

NY PUBLIC LIBRARY THE BRANCH LIBRARIES



3 3333 08109 5321

F
9144
Janset

REFERENCE

CH

A 475:72
66 2.

LA FRANCE
GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE



P. JOUSSET

LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

TOME SECOND



10 Planches hors texte. — 29 Cartes
et Plans en noir et en couleurs.
1071 Reproductions photographiques.

PARIS. — LIBRAIRIE LAROUSSE

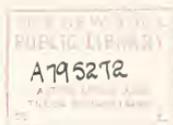
OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Allemagne contemporaine illustrée. In-4°, 588 gravures, 22 cartes et plans en noir et en couleurs. (*Collection in-f° Larousse.*) Broché, 18 francs; relié, 23 francs.

L'Espagne et le Portugal illustrés. In-4°, 772 gravures, 19 planches, 21 cartes et plans en noir et en couleurs. (*Collection in-f° Larousse.*) Broché, 22 francs; relié, 28 francs.

L'Italie illustrée. In-4°, 784 gravures, 12 planches, 23 cartes et plans en noir et en couleurs. (*Collection in-f° Larousse.*) Broché, 22 francs; relié, 28 francs.

MOYEN
CLIMAT
VARIABLE

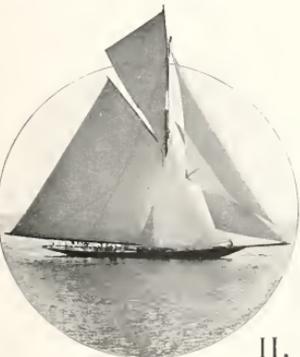


79144
5
v.2



ARRIVÉE A MARSEILLE : LE PHARE, LA JOLIETTE, LA CATHÉDRALE.

C.L.D.



LA FRANCE

LITTORAL de la MÉDITERRANÉE

II. — Du Rhône à la frontière italienne.

AU LARGE DE MARSEILLE

Le grand territoire de plages incertaines et de plaines basses parsemées d'étangs qui s'étale entre le golfe d'Aiguemortes et celui de Fos, d'Arles à la mer, est une création du Rhône. De ses deux bras, saignés de multiples dérivations, il enlève ce vaste domaine. Mais son œuvre créatrice est inachevée. L'homme s'en est emparé trop tôt pour en jouir. Au lieu de diriger la fougue du fleuve, de le laisser étendre ses eaux de crue comme autrefois, accroître ainsi l'épaisseur du sol en formation, l'enrichir et le rendre propre à la culture par la dilution des sels en excès dont l'ont saturé les retours offensifs de la mer, on a traité le Rhône en ennemi; son cours principal a été rejeté à l'est, emprisonné entre des digues. Le fleuve ligoté se venge: pour un delta plantureux qui devrait être aussi prodigue que celui du Nil, nous avons une *Camargue*, en partie dévorée par les efflorescences salines et, malgré ses *mas* entourés de champs en culture, de vastes espaces déserts, des landes chétives constellées de mares croupissantes. Et les 17 millions de mètres cubes de limon que le grand Rhône entraîne annuellement s'en vont ainsi à la mer tout à fait inutiles, bons seulement à encombrer le débouché du fleuve. De part et d'autre les fonds s'élèvent, des *thegs* (îlots émergeant, se soudent, allongent en mer le mouoir du fleuve et, de plus en

plus, barrent ses approches à la navigation. Déjà même le golfe de Fos est atteint par cet apport incessant de matériaux de comblement: des sondages récents ont relevé 10 mètres de fond où on en trouvait 20, il y a moins d'un siècle: les trois cinquièmes de la baie sont menacés par le glissement sournois des limons rhodaniens. Si l'on n'arrive à rejeter le grand Rhône à l'ouest, de façon à colmater la grande cuvette centrale du Vaucares et réparer les brèches faites par la mer aux rivages, le comblement inutile et désastreux du golfe de Fos paraît inévitable pour un avenir plus ou moins éloigné: l'étang de Berre, le canal d'Arles à Port-de-Bouc seront alors sans issue.

On espérait, par des travaux d'endigement, donner au courant du Rhône une force assez grande, créer une chasse assez puissante pour balayer au large les matières solides en suspension dans ses eaux. Après avoir fléchi sous cette poussée inattendue, le seuil sous-marin qui barre l'entrée du fleuve s'est relevé; la barre, un moment rompue, s'est reconstituée et ferme impitoyablement le passage aux navires. Alors fut pratiquée, sur le flanc gauche du Rhône, en amont, la saignée du canal *Saint-Louis* qui permet de tourner l'obstacle en pénétrant latéralement dans le fleuve par le golfe de Fos. Ce chenal d'accès, un canal de Suez en miniature, se développe en droite ligne, sur près de 4 kilomètres. Un port intérieur le lie au fleuve; un autre, prolongé entre deux digues, plonge à l'intérieur même de la baie de Fos.

Dans le même golfe débouchait le canal des *Fosses Mariennes*, ouvert par des légions de Marius à travers le chapelet de lagunes échelonnées depuis Arles jusqu'au grau du *Golejon*. Après avoir servi au ravitaillement des troupes romaines, le canal contribua efficacement au drainage des terres basses qui le convoyait sur ses deux rives. Presque tous les anciens marais en bordure de la plaine



Phot. de M. Gilletta
NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE.

caillouteuse de la *Crau* sont ainsi disparus ou en voie de disparaître, tandis que, sur l'autre bord, la terrasse dite *Plan du Bourg*, qui suit la rive du Rhône, est complètement émergée, excepté aux approches du littoral. L'ancien canal de Marius est aujourd'hui remplacé par le canal d'Arles à Port-de-Bouc. Le canal de Marius suffisait aux transports de son temps. Après l'écrasement des Teutons à la journée de *Purrières*, le vainqueur céda son œuvre aux Marseillais, en reconnaissance du concours précieux qu'ils lui avaient prêté. Alors les Grecs de Marseille créèrent, au débouché du canal, un port, source de gros revenus, à cause des piéges qu'ils exigeaient des passants. L'ancien port marseillais des *Fosses Mariennes* a disparu comme le canal, mais le nom reste, et de nombreux débris, amphores, poteries, monnaies, gros blocs taillés, fondations ensévelies, permettent d'en retrouver l'emplacement, à peu de distance de la ville actuelle de Fos. En traversant l'étang du *Golejon*, pour prendre, à la traversée, jusqu'à Fos, et elle-même, en le contournant, le fond du golfe jusqu'à Port-de-Bouc, le canal d'Arles enferra, à l'intérieur des terres, d'anciennes lagunes vives condamnées à disparaître. Déjà les cuvettes de *Bossana* et de *Citis* sont converties en salines; le niveau de l'étang de *Lavalduc* et celui de l'*Engrenier* sont réduits, par l'évaporation, à quelques mètres au-dessous du niveau moyen de la mer : leurs eaux, saturées de

sel, fournissent un aliment aux industries chimiques. Lui-même, bien qu'en communication souterraine avec la mer, l'étang de l'*Estoumaou* (non l'*Estomac*) ne laisse pas de s'amoindrir; c'est le *Stona-Linné* de Strabon (πέλας, bouche, λιμνη, étang, ancien déversoir, maintenant emprisonné).

Tout autre est le grand lac salé de *Berre*, dont la vasque irrégulière est bordée de collines presque ininterrompues, détachées du soulèvement côtier de l'Éstaque. Ces montagnes sont faites de calcaire stérile ou voilées d'un maquis d'arbustes nains d'où se détachent, sur les pentes, des oliviers de petite taille. À l'ouest s'élève le massif de *Saint-Mitre* (31 mètres d'altitude maxima), entre le bassin du lac, les étangs et la plaine basse de la *Crau* : non loin de là débouchent dans le lac, au voisinage du bourg d'Istres, le canal des *Alpes* et le canal de *Craponne*, sillons de drainage des terres basses voisines. Un petit canal creusé dans le roc ouvre une issue à l'étang rivierain de l'*Oliver*.

Au nord, le relief monte à 126 mètres au-dessus du cul-de-sac de *Saint-Chamas*, aux fonds encombrés d'herbes. À l'est, les alluvions de la *Toubaire*, de la *Darnaudie* et de l'*Arc* ont créé des terre-pleins où se montrent, parmi les champs, des olivettes et des vergers d'amandiers. La côte, ourlée de salines, se recourbe en éperon au-devant de *Berre*, et déjà projette une barre plate et un seuil au-dessus duquel il n'y a pas 2 mètres d'eau : un jour ce fond, désigné spécialement sous le nom de bassin ou étang de *Vaine*, sera séparé du grand lac de *Berre*. Le fait déjà s'est produit au sud-est. Dans l'intervalle des bourellets montagneux de *Vitrolles* et de l'Éstaque, l'étang de *Bolana*, qui échancre les rivages de *Marganne* et de *Saint-Victoret*, sur une longueur de 6 kilomètres et une largeur de 2, est séparé de la grande nappe salée par le lido sablonneux du *Joi*.

Le lac amer de *Berre* couvre plus de 1550 hectares : son pourtour mesure environ 72 kilomètres pour une longueur extrême



AU LARGE DE MARSEILLE : LE PORT DE L'ÉSTAQUE.

CL. ND.

de 22 kilomètres et une largeur de 6 à 14 kilomètres. Cette belle nappe bleue, abritée des tempêtes, emprunte à l'édit de la lumière et à la variété de ses rives un charme tout particulier. Les fonds donnent un mouillage excellent : toute notre flotte marchande y trouverait, en cas de guerre, un refuge excellent, hors la vie et les entreprises de l'ennemi; 17 kilomètres de côte, entre *Martigues* et *Saint-Chamas*, s'offrent aux chantiers, cales, ateliers, entrepôts de la marine de commerce. Or, à peine trouve-t-on sur ces bords quelques établissements industriels pour utiliser les produits de la pêche et des marais salants; rares sont les barques de pêcheurs, et plus encore les

de 22 kilomètres et une largeur de 6 à 14 kilomètres. Cette belle nappe bleue, abritée des tempêtes, emprunte à l'édit de la lumière et à la variété de ses rives un charme tout particulier. Les fonds donnent un mouillage excellent : toute notre flotte marchande y trouverait, en cas de guerre, un refuge excellent, hors la vie et les entreprises de l'ennemi; 17 kilomètres de côte, entre *Martigues* et *Saint-Chamas*, s'offrent aux chantiers, cales, ateliers, entrepôts de la marine de commerce. Or, à peine trouve-t-on sur ces bords quelques établissements industriels pour utiliser les produits de la pêche et des marais salants; rares sont les barques de pêcheurs, et plus encore les



CL. ND.

MARSEILLE : ENTRÉE DU VIEUX PORT.

bateaux de cabotage ; jamais les navires de commerce ne visitent cet admirable golfe. On n'y voit point de port digne de ce nom.

L'étang de *Berre* communique avec la mer par l'étroite et peu profonde lagune de *Caronte*; *Martigues*, « la Venise provençale » (on compte en France une demi-douzaine de Venises), commande le débouché intérieur du lac; *Port-de-Bouc* l'autre extrémité. Une ile partage la coulée des eaux lacustres au passage de *Martigues*; mais un chenal, creusé à 6 mètres de profondeur (théoriquement du moins), ouvre la voie aux bâtiments jusqu'au môle de Ferrières, à l'intérieur du lac. Une prolonge du canal d'Arles à *Port-de-Bouc* traverse jusqu'à *Martigues* le couloir stagnant de *Caronte*, en frôlant la rive septentrionale sur une longueur de 5 430 mètres. Son point d'attache, *Port-de-Bouc*, prend jour en même temps sur Arles par le canal et sur le golfe de *Fos* par une rupture naturelle des falaises côtières. Il suffirait d'approfondir cette passe, de creuser à 10 mètres le port de *Bouc*, en donnant le même fond au chenal de *Martigues*, pour vivifier cette immense rade intérieure de *Berre*, que la nature a si magnifiquement préparée, mais dont notre incurie fait un étang désert et à peu près inutile.

Entre le cap Couronne et le cap Croisette, l'arène mouvante du golfe de Marseille se développe dans une enceinte de haut relief que dessinent, sur le bleu du ciel et de la mer, la chaîne côtière de l'*Estoque*, les monts de l'*Etoile*, avec le *Pérou du Roi* (710 mètres), *Notre-Dame-des-Anges* (525 mètres), la chaîne de la *Sainte-Baume*, celle de *Saint-Cyr* (616 mètres), le mont de *Carpagne* et le promontoire de *Marseilleveyre* (334 mètres). A l'intérieur de ce vaste amphithéâtre, constitué par des roches crétacées ou jurassiques, une masse tertiaire plus tendre, accrue par les dépôts du Jarret et de l'*Huveaune*, a préparé, au cœur du bassin maritime, la calanque intérieure qui fut le berceau de *Marseille*. Là convergent toutes les avenues du golfe. D'un écueil de rocher, le sanctuaire de *Notre-Dame-de-la-Garde* surgit de la dépression du vieux port, sur l'horizon de la mer. Là se noue l'éperon qui projette, au delà de la pointe et des îlots d'*Endoume*, l'archipel de *Pomègues* et *Retouneau* en retour du château d'*If*, détaché sur le front. Ce brise-lames, dressé par la nature contre les flots du large, défend les approches de *Marseille* et en trace la route aux navires venus de l'Orient. Par lui le golfe se trouve partagé en deux conques distinctes : l'une au nord, la rade de *Marseille* proprement dite; l'autre au sud, la baie d'*Endoume*.

Au nord, la côte s'affirme dès le cap *Couronne* et surtout avec les falaises rougeâtres du cap *Mejean* (153 mètres). Avec la chaîne de l'*Estoque*, redressée en falaise, la ligne du rivage est nettement définie. De petits ports échangent la côte : *Carry*, *Guyane*, *Niolon*, *Vesse*, *Figuerolle*, esse le de l'*Estoque*. Passé l'anse de la Madrague, une longue digue égère les bassins de la *Joliette*.

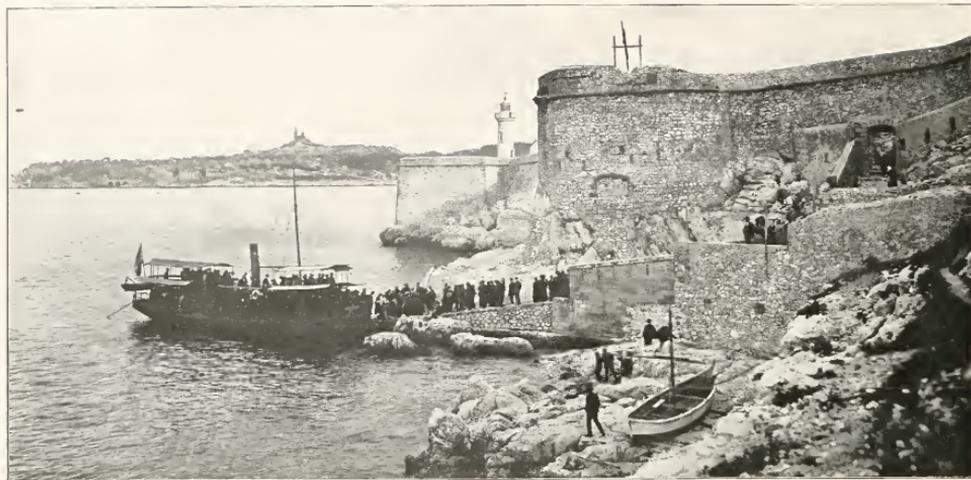
Au sud du Pharo s'inventent l'anse des *Catalans* et le mouillage d'*Endoume*, et, au delà du *Boucaux Blanc*, la belle plage du *Prado* ou de *Montredon*, dans l'embrasure du débouché de l'*Huveaune*. Un archipel d'îlots et d'écueils hérissé les approches du cap *Croisette*, dans un cercle de roches traîtresses. L'archipel compte en tout une quinzaine de rochers, à peu près inhabités, nus et déserts, domaine des oiseaux de mer qui viennent y cacher leurs nids et s'y réfugier pendant les tempêtes. Des fragments romains ont été retrouvés dans l'*Île-Maire*.

A 10 kilomètres environ du cap Croisette, le phare du *Planier* s'élève d'un îlot bas et plat. Ses trois éclairs blancs, striés d'un éclat rouge, percent la nuit la plus noire. Par temps clair, sous l'éclatant soleil de Provence, *Planier* est le premier avertisseur de cette chaîne tendue par vingt écueils échelonnés jusqu'à *Marseille* sur le miroitement des eaux. *Planier* ne souffre pas de



CL. ND.

MARTIGUES : LE CANAL SAINT-SÉBASTIEN.



CL. N.D.

EMBARQUEMENT AU CHATEAU D'IF.

l'isolement farouche des phares atlantiques; la nostalgie ne tue pas ses hôtes. Près de la tour ronde et blanche du phare, haute de 59 mètres, sont des habitations. Car les gardiens de *Planier* ont ce privilège : femmes et enfants les accompagnent dans leur exil volontaire. Il est vrai, les logements sont étroits; mais, à l'intérieur des bâtiments, règne une cour à l'abri de laquelle les gardiens ont édifié des pigeonniers et des poulaillers : c'est le *fortin* de la colonie. Tous les dix jours, un petit navire côtier fait la relève du phare, le ravitaille en légumes, eau douce et pain frais. « On ne se languit pas trop en *Planier*. »

DU CAP CROISSETTE AU CAP SICIÉ

Il y a flagrante opposition entre la côte du golfe du Lion (ou de Lyon) et celle de Provence : l'une concave, faite de plages sablonneuses et d'alluvions instables qui fléchissent et disparaissent au moindre étal du flot; l'autre, toute en saillie, haute et droite, cuirassée de falaises, bastonnée d'écueils, faisant tête contre les assauts de la mer. À l'ouest, une rive incertaine et tremblante, ourlée de lagunes traînantes; à l'est, la roche vive, tantôt de calcaire compact de Marseille à Toulon, tantôt de granite ou de brèche volcanique, avec les Maures et l'Estérel, qui surplombent la côte, depuis Hyères jusqu'au-dessus de Cannes, dans les parages d'Antibes.

Aussi, quelle variété de sites! Ce ne sont que pointes hardies, promontoires abrupts projetés en belvédères au-dessus des vagues jaillissantes; calanques tranquilles et profondes entre de hautes parois grisâtres; ports de pêche doucement étalés au bord de plages dorées; archipels d'îlots qui flottent à portée de la rive; dans les retraits plus amples, des rades animées, des cités laborieuses, des étens de repos et de plaisir, des villas piquées au flanc des collines montonnantes ou blotties sous les bosquets fleuris; dans les jardins, la flore des tropiques, épanouie à côté de celle des pays tempérés; l'éventail du palmier qui frémit à la brise du large au-dessus des champs d'orangers; ici, d'une roche empourprée, le gracieux pavillon du pin parasol qui s'élançe; partout, sur les pentes, l'olivier provençal, l'arbre immortel, et, sur ce vivant amphithéâtre, la grandiose toile de fond des Alpes neigeuses, tendue entre l'Azur immuable du ciel et la coupe étincelante de la mer. Les Romains peuplèrent de leurs villas cette région bénie; ils y trouvaient la lumière vive, l'air vivifiant, le climat tempéré par le voisinage de la mer, l'exubérante nature de Baïes, aux portes de Naples.

Depuis qu'on l'a délivrée de l'obsédante terreur des Barbaresques qui la tiraient de longs siècles à leur merci, la *Côte d'Azur* est redevenue le rendez-vous du monde.

L'âpre et hauteine muraille crétaée qui commande la mer au

détour du cap *Croisette* s'échancra à peine de quelques couloirs sinueux; calanques de *Sorbonne*, de *Marguill*, de *Port-Miou*, vrais fjords scandinaves dont les gouffres prennent sous les luciers qui glissent le long des parois de leur prison des reflets d'améthyste, d'émeraude, de turquoise; l'eau dort ici à côté de la mer qui grondé; plus d'une barque en détresse y a trouvé le salut. Le port de *Cassis*, autrefois enveloppé de forêts, fut une oasis dans l'isolement farouche de cette côte inhospitalière. Pour échapper aux Sarrasins, les habitants de *Cassis* durent, au moyen âge, abandonner le rivage et se réfugier sur la hauteur voisine, à l'abri des murailles et du château érigés par les seigneurs des Baux. Depuis, la ville a regagné la rive; mais la crique où tirent escale les navires phocéens peu à peu s'était comblée de la terre, du sable et du gravier entraînés des pentes dénudées. On retrouve assez loin du port actuel, à l'intérieur même de la ville, des débris de provenance romaine, des assises ayant fait partie du quai antique où sont encore scellés les anneaux d'amarré. Longtemps *Cassis* fut le rendez-vous des barques provençales, catalanes et génoises, qui venaient pêcher les polypes coralliennes, très abondants dans les eaux du golfe; la dépréciation du corail a fait tomber cette industrie; mais les belles pierres de taille de *Cassis* font encore l'objet d'un fructueux trafic, après dix-huit siècles d'exploitation. Trop isolé, le port de *Cassis* décline, faute d'aliment.

Plus heureux est son voisin, le port de *La Ciotat*. Simple faubourg maritime de la ville, aujourd'hui village de *Ceyreste*, situé à quelques kilomètres de la côte, ce ne fut longtemps, après l'occupation et la dévastation de la place par les Normands et les Sarrasins, qu'une agglomération de pêcheurs. Au xiii^e siècle, sous la suzeraineté de la puissante abbaye de Saint-Victor de Marseille, *La Ciotat* comptait jusqu'à 3000 habitants. L'établissement moderne des grands chauffers de construction des *Messageries maritimes* en a fait une ville populeuse. La pêche est très active. Si l'on voulait lier par une digue l'île *Verte* au *Bec de l'Aigle*, recourbé sur l'entrée de la rade, les plus gros navires pourraient mouiller par des fonds de 20 mètres dans ce bassin tranquille, désormais à l'abri de la houle.

Dans l'enfoncement oriental de la baie, sous l'épéron du cap *Saint-Louis*, la plage des *Léques* a conservé, ensevelis sous un linéaire de sables mouvants, les rudiments d'une ancienne ville qui fut considérable, à en juger par l'importance du peu qui reste. Elle s'appelait *Taurœntum*; le port s'élevait au pied des Baunelles, tandis que les maisons étaient groupées à flanc de coléau sous la protection d'une acropole. Dans ces eaux, la flotte de César, commandée par Junius Brutus, anéanti dans un combat sanglant à l'abordage, dont le récit nous a été conservé par Lucain, la flotte de *Taurœntum*, alliée à celle de Marseille, sous les ordres de Nasidius, combattant pour la cause de Pompée. Des fouilles, commencées par le savant



C I C II

LE PORT DE CASSIS.

abbé Barthélemy en 1755, reprises en 1781 par M. Marin, et renouvelées par M. l'abbé Magloire Giraud, ont ramené au jour ce qui subsiste des principaux monuments de la ville antique : acropole, agora, place publique, théâtre, thermes, magasins. Les grandes jarres exhumées n'ont pas moins de 1^m.25 de diamètre ; pour les médailles, fragments d'ouvrages d'art, assises taillées, débris de toute sorte, on ne les compte plus. Malheureusement ce ne sont là que des débris ; il ne reste des monuments que des destructions. Sur la plage déserte et ensablée, l'ancienne colonie phocéenne n'est plus qu'un souvenir.

Avec les baies de la *Moutte*, de *Banol*, de *Sauary* (Saint-Nazaire), la côte se découpe de plus en plus jusqu'à l'archipel des *Embiez*, détaché en avant-garde sur le front du cap *Sicié*.

Banol est une réduction de La Ciotat : un fortin perché sur son écueil flanqué d'une île rappelle le *Bec de l'Aigle* et l'*Île Verte*. Mais *Banol* souffre du voisinage de Toulon : l'exportation des vins de la côte et de la plantureuse contrée du *Bausset* ne fournit qu'un maigre aliment à son commerce. *Saint-Nazaire*, aussi heu-

sement situé que *Banol*, sur une baie complètement abritée du large par la saillie du cap *Sicié* et de l'archipel des *Embiez*, n'a pu davantage échapper à l'accapement du voisinage, surtout depuis que le chemin de fer de Marseille à Toulon draine toute l'activité qui faisait vivre ces petits ports. Par bonheur, la mer est poissonneuse et les pêcheurs ne sont pas rares.

La rade du *Bruy*, si complètement abritée par l'archipel des *Embiez*, comptait parmi les plus sûrs mouillages offerts à la flotte romaine le long des côtes de Provence. C'était l'*Emine portus*, grève d'un abord facile, avec quelques hangars pour les marchandises, des habitations peut-être, mais en petit nombre ; car les cités antiques, pour échapper aux surprises de la mer, se groupaient d'ordinaire sur quelque éminence voisine, dans une ceinture de remparts.

La péninsule de *Six-Fours* semble une véritable place forte naturelle pointée sur le large par l'éperon du cap *Sicié*. Un chemin pavé de dalles par les Romains conduit au sommet. Mais, avant les légionnaires, les Grecs y avaient construit des fortins, $\epsilon\sigma\tau\epsilon\phi\omega\sigma\epsilon\iota\chi$, d'où vient probablement le nom de *Six-Fours* : on devrait dire *Six-Forts*. Le moyen âge éleva sur cette hauteur une tour de guet, d'où un fanal, pendant la nuit, la fumée d'un feu de paille, pendant le jour, annonçaient la présence au large de navires suspects et prévenaient les attaques des pirates. On se réunissait en toute hâte : les Maures du Fraxinet, entre autres, débarqués sur la plage du *Bruy*, y furent un jour durement reçus et aussitôt rejetés à la mer.

Il ne reste rien de l'ancienne citadelle grecque, romaine, provençale, sur le morne de *Six-Fours* ; mais le génie militaire a construit, sur cette admirable position stratégique, un fort dont les feux balayaient le tour de la presqu'île, du *Bruy* à Toulon. Dans la crypte de la vieille église de *Six-Fours*, on retrouverait l'exemplaire parfait de ce que furent les sanctuaires chrétiens de la primitive Église : double souterrain rayonnant d'une abside ou le siège de l'évêque, un banc circulaire, la cuve baptismale, les parois des couloirs, tout est taillé dans le roc vif. Une église romane, puis une gothique ont successivement enveloppé cette vénérable catacombe.

Dans le cortège d'îlots qui forme l'archipel des *Embiez*, le grand *Boucau* porte un phare dont les feux croisent ceux du *Planier* et éclairaient l'accès de la rade de Toulon. À la pointe du cap dentelé en scie, cap *Sicié*, par lequel la presqu'île de *Six-Fours* plonge à pic sur la mer, s'élève, au-dessus du vert sombre d'un épais futaie de pins, le sanctuaire Notre-Dame-de-la-Garde ou de la *Bonne-Mère*, providence des marins.



Phot. de M. W. H. 1906.

LA CIOTAT.



Phot. de M. Giletta.

LANCEMENT DU « MARCEAU ».



Phot. de M. Giletta.

LE CUIRASSÉ « VALMY ».

TOULON — HYÈRES

TOULON

Du cap *Sicié* au cap *Bénot*, promontoire occidental de la chaîne des Maures, la côte multiplie comme à plaisir les saillies rocheuses, les écueils, les déchirures et les retraites aléatoires : aucun cadre ne fut mieux préparé pour l'établissement et la défense de notre premier port de guerre. Deux rades, une grande et une petite, appuyées sur le bastion avancé du *Cépet*, que le mince pédoncule des *Sablottes* rattache à la péninsule de Six-Fours, conduisent au port proprement dit et à la ville de **Toulon**. Il y a 13 kilomètres du cap *Sicié* à la pointe de *Carqueiranne*, et de celle-ci au cap *Cépet*, l'ouverture de la grande rade dépasse 5 kilomètres. Cette pointe rougeâtre de *Carqueiranne* soutient, à plus de 60 mètres au-dessus du flot, une plate-forme que domine le gros morné vert sombre de la *Colle-Noire* (302 mètres). A la suite s'enorgueillissent, d'est en ouest, plusieurs abris : laie de la *Garonne*, au fond d'herbes et de sable limoneux ; petite anse *Méjan*,

dessinée par la pointe abrupte, mais peu saillante de *Sainte-Marguerite*, et le cap *Brun* ; rade des *Vignettes* en bordure du *Mourillon*, entre le cap *Brun* et la petite jetée enracinée à la *Grosse Tour* qui commande la *petite Rade*. Cette digue s'approche à 500 mètres d'une jetée opposée, celle de la *Vieille*, soudée au front de *Saint-Mandrier*, dans la presqu'île de *Cépet*. Malgré l'étroitesse du passage, on voudrait, pour diminuer les risques de le voir forcé par une attaque résolue, le défendre au moyen d'une double digue d'avant-garde tendue entre le cap *Cépet* et le cap *Brun*, en arrière d'un brise-lames. Si ce projet se réalisait, la *petite Rade* de *Toulon* pourrait être considérée comme inabordable.

Une fois doublée la digue à double front qui la commande aujourd'hui, on entre dans la *petite Rade* : à gauche, l'enfoncement du *Lauret* ; sur l'autre flanc du promontoire de *Tamaris*, la grande baie peu profonde de la *Syne* que coupe un chenal de 6 à 7 mètres de profondeur ; enfin, dans la partie est, la *petite Rade* proprement dite, que des curages incessants maintiennent à 10 mètres de fond, jusqu'à moins de 300 mètres du bord ; c'est le bassin d'amarrage des grands navires.

Le port est au fond et comprend

quatre *darses* : la *darse Vieille* à l'est, la *darse Neuve*, la *darse* de *Castigneau*, celle de *Missiessy* à l'ouest ; enfin, dans le coin oriental de la rade, le port marchand ou *port de la Rade*. La *darse Vieille* couvre une superficie de 35 000 mètres carrés, accostée par plus de 500 mètres de quais. Une passe de 50 mètres en ouvre l'entrée ; elle s'appelle la *Chaîne Vieille*, parce qu'on la barrait autrefois d'une chaîne. Outre le port de *Rade*, qui lui appartient en propre, la marine marchande occupe encore les deux tiers de la *darse Vieille* et peut mouiller en bordure, à l'extérieur. Les trois autres bassins appartiennent exclusivement à la marine de guerre. L'*Arsenal* les étirent de ses immenses constructions. Là se pressent, autour des bassins de carénage et des cales couvertes affectées à la construction des plus gros vaisseaux, les forges avec leur marteau-pilon colossal et les engins compliqués qu'exigent l'équipement et l'armement d'un navire de guerre. *Castigneau* détient la grosse chaudronnerie, l'atelier de torpilles, la fonderie, la grande boulangerie de la marine qui, avec ses vingt fours, peut fournir quotidiennement 600 000 rations. De beaux bassins de radoub, le parc aux ancres, l'artillerie de marine, le colomnier militaire sont groupés autour du bassin de *Missiessy*,

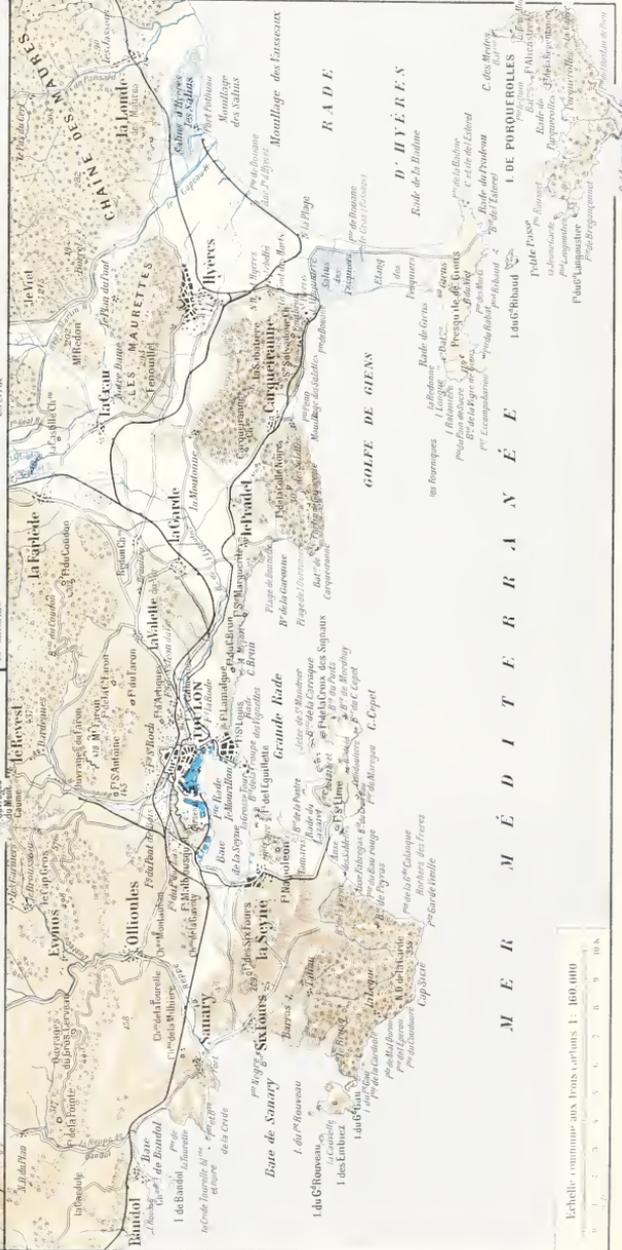
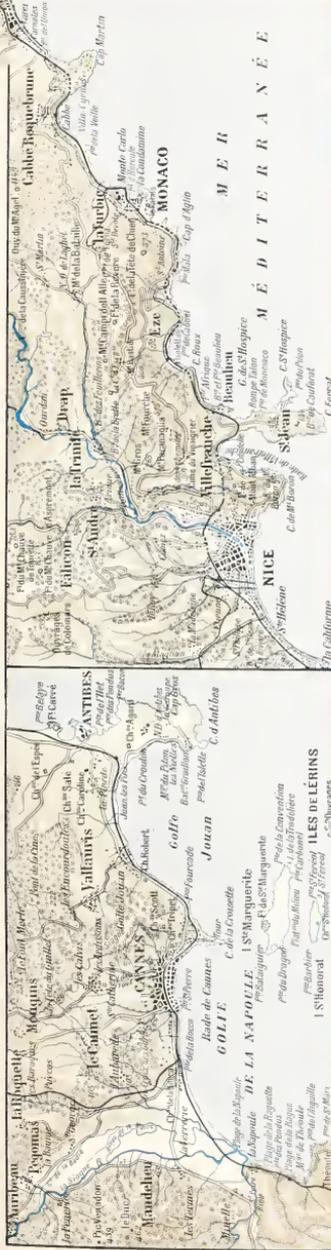
de création récente, qu'une passe ouvre sur la petite rade et le canal des *Substances* dans la *darse* de *Castigneau*. Trois bassins de radoub dans la *darse Neuve*, l'*Arsenal* hors les murs, du *Mourillon*, avec des forges, une scierie à vapeur, cinq cales couvertes, de grandes fosses pour la macération du bois de construction : tel est en aperçu l'outillage de notre grand port de guerre. Mais il faut pénétrer dans cette remuante cité de l'*Arsenal* qu'animent des milliers d'ouvriers : les statues de *Mars* et de *Bellone* en défendent la porte monumentale. Vous verrez, en passant, la *salle d'armes*, étincelante de trophées, le *Musée naval*, ses galères en miniature, ses engins modèles, les réductions du *Suffren*, du *Duquesne*, des noms glorieux qui sonnent la victoire.

Toulon est le tef de la marine. Partout, dans les rues, le long des quais, la vareuse du matelot, la casquette de l'officier, se mêlent à une foule vivante, expansive, toute méditerranéenne, qui ferait dans *Toulon* une autre *Cannebière*, si la place ne manquait. Depuis l'élargissement de l'enceinte par *Napoléon III*, une ville neuve, régulièrement découpée de belles rues, avec de grands et riches immeubles, s'est bâtie à côté de la vieille cité toulonnaise. Au *bowboard*



Phot. de M. Giletta.

UN TORPILLEUR.



Echelle : continue aux trois cartons 1 : 100 000



LE CAP BRUN, SUR LA GRANDE BAIE DE TOULON.

Phot. de M. Goretta.

de Strasbourg, trait d'union des deux villes, s'attachent, au centre, la place de la Liberté, ornée de palmiers, l'avenue Vauban, et, dans le rayonnement de la place de Strasbourg, le Jardin botanique, le Jardin de la ville et son Musée-Bibliothèque. A l'autre flanc, l'avenue Colbert et le théâtre monumental; enfin, au seuil de l'Arsenal, la place d'Armes, encadrée d'admirables platanes. Dans le labyrinthe de la vieille ville, les places Victor-Hugo, Puget, Raspail, Louis-Blanc, Gambetta mettent un peu d'air et de lumière; toutes les rues, ou presque toutes, la rue Hoche, celle d'Alger, bordées de beaux magasins, convergent, ainsi que le cours La Fayette, vers le port, car là est la vie, surtout au quai de Cronstadt où les cafés bruyants, la foule des promeneurs et des partants, les marins qui rejoignent leur bord, les touristes qui s'embarquent, les camelots qui crient, les bateliers pressés, et les bateaux qui sifflent, prennent, sous la lumière crue du Midi, une intensité de vie extraordinaire. De monuments, il n'en est guère, à part l'Hôtel de ville appuyé sur les cariatides de Puget, et l'ancienne cathédrale Sainte-Marie-Majeure, vénérable édifice du x^e siècle, tant de fois remanié, rebâti, déformé, que le premier édifice est depuis longtemps méconnaissable.

Toulon compte 164 582 habitants. Ce n'était, au temps des Romains et des Grecs (des Phéniciens peut-être), qu'une escale connue surtout pour l'abondance dans ses eaux d'un certain coquillage, le *murex*, dont la sécrétion particulière servait à la production de la pourpre, cette teinture rare et précieuse dont se paraient les chefs de peuples et les chefs d'armée. Aussi les Romains appelaient-ils Toulon : *Telo-Martius*, parce que la pourpre était la couleur de Mars, dieu de la guerre. Cependant, sans être recherché des anciens navigateurs qui n'avaient guère besoin des bassins profonds nécessaires aux mastodontes de la marine moderne, mais accoutumés de préférence aux grèves de sables, commodos pour l'atterrissage de leurs petits navires, Toulon dut être, au début de notre ère, une cite déjà constituée, puisqu'il y eut de bonne heure (fin du II^e siècle) un siège épiscopal. Du x^e siècle au milieu du xiv^e, les actes des Conciles nous ont conservé les noms de ses évêques. Les invasions barbares, mais surtout l'établissement des Maures en Pro-

vence et leurs incursions continuelles soumièrent la ville à de terribles épreuves. Les vicomtes de Marseille, les seigneurs-abbés de Saint-Victor aidèrent la petite cité à réparer ses malheurs; Charles d'Anjou, les comtes de Provence, la reine Jeanne surtout lui accordèrent des franchises. Saint Louis visita Toulon avant de s'embarquer pour la première croisade et fit élever plusieurs tours pour sa défense. Mais la menace des Maures tenait la place en de perpétuelles alarmes; du haut du *Faron*, la vigie promenait son regard inquiet sur l'horizon pour signaler les navires suspects et prévenir l'arrivée des pirates. Toulon était prédestiné pour la guerre. Louis XI recruta ses défenses et commença la *Grosse Tour*, que termina François II. Henri IV lui donna une nouvelle enceinte bastionnée, appuyée de deux forts détachés : Saint-Antoine et Sainte-Catherine, la munit de bonne artillerie, et jeta les assises des deux môles du port. Richelieu voulait faire de Toulon le Brest de la Méditerranée. Le créateur de notre grand port militaire fut Louis XIV, aidé de Colbert et de Vauban. Extension de l'enceinte bastionnée, erection de nombreuses batteries et de deux forts, dont l'un, celui de l'Eguillette, devait être considéré par Bonaparte comme la clef de la place; enfin organisation de l'Arsenal; tout se fit comme par enchantement. Toulon put se croire invulnérable; de la Vivonne et Duquesne couraient sus aux Hollandais (1672) et se promenaient ou vainquaient dans la Méditerranée; Tourville y rentra triomphant (1693), après la défaite de la flotte anglo-hollandaise dans la baie de Lagos. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, la place tint vaillamment contre la flotte anglaise et les armées du duc de Savoie, Victor-Amédée, et du prince Eugène qui l'assiégeaient; le patriotisme des habitants, la vigueur du comte de Grignan, gouverneur de Provence, et l'héroïque dévouement de l'évêque Bonnin de Chalucet firent l'ennemi à se retirer (1707).

A l'exemple de Marseille, de Lyon et des grandes villes du Midi, Toulon se souleva contre la tyrannie sanglante de la Convention (4 juillet 1793). On sait ce qu'il advint de Lyon. Le général Carteaux, après la prise de Marseille, fut dirigé sur Toulon. Toutes les familles provençales, entraînées dans le mouvement contre-révolutionnaire, y avaient cherché un refuge. Sous la terreur de la répression inexorable dont on les menaçait, les Toulonnais crurent trouver leur salut en prêtant l'oreille aux promesses fallacieuses de l'amiral anglais Hood qui cinglait dans ces parages, en même temps qu'une escadre espagnole aux ordres de l'amiral Langron. L'amiral Trogoff, commandant de la défense,



Phot. de M. Bougaud.

TOULON : CARIATIDES DE PUGET.



Phot. de M. Bougault.

TOULON : TAMARIS, LA CÔTE.

ouvrit la rade et les forts de *Toulon* aux alliés (28 août 1793). Peu après, Carreaux prenait son quartier général à *Ollioules* et prélevait aux opérations du siège; il pensait enlever la place d'assaut. Or, parmi les représentants qui suivaient les généraux à la guerre, mouches du cochon ou espions à l'occasion, entre Fréron, Barras, Gasparin, se trouvait un Corse, Salicetti. Comme *Bonaparte*, alors simple capitaine d'artillerie, se rendait à *Nice* pour rallier sa compagnie et passait par *Toulon*, son compatriote le retint (16 septembre) pour remplacer le commandant d'artillerie Bonmartin qui venait d'être assez grièvement blessé. Elevé sur place au grade de chef de bataillon, *Bonaparte* devint l'âme du siège. Il voulut enlever le fort avancé de l'Éguillette; du coup la ville tomberait, car les Anglais, pris entre deux feux, devraient, sous peine d'être flambés, évacuer immédiatement le port. Deux batteries sont établies sur les hauteurs de la Seyne. On attaque (22 septembre); peine perdue. L'ennemi veillait; devant *Bonaparte*, le fortifié sa position, éleva une redoute à la place occupée depuis par le fort Caïre ou fort Napoléon. Les Anglais l'appelaient fort *Mulgrave*, ou, plus fièrement, le croyait impenable, le *petit Gibraltar*.

Un coup de main ne pouvait suffire contre *Toulon*; il fallut entreprendre un siège en règle. Alors l'artillerie est convoquée de toutes parts; le général La Poype, collègue de Carreaux, qui, sans le prévenir, avait dirigé contre le Faron et le cap Brun deux attaques infructueuses, est envoyé à Lyon pour amener des renforts. *Doppel*, qui venait de prendre cette ville,

est investi du commandement en chef à la place de Carreaux, mais presque aussitôt le eède à *Dugommier* (16 novembre). *Bonaparte*, de son côté, se multiplie, réorganise l'artillerie, s'impose par son zèle, sa fougue raisonnée, sa clairvoyance qui deroute les prévisions des chefs eux-mêmes et des commissaires. Le voilà devenu l'homme indispensable. Un conseil de guerre se réunit le 23 novembre; l'attaque est résolue comme l'avait demandé le commandant de l'artillerie. Des hauteurs voisines de la Seyne, ses batteries fondroient le fort *Mulgrave*. La plus exposée d'entre elles, la plus terrible aussi, celle de la Convention, est emportée d'un élan furieux, par une sortie du général anglais *O'Hara*. Mais voici *Dugommier*, *Bonaparte*, les généraux Garnier et Mouret; la batterie est reprise, l'Anglais prisonnier (30 novembre).

Cependant le *petit Gibraltar* tient toujours. Enfin, après un nouveau conseil de guerre (11 décembre), la canonnade recommence contre le fort *Mulgrave*, et dans la nuit du 16 au 17, le capitaine Muiron, à la tête d'un bataillon de chasseurs, enlève la redoute d'assaut, avec le vaillant concours de *Dugommier* et de *Bonaparte*. En même temps le général *La Poype* escalade le Faron par le Pas de la Masque et y plante une batterie. Il ne restait aux Anglais qu'à déguerpir, s'ils ne voulaient être anéantis. Le 17, l'amiral anglais, sans prévenir son collègue espagnol, commanda la retraite, non sans mettre le feu à l'arsenal, aux chantiers et aux vaisseaux ancrés dans le port; vingt mille réfugiés, accourus sur ces quais, supplient qu'on les arrache à une mort certaine; pas une chaloupe anglaise ne vient à leur secours. Il fallut que l'amiral Langara, ému de tant d'infortune, prit l'initiative de sauver autant de malheureux qu'il put, ce que voyant, l'amiral *Hood*, cédant aux imprecations de ses propres victimes, essaya, mais trop tard, d'en sauver quelques-unes, aux lucres sinistres de l'incendie qui devorait nos vaisseaux. Sur cinquante-six navires à l'ancre, dix-huit durent leur salut aux forêts, qui parent circumscrire l'incendie.

La vengeance de la Convention fut cruelle: « Les fusillades sont à l'ordre du jour », écrivait *Fréron* (26 décembre). On décréta que *Toulon* serait rasé et que son emplacement s'appellerait *Port-de-la-Montagne*; 10 000 ouvriers maçons furent requis pour cette démolition. Mais le monstrueux décret ne put être exécuté. C'est à *Toulon* que *Bonaparte*, en 1798, organisa son expédition d'Égypte; de là que partit en 1830 l'expédition d'Alger. Louis-Philippe accrut les fortifications de la place, spécialement du côté du Faron; Napoléon III élargit le périmètre de l'enceinte et des forts; enfin de récents travaux ont couvert les hauteurs, hérissé les saillies littorales de batteries, de redoutes, de forts plongeurs.

Un véritable boulevard de feu enveloppe la double rade et les approches de la place, sur environ 50 kilomètres. Dans le rayonnement de la presqu'île du cap Cépet; fort *Saint-Elme* et batterie annexée, batterie haute du *Lazaret*, batteries de la *Pastre*, du *Creux-Saint-Georges*, de la *Carraque*,

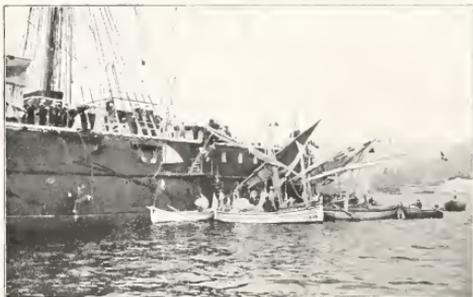


Phot. de M. Bougault.

TOULON : LE QUAI DU PORT

fort de la *Croix-des-Sigaux* et batterie annexé, batteries du cap *Cépet*, du *Gras-Bou* de Peyras. A la rive opposée, le long de la grande rade : fort de la *Colle-Noire*, qui domine le fortin de *Garavese* et la batterie de *Carqueiranne*; forts *Sainte-Marguerite*, du *Cap-Brun* avec batteries hautes et basses, fort *Lamatyque* à l'est du Mourillon et batterie de la *Croupe-Lamatyque*. Sur la *petite rade*, fort *Napoléon* et batterie annexé; sur la hauteur, batterie de l'*Éguillette*, en avant-garde; fort *Malbousquet*, aujourd'hui sans valeur. Le pivot de la défense est, en arrière, la montagne-citadelle du *Faron*, dont les feux plongent sur la ville : redoute du fort *Faron*, relié par la batterie de la *Crénaillère* au fort de la *Croix-Faron*, placé au-dessus, à 530 mètres d'altitude et bordé d'escarpements à pic de plus de 100 mètres; batteries du *Pas-de-la-Maque* et de la *tour Beaumont*, caserne retranchée du *Faron*; à l'ouest, le retranchement du *Pas-Leydet*, la *tour d'Huber*, le fort *Saint-Antoine*; enfin, au sud et par 80 mètres d'altitude, le fort d'*Arligues* et le fort *Sainte-Catherine*, à 500 mètres seulement de l'enceinte.

Afin d'échapper à la longue portée des grosses pièces de marine et éloigner l'attaque, on a couvert de feux tous les monts voisins : fort du *Caudon* (702 mètres), avec l'ouvrage du *Bon-Pataou* et deux batteries annexes; au nord-ouest, les ouvrages du *Mont-Caume*, sur



GOURASSÉ RUSSE, A TOULON.

Phot. de M. Maures.

HYÈRES

La presqu'île de *Cépet*, qui garde les approches de la grande rade de Toulon, et la presqu'île de *Giens*, recourbée sur le golfe de ce nom, sont sœurs par la nature granitique de leurs roches et par leur liaison récente à la terre. Entre ces deux massifs opposés, la grande Rade toulonnaise et le golfe de *Giens* ne forment qu'une même nappe, accidentée seulement en son milieu par la prééminence de *Carqueiranne*.

Avant que n'eût été liée à la rive l'ancienne île de *Giens*, aucun obstacle ne séparait ce golfe de la rade d'*Hyères*, et par là celle-ci se trouvait le complément naturel de la rade de Toulon. Un isthme a surgi entre les deux par le lent travail de la mer, qui, à force d'ébrauler les promontoires saillants, en a démantelé les assises, arraché les blocs, brisé les pierres



HYÈRES : VUE PRISE DU CHEMIN DE L'ÉRMITAGE.

Phot. de M. Giletta.

un étroit plateau situé à 795 mètres d'altitude. A 6 kilomètres ouest-nord-ouest du mont Caume et 9 kilomètres de Toulon, les ouvrages du *Gras-Cerveau* commandent les gorges d'Ollioules, la voie ferrée de Marseille-Toulon et lient leurs feux à ceux de la presqu'île du cap Sicié qui défend le fort des *Six-Fours*, admirable position stratégique qui tient sous ses canons la baie de Sanary, les caps Sicié et *Cépet*, la grande rade de Toulon et la Seyne.

Toulon est une ville de guerre : les voyageurs ne font qu'y passer, à tort peut-être, car c'est le point de départ de belles excursions vers : *Tamaris* et la plage des *Sablottes*; la *Segne* et ses puissantes installations métallurgiques; la vallée de *Dardennes* et son vieux pont; la source de la *Foux*; *Ollioules* et ses gorges pittoresques; *Eyrenos* et son vieux château perché sur un piton volcanique; les grès de *Sainte-Anne*, décapés comme une ruhe colossale; le ravin sauvage du *Deston*; la jolie vallée du *Bausset*, le belvédère de *Six-Fours*. Vers l'est : esplanade du bois de *Sainte-Marguerite*, *Carqueiranne* et sa plage, vestiges gallo-romains de *Pomponiana*, *Hyères* au milieu de jardins enluminés; le *Faron* et le *Caudon*, soulèves au-dessus de la ville, et, tout là-bas, en remontant la coulée fleurie que rafraichit le *Gapeva*, les ruines romaines de la vieille *Chartreuse de Montrieux* (xvi^e siècle), au milieu de sources vives et dans le recueillement des grands bois; enfin, les dolomies de *Valbèle*, aux formes titaniques, qui couvrent près de 30 hectares. Voilà ce que l'on devrait voir dans le rayonnement de *Toulon*.

et roulé les miettes en longues flèches de sable. Ainsi la presqu'île de *Cépet*, par la plage des *Sablottes*, et sa sœur, la presqu'île de *Giens*, par une double traînée sablonneuse, ont été tirées de leur isolement.

Pour *Giens*, la soudure est loin d'être complète et ne se fera jamais si l'on maintient en communication avec la mer, par un grau de sortie, l'étang intérieur des *Presquiers* et les salines à demi noyées qui l'accompa-



Phot. J. M. Giletta.

HYÈRES : RUE PARADIS.



HYÈRES : RUINES DU VIEUX CHATEAU.

Phot. de M. Gil-ès.

gnent du côté de la terre. Des deux têtes sablonneuses qui l'encadrent, l'une à l'ouest, très basse, n'a pas, en certains points, plus de 20 mètres de large; l'autre, à l'est, se profile, plus ferme, jusqu'au surgissement de l'ancienne île. La largeur moyenne de l'isthme est de 200 mètres; maintes barques y sont venues faire naufrage; les souvenirs de pillages qui s'attachent à cette langue de sable l'ont fait nommer *terre d'Acépet* (de rapine). Quelques vallons de la presqu'île de *Giens* offrent des sites ravissants: sa longue échine mesure 7 kilomètres sur 1 de large en moyenne.

Entre les îles d'*Hyères*, épaves du massif des Mau, es flottant sur les eaux, les presqu'îles de *Giens* et de *Cépet*, les hauts reliefs de *Carqueiranne* et de *Fenouillet*, il y a une étroite parenté de fortune et d'origine. *Carqueiranne*, *Fenouillet* (203 mètres, point culminant des *Mauries*, furent aussi des îles, avant que ne fussent comblés les intervalles de séparation par les alluvions du *Gapeau*. Ce torrent, descendu de la Sainte-Baume, débouchait à l'ouest, au sortir d'un étroit

défilé, par la plaine basse et pierreuse d'une sorte de *Crau* intérieure, dont le nom subsiste pour témoigner de l'état précédent. Toutes les eaux dévalées du Coudon, du Fenouillet, de Carqueiranne se donnaient rendez-vous dans cette coupe naturelle qui se perd au-dessous du village de la Garde, dans le bassin de la grande rade de Toulon: l'*Eygoutier*, qui draine cette dépression, devait être un ancien bras du *Gapeau*; il sourd presque au rebord du torrent, à son débouché des montagnes, et prolonge sa direction première. Pour le *Gapeau*, à force de rouler sables et cailloux, il s'est lui-même barré la route du sud et a pris la direction de l'est, que nous lui voyons suivre aujourd'hui. Ses alluvions s'étalent maintenant aux bords de la rade d'*Hyères*: elles y ont développé une plage circulaire, dite *plage du Ceutaron*, entre les cuvettes de *Vieux-Salins*, de *Salins-Neuf* et en bordure de l'étang des *Pesquiers*, sur le front marécageux où vient se perdre le ruisseau du *Roubaud*.

À 1 kilomètre de la mer, la ville d'*Hyères* groupe les toiles brunes de son vieux quartier et les toits clairs de la ville nouvelle aux flancs du tertre où se greffent les remparts de son château démantelé. Un mur de séparation divisait l'ancienne

ville en deux groupes fortifiés. L'union se fit plus tard; la grande avenue *Alphonse-Denis*, ouverte sur le front des deux villes, les a réunies. À droite, au seuil du logis de l'ancien maire *Denis*, aujourd'hui Musée ouvert sur les délicieuses frondaisons du Jardin public, la place de la *Bade* conduit à l'esplanade plantée de la place de la République, où parade l'effigie de *Charles d'Anjou*, non loin de l'église *Saint-Louis*, vénérable édifice du x^e siècle, entièrement réparé au cours du siècle dernier; chapelle du xv^e siècle, vitraux de *Maréchal*. La *place Massillon* groupe, au cœur du quartier commerçant, le marché, la poissonnerie, dont les colonnes de fonte voisinent avec l'hôtel de ville, logé dans une ancienne chapelle des Templiers, de curieuse architecture romane. On montre, rue *Babaton*, l'humble demeure où naquit l'un des plus illustres enfants d'*Hyères*, le doux et pathétique *Massillon*.

Puis ce sont des rues tortueuses et montantes vers l'esplanade *Saint-Paul*, ouverte au grand soleil. Un escalier conduit, sous l'arcade d'une poterne que flanque sa poivrière en encorbellement, à l'église *Saint-Paul*, édifice irrégulier dont les parties les plus anciennes viennent du xii^e siècle. Enfin, troisième étape, l'on grimpe par des rues en escalier, des échelles de pavés pointus, entre des pignons d'un autre âge, jusqu'au *Chastel d'Hyères*, citadelle éventrée qu'accaparent les vignobles et les jardins d'une propriété privée. *Saint-Louis* s'y reposa, au retour de la croisade d'Égypte (juillet 1254); *Charles d'Anjou* en fut l'hôte; plus tard, le roi *Béné*, dont la bonté survit dans le souvenir des habitants. En ce nid d'aigle, d'où la vue plane sur l'admirable panorama de la mer éblouissante et des îles, *François 1^{er}* décida la construction d'une forteresse à *Porquerolles*, contre les *Barbaresques*, et créa le *Marquisat des Îles d'Or*. Il n'eût tenu qu'à lui de voir



LE GAPEAU AUX ENVIRONS D'HYÈRES.

CL. C. H.



Phot. de M. Giletta.

PLAGE DE CARQUEIRANNE.



Phot. de M. Giletta.

HYÈRES : AVENUE VICTORIA.

les chevaliers de Rhodes, ces pionniers de la chrétienté, transporter ici leur quartier général et poursuivre, contre les pirates qui infestaient la Méditerranée, la lutte qu'ils menaient glorieusement depuis des siècles contre l'Islam, aux avant-postes de l'Orient. Fut-ce imprévoyance, dédain peut-être, appréhensions obscures ? Ou laissa les chevaliers s'établir à Malte et la côte de Provence continua d'être infestée par les corsaires d'Afrique.

Henri IV commença la démolition du château d'Hyères; Louis XIV l'acheva. La ville conserva, au nord, des remparts des *xv^e* et *xvi^e* siècles, flanqués d'une dizaine de tours presque intactes. La séduction qu'exerce le climat d'Hyères, l'incroyable fécondité de son terroir, l'éclat de la lumière, le pittoresque des sites qui l'enveloppent y attirent une nombreuse clientèle : des palais-hôtels, des villas, surgissent de tous côtés pour les recevoir. Deux quartiers neufs prolongent l'avenue Alphonse-Denis : vers l'est, par l'avenue des îles d'or; au nord-est, le long et sinueux boulevard d'Orient. Ne quittez pas Hyères sans aller visiter ses jardins, où s'épanouissent à l'envi, entre les haies de rosiers du Bengale, la flore et les végétaux des tropiques; le cocotier du Brésil, le goyavier des Antilles y mûrissent leurs fruits à côté de l'olive, de la figue, du raisin. L'oranger couvrait 100 hectares de ses 200 000 pieds, avant que les gelées hivernales de 1754-1755-1757 n'en eussent consommé la ruine. C'est qu'en effet, malgré la constante douceur de son climat, et pour bien abrégée qu'elle soit, la campagne d'Hyères n'échappe pas complètement aux subites incursions du mistral par la coulée du Gapeau. Le palmier a remplacé l'oranger : il s'épanouit ici avec une vigueur incroyable; le boulevard hyérois des Palmiers fait penser aux furieuses poussées de Bordighera. A côté du palmier, l'eucalyptus, aux âres senteurs qui purifient l'air des miasmes exhalés par les lagunes riveraines, monte en fusée rapide d'entre les tamaris, les grenadiers, les myrtilles et le cactus aux raquettes pointues 21340 habitants.

La campagne d'Hyères est l'Éldorado du maraîcher; les plates-bandes de légumes le disputent aux champs de fleurs et de plantes aromatiques. Les pépinières d'Hyères, son Jardin d'acclimatation sont justement célèbres : on goûtera moins les abords de la plage, encore mal assainie, et les grandes étendues éblouissantes de Vieux-Salins et de Salins-Neufs, qui produisent en année moyenne 10 000 tonnes de sel.

La rade d'Hyères, complément naturel de celle de Toulon, sert aux exercices de la flotte, pour laquelle ont été aménagées les approches de Vieux-Salins. De la presqu'île de Giens (ouest) au cap Bénat (est),

entre la côte du Var et le cercle des îles d'Hyères, s'étend une magnifique vasque liquide ayant la forme d'une ellipse dont le grand axe mesure près de 18 kilomètres. C'est un mouillage très sûr, en partie abrité du nord, contre les vents de terre, par les contreforts de la chaîne des Maures, et par les îles, au sud, contre les rafales du large : les fonds vaseux d'herbes offrent partout une excellente tenue pour une épaisseur de 10 à 30 mètres d'eau. De bons abris, en eau profonde et tranquille, s'incrustent entre les découpures de la côte orientale et les îlots riverains. Les pointes de la Galère, de la Tripe et du cap Blanc brisent l'extrême saillie méridionale des Maures, avec le cap Bénat, dont le haut sémaphore annonce l'entrée du grand bassin d'Hyères.

Au sud, la clôture de la rade est faite par les fragments symétriques des îles d'Hyères. Ici s'échelonnent, reliées par l'intermédiaire du Grand-Ribaud à la presqu'île de Giens, les grandes îles de Porquerolles, la principale; Port-Cros, la plus haute, et son satellite, l'île de Boguereu; enfin, l'île du Levant, la plus allongée.

Ce sont les *Stechades* des anciens. Du moins, Pline, qui commandait la flotte de Misène et connaît son métier, les désigne ainsi. Il y en a trois, dit-il : la première ou *Proté* (πρωτη) [Porquerolles], la seconde ou *Mésé* (μεση), c'est-à-dire au milieu [Port-Cros]; enfin, la troisième, qui est celle du Levant, *Hyppari*, ou inférieure (275), sous Maires, d'autre part, les îles de Marseille *Avicatan*, *Phanore*, *Phala*, *Poméniques*, *Balanouera*. Il est aussi désignées par les géographes et les historiens anciens sous le nom de *Stechades*. Sans doute faut-il entendre par là les petites *Stechades*, tandis qu'aux îles d'Hyères appartient essentiellement ce nom. *Stechades*, en effet, veut dire rangées. Ainsi, les Grecs désignaient d'après leur apparence; les Cyclades, parce qu'elles étaient disposées en cercle (κυκλεις; les Sporades,



Phot. de M. Giletta.

MANŒUVRE DE DÉBARQUEMENT.



PRESQU'ÎLE DE GIENS ET SALINS D'HYÈRES.

Cl. C. B.

essaimées comme une poussière (*grées*, sémence). De même nous disons : la *Micronésie* petites îles ; la *Polynésie* (nombreuses îles). Ces émergences rocheuses, qui rangent de près les dentelures de la côte provençale, comptaient toutes, aux yeux des anciens, pour des *Sirachotes* ; mais plusieurs groupes et, en premier lieu, celui des *îles d'Hyères*, retenaient ce nom.

Les îles d'Hyères forment une chaîne de 31 kilomètres ; mais elle n'est pas infranchissable. Des passes ouvrent entre les îles et les écueils l'arc de la rade intérieure : *petite Passe*, ou passe de l'ouest, entre l'île du Grand-Ribaud et le petit Langoustier, avant-garde de Porquerolles (en arrière des écueils balisés de la Jeune-Garde) ; *grande Passe*, ou passe du sud, entre Porquerolles et les îles jumelles de Bagueau et Port-Cros (près de 9 kilomètres de large) ; *passé de Bagueau*, entre cette île et Port-Cros, qui débouche sur une excellente rade abritée ; *passé des Grottes*, entre Port-Cros et l'île du Levant ; enfin grande *passé de l'Est*, qui étale une magnifique avenue d'eau, véritable bras de mer, entre Port-Cros et le cap Bénat.

Les navires trouvent, en cas d'alerte, un refuge à l'extrémité de la presqu'île de Giens, dans la rade du *Prodent*, entre le promontoire de la Tour-Fondue et le cap de l'Estérel, et, sur le revers, dans l'hémicycle intérieur que protège la pointe de la *Badine*. La rade de *Port-Cros* constitue encore un excellent abri, le meilleur peut-être qui soit, de Toulon à Saint-Tropez, car l'île s'incline au nord et tourne ses escarpements du côté du large. Il en est de même pour ses voisines insulaires. *Porquerolles* culmine à 116 mètres d'altitude ; longueur : 7 kilomètres 1/2 sur plus de 2 kilomètres de largeur. *Bagueau* ne monte qu'à 51 mètres ; elle a moins de 2 kilomètres du nord au sud. *Port-Cros*, très massive, longue de 4 kilomètres 1/2, large de 2 kilomètres, érige sa dorsale méridionale à 207 mètres au-dessus du flot ; elle projette au sud en brise-lames l'îlot de la *Gabinère*. L'île du *Levant* (altitude 129 mètres), longue de 8 kilomètres, large de 1200 mètres, en moyenne, détache aussi vers l'est un écueil d'avant-garde, l'*Esquillade*, et se hérissé de pointes : Maupertuis, le Titan, l'Arête, au sud ; au nord, cap de *Calerousse*, pointe et escale d'*Avis* (ancien pénitencier).

Pour une superficie totale de 2600 hectares, dont 1254 à *Porquerolles*, l'archipel n'a pas un millier d'habitants. Comment ces îles à peu près désertes ont-elles mérité d'être appelées « les îles d'or » ? L'appellation est récente, de la Renaissance tout au plus. Peut-être les champs d'orangers qui peuplaient la côte d'Hyères évoquaient-ils à l'imagination des poètes les fameux jardins d'Armide aux fruits d'or des îles Fortunées ? Ces îles sont boisées de pins et de chênes. À *Porquerolles*, la plus visitée, les porcs sauvages ou sangliers sont remplacés par des lapins. Il faut suivre le rebord intérieur de l'île avec les sentiers qui longent le rivage, par Alicastre, jusqu'au belvédère du cap des Mèdes, pénétrer sous le couvert des pins d'Alep, au milieu des lauriers et des cistes sauvages, agreste maquis qu'embaucent la lavande et l'arbousier, et qu'égayent les bouquets de bruyères roses et les ajoncs piqués de gouttes d'or. Dans cette solitude, des moines de Lérins vécurent plusieurs siècles.

Port-Cros, propriété particulière, cultive les primeurs : artichauts, pommes de terre, salades, grâce à des sources nombreuses et abondantes qui ne tarissent pas.

L'île du *Levant*, propriété de l'État, n'a d'autres habitants que les gardiens du phare et du sémaphore ; elle est riche en minéraux : grenats, tourmalines, etc.



PORQUEROLLES : POINTE DES MÉDES.

Cl. C. B.

LES MAURES ET L'ESTÈREL

LES MAURES

La chaîne et la côte des **Maures** s'étendent de la plaine d'*Hyères*, création du Gapeau, à celle de *Freyras*, formée par les alluvions de l'Argens. Au sud, la mer; au nord, la vallée de l'Argens et de l'Aille, son affluent, complétée par le cours opposé du Réal-Martin, tributaire du

Ce sont comme autant de gradins montant vers la ligne de faite qui constitue la dorsale des *Maures*, au-dessus de l'Argens, au front des terrasses de soulèvement des grandes Alpes, les pré-Alpes calcaires.

Au premier plan, les *Iles d'Hyères* constituent le premier degré du relief, en partie seulement émergé. Le second degré s'engourdit au littoral, entre le cap Bénat et le cap de Saint-Tropez, sur une longueur de 49 kilomètres, avec les hauteurs du *Don de Bornes* (52 mètres), des *Pradels* (521 mètres), de *Peaur* (399 mètres) et de *Poullas*



PÊCHEURS SUR LA GRÈVE.

Phot. de M. Galletta.



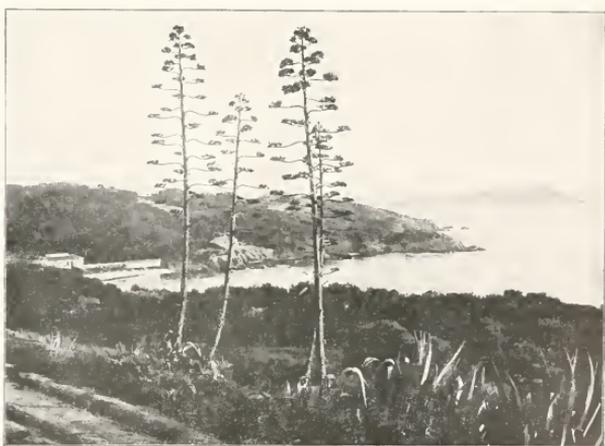
Phot. de M. Galletta.

UN EUCALYPTUS.

Gapeau, lui forment une circonvallation continue, nouée au pied de Notre-Dame-des-Anges, sommet culminant du massif (779 mètres). C'est un domaine absolument distinct par la nature des roches primitives qui le composent et par son relief qui émerge des terrasses calcaires moulées au flanc des grandes Alpes de Provence. L'îlot primitif du Var, comme les géologues appellent le massif des *Maures*, comprend à l'est une grande masse de roches *crystallines* : gneiss injectés de filons granulitiques, micaeschistes entremêlés de couches comprenant des grenats, de la staurolite... Sur cette assise repose, à l'ouest, une traînée de phyllades sédimentaires, dont la soudure se profile de la Sauvette au cap Bénat et partage, au sud, Port-Cros en deux parties inégales, de sorte que les deux tiers de cette île, avec celle du Levant tout entière, se rattachent à la formation cristalline et le reste de l'archipel aux phyllades. Il y a donc analogie complète de formation entre les Iles d'Hyères et le massif des *Maures*. Si l'on admet, avec M. G. Fabre, qu'à l'aurore de l'âge tertiaire, alors que surgissait la chaîne des Pyrénées, une puissante masse de roches cristallines, en partie effondrée, existait entre la Provence et la Sardaigne, la Corse et les Maures avec leurs satellites insulaires en seraient les débris visibles.

Le granite entre pour une part considérable dans le squelette des *Maures*; l'espace qu'il occupe à l'est, des abords de Grimaud à la vallée de l'Argens, forme une zone de 20 kilomètres sur 3; çà et là se manifestent des îlots porphyriques, des basaltes localisés aux environs de Saint-Tropez et de Cogolin, des serpentines près de Cavalaire, dans la vallée de la Verne et la région de la Garde-Freinet; enfin, un affleurement de terrain bouillier traverse la crête, du Plan de la Tour à la vallée du Collobrier. De nombreux filons métallifères s'infiltrèrent à travers les schistes du massif: fer oxydé avec grenats au col de Collobrières, galène et blende (minéral de plomb et de zinc) en plusieurs gîtes exploités. Si le massif des *Maures* n'avait été troublé et comme tordu, à l'époque éocène, par les grands mouvements orogéniques qui comprimèrent l'ossature de la région provençale, le relief engendré par ses assises primitives régulièrement disposées offrirait un développement peu compliqué. Mais, dans l'effort de la compression venue du sud, quatre longues rides saillantes, séparées par trois dépressions, se sont superposées, et, comme une vague pousse l'autre, chevauchent d'ouest en est le massif tout entier.

(325 mètres). A la ride soulevée entre le rivage et la crête faillée appartient: le *Castellas* (342 mètres) au sud-est de Pierrefeu, l'*Obhède* (469 mètres), le *Boucaut* (640 mètres), la *Verne* (629 mètres), la *Pertuade* (410 mètres). Enfin la dorsale de faite se révèle par la montagne de *Notre-Dame-des-Anges* (779 mètres), le *pic de la Saouette* d'altitude égale, la *Valpayette* (667 mètres) et les *Roches-Blanches* (638 mètres); à l'ouest et au sud du *Frainet* (548 mètres) qui donne la *Garde-Freinet*, la *Colle-Dure* à l'est 538 mètres), le *Pop-Gros* (528 mètres) au seuil du col de Grateloup, le *Saint-Martin* (521 mètres); enfin les crêtes de *Roque-brane* (371 mètres), qui plongent en gradins sur le cours inférieur



C. C. B.

LES ILES D'OR, VUES DE GIENS.



PINS PARASOLS.

Phot. de M. Giletta.

de l'Argens. Ainsi le relief monte du sud au nord et s'abaisse de l'ouest à l'est. Les rides montagneuses qui, vues des hautes terrasses subalpines, semblent des moutonnements sans importance, ne sont que les humbles restes, les racines usées de montagnes qui, à l'époque de leur surgissement, devaient atteindre 2000 mètres et peut-être davantage. Les *Maures*, comme la péninsule d'Armorique et comme l'Ardenne, n'ont conservé que les substractions d'anciens édifices ébranlés par l'évolution de l'écorce terrestre, décoms et, finalement, arasés par les agents atmosphériques.

Mais, pour être devenues plus humaines, ces montagnes n'en ont pas moins conservé une beauté particulière qu'elles doivent à leur nature et au ciel qui les chauffe et les éclaire. La forêt, dans les *Maures*, règne en souveraine : elle couvre les sommets dont elle emprunte les contours gracieux, ne laissant à la culture que les plaines, les vallées et les coteaux proches des villages. Partout ailleurs,

au-dessus des roches grises ou roses, pailletées de mica, qui étincellent au soleil et dont les miettes dispersées sur les sentiers de la montagne semblent de la poudre d'or ou d'argent semée sous les pieds, un sombre manteau de verdure moutonne sur l'horizon, du vert sombre des pins, qui couvrent en bataillon serré les deux tiers du sol, au vert plus lumineux du chêne-liège, à l'émeraude du châtaigner. Celui-ci recherche les pentes humides du versant nord, les vallées fraîches des clairières de l'intérieur. Le chêne-liège, plus frieux, se plaît davantage aux versants qui chauffent le soleil du Midi : c'est la richesse des *Maures* ; il occupe le quart de la superficie forestière, environ 20000 hectares, et son domaine gagne tous les jours, car cet arbre précieux, si l'on sait attendre son développement, donne d'appréciables revenus. Vers dix ans,

lorsque le chêne-liège atteint 0^m,40 de circonférence, à un mètre de terre, on soulève sa première écorce par sections réduites, afin qu'il n'ait point trop à souffrir de la privation de son épiderme ; cette opération s'appelle le *démascage*. Après un laps de temps, variable suivant la nature du terrain, en moyenne au bout de dix ans, l'écorce nouvellement enlevée et livrée à l'industrie. On en fait des bouchons : Collobrières et la Garde-Freinet s'y emploient très activement, mais de nombreux villages exercent la même industrie, soit avec les produits indigènes, soit pour les lièges importés de Corse et d'Algérie. L'exportation atteint une valeur de plusieurs millions. Les résidus eux-mêmes, réduits en poudre et soumis à une forte pression, servent à fabriquer des tapis de pied, ou encore, agglutinés avec un mélange de sable, forment des briques utilisées par la marine.

Les forêts de pins, exploitées d'autre part, fournissent un important appoint aux boisements des galeries de mines, alimentent des scieries, menuiseries, etc. Le pin d'Alep décèle la région des phylades, qu'il aime ; le pin maritime, celle des schistes cristallins ; le sol et l'arbre sont solidaires :

on les reconnaît l'un par l'autre. Quant aux *pins parasols*, ils arborent leur panache, de préférence, le long du littoral. Cette accumulation de résineux dans la haute région des *Maures* offre aux incendies une amorce toujours prête, sous un ciel de feu ; des centaines d'hectares sont parfois dévorés en quelques heures, malgré la surveillance incessante des brigades mobiles de forestiers toujours au guet, jour et nuit. L'Etat possède deux forêts dans la région des *Maures* : celle de *Notre-Dame-des-Anges* (244 hectares) et celle du *Dou-de-Bouras* (1946 hectares) aux agrestes sous-bois. Quelle exubérance, avec le printemps ! L'arbuscule, la bruyère blanche, un grand ciste aux effluves pénétrants, le cyprès épineux, se mêlent en d'inextricables maquis ; dans les clairières, l'orchidée et l'asphodèle piquent leurs vives couleurs ; la *Larunda storchos*, que viennent butiner les abeilles, exhale son étrange parfum ; sous les hautes ramures, à la lisière des massifs, de grandes fougères épanouissent

leur palmes vertes aux tons clairs ; enfin, le long de chemins pailletés de mica, ou suspendus aux aspérités, l'agave le figuier de Barbarie se multiplient comme à plaisir. A cette végétation toute spontanée, ajoutez l'orange, le grenadier, le citronnier, les mimosa qui arborent leurs plumets odorants, les lauriers-roses géants, l'eucalyptus, le palmier qui mûrit ses fruits dans les coins abrités ; cette région des *Maures*, au creux des vallons défendus contre l'âpre bise du nord, aux bords des criques de sable d'or que le soleil réchauffe et la brise rafraîchit, dut paraître à ses hôtes africains le paradis de la patrie retrouvée : même ciel, mêmes eaux, même terre prodigue. On l'appelle justement « une Provence dans une autre ». Ce qui, en effet, caractérise la *Provence* : ces collines calcaires, arides et chauves aux tons crus, à l'éclat aveuglant



AGAVES.

Phot. de M. Giletta.

qui s'élevaient en gradins comme d'immenses escaliers, avec leurs olivettes et leurs vignobles, de Valence à Toulon et de Cannes à Menton, cessent à l'approche des *Mauves*. Ici rien de semblable, plus de murs en pierres sèches; rien ne gêne l'harmonie du paysage; rien ne heurte le regard, de la base au sommet des montagnes, car, si les reliefs sont puissants, les angles s'arrondissent, et, bien que le coloris général soit très chaud, l'exubérante végétation forestière atténue le trop vif éclat de la lumière provençale: tout est agreste, primitif, et la nature seule est l'auteur de cet ouvrage admirable.

Front de mer. — Le massif des *Mauves* oppose un front convexe à la sape du flot. Aussi, comme il arrive pour sa sœur armoricaine, la côte est-elle ourlée de dentelures sans nombre, de promontoires aigus, entre lesquels s'évasent de grands bassins, des anses modestes, des criques dormantes, frangées de parois abruptes ou de coupures de sable fin. Trois baies principales échancrent les remparts des *Mauves*: *Bornes*, *Cavaire*, *Saint-Tropez*, les deux premières face au large, l'autre en retrait, seuil ouvert au cœur même du massif. C'étaient trois stations maritimes de la flotte romaine: *Alonis* (*Bornes*), *Heraclea Cacocharia* (*Cavaire*) et le *sianus Sumbacritanus* (golfe de *Saint-Tropez*). Des fragments de poteries, des constructions informes, voilà ce que l'on trouve à la place de l'antique *Alonis*, envasée par les alluvions de deux modestes ruisseaux.

Le *Lezardou*, sa jolie plage, ouvrent le littoral sur l'étendue de la mer, compe de turquoises sortie dans l'éméraude des bois qui couvrent la péninsule du cap Bénat et l'horizon de *Bornes*, à la fois nouvelle ville percée de larges rues et vieille cité aux ruelles montantes, tortueuses, barrées de poternes contre les pirates, qui s'est éloignée de la mer, presque au seuil de la forêt. De là monte,

à travers bois, par le détour de la Môle, le chemin de la *Chartreuse de la Verne*, silencieuse et poétique retraite où, du xii^e siècle à la Révolution, vécut le religieux de saint Bruno. Les bâtiments que le vandalisme des hommes n'a pas ruinés servent à une exploitation agricole; le reste se défend mal des enveloppements du lierre, des lianes fleuries, des plantes aromatiques, vrai maquis avant-coureur de la forêt où chênes verts, chênes-lièges, châtaigniers, vétérans contemporains de l'abbaye, les uns robustes encore, se montrant prodigieux, les autres pliant sous le faix des ans, décapités, croulants, ajoutent à la mélancolie de la Chartreuse délabrée.



Photo de M. Giletta.

SOUS-BOIS D'OLIVIERS.

Cavaire est la retraite rêvée, dans un site idéal; la coupe de son petit golfe s'arrondit dans un hémicycle de hautes collines. De superbes pins parasols ombragent la plage de sable fin où vient mourir doucement une mer que le vent du sud peut seul agiter. Jamais le terrible mistral n'a secoué les fruits d'or qui surchargent les orangers. Aussi le palmier, l'aloès, le laurier-rose, le figuier croissent-ils avec une étonnante vigueur; les bois touffus qui emplissent les vallons poussent librement dans un magnifique désordre de forêt vierge. » G. BARROU.

Cavaire fut, à l'égal de *Bornes*, une station fréquentée dès la plus haute antiquité; dans cette baie ouverte en courbe gracieuse



Photo de M. Giletta.

ALLÉE DE PALMIERS.



Photo de M. Giletta.

AVENUE D'EUCALYPTUS.

du cap Lardou à la pointe de Cavalaire, les galères romaines trouvaient un refuge. Il ne reste rien de l'établissement antique, hormis des fragments variés de poteries, de tuyaux de plomb et l'amorce d'une jetée dont l'arc formait le port.

Le golfe de Saint-Tropez, golfe de Sambracie, vaste nappe de 4 kilomètres, enfoncé de 8 kilomètres à peu près dans les terres, offrait aux navires un mouillage excellent, s'il n'était ouvert à la houle du large et au soufflet du mistral. Plusieurs fois dévastée par les Sarrasins, rebâtie après leur expulsion définitive, marfondu encore dans la lutte du duc d'Anjou contre les Duras, repeuplée par une colonie génoise 1470 venue à l'instigation du bon roi René, la ville fit tête héroïquement contre des galères espagnoles qui manœuvraient pour s'en emparer (15 juin 1637). Chaque année, des fêtes bruyantes commémorent cet exploit, et le patron de la ville, *saint Tropez*, est associé à cette manifestation populaire. S'il aime le bruit, ses fidèles ne l'en privent guère. Ce ne sont, à la grande procession organisée en son honneur, que foux de salve, décharges de trom-

culminant de la péninsule qui bastionne les approches de Saint-Tropez, l'un des villages les plus caractéristiques de la région des *Moures*. Au pied même des montagnes où les Sarrasins avaient établi leur repaire, un étrange village rappelle leur ruine : c'est une avalanche de toits accrochés au monticule isolé que couronnent les pans de mur et le donjon démantelé du château de *Grinaud*. *Gibo-*



Phot. de M. Galletta.

FIN DE BERTHAUD.



PORT ET VILLE DE SAINT-TROPEZ.

Phot. de M. Galletta.

blons, coups isolés vers le ciel ou contre terre, cependant que des fanfares variées déchirent de leurs cuivres le bruit assourdissant de la fusillade et déploient leurs bannières sur l'ondoiement des panaches et des costumes du « capitaine de ville » et de son brillant état-major 3704 habitants.

Il y a deux villes dans *Saint-Tropez*: la neuve, qui gagne vers l'ouest, autour de la darse, avec de belles percées et un quai-promenade; l'autre, aux rues montantes vers la citadelle, quartier des pêcheurs et des marins, qui recèle plus d'un coin pittoresque aimé des curieux et des artistes. La darse, profonde de 4 à 5 mètres, ne reçoit guère que des caboteurs; une jetée de 300 mètres, éclairée d'un phare, garde le port contre le large; il y a ici un poste de torpilleurs et une école d'hydrographie. La promenade ombreuse des *Lices* conduit, sous le couvert des platanes, à la route de *Cogolin*, aimable et industrielle cité bâtie au confluent de la Môle et de la Gisele, dans un bassin fertile. Vers la mer, *Gassin* se dresse comme une vigie contre les corsaires, du haut d'un tertre de 200 mètres; ses ruelles, son rempart circulaire évoquent un temps d'alarmes et de sanglantes surprises. C'est, avec *Ramatuelle*, adossé au point

du Grinaud, le vaillant Génois qui mit son épée au service de Guillaume I^{er} de Provence, contre les micrécrites, reçut ce fief pour prix de sa bravoure, et le golfe de *Saint-Tropez*, désigné par les anciens sous le nom de baie de *Sambracie*, prit le nom de l'un de ses libérateurs: ce fut le golfe de *Grinaud*.

Les Sarrasins venaient d'Afrique: la côte provençale offrait à leurs légers esquifs des retraites sûres d'où ils pouvaient guetter une proie et fondre à l'improviste sur les villages ou les passants. La Méditerranée était leur tribunaire: de Gibraltar à la côte d'Asie, les corsaires l'écu-

maient impunément, comme leurs lointains ancêtres, les *Saracens* (Sarrasins ou *Arabes Scélites*, race d'Ismaël, vouée au désert, exploitaient les grands chemins de l'Orient, rançonnaient les caravanes de l'Inde qui, remontant la région du Tigre et de l'Euphrate, se dirigeaient, à partir de Babylone, les unes à travers la Palestine et la Phénicie, les autres au sud-ouest, par Petra, vers le Nil, Alexandrie, Thèbes et Memphis. C'était pour les exploitants de la route une source de notables profits. Aussi les *Arabes Scélites*, maîtres par la terreur de vastes territoires pratiqués par le commerce, nomades et pasteurs, guerriers d'instinct, n'ayant rien à perdre et d'autant plus après au pillage, en perpétuel déplacement grâce à leurs chameaux et à leurs chevaux agiles, avaient-ils perdu, en cette vie d'aventures et de dérèglement sans frein, les traditions que leurs frères de race, les Israélites, fils d'Abraham et de Sarah, non d'Agar, la servante mère d'Ismaël, avaient religieusement conservées. Profondément corrompus, les *Arabes* s'adonnaient aux extravagantes pratiques du fétichisme et du sabéisme (culte du feu), leurs idoles étant aussi nombreuses que variées. Dans cette décadence, prolonge certain d'une prochaine dissolution, un homme au génie hardi, puisant par la séduction de sa parole et les promesses, compléments des masses populaires, osa se mettre en travers des préjugés et des abus qui allaient perdre sa race, proclamant un seul Dieu, un ciel pour tous, la fortune et les joies de la vie pour les plus déshérités.



Phot. de M. Givetta.

CHATEAU DE GRINAUD.

Ils étaient légion : en peu de temps Mahomet vit une armée autour de lui. C'était désormais le prophète intangible. On connaît sa fortune extraordinaire, après la fuite à Medine. Il n'osait se déclarer ni pour les Juifs ni pour les Chrétiens, bien que sa doctrine ne fût qu'un mélange emprunté, par morceaux, à l'Ancien et au Nouveau Testament; Jérusalem, dans sa pensée, pouvait être la capitale de la nouvelle religion. N'ayant pas heurté l'obstacle, il n'avait pas de haine contre lui. Ses disciples interprétèrent autrement sa doctrine. Ils se répandirent en déluge sur l'Orient; bientôt l'Asie fut à eux; leurs khalifes résidaient à *Damas* et de là rayonnaient sur l'Euphrate et sur le Nil. L'Afrique conquise, quand le dernier des *Oumayyades* s'enfuit pour échapper au massacre de sa famille, la voie était ouverte; il passe du Maroc en Espagne, et fonde le *khalifat de Cordoue*.

Voilà l'Europe sous la main du Croissant. La péninsule asservie, les conquérants franchissent les Pyrénées, pillent et massacrent le Midi; tout tremble à leur approche; le cœur même de la Gaule chrétienne va cesser de battre. Alors *Charles Martel* arrêta l'invasion (732), dispersa les escadrons d'Abd-er-Rahman, et, poursuivant les fuyards l'épée dans les reins, leur reprend Narbonne et les autres villes de la côte languedocienne qu'ils avaient razzies et assujetties jusqu'au Rhône. L'Europe respire; mais l'Islam ne se tenait point pour battu; il voulait la Méditerranée en fiel. Désespérant de gagner le sud de la Gaule par la traverse des Pyrénées, les *Sarrazins* revinrent par la route de mer, en prenant leur élan de la côte d'Afrique. Les escadilles de corsaires sillonnaient la vaste étendue bleue, confisquant les navires, fondaient à l'improvise sur les villages du littoral,

les incendiaient, traînant en esclavage tout ce qui n'avait pas été passé au fil du glaive. Ces incursions sauvages rendaient la côte intenable; partout des vigies surveillaient l'horizon pour donner le signal d'alarme. Alors les pirates s'établirent à demeure près de l'objet de leur convoitise. L'un de ces brigands, poussé par la houle dans le golfe de *Saint-Tropez*, considéra ce pays montagneux, couvert d'épaisses forêts, d'où l'on pouvait fondre sur tous les points du territoire, sans craindre la tempête ni les coups.

Les *Sarrazins* élevèrent au *Fortinet* (la Garde-Freinet, cour du Massif, leur citadelle; on lui attribuait la robustesse du lièvre *francolin*), dont les grandes futaies couvraient le voisinage. Isolée de tous côtés par des gorges profondes, de sombres taillis, des maquis épineux, la retraite des bandits était jugée inaccessible. Bientôt d'autres forêts isolées, des tours de guet se dressèrent sur les faltes qui commandent le pays. Du haut de ces *francinets*, les pirates veillaient, signalaient à la principale forteresse les occasions favorables de pillages fructueux. L'investissement de la malheureuse Provence paraissait accompli sans retour; villes, villages, monastères, et passants, chacun fut razzé à son tour. Cela dura depuis un siècle. Tant de maux, et surtout le danger toujours présent de l'invasion campée sur le sol, enurent les plus indifférents, car les *Sarrazins*, maîtres de l'Afrique, de la Catalogne, de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne, des Baléares, des Balkans, semblaient près de réaliser le rêve de leurs khalifes: faire de la Méditerranée un lac musulman. Une croisade fut prêchée (962) contre eux par *saint Raymond*, abbé de Cluny, que secondait un précurseur de Pierre l'Érmite, *Bobon*, ou *Barons*, depuis honoré par l'Église comme un saint. Sous les ordres de Guillaume I^{er}, comte de Provence, il deploya,



Phot. de M. Givetta.



Mon. hist.

RUINES D'AQUEDUC ROMAIN DANS LA CAMPAGNE DE FRÉJUS.

aux côtés du Génois Grimaldi, un grand courage, lorsque l'assaut fut donné au *Fréjuset*. La lutte fut terrible, car, pour les pirates, la perte de leur citadelle était le gage d'une expulsion prochaine. Nous n'avons malheureusement sur cette action que les récits épiques un peu aventurés des chroniques. Il importe seulement que le coup frappé par *Guillaume de Provence* fut décisif : chassés de toutes leurs positions l'une après l'autre, les *Saxons* durent reprendre le chemin de l'Afrique, mais non pas tous, car, le vainqueur ne s'étant pas montré trop dur, beaucoup d'entre eux continuèrent d'habiter les villages de la côte, où leurs descendants, mêlés à la population indigène, ont persisté jusqu'à nous les traits caractéristiques de la grande famille arabe. Les *Barbaresques* ne laissèrent pas, malgré leur défaite, d'inquiéter longtemps encore les côtes provençales : mais ce n'était plus un brigandage sur place. Les *Chevaliers de Malte*, qui luttaient contre eux pendant trois siècles, enfin la glorieuse campagne d'Égypte et surtout la prise d'Alger, en ont pour toujours délivré la Méditerranée.

Au pied des ruines assez insignifiantes de l'ancienne citadelle sarrazine qui couronne une hauteur escarpée de 350 mètres, la petite ville de la *Garde-Freinet* s'emploie à l'innoffensive industrie du liège, fabrique des bouillons, recolle les chapeaux. Assis dans une plaine fertile au confluent de l'Argens et de la *Nartuby*, le *Mar*, un marché de cocons fort renommé où les *Syriens* viennent se pourvoir, n'a pas à redouter, comme la *Garde-Freinet*, postée à plus de 500 mètres d'altitude, sur l'une des crêtes du massif, les coups de vent subits qui balayent les hauteurs et gèlent leurs hivers. Il est rare qu'en janvier le sommet de *Notre-Dame-des-Anges*, point culminant des *Maures*, ne reçoive pas un tapis de neige : en haut l'on gèle, en bas l'on goûte une douce tiédeur, le long des plages échauffées du soleil.

Cours d'eau. — Le Massif des *Maures* se détache en relief comme une forteresse naturelle, séparée du grand amphithéâtre des Alpes par la douve de l'Argens : aucune réciprocity d'une rive à l'autre; ici les roches primitives, là les terrassements calcaires moulés en contreforts des cimes neigeuses. L'Argens tient de l'une et de l'autre région, d'où il tire ses affluents, une abondance d'eau et une variété d'aspects qui lui donnent un grand charme. Il puise au versant oriental de la montagne de *Sainte-Victoire* (1011 mètres, non loin des sources de l'Arc, issu du mont *Olympe* (893 mètres). Au revers du pli où l'Argens vient au jour, le village de *Pourrières*, dans la vallée de l'Arc, rappelle l'écrasement des *Ambro-Teutons* par *Marius*. Ils suivirent la coulée opposée des deux rivières, véritable chemin de ronde qui, de *Fréjus*, enveloppe avec l'Argens le massif des *Maures* et, par la plaine d'Aix avec l'Arz, rallie, en contournant l'amphithéâtre montagneux de

Marseille, la dépression du lac de Berre et le Delta du Rhône. C'était, à l'écart de la côte escarpée et semée d'obstacles, le chemin le plus direct et le plus commode pour passer de l'intérieur de la Gaule en Italie. Par là défilèrent les légions, en suivant la voie Aurélienne.

L'Argens naît à 270 mètres d'altitude d'une four abondante, jaillie de la roche fissurée; une autre puissante fontaine, la rivière de *Meysonne*, accroît, à 1500 mètres en aval, le volume de ses eaux. Puis les torrents dévalent : à droite, le *Cavron*, venu de la *Sainte-Raume*; le *Carany* et l'*Issolle* réunis, qui confluent à *Carcès*, en face de la *Cassole*, entre l'*Eau-Salée* de *Barjols* et la *Bresque* de *Salernes*. Au-dessus de *Vidauban*, la vallée se contracte dans la gorge de *Saint-Michel*; après un bond furieux, l'eau s'engouffre sous deux ponts naturels, arcades subsistantes d'une ancienne voûte effondrée par le milieu, sur une longueur de 50 mètres. C'est là ce qu'on appelle la *perte de l'Argens*.

Un chemin taillé dans le roc descend en aval jusqu'à un torrent et conduit à deux grottes, dans l'une desquelles, la plus petite, jaillit une source; l'autre, agrandie de main d'homme, forme la chapelle de *Saint-Michel-sous-Terre*. Plus loin, la gracieuse rivière se dilate dans une ample et fertile vallée. Au-dessous de *Vidauban*, l'Argens capte l'*Aille*, son principal affluent des *Maures*, dans un sinueux défilé, puis, dans la plaine du *Muy*, la *Nartuby* de *Draguignan*, l'*Endre*, passe au pied des rochers de *Roquebrune*, laisse *Fréjus* à gauche, après avoir capté le *Regnan* de l'*Estérel*, enfin gagne la mer à l'ouest de *Saint-Raphaël*, après un cours de 116 kilomètres (12).

Ses alluvions ont comblé l'ancien port de *Fréjus*; bien qu'il reçoive de la crue des sources abondantes, l'Argens ne porte pas de bateaux; on y flotte seulement, au-dessous du confluent de la *Bresque*, des bois de pin à destination des ports du *Midi*, *Toulouse* et *Marseille*. Les sites pittoresques, les roches colorées qu'arrosent ses eaux claires, prennent, sous la chaude lumière de *Provence*, une beauté singulière. La voie Aurélienne, qui empruntait cette dépression, y vit, après le meurtre de *César*, les légions de *Lépide*, cantonnées au voisinage de *Vidauban*, fraterniser avec celles d'*Antoine*, arrivé à *Fréjus*; l'entente des deux chefs fut le prélude du triumvirat d'où l'Empire romain devait naître, sur les ruines de la République.

Fréjus, arsenal de la marine romaine à la porte des *Gauls*, fut une création de *César*. Marseille, jusqu'alors fidèle à l'alliance de



PORTE DORÉE (D'ORÉE) ET ARC D'AQUEDUC, A FRÉJUS.



CL. ND.



CL. C. L.

VIDAUBAN : PERTE DE L'ARGENS.

Rome et la meilleure ouvrière de sa fortune au delà des Alpes, s'étant fourvoyée dans la querelle du proconsul et de Pompee, en prenant parti pour ce dernier, César ne lui pardonna pas. Il fallut à la conquête une base plus rapprochée de l'Italie pour le ravitaillement de ses troupes. Bien ne se prêtait mieux à la réalisation de ce dessin que la situation de *Fréjus*, au point précis où la voie Aurélienne, ce grand chemin d'Italie en Gaule, quittait le littoral pour pénétrer dans l'intérieur, contourner, par la vallée de l'*Argens*, le massif des *Maures* et atteindre, en suivant la dépression de l'*Ère*, les grandes villes du Rhône, Arles, Orange, Nîmes, Les Oxybiens, péninsule figure qui occupait la côte, virent venir une avant-garde de vétérans de la 10^e légion, qui s'assura de la position ; la nouvelle colonie prit le nom du fondateur et celui des premiers arrivants. *Forum Julii*, *Decumanorum*; de *Forum Julii*, l'usage a fait *Fréjuls*, puis *Fréjus*. On bâtit sur le versant méridional d'une éminence effleurée par la *Reyran*, torrent de l'Estérel, qui mêle ses alluvions de crues aux eaux blanches de l'*Argens* ; une lagune s'étendait au front des terrains de transport amassés par les deux rivières.

Le port de César paraît n'avoir été qu'une anse naturelle ouverte dans la sinuosité du rivage, à l'est de la ville ; son fondateur mourut avant d'avoir pu l'aménager et la défendre contre les limons envahisseurs de l'*Argens*, poussés de l'ouest à la rive de l'étang. L'œuvre fut accomplie par *Agrippa*, ministre et favori d'Auguste. Rome gardait ses rivages de la mer Adriatique et de la mer Tyrrhénienne par deux bouches permanentes dont le centre de ravitaillement était, pour l'une, Ravenna, pour l'autre, Misène. *Fréjus* devint le point d'appui d'un arsenal d'une troisième flotte chargée de surveiller les côtes de la Provence et de la Narbonnaise, de convoier les troupes, les vivres et les approvisionnements de guerre. Le nouvel Arsenal, dédié à Auguste, prit le nom de *Navale Augusti*, *Colonia Octavianorum*, parce que la 8^e légion (*Octava*) était venue renforcer la première colonie.

Le soldat romain ne devait jamais rester oisif ; c'était une règle capitale de la discipline des légions. Aussi Rome dut-elle à cet utile concours, plus encore qu'à celui des mercenaires ou des vaincus, la meilleure part des grands édifices qui elle devait pour assurer ses conquêtes et donner à ses fils éloignés l'illusion de la mère patrie. Temples, théâtre, amphithéâtre,



Plan de M. G. G. G.

FRÉJUS : PORTE ANTIQUE.

la citadelle (aujourd'hui butte Saint-Antoine), j'autre à l'est (aujourd'hui désigné sous le nom de *plate-forme*), protégeaient immédiatement le port. Agrippa dut creuser celui-ci par d'énergiques dragages pratiqués dans la lagune, le défendre par une jetée entre les envahissements de l'*Argens*. Par bonheur, les navires de ce temps, bien que ceux de transport fussent parfois lourdement chargés, ne montraient pas trop d'exigences. Auguste put envoyer dans le port de *Fréjus* les galères d'Antoine, trophée de sa victoire d'Actium.

Cependant l'*Argens* continuait son œuvre ; au bout de deux siècles il tourna la jetée d'Agrippa. On essaya, par une dérivation de ses eaux, de provoquer une chasse épaulée de baliver ses propres alluvions, en les empêchant de se déposer dans le bassin tranquille du port ; l'inefficacité du remède contraignit d'entretenir un chenal artificiel à travers la lagune et d'allonger la passe en même temps que la digue, à mesure que l'*Argens* menaçait de déborder l'obstacle. Les invasions, on le pense, les Sarrasins en particulier, qui incendièrent la ville et firent de l'amphithéâtre leur citadelle, ne favorisèrent pas la continuité des travaux pour l'entretien du chenal. Pourtant, même après que Charles-Quint eut laissé piler les églises et les monastères de *Fréjus* par ses mercenaires allemands, le port de *Fréjus*, au temps de Henri II, avait assez d'importance encore pour que ce roi y ait établi un siège d'amirauté (1555).

L'*Argens*, malgré tout, restait le maître : il a comblé les bassins, créé entre la ville et la mer une plaine de 2 kilomètres où luit le fleuve d'eau d'un petit canal entre des champs cultivés. L'ancienne lagune, isolée, transformée en marécage, s'est enfin comblée, et les trains de Marseille à Gênes roulent sur l'étendue solidifiée qui fut le port de *Fréjus*, arsenal d'Auguste.

Il reste des anciennes constructions romaines des masses imposantes, plutôt que belles ; rien ne rappelle ici la magnificence amphithéâtre d'Arles, les richesses de Nîmes et l'arc triomphal d'Orange. Nous n'avons plus de *Fréjus* que les squelettes de ses édifices, épais conglomerat de petits matériaux qui, ce semble, les rendait indestructibles : parements, frises, statues ont à peu près disparu, si tant est qu'il en fut, car *Fréjus* était une place de guerre, un arsenal plutôt

qu'une ville de commerce ou de plaisir.

Au pied de la butte Saint-Antoine (l'une des deux acrosoles, flanquée de trois tours, s'enracine la jetée du port, à l'extrémité de laquelle un soufflement circulaire porte une pyramide hexagonale, sorte d'*omer* haut de 10^m,50 ou de balise propre à diriger les navires dans l'avant-port, mais non le phare lui-même, bien qu'on ait qualifié de Lanterne ce singulier édifice. Le phare, d'une bien autre importance, jaillissait à l'origine de la jetée, du côté de la citadelle. Comme



C. C. B.

PORTE DE LA CATHÉDRALE.



Phot. de M. Galetta.

ESTÉREL : L'AUBERGE DES ADRETS.

celles d'Ostie ou d'Alexandrie, le modèle par excellence de ces édifices, la tour avait plusieurs étages en retrait les uns sur les autres et, dans chacun d'eux, des salles pour les employés et les matières nécessaires à l'entretien du fanal. Les vestiges qui subsistent autoriseraient cette reconstitution; mais la tour, qui tenait encore, il y a un demi-siècle, jusqu'à 25 mètres de haut, s'est écroulée. La porte Dorée (d'Orée, de sortie), qui donnait sur les quais, était particulièrement ornée. Ses assises de grès rouge et de porphyre semblent n'avoir été que l'ouverture d'un grand portique orné d'arcades qui précédait un grand édifice peuplé de statues: des marbres, des chapiteaux, des fragments divers ont été retrouvés en ce lieu. Mais la porte a été tant de fois réparée, presque rebâtie, que seul l'arc d'en haut subsiste dans sa première courbe. La porte des Ganles, dans la demi-lune de ses deux tours, touche l'ancien rempart, qui a conservé son chemin de ronde. Il ne reste de la porte de Rome qu'un jambage. On croit retrouver dans les salles voûtées, sur sol incliné, les magasins d'approvisionnement ouverts aux navires, dans le soubassement de la seconde citadelle élevée à l'angle oriental des remparts. Au milieu des jardins et des terrains vagues, le peu qui a survécu du Forum, du Théâtre, se reconnaît à peine. Les Thermes ne valent guère mieux, englobés qu'ils sont dans une métairie. Mais on a sauvé de la ruine une partie notable de l'*Amphithéâtre*: les gradins et les arcades, les galeries voûtées tiennent encore en partie: 40 à 12000 spectateurs y pouvaient trouver place; ce qui donnerait à la *Fréjus* romaine une population de 35000 âmes. L'*Agèduc* est la partie maîtresse des ruines: il

pusait, à 30 kilomètres, les eaux fraîches de la Siagnole et, par monts et par vaux, tantôt chevauchant à l'air libre sur de hautes arcades, tantôt en souterrain, débouchait au niveau du rempart, d'où un chemin de ronde distribuait la provende aux différentes parties de la ville. Sur la ligne d'eau rompu, des groupes d'arcades s'élevaient encore: les plus belles sont à 4 kilomètres; d'autres, plus proches, ont été revêtues par le lierre et les plantes parasites d'un pittoresque manteau.

Lorsque, après l'expulsion des Sarrasins, l'évêque de *Fréjus* releva, sous l'égide du comte de Provence, les murs de sa ville épiscopale plusieurs fois incendiée et presque détruite, la défense en fut concentrée sur une aire moins vaste, et le christianisme dota la cité nouvelle de monuments nouveaux. Les ruines faites par les Barbares furent mises à contribution. Il n'est pas difficile de reconnaître dans les deux tours de la cathédrale, vrais donjons reliés aux murs de l'ancien évêché, des débris romains. Un collatéral du XI^e siècle et une nef du XII^e siècle composent la *cathédrale*. On admirera les célèbres vantaux de la porte principale et les stalles de la Renaissance, le baptistère octogonal aux absides appuyées de huit colonnes antiques, le cloître du XII^e siècle, aux arcs romans portés sur des colonnettes de marbre accablées. *Fréjus* est un musée où revivent tous les âges. Les Romains en avaient peuplé de leurs villas les environs: des restes variés ont été mis à jour jusqu'à Saint-Raphaël. Ceux qui rêvent de rendre à *Fréjus* son ancien prestige voudraient rétablir ses communications directes avec la mer par un grand canal ancré au seuil même de la ville et conduit à travers la plaine (502 habitants). Mais la flotte pour laquelle avait été créé le port de *Fréjus* et les nécessités stratégiques qui furent sa raison d'être, comment les remplacer?

L'ESTÉREL

Bien que frères d'origine et inclinés tous les deux vers la dépression centrale de la plaine de *Fréjus* qui les sépare, au débouché de l'Argens, les deux massifs des *Moures* et de l'*Estérel* se distinguent par une grande différence de formes et de couleur. Un entassement de mamelons ondulés d'aspect monotone, que le coucher du soleil enveloppe de cette délicate teinte d'améthyste qui les a fait surnommer les « Alpes bleues »: telles apparaissent les montagnes des *Moures* vues de la plage d'Ilyères. Mais, pénétrez dans leurs vallées ombreuses, de puissantes masses bizarrement découpées se révèlent aux yeux surpris: ces murailles roses ou violacées injectées de veines de quartz, et pour ainsi dire saupoudrées d'une poussière de mica, resplendissent au soleil comme une mosaïque incrustée de diamants. Dans les sentiers écartés, la marche soulève un poudroier d'or et d'argent qui fit croire que ces montagnes recélaient des mines de métaux précieux. Mais cet éclat de la pierre disparaît au loin sous le manteau vert sombre qu'une



Phot. de M. Galetta.

LA SAINTE-BAUME DE L'ESTÉREL.



CÔTE DE L'ESTÉREL · ROCHEURS DU TRAYAS

CL. C.

puissante végétation de pins, de chênes et de châtaigniers a suspendu à tous les reliefs de la montagne.

L'Estérel remplace l'ondoiement harmonique des pentes par des arêtes aiguës, des lignes heurtées, des promontoires de porphyre qui, sous l'éclatant soleil du sud, semblent flamboyer dans le ciel bleu comme de la gueule embrasée d'un four. Ce heurt des formes, cette vivacité des couleurs éclatent aux yeux avec une intensité extraordinaire du haut du mont Vinaigre (616 mètres), point culminant du système. « De ce sommet déchaqueté, l'on domine un monde de contrastes violents. Le bleu profond de la mer, où tranche vivement le porphyre d'un rouge sanglant, l'immensité neigeuse des Alpes, les forêts toujours vertes et creusées de profonds ravins, les escarpements farouches et les flèches élancées de la montagne, le croissant harmonieux du golfe de la Napoule, tout cela, baigné d'une lumière ardente, forme un tableau surprenant de vigueur qui étoune et charme à la fois. » G. BARTOLI, *Annales du Club Alpin français*, 1885, tome XII.)

L'Estérel se soulève entre la dépression de l'Argens et celle de la Siagne, la plaine de Fréjus et celle de Laval ou de la Napoule; au nord, l'Endre, affluent de gauche de l'Argens, le sépare des tassements calcaires qui forment le sousbassement des Alpes; au midi, la mer grolande contre les écueils de porphyre, la falaise découpée d'angles saillants et résistants comme une fortification inaccessible, les arêtes de flamme dénudées et sauvages, les écueils polis sur lesquels la lame d'écume, inlassable, depuis des centaines de siècles, sans avoir pu l'enlamer d'une façon appréciable. C'est essentiellement une côte fixe que celle de l'Estérel. « Le relief, les dentelures et les anfractuosités du rivage, les fjords et les cavernes rocheuses dans lesquelles la mer s'engouffre, ont à peine varié et sont aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'origine même des temps histo-

riques et même, on peut le dire, aux premiers jours de notre époque géologique contemporaine. » (LENTHÉAC.)

D'ouest en est, l'axe du massif mesure 15 kilomètres et, du nord au sud, 20 kilomètres; la superficie totale équivalant à 30 000 hectares environ. D'origine éruptive pour la plupart, les roches de l'Estérel offrent plusieurs variétés de porphyres, feuilletés et injectés de globules de quartz alternant avec des intrusions gréseuses. Des schistes rouges se montrent non loin des Adrets; on exploite à Auriasque un gîte de houille; à Bozon, des schistes bitumineux qui offrent des empreintes végétales, mais sur toutes choses, le fameux porphyre au ton bleuâtre d'où se détachent des cristaux blancs de feldspath, que les Romains tiraient des carrières de la côte, entre Agay et Saint-Raphael.

Le relief du massif s'accuse à l'est dans le rayonnement du mont Vinaigre (616 mètres, avec les sommets des *Crevières* (560 mètres), du *Marsaou* (552 mètres), du *Pelet* (534 mètres), triangle montagneux enlacé à l'est par le cours torrentiel de l'Argentier et drainé à l'ouest par un éventail de ruisseaux que réunit le *Grenouiller*, affluent de la petite rivière d'Agay, la *Cabre*, au-dessus du val Pertuis. Les eaux du massif occidental vont au *Regnan*, affluent de l'Argens, par le ravin de la Mourre, au pied de hauteurs qui n'atteignent pas 300 mètres, et directement à la mer avec la *Louze* de Vales-sur et la *Garonne* de Saint-Raphael.

L'intérieur de ce pays montagneux et sauvage, hérissé de pointes, coupé de ravins, enveloppé d'impenétrables forêts mêlés à d'épaisses forêts de chênes et de pins, doit offrir aux populations primitives et, depuis, aux pillards ou corsaires de la région, d'impugnables retraites. D'anciens postes fortifiés s'y rencontrent, entre autres celui d'Auriasque, juché à 288 mètres au-dessus de la route actuelle de Fréjus à Cannes qui contourne le massif par le nord, en remontant la vallée de la Mourre, pour se replier à l'est, au dévalé



Phot. de M. Gilleta.

BASYLIRIUM LONGIFOLIUM.



Cl. C. B.

ROCHERS DE LA NAPOULE.

de l'Argentier. Un autre oppidum dominait le haut ravin de la Cabre. Les Romains en tenaient l'issue par le poste de *Roussillon*, point de convergence de plusieurs filets torrentiels, chemins naturels de la montagne ouverts sur la vallée d'Agay. Ce poste intérieur protégeait contre les surprises d'en haut la grande voie Aurélienne. Mais celle-ci, au lieu de pénétrer le massif, comme elle le fait plus loin pour les Maures, suivait prudemment la côte, où s'échelonnaient les stations, à portée des carrières de porphyre. Le pays, en effet, n'était pas sûr : ces montagnes âpres et désertes ins-

piraient la terreur. Trop de faits justifiaient ces appréhensions, il n'y a pas si longtemps encore. Saussure, qui parcourait l'Estérel en 1787, exprime à la fois la joie que lui causait sa flore insoupçonnée et l'inquiétude dont il ne pouvait se défendre en ce pays sauvage. « Le chemin, dit-il, entièrement à découvert, est dominé par des pointes saillantes sur lesquelles les voleurs placent des sentinelles. Ils laissent avancer les voyageurs ou, embusqués dans les bois, ils fondent sur eux et les dépouillent, tandis que les sentinelles veillent à ce que la maréchaussée ne vienne pas les surprendre. Dans ce cas, un coup de sifflet ou un autre signal convenu les avertit et ils s'enfuient dans la forêt. Il est absolument impossible de les y atteindre ; non seulement c'est un taillis très épais, mais le fond de ce taillis est rempli de gros blocs de pierre ; il n'y a là ni chemins ni sentiers et, à moins de connaître l'intérieur du lieu comme les voleurs eux-mêmes, on ne peut y pénétrer qu'avec une lenteur et une difficulté extrêmes. La forêt se prolonge jusqu'à la mer, et tout cet espace inculte est le refuge des forçats évadés des galères de Toulon, pépinière de tous les brigands du pays. »

Que dirait aujourd'hui le savant génevois ? Le massif, sillonné de routes, est partout d'une pénétration facile. Ce grand chemin de ronde qui l'enveloppe avec la route nationale de Fréjus à Toulon commença d'assainir le pays : le poste de l'Estérel, créé pour cet effet, laisse maintenant aux gendarmes d'heureux loisirs, et la fameuse auberge des *Adrets*, de sombre mémoire, n'est plus qu'une jolie halte à l'ombre de gros ormes feuillus (312 mètres d'altitude).

La côte de l'Estérel est une merveille ; le **cap Roux**, son incomparable joyau. « Moins élevé que le mont Vinaigre, puisqu'il n'at-

teint qu'à 453 mètres, ce promontoire, aperçu avant tout autre par les navires cinglant du large, cet étincelant *cap Roux*, ainsi nommé du voile d'or fauve que le soleil au déclin jette sur ses épaules de porphyre, s'élance des flots, monte et, par-dessus les côtes de Provence, plane d'un vol sans rival. Aux premiers plans, de tous côtés, des aiguilles porphyroïdes jaillissent, et ces flots rougeâtres, ces écueils rasant la mer, qui, à plus de 1200 pieds sous le regard, font écumer une vague sans cesse agitée, que sont-ils eux-mêmes, sinon les sommets de montagnes plus hautes que l'Estérel, dont les racines sanglantes plongent aux profondeurs de la Méditerranée ? » (Stéphen LALIGÉARD.) Des cavernes se creusent aux flancs du cap et dans les soulèvements volcaniques du voisinage : l'une d'entre elles, la *Sainte-Bonne*, garde le souvenir de *saint Honorat*.

Du haut du cap Roux, le regard se promène, des montagnes de Nice à celles de Toulon. Rien n'arrête la vue : à l'ouest, entre le brise-lames de la *Tour du Dramont* et le promontoire d'Agay (170 mètres), que prolongent les îles des Vieilles, s'ouvre une profonde écharcure, l'une des mieux abritées de Provence, où trouveraient un



Cl. C. B.

VIEUX PONT DANS LA VALLÉE DE LA SIAGNE.



Photo de M. Giletta.

BAIE DE THÉOULE, AU VOISINAGE DE CANNES.

refuge les plus gros navires, par 25 mètres de fond. Au bord de la baie, où, comme de grands oiseaux de mer, chassés par la tempête, les tartanes vont se réfugier et attendre l'apaisement du flot, si dangereux en ces parages hérissés de pointes et d'écueils, *Agay* se repose, à l'embouchure de son ruisseau, dans une petite clairière créée par ses apports et dominée par des escarpements de 300 mètres qui la défendent des rafales : c'est la porte du ravin où le torrent du *Malinferret* roule et saute en grondant au milieu des blocs, entre des parois aux bizarres silhouettes d'où jaillissent à l'aventure des pins échevelés. De la *Boulrière*, le long de la route enguirlandée aux sinuosités du rivage, ce ne sont que villas, plages et caps pittoresques ; à la pointe d'un bastion proéminent, deux étages formidables semblables à deux monstres acroupis, Lion de terre et Lion de Mer, ouvrent la baie de *Saint-Raphael*. De plus en plus la route s'anime, devient une longue avenue plantée de palmiers, le boulevard Félix-Martin, un nom qui, avec celui d'Alphonse Karr, rappelle les enthousiastes auxquels ce joli coin de terre doit en partie sa fortune. Il n'y a pas d'hyperbole, dit-on, pour Saint-Raphael : « C'est Rome au fond du golfe de Naples, » excepté quand se déclenche le mistral. La nouvelle ville, d'ailleurs, est un damier de rues et de maisons neuves, rangées autour du port. Quand le touriste aura vu, au cours Jean-Bart, le monument commémoratif élevé au souvenir de Bonaparte, la nouvelle église byzantine de Notre-Dame-des-Victoires et, dans l'ancienne cité, bâtie à la rive de la Garonne provençale, sa vieille église du x^e siècle, flanquée d'une tour plus ancienne, il gagnera *Valescure* l'*Vallis curans*, vallée qui guérit, à laquelle son heureuse situation et ses environs pittoresques valent une colonie de convalescents, de médecins et d'hivernants.

Trois points suffiraient à faire de la côte orientale de l'*Estérel* l'une des plus belles corniches du monde : le cirque de Saint-Barthélemy au cap Roux, le sommet de la pointe de l'Esquillon, et Théoule supérieur, ou pointe de l'Aiguille. La Galère, sœur de l'Aiguille, s'effile au-dessus d'excavations creusées à sa base : la mer s'y engouffre avec fracas. On pénètre en barque dans la grotte de Gardeanne (fameux contrebandier qui s'y était réfugié). Les meilleurs points de pénétration dans l'intérieur du massif sont, de part et d'autre du cap Roux : *Agay* et le *Trayas*, admirablement situé au pied du pic d'Aurèle, sur deux petites anses azurées, ouvertes dans le porphyre. *Théoule*, en face de Cannes et des

îles de Lérins, groupe ses maisons et son vieux château à l'ombre des escarpements noués au bastion avancé des pointes de l'Aiguille et de la Galère. Quand, au sortir des tranchées, des viaducs, des tunnels ouverts à travers les parois déchirées de l'*Estérel*, la voie débouche tout d'un coup au-dessus des ruines du petit château de la Napoule, dans une baie remplie de lumière et rayonnante de fleurs, c'est pour les yeux une féerie à nulle autre pareille. « La campagne apparaît comme une immense serre en plein épanouissement. Sur les coteaux, des groupes de pins parasols ; dans la plaine, de longs alignements de cyprès ; le long des ruisseaux, de véritables bois de lauriers-roses serrés comme des oseraies ; partout des champs d'orangers et de citronniers et, de distance en distance, les plantes caractéristiques de la zone tropicale : palmiers, cactus, aloès, projetant dans le ciel leurs tiges élégantes. Ce n'est plus la Provence, c'est mieux que l'Italie : on se croirait en Orient. » LEXTRUCIC.

Une voie continue, enroulée sans interruption à la double corniche des *Mauves* et de l'*Estérel*, des palmiers d'Ilyrés à ceux de Cannes et de Nice à Menton, se développe à travers les sites les plus majestueux ; la fantasmagorie des couleurs et l'enchantement d'une végétation prodigieuse dans un bain d'air limpide, sur l'horizon bleu de la mer et du ciel : conçoit-on une route comparable au monde ?



Photo de M. Giletta.

CANNES : BATEAUX À LA RIVE.



CANNES, VUE PRISE DU MONT CHEVALIER.

Phot. de M. Gilletta.

CANNES ET NICE

CANNES ET SES ENVIRONS

Entre l'appareil littoral de Cannes et celui d'Hyères, qui encadrent sur chaque flanc le bastion primitif de l'Estérel et celui des Maures, se révèle une singulière symétrie. A l'est, la presqu'île d'Antibes; à l'ouest, celle de Giens, forment un double bassin à l'abri des écueils qui surgissent, ici avec les îles d'Hyères, là-bas avec les îles de Lérins. Deux golfes particuliers se dessinent au retrait de chaque baie, sous l'éperon d'un promontoire central: d'un côté, le golfe Juan (ou Jouan) et celui de Cannes (ou de la Napoule); aux ailes du cap de la Croisette; d'autre part, le golfe de Burnas et celui d'Hyères, sur

les deux flancs du cap Bénat. Si Cannes occupait le fond oriental du golfe Juan, comme Hyères, à l'autre bout, l'enfoncement occidental de sa rade, l'analogie s'accroît par ce fait que l'ancienne cité de *Pomponiana*, enracinée au revers de la presqu'île de Giens, répond d'une façon évidente à l'ancienne cité grecque d'Antibes, extérieure au promontoire de ce nom. Antibes regarde Nice, à l'abri du cap Ferrat; Pomponia regarde Toulon, au détour du cap Sicé. Ainsi, aux deux extrémités des Maures et de l'Estérel, Toulon, métropole de guerre, Nice, fleur de la côte d'Azur, se correspondent et se regardent comme les deux pôles essentiels de la vie du littoral.

Il n'est pas jusqu'à la distribution des cours d'eau qui ne complète cette harmonieuse ordonnance: au Gapeau de la rade d'Hyères correspond la Siagne du golfe de Cannes. Entre eux, et dans l'intervalle des Maures et de l'Estérel, la longue découpeure de l'Argens ouvre les chemins de l'intérieur. Gapeau et Siagne, par leurs alluvions, achèvent de combler d'anciennes lagunes littorales et, de concert avec le flot, déploient au fond du golfe qui les reçoit une plage de sable, au contour gracieux.

Il est probable que la Siagne confluaient autrefois dans un fjord profond ouvert entre les croupes orientales de l'Estérel et les terrasses caennaises de grasse, contreforts des grandes Alpes: la pointe de l'Aiguille et le cap de la Croisette forment le double nuoir avancé de cette baie intérieure. Du jour où, par la malveillance et l'incurie des hommes, le déboisement des hauteurs livra carrière à ses emportements, la Siagne, devenue torrentielle, envahit ses rives, charria, broya les débris de la montagne, combla les fonds et, d'une grève à l'autre, poussa, comme le Gapeau, comme l'Argens et le Rhône, son embouchure au pied même du promontoire le plus proche qui en marquait l'entrée. Sur une longueur de 3 à 4 kilomètres, la Siagne serpente au milieu de ses propres alluvions. Un delta s'est formé, de deux branches ouvertes, celle qui circonvoit la base de l'Estérel ne sera bientôt plus qu'un souvenir: l'ancienne lagune s'est comblée. Mais cette plaine basse, dite *plaine de Laval*, qui s'étend de la Napoule à la première inclinaison de la Croix-des-Gardes, aux avant-postes de Cannes, est une création peu ancienne de la rivière elle-même.



JARDIN A CANNES.

Phot. de M. Gilletta.



Phot. de M. Gibetto.

CANNES : LE PORT ET LE MONT CHEVALIER.

La voie Aurélienne tournait par le nord, cette plaine basse, submergée à la moindre crue, et passait au pied du mamelon d'Arhuc, ancienne poste des Ligures Oxybiens, d'où le consul Quintus Opimius entreprit, à la demande de Marseille, l'an 153 avant J.-C., la campagne qui devait éloigner ces peuples de la côte et acheminer les Romains vers la Gaule. Marseille y gagna la domination du littoral. À la place de l'ancien temple païen qui couronnait l'éminence d'Arhuc, un sanctuaire consacré à *saint Cassien*, populaire en Provence, attira les pèlerins. Un même échange substitua le culte de saint Pierre (S. Peyré) à celui de Mercure, au sommet de la montagne qui domine la Napoule et son vieux château. Les Romains possédaient au seuil de l'Estérel, dominant le confluent de la Siagne, des magasins d'approvisionnement dont les substructions importantes ont été révélées par les fouilles exécutées lors de la construction du chemin de fer. D'autres ruines antiques se montrent au bord de la mer : peut-être y avait-il un quai d'embarquement pour le ravitaillement des places de la côte, Fréjus en particulier.

Cannes, l'*Egitna* des anciens, fut à l'origine une bourgade des *Ligures Oxybiens*, groupés aux flancs du mont Chevalier, où s'attacha encore la haulteur que couronne la petite ville de Mougins. Par la dé-faite des indigènes Oxybiens, l'*Egitna* maritime passa au pouvoir de Marseille, prit la livrée de ses maîtres, et s'appela *Castellum Massiliannum* : on y a retrouvé des drachmes à l'effigie des monnaies massaliotes. Nous savons d'ailleurs, par de nombreux documents épigraphiques et d'autres témoignages irrécusables, que cette côte, favorisée à l'égal des plus célèbres : Sorrente, Baes, etc., exerça sur les privilèges du nom et de la fortune un aussi vif attrait qu'aujourd'hui : de somptueuses villas peuplaient le littoral. Tout fut anéanti par l'invasion barbare : après les Goths, les Lombards, les Sarrazins ne laissèrent que des ruines, et *Cannex*, réduite à n'être plus qu'une pauvre agglomération de pêcheurs, végéta durant une longue suite de siècles, jusqu'à un jour où lord Brougham, fuyant les brouillards de Londres pour le ciel de l'Italie (1841), trouva au bord de cette mer sans rides, dont le saphir se teintait, à la tombée du jour, d'un reflet vermeil, la retraite qu'il rêvait. Il s'y installa pour trois semaines, y vint trente ans, et c'est là qu'il dort son dernier sommeil. Encore que négligée après lui et dépeçée par la spéculation, la villa Eleonore-Louise conserve la mémoire de lord Brougham. La ville de Cannes, reconnaissante, lui a élevé une statue, œuvre magistrale de Paul Léonard; elle émerge d'une corbeille fleurie, qu'ombrage un groupe de palmiers.

Cannes, en effet, doit sa renaissance à lord Brougham et aux hôtes nombreux que son exemple attira : on y vient aujourd'hui

des quatre coins du monde savourer la joie de vivre. L'humble bourgade de pêcheurs s'est transformée en grande ville, ou, plutôt, en un immense parc habité. La population ordinaire, estimée à près de 30000 habitants, s'accroît fort durant l'hiver. Sanssouire, en 1787, y comptait trois rues : elles seraient légion aujourd'hui, si les exigences de l'alignement ne les avaient allongées comme à plaisir dans l'attraction du rivage.

De la Borce, qui regarde vers la Napoule, au cap de la Croisette, orienté vers le golfe Juan, se déroule à fleur de rive une incomparable avenue de palmiers qui enguirlande sur la vasque bleue de la Méditerranée d'innombrables demeures, dans des borceaux de verdure, les unes belles, les autres splendides, échos de tous les styles, fleurs de tous les caprices. Ainsi sondés l'un à l'autre par le nuage intermédiaire de la vieille ville, le *boulevard du Midi* et la *promenade de la Croisette*, qui mesure à elle seule plus de 2300 mètres, sont le rendez-vous de l'aristocratie des deux mondes.

Bien humble, à côté, paraît la cite moyenâgeuse dont les pignons, étagés au-dessus du port, s'accrochent aux flancs du *mont Chevalier*. De là surgit la double silhouette d'une vieille église et d'un donjon féodal, *Notre-Dame-d'Espérance*, dont le reliquaire vénérable



Phot. de M. Gibetto.

CANNES : BOULEVARD DE LA CROISSETTE.



C. C. B.

LE BAR : VALLÉE DU LOUP.

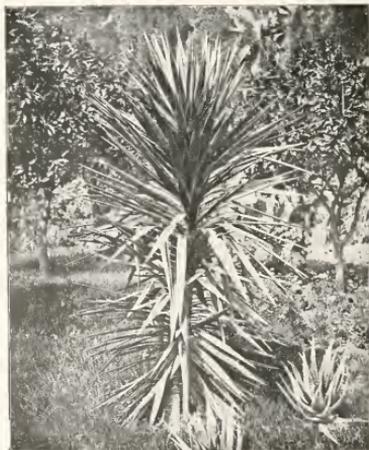
aurait contenu en partie les restes du grand anachorète saint Honorat. La tour, massive, est à la fois un poste d'observation et un instrument de défense; l'abbé de Lérins, Adalbert II, en posa (1070) les premières assises. De braves gens, marins et pêcheurs, habitent ce quartier, le *Suquet*, comme on l'appelle; les amateurs de pittoresque se hasardent volontiers dans ces rues montantes, coupées d'impasses, aux rudes pavés, dont les effluves ne rappellent que de fort loin ceux des champs de roses qui exhalent leur parfum aux environs. Le port, assez pauvre d'aspect, environné d'écueils, suffit, grâce à de récentes améliorations, au mouvement du cabotage et de la pêche. Abrité de l'ouest par l'Estérel, de l'est par la pointe de la Croisette et du large par les îles de Lérins, le petit bassin de Cannes ne voit arriver jusqu'à lui qu'un flot apaisé.

Entre son paravent de montagnes et la mer, dont la température conserve, même au cœur de l'hiver, 12° centigrades, Cannes jouit d'une température particulièrement clémente : en janvier, la rose, l'héliotrope, l'aillet fleurissent ses parterres. D'après les observations de M. de Valcourt, les moyennes sont à l'ombre : en novembre, 11° 6; en décembre, 10° 5; en janvier, 8° 9; en février, 9° 9; en mars, 11° 3. Il arrive, même en hiver,

que le soleil, dont il faut se garder, chauffe l'air à 32° centigrades, tandis que la brise rafraîchissante de la mer atténue les chaleurs de la canicule, qui ne sont jamais excessives. Dans les six mois que dure la saison, le ciel est absolument pur pendant quatre-vingt-douze jours, à peu près. Il pleut environ trente-six jours, mais les averses de Cannes fournissent une quantité d'eau considérable : 527 millimètres, en moyenne, et le soleil presque aussitôt reparait radieux, après de courts déluges.

Il est heureux que l'on ne vienne pas à Cannes pour voir des monuments; aussi l'Hôtel de ville ne surprendra-t-il guère. Si, par contre, vous aimez les parades de maisons à perte de vue, la rue d'Antibes, complément de la rue Centrale et de celle de Fréjus, ce défilé sans fin de magasins, d'hôtels, de villas, de chalets, de bazars, a de quoi satisfaire votre regard. La rue d'Antibes, artère principale de Cannes, entre la promenade de la Croisette et la voie ferrée, qui circonviendrait la ville au nord.

Mais Cannes peut-il être circonvenu? Si les Allées de la Liberté et la place des Palmiers, la Croisette et les squares mettent dans la ville proprement dite la joie de leur verdure et de leurs massifs, Cannes s'irradie à l'infini dans la plaine, sur les collines ondulées qui lui forment une admirable ceinture. A tous les reliefs, dans les replis du sol, de droite, de gauche, en haut jusqu'à Grasse et, de la Napoule au golfe Juan, c'est partout un enchantement de la nature. Il faut voir aux environs : le Cannet, dont les bois d'orangers, plantés jadis par les moines de Lérins, ont grièvement pâti des fureurs de la spéculation (là fut la tombe de Rachel et le berceau de Sardou); — MoUGINS, l'antique *mons Egintus*, où l'ethnologue retrouverait avec peine les lointains héritiers des Ligures Oxybiens; — la tour de Castellars, l'un des plus beaux belvédères de Provence, sœur du donjon de Saint-Honorat; — Vallauris (vallon d'or ou des lauriers) et ses ateliers de faïence d'art; — vers l'ouest, le plateau de la Croix-des-Gardes, semé de lentiques et de bruyères que le genêt fleuri de ses grappes d'ore ou le pin maritime se groupe en bouquets; de l'écueil de blocs amoncelés que surmonte la croix, Cannes se découvre avec son double golfe, son château, ses îles et la mer azurée. Vers la Siagne : Auri-*beau*, décor romantique dans le cadre d'une fraîche Arcadie; — Saint-Césaire, ses portes, son encinte féodale, les dolmens voisins, des gorges sauvages percées de grottes et la claire fontaine de la Fouz, qui jaillit du rocher, à 4 ou 5 mètres au-dessus de la Siagnole; non loin, le barrage que les Romains avaient construit pour capter l'eau de la petite rivière et la conduire à Fréjus par le souterrain de Roquetailla; — Grasse, dont les champs et les jardins montent en espa-



Phot. de M. GOUSSA.

UN YUCCA.



Phot. de M. Goretta

PINS DE L'ILE SAINTE-MARGUERITE.

lier jusqu'à la ville adossée aux contreforts calcaires des Alpes lointaines; — les *Gorges du Loup*, entaille vive ouverte au pied du village fantastique de Gourdon, entre des parois béantes, au fond desquelles le torrent le Loup gronde et saute en cascades dans une course de 10 kilomètres (cascade de *Courmes*, ou pas de l'Échelle, nappé échappé d'un rocher de 10 mètres; le Saut du Loup). Plus loin, c'est *Vence*, la ville des figes et des violettes; *Cagnes*, etc.

Grasse mérite qu'on la visite, non pour le Cours, le Jardin public, où parade sur un fût de colonne le buste de Fragonard, encore moins pour le boulevard du *Jeu-de-Ballon* et l'avenue *Thiers*; car la ville a voulu se faire belle pour attirer l'étranger. Mais les rues cercées d'arcs-boutants, les vieilles portes sculptées sous ogives, les carrefours où plonge dans l'ombre l'éclatant soleil de Provence; ces contrastes et cette vive évocation d'autrefois feront rêver l'artiste.

Industrieuse par tradition, *Grasse*, avec ses chemins en échelle, ses terrasses, ses champs de roses et ses oliveraies, tient à la fois du verger et de l'espallier. « Oû d'autres sèmeraient la pomme de terre, elle plante la rose; l'héliotrope remplace pour elle les petits pois. Des tapis de géraniums, de résédas, de jonquilles, de tubéreuses, drapent sa campagne. Aux soirs de mai, l'air devient irrespirable à force de sentir bon. De leur côté, les pâtres apportent de la montagne le thuy et la lavande sauvage, le fenouil, la menthe et le romarin. Alors il neige des pétales, il pleut des étamines; alors aussi l'alambric va commencer son œuvre. » (Stéphen LIÉGEARD. Le monde entier est tributaire de *Grasse*; ses essences parfumées, l'huile fine de ses olivettes, ses fruits cristallisés sont avidement recherchés des connaisseurs. C'est la *Faux*, sous le ciel de Provence, qui vaut à la petite ville cette fortune; elle fut mouvoir ses nombreuses usines, alimente ses fontaines, arrose et féconde ses fleurs et ses vergers (19 701 hab.).

A cette altitude, pourtant 325 mètres), *Grasse* n'échappe pas, bien que fort abritée, aux surprises de l'hiver. Il neige là-haut, comme à Cannes d'ailleurs. Mais, dans la serre chaude assise au bord de la mer, sur les derniers degrés du vaste amphithéâtre qui la protège contre les âpres morsures du nord, les frimas, presque aussitôt fondus, ne sont que pour mieux faire goûter par le contraste la douceur de cette admirable nature. Entre les extrêmes de la température hivernale et celles de l'été, l'écart est de 12° seulement et la moyenne de l'année 13°. La mer, plus lente à se refroidir, tempère les défailances de l'hiver et, plus lente à s'échauffer, les ardeurs de l'été. D'ailleurs, *Cannes* n'échappe pas au refroidissement que cause,



Phot. de M. Giffroy.

VUE GÉNÉRALE DE GRASSE.

dans tous les pays à température élevée, le coucher du soleil; toutefois ce phénomène est moins sensible qu'ailleurs. Le vent brûlant d'Afrique se brise sur les écueils du large. Quant au mistral, il ne franchit guère l'écran de l'Estérel.

ILES DE LÉRINS

Les îles de *Lérins*, joyaux de la couronne de Cannes, sont les plateaux émergés d'un archipel en partie sous-marin, qui parsème des approches du golfe de Napoule.

Elles sont deux principales: *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat*, la sœur et le frère.

Les anciens les appelaient *Léro* ou *Lérina*, du nom d'un personnage légendaire, sorte de demi-dieu, auquel on rendait un culte: *Lérina* était la petite *Léro*. Strabon raconte que ces îles étaient très peuplées. Plinè parle d'une ville importante dont quelques ruines rappelaient encore, de son temps, le vague souvenir. Quand les Romains survinrent, ils trouvèrent l'archipel très peuplé et en pleine culture. Les pièces archéologiques exposées dans l'atrium de l'église, au

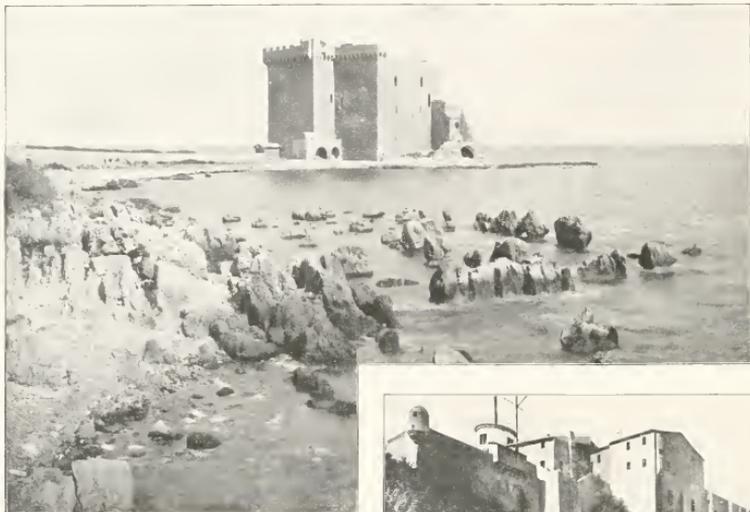


Phot. de M. Gilroy.

CASCADE DU LOUP.

monastère de Saint-Honorat, sont les témoins irrécusables de cette civilisation : des colonnes, des basses avec inscription enlèvees dans les constructions monastiques révèlent une antique origine. Les Romains avaient fait de ces îles une station pour leur flotte et il n'est pas douteux qu'au paravant les Grecs et les Phéniciens y aborderent, sous le regard des Ligures, abrités dans leurs acropoles du littoral. Vers la fin du IV^e siècle, à

Honorat une nuit de juin 525 et offrit aux religieux, pour recevoir les reliques de leur saint patron, une admirable chaise haute d'argent, ornée d'or, que la Révolution envoya aux balanciers de la Monnaie. Après les Génois de *Doria*, en 1536, les Espagnols encore une fois reparessant dans l'île; puis ce furent les Autrichiens, en 1746. Mais depuis assez longtemps déjà, la colonie monastique de *Lérins* n'était plus que l'ombre



ILE SAINT-HONORAT.

la veille des grandes invasions barbares, les îles de *Lérins*, en complète decadence, n'étaient plus qu'un désert. *Saint Honorat*, y vint et les rendit à la vie.

C'était un patricien de famille consulaire, né à Toul, et promis à la vie facile que procurent le rang et la fortune. Il se fit chrétien et convertit son frère *Venance*. Résolu à se retirer du monde, jeunes et riches tous deux, ils donnent leurs biens aux pauvres et s'embarquent pour les *Lieux saints*. Comme ils revenaient, *Venance* mourut. Ne voulant pas abandonner cette chère dépouille, *Honorat* met le cap sur la côte de Provence. Peu après, on le retrouve dans une retraite inaccessible de l'Estérel, au voisinage du cap Roux : la Sainte-Baume. Voir p. 20, où il vécut dans la prière et les macérations.

Une inspiration du ciel le conduisit bientôt dans une solitude encore plus retirée, la *petite de Léro*, domaine de la brousse, infestée de serpents. En peu de temps, l'île change de face, grâce aux nombreux disciples qui viennent se grouper autour du saint anachorète : une communauté s'organise, la petite colonie devient legion; l'ancien repaire des pirates est « l'île des Saints », véritable première d'apôtres et de pontifes d'ou vintrent *Patrick*, apôtre de l'Irlande, *saint Hilaire* et *saint Eucher*. Arles voulut *Honorat* pour évêque; l'humble ermite se résigna, bon gré mal gré, à quitter sa chère île; il s'éteignit dans sa ville épiscopale vers 429 et ses restes furent exposés avec honneur aux Alyscamps, à côté de ceux de saint Trophime. *Lérins* ne reconquit qu'au VIII^e siècle les reliques de son vénéral fondateur; elles furent partagées, lors de la secularisation du monastère, en 1788, entre les parishes voisines, et *Cannes* en possède la plus grande partie.

Dès le VII^e siècle, l'abbaye de *Lérins* était l'une des plus célèbres de la chrétienté; refuge des lettres et de la foi, aux temps troubles des invasions barbares, elle compta d'illustres fils. Sa bibliothèque passait pour un incomparable trésor. Vers 690, *Lérins* comptait près de 3500 cenobites. L'île des saints fut aussi celle des martyrs : en 730, les Sarasins y massacrèrent saint Porcaire et cinq cents religieux; tout fut devasté. Pour prévenir le retour de ces sanglantes hecatombes, l'abbé *Adalbert* (IX^e siècle), dressa sur les rochers qui regardent l'Afrique un donjon de défense où la communauté se renfermait en cas d'alerte; elles étaient fréquentes. Puis, ce furent les corsaires génois avec lesquels il fallut compter; après les génois, les Espagnols. François I^{er}, prisonnier de Charles-Quint, passa dans l'île Saint-



ILE SAINT-MARGUERITE.

Phot. de M. Giletta.

donjon, fait de la chapelle son salon, « de la Sainte Table l'appui de son balcon ». D'autres viennent à la rescousse; les cloîtres servent d'étable; un moment arriva où l'île ne trouvait plus acquiescer. L'évêque de Frejus, en 1859, l'acheta et, après plusieurs essais infructueux, les moines Cisterciens parvinrent enfin à relever l'abbaye, où ils installèrent un orphelinat professionnel; l'imprimerie de l'abbaye a produit des œuvres remarquables.

L'île *Saint-Honorat*, *petite Léro* ou *Planasia*, parce qu'elle présente l'aspect d'un plateau peu élevé au-dessus du niveau de la mer, n'a que 100 mètres de large sur 4500 de long et 3 kilomètres de circonférence. Une ceinture d'écueils, les *Moines*, lui fait cortège (l'un de ces rochers, après et nus, porte le nom de Saint-Ferréol). Des pins séculaires, aux effluves balsamiques, que les tempêtes ont courbés au gré de leurs caprices, des fourrés de myrtes, de cistes, de chèvrefeuilles, la vigne, l'olivier, font à l'île une agreste parure; on y cultive le froment; l'huile et le vin, le lait et la farine, rien n'y manque de ce qui est nécessaire à la vie. Le nouveau monastère enveloppe un vieux cloître aux piliers trapus, spécimen d'un art un peu fruste, mais dont les voûtes n'ont pas fléchi depuis dix siècles. Une nouvelle église remplace l'ancienne abbaye et l'on a



VUE GÉNÉRALE DU PORT D'ANTIBES.

eu l'heureuse idée de grouper dans l'atrium qui la précède les épaves antiques, fragments de marbre, inscriptions funéraires, bas-reliefs, autels à Neptune, recueillis dans l'île.

Le donjon d'Alalbert découpe toujours sa massive silhouette au-dessus du flot; ses murailles, vêtues de lierre à l'occident et partout dorées du soleil, abritent encore un double cloître, l'un au rez-de-chaussée, qui appuie ses ogives sur des colonnes de granite et de marbre rouge; l'autre, plus mutilé, au premier étage; au centre, une grande citerne pouvait servir aux assiégés. On montre, dans ce qui fut la chapelle Sainte-Croix ou Saint des Saints, la place où reposait le précieux reliquaire de *Saint-Honorat*; une terrasse vide rappelle la bibliothèque. Cent marches de grès rouge conduisent au chemin de ronde à machicoulis qui couronne le donjon; la vue qui se découvre du haut de ce belvédère et, de l'Estérel à Turin, est l'une des plus belles de la côte.

Un détroit de 700 mètres sépare l'île Saint-Honorat de sa voisine *Sainte-Marguerite*, la plus rapprochée du rivage. L'île mesure 3300 mètres de long, 950 de large; c'est un beau domaine que recouvre une magnifique *Pineriaie*, d'où filtre, à travers les ombelles, une lumière bleuâtre sur un tapis de mousse qui assourdit le bruit des pas: les orangers, les citronniers se pressent dans le jardin de la maison forestière, où conduit une allée de 600 mètres, entre une double rangée d'eucalyptus géants. Lapins et faisans abondent dans les fourrés. Mais, tandis que *Saint-Honorat* possède des eaux fraîches qui jamais ne tarissent, *Sainte-Marguerite* est privée de sources vives. Cette île, l'antique *Léon*, a retenu le nom de la pieuse cénobite, sœur du grand thaumaturge de Lérins, qui, entraînée par l'exemple de son frère, y vint chercher la solitude. L'île appartient

depuis au domaine de l'abbaye. Après l'avoir inféodée à Bertrand de Grasse, qui la leur rétrocéda, les moines la donnèrent aux habitants de Cannes, moyennant une redevance légère. Après le duc de Chevreuse, le duc de Guise et Jean de Bellon, qui en furent les détenteurs, Richelieu l'unit au domaine de la couronne et la fortifia pour défendre la côte. Son œuvre n'était pas achevée quand les Espagnols emportèrent le fort et l'île *Sainte-Marguerite* et s'en firent un point d'appui pour leurs opérations en Provence (1635). Après deux ans d'occupation, ils durent se retirer. Une seconde occupation, en 1746, par les Autrichiens et les Piémontais, avec le concours de la flotte anglaise, céda, l'année suivante, sous les coups de Belle-Isle. Les mêmes vicissitudes troublèrent les deux îles sœurs. Cependant



Phot. de M. Gilletta

INTÉRIEUR DU DONJON DE SAINT-HONORAT.



Phot. de M. Gilletta

LES COCOTIERS DU GOLFE JUAN.



AU CAP D'ANTIBES.

Phot. de M. Gilletta.

Sainte-Marguerite, à cause du fort qui la défendait et du peu de distance qui la sépare du cap de la Croisette (1100 mètres), reçut toujours les premiers coups. Remanié et complété par Vauban, le fort, campé librement sur un promontoir abrupt, devint prison d'Etat. Une pièce carrée, voûtée comme une cave, entrecoupée de murs épais, et éclairée par une fenêtre unique, alors surélevée, serait le cachot de l'énigmatique personnage qui, sous le nom de Masque de Fer, y fut emprisonné par ordre de Louis XIV. Des Kabyles, en 1841; de vagues Kroumirs, en 1871, y furent aussi retenus comme otages. Enfin, l'ex-maréchal Bazaine, interné dans le fort depuis le 26 décembre 1873, réussit à s'en évader, pendant la nuit du 9 au 10 août 1874.

Une vingtaine de kilomètres s'étendent entre la pointe de l'*Aiguillon*, extrême saillie de l'Estérel, et le cap d'*Antibes*. Vers le centre, le cap de la *Croisette*, pointé sur les îles de Lérins, sépare l'intervalle en

deux grands bassins maritimes; celui de la *Napoule* et le *golfe Juan* (pron. Jouan). Canues rayonne sur l'un et l'autre. Mais, tandis qu'à l'ouest les alluvions de la Siagne empiètent de plus en plus sur la mer et compromettent ses conditions nautiques; le *golfe Juan*, privé d'apports sérieux, s'incurve dans l'hémicycle gracieux d'une côte stable, au creux de laquelle une borne milliaire de l'antique voie Aurélienne désigne l'endroit où, le 1^{er} mars 1815, débarquait à l'improviste l'exilé de l'île d'Elbe. Des oliviers de belle venue, des orangers, des bosquets de grands pins odoriférants couvrent

d'un vert manteau les collines littorales et la péninsule de la *Goroupe*, qui arrête, à l'est, l'expansion du golfe Juan. Dans sa plus grande ouverture, l'entrée du golfe présente une ampleur de 7 kilomètres; il est d'un accès commode et, en certains points, les plus gros bâtiments trouveraient, pour mouiller, des fonds de 13 à 18 mètres. Ces avantages ont inspiré la pensée d'en faire une grande rade militaire, en fortifiant les sommets du littoral et les îles de Lérins à l'avant-garde. Aucune suite n'a été donnée jusqu'ici à cet utile projet.

NICE ET SES APPROCHES

La presqu'île à laquelle s'adosse le golfe Juan présente sur son flanc une série de retraits qu'accusent les saillies du cap *Gros*, de la *pointe Bacon*, le *rocher d'Antibes* et le monticule où repose le *fort Carré*. C'est un monde nouveau dont l'horizon se développe jusqu'à la double projection du mont *Boron* et du cap *Ferrat*, entre lesquels s'ouvre la rade de *Villfranche*, à l'orient de Nice. Au centre de ce mouvant hémicycle, le delta dérivé du Var dessine comme une double coupe dans le bras de mer.

Nice, à l'est, *Antibes*, à l'ouest, se regardent. Les origines de celle-ci sont grecques et remontent, pour le moins, au 1^{er} siècle avant notre ère. Sur la foi de Strabon, Nice est regardée comme fille de Marseille et *Antibes* serait, ainsi que toutes les cités hellènes de la côte, une colonie massaliote. Il n'y a pas d'apparence que cette opinion puisse être acceptée sans réserve, s'il est vrai, d'après Hérodote, le plus rapproché des écrivains et le plus consciencieux des historiens anciens, que les Phocéens, résolus à s'expatrier, ayant quitté en masse la côte d'Asie, se dirigèrent sur divers points de la côte ligurienne, les uns vers Marseille, d'autres vers l'île *Cyros* (la Corse), où ils s'établirent à la pointe nord, non loin de *Calvi*. La côte ligurienne est proche; par beau temps, elle se voit tout à clair. On présume, avec raison, que les Grecs ne manqueraient pas d'y venir et que la lutte engagée avec succès contre les premiers occupants du sol donna son nom à la colonie qu'ils fondèrent sur ce rivage: *Nixè*, victoire, *Nice*.

Antibes n'est que la contre-partie de Nice (13198 habitants). L'inscription gravée sur un galet roulé trouvé sur son territoire par M. Mougins de Rochefort, en 1866, prouve à l'évidence l'existence d'une cité grecque en cet endroit, vers la fin du 5^e siècle avant notre ère. Par la conquête romaine *Antibes* devient un *municipe*. Il est probable que les matériaux de ses édifices furent utilisés pour la construction de ses remparts, car il reste peu de chose de la cité romaine. Nous savons toutefois qu'elle possédait un théâtre; ce n'était plus qu'une ruine en 1671; elle fut rasée. *Antibes* fut tant de fois bouleversée, démolie et reconstruite avec les matériaux primitifs (pierres de grand appareil, substructions ducique dans les caves particulières...), qu'il faut l'expérience de l'archéologie pour reconnaître le peu qui reste enclavé dans les constructions du moyen âge et de nos jours. Cette ville, avant l'annexion du comté de Nice, était l'avant-poste de la France du côté de l'Italie, en deçà du Var. Aussi Henri IV, Richelieu, Vauban l'avaient-ils fortifiée; son enceinte bastionnée, le fort Carré qui la protège, ne sont plus qu'un joli décor,



Phot. de M. Gilletta.

JARDINS DE LA VILLA EILENROC, AU CAP D'ANTIBES.



GORGES DE DALUIS.

Phot. de M. Giletta.



GORGES DU CIANS.

Phot. de M. Giletta.

doré par le soleil de Provence, dans un cadre ravissant. Le port d'*Antibes*, amélioré, n'est pas sans vie. C'était, au temps de la domination romaine, un port de guerre et de ravitaillement, qu'une route, montant par le rebord occidental de la colline du Var, joignait à *Tence*, halte d'une grande voie de communication, la *via Augusta*, entre Cimiez au-dessus de Nice, Arribeau sur la Signe, et Frejus au revers de l'Estérel. La *via Augusta* fut abandonnée lorsqu'une nouvelle route, la *via Aurelia*, s'attacha de plus près à la côte. Les fragments retrouvés d'une piste plus ancienne que la voie romaine donnent à penser qu'elle-même fut l'héritière de la fameuse *via Heclaeta*, route d'Hercule, dont parlent les vieux historiens, laquelle suivait de haut les collines littorales, d'Espagne en Italie, reliant entre eux les *oppida* ligures juclés à tous les reliefs, entre Grasse et Monaco. **Cimiez** fut l'un de ces camps retranchés : des murs encore apparents enveloppaient ce plateau d'une enceinte dont les gros blocs ont résisté à l'épreuve d'une longue suite de siècles et de devastations. Les Romains firent de **Cimiez** une place de guerre, sur la grande route d'Italie en Gaule :

deux aqueducs, dont on a relevé le tracé, de vastes Thermes en partie mis à jour, l'épaisse carapace de l'Amphithéâtre, où peuvent s'asseoir à 900 ou 5000 spectateurs, des médaillons, des mosaïques, des inscriptions en très grand nombre donnent l'idée de son importance autrefois, *Cimiez*, ancienne capitale de la région, n'est plus rien; *Antibes*, peu de chose; Nice a survécu et triomphé. Entre celle-ci et son émule d'en face, le delta du Var élevait l'obstacle de ses coulées incertaines, de ses crues terribles et d'une *Crau* marécageuse, souve d'îlots et de fondrières que Strabon évaluait de son temps à plus de 1200 mètres. Il n'y a pas bien longtemps, la langue du fleuve indispensable à pu être maîtrisée par des digues et la communication régulière établie entre ses deux rives, le long du littoral.

C'est un fougueux torrent que le **Var**, et un torrent qui, à la moindre crue, roule de l'eau comme un grand fleuve. Dans son bassin supérieur, il ne court pas, il fond tête baissée, d'un bassin à l'autre, par les couloirs d'étroits défilés. De sa source à la mer, il tombe de 1 800 mètres, pour un parcours de 412 kilomètres : on imagine la pente, la chute, pour mieux dire. Né à 1 kilomètre au nord d'Estérel, d'une fontaine abondante qui sourd d'un amas calcaire, entre des crêtes qui montent à 2 621 mètres avec le Garret, 2 745 mètres avec les Grandes Tours, alimenté peut-être par de petits lacs souterrains blottis à des niveaux supérieurs, d'autres disent par le

grand réservoir du lac d'Allos (bien que celui-ci, étalé au revers des monts, se verse au moyen du Cladouin dans le Verdon et la Durauce), le **Var** capte, à 3 kilomètres de sa source, le tribut d'une fontaine abondante, éconlée par le torrent de *Sanguinière*; il prend le *Bourdous* à Entraunes et dégringole à Saint-Martin-d'Entraunes : pour une douzaine de kilomètres qu'il vient de parcourir, il est tombé de 750 mètres. Déjà fuit la région alpestre; de belles forêts, de petits champs en terrasses étagées, des prairies, des jardins font pressentir la Provence.

A Guillaume, le **Var** entame les escarpements calcaires : de bassins en défilés, c'est une succession de sites sauvages ou gracieux, désolés ou fertiles, attachés à ses rives. Voici la *clau* ou défilé de *Dalais* : « La rivière coule dans un abîme si étroit que les parois semblent se toucher; du fond du gouffre surgissent, de-ci-de-là,



Phot. de M. Giletta.

GORGES DU VAR.

d'admirables pyramides rouges pareilles à des clochetons de cathédrale. » (G. TARDIEU. « A la porte du défilé, après 5 kilomètres de tourment, le torrent se calme dans l'épanouissement de Daluis, où lui arrive la fraîche source du *Chaudon*. Aussitôt il reprend sa course, frappe de droite, de gauche, arrache des pans entiers de collines, couvre les terres de gravats et de cailloux. Avant que les traités de 1860 ne nous eussent donné son cours à peu près entier, le *Var* n'appartenait à la France que par 13 kilomètres, dans le département des Basses-Alpes et, sur la rive droite, du confluent de l'Estéron à la mer. C'était une ligne frontière, et son nom fut donné au département limitrophe. Bien que l'on ait depuis détaché l'arrondissement de Grasse pour l'unir au comté de Nice, et former la circonscription administrative des Alpes-Maritimes, le département du *Var*, qui ne touche plus du tout au fleuve, en garde l'étiquette ; c'est le plus mal nommé de France. »

A la rencontre de la

rent se met en mouvement : elle bouge, elle marche, et l'on ne voit pas le moteur qui l'anime. Le spectacle n'en est que plus effrayant. La masse s'avance comme une coulée de lave grise; elle gravit le talus de la route, le déborde et couvre quelquefois de son amas la chaussée sur plus de 100 mètres de long. » (FR. NOETINGER.)

Avant d'atteindre la Tinée, le *Var* pénètre dans la *cluse de l'Echaudon*,

colossale entaille de 200 à 400 mètres de profondeur, au pied de cimes qui montent à près de 800 mètres au Picciarvet, plus de 1350 mètres au mont Vial. « Les bancs calcaires en couches épaisses, ondulées, se superposent avec un ordre parfait dans leur entassement gigantesque; la roche est tantôt verticale ou surplombante, tantôt en saillie ou en retrait, entaillée par les eaux, usée et polie par les éboulis, ou bien déchirée, crevasse, fourmillant de creux et d'aspérités, de mamelons et de pointes; elle offre les teintes les plus variées, depuis le blanc et le gris tendre jusqu'au



Phot. de M. Gilotta.

SAINTE-SAUVEUR (VALLÉE DE LA TINÉE).



Phot. de M. Gilotta.

LA ROQUEFITE (VALLÉE DE LA VÉSUBIE).



Phot. de M. Gilotta.

UTELLE (VALLÉE DE LA VÉSUBIE).

Voire, sur sa droite, le *Var*, qui n'a pas plus de 10 mètres de large, comme il convient à un torrent toujours tendu pour l'effort, quitte sa première direction du nord au sud, et prend vers l'est, sous l'impulsion de la rivière; il anime le site pittoresque d'*Entrevaux*, laisse à l'écart le hameau de *Glandèves*, qui fut ville épiscopale, avant qu'une crue ne l'eût rasée, au XI^e siècle. A Puget-Théniers couille la *Rouboule*, aux eaux de crue rougeâtres, mêlées de pierrailles et de limon, que le *Var* déchaîné entraîne et confond, dans ses flots troublés, avec les ébouils du *Gralet*, les avalanches du *Cims* (ou *Gians*, la *Tinée* grisâtre, la trouble *Vésubie*. Tous ces torrents, dévalés de versants rapides et le plus souvent dénudés, exaspèrent le fleuve jusqu'à la fureur. Une tempête sur les hautes cimes déchaîne le *Cims* en formidables abats, tour à tour jaunes, rouges ou noirs, à travers des gorges terribles qui débouchent au-dessous du nid d'aigle de Touët-de-Beuil. Pour le *Gralet*, dont le cours ne dépasse pas et atteint à peine 3 kilomètres, ce sont des champs de débris qu'il roule en furieux : on l'a vu entasser un delta de débris long de 150 mètres, large de 800 mètres, sur une épaisseur de 18 à 20 mètres. « Sous la poussée d'une pluie d'orage, la masse de cailloux et de boue du tor-

jaune ocreux et foncé, au brun, au noir, avec des bandes ou rayures bizarres, formées par le suintement des eaux. Parfois nue ou seulement colorée à la surface par le manteau bariolé des lichens qui s'y cramponnent, elle est parfois remplie de verdure répandue en mille bouquets, arbres rabougris ou magnifiques pins et chênes tordus, suspendus comme par miracle aux fissures du rocher, arbrisseaux et arbustes, chèvrefeuilles, climacites, herbes délicates et parfumées. » (*Ambrayac*.)

Au pont de la Mesela conflue la *Tinée*, beau torrent qui roule 16 mètres cubes en eaux ordinaires, 1900 mètres cubes en crues excessives. A 7 kilomètres plus bas, la *Vésubie* apporte le tribut de ses eaux fraîches et limpides dont le vert émeraude, rougi par les crues, se profile assez loin dans les flots limoneux du *Var*, parfois très sombres et couleur lie de vin. Si l'on voulait analyser les eaux de crue du fleuve, on y trouverait, par décantation, tous les terrains de son bassin supérieur livrés sans défense par la déforestation des pentes et à la dégradation des pâturages à l'entraînement des eaux sauvages. Enfin, sorti de la région des « étroits », le fleuve court entre des coteaux plantés de vignes et d'oliviers, reçoit de droite



G. G. B.

VALLÉE DU VAR
ET VILLAGE DE TOLET-DE-BEUIL.



Phot. de M. Giletta.

PUGET-THÉNIERS : PONT DE LA CROIX.

L'Estéron, moins emportée que ses émules de la montagne, parce qu'il vient de moins haut et de régions moins bien pourvues de neiges, mais pourtant encaissée parfois à l'extrême en d'innombrables fissures, Saint-Martin-du-Var, la station de Golomars, Saint-Laurent s'échelonnent à portée du Var assagi. A moins de 7 kilomètres sud-ouest de Nice, il atteint la mer; les digues dont on l'enchaîne donnent au

domine la Cime des Gélas 3135 mètres. La rivière, ainsi formée par la jonction de ses deux ruisseaux au pied de Saint-Martin-Vésubie, prend le nom de Vésubie. Parmi les filets torrentiels issus des champs de neige et des petits lacs très nombreux de cette haute région, la Gardolasque est le puissant déversoir du massif d'où surgit, à l'est, le Clapier 3046 mètres.

Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière, la Bollène, Lan-



Phot. de M. Giletta.

LE SAUT DES FRANÇAIS, A DURANUS.

flot chargé de terre, de sable et de gravier, une telle puissance que souvent une traînée jaunâtre prolonge au loin, sous le cristal des eaux de la Méditerranée, la poussée du fleuve.

Par sa haute vallée, la Vésubie met la Suisse à portée de Nice. Elle naît, à 950 mètres environ, de deux torrents venus d'Italie : le Boréon et le ruisseau de la Madone des Fenêtres, dans l'intervalle montagneux qui unit le mont Clapier à la Balme de Ghilié. Une conée étroite, extrêmement rapide, la conduit par bonds jusqu'au Var, qu'elle rencontre en face du village de Bonson. Il n'y a pas 10 kilomètres à vol d'oiseau de son issue, qui cote 134 mètres d'altitude, aux crêtes, élevées de 3000 mètres, d'où ruissellent ses premiers eaux. Le Boréon, son principal affluent, draine le mont Pelago et quelques hautes cimes voisines; il est grossi du torrent de Salées. Pour le torrent de la Madone des Fenêtres, il puise au vaste amphithéâtre que

marquent les étapes principales de la rivière. A la rencontre, lorsqu'on quitte la vallée du Var, la Vésubie s'encaisse entre de prodigieuses murailles de rochers qui surplombent; ce défilé, où la route se faufile avec le torrent qui mugit, dépasse en beauté pittoresque et sauvage les gorges du Fier. Le « Saut des Français » rappelle les exploits des farouches habitants de Duranus, qui, embusqués dans leur nid de vautour, au temps des guerres de la République, envoyèrent tête basse plus d'un trainard dans l'abîme. Le village de Lantosque ne relève plus que partiellement de la région provençale : l'olivier, la vigne, le figuier fructifient encore sur les cotéaux bien exposés; mais, aux produits des vergers et des jardins s'ajoutent ceux de la forêt et des pâturages, avant-coureurs de la montagne. La Bollène accentue la transition avec ses champs de blé et de pommes de terre, ses prairies émaillées



Phot. de M. Giletta.

NICE : PROMENADE DES ANGLAIS.

de fleurs. Sur son promontoire rocheux au-dessus du débouché de la Gordolasque, *Belvédère* offre un paysage d'une rare fraîcheur. Au pied de cette croupe montagneuse, *Roquebillière*, avec ses maisons étagées mal défendues contre les emportements de la Vésubie, relève déjà de la vie pastorale. Dans le vallon du *Spaillard*, ouvert sur la Vésubie, à 2 kilomètres en amont de *Roquebillière*, les Romains (ou n'allèrent-ils pas?) traient parti des sources minérales alcalines sulfureuses de *Berthemont*. — *Cours* de la Vésubie, 48 kilomètres.

Saint-Martin-Vésubie appartient franchement à la montagne : partout une verdure superbe, l'eau ruisselante ou filant à travers champs par de nombreux canaux; le froment, les pommes de terre, le blé de Turquie, les haricots viennent à plaisir. Plus d'oliviers, mais des châtaigniers superbes et, dans le voisinage, de grands massifs forestiers : poiriers, pommiers, cerisiers mûrissent leurs fruits à 1000 et 1300 mètres d'altitude. De cette résiduelle champêtre, les excursions s'offrent à tout venant : vallée du *Borcion*, avec sa cascade bondissante, au milieu de quartiers de roc écroulés; la forêt de sapins et de mélèzes ou mille coulées « argutines et pures sillonnent en bruisant les tapis de gaon »; puis la vacherie. Les troupeaux et leurs sonailles, les prairies piquées de mille fleurettes, acrotes dressant leurs grappes de clochettes violettes, penchées des Alpes, gentianes au calice bleu intense; dans les rochers, des saxifrages variés, le myosotis, les véroniques, tout cela mettant

au front du *Borcion* naissant une jolie couronne. Le vallon secondaire de *Saleses* conduit au *lac Noir*, dont les eaux, d'un bleu intense, dorment silencieusement dans une conque de blocs entassés. Par le vallon de *Notre-Dame-des-Fenêtres*, on accède à l'antique sanctuaire de ce nom, sur la frontière des hauts pâturages, des champs de neige et des crêtes maîtresses qui, comme le *Gélas* (3135 mètres), planent souverainement sur les plaines de Piémont et de Lombardie, et portent le regard sur la légion des grands sommets, du mont Rose à l'Estérel, des champs de neige étincelants à la nappe miroitante de la Méditerranée.

Nice et *Cannes* sont deux sœurs également favorisées de la nature, avec des traits et des tempéraments divers : l'une exubérante, de facile accueil; l'autre moins en dehors, plus réservée, d'abord plus froide. Tout le monde vient à *Nice*; n'habite pas *Cannes* qui veut, du moins sans ennui. Ses hôtes aristocratiques, retirés derrière les grands murs de leurs parcs et de leurs villas, ne se livrent qu'à bon escient : *Nice* est plus avenante, plus vive, plus franche d'allure, moins gourmée; ce n'est peut-être pas sa moindre séduction. Même ciel d'ailleurs sur les deux cités reines de la côte, même atmosphère limpide, même tiédeur de l'air, même soleil radieux que les nuages voilent à regret. Mais *Cannes*, entièrement abritée sous l'écran ininterrompu de hautes collines calcaires, tandis que les Alpes neigeuses, réservoirs de froid, déploient bien loin sur



Phot. de M. Giletta.

JARDIN AVEC CIERGES.



Phot. de M. Giletta.

NOUVEAUX JARDINS ET CASINO.



Phot. de M. Giletta.

AGAVES EN FLEUR.



PORT DE NICE, VU DES PENTES DU MONT BORON.

Phot. de M. Gilletta

l'horizon leur magnifique décor, retient mieux la chaleur, ayant moins à redouter que Nice les bisces fraîches qui s'engouffrent par les intervalles des monts. Ici, en effet, la neige est proche; elle plane à peu de distance, sur des cimes de 3000 mètres, génératrices d'orages et de courants, dans les couches supérieures de l'atmosphère. Enfin la mer de Cannes et sa plage de sable fin se montrent plus clémentes aux pieds des baigneurs que la nappe de galets et de cailloutis en pente rapide, étalée au ras de la promenade niçoise des Anglais. Cannes, aussi bien, est-elle autre chose qu'une agglomération sans cesse grandissante de retraites fleuries, une sorte de cité luxueusement agreste, propre aux amoureux du repos? Nice, grande ville de 134230 habitants, caravansérail du monde au temps du carnaval, alors toute à l'entraînement du plaisir, ne peut échapper au trouble, au bruit, au tumulte qu'entraîne un va-et-vient pareil; à côté d'elle, sa voisine semble dormir.

Le climat de Nice, encore que traversé d'assez fréquentes alertes, est pourtant délicieux; la température moyenne de l'hiver dépasse 9°, celle du printemps 13°, l'été 22°, l'automne 17°; moyenne de l'année, 15°,5; écart de l'hiver à l'été, 13°,2. Si le thermomètre, en hiver, tombe durant la nuit au-dessous de zéro, quelques heures de soleil ont bientôt fait de le ranimer; neige rare, pluies abondantes mais courtes, avec une moyenne de soixante-sept jours par an; vents d'est fréquents; vent du sud-ouest ou *Libeccio*, chaud et humide, venu d'Afrique, assez rare (vingt et un jours par an); vent du nord ou *Gregau*, encore plus exceptionnel; *mistral* violent et glacé du nord-ouest, deux ou trois fois par an; avril et mai venteux, février et novembre calmes; telles sont les caractéristiques du climat de Nice. L'abondance de l'ozone dans l'air, la brise marine chargée de principes salins sont des reconstituants énergiques. Nice possède encore des vallons abrités à l'air moins vif et plus sédatif. La flore donne l'idée du climat: son épanouissement est magnifique, soit au *Jardin public* (dattiers d'Afrique, myrtes arborescents, massifs de caroubiers et de poivriers à grappes rouges), soit dans les jardins des riches villas où des soins particuliers font vivre et prospérer les phoenix d'Afrique, les bambous et dracaenas, les cocotiers d'Australie, les araucarias géants, les fougères arborescentes, les agaves extraordinaires mêlés à une profusion de camélias. La rose surtout fleurit à Nice; elle se prête aux plus modestes, comme la violette de Vence, dont les éventaires se parent tous les jours au marché. Mûriers, figiers, amandiers, vignobles de Bellet, de Saint-Martin-du-Var ajoutent aux richesses du terroir.

Il y a proprement deux villes dans Nice: celle des étrangers ou à

leur usage et celle des Niçois. L'illustre Paillon, dont les grèves, quand elles ne sont pas sous un flot débordé, font la joie des blanchissuses, distingue les deux cités sœurs: l'une attachée au rocher du château, sur l'anse des Pouchettes; l'autre épandue à l'ouest, sur l'aire d'anciens faubourgs: les *Boumettes*, la *Croix-de-Marbre*, *Broulieu*, *Riquier*, *Montboron*, vaste enceinte que débordent déjà les groupes habités de *Saint-Philippe*, *Saint-Etienne*, *Carabaret*, *Saint-Roch*, échelonnés en circonvallation sur les gradins qui moulent à *Cimiez*. Des voies tirées au cordeau entre de beaux immeubles, des boulevards bien plantés composent la nouvelle ville. Une longue rue échelonne, à l'arrivée, ses magasins bien pourvus, ses hôtels, ses bazars, ses cafés somptueux entre une double rangée de platanes, de la gare à la place Masséna, les deux pôles du mouvement urbain. Chemin faisant se dressent l'église néogothique de *Notre-Dame* et le palais de marbre du Crédit Lyonnais; sur les deux ailes de l'avenue, le boulevard Dubouchage et celui de Victor-Hugo, de part et d'autre, partagent la ville en deux portions inégales, dans l'espace compris entre la voie ferrée et le lit du Paillon. Comme la rue de Rivoli, la grande artère niçoise de la gare débouche par une série

d'arcades sur la place Masséna; ici le *Casino municipal* réunit, dans son triple pavillon, ses séductions les plus variées, jardin d'hiver, salles de concert et de lecture, théâtre, cercle et tavernes, restaurants et cafés; pandémonium cosmopolite qu'accompagne, d'un côté, le *Jardin public* aux plantureux massifs, de l'autre le square où s'abrite la statue du duc de Rivoli, un enfant de Nice, dont le bronze, fondu par Carrier-Belleuse, donne une belle impression de vie. A l'extrémité du Jardin public, dont les frondaisons exotiques recouvrent le lit dissimulé du Paillon, s'élève le monument commémoratif de la



Phot. de M. Gilletta.

FEMME DE LA CAMPAGNE DE NICE.

réunion de *Nice* à la France, et, plus loin, s'allonge la jetée-promenade, estacade jetée sur le flot vers un belvédère composite auquel l'Inde a fourni une pagode-théâtre, la Chine un restaurant, le Japon un café, les pays mannesques des salles brillantes et originales. La *promenade des Anglais*, attachée à la rive depuis l'embouchure du Paillon jusqu'à celle du Mignan, complète l'investissement de la mer : ses frondaisons malines, trop battues des embruns, ne laissent pas d'attirer, entre trois et cinq heures de l'après-midi,

Au pied même du rocher clignote la petite anse des *Ponchettes*, où les colons phocéens halèrent leurs barques sur la greve, non sans avoir à en decoudre avec les Ligures, premiers occupants du sol. L'acropole grecque, juchée au faîte du plateau rocheux, peut-être à la place d'un ancien poste indigène, ayant eu à se défendre contre les tribus voisines, l'intervention de Marseille et l'alliance de Rome sauverent la colonie naissante. Des le 1^{er} siècle, *Nice* était chrétienne et pourvue d'un siège épiscopal. A la chute de l'Empire, cette riche proie, comblée de biens par une nature prodigue, excita de vives convoitises : républiques italiennes et comtes de Savoie,



VUE GÉNÉRALE DES QUAIS ET DU PORT DE NICE.

CL. C.B.

cavaliers et promeneurs, aux rayons bienfaisants du soleil. La longue avenue se prolonge à l'est du Paillon, par le *quai du Moh*, sur le front de la *Vieille Ville*.

La s'étale, entre le torrent, la mer et le château, dont le rocher abrite la petite anse des *Ponchettes*, la ville administrative, avec la Préfecture et le nouveau Palais de justice, l'Hôtel de ville et l'Opéra. La cathédrale *Sainte-Reparate* gagnerait à se souvenir que la simplicité est une vertu chrétienne. Marie Saint-François-de-Paule, grande artère de la ville nicoise, s'attache le souvenir de quelques hôtes diversément fameux : Robespierre jeune, Barras, Kellermann, Bonaparte. Dans le prolongement de cette rue, le palais des anciens Gouverneurs évoque la mémoire de Napoléon I^{er}, de Charles-Albert, de Victor-Emmanuel, de Napoléon III, qui nous donna Nice et la Savoie, avec la frontière des Alpes. A l'autre pôle de *Nice*, le quartier de la Croix-de-Marbre évoque le souvenir du double passage de Pie VII, celui de l'entrevue de François I^{er} et de Charles-Quint ; enfin, l'ancienne villa *Furtado-Hoëne*, affectée à la convalescence de cinquante officiers des armées de terre et de mer, rappelle la princesse Pauline, sœur de Napoléon I^{er}, qui en fut propriétaire.

Il ne reste à peu près rien de l'ancienne citadelle qui couronnait l'escarpement du *Château*. Des allées sinueuses, bordées de cactus, d'aloès, d'agaves, égayées çà et là de palmiers dattiers et de clameiros, conduisent sur la hauteur, à moins que l'on n'y accède par l'escalier en lacets qui se none à la grosse tour Bellanda, accrochée au flanc de la falaise, du côté de la mer. Au faîte, les canx de la Vésubie s'épanchent en cascade et multiplient les filets rafraîchissants : de la plate-forme dominante, le regard embrasse un magnifique horizon.

comtes de Provence et rois de France, sans parler des Lascaris de Tende et des Grimaldi de Monaco, s'en emparèrent. La croix de Savoie s'y implanta en 1488, et ce fut pour cinq siècles. Ni François I^{er} ni son allié le duc Barberousse ne l'en purent éloigner : contre l'attaque de 1543, *Catherine Ségurane*, la Jeanne Hachette nicoise, éveillant la garnison surprise, s'élança vers la brèche où déjà le Turc cloue le croissant, le lui arrache d'une main, de l'autre lui fend la tête. *Gaïse* eut raison de la place en 1690 ; *Cabinal* fit sauter ses poudrières dans un horrible tourbillon d'armes et de pierres (1691), et Louis XIV put s'intituler roi de France et de Navarre, *comte de Nice*. La place étant revenue à la Savoie, en 1696, le maréchal *de Berwick* l'emporta en 1793, après un siège meurtrier ; puis les troupes sardes y rentrèrent. Sur sa demande, *Nice* est annexée à la République française en 1792 ; la défaite de Napoléon et les traités de 1814 la rendent à la Sardaigne. Enfin, à la suite de la campagne d'Italie, le vote unanime des habitants, ratifiant le traité du 21 avril 1860, achève définitivement *Nice* à la France. La ville, n'ayant plus rien à craindre, s'est transformée (142 910 habitants).

Son port est tout artificiel : en 1750, le roi Charles-Emmanuel III en posait la première pierre. Un siècle de travaux l'a enveloppé de quais, protégé d'une double jetée, car la pointe du Château, qui abritait la crique des *Ponchettes*, le laissait à l'est ouvert aux boules du large. Le nom du port est *Limpia* ; une superficie de 10 000 mètres carrés environ, comprise entre la jetée qui se lie au pied du château et le môle opposé, sert d'avant-port, en laissant 93 mètres de passe à l'entrée, tandis que l'accès du port lui-même est large de 67 mètres. La nappe circonscrite couvre 5 hectares et demi ; sa profondeur est de 7 mètres à l'entrée par basses mers, de 6^m,50 à l'intérieur ; la longueur de quais utilisable dépasse 1 000 mètres. Plus d'un millier de bateaux y entrent annuellement en relâche. Le mouvement commercial du port de *Nice* le range après Cote et Marseille.



Phot. de M. J. Gilletta

L'ESCADRE FRANÇAISE EN RADE DE VILLEFRANCHE.

Le nouveau quartier qu'il anime se relie, par la place (buste de Carnot) et la rue Cassini, à la place Garibaldi que côtoie le Paillon, dans le voisinage du Musée d'histoire naturelle.

La nature, complétant l'œuvre des hommes, a ouvert à côté du port de *Limpia*, entre les escarpements du mont Boron et la péninsule de *Saint-Jean*, le magnifique bassin de **Villefranche** : on dirait un bras de mer creusé artificiellement entre des falaises abruptes qui le protègent de toutes parts. Sa grande nappe d'eau tranquille, d'accès commode par tous les temps, inaccessible aux tourmentes et gardée par le recul contre les courants littoraux, avec des fonds de 20 mètres devant la ville, offre un admirable mouillage aux plus gros navires et à nos vaisseaux de guerre qui viennent s'y reposer, dans l'intervalle de leurs exercices. Le Piémont y entretenait jadis une flottille; mais les anciennes constructions, qui avaient été élevées dans ce but, ont depuis longtemps perdu leur intérêt. La rade d'ailleurs manque de l'outillage nécessaire à un port de commerce. *Villefranche*, suspendue à flanc de montagne, comme au temps où il fallait se garer des corsaires, est trop peu attachée à la rive et trop voisine de *Nice* l'acapareuse, pour attirer à elle mieux que de petits caboteurs faisant des opérations de transit tout à fait locales. (1740 habitants).

Des deux grands môles naturels, projetés sur les flancs de la rade de *Villefranche*, l'un, celui de *Saint-Jean*, qui pointe au cap *Ferrat*, s'avance de 1 kilomètre en mer; l'autre, formé par le mont *Boron*, prolongement du mont *Alban*, du *Vinagrier* et du mont *Gros*, offre une saillie moindre sur le flot, 2 kilomètres l'2 à peu près; il s'incline vers le port de *Limpia* et le château de *Nice*. La défense de la place a mis cette position à profit en édifant, à 183 mètres d'altitude, sur le mont *Boron*, les batteries de ce nom et celles de *Gaufert* au front de la péninsule *Saint-Jean*; en retrait, le fort de *Mont-Alban*, dont les feux passent au-dessus de *Nice*, se relie à ceux des ouvrages du nord et du nord-est, et batent au large la Méditerranée.

Nice est le pivot de la défense française du sud-est, appuyée sur les Alpes. A 10 kilomètres nord-est, le fort de la *Tête-de-Chien* fait front contre l'Italie, du haut d'un escarpement de 375 mètres; dressé en face et au-dessus de Monaco, il bataye la route et la voie ferrée de la Basse-Corniche et le large jusqu'au cap *Ferrat*. Le fort de la *Roovere*, la batterie des *Fouailleris* et celle de la *Drette* commandent, en arrière, la route de la Haute-Corniche et croisent leurs feux avec les forts du *Mont-Chouve* de *Tourrette* et du *Mont-Chauve d'Aspremont*, juchés, celui-ci à 852 mètres d'altitude, l'autre à 783 mètres sur l'échine séparative des vallées du Paillon et du Var. L'ouvrage de *Colonnars* et, plus bas, la batterie de *Saint-Jean-de-la-Rivière*, complètent leur action sur le Var.



Phot. de M. Gilletta.

DANS LA CAMPAGNE DE NICE.

Enfin, les avenues éloignées de la place, à la coupée des défilés montagneux, sont gardées par le fort du *Barbonnet*, à 23 kilomètres nord-est de *Nice*, 2 kilomètres sud-sud-ouest de *Sospel*, sur un roc isolé qui commande le coufflement de la *Beivre* et du *Merlanson*, de plus de 500 mètres; les défenses de l'*Audhon*, à 15 kilomètres au nord de *Sospel* et 4 kilomètres l'2 seulement de la frontière italienne, avocles ouvrages de *Millesfauches* et de la *Forea*, perchés à 2080 mètres d'altitude, sur la crête séparative de la *Beivre* et de la *Gordolasque*. Vers l'ouest, l'ouvrage de *Pictaret*, sur un éperon montagneux qui commande le confluent du Var et de la *Tinée*, avec la redoute de *Bauno-Negra*; en arrière d'*Entrevaux*, sur le Var, et de *Colonnars*, au bord du Verdon, points de ravitaillement sur la ligne de communication entre la défense provençale et celle du *Genévre*, par *Tournoux* et *Briançon*.

Les environs de *Nice* offrent aux promeneurs de charmants buts de promenade. Sans parler de la *Suisse nicoise*, dans la haute vallée de la *Vesubie*, *Villefranche*, sa rade et la côte *Saint-Jean*. *Beaulieu* attaché à la rive, dans un cadre africain; *Cimiez*, ses villas, ses ruines romaines et ligures, l'*Observatoire* du *Mont-Gros*, l'abbaye de *Saint-Pons*, vieille de douze siècles, dans un site admirable sur la vallée du Paillon;



ROQUEBRUNE.

Phot. de M. Gilletta.

Tourette avec les ruines et la grotte de *Châteaufort*; la grotte de *Saint-André*, ses cascades et son cours souterrain; la cascade de *Gairaut* où saute la *Vésubie*; le *Var* et sa haute vallée pittoresque; les étroits de l'*Estéron*; *Cagnes*; *Vence*, ancienne capitale ligurienne, cité romaine, avec une partie de sa vieille enceinte, sa cathédrale élevée à la place d'un temple de Mars; les *gorges du Loup*, etc.

DE NICE A LA ROYA

LA CORNICHE

L'enchantement de Nice poursuit à l'est. Sous la poussée des grandes Alpes, les falaises calcaires qui leur servent de contreforts serrent de plus près la mer; la côte, dressée en escalier contre les rayons directs du soleil, prend de plus en plus un aspect africain.



ROUTE DE NICE A MONACO.

Phot. de M. Gilletta.

Brisé par l'*Estérel*, émiétté par les arêtes des hauts sommets, le mistral n'arrive plus qu'à bout de souffle. D'ailleurs, les courants froids du nord, qui rayonnent des climats de neige, tombent de trop haut pour atteindre la base des monts; ils passent par-dessus la côte, et l'on voit la rafale s'abattre et soulever les vagues à plusieurs centaines de mètres au large. Aussi, dans cette serre chaude ménagée par la nature, la végétation des tropiques s'épanouit-elle à plaisir. Dès Toulon, le palmier, l'agave, les arbustes épiphytes se mêlent à la flore indigène; mais ce ne sont là que des manifestations isolées. Il faut Hyères, Bormes et Cavalaire, Saint-Tropez, Cannes et Nice pour que la végétation exotique s'affirme avec vigueur, jusqu'à transformer la physionomie du pays. Menton en est la fleur. Le *citronnier*, cette sensitive qui souffre de quelques degrés au-dessus de zéro, et meurt tout de suite au delà, prospère ici comme nulle part ailleurs; le même arbre porte en tout temps des fleurs et des fruits à divers degrés de maturité; ni la Sicile ni les Baléares ne lui offrent des conditions climatiques plus favorables. La récolte se fait du 1^{er} janvier au 31 décembre, et cela vaut au Mentonnais

de nombreux millions par an. Cette côte est le triomphe de *Folivier*. Au lieu des chétifs arbustes étagés aux premières collines de Provence, il prend ici des proportions magnifiques. De Beaulieu à Menton, les troncs noueux, dont un bon nombre prit racine avant les Croisades, et quelques-uns peut-être virent passer le légionnaire romain, semblent indestructibles: leurs fantastiques rameaux, gros comme des arbres, engendrent une étrange futaie qui fait songer à la forêt enchantée du Tasse. On voit de ces colosses dont le tronc mesure plus de 12 mètres de circonférence, tandis que les branches maîtresses montent à 20 mètres de hauteur. Un nouveau venu, *l'eucalyptus*, mêle ses feuilles d'un vert bleuâtre à la frondaison argentée de *Folivier*; découvert seulement à la fin du *xviii*^e siècle par le botaniste La Billardière attaché à la croisière d'exploration envoyée à la recherche de la Pérouse, acclimaté en Europe et en Afrique vers 1860, cet arbre prospère aujourd'hui sur le littoral algérien et se voit sur toute la côte provençale. Il jaillit

plus qu'il ne pousse, et en peu d'années prend des proportions gigantesques: ses propriétés thérapeutiques, la dureté de son bois, sa faculté d'absorption le rendent précieux comme desséchant et désinfectant, surtout dans les bas-fonds alluvionnaires, encore mal colonisés, qui accompagnent presque toujours l'embouchure des torrents, précipités de trop court et de trop haut, par les montagnes littorales. A peine est-il besoin de dire que l'admirable douceur et la fixité de la température font de tout ce pays le paradis des fleurs.

De Nice ou plutôt du *cap Ferrat*, son avant-garde au soleil levant, le ruban littoral se déploie autour d'une double conque azurée: la première jusqu'au *cap Martin*; la seconde, de ce point au *cap d'Ampieglio*, promontoire de Borighera. Dans chaque embrasure, un belvédère avancé festonne la côte: entre le *cap Ferrat* et le *cap Martin*, le *cap d'Aglia*, projeté sur l'horizon de



C. L. C. R.

LA CÔTE AUX ENVIRONS D'EZE.



Phot. de M. Guérou.

EZE ENTRE LES PINS.

Beaulieu et d'Eze, du côté de l'ouest; Monaco, la Turbie, Cabbé-Roquebrune, du côté de l'est. Dans l'intervalle du *cap Martin* à celui d'*Angeles*, la pointe de la *Martuba* dessine à son tour une double baie, dont le fond est occupé, d'un côté, par Menton, à l'embouchure du *Caréi*; de l'autre, par Vintimille, que deux torrents, la *Roja* et la *Nerria*, séparent du promontoire de Bordighera. La France finit à un peu plus de 2 kilomètres par delà Menton, au pont Saint-Louis.

Deux routes desservent le littoral, l'une attachée aux sinuosités du rivage avec la voie ferrée, l'autre moulée aux crêtes et comme suspendue au-dessus des abîmes; c'est la route de la *Corniche*. Napoléon I^{er} la fit construire vers 1806; elle suit, excepté entre Nice et la Turbie, le tracé de l'ancienne voie Aurélienne, grand chemin d'Italie en Gaule, et rallie sous Roquebrune la voie littorale dirigée vers Bordighera, Savone et Gènes.

Eze, la Turbie, Roquebrune, bien qu'ouvertes sur la mer, placent sur des sommets qui les relient naturellement à la *Corniche*, les deux dernières surtout; car **Eze**, hissée dans son nid d'aigle, ne se rattache proprement à rien. La pyramide isolée à laquelle ses maisons s'accrochent, autour d'une étrange ruine, domine la mer de plus de 600 pieds; l'atteindre de ce côté par le sentier qui monte au caprice des courbes, au hasard du vide, peut passer pour une véritable escalade. « Les filles de la montagne y descendent pourtant, la cruche sur l'épaule, pour porter leur lait au marché; un faux pas les précipiterait, mais elles savent leur sentier par cœur. A mesure qu'on monte, la pente se redresse. Les maigres sauvageons, les buissons rabougris ont disparu; le mont devient muraille, muraille rougeâtre, ocrée, striée, abrupte, dont là-haut, bien haut, la ligne de façades en surplomb ne semble qu'un prolongement géologique. On arrive enfin; on pénètre par une sorte de chemin de ronde; voici la porte qu'on franchit les Maures, après César. A des fentes tortueuses, à des ruelles misérables, la roche, grossièrement aplatie, tient lieu de pavement. C'est encore la roche qui, de ses assises naturelles, forme les prodigieux degrés montant à la citadelle; c'est elle

toujours qui prête des soulassements aux maisons, et ces maisons, reliées entre elles par d'obscurs couloirs ou par des roches entre-croisées, ne font qu'un agglomérat unique, digne couronnement du monolithe. » (Stéphen LIEGEARD.)

La Turbie groupe les ruines pittoresques du château de Lasaris, un svelte campanile et le tohu-bohu de son vieux faubourg coupé de ruelles et scellé d'arcs-boutants, au pied de la tour ou *Trophée d'Auguste*. Elle lui doit son nom. La langue grecque dominante sur le littoral s'appelait *Tropain Sébastien*, d'où Torpen, Torlea, Turbie. L'esplanade de la petite place, où se chauffent les vieillards et jouent les bambins, commande un abîme vertigineux au fond duquel rayonne la *ferrière* de Monte-Carlo et se détache Monaco sur son rocher, semblable à un jonet d'enfant.

Au-dessus de la route de la *Corniche*, **Roquebrune** se suspend à la montagne: une rampe d'accès y monte par des pentes un peu rudes jusqu'aux portes en ogive qui ouvrent la cité: des arches massives protègent contre les flèches du soleil le labyrinthe des rues où parfois le macadam est remplacé par des escaliers. En front,



Phot. de M. Guérou.

LA BAIE DE BEAULIEU VUE A TRAVERS LES OLIVIERS.



Phot. de M. Giotta.

ROUTE DE LA CORNICHE, A ROQUEBRUNE.

des marches usées, des degrés taillés dans l'épaisseur des murs, conduisent au chemin de ronde du château des Grimaldi, auxquels la France l'a payé à beaux deniers comptants.

Menton s'élance en flèche sur un promontoire, au détour du cap Martin. C'est une enchanteresse, sœur de Nice et de Cannes, moins en dehors que son aînée, plus douce à ses hôtes que l'aristocratique résidence de la Napoule. Son air salubre, les brises chaudes qui, dans la traversée de la mer, ont tempéré leurs ardeurs africaines, attirent en ce coin de terre béni du ciel une clientèle amie des reposants loisirs. Ce n'est pas que Menton n'ait connu son Casino municipal, sa fête des fleurs, son carnaval j'y veux; mais sa radieuse nature surtout exerce un invincible attrait. La moyenne de la température mentonnaise est de 16°3 pour l'année, celle de l'hiver 9°6, du printemps 13°3, de l'été 23°6, de l'automne 16°8. Rarement le thermomètre descend à zéro, et pour quelques heures seulement. L'extrême chaleur ne dépasse guère 39°; quatre-vingts jours de pluies-averses ont pour contre-partie deux cent quinze jours de ciel sans nuages. Un véritable cirque de montagnes enveloppe Menton, de la crête de l'Ygel à l'apex chaîne du Grammont.

La saillie de la vieille ville, qui projette un vieux bastion génois à la racine du mole recourbé sur le port, dessine, dans la baie tendue entre le cap Martin et la pointe de la Mortola, deux bassins au gracieux contour : celui de *Garavan*, à l'est, très abrité par des falaises; à l'ouest, le bassin de *Carnolès*, que bordent les alluvions apportées par les deux torrents du *Carri* et de *Bareigo*. C'est, de ce côté, une promenade sans fin, à fleur de rivage, douce aux amis du soleil. Une avenue la double à peu de distance, l'avenue *Carnot* puis *Félix-Faure*, qui chemine sous le nom de rue *Saint-Michel* jusqu'à l'Hôtel de ville, après avoir semé sur sa route le *Jardin public*, les hôtels, les magasins, le monument commémoratif de la réunion de Menton à la France, et laisse un peu à l'écart le *Casino*, à portée des grands carnavals érudits cosmopolites. Telle est la ville neuve. A l'escarpement que couronnait jadis un château fort, le vieux Menton noue le réseau serré de ses rues étroites et sombres, ses escaliers, ses voûtes, ses contreforts, sur de hasar-

deuses glissoires, où jamais une voiture ne s'aventura. Du haut d'une plate-forme, l'église *Saint-Michel*, bâtie avant le xiv^e siècle, et souvent depuis réparée ou agrandie, dresse au-dessus des quais son campanile à trois étages que termine un petit dôme. La porte *Saint-Julien*, reste des fortifications féodales, rappelle le temps où l'on vivait dans l'appréhension des pirates. Quelques débris, enclavés dans le cimetière, subsistent de l'ancien château fort, élevé en 1502 sur les fondements d'une citadelle sarrazine. Il est probable que les Grimaldi, maîtres de Menton, en utilisèrent les assises pour construire leur résidence de *Carnolès*. Menton fit partie intégrante de la France durant la Révolution et l'Empire, mais les traités de 1815 le rendirent à Honoré V. La révolution de 1848 déchaîna cette ville et Roquebrune contre le prince de Monaco; cela fit une petite république autonome jusqu'au jour où le vote unanime de ses habitants



Phot. de M. Giotta.

CULTURES AUX ENVIRONS DE MENTON.

rattacha les deux villes à la France. Par le traité du 2 février 1861, Napoléon III rachetait au prince de Monaco, pour la somme de 4 millions, tous ses droits sur Menton et Roquebrune.

Le citron (30 millions de fruits par an), la violette double (très recherchée pour son parfum), l'orange (surtout la « bigarrade », utilisée pour la fabrication des essences, les cédrats, l'huile d'olive, les céréales donnent à Menton d'importants revenus; la marquerie fine (incrustations sur bois d'olivier et de citronnier), les salaisons, la parfumerie, la pêche, ajoutent aux ressources du sol. Le port, autrefois simple havre d'échouage, offre, à l'abri de sa jetée de 370 mètres, des fonds de 6 à 7^m,50, aux caboteurs surtout et même aux grands bâtiments (18000 habitants).

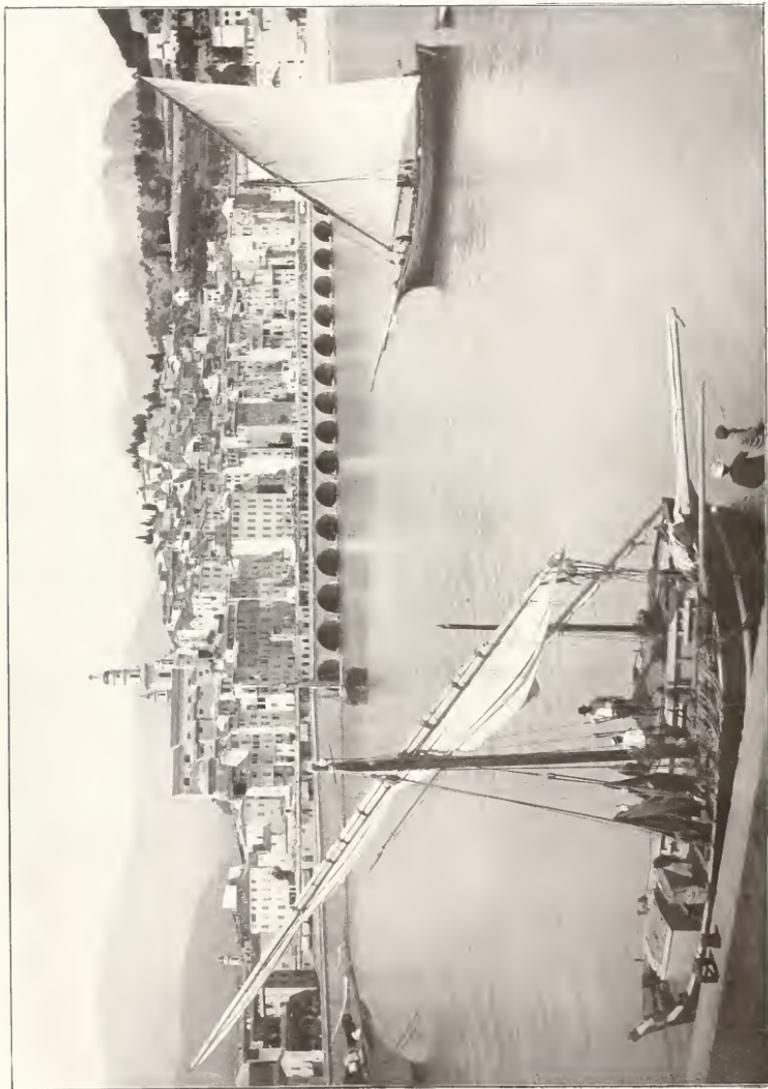


Photo de M. Gierty

MENTON : VUE PRISE DE LA JETÉE.

Les environs de Menton offrent des buts de promenade exquis, soit par *Carnolés*, en suivant la rive jusqu'aux bois de pins maritimes, d'oliviers séculaires, de térébinthes et de genévriers en fourrés qui font au cap Martin une si luxuriante parure; soit vers *Gorbio*, camp retranché de rues grimpautes, de voûtes et d'arcades, juché, comme *Eze*, contre le Sarrasin, sur une pyramide encerclée de ravins; — à *Sainte-Agnès*, au *Gouy dell'Ora*, dont le torrent, sans eau pendant onze mois et demi de l'année, se précipite en cascade à la suite de quelque forte pluie, pour se reposer un peu plus loin, dans un petit bassin vert; — à *Castillon*, escarpement de ruelles incrustées dans la pierre; — au *val de Menton*, merveilleuse Tempé de jardins et de fruits, dont les terrasses, comme en un printemps perpétuel, prodigent l'or du citron et de l'orange parmi les oliviers et les figuiers; — à *Castellar*, ancienne repaire bastionnée de tourelles, de portes et de



Flora, de M. Gilotta.

ENVIRONS DE MENTON : GORBIO.



Phot. de M. Gilotta.

MENTON : LES ROCHERS-ROUGES.

fossés; — enfin et surtout par la côte de Garaman, toute constellée de villas, vers le pont-frontière de Saint-Louis et les fameux *Rochers-Rouges*, dans les cavernes des *Boussé-Boussé* furent trouvés par M. Bivière, en 1872, et par M. Bonfills, les squelettes complets d'autochtones contemporains du mammoth, du grand ours, du renne, de l'aurochs et autres carnassiers de grande taille dont les redoutables maxillaires ont été recueillis à côté des pointes de flèches, des hameçons, des silex taillés, qui furent l'unique défense de nos lointains ancêtres.

Vu d'en bas, le pont *Saint-Louis* est écrasant; cette arche antérieure de 22 mètres d'ouverture, jetée sur un précipice de 200 pieds, est faite à la taille du rénovateur de la Corniche, Napoléon I^{er} (1806).

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

État souverain, l'un des plus petits qui soient, la principauté de Monaco forme une enclave de 3 kilomètres, de long sur 120 mètres à 1 kilomètre de large en territoire français. Dans la rade que dessine avec la terre ce rocher large de 300 mètres taillé à l'emporte-pièce, les Phéniciens abordèrent avant les Grecs et laisserent le nom de leur dieu *Melkarth*, en témoignage de leur passage. *Melkarth* était le dieu fort et sans rival, le *Monacos*, au dire des Grecs *Μελκαρθη*, seul à la maison, le maître, dont le culte exclusif n'est associé à aucun autre. Or *Melkarth*, c'est *Hercule*: de là le port d'*Hercule Monacos*, d'où l'on a fait, en gardant le surnom: *Monaco*. Monaco, d'autre part *Μοναχο* veut dire aussi moine. Par ce singulier rapprochement, deux religieux ont pris place dans les armoiries du prince de Monaco, à la place de l'ancien dieu phénicien.

A 60 mètres au-dessus du flot, le bastion naturel de Monaco pouvait jadis défer toutes les attaques; aucun rocher ne fut plus disputé. Quand tomba l'épée tutélaire de Charlemagne, les Sarrasins s'en emparèrent. Après l'empereur germanique Frédéric I^{er}, qui le cédait au Génois en 1152, des maîtres divers s'y agrippèrent et en firent un nid de pirates. Les *Grimaldi*, enfin, dont les premiers avaient si rudement bataillé contre les Sarrasins pour l'affleurement de la côte provençale, s'enracinèrent à Monaco; ils y tiennent encore, malgré les invasions, les traites spoliateurs, les révolutions qui ont traversé leur histoire.

A Jean II, prince de Monaco, son frère Lucien se substitua par un crime. En 1303, comme il dormait assis à l'ons les proserits de l'aristocratie bannis par Gènes, la puissante république équipa une flotte, montée par 15 000 hommes, qui vint mouiller en rade de Monaco; l'énergique défense des Monégasques, appuyée des renforts du duc de Savoie et de 3 000 hommes de bonnes troupes françaises envoyées par Louis XIII, eut à la fin raison de l'attaque; le Génois se retira.

Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, frère et héritier de Lucien, ayant mis sa principauté sous la sauvegarde de l'empereur Charles-Quint, les rois d'Espagne firent maîtres de Monaco durant près d'un siècle. Mais, en 1691, le prince régent, Honoré II, voulant changer de maître, fit appel à Richelieu, mit dehors par surprise la garnison espagnole et des soldats français dans la citadelle. La Révolution annexa toute la principauté de Monaco; Roquebrune et Menton (15 février 1793); les traités de 1815 la confirmèrent aux Malgoin-Grimaldi, sous la garantie du Piémont. Honoré II y retourna dans sa capitale, mais n'y resta guère. Au prince Florestan I^{er}



Phot. de M. Giletta.

CATHÉDRALE DE MONACO.



Phot. de M. Giletta.

CASINO ET THÉÂTRE DE MONTE-CARLO.

son successeur, Menton et Roquebrune, soulevées en 1818, arrachèrent leur liberté. On a vu comment les droits féodaux sur ces deux villes, rachetés en 1861 par l'empereur Napoléon III, ne laissèrent au prince que sa capitale, mais avec la reconnaissance formelle de son indépendance, comme Etat particulier.

C'est une épuvante histoire que cette lutte inlassable des *Grimaldi* pour la succession de leur titre souverain. Papes, rois, républiques les ont successivement reconnus. Les *Archives* princières conservent à cet égard les plus précieux documents; des lettres de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, de Charles-Quint, etc. Des hôtes illustres; Dante, Pétrarque ont gravi l'escalier du palais. Louis XIV s'y faisait représenter au baptême d'un *Grimaldi*.

Dans une couronne de jardins suspendus, le *palais* princier surgit au-dessus de l'isthme qui l'attache à la rive prochaine; un long débou et conduit; des canons de bronze inoffensifs, des boulets entassés contre le parapet qui borde la place d'accès, au-dessus du vail, font une escorte guerrière à la porte principale, que surmonte une tour munie de créneaux. On admire à l'intérieur, outre le bel escalier de marbre à double révolution, deux galeries aux élégantes arcades et, dans quelques salles, de beaux portraits de la famille princière signés Mignard, Largillière, C. Vanloo, H. Rigaud. La chapelle rivalise par la richesse de la décoration avec la nouvelle cathédrale *Saint-Nicolas*, reconstruite récemment en style romano-byzantin. A la plage du gracieux bassin qui s'incurve entre le rocher et la côte, un quartier n.uf, la *Condamine*, s'est attaché: le moindre coin de terre en ce petit Etat est un trésor; aussi ne le laisse-t-on guère sans emploi. C'est ici le grenier d'abondance de la principauté: comestibles, vins, épiceries, boulangeries, magasins, tout s'y trouve à côté de jolis logements, de retraites accessibles aux bourses modestes; des Thermes s'élevaient au bord de l'eau bleue ou clapotent les canots amaran, non loin

du yacht princier sur ses ancrs. Dans un vallon autrefois retiré qui s'ouvre sur la plage, entre les murs de soutènement des villas, sous l'arche hardie d'un viaduc, la chapelle de *Sainte-Dévote*, chère au cœur des *Monégasques*, monte discrètement son humble campanile.

C'est de *Monaco* qu'il faut voir, entre la nappe azurée du port et le ciel de saphir, la resplendissante fécier de *Monte-Carlo*, ses terrasses en gradins, ses massifs exotiques, ses palmiers frissonnant à la brise, sorte de reposoir étage vers le *Casino*, temple de l'or, dans un écriu de marbre. *Heureux Monégasques!* L'étranger pourvoit à ce que la terre, faute d'espace, ne saurait leur donner; ils ne connaissent pas le rude et trop souvent ingrat labour des champs; comme les oiseaux du ciel, ils ne sèment pas, et pourtant la récolte abonde: la raquette du croupier remplace la faux et le râteau du moissonneur. Aussi, point d'impôts: ni celui de la terre, ni celui du sang, mais seulement la joie de vivre sous le plus beau ciel du monde, dans un jardin toujours fleuri. Comme l'on comprend que les *Montégasques* soient jaloux de leur indépendance et tiennent à rester ce qu'ils sont!

Trophée d'Auguste. — Au-dessus du royaume de l'or, la *Tarbie*, sur son balcon exposé à la morsure du nord, semble une Sibérie à côté de l'Afrique. Le village est perché sur des précipices, dans la région des pins, à l'extrême saillie des Alpes sur la Méditerranée. *La voie Archéenne* y passait « *in Alpe summa* », comme écrivent les auteurs anciens, pour franchir les montagnes avec l'arête du mont *Agel*. Auguste choisit ce pedestal grandiose pour y ériger le trophée de la victoire des armes romaines sur la Gaule vaincue. Pompee avait fait de même pour l'Espagne sur la crête de passage des Pyrénées. C'était ici, d'après l'« *Itinéraire officiel des provinces* », que l'on quittait l'Italie pour entrer en Gaule: « *Hinc usque Valda, abhinc Gallia* » — « *Jusqu'ici l'Italie; plus loin, la Gaule* ». Tous les documents géographiques de l'antiquité voient dans cet emplacement la fron-



Cl. C. B.

CHAPELLE DE SAINTE-DÉVOTE.



Phot. de M. Jovet.

LES SALONS DE JEU, A MONTE-CARLO.



Photo de M. Ollivier.

LE ROCHER DE MONACO VU ENTRE LES OLIVIERS.

tière naturelle des deux pays, et c'est nous importe extrêmement. Née aux yeux même des Romains, comme tous les comptoirs grecs échelonnés de Monaco à Marseille, appartenait au littoral des *Gaules*.

Nous n'avons plus que le squelette ébréché du *Trophée d'Auguste*. La description écrite en 1661 par le Père français A. Boyer, qui eut encore sous les yeux des fragments de colonnes et de frises, des moulures et quelques débris de la statue colossale d'Auguste, permet d'imaginer ce que fut le monument. Ce que des siècles de déprédations en ont tiré est inimaginable. Les Barbares donnèrent les premiers coups. Tout le village de la *Turbie* est construit de ses débris ; dans la maçonnerie du mur d'enceinte ont été retrouvés cinq fragments de l'inscription dédicatoire ; avec les quatre autres que Joffroy examina des décombres, les archéologues ont pu reconstituer en partie l'ancien texte. Par bonheur, Plinius l'a conservé dans son intégrité ; l'inscription comptait soixante-dix-huit mots, dont quarante-cinq pour l'énumération des peuples vaincus, le reste à la gloire d'Auguste. Les neuf fragments recueillis sont au musée de Saint-Germain. Les pierres du *Trophée* servirent à élever des remparts et, au XIV^e siècle, une grande tour crénelée surgit du milieu des ruines. Les revêtements de marbre avaient été dispersés ; plus d'un palais de Gênes en recèle quelques-uns. D'autres servirent à la décoration du maître-autel de la vieille cathédrale de Nice, où tout sauta sous l'explosion d'une poudre ébranlée par les boulets de Catinaï, pendant le siège de 1691.

Tel qu'il nous est parvenu, et bien que défiguré, méconnaissable, le *Trophée d'Auguste* est un précieux témoin par les choses qu'il raconte. Ces pierres ont vu passer les légions sur les traces d'Hercule, ou, plutôt, du peuple dont il personnifia le génie entreprenant. Car la tradition, qui nous le représente franchissant les Alpes « dans la région des nuages, au-dessus de terribles précipices », n'est pas un mythe sans raison : les tronçons d'une voie primitive retrouvés çà et là sur les côtes de Provence et de Languedoc ne peuvent être que les fragments de la *voie Bonneléenne*, dont parlent les auteurs anciens, qui reliait l'un à l'autre les établissements phéniciens. Peut-être même ce chemin, un peu problématique bien que vraisemblable, ne fut-il qu'une ancienne piste tracée par les *Ligures* qui, de temps immémorial, occupaient tous les promontoires de la côte, à l'est du Rhône.

Voie Aurélienne. — Les Romains n'eurent qu'à suivre, et nous faisons comme eux, puisque notre route de la *Corniche* none son ruban à l'ancienne *voie Aurélienne*. Il fallait aux Romains conquérants de la Gaule un réseau routier qui leur permit de porter les légions rapidement d'un point à un autre et d'en assurer le ravitaillement. Le consul *Aurelius Cotta*, en construisant la route littorale de Provence, lui laissa son nom : la *voie Aurélienne*.

Ouvverte d'abord de Rome à Pise, prolongée jusqu'à Gênes, puis jusqu'aux Alpes, elle atteignit enfin le Rhône. Par *Vindouille*, Menton, la *Turbie*, elle traversait l'extrême sud-ouest des Alpes par le mont *Apert*, gagnait *Comiez*, car Nice, colonie phocéenne, alliée et tributaire de Marseille, avait trop, à l'exemple de sa métropole, conservé ses usages et ses lois pour que Rome y fût maîtresse à son gré. De *Comiez*, fortifiée par une enceinte figure, la *voie Aurélienne* gagnait *Aulibes*, arsenal de la flotte, filait droit par *Cannes* sur la Napoule, peut-être *Auribeau* *Horrea belli*, greniers d'approvisionnement pour la guerre ; car l'étape, ou *mansio*, désignée par l'« *Héraire romain* » sous le nom de *ad Horrea* reste incertaine, bien que de récents travaux croient pouvoir l'attribuer de préférence à la Napoule. Ici, serpentant en corniche, le long des falaises de l'*Edirel*, plus loin à mi-côte, enfin toute droite, la route arrivait à *Frejus*, arsenal créé par César, achevé par Auguste, pour le ravitaillement des légions et de la flotte.

La *voie Aurélienne* s'enfonçait alors dans le pays, tournait les *Moures* par la courbe de



LA CONDAMINE, ENTRE MONACO ET MONTE-CARLO.

Photo de M. G. Billa.

l'Argens, passait au Muir, à Valauban d'où une voie secondaire descendait sur Toulon, dans le sillon de la route actuelle, traversait l'Isolle à Cabasse *Mulano* et, par *Touves* (ou *Torrens*) et *Tegulata*, débouchait à *Uz*. *Agar Sertiva*, où elle se séparait en deux bras, dont l'un, dirigé sur Marseille, tournait l'Étang de Berre, et, par le travers de la Crau, entrait dans *Arles*, où la maîtresse voie se retrouvait.

Des embranchements secondaires greffés sur la *voie Aurélienne* ouvraient ses communications à l'intérieur du pays, par exemple la route de Vidouban par *Trans* vers *Drogagnan*, *Riez*, de l'autre côté du Verdon, à la rencontre de la grande route de la Durance.

Plusieurs voies romaines traversaient les Alpes dans la direction du Rhône. Au centre, celle du mont *Genève*, qui rayonnait sur *Arles* par la Durance, par le col de la Croix-Blanche et la Drôme sur *Valence*, par la Romanche sur *Vienne*. Au nord, les deux routes du *Petit* et du *Grand-Saint-Bernard*, l'une par la collee de Isère, l'autre suivant, depuis Martigny, la descente du Rhône, le lac Lemau, toutes les deux unies, pour aboutir à *Vienne*, où débouchait la route du Genève. *Vienne* puis *Ly* n furent

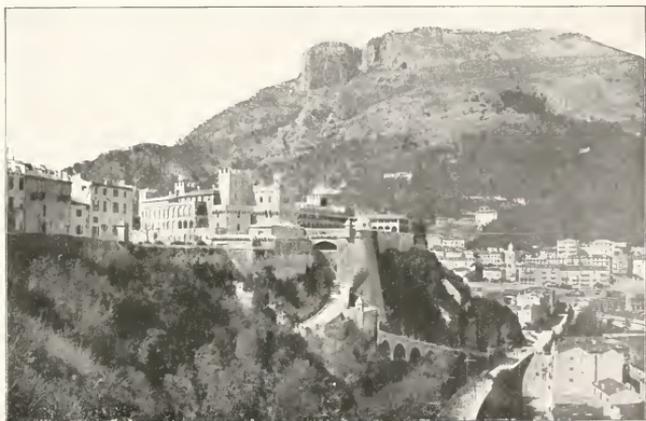


Photo de M. G. Billa.

LE PALAIS DU PRINCE, À MONACO.

le pied de la dénivation romaine (dites Côte d'Azur).

De Lyon, la route du Rhône, attachée au cours du fleuve, ralliait, en passant à Vienne, Valence, Orange, Arles, toutes les routes des Alpes, et surtout la voie *Antoniennienne*, qui traversant le fleuve à son tour, se liait à la voie *Domitienne*, déroulée en vue de la mer, par Narbonne, jusqu'aux Pyrénées.

Ainsi, d'Italie en Espagne, sur les deux ailes du Rhône, le long ruban de la voie littorale, *Aurelienne* à l'est, *Domitienne* à



RUINES DE CIMIEZ, PRÈS DE NICE.

Phot. de M. Giletta.

l'ouest, reliait les anciens établissements phéniciens, ligures et ibériques. Ou les pilotes phéniciens et grecs tiraient, à la mode antique, leurs barques sur le rivage; ou cinglèrent les galères massaliotes, passées à leur tour les transports de la flotte romaine; ou marins et légionnaires cheminaient de concert, les uns suivant la route de terre, les autres pen éloignés de l'rive jusqu'au grand carrefour du Rhône, chemin ouvert au cœur même de la Gaule, sur le front des Alpes (1).

DÉPARTEMENTS DE LA CÔTE PROVENÇALE

Alpes-Maritimes.

Superficie : 374 900 hectares (Cadastré), 373 800 (Service géographique de l'armée). Population : 356 336 habitants. Chef-lieu : Nice. Sous-préfectures : Grasse, Puget-Théniers. — 27 cantons; 150 communes; 15^e corps d'armée (Marseille). Cour d'appel et Académie d'Aix. Diocèse de Nice suffragant d'Aix).

Adossé à des massifs qui atteignent et dépassent 3 000 mètres, le département des Alpes-Maritimes tonifie assez brusquement des montagnes sur la mer, principalement à l'est de Nice, où les derniers ressauts de la grande chaîne érigent au-dessus de la Méditerranée le prestigieux balcon de la Corniche. Du col de Tende et de la coupure de la Roya au sillon de l'Ubayette, on passe le col de Larche dans le val opposé de la Stura, le mont Clapier (3 046 mètres), le Gélas, le Mercantour, la pointe de l'Argentière, le mont Mounier (2 618 mètres) et, en retrait du cheminement de la grande crête, le

Tinibus (3 031 mètres), l'*Enchastraye* (2 953 mètres) découpent sur le bleu du ciel leur fr. 1 décliné ou poudré à frimas. Des flancs de l'*Enchastraye*, les eaux torrentielles ruissellent au sud vers la *Tuée*, dont la source avoisine celle du *Var* ; tous les deux, le fleuve et la rivière puisent au versant des crêtes que domine le mont *Pelat* (3 053 mètres), château d'eau nourricier du *Bachelard*, qui dérive à l'ouest-nord-ouest vers l'*Ubaye*, et du *Verdon*, vers la Durance. Le mont *Clouze d'Aprémont*, sur le sillon du *Magnan*, le *Falicon* et la longue échine enracinée au mont *Gras*, qui pointe vers la mer avec le mont *Alban* et le mont *Boron*, soulèvent autour de Nice une véritable muraille de défense. A l'autre flanc de la Corniche surplombante, les torrents de *Gorbio* et du *Carei* arrosent le jardin de Menton. La *Roya* de Vintimille n'est pas française.

Le front maritime du département et son chef-lieu, Nice, ont été décrits avec la côte.

Personnages historiques. — P. *Helcius Pertinax*, né en Ligurie, l'an 126, fils d'un affranchi, que ses talents militaires, sous Marc-Aurèle, firent consul puis empereur (l^r janvier 193) ; prince bonnête, il fut assassiné le 28 mars de la même année; *Catherine Ségurane*, la Jeune Hachette niçoise, qui défendit héroïquement sa ville natale, en 1573; l'opérateur *Jean-Pierre Papou* (1734-1823), né à Puget-Théniers, qui écrivit une histoire de la Provence; *Carle Vauloo*, né à Nice (1765-1765), élève et collaborateur de son frère Jean-Baptiste, peintre célèbre né à Aix; *André Masséna*, duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France, né à Levens, près de Nice (1758-1817) ; après avoir combattu brillamment en Italie (Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli), tour à tour disgracié puis remis à la tête des troupes, il emporta Zurich, tint dans Gènes jusqu'à la dernière extrémité, ce qui favorisa la victoire de Marengo, mais envoyé contre les Anglais en Portugal, ne put briser les lignes de Wellington à Torres-Vedras et dut



Phot. de M. Giletta.

LA TURBIE : TROPHÉE D'AUGUSTE.



Phot. de M. Giletta.

JARDIN DE MONTE-CARLO.

(1) Voyez la Provence maritime, par Ch. LENTHERIC (Paris, Plon).



Photo de M. Guédy.

FONJAN : VALLÉE DE LA ROYA.

battre en retraite; *J.-B. de Latil* (1761-1839), né à Île Sainte-Marguerite, cardinal-archevêque de Reims; le général *J.-B. Fufèle Bréa*, né à Menton en 1790; *Honoré-Michel-Thomas, comte Reille*, né à Antibes (1775-1866), maréchal de France; *Giuseppe (Joseph) Garibaldi*, général italien, né à Nice en 1807, mort à Caprera en 1882; ayant pris les armes contre l'Autriche en 1859, et contraint de les déposer par la paix de Villafranca, il partit à la tête de la légion des *Mille*, débarqua en Sicile (1860), entra dans Naples et déclara ainsi au mouvement qui aboutit finalement à l'unité de l'Italie; *Jérôme-Adolphe Blanqui*, né à Nice (1798-1853), économiste, et son frère, *Auguste Blanqui* (1805-1881) : celui-ci prit part aux mouvements révolutionnaires de 1839, 1848, 1871.

Var.

Superficie : 599 344 hectares (Cadastré), 602 800. Service géographique de l'armée. Population : 339 733 habitants. Chef-lieu : **Draguignan**. Sous-préfectures : **Brignoles, Toulon**. — 39 cantons; 148 communes; 15^e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel et Académie d'Arx. Diocèse de FREJUS (suffragant d'Aix).

Profondément découpé au nord par le défilé sinueux du *Verdon*, le département du Var projette en mer de nombreuses saillies entre la baie des *Epaves*, voisine de la citadelle, et le revers du cap *Roux*, aux approches de la Napoule. Deux grandes échancrures trouvent l'appareil littoral : du cap *Sierf* au cap *Lardier*, sur les deux ailes de la presqu'île de *Giens*, la *rade de Toulon* et la *rade de Giens*, d'une part; de l'autre, la *rade d'Hyères*, qui abritent au large les îles de ce nom, dont la dernière, l'île du Levant, s'oppose au cap *Bout*. La baie de *Bornes* et celle de *Cavaire* festonnent le rivage, du *Bénat* au *Lardier*. Deux golfes jumeaux, symétriques de *Toulon-Hyères*, entaillent le front oriental du Var : *golfe de Grimaud* et *golfe de Fréjus*, opposés l'un à l'autre entre le bastion aiguë par les caps *Lardier, Canarat*, la *pointe de Saint-Tropez* et la projection extrême de l'*Estérel* au cap *Roux*.

Presque tout le massif volcanique de l'*Estérel* et le massif granitique et schisteux des *Mouans* en entier appartiennent au département du Var : le

premier culminant au mont *Vivayre* (616 mètres), le second au sommet de *Notre-Dame-des-Anges* (779 mètres). Ce double massif de roches cristallines primitives s'enclasse dans l'aureole calcaire des grandes Alpes.

L'*Argens*, artère vitale du département, puise au revers de l'arête montagneuse qui lie la montagne de *Sainte-Victoire* au mont *Olympe*, non loin des sources de l'*Arc*, dirigé en sens opposé.

Né au versant oriental de la *Sainte-Baume*, d'où coule en sens inverse l'*Haronne* marseillaise, le *Gapen* se perd dans la rade d'*Hyères*, un peu à l'est de cette ville : c'est avec l'*Argens* le principal cours d'eau côtier de la région.

Draguignan 9 974 habitants doit à sa situation intermédiaire entre la mer et la haute montagne un intérêt particulier. Ce fut une étape de la voie romaine qui, détachée au *Muy* de la grande route de *Frejus* par la vallée de l'*Argens*, ralliait à *Trans* la route de *Vidauban* — *Toulon* et, remontant la vallée de la *Nartuby*, gagnait la *masiois* ou étape de *Riez*, au delà



Photo de M. Guédy.

AURIBEAU, SUR L'ANCIENNE VOIE AURELIENNE.



VIDAUBAN : CASCADES DE L'ARGENS.



GORGES DE PENNAFORT.

du Verdon pour rallier la grande ligne de communications de la Duranee, d'Arles au mont Genève, Suisse et l'Italie.

Angus euphorbia : entrecôté, dans le voisinage de *Draguignan*, était une station de la voie romaine, et l'on trouve encore à leur place des bornes milliaires, en poursuivant, par Verignon, dans la direction du Verdon. D'autre part, un dolmen bien conservé (la pierre des Fées, mégalithe de 6 mètres sur 4^m, 70 et 0^m, 50 à 0^m, 55 d'épaisseur, étendu sur des supports de 2^m, 25 à 2^m, 10 de haut, attesté, dans le voisinage de la grande ville, une très ancienne occupation primitive. Bien que ces traits ne suffisent pas à débrouiller clairement ses origines historiques, *Draguignan* devait avoir au *xiv^e* siècle une certaine importance, puisque cette ville devint alors le chef-lieu du bailliage de Fréjus. On l'entoura d'une première enceinte avec donjon central et trois portes fortifiées, dont deux subsistent encore : la porte Romaine (place aux Herbes) et celle de Portaignières (la porte d'Orange) ayant été démolie en 1740. Ainsi se révèle la première page vivante de l'histoire de *Draguignan*. Devenue, en 1335, chef-lieu de sénéchaussée, la ville, qui étouffait derrière ses remparts, se donna du large, creva des faubourgs avec des voies mieux ouvertes, des maisons moins tassées : ce sont les rues de Trans, du Collège, la Grand Rue, les places aux Herbes, du Marché. Une autre enceinte fortifiée développa la nouvelle ville pour la défendre contre les partisans qui, à la faveur des guerres civiles, écumèrent les campagnes. La Fronde de Provence déclina, même ici, tant de fureurs entre *Sabreux* et *Caniels*, que Louis XIV fit jeter bas l'ancien beffroi du *xiv^e* siècle que rappelle à présent la tour de l'Horloge.

En 1797, *Draguignan* fut déclaré chef-lieu du département du *Var*, alors plus important qu'aujourd'hui, puisqu'une partie en a été distraite pour compléter le département des Alpes-Maritimes, après l'annexion du comté de Nice.

Ainsi, par une anomalie singulière, le cours de l'eau du *Var* ne touche plus, par aucun point, au département qui garde son nom. Avec le *xix^e* siècle, *Draguignan* a débordé, en partie, les murailles de sa deuxième enceinte par de larges voies, des boulevards et des promenades pour de nouveaux quartiers : *allées d'Azumar*, dues au préfet de ce nom, en 1806 (beaux ombrages formés par six rangées de platanes ; *Jardin Anglais*, *Jardin des Plantes*, à l'extrémité du boulevard de la Liberté. Le Palais de justice (1826), le Théâtre (1838), l'hôtel de la Préfecture (1849), la chapelle de Notre-Dame-du-Peuple et son triptyque du *xv^e* siècle, l'église ogivale (moderne) de la Paroisse, la maison d'ile de la reine Jeanne et son escalier Renaissance, dans la rue de Trans (ancienne voie romaine), sans omettre la tour de l'Horloge et son campanile en fer forgé du *xv^e* siècle, les deux portes de la place aux Herbes et Portaignières, offrent quelque

intérêt. Le Musée-Bibliothèque, établi dans une belle construction du *xviii^e* siècle, ancienne résidence des évêques de Fréjus, contient une intéressante collection de tableaux (œuvres de Fiaiers, Mignard, Rubens, Parrocel, Boucher, Vanloo ; buste du comte de Valbelle par Boulton) ; de nombreuses médailles romaines et, dans la Bibliothèque, un précieux incunable du *xv^e* siècle, le « *Roman de la Rose* », manuscrit du *xiv^e* siècle.

A 30 kilomètres de la mer, 90 kilomètres de Nice, et 200 mètres d'altitude, *Draguignan*, abrité par les hauteurs du *Malmont* (600 mètres), emprunte au voisinage de la montagne un air salubre et une température clémente au peu d'éloignement de la côte. Les excursions que l'on y peut



Phot. de M. Galetta.

CAGNES, AUX ENVIRONS DE NICE.



MARSEILLE : PANORAMA DU VIEUX PORT : VUE PRISE DU PHARO.

C. L. B.

faire sont extrêmement variées. Le long de la côte, c'est l'admirable échelonnement de Toulon, Hyères, Saint-Tropez, Fréjus, Saint-Japhaël, les Maures et l'Estérel, qui sont de ce domaine, jusqu'au défilé du cap Boux. A l'intérieur, dans l'intervalle de l'Argens au Verdon : la pierre de la Fe, les Clappes; *Saint-Hermentaire*, sa chapelle et les restes de ses thermes romains; les sources de la Four, riches en alumine et légèrement iodées; les cascades de Trans (dont l'usine électrique éclaire Draguignan); *Sainte-Rosette* (pèlerinage); la *Nartuby*, au sud du *Cape-Jan*; les gorges de Pennafort et leur chute, entre de superbes parois de porphyre; les ruines d'*Avignus*; les grottes de *Villecroze*, l'ancienne abbaye du *Thoronet* et son cloître du XII^e siècle, aux arcs trapus; la grotte de *l'Argens*, sous une grotte effondrée; les gorges du *Verdon*; *Fontaine l'Écluse* (source des plus abondantes qui débite 5 000 litres par seconde, en moyenne); la cascade de *Sillans*, formée par la Bresque; *enfin Barjols*, aux hautes cascades, le *Tivoli* de la Provence; *Brignoles*, etc.

Personnages historiques. — Fréjus la romaine a produit : le poète *Cornelius Gallus*, ami de Virgile; *Cicéus J. Agrícola* (37-93), qui conquit la Grande-Bretagne; *saint Hilaire*, évêque d'Arles (401-409), disciple de saint Honorat. Au VIII^e siècle, *saint Louis*, de la maison d'Anjou-Sicile, né à Brignoles; *Bontie de Villeneuve*, un pauvre diable devenu baron de Venise et mort sénéchal de Provence, en 1254; au XIV^e siècle, les troubadours *Tarantel de Flassans* et *Rambaud d'Hyères*. Au XVI^e siècle, *Suzanne de Villeneuve*, qui défendit Bornes contre le duc de Savoie; *Antoine d'Arenou*, historien-poète né à Sollies. Au XVII^e siècle, *Féradit Nicolas-Claude Fabri de Peiresce* (1580-1637), naturaliste distingué; le savant Minime *Théophile Minuti*, l'abbé *Louis Moreti* (1643-1680) qui écrivit un fameux *Dictionnaire historique*; le peintre-graveur *Joseph Parrocel*, né à Brignoles (1648-1701). Au XVIII^e siècle; *J.-B. Massillon*, de l'Oratoire, évêque de Cler-

mont, né à Hyères 1663-1742), moraliste profond, prédicateur à l'éloquence insinuante et donc, abondante et pathétique; le *P. Aniol*, jésuite, né à Toulon, mort à Pékin; le juriconsulte et conseiller d'État *Jean-Etienne-Marie Portalis* 1746-1807; le conventionnel *Barvas*, président du Directoire 1755-1829; l'abbé Emmanuel-Joseph *Siegès* (1748-1836, né à Fréjus, député aux Etats généraux, membre du Directoire, consul. Au XIX^e siècle, *Fr. Raynouard*, poète et philologue, né à Brignoles (1761-1836); le chansonnier *Marc-Antoine Desaugiers* 1772-1827), né à Fréjus; *Elzéar Ortolan*, juriconsulte (1802-1873); le peintre de marines *Coardouan* et le sculpteur *Louis Hubac*; *Cl. Gay*, voyageur et naturaliste.



C. L. B.

PHARE DE LA JOLIETTE.

Bouches-du-Rhône.

Superficie : 310 500 hectares. Cadastre, 524 700. Service géographique de l'armée. Population : 805 532 habitants. Chef-lieu : **Marseille**. Sous-préfectures : **Arles**, **Aix**. — 33 cantons; 111 communes; 1^{er} corps d'armée MARSAILLE, Gouf d'appel et Académie d'Aix, Diocèse de MARSAILLE suffragant d'Aix et archidiocèse d'Aix, comprenant les arrondissements d'Aix et d'Arles.

Tout le département des *Bouches-du-Rhône* gravite d'Arles à Marseille sur l'axe de la *Durance*, entre cette rivière et la mer. Dans l'intervalle moutonnent les dernières saillies des Alpes calcaires avec la chaîne des *Alpes*, la montagne de la *Trévoresse* gonflée par le volcan éteint de Beau lieu, la chaîne de *Sainte-Victoire*, à l'orient d'Aix, entre l'Ar et la *Touloubère* tributaires du lac de *Berre*; enfin, comme une couronne posée sur le berceau de Marseille, la *Sainte-Baume*. Vers l'ouest s'allongent la chaîne de l'*Étoile* et les reliiefs de l'*Estaque*, entre le lac de Berre et la mer. Ici la côte s'incurve en falaises et fait front au large, du golfe de Marseille à



MARSEILLE : BATEAUX DANS LE VIEUX PORT.

Phot. de M. Giletta.

celui de Fos, où elle se traîne alors, de coulées en marécages, entre les bras extrêmes du grand fleuve, tantôt accrue et tantôt rongée par le flot, à la fois d-maîne de la terre et des eaux. Dans l'intervalle des deux Rhône, grand et petit, le grand étang de Vaccarès, autrefois lagune vive où mouillaient les navires, s'enlise de plus en plus sous l'apport des limons qui l'encombrent, tandis que son voisin, le lac de Berre, enveloppé de roches vives, nourri de deux rivières, pourrait, si on le voulait bien, et au prix de travaux relativement faciles, devenir un merveilleux bassin maritime, à l'abri de tous les assauts.

MARSEILLE

Marseille porte allègrement le poids de vingt-cinq siècles bien comptés, depuis son origine historique. Une avant-garde de navigateurs phocéens débarquaient en cet endroit vers 599 ou 600 avant Jésus-Christ. Mais bien auparavant, les Phéniciens, ces rouliers de la Méditerranée qui, dès le XI^e siècle, en avaient peuplé les contours de leurs colonies et de leurs comptoirs, aient fait escale en cette calanque bien abritée, où le flot pénétrait à peine par un étroit goulet que ne franchissaient pas les tempêtes du large. C'était, à la place du Vieux Port actuel, une sorte de lagune vive intérieure qui frotait le pied de trois collines, les Carnes, les Moulins, Saint-Laurent). Les géographes anciens la nommaient *Lagyon* ou *Alycion*, par allusion sans doute aux salines qui l'accompagnaient, car la lagune s'étendait en marécages jusqu'au pied des collines qui contre-butent le rocher de Notre-Dame de la Garde.

Au fond du Vieux Port débouchait l'humble ruisseau du *Javel*, qui rejoint aujourd'hui l'*Hyéronne*, pour atteindre la mer ; ses alluvions, unies aux terres meubles entraînées des hauteurs, encombraient peu à peu les fonds. Ces matériaux de comblement, rejetés sur la rive méridionale, ont édifié peu à peu les terrassements qui limitent maintenant au sud l'expansion du Vieux Port. Une galère antique, enlignée à 60 mètres environ du bord qui confine à l'Hôtel de ville, dans une vase compacte épaisse de 5 mètres, donne la mesure des exhaussements produits au nord par le travail des siècles. La s'alongeant d'est en ouest, au pied du promontoire que courvrit depuis la vieille ville, les herges d'échouage pour les galères, les magasins et les ateliers de construction, abris provisoires construits à la hâte, de terre battue ou de planches empruntées à la forêt de pins qui, à l'après Lucain, couvrait les hauteurs voisines : on y fabriquait, avec les embarcations, la corlerie de chanvre nécessaire à la marine. Telle serait l'origine de la glorieuse *Cannehière* (*xxviii^e*, chanvre). Il est notoire d'ailleurs que les quartiers voisins du Vieux Port, mal assés sur des terres encore peu consistantes, durent à l'origine s'étaier sur de solides pilotis, comme à Venise.

Les Phéniciens, hôtes de passage, trafiquants toujours en quête d'opérations lucratives, n'ont presque rien laissé d'eux-mêmes sur le sol marseil-

lais : une inscription, exhumée en 1815, qui contient des prescriptions relatives au culte de Baal ; quelques édifices de style archaïque, mais à jour en 1863, vrais chapelles portatives qui restent aux anneaux frappante avec les objets saubillables trouvés à Tyr, à Balbeck, dans les ruines de Carthage. Les personnages, grossièrement figurés sur ces stèles, représenteraient le Baal Melkarth tyrien. En quittant leur pays, les navigateurs emportaient leur dieu familial (ainsi Enée ses dieux Lares), comme un *tsah-man* protecteur. C'était le « dieu fort », ou *Hercule-Melkarth*, symbole du génie entreprenant de sa race.

Une gracieuse légende raconte que, vers 599 avant notre ère, une flottille, partie de Phocée, vint aborder dans la calanque de Marseille, sous la conduite d'un chef nommé *Protis* ou *Euémène*, deux désignations symboliques probablement, l'une signifiant *premier*, l'autre *bienvenu*. De temps immémorial, deux peuples très anciens, les *Ligures* et les *Ibères*, se donnaient la main sur ce littoral, des Alpes aux Pyrénées ; les Ligures dominaient du Rhône aux Alpes. Quant les Phocéens abordèrent à la grève de Marseille, trois peuplades, d'après Strabon, occupaient les districts de la côte : les *Décéates*, voisins des Alpes, jusqu'au delà d'Antibes ; les *Oxybiens*, dans la

vallée de l'Argens, de la Duranque au Rhône. Une tribu de ce dernier peuple tenait Arles et la région du bas fleuve ; c'étaient les *Séboriges*, voisins immédiats des nouveaux arrivants de Phocée.

Désireux de assurer leur bienveillance, *Protis* partit d'Arles avec une ambassade et des présents. Son honneur, l'empereur voulut que le roi des *Séboriges* reuât, le jour même où il arrivait, les principaux guerriers de sa tribu afin que sa fille *Gypsis* pût devenir pami eux l'époux de son choix. Invité au banquet, le jeune Grec y prit place : la bonne grâce de ses manières, la distinction de ses traits contrastait avec la gaieté bruyante et la fruste allure des autres convives. C'est à lui que *Gypsis* tendit la coupe des fiançailles. Ce choix en entraîna d'autres : la colonie marseillaise était fondue. Mais il lui fallut se défendre contre les chefs *séboriges* blessés dans leur amour-propre et dans leur intérêt. On construisit en hâte quelques rustiques habitations, des remparts primitifs. La petite troupe, d'ailleurs, n'était qu'une avant-garde de la Grèce.

Vers 542 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire un peu plus de cinquante ans plus tard, *Phocée*, la mère patrie des colons marseillais, tombait aux mains d'un lieutenant de Cyrus, roi des Perses. Ceux des vieux Grecs qui s'exilèrent parut préférable à la servitude prirent la mer et vinrent à *Mossilia* rejoindre leurs frères. Ce fut tout le jeune colonie un appoint décisif. On s'organisa. Une assemblée délibérative de membres nommés à vie par le peuple, les *Timoques*, désigne quinze magistrats qui, à leur tour, choisissent parmi eux une sorte de triumvirat chargé du pouvoir exécutif. Gicéron, Aristote ont vanté la sagesse de cette organisation. Desormais surs d'eux-mêmes, entourés de remparts, les *Mossiliotes* s'avisent de regarder au delors : une puissante rivale, Carthage, devait bormer leur essor ; par bonheur, c'était aussi l'ennemie de Rome. La communauté des intérêts fit l'alliance des deux républiques.

Aussi, lorsque Rome, envahie par les Gaulois, dut leur payer rançon, *Marseille* s'empressa-t-elle de lui ouvrir son trésor public. Mème fidélité à l'approche d'Annibal, encore que la cause romaine parût fort compromise. Marius, campé au rebord des Alpes pour attendre le passage les barbares Ambro-Teutons, en route pour l'Italie, trouva encore dans ses amis de *Marseille* un précieux concours pour le ravitaillement de son armée. Rome, en retour, céda aux *Mossiliotes* le canal des *Fosses Mariennes*, qui les mettait aux portes d'Arles et, sous leur main, les communications du Rhône, cette grande route de l'intérieur. *Marseille* n'eut jamais d'alliance plus profitable que celle de Rome. Lorsqu'elle eut à combattre les *Décéates* et les *Oxybiens* qui menaçaient ses comptoirs de Nice et d'Antibes, assistés les Romains d'accourir ; et le domaine colonial marseillais gagna de proche en proche le long de la côte (113 av. Jésus-Christ). Contre les *Salyens*, amis de la première heure, même tactique. Ceux-ci, repoussés de la Duranque, durent céder la place aux *Mossiliotes*, mais celle fois les légions de *Sextus Calpurnius* campèrent près de l'ancien oppidum des *Ymagis* et leur camp devint une ville : *Aqua Sextiana*, c'est-à-dire Provence. Voilà les Romains en Gaule ; bientôt la *Province romaine* apparaît le littoral, des



PORT DE MARSEILLE : BASSIN DE RADOUË.

Photo de M. Goussier.

Alpes aux Pyrénées : la conquête de César lit le reste. Mais Rome et Marseille étant sœurs par l'intérêt, la cité massaliote multipliait ses colonies et ses comptoirs, de la Catalogne à l'Égypte. Pour étendre ses affaires et chercher de nouveaux débouchés à son commerce, *Marseille* envoya deux de ses plus illustres enfants, *Pythéas* et *Euthymène*, à la découverte des côtes inconnues que battent les flots de l'Océan, par-delà les colonnes d'Hercule (Gibraltar) : le premier, contournant l'Espagne, touchait l'Afrique et parvenait jusqu'à l'île légendaire de Thulé (Islande) ; l'autre, *Euthymène*, tournant au sud, longeait le littoral africain jusqu'à l'embouchure du Sénégal et en rapportait la poudre d'or, précieux objet d'échange pour les transactions commerciales. Il ne reste rien des relations écrites par Strabon et Pline. L'abaissement d'Albiéas et la destruction de Carthage portèrent au comble la fortune de *Marseille* : tout le commerce de l'Orient était en ses mains. Elle eut le malheur de prendre parti, dans la querelle de César et de Pompey, contre celui qui devait être le vainqueur. *César* ne le lui pardonna pas : son lieutenant, Trébonius, envoya la ville après avoir détruit sa flotte (49 av. Jésus-Christ). Mais, plus heureuse que Lyon, qui, en pareille occurrence, fut renversée de fond en comble par Septime-Sévère, *Marseille* dut aux services éminents qu'elle avait rendus à la cause

romaine de conserver une liberté relative, après avoir livré ses armes, ses trésors et toutes ses colonies.

Le promontoire sur lequel reposait la ville, entre la mer et le port intérieur, était défendu sur son front d'attaque avec la terre par une muraille garnie de tours. *César* la fit détruire : vingt ans après, elle était relevée ; ruinée par les Burgondes en 413, rebâtie par Charlemagne, elle était encore debout au X^e siècle de notre ère. Par un étrange destin, il ne subsiste de ces constructions primitives que de rares débris. *Marseille* fut tant de fois assiégée, pillée, incendiée, bouleversée, qu'elle a repris aux décombres tout ce qui pouvait être utile à son relèvement. Rome, du moins, laissait ses monuments éblouir dormir sous l'amas de leurs débris ou on les retrouve aujourd'hui. *Marseille* a détruit ses propres ruines, pour en tirer parti. Ne semble-t-il pas que cette fille de la Grèce, venue par nature au culte des arts et à la passion du beau, aurait laissé prescrire, dans le tourbillon des affaires, l'âme des plus nobles traditions qui firent l'honneur de sa race ? Pourtant *Marseille* fut assez riche en hommes qui honorèrent son génie. Mais voyez Venise, Gênes, Pise : ces rivales de *Marseille*, reines à leur tour du commerce de l'Orient, de quelles merveilles l'art ne les a-t-il pas enrichies ? Leurs monuments sont légion, et beaucoup d'entre eux peuvent passer pour admirables. A *Marseille*, rien de tel, pas même une assise qui révèle l'emplacement des vieux temples que l'on suppose avoir couronné son acropole. Encore moins trouvera-t-on ici des restes notoires de l'antiquité romaine, et cette pauvreté contraste avec les richesses des cites voisines : Arles, Orange, Nîmes. C'est que Rome, compagne de la Gaule, était là chez elle dans ces villes et construisit pour les siens, tandis qu'à *Marseille* son autorité ne fut jamais qu'officielle, la cite sœur gardant sous l'étoquette romaine ses lois et sa personnalité.

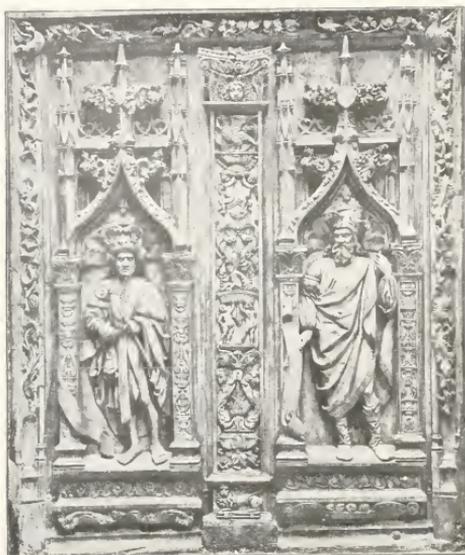
A défaut de monuments anciens, la *Marseille phocéenne* nous a laissée une Diane de style archaïque qui lui manque la tête, une *Aphrodite*, sœur de la *Vénus d'Arès*, que le musée de Lyon s'est appropriée ; d'autres à l'air encore, mais surtout de belles monnaies d'argent et de cuivre, aux types de Diane et d'Apollon, avec un taureau ou un lion au revers ; des médailles de bronze représentant le dieu de Delphes sous la figure d'un jeune homme aux traits délicats, les cheveux bouclés sous une couronne de lauriers : le revers porte un taureau, la corne haute ou flechissant devant son adversaire, lointain écho du goût toujours vivace des Provençaux pour les jeux de force et d'adresse, dont la tradition nous reporte aux antiques courses thésalliennes.

Pline appelait *Marseille* la maîtresse des études ; Cicéron, l'*Athènes des Gaules*. Elle eut en effet des écoles florissantes, un gymnase et un collège d'*Épichète* où les jeunes gens mêlaient aux exercices du corps, si chers à la tradition grecque, les études utiles, surtout à l'art de bien dire. Quand Athènes tomba, c'est à *Marseille* que les nobles romains venaient s'instruire aux lettres et goûter la fleur de l'athlétisme. La langue grecque regna de longs siècles sur la côte provençale : on la parlait à *Marseille*, tandis que le latin y était enseigné ; du Rhône au Var, tout le monde entendait le grec. Ce fut la langue de l'Église chrétienne primitive : saint Paul, citoyen romain, écrivait en grec aux chrétiens de Rome ; saint Marc composait pour eux



Photo de M. Goussier.

LA BOURSE ET LA CANNIÈRE.



PANEAU DU PORTAIL DE LA CATHÉDRALE D'AIK.

son évêque dans le même idiome. Le grec fut la langue des premiers pontifes et des apologistes de l'Église; au vi^e siècle encore, saint Gésaire, évêque d'Arles, officiait en grec ou en latin. Dans le vieux quartier Saint-Jean de *Marseille*, on retrouve des vieilles traditions provençales, les pêcheurs et les marins parlent un savoureux langage dont tous les mots relatifs à leur profession sonnent le grec ou sont du grec véritable. Par le véhicule de cet idiome, toutes les religions de l'Orient prirent pied successivement sur le sol de Provence : ici, le culte de *Mithra* voisinait avec celui de *Cybele*, l'*Osiris* égyptien avec le *Melkarth* des Phéniciens; après l'*Astarté* tyrienne, la *Ménérve* hellénique, seconde transformation de la *Taneith* du Nil, que l'on honorait à *Saus*; *Taneith* — *Athéné*; — les deux mots sont les mêmes.

Rien d'étonnant à ce que le *christianisme* naissant ait émigré des rivages d'Asie, avec les navires qui s'en détachaient tous les jours, pour cingler vers les plages de Provence. Pas n'était besoin de missionnaires envoyés de Rome : ils vinrent d'eux-mêmes avec les marchands. Aussi rien n'est-il plus respectable que cette vieille tradition provençale suivant laquelle Lazare le ressuscité et sa famille, Marie et Marie, fuyant la persécution engagée contre les disciples du Christ, auraient quitté la Palestine et, se confiant à la mer, auraient abordé sur une plage déserte voisine de l'embouchure du Rhône, pour de là répandre autour d'eux la première semence de l'Évangile. Bien qu'aucune preuve positive n'étaye cette tradition, il n'en est pas de plus conforme à la vraisemblance et aux données de l'histoire. Les premiers témoignages certains de l'existence d'une communauté chrétienne à *Marseille* se rapportent au martyre de *saint Victor* et de ses compagnons (303), en l'honneur duquel le même Caumont construisit, au vi^e siècle, les massives aréolines d'un monastère, au-dessus de grottes naturelles ou artificielles ouvertes aux flancs des rochers que couronne Notre-Dame de la Garde et où s'étaient réfugiés les premiers chrétiens. Les travaux exécutés pour le creusement d'un bassin de crènage ont nuis à jour nombre de ces excavations, réunies par des galeries souterraines. L'abbaye de *Saint-Victor*, ruinée par les Sarasins au viii^e siècle, reconstruite, démolie et rebâtie encore, se survit par l'église citadelle dont le prieur Guillaume de Grimaud, depuis pape sous le nom d'Innocent V, cimentait les tours épaisses et les soutiers rampants.

La fortune de *Marseille*, liée à celle de Rome, souffrit plus qu'aucune autre des invasions barbares; après les Vandales, les *Wisigoths* (489-507), entre de puis les *Burgondes*, enfin les *Ostrogoths* et les *Franques* (537), lui infligèrent les plus durs épreuves. De commerce, il pou-



Phot. de M. Giletta.

MARSEILLE : ÉGLISE SAINT-VICTOR.

vait à peine être question dans ce remue-ménage de toutes les nations. Ce fut bien pis quand les pirates *sarrazins*, occupant la Méditerranée, coupèrent toutes les routes de l'Orient, prirent pied sur la côte provençale, épiaient la mer, prêts à fondre sur les navires. Ces pirates redoutables, ayant été enfin rejetés par les comtes de Provence sur la côte d'Afrique, l'étréinte qui étouffait *Marseille* relâcha son emprise; à la suite des croisades (Richard Cœur de Lion s'embarqua à Marseille), les galères massaliotes reprurent les anciennes pistes de la mer; on respira. En même temps la ville renaissait à la liberté par une charte obtenue des comtes de Provence (1112); un podestat, nommé à vie, assisté de trois notables et d'un conseil communal, gouvernait la république. Mais les croisades suscitérent à *Marseille* de redoutables ennemis : Venise, Gènes, Pise cinglaient, à leur tour, vers l'Asie, accaparaient son commerce.

Aussi bien *Marseille* épuisait-elle ses forces en querelles intérieures. La réunion du comté de Provence à la couronne de France (1481) ne laissa pas non plus les Massillais sans appréhension. Pourtant le maître était loin; ils parurent même assez fortement attachés à la cause française, pour opposer aux troupes du comte de Bourbon une résistance héroïque dont ne put avoir raison le traître passé à Charles-Quint (1524). Les femmes, en cette terrible épreuve, montrèrent un courage admirable que rappelle le nom de *Boulevard des Dames* donné à l'une des grandes voies de la ville. *Marseille* catholique fut pour la Ligue, Casault, l'un de ses premiers citoyens, en organisa la défense à l'aide de troupes espagnoles; c'était un dictateur; Libertat, l'un de ses ennemis, le tua et ouvrit la porte aux troupes royales. Depuis le moyen âge, *Marseille* gardait jalousement ses consuls élus, pour l'administrer. Sous le ministère de Mazarin, Louis de Valois, gouverneur de Provence, prétendit les choisir lui-même et les imposer : la tentative fut repoussée par une insurrection. Mais, avec le duc de Mercoeur, mieux armé que son prédécesseur, elle réussit (1660).

Louis XIV entra dans *Marseille* comme dans une place conquise; une nouvelle administration urbaine fut organisée dans la dépendance étroite du gouvernement; le fort Saint-Nicolas, construit pour tenir en respect les mécontents, Colbert en faisant de *Marseille* un port franc lui rendit la vie. En 1720 éclatait la terrible peste qui enleva 40 000 habitants à la ville. Comme tout le monde fuyait, M^r de Belsunce, évêque de *Marseille*, alors absent, accourut parmi ses diocésains, relève les courages, organise l'aide secours avec quelques hommes devoués : le gouverneur Langeron, les chevaliers Dieudé, Audinart, Estelle et Mouléris, le chevalier Roze.

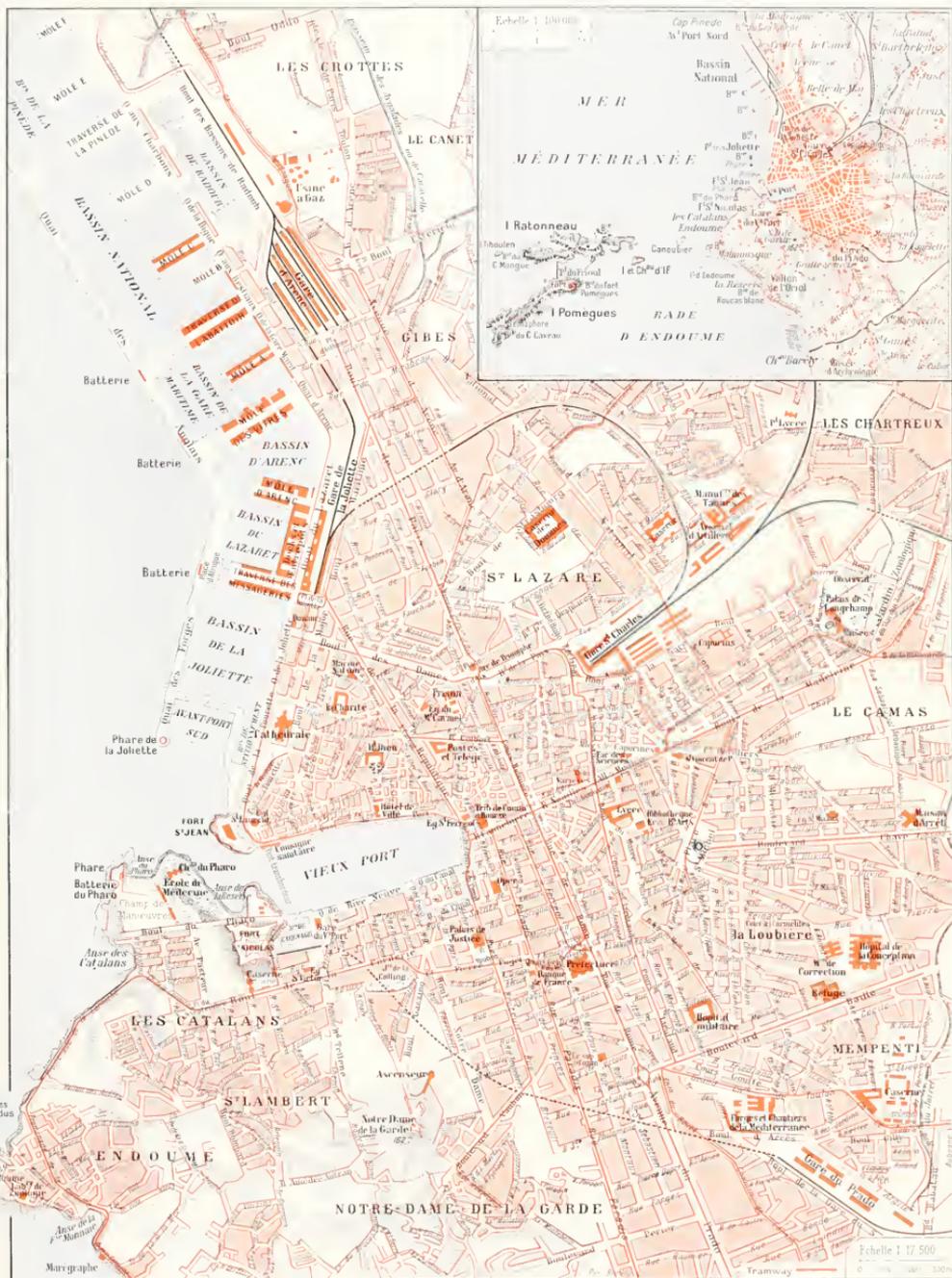
Lorsque la Révolution fit appel au soulèvement national contre l'invasion, un bataillon de fédérés marseillais répondit à son appel, et se distingua par son ardeur dans toutes les journées qui ensanglantèrent la capitale; ils étaient, au 10 août, à l'assaut des Tuileries, échanton, pour s'entraîner, l'homme guerrier de Rouget de Lisle, appelé depuis la *Marseillaise*. Mais les fédérés marseillais n'étaient pas tout *Marseille*. Acquisse en principe aux réformes, la ville se méfiait pourtant des troubles préjudiciables à ses intérêts; elle manifesta contre la *Constitution* qui, en créant le département des *Bouches-du-Rhône*, lui donnait *Aix* pour chef-lieu; elle protesta contre la Législative qui, en supprimant par décret (10 septembre 1792) l'ordre de Malte, enlevait une garantie nécessaire à la protection de son commerce; l'Algérie, en effet, n'était pas conquise, et, de la Côte d'Afrique, filaient dans toutes les directions les pirates barbaresques, sûrs désormais de l'impunité.

Lorsque, en 1793, les Montagnards mirent la main sur le gouvernement de la République, *Marseille*, Lyon, toutes



N. NO.

MYTHIA DU MUSÉE D'ARLES.





Ph. de M. Gilotta.

MARSEILLE : VUE GÉNÉRALE DU VIEUX PORT ET DE LA JOLIETTE.

les grandes villes du Midi s'insurgèrent contre la Convention (mai 1793). Le général Carteaux n'entra dans la ville qu'après une lutte sanglante (25 août 1793). Tout *Marseille* éclata contre Robespierre, et vingt ans après sautaient avec enthousiasme le retour des Bourbons; car, sournoise avant tout des intérêts de son commerce, elle avait vu Napoléon se d'écarter aggravé par la guerre les ruines accumulées chez elle par la Révolution; Waterloo fut accueilli dans *Marseille* avec une joie non dissimulée, aux cris de : « Vive le roi ! »

Etrange revirement. Le neveu de celui qu'elle comptait au nombre de ses ennemis, Napoléon III, porta au comble la fortune de *Marseille*. Déjà la prise d'Alger et l'achèvement de la conquête de l'Algérie mettaient sous sa main le littoral de l'Afrique; bientôt le percement du canal de Suez lui ouvrait toutes grandes les portes de l'Extrême-Orient. Au Vieux Port insuffisant, des travaux gigantesques substituèrent le magnifique développement des bassins de la *Joliette* conquis sur le flot. Dans l'espace de vingt ans (1850-1870), la population croît de moitié; 150 rues sont ouvertes, trouant les quartiers impurs; 15 000 maisons nouvelles enveloppent d'une remuante jeunesse de longues avenues ombreuses; la Caumbière prend une nouvelle parure : Bourse et Palais du commerce, Préfecture, Hospices, Château d'eau, Cathédrale nouvelle, fille de Sainte-Marc de Venise et de Sainte-Sophie de Constantinople, carapanilles et coupoles, surgissent à l'envi sous la vedette protectrice de Notre-Dame de la Garde, dont la Vierge dorée scintille au loin sur la mer bleue, comme un phare de bon accueil. Aussi, que de vivats, que de protestations éclatantes pour le pouvoir à l'initiative duquel revenait un si magnifique essor!

En 1869, les Marseillais reconnaissants envoient siéger à la Chambre des députés, non pas de Lesseppe, créateur du canal de Suez, l'un des meilleurs ouvriers de leur fortune, mais un avocat de talent, Leon Gambetta, adversaire déclaré du régime auquel *Marseille* devait sa résurrection. En 1870-1871, Esquiros étant préfet des Bouches-du-Rhône, Gambetta, ministre de l'intérieur pour le gouvernement de la Défense nationale, le somma de démissionner, ce qu'il fit le 3 novembre 1870; trois mois après (8 février 1871), ses anciens administrés l'envoyèrent siéger comme député à l'Assemblée nationale. La Commune eut sa répression dans *Marseille* : comme les insurgés s'étaient emparés de la Préfecture, le général Espivent de la Villoison et les bombardiers du haut de Notre-Dame de la Garde et rétablirent l'ordre.

De 110 000 âmes qu'elle comptait en 1800, plus de 450 000 en 1850, *Marseille* dépasse aujourd'hui 500 000 habitants. De plus en plus le vrai Marseillais s'engueule dans le flot montant de l'immigration étrangère provoquée par le développement industriel de la nouvelle ville : Italiens, Espagnols affluent de tous côtés.

La nature a merveilleusement préparé pour son extraordinaire fortune les avenues de *Marseille*. Du cap Croisette au cap Croisette, un immense golfe se déroule sous la saillie centrale du rocher de Notre-Dame de la Garde qui le divise en deux conques distinctes : au nord, la rade de *Marseille*, proprement dite; au sud, la baie d'Endoume. Un petit écueil, l'îlot Maire, prolonge en mer le cap Croisette; l'archipel de *Pomègues, Belinonnet, Château d'If* (les Strophades des anciens, *Phia, Phœnia, Iturium*, fait avant-garde au-devant de l'écueil central, qui abrite à ses pieds la calanque allongée où prirent terre les navigateurs phocéens. C'est par mer qu'il convient d'arriver à *Marseille*, non que la ville se découvre du large avec la majestueuse ampleur de Naples, perchée inégalement au bord du flot, sous le panache nuageux du Vesuve. *Marseille* s'abrite dans un repli du rivage; la surprise n'en est que plus vive lorsque la ville apparaît, *Passé Planier*, dont le phare, planté sur son écueil, éclaire l'entrée du golfe, l'immense rade se développe dans un superbe amphithéâtre de montagnes.



Ph. de M. Gilotta.

MARSEILLE : LA CONSIGNE, LE VIEUX PORT ET NOTRE-DAME DE LA GARDE.



Phot. de M. Maurice.

LA NOUVELLE CATHÉDRALE DE MARSEILLE.

Entre le cap avancé de Notre-Dame de la Garde et l'archipel décapité de Pomègues et Ratoneau soudé par une forte digue, en arrière de l'écueil qui porte la sentinelle détachée du château d'If, la nappe d'eau s'amointrit : là font escale, au port du *Froid*, les navires suspects. Et la mer se peuple de petites voiles blanches qui glingent comme des volées de mouettes aux approches de la terre. De gros transatlantiques rayent d'une traîne d'argent la nappe mouvante d'un bleu doux et profond. Comme une toile de ferrie qui tout à coup s'étale, voici le port, ses longues jetées, son fouillis de navires, ses docks, ses entassements de marchandises apportées de tous les points du monde, les engins d'acier aux formidables mandibules qui déchargent les soutes encombrées ; les locomotives le long des quais interminables, dans la mêlée des sifflets aigus et des rauques meuglements qui font rugir les rochers d'alentour, l'agitation bruyante, le va-et-vient d'une foule ivre de mouvement et de vie, et, sur le tout, les dômes de la *Major* qui, du haut de son esplanade, trône étincelant au radieux soleil.

La création des nouveaux bassins de la *Joliette* a fait pencher de ce côté l'axe de la vie marseillaise. Jusqu'au milieu du dernier siècle, la ville tout entière était inclinée vers son vieux port intérieur. Battues d'un flot sec et dur, les falaises d'approche s'éroulaient en gros blocs, après chaque tempête. Contre la mer qui l'assiégeait, la ville prit l'offensive, et cette offensive date d'un demi-siècle. On a rasé la rive extérieure, jeté bas les collines menaçantes, comblé des anses par le nivellement des quais. Des môles soudés à la rive l'ont divisée en autant de compartiments ou *bassins* protégés par une digue commune, chemin de ronde audacieux, jeté comme un delfi, sur près de 3600 mètres, contre la poussée du flot. Puis la digue s'est allongée ; les bassins se succèdent : après celui de la *Joliette*, ceux du *Lazaret* et d'*Arene*, inféodés à la Compagnie des docks ; le bassin de la *Gare-Maritime*, le *Bassin National*, le *Bassin de la Pinède*, avec pro-

longation éventuelle des jetées protectrices jusqu'au cap Janet. Les *Docks* possèdent plusieurs formes pour la réparation des navires, 23000 mètres carrés de hangars, 42000 de magasins, un entrepôt pouvant contenir 60000 tonnes, des réservoirs spéciaux pour l'huile, le pétrole, l'alcool ; des presses pour les balles de coton, le tabac ; des moulins à piler le sucre, et, pour la manutention des marchandises, plus de 820 éleveurs, des grues, des locomotives, etc. Dans leur ensemble les bassins offrent une superficie totale qui dépasse 134 hectares ; la longueur des quais utilisables est de 13 167 mètres, et, si l'on ajoute à ces chiffres ceux des passes des avant-ports, des bassins de réparation, l'on arrive à près de 19 000 mètres. Vous comprendrez après cela que *Marseille*, notre premier port de commerce, ait pu fournir, en 1892, à lui seul, 73 millions de droits de douane, pour un mouvement atteignant presque 10 millions de tonnes.

Bien que l'application du récent régime douanier ait porté un coup sensible à ce magnifique essor tarifé du 11 janvier 1892, les projets d'agrandissement ne laissent pas d'aller leur train. Peut-être la plage des Catalans disparaîtra-t-elle, au sud du Pharo, pour faire place à de nouveaux bassins ; enfin, un immense brise-lames tiré contre le large, sur plusieurs kilomètres, formerait au front du bassin un avant-port en eau profonde, où pourraient mouiller les plus gros mastodontes de la marine moderne.

Plusieurs grandes Compagnies ont leur point d'attache à Marseille : *Messageries maritimes* ; *Compagnie générale Transatlantique* ; *Compagnie Marseillaise de Navigation*, *Fraissinet et C^e* ; *Transports Maritimes à vapeur* ; *Navigation mixte*, *Touache* ; *Compagnie française de Navigation*, *Cyp. Fabre et C^e* ; *Compagnie Paquet* ; *Compagnie française de l'Afrique occidentale* ; *Compagnie générale de Navigation*.

La cathédrale, d'origine récente, comme le bassin de la *Joliette*, qu'elle domine, est une merveilleuse création des architectes Espérandieu et Vaudoyer, com-



Mon hist.

CHEVET DE LA NOUVELLE CATHÉDRALE.



Phot. de M. Tissot.

L'UN DES BASSINS DU PORT DE LA JOLIETTE.

mencée en 1838, livrée au culte en 1893, et loin d'être terminée pour la décoration intérieure. Dans une croix latine s'inscrit une basilique byzantine, avec de nombreux détails empruntés à l'architecture romane : cette grande coupole qui jaillit du transept, entre plusieurs autres greffées aux croisillons, offre aux Orientaux qui débarquent comme une réminiscence de leur pays. Deux coupoles encore surmontent les tours de la façade, encadrant un grand arc triomphal. L'intérieur est grandiose : les grès verts de Florence y alternent avec la pierre blanche de Calissanne ; le marbre de Carrare, le granite rose de Corse rivalisent de richesse avec les admirables mosaïques qui revêtent la grande nef et le chœur. À côté de cette resplendissante jeunesse, l'ancienne *Major* paraît bien humble, à demi ensevelie, avec ses nefs du xii^e siècle, dans le terre-plein voisin : elle renferme pourtant une merveille, au regard des artistes, la chapelle Saint-Lazare, l'une des premières œuvres de la Renaissance, due à Francesco Laurana.

À l'autre pôle de *Marseille*, sur un rocher aride, *Notre-Dame de la Garde* s'élève comme une vigie tutélaire. L'architecte de la cathédrale, Espérandieu, a remplacé l'ancienne chapelle du xii^e siècle par un svelte édifice byzantin varié de motifs romans et Renaissance d'une grande richesse : sur une crypte de marbre pavée de mosaïque, la nef supérieure, flanquée de trois chapelles et couronnée d'une coupole, mêle les blancs revêtements de Carrare au rouge éclatant des brèches africaines : les colonnes du transept sont en marbre vert des Alpes. Enfin, au sommet du clocher, on a hissé, à près de 200 mètres d'altitude, une colossale statue (9 mètres) de la Vierge, sur l'horizon de la mer et des îles.

L'entrée du *Vieux Port* devait être telle, au temps où *Protais* s'y glissait avec ses compagnons. D'un côté le fort *Saint-Jean* (Grasse-Tilly), ancien château des chevaliers de Malte ; de l'autre, le fort *Saint-Nicolas* ou d'Entrecasteaux, bâti au xvii^e siècle sur les plans de Vauban, couronnant deux écueils. Au moyen âge fin du xiv^e siècle, lorsqu'il fallait craindre les alertes perpétuelles des écumeneurs africains, une chaîne barrait le passage. Dès l'abord, la vieille église citadelle de *Saint-Victor*, plusieurs fois ruinée par les Sarrasins et rebâtie au xiii^e siècle, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Cassien (410), ses deux

doujous en gros blocs, ses murailles crénelées, ses fenêtres étroites, son porche pratiqué dans une tour carrée, évoquent de manière saisissante une époque trouble.

Le *Vieux Port*, avec ses annexes, le bassin de carénage et le canal de la Bouane, présente une surface liquide de 28 hectares 54 et plus de 2500 mètres de quais utilisables. Le tirant d'eau, de 6 mètres en moyenne, peut atteindre 7 mètres et même un peu plus. Le port est maintenant investi de tous côtés : de nouveaux quartiers remplacent l'ancien maréeage. Sur la rive septentrionale, jadis la seule habitée, s'élève l'*Hôtel de ville*, construction du xiv^e siècle, assez ordinaire. La joie du *Vieux Port*, ce sont ses légères embarcations à la fine entouille, qui vont, viennent au milieu de petits bateaux ragueurs, de grands voiliers, de navires chargés de grains, et cet enchevêtrement de mâtures, des proues, des cordages surplombant la rive, au delà de la *Cannetière*, l'entre-croisement des chars, des voitures, des tramways ; aux terrasses des cafés, le fourmillement des gens affairés, des marins, des flâneurs,



VIEUX PORT ET PONT TRANSBORDEUR.

G. G. B.

l'exubérance du mouvement, les cris, les gestes, cette vie débordante de concert et d'abord et amusant l'étranger.

La *Canebière* est encore et fut toujours pour *Marseille* la porte de la mer, l'avenue de la fortune. Ici s'éleva la *Bourse* (1852-1860), dont la façade offre, au-dessus d'un avant-corps de grandes arcades, une colonnade corinthienne dont l'attique porte les statues de l'Océan



Cl. Niv.

MARSEILLE : LA BOURSE.

et de la Méditerranée soutenant les armes de *Marseille*. En retrait, le génie de la Navigation et celui de l'Industrie et du Commerce, sur deux grands piédestaux; dans des niches, les statues des fameux voyageurs Pythéas et Euthymène. Tout *Marseille* revit en ce décor. N'est-ce pas à la Bourse que siège la *Chambre de commerce*, organe essentiel de la cité marchande, assemblée agissante encore plus qu'arbitrale? Cette chambre, fondée le 5 août 1599, envoyait dans le Levant des consuls chargés de défendre ses intérêts, correspondait directement, telle une puissance, avec l'ambassadeur de France à Constantinople, créait la Compagnie d'Afrique, aidée de la Compagnie des Indes, armait en guerre contre les pirates barbaresques.

Les grandes avenues de la nouvelle ville rayonnent, de la Bourse et de la *Canebière*: l'une qui se profile sous divers noms, rue de Noailles, allée de Meilhan, boulevard de la Madeleine, jusqu'au palais de Longchamp; l'autre qui coupe à angle droit cette grande artère vitale par le boulevard de Paris, le cours Belsunce, la rue de Rome, de la gare d'Arc-en-Prado. Un raccourci, la rue de la République, coupe la vieille ville, entre la place de la Joliette et l'issue de la *Canebière*. A l'exception de ceux dont il vient d'être parlé, les anciens monuments dignes d'intérêt sont rares à *Marseille*. Sa parure monumentale est récente : l'*Hôtel des postes et télé-*

graphes (1889-1891), bâti par l'architecte Huot; l'*Hôtel-Dieu* (du xii^e siècle), rebâti de 1863 à 1865; un *Arc de triomphe* (1825-1833), avec des bas-reliefs de David d'Angers et de Ramey. Le *palais des Arts*, dit palais de *Longchamp*, rivalise de beauté avec la cathédrale; l'architecte fut le même, Espérandieu (1862), après Bartholdi, dont le dessin primitif avait été approuvé par la municipalité en 1859. Le



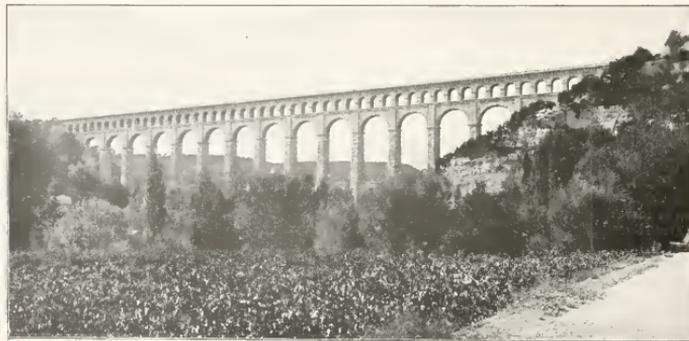
Cl. Niv.

L'HÔTEL DE VILLE.

regard est séduit par l'harmonieux déploiement de cet hémicycle autour d'un château d'eau central d'où les eaux de la Durance bondissent en larges nappes, entraînant, dans un amphithéâtre de verdure, tout un cortège de génies, de nymphes, de tritons. Une double colonnade à jour soude les deux ailes au maître pavillon par-dessus le fracas des eaux : à gauche est le *Musée des Beaux-Arts*, où la plupart des maîtres des différentes écoles (peinture, sculpture) sont représentés; à droite, le *Muséum d'histoire naturelle*. Non contente d'élever aux arts ce magnifique palais, *Marseille* en assure l'enseignement par l'*École des Beaux-Arts* (dessin, sculpture, architecture); la *Bibliothèque* annexe; un *Cabinet des Médailles*, où sont groupées les plus belles productions de l'art grec en Provence; enfin, pour l'éducation des savants, le musée archéologique du *palais Borly*.

Dans cette région, entre le Vieux Port et l'avenue du Prado, la *Préfecture* (1861-1867), l'une des plus grandes et des plus belles de France; le *Palais de justice* (1858-1862), dû, comme le monument précédent, à l'architecte Martin (sculptures de Guillaume, Trauxau, Gilbert); le *Pharos*, construction sans intérêt, dont tout le charme vient de sa situation admirable au-dessus de la ville et des ports.

Les grandes voies modernes, rues de Paradis, de Saint-Ferréol, de Rome, de Noailles, cours Belsunce, rue de la République, ardoient la *Canebière*: de beaux magasins, des bazars, des cafés, des squares, des promenades ombragées de grands platanes qui abritent de leur épais feuillage les éventaires fleuris; des fontaines jaillissantes, des statues, des monuments commémoratifs : rien ne manque à la *Marseille* d'aujourd'hui. Parmi les monuments : celui des *Enfants des Bouches-du-Rhône* morts pour la patrie; la colonne de l'Immaculée-Conception, érigée en 1858; l'*Arc de triomphe* de la place d'Aix; la statue de *Belsunce*, près de la Major; les bustes de Pierre Puget, Espérandieu, Lamartine, la statue de Keryer. Grâce au canal qui puise à la Durance les eaux fraîches et bienfaisantes dont *Marseille* fut si longtemps dépourvue, six cents fontaines jaillissent à tous les carrefours. Au lieu qu'il fallait autrefois se contenter du



AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR.

pauvre-tribut de l'Huveaune, le canal de la Durance apporte à Marseille 8000 à 9000 litres d'eau par seconde, même au plus fort de l'été. Les environs, autrefois arides, sont fertilisés par l'irrigation; il n'est pas jusqu'au Vieux Port, dont l'infection séculaire ne se soit atténuée sous ce lavage abondant.

Le canal, maintes fois projeté, commencé même en 1771, repris en 1818 et en 1831, fut enfin exécuté, de 1837 à 1848, par M. de Montricher. Il puise à la Durance, en amont du port de Portouis, sur la rive gauche, à 187^m.25 d'altitude. On sait combien les eaux de cette rivière sont chargées de limon (2 mètres cubes de dépôt pour 1000 mètres cubes de liquide) : deux grands bassins d'épuration, sans parler de trois autres plus petits, le réservoir de Saint-Christophe, et, plus bas, celui du Réaltort, emmagasinent successivement les eaux du canal, qui s'y décantent en déposant leurs

troubles. Chemin faisant, le canal franchit la gorge de l'Arc par le célèbre aqueduc de *Rougefavour*, enfin débouche en territoire de Marseille, après un parcours de 84300 mètres.

Il s'étoile alors en cinq directions principales. La branche mère, se développant au flanc méridional des hauteurs de l'Étoile, gagne la mer, par des Mazargues, 5 kilomètres sud-ouest de Notre-Dame de la Garde, 2 kilomètres 1/2 nord-est du cap Croisette, à la Madrague-de-Montredon. L'œuvre a coûté près de 60 millions, mais elle arrose 3000 hectares de terre, donne en chutes une force motrice de 2500 chevaux à plus de cent usines, met la vie et la fraîcheur là où n'étaient que sécheresse et stérilité, assainit l'air et, par

surcroît, assure un revenu annuel qui dépasse largement le million. Grâce au canal de la Durance, Marseille s'est transformé : les promenades se succèdent comme par enchantement, cours Pierre-Puget, parc du Pharo, longue et magnifique avenue du Prado, parc Borély (acheté par la ville en 1862). La RésERVE, la Corniche, la jetée de la Joliette sont délicieuses aussi, le soir, pour humer la brise fraîche du large.

Marseille vit de son port et des industries qu'il alimente. D'abord la métallurgie. Dans ses hauts fourneaux, l'usine *Saint-Louis* transforme pour canons, projectiles, blindages, etc., les minerais de fer, de chrome, de manganèse que lui envoient l'Algérie, l'Espagne, l'Italie. Trois usines travaillent l'étain pour l'industrie des capsules métalliques; d'autres dégagent la matière précieuse du plomb argentifère espagnol et emploient le complément du minerai en tuyaux, céruse, plomb de chasse, etc. Le cuivre australien ou américain est ouvré par une dizaine de fonderies.



MARSEILLE : QUAIS DU VIEUX PORT.

Phot. de M. Giletta.

Enfin, les machines à vapeur, dragues, phares, machines-outils, docks et engins de toute sorte : gouvernails, treuils, pompes, etc., employés par la marine marchande et la marine de guerre, sortent de trois grands établissements : les *Forges et chantiers de la Méditerranée*, les ateliers de la *Société Fraissinet*, ceux de *Stoffer, Duchas et Co*. À l'industrie de la navigation se rattache celle de la corderie, la fabrication des toiles à voiles, câbles, etc. Pour l'entretien de ses usines, l'alimentation de ses navires, Marseille absorbe la production houillère de la région, en partie celle du Gard (Bessèges, Alais), et tire le reste d'Angleterre. L'industrie alimentaire tire des céréales principalement de Russie (près du double de toutes les importations rû-

niées), des Indes anglaises, de Turquie, d'Algérie, de Tunisie, des États-Unis. Les céréales importées alimentent une centaine de minoteries sur le Jarret, l'Huveaune et le canal de la Durance, de nombreuses fabriques de paines... L'orge de Russie, de Roumanie, de Turquie, de Tunisie est utilisée pour la fabrication de bières absorbées sur place ou exportées aux colonies.

Tous les produits en olives de la côte provençale et languedocienne, des Alpes-Maritimes aux Pyrénées-Orientales, convergent vers Marseille, qui en utilise l'huile et dirige le surplus sur l'intérieur de la France et les colonies. Des palpes soumises à un nouveau traitement, l'on fait une huile excellente pour la savonnerie; les tourteaux, enrichis par le sulfure de carbone, vont à l'agriculture. Graines de lin, sésames, arachides, coprahs, pavots à réduire en huile : cela fait vivre plus de cinquante maisons, s'exporte et surtout est utilisé par la savonnerie. Des la plus haute antiquité, Savone fabriquait du sa-



Phot. de M. Giletta.

L'ARC DE TRIOMPHE.



CL. ND

FONTAINE DU PALAIS DE LONGCHAMP.

ron et, avec Gènes, gardait le monopole de cette industrie. *Marseille* tient à présent la tête, avec près d'une centaine de fabriques produisant plus de 50 millions, moitié de la production de toute la France. La fabrication des bougies appelle les cires du Maroc, de Madagascar, d'Algérie, les suifs de la république Argentine, d'Australie, les saindoux des États-Unis.

L'industrie des produits chimiques est née de la nécessité de pourvoir les fabriques; *Marseille* tire le soufre de Sicile, le sel de ses salines, les pyrites du Gard et de l'Arèche; *carbonate de soude* pour la savonnerie et la stérinierie, *chlorure de chaux*, *sulfure de carbone* sont produits sur place. Le caoutchouc d'Afrique, la cochenille, le clou de girofle, l'orseille, le bois de campêche débarquent à *Marseille*, avec le cacao des Antilles, le poivre des Indes néerlandaises, les cafés du Brésil, les sucres coloniaux; il se fait de ces denrées une importation considérable. La concurrence des raffineries allemandes a sérieusement affecté l'industrie similaire de *Marseille*. L'application du récent régime douanier a également causé un grave préjudice à son commerce des vins et aux industries qu'il fait vivre: distilleries, vins de raisins secs...

A *Marseille* débarquent les soies fines de Chine, du Japon, de Syrie. Avant que Gènes et Anvers même n'eussent dû tourner ce mouvement commercial à leur profit, c'était ici le grand marché des cotons du Levant. Enfin la tannerie peaux de chèvre, de mouton et d'agneau, importées

le médecin ordinaire de Charles IX, publia un recueil de prédictions, sous le titre de *Centuries*, et un *Almanach* qui annonçait le temps et les saisons; *Adam de Craponne* (1519-1539), qui vivifia la Grau par une dérivation des eaux de la Durance; *Honoré d'Urfé* (1567-1625), l'auteur de l'« *Astrée* »; le premier de nos généalogistes, *Pierre d'Hozière* (1592-1660); le grand peintre-architecte-sculpteur *Pierre Puget* (1623-1694); *Mascaron*, évêque d'Azun, l'un des meilleurs prédicateurs de son temps; *Pitton de Tournefort*, botaniste, et l'abbé *Fénelon*, théologien et poète; *Jean-François*, né à Aix; l'illustre marin *Claude de Forbin*, né à Gardanne, près d'Aix en Provence (1656-1733), évêque de l'Estree, de Duquesne, de Jean-Bart. Au xviii^e siècle: le peintre *Lantou* 1684-1745; né à Aix, ainsi que le moraliste *Luc de Clapiers*, marquis de *Vauvegrues* 1705-1747; le médecin *J. Lientaut*, de Cassis fut le savant archéologue, abbé *Barthelemy* (1710-1795); de Saint-Rémy, le géographe abbé *Expilly* (1719-1793); d'Arles, le bibliophile marquis de *Méjeunes* (1729-1786); de Saint-Gannat, le bailli de *Suffren*, héros de la conquête de l'Inde française (1726-1788); d'Aix, le navigateur *B. d'Entrecasteaux*; les archéologues *Fauris de Saint-Vincet*. Le conventionnel *Barrabouze* était de *Marseille*. Le xix^e siècle a produit: *Jos. Portalis*, Aix, le marquis de *Pastoret* (*Marseille*), les deux *Garnier-Pagès*, nés à *Marseille*, ainsi que *Louis-Aloïphe Thiers* (1797-1877), écrivain et homme politique auquel nous devons une « Histoire de la Révolution française »; le littérateur *Joséph Méry* (1798-1866); le romancier *J. Achard* (1811-1875); le poète *J. Autran* (1813-1877); *Frédéric Mistral*, le génie de la Provence moderne (né à Maillane en 1830); le compositeur *Bazin*; l'archéologue *Eméric David*; *Mignet* l'historien (1796-1884); le cardinal *Gümbert* (1802-1886), archevêque de Paris, tous les deux nés à Aix.

SUR
LES QUAIS.

Phot. de M. Giletta

Corse.

Superficie: 877 800 hectares (Cadastré, 872 200 Service géographique de l'armée). Population: 288 820 habitants. Chef-lieu: **Ajaccio**. Sous-préfectures: **Bastia, Calvi, Sartène, Corte**. 62 cantons, 364 communes. 15^e corps d'armée (Marseille). Cour d'appel de Bastia. Académie d'Aix. Diocèse d'Ajaccio suffragant d'Aix.

Son éloignement des grandes routes du commerce et du monde cosmopolite a préservé la **Corse** des exigences d'une civilisation raffinée et déformatrice. Soeur de la côte d'Azur, elle a mieux conservé qu'elle cette fleur de beauté simple et sans apprêt, un peu sauvage même, si chère aux amateurs de la vraie nature.

Avant de la nommer *Cyros*, les Grecs la qualifiaient de *très belle* $\chiρῆστυλ$. Elle possède en effet les éléments essentiels dont la nature compose ses merveilleux tableaux: la *mer*, une mer délicieusement pure; la *forêt*, au-dessus des vergers d'orangers et de citronniers, des oliveraies vigoureuses, des châtaigniers géants qui, de loin, ressemblent à des buissons verts, tant les vagues de la terre soulevée sont gigantesques en ce pays; enfin, avec la haute



C. C. B.

TOUR DE PARATA ET ILES SANGUINAIRES.

clair ou jaune pâle sertis par l'émeraude des vergers, dans le miroir sans fond d'une eau limpide.

Tout **Ajaccio** 19 227 habitants) évoque l'époque napoléonienne. *Napoléon Bonaparte*, né dans cette ville, le 15 août 1769 peut-être en 1768, était le deuxième fils de *Charles Bonaparte* et de *Letizia Bonaparte*. Il mourut à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821, dans sa 52^e année. Parmi ses frères: *Joseph*, l'aîné, fut roi de *Naples*, puis d'Espagne; *Louis*, roi de Hollande père de *Napoléon III*; *Jérôme*, roi de Westphalie.

Rien d'ailleurs qui retienne dans *Ajaccio* les curieux en quête d'inédit; la nature seule s'est mise en frais pour plaire et elle y a réussi, puisque cette ville devient le séjour hivernal préféré d'une clientèle, tous les jours plus nombreuse, que séduit l'égalité de sa température, la douceur de son climat et, le printemps venu, l'infinie variété des sites à visiter dans l'île. Avec l'été (de juin en octobre), chacun gagne la montagne: *Vizzanova, Braticca, Vico, Gagno, Etta, Borghano, Venaco, Cervione*, offrent, au seul de la grande forêt et à mi-chemin des hautes cimes, de frais et ravissants séjours. Aucun pays d'ailleurs n'est relativement plus riche que la *Corse* en sources thermo-



Phot. de M. G. Maurec.

LA CAMPAGNE AUX ENVIRONS D'AJACCIO.

fontaine des hêtres qui moutonnent bien haut, les colonnades de pins qui jaillissent jusqu'aux sommets couronnés de neiges, la *montagne*, de granite rose ou bleu, ses âpres défilés, ses torrents qui bondissent et grondent, ses gouffres profonds entremêlés de vallées idylliques pleines de fleurs et de fruits savoureux. La *Corse* offre en raccourci les attraits de pays très divers: l'Afrique et la Provence, l'Auvergne et la Savoie s'y re-encroisent, entre l'azur de la mer et celui du ciel.

La *Corse* et la côte d'Azur sont proches: de Nice à Calvi ou l'île Rousse, six heures suffisent pour traverser, huit heures si l'on va jusqu'à Bastia, au revers de l'île. Des paquebots rapides relient d'autre part Marseille et Ajaccio: une nuit passée, le réveil avec l'aurore est un enchantement. De loin, l'île se révèle par l'étrange et doux parfum qu'en apporte la brise, au printemps surtout, lorsque les cistes, les myrtes, les thymes et les bruyères du maquis, sous l'afflux de la sève nouvelle, exhalent leur haleine subtile et mêlent d'aéres parfums aux tièdes émanations de l'oranger en fleur. « A l'odeur seule, disait Napoléon, je devinerais la *Corse*, les yeux fermés. » L'on arrive. Dans un amphithéâtre de verdure que couronnent des cimes lointaines, *Ajaccio*, penché sur la nappe bleue de son golfe sans rides, reflète ses maisons roses, lilas, vert



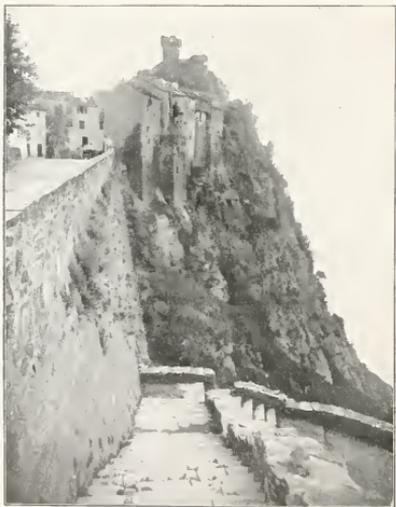
Phot. de M. Goltzart.

QUAIS ET PORT D'AJACCIO.

minérale : *Orzina*, *Guagno*, *Quitera*, *Pietropola*, *Caldanica*, *Caldane*, etc. Mais, pour la plupart, une installation trop sommaire atténue leur bienfaisance, en raréfiant les visiteurs.

RELIEF

La chevauchée des grands sommets qui constituent l'apex dorsale de la Corse déronde, du nord-ouest au sud-ouest, sur le double horizon de la France et de l'Italie, une longue arête sinuose qui, sans avoir la rigidité d'une muraille rectiligne, n'en dresse pas moins une formidable barrière de séparation entre les deux versants de l'île. Le point d'attache de cette longue chaîne est en vue de Calvi : le *Capo Joro* (2632 mètres) ; elle se termine au-dessus de Bonifacio par l'*Uomo di Cugna* (1215 mètres), pour s'affaïssir et mourir à la pointe de *Roccapina*. Deux parties inégales, deux îles dans une, se trouvent ainsi séparées : l'une à l'ouest, d'environ 350 000 hectares, ancienne province d'*En delà des Monts* ; l'autre plus grande, à l'est, de 522 000 hectares, l'ancienne province d'*En deçà des Monts*. C'est, en effet, vers l'est que l'arête montagneuse médiane tourne sa convexité générale et laisse sur ses flancs extérieurs le plus d'espace libre ; les contreforts y sont moins serrés, moins abrupts, allongés en collines qui s'affaïssent doucement dans la



Cl. Dorand-Belard.

CAP CORSE : MONZA ET SA TOUR GÉNOISE.

plaine littorale. À l'ouest, au contraire, tout se presse, tout se mêle, jusqu'à plonger à pic dans le flot, comme des étais puissants qui contre-butent une vaste arcature. Cependant, les anneaux de la grande chaîne séparative centrale ne sont pas si étroitement soudés ensemble qu'ils ne laissent place à quelques brèches. Deux passages principaux en rompent la continuité : au nord, le *col de Vergio*, dans la région des sources opposées de l'Antone et du Golo ; au centre, le *col de Vizzavona*, sur la selle de séparation d'où s'épanchent, à l'ouest, le Gravona vers Ajaccio ; à l'est, le Vecchio, affluent du Tavignano. Par cette dernière brèche passent la route et le chemin de fer d'Ajaccio à Bastia, qui coupent l'île obliquement, sur le pivot de Corte, au cœur même du pays.

A cette double rupture de l'arête centrale correspond un défilissement des sommets, comme le flottement d'une chaîne déterminant une double conque montagneuse en sens opposé, l'une ouverte vers l'est, d'où s'écoule le Golo et le Tavignano ; l'autre ouverte,



CARTE DE LA CORSE.

vers l'ouest, à un faisceau de torrents écourtés : le *Fango*, le *Porto*, le *Limone*, le *Gravona* et le *Pranelli* cuneux, tributaires du golfe d'Ajaccio ; le *Tavigno* et le *Rizzanese*, entre *Ortola*, voisin de la pointe de Roccapina. La chef de voûte de la première conque paraît être la *Paglia Orba* (2522 mètres) ; celle de la seconde, le *monte d'Oro* (2391 mètres) et le *monte Brenso* (2337 mètres), dressés sur la coupure de Vizzavona. Au sud, l'*Incoline* (2136 mètres) rayonne sur la partie méridionale de l'île ; au nord, le *monte Cinto* (2710 mètres) en est le point culminant. Il y a donc une inclinaison générale des monts du nord au sud et de l'ouest à l'est.

En réalité, le *Cinto* (2710 mètres), relié à la *Paglia Orba* (2528 mètres) par l'échine de la *Punta Monia* (2547 mètres), forme, dans l'intervalle de Corte à Calvi, le triangle résistant et comme le front de la Corse. De ce groupe rayonnent : au nord, le *monte Padro* (2393 mètres), le *Capo Joro* ; au nord-ouest, la *Mufretta* (2148 mètres), dont les derniers ressauts poussent, comme une jete protectrice, à l'en-

trée du golfe de Calvi, la *punta Recellata*; à l'ouest, dans l'intervalle des deux sillons creusés par le Fango et le Porto, le *Capo alla Modia* (1651 mètres) et le *Capo al Ceola*; au sud-ouest, le *Capo della Vittalia* (1332 mètres) et le *monte Rio* (727 mètres), projetés sur le cap Rosso, dans une région tourmentée de falaises et de pics aux formes bizarres.

La ligne de faite principale poursuit au sud de la *Paglia Orba*, par la *punta Arlica* (2329 mètres), belvédère du lac de *Nino*, d'où s'épanche à droite le Tavignano, opposé au *Limone-Sagona*, dévalé sur l'autre versant. Entre la *punta Arlica* et le *monte d'Oro*, le *monte Baboudu* (2625 mètres), géant de la chaîne centrale, emule du *Cinto* (2710 mètres).

Passé le col de Vizzavona, la crête se profile par le *monte Renaso* (2357 mètres) et la *punta alla Vetta* (2264 mètres), ce prolonge la *punta di Mantelluccio* (1681 mètres), opposée à l'*Incidine* (2136 mètres), sur l'un et l'autre flanc du Taravo. Enfin l'*Incidine* est le pivot de dispersion des monts : *S. Pietro* (1302 mètres), *punta della Vacca Morta* (1345 mètres), l'*Uomo di Cagna* (1215 mètres), sur le front desquels se détache l'audacieuse falaise de Bonifacio.

Encore ce gravement atténué, les **forêts** sont l'orgueil de la *Corse*, la parure de ses montagnes. Elles couvrent 150 000 hectares, dont 45 000 à l'Etat, le double aux communes et plus de 20 000 aux particuliers.

Les essences diverses qui s'y mêlent donnent à ces massifs une grande variété de teintes : ce sont le *chêne vert*, le *hêtre*, le *pin*

laricio, dont le tronc vertical jaillit à 40 ou même 50 mètres de hauteur, telle une colonne flexible dont le panache frémit à la brise des sommets. C'est l'un des plus beaux résineux de l'Europe : son bois rouge, admirablement veiné, le fait rechercher de l'industrie. Malheureusement, amoindrie chaque année par le vandalisme pastoral et mercantile, la haute futaie, mangée en herbe par la dent des chèvres, bouleversée par les porcs, piétinée par le passage des troupeaux et ravagée régulièrement par les incendies, dans le seul but de faire du pré pour les bêtes ou de se moquer de l'administration forestière, la haute futaie descend peu à peu à la banalité du taillis, de la lande déserte ou du maquis, le mystérieux maquis emmêlé d'arbustes verts, de genévriers, d'arbusiers, de lentisques, de lauriers-tins, de myrtes, de buis, de bruyères, de cistes, de romarins et de lavandes, qui ruflacent, au-dessus de fougères monstrueuses, les chevrefeuilles, les climatielles, les ronces vives, jetant sur le dos des monts une nœux-triale toison.

Grâce au manteau protecteur du maquis, l'épiderme végétal des pentes résiste à la cuisson du soleil,



Phot. de M. Guittart

VUE PRISE DANS LA FORÊT D'AÏTONE.

et fréquemment de la grêle, à l'entraînement des pluies d'orage. Le maquis retient les eaux, filtre les sources, crée des ombrages. C'est ainsi l'asile inviolé des fugitifs qui, après avoir fait un malheur, se refusent à compter avec la société pour un acte qui, à leurs yeux, loin d'être entaché d'inamie, leur paraît plutôt un titre d'honneur. Trier vengeance d'un meurtre ou d'une injure, effacer le sang par le sang, fut-ce jamais pour le Corse autre chose que l'exercice d'un droit naturel et l'inéluctable devoir d'un homme libre? Fier de son indépendance, presque toujours armé pour la défendre, la guerre, qui fut pendant des siècles son état normal, a mis au cœur de ce peuple un invincible goût des armes. N'ayant plus à se battre contre les ennemis du dehors, les Corses se battent entre eux. La *vendetta* s'exerce de famille à famille, tant qu'il reste deux champions pour se mesurer et, dans cette lutte, la ruse trop souvent, la trahison même, viennent en aide au courage.

Bien qu'assez atténuées, ces violences n'ont pas encore disparu; les haines sont vivaces et se transmettent avec le sang. S'il est vrai que le banditisme tend à s'effacer, les traditions farouches de la *vendetta* survivent, principalement dans les pays du sud, couverts et isolés, du *Sau Pietro* à *Porto Vecchio*, en y comprenant *Sarène* et *Zicavo*. *Colombu*, l'héroïne de *Mérimée*, était du bourg d'*Olmeto*, pittoresquement situé dans un vallon qui descend au golfe de *Valinco*. L'étranger n'a rien à craindre de ces mœurs un peu vives : cela se passe entre



St. L'Amour-Herbert

DE VIVARIO AU COL DE SORBA : VUE SUR LE MONTE D'ORO.



VUE DE SARTÈNE.

Phot. M. Guttart.

Corse : la population de Sartène est accueillante et hospitalière, le vin de ses coteaux exquis, les fruits de ses jardins savoureux, le gibier de ses maquis parmi les meilleurs qui soient.

COURS D'EAU

Versant oriental. — Il n'y a de vrais cours d'eau en *Corse* que le *Golo* et le *Tavignano*, à l'est; le *Taravo* et le *Graciano*, à l'ouest. Ce sont des *fiumi*; les autres, des torrents ou torrentiels intermittents : des *fiumicelli*. Sous la poussée d'une pluie d'orage, tous rugissent terriblement; la canicule les apaise en les mettant à sec. Alors ils gagnent péniblement la mer (s'ils y arrivent), épandus en flaques dormantes, en amont de la barre marine qui les retient au rivage, ou bien, comme sur la côte orientale, englués dans leurs propres alluvions, au seuil d'une plaine à la pente insensible.

Le *Golo* se forme au rebord de la coupe arrondie entre les escarpements du *Cinto*, de la *Paglia Orba* (2523 mètres) et de la *Punta Artica*, en vue du golfe de Porto, dont il n'est séparé que par 17 kilomètres à vol d'oiseau, tandis que la rive orientale de l'île, où il se perd, est éloignée de 55 kilomètres. Son cours total, avec les détours, est de 75 kilomètres. Il arrose le bassin du *Niolo*, le plus grand de la Corse, plonge au-delà de *Calacuccia*, dans le défilé sauvage de la *Scala di Santa-Regina*, aux parois surplombantes de granite sombre, de porphyres enflammés, de serpentine verte, qu'escaladait un escalier gigantesque de 80 degrés taillés dans la muraille verticale, à 200 pieds au-dessus de l'abîme, autrefois seule issue de cet infernal chaos. Le *Golo* s'en échappe au pont du diable, serpente en un bassin élargi, prend à gauche, en passant au-dessous du *Ponte alla Leccia*, les eaux réunies de deux torrents : l'*Asco* et le *Tarvigine*, s'engage entre de nouvelles falaises, puis en des fonds malsains jusqu'à la mer, qu'il atteint, à 7 ou 8 kilomètres du débouché des montagnes, au travers des grèves et des débris arrachés à ses rives.

Isolée, par des défilés de la *Scala di Santa-Regina*, dans la vaste cuvette de granite qu'anime le *Golo* naissant, la région du *Niolo* a conservé une physiologie propre. Presque tous les *Niolois* sont bergers, de teint bronzé, au regard luisant et à l'aspect rude, accueillants pourtant, mais avec simplicité. Les beautés sévères de la nature qui l'enveloppe ont fait du berger *niolois* un intuitif, un poète même, grand improvisateur de *pueri*, qui respirent une mâle énergie. Chaque année, en sep-

tembre, les troupeaux émigrent de la montagne vers la plaine du littoral de l'est. Ce sont les femmes qui travaillent le sol, aidées par des laborieux lucquois. On vante le *brucio* du *Niolo*, mets corse par excellence, qui ne rappelle en rien notre fromage. C'est une sorte de crème faite de lait de chèvre cuit, ayant la consistance de la gelée et d'un goût des plus appétissants pour le palais corse. Par le col du *Verigio*, trouée sauvage ouverte à 1464 mètres d'altitude, que la neige encombre six mois de l'année, on passerait, en descendant les pentes rapides de la forêt d'*Altone*, à travers les colonnades de ses *laricis géants*, dans la coulée d'*Evisa* et la coupe du golfe de Porto.

Au nord du *Golo* : le *Bevinco*, torrent des gorges sauvages de *Lancône* (25 kilomètres), qui se déverse dans le vaste étang littoral de *Bigaglia* (long de 10 kilomètres, étroit, peu profond, séparé de la mer par un *lido* à peine épais parfois de 250 mètres); entre le *Golo* et le *Tavignano*, le *Fium alto*, sont des *fiumicelli*. Emissaire du beau cirque de *Piedicroce*, le *Fium alto* serpente dans la vallée où jaillissent les sources bienfaisantes d'*Orezza*, qu'ombragent des châtaigniers à la puissante ramure. Cette région en a pris le nom de **Castagnicia** (*Châtaigneraie*). C'est un pays admirable; le châtaignier y atteint des proportions inconnues ailleurs et forme, sur



BERGER CORSE.

Phot. de M. Guttart.



Phot. de M. Guttart.

CHARDONS GÉANTS PRÈS DE LEVIE.

les hauteurs, des réduits défensifs où se réfugient les derniers champions de l'indépendance corse, autour de *Paoli*. Le héros repose à *Morasaglia*, dans le sol même de la chaumière où il naquit. La châtaigne est l'une des principales ressources alimentaires de la *Corse*; des deux régions qui en fournissent le plus, l'une regarde les golfes de *Sigave* et d'*Ajaccio*, *Evisa*, *Bucognano*, *Zicavo*; l'autre couvre, au sud du *Golo*, plus de la moitié des 35 000 hectares que représentent les châtaigneraies de l'île. Les arbres de *Cervione* rivalisent avec ceux d'*Orezza* et de la *Gasinca*, au seuil de la plaine basse et insalubre que le *Tavignano* encombre de ses terrains de transport.

Presque aussi long que le *Golo*, le *Tavignano* (72 kilomètres) n'est séparé de lui, dans la région de ses sources, que par l'étroitesse de la *Punta Artica*, dont la belle forêt de *Valtonicello* tapisse le revers. Il s'épanche du lac de *Nivo*, vasque limpide et poissonneuse (truites), endormie à 1750 mètres d'altitude, dans un paysage sévère encadré de grands



Phot. de M. Durand-Bellamy

CORTE ET LE PONT DU TAVIGNANO (ROUTE D'AJACCIO).

plus. Le torrent plonge par des gorges splendides, prend, sous le roc abrupt de *Corte*, la *Restonica*, dévalée des lacs enclavés au flanc du *monte Rotondo* : dans un val à peu près désert, il recueille le *Vecchio*, débouché du col de Vizzavona, genre la plaine fiévreuse du littoral, où il frôle les ruines de l'antique cité grecque d'*Aleria*, et se perd dans la mer, entre l'étang de *Diana* et l'étang *del Sale*, le premier large de plus de 3 kilomètres, long de 4000 mètres, autrefois lagune vive et rade ouverte, au temps de la domination romaine.

Il semble que la *Corse* soit composée de deux morceaux, de nature granitique et porphyrique, ajustés sur une diagonale tirée de l'île Rousse à la Solenzara de la côte orientale. De ce côté, à l'appui des terrains primitifs injectés de serpentines, des terrasses secondaires, parsemées de lambeaux tertiaires et bordées d'alluvions récentes, offrent à l'érosion torrentielle une prise facile qui explique l'effacement des saillies, la désagrégation des pentes, le comblement des indentations et l'uniformité des rivages. Chaque année, les deltas du *Golo* et du *Tavignano*, ces ouvriers infatigables de démolition, agissent sur la mer; des lidos sablonneux, enroulés sur leur front par l'action du flot contraire, emprisonnent en arrière, au milieu des terrains de transport, des nappes d'eau sans issue qui exhalent, aux premiers rayons du soleil estival, des miasmes délétères et fébriles, produits de la décomposition des plantes et des organismes marins. L'antique *Aleria* n'est plus qu'une ombre, bien que la plaine, nourrie d'un limon bienfaisant, ondule au loin sous les champs de céréales et que les arbres fruitiers poussent avec une vigueur et une beauté exceptionnelles. Le gibier à poil et à plume foisonne dans cette région et en particulier sur

l'étang voisin du *Diana*. Mais, l'été venu, juin, chacun fuit devant la fièvre qui reprend, jusqu'en octobre, possession de son domaine. Les villages s'accrochent en balcon aux derniers ressauts de la montagne. C'est que le mauvais air ne s'élève pas au-dessus d'une altitude bien déterminée, dont la ligne sinuose, épousant les contours du relief et des vallées, dessine comme un plan hypsométrique sur la déclivité du relief. Bien que la plaine orientale soit particulièrement éprouvée, elle n'est pas la seule. Partout où les torrents débouchent en mer, leur faible débit d'été ne leur permettant pas de franchir la barre enroulée contre leur issue par le reflux des eaux marines, il se forme par l'arrêt de leur écoulement une véritable cuvette d'eau stagnante qui croupit et infeste les alentours. La côte occidentale paye aussi un tribut, du moins par intervalles, à la *malaria*; la côte méridionale n'en est pas non plus indemne; seules, la falaise de Bonifacio et la péninsule du cap Corse n'ont pas à redouter ses atteintes. Des travaux de drainage, l'ouverture des barres marines apporteraient une grande amélioration aux conditions climatiques du littoral et surtout de la plaine orientale. Les Etrusques de la côte adverse étaient passés maîtres en cet art de l'assainissement des terres.

Mais pourquoi aussi ne pas planter *Fraxinagrus*, cet arbre merveilleux grâce auquel les stations de la ligne Pise-Rome, à travers la Maremma, sont aujourd'hui délivrées du cauchemar de la fièvre ?

La plaine orientale de l'île poursuit, du Tavignano à la Solenzara. Dans cet intervalle débouchent des montagnes : le *Fium'Orbo* et le *Travo*. Le *Fium'Orbo*, c'est le torrent aveugle, indiscipliné : il s'abreuve au flanc oriental du *Renoso*, d'où coule en sens opposé le *Prunelli*, frère du *Gravona*, dans le golfe d'Ajaccio. A la sortie du



Phot. de M. Guntzart.

VIEILLE FEMME D'ALATA.

grand réduit de Marmano, qu'enclosent des monts de 1500 à plus de 2000 mètres. Renoso, 2357 mètres; Kyrie Eleison, 1584 mètres; il happe au passage les émissaires de plusieurs petits lars, s'engouffre dans les défilés de l'*Inzecca*, recueillie au débouché des montagnes le Sallarucio et le Varagno et, toujours sinueux, atteint la mer, après un cours de 41 kilomètres, en aval de *Ghisonaccia*, terminus actuel du chemin de fer de Bastia.

L'*Inzecca* est l'un des plus beaux défilés de la Corse montagnaise. Au pied de *Ghisoni*, qui sommeille au flanc d'un grandiose entonnoir de montagnes, dominé de tous côtés par de gigantesques aiguilles sombres ou violacées, le *Fium'Orbo* mugit au fond de la gorge chaotique qu'ils est frayée dans la roche dure et verte de la serpentine. « Les rocs d'alentour sont comme hachés par une effroyable tourmente; des pans entiers de montagnes jonchent les ravins d'éboulements d'sordonnés. Quelques arbres gisent

dans une impasse, d'être enfermé dans une prison de rocs. L'angoisse s'accroît encore si on rencontre les trains de madriers qui, sur des chars massifs, descendent des hautes forêts vers la mer, par cette route invraisemblable. Rien n'est étonnant comme le passage de ces énormes pièces de bois dans les tournants brusques où elles évoluent dans le vide, vous donnant l'impression intense que chars, chevaux et conducteurs vont perdre l'équilibre et rouler emportés dans les remous du torrent... » (H. HAGUET.)

Le *Travo* (27 kilomètres) descend de l'Incu ne à travers un massif forestier, sauvage et à peu près désert. Avec la *Solenzara* (18 kilomètres) finit l'étendue plate qui, de Bastia jusqu'ici, mesure de 80 à 100 kilomètres.

Alors la côte se redresse, se frange d'écueils, monte en falaises déchirées de failles impressionnantes, comme cette gigantesque entaille de 9 kilomètres en eau profonde qui enveloppe la grande



Phot. de M. Durand-Bellard.

ÉGLISE ET VALLÉE DE VIVARIO.

sur les pentes, d'autres ont été entraînés en morceaux épars.

« Plusieurs, battus par les flots grossis d'hiver, meurtris par les blocs, s'élèvent un tronç blancissant et torquent leurs branches brisées dans des attitudes de désespoir. Des chênes verts se suspendent aux parois et leurs masses au fin feuillage s'avancent toutes tremblantes sur l'abîme. La gorge va se resserrant et devient de plus en plus farouche. Soudain elle semble se

nappe intérieure, de *Porto-Vecchio*, le Toulon de la Corse, si on le voulait. Autour de la cité vêtuste, serrée derrière ses vieux remparts, d'anciens forts génois en ruine montent une garde inutile sur leurs socles de porphyre. Le *Stabineca* finit en marécage au fond du golfe de *Porto-Vecchio*. Son émule, l'*Oso*, qui n'a guère plus de 18 kilomètres, a conquis sur la Méditerranée un vaste delta dont l'envergure est de 3 kilomètres, deux branches allant se perdre dans le golfe de *Porto-Vecchio*, l'autre par l'échancrure d'*Araso*.

Sur une falaise audacieuse, projetée en encorbellement, à 60 mètres au-dessus du flot rageur qui évide ses flancs en cavernes profondes, **Bonifacio** 3660 habitants, fièrement campé à la pointe de l'île, avec ses vieux remparts, ses clochers, ses maisons, semble défier les hommes et les éléments. Quand, par l'étroit couloir du détroit, la mer soulevée s'élance à l'assaut des falaises, les ébranle et mugit au fond des mines qu'elle creuse sournoisement dans le sous-sol, il semble que tout va s'écraser dans les flots. La Sardaigne est en face; par temps calme, le regard l'atteint, à travers les îles et les illettes qui flottent en escadrille sur l'azur du détroit. Le long de la



Phot. de M. Goutard.

DÉFILÉ DE L'INZECCA.

clote, les parois se rapprochent; on a l'impression d'un étai qui va se reformer et vous étreindre: c'est l'*Inzecca* tragique. Le chemin, que les coups de mine entaillèrent dans la colossale muraille, surplombe. Tout au fond, dans un chaos de rochers, le *Fium'Orbo*, blanc d'écume, gronde, aveugle et terrible. Et sur ces rochers verts, dans les moindres fissures, c'est une magnifique floraison: les myrtes, les cistes, les arbuscules, les bruyères, les fougères s'accrochent partout. Ce décor d'enfer est le paradis du botaniste.

« Sur la route étroite et sans parapet, on a toujours l'abîme devant les yeux, les tournants sont subits; à chaque instant, à chaque minute, on est suspendu au-dessus du gouffre. Et le défilé serpente à ce point, qu'à tous les pas, presque, on a l'impression de s'engager



Phot. de M. Durand-Bellard.

SURPLOMB DE BONIFACIO.

rive corse pointent en avant-garde les *Monacci*, moines de pierre éternellement battus des embruns; plus loin, l'orgueilleuse silhouette du *Lion de Roccapina* se détache de la côte, monstre accroupi à la crête d'un écueil de granite tout ruisselant. L'*Ortolo* (25 kilomètres), dévalé de la *Vacca Morta*, finit dans le golfe de Roccapina.

Versant occidental. — L'uniformité de la côte orientale ne doit pas être attribuée seulement au colmatage produit par le régime torrentiel des rivières corses, mais d'abord à une oscillation de l'axe insulaire qui, en surélevant le sol, éloignait l'ancien rivage en bordure des montagnes et offrait ainsi une plate-forme favorable au dépôt des matériaux de transport; les bancs de coquilles rencontrés à des altitudes supérieures au niveau de la mer actuelle confirmeraient cette hypothèse. De là, entre les deux côtes longitudinales de l'île, une opposition flagrante: à l'est, une plaine rectiligne s'abaissant par degrés sous les flots; à l'ouest, des falaises, des promontoires, des caps, des écueils qui plongent en découpant à l'infini des golfes, des sous-golfes, des anses, des retraites tranquilles sous la projection immédiate du haut relief. On ne peut que citer les golfes de: *Valinco*, réservoir du *Tavaria* et du *Taravo*; *Ajaccio*, où se déversent le *Prunelli* et le *Gravona*; *Sagona*, qui reçoit le torrent de ce nom, et le *Liamone*; le golfe de *Porto*, s'pare par la *punta alla Scopu* du sous-golfe de *Grosulata*; *Elbo*, que la *punta Rossa* distingue de *Galeria*; ici le torrent du *Fango*, là celui de *Porto*; enfin le golfe de *Calvi*, avec le *Ficarella*, la *Marina de Parajola* et l'*Ostriconi*; la baie de *Saint-Florent* et ses torrents nourriciers, entre autres l'*Aliso*.

Rizzanese, *Tavaria*, *Valinco* désignent un même torrent, émissaire de l'Incudine; d'une faille profondément ravivée, il gagne le charmant bassin de *Tallano*, écarte ses rives et se perd à l'issue des collines, dans l'une des dentelures du golfe de *Valinco* qui lui vaut son troisième nom. *Cours*, 56206 mètres. Issu du monte *Grosso*, le *Taravo* court au dévalé des épaisses futaires de *San Pietro di Verde*, devant les sources thermales de *Gùtera*, recueillie en passant plusieurs filets torrentiels et, comme son frère du *Valinco*, se perd en mer par les deux branches d'un delta. Au fond du golfe, sur une rive de granite sans ombrage, *Propriano* est le port florissant de **Sartène**, vieille cité d'allure farouche, qui couronne le sommet d'une croupe rocheuse ceinturée d'oliviers, de vignes et de maquis luxuriants. Une route y grimpe en lacets pittoresques jusqu'à la grande rue qui distingue la ville nouvelle. Plus haut, la vraie *Sartène*, la ville historique dont la vie fut

un perpétuel qui-vive contre les pirates génois ou pisans, étage ses maisons, hautes comme des tours, prêtes à soutenir un siège, sur un labyrinthe d'esaliers, de porches, de ponts et d'allées sombres pleines de surprises et d'embûches. 4736 habitants.

Le *Prunelli* (41 kilomètres) et le *Gravona* (42 kilomètres), fils du monte *Reno* (2357 mètres), se donnent la main par un de leurs



VUE GÉNÉRALE D'ÉVISA.

Phot. de M. Guittart.

bras inférieurs, avant d'atteindre le golfe d'*Ajaccio*. Par ses premiers filets nourriciers, le *Gravona* puise au seuil de *Vizzarona*, bouillonne en courant sous la verte ramure des hêtres et des châtaigniers, laisse sur un torrent latéral *Bocognano*, où Napoléon fut pris par les bandes de *Paoli*; *Bocognano*, pays de la famille légendaire des *Bonelli* qui, sous le nom de *Bellacosa*, tintrent le maquis de père en fils, durant près de cent ans. Un aqueduc emprunte 500 litres par seconde au *Gravona*, pour *Ajaccio*. La rivière passe devant les bains thermominéraux de *Cablouaccia*, arrose et féconde la plaine basse du *Campo d'Oro*, et, après avoir lié partie avec le *Prunelli*, atteint le golfe un peu au nord d'*Ajaccio*. La coulée du *Gravona* ouvre passage à la voie ferrée qui coupe l'île obliquement par *Corte*, d'*Ajaccio* à *Bastia*. Un tunnel de 4 kilomètres franchit le seuil de séparation des eaux; c'est alors, au-dessus de la gorge profonde du *Vecchio*, la fraîche vision de *Vizzarona*, villégiature idéale, dans le cercle d'une sylve admirable de grands hêtres au clair feuillage.

Le grand golfe de *Sagona* est le réservoir commun du *Sagona*



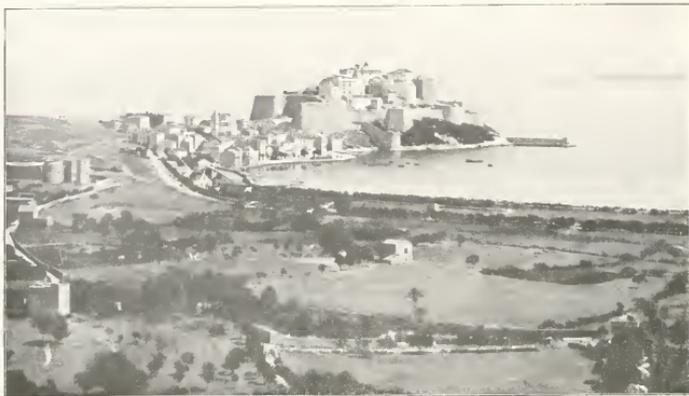
Phot. de M. Guittart.

FORÊT DE VIZZARONA.



Phot. de M. Guittart.

VIEUX MOULIN CORSE.



Phot. de M. Gollfrat.

VUE GÉNÉRALE DE CALVI.

(21 kilomètres), au débouché de la ville de ce nom, et du *Lotomone*, torrent des hautes cimes, proche, par ses sources, du *Tavignano*. A peine né, le *Lotomone* (10 kilomètres) bondit par la belle cascade de *Pisciatonda*, entraîne en passant le torrent des bains de *Gangno*, ou *rio Grosso*, et s'enlise, au sortir des montagnes, dans les alluvions littorales qui le conduisent à l'anse de *Liscia*, l'une des découpures du golfe de Sagone.

Au dévalé de la cuvette pestre du *Niolo*, d'où l'on débouche sur le versant occidental des monts, par la brèche sauvage de *Vergio*, la délicieuse coupe d'*Ericia*, « le plus beau village de Corse », tout embaumé des émanations balsamiques de la forêt d'*Aitone*, découvre sur le golfe de Porto l'un des plus beaux horizons

du monde. C'est peu de chose que le torrent de *Porto* (22 kilomètres), dans lequel vient se fondre celui d'*Aitone*; mais sa vallée est pittoresque à soulait et l'une des plus actives de l'île. Par là descendent les bois magnifiques de la montagne; la Marina les embarque avec des huiles à destination de Nice, des cédrats pour l'Italie, des marrons pour l'Algérie. Dans l'enceinte de ses grandes ruelles qui strient de leurs sanglantes l'azur transparent des eaux, sous les falaises sombres ou embrasées, les porphyres roses du *Capo Rosso*, le vert changeant des maquis, échelonnés jusqu'aux forêts d'où les hautes cimes se profilent dans le bleu profond du ciel, le golfe de *Porto* passe avec raison pour l'une des merveilles du monde. Entre *Piana*, *Partiello*, *Galeria*, *Calvi*, la côte est un enchantement. Ici se heurtent, dans une étrange mêlée, les aiguilles, les dômes rutilants, les obélisques aigus jaillies en silhouettes extraordinaires de chimères, d'animaux fantastiques, une ménagerie de cauchemar pétrifiée; ce sont les *Calanches* modelées par le temps, le vent rougeur et la brume de mer. Souvent le spectacle change, sans cesser d'être admirable; falaises déchiquetées, sorties d'émeraude, promontoires enflam-



Phot. de M. Durand-Helleu.

BERGÉRIES DANS LES CALANCHES DE PIANA.

ment, du côté de l'ouest; vers Test, *Bastia*. Sur les deux flancs de son arête longitudinale, des contreforts écourtés séparent autant de vallées différentes d'aspect, mais également riches et parfumées, où les vignobles et la flore africaine s'épanouissent à plaisir. Une route suit les contours de la côte: *Monza*, *Conturi*, *Luri* (à l'écart), *San Martino*, *Gole* en sont les florissantes étapes.

Bastia (29 412 habitants) est une ville moderne; un port actif, de hautes maisons bien alignées, des rues pavées d'une sorte de marbre jusqu'à la moindre pluie transforme en brillante mosaïque, cela fait un contraste saisissant avec la vieille cité, dédale de ruelles entrecroisées d'arcades, de passages voûtés, entre d'antiques demeures où niche une population dense à l'extrême. Les environs sont un immense verger où mûrissent les fruits de Provence et d'Italie. Des relations étroites unissent *Bastia* et la côte italienne voisine, d'où lui viennent, bon an mal an, vingt mille travailleurs liguriens. A l'encontre d'*Ajaccio*, ville d'administration et d'hiver, *Bastia* est la métropole marchande de l'île. La plupart des villes corses sont en voie de transformation; depuis que la campagne est sûre, peu à peu les habitants se risquent hors des enceintes fortifiées, abandon-



Phot. de M. Gollfrat.

UN VÉTÉRAN DES BELLAGOSCIA.

nées à la ruine, pour s'approcher de la mer, et forment des cités, des *marines* animées qui absorbent le trafic et le mouvement. Ainsi de *Sartène*, *Bonifacio*, *Calvi* principalement, dont les vieilles maisons branlantes sont déjà, pour la plupart, à peu près désertes. La crainte des pirates, les alertes perpétuelles de la guerre civile poussaient autrefois les populations dans les places fortes; pas de fermes ni d'habitations isolées trop exposées à d'incessantes déprédations, mais seulement de gros villages aux maisons rébarbatives, prêtes pour la défense. Avec la paix, tout cela change : on sort des villes; peu à peu les villages descendent dans les vallées. Mais la *Corse* porte encore les stigmates d'un long état de guerre qui vient à peine de finir.

Aucun *passé* ne fut plus mouvementé que le sien. L'antique *Cyros* fut grecque, du moins les Grecs y fondèrent des comptoirs sur plusieurs points de la côte. Il n'y a pas d'apparence, si l'île eut une population primitive autochtone, que les Grecs se soient hasardés loin du rivage, pour la contraindre dans les recoins de ses épaissees forêts. Hérodote raconte que des Phocéens fuyant devant Harpage, lieutenant de *Cyros*, auraient débarqué sur la côte de *Cyros*, où ils fondèrent, au 5^e siècle avant Jésus-Christ, la cité d'Alalie, depuis *Aleria*. Cette proie tenta les Carthaginois.

Rome, pour les déloger d'une position qui menaçait la côte italienne, entreprit la conquête de l'île. *Marius* y fonda une colonie, *Mariaea*, 90 ans avant Jésus-Christ, puis *Sylla* érigeait en cité romaine l'*Aleria* hellénique et y établit des vétérans. Plaine vante la prospérité de la *Corse*; elle comptait, à son dire, trente-trois cités. Ce fut, après la mort de César, un sujet de querelle entre Octave et Pompée. Sous l'Empire, la *Corse* et la Sardaigne ne formèrent d'abord qu'une province : *Genoide* ayant donné à la première un gouverneur particulier, *præses*, elle ne fut que mieux reconnue. Beaucoup d'Italiens, des Romains fuyant devant les Barbares y cherchèrent asile. Mésénrie y abordait avec ses *Vandalos*, non sans éprouver une résistance dont il se vengea, en faisant des martyrs (sainte Julie). La *Corse* n'était plus que de nom à l'Empire, qui sonna brutalement la proclamation du chef des *Hérules*, *Odoacre*, « comme roi d'Italie » (476).

En vain *Belaïre* fit reprendre l'île pour le compte de l'empire d'Orient, héritier de celui d'Occident (533) : aux *Hérules* succédèrent les *Goths*, et, après un retour éphémère à l'Empire (552), vint venir les *Saravins*. Il n'y eut pas de pirates dévoués de mer à tout le littoral fut ravagé (713). Pour mettre un terme à ces incursions sauvages (806-809-810), Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, à qui appartenait la tutelle de l'Occident, confia la *Corse* (828) au comte *Boniface*, marquis de Toscane, avec mission de la défendre. En léguant sa charge à ses héritiers, le comte *Boniface* constituait au profit de sa famille une véritable souveraineté que confirma l'investiture d'Otton II, chef du Saint-Empire romain germanique (975). Il ne faut pas s'arrêter aux apparences : de fait, la *Corse* se morcelait, comme le reste de l'Europe, en principautés féodales n'ayant d'autre sujétion que la suzeraineté fort vague d'un pouvoir éloigné. Cet état anarchique provoqua l'intervention dans l'île de deux puissantes républiques voisines : *Pise* et *Gènes*. Elles y recrutèrent chacune



Photo de M. Guttart.

CITADELLE DE BASTIA.



Photo de M. Guttart.

FONT GÉNOIS SUR LA ROUTE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO.



Photo de M. Durand-Holstet.

SUR LA ROUTE DE PIANA.

des partisans et c'est par là qu'elles vinrent aux prises. A défaut de pirates, que les mercenaires génois valaient bien, on se battit entre Corses, pour s'entretenir la main. Les chroniqueurs qui racontent ces guerillas sont tellement confuses, asservies à des vues locales, contradictoires, pleines d'inventions fabuleuses et de légendes, qu'il est fort difficile d'en dégager des faits certains. On s'accorde sur les noms de quelques hommes énergiques qui prirent en main la cause de l'indépendance corse et, pour la plupart, payèrent leur dévouement de la vie : *Sambucuccio*, *Giudice* (malgré ses attaches de famille), *Sampiero*, *Paoli*, le dernier et le plus illustre.

Un des nobles romains que les incursions sarrasines avaient appelés en Corse,

Ippolito Colonna, serait la souche des fameux comtes de *Cinarca*, les *Cinarchesi*, qui, forts des services rendus, menacèrent d'asservir l'île entière. Peuple et barons s'unirent contre eux et chargèrent *Sambucuccio d'Alanda* de sauvegarder l'indépendance commune (1097). L'île de la *Corse* fit rentrer les *Cinarches* dans leur fief, et du territoire affranchi constitua une confédération, la *Terre de Commune*, qui comprenait le pays situé entre *Aleria*, *Calvi*, *Brando* : il la dota d'une sage organisation. On nommait *Capovelli* les champions de l'indépendance; ils semblaient avoir été investis d'un pouvoir analogue à celui des anciens tribuns.

La mort de *Sambucuccio* livra l'île aux prétentions renaissantes des comtes de *Cinarca*. Sullivite par les Corses, le pape leur envoya Guillaume, marquis de *Massa*, qui eut bientôt fait d'expulser les *Cinarchesi* (1012). L'île y gagna peu. Alors Grégoire VII, en vertu d'une donation qui aurait été faite précédemment au Saint-Siège, plaça la *Corse* sous la juridiction de l'évêque de *Pise*; ce fut là la paix pendant trois quarts de siècle. Mais l'élection de *Pise* en archevêché et l'assujettissement des évêques de *Corse* à cette suzeraineté, par le pape Urbain II, suscitèrent la compétition de *Gènes*. Le pape essaya de concilier les deux adversaires. Mais *Pisero* et *Gènes* voulaient la *Corse*, à l'exclusion l'une de l'autre. *Gènes* eut *Bonifacio* (1195), puis *Calvi*. Pour lui échapper, la *Terre de Commune* s'était donnée aux *Malaspina*. *Pise*, impuissante, détacha contre

ses adversaires (1286) un descendant des comtes de Gênes, *Sinuella della Rocca*, qui, en peu de temps devint populaire sous le nom de **Guidice**, fut proclamé *condottiere*. On respira pendant vingt ans à peu près, *Guidice*, livre par trahison, perdit dans une prison de Gênes (1321). Alors la tyrannie génoise, sous le couvert de la *Banque de Saint-Georges*, put s'exercer sans frein. La *Banque* prêtait de l'argent à la République, mais le récupérait largement par des taxes abusives, l'accaparement des produits insulaires et du commerce d'échange. Pour maintenir sa domination, Gênes attisait les haines intestines : presque tous les chefs ralliés, avec *Guidice*, au mouvement de l'indépendance, furent assassinés, et, parmi eux, le dernier des della Rocca (1511). C'est la fin de l'âge féodal en Corse.

À l'appel de **Sampiero**, de Bastelica, le roi de France Henri II envoya le maréchal de *Thermes*, avec des troupes et des vaisseaux, dans l'île. Activement secondés par le valeureux *Sampiero*, les Français sont accueillis comme des libérateurs (1553). Les Génois, battus en toutes rencontres (Tenda), ne tenaient plus que dans Calvi et Bonifacio ; le 15 septembre 1567, des *Ursins*, successeur de *Thermes* à la tête de l'occupation, proclama, dans une assemblée générale, l'incorporation de la Corse à la France. Deux ans plus tard, le déplorable traité de *Cateau-Cambresis* nous contraignit de la rendre (7 novembre 1569).

En vain l'infatigable *Sampiero* parcourut l'Europe, sollicitant des secours, débarqua à Valinco, cultiva les Génois ; en 1567, ses ennemis le font assassiner. Son fils Alphonse d'Ornano émigre ; beaucoup de ses compatriotes l'imitent. Et la Banque de Saint-Georges continua ses exploits.

Enfin une assemblée générale, tenue à *Saint-Pauverce* (1730), sonna le réveil de l'indépendance. Après une acclamie (paix du 11 mai 1732), la Corse rompt définitivement avec ses oppresseurs. Janvier 1735 et charge de sa défense général et *Bracimhe Paoli*. Sur ces entreffaites débarqua un port d'Aleria un personnage énigmatique, *Théodore de Neuhoff*, né à Metz, protégé d'Alberoni, ami de Law, en quelcune couronne qu'il croyait trouver en Corse. Contre toute attente, l'union populaire se fit autour de son nom, et il fut proclamé roi sous le nom de **Théodore I^{er}**, royauté éphémère s'il en fut, car le pauvre souverain dut bientôt quitter son île, ravagée par les bandes sauvages que *Gènes* y avait déchaînées. Impuissantes quand même à pacifier la Corse, la République fit appel à l'intervention de la France. Le 8 février 1738, le comte de *Evreux* débarqua à Bastia, fit un inutile appel à l'apaisement ;



Phot. de M. Duval-Huchard

PONTE LECCIA, SUR LE GOLO.



Phot. de M. Guttart.

AJACCIO : MONUMENT DE NAPOLÉON I^{er}.

Phot. de M. Guttart.

JEUNE PAYSAN DE PIANA.

son successeur, le marquis de *Maillebois*, maître de l'île en cinq semaines, force la sympathie générale par son esprit. Mais un insouciant nouveau vint gâter la fête, et l'inévitable *Théodore* reparut, sans succès d'ailleurs, au milieu de ses partisans clairsemés. Sa Majesté, de retour à Londres, y mourut après que ses créanciers l'eussent fait jeter en prison (1756).

Ne comptant plus que sur eux-mêmes, les *Corse* se déclarèrent indépendants, sous la protection des généraux *Gaffori*, *Matra*, *Venturini*, chargés de faire l'union de tous pour la cause commune. *Gaffori*, l'effroi de la République, est

assassiné (1753) ; les *Corse* répondirent en acclamant **Paoli** (1753).

La dernière époque commence. *Paoli* pousse les Génois ; ils ne possèdent plus que quatre places : Ajaccio, Bastia, Saint-Florent, Algajola. *Gènes* aux abois implore la France une troisième fois. Le comte de *Marbeuf*, envoyé par Choiseul, qui rêvait l'acquisition de la Corse (octobre 1764), ne montre aucune hostilité à l'égard de *Paoli* et du parti national. Réclamations de Génois ; rappel de *Marbeuf* ; on aboutit au traité définitif par lequel la sérénissime République, si tant est qu'elle ait eu d'autres droits que ceux des pirates, cède l'île de Corse à la France (15 décembre 1768). Nous n'avions plus qu'à la prendre. En vain M. de *Chauvelin*, envoyé par Choiseul, fait publier l'édit de cession, *Paoli*, qui a fait voter la résistance générale, s'empare de cinq cents Français au Borgo (septembre 1768). Pen à peu cependant les *Corse*, revenant aux sentiments de *Sampiero*, un parti français se forma. *Paoli* eut beau décréter la levée en masse (30 avril 1769), la sanglante défaite de *Pontenovo* (9 mai 1769) porta au parti séparatiste un coup dont il ne devait pas se relever. Le 15 août de cette année 1769, parut l'édit d'union de la Corse à la France. Malgré tout, *Paoli* ne désespérait pas. Louis XVI le nomma gouverneur de la Corse et, lorsque l'île forma un département, il en fut préfet. Seuls son ambition, les Anglais, dont les intrigues cherchaient à nous susciter partout des ennemis, encouragèrent et soutinrent de leurs armes une nouvelle insurrection que dirigeait *Paoli*. Cinq régiments anglais, débarqués à Saint-Florent (1794), mirent la main sur les points stratégiques de l'île, et nommèrent un vice-roi, *Georges Elliot*, qui ne put s'entendre avec *Paoli*. Celui-ci quitta l'île et se retira en Angleterre. Pour les Anglais, ils évacuèrent la Corse, deux ans après l'avoir occupée (1796). L'île, d'abord divisée en deux départements, *Golo* et *Liamone*, fut réunie en un seul, avec Ajaccio pour chef-lieu. Sénatus-consulte du 12 avril 1811.)



LE MONT BLANC ET LE MONT MAUDIT.

Phot. de M. Vittorio seola.

LES ALPES. — LE RHÔNE

LES ALPES ALPES OCCIDENTALES

Les Alpes occidentales franco-italiennes, de nature primitive, loin de présenter une masse compacte et continue comme les Pyrénées, se sectionnent en massifs traversés de nombreux passages. On les distingue en trois groupes : *Alpes Cottiennes*, au centre (du nom de Cottius, qui présidait, à Suse, la fédération des tribus montagnardes) ; *Alpes Grées* et *Alpes Maritimes*, sur les deux ailes, les premières au nord, arc-boutées contre la masse du mont Blanc, sur l'horizon du lac Léman; les secondes au sud, dirigées vers la Méditerranée, qu'elles surplombent de leurs contreforts au-dessus de Monaco et de Menton, jusqu'au débouché de la Roya.

Sommets et passages. — Si l'on restreint le nom d'*Alpes occidentales* aux massifs qui enveloppent le bassin supérieur du Pô, entre le col de Tende et le mont Blanc, il est facile d'en dégager l'aspect général. Au centre, un bastion triangulaire, dont la pointe est le mont *Thabor* (3 205 mètres), se dresse du côté de la France; ses angles de base sont appuyés, au sud, par le mont *Viso*; au nord, par la *Levanina*.

Du mont *Viso* découle le Pô; la *Levanina* partage les eaux entre l'Arc et l'Isère d'une part, l'Orco de l'autre. En arrière de l'Orco et du Pô, *Turina* noue ensemble les filets divergents des *Alpes occidentales*, et la Doire Ripaire, qui coule précisément en cet endroit, forme l'artère centrale de ce vaste éventail de torrents.

Il va sans dire que les côtes du *bastion italien* n'ont point la rigidité d'une figure géométrique. Sur l'escarpe méridionale, la crête du *Basin* et le grand cône raviné du *Chaberton* (3 135 mètres), forment, du *Viso* jusqu'au *Thabor*, de magnifiques belvédères au-dessus des vallées de la Doire et de la Durancé. L'escarpe septentrionale déve-

loppe un double croissant adossé au promontoire intermédiaire du *mont Crois*; d'une part, le *grand Vallon* (2 965 mètres), le *mont Aubin* (3 373 mètres), que flanquent plusieurs sommets couronnés de neiges, la pointe de *Bard*; d'autre part, le grand *Parey* et le contrefort de la *Rochemelon* (3 536 mètres), l'*Uja* (1) de *Bessans* (3 591 mètres), la crête de la *Cutavarella* (3 698 mètres), la pointe de *Bannevel* (3 431 mètres), la crête longue et dentelée de la *Levanina* (3 665 mètres) qui s'effondre à pic dans un épouvantable précipice de 900 mètres.

(1) *Uja*, aiguille, en dialecte piémontais.



Phot. de M. Bousquet.

HALTE EN MONTAGNE.



ALPES MARITIMES : LAC DE RABUONS (4008 mètres d'altitude).

Phot. de M. Giletta.

Il y a une opposition absolue entre les deux versants italien et français : celui-ci, encombré de contreforts et de plateaux dont les assises descendent vers le lointain fossé du Rhône ; l'autre, brusquement abattu sur la plaine comme au temps où, à la place des champs cultivés faits d'alluvions séculaires, la mer décaimait au pied de ces gigantesques falaises. De loin, on les dirait inaccessibles. Entre la Levanna et la Rochemelon, le massif compact et cuirassé de glaces ne s'abaisse nulle part au-dessous de 3 000 mètres. Certains passages comme le *col d'Ambron* et le *col d'Étoche* sont couverts de neiges perpétuelles. Mais, de chaque côté de ces trouées quelque peu climériques, la route du *mont Centis* et le chemin de fer du *Friûs* ouvrent une communication directe de la vallée de l'Arc à celle de la Doire, de France en Italie.

Du col de Tende au mont Viso, les **Alpes Maritimes** décrivent un vaste croissant dont les sommets s'élevaient avec le mont *Clapier* (3 015 mètres), d'où un contrefort descend sur Nice entre la Roya et le Var ; les cimes du *Gélas* (3 135 mètres) et le contrefort intérieur de la *punta Argentera* (3 297 mètres) ; l'*Enchastray*, noué des *Alpes de Provence*, dont le double rameau pousse au sud entre le Var et son affluent la Tinée, entre le Var et le Verdon (mont *Monnier*, mont *Pelaf*). De nombreux passages entaillent ces massifs : outre le col de *Tende* (de la Roya au Gesso, affluent de la Stura, et de Vintimille à Coni), le col de *Finestre*, entre le Clapier et la *punta Argentera* (de la Vésubie au Gesso et de Nice à Coni) ; le *Collatunga*, de la Tinée à la Stura ; le col de *Lyrche*, de l'*Argentière*, ou de la *Maddalena* (1 995 mètres, entre l'*Enchastray* et le Chambeyron (de Barcelonnette, sur l'Ubaye, à Vinadio, sur la Stura).

Il faut se garder de prendre un col pour un défilé. Comme Louis XIV pressait Catinat d'obstruer les passages des Alpes : « L'on s'imagine,

dit l'illustre général, parce que cela s'appelle *col*, que ce n'est qu'un trou à boucher par où il faut passer. La plupart des cols sont des entre-deux de montagnes qui ne laissent pas d'être fort larges et ouverts. La peine est d'y monter et d'en descendre. » Aucun col ne justifie mieux cette observation que celui de l'*Argentière*. C'est le plus accessible de toutes les Alpes, moins un détroit de montagnes qu'un bief de partage des eaux d'où s'écartent la Stura vers l'est, l'Ubayette, affluent de l'Ubaye et de la Durance, vers l'ouest. Entre les deux cours d'eau, un russet dévalé du talus septentrional s'épand sur l'un et l'autre versant.

François 1^{er} passa par le col de l'*Argentière* avant de gagner la bataille de Marignan (1563). L'armée, partie de Grenoble, avait remonté le bras, passé par le col Bayard, au-dessus de Gap, dans la vallée de la Durance, par celui de Vars dans la vallée de l'Ubaye, à Barcelonnette, enfin par le col de l'*Argentière* descendu la Stura vers Coni. « L'ingénieur Navarro ouvrait la marche, pour ancrer et au besoin crier la route. A cet effet, il disposait d'un corps de 3 000 pionniers. Derrière eux marchait l'avant-garde, avec le comte de Bourbon et le maréchal Trivulce. L'avant-garde se composait de troupes légères à pied et à cheval. L'infanterie était armée d'arbalètes et d'arquebuses. Elle comprenait un corps de 4 000 Dauphinois, ancêtres de nos chasseurs alpins, et un autre de 6 000 Gascons, pe-tits hommes maigres, noirs de teint, les meilleurs marcheurs de l'Europe.

« Après l'avant-garde, le corps de bataille. C'étaient d'abord, marchant au son des tambours et des fifres, 8 000 fantassins français, vieilles bandes de Picardie ; puis, leurs enseignes noires claquant au vent, 22 000 lansquenets allemands, armés de hallebardes et de piques, habillés de culottes bouffantes, ombragés de panaches multicolores. On appelait ces auxiliaires étrangers, les *boules noires*, à cause de leurs drapeaux. Venaient ensuite 2 500 lances garnies de la gendarmerie d'ordonnance, représentant 10 000 cavaliers avec les écuyers et les pages, puis le roi avec son état-major de princes et de chevaliers ; hommes et chevaux étincelaient au soleil sous leurs armures dorées.

« L'artillerie légère suivait avec 300 pièces à dos de mulet. Quant à l'artillerie attelée, elle formait avec les charrettes de munitions et les accessoires un train immense. Sur les chemins rocailleux des montagnes, ce train ne se déplaçait qu'avec une certaine lenteur : il comprenait 12 canons de bronze ; certains attelages comptaient 23 chevaux. L'armée formait un effectif total de 70 000 hommes et 25 000 chevaux ou mulets. » (J. PENNAC.)

La pyramide du *Viso* (3 813 mètres) se dresse, en territoire italien, sur une double série de passes ; au sud, débouchant de l'Ubaye et du Guil, tous les deux affluents de la Durance, le col du *Longet* et celui d'*Agnello*, qui ouvrent, dans la vallée de la Vraïta, sur l'ancienne place frontière de Château-Dauphin et Saluces ; au nord, le col de la *Croix* et le col *Saint-Martin* ou d'*Abrès*, qui tous les deux conduisent du Guil dans les vallées vaudoises de la Pellicce et de la Germanasca.

Pour faciliter la communication de ses Etats avec le Dauphiné français, le marquis de Saluces, Louis II, fit creuser à la base même du *Viso* un chemin muletier, dit pertuis de la *Traversette* ; par cette galerie de 74 mètres, entièrement taillée au ciseau dans une roche granitique fort dure, on évitait les neiges amoncelées au-dessus, à 3 000 mètres, dans l'échan-



Phot. de M. Giletta.

PRÈS DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE : VIEUX PONT DE SOSEL.



Phot. de M. Arizé.

ALPES COTTIENNES : CASCADE DE FONTCOUVERTE.



C. G. B.

ALPES MARITIMES : CASCADE DE L'ÉGLIÈRE.

crure ou col de la Traversette. Quand les ducs de Savoie se furent emparés du marquisat de Saluces, ils obstruèrent les accès du pertuis pour n'avoir pas la peine de le défendre. Le marquisat de **Saluces** occupait la vallée supérieure du Pô et celle de la Vraita. La haute Maïra et quelques places sur la Stura. Il séparait le haut Piémont et le comté de Nice appartenant alors aux ducs de Savoie. Pour se garder de leur puissant voisin, les marquis de *Saluces*, dès le ^{xiii}^e siècle, s'étaient reconnus vassaux des dauphins du Viennois, puis des rois de France, quand le Dauphiné devint français.

Le col ou plutôt le plateau du **Genèvre** ouvre le flanc gauche du saillant central des **Alpes Cottiennes**. Par le plateau du mont Genève, une route facile unit Briançon, sur la *Durance*, à Césanne, sur la *Doire*. Près du village français, un obélisque de marbre rappelle que Napoléon I^{er} fit construire cette route à la place de l'ancienne, ruinée par les éboulis. L'altitude du passage, prise à l'obélisque, est de 1849 mètres.

Annibal aurait campé sur ce plateau avec ses Numides d'Afrique, ses chevaux, ses éléphants, au milieu de la neige. On était à la fin d'octobre; l'hiver alpin commençait à sévir. Les directions les plus contradictoires ont été imaginées pour expliquer la marche d'*Annibal* à travers les *Alpes*: ceux des historiens qui en parlent ne s'entendent que sur les difficultés de la route; encore faut-il rejeter comme suspects certains récits de Tite-Live, par exemple l'histoire de la roche dissoute au moyen du vinaigre. Le témoignage de cet écrivain est faillie à côté de ceux du géographe Strabon et de Polybe, le vrai historien d'*Annibal*. Deux faits sont certains: *Annibal*, parti de Romans au début d'octobre 218, arrivait à Turin vers la fin

du même mois. Il paraît dès lors vraisemblable qu'au sortir de Romans il dut remonter la rive droite de l'Isère, passer cette rivière à Grenoble, longer le Drac, puis la Romanche, où l'armée faillit périr dans le défilé de Séchilienne, et gagner la haute région de Bourg-d'Oisans. Il franchit ensuite le col du Lautaret, descendit la Guisane

jusqu'à son confluent avec la Durance (sous Briançon), remonta les gorges de cette rivière et, après deux jours de repos au plateau du *Genèvre*, poussa, au travers des éboulis qui barraient la passe de Suse, jusqu'à la plaine de Turin. De 40 000 hommes qu'elle comptait à l'entrée des Alpes, l'armée carthaginoise était réduite à 20 000 fantassins et 6 000 chevaux. En cinq mois et demi, *Annibal*, parti de Carthage, avait franchi les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, fait 1 500 kilomètres à travers des nations barbares ou hostiles, et il avait vingt-six ans, le même âge que Bonaparte au début de la campagne d'Italie.

À Césanne, la route du mont *Genèvre* jette un embranchement sur Fénéstrolle par le col de Sestrières, rallie à *Doire* la voie ferrée du Frejus et, au delà de la forteresse d'Éxiles, rejoint à Suse la route du mont Genis; plus bas, elle poursuit par la vallée de la *Doire* vers Turin.

Née en France (à peine assez pour qu'on le dise), la petite *Doire* *Dora*, laissant à gauche le village de Mont-Genèvre, entre en Italie et, au bout d'un kilomètre, trouve, à la sortie d'une passe, le petit village de *Chavières* (1 790 mètres); jusqu'à Suse elle décrit un grand arc de cercle, long d'environ 53 kilomètres. À Césanne (1 350 mètres), elle joint la *Byga* ou *Ribe* qui, plus longue et plus abondante qu'elle, pourrait passer pour le vrai déversoir de la vallée. Les deux cours d'eau, unis sous le nom de *Doire*



Phot. de M. Gillet.

BERGER DES ALPES FRANCO-ITALIENNES.



Phot. de M. G. Odéux.

LES GRANDS-VILLARS; AU FOND, A L'OUEST, LE CHABERTON.

Rivière, laissent à gauche, au milieu d'une forêt de pins, le hameau de Fenils (*ad fines*), frontière des anciens peuples ségusiens, puis à travers des pâturages, des champs de seigle, d'orge et d'avoine, arrivent à Oulx (1066 mètres), centre de la haute vallée, au confluent du torrent de *Bardolède*. L'horizon de la *Doire* se rétrécit alors entre des versants peu écartés, elle accélère sa course et entre à partir de *Salbertrand* dans le défilé dont *Serre-la-Vallée* et les gorges de Suse marquent le double étranglement.

Suse est la clef de la *Doire*. Ancienne capitale des *Ségusiens*, elle devint la résidence du roi *Cottius*, auquel l'empereur Auguste confia la garde du passage, en le déléguant comme « préfet des Romains » sur les deux versants des montagnes de Lanzo et d'Avigliana jusqu'à Gap et la vallée de Maurienne. *Cottius* édifia en l'honneur d'Auguste l'arc de triomphe qui est aujourd'hui l'un des plus intéressants monuments de Suse. Des fragments d'aqueducs, des statues, des inscriptions ont été recueillis.

Les longs hivers de cette région, le peu de profondeur de la terre végétale, les tempêtes de vent, le ravinement des eaux sur des parois quelquefois verticales rendent la culture assez précaire. Presque tout est en pâturages; les semailles et la moisson n'occupent pas les habitants plus de trois mois de l'année, heureux quand les torrents ne couvrent pas leurs champs de graviers et de cailloux : les forêts, le bétail (bœufs, moutons), voilà leur principale ressource. Le blé leur vient en grande partie d'ailleurs. Pourtant, les arbres à fruits et la vigne prospèrent même au-dessus de Chaumont. Mais les gelées tardives, les changements brusques de température causent plus d'un mécompte. En plein été, lorsque la chaleur est torride, entre les hautes parois de rochers, le vent tombe tout à coup des cimes prochaines, glacées par les neiges. N'était cette incertitude du climat, la vallée de la *Doire*, enrichie de fertiles alluvions, serait merveilleusement favorisée.

L'isthme élevé de l'*Assiette* forme, à droite de la *Doire*, comme une fortification naturelle, dont le torrent du *Cluson Chisone* sillonne l'escarpé au pied de *Fénestrelle*. Ainsi la route du mont Genève est doublement barrée : sur la *Doire*, par Exiles et Suse; en arrière du col de *Sestrières*, par *Fénestrelle*, sur le *Cluson*. Le dos aride de l'*Assiette* se dresse entre les deux forteresses. De *Fénestrelle* on passe dans la vallée de la *Doire* par le col de l'*Oursière* (en 6 heures à

Bussoleno), par celui des *Fenêtres* (à Suse en 4 h. 12, à Chaumont en 5 heures), par le pas de *Cotepiane* (à Oulx en 7 heures), en 9 heures à Césanne par le col de *Sestrières* (vallée de Pragelas). Cette route est carrossable; les autres chemins praticables, au moins à cheval. On passe aussi de *Fénestrelle* à *Giaveno* dans le val d'effondrement qui termine le plateau de l'*Assiette*. C'est par *Giaveno* que Charlemagne tourna le passage fortifié des Lombards, la *Chiusa*, en le prenant à revers.

Le flanc septentrional du bastion, qu'aiguise le *Thabor*, livre passage à la route du mont Cenis et au chemin de fer du *Préjus*. Le col du mont Cenis s'allonge en plateau presque horizontal, de la Bannasse à la Grand-Croix. Pour y parvenir 2061 mètres, la route de Saint-Jean-de-Maurienne-Lanslebourg à Suse décrit de nombreux lacets qu'il a fallu tailler en plein roc, étayer d'épais murailles et jeter, par de solides viaducs, au-dessus des ravins. L'ancienne route fléchissait à la descente, au delà de la Grand-Croix, sur la *Novalaise*, et dévalait affreusement, avec la *Cenise*,

en aval de Suse. Cette dernière portion, souvent balayée par les avalanches, fut abandonnée lorsque, en 1803, Napoléon donna l'ordre de refaire toute la route, devenue alors impraticable aux voitures. L'ouvrage ne fut terminé qu'en 1813; c'est aujourd'hui l'un des meilleurs chemins des Alpes. Entre des sommets glacés ou enveloppés d'épais brouillards, le plateau du mont Cenis est battu par de forts tourbillons, lorsque le vent de la plaine *Lombarde* et celui de la *Vanoise* s'y engouffrent à l'opposé l'un de l'autre. Des poteaux indicateurs servent à diriger les voyageurs surpris; l'hospice construit par Napoléon I^{er} leur donne le gîte et le couvert. A côté de l'hospice, une caserne peut contenir 2 200 hommes et 300 chevaux. C'est que la route, essentiellement militaire, est le plus court chemin à découvrir de Lyon et du Genève à Turin. Par là passeront les légions de Constantin, Pépin et Charlemagne; de nos jours, les soldats de Solferino. Le ravitaillement y est relativement facile, malgré la sécheresse et l'aridité des montagnes. Des racines, des restes de pins laissent croire que ce plateau fut jadis couvert de bois. On les



Phot. de M. Rivière.

VILLAGE DE MONT-GENÈVRE, EN HIVER.



L. G. de M. Theissen.

VALLÉE DE L'ISÈRE ET COL DU PETIT-SAINT-BERNARD.

aurait détruits, comme ailleurs, pour faire du pré : les troupeaux sont nombreux et donnent du lait qui fait d'excellents fromages. Les traits abondent dans le lac (2 kilomètres de long, 1 kilomètre de large, 30 mètres de profondeur, 1 913 mètres d'altitude). L'eau, par exemple, y reste gelée six mois de l'année; mais, quand rent le printemps, le tapis vert des prairies et les plus des rochers se parent de mille fleurettes; des buissons de rhododendrons tapissent les pentes d'une mousse rose.

Le chemin de fer du **Fréjus** complète, à 25 kilomètres de distance, la route du mont Genis. Un col se dessine au-dessus de la galerie creusée pour la voie ferrée à travers le massif; mais ce passage aérien du **Fréjus**, à 2 541 mètres d'altitude, n'est qu'un mauvais sentier, praticable seulement pour les piétons et à peine libre de neiges, de juillet en septembre. Le tunnel s'ouvre entre **Modane**, versant français, et **Bardonnèche**, versant italien, mais non pas d'un point à l'autre. Les deux stations extrêmes sont éloignées de 19 kilomètres : Modane à 1 057 mètres d'altitude celle de la gare ou 1 072 mètres (celle du village); Bardonnèche à 1 258 mètres (altitude de la commune).

Le tunnel pénètre sous roche à 1 458^m,96 d'altitude, du côté de Modane, et en sort à 1 291^m,52, du côté opposé; le point culminant intérieur est à 1 294^m,59. Une largeur de 8 mètres (au plus) a permis d'établir deux voies, entre deux trottoirs latéraux, sous une voûte de 6 mètres à la clef. Le souterrain est en ligne droite; sa longueur effective de 12 233 mètres. Mais on a ménagé pour l'entrée et la sortie du train une courbe de raccord qui laisse à la ventilation les portions extrêmes du tunnel, équivalant à 597^m,40 de longueur. Si l'on tient compte des 1 200 mètres environ ajoutés

par les deux courbes de raccord, on arrive à 13 430 mètres au moins d'excavation totale. L'entreprise fut d'abord jugée impossible : ses adversaires alléguaient la chaleur intérieure, le manque d'air respirable, les sources imprévues qui arrêteraient le travail.

Commencé en 1857, activé en 1861, le tunnel fut inauguré le 17 septembre 1871. On avait créé près de Modane et de Bardonnèche deux véritables villages de chantiers, détourné des cours d'eau, creusé des canaux pour actionner les machines perforatrices et assurer la ventilation. L'accès du tunnel nécessita des travaux prodigieux. Du côté de l'Italie, la voie descend la vallée de la Doire en suivant l'escarpement des montagnes; elle laisse sise un peu au nord et rejoint à **Bussoleno** 3 440 mètres d'altitude le chemin de fer de Turin. Pour un parcours de 40 kilomètres, de la sortie du tunnel à cette station, la locomotive franchit 26 tunnels d'une longueur de 8 kilomètres; 15 grands viaducs, tracés en arc de Combaseura, viaduc de la Tagliata; 6 gares : Bardonnèche, Beaulard, Oulx, Salbertrand, Chaumont, Meana. On passe une fois le ruisseau de Melezet, deux fois le torrent de Bardonnèche, quatre fois la Doire, et la pente descendive est, à Bussoleno, de 829 mètres, soit 0^m,0263 par mètre. La distance totale de **Bardonnèche** à **Turin** étant de 87 kilomètres altitude finale, 230 mètres, celle de **Modane** à **Chambéry** de 98 kilomètres (altitude finale, 269 mètres), il faut au train moins de temps et de chemin pour descendre plus bas en Italie que du côté de la France. La diversité des deux versants ne pouvait se démontrer d'une façon plus manifeste.

Dans les **Alpes Grées**, de la Levanna au massif du mont Blanc, plusieurs brèches élevées entaillent la ligne des grands sommets : le col de la **Galise**, à la source de l'Isère, entre la **Croix del Carro**, la pointe de **Bazel** (3 606 mètres) et l'aiguille de la **Grande-Sassière**; le col du **Mont**, dirigé de Sainte-Foy-Tarentaise Isère sur Valgrisenche, au pied du **Rabor** 3 486 mètres; le **Petit-Saint-Bernard** 2 157 mètres), entre le **Rabor** italien et le **Lencobralette** fran-



P. de M. Theissen.

LES FORTS DE L'ISSILLON, GARDIENS DU MONT FRÉJUS ET DU MONT GENIS.



CL. C. F.

LANSLEBOURG-SUR-L'ARC ET LA DENT PARRACHÉE VAISOISE, AU DÉBOUCHÉ DU MONT CENIS.

rais (2933 mètres), de Bourg-Saint-Maurice, par un affluent de l'Isère, à la Thuille, et Pro-Saint-Bidier sur la Doire Baltée. Enfin, au pied de l'aiguille des Glaciers, promontoire sud-occidental du mont Blanc, le col de la *Seigne* monte de Bourg-Saint-Maurice (Isère) par Bonneval-les-Bains, les Mottets, et dévale par l'allée Blanche jusqu'à Entrèves, où convergent les deux bras nourriciers de la Doire Baltée, qui creusent, du côté de l'Italie, la doire profonde du massif du mont Blanc. A l'opposé de la Seigne, le col Perrot débouche sur le val d'Orsières, où dévale, de son côté, le chemin du *Grand-Saint-Bernard*, vers Martigny, la vallée du Rhône et le Léman.

A partir d'Aoste, la voie romaine du **Grand-Saint-Bernard** suivait la rive gauche du Bathier jusqu'aux environs du col qui s'élève à 2 172 mètres. Sur un terre-plein, près d'une sorte de cuvette naturelle où dort un petit lac, les Romains avaient élevé un temple à

Jupiter *Pennin*, pour implorer son assistance dans ce dangereux passage, et, en face, une halte ou *manio* pour s'y abriter. Ce petit plateau d'arrêt, qui précède immédiatement le débâchage de la crête en arc de cercle, s'appelait le *plan de Jupiter*, et le col lui-même, mont de Jupiter (*mons Jovis* ou mont *Joux*). Les nombreux ex-voto qu'on y a recueillis témoignent de l'effroi que cette région inspirait aux anciens. Une ancienne borne militaire trouvée à Bourg-Saint-Pierre indique la direction de la route. Gagnant la Drause, puis Martigny, elle suivait le Rhône au delà de Saint-Maurice, tournait le lac de Genève et, coupant la plaine suisse, atteignait le Rhin. C'était la grande route stratégique de Milan à Mayence. La station fortifiée d'Agoune défendait le passage, au dévalé. Comme la légion thébaine, formée de chrétiens d'Égypte, y campait avec son chef, saint Maurice, elle fut livrée au martyre, en 297, par ordre de Maximien-Hérénule.

Le *Grand-Saint-Bernard* a vu passer

les religieux, munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables et servaient à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Après un moment de repos, l'on se remit en route. »

Les vivres, les munitions, les affûts et les caissons démontés voyageaient à dos de mulet. Restaient les pièces de canon elles-mêmes : les traineaux à roulettes que l'on avait construits pour elles ne pouvant servir, « on imagina un moyen qui réussit : ce fut de partager par le milieu des troncs de sapin, de les creuser, d'y développer avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie et de la trainer ainsi protégée le long des ravins. Mais les mulets manquaient, les mulétiers étaient épuisés ; alors les soldats tirèrent eux-mêmes leur artillerie. La musique jouait des airs animés dans les passages difficiles. Arrivé au faite des monts, on prenait quelque repos pour recommencer, à la descente, de plus grands et de plus périlleux efforts. » (TIÈRES, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.)

Le Premier Consul qui, de Martigny, ordonnait le passage, partit en lui, non point, comme on l'a dépeint, sur un cheval fongueux, mais monté sur un mulet et conduit par un guide du pays. Parvenu à l'hospice, le Premier Consul s'arrêta quelques instants avec les religieux, les remercia de leurs soins envers l'armée, puis descendit rapidement suivant la continue du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Etroubles.

Ainsi la *Doire Baltée* en Italie, l'*Isère* en France, d'éparsiers des *Alpes Grées* et du mont Blanc italien, rassemblent en même temps les chemins et les pistes transversales pour les conduire, d'un côté sur Aoste, de l'autre sur Moutiers en Tarentaise, Grenoble et Lyon. A l'intérieur du croissant italien, *Turin* relie les débouchés de la *Doire Baltée* (Aoste), de la *Doire Ripaire* (Suse) sur la ligne du Pô, et, par



Phot. de M. Giellata.

ALPIN DE LA FRONTIÈRE.

ces rivières, commande l'éventail de tous les torrents dévalés des crêtes franco-italiennes : Alpes Grées, Alpes Gottiennes, Alpes Maritimes, dont l'ensemble, buté à l'éditice glaciaire du mont Blanc, compose le grand hémicycle des *Alpes Occidentales*.

Nos routes alpestres ont repris la suite des anciennes **voies romaines**, héritières elles-mêmes d'anciens chemins indigènes qui, par le couloir des torrents, baient, d'un versant à l'autre, les populations de la haute montagne.

Pour unir les diverses parties de leur empire à sa capitale, les Romains avaient percé au travers des *Alpes*, jusqu'aux bords du Rhin et du Danube. Les routes furent pour eux un moyen de gouvernement. Par là passaient, après les armées, les caravanes de marchands, les exploiters de mines, les agents du fisc; maison y rencontrait surtout des soldats, des fonctionnaires, des courriers impériaux. Solidement établie sur un triple remblai, la chaussée pavée s'avancait par grandes lignes droites, entre deux trottoirs que mesurant, à intervalles réguliers, des bornes milliaires. Le mille romain faisait 4 810,50. Des relais de poste (*mutatioes*) fournissaient aux voyageurs, dûment autorisés à requérir les services de la poste impériale, les chevaux nécessaires. Ces relais se succédaient, de 10 à 12 milles les uns des autres. Des gîtes ou *mansiones*, espacés de 30 à 40 milles, étaient abondamment pourvus de vivres et de personnel. A ces étapes se ravitaillaient les légions. On pouvait, en course rapide, fournir six étapes ou relais par jour, soit environ une centaine de kilomètres.

Soucieux avant tout d'abrèger les distances, les ingénieurs romains escadaient les pentes en ligne droite, recherchant de préférence, principalement dans la traversée des montagnes, le versant exposé au soleil et suivant presque toujours la même rive des cours d'eau, pour éviter la multiplication des ponts. Rencontraient-ils un obstacle jeté par le travers d'une gorge, rarement ils essayaient de le vaincre directement par une percée du roc; ils le tournaient par des escalades qui avaient au moins cet avantage tactique de rendre les lé-

gions en marche maîtresses des hauteurs. Les grandes voies romaines des Alpes furent celles du *Brenner*, de la *Maloja* et du *Sep-timier*, du *Splügen*, du *San Bernardino*, du *Grand* et du *Petit-Saint Bernard*, du mont *Genève* et de la *Rovera*, suivant le littoral.

Ces trois dernières appartiennent aux *Alpes Occidentales* et sont remarquables par leur tracé.

D'abord les Romains n'osèrent pas traverser l'épaisseur du massif alpestre gaulois. Ils le tournèrent au nord par la vallée d'Aoste et le *Grand-Saint-Bernard*, au sud par la *voie Aurélienne* qui, longeant d'abord la Méditerranée à flanc de montagne, coupait par la traverse de l'Argens jusqu'à Aix et Arles sur le Rhône, où se ralliait la *voie Domitienne* soudée aux Pyrénées. Cependant les passages des *Alpes intérieures* demeuraient au pouvoir des peuplades gauloises, à cheval sur les deux versants des montagnes. Après qu'Auguste eut défait les Salasses et ouvert la voie du *Grand-Saint-Bernard*, en assurant la montée de la Doire Baltée par la fondation d'Aoste, il ouvrit des négociations avec *Collius*, qui commandait à *Suse* les approches du mont *Genève* et du mont *Cenis*, par

le sillon de la Doire Ripaire, le prit à la solde de l'Empire et en fit le gardien officiel de ces passages. Une voie romaine régulière prit la place du chemin de fortune suivi jusque-là par les montagnards gaulois. Au dévalé du mont *Genève*, la voie se doublait en aval de *Briçon*, descendant la vallée de la *Durance* par Rama en face de *Guillestre*, *Embrun*, *Gap*, d'où un tronçon conduisait, par le col de *Cabre* et la *Dôme*, à *Valence-sur-Rhône*, pendant que la ligne principale poursuivait par *Sisteron*, *Apt*, *Cavaillon*, enfin atteignait le fleuve provençal à *Tarascon* et se liait, au-dessous d'*Arles*, à la double voie du littoral.

De *Briçon*, un second embranchement remontait vers le nord



LE LAUTARET ET LE COMBEYNOT.

L. C. B.



Phot. de M. Ravière.

PORTE ROMAINE DANS LA VALLÉE DE LA ROMANCHE.



L. C. B.

VOIES ROMAINES : COLONNADE DE RIEZ.



C.C.B.
ROUTE DU PETIT-SAINT-BERNARD : BOURG-SAINT-MAURICE ET LA TOUR ROMAINE.

par la vallée de la Guisane, passait au *Loutaret* (l'Autaret, *Fallaretum*, petit autel élevé par les voyageurs aux divinités tutélaires du passage). Là s'ouvrait, vers l'ouest, le sillon tourmenté de la *Romanche*, entre les châteaux de glace de la Moije, les contreforts des aiguilles d'Arves et les crêtes des Grandes-Rousses. Dans la première partie de la gorge ou *combe de Malcat*, la voie romaine s'enfonçait de la torrent dans des défilés profonds ou groupait aux promontoires, comme à Mont-de-Lans, et il fallut s'ouvrir au ciseau un passage à travers le granite *parte des Romains*, dont il reste une arcade effondrée. Une voie secondaire, détachée en amont, desservait les gites argenteuses du flanc des Grandes-Rousses. A partir du *Boury-d'Oisans*, où elle débouchait, au confluent du *Vénéon*, la voie de la *Romanche* gagnait Grenoble, en suivant le Drac inférieur. C'était, de Turin au Rhône, le chemin le plus direct, mais non le moins risqué.

D'autre part, sur la grande coulée de pénétration de la *Doire Baltée* (vallée d'Aoste), une diramation se produisit au pied des gigantesques escarpements du mont Blanc. La voie, remontant l'*Allée-Blanche*, gagnait par le *Petit-Saint-Bernard* la déclivité opposée de l'Isère, passait à *Dorantasia* (Montiers en Tarentaise, *Lemencum* (Lemenc, faubourg de Chambéry), pénétrait, par une fracture élargie au ciseau, la faille calcaire dressée au-dessus du confluent des deux Guiers, en vue de *Larissa* (les Echelles), gagnait, par *Drimoz* (*ad dasbris-munt*, 12^e mille du point terminus, Oytier (*ad octavian*, 8^e mille), Septème (*ad septimum*, 7^e mille), enfin *Vienne*, sur le Rhône.

En cours de route, deux embranchements se détachaient de la route du *Petit-Saint-Bernard*

sur Genève : l'un par le col de *Tamié* et la dépression du *lac d'Annecy*; l'autre par l'ouest du *Bourget*, *Yenne*, la trouée du Rhône jusqu'au *lac Léman*, où se retrouvait la route du *Grand-Saint-Bernard*.

Ainsi, par les deux vallées jumelles de la *Doire Baltée* (Aoste) et de la *Doire Ripaire* (Suse), issues de la plaine du *Pô*, une double route d'invasion gravissait le versant oriental des Alpes : l'une au nord, développée autour du mont Blanc par la double brèche du *Grand* et du *Petit-Saint-Bernard*, pour se concentrer au dévalé des montagnes sur *Vienne*; l'autre, percée au centre même de la grande chaîne alpestre, dans la projection du mont *Genèvre* et devant, par les âpres défilés de la *Romanche*, jusqu'au point même de concentration générale sur le fleuve *Vienne*, tête de bélier de l'invasion, à la porte intérieure de la Gaule indépendante.

Aucun chemin d'approche ne pouvait être mieux choisi que celui du mont *Genèvre* pour distribuer à propos l'effort de l'attaque sur tous les points de l'horizon du Rhône, et c'est par là encore que les Italiens, héritiers de la tactique romaine, modelée elle-même sur la disposition du sol, déboucheraient, en cas de guerre, sur notre territoire. Ils ont constitué sur la plate-forme du *Genèvre* une sorte de Gibraltar alpestre, découpé, troué, hérissé de feux la citadelle naturelle du mont *Chaberton*, qui commandé tous les alentours, jusque près de Briançon.

De ce haut belvédère du *Genèvre*, les voies romaines rayonnaient : sur le nord, par la *Romanche*, dans la direction de *Vienne*; sur le midi, par la *Durance*, avec *Arles* pour objectif, et dans l'intervalle, à partir de Gap, par la *Drôme* jusqu'à *Valence*. A leur tour, les têtes de pont du Rhône, *Vienne*, *Valence*, *Arles*, étaient reliées entre elles par la grande voie d'*Agrippa*, qui, depuis Lyon, s'attachait à la rive gauche du fleuve, jusqu'au point où s'amorçaient de part et d'autre, sur le delta

rhodanien, la *voie Aurélienne* et la *voie Domitienne*, long ruban développé en vue de la mer, des Alpes aux Pyrénées.

Au moyen âge, la *Savoie* reprit pour son propre compte les directions traditionnelles, car, faute d'entretien, les voies romaines, disloquées par les éléments et balayées par les eaux torrentielles, étaient devenues sur bien des points impraticables, puisqu'il est avéré que, du temps de Charlemagne, elles laissaient déjà fort à désirer.

Les *ducs de Savoie*, maîtres de la *Tarentaise*, berceau de leur petit Etat, firent de la vallée de l'*Are*, unie par la brèche du *mont Cenis* à la vallée opposée de la *Doire*, le trait d'union de leurs deux capitales successives : *Chambéry*, puis *Turin*. Toutes les traverses des Alpes, malgré la réunion de la *Savoie* à la *France*, convergent encore sur la capitale du *Piémont*: autrement dit, *Turin* rayonne sur notre territoire par des voies divergentes chez nous : celles du *Petit-Saint-Bernard* par l'Isère, celles du *mont Cenis* et du *Fréjus* par l'*Are*, du *mont Genèvre* par la *Durance*, sur Briançon et la *Provence*. Rien n'a été fait pour parer à ce danger et compléter, par l'union transversale de nos vallées et de nos routes, l'œuvre des traités



C.C.B.
PRÈS DES ÉCHELLES : PONT ANTIQUE SUR LE GUIERS.

de 1860, en donnant à notre frontière une ligne de communications. Le rattachement d'une vallée à l'autre n'est fait, de l'Isère à l'Arc (Sèze-Modane), de l'Arc à la Romanche (Saint-Michel, le Lautaret), que par les traverses muletières de l'Iséran et du Galibier. Ainsi, entre le val d'Isère et Bonneval bassin supérieur de l'Arc, il y a 16 kilomètres. Si l'on songe qu'il est encore nécessaire, pour gagner d'un point à l'autre par une route carrossable, de descendre sur Albertville et de remonter ensuite par Montiers, en décrivant un circuit de 226 kilomètres, l'utilité d'une voie directe praticable, par la trouée de l'Iséran, s'impose d'elle-même, et cette route, d'après des études récentes, n'excéderait pas 25 kilomètres.

Quel précieux appui pour la défense de notre frontière alpestre et quelle ressource pour les communications d'une vallée à l'autre, si une voie continue, utilisant les nombreux fragments qui existent déjà, déroulait son ruban sans arrêt, en marge de nos Alpes, du lac de Genève à la Côte d'Azur!

Partie d'Évan ou de Thonon, elle remonterait la vallée de la *Dranse*. Au col des *Géts*, descende sur la coupe du *Giffre* et monte du versant jusqu'au col de *Châtillon*, ouvert sur l'Arve. De *Cluses* à *Sallanches*, n'y a-t-il à suivre le cours de la rivière; et de là, par *Mégève* et *Flumet*, la route de l'Arly par *Albertville*, de l'Isère par *Montiers*, *Sèze*, d'où se détache le chemin du *Petit-Saint-Bernard*.

Par le tronçon de l'Iséran, l'on gagnerait *Bonneval*, *Lanslebourg*, *Modane* et *Saint-Michel-de-Maurienne*. Ici, nouvelle traversée par le col du *Galibier*, débouché sur le *Lautaret*, le *Monestier*, par la route nationale, jusqu'à *Briançon*. Alors dévale la pittoresque vallée de la *Durance* et l'on traverse, de *Guillestre* à *Barcelonnette*, par le col de *Vars*, entre la vallée du *Tail* et celle de l'Ubaye. De *Barcelonnette* à *Entraines*, le chemin muletier du col de la *Cayolle* se transforme en route. Enfin par le *Var* et les admirables gorges de *Daluis*, on atteint *Nice*.

Belle d'un bout à l'autre, souvent impressionnante, cette route carrossable suivrait douze vallées pittoresques, franchirait huit cols, enroulée au flanc des grands sommets alpestres et commandant un incomparable horizon; ce serait l'une des plus belles du monde. Elle serait aussi la plus haute d'Europe, puisqu'elle atteindrait, au passage de l'Iséran, 2770 mètres, tandis que la route du *Stelvio*, en Tyrol, la plus élevée qui existe actuellement,



VUE GÉNÉRALE DE CHAMONIX ET DU BRÉVENT.

G. C. B.

n'atteint pas 2760 mètres. Trois tronçons de raccord suffiraient pour réaliser cette merveille et unir entre elles des vallées qui restent étagées l'une à l'autre, et, bien que françaises, demeurent orientées, comme autrefois, vers Turin.



Phot. de M. Tairraz.

CHAMONIX EN HIVER.

LE MONT BLANC

Le dôme du *mont Blanc* est la clef de voûte d'un prodigieux édifice: de vives arêtes l'appuient, comme les contreforts d'une cathédrale de glace, dont les dômes blancs, les aiguilles, les pinacles s'arc-boutent aux quatre coins de l'horizon. Leur silhouette se détache nettement sur le ciel. A l'est-nord-est: l'arête du *mont Maudit* (4465 mètres), reliée au dôme par les pitons rocheux des *Petits-Mulets* (3691 mètres pour le supérieur) et des *Rochers-rouges* (le supérieur, 4503 mètres), à peine émergents de leur manteau de neige; dans le prolongement du *mont Maudit*, le *mont Blanc* du *Taou* (4249 mètres), avec ses deux satellites, l'*Aiguille de Saussure* et le *Capucin*. Au nord-ouest: le *Dôme du Goûter* (4331 mètres), que relie au dôme du *mont Blanc* l'arête de la *Tournette* (4671 mètres) et des *Basses-du-Donnard* (4556 mètres). Du Goûter se détache, dans le prolongement de la crête, la haute silhouette de l'*Aiguille du Goûter* (3845 mètres) et, d'autre part, l'*Aiguille de Bionnassay* (4061 mètres) dont l'escarpement tombe sur le val *Vent*. Au

sud, vers l'Italie, un triple contrefort se soude au mont Blanc de Courmayeur, voisin et rival du Dôme central, par l'arête des monts du *Brouillard* (4 522 mètres), celle de *Péretet* (ou *Peuteret*), d'où surgissent l'*Aiguille Blanche* (4 108 mètres), les *Dômes anglais* 3 604 mètres, l'*Aiguille Noire* (3 775 mètres) et le *mont Rouge* (2 942 mètres).

Dans l'intervalle des crêtes, partout d'immenses étendues de neige, des glaciers qui s'épanchent. Le *Dôme* lui-même n'est autre chose qu'un bloc de glace ou plutôt de neige stratifiée et durcie, à l'intersection des contreforts de soutènement. Il est difficile d'apprécier l'épaisseur de sa cabotte glaciaire. Elle repose sur un noyau cristallin de schistes micacés ou amphiboliques souvent injectés de protogine. Les micascistes se trouvent aux *Petits-Mulets*, au *mont Blanc de Courmayeur*, à la *Tourelle*, le plus haut rocher d'Europe, dont la cime n'est inférieure que de 20 mètres au mont Blanc de Courmayeur et de 80 mètres au mont Blanc lui-même.

Il n'y a aucune corrélation entre la structure du sol sous-glaciaire et la forme apparente du Dôme. Le point culminant du *mont Blanc* se présente comme une crête de neige dure dirigée de l'est à l'ouest, longue d'une centaine de mètres, abrupte vers le nord, incurvée au sud jusqu'à la sur-rection du mont Blanc de Courmayeur dont l'escarpe plonge d'une hauteur de 4 754 mètres. Le modelé du faite varie souvent d'une année à l'autre : tel l'a trouvé tranchant, tel autre plus large. En 1891, une crevasse profonde de 100 mètres, ouverte du nord au sud, le partageait en deux tronçons : un guide qui montait au *mont Blanc* pour la quarante-troisième fois n'avait jamais vu de crevasse en cet endroit. Quelque temps après, la cefte s'ouvrait à l'est, et des fissures, éclatées sur la face nord et sud, transformaient le sommet en un énorme sérac. Ainsi la crête du *mont Blanc*, tout uniforme qu'elle paraisse, n'échappe pas à la loi du mouvement universel. On n'a pas remarqué toutefois d'affaissement dans sa masse. D'abondantes précipitations neigeuses compensent les pertes que lui causent les ouragans et le soleil, et maintiennent sensiblement au même niveau sa calotte glaciaire.

L'état-major français donne au *mont Blanc* 4 810 mètres d'altitude ; l'état-major italien, 4 897 ; M. Vallot, d'après ses derniers travaux, 4 808 mètres. C'est le géant des Alpes ; un pygmée à côté du Gaurisankar dans l'Himalaya, ou du plus haut sommet des Andes. On grolotte au *mont Blanc*, à 4 000 mètres, tandis que Potosi vit très bien à cette altitude ; La Paz, à 3 715 mètres, est accessible en chemin de fer. On rencontre, dans l'Himalaya, des régions bien exposées



VALLÉE DE CHAMONIX ET LE MONT BLANC.

Phot. de M. Galatin.



CHAMONIX EN HIVER : PLACE DE L'ÉGLISE.

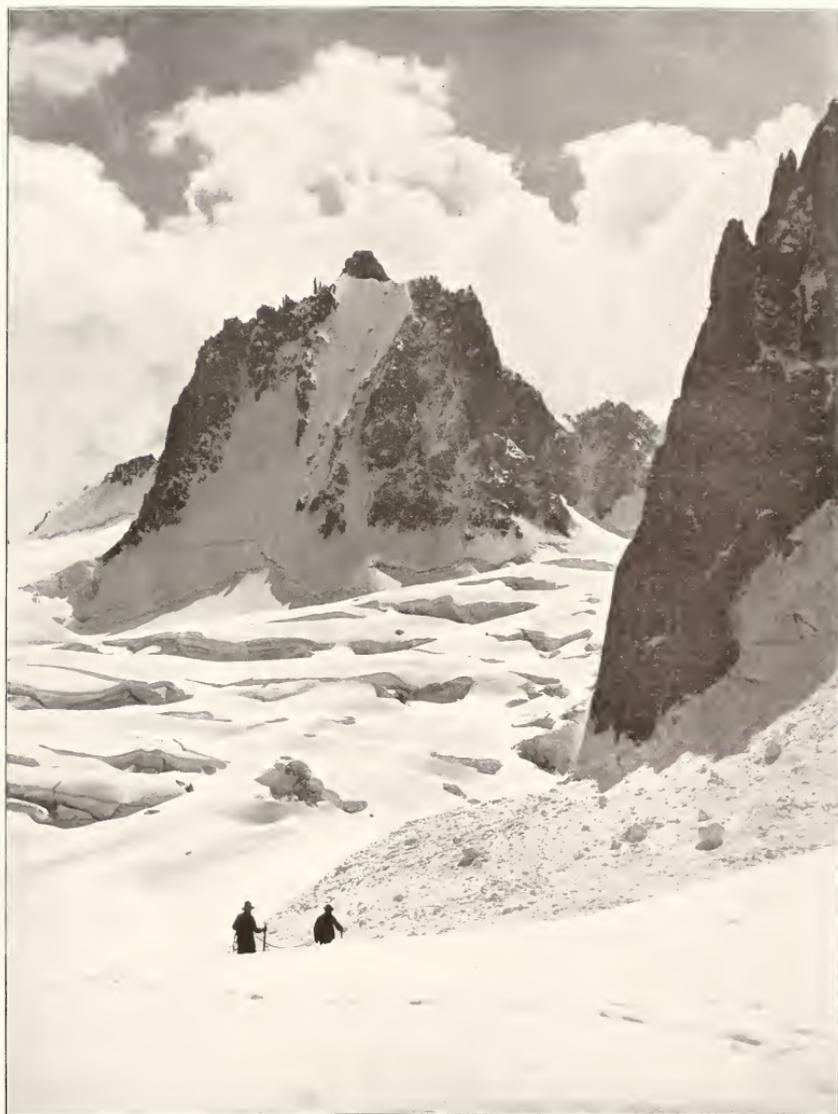
Phot. de M. Tassin.

où les moutons paissent à 6 000 mètres, sans presque toucher la neige. A la place de ces puissants massifs, le *mont Blanc* fondrait au soleil, jusqu'au rocher du moins, qui alors éclaterait par l'effet de la cuisson. Sa latitude, 45° 53', le sauve ; sous notre ciel, à 4 000 mètres, la neige tient bon, ou, après un commencement de fusion, se transforme en glace résistante. Le *mont Blanc* lui doit sa grandeur. On le voit de fort loin à la ronde : du Ballon d'Alsace, à 230 kilomètres ; du Mézenc et même du Puy de Dôme, à 304 kilomètres de distance. Sa puissante carrière nuitrise les sommets qui lui font cor-

tège, bien que plusieurs d'entre eux dépassent 4 000 mètres : *mont Maudit* (4 465 mètres), *Aiguille Verte* (4 127 mètres), *Grandes Jorasses* (4 206 mètres). Le *mont Rose* lui-même, qui le cède de fort peu au *mont Blanc*, paraît surbaissé auprès de son rival : c'est qu'un épais bataillon de grands sommets l'encaisse, alourdit ses formes ; une quarantaine d'entre eux dépassent 4 000 mètres et quelques-uns atteignent 4 500 mètres. Le *mont Blanc*, au contraire, se détache souverainement, à l'écart de ses émules. Du *val Veni* et de la *Vallee Blanche*, au sud, à la coupe de l'Arve au nord, de Courmayeur en Italie et de Chamonix en France, éloigné seulement de 14 kilomètres en ligne droite, il tranche sur le ciel, tout d'une pièce : à l'est, à l'ouest, ses contours sont nettement découpés par la retombée des glaciers.

Conquête du mont Blanc. — Depuis une suite ininterrompue de siècles, le *mont Blanc* planait dans un majestueux isolement, radieux sous le soleil, ou couronné de brume. On le redoutait ; d'horribles précipices, peuplés d'êtres plus étranges encore, en défendaient, croyait-on, l'approche. Des chasseurs de chamois, des « *crystalliers* », égarés dans ces solitudes sans fond, n'avaient plus reparu ; ceux qui revenaient en faisaient d'étranges récits. On tremblait, on admirait, personne n'osait pénétrer plus avant le mystère.

Deux Anglais, *Wintham* et *Pococke*, en quête d'aventures, passaient à Genève en 1741 : aborder le *mont Blanc* leur parut devoir être un exploit rare. Il fallait, au dire des gens, s'aventurer dans une contrée presque sauvage, par des sentiers affreux, au milieu de gens capables de pires excès. Cela prouva que l'horizon de Genève, d'où le *mont Blanc* se voit tout à clair, ne s'étendait pas fort loin. Voilà nos Anglais partis, équipés comme pour une expédition dangereuse, avec armes, bagages, provisions. L'accueil qu'ils reçurent les surprit et les charma : ce vallon retiré des Alpes était des plus civilisés ; la vivait, groupe autour de son prieuré, une population honnête, laborieuse, instruite, aux mœurs simples mais non grossières, comme on l'imagineait. Nos voyageurs firent sans peine « l'ascension » du *Montaners*, par le sentier des « *crystalliers* », mirent le pied sur le glacier, sorte de « lac agité qui aurait gelé tout à coup ». Le



Phot. de M. Vittorio Sella.

LA TOUR-RONDE, DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC



LE MONT MAUDIT, LE MONT BLANC ET LES BOSES-DU-DRONADAIRE.

Photo de M. Tardieu.

mot fit fortune : c'est maintenant la *Mer de glace*. L'excursion des Anglais eut un grand retentissement : par eux, la vallée de *Chamonix* sortit de son obscurité. A leur exemple, quelques Genevois, parmi lesquels se trouvait le naturaliste *Pierre Martel*, renouvelèrent l'exploit de la promenade au *Montanvers* : on posa le pied sur le glacier ; la source de l'*Épreux* jaillit aux yeux des voyageurs, du haut de sa grotte de cristal. Mais, du *mont Blanc*, il ne fut pas question ; dans le labyrinthe d'où surgissaient les aiguilles et les dômes, sa massive silhouette demeurait confondue.

On n'osait trop en risquer l'approche : il fallut un enthousiaste comme *Bourrit*, un savant comme *Saussure*, passionné de connaître, pour dissiper l'appréhension de l'inconnu. D'abord, sur tous les flancs de la citadelle blanche, des reconnaissances furent poussées pour en découvrir l'accès. Il semblait que la *Mer de glace* fût une tranchée à soulever pour y conduire ; on s'arrêta devant les séracs du Géant et le rempart du Taoul. D'autres prirent par le dos de terrain au flanc duquel se moule le glacier des *Bossons* : une sorte de proue le terminait sur un abîme. Le 11 juillet 1773, les deux *Paccard*, *V. Tissot* et *Couteron*, après y avoir passé la nuit, prirent contact avec le glacier, atteignirent les rochers des *Grands-Mulets*, peulôtes même le replat de neige qui précède le Grand-Plateau, au pied même du *mont Blanc*. Mais il y avait un abîme à franchir ; on revint. Enit au passèrent : Jean-Martin Goutlet, Joseph Carrier, Lombard Meunier, que ses formes athlétiques avaient fait surnommer *grand Jorasse*, renouvelèrent la tentative ; mais la chaleur du soleil, repercutée sur le miroir aveuglant des neiges, adoucit leur marche, les plongea dans une somnolence irrésistible, prodrome de la congestion et de la mort ; ils redescendirent. Alors *Bourrit*, qu'aucun échec ne décourageait, vint à la rescousse, doué de sa personne et, par le chemin de la Gôle, va mettre à son tour le pied sur le glacier : une pluie torrentielle le met en fuite.

Le *mont Blanc* se défendait : les dragons, les chimères, les monstres qui, suivant la tradition, gardaient ses issues mystérieuses, n'étaient que l'expression imagée des dangers courus à chaque pas dans ce désert sauvage : les crevasses profondes, voilées d'une neige perdue, les ponts branlants jetés sur des abîmes invisibles, les avalanches de pierre, l'éboulement des nappes de glace, jvieux monstrueux hérissés sur les crêtes, les ouragans de grêle, les tourbillons de neige, la foudre et ces langues de feu qu'elle dardé à toutes les pointes, la rareté de l'air, la suffocation, les ardeurs d'un ciel sans nuages, le mal de montagne, enfin les nausées, le sommeil invincible, les muscles brisés par l'escalade, les illusions de la vue par la destruction de la perspective dans un air sec et léger, l'égarement dans ces solitudes uniformes, le déchainement d'effroyables tempêtes au-dessus de l'océan des neiges : voilà ce qu'il fallait craindre et ce qui, en effet, arrêtait les plus intrépides.

Bourrit pourtant ne se décourageait pas : deux chasseurs de la Gruaz avaient, disait-on, escaladé l'Aiguille du Gôûter : de là jusqu'au *mont*

Blanc, une grande échine en chemin de ronde se détachait sur le ciel ; c'est par là que l'on devait tenter l'approche du sommet. Le 16 septembre 1784, une caravane partait de *Bionnassay* avec Goutlet, le grand *Jorasse* et *Bourrit*. Pendant que celui-ci s'arrêtait glacé sur la route, Goutlet et *Lombard*, le chasseur de *Chamonix*, poursuivaient sur la crête, jusqu'au delà du *Bôme du Gôûter*. L'immensité des précipices qu'ils côtoyèrent alors les arrêta ; mais, à 100 mètres près, le *mont Blanc* avait failli être atteint.

Saussure, à cette nouvelle, crut la partie gagnée : avec *Bourrit*, *Pierre Balmat* et *M. Goutlet*, l'on s'achemina vers *Pierre-Ronde* pour camper au pied de l'Aiguille du Gôûter (septembre 1785) : une neige surabondante arrêta net l'expédition.

Il apparaissait pourtant que l'escalade du *mont Blanc* avait cessé d'être une chimère. Mais l'on hésitait entre deux chemins : celui de *Saint-Gervais*, par l'Aiguille et le *Bôme du Gôûter* ; celui de *Chamonix*, par la Gôle, les *Grands-Mulets*, le *Grand-Plateau*. Un pari s'engagea : les uns, *Pierre Balmat*, *J.-M. Goutlet*, *Tournier*, *Paccard* et *Carrier*, partirent de l'Aiguille du Gôûter, prirent le chemin de la Gôle et la vallée de neige qui suit la base des *Grands-Mulets* (30 juin 1790). Tous arrivèrent au *Bôme du Gôûter*, mais ceux de la Gôle y furent les premiers. Un continua de conserver jus-



Photo de M. J. J. J.

MAISON DE JACQUES BALMAT.

qu'aux *Bosses*; mais cette arête étroite, d'où le regard plongeait de part et d'autre sur d'insondables abîmes, glaça tous les courages. Ces hommes sans peur, qui venaient de risquer leur vie sur la perdue étendue des neiges, reculerent comme ballonnés; mais non pas tous: un seul persista, **Jacques Balmat**, qui venaît d'errer deux nuits et un jour au milieu des rochers et des glaces. Il s'était joint à la caravane et, mal-

à l'autre ne permettaient de la traverser en quelques points. **Balmat**, cependant, n'avait pu en venir à bout à la première tentative, parce que la neige était trop molle et menaçait de s'effondrer. Mais en ce jour il avait observé que, par tout le glacier, les ponts de neige se montraient assez solides. Il se risqua donc de nouveau et réussit à aborder la pente, haute de 500 mètres, qui devait le conduire au-dessus des *Rochers-Rouges*. La neige durcie qui l'avait aidé à passer la crevasse lui fut ici une difficulté. Ne pouvant la tasser sous ses pieds dans une marche oblique, il prit le parti de gravir tout droit, ce qu'il fit, en pratiquant des trous avec le fer de son bâton.

Il se trouva alors sur l'épaule droite du *mont Blanc* et vit tout d'un coup le versant italien et Courmayeur. La partie était gagnée. Mais le ciel s'était couvert, des nuages s'abaisaient sur le sommet du *mont Blanc*, et, comme ce sommet a la forme d'une calotte sphérique assez régulière, il ne savait plus au juste dans quelle direction le chercher. Il attendit une heure, après quoi, voyant que le brouillard ne se dissipait pas, il se décida à redescendre.

Quand il fut au bas de la pente, la nuit était venue, cette nuit des hautes cimes qui n'a presque point de crépuscule. Il avançait avec précaution, se penchant sur le bord de la *Grande-Crevasse*, et sondait à chaque pas, lorsqu'il sentit un de ses pieds

enfoncer dans le vide. « Allons, pensa-t-il, en voilà assez pour aujourd'hui, » et il s'apprêta à camper en ce lieu. Ses préparatifs ne furent pas longs; il déposa son sac de cuir et s'assit dessus. Il n'avait pas même de couverture pour s'envelopper, et il avait épuisé ses provisions. C'était la quatrième nuit qui passait dehors: les deux premiers sur le rocher, la troisième à gravir la montagne de la Côte, celle-ci sur la glace. Le *Grand-Plateau* est le réservoir du glacier des *Bossons*, le bassin où les neiges du *mont Blanc* s'accumulent et d'où elles débordent dans la vallée. Dans les mois les plus chauds de l'année, le thermomètre, à minuit, y descend à 10° au-dessous de zéro et jusqu'à 20° au contact de la neige. **Balmat** était plus haut que le *Grand-Plateau*. Il voyait les fenêtres de l'hôtel de Chamonix s'éclairer à 300 mètres au dessous de lui. L'obscurité était telle à petite distance, la blancheur du sol autour de lui si terne et si trompeuse qu'il n'osait se lever et marcher sur place pour se réchauffer, de peur de se jeter dans la crevasse. Il entendait de tous côtés gronder les avalanches, et la pente au pied de laquelle il était ne valait guère mieux qu'un couloir d'avalanches.

Vers le milieu de la nuit, le temps se gâta tout à fait; la neige se mit à tomber en le criblant de fines aiguilles qui s'insinuaient sous ses vêtements. Il tira son mouchoir en rideau sur son visage et commença à battre des pieds, à se frapper les mains. Des qu'il s'arrêta, épuisé de lassitude, un engourdissement mortel le gagnait, sa tête appesantie tombait sur sa poitrine, ses yeux se fermaient, et, chaque fois qu'il sentait ses yeux se fermer, il se réveillait en sursaut à l'insu que, s'il s'endormait, ce serait son dernier sommeil. Enfin l'aube parut. Il était temps. Peu s'en fallait que **Balmat** ne fût gelé. A force de se frictionner, de s'agiter, de se livrer à une gymnastique violente, il parvint à rétablir dans ses membres la circulation et la chaleur. L'ouragan s'était calmé. Un instant, il songea à remonter; mais ses jambes flechissaient sous lui, le sang bruisseait dans ses artères, ses yeux enflammés par l'éclat des neiges et l'insomnie supportaient à peine la lumière



Phot. de M. TROUZE.

GUIDES EN RECONNAISSANCE.



Phot. de M. TROUZE.

A TRAVERS LES SÉRACS.

gré le mauvais vouloir de ses compagnons, avait pratiqué avec eux l'escalade du Gôitier. « **Balmat** est teste, dirent les autres en débutant, il nous rattrapera. »

Jacques Balmat n'avait alors que vingt-quatre ans: le *mont Blanc*, qu'il rêvait d'atteindre, autour duquel il rôdait, il le tenait là, presque sous sa main; comment s'en éloigner! Perché sur la crête des *Bosses*, entre deux abîmes, il essaya d'avancer, mais l'arête devenait de plus en plus étroite, cédant sous le pied, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la fin si aiguë et si tranchante qu'on ne pouvait s'y tenir debout, à moins d'un prodige d'équilibre. Il se mit à cheval et continua d'avancer en se soulevant sur les mains, se calant des talons et serrant les genoux, jusqu'à ce que la raideur de la pente le cloûtât sur place. Alors il retrouva, par le même procédé, mais à reculons, opération plus délicate encore, et arriva néanmoins sans accident à l'endroit où il avait quitté ses camarades. Il n'y trouva que son sac jeté sur la neige. Les camarades étaient partis, comme ils avaient dit, bel et bien, l'abaissant à sa teneur, et déjà bon.

Allait-il chercher à les rejoindre et s'avouer vaincu? Il n'était encore que quatre heures. **Balmat** avait essayé de chercher par occasion, mais ce n'était point là son idée. Il redescendit le *Grand-Plateau*. Au fond du *Grand-Plateau* se dresse le *mont Blanc* proprement dit, un sommet qui domine encore de 800 mètres. Sur la droite, l'arête des *Bosses* le relie au Dôme; à gauche, il est soutenu,

épaule, pour ainsi dire, par deux lignes de rochers parallèles; on les appelle les *Rochers-Rouges*. Quelques jours avant, **Balmat** était allé sur le *Brevet*. De là, à l'aide d'une longue-vue, il avait inspecté la place et il lui avait semblé qu'on pourrait monter à droite des *Rochers-Rouges*. C'est sur cette conjecture qu'il s'était mis en campagne l'avant-veille. Mais ces reconnaissances à distance sont nécessairement incomplètes. L'accès de la rampe des *Rochers-Rouges* est défendu par une crevasse si profonde et si large qu'elle serait absolument infranchissable, si les tranches de glace qui se détachent de ses bords et les arches de neige qui enjamant d'une de ces ruines



Phot. de M. Gilletta

CHAMONIX: J. BALMAT ET H.-E. DE SAUSSURE.

du jour. Il comprit qu'il lui fallait enfin se décider à regagner la vallée s'il ne voulait mourir sur ces champs de neige, inutilement, sans laisser même le renom de la victoire. Il descendit. Lorsqu'il arriva chez lui, il alla s'enfermer dans la grange, s'étendit sur le bon et dormit vingt-quatre heures sans se réveiller (1).

Balmat garda pour lui le secret de son succès; il lui importait de le faire

Les Touristes. — Le *mont Blanc* vaincu ne laissa pas d'effrayer encore : les récits exagérés qui furent faits des premières explorations n'étaient pas pour calmer les craintes. Peu à peu cependant l'attrait de l'inconnu, le succès de nombreuses tentatives, l'entraînement facile de la mode familiarisèrent les esprits avec l'idée du *mont Blanc*. *Chamonix* reçut des voyageurs de plus en plus nombreux, quelques-uns illustres, des



LE ROCHER DES GRANDS-MULETS ET LA VALLÉE DE CHAMONIX.

Phot. de M. Tarrax

constater, non par un rival, mais par un témoin. C'est pourquoi il s'en ouvrit au Dr Michel *Paccard*, et celui-ci consentit à l'accompagner. Le 7 août, ils partirent, chacun séparément, pour ne pas éveiller l'attention. La nuit passée au sommet de la Côte, on franchit toutes les étapes jusqu'au pied des *Rochers-Bouges*, que l'on attaqua de front : une rafale épouvantable balayait la crête. Le docteur, à bout de souffle, n'avance plus, il se traîne, obligé de s'arrêter à chaque pas. *Balmat*, impatient d'arriver, s'avance malgré le vent impétueux, atteint enfin la cime, crête étroite et longue que rien ne domine sous le ciel. Cependant il lui faut un témoin, *Paccard*, remis tant bien que mal sur ses jambes, avance avec son compagnon. Les voilà tous les deux, à six heures du soir, au sommet du *mont Blanc* (8 août 1786). Le *Chamonix*, quel qu'un les guettait : tout le village en un instant fut dehors; quand on les vit, une immense acclamation retentit. Une demi-heure après, les deux héros, vainqueurs du *mont Blanc*, redescendaient, *Paccard*, presque aveugle, attaché à *Balmat*; un admirable clair de lune favorisait leur marche : à onze heures, ils reentraient sains et saufs à *Chamonix*.

Le 1^{er} août de l'année suivante, *Saussure* entreprit à son tour l'ascension du *mont Blanc* sous la conduite de *Balmat*. On passa de la Côte aux *Grands-Mulets*; la lente file dressée au Grand-Plateau pour y passer la nuit. Le lendemain, escalade du rempart des *Rochers-Bouges*, dans un lapis de neige farineuse mal adhérente. Ce pas franchi, *Saussure* ne pouvait plus avancer sans arrêt tous les quinze pas; il s'assied, reprend haleine, arrive enfin, fonde du pied avec colère la cime qui, depuis vingt-sept ans, pèse comme une obsession sur sa vie.

Bourrit n'eut pas cette joie qu'il rêvait; sans doute il se dédramatisa en passant par le *col du Géant*, de *Chamonix* à *Gourmayeur* (1787), mais ce n'était pas le *mont Blanc*. Il est pourtant de ceux qui, par leur esprit d'initiative, ont le plus contribué à sa conquête.

savants, des poètes, des romanciers, *Goethe* (1779), *Chateaubriand* (1805), *Victor Hugo* et *Nodier* (1825), *Alexandre Dumas* (1832), *George Sand* et *Liszt* (1836), *Théophile Gautier* (1868). On ferait un livre de leurs récits. *Victor Hugo* n'avait que vingt-trois ans, poète connu déjà et admiré; il vint de Paris à *Chamonix* en berline, son ami *Nodier* en calèche, tous les deux avec leur famille. Le poète depicta la vallée de *Servoz*, le sentier escarpé, le *mont Blanc* « avec sa tige de glace et son manteau de neige, qu'il laisse traîner jusque dans la *Verdure* de *Chamonix* » glacier des *Bossons*. « Qu'on se figure d'énormes prises de glace, blanches, vertes, violettes, azurées, selon le rayon de soleil qui les frappe, affectant une foule d'attitudes variées, ceux-là inclinés, ceux-ci debout et détachant leurs côtes obélisques sur un fond de sombres mêlées. On dirait une ville d'obélisques de rippes, de colonnes et de pyramides, une cité de temples et de sépultures, et je ne m'étonne pas que les primitifs habitants de cette contrée aient souvent cru voir des êtres surnaturels voltiger entre les flèches du glacier. »

Alexandre Dumas est un conteur, cela n'exclut pas chez lui la sincère émotion ni le souci de l'exacte vérité : il écrivait pour ainsi dire sous la diable de ses héros et prenait des notes pendant qu'ils retraçaient pour lui les détails poignants du drame qui ils avaient vécu.

« Au débouché de la vallée, dit Th. Gautier, le *mont Blanc* se découvrit soudain à nos regards si splendidement magnifique, si en dehors des formes et des couleurs terrestres, qu'il nous sembla qu'on ouvrait devant nous à deux battants les portes du rêve. L'éclat de la neige étincelante que frappait le soleil eût rendu noires toutes les comparaisons de la *symphonie en blanc majeur*. C'était le blanc idéal, le blanc absolu, le blanc de lumière qui illumina le Christ sur le *Thabor*. Des nuages superbes, du même ton que la neige, et qu'on n'en distinguait qu'à leur ombre, montaient et descendaient le long de la montagne, comme les anges sur l'échelle de *Jacob*, à travers des ruissellements de clarté, et, dépassant le sommet sublime qu'ils prolongeaient dans le ciel, semblaient, avec l'envergure de leurs ailes immenses, prendre l'essor pour l'infini. »

(1) Récit de M. Ch. Durier, d'après une lettre que Gédéon Balmat, l'un des fils de *Jacques*, a écrite, le 26 janvier 1829, à M. le Dr Auguste Le Pileur, et que celui-ci a eu l'obligeance de communiquer. *Le Mont Blanc*.

Aujourd'hui, la vallée de Chamoni est un grand caravansérail international, le *mont Blanc* une tour de Babel au pied de laquelle résonnent toutes les langues. Cependant l'invasion a été lente à se produire. En 1830, c'est-à-dire quarante-quatre ans après l'exploit de Jacques Balmat, l'on ne comptait guère qu'une vingtaine d'ascensionnistes. Il y en avait à peine 70 en 1833, mais la construction de cabanes-refuges sur les étapes de la cime et surtout la création du *Club Alpin français* (avril 1874) donneront au mouvement touristique une impulsion si vive qu'à la fin du siècle dernier le nombre des ascensionnistes au *mont Blanc* dépassait 2 000. Parmi eux une centaine de dames ont escaladé le Dôme.

La première, *Maria Paradis*, pauvre servante de Chamoni, avait trente ans ; entraînée par l'espoir que cet exploit lui profiterait en le signalant à l'attention, elle osa tenter l'expédition (14 juillet 1808). Pour M^{lle} d'Angelle, le *mont Blanc* dépassait 2 000. Parmi eux une centaine de dames ont escaladé le Dôme.

L'une de ses émules, miss Brovoet, accompagnée de M^{me} Syleain Coultet, renouvait son exploit (20 octobre 1835) : sur le fait, on vida une bouteille de champagne, un quadrille fut organisé.

Vit-on jamais salle de bal aussi fraîche sous un plus étouffant humide ? Il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne se soient hasardés au sommet du *mont Blanc* : le fils d'Horace de Saussure avait quatorze ans quand il y monta ; Armand de Verneuil, quinze ans ; M^{lle} Aline Loppé, seize ans, lorsqu'elle rencontra au sommet du Dôme le marquis de Turanne, qui en avait soixante-douze (août 1875). Les animaux eux-mêmes comptent dans les fastes du *mont Blanc* : *Tschingel*, la chienne de M. Goidige, qui avait gravi avec son maître plusieurs grands des Alpes, le mont Rose, la Jungfrau, le Finsteraarhorn, arriva bondissante sur le sommet du Dôme, en donnant joyeusement de la voix. Sans être allée jusque-là, *Finette*, la chienne de Sylvain Coultet, faisait trente fois par an la tournée de Chamoni aux Grands-Mulets, sur le glacier.

La chèvre se dote de la neige, elle ne s'y risquerait, mais partout où un brin d'herbe l'attire, elle bondit sur les crétes aiguës avec le sâre de coup d'éclat et l'agilité du chamois. Peu d'insectes dépassent l'altitude des Grands-Mulets : des abeilles, des papillons y tombent de froid et d'épuisement. Au contraire, le pinson des neiges, ou *nicopelle*, y vient effrontément picorer les miettes de pain des touristes ; plus haut encore, les cornelles à bec jaune, *choucas*, s'élevaient à tire d'aile dans le voisinage du Dôme, et vont s'abattre sur le Grand-Plateau où les attirent les reliefs laissés par les caravanes. Les hautes régions offrent au *campagnol* des



Phot. de M. Tairraz

LA JONCTION, LES GRANDS-MULETS.



Phot. de M. Tairraz

L'HIVER À CHAMONI : VILLAGE DE TRÉLECHANT.

neiges un sous-sol protégé contre le rayonnement et par conséquent plus chaud, dont il s'accorde très bien : ce petit rongeur vit aux Grands-Mulets qui lui offrent, à la saison, une riche provende. Depuis que le *mont Blanc* est sillonné de promeneurs, le *chamois* s'en éloigne ; le fréquenté de préférence les montagnes savoyennes. Enfin, là même où il semble que toute vie animale devienne régulièrement impossible, dans les fissures du roc des Petits-Mulets, que cerment les glaces éternelles, le Dr Pilschener a recueilli des graviers peuplés d'infusoires et de rotifères, êtres microscopiques parfaitement doués de mâchoire, d'estomac, d'yeux pour voir et d'un système musculaire et nerveux assez développé. Or, les Petits-Mulets s'élevaient à 4 600 mètres d'altitude, à deux pas du *mont Blanc*. Quels ascensionnistes que les animalcules logés en cet endroit !

La saison la plus favorable pour les excursions au *mont Blanc* varie, du 1^{er} juillet au 15 septembre, suivant le temps. Mais on cite des ascensions plus précoces : celle de M. Kennedy, le 18 mai 1875 ; d'autres plus tardives : celle de M. de Tilly au 6 octobre 1823. Miss Mary Isabella Straton, à fait mieux : le 31 janvier 1876, elle atteignit la cime, en compagnie de Sylvain Coultet. Après l'échec d'une première tentative, on était redescendu aux Grands-Mulets. Le lendemain, à quatre heures du matin, la caravane se remettait en route par 13° de froid. A trois heures de l'après-midi, miss Straton atteignait la cime, par 25° au-dessous de zéro.

M. Loppé, qui tenta la même aventure le 19 janvier, ne put réussir ; une tempête de neige le fit reculer. Il se trouva que le froid, dans la même nuit, fut plus vil à Chamoni qu'aux Grands-Mulets et même qu'au coin du Dôme, à 3 495 mètres d'altitude. Contrairement à la croyance générale selon laquelle le froid serait terrible dans les hautes régions, M. Loppé pense que l'épaisse couche de neige protège le sol et diminue ainsi l'intensité du froid par rayonnement. Mais, par malheur, le vent est l'élément ordinaire des grands sommets ; il fait pénétrer le froid jusque dans les moelles. Ajoutez que la température de la cime, qui oscille de - 5° à - 10° en été, peut descendre en hiver jusqu'à - 40° et même plus, tandis que le soleil dardant ses rayons sans obstacle, dans un air dénué de vapeur d'eau, fait monter le thermomètre de 5 à 6° plus haut que dans la vallée de Chamoni.

En toute saison, le voyageur peu entraîné aux excursions en montagne devra s'attendre à payer son inexpérience par des nausées, de l'oppression, de l'engourdissement, une sorte d'emprise que l'on appelle le *mal de montagne*. Si le mauvais temps n'en exagère pas les effets, ce malaise passa-

ger ne laissera qu'un fugitif souvenir, bien compensé par la joie du succès d'une telle ascension. Les guides, rompus à l'exercice des muscles par des excursions journalières, généralement d'une santé robuste accrue par l'effort continu, souffrent peu ou point des conditions atmosphériques particulières aux grandes altitudes. Mais le touriste ordinaire qui, à peine délaqué de la veille, songe à monter sans aucune préparation, ne peut prétendre à semblable linaumite. Il ne manque pas d'*alpinistes*, habitués à la dure des longues étapes à travers monts, qui accomplissent l'ascension du *mont Blanc* sans ressentir aucun malaise, comme il arriva plaisamment à M. Durier et à l'un de ses amis, M. Lomuet, qui, partis par un temps sombre pour excursionner autour de Chamonix, s'égarèrent dans les bois des Bossons et, de Pierre-Pointue aux Grands-Mulets, puis au Plateau, finalement au Dome du Goûter, se trouvant sans y penser, d'étape en étape et sans l'avoir voulu, transportés comme par enchantement au sommet du *mont Blanc*.

Le temps n'est plus où l'on s'aventurait au hasard dans l'inconnu de l'océan des neiges.

Des pistes sont tracées; des guides prudents et courageux les ont maintes fois pratiquées : ceux qui ont fait l'ascension vingt fois ne sont pas rares; il en est qui comptent trente et même quarante ascensions; Edouard Capelin montait au *mont Blanc*, en 1888, pour la soixante-neufième fois. Ces hommes savent deviner le vide sous la neige, à la toute particulière qu'elle prend, reconnaître et prévoir, au moindre signe, l'avalanche ou la tempête; on a vu, presque à coup sûr, s'il faut encore du jargon, la tête, cette randonnée tant de fois accomplie ne saurait passer aujourd'hui pour un exploit hors ligne. A moins de malchance exceptionnelle, l'on s'en tire sans trop de dommage; et, de la haut, quel admirable spectacle!

Si l'on prend une carte d'Europe, dit M. Ch. Martins, et que l'on place une pointe de compas sur la ville de Dijon, l'autre sur le sommet du *mont Blanc*, en traçant une circonférence dont celui-ci soit le centre, ce cercle, dont le diamètre est de 120 kilomètres, comprendra la portion de la surface terrestre que l'œil peut embrasser, du sommet. D'après ce calcul, le rayon visuel porterait à 210 kilomètres. Mais ce n'est là qu'une vérité théorique. En fait, par un ciel limpide et une atmosphère limpide, l'œil ne percevait guère, au delà de 100 kilomètres, que les grandes masses noyées dans l'opale uniforme de l'horizon. Vers l'est, le regard porte sur la masse des Alpes, du Viso à l'Orléan. Immédiatement au-dessous du dome, se dressent les aiguilles et les crêtes qui lui font cortège. Au lever, comme au coucher du soleil, le *mont Blanc* projette sur la Tarentaise ou sur les montagnes du Piémont un cône d'ombre immense, aurore de pourpre vive, sur le fond rose du ciel : la magnificence de ce spectacle n'a d'égale que celle des aurores boréales dans les régions polaires.

Un véritable alpiniste doit avoir vu le lever ou



Phot. de M. Tairraz.

SÉRACS DE LA JONCTION, AU GLACIER DES BOSSONS.

le coucher du soleil au *mont Blanc*. Beaucoup de touristes en rêvent. Mais combien n'arrivent même pas à la cime ou simplement s'arrêtent aux Grands-Mulets! Après avoir pris l'air du glacier, éprouve le petit frisson que procure la vue des crevasses et des grandes solitudes enneigées, l'on redescend à Chamonix. Peut-être même les *Grands-Mulets* serviront-ils un jour à des cures d'altitude, comme une sorte de Villégiateure polaire. L'été venu, des files de points noirs comme une trainée de fourrais rayent la dorsale neigeuse du *mont Blanc*; il en vient de tous les côtés; de Saint-Gervais, de Chamonix, de Courmayeur; les uns montent, les autres descendent. Des cabanes-refuges marquent les étapes vers le dome qui domine tout le reste; à la haut, deux observatoires se découpent fièrement sur le ciel; on y demeure; peut-être, après des congrès scientifiques, y verrons-nous un village sportif, une ville. Bèjà l'on y est monté en chaise à porteurs, même en traineau. A quand les skis, le funiculaire, l'ascenseur, le chemin de fer? On parle de percer le *mont Blanc*. C'en est fait du mystère qui enveloppait la fière montagne.

Voies d'accès. — On parvient au *mont Blanc* soit de Courmayeur (versant italien), soit de Saint-Gervais ou de Chamonix (versant français). 1° De Courmayeur, l'escarpement est tel que, longtemps, l'accès de ce côté parut une entreprise folle, ou du moins éminemment dangereuse. Cependant le *col du Goût* fournit brèche dans les gigantesques remparts : Bourrit passa par là, de la vallée de l'Arve dans celle de la Dui; Saussure, Lappé y descendirent. On tenta de ce côté l'ascension du dome. D'abord M. Ramsay (1855) gagna, par le glacier du Goût, l'aiguille du Midi, escada le *mont Maudit*, le *mont Blanc* du Tacul et descendit par le Corridor aux Grands-Mulets et à Chamonix; entre les deux versants, le chemin était tracé. Mais la traversée, trop dure, ne



Phot. de M. Tairraz.

L'HIVER A CHAMONIX : LE CASINO.

pouvant se faire à la trait : les guides de Courmayeur, pour faire échec à ceux de Chamonix, construisent une cabane de refuge au rebord de l'Aiguille du Mihi. C'est alors qu'MM. *Breguet* et *Maquelin*, remontant de la vallée d'Aoste (1862), arrivèrent aux Petits-Mulets. La cime du mont Blanc était proche; mais un furieux ouragan qui s'était déclenché redoubla de furie : aveuglés par les tourbillons de neige, criblés d'aiguilles de glace, culbutés et roulés au-dessus des abîmes de la Breuita, les voyageurs furent contraints, sous peine de la vie, de lâcher prise et de battre en retraite par les Grands-Mulets. Enfin un Anglais, *M. Head*, arrive à la cime, sur les pas de ses devanciers; et après lui (5 août 1864), *M. Giordano*, le premier Italien qui ait gagné le mont Blanc, par cette piste. Le long detour qu'il fallait faire, les risques à courir le firent abandonner; aussi bien se confondait-elle, à partir du mont Maudit, avec celle de Chamonix.

M. Moore, en 1864, tenta l'épreuve par le glacier de la *Breuita*. On jugera, par le récit qu'il en fait, des difficultés que présente cette direction : « Nous étions sur un mur, la glace, à droite, tombait verticalement, et il en était de même à gauche. D'un côté, pas plus que de l'autre, il n'était possible de donner prise à l'alpenstock. Nous tenions la véritable glace bleue, sans un grain de neige dessus. » Plus loin il faut se mettre à cheval. L'arête est devenue tranchante comme une lame de couteau, et pendant quelques mètres il est impossible d'avancer d'aucune façon. Plus moyen de tailler des pas; on se contentait d'abattre le tranchant de glace. » Avec des peines infinies, se laissant au-dessus des abîmes, nos voyageurs



Phot. de M. Tairraz.

LES TOURISTES A CHAMONIX.

serait l'idéal, puisque l'effort de l'ascension se limite principalement à l'Aiguille du *Goûter*. De *Saint-Gervais* on monte jusque-là par *Bionnassay*, le col de *Voza*, où s'élève le *parillon de Bellevue* (1781 mètres); le sentier contournant le mont *Lachat* gagne l'arête de *Tête-Roussie*. C'est la rupture d'une poche d'eau du glacier de *Tête-Roussie* qui, descendant sur la vallée du *Bonnant* un flot de boue épais de 30 mètres au moins, emporta le village de *Bionnay*, détruisit l'hôtel des *Bains* et charria les cadavres de 150 victimes jusqu'au delà du *Fayet* (12 juillet 1892). Le glacier traversé, il faut, pour gravir l'Aiguille du *Goûter*, grimper d'une arête sur l'autre à travers un couloir souvent balayé par les projectiles de pierre : la roche est nuageuse de toutes les pyramides qui hérissent le massif du mont *Blanc*, celle du *Goûter* a été plus particulièrement éprouvée par les agents atmosphériques. Une cabane assez rudimentaire attend les ascensionnistes au faite, par 3819 mètres d'altitude. Cela n'empêche que l'ascension du mont *Blanc* par l'Aiguille du *Goûter* eut toujours de chaleureux partisans; ils rêvent d'unfuculaire de voile en cours d'exécution. Déjà le rail monte au col de *Voza*; bientôt il atteindra le *Dôme du Goûter*; de là le mont *Blanc* paraît sous la main.

On s'élève, de *Chamonix*, par la cascade du *Bard* et celle des *Pèlerins* tombant



Phot. de M. Tairraz.

LES GRANDS-MULETS : DÉPART D'UNE CARAVANE.



Phot. de M. Tarrax.

GROTTE DE GLACE DU GLACIER DES BOSSONS.

d'une hauteur de 50 mètres, à travers une forêt d'épicéas et de mélèzes. Le chalet de *la Para* (1605 mètres), et plus haut, après avoir quitté les bois, le pavillon de *Pierre-Pointue* (2049 mètres), font double étape : un bloc de protogine ératique, reposant sur les schistes cristallins du voisinage, a fait donner ce nom au chalet. Là s'arrête le chemin muletier; un sentier en corniche et en lacets se déroule jusqu'au lieu dit la *Pierre à l'Échelle* (2410 mètres), gros bloc de schiste cristallin contre lequel les guides appuyaient autre-

fois l'échelle destinée à franchir les crevasses. On touche alors le glacier des *Bossons*, formidable remous coupé de ruptures, qu'il faut traverser jusqu'à sa jonction avec le glacier de *Tacoumaz* : d'énormes séracs jaillissent de toutes parts à la rencontre et sous la pression des deux fleuves glacés; puis, un plan de neige conduit aux *Grands-Mulets*, arête de roches émergeant de l'épiderme élanée. L'hôtelier des *Grands-Mulets* s'est déplacé plusieurs fois. On reconnaît, dans ce bâtiment à deux étages, comprenant cuisine, salle à manger, salle et dortoir pour les guides, chambres pour les voyageurs. L'héritier de Fabrip primitif que Sausure fit élever, en 1786, à l'appui du même ro-



C. A. B.

SAINT-GERVAIS :
CHEMINÉE DES FÉES

Phot. de M. VICKER.

GABANI DU GLACIER DES BOSSONS.

cher? Sur une plate-forme de 20 pieds, les guides avaient appuyé des perches contre la paroi supérieure, étendu sur cette charpente improvisée des draps cousus ensemble; et chacun grelottait là dessous, dans sa couverture, en attendant l'aube.

Des *Grands-Mulets* (3067 mètres, il y a encore plus de 1760 mètres à gravir jusqu'au sommet du *mont Blanc*). Aussi les caravanes n'attendent-elles pas, pour partir, le lever complet du jour. On s'engage sur une longue pente de neiges, dans la direction du *Gôttier* : les *Petites-Montées* et le *Petit-Plateau* franchis, si des avalanches de séracs tombés du *Dôme* n'arrêtent pas la troupe au passage, on arrive au *Grand-Plateau*, vaste hémicycle ouvert à la base de la *Calotte*, dont le sèpare l'abîme tantôt béant, tantôt gorgé de débris, de la *Grande-Crevasse*. A ce carrefour, la route bifurque : d'un côté vers l'arête des *Bossons*, de l'autre par l'*Ancien-Passage* de Jacques Balmat, ou le *Corridor*, qui, tournant les *Rochers-Rouges*, aboutit à l'arête tendue entre le *mont Mandit* et le *mont Blanc* (mur de la Côte, *Petits-Mulets*), au-dessus des abîmes de la *Brenta*. Bien que M. Janssen y ait fait bâtir une cabane-refuge, ce passage dangereux

est aujourd'hui à peu près abandonné. Quand l'ouragan se déchaîne sur cette crête, il peut être irrésistible. Alors culbutent, sur l'Ancien-Passage, de terribles avalanches de séracs; la neige, peu adhérente sur la paroi glacée qui la supporte, glisse, se précipite en un tumulte effroyable dans la grande crevasse béante, au pied de la muraille polie.

Le Dr Hamel se trouvait engagé avec une caravane sur cette pente



Phot. de M. Tairraz.

TRAVERSÉE D'UN PONT DE NEIGE.

dangereuse, au mois d'août 1820 : un tapis de neige peu compacte recouvrait la glace vive où Saussure avait dû, pour monter, tailler des degrés à la hache. On s'avancait en diagonale, suivant l'usage, mais les pas des voyageurs engagés sur la même piste traçaient dans la couche superficielle peu adhérente un long sillon. Tout à coup, la fente se prolonge d'un bout à l'autre du tapis de neige, comme la fêlure d'une glace qui se brise; en dessous, le sol fuit, entraînant les derniers de la troupe. Presque aussitôt, le champ supérieur, manquant d'appui, descend et se précipite à son tour : ce fut une horrible mêlée. Le guide de tête, Mathieu Balmat, roulé dans l'avalanche, eut assez de présence d'esprit pour piquer son bâton ferré dans la glace : ce coup le sauva; quelques-uns de ses compagnons se relèvent à la fin, étourdis, à demi-asphyxiés, à la gueule même de la Grande-Crevasse. Les autres : Pierre Balmat, Pierre Carrier, Auguste Tairraz avaient sombré dans l'abîme. On sait que le glacier, entraîné par le pesantour, glisse sur le fond de son lit comme un fleuve, mais la masse qu'il entraîne entre d'abruptes parois ralentit sa marche, pendant que, sous l'action de la fonte et de l'évaporation, les couches supérieures, peu à peu réduites en épaisseur, à mesure qu'elles avancent, laissent apparaître les parties inférieures à la surface.

Après un crevasse, le glacier rend au jour les objets engloutis dans ses crevasses. Longtemps après la catastrophe du 20 août 1820, de tristes débris émergèrent sur le front du glacier des *Bosses* : lambeaux de crânes encore garnis de cheveux, effets d'équipement, un bâton ferré, une boussole, des souliers, un sac. On reconnut les victimes de la Grande-Crevasse : du 15 août 1861 jusqu'en 1864, les restes des malheureux reparurent par morceaux. Or, de la Grande-Crevasse à la partie inférieure du glacier des *Bosses*, on compte 8 kilomètres : ils avaient donc mis quarante et un ans à faire ce chemin sous le glacier, avec une progression moyenne de 0^m,53 par jour.

D'autres malheurs ont rendu tristement célèbre cette funeste coulée de l'Ancien-Passage : le 13 octobre 1866, une caravane y fut ensevelie sous un écroulement de séracs. Sylvain Couttet se trouvait en tête; au premier craquement, il pousse un cri d'alarme : « Couchons-nous! » crie-t-il à ses compagnons, et il enfonce son pic dans la glace, se cramponne au manche, à genoux, tête baissée contre l'ouragan. L'épais nuage de neige poudreuse que soulevait l'avalanche l'enveloppe; il sent les blocs passer sur son dos, des glaçons lui fouetter le visage et un bruit affreux l'étourdit

comme un roulement de tonnerre. Ce ne fut qu'au bout de huit à dix minutes que l'air s'éclaircit et que, toujours les mains crispées sur son pic, il aperçut, à 2 mètres de lui, un de ses compagnons, accroupi et arc-bouté sur son alpenstock.

L'Ancien-Passage est aujourd'hui délaissé : depuis longtemps déjà la terreur en éloignait les touristes. Par le Col du Dôme, on arrive



DESCENTE D'UN CADAVRE SUR LE GLACIER (août 1895).



Phot. de M. Tairraz.

ESCALADE D'UNE AIGUILLE.

à 4275 mètres, entre la grande esplanade du *Gailler* et le refuge construit par M. Vallot, sur la pointe d'un *rocher des Bosses* : on peut s'abriter là en cas de tempête; il convient d'y passer la nuit, si l'on veut voir le lever du soleil du haut du *mont Blanc*. Après le passage troublant de l'arête des *Bosses* dressée entre d'effrayants précipices, il suffit de toucher l'écueil de la Tournette (4671 mètres) et, par une pente inclinée, de gagner la cime. La route des *Bosses* est maintenant adoptée presque invariablement, de préférence à toute autre.

La science au *mont Blanc*. — A peine arrivé au sommet, et malgré une extrême fatigue, Saussure disposa ses instruments et fit les observations que depuis longtemps il rêvait, sur la structure des montagnes, leur liaison, l'altitude, l'atmosphère. Ses expériences ont été depuis renouvelées avec moins de hâte et plus d'exactitude; mais il eut le mérite de les vouloir et de se sacrifier pour elles. En juillet 1788, il passait treize jours dans une cabane de fortune, au col du Géant (3371 mètres), y étudiait la formation et le développement des orages, la géologie, la violence du vent, les variations barométriques, l'électricité, etc. Souvent, tandis que le calme régnait du côté de Courmayeur, la rafale soufflait si haut à faire trembler la montagne; contre le froid pénétrant, les fourrures ne pouvaient suffire : on alluma un réchaud, mais la flamme languissante dans cet air raréfié avait peine à se soutenir. Mais aussi, par temps calme, qu'elles radieuses soirées!

En juillet 1814, les savants Martins, Bravais et Le Pileur se portèrent au *mont Blanc*; on se mit à l'œuvre. Un théodolite est dressé pour la mensuration des distances; la pression atmosphérique, l'ébullition de l'eau, la hauteur du *mont Blanc*, la température sont vérifiées. Le thermomètre marquait — 18^m,8 sur la neige, — 17^m,6 et — 11^m, à 20 centimètres de profondeur.

Tyndall, en septembre 1858, devait renouveler ces expériences, dresser un thermomètre à maxima, en enfourner un autre à minima dans la glace. Cette tentative ne fut pas heureuse; en août de l'année suivante, il remonta, mais, cette fois, pour mieux mesurer la perte de calorifique des rayons solaires dans l'espace, il voulut être là dès l'aurore. Il n'y avait qu'un moyen : passer la nuit au sommet; c'est ce qu'il fit. Une simple tente abritait les voyageurs, serrés les uns contre les autres et enveloppés dans leurs couvertures, sur la neige même, qui marquait 15° au-dessous de zéro. chose à peine croyable, on souffrit plus de la rareté de l'air que du froid. Le lendemain, brume épaisse, vent terrible; il fallut renoncer à l'étude

du rayonnement solaire; la formation des glaciers, leur évolution, comparable à celle d'un organisme animal, ont surtout exercé la sagacité de Tyndall.

En août 1873, M. Jules Violle résolut enfin le problème du rayonnement solaire : la vapeur d'eau répandue dans l'air absorbe par degrés une quantité variable de calorique, suivant l'état hygromé-

trique de l'atmosphère; il on redescendit à Chamouix. Trois jours durant, la caravane avait vécu la-haut : 28-31 juillet 1887. L'établissement d'un Observatoire à cette altitude ne pouvait plus passer pour une entreprise chimérique. M. Vallot choisit pour l'y établir un rocher plat des Bosses, au bord d'une grande plaine de neige. On ne pouvait songer à entamer le sol : le mortier éût



Phot. de M. Tassinaz.

L'OBSERVATOIRE JANSSEN AU DÉBUT.



Pl. Vallot.

ÉTAT ACTUEL DE L'OBSERVATOIRE JANSSEN.

trique de l'atmosphère; de là vient que l'air humide des régions inférieures, échauffé par l'absorption des rayons solaires, est plus tempéré que l'air sec des grandes altitudes.

Il y a deux Observatoires au mont Blanc : l'un, celui de M. Vallot, pour l'étude des phénomènes météorologiques; l'autre, celui de M. Janssen, pour les observations astronomiques. Au-dessus de l'énorme matelas d'air et de vapeur d'eau qui en amoindrit la portée dans les régions inférieures et faussent les indications des instruments enregistreurs, les phénomènes atmosphériques prennent, dans les hautes altitudes, une intensité qui permet d'en mieux saisir l'origine et d'en étudier les lois. Lorsque M. Vallot eut fait transporter sur le rocher des Bosses les instruments scientifiques dont il comptait se servir, il voulut, en compagnie d'hommes résolus, prouver, contrairement à l'opinion reçue, qu'il était possible de vivre à cette altitude et d'y faire œuvre utile.

Une tente fut dressée sur le rocher même, solidement arrimée et munie intérieurement de toile goudronnée, sous un feutre épais. Le mugissement du vent déchainé, comme sur une mer en furie, troubla la première nuit des hôtes du mont Blanc. Avec le jour, le soleil brilla; seul le craquement des avalanches trouble le grand silence de l'atmosphère limpide; puis tout se trouble, l'orage gronde avec la nuit. Il y avait dans l'air une électricité extraordinaire. « Je constate, dit M. Vallot, des phénomènes électriques d'une intensité effrayante. De la tente, de l'abri, des instruments, de moi-même part un bruissement strident causé par des milliers d'étincelles. Mes cheveux se dressent; il semble qu'on me les tire chacun séparément, et sur tout le corps on sent des étincelles: nous sommes littéralement baignés dans la foudre. » Le lendemain il faisait froid; la tente se ve-

gelé en bloc aux mains des travailleurs. Tous les éléments de la construction, préparés à l'avance et laborieusement transportés à pied d'œuvre, furent ajustés sur des poutres dans le prolongement desquelles des morceaux de roc entassés assurèrent l'adhésion : doubles portes, doubles fenêtres, des plaques de feutre incombustible, faisaient à l'intérieur une cuirasse imperméable. Le toit, plus tard, fut prolongé des deux côtés jusqu'au sol, et cela donnait à l'ensemble l'air d'une carapace arc-boutée contre le vent et capable de résister aux plus violents efforts. Des instruments variés occupent la partie de la construction réservée à l'Observatoire proprement dit; le reste sert d'habitation, et l'on est tout surpris de trouver au-dessus des nuages, dans le désert des altitudes glacées, un tel souci du confort et de la douceur de vivre.



Phot. de M. Tassinaz.

M. JANSSEN DESCENDANT EN TRAÎNEAU DU SOMMET DU MONT BLANC.

L'Observatoire Vallot fut un premier pas. M. Janssen se préoccupait d'étudier dans une atmosphère limpide les gaz qui enveloppent le foyer lumineux du soleil. Toute ascension lui étant pénible, l'illustre astronome fit construire à son usage une chaise à porteurs, que sa mobilité maintenait toujours droite, malgré l'inclinaison du terrain. On l'employait sur les premiers escarpements, le roc solide,

MASSIF DU MONT BLANC

Structure générale. — Sous la domination du *Dôme*, donjon d'une citadelle de titans, surgissent de toutes parts des tours massives, des pyramides élancées, des flèches inaccessibles échelonnées sur les crêtes ou projetées sur les glaciers. Des remparts de 1500 à 2000 mètres tombent au sud, sur le fossé profond de l'allée Blanche italienne et du val Vény; au contraire, ils s'abaissent par contrescarpes échelonnées, du côté de ChamoniX. La plus grande épaisseur du *Massif* est de 13 kilomètres entre l'Arve de ChamoniX et le confluent des deux torrents qui composent, à Entrèves, la Doire Baltée. Il mesure, dans son plus grand développement, 45 kilomètres, du col du Bonhomme au lac Champey.

Trois Etats se partagent ces 400 kilomètres carrés de rochers et de glaces. Les eaux du versant français descendent par l'Arve, l'Isère et le Rhône à la Méditerranée; de même celles du versant suisse, par la Dranse et le Trient, tributaires

du Rhône, au-dessus du lac de Genève; enfin, les eaux du versant Italien vont par la Doire Baltée et le Po à l'Adriatique. L'arête frontière se dégage du col de la Seigne, entre la France et l'Italie, gravit le revers du *Gohier* et celui du *mont Blanc* et, par l'arête concave que dessinent les escarpements suspendus au-dessus de la dépression de la Doire jusqu'au col *Ferret*, se lie au *mont Dolent*, môle de séparation des trois pays voisins : France, Italie et Suisse. Là convergent la Haute-Savoie, la province d'Aoste, le Va-



Phot. de M. Tavernier

AIGUILLE DÉCHIQUETÉE PAR LES ÉLÉMENTS.



Cl. Wehrli

POINTE IMPÉRIALE DES CHAMOIS.

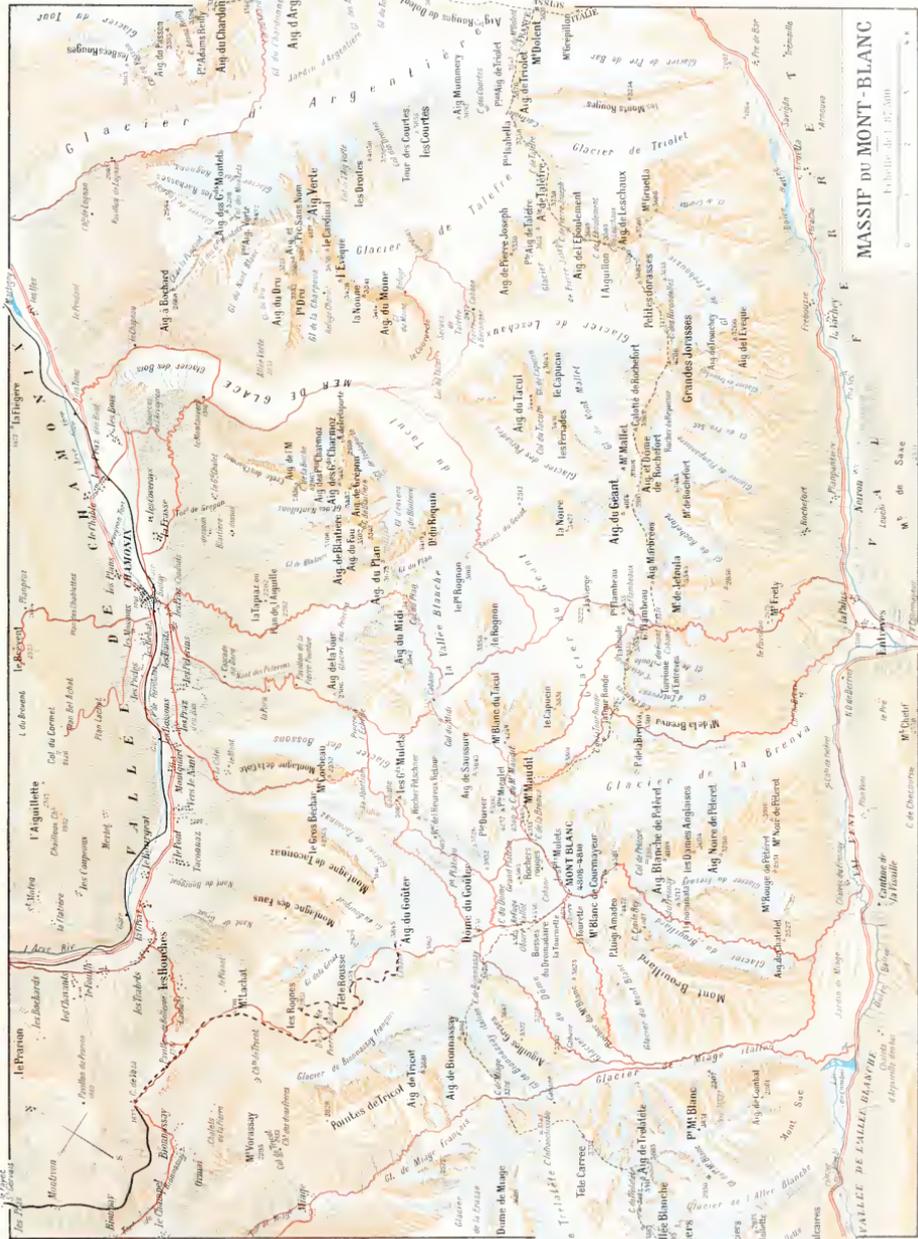
à travers le labyrinthe des séracs : sur les pentes de neige, un traîneau glissait comme dans les régions polaires. On parvint ainsi à l'Observatoire Vallot; un ouragan prolongé l'y ayant retenu, M. Janssen observa que l'intensité des raies spectrales de l'oxygène diminuait progressivement avec l'altitude; d'où il conclut, par un calcul approprié, que l'oxygène, cessant de trahir sa présence à la limite de l'atmosphère terrestre, n'existait pas dans l'enveloppe gazeuse du soleil. Malgré le vent qui balayait la crête des Bosses, le traîneau, rampant au-dessus des abîmes, atteignit la cime du *mont Blanc*. On ne vit jamais plus extraordinaire ascension. M. Janssen avait résolu d'élever au faite un *Observatoire* astronomique. Mais il fallait en assurer la base : cette calotte de glace qui forme la cime offrait-elle une assiette assez solide pour y asseoir une construction durable? Une équipe d'ouvriers, sous la direction de M. Imfeld, ouvrit une galerie horizontale, à 12 mètres au-dessous du faite : partout on trouva la glace vive, mais, de roc solide, point. Expérience faite en son laboratoire de Meudon sur la résistance de la neige durcie, M. Janssen reprit, malgré tout, son projet. Une pyramide tronquée en bois de sapin, à double paroi et double étage, s'enfonça de 3 mètres dans la crête glacée du *Dôme* et surgit de 7 mètres au dehors : tel fut l'*Observatoire*. Une tourelle en terrasse le relevait de 2 mètres encore. Il n'est pas en Europe de construction plus audacieuse; elle a jusqu'ici résisté aux ouragans déchaînés, mais, bâtie sur la glace, elle s'enfonça avec elle, par l'effet de la plate-forme voisine reçoit des précipitations neigeuses une compensation qui conserve son niveau sensiblement le même.



Cl. Wehrli

REFUGE VALLOT, AU ROCHER DES BOSSÉS.

MASSIF DU MONT-BLANC



D'après la carte au 80 000^e et les travaux de MM. Imfeld, J. Vallot, Durier, etc.



Phot. de M. Tarrax.

CHUTE DE LA MER DE GLACE, AU CHAPEAU.

lais suisse, dont la limite se relie au col de Balme, sur le versant nord du Massif.

« On considèrerait le *mont Blanc* comme un culot de *proboquo* qui, encore à l'état plastique, serait venu au jour sous l'action de poussées latérales, en s'épanouissant comme une gerbe serrée en son milieu. Mais MM. Duparc et Vallot ont démontré que la prologie offrait des plissements très aigus entre lesquels sont placés des schistes cristallins, l'ensemble constituant des feuillets verticaux où l'érosion a creusé des couloirs et sculpté des aiguilles. Ces schistes représenteraient les restes de l'énorme manteau sédimentaire qui recouvrait autrefois le Massif et dont le lambeau de calcaire jurassique perché sur la plus haute des Aiguilles Rouges serait encore un témoin. » (M. Le Roux.)

Le massif du *mont Blanc* n'est en fait que la survivance d'un édifice compact antérieur qui s'effrite et tombe en ruine. Chaque jour en accentue la dégradation; nous le voyons sombrer, pour ainsi dire. Sous l'action séculaire des agents atmosphériques, li solite membrane des crêtes se disjoint davantage, les cupoles et les dômes s'aignent en obélisques, en pyramides, en aiguilles, dont les pirois écaillés se crevassent et s'écroulent. Qui n'a entendu les craquements sinistres qui rompent tout à coup le silence des hautes solitudes? C'est l'avalanche: des icebergs massifs, des blocs de cristal détachés de leur toit glacé, une mitraille de pierres et de graviers se précipitent, avec un roulement de tonnerre, dans un nuage poudreux qui ébranle l'air comme une décharge d'artillerie.



Phot. de M. Tarrax.

L'HIVER: AIGUILLE VERTE.

Agents de destruction. — De tous les éléments arçarmés à la ruine de la montagne, la foudre qui brise, le vent qui charde et balaye, le soleil qui cuit, l'eau sous toutes ses formes: vapeur, pluie, glace et torrents, constitue le principal agent destructeur. En effet, l'eau, s'insinuant dans les fissures de la roche, se gonfle par le gel, écarte les parois qui la retiennent; celles-ci se fendillent en plaques ou en cubes qui, sous l'action émoullente de la chaleur, se détachent et tombent.

Aux explosions destructives causées par le gel s'ajoute le puissant travail d'érosion accompli par les **glaciers**: ils sapent par la base les crêtes démolies par la cime. Cet énorme rabot de glace, moulé aux parois rocheuses qui l'enclavent, les use, les polit, les strie par l'action des cailloux et des graviers qu'il entraîne. Quand, par suite d'un affaissement de la masse glaciaire, dû à la pauvreté de l'alimentation, les roches riveraines apparaissent au jour, elles témoignent, même après la disparition du fleuve de glace, qu'il pas-ait jadis en cet endroit, comme les armées creusées dans les murs par les essieux des roues évoquent les chars antiques qui roulaient autrefois par les rues de Pompéi.

Les débris tombés des sommets s'amasent en talus le long du glacier et descendent avec lui: ce sont des **moraines latérales**. Que deux glaciers se rencontrent, les deux moraines, soulevées sur les rives confluentes, se redressent en une **moraine médiane**: ainsi la pierre à Béronger, à la rencontre des glaciers de Leschaux et du Talèfre. Lorsque, en vertu de sa progression, le glacier atteint l'extrême point de fusion au seuil de sa vallée inférieure, les débris qu'il charrie s'écroulent pour former sur le front de son escarpement un seuil de débris: c'est la **moraine frontale**. La succession de plusieurs moraines dans l'encaissement vide d'un glacier permet de mesurer son recul, en remontant par étapes le chemin qu'il suivait, à la descente. Enfin, sous la masse glacée, les graviers, les cailloux et les blocs roulés forment une **moraine profonde** dont les débris viennent au jour, à mesure que diminue ou se retire l'épaisseur glaciaire; les débris ainsi entraînés souvent fort



G. Wehler.

SOURCE GLACIAIRE.

loin rappellent l'ancienne présence du glacier, et la nature même des matériaux entraînés révèle leur provenance. Parfois aussi, des cailloux engagés dans la masse et sillonnés de cannelures parallèles ou entre-croisées par la morsure des graviers témoignent non moins clairement de l'ancienne progression glaciaire. Enfin les roches peu constantes, soumises à une trituration puissante



CL. NO.

MOULIN SUR LA ROUTE D'ARGENTIÈRE.

dans ce milieu humide que produit la fusion, en arrivent à n'être plus qu'un mélange inconsistant, une boue glaciaire, comme le *lés* de la vallée du Rhin.

Accumulés sur le front des glaciers, les débris morainiques forment souvent barrage en travers des vallées et retiennent les eaux. Tantôt la poussée torrentielle a rompu cette digue d'arrêt, tantôt la digue a été assez puissante pour se maintenir et emprisonner derrière elle une nappe lacustre. Les lacs morainiques sont fort nombreux. Il en est qui s'étendent bien loin des masses glaciaires, retirées depuis des siècles à l'intérieur des monts. Ainsi les lacs alpins du versant italien : lacs *Majeur*, de *Côme*, de *Garde*, véritables mers intérieures; au pied des Pyrénées, le lac de *Lourdes*, sont des lacs d'origine morainique. Dans toutes les régions autrefois envahies par les glaces, la fusion a laissé des constellations de petits lacs sans moraine apparente, auxquels suffit une simple cuvette d'affaissement : ainsi les lacs *Blaues*, au-dessus de la vallée de Chamonix, qui, à une altitude de plus de 2000 mètres, ne dégèlent presque pas.

À des points de repère aussi multipliés qui traissent leur ancien passage, il est facile de retrouver avec certitude la route des glaciers primitifs et de mesurer leur étendue. Pour s'en tenir au *mont Blanc*, les dépressions qui le circonscrivent : vallées de Chamonix, de Montjoie, du val *Véni*, du val *Ferret* furent comblées par des mers de glace, dont les glaciers actuels ne sont que les affluents supérieurs. Le manteau glaciaire déjardait sur les cols voisins de *Voza*, du *Bonhomme*, de la *Seigne*, de *Ferret*, de *Tête-Noire*, de *Balmé*. Les glaciers ont abaissé ces cols en les érodant : ainsi le col de *Be-laue*, actuellement à la hauteur de

2204 mètres au-dessus de la mer, était au niveau des deux cimes qui le dominent : la *Croix de Fer* (2340 mètres) et les *Grands*, qui dépassent 2680 mètres. » (Ch. MARTIN.)

Dans la vallée même de *Chamonix*, cinq moraines successives marquent par échelons le retrait des glaces vers le *mont Blanc*. Au revers du *Massif*, dans le val *Véni*, l'on retrouverait de même



Phot. de M. Tauriaz

TABLE NATURELLE SUR LE GLACIER DU TALÉFÈRE.

les traces visibles du retrait glaciaire. Les coulées du *Miège*, du *Brouillard* et du *Fressany* ne formaient qu'une seule nappe glaciée : trois niveaux successifs, nettement marqués, amenèrent leur séparation. Comme les glaciers du nord s'étaient étendus jusque dans la plaine du Rhône, ceux du midi dévalaient par la vallée d'Aoste jusqu'à la plaine du *Pô*.

Malgré des observations répétées et minutieuses, on n'a pu fixer encore la loi de recul et de progression des glaciers : car, s'ils se retirent, ils avancent aussi, quand ils sont suralimentés; le mouve-

ment est alternatif, bien que plus accentué en arrière. Les raisons profondes de ces changements nous échappent en partie : le glacier a sa vie intérieure, une circulation d'air et d'eau que l'on devine, sans en connaître les règles. Rares sont les observateurs qui, tombés dans une crevasse, ont pu en remonter, ou garder assez de sang-froid pour observer, comme *Viollot-le-Duc*, ce qui s'y passe, en attendant qu'on vienne les secourir.

Le glacier est un organisme en voie de perpétuelle transformation : il se meut, il agit par ses propres moyens et d'après des règles spéciales à son tempérament. Son rôle est double : bienfaisant d'abord, puisqu'il retient en blocs solides le sarreroit des précipitations hivernales, pour en départir avec mesure et, en temps voulu, les eaux de fusion, sève vitale de la plante et des animaux. Mais aussi, comme toute action produit l'usure, le glacier en marche vers la plaine érode ses bords, rabote le fond sur lequel il glisse ; son lit s'élargit et s'enfonce et c'est le corps de la montagne qui en pâtit. En l'esant, d'ailleurs, le glacier s'amointrit lui-même par l'abaissement continu de son niveau qui, en l'éloignant du point de congélation nécessaire à son



CL. W. 161.

ROUTE DU NONFANVERS ET AIGUILLE DU DRU.

entretien, le rapproche de l'atmosphère émolliente des régions inférieures. Cet affaissement général dégage le modelé de ses rives; alors les crêtes émergent, les arêtes s'allongent, les pointes se dressent, les dômes s'arrondissent: c'est la montagne qui paraît, avec ses contours et ses aspects variés, comme une belle statue jaillit du bloc informe sous le ciseau d'un sculpteur de génie.

central offre un large champ d'expansion aux glaciers, entre des crêtes allongées jusqu'à la vallée de l'Arve. Le promontoire aigu de l'*Aiguille du Tacul*, rattachée par le pénécluse des *Périades* et du mont *Millet* (3988 mètres) au nord de l'*Aiguille de Rochefort* et du *Géant*, pointe vers le nord au cœur de l'hémicycle, entre deux grands fleuves de glace: le *glacier du Géant*, à l'ouest, accru de celui de



LA MER DE GLACE VUE DU MONTANVERS.

C.L.C.B.

Sommets et glaciers. — Dans la confusion apparente des sommets qui composent le massif du *mont Blanc*, le regard, accaparé par la cime maîtresse, cherche en vain l'arête qui attache ensemble les diverses parties de ce gigantesque organisme. On devine ce lien, plus qu'on ne le voit, sous l'épais manteau de frimas qui voile ses attaches. Une longue suite de crêtes se lie en croissant, d'une part, au *mont Maudit*, contrefort du *mont Blanc*; de l'autre, à l'*Aiguille du Triollet*, partenaire du *mont Dolent*. Les sommets en relief sur cette ligne sont, à partir du *mont Maudit* (4465 mètres), la *Tour-Ronde* (3792 mètres), le *Grand-Floubeau* (3554 mètres), les *Aiguilles Marbrées* (3541 mètres), l'*Aiguille du Géant* (4014 mètres), l'*Aiguille de Rochefort* (4003 mètres), les *Grands-Jorasses* (4206 mètres) et les *Petites-Jorasses* (3682 mètres), l'*Aiguille de Leschaux* (3780 mètres), l'*Aiguille de l'Éboulement* (3609 mètres) et celle du *Talèfre* (3739 mètres), enfin l'*Aiguille du Triollet* (3876 mètres) et le *mont Dolent* (3830 mètres).

La convexité de l'arc, tournée vers l'Italie, dresse au-dessus de la vallée de la Doire d'abrupts escarpements qu'étaient plusieurs contreforts nécessairement écourtés: monts de la *Brenna*, de *Jetoula*, de *Rochefort*, de l'*Évêque*, mont *Gnetta*, montagnes *Rouges*, mont *Grépillon*. Dans les intervalles des contreforts se logent quelques amas glaciaires: ceux d'*Entrèves*, de *Toule*, de *Rochefort*, de *Planpansière*, de *Frébozic*. Entre les deux arêtes principales de cette portion du versant italien, les deux glaciers du *Triollet* et de *Bar* s'attachent aux flancs de l'*Aiguille du Triollet*; à l'ouest, le grand fleuve glacé de la *Brenna* moule ses névés à la dépression orientale du *mont Blanc* et du *mont Maudit*.

Du côté français, la concavité du grand croissant montagneux

la *Vallée-Blanche*; le glacier de *Leschaux*, à l'est, gonflé par l'affluent du *Talèfre*. Un chevauchement continu d'arêtes enveloppe cette grande arête glaciaire: sur la rive gauche, à partir du *mont Maudit*, le *mont Blanc* du *Tacul* (4249 mètres), l'*Aiguille du Midi* (3842 mètres), celle du *Plan* (3673 mètres), celle de *Blaitière*, l'*Aiguille de Grépon* (3482 mètres), celles des *Grands* et *Petits-Charvaz* (3443 mètres et 2867 mètres), l'*Aiguille de Trépartie* (2550 mètres), dont la base plonge sur la coulée glaciaire. À droite, se dressent en falaises les crêtes étoilées autour de l'*Aiguille Verte* (4127 mètres); au sud, les *Dolents*, les *Cartes*, et, au nord-ouest, l'*Évêque* et le *Moine*, qui enveloppent le cirque de *Talèfre*, d'où émerge, au centre, l'îlot du *Jardin*; au nord-ouest et au nord enfin, l'*Aiguille du Dru* (3732 mètres) et celle des *Grands-Montets* (3298 mètres), qui projette vers le glacier des *Bois* l'*Aiguille à Borhard* (2668 mètres), en face du fameux *Montanvers*. Là s'ouvre l'estuaire de la *mer de Glace*, que forment les trois grands courants glaciaires du *Géant*, de *Leschaux* et de *Talèfre*. A son débouché en vue de la plaine, le gigantesque fjord de glace prend le nom de *glacier des Bois*. Cette immense coulée, la plus importante du Massif, mesure, dans sa plus grande longueur, 14 kilomètres environ, de la *Tour-Ronde* à l'*Arceyron*, qui sourd au front du glacier des *Bois*.

Sur les flancs du déversoir central s'épanchent deux grandes coulées. L'une, à l'ouest, entraîne par les glaciers de *Taconnaz* et des *Bossons* les neiges et les avalanches du cirque formé par le *mont Maudit*, le *mont Blanc*, le *Dôme* et l'*Aiguille du Goiter*. L'autre, coulée latérale, aussi longue que le fleuve de *Leschaux* et la *mer de Glace* réunis, glisse, du *mont Dolent* jusqu'à peu de distance du

village d'Argentières, qui lui donne son nom. D'une part, les crêtes rayonnantes de l'Aiguille Verte et, d'autre part, le Tour Noir (3843 mètres) et l'Aiguille de la Nevez (3750 mètres), celles d'Argentières (3912 mètres), du Chardonnet (3823 mètres), dessinent sa double rive.

Ainsi deux grandes coulées glaciaires, celles de l'Argentière et des Bosses, s'allongent sur les deux flancs de la mer de Glace, sorte de

grès Béchar, de la Côte, Aiguille de la Tour, la Tapiaz ou plan de l'Aiguille, qui domine Chamonix, des têtes de coulées glaciaires s'insinuant, de petits réservoirs se blottissent (les Pélerins, etc.).

Passages. — On passe de la vallée de l'Arve, par Saint-Gervais, le col du Balma (2340 mètres), le col de la Seigne (2512 mètres), dans la coupure de l'Allée-Blanche et du val Veni, qui descend à



CL. ND.

VALLÉE ALPESTRE DU TRIÈGE (SUISSE).



Phot. de M. Thollier.

CREVASSES, AU GLACIER DU GÉANT.

pièdre gigantesque dont les tentacules pénètrent au cœur même de l'arc central du Massif. Une double poussée du versant italien se prononce par la projection de deux bastions d'appui sur les points d'attache opposés : mont Dolent et mont Blanc. A l'occident, le bastion triangulaire pointe, par l'Aiguille de Biannassay, entre les deux côtés que dessinent : d'une part, la Tête-Carrée et l'Aiguille des Glaciers ; de l'autre, le Dôme du Gâtier, l'arête des Bosses, le mont Blanc, le mont Blanc de Courmayeur, les Aiguilles Blanche et Noire de Pébrét. Dans l'intérieur du triangle bastionné, s'allonge, en perpendiculaire sur l'Allée-Blanche et le val Veni, le glacier du Moine italien, dont les affluents sont : le glacier de l'Allée-Blanche, au revers de l'Aiguille de Trélatte ; sur l'autre bord, le glacier de Biannassay italien et celui du Dôme, qui séparent les Aiguilles Grises ; celui du mont Blanc de Courmayeur et, dans la pièce des monts du Brouillard et des Aiguilles de Pébrét, le glacier du Brouillard et celui du Fresnay. Le bastion oriental, moins important, pointe à l'Aiguille de la Nevez, entre les arêtes du mont Dolent et du Gôpillon, celles du Darré et de la pointe de Plancreuse ; dans les intervalles se nichent quelques réservoirs glacés : ceux du Dolent, de la Nevez, de Trélatte-Banc, de Plancreuse.

Il y a un évident contraste entre les saillies qui contre-butent à chacune de ses extrémités le Massif entier du mont Blanc. Ce sont, à l'est, du côté suisse, des plateaux massifs et de grande altitude, soudés à la pointe d'Orny, sorte de proue qui surplombe les glaciers du Trient, des Grands, de Beaumont (versant nord), les glaciers d'Orny et de Salenaz, rayonnant autour du plateau glacé du Trient. Au-dessus du Salenaz émerge le belvédère de la Grande-Fourche.

À l'autre bout du Massif, au contraire, la montagne est plus découpée, sillonnée d'arêtes et de diversions intermédiaires : ainsi, sur les deux versants du Dôme de Moine et de l'Aiguille de Beranger, sur une arête à peine échelonnée relie à l'Aiguille de Biannassay, le glacier important de Trélatte et celui de la Frasse ; dans le rayonnement de l'Aiguille de Biannassay, les glaciers du Biannassay italien, du Moine français et du Biannassay français.

Enfin, entre les arêtes d'avant-garde qui frangent le front du Massif au-dessus de la vallée de l'Arve : montagnes de Tacoznax (le

Courmayeur. De là, le val et le col Ferret 2543 mètres conduisent la circonvallation dans le sillon de la Dranse, vers Martigny et la vallée du Rhône. Elle remonte alors par le col de la Forelax (1520 mètres), le val de Trient, bifurque sur le col des Montets (1462 mètres) ou débouche directement par le col de Balme (2201 mètres) sur la coulée de l'Arve, Chamonix, le Fayet, en vue de Saint-Gervais.

Bien qu'il n'y ait en cette longue traînée qu'une seule route de voitures, celle des Montets, à cause de la faible altitude, on trouvera plus facile encore le tour du mont Blanc que sa traversée. Si l'on excepte le col de Voza (1675 mètres) et celui de la Forelax du Prarion (1536 mètres), qui franchissent l'éperon, du val Montjoie à la vallée de Chamonix, les cols dirigés à l'intérieur du Massif, d'un versant à l'autre, ne constituent à proprement parler que des pistes, praticables seulement quelques mois de l'année, pour de vrais alpinistes rompus aux escalades. Tels les cols des Courtes et des Droites, perchés sur l'arête du glacier d'Argentière, et tellement escarpés qu'il est arrivé de les atteindre sans pouvoir descendre de l'autre côté ; le col du Chardonnet, entre le glacier de Salenaz et celui d'Argentière ; le col des Grands-Montets (3241 mètres), entre l'Aiguille de ce nom et l'Aiguille Verte ; le col du mont Dolent (3543 mètres) ; le col de Pierre-Joseph (3478 mètres), entre les Aiguilles de Taléfre et de l'Eboulement ; celui des Hiconnelles (3477 mètres), entre les Petites et les Grandes-Jorasses ; le col du Géant (3371 mètres), ouvert au fond du glacier de ce nom, entre les Aiguilles Marbrées et les Flanbeaux, en surplomb sur la coupure de la Doire.

Des communications normales auraient existé autrefois par cette voie entre les deux versants de Courmayeur et de Chamonix. Cette obscure tradition s'explique peut-être par le lien religieux qui rattachait le prieuré de Chamonix à la grande abbaye bénédictine de Saint-Michel, juchée au delà des monts, sur une roche presque inaccessible, entre Suse et Turin. C'est en s'inspirant de la tradition populaire que Boerri, parti du Montanvers, en 1787, remonta la mer de Glace, traversa, non sans risques, le col du Géant et descendit à Courmayeur ; le Massif n'était donc pas infranchissable. Souasse passa quinze jours au col du Géant, mais seulement en juillet de l'année suivante : il y fit des observations scientifiques, et l'on a



LE MONT POURRI VU DE LA FORÊT DE BELLENTRE.

Phot. de M. Thudler.

justement donné son nom à l'une des cimes voisines. Mais *Bourrit*, l'admirateur enthousiaste de la première heure, l'entraîneur infatigable de la course au *mont Blanc*, bien que la joie d'y atteindre tout à fait lui ait été refusée, ne méritait-il pas que l'on consacraît sa mémoire par un signe visible, autant du moins que le rogne savant de Berlin, *Pitcheuer*, qui, sur la route du *mont Blanc* déjà fréquentée, vint s'établir aux Grands-Mulets et célébra à coups de canon et grand renfort de musique une promenade qu'il prenait pour un exploit.

Le *col du Miéti*, entre l'*Aiguille* de ce nom et le *mont Blanc* du *Toril*; celui de la *Tour-Ronde*, entre les glaciers de la *Brenva* et du *Géant*, sont des pistes peu recommandables aux touristes non aguerris. Encore que moins élevé, le *col du Miage* (3376 mètres), flanqué de couloirs de glace, a vu plus d'un drame. M. John Kirkbeck, en juillet 1861, fit de là-haut une épouvantable glissade verticale de 538 mètres. Ses compagnons le croyaient en capitulation; par miracle on put enfin le retrouver, moulu, écorché vif par l'horrible frottement, mais sans aucun membre cassé.

Le passage de Chamonix à Courmayeur, et réciproquement, par le travers du Massif n'est qu'une promesse. Pratiquement, les cols sont des trompes-l'œil : la limpidité de l'atmosphère, la crudité des formes, l'écrasement des masses, tout est fait, dans cet amas compliqué de roches et de glace, pour déconcerter les yeux avertis.

Du *mont Tondou* 3 196 mètres à la pointe d'*Orny* (3274 mètres), moles de repère dressés à chaque extrémité, sur les parties déclives du Massif, la distance absolue est de 34 kilomètres; la dorsale des crêtes soulevées entre ces deux points ne mesure pas moins de 50 kilomètres. On juge par là du reste. Le *mont Blanc*, comme l'amphithéâtre gigantesque du cirque de Gavarne, dans les Pyrénées, échappe à la toise du regard humain.

GRANDES ALPES DE SAVOIE ET DE DAUPHINÉ

MASSIF DE LA VANOISE

Dans l'encaissement de l'*Isère* et de l'*Arc*, qui confluent en aval de Chamousset, et dont les sources puisent, à 8 kilomètres seulement l'une de l'autre, au cœur des Alpes Grées, le relief de la **Vanoise** développe le croissant de ses champs de glace : au nord, l'*Aiguille du Miéti* et le *mont Pourri*, en avant-garde sur l'*Isère*; au sud, le glacier de *Gébrondaz*; au centre, la *Vanoise* proprement dite. Sur un développement d'environ 50 kilomètres, la chaîne se maintient à plus de 3 000 mètres, peut atteindre, avec la cime des Grands-Couloirs, près de 3 900 mètres.

Le *mont Pourri* ou *Thuria*, presque étroit et allongé qu'un isthme déchiqueté, traversé par le *col du Palot*, rattache au groupe de la *Vanoise*, tranché nettement sur l'*Aiguille du Miéti*, au-dessus des vallées de Peisey et de Tignes, qui dessinent profondément ses contours. L'altitude de ces vallées latérales est en moyenne de 1 400 mètres, le *mont Pourri*, dont la hauteur absolue est de 3 788 mètres, surplombe ainsi le voisinage par un relief de 2 388 mètres. De là vient sa fierté : au lieu d'être encaissé dans les masses environnantes, il se dresse isolé et ne perd presque rien de sa taille. Sur Tignes et Peisey, il s'arc-boute par des arêtes entre lesquelles s'écoulent les masses glacées de la *Savine* et de la *Garraz*, de la *Platère* et de la *Sache*. L'*Isère* s'enroule, de Tignes à Bourg-Saint-Maurice, au pied de ce peron gigantesque dont le cône terminal,



Phot. de M. Rebuffat.

LE PONT DE CHOLIÈRE, À PRALOGNAN.

légèrement tronqué, d'écoupe au nord la pure silhouette de son manteau de glace. Des écueils émergés l'enveloppent au sud-ouest, comme les lignes de retranchement d'une citadelle démantelée. Peut-être l'érosion, en déclinant-tant ces pointes de rochers, a-t-elle valu à la fière montagne le nom vulgaire qu'elle porte, à moins que les escarpements de gypse en dissolution



Phot. de M. Rivière.

LES TROIS AIGUILLES D'ARVES.



Phot. de M. Tauloier.

VILLAGE DU PLANAY (VALLÉE DE PRALOGNAN).

qui se trouvent au nord-ouest de Peisey, et que l'on nomme les *Aiguilles Rouges*, ne justifient cette désignation; car le *mont Pourri*, étant de formation cristalline, présente, à l'ouest notamment, une stratification remarquable de gneiss, de quartzites et de schistes. Soumis, comme ses congénères, à l'action météorique, il n'a subi aucune décomposition anormale. Il a ses enthousiastes, ce belvédère dégagé au seuil même des grandes Alpes. Les cartes donnent à la cime le nom spécial de *Tharja* et réservent l'autre désignation pour une saillie secondaire de l'est, qui domine Sainte-Foy.

Entre Bourg-Saint-Maurice et Modane, l'Isère et l'Arc sont éloignés de 48 kilomètres, dans leur plus grand écartement. Le massif de la *Vanoise* avec ses satellites : *mont Pourri* et *mont Gébroulaz*, en occupe l'interval; mais la *Vanoise* proprement dite en retient la majeure partie, soit 30 ou 35 kilomètres, jalonnés par quinze ou vingt cimes qui dépassent 3000 mètres.

L'état-major donne à la *pointe des Grands-Coutours* une altitude de 3861 mètres : c'est l'arête culminante du Massif; un superbe glacier s'incline du sommet sur son front nord, le seul accessible, tandis qu'au sud plonge un abîme vertical de 2000 mètres. Une cuirasse glacée emprisonne la cime voisine de la *Grande-Motte* (3683 mètres). Au sud, par delà le *col de la Vanoise*, qui ouvre au travers du massif une brèche de 2327 mètres, le massif de *Chaisefort* ou *Grand-Pelvoz* développe sa large croupe arrondie où sont étalés les deux plus

beaux glaciers de la Savoie : celui de *Sonnailles* au nord-ouest, celui de *Pelvoz* au sud-est. Pendant 7 kilomètres, la ligne de faite n'est qu'une croupe éblouissante qui ondule au-dessus de 3500 mètres. A peine si deux écueils noirs surgissent de cette vaste mer de glace.

La *pointe de Gébroulaz* (3520 mètres), les masses triangulaires du *Bouchet* et de *Château-Bourreau* composent l'arrière-garde du Massif. Elle épanche ses eaux, par les torrents de *Saint-Martin* et des *Allues*, dans le sillon central du *Doron* qui, au-dessous de *Brides* et de *Salins-les-Bains*, conflue, à *Moutiers*, dans l'Isère.

Là se trouve le centre de rayonnement du massif entier, par l'artère vitale du *Doron*. À la rive du torrent s'échelonnent, au-dessous de *Bozel*, les deux stations thermales de *Brides* (eaux sulfurées et chlorurées sodiques), dans une couronne de vergers, de vignes et de bois, sous les cimes neigeuses de la *Vanoise*; *Salins-les-Bains* (eaux salines chlorurées sodiques), dans une gorge pittoresque, au-dessus d'une véritable mer thermale souterraine. La remonte du *Doron* conduit de *Bozel*, d'une part, vers *Tignes*, sur l'Isère, par le *col du Palet*; de l'autre, vers *Pralognan*, chef du *col* central de la *Vanoise*. Le *Pralognan*, charmant bassin de 2 kilomètres de circonférence, s'étale à 2088 mètres d'altitude. Les ruissellements du glacier de la *Grande-Motte* qui l'alimentent, absorbés en partie dans le filtre calcaire de la montagne, jaillissent à 200 pas du lac en nappe de cristal. Même phénomène à la sortie : l'émissaire s'effondre et rejaillit plus loin en véritable torrent. On pêche, dans le lac, des truites savoureuses.

Pralognan, sur le *Doron* supérieur, conduit, par le *col* de *Chavière* au *thone* du *Gébroulaz*, dans la vallée de l'Arc, à *Modane*, tête de ligne du chemin de fer du *Fréjus*; par le *col* de la *Vanoise*, sur le revers du massif, à *Entre-deux-Eaux*, *Thermignon* (en amont de



Phot. de M. Tauloier.

TIGNES ET LE MONT POURRI.



Phot. de M. Thüroier.

MASSIF DE LA VANOISE : LA GRANDE-MOTTE ET LE LAC DE TIGNES.

Modane et à *Lanslebourg*, qui commande la route du *Mont-Cenis*. Déboûché de ces deux voies importantes, *Pralognan*, dans son cadre de prairies, de forêts, de torrents et de glaciers, semble promis à un bel avenir. Le col de la *Vanoise* (2527 mètres) réserve aux alpinistes la surprise d'un passage qui rappelle celui du Grand-Saint-Bernard; de grands poteaux en jalonnent les neiges d'hiver: les chamois y fréquentent. Une pente assez douce, où s'égrènent cinq ou six nappes lacustres (lacs des *Assiettes*), dont la plus grande peut avoir 1500 mètres de circonférence, descend au hameau d'*Entre-deux-Eaux*, groupe de cabanes où les bergers de Thermignon et de la Maurienne font estiver leurs moutons à la laine blanche et soyeuse. Un frère du *Doron* de Pralognan, le *Doron d'Entre-deux-Eaux*, côtoie le versant de la *Vanoise*, mais dans un sens opposé, puisqu'il descend à l'Arre.

Tandis que le mont Blanc, de nature cristalline, ne montre sur ses flancs que de faibles lambeaux sédimentaires, le massif de la *Vanoise*, au contraire, a conservé d'anciennes assises appartenant à cette formation: redressées par places et plus ou moins profondément érodées, elles ne laissent voir que rarement la roche de base. Cette composition variée du massif lui donne une grande originalité de formes et de couleur: ici, les dômes de nature schisteuse, peu résistante, et couverts de pâturages; là, les gneiss et les schistes cristallins, plus solides, aiguës en pyramides, comme dans la magnifique circonvallation du mont Thuria; ailleurs, des parois verticales en solides assises de grès; des calcaires déclinés et troués. Les vallées des *Albas* et de *Saint-Martin-de-Belleville* ne présentent presque partout que des calcaires sombres, surmontés de grès blancs. « Des amoncellements de gypse donnent à tout le pays, principalement aux environs de *Brôles* et de *Salins*, un aspect singulier; ces amas, blancs comme neige, ont parfois plusieurs centaines de mètres de profondeur. » (Ferd. LIEYMOIS, *Annuaire du Club Alpin*.)

Avec le gypse (sulfate de chaux), le soufre se rencontre à l'état natif ou, encore, associé au cuivre, au plomb, à l'argent. Toutes les richesses minérales: le plâtre, le marbre, les minerais divers, l'anthracite, s'offrent à une fructueuse exploitation.

Il faut, pour comprendre la *Vanoise*, faire l'ascension du *mont Joret*, belvédère dressé sur le promontoire que dessinent à leur confluent l'Isère et le Doron. Les schistes lustrés du trias qui composent la montagne s'y développent en dômes d'accès facile, sous un tapis ininterrompu de pâturages. Peut-être pour cette raison, les *Centrons*, primitifs habitants de la contrée, eurent-ils cette montagne en vénération: elle nourrissait leurs troupeaux et leurs familles; c'était un Dieu bienfaisant, Jupiter sans doute, *Joris*. De là serait venu le *mont Joret*. Du mont Blanc à la *Farre* des *Erins*, en passant par les champs de glace de la *Vanoise*, le regard embrasse du haut de ce belvédère un merveilleux horizon.

Entre l'Arre et la *Romanche*, sur le front bastionné du *Thabor*, que les Alpes Gottiennes projettent dans l'intervalle de deux grandes masses granitiques: la *Vanoise*, au nord, le *Pelvour*, les *Ecrins* et la *Meije*, au sud, des vagues montagneuses, détachées de la traverse du *Galbier*, se succèdent avec les *Aiguilles d'Arres*, les *Grandes-Rousses*, la double crête des monts d'*Allevard* et le massif de *Belle-donne* jusqu'à la douve profonde du *Graisvaudan*, où coule l'Isère.



Ph. de M. Odoux.

GRANDES-ROUSSES : GLACIER DE SAINT-SORLIN.

MASSIF DES ARVES

La crête *Be* plissement soulevée avec les *Aiguilles d'Arves* sur le front du *Thabor* s'enlève, à l'est, au-dessus de la dépression ouverte à la racine du *Grand-Golbier* 3 242 mètres ; à l'ouest, sur les torrents opposés de l'Arvete et du Gua, ou plutôt, en tenant compte du remous parallèle noué à la cime des *Torches* et au pic du *Mas* de la *Grave*, sur la trouée torrentielle du *Ferrand*, dont le col des *Pres-nouveaux* marque le seuil de séparation. Au nord, l'Arve ; au sud, la *Romanche* développent leur courbe opposée. Le sommet culminant du massif est l'Aiguille centrale d'Arves, qui trône à 3 509 mètres, au-dessus de ses deux sœurs et d'un peuple de hautes cimes : Aiguilles de la Saussaz, du *Goléon* (3 429 mètres), de l'Argentière (3 240 mètres), le *Gros-Grenier* (2 917 mètres) et le mont *Pellard*,



Phot. de M. Riviere.

BOURG-D'OISANS ET CHAÎNE DE BELLEDONNE.

tournés vers le nord. C'était, il y a trente ans, un massif à peu près ignoré ; le déboisement y a fait rage ; les pauvres gens perdus au milieu de ces déserts n'ont plus que la bouse de vache séchée pour se défendre des rigueurs de l'hiver. Mais la nudité même de ces montagnes, leurs formes altières ne manquent pas d'une sauvage grandeur. Comme la Meije, sa voisine, la grande Aiguille d'Arves semblait inaccessible : elle fut escaladée pour la première fois en 1878 ; depuis, de nombreux alpinistes, des femmes, l'ont foulée du pied, même l'aiguille méridionale, bien que cette ascension exige, à certain rebord perché au-dessus d'un à-pic vertigineux, un exercice de voltige qui ne laisse pas d'impressionner les têtes les plus solides. Les cols de l'Infernet et du *Goléon*, le col *Lombard* forment autant de failles pénétrantes qui permettent de circuler à travers les émergences de la forteresse.

LES GRANDES-ROUSSES

De formes plus massives, moins découpées que les Aiguilles d'Arves, les *Grandes-Rousses* notent leurs champs de glace (glacier de *Saint-Sorlin*, glacier des *Quirlies*) aux deux cimes centrales de l'Étendard (3 473 mètres) et du *Grand-Sommeil*. Au sud-ouest, la *Romanche* ; à l'ouest, l'Éna-d'Olle, fossé de Belledonne ; à l'est, les combes torrentielles du *Ferrand* et de la *Valotte* ; au nord, le col de la *Croix-de-Fer*, circonscrivent le domaine des *Grandes-Rousses*, tristes montagnes au demeurant, dont les flancs, dépourvus du manteau protecteur des forêts, restent sans défense et comme

rouissis par l'âpreté du gel et la cuisson du soleil. Les cimes pourtant sont de belle taille : au nord, l'Aiguille *Noire* (3 173 mètres) ; au sud, le pic *Boyle*, la *Pyramide*, le pic du *Loc-Blanc* et l'*Herpie*, en éperon sur le plateau nu de *Brandes*. Les Romains, et après eux les Sarrasins, exploitèrent ici des mines de galène et de cuivre gris argentifère dont les Dauphinois, à leur tour, surent tirer de beaux



CI. ND.

DANS LA VALLÉE DE L'EAU-D'OLLE.

profits. Des galeries effondrées rappellent l'ancienne exploitation, et la tour du *Prince-Ladre*, véritable tour du *Trésor*, où se réfugiait le directeur des mines, monte encore la garde avec ses murs de 2 mètres d'épaisseur, ses fossés de 8 mètres taillés en plein roc, au milieu des champs argentifères vides et déserts. À l'est de la tour, une chapelle dédiée à saint Nicolas remplace un temple antique. Un vestige de la voie romaine se voit encore sur la rive du *loc Blanc*, réservoir de 600 mètres sur 150, dont les eaux, blanchies par le sulfate de baryte, contrastent avec les roches noires de l'*Herpie*, les pâturages roux, les pics et les glaciers étincelants. D'arbres, il n'en est plus guère : le feu des mines ou des âtres indigènes a presque tout dévoré. La voie romaine s'élevait de la *Romanche* par le plateau de *Paris* et celui de *Brandes*, dans le prolongement du lac *Blanc*, en suivant le cordon des nappes lacustres échelonnées au flanc occidental des *Grandes-Rousses* : lacs *Besson*, de la *Fare*, de *Balme-Roussie*, de la *Jasse*, jusqu'au col du *Courard*. La vallée de l'Éna-d'Olle ouvre, de ce point, les communications au sud vers *Belledonne*, au nord vers les *Sept-Laux*, *Alléard*, de la vallée de l'Oisans à celle du *Graisivaudan*.

Les *Grandes-Rousses*, moins dénudées, seraient le paradis de ceux qu'étréfont les cimes trop ébarbitées, mais qui voudraient goûter, sans trop de risques, les émotions d'une promenade à travers de vrais glaciers et la joie de contempler d'immenses horizons. Encore que réduits, les glaciers des *Grandes-Rousses* offrent un réel intérêt : celui de *Saint-Sorlin* s'incline doucement, sans crevasses ; le glacier des *Quirlies*, au contraire, de pente bien plus forte, présente assez de crevasses pour exiger l'emploi de la corde. Son point d'appui, le pic de l'Étendard, point culminant des *Rousses*, se termine par une plate-forme de schistes archéens de 4 à 5 mètres carrés. Le *Grand-Sauvage*, son frère, qui d'en bas paraît une simple arête, se compose en réalité d'une série de prismes verticaux dressés les uns derrière les autres, d'escalade pénible et de descente assez périlleuse. Un col sépare les deux sommets voisins. La merveille des *Grandes-Rousses* est plus bas, dans la vallée du *Ferrand*, leur émissaire principal, une cascade rivale des plus belles de l'Europe.



Phot. de M. Hervey.

LA CHAÎNE DE BELLEDONNE VUE DE GRENOBLE.

MASSIF D'ALLEVARD

La vallée du *Graisivaudan*, que sillonne l'*Isère*, se développe, de Montmélan à Grenoble, entre les escarpements calcaires de la Grande-Chartreuse, à l'ouest, et une longue arête dentelée de roches primitives tendue, de Chamousset, sur l'Arc, au col de la Coche (montagnes d'*Allevard*) et de ce col aux défilés de la Romanche (pic et crête de *Belledonne*, au-dessous d'Uriage-les-Bains). La vallée de l'*Eau-Dolée*, tributaire de la Romanche, limite à l'est le relief de Belledonne; celle du torrent des *Villards*, affluent de l'Arc, tranche la base orientale des monts d'*Allevard*; entre les deux massifs, le col de la Coche ouvre une brèche de séparation, au rebord du plateau des *Sept-Laux* (sept laes).

L'orographie du massif d'*Allevard* est assez complexe. M. H. Ferrand, qui en a fait une étude complète, y voit deux principales arêtes en forme d'U, courant du sud au nord, parallèlement l'une à l'autre. Au milieu s'étend la riante vallée du *Brocha* ou de la Ferrière; au point de jonction, le plateau des *Sept-Laux* offre, à 2200 mètres d'altitude, le spectacle d'une grandiose et majestueuse désolation; enfin, l'arête orientale, de beaucoup supérieure en élévation et en importance, envoie à son tour, à l'est et à l'ouest, divers chaînons secondaires qui forment les curieuses vallées de la Combe-Madame, de Valloire, du Gleyzin, du Ceyton, du Bens et du Joudron.

1^o *Arête occidentale*. Au sud, couronnant le fond de la vallée de la Ferrière, le massif articulé de la *Belle-Etoile* (2722 mètres) et la pointe de la *Dent du Prat* (2624 mètres) commandent le plateau des *Sept-Laux*; ceux-ci lae du Cos, lac Blanc, lac Cotepein, lac Carré, lac Noir) capés par le Bréda pour l'*Isère*, les autres (Jeplan, la Corne, la Saène, dérivés par l'*Eau-d'Ôlle* vers la Romanche. Des ramifications sondées au nord de l'*Etoile*, un long chaînon de pâturages et de forêts se dégage au nord, par 1630 et 2000 mètres d'altitude jusqu'à la *Tallot*; c'est ce chaînon très riche en minéraux qui alimente les

fameuses mines de fer d'*Allevard*. Les replis secondaires de *Branne-France* et du *Rillan* le prolongent dans la boucle que dessine le Bréda, au moment de confluer dans l'*Isère*.

2^o *Arête orientale*, qui épanche ses eaux, d'un côté sur la Maurienne, de l'autre sur le Graisivaudan, échelonne ses massifs, du plateau des *Sept-Laux* au coude intérieur de l'Arc sur l'*Isère*, dans la direction d'Aiguebelle: massif des *Sept-Laux* (pointe des Eustaches [2725 mètres], *Pyramide inaccessible*, crête d'Argentière, sur le flanc de la Combe-Madame; massif de *Valloire* Aiguille Equard [2893 mètres], Grande-Valloire; massif du *Gleyzin*, qui porte sur un court chaînon la pointe du *Puy-Gris* (2911 mètres, sorte de feuillet de gneiss aux parois nord et sud à peu près perpendiculaires et dont la pointe, semblable à une cunine, surgit dans les airs au-dessus d'un glacier; c'est le sommet culminant de toutes les montagnes d'*Allevard*. A la ligne de faite du *Gleyzin* s'attache le glacier de ce nom, la pointe de *Comberousse*, celles du Grand-Glacier, du Haut-Pont et des Pattes. L'arête poursuit vers le nord: massif du *Grand-*



C. E.

LES SEPT-LAUX : LAC CARRÉ ET LAC NOIR.



Phot. de M. Odéoux.

MASSIF DU TAILLEFER : LE LAC CLARET.

Clucher du Frêne

(2811 mètres), dont le flanc nord est tapissé par un glacier contrefort occidental, Grande-Bourbière (2641 mètres), Grand-Charmier (2364 mètres) et Petit-Charmier; massif des *Grands-Moutons* (Grand-Moulin ou roc Crofières [2497 mètres], pointe de Rognier [2346 mètres], ramification occidentale de la montagne d'Avrillard); massif dit du *Cucheron* (série de croupes herbues portant sur son front, du côté de l'Isère, le fort de Montgillbert).

Dans une agreste ceinture de prairies de châtaigneraies, où le *Breda* roule ses eaux fraîches à l'issue d'une gorge profonde, **Alleverd** offre à ses hôtes le charme d'une villégiature champêtre, l'efficacité reconnue de ses eaux sulfureuses et le plaisir, sans trop de risques, des courses en montagne. Dès le XI^e siècle, les moines de Cluny pénétrèrent dans ces retraites éloignées, alors infestées de bêtes féroces. Au XII^e siècle, *Alleverd*, fief de l'évêque de Maurienne, devint le siège d'une seigneurie qui comprit, durant le moyen âge, une place fortifiée. L'industrie métallurgique lui donnait un vif essor, au début du XVI^e siècle. C'est dans l'étroite gorge du *Bout du Monde*, sur la rive gauche du *Breda* (1 kilomètre du bourg, que les hauts fourneaux réduisent le minerai de fer extrait en partie des mines de la Taillet.

MASSIF DE BELLEDONNE

L'Isère, la Romanche, l'Eau-d'Olle circonscrivent le massif de *Belledonne*. Au revers du pas de la Coche, l'affaissement des *Sept-*

Laux dégage son horizon sur la coulée d'Alleverd. Cultures et prairies parsemées de ha-meaux, forêts de hêtres et de pins eucaçant de jolis vallons frais, des clairières vertes, enfin de grands pâturages comme *Chamrousse*, précurseurs des moraines roulées, des cirques glaciaires, des schistes cristallins ébréchés et arides, solitudes sauvages comme celle de la *Pra*, d'où surgissent les trois pics de *Belledonne*; tel est le spectacle varié que présente le massif.

La montée à la *Croix-de-Belledonne* (2913 mètres) est l'excursion classique d'*Uriage*. Le chalet-hôtel de l'*Oursière*, sa cascade, sont encore un joli but d'excursion. Entre forêts et sommets chauves, le chalet-hôtel de *Roche-Béranger* anime la solitude des pâturages; partout des lacs, des cascades bruissantes, de larges horizons pour les grimpeurs.

M. H. Ferrand, accompagné de son père et des guides Pierre Ginot et Romy Favier d'Allemont, escalada, le 4 septembre 1876, le plus haut des trois pics de *Belledonne*: le panorama du pic de la *Croix-de-Belledonne* leur paraissait fâcheusement brisé par les cimes voisines: *Grande-Lance de Douvaine* (2833 mètres, *Grand-Douvenon* et *Grande-Lance d'Allemont* (2854 mètres), mais surtout au nord-est, par une noire pyramide, aiguille abrupte, entourée d'affleurs précipités et qui, semblable à la flèche hardie d'un clocher, s'élevait dans les airs au-dessus de tout le reste. De nombreuses tentatives avaient été faites par les chasseurs de chamois pour dompter la cime rebelle; mais l'inclinaison de l'aiguille est excessive, les anfractuosités qui rident ses flancs, pleins de neige, recouvrent la roche d'un

perle verglas et, comme l'ascension se fait par le nord-est, où la glace abritée du soleil ne fond presque pas, il en résulte que les couloirs d'approche ne sont praticables que pour un temps très limité de la saison la plus chaude. Au début de septembre, quand M. Ferrand se trouva au pied de l'*Aiguille noire de Belledonne*, le petit lac, déversoir de ses eaux glaciaires, était encore en partie gelé; après les dernières touffes de gazon, les éboulis, la roche nue, les neiges, les arêtes surplombantes, cheminées presque verticales, corniches ébréchées qu'il faut enjamber sur un vide de 600 mètres, roches tremblantes, paroi de-bout contre laquelle on se hisse avec un câble (s'il ne casse pas), arête pierreuse où l'on grimpe à quatre pattes: telles furent les étapes de cette troublante escalade. « Tout est mouvant sur cette cime battue par les orages; ceux hommes peuvent à peine y tenir »; de partout le vent souffle avec violence. Mais quel horizon! *Mont Rose*, *mont Blanc*, *Alpes de Savoie*, la *Vanoise*, les *Grandes-Rousses*, la *Meije*, les *Écrins*, le *Pelvoux*: de toutes parts surgit l'étrénelant bataillon des cimes, des aiguilles et des grands massifs alpestres.



C.C.B.

GLACIERS DU GLEYZIN, VUS D'ALLEVERD.



Phot. de M. Odéoux.

VALLÉE DU MOULIN-VIEUX : A GAUCHE, LE TAILLEFER.



Phot. de M. Vittorio Sella.

PIC SANS-NOM, VU DU PIC COOLIDGE.

MASSIF DE L'OISANS

Le massif de la *Vanoise*, que circonscrivent l'*Isère* et l'*Arc*, trouve sa contre-partie dans le cirque glaciaire de l'*Oisans*, qu'enveloppent la *Romanche* et le *Drac*. Mais, au lieu que la *Vanoise*, attachée de près à la crête principale des Alpes franco-italiennes, dont la distinction à peine la courte dépression de l'*Iseran*, semble, de notre côté, le prolongement du grand Paradis, le massif de l'*Oisans* s'éloigne assez de ses deux plus puissants voisins, le *Thabor* et le *Viso*, géants de la crête séparative, pour former un monde à part : la *Durance* et son premier affluent, la *Guisane*, lui creusent à l'est un fossé complémentaire du double sillon ouvert au nord et au sud par la *Romanche* et le *Drac*. La massive citadelle profile sur un horizon sans bornes la prodigieuse masse de ses remparts inaccessibles et de ses tours cuirassées de glace. On dirait, sur le flanc de la *Vanoise*, un autre mont Blanc, bien que l'élévation générale des plateaux qui l'encaissent ne permette pas d'abord d'en saisir les proportions exceptionnelles.

Chamonix en effet n'étant qu'à 1041 mètres d'altitude, le *mont Blanc*, qui atteint 4810 mètres, le domine immédiatement de 3779 mètres, tandis que la *Grave*, Chamonix de l'*Oisans* sur la *Romanche*, n'étant éloignée du faite de la *Meije* voisine que de la différence de 1526 mètres à 3987 mètres, c'est-à-dire de 2461 mètres, se trouve à 1318 mètres plus rapprochée que son émule savoisienne de la haute cime qui la domine. De même pour la *Bérarde*, centre de ralliement du massif dauphinois sur le *Vénéon*, qui en creuse l'artère centrale d'écoulement. La *Bérarde* cote 1738 mètres d'altitude; la crête culminante des *Écrins* barre son horizon, à 4403 mètres, ce qui réduit à 2365 mètres la différence d'un niveau à l'autre, moins que celle de la *Grave* à la pointe de la *Meije*. Pour s'élever de Chamonix au *mont Blanc*, on monte 1411 mètres de plus que de la

Bérarde au sommet des *Écrins* : l'opposition accentuée du relief et grandit l'admiration. Les *Écrins* dépassent 4000 mètres; on s'en douterait à peine : ils n'entraient pas comme le *mont Blanc*.

Ce sauvage entassement de l'*Oisans* est resté longtemps méconnu. Élie de Beaumont, dont la prescience fut admirable, en avait deviné l'intérêt et signala le caractère étrange. « Les montagnes de l'*Oisans*, dit-il, ne présentent, il faut en convenir, que des beautés géologiques. Le voyageur ordinaire n'y trouve que de belles horreurs. Il y cherchera vainement ces paysages à la fois gracieux et grandioses qui l'attirent à si juste titre à Grindelwald et à Chamonix. Le fond des vallées est trop élevé pour que la végétation puisse embellir de son luxe les bases de leurs flancs glacés. Quelques maigres pâturages y cèdent bientôt la place à la neige ou à la roche nue;

quelques trembles, quelques bouleaux clairsemés ombragent presque seuls le vallon de la *Bérarde*. La combe de Malaval et les vallons de Beauvoisin et d'Entraignes sont entièrement nus. Les neiges et les glaciers de ces montagnes sont leur seule décoration, et il faut donner quelque peine pour y atteindre, des points d'où on ait une vue reculée suffisante pour les bien voir. Moins hautes sans doute que le *mont Blanc* et la *Jungfrau*, les montagnes de l'*Oisans* paraissent encore bien moins hautes qu'elles ne le sont, à cause de l'élévation absolue des vallées. Il faut essayer d'y monter pour bien se persuader qu'elles sont hautes et, même alors, l'eût à quelque peine à se rendre au témoignage des jambes. »

Élie de Beaumont compare l'ensemble à une fleur mi-éclosue dont la corolle entrouverte est figurée par des couches de gneiss qui, sur presque toute la circonférence du groupe, s'appuient sur les masses granitiques de l'intérieur, pour s'enfoncer sous les dépôts secondaires. Le hameau de la *Bérarde*, couvert de neige sept miles de l'année, occupe le centre de ce calice ou plutôt de ce cirque immense, dont les bords, découpés en massifs



Phot. de M. Strog

PONT SUR LE VÉNÉON.



Phot. de M. Vittorio Sella

GRANDE-SAGNE, FARRE DES ÉGRINS ET GLACIER BLANC.

de 3000 à 4000 mètres, dessinent un cercle gigantesque. Il n'y a pas au monde un cirque comparable à celui de la *Bérarde*. Le Val del Bove de l'Etna ne mesure pas 6000 mètres; le cratère du Cantal n'aurait seulement 10 kilomètres d'ouverture. Mais l'immense arène de l'*Oisais* permettrait de fournir un circuit de 60 à 80 kilomètres, sans quitter la roche nue et presque toujours la neige ou la glace, du *mont de Lans* au *Pierroux*, qui domine la passe de Saint-Christophe, sur le Vénéon.

On attribue au *Pelvoux* la primauté dans ce peuple de hautes cimes; mais le *Pelvoux* (3954 mètres) le cède à la *Meije* (3987 mètres), et celle-ci aux *Ecrins* (4103 mètres). Les *Ecrins* sont la clef de voûte du colossal édifice. Au nord-ouest, lui font cortège : la *Roche-Faurio* (3716 mètres) et la *Grande-Sagne* (3779 mètres), de chaque côté du glacier Blanc; la *Grande-Ruine* (3754 mètres), le pic *Gaspard* (3680 mètres), le pic de la *Meije* (3987 mètres), le *Rôteau* (3754 mètres), le *Jandri* (3292 mètres), pignon du glacier du mont de Lans; au sud-ouest, le pic *Lory* (4083 mètres), le pic *Coalidge* (3756 mètres), l'*Île froide* (3925 mètres), la pointe du *Selâ* (3483 mètres), les *Bons* (3654 mètres), les *Bains* (3634 mètres), le pic d'*Olon* (3578 mètres), la *Roche de la Mazelle* (3450 mètres), le *Pierroux* (2875 mètres).

Les *Ecrins* s'inclinent, par la double traînée glaciaire du *glacier Blanc* et du *glacier Noir*, vers la Guisane et la Durancie : de part et d'autre, le pic de *Neige-Cordier* (3645 mètres) et le massif du *Pelvoux* (3954 mètres), à la pointe *Puisieux*, bastionnent le sommet principal.

Longtemps la *Meije*, notre *Cervin* dauphinois, fut indomptable; les meilleurs grimpeurs s'escrimaient à en atteindre le faite : deux d'entre eux y laissèrent la vie, martyrs de la montagne. Enfin, après dix-huit expéditions inutiles et un assaut qui fut près de réussir avec M. Duhamel, en 1876, M. Boileau de Castelnaud, accompagné des guides Gaspard père et fils, emporta la citadelle, le 16 août 1877. De la Grave, les trois sommets de la *Meije* se voient tout à clair; ils s'enlèvent au revers comme une muraille verticale sur

qui est lisse et sur lequel les clous des chausssures n'ont aucune prise. Une paroi verticale de rochers, qui surplombe même à certains endroits, nous sépare du *glacier du Doigt*. La distance est d'environ 150 mètres. Après un examen attentif, nous reconnaissons que, si nous parvenons à franchir les vingt premiers mètres, le reste de la paroi sera relativement plus aisée à gravir. Gaspard, malgré sa hardiesse, refuse de tenter cette périlleuse escalade; il la dit impossible et déclare qu'il ne s'y hasarderait pas. — « Je vais essayer seul, dis-je. — Nous monterons, puisque vous le voulez, dit Gaspard, mais nous ne descendrons plus. » Pour être plus solides sur cette roche glissante, nous ôtons nos souliers que nous abandonnons sous une pierre. Les vingt premiers mètres de la muraille sont escaladés. Gaspard acquiert la certitude que nous avons franchi le plus mauvais passage pour atteindre le glacier du Doigt. Or, tous les alpinistes qui



Cl. Nd.

LA MEIJE, VUE DU PLATEAU DE PARIS.



LE GLACIER DE LA PLATE DES AGNEAUX ET LA GRANDE-RUINE.

Phot. de M. Oddoux.

avaient examiné la montagne du côté des Etaçons s'accordaient à penser qu'elle serait vaincue, le jour où on aurait atteint le glacier du Doigt. » L'heure trop avancée décida les grimpeurs à remettre la fin de leur prouesse. Une corde d'une dizaine de mètres scellée dans le roclier rendit la descente facile.

Après quelques jours d'attente causée par le mauvais temps, voici nos alpinistes revenus au Châtelieret à 2 heures du matin : ils emportent 100 mètres de corde. « A 4 h. 20, aux premières lueurs de l'aube (le 16 août), nous nous remettons en marche ; nous nous reposons 30 minutes après avoir traversé sans difficulté le glacier des Etaçons ; à 9 h. 15, nous atteignons la pyramide de M. Duhamel, où nous nous arrêtons pour déjeuner. A 9 h. 25, nous reprenons l'ascension. La corde nous permet de gravir plus facilement le passage que nous avions trouvé si dangereux. Le reste de la muraille nous offre pourtant d'assez sérieuses difficultés.

« Nous avançons avec une lenteur désespérante ; il fallait multiplier les précautions, car la paroi était toujours aussi verticale. A chaque instant nous nous voyions forcés de revenir sur nos pas, après nous être engagés dans un couloir dont nous ne pouvions plus sortir ; notre moral commençait à s'affecter. Il n'est impossible de décrire en détail les difficultés que nous eûmes à surmonter et la route que nous suivîmes pour escalader cette muraille haute de 130 mètres. Je constaterai seulement que, sans nous accorder une seule minute de repos, nous employâmes 2 h. 15 pour parvenir au sommet et pour atteindre le glacier du Doigt. Nous dûmes laisser d'abord ce glacier à notre droite, afin d'en rejoindre la crête terminale à l'ouest. De cette crête nous aperçûmes les champs et les maisons de la Grave. Pour gagner ensuite le glacier, il nous fallut rétrograder de quelques pas et nous laisser couler jusqu'au névé, où nous nous arrêlâmes 40 minutes pour déjeuner. Jean-Baptiste Rodier, le guide de la Bérarde, avait été jusqu'à ce point la principale cause de notre retard : il ne continua pas l'ascension et

dut attendre notre retour au point où nous l'abandonnâmes, à une altitude de 3620 mètres.

« A midi 15, nous nous remettons en route tous trois : Gaspard, son fils et moi. Le glacier que nous allions traverser n'est nullement crevassé et présente une pente uniforme dans toute son étendue. Cette inclinaison, assez forte il est vrai (45° environ), n'offrait pas un obstacle sérieux. Nous dûmes néanmoins tailler des marches pendant toute la traversée (15 minutes) avec un soin tout particulier



Phot. de M. Artois.

HALTE EN MONTAGNE.

vers la partie supérieure où nous rencontrâmes la glace vive. En arrivant à l'extrémité du glacier, nous nous trouvâmes au sommet d'un col d'où nous apercevions la vallée de la *Grave* vers laquelle descendait un couloir de glace vertical. Tournant alors à droite, nous gravissions sans difficulté et très rapidement des rochers du pic proprement dit de la *Meije*, en nous maintenant toujours sur le versant sud de la montagne. Notre ennemie semblait vaincue lorsque, à une dizaine de mètres environ du sommet, un obstacle imprévu nous fit douter du succès. La montagne surplombait de tous côtés; en d'autres termes, la ligne de pente formait une courbe dans la concavité de laquelle nous nous trouvions. Nos efforts restèrent d'abord infructueux. Gaspard père tenta le premier l'escalade; il franchit trois ou quatre mètres. Arrivé à cette hauteur, il se trouva dans l'impossibilité d'avancer ou de retourner en arrière; il nous cria de lui porter secours, ce que je parvins à faire en me hissant sur les épaules de son fils. J'arrivai à temps, car ses forces faiblissaient. J'essayai à mon tour,

mais sans plus de succès; après moi, Gaspard fils parvint à atteindre un point plus élevé, mais il nous fit courir un si grand danger pour l'aider à redescendre que je voulus donner le signal de la retraite. Il s'était tellement épuisé en efforts, qu'il était incapable de son retour de mouvoir aucun de ses membres et qu'il fondit en larmes, tant la contraction nerveuse avait été forte. Tous trois, pâles et tremblants, nous dûmes nous reconforter un instant. Le froid, assez vif, paralysait nos forces. Le temps s'était gâté depuis une heure. Les nuages, chassés par un vent violent qui risquait de nous faire dé-



Phot. de M. Vittorio Sella.

LA MEIJE ET LE GLACIER DES ÉTANGONS.

gringoler, nous enveloppaient à tous moments. Nous redescendîmes de quelques mètres, prêts à battre en retraite, après être arrivés à 5 ou 6 mètres tout au plus du sommet, lorsque Gaspard, furieux de voir ses efforts impuissants, nous proposa de tourner le pic jusqu'à la face nord, si cela était possible. Avec beaucoup de difficulté nous franchissons pour y arriver un très mauvais passage, mais cette fois le succès récompense notre persévérance et, à 3 h. 30, nous posons le pied sur le sommet, après avoir vainement tenté pendant deux heures de gravir les derniers mètres. « Ce ne sont pas des guides étrangers qui arriveront les premiers », s'écrie Gaspard dans l'exaltation du triomphe. Toutefois, ce qui lui fit le plus de plaisir en atteignant le point culminant, ce fut d'y trouver des pierres pour y construire une pyramide. Le sommet de la *Meije* (3987 mètres), entièrement dépourvu de neige, forme une espèce d'arête très étroite dirigée de l'est à l'ouest. L'arête elle-même et la face nord sont en décomposition; les rochers de la face sud restent au contraire très solides.

« Pendant que Gaspard et son fils charriaient des pierres et construisaient au point culminant deux pyramides d'environ 1^m.50, je m'installai pour faire quelques observations à l'abri du vent, à 2 ou 3 mètres au-dessous d'eux, du côté de la *Grave*. Le thermomètre marquait 2° au-dessous de zéro. Les sommets voisins n'étaient pas visibles. Le village de la *Grave*, situé au-dessous de nous, ne nous apparut que par moments, car les nuages nous entourèrent presque tout le temps que nous restâmes au sommet. Je pus pourtant, grâce à ma lunette, distinguer des membres du Club Alpin français qui se promenaient devant l'hôtel Juge.

« C'était beaucoup d'être parvenus au point culminant; mais il nous fallait en descendre : cette idée n'avait rien d'agréable ni de rassurant. A 3 h. 55, nous nous redressâmes en marche. Les difficultés se présentaient aussi nombreuses qu'effrayantes. Le passage le plus rapproché du pic était infranchissable : nous dûmes fixer une des cordes à une pointe de rocher, puis nous laisser glisser le long de cette corde jusqu'à un ressaut qui nous permit de prendre pied. Ce ressaut ne se rencontra qu'à 20 mètres plus bas; il nous fallut donc nous résigner à couper notre corde et à en abandonner un premier fragment. Ce mauvais pas franchi, nous descendîmes sans trop de peine jusqu'au glacier du Doigt; mais, après avoir traversé le glacier, où nous retrouvâmes Jean-Baptiste Rodier, et regagné la crête qui sépare le versant de la *Grave* de celui des Étangons, les difficultés reparurent, la corde devint encore une fois nécessaire, et un nouveau morceau de 20 mètres dut être abandonné, on devine avec quels regrets.

« La nuit approchait, et ces rochers verticaux, déjà presque impraticables le jour, devenaient de plus en plus dangereux dans l'obscurité. Nous parvîmes cependant encore à franchir, presque sans y voir, deux ou trois passages très difficiles; mais,



Cl. Nd.

VILLARD-D'ARÈNE ET LA MEIJE.



LA MEIGE ET LE VILLAGE DE LA GRAVE.

C. C. B.



Phot. de M. Vittorio Sella

LA MEÏZE ET LE GLACIER DES ÉTANÇONS, VUS DE LA TÊTE DE LA MAYE.

arrivés à 15 ou 20 mètres seulement au-dessus de la Pierre humide de M. Duhamel, nous nous trouvâmes arrêtés sur une corniche sans pouvoir y trouver le moindre passage, et nous dûmes nous résoudre à demeurer jusqu'au lendemain matin sur cet étroit palier de rocher. Un bloc, convenablement équilibré par le père Gaspard, nous servit de parapet, et, pelotonnés sur nous-mêmes pour mieux résister au froid, nous nous préparâmes à une longue et terrible nuit.

« De peur de nous voir enlevés par le vent, nous resserrâmes la corde à laquelle nous étions attachés tous les quatre. Nous en passâmes une nouvelle autour de nos reins à l'aide d'un nœud coulant, de manière à nous enlacer. L'extrémité de cette corde fut scellée au moyen de nos piolets dans les rochers à quelques mètres plus haut. Ainsi suspendus dans un étroit espace où nous ne pouvions ni nous asseoir ni rester debout, nous attendîmes le jour. Incapables de nous mouvoir, tant la place que nous occupions était limitée, nous dûmes à supporter un froid intense : la neige et la grêle qui ne tardèrent pas à tomber par rafales causèrent à nos membres engourdis de vives douleurs.

« Vers 10 heures, un phénomène assez curieux de congélation se produisit sur nos vêtements : la neige, en tombant, fondait à la chaleur de notre corps, puis la température extérieure la transformait en glace ; aussi nous était-il impossible de remuer les bras. Cette glace s'incrustait tellement dans nos habits que nous essayâmes en vain de nous en débarrasser avec nos couteaux. Bien entendu, aucun de nous ne songea à fermer l'œil durant toute la nuit. Gaspard ne me lâcha pas une minute ; nous restâmes enlacés à bras le corps ou à genoux, tant que dura cette tempête. La solidité de la corde qui nous retenait était douteuse, et nous savions qu'au-dessous de nous s'ouvrait un vide profond de 500 ou 600 mètres. Du reste, aucun murmure ne sortit de nos lèvres ; de temps à autre une voix demandait l'heure ; à cette question personne ne pouvait répondre ; ou bien l'un de nous priait ses compagnons de le tenir avec la corde pendant qu'il changerait de position, parce qu'il souffrait trop d'une crampe dans les jambes. Rien ne pouvait nous aider à

supporter le vent et le froid. Nos provisions étaient depuis longtemps achevées ; notre dernière goutte d'eau-de-vie avait été équitablement partagée au commencement de la nuit. Gaspard fils voulut fumer, mais il se vit dans l'impossibilité de bourrer sa pipe, car ses mains lui refusaient tout service : mon thermomètre à minima, que j'avais fixé au commencement de la nuit un peu au-dessus de nous, me donna le matin une température de 11° au-dessous de zéro.

« Vers 2 heures, le temps devint moins affreux, le vent se calma, et, après avoir attendu les premières lueurs du jour, Gaspard voulut, vers 4 heures du matin, continuer la descente. Ce premier effort fut très pénible ; nous nous vîmes tous à peu près incapables de nous mouvoir et Gaspard nous donna l'ordre de nous accroupir de nou-



Phot. de M. Rivière

EN OISANS : COURS DU VÉNÉON.



LE MONT PELLYOUX, VU DU GLACIER BLANC.

Photo de M. Vittorio Sella.

veau pour deux heures, en nous serrant l'un contre l'autre. Nous nous frappons mutuellement pour tâcher de ramener la circulation dans nos membres à moitié gelés. Nous comptions sur le lever du soleil : ce fut la neige qui survint.

« A 6 heures, elle tombait en abondance et le vent soufflait en tourmente : il fallait partir et descendre à tout prix. Mais les rochers couverts de grêle et de verglas n'offraient aucune prise, et pour la troisième fois il nous fallut recourir à la corde pour attendre la Pierre humide.

« Le temps ne s'améliorait pas. Toutefois, près des rochers, la vue de notre cher sac de voyage que nous y avions laissé la veille nous causa une vive émotion de joie. Nous descendîmes au pas gymnastique jusqu'au Châtelleret, et, arrivés à 9 heures à notre bel hôtel de la veille, nous fîmes un bon feu sous les rochers à l'abri de la pluie, et nous mangeâmes avec un terrible appétit.



AVALANCHE DE NEIGE DANS LE VALLON DE LA PILATTE.

Photo de M. Vittorio Sella.

« Ce repas terminé, nous regagnâmes la Bérarde, par une pluie battante; il était midi lorsque nous eûmes le bonheur d'y rentrer. » (L. BOULEAU DE CASTELSAU, *Annuaire du Club Alpin français*, ann. 1877.)

Si l'on remonte le cours du *Vénon* qui draine en éventail toutes les eaux du grand cirque intérieur de l'*Oisans*, la rive du torrent conduit, de l'oasis du Bourg-d'Arud (commune de Venosc) au Clapier de Saint-Christophe, encombré de gros blocs éboulés, au Plan du lac, dont les eaux, épuisées autrefois par la rupture d'un ancien barrage, viennent d'être recueillies à nouveau pour en utiliser la force motrice au moyen d'un canal de dérivation.

Saint-Christophe en Oisans offre la surprise de ses arbres au sortir des après-défilés où la route s'est insinuée à coups de mine dans le roc vif; puis ce sont les Etapes, pittoresque assemblage de quelques huttes misérables; enfin la Bérarde, au confluent du *Vénon* et du torrent des *Etoucons*, émissaire intérieur de la *Meije*. Le fond de la vallée paraît barré : c'est la masse des *Ecrins*, au moins le Dôme de Neige ou pic de la Bérarde, qui se dresse dans l'axe même de la vallée, tandis que la crête principale reste invisible derrière le pic *Lory*. C'est la voie ouverte aux grimpeurs qui veulent l'escalader : les à-pic y règnent en maîtres, des chemines étroites et profondes remontent contre les flans de la montagne, se terminant, le long de la crête déchirée, en clochetons couverts de neige et de verglas entre lesquels, de loin en loin, on aperçoit dans une brèche quelques séracs du glacier de l'*Encolta*, prêts à rejoindre le plateau du glacier de *Bonne-Pierre*, par une chute directe d'environ 800 mètres.

Un rapide couloir de glace conduit au col des *Ecrins*, l'une des brèches ouvertes dans le pourtour du massif et plaisamment qualifiées passages. En haut, sur le glacier de l'*Encolta*, partie supérieure du glacier *Blanc*, la piste du col des *Ecrins* rejoint celle des caravanes parties du revers par Ville-Vallouise, la vallée du Gyr, le torrent de Saint-Pierre, le refuge Cozanne, le pré de M^{me} Carle et le pied glorieux de la Grande-Sagne. De là jusqu'au sommet des *Ecrins*, une abrupte paroi de glace, inclinée de 60° au moins, reste à franchir. M. Cooldge dut y tailler près de 500 pas; la moindre neige fraîche, une brise, même légère, peuvent rendre cette escalade impraticable et mortelle. M. Whympier y grimpa en 1864. « Si quelqu'un, raconte-t-il dans ses *Escalades*, m'eût dit : « Il faut que vous soyez fou pour être venu là ! » j'aurais répondu en toute humilité : « Ce n'est que trop vrai. » Et si mon censeur eût ajouté : « Jurez que vous ne ferez « vous aucune autre ascension si « vous réussissez à descendre sans

« et sauf des Écrins », j'aurais, je crois bien, prêté le serment demandé. » La paroisse glaciée du nord a fait, en 1900, trois victimes.

M. H. Duhamel, en 1880, a ouvert au sud une voie nouvelle vers la cime des *Écrins*. On part de la Bérarde : un sentier de mulets conduit au replat sillonné de ruisselets au milieu duquel s'étend un tapis de gazou et de genévriers : le *Carrelet*, carrefour de combes glaciaires de la Pilatte et du Chardon. Un botaniste dauphinois, Villars, le signalait en 1786 et citait avec admiration un petit bois voisin, encore existant, dont la présence à pareille altitude ne laisse pas en effet de causer quelque surprise. Le glacier de Vallon, l'aiguille du Filre, érigée sur l'arête qui relie le pic *Coolidge* aux *Écrins*, la brèche des Avalanches, ouverte entre les *Écrins* et le Filre, conduisent au pied du rempart terminal. Il faut l'escalader obliquement : le rocher Blanc surplombe ; on le tourne ; enfin la ligne de crête conduit à un couloir de neige assez étroit et qui va dessous plonger sur le glacier Noir par un â-pic de plus de 1400 mètres, incontestablement le plus formidable précipice des Alpes dauphinoises. Le névé du petit glacier des *Écrins* succède : encore une grande coulée de neige, des rochers nus ; le sommet se montre. Le *Pelroux*, que l'on croyait la plus haute montagne de France, avant l'annexion de la Savoie et du mont Blanc, présente deux saillies, l'une de 3936 mètres, l'autre de 3954 mètres, la pointe *Puiseur*, escaladée par l'astronome de ce nom, en 1849.

LE RHÔNE

Par la beauté des montagnes où il puise, la magnificence des glaciers qui l'alimentent, le pittoresque de ses défilés, le charme du lac Léman

où il épure ses eaux, le mouvement, la richesse des villes qu'il arrose et les souvenirs qu'il évoque, le **Rhône**, malgré la brièveté relative de son cours, est l'un des premiers fleuves du monde. Le massif du **Saint-Gothard**, qui domine sa vallée supérieure, géant trapu à la solide carrure, tient à l'attache de grands sommets déjetés sur ses flancs : c'est l'un des piliers du grand édifice des Alpes, une vedette dressée



GLACIER ET SOURCE DU RHÔNE ; ROUTES DU GRIMSEL ET DE LA FURKA. (L. Wehrli.)

entre le Nord et le Midi, la Suisse et l'Italie, à la frontière de deux races.

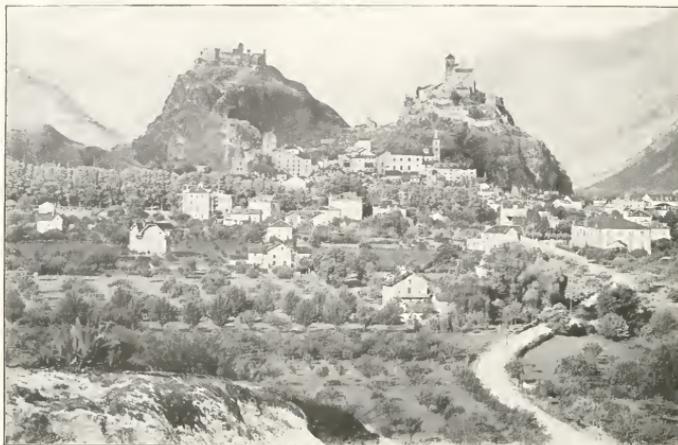
Le massif du *Saint-Gothard* culmine à 3197 mètres (Pizzo Rotondo) ; sa tête chauve, à côté des champs de glace qui le pressent, est d'assez pauvre apparence. Il n'en fut pas toujours ainsi. L'ancien glacier du **Rhône**, le plus grand des Alpes et de l'Europe centrale, le couvrait de frimas. Des blocs morainiques, témoins irrécusables de son passage, se retrouvent, avec des fragments striés et polis du terrain erratique, sur une aire immense dont les contours sont marqués par Bourg, Ars, Sathonay, Lyon, Vienne. L'épaisseur de la prodigieuse carapace atteignait 1200 mètres au-dessus du lac de Genève. Au carrefour de sortie du fleuve actuel, le glacier du *Rhône* ralliait l'épanchement du mont Blanc par la vallée de l'Arve et ceux de l'Isère, de l'Arc, du Drac, unis en une seule nappe qui emplissait les dépressions d'Anney et du Bourget, couvrait la Bresse et dévalait au sud, jusqu'à Vienne peut-être, même plus loin. Au moment de la glaciation la plus intense, le glacier du *Rhône* formait, avec ses affluents delphino-savoisiens, une immense mer de glace, de largeur



ROUTE DU GRIMSEL. (L. Wehrli.)



LA POSTE SUISSE. (L. Wehrli.)



SION EN VALAIS : HAUTE VALLÉE DU RHÔNE.

Cl. Photoglob.

très irrégulière, allongée sur plus de 400 kilomètres. Le Rhône alors ne pouvait être que le filet de fusion échappé à la tête du glacier et il rencontrait la Méditerranée à peu de distance de sa source. Car la côte, profondément échancrée entre la chaîne de l'Estaque, voisine de la rade de Marseille, et la montagne de Cotte, livrait carrière au flot dans une baie intérieure, qui ne fut autre chose que l'embouchure du fjord primitif encaissé entre les murailles des Côvennes et les contreforts des Alpes. Dans ce golfe profond, le Rhône et la Durance déversaient séparément leurs eaux chargées d'alluvions. Peu à peu des îlots émergent au-dessus des eaux : chaîne des Alpes, talus de Beaucaire, plateau d'Arles, etc., comme autant de points d'attache naturels offerts à la sédimentation. Ils s'élargissent leur base; les intervalles se combient de tous les débris arrachés à la montagne (galets, cailloux roulés, sable et limon); le flot recule devant l'invasion alluvionnaire. Bientôt la Durance, emprisonnée dans ses propres terrains de transport, se soude au Rhône, et le fleuve, autrefois confiné au fond du golfe marin, empiète sur la mer à son tour.

D'autre part, le Rhône gagne du côté de sa source par la fusion et le retrait des glaciers; son sillon d'écoulement se dégage d'une moraine à l'autre; les nappes étalées s'amointrissent à la dimension des creusement naturels, entre les plus du relief. Une constellation de lacs s'éparpille au seuil de la plaine, derrière les barrages morainiques : lacs du Bourget, d'Annecy, de Genève, bas-fonds de l'ancien glacier du Rhône. Enfin, les Alpes surgissent de leur manteau glacé, et le filet du Rhône, suivant le retrait de son glacier, remonte peu à peu d'un seuil à l'autre, jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui. Le Rhône parcourt trois régions bien distinctes. Du glacier d'origine à Lyon, par la coulée du Valais, le lac Léman, les cluses du Jura : c'est la zone d'érosion. De Lyon, où il reçoit la Saône, le fleuve achève la trituration des débris arrachés à la montagne, et l'entraîne : c'est la zone d'écoulement. A Beaucaire, la vallée s'élargit, le courant s'apaise, dépose ses troubles dans la vaste plaine du delta, colmate les bas-fonds, gagne de plus en plus sur la mer : c'est la zone de dépôt.

De sa source à Lyon, le Rhône fournit trois étapes : 1^o descente du Valais, en territoire suisse; 2^o traversée du lac de Genève; 3^o percée du Jura, de la frontière française à Lyon.

LE RHÔNE SUISSE

Le développement total du Rhône étant de 512 kilomètres, la Suisse en possède 252, dont 72 pour le lac de Genève. Des 97.809 kilomètres carrés qui composent son bassin d'écoulement, la Confédération en garde 7170.

1^o Descente du Valais. — Il ne reste qu'un lambeau de l'ancien glacier du Rhône (22 kil. carr. 80), mais il est superbe. De la partie supérieure, longue de 8 kilomètres environ, un ressaut précipite la masse glacée en cascade de blocs étincelants, d'aiguilles aux couleurs irisées, qui s'enchevêtrent et tombent dans une sorte de conque étoilée de crocasses franges d'argent; le glacier s'incline entre le Dammasstock (3.623 mètres) et les Hüntere Gelmerhörner (3.305 mètres), jusque dans l'étroit bas-fond de Gletsch, à la jonction des routes de la Furka et du Grimsel. C'est par une



Cl. Wehrli.

AU SIMPLON : CASCADE PRÈS DE GONDO.



Cl. Wehrli.

VILLAGE DE SIMPLON.

belle voûte azurée que le Rhône se dégage du glacier. Le Muttbach, qui le rejoint, un peu plus bas, sur la gauche du Gletschboden, pourrait passer pour une seconde source du fleuve. Presque absorbé un petit courant d'eau chaude dont le débit est de 15 litres, à 17^o, 9, par seconde. Ce phénomène d'un caudernalme jaillissant au front d'un glacier s'imposait à l'admiration : les gens y virent la source même du fleuve et l'appellèrent *Hotanquelle*. Dans le haut Valais, le Rhône est le *Bodan*; d'où la forme gréco-romaine *Rhodanus*. L'étendue caillouteuse mise à nu par le retrait des glaces prend le nom de *Gletschboden*. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, elle était encore couverte par le glacier; celui-ci, en se retirant, a laissé quelques rides morainiques au travers

desquelles le torrent s'insinue par de courts méandres.

Un kilomètre plus bas, le Rhône plonge dans une étroite gorge rocheuse où il s'abaisse de 200 mètres, pour une course de 2 kilomètres. Un premier bassin élargit un peu son horizon.

A *Niederwald*, nouvelle chute dans une coupure profonde, presque imbécillable, puis dans le défilé du *Weisberg*, dont il se dégage au pont de *Geingials*. La *Massa*, cuisinière de l'Aletsch, double le volume des eaux du fleuve.

Le sillon du *Valais*, creusé par le Rhône, s'aigüe entre des monts glacés : au nord, le *Schreckhorn* (5 080 mètres), le *Finsterearhorn* (4 275 mètres), l'*Aletschhorn* (4 198 mètres), géants des Alpes Bernoises ; au sud, le massif du *Rosa*, dont une cime, le pic *Dufour* (5 648 mètres), le *Cervin-Matterhorn* (5 505 mètres), le *Weisshorn* (5 502 mètres), aux cuirasses étincelantes, rivalisent avec le mont Blanc. Par des gorges sauvages ouvertes au flanc des monts, de nombreux torrents entraînent au Rhône les eaux des champs de glace. Par la *Massa* s'épanche le glacier d'Aletsch, le plus puissant des Alpes, long de 23 kilomètres sur près de 2 kilomètres de largeur moyenne : c'est un fantastique bloc de glace serait évalué à 25 milliards de mètres cubes, de quoi alimenter pendant 18 mois la Seine à Paris. Et le glacier d'Aletsch n'est que l'un des réservoirs d'alimentation du Rhône.

La *Solline* (du Simplon), la *Visp* ou *Virge*, la *Borgne* (d'Hérens), la *Deusse* (de Bagnes), le *Trient*, accourent sur la rive gauche du fleuve. *Beigne*, *Sion*, *Martigny* sont ses principales étapes. A mesure qu'il avance, sa vallée s'humanise. Tout ce qui n'est pas rocher inaccessible a été défriché et converti de cultures. Dans les bas-fonds semés de plantes palustres qui seront bientôt transformés en prairies et en terres de première valeur, des chevaux à demi sauvages et des bœufs roux, presque noirs, paissent en liberté, tantôt groupés en troupeaux sur de petits îlots de sable, couverts de joncs et d'oseraies, tantôt à demi noyés. Sans les hautes montagnes qui limitent de tous côtés l'horizon, l'on se croirait dans un steppe de la Camargue provençale. Peu après *Sion*, sur la rive droite directement exposée au midi, la vigne s'étale sur les pentes, allumant avec les champs de blé ou de maïs et formant, sur plusieurs kilomètres, un long échafaudage de cultures, suspendues presque à pic et soutenues au prix d'efforts inouis par une multitude de petits murs en pierres sèches. Ainsi s'échelonnent une série de paliers couverts de vignobles, de vergers, de prairies et de moissons. Tout ce haridage verdâtre est moucheté de taches blanches par les granges et les maisons de fermes. Mais, à mesure qu'on s'élève, la pente devient plus raide ; la robe végétale de la montagne, trouée de roches saillantes, s'arrête



Cl. Weissh.

LE MONT CERVIN, SUR L'HORIZON DE LA VISP ET DU RHÔNE.

à mi-côte. Au-dessus, s'étend la sombre draperie des pins, des mélèzes, puis, toujours en montant, on ne rencontre plus que les touffes vertes et roses des rhododendrons. Plus haut encore, les rochers ne sont recouverts que de mousses stériles ; au sommet enfin, un monde de neiges et la roche nue. A l'extrême, le Rhône.

Sion (521 mètres d'altitude), capitale du *Valais*, groupe ses maisons au pied de deux châteaux en ruine qui couronnent deux collines isolées : le *Tourbillon*, ancienne résidence des évêques, et la citadelle de *Valéria*, flanquée de tours, qui remplace un ancien oppidum romain. *Sion*, chef stratégique de la vallée, commande la route du Gothard et du Simplon ; du haut du *Tourbillon* la vue s'étend jusqu'à *Martigny*, débouché de la route du Grand-Saint-Bernard. A *Sierre*, en amont de la ville, l'idiome germanique cède le pas au français. L'Empire avail fait de *Sion* 1810-1815 le chef-lieu du département du Simplon.

Sous la poussée de la *Drome* valaisane, le Rhône s'inclinchit à *Martigny*, brusquement vers le nord. Presque aussitôt, le torrent fougueux du *Trient* débouche sur sa gauche ; il accourt d'une gorge sauvage coupée dans l'un des contreforts de la *Dent du Midi*. Dans l'intervalle des grandes murailles calcaires lissées d'un jet à 130 mètres de haut, le soleil ne pénètre guère. Une galerie tournoie dans la penumbe au-dessus de l'abîme ; là-dessous l'eau gronde, croule et mord, tantôt attardée en nappes sombres dans des vasques polies, presque toujours bondissante au milieu des tourbillons d'écume, avec un fracas que répercutent les mille échos de ce vestibule d'enfer. Sur sa rive gauche, le Rhône reçoit encore la *Silvanne* par la cascade de *Puisseveche*, qui tombe de 70 mètres sur une paroi décharnée.

Le Rhône débouche sur l'horizon du *Lennox* par la chute de *Saint-Maurice*, entre deux pylônes gigantesques : *Dent du Midi* et *Dent de Morcles*. Cet étroit passage, qu'enjambe l'arche unique d'un pont, est la porte du



Cl. Weissh.

VERSANT DU RHÔNE : CHALET PRÈS DE ZERMAIT.



Cl. Sp.

GORGES DU TRIENT (AFFLUENT DU RHÔNE).



CLARENS, SUR LES BORDS DU LÉMAN.

Cl. Wehrli.

Valais, la clef des Alpes entre l'ancienne Gaule et l'Italie du Nord. Des forts commandant le delta; les Romains le gardaient avec soin. Dans la plaine voisine, les soldats chrétiens de la légion thébécenne, avec leur chef *saint Maurice*, furent immolés au fétide de l'empire.

Le *Léman* primitif affleurait à peu de distance de la porte du Valais: les alluvions du *Rhône* l'ont fait reculer. Part-Valais, où l'on s'embarquait sur le lac; la butte calcaire de Saint-Triphon, qui était une île, sont maintenant emprisonnées dans les terres. Le *Rhône*, gagnant de proche en proche, a créé pour la culture une plaine alluvionnaire de 4 à 5 kilomètres de large. L'on ne sait où son effort s'arrêtera, puisqu'il jette encore chaque année sur son front un volume prodigieux de limon.

Régime des eaux. — La longue et profonde vallée du *Rhône supérieur* mesure à peu près 160 kilomètres, entre le massif du Saint-Gothard et la dépression du Léman. Dans ce long intervalle, le fleuve, encore sauvage, de *Gletsch* à *Oberwald*, tombe de 500 mètres en cascades et en rapides, sur une longueur d'à peine 3 kilomètres. La soudaneté et la surabondance des précipitations torrentielles sur des pentes très raides déclenchent parfois de véritables avalanches liquides sur la vallée. Ajoutez que les torrents, tombés à angle droit sur le courant principal, projettent, par le travers, des deltas de matériaux qui entravent l'écoulement du flot de crue ou le refoulent sur les bas-fonds des anciens bassins morainiques. Un endiguement rationnel du *Rhône* a été entrepris. Deux systèmes

de coercition sont en présence. Dans le *Valais*, on emploie des arrière-bords insubmersibles, contre-bâties par des épis ou éperons perpendiculaires intérieurs, à 30 mètres les uns des autres. Sur la rive *valdoise*, le système généralement adopté emploie deux digues parallèles, l'une submersible, chargée de soutenir le choc des eaux, l'autre insubmersible, formant un arrière-bord soude, par des traverses établies de distance en distance, sur la crête intérieure. Entre les épis ou les traverses, l'eau dépose ses troubles, et le courant central, fortifié par la contrainte imposée à sa course, balaye sa conque d'écoulement et rompt les barrages accumulés sur sa route, au débouché des vallées latérales.

Outre les affluents superficiels du *Rhône*, il est d'autres causes de trouble consistant par d'innombrables sources filtrant du calcaire. Elles arrivent invisibles, par le fond, et se fondent dans le courant. Contre l'invasion sournoise des eaux souterraines, on a creusé des *canaux de drainage* qui les recueillent et facilitent ainsi le dessèchement des cuvettes marécageuses.

En réalité, le *Rhône* qui, de *Gletsch* à *Movel*, est tombé, en courant, de 173 mètres à 700, n'accomplit plus un travail d'érosion bien marqué: il a déblayé le remplissage de calcaire schisteux qui tapissait sa conque supérieure: il tend désormais à encombrer sa vallée de matériaux où il s'englué, malgré les travaux d'endiguement exécutés pour accélérer la vitesse du courant. La profondeur des alluvions entassées dans le creux du Valais, à travers les âges, varie suivant la résistance des fonds. Elle paraît atteindre en amont de Saint-Maurice une épaisseur de 200 mètres. C'est à cette profondeur que se trouverait l'assise rocheuse sur laquelle s'épanchait le *Rhône* primitif, avant qu'il n'eût comblé ce delta par les érosions de sa vallée. Le *Léman* n'est qu'un prolongement du fleuve, dont le delta s'allonge sous les eaux. L'ingénieur *Hörnmann* a suivi à la sonde un sillon sous-lacustre, sorte de chenal plus ou moins sinueux, d'une largeur moyenne de 8 à 500 mètres et long de 9 kilomètres, par lequel le fleuve descend dans les profondeurs, en déposant de droite et de gauche une double digue latérale de limons. Il en est de même pour le Rhin dans le lac de Constance.

LAC LÉMAN

Le lac *Léman* ou de *Genève*, lac à demi français, n'est qu'un épanouissement du *Rhône*. Sa grande nappe bleue se développe en forme de croissant dont la corne orientale amorce le fleuve, tandis que la corne occidentale forme son estuaire, à l'abri du seuil sous-lacustre de *Promenthoux-Yvoire*. C'est ici le *Petit lac* ou lac de



Cl. Photoglobe.

LES ENTÉS-BLANCHES, A CHAMPÉRY.



Cl. Wehrli.

LE RHÔNE, A SAINT-AURICE : VOIE DU SIMPLON.



TERNITEI, MONTEUX, AUX BORDS DU LÉMAN.

G. N. 100

Genève proprement dit, par opposition au *Grand lac* ou lac Léman, comme le désignaient spécialement les anciens. La longueur totale du croissant liquide, à vol d'oiseau, entre Genève et Villeneuve, est de 63 kil. 400, d'après les dernières évaluations; celle de l'axe dirigé suivant la courbe littorale, 72 kil. 300. De l'entrée à la sortie du *Rhône*, la rive du nord mesure 95 kilomètres, celle du sud 72 kilomètres; ensemble : 167 kilomètres pour la ligne des côtes. La plus grande largeur du lac, entre Morzes et Amphion, est de 13 kil. 800; la superficie totale, de 582 kil. carr. 36; le volume, 88920 millions de mètres cubes; la profondeur moyenne, 153 mètres (exactement 152^m,7 ; la plus grande, 309^m,7.

Pour chacun des deux lacs, on relève les caractéristiques suivantes : *Grand lac* : superficie, 503 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 172 mètres. *Petit lac* : superficie, 79 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 41 mètres. Ensemble : superficie, 582 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 153 mètres.

Le niveau ordinaire de la nappe lacustre est à 375 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée. Bordé de talus assez raides, il semble que le fond devrait présenter l'aspect d'une gorge entre deux montagnes et rappeler, par exemple, le sillon du Valais, que le *Rhône* a successivement comblé. Pour être moins visible, le travail du *Rhône* ne laisse pas de se poursuivre. Bien que le volume des matériaux transportés varie d'une année à l'autre, suivant l'état hygro-métrique et la fusion des masses glaciaires, on peut évaluer à 300 000 mètres cubes au moins l'apport solide vers annuellement par le fleuve dans le creux du lac. Il faut bien que celui-ci se comble peu à peu et que les aspérités disparaissent.

D'autres cours d'eau ajustés aux rives contribuent avec le *Rhône* à l'alimentation, mais aussi au colmatage du Léman : la *Tinière*, la *Venoge*, la *Promenthoux*, au nord; la *Morge* de Saint-Gingolph, le *Redon* au sud, mais surtout la *Dranse* savoyarde dont le delta

projette assez avant un promontoire de débris. Il n'y a pas d'îles naturelles assez importantes pour offrir des assises au comblement intérieur du lac (Roche aux Mouettes, non loin de Clarens). Quelques îlots : *Peitz*, près de Villeneuve; *Roche à Salagnon*, près de Clarens; la *Herpe* à Rolle ne font pas en tout la superficie d'un hectare. Le territoire insulaire du lac peut donc passer pour insignifiant. Quant aux récifs rocheux de la pointe d'Yvoire et de Venoge, ce sont des blocs erratiques laissés par les anciens glaciers.

On a relevé, dans le *Petit lac*, une série de fosses secondaires, à : Nyon 76 mètres, Tougnon (70 mètres), Coppet (66 mètres), Chevran 71 mètres, Bellevue 50 mètres), séparées par des barres peu saillantes. Celle de *Promenthoux*, au point le plus élevé, présente une profondeur de 66 mètres; le banc sablonneux de *Travers*

marque, à l'approche de Genève, la frontière du lac et du Rhône. Si le courant ne balayait vigoureusement ce couloir de sortie, depuis longtemps le fond, exhaussé d'ailleurs par un mouvement du sol très lent, mais pourtant appréciable, se serait obstrué, démembré en plusieurs bassins et finalement colmaté.

Sous le croisement de leurs grandes voiles latines, les bateaux du lac Léman ont une grâce sans pareille : ils sont faits pour le cadre; mais, s'ils se promènent, c'est en travaillant. La valeur marchande du poisson pris dans le lac dépasse annuellement un million. Aucun lac n'a été mieux étudié que le Léman : sa *faune*, sa *flore* sont connues. Des cygnes redeviennent sauvages, des mouettes, des hirondelles de mer sont ses hôtes ordinaires; ajoutez des canards, des grèbes, des plongeurs, plus d'une vingtaine de palmipèdes de passage. Le lac nourrit vingt et une espèces de poissons : la perche, la truite, l'ombre-chevalier, sans compter un peuple de petits crustacés, transparents comme le cristal, qui constituent la faune de plein lac, et les êtres qui pullulent dans les grandes profondeurs.



G. N. 100

UNE BARQUE DU LÉMAN.



Cl. Wehrli

CHILLON ET LA DENT DU MIDI.

Rives du lac. — Si le Léman n'était le vestibule des grandes Alpes, l'aspect de cette vaste masse liquide sans arrêt paraîtrait assez uniforme. C'est par la vie et la lumière qu'il retient le regard : dans le miroir de ses eaux se fondent les oppositions de ses rives, pour composer un tableau d'une séduisante harmonie. Elles sont à la fois majestueuses et douces, riantes et sévères. Au sud, la terre savoyarde monte à travers d'épaisses châtaigneraies plusieurs fois séculaires jusqu'aux verts pâturages où, l'été venu, tintent joyeuses, dans l'air pur et la solitude des hauteurs, les sonnailles des troupeaux : là-haut, vers l'horizon, le *mont Blanc* darde sa tête au-dessus de dômes immaculés. Au nord du lac, les collines ondulent, plantureuses et animées, les coteaux s'allongent au milieu des parcs, des villas et des châteaux; villes et hameaux se pressent; du haut des clochers qui s'élevaient au-dessus des vergers et des champs, le son de la cloche ne meurt pas, d'un village à l'autre.

Coppet, Nyon, Morges, Vevey, Clarens, Montreux s'enguirlandent, sur la rive suisse, aux coteaux luxuriants que les poètes et les roman-

ciers ont célébrés à l'envi pour la richesse de leur terroir et l'abondance de leurs fruits. Déjà, au temps des Romains, l'on recherchait cette côte ensoleillée, tournée vers le sud et abritée des vents froids par l'épais écran du Cap au Moine, de la Dent de Jaman, des Rochers de Naye (2045 mètres), avant-coureurs des grands massifs du Valais. A leurs pieds, le pittoresque château de *Chillon* plonge les épaisses murailles de ses souterrains greffés sur le roc, en plein eau vive. Plus d'un prisonnier traina, dans cette tombe anticipée, une existence misérable : *Bonivard*, prieur de Saint-Victor, y demeura longtemps attaché.

L'arrive suisse finit de l'autre côté du Rhône et du Bouveret, à *Saint-Gingolph*, curieux ensemble de deux villages, l'un valaisan, l'autre savoyard et français, étagés aux flancs du ravin de la *Morge*, dans une jolie situation. Entre la Suisse et la Savoie, maintenant la France, le traité de Lausanne (30 octobre 1564) fait loi et fixe la frontière dans l'axe central du lac. On désigne particuliè-



Cl. Wehrli

L'ÎLOT DE CLARENS ET LA DENT DU MIDI.

rement sous le nom de *Hou-Lac* la partie profonde qui s'étale entre Vevey et Meillerie; la *Grande-Canche* est la cuvette qui s'enfoncé entre

le delta de la Branse et la pointe d'Yvoire.

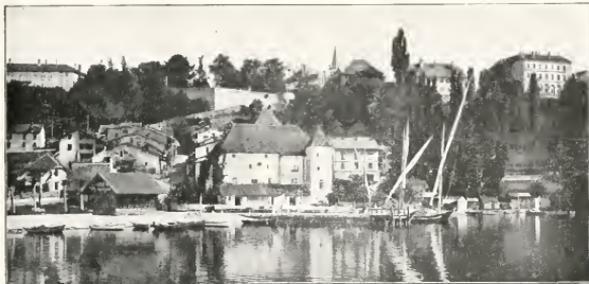
Évian-les-Bains doit à son excellente organisation (Institut hydrothérapique), mais surtout aux charmes de ses environs et à l'enchantement du lac, l'afflux croissant de ses hôtes d'été. Une petite ville ancienne s'étagé dans une couronne d'avenues, d'hôtels et de villas, aux premiers plans des montagnes du Chablais, que domine la *Dent d'Oche*. Ce fut la capitale du pays de *Goyol*, avec une citadelle dont cinq tours subsistent encore (3270 habitants).

Thonon, ancienne métropole du Chablais, tient à la rive du lac par un funiculaire qui relie la ville du commerce et celle des bains au faubourg marin de Rives (7232 habitants). C'est de *Thonon* qu'en 1594 saint François de Sales entreprit l'évangélisation du Chablais. *Thonon* appartenait à la Savoie depuis le x^e siècle : Humbert aux Blanches Mains, premier comte savoyard, le reçut de Courral de Salique; la ville fut comprise, en 1792, dans le département du Mont-Blanc, puis dans celui du Léman; rendue à la Savoie en 1814, et enfin recueillie avec celle-ci, après la campagne d'Italie.



Cl. Wehrli

ÉVIAN-LES-BAINS ET LA DENT D'OCHE.



Cl. Wehrli.

THONON-LES-BAINS.

GENÈVE

Genève fut, de temps immémorial, la reine du Léman : au carrefour des routes naturelles ouvertes entre les Alpes et le Jura, elle rayonnait sur la Gaule, l'Italie et l'empire germanique. Par là passèrent les Romains, les hordes des Helvètes et des Bourguignons, les reîtres aux cheveux roux, et, depuis, nos bataillons sous les plis du drapeau tricolore.

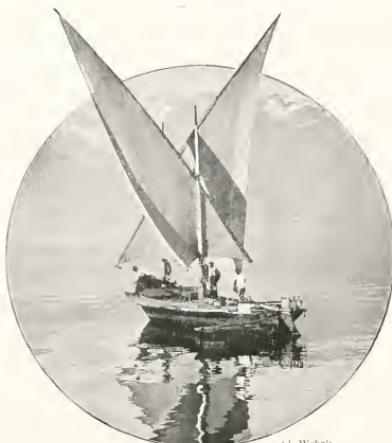
Les plus anciens vestiges de l'habitat humain ont été retrouvés près de cette rive, englués dans la vase, sous la nappe du Petit lac : ce fut là le berceau de Genève. Dans le cœur de l'hiver 1853-1854, un retrait subit du lac de Zurich avait laissé paraître, aux yeux surpris des ouvriers qui remuaient le limon nouvellement émergé, une véritable forêt de pilotis dont les intervalles étaient encombrés de débris divers : pierres noircies au feu, ustensiles de cuisson et poteries primitives, armes de pierre ou de bronze, mêlées à des os travaillés ou simplement ensevelis : les uns d'animaux domestiques : porc, bœuf, chèvre, mouton, cheval ; d'autres d'animaux sauvages : loup, bison, chevreuil, chamois, sanglier, dont les os de cette cité primitive avaient fait leur nourriture. Les planchers ajustés aux pilotis, les tuiles et leurs toits avaient sombré avec les habitants sur les débris de leur cuisine.

On a retrouvé dans les lacs de Suisse un grand nombre de ces bourgades primitives établies sur l'eau des lacs, à l'abri des surprises de l'ennemi et de l'attaque des bêtes féroces. Annecy, le Bourget, les lacs de la haute Italie, l'Irlande, la Scandinavie possèdent de pareilles cités lacustres. Genève a aussi sa Venise primitive : c'est de là qu'elle vient. Cette bourgade lacustre paraît s'être attachée aux deux rives du Petit lac, entre Secheron et Coligny : elle enfouissait ses pilotis sur la digue du bane de Travers. Bientôt les deux agglomérations opposées ne formeront plus qu'une bourgade juchée au-dessus des eaux du lac : les hommes de l'âge de pierre et de celui du bronze y ont laissé leurs traces. Peu à peu la cité flottante s'épanouit sur la rive en village littoral :



Cl. Wehrli.

CHATEAU CHATELARD, CLARENS ET ALPES DE SAVOIE.



Cl. Wehrli.

BARQUE DU LÉMAN.

la plupart des villes et les bourgs actuels riverains du lac sont situés à proximité, sinon en face, d'un ancien établissement lacustre.

Avec l'effondrement de la rive insulaire, les communications d'une rive à l'autre furent compromises. Les Romains pourtant trouveront là un pont qu'ils détruisirent, pour le remplacer plus tard par un autre aux solides assises. Mais les grandes étendues d'eau, les lacs, les baves profonds et rapides ont toujours opposé aux relations entre riverains un obstacle plus réel et constitue une séparation plus absolue que les montagnes elles-mêmes. Aussi l'aire du lac de Genève et le cours du Rhône divisaient-ils des peuples très différents : au nord, les Helvètes montagnards ; au sud, les Allobroges, maîtres des Alpes Dauphinoises, dont Vienne sur le Rhône fut la capitale ; à l'est, les tribus du Valais, débordant à l'occident des Alpes. En assujettissant ces peuples à leur domination, les Romains ne rompirent pas les liens éta-

blis par la solidarité de race, d'intérêt et de tradition. Les riverains du Léman furent distribués en trois provinces différentes : les Helvètes, race adventive qui débordait le Jura, firent partie de la grande Séquanaise ; Genève, liée par son origine aux Allobroges aborigènes établis sur la rive gauche du Rhône, depuis le lac jusqu'à Vienne, appartint à la province Viennoise ; enfin les tribus valaisannes furent comprises dans les Alpes Pennines, avec le mont Blanc et la haute région de la Maurienne et de la Tarentaise. Cette dernière province commandait les débouchés de l'Italie sur la Gaule, par le Grand et le Petit-Saint-Bernard, Susse et le Mont-Cenis, dans l'écrasement des deux grands cours d'eau nourriciers du Po supérieur, la Doire Ripaire et la Doire Balte.

Le bassin du Léman demeura, entre la plaine-helvétique, les Alpes et le Jura, un carrefour de peuples. Ce caractère cosmopolite n'a pas cessé de s'affirmer par la suite : depuis que l'ère de domination de Calvin a cessé de l'étréindre, Genève s'est ouverte à de plus larges horizons : de tous les points du monde on y vient prendre l'air des grandes Alpes et du ciel d'Italie. C'est l'afflux de l'étranger a transformé la ville, élargi



Cl. Weibel

PARC MON-REPOS, A GENÈVE.

ses contours, occupé les deux rives de son lac. Un seul pont jadis, le vieux pont de César, enjambait le Rhône, en s'appuyant au milieu du fleuve sur une île. Vingt fois au cours des siècles le pont fut rajouté; aux solides assises de la construction romaine se greffèrent des logis parasites appuyés sur pilotis. Dans ce quartier de l'île, isolé de l'un et l'autre rivage par un double pont-levis et fortifié de tours, vivait une population laborieuse d'artisans, héritiers inconscients de l'ancienne cité lacustre d'où sortit la Genève primitive.

A mesure qu'il s'approche de Genève, le Petit lac, qui forme l'estuaire du Léman, se rétrécit par degrés: large de 3 000 mètres, selon Forel, à 4 kilomètres en amont de l'île Rousseau, il ne mesure plus que 2 500 mètres, à 3 kilomètres de distance; 1 750 mètres, à 2 kilomètres; 750, à 1 kilomètre. En même temps le fond se relève par degrés jusqu'à la digue sous-lacustre de Travers. Par cet amoindrissement graduel du Petit lac, le Rhône se retrouve comme un grand fleuve. Des quais l'enserrent, disciplinent le courant et, pour atténuer l'intervalle de séparation d'une rive à l'autre, deux îles rompent la nappe liquide:

la grande île de Genève en aval et, au-dessus, l'ancienne île des Bergues, entassement de pierres et de gravier, depuis entouré d'un mur, où s'amarreraient jadis les chalands de transport; la statue de Jean-Jacques Rousseau par Pradier s'y repose, au bruissement des grands peupliers. A cette double attache insulaire se sont soudés plusieurs ponts. D'autres ont suivi: Genève n'en compte pas moins de sept, entre autres celui du Mont-Blanc, d'où, par un temps clair, s'estompe au loin la silhouette du dominateur des Alpes. Genève et Saint-Gervais, son ancien faubourg, ne forment plus, des deux côtés du Rhône, qu'une seule et grande cité: à



Cl. Weibel

GENÈVE: LE PHARE.



Cl. Weibel

AUX BORDS DU LÉMAN.

droite, les palais-hôtels, les avenues plantées, les larges quais, où s'attachent les grands bateaux, vrais hôtels flottants qui sillonnent le lac. Le nom de *Pâquis* rappelle les prairies (*pasca*, pâturages) qui s'étenaient sur la plus grande partie de cette rive jadis à peu près déserte et souvent inondée.

La Genève de Calvin, des Burgondes, des Francs, des Allobroges, se concentra à gauche. Il est certain que le plateau des Tranchées, un peu au-dessus de la vieille cité du moyen âge, fut fertilisé et habité par les Romains: des armes, des inscriptions lapidaires, des monnaies et des poteries, des ustensiles de bronze, mis à jour, ne permettent pas d'en douter. Il ne reste rien des enceintes successives qui ont dû défendre la ville. En 1034, elle fut annexée par Conrad le Saxon à l'empire germanique, avec ses évêques pour princes temporels. La réforme de Calvin chassa l'évêque en 1535, et Genève fut indépendante, si l'on peut appeler indépendance l'étroite sujétion à un pouvoir suisse, dont Michel Servet fut victime, en 1553. Rattachée à la France, de 1798 à 1814, comme chef-lieu du département du Léman, Genève se rallia, en 1814, à la Confédération helvétique. C'est une ville ouverte aux choses de l'art et de l'esprit; on y professe, non peut-être sans quelque ostentation, un véritable culte pour l'étant. Voltaire, dont la raillerie ne respectait rien, se moqua agréablement de cette exagération de zèle poussée jusqu'à la manie, dans les controverses religieuses et philosophiques. Mais le temps atténua bien des choses. Genève a produit des hommes remarquables: J. J. Rousseau (1712-1778), dont l'*Emile* et le *Contrat social* furent brûlés par la main du bourreau; le naturaliste de Saussure (1740-1799), de Condolle 1778-1841, Claparède, Necker (1732-1804), Pradier (1786-1852), Topffer, l'ingénieur auteur des *Voyages en zigzag*; le romancier Victor Cherbuliez.

Genève offre à l'étude des établissements scientifiques et des collections remarquables: pour les arts, le musée Roth (peinture), le musée Foll (sculptures antiques), l'*Athénée* (exposition permanente de tableaux modernes); pour les sciences et l'histoire, le *Muséum d'histoire naturelle*, le *Musée archéologique*, la *Bibliothèque* (autographes, manuscrits), dans les Bâtimens académiques; le *Jardin botanique*, le *Musée historique genevois*, le *Musée des Arts décoratifs* et l'*Ecole d'Horlogerie* (spécialité genevoise), l'*Ecole des Arts industriels*, le *Musée des Missions catholiques*, un *Jardin d'acclimatation* de plantes alpines. Promenades et jardins constituent la double ville: celle des Bastions, soude à la place Neuve (Conservatoire de musique, Palais électoral, Université et Jardin botanique, Théâtre), prome-



GENÈVE : LE PONT DU MONT-BLANC ET L'ÎLE ROUSSEAU.

G. L. P. 104-glob.

nade Saint-Antoine (Observatoire), promenade du Lac Monument national de la réunion à la Confédération helvétique, relief du mont Blanc; sur la rive droite, Saint-Gervais, promenade Saint-Jean, le square des Alpes, les quais, les boulevards, les Grottes, le parc de *Mon-Repos*, sur un gracieux terre-plein que baignent les eaux bleues du lac.

Le *Rhône* et son lac sont la vie de *Genève*, mais on n'a encore tiré du fleuve qu'une partie de l'effort utile qu'il pourrait donner à l'industrie. Par l'altitude des étapes du *Rhône*, entre sa source et la sortie du lac de *Genève*, on jugera de la force laissée sans emploi : *Gletsch*, au pied du glacier d'origine, est à 1 753 mètres; *Mörel*, 760; *Brigue*, 675; *Loèche*, 623; *Sion*, 591; *Saint-Maurice*, 411; le *Léman*, 374.

Genève développe de plus en plus ses établissements hydrauliques. Sur le bras droit du fleuve, qui coupe en deux la grande île du *Rhône*, un système d'écluses règle l'écoulement des eaux, de façon à entretenir la chute nécessaire aux turbines de l'établissement hydro-électrique de la *Coulouvrenière*, attaché à la rive gauche d'aval. Libre de ses impuretés, déposées dans le grand réservoir du lac, le *Rhône* a la limpidité du cristal de roche; vous diriez, sous le barrage, une coulée d'émeraude.

À 2 kilomètres environ du pont du *Mont-Blanc*, le *Rhône* limpide reçoit un affluent,

l'*Arve*, au flot limoneux et jaunâtre, chargé de boues et de débris. C'en est fait de la pureté du fleuve, à moins de 2 kil. 12 de sa sortie du lac de *Genève*. Il manque à l'*Arve* un grand réservoir pour déposer

ses troubles. Issu du col de *Balme*, il entraîne les ruissellements des grands glaciers qui composent le colossal iceberg du *mont Blanc* : torrents du *Tour*, d'*Argentière*, de la *mer de Glace*, eaux de fusion des *Pèlerins*, des *Bossons*, de *Taconnaz*. De la région du col de *Balme*, où il naît, à 2 200 mètres d'altitude, le torrent tombe à 372 mètres, pour un cours de 102 kilomètres, au point où il rejoint le *Rhône*. Sous le coup d'une débâcle, la puissance de l'*Arve* est irrésistible. Si son débit ordinaire est de 160 mètres cubes par seconde, avec un minimum de 35 mètres cubes, et, par débordements exceptionnels, dépasse 1 200 mètres, tandis que le *Rhône* donne à sa sortie du lac une moyenne de 250 mètres cubes par seconde, son écoulement étant réglé artificiellement. La coincidence des maxima pour les deux cours d'eau ne se présente qu'exceptionnellement. Alors le flot terreneux de l'*Arve* reflue dans le *Rhône* limpide : on l'a vu, en 1888, soulever le niveau du fleuve de 2^m.05 sous les turbines de la *Coulouvrenière*. L'*Arve* peut même, en refoulant le *Rhône*, pousser ses déjections torrentielles jusque dans le *Léman*. Ce fait très rare, parce



GORGES DE LA DIOSAZ.

S. N. D.



SIXT : LE FER A CHEVAL.

C. C. B.

qu'il suppose les eaux du lac très basses, s'est pourtant produit plusieurs fois. Les grandes crues de l'Arve ont un double effet sur le



C. C. B.

L'ARVE : PONT SAINTE-MARIE, AUX BOUCHES.

Rhône : non seulement elles entraînent le cours du fleuve par le refoulement de ses eaux, mais elles épuisent son activité au déblaiement des matériaux jetés par l'inondation à travers son lit, comme une digue sans cesse relevée, qu'il faut rompre toujours. Ce sont les alluvions de l'Arve qui ont comblé l'ancien marécage, étendu à la jonction des deux cours d'eau, sur lequel est construit le faubourg genevois de *Plainpalais* (*palus*, marécage).

Les affluents de l'Arve sont : à gauche, le *Bonnat*, issu du col du Bonhomme et alimenté par les glaces du Miage, de Trélatète, de Bonnassay; la *Sallanehe*, le *Form*, le *Bronze*, la *Borne*, qui entame les chaînes calcaires et précipite ses eaux dans le défilé d'Entre-mont; à droite, la *Diosaz*, émissaire du *Buet*, qui s'effondre dans une entaille étroite à travers la roche cristalline de Pormenaz; le *Giffre*, dans une cassure perpendiculaire à la dépression de l'Arve; *Giffre-Haut*, venu du *Buet*; *Giffre-Bas*, émissaire du lac de Vogable et des nombreuses cascades du *Fer à Cheval* qui ruissellent d'une gigantesque muraille couronnée d'alpages ou de blancs névés; enfin, la *Ménoge*.

Pour un bassin de 1980 kilomètres carrés que draine l'Arve, la Suisse en possède seulement 80; de

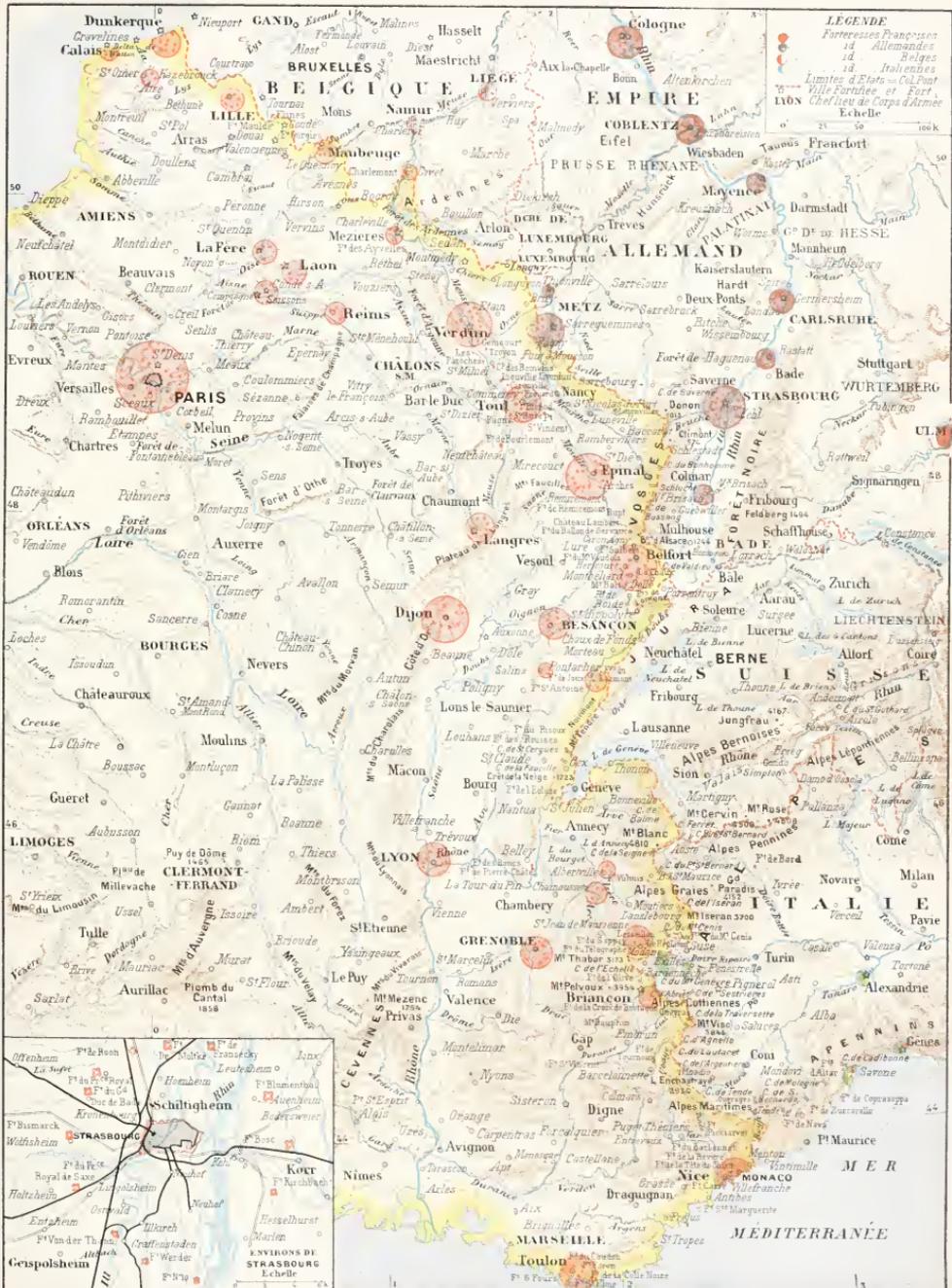
nombreux méandres conduisent le torrent dans la plaine de Plainpalais, à la « jonction du Rhône ». Désormais le fleuve serpente dans un lit de molasse flanqué de hautes falaises : des villas, des fermes isolées, quelques groupes de maisons défilent sur l'escarpement, entremêlés de jardins, de vignobles et de quelques bois. Sous l'afflux des eaux troubles de l'Arve, des atterrissements déchirent çà et là le cours du *Rhône*; des berges s'allongent, on prospère quelques établissements industriels. Plusieurs cours d'eau viennent au fleuve, avant qu'il ne quitte le territoire de Genève (18 kilomètres de rive droite; 24 kilomètres de rive gauche, depuis la sortie du lac).

LE RHÔNE FRANÇAIS

DE LA FRONTIÈRE SUISSE A LYON

Le *Rhône* entre en France, d'abord par sa rive droite (département de l'Ain), au-dessous du confluent du *London*; plus bas, par sa rive gauche (département de Haute-Savoie), en aval de l'Arve, avec une largeur moyenne de 250 mètres, et par 330 mètres d'altitude. Son lit s'encaisse entre des falaises, dont quelques-unes atteignent 80 mètres de haut; il semble que le fleuve veuille prendre son élan pour entamer, au delà du bassin de Collonges, l'épaisse digue du Jura qui lui barre la route de l'ouest. Alors, il se contracte, rassemble ses forces, disjoint par un terrible effort la tenaille serrée du *Grand-Credo* jurassique et du *Vuache* savoisien : il se creuse un couloir profond, s'insinue dans les fissures du sol (la *Perte du Rhône*), écume et mugit, pour repartir, apaisé, à la rencontre de la *Valserine*. Voilà le premier pas franchi. La poussée de la *Valserine* jette le fleuve dans une faille longitudinale, qu'il suit, aux flancs du *Grand-Colombier*, de *Bellegarde* au bassin de *Culoz*.

Alors le *Rhône* torrentiel se réveille, cherche sa voie, incline vers l'ouest sous le promontoire de l'Épine, longue arête riveraine du lac du Bourget, dans le prolongement du massif de la Grande-Chartreuse. Ici, un nouveau barrage ferme la route de l'ouest; le *Rhône* l'entaille, de *Yenne* à la *Balme*, par le *défilé de Pierre-Châtel*; du bassin d'Arlod à la plaine de l'Ain, il découpe un bastion triangulaire au sommet duquel débouche le *Guiers*. Maître désormais de sa route, le *Rhône* se promène à travers les mailles d'un verdoyant archipel, se ramasse, enfin entre dans *Lyon*, où il rencontre la *Saône*.



Ainsi, du fort de l'Écluse, qui ouvre l'entrée des défilés du Rhône, au pont du Sault, qui lui donne carrière sur la plaine de l'Ain, deux ruptures principales : la Perte, entre l'Écluse et Bellegarde; la gorge de Pierre-Châtel, entre Yenne et la Balme, conduisent le fleuve, d'une cluse du Jura dans l'autre, avec arrêt intermédiaire dans le bassin de Culoz, jusqu'à l'épanouissement de la plaine lyonnaise. Le Jura est vaincu.

La perte du Rhône. — De Colonges à Bellegarde, c'est une cluse (*clausura*, clôture). Le fleuve y précipite son cours entre des rives abruptes, formées d'abord de roches solides, puis de couches beaucoup moins résistantes de molasse tendre et de marnes. Son lit est



Phot. de M. Thuillier.

LE GIFFRE ET LE PIC DE TANNEVERGE, VUS DE SIXT.

étroit, profond, à pente rapide mais assez régulière et obstrué çà et là par des écueils adventifs. Ce sont des roches écroulées des bords et que le torrent à vite fait d'user et de rouler. Mais d'autres les remplacent sur les mêmes points ou ailleurs : le fleuve mine ses rives qui s'éboulent sans cesse. »

Le fort de l'Écluse n'est qu'une étape de ce long couloir : de temps immémorial, ce passage fut gardé; les ducs de Savoie y avaient une citadelle. Le 3 janvier 1883, un terrible glissement de 500000 mètres cubes, détaché de la base du *Grand-Credo*, sapait par la base l'un des deux forts de l'Écluse, en surplomb sur le fleuve. Le Rhône, encombré, recula.

« Dans cette cluse, tout paraît à l'état d'équilibre instable. La vallée n'est qu'un ravin escarpé, sauvage et à peu près inhabité. Les villages sont tout en haut des versants, aux points où les pentes s'arrondissent pour former des plateaux ondulés, à la hauteur de 150 à 200 mètres au-dessus du fleuve. Les cultures descendent çà et là jusqu'au bord de l'eau, mais, presque partout, ce ne sont que des prébois. On y accède par d'assez mauvais sentiers dont quelques tronçons seulement sont à peu près parallèles au fleuve. Un seul chemin accessible aux chars de montagne met en communication les deux rives. C'est le chemin de Vauzy, rive droite, au village d'Éloise, rive gauche, par Grésin. Ce chemin traverse le Rhône par un petit pont de bois jeté sur un singulier étranglement. Le fleuve s'est creusé là un double lit, des deux côtés et au-dessous d'un gros rocher de molasse en forme de pyramide renversée. Le plus large de ces deux bras, celui de gauche, a 5 ou 6 mètres de largeur, et celui de droite en a 3 ou 4. La profondeur est considérable et le courant de surface très peu sensible. A quelques centaines de mètres au-dessous, il y a un fort rapide.

« Du pont de Grésin à la Perte, les rives sont peu accessibles, mais cependant visibles partout, et, avec plus ou moins de difficultés, abordables. A la Perte même, il y a de bons sentiers sur les deux rives. » La Perte du Rhône se produit au pont de Lucey; pendant les basses eaux, le fleuve disparaît sur une longueur de 50 à 60 pas. Le pont, en pierre, a une arche de 12 mètres de portée. Les eaux du fleuve sont grises; elles accourent en ligne droite par un étroit canal, avec des bonds et des jets d'écume. A partir d'une chute initiale en fer à cheval, à 250 mètres en amont du pont, c'est comme une cascade horizontale. La chute en fer à cheval est produite par une digue oblique au courant. Elle ne barre pas entièrement le lit du Rhône. Entre son saillant et la rive gauche du fleuve, on a laissé au courant un libre passage d'une trentaine de mètres. En tout temps le Rhône forme par ce pertuis un rapide impétueux, mais

sans atteindre le niveau du barrage. En été seulement, pendant les grandes eaux, il passe par-dessus en lames plus ou moins épaisses,



V.C.R.

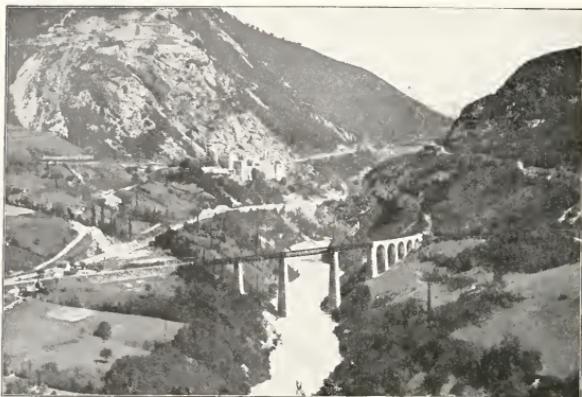
LA PERTE DU RHÔNE, EN AMONT DE BELLEGARDE.

et y forme une chute oblique au courant principal, mais de hauteur verticale.

Au-dessous du bassin tumultueux, d'une longueur de près de 100 mètres, où ces courants se rencontrent en formant des vagues énormes, les eaux s'engouffrent dans un canal rocheux d'une dizaine de mètres de large et qui va, se rétrécissant encore, jusqu'au pont de Lucey. Leur vitesse est d'abord effrayante, puis il semble qu'elle diminue avec la largeur du couloir. Presque toute la masse passe en siphon dans un lit inférieur, sous un plafond de rochers, rompus vers son milieu et comme formé de deux corniches. Mais le défaut de transparence de l'eau ne le laisse pas toujours deviner, excepté en hiver, lorsque le canal supérieur est presque vide.

« Le Rhône, au pont de Lucey, n'a pas grande apparence, mais il ne se perd pas : on le voit. C'est en été tout ce qu'on y constate et l'on en rapporte une déception. Il faudrait être prévenu que ce qu'il y a de remarquable, c'est précisément ce raptissement et cette espèce d'évanouissement du fleuve. En amont du barrage c'est un courant superbe, 300 mètres cubes par seconde en eaux moyennes d'été. Cette masse s'éroule dans un gouffre avec un bruit et des bonds formidables, puis, sans cause apparente, le tumulte décroît et s'apaise. C'était un fleuve puissant, ce n'est plus qu'un étroit et rapide canal, puis un torrent sans grande importance. Ce qu'on en voit couler sous le pont de Lucey ne dépasse pas 50 mètres cubes par seconde, le dixième du courant d'amont. Pendant ce trajet de 300 mètres, tout s'est rétréci, non pas seulement le fleuve, mais ses rives, sa vallée même. Le pont de Lucey a des dimensions mesquines, comme pour un médiocre torrent de montagne. La vallée est étroite et sans grandeur, un simple ravin. La gorge voisine de la Valserine est plus imposante et la vallée où elle se creuse a une autre ampleur. Elle est large et bien dessinée, on la sent ancienne. C'est évidemment la vallée maîtresse et le Rhône y débouche comme d'un ravin affluent.

« Il faut voir le fleuve, en hiver. On distingue alors deux lits superposés : un lit supérieur à parois verticales et vide, de 10 mètres de large et 10 mètres de profondeur, ayant pour fond une plate-forme horizontale rompue au centre et comme formé de deux apports, laissant entre eux un vide sinueux de 2 ou 3 mètres ; au-dessous, un lit inférieur que l'on devine, mais qu'on ne



LE FORT DE L'ÉCLUSE.

C. C. D.

quer l'intervalle. Sur une longueur d'une quarantaine de mètres, dont le pont marque à peu près le milieu, on ne voit plus le canal inférieur que par quelques interstices entre les blocs arrondis et polis et qui forment des trous sombres, comme d'étroits orifices de puis. Il y a là *perte totale* pendant au moins quatre mois de l'année. Au-dessous, à une trentaine de mètres en aval du pont, le fleuve reparait dans une sorte de bassin encaissé et à parois surplombantes, où ses eaux remontent en bouillons comme d'une source. De la chute initiale à la renaissance du fleuve, la différence de niveau est, à l'étiage, de 12 à 13 mètres. » (G^o Bourbos, *Bulletin de la Société de géographie*, 1^{er} trimestre 1894, p. 89.)

En 1871, deux Américains, ayant acquis la concession du tiers des eaux du Rhône, construisent une digue de dérivation en amont de la *perte*. Un tunnel, de 8 à 9 mètres de large sur 6 mètres de haut, sous clef de voûte, creusé dans le massif calcaire qui sépare le Rhône de la Valserine, entraîne une partie des eaux du fleuve (60 mètres cubes environ) dans le lit de la rivière. La chute obtenue, étant de 9 à 11 mètres, développait une force de 8 000 chevaux. Une usine s'éleva sur le promontoire, au pied duquel se réunissent le Rhône et la Valserine. Le site est impressionnant. Sous les roches cyclopéennes qui surplombent, le Rhône, large à peine de 10 mètres et presque sans courant, mais d'une profondeur incroyable, reçoit le flot bruyant et rapide de la Valserine qui traverse en courant contre la rive opposée, qu'elle frappe avec violence.

Les turbines de l'usine distribuent aux fabriques de Bellegarde l'électricité et la force motrice : scieries, filatures, papeteries, minoteries, fabriques de courroies, de carbure de calcium, vient du Rhône. Bellegarde, clef de la route de



GORGES DE LA VALSERINE, A BELLEGARDE

C. C. D.

Lyon à Genève par Culoz, est situé sur la rive gauche de la *Valserine*. La poussée violente de la rivière torrentielle précipite le fleuve, du nord au sud : on le dirait son affluent.

Mais là ne se borne pas l'effort du Rhône. Pendant 8 kilomètres encore, l'encaissement de son lit s'accroît, pour diminuer ensuite. A Bellegarde même, l'altitude absolue des bords supérieurs du défilé est de 340 mètres; à Malpertuis, 430. Le village de Beaumont qui, sur la rive gauche, domine le Rhône de très près, est à la cote de 492 mètres, c'est-à-dire à 220 mètres au moins au-dessus du courant. L'escarpement s'élève en deux paliers dont le second fuit en pentes; de là, sur les rives, une suite de paysages d'étrange caractère.

Bien qu'il suive docilement, du nord au sud, la base de la longue jetée que soulèvent le *Crêt du Nô* et le *Grand-Caboubier*, entre Bellegarde et Culoz, le Rhône ne laisse pas de percer quelques éperons de roches sur sa route : partout se révèle l'effort patient et tenace.

Au pas de *Malpertuis*, ou de la *Planche d'Arlod*, le fleuve se resserre entre deux rives, éloignées au plus de 6 mètres l'une de l'autre : « Les rochers en enroulement mêlent, sur l'abîme vert entrevu, des branches d'arbres grandis sur des ruines. Le Rhône disparaît complètement dans le tron sombre où il est contraint de s'engouffrer; il pousse des cris furieux grossis par les échos prisonniers dans les cavités souterraines; la *Planche d'Arlod* (château ruiné sur un gros rocher au-dessus du Rhône), qu'on levait quand la France était en guerre avec la Savoie, a été remplacée par un tablier en fer. Un peu plus bas, le château de *Géniassiat* suspend ses tours à 200 pieds au-dessus du fleuve. » (Ardouin DUMAZET.) Là s'effile le défilé de *Montour*, frère de *Malpertuis*. Au-dessus de



GORGES DU FIER.

C. C. B.



C. C. B.

PASSERELLE D'ARLOD.



C. C. B.

LE RHÔNE A PIERRE-CHATEL.

Pyrimont, le château du Parc marque l'origine officielle de la navigation. Un dépôt de gravier, où s'enracinent quelques osiers, témoigne du changement qui s'opère dans l'allure du cours d'eau : sa vitesse n'est plus aussi grande; le courant devient fleuve et porte, d'une rive à l'autre entre *Pyrimont* et *Seyssel*, des bateaux chargés d'asphalte, dont les allègements zèbrent la montagne voisine. Mais c'est plus las seulement, au delà de *Seyssel* et après le confluent du *Fier*, que les rives s'abaissent et la vallée s'élargit. *Seyssel* peuple les deux rives du Rhône en deux communes distinctes : longtemps disputées entre la France et la Savoie, séparées par une frontière que marquait la pile jetée au milieu du fleuve, réunies en 1794 au département de l'Ain, séparées encore en 1815, l'annexion de la Savoie les a ralliées une dernière fois à la France. Mais l'une, sur la rive droite, appartient au département de l'Ain; l'autre, sur la rive gauche, à celui de la Haute-Savoie.

Aucarcrefour de *Culoz*, la voie ferrée de Lyon à Genève croise la ligne internationale Paris-Turin par le tunnel du mont Fréjus (mont Cenis); ici le Rhône multiplie ses coulees dans la

plaine, crée des îles de sable et les disperse, va et vient au milieu des cailloux et des alluvions où bruisent les saules et les peupliers. Cette plaine est un ancien marécage dont il reste les bas-fonds; ici le palus de *Chautagne*, d'où surgit à 86 mètres le coteau de la montagne de Vions, ancien îlot de la cuvette autrefois submergée; là, le *Lavaours*, encore mal asséché, volait la traîtrise de ses nappes endormies, sous un tapis de prairies tremblantes.

Une véritable mer intérieure emplit autrefois le couloir de montagnes

ouvert de Seyssel à Grenoble, par la dépression du lac du Bourget et la trouée du Graisivaudan; les deux grands glaciers du Rhône et de l'Isère y unissaient leurs sécrètes. Lorsqu'ils se retirèrent, un lac fortueux recut leurs eaux de fusion par les déversoirs du Rhône, de l'Isère, de la Romanche et du Drac. La trouée du Rhône à travers le Jura ayant changé son orientation, de son côté l'Isère fraya sa route à travers les débris glaciaires du Graisivaudan. Entre les deux, le lac du Bourget demeura, pauvre reste de l'ancien fjord intérieur. Le canal de Savoires (2 kilom. 1/2) écoule les eaux du lac dans le Rhône, à Chanaz.



Phot. de M. Brua.

LAC D'ANNECY : LE CHATEAU DE DUINGY, VU DE MALLOIRES.

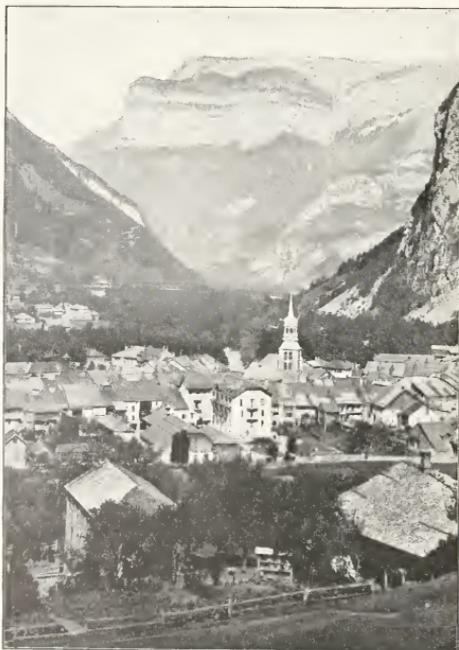
Alors le fleuve ouvre sa voie entre les vignobles savoisiens et les vergers des pentes bugysiennes. Du pont d'Yenne, l'antique Epaona des Romains, au pont de la Balme, il entaille, sur 3 kilomètres, l'épéron projeté par le Jura, du nord au sud, entre la montagne de Parves (629 mètres) et le mont Tournier (884 mètres). Au-dessus des hautes parois rougeâtres, tranchées au vil des rochers de Chemilieu, le fort de Pierre-Châtel érige ses bastions et ses épaisses murailles. On l'a déclassé; des soldats y remplacent les moines, dans le cloître d'une Chartreuse du xiv^e siècle, que des remparts enveloppaient. Cet appareil guerrier, dans un site farouche, n'est plus qu'un décor. Le fort des Bames, plus récent, domine à 540 mètres d'altitude celui de Pierre-Châtel; un escalier dans le roc vil descend de là-haut jusqu'à une batterie basse qui garde le passage du fleuve, au pont de la Balme.

À l'issue du défilé, le Rhône prend le large: des îles boisées, des masses calcaires détachées, donnent à son cours un aspect varié, jusqu'au confluent du Guiers, jusqu'au confluent du Gaiers, accouru du massif de la Grande-Chartreuse. Comme à la rencontre de la Valserine, le Rhône devie sous l'effort du torrent, à angle aigu, glisse dans un bassin tourbeux où il lui arrive la Vézère et la Sava. Deux étroits encore (*Malarage* et *Sud du Rhône*), et le fleuve se promène, du château de Verrieru au bloc oolithique de l'île Crémieu, recueilli au passage la Bourbre et l'Yin, qui confluent dans la plaine de graviers de la Valbonne. C'est alors, depuis les talus morainiques des Balnes Viennoises jusqu'en vue de la Collèze, qui appuie le plateau luzarné des Doubs, une dispersion des eaux, entre des grèves sablonneuses, des îles multipliées au point d'être

le domaine fluvial sur près de 3 kilomètres de large, en face de Miribel. Et le fleuve joyeusement se perd et se retrouve dans le dédale des îles, les unes arides, les autres transformées en prairies ou en champs cultivés, quelques-unes envahies par d'épais maquis où le gibier pullule, à Fabri des saules et des peupliers: étrange région, paradis du chasseur et enfer du batelier, si l'on n'avait laborieusement conduit une bonne partie des eaux entre les digues d'un étroit chenal, dit « canal de Miribel ». Le syndicat lyonnais des « forces du Rhône » emprunte au fleuve son énergie par une prise d'eau amorcée au pied des Balnes Viennoises.

Avant de toucher Lyon, le Rhône assemble ses eaux, franchit une dizaine de ponts et atteint la Saône un peu plus bas qu'autrefois, un ingénieur du $xviii^e$ siècle, Perrache, ayant reculé le confluent des deux grands cours d'eau, pour y créer le quartier qui porte son nom.

Affluents de gauche (1), de la frontière suisse à Lyon.



Phot. de M. Thodou.

ANNÉCY, AU CONFLUENT DU FIER ET DU NOM.

1^o Les *Usses*, déversoir du plateau des Bornes et du versant oriental du Salève, passent entre cette montagne et celle d'Allonzier (gorge du pont de La Caille); elles reçoivent les *Petites-Usses* à gauche, à droite le *Fornant* qui coupe le chaînon Vuache-Musiège au défilé de *Malpas*: le donjon carré (xiv^e siècle) du château de Sallonne domine le confluent des Usses et des *Petites-Usses*.

2^o Le *Fier*, né du mont Charvin, après avoir tranché profondément sa route au travers des arcs calcaires transversales du défilé de *Duingy*, recueille, dans la plaine d'Annecy, le *Thou*, émissaire du lac, et s'abîme dans la profonde entaille des gorges de *Locagny*. Par le pont des Lisses, où se voient de belles marmites de Géants, l'on accède aux *Abîmes* à travers le délicieux bois du Poète; une galerie de 256 mètres s'accroche à 28 mètres au-dessus du torrent, le long d'une fissure étroite, dont la largeur ne dépasse pas 10 mètres. L'extraordinaire chaos d'une *Mer de rochers* attend les voyageurs à la sortie des défilés: une sorte d'écueil, énorme bloc de conglomérat, nommé la *Roche aux Fées*, surgit du courant. A peu de distance s'élève le château féodal restauré de *Montrottier* (xv^e - $xvii^e$ siècles).

(1) Les affluents de droite, émissaires jurassiques, seront traités avec le Jura.



LAC D'ANNECY : ABBAYE DE TALLOIRES.

Échappé au défilé de Lovagny, le *Fier* s'insinue entre de hautes falaises de molasse jusqu'à la cluse pittoresque de 4 kilomètres qu'il découpe dans la chaîne de la Chambotte. A droite lui viennent : le *Nom*, issu du col des Aravis; la *Fillière*, qui ravine le Parmelan; à gauche : le *Chéron*, collecteur principal des Bauges, qui file de la combe de Bellevaux par un fossé profond, d'où il s'échappe au *pont de l'Abîme*, et gagne le *Fier* dans la grande et fertile vallée de Rumilly. Le *Thion* déverse le trop-plein du lac d'Annecy, où se perd, à l'autre extrémité, l'*Eau-Morte* venue du col de Thamic, par la plaine basse de Faverges.

Le lac d'Annecy, résidu, comme celui du *Bourget*, de l'ancien glacier du Rhône, est resté, ainsi que lui, tributaire du fleuve. Long de 14 kilomètres, large de 3 kilomètres 1/2, le lac couvre d'une nappe liquide, épaisse de 64 mètres, une plaine sous-lacustre qui s'enfoncé à 80 mètres de profondeur au gouffre du Boubioz, émissaire d'une source chaude. Le promontoire abrupt du *Roc de Chère* (643 mètres), projeté entre Talloires et Menthon, étroit la nappe lacustre et distingue le Grand du Petit lac. Rien de charmant comme les bords de cette mer en miniature.

M. A. Theuriet l'a délicieusement décrite :

« L'eau est d'un vert lustré et tendre. Des frissons tantôt argentés et tantôt mordorés la moient à la moindre brise. Le soleil lui partout. A droite, il baigne l'énorme croupe allongée du Semnoz d'une blonde couleur; à gauche, dans la verdure, il fait pétiller des pointes de clochers de village, des murs blancs et des toits de vendangeoirs disséminés dans les vignes. Vers le fond du lac, cinq plans de montagnes s'échelonnent et s'enchevêtrent, noyés de brumes transparentes qui veloutent les contours, arrondissent les arêtes, puis s'envolent en fumées blanches et vont former comme un chapeau de nuées autour des cimes les plus hautes. La lumière attendrie du matin harmonise toutes ces lignes et fond dans une tonalité sans cesse changeante le vert phosphorescent



PORT D'ANNECY.

Photo de M. Brun.



Photo de M. Brun.

CHATEAU DE MONTROTTIER, A LOVAGNY.

des vignes, l'or des blés, la verdure épaisse des noyers trapus et le velours presque noir des sapins. Une brise légère traverse la nappe cœruleenne du lac, y fait des risées couleur d'aigue-marine et apporte jusque sur le bateau l'odeur des vignobles qui commencent à fleurir.

Voici, au pied du Veyrier, la Tour, où mourut Eugène Sue; Menthon, où Taine voulut être inhumé, sur l'horizon du lac qu'il aimait : son tombeau, une petite chapelle très simple, creusée dans le rocher, est sur la face nord du Roc de Chère. Au bord du lac, un établissement de bains, héritier lointain d'anciens thermes romains, utilise les eaux sulfureuses sulphydriques alcalines d'une source qui a été retrouvée en 1865. Au-dessus du nid verdoyant où s'éparpillent les maisons du village, le château de Menthon (xiii^e au xvi^e siècle) couronne une colline détachée sur le front des Dents de Lanfon. Là naquit, au x^e siècle, saint Bernard de Menthon,

fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard. Talloires, patrie de Berthollet, commande l'entrée du petit lac, en face de la presqu'île de *Duingt*.

Un village lacustre s'appuyait à l'îlot du Roselet, submergé entre Talloires et la pointe boisée de *Duingt*. Cette rive conduit dans le vil ombreux d'Entrevernes, au château de *D'Érie*, qu'habita saint François

dont les roches calcaires ont été profondément dissoutes et crevassées par l'action dissolvante des eaux atmosphériques.

Le **Parmelan** n'est pas une montagne quelconque. Haut de 1855 mètres à son point culminant, il soulève, au-dessus des bois feuillus, des sapins, des talus gazonnés, un quadrilatère de roches crénelées, flanqué aux angles de tours arrondies, d'une pro-



Phot. de M. Brun.

LAC DU BOURGET.



Phot. de M. F. 1130.

GORGES DU SIERROZ.

de Sales. Le bout du lac affleure à la plaine marécageuse d'où monte, en vedette, près de l'*Eau-Morte*, la tour du Vivier XII^e siècle).

Du côté d'Annecy, au déclin du jour, le reflet du ciel orange répand sur l'eau très calme une veillée d'or à chatouillements vermeils. Barant cette nappe incandescente, la presqu'île de *Duingt* y découpe avec vigueur son chi-

gienne hardiesse ; ses douves profondes sont rayées, à 1300 mètres en contre-bas, par les filets du Fier, du Moléze et de la Fillière. Vue de la plaine d'Annecy, la montagne paraît inexpugnable. C'est un entassement titanique de roches pelées, arides, démantelées, semblables aux flots pétrifiés d'une mer en furie. « Ça et là pointent, comme des mâts de vaisseaux engoulés,

des squelettes de pins dépouillés de leurs feuilles et de leur écorce, blanchis par les années ou frappés par la foudre. » (C. DUNANT.) A quelle cause sont dus les *lapiaz* du Parmelan ? La déforestation d'abord qui, en livrant la roche aux ardeurs du soleil, à l'éclatement du gel, à la morsure du vent, à l'acidité des précipitations atmosphériques, a commencé le démantèlement de la montagne. Au surplus, géologues et physiciens s'expriment en explications plus ou moins plausibles.

Cette Arabie Pétrée qu'est la mer des *lapiaz* offre tour à tour au regard l'effilant spectacle de l'aridité et de la ruine : partout des crevasses traîtresses, des arêtes tranchantes, des puits sans fond où les neiges d'hiver se moultent en épaisses croûtes de glace. Il n'est pas jusqu'aux roches décharnées qui, reluisant aux rayons du



Phot. de M. Brun.

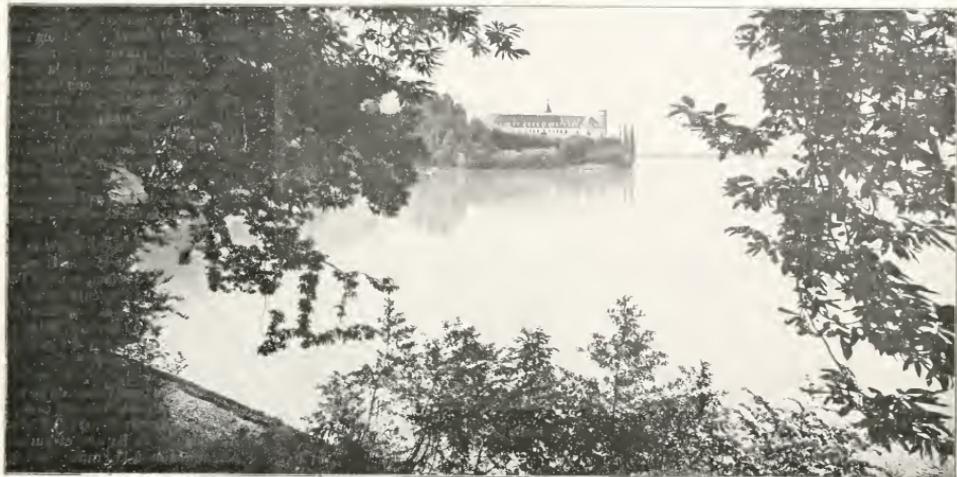
GORGES DU SIERROZ.

teu et ses feuillages presque noirs ; puis l'eau, se décolorant insensiblement, prend une teinte verte toujours plus tendre jusqu'au Bout-du-Lac, où elle se fond dans les vapeurs gris bleu qui fument à la base des montagnes, tandis que les crêtes les plus élevées, encore effleurées par le soleil, semblent lavées d'une suave couleur mauve.

Il faut visiter, dans la sphère d'attraction du lac, le *Cét du Moire* (Observatoire), le *Crêt de Châtillon* (1704 mètres), point culminant du *Scmaz*, d'où la vue se promène sur les lacs de Savoie, des glaciers du Dauphiné jusqu'au mont Blanc ; les gorges du *Fier* et le castel de Montrottier ; *Thorins* et l'ancien manoir de Salles ; la *Tournette* (2337 mètres) et son *fautail*, bloc isolé de 35 mètres que l'on escalade par des échelles scellées au rocher ; la *combe d'Ire*, le *Parmelan* 1855 mètres, ses *lapiaz* analogues à ceux du désert de Platé,

soleil, ne donnent l'illusion des champs de névés et des séracs de la Mer de glace. Dans ce sol bouleversé, les pluies les plus fortes disparaissent comme par enchantement : pas d'eau; les pâtres qui fréquentent, avec leurs chèvres et leurs vaches, parmi les îlots de verdure seués comme des oasis dans cette désolation, n'ont pour abreuver leurs bêtes et étancher leur soif que la neige

Les Bauges. — Entre les dépressions des lacs d'Annecy et du Bourget, d'Albertville sur l'Arly à Chambéry, sur le front de la vallée de l'Isère, en amont du Graisivaudan, le relief des *Bauges*, une petite Savoie dans la grande, élève ses abrupts romparis qui rompent seulement quelques conloirs d'accès : passages de Lesclaux, de Cussy, du Frêne et de Tamié. De belles routes s'infilment à travers des



Phot. de M. Götts.

LE LAC DU BOURGET ET L'ABBAYE DE HAUTECOMBE.

congelée dans les fonds à l'abri du soleil; on la fait fondre, et l'eau, recueillie dans des troncs de sapins creusés, paraît un nectar. Une sorte de mirage se produit par l'échauffement des grandes vagues de rocher; la réverbération du soleil d'aot sur ces dalles miroitantes est intense; le vent souffle là-haut comme l'haleine d'un four à chaux. Alors fondent les réserves de l'hiver et partout où, entre les replis arides ou au fond des cirques, se trouve un peu de détritus végétal, une floraison s'épanouit : la campanule, les crucifères jaunes, la centauree bleue se montrent dans les fentes de rocher ou piquent un tendre gazon de leurs vives couleurs; des gentianes, des orchis odoriférants jonchent le sol de quelques criques abritées, tandis que

les rhododendrons suspendent leur guirlande carminée au couronnement, comme un velum de pourpre sur l'arène d'un amphithéâtre. Dans les parois du roc s'ouvrent parfois des cavernes mystérieuses comme celle du Haut-Aviernois : une tranchée de 30 mètres sur 10 pénètre sous roche, d'une vingtaine de mètres; des pins en frangeant les bords. Le sentier suspendu aux parois presque verticales de la tranchée aboutit à un parvis de glace. Un grand arc triomphal ouvre la porte; des colonnettes de glace, dont quelques-unes gisent écroulées sur le sol, ont l'air de soutenir la voûte de cette crypte dont la crête reçoit à ciel ouvert l'illumination du soleil. Si l'aride désert du *Parmenton* recèle d'étranges merveilles, elles sont par malheur d'un accès peu facile.



Phot. de M. Götts.

BORDS DU LAC DU BOURGET.

détails pittoresques faciles à défendre : ce serait, en cas d'invasion, la position stratégique la plus importante de la Savoie, car elle commande Albertville, Montmélian, le débouché du Petit-Saint-Bernard, par l'Isère, et celui du Mont-Cenis, par l'Arre, Chambéry, Aix, Annecy, Uzines et les approches du Rhône, de Culoz à Genève. Cette citadelle naturelle, approvisionnée de tout ce qui est nécessaire à l'entretien d'une armée, pourrait tenir indéfiniment. Les *Bauges*, en effet, bien que dominant d'assez haut les régions plantureuses qui les entourent, sont riches en bois et en pâturages : des hêtres, des pins couvrent les sommets; dans les vallons croissent des noyers énormes, d'où l'on tire une excellente huile;

enfin l'industrie pastorale excelle dans la fabrication du beurre et du fromage. Tout n'est pas uniforme dans cet entassement de roches jurassiques et crétacées. L'altitude moyenne étant proche de 1 000 mètres, le point le plus élevé, la *Dent du Prebois*, atteint 2 260 mètres; le plus bas est au pont de Bauges, issue du pays par la vallée du *Chéron* sur la riante plaine de Rumilly et le cours du Fier. Le *Châtelard* étaye ses maisons sur un promontoire escarpé qu'enveloppe le *Chéron* : c'est le cœur du pays; on rayonne de là sur la forêt et sur l'ancienne abbaye de *Bellevaux*, les grottes du Pré-Rouge et des Bauges, le site pittoresque du pont de l'Albine. Tandis que la partie orientale du plateau forme barrage au-dessus de l'Isère (*Hautes-Bauges*), la partie nord-occidentale s'épanouit par

l'éventail du *Chéron*, entre les saillants de la Dent du Nivolet, au-dessus de Chambéry, du *Revard* sur Aix-les-Bains, et, d'autre part, l'arête du *Semnoz*, pointée sur Annecy. Le *Semnoz*, *Royaume de Savoie*, depuis longtemps fréquenté des touristes, possède un Observatoire point culminant ; le crêt de Clâtillon, 1 704 mètres ; l'ascension du Nivolet (1 533 mètres) est le complément classique d'une visite à Chambéry. On jugeait inaccessible l'abrupte arête du *Revard*, qui se dresse fièrement au-dessus d'Aix-les-Bains ; un funiculaire, qui le prend à revers, par les collines étagées de Mouxy et Pigny, en rend aujourd'hui l'ascension facile.

Le lac du Bourget, long de 18 kilomètres, large au plus de 3 kilomètres, avec une superficie de 4 462 hectares, est, après le Léman, le plus grand et le plus profond de nos lacs. Sa rive orientale, doucement inclinée, contraste avec les contreforts opposés de la *Dent du Chat*, que le flot creuse jusqu'à une profondeur de 80, 100 et même 145 mètres. Le promontoire de *Grésine*, probablement d'origine morainique, et le delta du *Semnoz*, qui sépare le grand et le petit port d'Aix-les-Bains, dessinent deux bassins dans la nappe lacustre. Lamartine aimait le Bourget ; il en a recueilli d'étonnantes inspirations ; il écrivit à Clâtillon une partie de *Jocelyn* et ses *Méditations*.

Baudecombe, vu du large, semble un nid de verdure flottant sur les eaux. Depuis Amédée III, les princes de la Maison de Savoie y repo-



Phot. de M. Braun.

GORGES DU SEMNOZ.

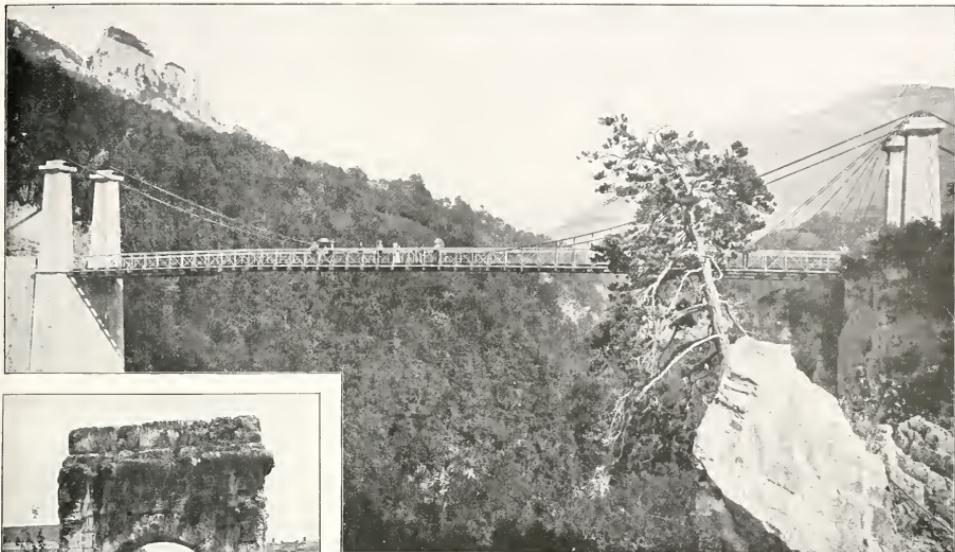
sent. Dès le XII^e siècle, des religieux de Cîteaux fondèrent sur cette presque un monastère. La Révolution de 1793 établit une faïencerie dans les bâtiments claustraux ; mais, en 1825, Charles-Félix de Savoie racheta l'abbaye et ses dépendances et fit restaurer le Panthéon de ses ancêtres. L'église, de style ogival fleuri, est à trois nefs avec transept ; la façade principale, les chapelles, les murs, la voûte même disparaissent sous une surcharge d'ornements peu en harmonie avec la destination de l'édifice. Quelques belles œuvres : la *Reine Marie Christine secourant les pauvres*, la statue de Charles-Félix, reposit de la monotonie des tombeaux. Au sommet de la tour qui commande le lac, un fûnel servait de phare aux marinières.

Aix-les-Bains est la reine du Bourget ; une belle avenue franchit la distance de 3 kilomètres qui l'en sépare. Abrisée des vents froids par le *Revard*, dans le cadre d'une vallée luxuriante où la vigne, grâce au climat, s'épanouit sur les pentes, au milieu de cultures variées. Air (8934 habitants), déjà fréquentée des Romains pour l'aménité de son séjour et l'efficacité de ses eaux, a retrouvé, depuis Henri IV, Victor-Amédée III de Savoie et surtout son annexion à la France, une faveur qui l'égale aux stations thermiales les plus fréquentées. Pour monuments : des hôtels le long de larges avenues, des villas disséminées dans la verdure, deux casinos, la villa des Fleurs et le Cercle de la ville, encadrés de gazons fleuris. Combien parmi leurs hôtes de passage s'attardent aux souvenirs du passé : poteries romaines, inscriptions, objets lacustres retirés du lac et réunis au Musée ? Les courses de Marlioz, les fêtes du Casino, les petits chevaux, le tir aux pigeons, le Golf-Club, le lawn-tennis, les courses de canots et d'automobiles accaparent toute la vie. Aix n'a gardé des Romains qu'un arc imposant : Lucius Pompeius Campanus l'édicta au I^{er} siècle (ouverture, 3^m.62 ; hauteur, 9^m.16 ; largeur, 6^m.71). Les Thermes romains remonteraient au I^{er} siècle. L'édifice construit par Victor-Amédée III, à la fin du XVIII^e siècle, a été transformé. Deux sources thermiales fournissent 4 millions de litres par jour à l'établissement ; leur température varie de 44° à 47° ; les sels de fer, de magnésie, d'alumine et l'hydrogène sulfuré, qu'elles renferment en quantité à peu près égale, exercent une action salutaire sur le rhumatisme et la goutte articulaire chronique. On traite également, à Aix, les engorgements du foie et des viscères abdominaux.



Phot. de M. Braun.

LE LAC DU BOURGET ET LE CHATEAU DE CLÂTILLON.



Phot. de M. J. Giletta.

PONT DE L'ABÎME, AUX ENVIRONS D'AIX-LES-BAINS.



Phot. de M. Giletta.

ARC ROMAIN, A AIX-LES-BAINS.

rés. On y pêche la carpe commune, le carpeau, la truite saumonée, le véron avec le barbeau, le chevesne. Le lac du *Bouquet* est plus poissonneux encore ; il nourrit vingt-sept espèces, parmi lesquelles : le chabot de rivière, la perche, le chevesne, le goujon, la tanche, la truite de Genève, l'ombre-chevalier, le lavaret, la lotte de rivière, l'anguille noire.

Le *Guiers* est formé par la réunion de deux torrents : le *Guiers-Vif* et le *Guiers-Mort* aussi vif que l'autre, qui prennent naissance au cœur du massif de la Grande-Chartreuse. Le *Guiers-Vif*, issu au revers du Grand-Son, sous le plateau de l'Alpette, entaille profondément le massif, de *Saint-Pierre-d'Entremont* au village de La grotte ; son cours, sinueux et rapide, se développe au milieu des sapins embusés de rosée. Son écoule le *Guiers-Mort* ouvre, par de grandioses défilés, le chemin de *Saint-Laurent-du-Pont* à la Grande-Chartreuse. Les deux *Guiers*, unis sous la ville des *Echelles*, franchissent l'antichemin du mont *Tournier*, par les gorges de *Chailley*, passent au *Pont-de-Beauvoisin* et se jettent, en aval de *Saint-Genix*, dans le *Rhône*. — Cours : 45 à 48 kilomètres, par le *Guiers-Mort*.

Les *Echelles* furent une station romaine, le *Labisco* de la grande route militaire de Milan à Vienne, sur le *Rhône*. Un seuil de rochers abrupts sépare la vallée du *Guiers-Vif* de celle de *Villère* qui conduit à *Chambéry* : les Romains l'entamèrent au ciseau, et l'on voit encore, aux parois de la route actuelle, les entailles qu'ils avaient pratiquées dans le roc. Et comme cette gorge, lit naturel d'un torrent, se trouvait, à certaines époques de l'année, envahie par les eaux, un mur fut élevé, pour protéger le passage en détournant

les eaux par le ravin du *Grand-Goulet*. Mais la voie romaine, à la lèvre du défilé qu'elle s'était accommodé, tombait à pic au-dessus de la plaine, en sorte qu'il fallut pratiquer dans les falaises rocheuses une sorte d'escalier, une *échelle*, d'où les fardeaux descendaient péniblement à dos d'homme jusqu'en bas.

En 1667, le duc Charles-Emmanuel II, pour faciliter les relations commerciales entre la France et la Savoie, dont le poste des *Echelles* était frontière, fit réparer et élargir à grands frais l'ancienne voie romaine, devenue un simple passage muletier. Par là se trouvèrent assurés les communications de Vienne à Chambéry. Mais on dut, pour insinuer une route dans ces défilés, faire sauter à la mine 13 000 mètres cubes de rochers et bâtir 6 000 mètres cubes de maçonnerie, en construisant un mur de soutènement qui arc-boute la route contre

la falaise et l'incline peu à peu vers la plaine. L'ancienne fissure de dégagement de la voie romaine sert à présent de fossé pour l'écoulement des eaux, sans préjudice du *Grand-Goulet* par où fondent en torrents les précipitations sauvages de la montagne. Un monument commémoratif, adossé à l'une des parois de la route, rapporte à l'initiative et à la persévérance de Charles-Emmanuel II l'hon-



Phot. de M. Brun.

AIX : ESCALIER DE L'HÔTEL DE VILLE.

neur de ce grand et difficile travail.

Depuis les légions romaines, bien des armées ont gravi ou descendu le défilé des *Échelles*. Napoléon I^{er}, trouvant trop pénible encore pour les lourds chargements de la route de Charles-Emmanuel, fit ouvrir, à travers le rocher surplombant la plaine, un beau tunnel, long de 308 mètres, large de 8, d'où la route, conduite par une pente douce en lacets (4 kilomètres), atteint la localité des *Échelles*. Le tunnel, commencé en 1804, peu après abandonné, puis repris en 1812, fut percé en 1813; le 13 août de cette année, les mineurs qui travaillaient à l'encontre les uns des autres se rejoignirent; mais la route ne fut terminée que plus tard et inaugurée en 1820 par le gouvernement sarde. Voitures et automobiles passent par le tunnel; les vrais touristes suivent la première portion de l'ancienne route.

Plusieurs cavernes s'ouvrent dans la masse rocheuse. Par les soins de la Société des grottes, les parties les plus intéressantes sont devenues accessibles. Dans la fissure du *Grand-Goulet*, une galerie en fer s'accroche au flanc de l'escarpement. La mémoire du fameux contrebandier, *Mandrin*, hante ces sombres souterrains: il en avait fait un repaire inaccessible. Louis Mandrin (né en 1723)

recrutait des partisans parmi les déserteurs, qu'il payait: ennemi-né des fermiers généraux et de la *gabelle*, il faisait le coup de feu contre leurs agents, attaquant même des villes, tenait tête aux troupes envoyées régulièrement contre lui, mais respectait les biens des particuliers, ce qui lui valut une grande popularité et la complicité des paysans qu'il protégeait. On vous montrera, dans la gorge du grand-goulet, le siège de *Mandrin*, sa cuisine, etc.

La petite ville des *Échelles* commandait l'issue des défilés. Cette situation, sur la grande route des Gables en Italie, lui valut une grande importance militaire et commerciale jusqu'à nos jours. De nombreux vestiges romains y ont été trouvés. Au moyen âge, le château avec le territoire des *Échelles* furent l'appanage de la princesse *Béatrix de Savoie* qui épousa, en décembre 1220, Raymond Bérenger, comte de Provence. Sa réputation de beauté et d'esprit lui faisait une cour brillante; c'était, au dire de Mathieu Paris, « la plus belle, sage et prudente princesse de son temps; poétesse elle-même, elle fut chantée par les poètes ». L'aînée de ses filles, *Marquise de Provence*, épousa le roi de France Louis IX,



PASSAGE DES ÉCHELLES.

Phot. de M. Thomier.

suite d'une nouvelle canonade désastreuse, incendié, croulant, il fut complètement abandonné. Des défrichements et des déblais, pratiqués en 1857 dans les ruines, ont amené l'heureuse découverte du tombeau de la princesse Béatrix.

Le massif de la **Grande-Chartreuse** compose avec la suite des hauts reliefs aigus le bout à bout, *Bornes* et *Bauges* au nord, *Verceux* et *Devouay* au sud, cette enceinte extérieurement de contreforts qui, sous le nom de **Préalpes calcaires**, bastionne à l'ouest sur la plaine, entre la compe du *Rhône* et celle de la *Durance*, nos grandes Alpes granitiques de Savoie et de Dauphiné. L'Isère arrête brusquement

au sud l'expansion du massif de la *Chartreuse*: il se prolonge vers le nord jusqu'en vue du *Bourget*, sur l'horizon du *Jura*, soulevé en bordure sur la rive droite du *Rhône*. Il y a entre les deux chaînes une évidente parenté de rôle et de nature, celle de la *Chartreuse* étant uniquement construite de roches jurassiques et crétacées. Même analogie dans la disposition du relief en chaînons juxtaposés, d'où surgissent les sommets, avec cette différence que le *Jura*, en général moins bien défendu, offre sur ses hauts plateaux des aspects plus rudes, un climat plus âpre que la *Grande-Chartreuse* où se retrouve mieux, à l'abri d'un épais manteau forestier, la beauté première des montagnes de moyenne altitude.

De nombreux *bloes erratiques* col du Frêne, etc.) provient que, durant la période quaternaire, les glaces qui emplissaient la dépression du *Graisvouden*, dont l'Isère est le déversoir, pénétrèrent dans l'intérieur du massif de la *Grande-Chartreuse* et s'épanchèrent par les profondes échancrures du *Guiers-Vif* et du *Guiers-Mort*. Le massif se distingue en quatre chaînes parallèles orientées du nord-est au sud-ouest: 1^o la chaîne du



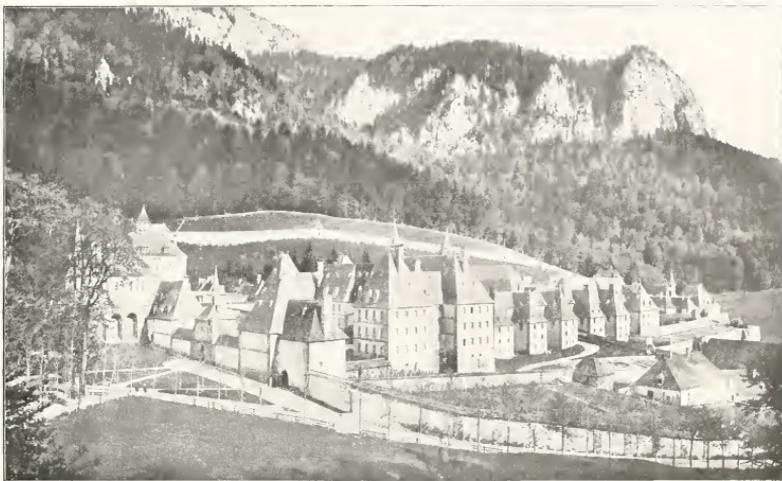
GROTTE DES ÉCHELLES.

C. G. C.

Granier et de la *Dent de Crolles* qui, soutenue par les assises des cotéaux de Belle-Combe, soulève à l'est, au regard du massif de Belledonne, un rempart continu où culminent le mont *Granier* (1938 mètres), le sommet de l'*Alpette* (1841 mètres); au revers du col de Saule, le *Petit-Som* ou *Dent de Crolles* (2066 mètres); au delà du col des *Ayes*, le *Roc de l'Aiguille* (1787 mètres), enfin la crête du mont *Eynard* ou du *Saint-Eynard* (1359 mètres), dont le fort commande les approches de Grenoble; 2° la **chaîne de Chamchaude**, avec le *Signal* de ce nom (2087 mètres), point culminant du massif; la montagne du *Sap-péy* (1259 mètres), sommet d'un triangle

rocheux que creuse profondément le sillon de la *Vence*; enfin le mont *Richuis*, dont les premiers escarpements portent les forts *Rabot* et de la *Bastille*, juchés à pic au-dessus de l'*Isère* et des quais de Grenoble; 3° la **chaîne du Grand-Som**, séparée de la précédente par le col de *Porte* (1352 mètres) et de celle du Granier par le col du *Frêne* (1164 mètres) et le col du *Cacheron* (1080 mètres), chaîne amorcée au-dessus de la plaine de Chambéry par le mont de *Joigny* (1378 mètres) et qui monte, au delà de l'échancreure de la *Cochette* (1148 mètres), et par la montagne de *Corbel* (1461 mètres), les crêtes des *Espares* (964-1812 mètres), jusqu'au *Grand-Som* (2033 mètres), la troisième cime du massif, belvédère de la Grande-Chartreuse, au delà duquel s'estompe, au sud, le *Charmant-Som* (1779 mètres) et l'arête isolée du *Casque de Néron* (1305 mètres), dont les escarpements tombent au sud-ouest sur la

coupure de l'*Isère*: 4° la **chaîne de la Grande-Sure**, séparée de la chaîne du Grand-Som par plusieurs dépressions, entre lesquelles le vallon où s'élève le monastère de la Grande-Chartreuse; ce chaînon amorcé au mont *Ohérou* (1667 mètres) monte au *Signal de la Cochette* (1623 mètres), s'ouvre au passage du *Guiers-Vif*, soulève la crête de l'*Al-ténard* (1565 mètres) que coupe le *Guiers-Mort* et culmine à la *Grande-Sure* (1924 mètres), pour finir sur la rive droite de l'*Isère* par la longue crête des *Ruchers de Châlées* (1776 mètres). Cette chaîne forme, sur la plaine de Saint-Laurent-du-Pont et des Echelles, le rempart occidental de tout le massif, abstraction faite d'une petite crête d'avant-garde, celle du *Raz* ou du *Ratz*.



VUE GÉNÉRALE DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

G. S. P.

Deux routes pénètrent à l'intérieur, du côté de l'ouest, par la cluse du *Guiers-Mort* et celle du *Guiers-Vif*. Une troisième traverse le massif, du sud au nord, entre Grenoble et Chambéry. A l'attrait d'une nature saine, vigoureuse et merveilleusement belle, le massif de la *Chartreuse* joint l'intérêt des paysages variés dont il est comme le belvédère: d'un côté les grandes Alpes delphin-savoisiennes aux glaciers étincelants; de l'autre, la région planurière et douce des lacs du Bourget et d'Annecy. C'est encore un centre de cohésion de la vie végétale, un trait d'union entre les *Proclaps calcéaires*, qui relie, par la visible continuité de la vie, ces tronçons de montagne aujourd'hui séparés.

La **Grande-Chartreuse**. — Dans l'enveloppe du *Guiers*, dont les deux bras recourbés puisent aux sources fraîches des



Phot. de M. Arcton.

EN RIVER: LE GUIERS-MORT, PRÈS DU GRAND-LOGIS.



Phot. de M. Bégu.

LE GUIERS, EN ÉTÉ.

contreforts orientaux, le *Grand-Som* (2033 mètres) abrite du nord une clairière verte et retirée où s'élèvent les bâtiments de la *Grande-Chartreuse*, aux toits aigus dardés contre la neige. Le site, à la fois riant et sévère, se développe à la lisière des grands bois qui montent au nord vers le col de la Buchère; à Fonest, un contrefort boisé de l'Aliénard complète l'investissement de l'agreste désert. On y pénètre par la cluse étroite et sinuose d'un petit torrent à la source duquel s'abreuvait *saint Bruno*, lorsqu'il s'envelevait avec ses compagnons dans cette solitude.

Venu de Cologne, où il naquit vers 1033, il était, à Reims, directeur des Ecoles dont il avait été d'abord élevé; on le voulut pour archevêque; il s'enfuit à Paris pour échapper à cet honneur, et résolut de consacrer sa vie à la prière, dans le désert que *saint Hugues*, évêque de Grenoble, lui indiqua, au milieu des Alpes du *Dauphiné*. Près d'une source, à la lisière d'une forêt profonde, *Bruno* et ses compagnons bâtirent quelques huttes rustiques, avec un oratoire, sur un rocher. Bientôt une église s'élevait, aujourd'hui *Notre-*

Domne de Casalius, dont le nom (*ensa*, cabane) rappelle le modeste campement qui fut l'origine du monastère. Appelé à Rome par Urbain II, dont il enflamma le zèle pour la prédication de la première croisade, *saint Bruno* mourut le 6 octobre 1101, sans avoir eu la consolation, qu'il rêvait, de revoir la *Chartreuse*. Une avalanche de rochers ayant érasé le premier couvent, élevé par *saint Hugues*, les religieux transfèrent leur résidence à l'endroit où s'élève la *Grande-Chartreuse* d'aujourd'hui. Les bâtiments actuels furent édifiés en 1576, après un incendie allumé par les soldats du baron des Adrets. Une première fois (1793), les moines



Phot. de M. Arège.

GRANDE-CHARTREUSE : CHEMIN DE SAINT-BRUNO, EN HIVER.



C. C. B.

LE RÉFECTOIRE DES PÈRES CHARTREUX.

ateliers, voies de communication témoignent de leur industrieuse charité. La loi de 1901, renouvelant l'exception de 1793, a privé le pays des *Chartreux*; le Père général réside maintenant à Pignerol (que la France posséda jadis), dans l'Italie du Nord; la liqueur

fabriquée par les Pères Chartreux se fait d'autre part en Espagne, à Tarragone. L'architecture des bâtiments de la *Grande-Chartreuse* est d'une simplicité voulue, comme la vie des hôtes qu'ils abritaient: l'ensemble entouré de murailles, sorte d'enceinte sacrée, couvre une superficie de 5 hectares; des campaniles en bois font cortège au clocher de l'horloge qui monte à 30 mètres de haut. Une chapelle ouverte hors du couvent, le logement des employés, celui

durent quitter leur couvent que l'Etat s'adjugea. La Restauration rendit à la *Grande-Chartreuse* ses hôtes (1816), en leur laissant l'usage des pâturages enclos dans le Désert, ainsi que le bois qui leur était nécessaire.

Les *Chartreux*, rentrés chez eux en locataires, demeurèrent à la fabrication d'une liqueur les ressources nécessaires à leur subsistance. Des plantes alpines aromatiques, la mélisse, la lavande, des fleurs cueillies dans les pâturages ou les anfractuosités des rochers voisins, des bourgeons de sapin entrèrent dans la composition de cet élixir généreux que débita d'abord le pharmacien du couvent. Il fallut, pour répondre à la faveur du public, étendre la fabrication, la déplacer, pour ne pas troubler le recueillement des solitaires: de vastes bâtiments, édifiés pour cet objet à *Farvoirie*, ainsi que des usines remplaçant un haut fourneau construit par les *Chartreux* au milieu du XVIII^e siècle, sont à présent aux mains d'un liquidateur chargé de l'exploitation de ces biens. Les *Chartreux* employaient la majeure partie de leurs profits en œuvres de bienfaisance: hôpitaux, asiles,



C. C. B.

GALERIE DU GRAND CLOITRE.

des hôtes qui étaient reçus gratuitement, accompagnent l'entrée large et massive, l'ne paix profonde régnait à l'intérieur, mais une paix vivante que troublait seule timentement de la cloche appelant les religieux à la prière. De cette solitude se dégageait une pénétrante poésie; une âme s'y révélait; il n'y a plus rien que le vide; le cadre reste, les hôtes sont partis. Le *grand cloître*, où glissaient d'un pas à peine perceptible les Chartreux blancs se rendant à matines, ne s'éveille plus qu'au défilé des touristes, sous la conduite d'un guide patéte glissant des banalités mal apprises. Dans la salle du *Chapitre général*, qui vit d'illustres hôtes, vingt-deux tableaux représentaient, le long des murs, la vie de saint Bruno, d'après l'œuvre de Lesueur au musée du Louvre; ils n'y sont plus. Les portraits des généraux de l'Ordre, depuis sa fondation, noble et impressionnante lignée s'il en fut, ont accompagné les Chartreux en exil. La salle des *Cartes* n'a plus ni plans ni reliefs; de la *Bibliothèque* reconstituée patiemment, après la dispersion des plus anciens manuscrits par la Révolution, les derniers volumes sont partis; l'église, où les Chartreux passaient le meilleur de leur vie, à 5 heures et demie du matin, à 8 heures, à 10 heures, à 11 heures, à midi et quart, à 2 heures trois quarts, à 6 heures, à 11 heures trois quarts, jusqu'à 2 heures du matin, pour le chant des offices, l'église est muette comme le reste. Ceux qui les ont vus se rappellent les grandes ombres blanches inclinées dans les cinquante-deux stalles du chœur, à la lueur incertaine des lanternes éclairant les gros antiphonaires pour le chant des offices: par intervalles, la lumière, déjà faible, se voilait, s'obscurcissait dans les ténèbres; des voix graves montaient, sonores et vibrantes: ce spectacle était beau, impressionnant.

Le *réfectoire* est désert; les Chartreux n'y venaient guère; on sait combien leur règle est sévère. Chaque religieux a son logis communiquant avec le cloître: un pénétrant, un petit jardin, un atelier avec tour et établi pour se donner quelque exercice; au premier, où l'on accède par un étroit escalier, un réduit pouvant servir au repos, le cabinet de travail, comprenant une table, une chaise,



SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT.

CL. C. B.



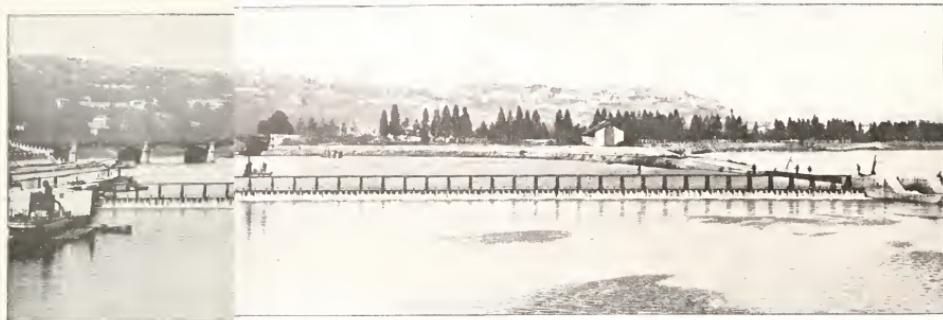
ROUTE DE SAINT-PANCRASSE.

CL. C. B.

quelques livres; la chambre à coucher avec lit, paille, couverture, deux draps de laine, un petit oratoire dans le mur; telle est la *cellule* d'un Chartreux. Avant 11 heures le matin, à 5 heures l'après-midi, chacun reçoit son repas par un guichet. C'est le régime du prisonnier volontaire. Jamais le Chartreux ne parle, même au réfectoire, où le règlement ne l'appelle que le dimanche et à certains jours de fête. Il porte un costume archaïque, tout de laine blanche, vêtements de dessous, tunique et capuchon; ses aliments sont simples: pain, légumes, lait, fromage, œufs jamais de viande; les ustensiles dont il se sert, d'un modèle primitif: cuiller, fourchette, assiette, le tout en bois grossier, avec un pot d'étain à deux anses, qui tient lieu de verre. On ne quitte la cellule que pour aller à l'église, et une fois par semaine en promenade: le silence est de rigueur toujours, en dehors de cette promenade et du *colloque* autorisé pour le dimanche et certaines fêtes, à moins que le Supérieur ne donne une permission spéciale. C'est partout la paix profonde, le silence, le recueillement en harmonie avec celui de la nature. Mais la

Chartreuse sans les Chartreux n'est plus qu'un corps sans âme, une morne solitude sans grand intérêt. Des religieux qui l'animaient, il ne reste que les morts: ils reposent dans l'enclos abandonné du cimetière, gardiens du sol pour leurs frères exilés, témoins d'une grande chose tombée, sous l'égide de la croix, symbole d'immortelle espérance.

Le massif de la Grande-Chartreuse ne dépassant guère, sauf quelques pics clairsemés, l'altitude de la végétation arborescente, un manteau de forêts presque continu enveloppe la montagne (forêts de *Malissart*, de *Ginieu*, de *Currière*, de *Porte*, de la *Grande-Chartreuse*). Partout les bois, la grande futaie aux arbres plusieurs fois centenaires. Grâce aux Chartreux, la sylve dont ils surent envelopper leur retraite demeure incomparable. C'est la forêt sacrée, mystérieuse, aux arbres sans, robustes, vénérables: les ormes, les bouleaux, les frênes, les pins s'élançant à l'envi des cimes, dans une oasis de fraîcheur où ruissellent les sources cristallines et murmurent les cascates.



Phot. de M. Victorin.

CONFLUENT DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE, EN AVANT DE LYON.

Que l'on vienne des Echelles ou de Saint-Laurent-du-Pont, la route de la Chartreuse est admirable. De Saint-Laurent, sur la rive gauche du Guiers-Mort (église originale, magnifique hôpital dû à la générosité des Chartreux), la route atteint Fourvoirie, pénètre entre les sapins drus et serrés dans la cluse ou *Entrée du Désert* où les Chartreux taillèrent dans le roc une route en enroulement. A 12 mètres au-dessus du torrent, le pont Saint-Bruno jette son arche presque accompli; et les pins montent toujours avec les aiguilles calcaires rocher de l'Oeillette). On passe un tunnel, puis un autre, et des sapins, découpé dans le ciel, les arêtes dentelées de la Cochet, la crête du Grand-Som, puis un défilé, un ruisseau sur des pierres, voici *Concretes*, autrefois résidence exclusive du Père procureur de la Chartreuse, chargé de pourvoir aux besoins de la communauté, depuis, hôpital pour les religieux convalescents; un cimetière de vivres primaires dans un amphithéâtre de forêts : la Grande

tions de son génie; là, le Romain, par l'orgueilleuse ostentation de la force. Les dompans suspendus à quelques murs tremblants sur le vide évoquent des siècles de désordre et de violence, les passions sous frein, les héroïques équipées; partout la légende et l'histoire, l'idylle et le drame éveillent un monde de rêveries.

Bien avant le Rhin, son frère des Alpes, le Rhône était vivant; le glacier d'où il jaillit sous un arc de cristal, le lac bleu où il s'épure, les gorges sauvages, les défilés pittoresques, les campagnes plantureuses, les côtes illuminées de son cours héroïque en feraient l'une des merveilles du monde, si on le connaissait mieux.

De Lyon à la *Durance*, au-dessous d'Avignon, trois seuils entravent le cours du Rhône: le premier sous le saillant du mont Pilat, au coude de Vienne; le second et le troisième, sous la poussée du double éperon détaché du Mézenc et du Coiron. *Tournaun* et *Tain* commandant le second étranglement; le troisième se poursuit au-dessous de Châteauneuf-Viviers, par le défilé de *Douzère*. Dans l'intervalle de cette double porte du fleuve, la rive gauche se développe en deux larges plaines adossées aux falaises du *Vercors*; ce fut autrefois une sorte de domaine fermé, tel d'importance par la fertilité du terrain et la facilité de la défense, le *Valentinois*. Au nord de Tournaun s'étendait, jusqu'au saillant du Pilat, le *Vivannais*, territoire de l'ancienne « île de Gaule », comme on appelait, au temps de Polybe et d'Annibal, la région peuplée et riche que dessine le double coude opposé du Rhône et de l'Isère, appuyée de l'est sur le massif de la Grande-Chartreuse. Au sud du Valentinois et de ses étroits, les montagnes s'écartent; à l'ouest, les *Genèves*; à l'est, les remans alpestres que domine le Ventoux; c'est la plaine d'Orange et d'Arignon, la *Provence*, domaine bien distinct encore, puisqu'il est une création

LE RHÔNE DE LYON AU DELTA

Libre des entraves que le Jura lui fait sur sa route, le Rhône prend son essor vers le sud. A droite, les hauts remparts des *Genèves* et les granitiques dirigent sa course; à gauche, ondulent les collines et le moutonnement des monts, contreforts des grandes Alpes. Mais, du côté de l'ouest, la montagne se penche de plus près sur la vallée, plonge et se rencontre un saillant de la rive opposée, contracte le fleuve en un courant rapide et sonore, jusqu'à la prochaine claièrie d'une vallée latérale, où il s'étale,

il se crée une muse entre des îles vertes, qu'il submerge à la première crue, ou des bancs de graviers, qu'il s'amuse à disjoindre et à reconstruire. De plaine en étroit, le Rhône file en droite ligne, comme la flèche vers son but, les courbes légères qu'il décrit n'étant qu'une exception sans valeur dans l'ample et majestueux développement de sa vallée.

Par cette coulée lumineuse, tous les peuples ont passé; ce fut l'une des grandes routes du monde : chaque rocher, chaque vallée a son histoire; les pierres parlent et éveillent mille souvenirs : ici revit le Grec dans les légères créa-



TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE, A VIENNE.

Cl. No.

du fleuve, à la place de l'ancien golfe marin dont la vague poussait dans l'embrasure des monts.

Première étape. — En aval du bec effilé de Perrache, « le Rhône et la Saône roulent pendant quelque temps dans le même lit, sans que leurs eaux se confondent. Le mélange se fait peu à peu, et les vitesses si différentes des deux cours d'eau tendent à s'égaliser. Les eaux paresseuses de la Saône sont graduellement attirées et comme absorbées par son fougueux voisin. Le Rhône ainsi doublé perd un peu de son allure torrentielle. Il est désormais navigable. » (LENTHERIC.)



VIENNE : TOUR DE PHILIPPE DE VALOIS ET ANCIEN FORT DE LA BATIE.

G. R.

Sous la haute silhouette du *Pilat*, qui barre l'horizon de l'ouest, *Givors* transparait dans l'atmosphère embrumée par ses innombrables usines. Là débouche le *Gier* (4 kilomètres) : cette vallée, que la nature avait faite riante, n'est plus qu'un couloir industriel, enlaidi par les déjections du labeur humain. Forges, fonderies, aciéries, hauts fourneaux, verreries se succèdent le long d'un petit canal de 20 kilomètres environ, où traînent les lourdes gabarres pleines de minerais, de houille et de produits manufacturés.

Au détour du *Pilat*, tout d'un coup **Vienne** se découvre. Cette ville (24710 habitants) fut, avant Lyon, avant Paris, alors simple station de pêcheurs, la métropole du puissant État des *Allobroges* et, après que ce peuple fut assujéti, une capitale de province romaine. Alliée fidèle de Rome, *Vienne* en reçut plus d'un bienfait : outre les immunités attachées au titre de « colonie romaine », des palais, des temples, un forum,

des routes. Un lien direct la rattachait à la capitale de l'empire : c'était, en effet, du Tibre au Rhône, le point terminus de la grande voie qui, par Milan, la vallée d'Aoste, le Petit-Saint-Bernard, Chambéry, les Echelles, traversait de part en part la masse des Alpes.

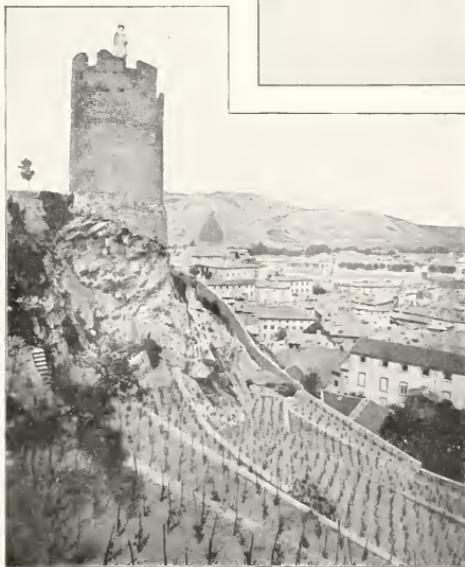
Tous les malheurs sont venus fondre sur *Vienne* et sur ses monuments : après la dévastation des Barbares, celles de la guerre civile. Les édifices religieux : *Saint-Maurice*, l'un des plus beaux du Midi à l'époque ogivale, furent incendiés, mis à sac, comme tant d'autres dans la vallée du Rhône, les vitraux brisés, les cloches fondues, le trésor pillé ou détruit par les bandes fanatiques de des Adrets.

Déjà Martial vantait les produits du vignoble viennois. *Côte-Rôtie* étage ses vignes aux versants ensoleillés du *Pilat*, d'*Ampuis* à *Condrieu*. La rive droite offre le spectacle d'une grande fertilité : l'orange des abricots, le carmin des cerises, le vermillon des plates bandes de fraises, la neige des pêchers et des pruniers en fleurs, avivent un parterre de primeurs, de petits pois, de haricots verts. C'est, tout le long du fleuve, un verger d'une merveilleuse opulence.



Phot. de M. P. Peyronet.

CHATEAU BOIG-SUR-RHÔNE.



G. R.

TOURNON, SUR LE RHÔNE.

Plus loin, au pied des escarpements du *Pilat*, dressé de toute sa hauteur au-dessus du *Rhône*, défilent les hameaux, les villages, où se recrutent autrefois les meilleurs bateliers du fleuve. Avant qu'une déforestation acharnée n'eût dépeuplé les Cévennes et les Alpes, le débit des affluents du *Rhône* et celui du fleuve lui-même, plus abondant, moins précipité, livrait à la navigation, ou du moins au flottage, des cours d'eau, aujourd'hui impraticables. *L'Ourève* et *l'Arèche* avaient leurs corporations de bateliers; la Curie de Nîmes faisait honneur de vingt-cinq places, au premier rang des gradins de son amphithéâtre, au Collège « splendissime » des bateliers du *Rhône*. Lorsque, en dehors des voies romaines, les cours d'eau, « ces chemins qui marchent », constituaient le seul moyen de transport pour les voyageurs et le commerce, le

rôle de batelier fut de premier ordre. La dénudation du terrain et, par suite, le caractère torrentiel des cours d'eau portèrent un coup fatal à son industrie. La navigation à vapeur et les chemins de fer surtout l'ont rendue plus précaire encore. Les bateliers se recrutent au pied du Pilat, dans le *Riaume*, abréviation de Royaume, mot par lequel on désignait, aux XI^e et XII^e siècles, la rive droite sou-



Phot. de M. Vieillot.

LE RHÔNE A ROCHEAURE.

mise aux rois de France, par opposition à la rive dauphinoise et provençale sur laquelle pesait, au moyen âge, la suzeraineté du Saint-Empire romain germanique. Dans le langage imagé des bateliers, cette distinction persiste : *piège à l'Enipi*, c'est barre à gauche (en descendant le courant) ; *piège ou Riua*, barre à droite. Ils étaient, ces « vieux loups » du *Rhône*, d'une hardiesse et d'une sûreté incroyables pour franchir les rapides et échapper aux remous surnois.

Au-dessous de *Condricua*, la vallée du *Rhône* se développe harmonieuse parmi les sautaies, les grands rideaux de peupliers que le Pilat couronne de forêts. *Serrières*, le château du *Péage-de-Rous-sillon*, *Saint-Rambert-d'Albon* défilent sur le fleuve. *Andance* (rive droite) regarde *Andanette* (rive gauche) et le donjon carré de Saint-Roman, reste d'une importante forteresse d'où sont sortis les *dauphins* du *Viennois*. La *Canca*, rivière d'Annonay, débouche en aval d'Andane et au-dessus de Saint-Vallier, où conflue la *Galaure*. Le château de *Saint-Vallier*, ancien domaine des comtes de Valentinois les tours et les remparts de *Serves*, face au donjon d'Arras, fièrement campé sur l'autre rive, gardaient ici le passage du fleuve au commencement des défilés, d'un côté pour le roi de France, de l'autre pour les dauphins du *Viennois*. A droite encore, les ruines pittoresques du château d'*Yzerand*, *Saint-Jean-de-Muzols*, en face les célèbres coteaux de l'Ermitage. *Tournon* et *Twin* complètent l'investissement des deux rives : *Tournon* (1720 habitants), avec ses tours, son rocher crénelé de remparts. Deux ponts suspendus enjambent d'une rive à l'autre au-dessus du *Rhône* qui commence à s'émouvoir et à grondier, puis à s'élançer, plus impétueux que jamais, dans la série de défilés et de rapides qui vont le conduire au delà de *Douzère*, jusqu'à *Pont-Saint-Esprit*.

Deuxième étape. — Des hobereaux, embusqués dans un repaire, la *Roche de Guin*, qu'ils avaient greffé à une île rocheuse, guettaient le fleuve et détraquaient les passants. Comme saint Louis allait s'embarquer à Aignesmortes, il châtia leurs méfaits, culbta la forteresse, « pour ce que, dit Joinville, Rogiers, li sires du chastel, estoit criez de desrober pèlerins et marchans ».

Deux plaines ouvrent la rive gauche du *Rhône* sur l'horizon des Alpes : celles de *Valence* et de *Montlimar*, entre le plateau de *Chamburan*, au nord, le *mont de la Lance*, au sud, double avant-garde projetée sur le front du *Vercors* (mont d'Amblé : 1703 mètres) et du *Dévoluy* (*Rochecourbe*, 1525 mètres, adossés à la grande chaîne. Entre les deux chaînes voisines, le relief de la forêt de *Saou* (1592 mètres) s'interpose. Il s'en faut que le territoire de *Valence*, où l'*Isère* et la *Drôme* tracent leur sillon vers le *Rhône*, présente une aire de développement uniforme. Au contraire, la plaine de *Montlimar*, circonvenue par la forêt de *Saou* et l'échine de la *Lance*, dans le bassin du *Roubion* et du *Jabron* réunis, étend du Rhône à *Puy-Saint-Martin* un sol presque uni, durant 24 kilomètres.

A cette double éclaircie, les *Cévennes* opposent, sur la rive droite, des escarpements qui plongent ; de *Tournon* à *Bourg-Saint-Andréol*, les reliefs se hérissent. En vue de *Valence*, deux doujons ébréchés, les *Cornes de Crusol*, planent sur la vallée, au sommet d'un village fortifié dont les débris roulent au versant qui regarde le *Rhône* ; au delà de *Saint-Péray* (vins renommés), la tour *Maudite* d'Yons. Puis ce sont les vieilles maisons de *Charnes*, à l'assaut d'un manoir démantelé ; la *Volte* (la *Volte*), son beffroi, sa vieille église, ses maisons, le château qui fut domaine des *Soubise* et des *Ventadour*, groupés dans un retrait de la masse granitique dominatrice du fleuve. Désormais le *Rhône* creuse sa route dans la roche crétacée, moins dure que le granite. Il recueille, à gauche, la *Drôme*, torrent des Alpes calcaires ; à droite, l'*Ouvèze* cévenole, sous les terrasses et les jardins du *Pouzin*, où fument des fonderies. Le fleuve, toujours vif, mais avec moins de turbulence, se promène entre les haies de peupliers, dans une vallée largement ouverte.

Presque aussitôt son humeur le reprend ; la poussée du *Coiron* volcanique accélère son allure : un appareil guerrier s'attache à la rive. Voici *Crus*, son abbaye, l'église, une merveille romano-byzantine ; le donjon, le bourg, autrefois défendu par une triple enceinte flanquée de tours carrées ; **Rochemaure**, site archaïque, ville de basalte, aux rues en échelle, bordées de logis surplombants,



Phot. de M. Vieillot.

TOUER SUR LE RHÔNE, EN VUE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL.

dont l'enceinte fortifiée se suspend à l'impérieuse silhouette du donjon, planté à 200 mètres de haut sur un noir dyke basaltique. *Tuil*, la *blanche*, à côté de *Rochemaure*, la *noire*, s'enbrume des vapeurs et de la poussière de ses usines à chaux hydraulique. *Tuil* regarde *Montlimar* ; et la rive droite se redresse encore. **Viviers** commandait ici le passage du fleuve vers le *Mézenc* et le *Massif Central*, par la coulée de l'*Arèche* ; pendant des siècles, entourée de solides murailles, la cité épiscopale entretint une petite armée, battit monnaie, tint tête au roi de France. Son pont suspendu relie la ville à *Châteaufort*, chef du couloir ou *Robinet* de *Danzère*, dans lequel le *Rhône* s'enfonçait, entre des falaises rougeâtres percées de nombreuses grottes. Ce passage tourmenté, l'effroi des marins, se défendait de lui-même : le vieux fort de *Danzère* en gardait la sortie. *Bourg-Saint-Andréol* en occupait l'approche.

Dans l'écartement des montagnes, au pied des *Cévennes*, à la racine des Alpes, le *Rhône* prend le large, découpe des grèves fauves, des archipels d'îlots, qu'il submerge ou déplace, au gré de sa fantaisie. Au dévalé de l'*Arèche*, le fleuve se divise, en glissant sous les arches du *Pont-Saint-Esprit*. Un « étroit » encore, au-dessous du *Lez*, cueilli en passant ; les gigantesques citadelles de *Monbrayon* et de *Mornas* gardaient cette dernière issue. Voici la plaine, *Avignon*, le fameux rocher des *Doms*, les remparts, le palais des papes, formidable entassement du moyen âge féodal et religieux, qui se détache sur le ciel clair, tandis qu'à l'orient le *Ventoux* surgit brusquement comme une acropole projetée, des Alpes, sur la rive où venait autrefois battre la Méditerranée.

Le *Pont-Saint-Esprit* fut un ouvrage extraordinaire pour le temps

où il fut construit; une sorte de vénération l'entoure : il a de fait résisté sans faillir à tous les déchainements du *Rhône*. On ne connaît pas l'architecte : c'est un chef-d'œuvre anonyme; du moins, la marque des maîtres ouvriers qui s'employèrent à sa construction subsiste sur les blocs qui le composent, évocation d'un temps déjà

et la mer se perd dans l'azur sans fin. Qui n'a pas essayé un coup de *mistral* au sommet du *Ventoux* ne peut imaginer sa puissance. Les nuages affolés se déchirent en lambeaux qui sifflent en courant dans l'air avec une rapidité effrayante : les rochers tremblent, les pierres arrachées, les cailloux roulent en mitraille, tourbillonnant,



Phot. de M. Viotore

PONT SAINT-ESPRIT, SUR LE RHÔNE.

bien loin de nous. Les grands ordres monastiques qui couvrent l'Europe de tant d'institutions utiles : lieux de retraite, bibliothèques, hôtelleries ouvertes à tous, écoles de métiers et de travail agricole, trouvèrent dans les *Frères pontifes* (faiseurs de ponts) des auxiliaires précieux. Se dévouer au service des pauvres et des malades, assister les voyageurs, pourvoir à leur sécurité, les conduire, leur faciliter les mauvais pas, c'était faire « œuvre pie ». De cette pensée naquit l'institution des *Frères pontifes*.

Le passage des rivières, en effet, présentait plus d'un risque, souvent moins de la part des eaux torrentielles que des riverains toujours en éveil contre les passants. Les sires de Cavillon, de l'Isle et de Noves avaient fait bien mauvaise réputation à certain passage de la *Durance* : on l'appelait pour cela le *Mauvas*. Un pieux personnage nommé *Sibert*, ayant élevé tout près un oratoire à la Vierge, réunit quelques compagnons, établit une maison de secours et, avec l'aide recueilli par ses œuvres, construisit un pont de pierre sur la rivière; une sécurité relative s'établit : *Bompas* remplaça le *Mauvas* (le mauvais). De nouvelles recrues s'étaient enrôlées dans la pieuse confrérie, d'autres ponts furent construits sur la Durance et bientôt dans la vallée du Rhône.

Aux *Frères pontifes* appartiennent les deux ponts de Montélimar, le vieux pont de *Romans*, sur l'Isère; celui de Saint-Nicolas de *Campagnac*, sur le Gardon, dans une gorge sauvage, entre Nîmes et Uzès, et surtout le *Pont Saint-Espirit*. On osa ligoter le *Rhône*, d'une rive à l'autre. Deux alignements de 800 mètres enjambant les bras, les îles et les grèves du fleuve opposent au courant un saillant aigu. A chaque extrémité, deux bastilles crénelées et deux tours centrales défendaient l'ouvrage. Dans l'une d'elles, on érigea un autel en l'honneur de saint Nicolas, patron des mariners.

Troisième étape. — Le Pont Saint-Espirit ouvre glorieusement la plaine de *Provence*; l'atmosphère, purifiée par le souffle puissant du *mistral*, prend une transparence admirable. C'en est fait du nord : plus de brumes, mais le ciel clair, l'exhilarante lumière; aux pentes, sous la domination du *Ventoux*, l'olivier, ami du soleil, pique ses bouquets d'argent, tandis qu'au sud la terre aplanie



Phot. de M. Barthelemy.

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE DU VENTOUX, EN HIVER.



Mon. hist.

AVIGNON : PONT SAINT-BENEZET.

haient les feuilles, d'antant plus les arbres; des détonations sonores grondent dans un mugissement universel. Parfois la tempête dure ou sevit par rafales; mais après le *mistral*, quelle transparence de l'atmosphère, quelle lumière, quel air délicieux!

Le *Ventoux* (montagne du vent) surgit comme un géant, tout d'une pièce, au-dessus de la plaine. Dans les Alpes ou les Pyrénées, enchâssé d'une épaisse gaine de massifs qui conduisent le regard par degrés jusqu'aux sommets couronnés de glaces, le *Ventoux* (1912 mètres) émergerait à peine; mais son isolement sur une base élevée de quelques mètres seulement au-dessus de la mer le grandit, dégage ses contours, en fait, pour la fierté et l'harmonie des lignes, le rival heureux du Caigou. Une petite chapelle couronne le sommet, depuis le xv^e siècle : on y vient chaque année en pèlerinage; les laçets de la route qui s'enroulent au flanc de la montagne ne font pas moins de 22 kilomètres. Il pleut abondamment sur le *Ventoux*, mais les pluies, même diluviennes, s'évanouissent comme par enchantement



Phot. de M. GUSTIA.

LA SORGUE ET LE VIEUX CHATEAU DE PÉTRARQUE.

dans cet immense filtre calcaire. Tout ce qui n'est pas bu par l'évaporation que stimule la sécheresse de l'air et l'appreté du vent unies à la vigueur du soleil disparaît dans les entrailles de la montagne et, par mille veines mystérieuses, alimente de claires fontaines jaillissantes, comme ce petit filet qui sourd à peu de distance du sommet (1912 mètres); la source du *Grosseau*, au bas de la montagne, du côté du nord-ouest; la *Fontaine de Vaucluse*.

Entre la Durance, fougueux émissaire des grandes Alpes, et l'Ouvèze, la *Sorgue*, issue du Ventoux, draine les infiltrations du relief de Vaucluse. On disait les *Sorgues*, quand la rivière divaguait à travers les marécages qui noyaient la plaine d'Avignon; mais, depuis que les eaux sauvages ont été disciplinées et le *Rhône* contenu, la terre s'est transformée en l'une des plus riches régions agricoles qui soient.

L'*Isle-sur-Sorgue*, avec ses canaux, ses rivières qui meurent des moulins bavards, ses usines et ses ateliers qui ont remplacé de misérables huttes de pêcheurs, témoigne de cette heureuse transformation. En amont, la *Sorgue* réunit ses eaux, et sa vallée conduit, entre des collines pierreuses, revêtues de vignobles et d'oliviers, jusqu'au hameau de **Vaucluse**. Un vieux château surplombe au-dessus de la rivière, en haut d'une falaise escarpée. Philippe de Cabasole, cardinal-évêque de Carpentras, y recut *Pétrarque*, son ami. D'un abîme ouvert sous roche, la *Sorgue* impétueuse jaillit en rapides et en cascades; c'est la fin de la vallée, une sorte de bout du monde (*vallis clausa*; val fermé, *Vaucluse*). La fraîcheur des eaux, le tumulte des remous écumants, dont la poussière s'élève, sous le soleil, des lieux adoucies de l'arc-en-ciel; les poètes, les géographes ont décrit à l'envi cette merveille. *Pétrarque* fut l'hôte assidu, l'admirateur enthous-

aste de la *Fontaine de Vaucluse*: il lui confia ses espoirs, ses déceptions, son amour.

On sait la passion malheureuse qu'il nourrit durant toute sa vie pour la belle Laure de Noves. Celle-ci, née en 1308, mariée à un riche bourgeois d'Avignon, âme profondément religieuse et droite, ne fut pas insensible à l'amour persévérant du poète, mais ne se départit jamais de la réserve que lui imposaient ses devoirs d'épouse et de mère. « Elle resta, dit Pétrarque, ferme et inexpugnable. Le peu que je suis, je le suis par elle. Elle m'a séparé de la société du vulgaire, elle a aiguillonné mon génie. » Le nom de *Pétrarque* et de *Laure*, indissolublement liés à la *Fontaine de Vaucluse*, ont fait de cette charmante retraite comme un sanctuaire de la poésie. C'est la fontaine de Castalie, où les disciples d'Apollon puisaient, à Delphes, l'eau d'immortelle jouvence.

Le débit de la *Fontaine de Vaucluse* varie avec la quantité de précipitations reçues par les montagnes

poreuses dont elle est l'émissaire. Tantôt elle bondit au pied de la falaise, dressée à 200 mètres sur son front; elle peut atteindre, bien que rarement, 120 mètres cubes à la seconde; c'est alors un geyser déchaîné sous des flocons d'écume. Le débit ordinaire se réduit à 22 mètres cubes; alors la fontaine, incapable de franchir le rebord de sa conque, se repose, transparente comme le cristal. La cascade ne coule plus, mais d'autres sources alimentent la petite rivière de *Sorgue* et maintiennent son débit à 4 mètres cubes par seconde dans les plus basses eaux, à 8 pour l'étage moyen, 15 et même 20 en bonne saison et jusqu'à 150 par crues abondantes.

Au faisceau de drainage que composent la *Sorgue* et la *Nesque*, nourris par les monts de Vaucluse, le *Lanzon* et l'*Ouvèze*, qui embrassent le Ventoux; l'*Eygues* et le *Lez*, sur la rive gauche du Rhône, l'*Ardèche* et la *Cèze*, sur la droite, ajoutent le tribut inégal de leurs eaux torrentielles. Le lit du *Rhône* est encombré de leurs alluvions; des îles s'allongent: île du *Colombier*, longue de 5 kilomètres, en vue d'Orange (à 6 kilomètres);

île de la *Piboulette*, petit monde à part avec ses bois, ses champs, ses prairies, sur une plate-forme insulaire de 7 kilomètres; l'île d'*Ouset*, en aval de Roquemaure 5 kilom. 12; la *Barthelasse* (1100 hectares), dont la langue sablonneuse se profile, comme la proue d'un grand navire échoué, jusque sous les murs d'Avignon.

Le *Rhône* penche d'instinct vers sa droite. De ce côté, *Villevieille* fut longtemps l'escalade de la batellerie sur le bras droit du fleuve; c'était le plus abondant, le plus régulier, tandis que le bras gauche, renforcé par les atterrissements de la *Barthelasse*, n'était qu'un « lône » souvent impraticable à la navigation; les tartanes, les radeaux, les barques s'arrimaient au pied de la tour de



FONTAINE DE VAUCLUSE.



AVIGNON : LE RHÔNE, LA TERRASSE DES DOMS ET LE CHATEAU DES PAPES.

Philippe le Bel, en vue de la Chartreuse et du fort Saint-André. C'était là le port de Villeneuve. Mais une digue de 1800 mètres, soudée à la pointe de la Barthelasse, a détourné la plus grande partie des eaux du Rhône dans le bras d'Avignon. Lorsque le Rhône, enflé par les torrents cévenols et alpestres, étendait ses eaux terribles sur la plaine de Provence, laissant, après chaque crue, de grandes flaques marécageuses entre les mailles compliquées des canaux vifs et des fossés croussants, le *Rocher des Doms* émergeant formait, sur l'immense lagune, comme une acropole naturelle à laquelle s'attachèrent les *Cavares* indigènes.

En haut, sur la plate-forme, le refuge; en bas, sur la berge, les huttes des premiers bateliers. Il n'est pas douteux que, six siècles avant notre ère, les Phéniciens et les Grecs aient trafiqué avec les occupants du rocher des *Doms*; ils apportaient les produits de leur industrie : les métaux, les étoffes en échange des produits agricoles de la vallée. Peu à peu, la pénétration pacifique des Hellènes s'affirma de telle sorte qu'Avignon put passer pour être une colonie de Marseille. Il est probable qu'au début la ville fut entourée d'une enceinte et qu'elle s'agrandit autour du noyau primitif des *Doms*. C'est contre l'enceinte gallo-romaine que virent se heurter Clovis, pour en déloger les Burgondes; Charles Martel, contre les Sarrasins. La dernière enceinte, celle des papes, empiétait sur le champ d'inondation du fleuve : elle a survécu.

Sur la même rive du Rhône, mais plus au nord et un peu à l'écart du fleuve, **Orange** (11087 habitants) a conservé de beaux monuments romains. Un théâtre étagé ses gradins dans le roc vif d'une colline; les blocs superposés donnent à sa façade l'aspect d'un véritable rempart : la scène s'adosse à un grand mur sans ornement. C'est massif, puissant, d'une brutalité architecturale qui convenait aux spectacles grossiers et sanglants de l'amphithéâtre. Un aqueduc

robuste qui captait les eaux de la fontaine du Grosseau, par une canalisation d'environ 30 kilomètres, n'a laissé que des traces à travers la campagne, sans cesse remaniée par la culture. Mais l'*arc de triomphe d'Orange* ne le cède en rien aux grands monuments de ce genre dont Rome s'enorgueillit. Haut de 22 mètres, large de 21 sur 8 de profondeur, il comprend trois arcades dont l'une, celle du milieu, plus haute, était destinée au passage des chars et des cavaliers. Élévantes colonnes corinthiennes, les bas-reliefs du fronton, les rosaces des voûtes, les guirlandes de fleurs et de fruits enroulés aux arcades, les trophées d'armes, les sculptures à profusion, la force et la somptuosité réunies en font le type achevé de cette fastueuse architecture qui fut chère aux Romains, parce qu'elle témoignait de leur puissance et de leur richesse. La masse entière, mais surtout la face septentrionale, a tenu bon pendant vingt siècles. A la vérité, les détails ont souffert : il n'y a plus d'inscription dédicatoire; les lettres en bronze doré ont été arrachées.



ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE.



INTÉRIEUR DU THÉÂTRE ROMAIN D'ORANGE.

Photo de M. Giffers.

AFFLUENTS DU RHÔNE

L'ISÈRE

Née du glacier de la *Galise*, au cœur des Alpes franco-italiennes, l'*Isère* fraye sa voie par de multiples détours jusqu'au Rhône, qu'elle

rejoint au-dessus de Valence. Ses affluents découpent les grands massifs delphino-savoisiens. A droite : l'*Arly*, dévalé d'Albertville, puise pour elle aux premiers contreforts du mont Blanc ; sur la gauche, le *Doron* lui apporte, au coude de Moûtiers, les ruisselements de la Vanoise. Par l'*Arc*, elle draine l'intervalle de la Vanoise aux grandes Bousses ; la *Bornache*, émissaire des Bousses et des Écrins, lui apporte, avec le *Venton*, les eaux du puissant massif de l'Écrin ; enfin, plus enragé que la *Bornache* elle-même, dont il recueille les eaux, le *Drac* enveloppe cet immense réseau torrentiel d'une douve profonde qu'il s'est creusée au revers des Écrins, sous le ciel du Midi. Ainsi, de la Durancie provençale à l'Arve savoisienne, l'*Isère* pénètre par l'éventail de ses tributaires les replis de nos grands massifs alpestres des Écrins et de la Vanoise, en les rattachant à la citadelle française du mont Blanc.

Pour un si vaste domaine, les débuts de l'*Isère* sont modestes : un ruisseau s'épanche à 2400 mètres d'altitude, dégringole au *Préz-Rion*, gracieux cirque de verdure à 2272 mètres, s'étreint au *Molpas* ou *Molpasset* (2100 mètres) entre des parois presque perpendiculaires, atteint *Fornet*, son premier village où mûrissent les orges et les seigles, à une altitude de 1936 mètres.

Vol d'*Isère*, dans un bassin complètement investi de monts glacés, prend

pour leur apreté, des arbres fruitiers dans une aire verdoyante ; ses pommières donnent un excellent cidre, le miel est savoureux, le bétail prospère. En outre, le sol est riche en produits minéraux (eau chlorurée sodiques d'Arbonne).

« Jusqu'à Moûtiers, la *Tarentaise* n'est qu'un berceau de verdure ; l'*Isère*, impétueuse ailleurs, y descend d'un coup paisible. Quel-

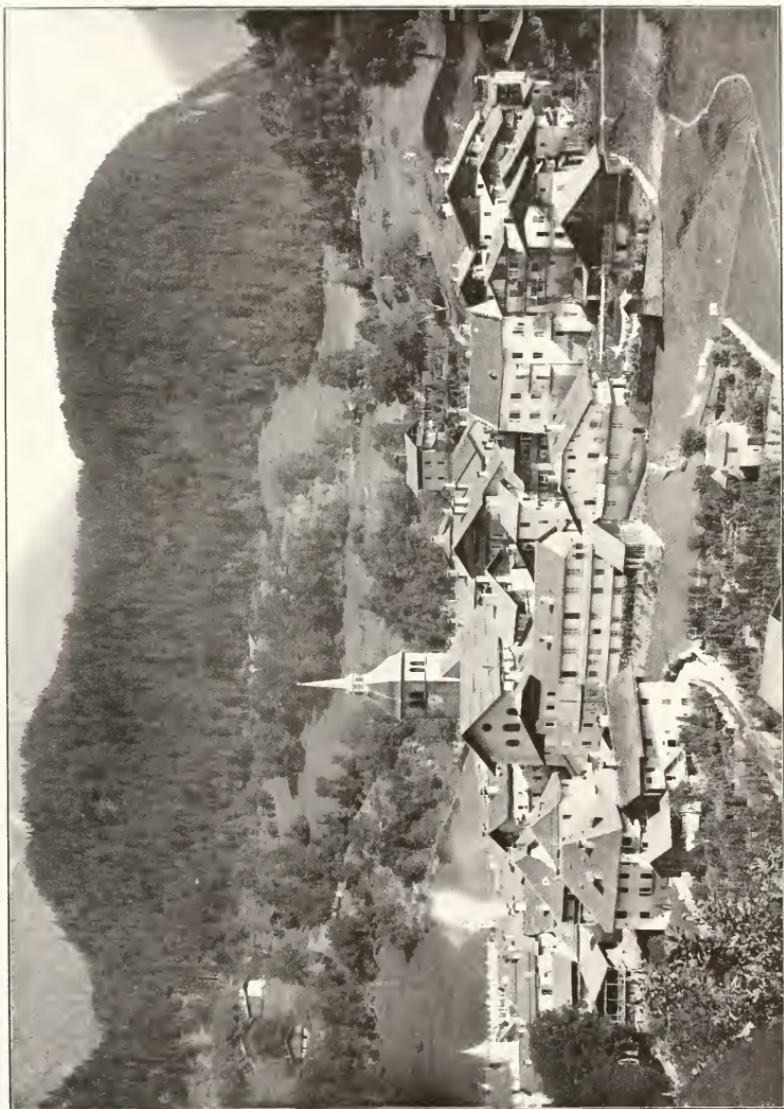
ques sites pittoresques présentent ça et là d'imposants contrastes. » (*De Moûtiers à Aoste*, par L. BÉREARD. « Ann. du Club Alpin français. »)

Aime, l'ancien *Arriano*, et l'une des principales cités des *Centrons*, offre aux archéologues ses restes de fortifications romaines, des inscriptions, une église romane, prétendu temple de Diane, construite de débris antiques et consacrée à saint Martin (crypte du XI^e siècle, peintures murales du XII^e siècle) ; les ruines d'un château fort, etc. A 2 kil. 1/2 d'Aime, l'*Isère* s'est creusé un défilé tourmenté, principalement au *Sent de la Puell* et, par delà le hameau de *Centron* qui rappelle les primitifs de cette vallée, elle force le passage de *Cieix* (*Siex*, *Saix*, *saxum*, rocher, étroite fissure large au plus de 34 mètres, sciee dans un beau calcaire de teinte bleuâtre. Trois tunnels, dont l'un pénètre sous une cascade, livrent passage à la route, à travers le rocher : l'ancienne voie gravissait sur de fortes murailles d'appui un promontoire d'où elle domine, à 300 mètres de haut, le cours du torrent. Au voisinage, ruines du château de la *Prousse* et, en aval, rocher de *Saint-Jacques*, où depuis saint Jacques, apôtre de la *Tarentaise*, et premier évêque de Moûtiers, résident saint Marcel et ses successeurs, archevêques suzerains de la ville. Lesdiguières, au XV^e siècle, n'a laissé du château que des ruines.



C. L. B.

TOUR DE PHILIPPE LE BEL, A VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON.



G. C. B.

BEAUFORT-SUR-DORON (SAVOIE).

A **Moutiers** (2550 habitants) commence la Basse-Tarentaise. Le coude aigu de l'*Isère* circonscrit le territoire de Moutiers dans un bassin triangulaire où conflue le *Doron*, émissaire des vastes dépôts glacés de la Vanoise. *Salins-les-Bains*, au confluent du torrent de Saint-Martin-de-Belleville, eaux thermales salines chlorurées sodiques; *Brides-les-Bains*, au confluent du torrent des Allues, dans une jolie vallée encadrée de vergers, de vignes et de bois (eaux thermales sulfatées sodiques, calciques); *Bozel*, dans sa vallée supérieure, et *Pralognan*, jalonnant le cours du *Doron* de la Vanoise.

Pralognan, dans un cadre de prairies alpêtres, au pied du *Grand* et du *Petit-Marchet*, dont les escarpements épaulent d'immenses champs de glace, ouvre le passage du *col de la Vanoise*, par le centre du massif, vers *Entre-deux-Eaux*, dans la région supérieure de l'*Arc*; ou bien, en remontant vers la source du *Doron*, la descente par le col de *Chavière*, sur Modane, tête de ligne du tunnel ouvert sous le mont *Fréjus*. *Pralognan* est le centre de ralliement des touristes qui veulent explorer la Vanoise.

De Moutiers, l'*Isère* se hâte, non sans quelques arrêts, vers le bassin d'Albertville : au *Pas de Briançon*, au défilé du *Pas de la Roche-Ceveys*, elle s'irrite et bondit pour s'épanouir bientôt en plusieurs bras dans une ample vallée de plusieurs centaines de mètres, où l'on doit protéger les campagnes riveraines contre les divagations de son cours.

L'**Arly** (plus de 40 kilomètres), qui conflue dans le bassin d'Albertville, apporte à l'*Isère* 25 mètres cubes par seconde à l'ordinaire. Ce carrefour est d'importance : là se croisent en effet les routes de la Tarentaise et du Graisivaudan avec celles du bassin d'Annecy par Faverges-Egines et la voie de l'*Arly* par Flumet-Mézève, vers l'*Arve*, dans la double direction de Chamouix et de Genève. La place forte qui commandait ce carrefour sur la rive gauche de l'*Arly* s'appelait *Conflans* : son faubourg de la rive droite, érigé en cité par Charles-Albert, est proprement *Albertville*.

La rencontre de l'*Isère* et de l'*Arc* (rive gauche) se fait en aval de *Mindous*, dont le château, magnifiquement perché sur un roc isolé, érigé à pic ses belles ruines au-dessus du creux de la vallée. *Chamouisset* garde le confluent des deux rivières. Autrefois épandue dans cette large vallée, qui est comme le vestibule du Graisivaudan proprement dit, entre Albertville et le détour de Chambéry, l'*Isère*, maintenant contractée



C. C. B.

VALLÉE SUPÉRIEURE DE L'ISÈRE : BASSIN DE TIGNES.

entre des digues qui laissent à son cours ordinaire une largeur à peine suffisante, se déchaîne parfois en véritables trombes, lorsque les débâcles de la Vanoise gonflent ses eaux. *Montmélan*, gardien de la route de Chambéry, fut une forteresse de la Savoie contre la France. François I^{er} l'enleva en 1523, Henri IV en 1600, non sans courir le risque d'être tué; *Catinat* la prenait à son tour en 1691,

après trente-trois jours de tranchée; enfin la place fut détruite au début du xviii^e siècle. Ce triangle de vallées qu'elle domine fut manifestement un grand lac dont les eaux s'insinuaient par la dépression du Bourget jusqu'au Rhône. Ici l'*Isère* se perdait dans la grande nappe intérieure laissée par le glacier. Depuis le comblement de la vallée du Graisivaudan, l'*Isère* poursuit entre le rebord de la Grande-Chartreuse et le relief d'Allevard-Belledonne. Le massif de la Grande-Chartreuse, trop escarpé de ce côté, n'envoie à l'*Isère* que de brèves torrents : des glaciers d'Allevard vient le charmant *Bridou*; de Belledonne et de ses lacs, descendent le *Doncinon* et le *Sonnant* qui enveloppe de fraîcheur le parc d'*Uriage* source saline sulfureuse, source ferrugineuse carbonatée, établissement gallo-romain).

Enfin l'*Isère* touche *Grenoble*, cœur du Dauphiné, nœud rayonnant de communications sur Lyon, Valence, Gap, Briançon, Chambéry. Dans ce bassin, l'*Isère* et le *Drac* se donnent rendez-vous. Avant que le comté de Lesdiguières n'eût corrigé son cours inférieur, le *Drac* serait Grenoble entre deux pinces : raménées en



C. C. B.

TIGNES : GORGES DE L'ISÈRE.

un seul lit, les eaux du terrible Dragon se versent à présent, d'un trait, à 3 kil. 1/2 en aval de la ville. Cet apport accroît l'Isère de deux cinquièmes à peu près. Nombre de ruisseaux viennent encore la rejoindre, sans modifier son aspect. A gauche, le *Faron* débouche des montagnes de Lans par des défilés pittoresques (*cares de Sassenage*). A droite, la *Voire* dérive de la Grande-Chartreuse ainsi que la *Voire de Voceppe*, bourg situé à 1200 mètres de l'Isère, au pied d'un cirque grandiose, ruisselant de cascades.

La projection des monts de Lans, par le *Be de l'Echaillon*, à 2 kilomètres seulement des remparts de la Grande-Chartreuse, contraint le lit de l'Isère et recourbe une dernière fois son cours : de là jusqu'à *Boissons*, en vue du Rhône, il se développe au sud-ouest, dans l'une des plus belles vallées de la France. Les localités s'éloignent de la rivière, au seul des cotéaux : à droite, *Moirans* et sa vieille tour, entre les deux bras de la *Morge*, non loin de *Voiron*, ancien *oppidum* gallo-romain, longtemps disputé entre la Savoie et le Dauphiné, cédé par celui-ci à la France en 1353 (toiles, soieries, papeteries); sur la *Fure*, *Rives*, au-dessus du confluent de cette rivière et du *Béaumont*, ville industrielle, avec des aciéries qui datent du *xv^e* siècle et des papeteries du *xv^e* siècle. La *Fure* est l'émissaire du *lac de Paladru*, belle nappe liquide attardée entre les deux cotes opposés du Rhône et de l'Isère, dans une vasque de cotéaux boisés. Longueur : 5 kil. 1/2; largeur : de 550 à 1000 mètres; profondeur maxima :

25 mètres 90; moyenne : près de 25 mètres; tour : 12 kilomètres; superficie : 290 hectares 400 ares.

De longs ruisseaux descendent à l'Isère, du plateau de *Chambouran*, où sommeillent quelques étangs : la *Canave*, par *Saint-Marcellin* (à 3 kilomètres de l'Isère; restes de remparts et d'un château du *xiii^e* siècle). A 5 kilomètres, ruines pittoresques du plateau de *Beaurivier*, où résidèrent les Dauphins et que *Humbert II* se réserva en cédant ses États à la France; à 11 kilomètres, ancienne abbaye de *Saint-*



PONT DE FLUMET, SUR L'ARLY.

G. C. B.

Antoine, fondée en 1070, d'abord hospice, puis chef d'Ordre des religieux Antonins, souvent visitée et enrichie par les souverains, pillée au *xv^e* siècle par les Calvinistes, enfin vendue par la Révolution comme bien national, après la dispersion des Antonins rattachés aux chevaliers de Malte. A *Saint-Gervais* (rive gauche), la vallée de l'Isère s'étrangle sous la pression des monts calcaires du *Royannais*, projection du *Vercors* et, comme lui, de même nature que la Grande-Chartreuse.

Pont-en-Royans s'élève à l'écart de l'Isère, sur la *Bourne*, un peu en amont du confluent de la *Vernaison* avec cette rivière. Un gouffre au fond duquel le torrent roule ses eaux claires s'pare les rochers où s'accrochent, sur des états pittoresques, les vieilles maisons de l'ancienne capitale du Royans. La *Bourne* n'a pas 35 kilomètres de développement : c'est malgré tout l'une de nos rivières les plus abondantes; elle drame un territoire tout fissuré où les eaux accourent de toutes parts en filets souterrains. Le *Bournilon* jaillit d'un cirque où il s'effondre en cascade magnifique : là s'ouvre une grotte mystérieuse où, sous un étrangement

de 5 mètres, le torrent bouillonne à grand fracas. La *Vernaison* tribulaire de la *Bourne*, bondit écumante avec un bruit formidable dans les lumineux défilés des *Grands* et *Petits-Goulets*; elle conflue, d'une fente étroite, entre deux hautes parois de rochers presque perpendiculaires. La petite vallée d'*Echevis*, qu'elle creuse au bas de grands escarpements rocheux, se trouve close en aval par les *Petits-Goulets*, en amont par les *Grands-Goulets*. Ceux-ci s'ouvrent au-dessous du hameau des *Baraques*, au point où la *Vernaison*, après s'être frayé un sillon sur le plateau du *Vercors*, s'en échappe pour



G. C. B.

CASCADE DU FURON, A SASSENAGE.



Phot. de M. Rivière.

« DÉLAISSÉS » DE L'ISÈRE, A TULLINS.



CL. NO.

PONT-EN-ROYANS, SUR LA BOURNE.



CL. NO.

GORGES DE LA BOURNE :
PONT DE LA GOULE-NOIRE.

tomber dans la vallée d'Echevis. La route qui remonte les gorges, à partir de *Pont-en-Royans*, suit la rive droite du torrent : c'est l'une des merveilles du Dauphiné. Peu à peu les immenses gradins, couverts de terre et d'arbustes, qui forment les parois des Goulets deviennent plus abrupts et se rapprochent. C'est alors une succession de galeries, de tunnels, d'encombrellements, par lesquels la route s'accroche

de suite qu'elle, s'y déverse à l'entrée des gorges.

Royans, rive droite de l'Isère, au confluent de la *Savoise*, avait été cédée à la France, par Humbert II, au xiv^e siècle; elle l'emportait par son industrie drapière sur Vienne et Valence; la peste, les guerres de religion l'éprouvèrent durement. Un assemblée de notables y prépara l'Assemblée de Vizille 21 juillet, préliminaire des Etats généraux de 1789. La réunion des



Phot. de M. Rivière

LE LAC DE PALADRU, L'UN DES RÉSERVOIRS
NOURRICIERS DE L'ISÈRE.

aux parois vertigineuses au-dessus de l'abîme, au fond duquel la *Vernaison* dégringole en cascades et roule à grand fracas.

Entre la *Vernaison* et la *Lyonne*, dont la rive droite porte le chef-lieu de canton de Saint-Jean-en-Royans, la grande forêt de *Lele* offre aux promeneurs l'attrait de ses falaises calcaires trouées de grottes et d'averns *scielots*, comme les Causses, dans un cadre de belles futaies à essences variées, de clairières et de grands pâturages. La route de *Combe-Laval* conduit aux sources du Chollet, singulier cours d'eau, prolongement probable du *Brubon* perdu sous terre, puisqu'il pailit, dans la même direction, d'une fissure étroite, dans un amphithéâtre de magnifiques escarpements. La *Bourne*, sillon commun des eaux du Royannais, présente elle-même dans sa traversée du *Vercors* calcaire des beautés de premier ordre. Au-dessus du pont de la *Goule-Noire*, une fontaine vauchusienne, souvent plus abon-

deux Ordres convoqués par le roi, le 29 août 1788, aboutit à la réunion des *Etats du Dauphiné* (1^{er} décembre, qui discutèrent, à *Romans*, les cahiers électoraux rédigés par l'évêque de Gap, sur l'initiative de Mounier. L'abbatiale *Saint-Barnard*, beau spécimen de l'architecture du x^e siècle, rappelle que la ville doit son origine à l'abbaye fondée par ce saint archevêque de Vienne, au début du ix^e siècle.

Bien qu'abondante encore, l'*Isère*, assez peu large, mais profonde rivière, laissant sur sa gauche le canal d'irrigation tiré de la Bourne au profit de la campagne de Valence, atteint en lui le *Rhône* à 5 ou 6 kilomètres au-dessus de cette ville. Pour un cours de 290 kilomètres, l'*Isère* est dite flottable sur 63 kilomètres, à partir d'Azéul-blanche, et navigable sur 150 kilomètres, en deux sections, dont la dernière (42 kilomètres), de la Bourne au Rhône, offre un tirant d'eau moyen de 1^m,50, à quelques exceptions près.

L'ARC

L'Isère et l'Arc puisent aux glaciers des grandes Alpes; leurs sources sont voisines (8 kilomètres à vol d'oiseau): l'une naît au glacier de la *Galise*; l'autre aux versants des *Levanna*, dont le point culminant (les Trois-Becs: 3640 mètres) offre un admirable panorama, du mont Genis au Petit-Saint-Bernard. L'*Iseran*, qui sépare les deux rivières sœurs, ce fameux Iseran que l'on faisait gigantesque,



Phot. de M. Artygo

LES GORGES DE LA BOURNE, EN HIVER.

bien qu'il dépasse à peine 3240 mètres, s'incline sur un sillon qui réunit les deux vallées, entre Val d'Isère et Bonneval. Pendant 30 ou 40 kilomètres, l'Arc et l'Isère coulent d'abord à l'inverse l'un de l'autre; leur plus grand écartement (48 kilomètres entre Modane et Bourg-Saint-Maurice) mesure l'aire d'où surgit le haut relief de la Vanoise. Enfin les deux rivières se rapprochent, l'Arc décrivant une courbe harmonieuse, et se réunissent en vue de Chamousset, après un cours sensiblement égal (10 ou 15 kilomètres de plus pour l'Arc).

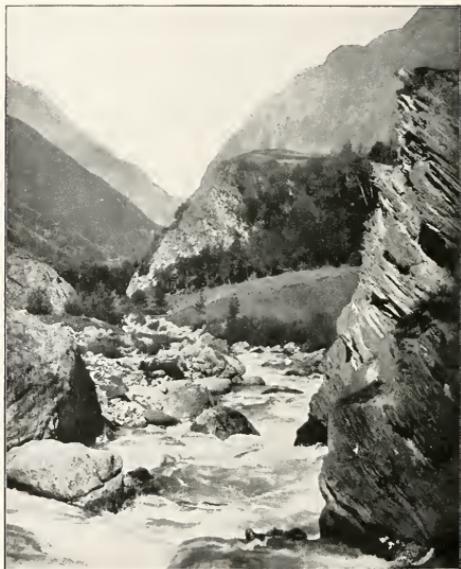
L'Arc naît à 2188 mètres d'altitude. Bonneval (1798 mètres), son premier village, ramasse dans un coin de la vallée ses maisons basses et grises entourées de pauvres champs. Peu de régions alpêtres sont aussi désertées; en hiver, les habitants vivent dans les étables souterraines à la chaleur de leurs animaux. Le bois étant rare, le charbon trop cher à transporter, le combustible usuel est l'excrément des bestiaux séché au soleil. Entre le montagnard et la terre avare, la lutte est âpre. Deux saisons sont nécessaires au seigle pour mûrir, parfois même il ne mûrit pas. « La neige couvre le sol pendant six ou sept mois de l'année, interrompant souvent les communications, séquestrant les habitants comme des mammottes dans leurs terriers. » (Cl. HUGUEN.)

Avec l'été, tout s'éveille, tout fleurit. On délaissait Bonneval: depuis que le Club Alpin français a fait construire un chalet-refuge en amont du village, à la lisière d'un bois et non loin du torrent de la *Leuta*, qui amène à l'Arc les eaux de l'Iseran, les touristes sont venus. Le bois, les ruisselets qui babillent sous les roues de moulins rustiques, la fraîcheur des prés, les environs constellés de plantes alpines aux vives couleurs, les pâturages qui montent au pied même des glaciers, en supprimant presque les traînées ordinaires d'affreuses moraines, les excursions sans nombre,

dans la haute chaîne et sur le versant italien, multiplient les attraits de ce coin reculé des Alpes.

Bessans (1721 mètres, un peu plus en aval, est de pauvre apparence: d'épaisses dalles, appartenant aux schistes lustrés du trias, reposent sur une forte charpente qu'elles défendent contre les vents violents, et sautent de l'écrasement, sous les 3 ou 4 mètres de neige qui s'y accumulent durant l'hiver. Quelque pauvre qu'il soit, les gens aiment leur pays et conservent leurs usages: les couleurs vives de certains costumes traditionnels corrigent agréablement la mélancolie générale de cette rude contrée.

Lans-le-Villard, Lauslebourg se succèdent au pied du mont Genis. Au-dessus des pentes gazonnées, parsemées, monte la magnifique route construite, de 1803 à 1810, par Napoléon I^{er}. Il ne semble pas que ce passage des Alpes ait été fréquenté des Romains: Polybe et Strabon n'en parlent pas. Cependant Pépin le Bref, et après lui Charlemagne (774 et Charles le Chauve, y traversèrent les montagnes. On ne franchissait le col qu'à dos de mulet



Phot. de M. Artygo.

VALLÉE DE LA ROMANCHE, AU-DESSOUS DE LA GRAVE.

ou en traîneaux (*ramasses*). Napoléon I^{er}, en construisant la route, agrandit l'ancien hospice, et un service régulier de diligences relia dès lors Suso à Lanslebourg, la Doire liguait à la vallée de l'Arc. Vingt-trois refuges forment étapes entre ces deux points: la borne-frontière entre la France et l'Italie se trouve près du dix-huitième refuge (2082 mètres). De là une rampe conduit à la dépression centrale du passage du mont Genis, large bassin de prairies au milieu duquel dort un joli lac bleu, entre des sommets éblouissants.

Terralignon marque le confluent du Doron de Villard dans l'Arc: c'est le torrent du hameau d'Entre-Deux-Eaux, réunion de quelques cabanes où fréquemment les bergers de Maurienne, lorsqu'ils conduisent sur les hauts pâturages leurs moutons, ces jolies bêtes à la laine soyeuse et tombante comme celle des mérinos, au museau noir comme le tour des yeux et le bout des oreilles, signe distinctif de la race. Entre-Deux-Eaux (entre la rive gauche du Doron et la droite du torrent de Saint-Jacques, descendu des glaciers du Méan-Martin) forme halte au débouché du col de la Vanoise (refuge Félix-Fauré, greffe, de l'autre côté du massif, en vue du Doron de Pralognan).

Après Bramans, voisin du torrent de Saint-Pierre, les forts de l'Essillon, face au torrent de Sainte-Anne, gardaient le passage,



Phot. de M. Oudoux.

LA ROMANCHE DANS LA VALLÉE D'ARSINES; AU FOND : LE PIC DES AGNEAUX.

avant que la défense n'eût été reportée au débouché du tunnel de Modane-Bardonnèche. Avrieux signale le torrent d'*Aussois*, qui tombe de la Vanoise par une cascade de 80 mètres. *Madone-gare*, dont la longue rue bordée d'hôtels, de cafés, de bureaux douaniers, gagne au sud vers Fourneau, prolonge *Modane-ville*, ancien bourg sur la rive gauche de l'Arc. Sur un éperon rocheux, le fort du *Replaton* et, plus haut encore, le *Sappey*, communiquant avec des batteries par des câbles aériens jetés sur la vallée, défendent le débouché du tunnel creusé sous le Fréjus. Par son aspect

international, *Modane* tranche sur les autres localités de la vallée : Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne, où vient l'Arvant. *Saint-Michel-de-Maurienne*, au débouché de la verdoyante vallée de Valmeinier, que commande le fort du *Télégraphe*, ouvre la route fréquentée du Galibier, par le torrent de Valloire, vers le carrefour du Lautaret, d'où s'éloignent, à l'est, la route de Briançon par la Guisane; à l'ouest, celle de Bourg-d'Oisans-Grenoble par la Romanche.

Saint-Jean-de-Maurienne (3327 habitants) fut capitale de la *Maurienne* et conserve son évêché, avec une cathédrale décorée par la libéralité des Chartroux; un cloître aux arcades d'allébâtre, d'intéressantes collections y retiendront l'archéologue. *La Chanôire* est bâti à 530 mètres au-dessus de la rive droite de l'Arc. Le dernier village que frôle la rivière, avant d'atteindre l'Isère, est *Vignebelle* (rive gauche), petit centre industriel qu'animent une fonderie, une usine de produits chimiques, de riches mines de fer, sous la crête qui porte les batteries complémentaires du fort de Montgillibert. Cours de l'Arc : environ, 150 kilomètres.

LA ROMANCHE

Trois glaciers unis en un seul bloc se moulent à la vaste dépression enclose par la Roche Méane (3700 mètres), la Roche d'Alvau (3534 mètres), la Roche Faurio (3716 mètres) et le Pic de Neige (3615 mètres); leurs fragments disloqués s'épanchent vers le même centre, sous des amas de moraines, et, du plus avancé d'entre eux, le glacier de la *Platte des Avoaux*: une grotte ruisselle par un petit torrent dans le lac de l'*Étoile*. C'est le berceau de la **Romanche**. Elle s'échappe du lac, déjà bondissante à travers les gros blocs, prend au passage le torrent du *Clot des Couvales* et, au delà du lac *Peyre*, rallie, sous le chalet de l'Alpe, son bras oriental, la *Grande-Aigue*, issue du cold d'Arsines (2368 mètres), où puise, d'autre part, un torrent de la Guisane, affluent de la Durance. Du glacier de l'Homme, du revers de la Meije, affluent les eaux torrentielles. La *Grave*, capitale touristique de ces hautes vallées, étage ses maisons en escalier à 100 mètres au-dessus de la *Romanche*, dans un site alpestre comparable à celui de Zermatt et de Chamoniex; la *Meije* hautaine, entre les champs de glace du Talou-het et du Bâteau, barre l'horizon du sud. Presque aussitôt, après le torrent-cascade de la Meije et le saut de la *Pucelle*, le village des *Fréaux* juche ses maisonsnettes sur des éperons de rocher, à l'entrée de la combe de *Mabard*, mauvaise vallée à coup sûr, stérile et sinistre, creusée par la *Romanche* entre les escarpements du Plateau de Paris et le glacier du Mont-de-Lans qui n'a pas moins de 8 kilomètres de long sur 3 de large, et s'incline en pente douce vers le torrent. Du *Plateau de Paris*, ou



M. OUDOUX

ROUTE DES GRANDS-GOULETS.

... surtout plusieurs petits bassins, la ravine du *Rif-Tard* précipite ses eaux dans la *Romanche* par une cascade de 200 mètres, aux roches surplombantes. Au moyen âge, l'hospice de l'*Obse*, fondé, dit-on, par Humbert II, servait de refuge aux voyageurs engagés par la combe de Malavay; celle-ci prend fin au hameau de Parizat, dans le petit bassin versant du Dauphin, où conflue le torrent du Chambon.

plus loin, l'émissaire des puissantes sources de la *Rive*, la *Saranne*, l'*Eau d'Olle*, douve d'écoulement de Belledonne et des Sept-Laux.

L'*Oisans* forma jadis un petit monde à part; il s'étendait le long de la *Romanche*, de Schellienne au col du Lautaret; c'était le pays des *Uceni*; les Romains y insinuaient une voie stratégique qui desservait au passage les mines de Brandes, en tournant le promontoire



C. ND.

PONT, DANS LA VALLÉE DU VÉNÉON.



Phot. de M. Rivière

LACS DE LAFFREY : LE LAC MORT.

Bientôt paraît le *Ferrand*, torrent sauvage dévalé du glacier des *Quirles*, dans le massif des *Grandes-Rousses*, et grossi, en route, du ruisseau de la Valette, issu des nevés du *Grand-Sauvage*. Complètement dépourvue de ses bois, la combe supérieure du *Ferrand* s'allonge monotone jusqu'au point où le torrent, gonflé de toutes les eaux accourues à lui, se resserre entre les hautes parois schisteuses et, comprimé dans un étroit canal, s'élançe d'un bond de 80 mètres, en décrivant une courbe immense dont les flots jaillissent en gerbes étincelantes. « Il faut aller jusqu'à la chute du liliin pour trouver un semblable fracas d'eaux mugissantes et de roches broyées. » (P. PUISEUX, *Annuaire du Club Alpin français*.) Au-dessus de la cascade, *Chavans* étale ses riantes prairies ombragées de frênes. Puis le torrent bondit encore dans une gorge effroyable où aucun sentier ne pénètre, pour atteindre la *Romanche*, au-dessous du village de Mizéon, qui domine la vallée, du haut d'une terrasse plantée d'arbres fruitiers, à 1206 mètres d'altitude.

Le cours de la *Romanche* est tout en contrastes; passé le Frency, un précipice l'étreint sous l'épéron des *Grandes-Rousses*, au fond duquel on l'entend mugir sans la voir, en passant la galerie de l'*Infernet*. Puis l'étreinte se desserre brusquement, et la *Romanche* s'épanouit dans la plaine fertile de l'*Oisans*, ancien lac comaté, long de 12 kilomètres, large de 1500 à 1800 mètres, où viennent la rejoindre: le *Vénéon*, gonflé de tous les torrents du vaste amphithéâtre glacé des *Écrins* et,

des *Grandes-Rousses*. Ces mines de galène et de cuivre gris argentifère, exploitées peut-être plus tard par les Sarrasins, prirent, sous les Dauphins, une grande importance. Une ancienne tour, dont les murs avaient 2 mètres d'épaisseur, sur des fossés de 8 mètres taillés en plein roc, servait de fort au Directeur. Les mines argentifères de *Chalanches*, près d'Allemont, au flanc du massif de Belledonne, sur la coulée de l'*Eau d'Olle*, remplacent, depuis le xviii^e siècle, l'ancienne exploitation romaine; des gîtes d'argent très rapprochés y ont été mis à découvert: certains minerais ont rendu 50 pour 100 de métal. Outre l'argent, cette montagne contient le cuivre, le zinc, le nickel, le cobalt, le soufre, l'or, le manganèse, l'antimoine, l'anthracite; l'association d'éléments si divers fait de la montagne de *Chalanches* un trésor unique dans les Alpes et peut-être au monde.

Le *Bourg d'Oisans*, qui rayonnait sur le bassin de la *Romanche*, est bâti, à 700 mètres de la rivière, sur le petit ruisseau de la *Rive*, au pied du Signal de Prémentil. Des travaux importants ont dû l'abriter contre le torrent de Saint-Antoine qui descend de cette cime, et, d'autre part, des digues le défendent contre les terribles emportements de la *Romanche*. Au xii^e siècle, la vallée entière fut recouverte par les eaux, le bassin transformé en lac, le *Bourg* en port intérieur, sous le nom de *Saint-Laurent-du-Lac*, qu'il conserva deux siècles durant.

La chaîne de *Belledonne* pèse sur le débouché de l'*Oisans*: dans les dernières années du xii^e siècle, elle jeta dans la vallée de la *Romanche* un quartier de la montagne de *Voudène*: sous l'avalanche des rochers, de la terre, des graviers et des arbres, la rivière s'arrêta devant un colossal barrage, les eaux refluerent, engloutirent à 40 mètres de profondeur des villages entiers, et la plaine de l'*Oisans* fut un lac, le *lac Saint-Laurent*. Les montagnards se firent pêcheurs, mineurs, ou essayèrent de défricher le sol aride des environs. A la fin, dans la nuit du 14 au 15 septembre 1219, le barrage artificiel qui obstruait la vallée de la *Romanche*, cédant sous la pression, sauta.

« Une masse énorme d'eau s'engouffra par le débouché dans la

gorge, brisant, enportant tout dans son cours furieux : arbres, terre végétale, habitations, des villages entiers, rasant la vallée de Séchilienne comme ferait un faulxneur d'une prairie unie, mondan Vizille et la plaine de Grenoble. *L'Isère*, arrêtée dans son cours par ce terrible débordement, reflua vers la ville et la remplit de ses eaux à une hauteur désordonnée. C'était la nuit; Grenoble regorgeait

surzein, à la fin du X^e siècle; puis les Dauphins y habitèrent. *Lesdiguières* ne put enlever la place aux catholiques, mais devenu, après son algaration, lieutenant général pour Henri IV, il acquit le château en 1593 et le transforma. Le 21 juillet 1788, les députés des municipalités delphinoises, réunis, sans distinction de caste, dans l'une des salles du château, sous la direction de Monnier et



LE PLAN DU LAC.

Phot. de M. Odhoux.

d'étrangers, le lendemain étant jour de foire. La population s'enfuit éperdue; les uns parvinrent à gagner les hauteurs du Rabot, les autres se réfugièrent sur les toits des maisons et des églises, au haut des tours; un grand nombre se presse à la porte du pont de pierre, afin de fuir par la montée de Chalemont; mais la porte est fermée, et, la rivière surmontant les parapets du pont, ces malheureux sont engloutis. Le dauphin Guigues VI eut grand-peine à atteindre sa maison forte de Saint-Martin-le-Vinoux. Il entrevint dans cette catastrophe la colère du ciel et fit vœu de se croiser. Par la rupture du barrage de Livet et l'écoulement des eaux, la plaine de *l'Oisans* fut exhumée de sa tombe. Elle reprit sa place au soleil, et, redevenue féconde sous l'action de la chaude lumière et par les rudes labeurs des montagnards, elle se couvrit de nouveau d'habitations, de riches métairies, de jardins, de prairies, d'une végétation vigoureuse et variée. Cependant le sol a gardé des traces de cette longue stagnation des eaux. D'ailleurs la *Romanche* n'a point abliqué tout empire sur la plaine d'Oisans. Trop souvent, le torrent, gonflé par les eaux pluviales, surmonte ses digues et, redevenu terrible dominateur, il se répand dans la plaine, où il porte partout la désolation. » (A. ALBERT, *Essai descriptif de l'Oisans*.)

Des gorges de *Livet*, où se produisit l'écroulement de la montagne de *Voudène*, la *Romanche* gagne *Rioupéroux*, *Séchilienne*, et reprend sa liberté, au confluent du torrent de *Saint-Barthélemy*. Le déversoir d'un petit lac du *Taillefer* lui arrive en face de *Séchilienne*; celui de l'un des lacs de *Laffrey*, à l'entrée du bassin de *Vizille*. *Laffrey*, sur son plateau exposé aux vents, commande le val de la *Romanche*; une plaque d'ardoise, scellée dans le mur du cimetière, relate les paroles que Napoléon I^{er}, à son retour de l'île d'Elbe et sur le bord du lac, adressa, le 7 mars 1815, aux soldats du détachement envoyé à sa rencontre pour l'arrêter.

Vizille (*Vigilia*), ancienne station romaine de la route de Milan, garde le débouché de la *Romanche*. L'évêque de Grenoble en était

de *Barnave*, prudemment qu'un mouvement qui aboutit à la réunion des *États généraux* de 1789.

Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, traversa *Vizille*, au milieu de l'enthousiasme général. *Vizille* est une ville industrielle. Après *Lesdiguières*, les *Créqui*, les *Casimir-Perier* ont possédé son château et le parc aux arbres centenaires. La *Romanche* rencontre le *Drac*, après une course tourmentée de 78 kilomètres.

LE DRAC

Deux torrents, celui d'*Orcières* et celui de *Champoléon* qui puise aux névés du *Sirac* (3438 mètres), sur le revers du glacier de la *Pilatte* et du mont *Pelvoux*, forment le *Drac* ou *Dragon*, cours d'eau endiable, vrai brigand dont les rapines s'aggravent de celles que commettent une collection de brigandeaux dressés sur son modèle. Au *Drac-Blanc* ou *Drac de Champoléon*, tombe *l'Issora*; une source intermittente, la *fontaine de Lait*, lui apporte l'afflux considérable d'une eau blanchâtre qui la qualifie. Le *Drac-Noir* vient d'*Orcières* qui commande la vallée, à 1350 mètres d'altitude, sur des pentes pauvrement cultivées en seigle et orge, au centre de hameaux épars.



Phot. de M. Arégo.

LE CLOT-EN-VALGAUDEMAR.



LES GORGES DU DRAC, SOUS LA MÈRE.

Le **Haut-Champsaur** ou vallée du *Drac supérieur*, depuis Saint-Bonnet jusqu'à la source des deux torrents qui lui donnent naissance, a été malheureusement déboisé; le soleil du Midi brûle ses montagnes craquelées par le gel, labourées par les eaux torrentielles; le climat est sec, et l'été vent, cuisant.

A peine formé, le *Drac* verse au *canal de Gap* 5000 litres d'eau par seconde; plus bas, au *canal de Pont-à-Fossé*, 1120 litres pour l'arrosage du *Bas-Champsaur*, longue coulée d'alluvions torrentielles dont les dépôts en terrasses, appuyés à l'est sur des calcaires jurassiques, viennent buter à l'ouest contre le massif du Dévoluy. Avec ses cent villages, ses grasses prairies au milieu desquelles la rivière miroite au soleil, cette plantureuse vallée du *Champsaur* n'est pas sans beauté. Par la *Séveraise*, qui puise, d'une part, aux névés du Sirac, de l'autre aux glaciers de la Pilatte et des Bouies, la vallée du **Valgaudemar** (Valgodémar, d'après l'État-major) s'épanouit dans le *Champsaur*, presque en face du monticule, qui, sur la rive opposée du *Drac*,

porte les restes bien amontrés du château des *Diguères*, berceau de la famille du fameux comteable.

Du couluent de la *Séveraise* à celui de la *Bonne*, le *Drac* se tourmente au fond d'âpres défilés, sous la double étreinte du plateau de Beaumont et des racines de l'*Oblon*; le pont Bernard l'enjambe d'un roc à l'autre; celui du Loup relie deux parois sœurs, au-dessus d'un étroit de 15 mètres. Villes et villages s'éloignent; *Corps* s'élève sur une terrasse fertile, à 1 kilomètre de la rive; c'est le point de départ pour le sanctuaire de la **Salette**. D'une gorge où elle s'enfonçait au milieu des bois, la route atteint les hauts pâturages où, le 19 septembre 1846, la Vierge apparut, suivant une pieuse croyance, que perpétue la basilique romane érigée dans cette solitude.

La **Bonne** draine les neiges de l'Oisans par les multiples prises d'eau du *Valjouffrey* et du *Valsenestre*. On appelle **Valjouffrey** la vallée de la *Bonne*, d'Entraigues aux fonds de glace du pic d'Olan. La *Chopelle-en-Valjouffrey* forme un gracieux tableau, entre la vallée de la *Bonne* et celle du **Valsenestre**, riante coulée de verdure et d'eau fraîche, qui déroule un opulent manteau de forêts où les pins sylvestres mêlent leur écorce rugueuse et ardente au gris des hêtres, à l'argent des bouleaux et au vert tendre des sapins. L'éventail des torrents du Valjouffrey, du *Valsenestre* et de la *Malsanne* forme, sous Entraigues, le *Valbonnis* proprement dit; ici les champs cultivés succèdent aux prairies, jusqu'au point où la *Bonne* se jette au *Drac*, à *Ponsonnas*.

La *Janche*, sour de la *Bonne*, draine la haute plaine lambrée de la *Mathéysine* où le grand lac de **Laffrey** étend, sur 3 kilomètres de long et 800 mètres de large, ses eaux poissonneuses, entre des bords semés de bouquet ombreux. Trois autres lacs appelés: *Mort*, *Petitichet*, *Pierres-Châtel*, s'échelonnent, les deux derniers et le *Laffrey* vers *La Mure*, métropole de cette agreste région. Le **Petitichet** présente la forme originale d'un cœur, avec promontoire entre deux golfes, et au centre une sorte d'îlot rocheux que la sécheresse fait émerger. Le village de *Petitichet* (chapelle romane), vedette des lacs, à 950 mètres d'altitude, domine un magnifique horizon d'eaux, de bois et de prairies, que silhouette, au nord, le moulinement de la Chartreuse, et commandant, à l'est, le *Talfer*, plus au sud, l'*Oblon*.

Sous l'afflux de l'*Ébron*, venu du sud à travers les croupes verdoyantes et les rochers du plateau de *Trêves*, entre le *Dévoluy* à l'est et les escarpements du *Vercors* à l'ouest, Grand *Veymont*, 2349 mètres; mont *Aiguille*,... le *Drac* tourne brusquement au nord, dans le prolongement direct de son tributaire, passe en vue de la *Motte-les-Bains*, recueille la cascade du ruisseau de *Vaudz*, enfin s'élargit avant de pénétrer dans l'ancien lac de *Trenoble*, plaine fertile où lui arrive l'impétueuse *Romanche*. La *Motte* et son château se greffent à une colline isolée au milieu d'un bassin vert qu'arrose le ruisseau de *Vaudz*. Ses eaux thermales bromochlorurées-sodiques, excitantes et toniques, jaillissent aux bords du *Drac*: une pompe les refoule à 1500 mètres plus loin, dans l'établissement des bains, grâce à la force motrice fournie par le ruisseau de *Vaulx*, qui plonge par une cascade magique de 130 mètres.



Flot de M. Rivarès.

CORPS ET L'OBION.



Phot. de M. Oudoux.

EN VERCORS : LE MONT AIGUILLE.

La *Romanche* accroît le *Drac* d'un tiers : il s'élargit, enveloppe des îles basses, absorbe la *Gresse*, à défaut des sources de Rochefort dérivées sur Grenoble, et se rétrécit sous l'arche de *Pont-de-Clair*, atteint l'Isère en aval de Grenoble, au pied des escarpements de la Grande-Chartreuse. D'un étiage de 40 mètres cubes, le *Drac* passe, en grande crue, à 1800 mètres. Ce torrent est terrible ; avant le rej et de ses eaux à 3 kilomètres 1/2, au-dessous de Grenoble, il inonda et fit souvent trembler la ville. On le dit flottable sur 11 kilomètres, mais rien n'y flotte ou à peu près ; on l'utilise pour les arrosages. Mais, si des barrages échelonnés resserraient dans ses défilés les eaux sauvages, ce serait un merveilleux producteur de force et de richesse. *Cours* : 125 kilomètres.

LA DRÔME

Il n'y a pas 8 kilomètres, de la rive du Buech, affluent de la Durance, aux premières sources de la *Drôme* qui jaillissent à un peu

plus de 1000 mètres d'altitude, près du village de la Bâtie-des-Fonds. Sept filets, qui la rejoignent à l'étoilement de Valdrôme, la portent, à travers un défilé de 40 kilomètres, au fond duquel descend le *Maravel*, son premier affluent. A 1 kilomètre 1/2 au-dessus de *Luc-en-Diois*, un barrage de rochers encombre son cours : en 1442, la montagne du *Clap*, s'effondrant, précipita dans la vallée des blocs énormes ; l'avalanche, divisée en deux par un contrefort, se répandit jusqu'à la rivière et la coupa d'une double digue, en formant deux lacs de retenue : le grand et le petit lac, d'une superficie de 300 hectares. Les Chartreux de *Darbois* (1788) entreprirent le dessèchement et la mise en valeur des deux cuvettes lacustres : on ne leur en laissa pas le temps ; cinq ans après, en 1793, leur abbaye fut vendue comme bien national. Il n'en reste que des ruines informes sous un fouillis de verdure ; le logement du prieur sert de ferme. La *Chartreuse de Darbois*, fondée en 1116 par un disciple de saint Bruno, s'élevait dans un vallon agreste

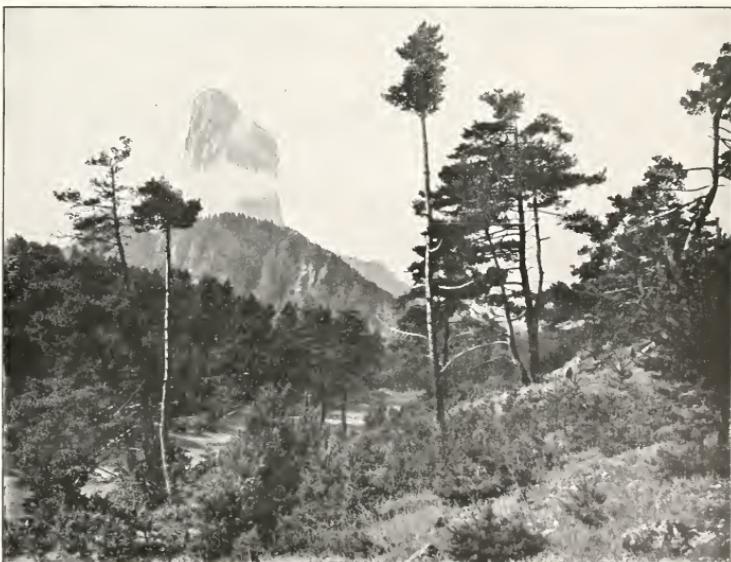


Phot. de M. Oudoux.

EN VERCORS : LA PIERRE PERCÉE.

et reculé, voisin de Saint-Julien-en-Beauchène, sur la voie naturelle qui passe par le col de la *Croix-Haute*, de la vallée du Buech, affluent de la Durance, au val de l'Ebron, affluent du Drac. Entre Luc et Die, le *Bez* aborde la *Drôme*. Die, l'ancienne *Dea Augusta Vocontiorum*, consacrée à la déesse *Cybèle*, faisait étape sur la route de Vienne à Milan ; de là son importance passée : ce fut, au x^e siècle, la capitale du comte de *Diois* 3798 habitants.

De *Saint-Auban* à *Crest*, la *Drôme* vague de bassin en défilé, cueillant au passage la *Sure*, le torrent raviné du pittoresque *Pontair*, la *Romanne*, rivale du *Bez* ; à Saillans, le *Riuossec* dans une gorge, la *Gervanne* (grottes et amphithéâtre escarpé de Beaufort. *Crest* et son donjon commandant une campagne fertile. La *Drôme*, tantôt contenue par des digues, tantôt épanchée sur des grèves et des cailloux arides qui feraient douter qu'elle existe, reçoit la *Greenette*, son dernier affluent, au-dessus de Livron ; après quoi, elle se perd dans le *Rhône*. De vastes territoires ont été conquis par des digues riveraines sur la rivière. De *Crest* à la jolie vallée du *Roubion*, la *Forêt de*



Phot. de M. Raviers.

LE MONT AIGUILLE.



VALLÉE DE LA DURANCE, PRÈS DE BRIANÇON.

Son groupe sur une longueur de 12 à 13 kilomètres, une largeur de 5 à 6 kilomètres, une colossale corbeille de verdure, semée de rochers et trouée de vastes clairières. Cours de la Drôme : 102 kilomètres.

LA DURANCE

Première étape, de la source à Briançon. — Si l'importance d'un cours d'eau se mesure exclusivement au nombre de kilomètres qu'il parcourt, la *Clairée*, déjà longue de 30 kilomètres lorsqu'elle rencontre la *Durance*, qui en a fait 8 à peine, devrât être considérée comme sa sœur aînée et, par suite, la source vraie du fleuve. Mais, si agreste que soit la vallée de la *Clairée*, entre les roches calcaires, aux tons chauds, qui rattachent sa rive gauche aux escarpements du Thabor, et les eaux jaillissantes, les lacs et les cascades qui babillent ou somnolent sur le couvert épais des bois de mélèze, cette fraîche coulée ne mène à rien. L'éperon du Thabor en barre l'issue et, pour en sortir, il faut grimper à des cols ouverts, comme celui de l'Échelle, sur l'apre vallée d'où devaient les eaux sauvages vers la Doire épaïre.

Au contraire, la vallée de la *Durance* s'épanouit d'un vaste plateau, qualifié *col*, celui du *Genèvre*, où, depuis l'origine de l'histoire, tous les peuples ont passé, après les sujets du roi *Cottius*, qui occupaient les deux versants des Alpes et dont le nom figure sur l'arc de Suse, jusqu'aux conquérants modernes : hordes gauloises de Belovèse, Annibal et ses éléphants, Marius et César à la tête des légions romaines, Auguste, Claude, Domitien. La voie romaine du *Genèvre* descendait sur Arles, où elle se soudait, d'une part, à la grande route du Rhône sur Vienne et Lyon, de l'autre à la voie Domitienne, dont le cercle se développait, des Alpes aux Pyrénées. Théodose aussi et, après les Romains, Charlemagne, les nôtres enfin passèrent par

le *Genèvre* à la suite de Charles VIII (1494), de France en Italie.

Ce prétendu col est une grande route, due à l'initiative de Napoléon I^{er}, comme celle du Mont-Cenis et celle du Simplon. Les Dauphins du Viennois avaient fondé un hospice au seuil de séparation des deux versants ; on l'agrandit. Il appartenait au département des Hautes-Alpes. Des gendarmes en occupent une partie, le reste étant concédé à un gérant, avec faculté de le transformer en hôtel. Jadis les pauvres y étaient hébergés gratuitement ; l'Italie envoyait quelques subsides pour les nombreux ouvriers piémontais qui traversent les Alpes au début de l'hiver et reviennent chez eux, par cette route, avec le printemps.

Le ruisseau qui ouvre la grande route du *Genèvre*, entre le rocher de l'Alpet (2313 mètres) et la cime du Cheuaillet (2634 mètres), devait être la source de la *Durance*. Il naît dans un cirque ouvert au nord et relevé au sud par le relief du *Gondran*, à l'ouest par le *mont Janus* ou *Château-Jouan* (2514 mètres). « Il y a sous le col du *Gondran*, dans un site charmant, parmi les buissons d'airèlles, quelques flaques d'eau très profondes, creusées dans les pâturages tourbeux et qui

n'ont pas de déversoir apparent. Les eaux se frayent une voie secrète à travers des moraines profondes que les prés ont recouvertes, et finissent par repaître à 3 kilomètres de leur point de départ. Le lit du torrent ne paraît pas d'abord ; mais, en prêtant l'oreille, on entend sous les rochers le sourd bruissement des eaux. » (P. GUILLEMIN, *Ascension du Chaberton*, « Ann. du Club Alpin français ».)

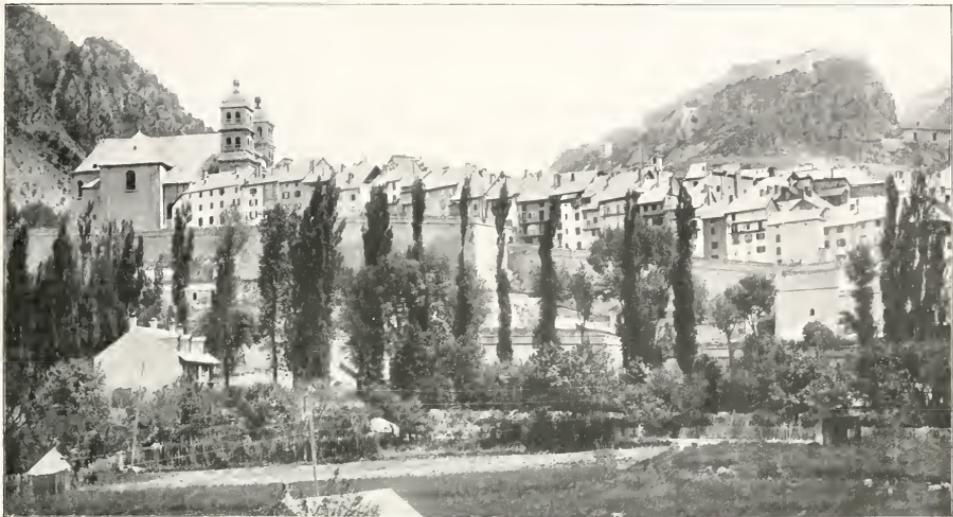
Le seuil du *Genèvre* incline la *Durance* à gauche, par un assez brusque détour ; elle happe la *Clairée*, glissant dans une gorge creusée à travers des poudingues de cailloux siliceux et porphyriques agglomérés par un ciment calcaire.

Au confluent de la *Guisson* et de la *Durance*, *Briançon* groupe dans une attitude guerrière ses remparts bastionnés et sa vieille citadelle à la Vauban, sur un étroit plateau en contrefort des hauteurs de la *Croix de Toulouse* (1973 mètres), dont les pentes tombent de part et d'autre sur les fossés profonds des deux rivières. Le pont d'Asfeld enjambe, d'une seule arche de 40 mètres, le précipice au fond duquel roule la *Durance*. Contraintes par la cruauté des remparts, les maisons de *Briançon* s'étagent : peu de places libres ; la grande rue veut une escalade, comme un chemin de ronde. L'église même, grâce à son épaisseur massive, rentre par son aspect dans ce cadre guerrier ; Vauban l'édifia sur un bastion qui commande la route de Grenoble ; la préoccupation de la défense y est évidente 7888 habitants).

Briançon est encerclé de forts qui gardent ses approches : sur la *Clairée*, l'ouvrage du rocher de l'*Olive* et les batteries de l'Eulon surveillent les cols des Acles, des Thiures, de l'Echelle, par où passerait sans peine, sous un tunnel de 3 kilomètres, une voie ferrée aboutissant à Bardonnèche, si des considérations stratégiques ne rendaient cette séparation nécessaire ; au nord de la place, à 1960 mètres d'altitude, la redoute des *Salettes*. Contre les routes du *Genèvre* et de Pignerol, les forts du *Château*, des *Têtes*, du *Dauphin*, tandis



BRIANÇON : PORTE DE PIGNEROL.



BRIANÇON, VUE PRISE DE LA ROUTE DU LAUTARET.

Photo M. Antig

qu'au premier plan, le fort du *Randaulet* et la redoute d'*Anjou* battent la vallée de la *Cerveyrette*, de concert avec l'*Infernet*, les batteries du *Gondran* et du *Joms*, accumulées dans l'intervalle de ce torrent à la haute Durance. Au sud, les débouchés du col mulétier des *Ayes* et du col carrossable d'*Isard*, qui permettraient de tourner la forteresse par la vallée du *Guil*, sont défendus par le fort de la *Croix-de-Bretagne* et les ouvrages d'avant-garde échelonnés entre la *Cerveyrette* et le double passage : ouvrages de la *Lozette*, ligne de la *Grande-Maye*, etc. C'est un hérissément universel de toutes les crêtes.

Mais, au rebours, l'Italie n'a pas moins fortifié sa frontière. La commune de *Montgenève* possède, sur le plateau, et déjà en territoire italien, des pâturages qu'elle loue aux bergers provençaux ; les pentes du *Chaberton* s'y rattachent, puisqu'elles viennent mourir en face de *Clavières*. Peut-être pouvions-nous, lors de l'annexion de la Savoie, garder cette parcelle de territoire et la *Chaberton* avec elle ? Cette montagne, fortifiée de toutes parts, trouée de casemates et d'embrasures de canons, le Gibraltar de l'Italie dans les Alpes, nous donnerait moins de souci pour la défense de *Briançon*, car la distance qui sépare les deux forteresses n'est que de 12 kilomètres 1/2. Or, le sommet de cette énorme pyramide calcaire de 3135 mètres a été aplani, crénelé par les Italiens, qui, laissant subsister un pan vertical de la muraille rocheuse tournée du côté de la France, y ont ajusté la guenle de pièces à longue portée, logées elles-mêmes, à l'abri de ce rempart naturel, dans des tourelles à conques. Ce fort du *Chaberton* commande tout l'horizon, de la Durance à la Boire : le ravitaillement en vivres et munitions se fait par un câble transbordeur amorcé du village de *Césane* et soutenu par deux postes de relai intermédiaires. Un chemin en lacets, à l'abri de nos

coups, conduit au sommet, par le flanc nord-ouest de la pyramide. Les millions ont été prodigués pour faire de *Chaberton* une position offensive et défensive lors pair : batteries, redoutes, baraquements se hissent aux pointes, se dissimulent dans les creux ; la montagne entière semble un colossal affût à plusieurs gradins de canons.

Deuxième étape, de Briançon à Embrun. — La *Guisane*, la *Gyronde* et la *Biaysse* viennent de droite à la *Durance* ; de gauche, la *Cerveyrette* et le *Guil*.

La *Guisane* descend du col de *Lautaret*, que les neiges d'hiver enveloppent d'un épais manteau blanc, mais où le soleil d'été fait éclore une flore sans égale ; il y eut là sans doute un refuge avec un autel (*altare*) dédié à sainte, sur la voie romaine de l'oisans. L'hospice du moyen âge, reconstruit par Napoléon I^{er}, est maintenant un hôtel. Par *Monêtiers* les Bains (ancien monastère de *Bénédictins*, sources thermales) et le val boisé de *Saint-Chaffrey*, la *Guisane* conflue sous *Briançon*, presque en face de la *Cerveyrette*.

Les eaux du *Pelvoux*, du *Glacier Blanc* et du *glacier Noir* descendent par l'*Oude* et le *Gyr*, dont la réunion, en aval de *Ville-Vallouise*, forme la *Gyronde*. De belles forêts où les frênes, les sapins, les mélèzes se pressent, principalement autour de l'*Ailefroide*, comme en un parc sillonné d'eaux vives et semé de clairières vertes, au pied des sombres granites du *Pelvoux* soulevés d'un bond dans un enveloppement de glaciers, s'unissent pour faire de cette vallée l'une des plus pittoresques des Alpes Dauphinoises. De toutes parts les eaux ruissellent : *Ville-Vallouise*, métropole rustique de ce petit monde alpestre, regarde vers le midi de la Durance.

En aval de la *Cerveyrette*, le *Guil* ouvre la sauvage et pierreuse vallée du *Queyras*, dont l'arc se recourbe entre la Durance et le mont *Viso*.



BRIANÇON : LE POST BALDI.

par Mont-Dauphin, Château-Queyras, Aiguilles, Abrèrés, jusqu'au pied du col de Valante, sur une longueur de 56 kilomètres environ. Par les nombreux passages qu'il commande entre la Cerveyrete et l'Ubaye, de ce côté-ci des Alpes, et surtout les cols nombreux et faciles dont il est le débouché naturel, l'éventail du *Guil* est d'une importance capitale pour la défense du territoire.

Aussi les *Quarriates*, qui faisaient partie de la confédération de peuples régie par Cottius, se firent-ils habilement valloir. Humbert II leur consentait, en 1313, une chartre de franchise; les archives de Molines, de Saint-Véran, de Ville-Vieille, ont conservé jusqu'à nous ces anciens titres de noblesse du pays. Comme en Andorre, les archives de l'Escarton du *Queyras* reposent à la mairie de Ville-Vieille, l'une des plus anciennes cités des Alpes, dans une armoire de fer dont sept communes possèdent une clef, sans laquelle on ne peut l'ouvrir.

Le *Queyras* vit de son industrie pastorale et de l'émigration. On émaigre du *Queyras* en Amérique. Les fréquents passages de troupes mirent le pays à rude épreuve; ce furent, au temps des guerres de religion, les Barbets vaudois; Victor-Amédée et Berwick, pendant la guerre de succession d'Espagne; les Austro-Sardes, en 1815. Le *Guil*, en effet, rayonne, par lui-même ou par ses affluents, sur les cols de *Longet*, de *Saint-Véran* et d'*Agnel* ou d'*Agnello*, le col de *Valante*, à la racine septentrionale du Viso, la *Traversette*, le col *Lacroix*, celui de *Saint-Martin* qui conduit par la vallée de la Germanasca vers Pignerol.

Mont-Dauphin, à l'entrée de la vallée du *Guil*, et le *Château*, en amont de la combe de Queyras, au fond de laquelle le torrent



Phot. de M. Artige.

CHATEAU ET VILLAGE DE QUEYRAS.

le camp de *Tournoux*, défendent l'intervalle de la Cerveyrete à l'Ubaye.

Embrun noue les monts du *Champsaur* à ceux du *Porpailhon*, sur l'une et l'autre rive de la *Durance*. Juché sur un plateau, la ville (3556 habitants) étagée, à 100 mètres au-dessus de l'eau courante, l'amphithéâtre de ses maisons autour de sa vieille cathédrale du XII^e siècle, de la tour Brune, étonnante de fertié et de promenades qui ont pris la place des anciens remparts. On a déclassé, puis démantelé la place. Cité latine des Néron et métropole de cette partie des Alpes, *saint Marcelin* fut son premier évêque au IV^e siècle. Sans parler des Vandales, *Embrun* ne put échapper aux *Lombards*, puis aux *Sarrasins*, et passa, dans l'émiettement territorial du moyen âge, sous la suzeraineté germanique (1147). Ses premiers archevêques battaient monnaie. *Embrun* revint aux Dauphins et, par eux, à la France. Lesdiguières la prit, Louis XIII rasa sa citadelle; en 1692, la ville se défendit héroïquement contre le duc

de Savoie. Louis XI montrait une dévotion particulière à Notre-Dame d'Embrun, dont la statue vénérée se trouvait sous un porche de la cathédrale (le *Réal*), précieusement orné, entre des colonnes de marbre rose; les soldats huguenots le détruisirent en 1585.

Troisième étape, d'Embrun à Sisteron. — Affluents de la rive droite; la *Luye* de Gap, le *Buech* de Sisteron; de la rive gauche: l'*Ubaye*. L'*Ubaye* se déroule à travers des pays bien différents; au nord, les cluses calcaires dorées par le soleil, les aiguilles, les névés, les champs de glace, tranchant sur le vert des arrolles et des mélèzes (autant du moins qu'il en reste) sous le ciel cru de Provence; au sud-ouest, la *Basse-Chaye*, avec ses terres noires, ses schistes arides, ses calcaires décharnés, ses torrents effrénés (le *Rion Bourdoix*), égayés ça et là par des bassins de verdure, des prairies *Barcelonnette* et des coins ravissants (val du *Bachelard*). Moins exposés que leurs voisins



Phot. de M. Rivière.

EN QUEYRAS : VILLAGE DE CEILLAC.



Phot. de M. Rivière.

LE GUIL, PRÈS D'ABRÈRÉS.

du Queyras au passage des troupes, les habitants de l'Ubaye surent aussi bien défendre leurs franchises; le comte de Provence, puis le comte de Savoie en furent suzerains, François I^{er} lia l'Ubaye à la France (1543); le traité de Cléon-Cambrésis (1559) la rendit à la Savoie, qui la laissa définitivement à la France au traité d'Utrecht (1713).

En aval de Saint-Paul, dans une fraîche couronne de mélèzes, le pas de la *Reyssole* suspend les strates verticales de ses schistes ardoisiers, au-dessus de l'Ubaye, qui glisse par une fissure de 3 mètres. **Tournoux** est proche; plus de huit cents marches taillées dans le roc vif montent aux batteries supérieures du fort; la montagne évidée découvre des embrasures de canons, et cette épaisse cuirasse de guerre se hausse en deux étages, jusqu'à 1720 mètres. C'est une sentinelle postée au débouché du col de *Larche* (de l'Argentière ou de la Madelaine) par la vallée de l'Ubayette, dans celle de l'Ubaye (batteries de *La Roche-la-Croix*, de *Malmaut*, de *la Tête de Viraynes* (2780 mètres) la plus haut perchée qui soit). Le camp retranché de **Tournoux** peut donner la main à Mont-Dauphin, par le col de Four, au camp des Fourches et à la Tinée, par le col des Granges Communes (Pelouse).

Le col de *Larche*, le plus célèbre et le plus fréquenté de tous, débouche par la dépression de la Madelaine sur la vallée de la Stura; du mont G-nèvre au col de Tende, aucun n'est d'accès plus facile, malgré l'altitude (1985 mètres). François I^{er} y fit passer une armée.

Barcelonnette, métropole de l'Ubaye (2532 habitants), est



G. C. B.

SERRES ET LE COURS DU BUECH.

située dans un large bassin, au milieu de prairies fraîches où tremblent les saules et les peupliers. Les villas qui l'entourent témoignent que de nombreux habitants de l'Ubaye sont allés chercher fortune en Amérique, et ont réussi, dans le temps où l'on y pouvait réussir. **Barcelonnette** est française depuis 1713, après avoir appartenu à Raymond Berenger IV, comte de Provence, qui lui donna le nom du berceau de sa famille, Barcelone. La tour *Cardinals*, édifiée au x^e siècle sur les bases d'une tour romaine, atteste l'ancienneté de cette tranquille cité, et son importance sur l'une des routes antiques les plus fréquentées. La *Lage* de tap et le *Buech* viennent de droite à la Durancie, la première, du col *Bayard*, la seconde, de celui de la *Croix-Haute* qui ouvre les communications vers le nord, avec la vallée du Drac, La Mure et Grenoble.

Quatrième *lage* de *Sisteron* au *Verdon*. — Entre la clairière du Buech et l'épanouissement défilé de la *Durance* échappée à la contrainte que lui imposent les *monts de Lure* jusqu'au confluent de la *Bléone*, **Sisteron** groupe sa citadelle, son église Notre-Dame au x^e siècle, ses rues montant sous les arcs-boutants qui maintiennent l'écaulement des maisons et les défendent contre les ardeurs du soleil provençal (3575 habitants). C'est le Midi; l'olivier montre son pâle feuillage. A droite, descendant à la *Durance*: le *Jalron*, la *Lorge*, émissaire d'une source abondante, aux flancs des *monts de Lure*; la *Lèze*, issue du promontoire des *monts de Lubéron*, qui s'allongent en vue de Manosque. De gauche viennent à la *Durance*: la *Bléone*, l'*Assé*, le *Verdon*.

Le haut relief qui barre au sud l'horizon de **Barcelonnette**, par le sommet des *Trois-Erèches* (2927 mètres), le mont *Pelat* (3063 mètres) et le *Lauzanier* (2434 mètres), lie en faisceau les sillons de trois cours d'eau, la *Bléone* et le *Verdon*, affluents de la *Durance*, le *Vor* et son affluent la *Tinée* (opposés au bachelard de l'Ubaye, qui devaient ensemble et directement à la Méditerranée).

La *Bléone* (70 kilomètres), rivière de Digne, roule à l'ordinaire peu d'eau dans un lit trop vaste. L'*Assé*, filet rapide, qui se fauile sur de larges grèves, comme la *Bléone*, entre des roches décharnées, peut devenir terrible. Aucun affluent de la *Durance* n'égale l'incomparable grandeur du



G. C. B.

ROCHER DE SISTRON.

Verdon. Le cañon du *Verdon* comprend plusieurs sections, une première que suit la route de Castellane à La Palud et dont l'intérêt s'atténue à mesure que le torrent s'éroule davantage au fond des gorges où l'écho de ses mugissements rebondit d'une paroi sur l'autre. Au hameau de Rougon, la route s'écarte sur le plateau. Là s'enfoncé, vers le sud, le deuxième abîme du *Verdon*, dans une entaille gigantesque dont les pentes montent jusqu'à la route. Le village de *La Palud* ouvre l'entrée du troisième cañon, le plus gran-

« La vitesse de l'eau n'est jamais inférieure à 2 mètres par seconde, aux très basses eaux que nous avons eu la chance de rencontrer.

« C'était donc un vrai torrent de montagnes qu'il s'agissait de suivre. Les deux passages qui, authentiquement, n'avaient pu encore être franchis (celui de l'entrée même et le Pas de l'Inbat, vers le milieu du cañon) ont requis une somme d'énergie terrible. La course a demandé trois jours et demi de labeur pour 21 kilomètres de parcours. Dès le premier rapide et contre le premier rocher, un de nos trois bateaux démontables en toile fut mis hors de service; il s'ensuivit que moi et Armand pûmes seuls continuer la descente en barque (aux points où l'on pouvait flotter), — que M. Janet et nos amis durent faire le voyage à pied (c'est-à-dire presque tout le temps dans l'eau jusqu'au ventre); — qu'en cinq endroits, de longues manœuvres de va-et-vient avec les deux bateaux épargnés furent nécessaires, pour faire franchir à l'équipe entière des passages d'eau trop profonde ou trop rapide pour être guéables ou traversés



FIG. 10.
DÉFILÉS DE L'ASSE : GORGE DE CHARRIÈRES.



CL. C. R.
EN MARGE DES GORGES DU VERDON.

diose de tous, en face du signal de Collet-Barris (1 402 mètres). Il faut grimper au Jas d'Aire, au pied des hauteurs de Collet-Barris; la vue plonge d'en haut, sur une coupée de 600 mètres que ferme la haume d'Escalès; une pointe surplombe, à peu de distance, le confluent de l'*Aruby* qui jaillit d'une fente haute de plusieurs centaines de mètres. Une piste en lacets descend au *Verdon* à travers les éboulis; le regard ose à peine sonder la profondeur vertigineuse; d'en bas, au-dessous de Guégnès, surtout au défilé du Sallet, l'œil se trouble sous l'étreinte des titanesques murailles qui s'élaucent jusqu'au ciel. C'est du 11 au 14 août 1905 que fut effectuée la première visite complète du grand cañon du *Verdon*, par M. Martel, en compagnie de MM. A. Janet, Le Couppez et La Forest, L. Armand et dix auxiliaires des villages de Rougon et de La Palud, MM. Blanc, Audibert, Carbonnel, etc.

« Géographiquement, le *Grand Cañon du Verdon*, du confluent du torrent du Baus au Galetas, a 21 kilomètres de longueur; cette portion de son cours, dessinée sur les cartes uniquement d'après ce qu'on pouvait en apercevoir d'en haut, est, plus qu'aucune autre vallée française du Jura, des Causses et même de toute l'Europe, un véritable cañon, semblable à ceux de l'Amérique du Nord. La hauteur des escarpements qui l'enceignent n'est jamais inférieure à 300 mètres; elle atteint par place 600 à 700 mètres, et les cimes montagneuses qui forment les gradins supérieurs de la vallée la dominent même de 900 à 1 100 mètres. La largeur, au fond, est parfois inférieure à 10 mètres. La dénivellation totale du couant que le Dictionnaire Joanne dit être de 200 mètres pour 20 kilomètres, soit 1 pour 100, n'atteint, en réalité que 153 mètres de 603 à 450 mètres d'altitude, soit une pente de 7^m,33 pour 1 000, supérieure à celle du Rhône entre sa source et le lac de Genève, et à celle du Tarn en Lozère, 2^m,71 pour 1 000.

à la nage. La première nuit, la cabane de l'Escalès nous recueillit au soir tombant. Sans la perfection prolongée du temps et le faible volume du torrent au minimum d'étiage, environ 8 à 10 mètres cubes, nous n'aurions pu réussir. Le moindre orage, gonflant subitement le *Verdon*, nous eût mis en position ultra-critique.

« La seconde nuit fut passée dehors, sous un auvent de roches, désigné par les coupeurs de bois comme étape du premier soir; là une escale de ravitaillement, descente de la Palud par des rochers garnis de cordes et de crampons, nous avait vainement attendus toute la nuit précédente.

« Après de multiples incidents de chavirement, de chutes périlleuses dans les cascades, de portages terribles, parfois à plus de 100 mètres au-dessus du torrent, la troisième nuit nous surprit, avec nos deux derniers bateaux crevés à leur tour, encore à trois heures de la sortie du cañon; il fallut la passer à la belle étoile, sans couvertures ni provisions, autour d'un feu de broussailles, séchant nos vêtements et nos membres trempés. Mais la nuit parut courte, tant la scène fut sublime, au bord du *Verdon* rageur, en bas des falaises si hautes et si rapprochées, que pas un rayon de la pleine lune ne put nous atteindre, par-dessus ce rimpant et malgré l'imperceptible pureté du ciel. Cette stupéfiante gorge du *Verdon* fait bien pâlir celle du Tarn dans la Lozère. Notre torrent des Basses

Alpes à dix *Etréts* comme ceux de la Malène et vingt *Pas de Saucé* où l'eau s'engouffre écumante sous des blocs rocheux! A chaque tournant, des voûtes surplombent en *batanes* creusées par les remous, avec des reflets verts étincelants (Banne-aux-Pigeons, grotte d'Emeraude, etc.); le courant s'y brise en tourbillons dangereux, difficiles à éviter. Deux d'entre eux furent bien près de nous être funestes. Arnaud, sous mes yeux, fut retourné dans l'eau avec sa barque, qu'il sut cependant tirer conjointement avec lui-même hors du courant furieux.

« Le Grand Cañon du Verdon est une incomparable merveille, ce que je connais de plus admirable en France, beaucoup plus grandiose et plus extraordinaire que les cañons des Causses et de l'Ardeche. Pratiquement inaccessible en l'état actuel, il sera malheureusement (ou plutôt heureusement pour la préservation de ses beautés) impossible à aménager : ou bien les chemins et routes devraient être établis trop haut pour voir, ou bien ils seraient emportés par les crues; il en coûterait des millions pour rendre ce grand Cañon visitable, sans l'abîmer. » (E.-A. MARTEL, *La Nature*, 17 mars 1906.)

Le Verdon naît à une douzaine de kilomètres au sud de Barcelonnette et à 4 ou 5 kilomètres seulement des sources de la Bléone. Il descend au sud, par le versant du mont Pelat et non loin du lac d'Allos dont le déversoir souterrain du Chalouzin lui apporte les eaux, puis file par Colmars, Saint-André-de-Méouilles, Castellane, Quinson, Gréoux, au confluent du Colastre, venu de Biez. Le lac d'Allos, à 2237 mètres d'altitude (son 6 kilomètres de tour, 1500 mètres de long, 600 de large; profondeur 42 à 52 mètres, dans un cadre de forêts, de montagnes et de pâturages semés de fermes et de hameaux, offre le charme d'une fraîche retraite alpestre, sous le ciel du Midi. Colmars, son nom le dit (colline de Mars, *Collis*



GORGES DU VERDON.

G. C. B.



LA TOUR D'AIGUES.

Mon. Hist.

Mortis), fut occupé par les Romains; les chrétiens édifièrent sur les ruines de son temple une église à saint Pierre. Raymond de Turenne, en 1330, réduisit la petite ville en cendres; au xviii^e siècle, la France en fit une place de guerre; des remparts, des portes flanquées de tours, des forts appuyés la défense sur le Verdon qui roule entre les murs d'enceinte et les pentes escarpées de la Garlette. Des prairies s'étendent à l'est, vers l'étroite vallée où la Loue bondit en cascade sous une voûte de verdure; au fond, de charmants petits lacs, blottis, à 2500 mètres, dans des coupes de gazon, au pied du *Grand Coyer* 2700 mètres. Nul pays de montagnes ne fut plus dévasté et n'offre des aspects plus arides que le haut relief du Queyras, de l'Ubaye, de la Bléone et du Verdon. Ainsi s'explique la furie des torrents.

Castellane eut un passé guerrier; ses vieilles tours, ses murailles en témoignent. Romaine, franque, wisigothe, brûlée par les Sarrasins au ix^e siècle, demantelée par le Verdon, la cité des Suétions fut relevée au ix^e siècle par un certain Valentinus, apparenté aux princes de Castille, qui donnait la chasse



Mon. hist.

ARCS ROMAINS A CAVAILLON.

aux Sarrasins de Provence. Le roc qui groupa la nouvelle ville s'appela Petra Castellana, d'où *Castellane*. Elle repoussa victorieusement les troupes de Charles Quint (1536), et cinquante ans plus tard éloigna Lesdiguières, grâce au courage d'une héroïne, Judith Audran : *Castellane* en fut surnommée la *Vallante*. Le roc qui domine la ville a 180 mètres de hauteur ; une chapelle le surmonte. Aux environs, les rochers-forteresse de *Caldères* (1 320 habitants).

Cinqième étape, du Verdon à l'embranchure. — La *Durance* poursuit encore son travail d'érosion et de comblement ; d'un bassin à l'autre, elle court, elle se démène dans les défilés qui l'enserrent, dort et vague à sa fantaisie dans les clairières des anciens lacs qu'elle a remplies de ses alluvions. Son caractère, essentiellement torrentiel, dit



Mon. hist.

LA TOUR D'AIGUES : DONJON ET GRAND PORTAIL.

en partie à la dénudation des montagnes, affecte sa pente d'une manière variable : elle descend de 11 mètres par kilomètre entre Briançon et Embrun, de 4 mètres entre Embrun et Sisteron, 3 mètres entre cette ville et Pertuis, en aval du Verdon. Déjà échappée à l'extrémité des monts, elle effleure, en passant de la Bèone au Verdon, les obliques et les pyramides des *Més*, squelettes de roches calcaires, parfois siliceuses, dont le noyau, durci par un ciment naturel, a pu résister à l'érosion : vous diriez, au-dessus de la *Durance*, les brissements d'un Montserrat en miniature.

Cependant la rivière se donne du large, serpente au milieu des pierrailles, enveloppe des îlots (isles) dont les saules plongent leurs racines dans le courant. Les villes s'éloignent de la *Durance* capricieuse et changeante : à droite, *Manosque* qui s'attache, à 5 kilomètres de la rive, aux flancs du mont d'Or, escaladé par les champs d'oliviers ; à gauche, *Gréoux-les-Bains*, dont les eaux appréciées des Romains, remises en honneur par les Templiers, attirent chaque année une nombreuse clientèle, dans un site agreste peu éloigné du Verdon.

Sous la poussée de ce puissant tributaire, la *Durance* tourne à l'ouest. Au-dessous de *Mirabeau*, d'où tire son origine la famille du puissant orateur de ce nom, voici, à l'écart du fleuve et de ses ruineuses

fantaisies, *Pertuis*, sur la *Lèze*; *Calenet*, qui, du penchant d'une colline couronnée par les débris d'un vieux manoir, cède jusqu'à la *Durance* une plaine couverte de mûriers (dans un site admirable, à 6 kilomètres, l'ancienne abbaye cistercienne de Silvacane, fondée au xii^e siècle par Bertrand des Baux et l'une des mieux conservées qui nous restent de ce temps) ; *Orgon* (rive gauche) dont le château, l'un des plus forts de Provence, remplaçait un *oppidum* gaulois ; *Cavaillon* (rive droite), son arc de triomphe, son église Saint-Véran, ses jardins. Aux environs : *Gardes* suspend au pied de son château Renaissance, entre deux ravins embroussaillés d'oliviers, la cascade de ses terrasses, de ses figuiers et de ses maisons aux pentes des monts de Vaucluse. Un ravin sauvage abrite, au cœur de ces mon-

tagne, l'antique abbaye de *Sénaucque*, sœur de Silvacane, fondée au xii^e siècle par un évêque de Cavailon ; du sentier caillouteux qui grimpe à travers les taillis sauvages, la vue découvre le *Collaron* serpentant à travers des terrains d'ocre rougeâtre.

Apt est la cité de cette vallée : Jules César lui donna son nom, *Apta Julia*, et Auguste la favorisa. Tous les barbares y défilèrent. Elle eut des évêques, dès le i^{er} siècle. D'un sol prodigue, Apt (6 336 habitants) sait tirer parti : ses fruits, nongats et confitures ; les faïences artistiques, l'exploitation du marbre jaune, les mines d'ocre, une mine de soufre, lui valent une fortune (environs charmants ; ascension du Grand Luberon). *Barlebentane*, au pied de sa montagne, fut une île, quand la *Durance* déversait dans le grand golfe du Rhône ses torrents d'eau boueuse et ses montagnes de cailloux : des remparts, en partie taillés dans le roc, une belle tour du xiv^e siècle, des vergers, des prairies font un joli décor à la petite cité. La *Durance* coule dans le Rhône, en aval de *Noyes* (sous Châteaurenard) et de l'ancienne abbaye du *Bonpas*.

La *Durance* distribue la vie aux



ARÈNES ANTIQUES D'ARLES (PARTIE GAUCHE).

Mon. inst.

campagnes qu'elle parcourt : ce ne sont que canaux d'arrosage, qui, d'ensemble, lui prennent 82 mètres cubes, sans qu'elle en soit épuisée. Son étiage extrême étant de 40 mètres cubes, les plus fortes crues de 9000 à 10000 mètres, on rêve de lui emprunter encore. Son flot, tantôt limpide, tantôt bourbeux, surtout au printemps et à la fonte des neiges, transporte par an 18 millions de mètres cubes de matières terreneuses qui, d'après M. Hervé Mangon, contiennent autant d'azote assimilable que 100000 tonnes de guano et autant de carbone qu'une forêt de 50000 hectares. Or la plus grande partie va au Rhône et à la mer sans profit. — Cours 350 kilomètres,

DELTA DU RHÔNE

Dans l'estuaire où le Rhône et la Durance, autrefois largement épanchés, déposaient leurs troubles, des îlots, des écueils, des plateaux émergeaient au-dessus des eaux vagabondes, des flaques stagnantes et des lagunes qui, réunies sous l'afflux des eaux, formaient une véritable mer intérieure à l'abri des lidos sablonneux roulés sur le front du delta. L'homme vint, accrocha de pauvres huttes sur les écueils ; aux bourgades primitives qui vivaient de chasse et de pêche se substituèrent des établissements plus stables ; enfin, ce furent des villes : Arignon, suspendue au rocher des Doms ; Arles, sur son modeste plateau ; Cordes, Montmajour, sur leurs socles investis de tous côtés par les eaux. Des chartes des xii^e et xiii^e siècles rapportent qu'on ne pouvait aborder à ces îles qu'en bateau. Vers la fin du xiv^e siècle encore, les pèlerins, pour atteindre Montmajour, devaient s'embarquer près d'Arles, traverser les étangs, poursuivre par d'étroites levées qui coupaient de distance en distance des ponts de bois, pour la défense. Tout cela est bien changé : une bonne route a remplacé les levées de fortune, des prairies et des champs sillonnés de canaux ont surgi des étangs. Mais, au xiv^e siècle, lorsque l'invasion sarasine déclina sur le Midi de la Narbonnaise et de la Provence ses bandes

de pillards et d'incendiaires, dont les exploits dépassaient en férocité stupide toute ce que les populations avaient eu à souffrir des autres barbares, Cordes devint l'entrepôt général des prises faites à Béziers, Nîmes et Arles, par les Sarasins. Bien que l'altitude de cette plate-forme rocheuse ne dépasse pas 60 mètres, les pirates n'eurent pas de peine à en faire un camp retranché presque inaccessible. Aujourd'hui encore, bien que les eaux qui l'enveloppaient se soient retirées, l'accès de cette citadelle naturelle n'est praticable que du côté sud. Des restes de remparts sont soudés au roc ; une grotte naturelle ouverte à l'intérieur, le *Trou des Fées*, a suscité de terribles légendes.

Le rocher de Montmajour (*mons major*, mont principal) a perdu la colonie de Bénédictins qui en avaient fait un asile des lettres et de l'humanité en pleine barbarie. L'abbaye datait, pour le moins, du temps de Charlemagne : une tradition en rapporte la fondation à saint Césaire. Les bâtiments claustraux, en reconstruction au moment de la Révolution, ne sont plus qu'une carcasse lamentable ouverte à tous les vents, l'église abbatiale, d'une belle ampleur et romane par le style, repose sur une vaste crypte ; tout à fait au-dessous, ouvert en plein roc, un oratoire primitif évoque, par sa fruste ornementation, les premiers sanctuaires chrétiens. Le cloître profane, plus ancien que celui de *Saint-Paul du Mousolle* (Saint-Rémy) est une traduction simplifiée de celui de Saint-Trophime d'Arles.

A l'origine, Tarascon fut une île 8630 habitants). Beaucaire, sa rivale, sur l'autre rive du Rhône, prit, de sa situation au bord d'un grand fleuve accessible aux navires par la lagune vive, une importance commerciale exceptionnelle. C'était, au moyen âge, le Nijni-Novgorod de la France : ses foires exerçaient un attrait universel. Dans ses bazars improvisés, les riches étoffes, les armes d'armées, les vases précieux, les épices du Levant s'échangeaient contre les huiles de Provence et les vins de France, les salaisons de l'Ouest, les peaux et les draps du Nord, l'ambre et l'étaim, les oranges et les métaux d'Espagne. C'était, autour de la cité mar-

chande, un va-et-vient incessant d'embarcations. Les navires de faible tonnage y abordaient par le fleuve ou par le chenal des étangs. *Beaucaire* n'a pas survécu à l'enlèvement de sa lagune, et surtout au progrès des transports par voie ferrée.

Arles, porte ouverte du Rhône sur la mer, fut avant *Beaucaire* l'intermédiaire naturel et nécessaire entre la Gaule et l'Orient. Son origine se perd dans l'oubli des temps. Marseille ne fut que son héritière et Rome même ne la dépassa pas par l'ancienneté. On ne peut hasarder de conjectures. Les *Phéniciens* y passèrent, et, avant eux, il est vraisemblable que ce plateau calcaire, soulevé de 20 à 25 mètres au-dessus du niveau des eaux environnantes, servit de refuge aux populations primitives dont les ossements, exhumés des dolmens de Cordes et du Castell, près de Montmajour, se conservent au Musée de la ville. C'était, quand les Grecs survinrent, une position stratégique bien choisie et une cité marchande déjà prospère qu'occupait une peuplade des Salyens, les *Scabriges*. Une gravieuse légende fait de Marseille la fille d'Arles. Six siècles avant notre ère, des Grecs d'Ionie, partis de Phocée sous la conduite d'Éumène (ou Protis), ayant pris terre dans une crique de la côte voisine, une députation d'entre eux vint implorer le roi d'Arles, *Nann* ou *Nannus*, dont la fille *Gyptis*, séduite par la bonne grâce du jeune chef des Phocéens, le choisit pour époux et fut la fee bienfaitrice de la première colonie massaliote.

Il faut venir au 1^{er} siècle avant J.-C. pour relever un fait précis, digne d'être rapporté par l'histoire. **Marius**, envoyé de Rome pour barrer la route aux Ambro-Toutous, en marche sur l'Italie, établit ses légions sur un promontoire avancé des Alpes, au-dessus de la plaine lagunaire, vers le point marqué par l'ancienne cité d'*Eruginum*, aujourd'hui *Saint-Gabriel*. De là, le général romain pouvait sans risque voir venir les Barbares, et fonder sur eux au passage, lorsqu'il jugerait le moment favorable. Mais, si la Camargue, riche alors en pâturages, pouvait subvenir à l'entretien de la cavalerie romaine, le blé, les armes, les munitions ne pouvaient venir que de Marseille ou de Rome. La nécessité s'imposait donc de maintenir libre, avant tout, le chemin de la mer. Or l'embranchement du Rhône était, dit Pline, obstrué par des boues profondes, comme il arrive pour les fleuves à delta qui débouchent dans une mer sans marée suffisante. Le



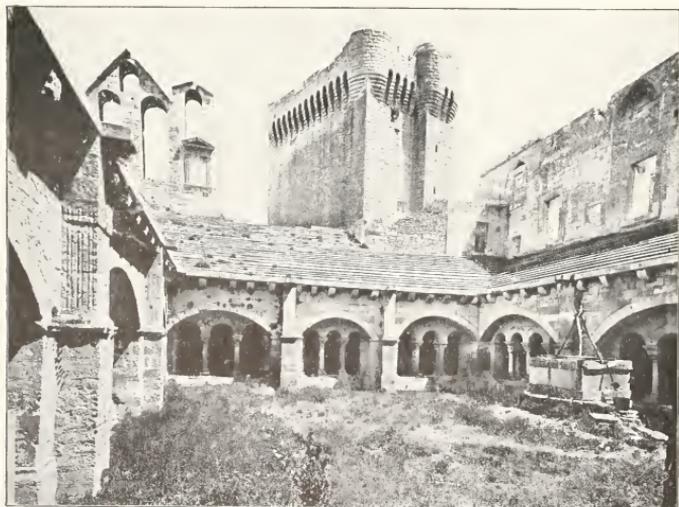
Phot. de M. Tourès.

CRYPTÉE DE MONTMAJOUR.

les lagunes jusqu'au camp des Romains. Les calculs de *Marius* se trouverent justes : on sait quelle terrible hecatombe de Barbares il fit dans le voisinage d'Aix, à *Penarrières*.

Au seuil du Rhône et de la mer, *Arles* communiquait par la batellerie du fleuve avec l'intérieur de la Gaule ; avec Marseille, l'Italie, la Grèce, l'Orient, par un chenal toujours libre ; reliée d'aillieurs à toutes les cités et à toutes les îles de la lagune par les embarcations légères (1 des *utriculaires*, elle devint rapidement une riche et puissante cité. Aucune dit qu'*Arles* possédait deux ports : l'un sur le Rhône pour les navigateurs du fleuve, l'autre au sud, pour les navires et les radeaux propres à la circulation des étangs. Une triple flotte fluviale, maritime et lagunaire, mouillait presque sous ses murs. Aussi, lorsque César dut assiéger Marseille, qui avait embrassé la cause de Pompée, son rival (70 av. J.-C.), les chantiers d'*Arles* furent-ils en mesure de lui fournir les navires de combat dont il avait besoin pour bloquer le port marseillais. Les mariners, le peuple, les gens d'affaires se groupaient autour de la ville officielle, mais principalement sur la rive droite du Rhône en un vaste groupe marchand dont le faubourg actuel de Trinquetaille n'est qu'un diminutif très réduit. *Arles* compta, au temps de son apogée, 100 000 habitants. Célèbre d'origine, grecque de goût et de mœurs, la conquête romaine modifia son caractère, sans l'effacer. En 46 avant Jésus-Christ, César, maître du midi de la Gaule, dirigeait sur *Arles* une colonne de vétérans conduite par son questeur *Claudius Tiberius Nero*. Six mille hommes de la 6^e légion occupèrent la ville et ses environs. C'était une véritable prise de possession ; le nom même de la ville fut modifié : elle s'appela désormais *Colonia Julia, Paterna, Sextanorum*. L'*agora* grecque devint le *forum* ; des arcs de triomphe, des temples, des arènes, des thermes furent élevés ; deux aqueducs amenèrent les eaux chaudes du petit massif des Alpes et celles de *Durance* ; la fontaine de *Vaucluse* fut aussi mise à contribution.

Du jour où **Constantin le Grand**, lui donnant le pas sur Byzance et sur Rome, fit d'*Arles* sa résidence ordinaire, cette ville fut alors vraiment, durant une certaine période, la capitale du monde civilisé. **Constantin III, Valens, Gratien, Honorius** y résidèrent. L chute de l'empire ayant déchainé les Barbares sur le Rhône, les plus terribles d'entre eux, les Sarrasins, mirent la ville à feu et à sang, firent de l'amphithéâtre une forteresse dont Charles Martel les chassa, puis Charlemagne, après un retour offensif de la piraterie (791). Le démembrement de l'empire carolingien rendit à l'ancienne province du Bas-Rhône sa personnalité perdue. On en fit un royaume pour *Boson*, beau-frère de *Charles le Chauve*, et *Arles* fut sa capitale. De la fin du 8^e siècle au début du 9^e, le royaume d'*Arles*, ajusté à l'État de Bourgogne *Cisjurane*, puis *Transju-*



É. ND.

CLOÏTURE DE L'ABUAYE DE MONTMAJOUR.

(1) Alligés portées sur des outres gonflées d'air.

rane, compta quinze souverains sur lesquels le saint Empire romain Germanique revendiquait un droit de suzeraineté. La maison de *Barcelona*, puis celle d'*Anjou* tirèrent le **comté de Provence** pour un Etat libre, avec *Aix* pour capitale. Par Charles du Maine, neveu de René d'Anjou, qui laissa le *comté de Provence* au roi Louis XI, *Arles* devint française. Henri IV voulut être proclamé dans cette ville et prit, comme Louis XI, le titre distinctif de *comte de Provence*.

La ville d'*Arles*, résidence de l'empereur romain, des hauts magistrats, des patriciens et des familles opulentes, s'élevait sur la rive gauche du Rhône. Au premier plan, une porte monumentale couronnait, à son entrée dans la ville, la *Via Aurelia*, en regard du beau pont jeté par Constantin, de part et d'autre du faubourg de *Trinquetaille*, sur chaque bras du fleuve. Le palais impérial, vraie cité dans une autre, dominait le fleuve de sa rotunde terminale et s'ouvrait à l'ouest par un arc de triomphe de grand intérêt, qui subsistait encore sous Louis XIII. Les consuls arlésiens de 1743 le jetèrent bas, pour élargir une rue! Le palais, dit *Trollin* ou *Trullium*, comme celui des empereurs de Byzance, s'étendait du *Rhône* au *Forum*, au centre duquel s'élevait une colonne en l'honneur de *Constantin*. L'ossature de briques des pavillons qui composaient le palais disparaissait sous de riches parements. Un concile y réunit 314 de très nombreux évêques. Après les empereurs, les Gollis et les rois d'*Arles*, *Alphonse* d'Arçon, *Raymond* Béranger IV l'habituèrent. Si l'on n'avait à temps réparé la rotunde qui commande le Rhône, ce vénérable témoin de tant de choses ne serait plus qu'un souvenir.

Le **Forum** demeure à la place qu'il occupait; son nom même a survécu, et les flâneurs n'y manquent guère, bien que le rendez-vous des Arlésiens soit à présent la promenade des *Lozes*, aux magnifiques ombrages. Deux colonnes de granite, soutenant un fragment de fronton corinthien, font l'ornement du *Forum*, à l'une de ses extrémités; mais ce sont les morceaux détachés d'un monument détruit. Des portiques ornés de statues entouraient la place : on en retrouve la racine sous forme de galeries qui se prolongent, des soubassements de l'Hôtel de ville jusqu'aux caves du Collège. Sous la cour de cet établissement, une arcade avec niches et colonnes cannelées rappelle probablement une ancienne Basilique où se rendait la justice.

Attenant à l'Hôtel de ville voisin, le Palais de justice du moyen âge, dont on a fait une prison, conserve, à côté de sa porte d'entrée, un curieux vestige d'autrefois, le banc de pierre d'où le juge publiait ses arrêts et sur lequel le viguier et le gouverneur de Provence juraient par serment de respecter les franchises de la ville.

Dans l'attraction du *Forum* se groupaient les *thermes*, les temples, le théâtre, les *arènes* et, sur la déclivité qui descend au fleuve, le *grand Cirque*, dont la *Spina*,



L. C. B.

ARLES : THÉÂTRE ANTIQUE.

obélisque d'un seul morceau (13^m50) taillé dans le granite gris de l'Estérel, a été retrouvée, en 1389, dans le limon du Rhône et érigée par Louis XIV (1675) devant l'Hôtel de ville, sur un piédestal nouveau (les quatre lions datent de 1828).

La *Majar*, basilique de *Saint-Trophime*, a pris la place d'un temple, peut-être d'une partie du *Prétoire*. Le *théâtre*, tout proche, forme avec les arènes un ensemble monumental de belle apparence.

L'**amphithéâtre**, dans sa robuste simplicité, est vraiment une œuvre romaine. La passion des spectacles sanglants, qui éleva le Colisée, dota d'édifices semblables les grandes colonies du peuple romain. Le Colisée pouvait contenir plus de 100000 spectateurs, et il était toujours plein; jamais la frocivité antique, son mépris du faible et du captif sans défense, ne trouva cadre pareil pour cette institution de meurtres continus que l'on appelait les jeux de l'amphi-



Phot. de M. Tourné

JEUX PROVENÇAUX DANS LES ARÈNES D'ARLES.



Phot. de M. Tourtel.

TAMBOURINAIRES ET FARANDOLE, DANS LES ARÈNES D'ARLES.

théâtre. Le vertueux Titus inaugura la Colisée par une série de fêtes où des milliers de bêtes féroces, 10 000 gladiateurs ou esclaves furent mis à mort. Et ce ne fut là qu'un spectacle d'ouverture ! L'idée, alors acceptée des hommes réputés les plus sages, de faire manger en masse des êtres humains par des animaux féroces, donne la mesure de la bienfaisante révolution accomplie par le Christianisme. Aussi pour ces gens que réjouissait la vue des souffrances et l'agonie de leurs semblables, n'y eut-il pas de pirates ennemis que les chrétiens. On les jeta aux bêtes. Aucune terre n'a vu plus de sang innocent que celle de l'amphithéâtre. Celui d'Arles eut aussi ses martyrs : *saint Genès* y fut livré aux bêtes par Dioclétien. En 404, les empereurs chrétiens ayant prohibé les jeux sanglants de l'amphithéâtre, les Arènes d'Arles furent à peu près abandonnées. Les Sarrasins en firent une citadelle : quatre tours s'élevèrent aux entrées principales : l'attique, qui couronnait l'édifice, fut jeté bas pour

combler du rez-de-chaussée. A la place des Sarrasins expulsés, toute une population de miséreux se logea dans l'amphithéâtre ; les arcades closes furent transformées en étables ou en moulins à huile ; on trouva les voûtes pour le passage des cheminées ; les dalles de marbre du *podium* et les belles pierres taillées des gradins s'éparpillèrent à tout venant. Enfin les Arènes, récupérées par la ville en 1809, ont repris figure. Grand axe : 140 mètres, hors

d'œuvre, petit axe 110 mètres ; hauteur 17 mètres sous couronnement ; 25 000 spectateurs pouvaient tenir sur les gradins. L'amphithéâtre a retrouvé de nos jours un regain de vie : on y donne des jeux, mais ce ne sont pas des spectacles d'épouvante. Avant la conquête romaine, les *Provençaux*, comme ceux d'aujourd'hui, aimaient à faire parade de courage et d'adresse en luttant contre le taureau. La course provençale diffère essentiellement de la terrie espagnole. On dompte le taureau de Camargue, ou le maître par les cornes en lui faisant ployer le jarret, avant sa défaite ; mais, à moins de malheur imprévu, le sang ne coule pas. Singulière force de la tradition qui fait revivre au milieu de nous, comme s'ils étaient d'hier, les jeux populaires et les combats de la Grèce antique, première éducatrice de la Provence, car la pénétration des pays du Rhône par l'Hellénisme fut profonde et essentiellement pacifique, on dirait aujourd'hui économique et, partant, très durable.

Arles 31 010 habitants) est surtout grecque. Son Théâtre reproduit les dispositions ordinaires créées de toutes pièces par les Grecs.

En contre-bas de la scène, l'orchestre (*ὄρχηστρον*, danse), réservé d'abord aux évolutions du chœur autour de la *thymèle* ou autel de Bacchus, fut mis par les Romains à la disposition de spectateurs choisis. Au lieu que la tragédie grecque se déroulait grave et imposante dans un cadre simple, devant un public d'élite comme celui d'Athènes, venu pour entendre les beaux vers de Sophocle et d'Euripide, la foule romaine, qui voulait surtout repaître ses yeux, exigea des décors somptueux, des costumes brillants, des parades, des défilés de bêtes féroces, d'escadrons et de chars ; la féerie remplaçait le théâtre, et Tércence s'en plaignit amèrement. Ajoutez les athlètes, les gladiateurs, les bouffons et le cortège ordinaire des courtisanes, le théâtre défiguré n'était plus qu'une succursale de l'amphithéâtre, et les premiers évêques d'Arles le considéraient avec raison comme une école de dépravation. Des néophytes dans leur zèle, animés par un diacre nommé Cyrille, vouèrent le théâtre d'Arles à la destruction. Tout fut renversé, brisé, mis en pièces. Et chacun vint y puiser à sa guise : les marbres furent arrachés, les statues des dieux brisées, les bas-reliefs jetés pêle-mêle hors de l'enceinte avec des fragments de corniches, de candélabres, de colonnettes et de vases d'ornement. Depuis qu'on l'a complètement dégagé des décombres et des parasites qui l'obstruaient, le théâtre d'Arles nous est réapparu : l'orchestre et plusieurs séries de gra-



Phot. de M. Tourtel.

ARLES : ALLÉE DES ALYSCAMPS.



Phot. de M. Tourtel.

ARLES : ANCIEN PALAIS DE CONSTANTIN.

dans se dessinent nettement et de la scène jaillissent deux admirables colonnes, l'une en carrare, l'autre en brèche d'Afrique, survivance de l'ancienne colonnade qui décorait le fond du tableau. Des portiques, des galeries, entouraient le théâtre, et la partie supérieure était couronnée de terrasses où les oisifs venaient se reposer et prendre le frais. Il ne reste rien de cette décoration extérieure. Du fondils des débris fut exhumée (1631), en trois morceaux, la belle *Venus d'Arles*, chef-d'œuvre de l'art grec, peut-être une copie de Praxitèle, maintenant au musée du Louvre. La ville d'Arles en fit présent à Louis XIV (1683). Comme sa sœur de Milo, la *Venus d'Arles* était sans bras; elle ne pouvait échapper aux restaurateurs. Girardon, chargé d'en rajuster les morceaux, l'a dotée de bras et de mains vulgaires, l'une tenant une pomme, l'autre un miroir, dont la déesse paraît quelque peu embarrassée.

Les débris antiques, exhumés du théâtre d'Arles, du Rhône et du sol de la ville, ont été réunis au **Musée lapidaire** (ancienne église Sainte-Anne), l'un des plus riches de France en documents gallo-romains. Vous y verrez une belle tête de *Léon*, un autel de *Cybele*, la Bonne Déesse, symbole de la fécondité de la terre; un *Mithra* sans tête, trouvé dans le Rhône en 1898, le torse enveloppé d'un serpent, dans les enroulements duquel sont sculptés les signes du zodiaque, *Mithra*, c'est le *Soleil*, principe générateur de la vie; les signes du zodiaque sont l'emblème de l'année réglée par lui; l'immolation du taureau qui lui était offert,

signifiait la régénération par le sang du sacrifice. Ici et là, des bornes milliaires, des urnes funéraires, des conduites de plomb, qui, par le travers du Rhône, alimentaient d'eau potable le faubourg de Trinquaille. Un tombeau grec voisine avec un phénicien, des sarcophages païens se mêlent aux chrétiens, ceux-ci représentant en bas-relief des scènes de l'Évangile, ceux-là des chasses, des combats, etc.

Ce sont les épaves des **Alyscamps**, ces Champs-Élysées d'Arles où d'innombrables générations, celtiques, gauloises, grecques, romaines et chrétiennes, eurent trouver le repos dans la tombe. A juger par le peu qui nous reste : bronzes, inscriptions, verres et bijoux, exhumés des tombeaux, l'on imagine quelle devait être l'incomparable richesse de cette nécropole de marbre plus de vingt fois séculaire. Tout a été dispersé, détruit et ce ne sont pas les Barbares du IV^e siècle qui ont commencé ce



ARLES : GALERIE DU CLOITRE DE SAINT-TROPHIME.

G. ND

forfait. Il faut rechercher les dépouilles opimes des *Alyscamps* dans tous les musées d'Europe, et les collections particulières; *Arles* n'en conserve que la plus petite part. Au XVI^e siècle, Charles IX fit charger de sarcophages plusieurs bateaux qui sombrèrent en plein Rhône; le prince de Lorraine, le duc de Savoie, Richelieu, les gouverneurs de Provence en possédaient. La construction des ateliers de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a consommé cette ruine; de nombreux tombeaux ont été brisés en miettes. Saint-Trophime



G. ND

DÉTAIL DU CLOITRE DE SAINT-TROPHIME.



G. ND

DÉTAIL DU PORTAIL DE SAINT-TROPHIME.



Phot. de M. Fouilly

ARLÉSIENNE D'AUTREFOIS.

elle a été, voici peu de temps, à peu près dégagée de sa ganone.

La nécropole antique des *Alyscamps* s'inclinait vers l'extrémité orientale de la ville jusqu'à la berge incertaine des étangs où la vague venait clapoter doucement auprès des monuments funéraires. Dès le *vi^e* siècle, les étangs, devenus moins profonds par l'apport incessant des alluvions de la Durance et du Rhône, commençaient à se combler, se transformaient en marécages pestiférents. Alors disparurent peu à peu les *atriculaires*, presque tous Arlésiens d'origine, et avec eux la navigation intérieure, qui était pour la ville une source de prospérité.

Sous Henri IV, le Hollandais Van Ems, appliquant les méthodes si heureusement éprouvées aux Pays-Bas, commença les premiers travaux de dessèchement pour l'écoulement des eaux. Le canal d'*Arles à Bône*, reviviscence de celui de *Marius*, a couronné l'œuvre de drainage entreprise. L'ancienne île d'*Arles*, maintenant terrée dans les champs cultivés et les prairies, a cessé d'être un grand entrepôt maritime; en se retirant, la mer lui a enlevé le meilleur appoint de sa fortune. Presque tout a péri de la ville antique: son cadre, ses monuments en partie, même les morts.

Il est remarquable qu'après la bourrasque passée des grandes invasions barbares, quand le monde occidental se retrouvait enfin, la renaissance du goût antique se produisit dans les provinces autrefois romaines, plus tôt qu'en Italie. La basilique et le cloître de *Saint-Trophime* offrent un remarquable exemplaire des édifices élevés aux *x^e* et *xii^e* siècles dans les provinces du Midi; on y reconnaît dans l'adaptation aux formes de l'art architectonique romain, la

avait transformé les *Alyscamps* en cimetière chrétien: des rois, des princes, des évêques y avaient leur tombeau; toutes les villes du Rhône tenaient à cœur d'y envoyer leurs personnages les plus illustres. Des dix-neuf églises ou chapelles qui ornaient ce Campo Santo, celle qui demeure au bout de l'allée triste et déserte, bordée de tombeaux vides, fut dédiée à saint Honorat, au *v^e* siècle; détruite et rebâtie, pillée par les Sarrasins, sacagée en 1793,

richesse d'ornementation propre à l'inspiration byzantine. Dès le milieu du premier siècle, *Arles* recevait de *saint Trophime* la prédication de l'Évangile. A la place d'un ancien sanctuaire dédié à saint Etienne (début du *vii^e* siècle), que sacagèrent les Sarrasins, l'église actuelle fut construite au *x^e* siècle et consacrée à l'apôtre d'*Arles*. C'est la vraie basilique romaine, dans sa forme la plus pure: nef centrale appuyée de deux bas côtés étroits que ferment deux absidioles, de chaque côté d'une grande abside terminale. Par son système de voûtes (arc brisé au centre, bas côtés en plein cintre), l'édifice est roman.

Le portail est d'une éblouissante richesse. Aucun *cloître* du Midi n'égale celui de *Saint-Trophime*: deux de ses galeries datent du commencement du *xii^e* siècle, chacune d'elles comprenant trois travées de quatre arcades portées sur des colonnes jumelles. Quatre piles d'angle, somptueusement décorées, reçoivent, à leur croisement, la retombée des voûtes en berceau. Il n'est dans le Midi que le merveilleux portail de *Saint-Gilles* pour soutenir la comparaison avec celui de *Saint-Trophime*: l'exubérance de la floraison sculpturale s'y déploie dans un cadre roman.

A côté de la Renaissance des arts, celle des lettres achevait de donner à la Provence du moyen âge un caractère bien marqué. C'était le temps des troubadours et des chevaliers poètes, celui des cours d'amour et des fêtes populaires, dont l'éclat est venu jusqu'à nous.

Les collections réunies dans le *Musée Arlaten* par le zèle et la générosité de F. Mistral évoquent ce passé, ses usages, ses traditions: c'est tout un monde remis sous nos yeux par les traits qui caractérisent la vie provençale traditionnelle, les dictons populaires, les bijoux, le costume, le mobilier, les objets d'alimentation, la pêche, la chasse, les attelages empanachés, le tambourin, la flûte, les torréros de Camargue. Mieux encore que les traditions, les costumes, les usages de la vieille Provence, *Mistral* en a évoqué l'âme, élevé le langage à la noblesse de l'épopée, dans son immortel chef-d'œuvre de *Mireille*.



Phot. de M. Touret.

ARLÉSIENNE A LA MODE ANCIENNE.



Musée de Montpellier.

« MIREILLE », PAR COT.

LE FÉLIBRIGE

PROVENÇAL

Les *Félibres*, dont Mistral fut l'interprète et le héros, ne sont pas un phénomène isolé dans l'histoire de *Provence*. La sève qui les anime inspirait les *troubadours* d'autan. Seulement, ceux-ci parlaient une langue classique pour une société choisie, au lieu que les *félibres* de nos jours parlent un langage populaire, que tous peuvent comprendre.

Les *troubadours* faisaient partie intégrante de ces petites cours princières qui avaient créées le morcellement féodal; là les chevaliers-poètes rivalisaient entre eux de verve et d'entrain pour tromper les langoureux et



Photo, de M. Tassi.

NOCE EN PROVENÇAL.



MULES PARÉES POUR LA SAINT-ÉLOI.

les ennemis de la vie de château. Lorsque la guerre, déclanchée à propos des Albigeois, eut ruiné de nombreux manoirs et courbe sous la main du roi de France la féodalité du Midi, groupee autour du comte de Toulouse, les cours princières s'étaient faites plus rares, plus pauvres. Les *troubadours* eurent le sort des Mévènes qui les faisaient vivre, on n'eut plus le cœur ni le loisir de chanter vers la fin du XII^e siècle, après deux cents ans de domination, la poésie provençale chantait sa dernière ballade avec *Giraud Rigquier*, le dernier des *troubadours*.

Cependant la poésie ne pouvait mourir en *Provence* : elle se ressaisit, mais d'une manière différente. A la haute société des barons, se substituait une bourgeoisie de commerce et de métier qui tint à l'honneur de conserver les traditions de la langue et de la race. Mais cette poésie nouvelle ne ressemblait pas à l'ancienne : elle se transformait avec le milieu où elle devait vivre; bientôt le formalisme, la routine gênaient son inspiration. L'on s'unifiait pourtant, afin de la défendre, en lui créant un foyer. Quelques lettrés de Toulouse fondèrent, en 1323, la *Joyeuse compagnie des sept troubadours toulousains*; l'année suivante, leur assemblée devenait une Académie littéraire sous le nom de *Consistori de la gaja sciensa*, car, pour eux, la poésie fut toujours *lo gay saber* (le gai savoir). Des concours poétiques : « Deux florans », distribuaient au mois de mai, chaque année, des récompenses aux poètes, sous forme de fleurs d'or ou d'argent.

Mais on voulut trop légiférer sur les mots, ergoter sur l'idiome local, désormais fort éloigné de celui des *troubadours*, qui employaient de préférence le dialecte limousin dans leurs ballades. En 1413, l'*Académie de Toulouse*, fidèle à son premier programme, admettait au concours les ouvrages écrits en français; après un long oubli, elle est revenue, en mai 1895, à la vieille tradition provençale. D'autres sociétés se formèrent à son exemple. Mais en même temps

que le français gagnait de plus en plus, la langue d'oc, qui était la vieille langue littéraire, se voyait supplantée par les patois locaux.

Il n'y eut plus, dès lors, que des imitations poétiques isolées, où chacun parlait pour son entourage immédiat : *Louis Belland de la Bellandière* (1752-1788), le Marot de la *Provence*; *Pierre Godefin*, de Toulouse, auteur d'odes, d'épigrammes et de sonnets gracieux (1579-1649); *Nicolas Saboly* (1615-1675), maître de chapelle à Saint-Pierre-d'Avignon, qui composait en même temps la musique et la poésie de ses noëls tout embaumés d'un parfum de terroir; *Yabbé Furie* (1727-1773), humoriste satirique; *Cyprien Despourcins* (1698-1753), le Theocrite bernais; presque de nos jours, le coiffeur-poète Jacques Boq, dit *Josquin* (1798-1867), qui s'en alla, moult honneur, disant ses vers et soulevant partout l'enthousiasme populaire. Par ces efforts isolés, le terrain se trouvait préparé pour une renaissance poétique; on la pressentait, et les poètes locaux compréhendaient la nécessité d'unir leurs efforts pour

en provoquer la floraison. Dans ce but, Claude Aclard publiait, en 1823, un recueil des productions poétiques de son temps; *Lou Bouquet*; deux publications périodiques paraissaient en 1841, l'une exclusivement provençale : *Lou Bout-Maïssou*, par Desmat; l'autre mi-provençale, mi-française : *Lou Troubadourmiroir* et *Le Ménestrel*, par Bellot et Louis Mery; enfin, en 1852, le recueil de poésies : *Li Pourvençal*, édité par Joseph Roumanille, avec la collaboration d'une trentaine des meilleurs poètes provençaux. Ce fut une révélation; l'on n'imaginait pas que le parler populaire épuré pût avoir tant de sève, de noblesse, d'harmonie. Mais il fallait donner l'essor par une inspiration nouvelle à cette langue de *Provence*, si riche, si douce et qui n'avait été trop longtemps que le gazouillement d'une pensée enfantine.

Trois poètes : Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Frédéric Mistral, contribuèrent surtout à ce renouveau; par eux le langage populaire cessa d'être un simple patois; la langue parlée devint une langue écrite et littéraire. L'aine de ces précurseurs, Joseph Roumanille, était né à Saint-Remy, d'une humble famille de jardiniers. L'éveil precoce du sens poétique ayant inspiré à l'enfant quelques vers, il les lut à sa mère, mais la pauvre femme ne comprenant guère que la langue populaire, son fils dut traduire le morceau, du français en provençal, et il parut ainsi infiniment plus gracieux et plus beau. Roumanille comprit. Elevé au collège de Tarascon, petit professeur à Xyones, puis à Avignon, dans le pensionnat Dapuy, où il rencontra Mistral et Anselme Mathien, deux amis ferus comme lui d'amour pour leur parler natal; enfin huit ans corrécteur à l'imprimerie avignonnaise de Fr. Seguin, il composa et publia, comme éditeur, des opuscules en prose qui le firent connaître.

Son premier livre, *Li Margaridette* (les Pâquerettes) fut un recueil d'élegies et de stances printanières, d'un



1890 - 1891 (PROV.)

ARLÉSIENNE D'AUJOURD'HUI.



LES VENDANGES EN PROVENCE.

Phot. de M. Tourd.

afflicieux « naïve, inconnu jusque-là dans sa langue. » La poésie chantante de Roumanille fleurit l'ainépine comme celle des troubadours, sa verte prose, au réalisme terrien, les fortes senteurs des garrigues. » (P. Maudérou.) Mais aussi la sûreté supérieure de son goût, la noblesse et la pureté de son inspiration en firent un véritable apôtre du beau.

Th. Aubanel 1829-1886, d'une ancienne famille d'imprimeurs-libraires d'Avignon, fut coloré dans son style, puissant et passionné par l'inspiration. **Fr. Mistral**, le plus jeune des trois amis, naquit dans une ferme des environs de Maillane, à peu de distance d'Arles. Enfant, il écoutait ravi les jolies chansons provençales dont sa mère charmait les soirs d'hiver ; il vint dans la ferme, de la vie libre des champs, au milieu des travailleurs de la terre et des bergers. Par là se développait en lui cet amour du sol provençal qui fut la passion de sa vie. Il était, en 1845, à l'école d'Avignon, dont Roumanille, déjà connu pour ses poésies, venait d'être nommé professeur ; ce fut une année décisive pour *Mistral* ; le même amour du sol natal, de la langue que parlaient leurs mères, unit le maître et l'élève, l'un corrigent et guidant l'autre, *Mistral* avait trouvé sa voie. A dix-sept

ans, de retour à la maison paternelle, il publiait un poème des « Moissons », Exilé à Aix pour faire son droit, il revint enfin à sa chère campagne et ne la quitta plus que pour se retirer avec sa mère à *Maillane*, lorsque la mort lui enleva son père.

Li Provençolo, ce recueil de poésies qui vit le jour avec le printemps de 1852 et causa une si vive surprise, donna aux poètes provençaux l'occasion de se connaître et fût le point d'accord au réveil de la langue et à l'aveil du goût populaire pour les vieilles traditions de la race. Un premier congrès, convoqué dans Arles par Roumanille le 29 août 1852, aboutit à aucune résolution utile. Cédant à l'initiative de J.-B. Gaulh, ne réussit pas davantage ; ce fut, entre les poètes venus des quatre coins de la *Provence*, une délicate éreophonie. Les uns, ceux d'Avignon, tenaient pour l'orthographe des mots d'après leur étymologie, non d'après la phonétique populaire inégalement variable ; d'autres, ceux de Marseille, tenaient exclusivement pour celle-ci ; un troisième avis, émis par J.-B. Gaulh, cherchait à concilier les deux autres, en limitant l'accent tonique à l'ortho-

graphie originelle. On se sépara, sans avoir pu s'entendre. Ceux d'Avignon, animés d'un égal amour pour la langue de Provence et sa poésie, résolurent de travailler seuls et de s'imposer à force de chefs-d'œuvre. Ils étaient sept : *Roumanille, Aubanel, Mistral, Auselme Mathieu, Alphonse Tavan, Ant. Croussillat, Jean Bennet*. On se réunissait au château de Fontsegugne, chez un poète, *Paul Giéra*, qui était l'ami de tous. Le 21 mai 1857, les hôtes de Fontsegugne décidèrent d'associer leurs efforts, en formant une compagnie qui, sur la proposition de *Mistral*, s'appela le **Félibrige**. Pourquoi ce nom ? Aucun ne le savait au juste. *Félibre* venait d'une vieille légende rimée que *Mistral* se fit reciter un jour par une bonne femme de Maillane, et cela voulait dire « maître » apparemment. Il y eut sept *félibres*, sept apôtres ou sept maîtres en l'art de la poésie, et, comme le jour où se fonda le *félibrige* était fête de *sainte Estelle*, on la prit pour patronne. *Estelle* d'ailleurs signifiant étoile, en provençal, l'étoile symbolique à sept branches fut l'emblème de l'Association.

C'était peu de s'entendre ; on ne pouvait rien sans le peuple dont il fallait ennobler la langue, en l'attachant à des œuvres qui eût pu comprendre.

Les sept amis crurent un *almouach*, prose et vers, recueil de légendes, de proverbes, de contes populaires, d'anecdotes satiriques (1853). Tous les *félibres* y contribuèrent, mais surtout *Mistral*, Roumanille, Aubanel, Mathieu. Le succès dépassa leurs espérances ; l'âme populaire fut séduite, puis conquise ; elle se reconnut dans cette langue alerte et fraîche. Quand parut *Mireille*, le grand poème d'amour de *Mistral* le 21 février 1859, toute la *Provence* était prête à l'accueillir ; ce fut un bel enthousiasme.

« Un grand poète épique nous est né », dit Lamartine à qui *Mistral* avait fait hommage de son livre. El Villanain : « La France est assez riche pour avoir deux littératures. » A Nîmes, on l'un faisait le chef-d'œuvre en un banquet officiel : « Je bois, dit Jean Reboul, le butinier-poète, à *Mireio*, le plus beau miroir on la Provence ait jamais pu se mirer. » C'était, en effet, l'âme elle-même et le cœur d'un peuple, son langage, la terre provençale toute de parfum et de lumière, qui se reflétaient dans cette idylle.

Avec *Mireille* le culte du Beau faisait sa rentrée triomphale en Provence. Depuis lors, le *Félibrige* n'a fait que grandir et s'étendre ;



Phot. de M. Tourd.

ARLÉSIENNE.

des poètes excellents, Félix Gras, Paul Marrieton, des écrivains, des zéloteurs de toute sorte travaillent à sa gloire. Tout le Midi, Paris même s'est rallié. Ce sera l'honneur de cette poésie « d'avoir donné une expression à tout ce que la race provençale a de meilleur et de plus noble; elle a réveillé chez le peuple des sentiments de dignité et un ardent amour pour la langue, l'histoire et les traditions de sa race. » *Littérature des Péninsules*, par M. BONNEVAY, trad. C. Lange, chez Roumanille, Avignon.)

Entre la Durance et la plaine caillouteuse de la Crau, la masse des Alpes détache sous le bleu cru du ciel provençal ses remous calcinés qui, d'en bas si l'on vient d'Arles ou de Tarascon, semblent de vraies montagnes. Ce grand îlot calcaire, surgissant de la plaine semi-palustre, s'étend à l'est jusqu'au pertuis de Lamanon, sorte de détroit par lequel M. de Craponne détourna les eaux limonneuses de la Durance sur le désert jusqu'alors infertile de la Crau. *Saint-Hémy*, héritière de l'ancien *Glanum Livii*, dont il reste, à l'écart, un arc de triomphe et un mausolée, dans un carrefour désert impressionnant, est la vedette charmante des Alpes, du côté de la Durance. De ses cours ombragés où murmure, sous l'épais couvert des platanes, des micocouliers, des marronniers, l'eau fraîche de la montagne qui court partout en gais ruisseaux, on pénètre dans des ravins secs, tapissés de chênes verts, d'arbustes souffreteux, pins encraimés à une mince couche d'humus desséché. Une teinte grise uniforme enveloppe toutes choses; puis ce sont d'âpres rochers, des pans de moutagne comme taillés à l'emporte-pièce, des blocs châteaunous sous la lumière aveuglante, cadre digne de la cité fantôme des *Baux*, juchée sur l'extrême promontoire de cet étrange paysage. (200 habitants.)

Imaginez une rampe caillouteuse et raide comme une échelle, enrustée dans la pierre friable, se hissant par de pénibles détours jusqu'à une porte en partie découronnée de ses mâchicoulis, et gardant encore les rainures de la herse disparue. C'est la *Colade*, autrefois seule voie d'accès de l'unique porte de la ville. Une bonne route monte aujourd'hui de l'ouest. Sur une plate-forme de calcaire dur appartenant au néocène, une couche plus récente de molasse coquillière peu résistante a permis aux habitants des *Baux* d'ouvrir leurs maisons dans le roc, comme des



ARC ET MAUSOLÉE DE SAINT-HÉMY.

Phot. de M. Gilletta.

de pierre servaient de siège aux délibérants. Une grande rue, montante et sèche, longe l'ancien hôtel des *Manville*, où des fenêtres à meneaux, en partie obstruées pour éviter la ruine 1572, des amores d'escaliers, une haute cheminée seigneuriale, des portes baïllant sur le vide, contrastent par leur décepnité avec l'évidente recherche d'art très pur de la Renaissance. La rue des Fourz prolonge celle du Trincat, sillonnée à dos de roc par les roues des chars.

Une salle de grandioses proportions porte sur ses murs extérieurs, bizarrement verniculés, les stigmates du temps; le roman, le gothique, la Renaissance ont contribué à sa décoration. Il règne une grande incertitude sur la destination primitive de cet édifice; on en a fait un Musée, dit le *Triquet* salle des Fêtes, Trincat ou maison de la Tour du Brau. C'est, avec l'église paroissiale, une des rares constructions restées debout dans cette ville de décombes. *Saint-Vincent* possède trois entrées de nef successivement juxtaposées: la première à droite, d'origine romane, a des chapelles monolithes, cave lapidaire et bétaier de même 1586; l'artère médiane de l'édifice est du xii^e siècle; enfin le troisième vaisseau, qui surmonte un élégant campanile, renferme le tombeau des Manville. Le portail romano-byzantin de l'église, restauré en 1862, est d'un joli caractère. Le sous-sol formait une nécropole, où furent ensevelis dans la pierre, le long de corridors voûtés, qui rappellent les galeries des catacombes romaines, les princes et princesses des *Baux*, des magistrats, des gouverneurs, des consuls. On a exhumé, devant l'autel de la Vierge, une fameuse *chevelure* d'or que Mistral a précieusement recueillie et qui appartenait, croit-on, à une princesse des *Baux* d'une remarquable beauté, morte à la

alvéoles dans une niche. Au lieu d'élever des murs en mêlant pierre sur pierre, ils ont évité la montagne elle-même, dressé des tomes en isolant de gros blocs, découpé des tranches de rocher en guise de murailles. Dès l'entrée, un corps de garde est niché dans le roc. Au sortir de l'étroit couloir éponyme que l'on appelle la place Neuve (ici le moindre carrefour est nommé place), l'Hôtel de ville offre à son pignon les armoiries de la maison des *Bourz*; l'intérieur renferme trois grandes salles voûtées dans l'une desquelles des tables



LEND

LES BAUX. — PAVILLON DE LA REINE JEANNE.



PHOTOGRAPHIE

LES BAUX. — CARRIÈRE DE CALCAIRE.



RUINES DE L'ANCIEN CHATEAU DES BAUX.

Mon. Inst.

fleur de l'âge. Proche de l'église, s'est logée dans l'ancienne maison seigneuriale des *Porrelets*, marquis de Maillane (patrie de Mistral), l'une des plus nobles familles d'Arles. La chapelle romane de Saint-Blaise n'a conservé que ses murs. A côté se trouvait l'hôpital. Une citerne pour recueillir les eaux de pluie dévalant de la grande surface dallée qui touche au plan du Château; un monlin à vent à l'extrémité du plateau, servaient à l'approvisionnement de la ville. Imagine-t-on que l'on ait perché là, entre des ruines, un enclos sommaire, comme toujours, destiné aux courses de taureaux? Des Grecs seuls pouvaient souhaiter pour leurs délassements un cadre pareil. De la terrasse, par temps clair, la vue porte jusqu'à Aiguesmortes et découvre toute la *Provence* du Rhône : à l'horizon, sur le fond bleu de la mer, les *Saintes-Maries*, le grand étang de *Vacarcès* qui miroite au soleil comme une cuve de métal fondu, la grande *Camargue* et ses fourrés verdoyants, la *Crau*, les lagunes, les canaux, la *Sainte-Banne* et la montagne de *Sainte-Victoire*, l'*Estaque* qui enchâsse le grand lac de *Berre*, *Arles*, *Montmajour*.

Mieux que tout, le *Château* domine ce splendide panorama. On y monte par la brèche ouverte entre la tour *Sarrasine* et celle des *Bannes*. Ce devait être autrefois inaccessible. Ici l'extraordinaire passe l'imagination. Les vides des *Baux* se sont empués de la montagne; ils l'ont fouillée, rompue, mise à jour, sculptée; le donjon, les tours, le rocher, cela ne forme pour ainsi dire qu'une seule pièce; des salles effondrées, des amorces de voûtes, des tronçons d'escaliers, des portes ouvertes au-dessus d'un abîme, de grandes brèches béantes sur le transparent du ciel, telle se profile cette carcasse géante, la plus fantastique citadelle et la ruine la plus invraisemblable que nous ait léguée le moyen âge. Au pied, tout n'est qu'éroulement, et, comme les couches inférieures de la roche se décomposent plus vite que les parties supérieures, des pans

de murailles, des tours entières manquant de base se sont affaissés, comme de grands arbres, coupés au pied, qui s'arc-boutent encore à la masse du rocher. Quelques restaurations ont prévenu l'effondrement définitif de cette ruine; mais la vieille cité qui l'entoure, cette capitale au petit pied qui compte jusqu'à 600 habitants, et n'en a plus 300, ne sera bientôt plus qu'un vaste champ bouleversé. Depuis que la plaine est libre, comment vivre sur ce rocher cuisant et sans ressources? Pas d'industrie; peu à peu les maisons se vident, penchent et tombent; elles sont à qui veut. Dans les cours désertes les animaux se promènent à l'aise; le coq y fait picorer ses poules et, perché sur la haute branche d'un figuier sauvage, entonne à plein gosier comme un chant de triomphe sur les ruines de la cité renversée. Finis les cortèges brillants des grands seigneurs venus à la cour des *Baux*, l'une des plus nobles de *Provence*; finies les cours d'amour où les chevaliers-poètes et l'élite des troubadours célébraient la beauté et les vertus des princesses *Cécile*, *Clairette*, *Alix*, la dernière de

son illustre race. Les fêtes populaires se sont éclipsées à leur tour : celle de *saint-Vincent*, avec l'antique jeu des *Clavaux frus* (attribué aux *Phocéens*); la plantation du *Mai*, la procession empanachée de *saint Eloi*... Désormais, la ville est muette; elle sommeille, ensevelie vivante dans ses ruines, comme dans un tombeau.

Le premier qui prit le nom patronymique des *Baux* vivait dans la première moitié du XI^e siècle. La princesse *Alix*, son ultime héritière, mourut en 1426. La seigneurie annexée au comté de *Provence* passa, comme lui, de *René d'Anjou* à *Charles du Maine*, son neveu et, par celui-ci mort en 1471, au roi de France *Louis XI* qui ordonna de démanteler la place et le château des *Baux* (1483). Sur l'emplacement de l'ancien jardin seigneurial, en contre-bas de la ville, subsiste un pavillon, vrai bijou d'architecture qu'édifia la reine *Jeanne* de *Naples*, comtesse de *Provence*.

A peu de distance, la grille des *Fées*, immortalisée par *Mistral*, et la gorge du *val d'Enfer*. Au-dessus du *Trou des Fées*, la montagne *Costa Péra* servit de quartier général à *Marius*; un deuxième camp romain occupait au nord un monicle dominant; le plan du Château en retenait un autre. D'anciens remparts, des tombeaux vides, d'origine celtique, creusés dans le roc; ces restes d'aqueduc

attestent l'antiquité de cette vieille acropole des *Baux*. Deux siècles encore, les *Trémani*, montraient un groupe de trois personnages sculptés à même le rocher, les *Gaïé*, ont fort éprouvé la perspicacité des archéologues. Ceux-ci voient, dans les trois personnages figurés, *Marius* accompagné de sa femme et de la prophétesse égyptienne qui le suivait dans tous ses déplacements, car il était ou paraissait être superstitieux. Une confuse tradition y voudrait voir *Marthe*, *Marie* et *Lazare*, débarqués aux *Saintes-Maries*. Ce n'était là probablement qu'un ex-voto à trois personnages, l'homme et la femme, en adoration devant une divinité.



LES BAUX : ANCIENNE HABITATION DANS LE ROC.

Cl. M.



PONT SUSPENDU SUR LE RHÔNE, DE BEAUCAIRE A TARASCON.

CL. DE

RÉGIME DU RHÔNE

Le Rhône (1, fils des Alpes, est d'humeur peu enivrante. Si les crues de ses affluents correspondaient à la débâcle des glaces, ce serait un déluge. Par bonheur la Saône et le Doubs qui puisent à des montagnes moyennes, fortement boisées, reçoivent des pluies hivernales leur principal aliment. Ces deux rivières débordent quand se glacent les sources alpêtres du fleuve. C'est en automne surtout que les torrents cévenols, Doux, Erioux, Arèche, Gard, et, sur la rive gauche, les émissaires préalpins, Drôme, Eygues, Ouvèze, se précipitent en trombes sous la dent des grands orages. Par cette heureuse dispersion des eaux qui le nourrissent, le Rhône échappe à la pauvreté et à l'excès des fleuves tributaires d'un seul relief et d'un même climat.

Pour un cours de 812 kilomètres, mesurés depuis son glacier d'origine, 860 kilomètres en remontant à la source de la Saône, son naturel prolongement, et 1025 kilomètres à la naissance du Doubs, le Rhône reçoit 950 millimètres de pluie, la moyenne de la France étant seulement de 770. Son bassin de 9 888 510 hectares est tellement arrosé, que le fleuve, si bien réglé qu'il paraît, coule toujours rapide et ne souffre pas qu'on l'entrave. La navigation, par suite, y est de nature assez précaire.

Le Guide officiel de la navigation dit le Rhône flottable, de la frontière suisse au Parc, sur 33 kilomètres; navigable du Parc à la Méditerranée, sur 489 kilomètres. A son tour, la partie navigable se divise en trois sections: la première, du Parc à Lyon (154 kilomètres); la seconde, de Lyon au delta d'Arles (287 kilomètres); la troisième, d'Arles à la mer, par le grand Rhône (48 kilomètres).

1° Du Parc à Lyon, le fleuve offre à l'étiage, quand il se produit, un mouillage de 60 centimètres, ne laissant aux bateaux que 0^m,10 d'enfoncement. Lorsque les eaux d'été le permettent, des transports à aubes, allant 1^m,50, peuvent conduire les voyageurs à Aix-les-Bains, par le canal de Savières, déversoir du Bourget. Mais la pente du fleuve est d'inclinaison assez forte, le

débit variable et le lit semé d'écueils. Tout concourt à entraver une navigation régulière. Le haut Rhône pourtant n'est pas la quantité négligeable que l'on paraît croire: quelques écueils sautant, des dragages appropriés et l'aménagement de plusieurs bras secondaires donneraient au fleuve un mouvement de touristes et une circulation commerciale bien plus importante. Entre Bellegarde et Pierre-Châtel, des paysages admirables se succèdent: le haut Rhône est le chemin naturel du Bourget, l'un de nos plus beaux lacs, et son trafic, même laissé à l'abandon, égale celui de l'Ardour, de Bayonne à la mer. C'est le haut Rhône qui conduit à pied d'œuvre les énormes blocs de pierre de Villebois, dont sont construits les quais, les ponts et les monuments de Lyon.

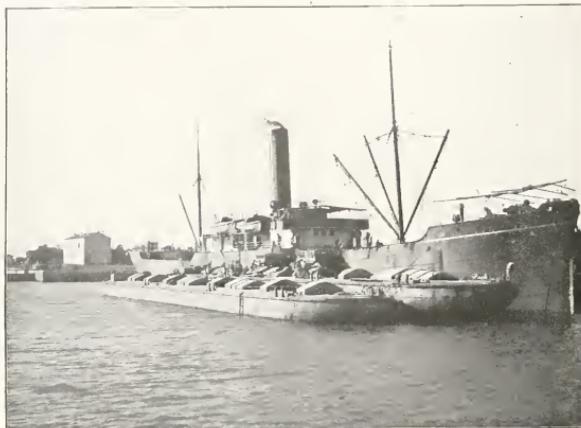
2° De Lyon au Delta, le courant, grossi des eaux de la Saône et du Doubs, s'accélère: il serait chimérique de le vouloir contraindre, en divisant son cours par l'échelonnement d'écluses successives; une



PL. C. DE M. GUILLET.

TARASCON: CHATEAU DU ROI RENÉ.

(1) Voyez, pour les Embouchures du Rhône, l'étude du lit-toral, avec carte, vol. I, page 371.



Phot. de M. Vignaux.

A SAINT-LOUIS DU RHÔNE.

crue subite balayerait l'obstacle. Le mouillage minimum, dans cette section, est de 1^m,10, laissant aux bateaux un enfoncement de 0^m,90.

Des bateaux à aubes, le chemin de halage étant impraticable sur nombre de points, d'un tirant de 1^m,30, à pleine charge, descendent au gré du courant et remontent vides ou à moitié chargés, tirés à la remorque par des bateaux d'un système particulier nommés *grappins*.

La pente, très forte encore, est de 55 centimètres par kilomètre; le lit encombré de graviers mobiles capables de former barrage autour du moindre obstacle de rencontre; le fleuve, toujours courant, d'un débit très inégal, cause de fréquents échouages. Si la Seine, fleuve lent, de débit constant, traversant une région d'altitude moyenne, a pu subir le frein d'obstacles nombreuses qui en ont fait une magnifique voie fluviale, on n'a pu que diriger le Rhône, contenir sa fougue, le régulariser par des digues longitudinales submersibles qui ramènent le flot dans un lit régulier, hors des îles et des bras morts qui l'épuisent; des épis transversaux rattachent les

digues au rivage, à travers les *laines*. Par basses eaux, tout le courant se trouve ainsi ramassé dans le lit majeur, tandis que les crues se dominant libre cours par-dessus les digues, celles-ci se trouvent préservées de rupture. Depuis que sont terminés ces grands travaux (plus de 50 millions y ont été dépensés), le Rhône a pris une allure plus régulière que le Rhin lui-même ou le Danube; les chômages sont devenus rares; la batellerie reprenant confiance; la Compagnie générale de navigation du Rhône a créé une excellente flottille appropriée aux exigences du régime fluvial.

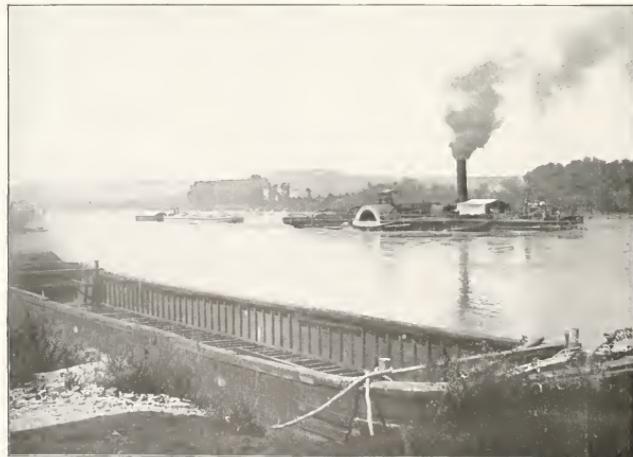
3^e D'Arles à la mer, le grand Rhône offre un mouillage minimum de 1^m,60, ce qui laisse aux bateaux un enfoncement de 1^m,40. Les transports se font par bateaux à voiles ou chalandes, que tirent des remorqueurs à aubes ou à hélice. Le *petit Rhône*, classé comme navigable d'un bout à l'autre, ne donne à l'étiage qu'un mouillage de 0^m,30; alors la navigation s'arrête. Grâce aux progrès de la culture dans la Camargue, le trafic de ce bras du Rhône tend à s'accroître; les bateaux sont halés, presque toujours vides à la remonte, par des chevaux.

L'altitude du grand Rhône, en basses eaux, n'étant que de 1^m,75 dans Arles, sa pente d'écoulement devient insensible. Pre que partout le mouillage dépasse 2 mètres; à l'approche de la tour Saint-Louis, 4 et 5 mètres. Cette profondeur constante favorise la navigation; mais, sur ces rives sans abri, le mistral, quand il souffle en tempête, peut entraver la marche des gros bateaux, et même les faire sombrer.

Le mouvement est actif sur le Rhône, depuis que le canal de Saint-Louis lui ouvre un débouché sur la mer, par la grande rade de Fos. Il est clair que, malgré les progrès du port de Saint-Louis, la carrière ouverte à la navigation par ce canal se trouve limitée, en amont, au port d'Arles, et qu'en aval les bateaux du fleuve ne se risquent guère en mer par la voie du chenal maritime. Un transbordement s'impose donc; nous avons un port de plus, mais le problème de la navigation intérieure du Rhône attend une plus complète solution. Il n'y en a pas d'autre que l'ouverture d'un grand canal maritime, reliant directement Marseille à Lyon, à l'aide, mais hors la puissance du Rhône.

Canal latéral. — Sur la nécessité de cette grande voie de communication, il n'y a qu'une voix : le simple exposé des projets que

cette question a soulevés ferait plus d'un volume. Les uns préféraient la *rice gauche*, bien que l'établissement de la voie ferrée, depuis les premières études, ait fort compliqué le croisement du canal, sans parler des grandes brèches ouvertes par l'Isère et la Drôme, qui exigeraient des travaux d'art très coûteux. D'autres tenaient pour la *rive droite*, en donnant pour raison que les difficultés du terrain sont plus apparentes que réelles, les portants des Cevennes se contractant à peu de distance du fleuve et étant, comme tels, facilement pénétrables; pas de grand affluent à franchir; mais surtout le canal trouverait de ce côté un trafic assuré par les grandes cités industrielles de Rive-de-Gier, Saint-Etienne, Annonay, les mines de Privas, les carrières de Chomérac, les fours à chaux de Tain. Le premier projet, après les essais de Cézard en 1808, *Caveine* en 1822, fut exposé, en 1847, par l'ingénieur *Aristide Dumont*; des observations plus serrées aboutirent à l'avant-projet de 1872 : un canal de 327 kilomètres, doté de 33 mètres cubes par seconde à l'étiage, 45 en volume normal, devait s'amorcer sur la rive gauche du Rhône, à la hauteur de Condrieu, descendre jusqu'à Mornas, passer en siphon sur la rive droite et gagner Montpellier. Mis à l'enquête (janvier 1874) par le conseil général des Ponts et Chaussées, subordonné (1875)



Phot. de M. Vignaux.

NAVIGATION SUR LE GRAND RHÔNE.



Phot. de M. Tancou.

LA MARMOTTE.



C. S. II.

LA FENAISON, AUX HOUCHES, PRÈS DE CHAMONIX.

à l'achèvement des grands travaux entrepris pour la régularisation du Rhône, objet d'un projet de loi (juin 1876), soumis à la Chambre des députés, qui prenait 30 mètres cubes au Rhône, 20 à l'Isère, reconnu d'utilité publique par la Commission parlementaire chargée de l'approuver (juin 1877, remis à plus tard par la dissolution de cette Chambre, le projet, après tous ces avatars, revint devant le Parlement avec M. de Freycinet et obtint d'être voté (décembre 1879). Mais la proposition de M. de Freycinet se faisait l'expression d'une nouvelle combinaison formulée par l'ingénieur Chambrelent, chargé de réviser, en le mettant au point, le projet Dumont. De nouveaux remaniements aboutirent au projet de loi déposé par M. Sadi Carnot (avril 1881) ; on obtint le vote de la Chambre, le jour même de l'expiration de ses pouvoirs (29 juillet 1881).

Les retouches du Sénat modifièrent encore le fameux plan. Pour un canal et à propos d'un fleuve sous notre main, il nous a fallu près de quatre-vingts ans de discussion, et l'œuvre est loin d'être accomplie ! Elle se résume ainsi : *Double canal*, un sur chaque rive. Prise d'eau sur la rive droite, à Mornas ; dotation, 25 mètres cubes ; prise d'eau sur la rive gauche, à Romans ; dotation, 12 mètres cubes. Un troisième canal puisera au Rhône (rive droite) 12 mètres cubes, près de l'embouchure de la Cèze, pour l'irrigation de 33 000 hectares de terrains bas. Arrosage, circulation, force motrice ; tels doivent être les bienfaits du multiple canal pour les pays riverains.

végétation toute méridionale l'accompagne dans les garrigues : lavande, thym, cistes, romarin et autres arbrisseaux à feuille persistante et parfum aromatique. Aux *chênes-lîges*, *chênes verts* et *pins d'Alep*, qui s'associent avec *l'olivier*, succèdent, à partir de Montélimar, le châtaignier, le chêne blanc, etc., arbres à feuilles caduques, adaptés au climat plus humide des premières pentes du Dauphiné et de la Savoie ; le *houx* et le *buis*, à feuilles persistantes, rappellent encore le climat chaud du Midi ; mais, sur les landes stériles, la *faugère*, le *genêt*, la *bruyère* ont remplacé les arbrisseaux aromatiques des garrigues méridionales.

2^e Région subalpine. — Le *châtaignier*, le *chêne*, le *hêtre*, les *conifères* à feuilles caduques comme le *mélèze*, ou persistantes comme les *pins* et les *sapins*, composent la ceinture forestière des Alpes, mais ici encore l'orientation et la latitude les distribuent à des degrés divers. A 500 mètres, dans les Alpes-Maritimes, l'olivier cède la place au chêne, puis au pin, sur les versants exposés au nord ; il ne disparaît qu'à 800 mètres, sur les versants du sud. De même pour le *chêne (quercus ilex)* : à 900 mètres au nord, 1 200 mètres au sud, il recule devant le hêtre ; le hêtre à son tour, vers 1 300 mètres au nord, 1 500 mètres au sud, est remplacé par l'épicéa ou le pin à crochets. Dans le Dauphiné et la Savoie, le *hêtre* succède

FLORE ET FAUNE DES ALPES

FLORE

Des palmiers de Menton, à l'étoile d'argent qui s'épanouit dans la région des glaces, la végétation s'échelonne par degrés avec les formes variées que lui impose le climat. En peu de temps on passe de l'Afrique au pôle : dans l'oasis du Jardin de Tafiret on peut massif glaciaire du mont Blanc, 24 phanérogames sur 87 habitent la Laponie et 5 le Spitzberg. On distingue, suivant l'altitude, trois régions végétales dans les Alpes : la *région inférieure*, où croissent les arbres et les plantes des pays tempérés ; la *région subalpine* ou forestière ; la *région alpestre* des pâturages, des névés, des glaciers, des grands sommets.

1^{re} Région inférieure. — Chaque espèce de la vie végétale doit à l'orientation vers le nord ou le midi, comme à la nature même du sol, des différences marquées. A égalité d'altitude, la Provence, le Dauphiné, la Savoie ne produisent pas les mêmes plantes, ou les produisent différemment. Sur les versants qui regardent la Méditerranée, l'olivier prospère à 600 et 800 mètres d'altitude ; son domaine, dans la vallée du Rhône, s'étend jusqu'à Montélimar. Une



Phot. de M. Giletta.

TERRASSES DE MONTE-CARLO.

au chêne blanc (*quercus robur*), à 700, 800, ou 900 mètres, suivant la latitude, puis il règne seul et cède la place aux sapins.

Avec le hêtre qui l'accompagne, mais qui s'arrête plus bas que lui (1500 mètres en moyenne), le sapin monte : d'abord le sapin argenté (*abies pectinata*) ; l'épicéa, dont la ramure sombre se mêle au feuillage plus clair du sorbier, de *Vorné*, du *frêne* (que l'on trouve à 1800 mètres au sud, 1100 mètres au nord). Enfin, des arbres moins exigeants, le *bouleau*, ou plus robustes, le *mélèze*, et plus haut encore, le *pin à tronc tordu*, le *pin cembra*, portent la forêt alpestre jusqu'aux pâturages de la région glacée. Des *alisiers*, des *chèvrefeuilles*,

des *groselliers*, des *ronces fleuries*, des *airelles* à fruit noir et rouge l'accompagnent dans les clairières, les rocallles, les éboulis, ainsi que des *fungères*, dans les endroits humides; des *carex*, dans le sol tourbeux.

Région alpestre. — La forêt monte en moyenne à 1600 et 1700 mètres dans nos Alpes françaises; pourtant le *pinus uncinata* monte à 1810 mètres sur le versant méridional du Ventoux. Si l'escalade du sapin s'arrête à 1700 mètres dans les monts du Dauphiné, l'épicéa, suivant l'exposition, grimpe à 1900 mètres; le *mélèze* et le *cembra*, par exception, jusqu'à 2500 mètres. Alors la végétation arborescente se rabougrit; des taillis herbux, des buissons, l'aulne vert, le *genévrier* nain, quelques *sauls rampants*, rappellent la forêt; le *pâturage* commence. Des souches délaissées,

des troncs obliques, dans les débris trouent la surface du gazon, prouvent que jadis la forêt se prolongeait plus haut; on a brûlé le bois pour faire du pré : l'œuvre de destruction n'a même pas épargné les *rhododendrons*, cette joie des yeux dans la désolation des hautes solitudes. On rencontrait leurs massifs carminés à 2350 mètres; à peine arrivent-ils aujourd'hui à 2000 mètres, mais à côté du rhododendron, une infinie variété de plantes et de fleurs pique le manteau vert des *alpages* : le bleu pur des *gentianes*, les nuances roses et blanches des *saules fragiles*, l'*aster* alpin au capitule violet à cœur jaune, le tendre *myosotis*, les *anémones*, l'*edelweiss* à étoile d'argent.

La persistance des neiges, plus que la rigueur du froid, s'oppose à l'ascension des plantes; car la température du sol, on l'a constaté, même au bord des glaciers, n'arrête pas les fonctions de la vie végétative chez certaines espèces particulières, organisées pour résister aux basses températures. Aussi a-t-on rencontré, au-dessus des déserts de neiges et de glaces qui ne fondent jamais, les *saxifraga oppositifolia* (3300 mètres), *saxifraga Bellardi* (3480 mètres),



Phot. de M. Gallet.

AU-DESSUS DE NICE : LA ROUTE DES CANONS, EN HIVER.

la transition se fait sans heurt, et cela paraît surtout dans la montagne. On y observe une sorte de migration des plantes; les unes montent, les autres descendent. Il n'est pas rare de trouver associées sur les moraines de la vallée de Chamonix des plantes montagnardes et des plantes de la plaine. Certaines espèces, comme le *rhododendron*, descendent assez bas, au-dessous de 600 mètres dans le massif de la Chartreuse, à 500 mètres au bord du lac d'Auney, à 200 mètres sur les versants du lac de Côme, mêlé à la vigne et à l'olivier. Il résulte de ce double mouvement de montée et de descente une accommodation de la plante au climat avec lequel elle doit vivre. Pour mieux résister au froid des hautes régions, la feuille s'épaissit, se ramasse en rosettes, la plante recouvre ses entrenœuds, se rapproche du sol, dont la température est toujours plus élevée que celle de l'air ambiant; elle se cramponne aussi, allonge ses racines contre les boursrasques qui pourraient l'enlever; la floraison est plus précoce, l'évolution de la vie plus rapide, car l'été est tardif et court. Mais aussi, dans cette atmosphère de plus en plus transparente, à mesure que diminue la vapeur d'eau, sous la chaleur rayonnante et l'intensité de la vive lumière, dans cet air vil, léger, quelle pureté de coloris du rouge, du bleu éclate sur les fleurs!

On l'a vu, l'exposition exerce sur la dispersion des végétaux une influence décisive : on est surpris de trouver à certaines altitudes des plantes amies de la chaleur, une flore provençale sur certains coteaux ensoleillés de la Savoie. Le sol, à son tour, a sa repercussion dans la vie de la plante et introduit des différences caractéristiques entre la végétation des Alpes siliceuses et des Alpes calcaires. Des îlots se trouvent ainsi transportés d'une région dans l'autre.

Les Alpes et les Pyrénées possèdent une grande quantité d'espèces communes. Pourtant



Cl. Wahrli.

BOUQUET D'EDELWEISS.

M. Bonnier a signalé l'absence de l'*Épicéa* et du *mélèze* dans la chaîne pyrénéenne; en retour, les *saxifragas* sont nombreux dans la zone alpine. Il y aurait en échange entre les deux systèmes montagneux, mais souvent des *Alpes* aux *Pyrénées*. Enfin, sur 700 plantes regardées comme caractéristiques de nos *Alpes*, 36 pour 100 leur seraient communes avec les montagnes septentrionales, principalement dans les régions polaires, en notant cette différence, qu'un certain nombre d'entre elles se trouvent à des niveaux plus bas, en Laponie par exemple, et cela est en effet très naturel, la latitude compensant les différences d'altitude.

FAUNE

A mesure que l'on s'élève dans les montagnes, le froid, en s'aggravant, égrené les manifestations de la vie, mais leur donne des formes plus originales, par la nécessité imposée aux animaux et aux plantes de s'adapter aux exigences du milieu où ils vivent.

Mammifères. — Avant que les chasseurs l'eussent refoulé dans les retraites presque inaccessibles des hauts sommets, le *chamois* (*capra rupicapra* Linn. animal de ses chûts le voisinage des premières neiges. Sa souplesse incroyable, son courage, ses ruses, n'ont fait qu'exalter l'ardeur de ses ennemis. Chaque année en voit des hécatombes; mais la frugalité du chamois, une aptitude presque indéfinie de résistance à la fatigue et aux intempéries, ont jusqu'ici empêché que la race ne disparût. Il en reste de nombreuses familles dans les montagnes des Rousses, la Vanoise, l'Orsans, les hautes vallées de l'Arc et de l'Isère. La timidité du chamois, toujours pourchassé, est devenue excessive : le moindre bruit l'effraye. Très retiré, il vit en cîte de rares touffes d'herbes et d'arbustes; l'hiver, en éloignant les chasseurs, élargit son domaine : il descend en quête de lichens, d'écorces tendres, de touffes desséchées.

Si le *bouquetin* (*capra ibex* Linn. n'était soigneusement défendu

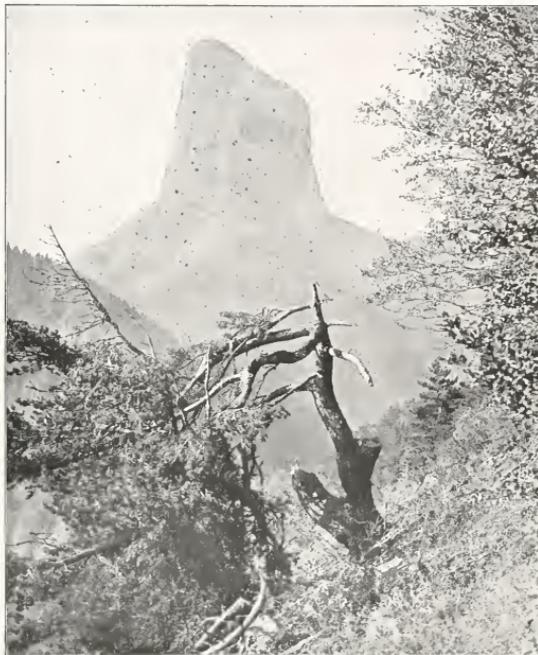


Photo. de M. Oudoux.

AUTOUR DU MONT AIGUILLE, EN VERCOIRS.

La *marmotte* (*arctomys marmotta*), cet amusant rongeur qui réjouit notre enfance par ses gambades et ses grimaces au bras de quelque jeune Savoyard, exilé des montagnes comme lui, passe sa vie, au

pays du chamois, non loin des neiges, à brouter le gazon qui végète à l'abri de quelque rocher. Les *marmottes* se groupent en familles; tandis qu'elles se reposent, lissent leur fourrure ou gambadent au beau soleil, un vétérinaire de la troupe veille à la sécurité commune. Qu'un chasseur, un oiseau de proie, un carniassier s'approche, un petit cri déchire l'air; toute la troupe disparaît sous terre. C'est là que, au fond de leurs galeries, les *marmottes* passent de longs mois d'hiver, dans une sorte de chambre garnie de fourrages, condamnées à un jeûne prolongé qui, en ralentissant à l'extrême les fonctions vitales, les plonge dans une sorte



Photo. de M. Rivière.

PATURAGE EN VERCOIRS.



VACHES A L'ABREUVOIR, EN HAUTE-SAVOIE.

Phot. de M. J. Tho-diet.

de sommeil l'athargique. On recherche la *marmotte* pour sa fourrure épaisse. Bien qu'on l'ait exterminée dans certaines parties des Alpes, elle vit encore en nombreuses familles, dans la région de Vallouise, par exemple.

Le *campagnol* des neiges (*arvicola nivalis* Mart.), autre rongeur parent des marmottes, mais de taille plus petite, se creuse des terriers dans le voisinage des neiges ou furète à la manière des souris dans les cabanes de bergers, sur les hauts pâturages. Le *lièvre des Alpes* (*lepus variabilis* Pall. est un animal bizarre; l'hiver venu, son pelage fauve s'harmonise avec la nature qui l'entoure. On le dirait d'abord couvert de flocons de neige; peu à peu les taches blanches s'élargissent, se rejoignent, enveloppent notre lièvre d'une robe immaculée, sa meilleure défense, puisqu'elle le soustrait à la vue sur l'uniforme étendue de la montagne neigieuse. Le lièvre des Alpes ne descend jamais au-dessous de 1000 mètres, mais il peut s'élever jusqu'à 3000 et même plus; on le rencontre dans toutes les parties de la chaîne, en Savoie, en Dauphiné, en Suisse, en Tyrol, comme aux Pyrénées et dans le Caucase. Il habite, durant l'été, la zone intermédiaire des sapins et des neiges permanentes; l'hiver le fait descendre, mais, loin de somnoler comme la marmotte, il cherche sous la neige des écorces, des racines, des herbes sèches dont il fait son maigre repas.

Oiseaux. — Les grandes altitudes appartiennent au vautour des Alpes ou *gypaète barbu* (*gypaète barbatus* Cuv.) et à l'aigle royal (*aquila falca* Cuv.). Le premier se faisait rare, il y a quelque cinquante ans, dans le Dauphiné, entre l'Oisans et la Maurienne; on en vit d'assez audacieux pour s'attaquer au chamois, rarement toutefois avec succès, car le gracieux ruminant est armé de deux cornes solides et pointues, et le courage ne lui fait pas défaut. Vautours et gypaètes semblent avoir émiré des Alpes savoyardes et dauphinoises. Les aigles, au contraire, sont assez nombreux dans les grands escarpements; non loin de Grenoble, à la Chartreuse, dans le Vercors, même sur les hautes montagnes cristallines de l'Oisans et dans les gorges de la Romanche.

Milans, faucons, buses, busards se partagent avec la *chouette* et le *hibou grand-duc* (*strix bubo* Lin.), les zones inférieures. Celui-ci, très rare en France, a élu domicile dans les grandes forêts de la Savoie et du Dauphiné. Là encore habite, pour la grande joie des voraces: la *genette*, le *faucon phasianus colchicus* Lin., le grand tétrao (*tetrao urogallus* Lin., de plus en plus rare; et, au-dessus de ce monde em-



BOUQUETIN DES ALPES.

Phot. de M. Rivière.

plumé, le tétrao lagopède (*tetrao lagopus* Linn.) dont le plumage brun clair, tacheté de noir, passe avec l'hiver au blanc pur de la neige. A un niveau plus élevé, tourbillonnent, autour des rochers noirs, mouchetés de blanches plaques neigeuses, les *cornilles* alpines ou *chocardes pyrrococorax pyrrococorax* Cuv.), à pieds rouges, au bec jaune, qui nichent et vivent jusqu'à plus de 3000 mètres de hauteur. De jolis petits oiseaux, l'*accenteur des Alpes*, le *bruant des neiges*, la *bergeronnette jaune*, égayent de leurs flâts les savanes blanches des hautes cimes; aucun n'égale, pour la beauté de sa livrée, le *tichodrome échelle* au manteau cramoisi, qui grimpe, les ailes mi-ouvertes, le long des rochers, à la poursuite des insectes qu'il pique de son bec recourbé et pointu. Jamais on ne le vit percher sur un arbre; de Saussure la rencontrait à 3362 mètres, au milieu des glaciers du Géant. Les *corbeaux noirs* (*corvus corax* Lin.) sont aussi les hôtes des sommets; ils chassent les petits rongeurs, marmottes, etc. Des pics les plus abrupts le martinet à ventre blanc (*cygnus alpinus*) foudroye sa proie en l'enveloppant, comme en un filet, de cercles extrêmement rapides.

Au bord des grands lacs, vit un monde à part: l'aigle criard et l'aigle Jean-le-Blanc (*A. brachyotactylus* Cuv.), qui habite les falaises escarpées du lac du Bourget, bat les bois à la recherche des perdrix et des têtards, chasse les reptiles, explore les étangs et les rivières, pêche le poisson. Parfois le *milan royal* tombe sur sa proie, la saisit à la surface de l'eau et l'enlève dans ses serres avec la rapidité de la foudre. Pour le *cathartes alpinche*, vautour au plumage blanchâtre, qui habite la *Dent du Chat*, au-dessus du Bourget, les roches du Salève et les plateaux du Vercors, il se repait de charognes; le *faucon pèlerin* chasse les hirondelles.

Chaque année l'automne attire le long des lacs des bandes d'oies rieuses (*anser albifrons*), de canards, de grèbes, de *cornouaux*, de *cygnes* et de *hérons*; tous se livrent à la pêche. De beaux cygnes s'ébattaient



MARMOTTES CHEZ ELLES.

Cl. Wehrli.



PÂTURAGES DU GRAND BORNAND.

Phot. de M. J. Thullier.

sur les eaux du lac de Genève, des mûtes de *monettes* y voltigent à la surface des eaux, et l'on peut voir, dans quelque anse retirée, la femelle du *grêbe huppé*, promenant ses petits sur son dos, au-dessus des eaux tranquilles.

Rarement les reptiles quittent les régions basses; ils ont besoin de chaleur pour vivre. Cependant le *Dzard vivipare* se rencontre jusqu'à la limite des neiges; l'*orvet* (*anguis fragilis*) se trouve au Petit-Saint-Bernard; la *salamandre noire* et le *triton* alpestre, à 2500 mètres et plus (abondants dans le lac Robert et le massif de Belledonne). Le *crapaud*, capable de supporter de longs jeûnes, résiste bien au froid en se terrant; la *grenouille rousse* mieux encore : ses œufs et larves, grâce à une sécrétion muqueuse préservatrice, peuvent subsister de trois mois sous la neige et même la glace.

Poissons. — Dans les torrents, les rivières et les lacs alpestres vit une nombreuse population aquatique, dont les variétés les plus communes sont : le *gardon*, l'*ablette*, le *goujon*, la *tanche*, la *carpe*. Mais la *truite* et le *brochet* sont les plus beaux poissons des Alpes : ils prennent, dans les lacs, des proportions bien supérieures à la taille de leurs congénères de rivière; la *truite saumonée* (*trutta lacustris* Lin.) du lac de Genève peut atteindre plus de 1^m,20 et peser jusqu'à 25 ou même 30 kilogrammes, tandis que la *truite commune* ne dépasse guère 0^m,50 à 0^m,60 de long, et comme poids 7 à 8 kilogrammes. On pêche le *brochet* dans la Burance, l'Isère, le Rhône, les lacs de la Savoie, de la Suisse et du nord de l'Italie : c'est une terrible bête de proie. Il a pour frères, dans les lacs alpins : l'*ombre-chevalier*, le *lavaret* qui abonde dans les lacs d'Annecy, du Bourget, de Genève; par malheur ces beaux salmondés recèlent quelquefois les germes de grands parasites tels que le ténia...

La *perche* de rivière est fort estimée des gourmets; la *lote*, commune dans le Rhône et le lac du Bourget, a le singulier instinct, vivant habituellement dans les fonds, de remonter au moment du frai, et de sauter sur le gravier de la rive pour y déposer ses œufs. Singulier poisson que l'*alose* (*alosa vulgaris* Cur.), qui remonte de la Méditerranée par le Rhône jusqu'en Savoie et même à Genève, pour y déposer sa progéniture et rega-

ner la mer en automne. Ainsi fait également l'*anguille*. Le *soumon* qui passe, de l'océan par la Loire, dans nos rivières de l'ouest, ne se montre pas dans les lacs alpins.

Insectes et mollusques. — Une incroyable population d'êtres vivants s'agit à tous les degrés de la montagne : la plupart des touristes, captivés et comme éblouis par la grandeur des spectacles qui se déroulent sous leurs yeux, n'aperçoivent guère ce petit monde qui s'agit, du plus humble brin d'herbe jus-qu'aux neiges et aux cimes les plus inaccessibles. Avec le soleil, chacun s'éveille, quitte sa retraite, s'ébat au grand jour. Il y a des insectes carnassiers, qui dévorent les espèces nuisibles ou dangereuses par leur nombre; d'autres qui expurgent le sol des impuretés qui gâtent la sève nourricière des plantes. Parmi les carnassiers : les *cicadelle*s, vrais tiges coléoptères, qui saisissent leur proie à la course, jusque dans



L. Wehrli.

CHÈVRES DANS LA MONTAGNE.

le voisinage des glaciers; les *castaneif*, ennemis des limacées, des vers blancs et des rongeurs; le *corabus aurantius*, au corsage rouge le sur un habit d'un vert métallique. Les *dytiscides* sont les pirates des mares; les *staphylinides* cherchent leur vie sous les mousses, les débris, les pierres, dans les bouillottes et sur les champignons. Aux *nécroplores* appartient un service de salubrité publique,

laine, aux ailes blanches, découpées par un échiquier noir; le *satyrus Hermaion*, un effronté qui se pose sur les épaules et jusque sur le nez du promeneur; l'*erebus* au manteau brun v-oluté, qui voltige même sur les moraines des grands glaciers; des *satyres* encore, le *brises*, clair pauché blanc, le *colias*, jaune, le *gonopteryx*, dont le vol décrit des traits de flamme; le *C. hyala*, d'un jaune sombre brodé de noir; le *polyommatus*, aux rellets irisés d'un manteau cuivre et feu; le *H. sylveanus*, jaune fauve, qui sautille de fleur en fleur; le *T. rubi*, vert clair, qui se perd dans l'herbe; le gracieux *strinia clotharata*, aux ailes rayées d'un treillis brun; le *psodos alpinata*, dont l'aile noire est tachée d'une goutte jaune.

De 1000 à 2000 mètres, le majestueux *Parnassius Apollo* étale ses ailes blanches transparentes comme une brume légère, brodées de disques de vermillon; son rival, le *thois medeicaste*, aux ailes roses quadrillées de noir, habite de préférence les Alpes méridionales et les sommets voisins de Digne. Au-dessus de 2000 mètres, les *bleus*, saphirs vivants; les *lyceana optilete*, améthyste animée, se jouent dans l'azur. Rien n'est sans vie, même dans l'affreux désert des glaces: là vit, groupée en colonies, la *podurelle* ou *puce des glaciers* (*Desoria glacialis*), insecte si petit qu'on le prendrait, à la surface de la neige, pour une pincée de poudre noire: au moindre bruit, tout cela saute, dis-

paraît dans d'étroites fissures invisibles, entre chaque grain de neige; des familles de *podurelles* ont été vues dans le Pelvoix, sur le glacier du Tacul. Il n'est pas jusqu'aux mollusques, ces êtres si peu doués pour le mouvement, qui ne se retrouvent avec les glaces; *Ulix alpinus* se cache dans les fentes des rochers, sous les pierres et les gazons humides entre 1100 et 2100 mètres; il abonde à la Grande-Chartreuse. La taille de sa coquille ne dépasse pas 20 millimètres de diamètre. De quoi peut-il bien vivre?



Cl. Wehrli.

LE MONT SALÈVE, OÙ TROUVÈRENT UN ABRI LES PREMIERS HOMMES DES ALPES.

comme aux hyènes et aux chacals du désert: ils enfouissent les cadavres. Au contraire, les *infolonithides*, les *lactonides* (dont la larve produit le cerf-volant), les *trichides* sont des insectes nuisibles, parce qu'ils s'attaquent aux arbres, dont les uns dévorent la racine et les autres perforent l'écorce. Les *tonicoides* sont parfois de tels dégâts dans les forêts et les jardins qu'il fallut, voilà un siècle, incendier plusieurs milliers d'hectares de bois dans le Harz pour en délivrer la contrée: leurs pattes sont armées de terribles crochets. Quelques insectes sont fort beaux, les *buprestides*, par exemple, dont la robe métallique est des éclats de l'or, ce qui les a fait surnommer *richards*; la *pyrochra coccinea*, l'été noir sur un habit écarlate; parmi les vésicants, le *mylabris Frostini*, à robe noire rayée de quatre lisérés jaunes; les *chrysomelides*, rivaux des *buprestides* par l'éclat de leur vêtement rayé de rouge fon.

L'humble *coccinelle*, sous sa petite coupole rouge tachetée de points noirs, fait une guerre acharnée aux colonies grouillantes de punaises dévastateurs; les *hyménoptères*, d'autre part, poursuivent les larves qui rongent les arbres et les plantes. La bienfaisance des uns rachète la malveillance des autres.

Plus heureux que les coléoptères, les lépidoptères ou *papillons* ont le don d'attirer le regard le plus distrait: ils animent de leur vol capricieux et de leurs jolies couleurs les cimes les plus désolées. Les uns vivent de jour (les *rhodoploères*, d'autres la nuit (les *hétérocères*) et dorment pendant que leurs congénères prennent un bain d'air pur et de soleil. Quelle variété de couleurs, de tailles et d'humeur volage parmi les papillons des prairies et des clairières! Les *lyceus* ou « bleus » sont partout: le *melanargia ga-*

POPULATIONS PRIMITIVES

Lorsque, par le soulèvement des massifs alpestres au début de l'âge quaternaire, les glaciers, alimentés d'abondantes précipitations atmosphériques, poussaient dans la vallée du Rhône, au delà de Lyon, et chargeaient le Léman d'une épaisse cuirasse de frimas, cet effrayant désert glaciaire, où pointaient seulement quelques récifs, offrait à la pénétration humaine des obstacles insurmontables. Aussi les traces qui révèlent la première apparition de l'homme dans les Alpes occidentales se montrent-elles plus tard et émaillées sur les bas versants du pourtour. Mais bientôt, sous l'influence d'un climat sec et froid, les glaciers reculèrent, abandonnant sur leur front les moraines et les botes glaciaires, sur leurs flancs les blocs erratiques de roches cristallines, témoins de leur passage. D'impetueux torrents nés de la fonte des glaces ravinerent les alluvions anciennes, découpèrent les sommets, ouvrirent des voies à l'invasion humaine, en même temps que l'adoucissement du climat par la plus grande humidité atmosphérique favorisait le développement de la végétation sylvatique. Cette profonde modification du régime alpestre coïncide avec l'arrivée de



Phot. de M. Gast

AIGLE DES ALPES.

tribus primitives, les **paléolithiques**, qui habitaient les abris sous roche du *Salève* : on a retrouvé à Verrier les débris de leur grossière industrie mêlés aux ossements du renne, du mammouth, du bouquetin et autres animaux relegués aujourd'hui dans les climats septentrionaux, ou sur les sommets des Alpes. Du siècle, ils faisaient des lances grossières ; avec la ramure des rennes, des pointes de saïgues pour la chasse, des harpons



Phot. de M. Tauraz.

SAUF, DANS UN CONCOURS DE SKIS.



Phot. de M. Tauraz.

SKIERS AU VILLAGE DE TRÉLÉCHANT.

barbelés pour la pêche. C'étaient essentiellement des chasseurs et des pêcheurs que ces primitifs : la faune sauvage s'était multipliée avec les progrès de la forêt, leur fournissant une riche provende. Mais déjà les mammouths et l'éléphant au toison laineux étaient disparus ou allaient disparaître des Alpes, quand les chasseurs de rennes émigrèrent vers le nord-est à la suite de leur gibier préféré. Parle crâne allongé, la face large, les troglodytes du *Salève*, peut-être frères des Lapons et des Esquimaux d'aujourd'hui, appartient à la race dite *dolichocephale* (à crâne allongé).

Mais le plus ancien représentant de l'espèce humaine dans les Alpes paraît être l'homme « chelléen », contemporain de *Telphus antiquus*, à l'époque la plus lointaine de la pré-éolée (à peine de Garson, dans la Drôme). À côté de ce primitif, les *dolichocephales* du *Salève*, frères des Magdaléniens de la Dordogne, étaient presque des civilisés : les dessins d'animaux et de feuillages, gravés à la pointe sur leurs instruments de pierre et de chasse, dénotent une aptitude artistique singulière, pour un âge aussi reculé.

L'âge néolithique ou de la pierre nouvelle multiplie sur le pourtour des Alpes, rarement dans la montagne. Les laches polies, spécimens d'une industrie déjà moins rudimentaire. On distingue, dans les Alpes, deux groupes de laches polies : les unes longues, épaisses et arrondies, empruntées aux alluvions glaciaires, dans la Savoie et la Suisse ; les autres plus ou moins pointues et triangulaires, provenant de cailloux torrentiels, qui se trouvent communément dans le Dauphiné méridional, la Provence, le comté de Nice. Les nouveaux venus, qui savent polir la pierre, viennent de l'est : pasteurs et agriculteurs, ils labourent, cultivent les céréales, fabriquent une poterie grossière à peine cuite, enfin emploient des animaux domestiques. La race est caractérisée par la forme arrondie du crâne — ce sont des *brachycephales*. Pour eux, la mort étant une nouvelle vie, la tombe du défunt doit rappeler sa maison : il y est enseveli avec les outils de son travail, ses armes, des objets de parure, et, pour le préserver des

domens révèle de lointaines relations avec l'Orient. Quittant les abris sous roche, ils se construisent des huttes de clayonnages sur pilotis, dans les bas-fonds, ou sur la déclivité des lacs, non loin de la rive. Ces groupements forment des villages lacustres ou *palafittes*.

Une nouvelle poussée de tribus appartenant au type *dolichocephale* donne à l'industrie des habitations lacustres son caractère définitif. Alors les laches, plus nombreuses et plus grandes, faites de roches exotiques, se perfectionnent : on tourne des disques d'ornement ; des pesons de fuseaux en os ; la poterie plus fine traduit une recherche décorative ; on fabrique des cordes et des étouffes de lin ; le premier, le cuirier sont connus ; le bouff, le cheval, le mouton, la chèvre sont domestiques.

L'âge de bronze appartient, comme celui de la pierre polie, à la race *brachycephale* (à tête ronde). Nous sommes à l'aurore de l'histoire : déjà les Phéniciens vont chercher l'étain aux îles Cassitérides, car l'étain entre, avec le cuivre, dans l'alliage du bronze. Les armes et les outils forgés par les *néo-brachycephales*, ces avant-coureurs des Celtes, ou *Préceltiques*, doivent à la pureté de leur métal d'avoir résisté à l'usure du temps. Dans les débris des sites lacustres du lac de Genève et du lac d'Annecy la rive savoyarde du Léman ne comptait pas moins de quinze stations bien caractérisées. On a retrouvé, à côté des instruments en silex de la pierre polie, des contenues, des lances, des familles, des bracelets de bronze, mais toujours assez loin du bord. On pense que des magasins étaient établis ainsi, par les fondeurs et les trafiquants, hors de la portée des pillards. D'autres cachettes pleines d'épingles et de bracelets, de laches, de lances d'épée, de montes, boutons, agrafes, pendeloques, témoignent, sur divers points des Alpes, de relations commerciales assez étendues. Le principal de ces trésors, celui de *Réallon*, aujourd'hui au musée de Saint-Germain, compte près de 500 pièces. Or le village de *Réallon*, près d'Embrun, conduit à un col, anciennement fréquenté, qui dépasse 2 500 mètres



1900. M. BAKO.

SAINT-VÉBAN,

LA PLUS HAUTE COMMUNE DE FRANCE (2 046 mètres).



DÉPART POUR UNE DESCENTE EN SKIS.

Phot. de M. Giletta.

d'altitude. Des colporteurs, des ouvriers ambulants, ne craignent pas, en le voit, de pénétrer au cœur même des Alpes. Avec leurs trésors, peul-être des dépôts provisoires, auxquels ils s'approvisionnent sur la route, ont été mis à jour, sur un grand nombre de points de la Savoie et de l'Étière, les outils employés par l'industrie du bronze, du fer, du cuivre, qui constituent de véritables stations métallurgiques, des *fonderies* placées dans le voisinage des passages les plus fréquentés.

Avec l'âge du fer, voici venir les Celtes et Galates ou Gaulois, de race *dolichocephale*, comme les paléolithiques de la pierre éclatée et les néolithiques de la seconde période lacustre. Ce sont des batailleurs ; à l'époque de bronze ils ont substitué celle de fer, plus solide et plus meurtrière ; ils construisent de vastes camps retranchés dont ils savent relier les poutres par des crampons métalliques (*oppida* du Petit-Salève, du Chatelard) ; des fibules, des plaques de ceinturon, des haches de fer, des bracelets en jais se retrouvent dans leurs tombeaux. M. de Mortillet désigne sous le nom de *Hallstattienne* l'époque du premier âge du fer, succédant immédiatement à celle du bronze, parce que c'est à Hallstatt, dans la haute Autriche, que se trouva le type caractéristique de cette civilisation manifestée par son industrie. M. E. Chantre, qui a étudié les sépultures isolées et les nécropoles des Alpes, a constaté que leurs mobiliers funéraires sont à peu près tous en bronze, mais qu'ils diffèrent, par une facture originale, des objets caractéristiques de l'âge précédent. C'est donc là une industrie intermédiaire entre le bronze et le fer. Tous ces objets ont été transportés au Muséum de Lyon. A *Saint-Véran*, le village le plus élevé de France (2 616 mètres), M. B. Tournier a fait aussi d'intéressantes découvertes. C'est avec les *lacustres* de la même époque, observés dans le Jura, en Franche-Comté, en Bourgogne et en Suisse, que les nécropoles alpines ont le plus d'analogie.

Refolus par les *Gaulois-Allobroges* de l'âge du fer, les *brachycephales* de la pierre polie et de l'âge de bronze

et en névés qui constituent les immenses réserves glaciaires d'où la chaleur et la fusion feront jaillir, en temps utile, les eaux nourricières de la plaine. Mais en retour de cette action bienfaisante qu'elle provoque, la montagne reçoit, des forces mises en jeu par elle, une empreinte qui modifie sa structure et sa physionomie.

Ses traits s'accroissent par l'érosion. Dépouillée des sédiments préservateurs, la roche s'effrite, se désagrège et croule ; par suite, l'affaissement général du relief amoindrit la puissance de son action dans l'air et restreint son rayonnement aux alentours. Ainsi la montagne s'épuise par sa propre activité jusqu'à ce que l'effort continu des agents atmosphériques, après l'avoir découpée en morceaux et réduite en miettes, l'abaisse au terre à terre du sol envolonnant.

Nos Alpes sont toujours jeunes et fières ; pour entanées qu'elles paraissent, leur relief continue encore le plus puissant condensateur de l'Europe.

Lorsque, sous l'influence du refroidissement nocturne ou d'un abaissement accidentel de température, les *vapeurs* qui sommeillent dans les vallées rencontrent une paroi froide, elles s'y attachent, prennent la consistance visqueuse du *brouillard* : ce n'est pas la pluie, mais ce n'est plus la simple vapeur d'eau ; cette *luée* s'étire comme une fumée légère, s'étend, suspend aux aspérités son écharpe de gaze. Bientôt on la voit flotter dans l'air, envelopper les plus hauts sommets, remplir les intervalles comme une ouate floconneuse d'où les crêtes émergent, pareilles à des récifs au-dessus d'un océan laiteux. Le *brouillard* est terrible dans les montagnes



Phot. de M. Bouchonnet.

SKIEURS ESCALADANT UNE PENTE.

ne se laissent pas entièrement submerger ; ce sont eux qui constituent encore le fond de la population de la haute région des Alpes ; il y a un parcellé de race entre le Savoyard, le Bas-Breton et l'Auvergnat, mais l'expression la plus pure de la race brachycephale à crâne court se trouve en Savoie. Mêlée aux peuples autochtones des Alpes et bientôt absorbée par les vaincus, la race conquérante et guerrière des *Galates-Allobroges* va défendre avec eux le passage des montagnes contre le flot montant de l'invasion romaine, et c'est d'Auvergne, cette citadelle naturelle de notre pays, que se lèveront les derniers champions de l'indépendance gauloise.

CLIMAT DES ALPES



MER DE NUAGES SUR LA VALLÉE DE CHAMONIX.

C. Weisler.

comme sur la mer : les précipices sans fond, les crevasses béantes, les écueils semés à chaque pas, tout se voile aux yeux du voyageur. Parfois, grâce à la réfraction de la lumière au travers des gouttelettes tenues en suspension dans l'atmosphère, il se produit sur le fond du décor floconneux une sorte de mirage : des formes fantastiques se dessinent et ajoutent à l'effroi de l'isolement. Ces fantômes de l'air ont été vus au Brocken, dans les montagnes du Harz, dans les Alpes Rhétiques, dans les monts d'Appenzell. Au souffle du vent, sous l'éclair d'un rayon de soleil qui le traverse, le *brouillard* se détend, s'effiloche, disparaît. Lorsqu'il est invisible d'en bas, sous son masque nébuleux, on dit que le *mont Blanc* a son « chapeau » ; si le nuage s'étend vers l'est, on dit qu'il a l'*aine* ; que la poussée de l'air chasse la neige et à chevalle les crêtes d'une aigrette mobile et brillante, le *mont Blanc* « fume sa pipe ».

Pluies. — Le *mont Blanc* n'a pas de rival au monde pour l'étude des grandes perturbations atmosphériques. C'est un rendez-vous de nuages ; il les attire comme le paratonnerre appelle la foudre. Au contact des hautes cimes, la vapeur d'eau chargée dans l'air par le vent se déverse en *pluie*. Cette grande arête montagneuse, l'épine dorsale de l'Europe, que dessinent les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes occidentales, centrales, orientales, dont l'éperon se relie aux Carpates et pousse en Asie par le Caucase, forme le condensateur par excellence des vapeurs aspirées par la chaleur solaire au-dessus des mers tropicales. Le vent du sud-ouest les pousse contre les Pyrénées, où elles laissent une première précipi-

lation, puis sur les Cévennes, où elles se résolvent encore ; enfin sur les Alpes, où elles fondent en abondance, à cause de l'altitude et de la basse température des sommets. Il pleut abondamment, même à l'approche des montagnes : à *Lyon*, la moyenne annuelle des pluies est de 776 millimètres, tandis qu'elle s'alaise en Champagne à 460 millimètres. Aucune région des Alpes n'est plus arrosée que le *mont Blanc* et la vallée

de l'Arve : la pluie atteint là 1200 à 1400 millimètres de hauteur, en année moyenne ; les grands massifs des Alpes Pennines et des Alpes Grées, ceux de Savoie, le Pelvaux ainsi que la portion orientale des Alpes-Maritimes reçoivent encore 1000 à 1200 millimètres. Il est remarquable qu'entre ces deux zones humides des Alpes occidentales, du Thabor au col de Tende, les crêtes alpines reçoivent moins de 1000 millimètres, jusqu'à 800 seulement dans les Alpes Cottiennes et 630 dans la partie occidentale de la Durance. Sans doute que les puissants barrages de l'Oisans, les *Errans* 4103 mètres, le *Pelvoux* 3954 mètres, plus élevés que les sommets de la chaîne principale : *Thabor* 3265 mètres et *Viso* 3843 mètres, retiennent au passage la plus grande partie de la vapeur d'eau et la condensent au profit de leurs glaciers. Par suite, le versant piémontais correspondant est assez pauvre en eau : 900 à 700, même 600 millimètres en moyenne, dans la haute vallée du Pi. D'autre part, la partie de ce versant qui regarde la zone sèche du bassin français de la Durance reçoit de 800 à 900 millimètres, comme par une sorte de troncée ouverte dans la continuité de la chaîne condensatrice.



C. G. M. TROUPEL

AIGUILLES DE CHAMONIX EN RIVER.



CLIMAT DES ALPES : HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD.

Phot. de M. Sommer.

La répartition de la pluie n'est pas la même sur divers points des Alpes. Ainsi les *batats somnats* comme le Ventoux, le mont Blanc le Grand-Saint-Bernard reçoivent surtout des pluies de printemps; à Genève, ce sont les pluies d'été les plus abondantes; à mesure que l'on se rapproche du massif montagneux, les pluies d'automne l'emportent, comme à Grenoble, Gap, Briançon, Nice. Genève compte, en année moyenne: 122 jours de pluie et reçoit 813 millimètres, dont 227 en été; — Grenoble: 119 jours de pluie, 871 millimètres, dont 267 en automne; — Albertville: 101 jours de pluie, 1169 millimètres, dont 404 en automne, la plus forte proportion des Alpes françaises inférieures; — Gap: 77 jours de pluie, 836 millimètres, dont 314 pour l'automne; — Briançon: 135 jours de pluie (34 au printemps, 786 millimètres, 336 en automne; — mont Ventoux: 135 jours de pluie, 1743 millimètres, dont 639 au printemps; — Grand-Saint-Bernard: 119 jours de pluie, 892 millimètres, dont 337 au printemps.

Ce sont les vents de l'ouest, du sud-ouest et du sud, qui contribuent le plus aux précipitations pluviales dans les Alpes; le vent d'est n'en entraîne que des nuages secs, apparus par une course prolongée au-dessus du continent: la mer est trop loïn.

Le *föhn* (*favonius* des anciens), vent tiède qui souffle impétueusement du sud-ouest, apporte des vapeurs chaudes, des pluies tièdes qui l'ont fait surnommer le « mangeur de neige »: il se dessèche à l'escalade des montagnes et se refroidit d'environ 5 degrés par 100 mètres d'altitude. La crête franchie, il retombe sur l'autre versant et retrouve à la descente un demi-degré de chaleur par 100 mètres de chute. Les neiges fondent sous son haleine émolliente, les attaches du roc peu consistant se détendent, les terres meubles se liquéfient en coulées de boue, les torrents encombrés ruissellent et se gonflent, et ce sont trop souvent, dans les vallées alpêtres, des inondations dévastatrices, des avalanches de neige et des écroulements, dont le souvenir se transmet d'âge en âge, comme celui d'un malheur qui ne se peut oublier. Ainsi l'effondrement de la montagne du *Granier* (24 novembre 1268), dont la falaise se dressa au-dessus de la vallée de Chambéry, ensevelit plusieurs villages, la ville de Saint-André et fit 5 000 victimes; de petits lacs sommeillent dans l'intervalle des décombres: on les appelle « *Abîmes de Muzins* ».

Les talus mal assujettis au flanc de parois abruptes sont exposés aux pires aventures. Ainsi s'effondrait soudainement, dans la nuit du 3 janvier 1883, le

revêtement de roches calcaires qui dominent la rive du Rhône dans la gorge de l'Écluse, au pied du *Grand Crelo* jurassique: tout fila en un clin d'œil. Sous la masse des débris, le Rhône refluua de plusieurs kilomètres, couvrit ses rives sous une nappe profonde. Si le fleuve n'eût brisé cette entrave de retenue, il remonterait délogé véritablement jusqu'aux plateaux étendus entre la Vuache et le Salève, seule issue qui lui restât en aval de Genève. Le désastre eût été incalculable.

Les avalanches de neige ne sont pas moins terribles. « Celles que l'on nomme *avalanches de poudre* se produisent seulement en hiver et au premier printemps, lorsque sur une croûte de neige ferme et dure tombe une grande quantité de neige fraîche, granuleuse, sans consistance. Dans les pentes raides, cette neige nouvelle n'a aucune cohérence avec l'ancienne, et quand les cir-

constances sont favorables, il suffit de la chute d'une petite corniche de neige sur les hauteurs, du passage d'un chamois ou d'un lièvre, ou seulement de la moindre commotion dans l'air pour que toute la masse se mette en mouvement; elle avance d'abord lentement et tout d'une pièce, puis, entraînant les couches plus profondes, elle se divise, déborde et tourbillonne. L'ébranlement de cette masse, le contact d'air qui en résulte déterminent sur toutes les pentes latérales des avalanches partielles qui grossissent la première.

« Celle-ci se précipite avec une rapidité croissante, une fureur toujours plus terrible. On ne voit plus qu'un tourbillon de poudre qui accompagne le grondement du tonnerre, les arbres craquent, les rochers s'ébranlent, les cimes dalentour résonnent tout ce vacarme et prolongent l'horreur. La puissance de la colonne d'air qui accompagne les *avalanches de poudre* est terrible: elle brise et déracine les arbres, précipite les hommes et les animaux. » (F. de Tschudi.) Dans les cirques élevés des grandes montagnes, au pied des cols où rayent les flancs des aiguilles décharnées, *Yavalanche* neigeuse décroche, au milieu d'une mitraille de pierres, des blocs de glace, des séracs déracinés, projectiles monstrueux qui ont fait bien des victimes.

Quant aux orages, comme les nuées chargées d'électricité qui en allument l'éclair, ils se répartissent sous l'action du vent et du relief, d'une façon tout à fait inégale. Des localités peu éloignées l'une de l'autre peuvent offrir, à ce point de vue, un régime très différent. Ainsi, cinq orages à Gap correspondent à vingt-trois pour Nice: dans les hautes régions des Alpes maritimes et dans le Briançonnais, il y a peu d'orages. Mais le *mont Blanc*, à ce point de vue, est sans rival.

La répartition des neiges est aussi très inégale. Elles s'accroissent avec l'altitude: pour 1 jour de neige à Nice, Grenoble en compte 10, Barcelonnette 30, Briançon 26, le Ventoux 38. Au *Grimsel*, la neige peut atteindre, année moyenne, une épaisseur de 9 mètres. Le *Grand-Saint-Bernard*, très exposé aux courants froids, a reçu, en 1873, environ 5^m,70 de neige et, en 1876, plus de 13 mètres. Or le Grand-Saint-Bernard n'est qu'à 2 478 mètres d'altitude. Bien qu'inférieur encore (2 160 mètres), le *Petit-Saint-Bernard* a reçu, en 1873, 11^m,34 de neige; en 1874, seulement 7 mètres; 13^m,40 en 1875 et le chiffre énorme de 17^m,59 en 1876. De tous les points régulièrement observés, c'est le col du *Petit-Saint-Bernard*, qui, à égalité d'altitude, est le plus enneigé des Alpes. On juge de ce que doit être, chaque année, la provision du *mont Blanc*. A 3 000 mètres, il ne pleut presque jamais;



CHIENS DU SAINT-BERNARD.

à 3500 mètres, la pluie est pour ainsi dire inconnue; partout règne la *neige*. Elle pourrait s'amoncèler indéfiniment, mais le vent la balaye des sommets; la chaleur du soleil, très âpre sur les hauteurs, en fait fondre une partie; le reste glisse sur les pentes abruptes ou se congèle en névés, aliment des *glaciers*.

On a fort exagéré l'action corrosive des *glaciers* sur le fond solide de leur lit: les récentes observations de M. Rabot prouvent que les blocs, entraînés par le fleuve de glace, proviennent surtout de la surface et sont tombés dans les crevasses avec les pierres et les débris divers arrachés à la montagne. Le *glacier* ne creuse pas son lit à la façon d'une charrue; il le polit seulement jusqu'à la roche dure, en charriant avec lui la matière meuble; d'autre part, il émousse les saillies de ses rives et, par ses moraines latérales, sape la montagne et l'use.

Si, aux pans de roche écroulés par l'effet du gel, de la chaleur, de la pluie, que le *glacier* roule ou rejette en blocs épars bien loin, dans la plaine, l'on ajoute les matériaux de démolition des schistes argilo-calcaires liasiens, détrempés par les eaux sauvages et coulant en masses pâteuses comme des laves de boue torrentielles; si l'on tient compte aussi des graviers, des limons, des terres pulvérolentes charriés par le Rhône et ses torrents, sur les vastes étendues de la Crau et de la Camargue et accumulés au loin dans les abîmes de la mer, on jugera du gigantesque travail de débâillement accompli par la nature aux dépens des Alpes et de leur altitude.

Température. — Les Alpes occidentales, comprises entre les *isothermes* annuelles de 12,05 et 14°, d'ailleurs éloignées de la mer, éprouvent tous les excès du climat continental, non seulement en latitude, mais aussi en hauteur. Ainsi la chaleur atteignait, à Nice, 37° en juillet 1881; à Grenoble, 36°8 en juillet 1884; 37° à Gap en juillet 1881; 27° au Ventoux en août 1889. La moyenne des températures *maxima* donne: 32° à Nice, 13° à Briançon, 15° à Grenoble. Les températures les plus *basses* qui aient été observées sont: — 7°,4 à Nice (décembre 1879), — 21° à Gap (janvier 1881), — 20°,4 à Grenoble (décembre 1887), — 21° au Ventoux (mars 1889), — 30° à Chamonix en 1891. L'écart entre les extrêmes donne 44° de différence pour Nice, 58° à Gap, 57° à Grenoble, 48° pour le Ventoux, 62° à Barcelonnette, et cela pour une période, relativement courte, d'une dizaine d'années. Les régions du littoral et celles de la haute montagne sont moins éprouvées par les températures extrêmes que les vallées intérieures ou les



CLIMAT DES ALPES. — VILLAGE EN HIVER.

Cl. Wehrli.

plaines étendues au pied des hauteurs: la sévissent les étés brûlants, les hivers glacés. Souvent même, dans une seule journée, le thermomètre peut tomber de 18° à 6° en juin, de 22° à 12° en pleine canicule, de 21° à 8° au début d'octobre: cela s'est vu à Grenoble.

Les observations faites au *mont Blanc*, au *Saint-Bernard*, dans la région d'*Annecy* offrent un utile enseignement. Depuis longtemps a été signalée la décroissance des variations barométriques, à mesure que l'on s'élève vers le dôme du *mont Blanc*; le soleil est plus chaud, la lumière plus vive, dans un air plus sec. Il résulte des observations faites simultanément à Chamonix, aux Grands-Mulets et à l'Observatoire Vallot, sur le rocher des Bosses, du 15 juillet au 15 août de la même année, une température moyenne de: 16°,9, 3°,8. — 6°,4 pour chacune de ces stations; oscillation diurne *moyenne*: 11°,5, 4°,3, 3°,5; maximum absolu: 30°,4, 13°,3, 4°; minimum absolu: 7°,5, 0°,9, — 13°; écart entre les extrêmes: 22°,7, 12°,4, 17°. Ainsi la température est plus stable aux Grands-Mulets et au *mont Blanc* qu'à Chamonix.

Annecy, à 448 mètres d'altitude, proche des grandes montagnes et éloigné de la mer, a des étés chauds et des hivers rigoureux, comme toute région continentale. Mais les variations barométriques y sont moins brusques et moins fréquentes qu'au bord de l'*Itaëan* ou de la Méditerranée; les coups de vent sont rares, les orages aussi. Grâce à la radiation solaire et aux étés plus chauds, certaines cultures, celle de la vigne par exemple, réussissent plus haut et plus loin. Les vignobles s'élèvent à 700 mètres en Haute-



Cl. Wehrli.

CABANE ALPESTRE, EN HIVER.



MONT POURRI ET MASSIF DU MONT BLANC, VUS DE LA HAUTE TARENTAISE.

Phot. de M. J. Theodores.

Savoie, à plus de 800 mètres dans la Savoie, située plus au sud. Le mois le plus chaud d'Anney est *juillet* : rarement alors le thermomètre descend au-dessous de 12° à 15° pendant la nuit ; durant le jour, il se maintient entre 23° et 28° ; on l'a vu même atteindre 36° centigrades. La température moyenne de juillet est de 19,07. Si la température de l'été se maintient au-dessus de la moyenne, celle de l'hiver semble, au contraire, en voie d'abaissement. Il y aurait un rapport curieux entre l'allure de l'hiver et le développement ou le retrait des glaciers. Hiver plus sec, été plus chaud ; le glacier,

moins bien alimenté, recule ; hiver de neiges, été pluvieux ; le glacier, mieux pourvu, reprend de l'avance. Tout se tient, tout s'enchaîne dans l'œuvre de la nature : les nuages, le brouillard, la pluie, la neige, la glace, dans la dépendance des vents, de l'altitude, de la température. Au régime des eaux tiennent l'abondance ou la stérilité de la plaine et l'existence de l'homme lui-même. C'est, par le moyen de la montagne, un échange perpétuel entre le sol et l'atmosphère, l'activité sans trêve des éléments les plus divers, dans une harmonieuse et puissante manifestation de vie.

DÉPARTEMENTS DES ALPES ET DU RHÔNE

Haute-Savoie.

Superficie : 466 800 hectares (Cadastré), 459 700 Service géographique de l'armée). Population : 233 137 habitants. Chef-lieu :

Anney. Sous-préfectures : **Thonon, Bonneville, Saint-Julien.** — 28 cantons, 314 communes. — Cour d'appel et Académie de CHAMBERY. — 1^{er} corps d'armée. Diocèse d'ANNEY suffragant de Chambéry.

Origines de la Savoie. — Anney et Chambéry furent, avec des fortunes diverses, les deux plus anciennes métropoles de la Savoie. Dans ce vaste champ, qu'endouent les Alpes et le Rhône, du lac Lemm à l'embouchure de l'Isère, les *Allobroges* groupaient, à l'aurore de l'histoire, les principales tribus *Sabaudes* (*Sabaudia Savoie*). Plus avant, dans les vallées al-

pestres, celles de l'Isère et de l'Arve, à Megève, à Beaufort, vivaient les *Centrons* ; les *Nantuates*, confinés au lac Lemm, poussaient jusque dans le Valais, avec le Rhône naissant ; enfin, au sud, les *Gruaicoles* en Maurienne inférieure, les *Braconicoles*, plus haut dans les montagnes, tenaient la vallée de l'Arc. Ces tribus avaient été précédées dans l'occupation du sol, à une époque reculée, par les *peuplades primitives* de l'âge du fer et du bronze, de la *Pierre polie* et de la *Pierre éclatée*. D'autres, pour se mettre à l'abri des surprises, avaient construit des huttes sur pilotis, dans les coudes des lacs, à peu de distance de la rive. On a ramené au jour les débris de leurs silex et de leurs habitations, avec les instruments dont ils se servaient pour la pêche, la chasse et la guerre ; ces précieux restes sont exposés dans les vitrines des musées de Genève, d'Anney, de Chambéry.

Pour les *Allobroges*, une querelle avec leurs voisins du sud amena les Romains chez eux. Deux fois la résistance qu'ils opposèrent à l'invasion fut brisée, d'abord par Domitius Enobarbus, et, d'une façon définitive, par Fabius Maximus, auquel sa victoire valut le triomphe et le surnom d'*Allobrogique*. Le pays soumis fut organisé en province et prit le nom de **Vienne** : Vienne, sur le Rhône, en était la capitale. Par d'habiles concessions, la politique relevant l'œuvre de la conquête, les Romains parvinrent à se concilier leurs ennemis de la vallée. Vienne fut dotée de somptueux monuments, élevée au rang de colonie privilégiée, admise enfin au droit italique, qui la faisait souv. punice de la grande cité romaine. Des *Allobroges* entrèrent au Sénat, d'autres s'illustrèrent dans les hautes charges de l'empire. Mais, dès le premier jour, Vienne était devenue le front d'attaque de Rome contre la Gaule. La défaite de Vercingétorix livra celle-ci tout entière à César (58-51).

Pour garder sa conquête, Rome dut assurer ses communications au travers des Alpes, car, si les montagnards n'osaient trop disposer le passage aux légions, ils harcelaient leur marche, pillaient les convois, isolaient les détachements pour les mieux prendre à merci. Auguste assura la route du mont Genève par l'alliance du roi *Collinus*, qui commandait, à Suse, la fédération des tribus gauloises qui occupent le double versant des Alpes. *Collinus*, ami et allié du peuple romain, fit pour lui la police de la route de Genève par la vallée de la *Doire Bipavre*. Son fils, qui remplit le même rôle, étant mort sous Néron, l'État des Alpes Cottiennes fut annexé à l'empire et réduit en province.

À l'autre extrémité des Alpes occidentales, la vallée de la *Doire Ballée* était occupée par la tribu belliqueuse des *Salasies*. Auguste entreprit de



Phot. de M. Theodores.

FOUCHE DE L'ÉGLISE DE SAMOENS.



G O L F E D U L I O N M E R R A N É E
 M É D I T E R R A N É E

La victoire méthodiquement. D'abord, il fonda Irree, au débouché de la vallée dans la plaine, et, après l'écrasement des indigènes par Terentius Varron (25 av. Jésus-Christ), la cite d'*Augusta Praetoria* (Aoste), vrai camp retranché où furent établis 3 000 vétérans. Ainsi, après la voie du Genève, la double route qui diverge de la Vallée d'Aoste sur le Grand et le Petit-Saint-Bernard, se trouvait libre pour le passage des légions. Vers la fin du IV^e siècle, la domination romaine était si fortement implantée en Gaule qu'une seule cohorte de 500 hommes à Lyon, une autre au mont Genève, suffisaient à la tranquillité publique; mais huit légions, représentant, avec les auxiliaires, près de 100 000 combattants, veillaient dans les camps retranchés disséminés sur la rive gauche du Rhin, pour contenir la poussée du monde barbare germanique. Si puissante qu'elle parût, cette barrière ne put préserver la Gaule de l'invasion et l'empire romain de la ruine.

En prévision de cette éventualité et pour mieux assurer la défense, *Théodose*, avant de mourir (395), distribua l'effort sur les points menacés de ses trop vastes États, en fit deux parts pour chacun de ses fils, *Honorius* fut l'Occident, *Arcadius* l'Orient. L'empire d'Orient vécut, sans peine, un millier d'années, jusqu'à l'entrée de Mahomet II à Constantinople (1453). L'empire d'Occident devint la proie des Barbares (406). En vain *Silvius*, *Constance*, *Aélius*, essayèrent de le sauver. Les *Franes* descendirent du nord; les *Burgondes* sont à l'est; les *Wisigoths*, sous *Alaire*, et, après eux, les *Ostrogoths*, les *Hérules* fondent sur l'Italie. En 576, *Odoacre*, roi des Hérules, remplacé le dernier empereur romain d'Occident, *Romulus Augustule*, et prend le titre de roi d'Italie. C'est, de ce jour, l'insubordination inéxorable. Alors les *Franes* de *Clotaire* s'installent au sud de la Gaule, par la défaite d'*Alaire II*, roi des Wisigoths *Vaulde* (507); puis, à l'est, dans la vallée de la Saône et du Rhône, où les *Burgondes* se sont créés un royaume.

Le **Christianisme**, importé de bonne heure à Lyon, par la route du Rhône, s'était adapté, lorsqu'il obtint enfin le droit de vivre, aux cadres

administratifs de la Gaule romaine. Lyon, métropole politique du pays, en fut aussi la métropole religieuse; l'archevêque de Lyon porte encore le titre de *primat des Gaules*. La postolat lyonnais conquiert assez vite les territoires voisins; les premiers apôtres de la région subalpine furent, d'après la tradition: saint Jacques pour les Genevrais, saint Marcien, saint Heracle, Genève aurait été évangélisée au III^e siècle.

Premier royaume burgonde. — Dans le partage de l'empire romain, même avant sa dislocation définitive, les **Burgondes** avaient d'abord obtenu des cantonnements sur la rive du Rhin, dans le pays qui correspond au Palatinat; l'affreux massacre (1) qui fut fait de



Photo de M. Thévoz

LA CHARREUSE DU REPOSOIR.

domaine assez important, *Gondebaud* voulut le rendre homogène en promulguant la loi qui porte son nom, la *loi Gombette*, devant laquelle *Burgondes* et *Gallo-Romains* furent égaux.

Le mariage de *Clotilde*, nièce de *Gondebaud*, avec *Clotaire*, chef des *Franes*, scellaient prometteur au nouvel Etat burgonde une sauvegarde contre l'ambition de ses turbulents voisins de l'Ouest. Mais le barbare, en *Gondebaud*, n'était qu'une froile de civilisation; il fit, dit-on, perir son frère, le père de *Clotilde*, et, pour le venger, *Clotaire*, lorsqu'il épousa cette princesse, prépara la conquête de la Bourgogne. Ce rêve fut réalisé par ses fils (523-531).

Malgré son éloignement au pied des Alpes, le territoire, qui depuis a formé la *Savoie*, et à souffrir des désordres qui poussèrent la dynastie mérovingienne à sa ruine. L'avènement des *Carolingiens* fut un soulagement et ramena la sécurité. *Pépin le Bref* en 754, *Charlemagne* en 773, appelés en Italie par le Pape contre la tyrannie des *Lombards*, franchirent les Alpes par la traversée du mont Cenis. Mais, des anciens voyes romaines, il ne restait que des tronçons épars et en mauvais état. Aussi, l'armée de *Charlemagne*, concentrée à Genève en 773, franchit-elle les Alpes en deux corps, le premier par le mont Cenis, le second par le Grand-Saint-Bernard, et c'est aussi par cette dernière voie que passait, à son retour de Rome, le nouvel empereur d'Occident.

L'émiettement prématuré de l'empire carolingien, par la faiblesse de



Photo de M. Thévoz

COL DES GETS, ENTRE LES VALLÉES DU GIFFRE ET DE LA DRANCE.

(1) Ce lugubre événement a inspiré la légende des *Nibelungen*.



VALLÉE DU DORON, A BEAUFORT (SAVOIE).

Phot. de M. Thiérier.

Louis le Débonnaire, fit passer les pays subalpins de l'est dans l'État intermédiaire créé par Lothaire, la **Lotharingie**, longue bande tendue de la Méditerranée à la mer du Nord, par les vallées du Rhône, de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut (traité de Verdun, 843). Cette situation intermédiaire fit de la **Lotharingie** et des États qui la composaient un sujet de perpétuels conflits entre les Francs de l'Ouest et les Germains de l'Est. Tel était encore, malgré tout, le prestige attaché au titre d'empereur, que Charles le Chauve, à peine maître des Francs de l'Ouest, passa en Italie pour recueillir du moins, à défaut de l'empire, la couronne impériale; il mourut au retour, dans un pauvre village, à la descente de Molène. S'il y avait un empereur, personne ne lui obéissait plus : le moindre comte, dans son gouvernement, agissait en souverain. Ces divisions, en émettant la défense, favorisèrent de nouvelles incursions barbares. Sans parler des

Hongrois venus de l'est, les **Sarrasins**, repoussés vigoureusement par Charles Martel, après la défaite de Poitiers, n'avaient pourtant pas abandonné complètement le littoral de Provence : avec de nouveaux bandits venus à la rescousse, ils pénétrèrent dans les vallées des Alpes et commirent impunément tous les excès imaginables. La terreur de ces souverains n'est pas complètement effacée de certaines localités savoisiennes (mur des Sarrasins à Duingt, château des Sarrasins au val du Faier, etc.). L'empereur Conrad le Germainique délivra le pays de ces pirates, en suscitant Hongrois et Sarrasins les uns contre les autres, pour les écraser, pendant qu'ils étaient aux prises, dans les parages de Montmelian.

Deuxième royaume burgonde. — Le démembrement de l'empire de Charlemagne au traité de Verdun (843), en créant l'État-tampon de la **Lotharingie**, entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, avait recréé la nationalité burgonde. Une assemblée des grands et des prélats de la région des Alpes et du Rhône élit Boson, gendre de Charles le Chauve, pour roi de **Bourgogne et d'Arles** (879). Comme, d'autre part, le royaume burgonde était restauré (888) au delà du Jura, où Rodolphe I^{er} fonda l'État de **Bourgogne Transjurane**, les deux royaumes, fondus ensemble, formèrent, à la mort de Boson, le second royaume de **Bourgogne**

qui dura cent ans (933-1032). Le dernier souverain de cette dynastie, **Rodolphe III**, céda ses États à l'empereur d'Allemagne, **Conrad le Salique**. De là les persistantes prétentions des empereurs germaniques à la domination de la **Provence (royaume d'Arles)** et aux territoires de l'ancien État burgonde, même quand celui-ci eut été dépecé par morceaux : **Bourgogne** proprement dite; comté de **Bourgogne ou Franche-Comté**; **Lyon** sous la domination temporelle de ses archevêques; **Dauphiné**, ancienne province viennoise aux Dauphins; **Provence**, aux comtes de Barcelone; **Savoie**, à ceux de Maurienne. En réalité, la suzeraineté germanique ne constituait, pour ces États issus de l'ancien royaume burgonde, qu'un lien théorique de rattachement. Chaque coin du pays eut ses comtes, ses barons, ses évêques qui le gouvernèrent. Il y eut, dans les Alpes, autant de petits États que de vallées. C'était le morcellement complet de la terre par le

régime féodal, et, pour ne citer que des territoires qui ont contribué à former la Savoie, l'on y distinguait ten dehors de Genève, sous le gouvernement de son évêque, le **Genevois**, le **Faucigny**, la **Tarentaise**, l'évêché de **Mouliers**, en Maurienne, celui de **Saint-Jean**. Les évêques étaient investis des mêmes droits de souveraineté que les barons, privilège étrange en apparence, mais bien compréhensible, si l'on fait attention qu'à cette époque troublée, il n'y avait, contre les attaques soudaines des gens de guerre ou les incursions barbares, d'autre refuge que les villes fortifiées où le premier de la cite devenait, par état, son défenseur immédiat. Ainsi, le comte de **Maurienne**, qui tenait le chemin du **mont Cenis** par la vallée de l'Arc, prit le pas sur ses voisins, et, en réunissant successivement la Maurienne, la **Tarentaise**, le **Chablais**, le **Genevois** et le **Faucigny** rayonnant autour de la **combe de Savoie** (vallée supérieure de l'Isère), il créa l'État de ce nom et finit par tendre la main au delà des monts, dont il tenait les principaux passages.

Du haut d'un éperon rocheux qui contraint le lit de l'Arc, et semble barrer la vallée, le vieux château de **Charbonnières**, berceau de la **maison de Savoie**, commandait, de ses grosses tours, le débouché du long défilé de Maurienne, chemin naturel du **mont Cenis**, dans la vallée de



Phot. de M. Thiérier.

LE DÉTROIT DE SIEIX (TARENTAISE).

l'Isère, issue du Petit-Saint-Bernard. Le *comté de Maurienne* était, dès le x^e siècle, le « portier des Alpes », et il sut en user.

Comtes de Savoie. — Le premier de la dynastie des comtes de Savoie dont le nom et le rôle présentent quelque certitude fut *Humbert aux Blancs-Mains* fin du x^e siècle. Son petit-fils *Othon*, en épousant la fille unique du marquis de *Suse*, orientait la Savoie vers l'autre versant des Alpes. Cette franchise — alors — lui valut, en effet, comme dot de sa femme, les fiefs de Turin, Asti, Albugne. Rien ne prouve mieux combien peu la haute montagne constituait, ainsi que l'on a tort de l'imaginer, un mur infranchissable. Il y eut toujours, au contraire, entre les hautes vallées alpines des deux versants, comme entre les hautes vallées pyrénéennes (Gavarnie, Broto), bien qu'un degré moindre chez celles-ci, grâce à l'épaisseur de la chaîne, un commerce régulier d'affaires et d'intérêts; l'alliance des princes de Savoie avec ceux du Piémont n'eût été qu'une expression de plus de cette réalité traditionnelle. Désormais les *comtes de Savoie* s'intitulent *marquis en Italie*.

Entre les deux États voisins de *Savoie* et de *Dauphiné*, tous les deux issus du demeurement du royaume de Bourgogne, existaient une rivalité d'ambition et un enchevêtrement de territoires qui ne pouvaient manquer de les mettre aux prises. Après le faible *Humbert III* inhumé à l'abbaye de Hautecombe, l'avènement du comte **Thomas** fut une véritable resurrection de la *Savoie*. Ce prince acheta *Chambery* à son seigneur Berlion, qui garde pourtant le château pour son usage (1242); il accorda des franchises et se concilia les populations contre les petits barons féodaux. Son alliance est recherchée; Berenger de Provence épouse sa fille *Beatrice*, et les quatre filles du comte portent des couronnes souveraines : l'une est impératrice de Byzance; les trois autres sont reines de France, d'Angleterre, de Naples.

A la dynastie des *Thomas* succède celle des **Amédées**. *Chambery* revoit une Cour suprême de justice, signe manifeste de souveraineté et d'indépendance. Entre les plus avisés *Savoyards*, deux *Amédées*, le **Comte vert** et le **Comte rouge**, contribuent d'une façon décisive à la fortune de leur maison. Le premier, *Amédée VI*, obtint de l'empereur Charles IV que les appels en dernier ressort, portés jusque-là devant la Chambre impériale,



Phot. de M. Lindler

MOÏFIERS ET LA VALLÉE DE L'ISÈRE (SAVOIE).

siècle; l'arbitrage du *Genevois* à son dernier titulaire, la Savoie érigée en *duché-souverain* par l'empereur germanique Sigismond, la fixation de la frontière d'Ille, l'acquisition du *Moulferrat*, de *Saluzes*, et le retour au domaine du *Piémont*, précédemment inféodé à la branche cadette d'Aché. La promulgation des *Statuts de Savoie*, code de lois rédigé par les premiers juriconsultes d'alors, ces importants événements donèrent à la maison de Savoie une éclatante notoriété. En 1430, *Amédée VIII* érige *Lodovico de Saint-Maurice*, auquel s'ajouta celui de *Saint-Lazare*. Comme il se reposait des fatigues du pouvoir dans sa retraite de Ripaille, près de Thonon, le concile de Bâle le désigna pour le souverain Pontificat. Le nouveau pape prit le nom de *Félix V*. Avec *Eugène IV* d'Avignon et *Nicolas V*, qui résidait à Rome, cela faisait trois pontifes, au lieu d'un. À la mort d'*Eugène IV*, *Félix V*, cédant aux sollicitations des princes chrétiens, se démit de sa charge, ne gardant que le titre de cardinal et d'évêque de Genève; c'est en cette ville qu'il mourut.

Dans cette remarquable évolution de l'État de Savoie, *Annecy* eut, dès le principe, des destinées particulières. Les évêques-princes de *Genève*, ayant reçu de l'empereur, au xii^e siècle, l'investiture de leur ville épiscopale, et, par là, son gouvernement temporel, il fallut bien que les *comtes*, administrateurs naturels du pays dont *Genève* était la métropole, cherchassent ailleurs une résidence. Ils choisirent *Annecy*. Leur État, dans l'espace le comté de Genève ou *Genevois*, comprenait, avec *Annecy*, *Rumilly*, *Chamonix*, la *Roche*, etc. La maison de *Genève* s'éteignit en 1394. Le *Genevois* constituait une enclave fautive pour les États de Savoie. Aussi le comte *Amédée VIII*, celui-là même qui fut duc, puis pape, sous le nom de *Félix V*, acheta-t-il le *Genevois* de *Odou de Villars*, son dernier héritier, moyennant 4,000 écus l'an. Un siècle plus tard, 1515, le duc *Charles III*, le *Bon*, comprromit l'unité savoyarde si péniblement acquise, en donnant comme apanage à son frère *Philippe* le *Genevois*, le *Faucigny* et *Beaufort*. Ce prince vécut à la cour de France, où *François I^{er}*, pour se l'attacher, lui donna en mariage sa cousine *Charlotte d'Orléans*, et lui inféoda le duché de *Nemours* (1528). Telle fut l'origine de la branche cadette de Savoie, dite de *Genevois-Nemours*. *Charles Emmanuel II* refit très heureusement, au xvii^e siècle, l'unité de la Savoie, en épousant (1667) *Jeanne-Marie* de *Genevois-Nemours*, héritière du dernier duc mort sans enfants. *Annecy*, le *Faucigny*, *Beaufort* faisaient retour à l'État de Savoie, après en avoir été séparés durant un siècle et demi.

Ducs de Savoie. — Les princes de Savoie excellèrent dans l'art de mettre à profit les compétitions de leurs voisins pour en tirer avantage. Embarrassés parfois dans leurs propres calculs, tantôt avec la France et trop souvent contre elle avec l'Empire germanique et la maison d'Autriche, ils s'engagèrent malheureusement et perdirent plusieurs fois tous leurs États. A force de courage et d'adresse, ils parvinrent à les ressaisir. Mais quand la Savoie, province isolée de ce côté des Alpes, leur



VALLÉE DE TIGNES (SAVOIE).

ressortissent désormais à la Cour suprême de *Chambery*. Puis ce fut la guerre avec le *Dauphin* du Viennois, *Humbert II*, qui, se voyant sa-héritier, transmit (1349) ses États au roi de France. En 1355, *Amédée*, traitant directement avec le roi de France, obtint le pays de *Genevois* et le *Faucigny*, détachés des États dauphinois, en échange de fiefs qu'il possédait au delà du *Gaiars*. Le *Comte rouge* *Amédée VII* fut un batailleur. Son fils, le grand *Amédée VIII*, fils de Bonne de Berry, régna près d'un demi-



COIFFURE DE LA TARENTEAISE.



Phot. de M. Thodier

VALLÉE DE BESSANS ET COURS DE L'ARC (HAUTE-MAURIENNE).

parut d'une défense trop ardue, ils n'hésitèrent pas à l'abandonner, bien qu'elle fût le berceau de leur famille, pour mettre leur fortune et leurs ambitions à l'abri, de l'autre côté des montagnes. Le domaine qu'ils s'y étaient préparé de longue main, peu à peu s'étendit à toute l'Italie. Les anciens seigneurs de Chambéry logent maintenant à Rome, dans les palais des Césars et des Papes.

Les premiers ducs eurent peine à maintenir l'intégrité de l'héritage que leur légua *Amédée le Grand*. *Louis* était un prodige qui épousa, en 1532, Anne de Lusignan, fille de Jean, roi de Chypre et de Jérusalem.

La Réforme, prêchée en Allemagne par Luther, et organisée à Genève par Calvin, troubla profondément la Savoie. L'évêque de Genève, *Pierre de La Baume*, s'étant enfilé de cette ville en 1534, pour se réfugier dans Anney, le *Conseil de ville* genevois le déclara déchu de tous ses droits, bannit le culte catholique, les religieux, les prêtres, et mit des pasteurs protestants à la place. De concert avec leurs alliés de Berne, les *Genevois* prirent l'offensive contre le duc de Savoie, s'empara du pays de *Vaud*, du *Chablais* à l'ouest de la France, et partout imposa exclusivement la Réforme. La partie orientale du Chablais fut sauvée par les Valaisans qui l'occupèrent. La perte de ces territoires fut pour la Savoie un coup sensible. Mais déjà la grande querelle soulevée entre la France et la trop puissante maison d'Autriche, François I^{er} et Charles-Quint, jetait la Savoie en de terribles hasards.

Rivalité de la France et de la Savoie. — Si, au lieu de se battre en cherchant à se devorer l'un l'autre, les *comtes de Savoie* et les *Dau-*

phins du Viennois eussent pu se mettre d'accord pour une rectification de frontières, associer leurs Etats et, finalement les fondre ensemble par une alliance de famille, l'ancien royaume de Bourgogne se trouvait ainsi reconstitué, au moins dans ses parties essentielles. C'est là précisément ce que rêvait la maison de Savoie, mais elle le rêvait pour elle-même, et prétendit y arriver par l'élimination successive de ses voisins, en relevant à son profit exclusif les droits, très éloignés et très vagues, de l'empire germanique sur la région bourgogne. Il apparut que ce rêve devenait une chimère, lorsque le dernier des *Dauphins* donna l'investiture de ses Etats au roi de France, en le substituant à sa place, sur la frontière de Savoie. Contre un voisin de cette taille, qui déjà possédait Lyon et la Provence, le Savoyard comprit que la lutte allait devenir difficile et résolut, après la première alerte, de transporter sa capitale au delà des Alpes.

Mais, de ce côté encore, le duc de Savoie se heurta au roi de France, car celui-ci, maître du *Dauphiné*, l'était ainsi du *Briançonnais*, véritable épée dirigée par-dessus les montagnes au cœur même du Piémont. La vallée de la *Doire* (ou *l'Axine*), jusqu'en amont de sous celle du Cluson par *Fenestres* et des *Dauphins*, saillant avant le *Briançonnais* sur le front du mont Genève, était français et se reliant, le long de la crête principale, à *Château-Dauphin*, dans la haute vallée de la *Vraita*, sous les escarpements du *Viso*. Entre la double pince de *Bec-Dauphin* (vallée du Cluson) et *Château-Dauphin* (haute *Vraita*), les vallées de la *Grémasca* et de la *Pellice*, occupées par nos alliés les *Vaudouis*, et, au seul même de la plaine, le *marquisat de Saluces*, que liait à notre cause le souci de sa propre défense, prolongeaient l'action de la France *briançonnaise* jusque dans la plaine où convergent, dans le rayonnement de Turin, tous les torrents devalés des Alpes vers le Po.

De son côté, la Savoie débordait, sur ses deux flanes, la projection menaçante du *Briançonnais* : au sud, par le comté de *Aice* et surtout la vallée de l'*Ubaye* et *Barcelonnette*, porte ouverte sur la Provence qu'elle séparait du Dauphiné ; au nord, par la masse compacte des territoires savoisiens échelonnés du Rhône au bassin du *Pô*, vers *Aoste*, par le *Petit-Saint-Bernard*, vers *Suse*, par le mont *Cenis*. Si la France possédait le passage du mont Genève et quelques tronçons jusqu'au delà du *Viso*, le *Savooyard* tenait la clef des principales communications par le col de *Tende*, celui de *Larche* ou l'*Argentière*, le *mont Cenis*, le *Petit-Saint-Bernard*. C'était vraiment le *portier des Alpes*, et il possédait de ce côté du Rhône, par la *Bresse*, jusqu'à même Lyon. Si le Dauphiné briançonnais formait coin dans ses Etats, l'Autriche grinait de partout sur ses flanes.

France et Savoie se heurtaient donc en deçà comme au delà des Alpes ; le moindre incident devenait les mettre aux prises. Mais la Savoie, dans cette lutte, ne devait plus jouer qu'un rôle secondaire. L'effort de l'attaque et de la défense va se porter au cœur des Alpes, dans la plaine du Piémont.

C'était d'ailleurs les temps où la France, investie, sur toutes ses frontières par la maison d'Autriche, espagnole et impériale, se redressait, contre elle, pour sauver son existence menacée. *François I^{er}* ouvrit le jeu, après lui, *Henri II* avec *Lesdiguières*, *Louis XIII* et *Bichellieu*, *Louis XIV* avec *Catinat* et *Berwick* la poursuivent, par la politique et par les armes, avec une inlassable énergie.

L'Espagne nous enveloppait : au sud, par les Pyrénées et le *Roussillon* ; à l'est, par la *Franche-Comté* ; au nord, par l'*Artois*, les *Pays-Bas*. Dans l'intervalle, coulait le Rhin allemand. La Savoie seule interrompait cette ligne d'investissement.

D'autre part, la majeure partie de la Péninsule italienne appartenait à l'Espagne avec le royaume de Naples, les îles de Sicile et de Sardaigne, et elle prétendait au *Milanais* qui l'eût rapprochée des Alpes, aux duchés de *Montferrat* et aux Etats de la République de *Venise*, *Brescia*, *Verone*, qui l'eussent reliée à l'Autriche descendue par les montagnes du Tyrol. Elle voulait encore assurer ses communications à travers les Alpes occidentales, entre ses possessions d'Italie et la *Franche-Comté*, l'*Artois*, les *Pays-Bas* ; l'alliance du duc de Savoie lui était nécessaire pour cette raison ; rien ne fut négligé pour l'obtenir. Par ce moyen les troupes espagnoles pourraient, en toute sécurité, traverser les montagnes au col du mont *Cenis*, descendre par le long couloir de la Maurienne jusqu'au delà du Rhône, où l'on se retrouverait en terre espagnole.



Cl. C. B.

DESCENTE DU GALIBIER SUR LA MAURIENNE (SAVOIE).

Pour rompre ces machiavéliques dessins, la France ne pouvait manquer de soutenir, en Italie, les petits États qui seuls empêchaient l'Espagne et l'Autriche de se dominer la main, et surtout, de ce côté des Alpes, prévenir à tout prix, l'adhésion de la Savoie à la cause espagnole, prélude, pour nous, d'un encerclement complet et de l'écrasement définitif.

Dans ce grand conflit, le *portier des Alpes*, vrai maître de la situation, hésitait à se déclarer, bien qu'il inclinât secrètement vers l'Autriche.

Enfin, il fallut en assurer les contingents de 1793, la France, le duc de Savoie, Charles-Quint.

Alors le roi de France sollicita l'alliance formelle du *duc de Savoie*. Celui-ci voulait rester neutre. On le somma : la Savoie fut envahie, car la ligne de communication la plus courte entre Paris et Milan passait par Macon, Bourg, Chambéry, le coloir de la Maurienne, le mont Cenis, Susse, Turin, c'est-à-dire par la Bresse, la Savoie, le Piemont, Gonne, d'autre part, la



PLATEAU DE M. THODIER.

VALLÉE DE MAURIENNE.

SAINT-MICHEL.

N'était-ce pas de l'Empire qu'étaient venus à sa famille les titres de comte, puis de duc ? Pour prix de son concours, l'Autriche voudrait peut-être relever à son profit l'ancien royaume de Bourgogne et de Provence dont elle se disait suzeraine ; une couronne royale, cela valait peut-être qu'on y réfléchît.

D'abord le *duc de Savoie* voulait flatter le vent : de temps immémorial, sa Maison entretenait avec la cour de France des relations de courtoisie et d'amitié. A plusieurs reprises, des alliances de famille avaient scellé cette commune entente : Louis IX épousa une petite-fille de Savoie ; Yolande, fille de Louis XI, devenait la femme du duc Amédée IX et la tutrice de son fils ; Marguerite de France, sœur de Henri II, était mariée à Emmanuel-Philibert ; enfin la mère de François I^{er} devait être Louise de Savoie, la propre sœur du duc Charles III. Aussi, quand le roi de France, François I^{er}, revendiquant les droits de Louis XII et de Charles VIII sur le Milanais, voulut passer en Italie, n'éprouva-t-il, de la part de son parent, aucune difficulté. Les Suisses, allies de l'Espagne, bordaient la frontière extérieure du Briançonnais, principalement à Suse, par où, pensaient-ils, devaient passer les Français, à l'issue du mont Genève. François I^{er} déboucha par le col de l'Épave, dans la plaine de Goua. Aussitôt remis de leur surprise, pour ne pas se laisser enfermer dans les hautes vallées piémontaises, les Suisses battent en retraite, abandonnant la défense de Turin, livrent bataille à François I^{er} dans la plaine de Marignan (1515) ; ce fut, au dire de Trivulce, qui se connaissait en courage, une mêlée de géants.

Les Suisses, vaincus, signèrent avec nous la *paix de Eribourg*, dite *Paix perpétuelle*, en vertu de laquelle les rois de France entretinrent toujours à leur service des contingents de cette nation, auparavant notre ennemie, mais dès lors notre allié fidèle. Pour le Milanais, devenu fran-



Phot. de M. Thodier.

DANS LA VALLÉE DES VILLARDS.

Reforme enlevait au duc Charles III le pays de Gex et de Vand, le Chablais occidental et le Bas-Valais, à peu près tout ce qui lui restait en deçà des Alpes, le malheureux prince, ayant tout perdu, par l'invasion, se retirait à Verceil. Emmanuel-Philibert sauva sa dynastie que l'on croyait perdue. On connaît sa devise : « Aux spoliés restent les armes » (*spoliatis arma supersunt*). Il apprit la guerre en se battant et, à la tête d'une armée espagnole, infligea la défaite de Saint-Quentin (1577) au pape successeur de François I^{er}, Henri II. Le honteux traité de Cateau-Cambrésis avec l'Espagne suivit de près (1559) ; par lui, l'Espagne, qui avait envahi le Milanais, la garde, ainsi que le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne ; le duc de Savoie rentra en possession de tous ses États, et les troupes françaises durent évacuer Turin qu'elles tenaient encore. La première occupation française de la Savoie avait duré vingt-trois ans. Emmanuel-Philibert, pour compléter sa victoire, signa avec les Genevois et leurs amis de Berne le traité de Lausanne (1561), qui le remettait en possession du pays situé sur la rive gauche du Lemnan ; un accord avec le Valais (1569) lui rendit le vieux Chablais jusqu'à la rive gauche de la Morgé (*Saint-Gymphre*). Mais, pour un quel adversaire serait pour lui le roi de France, il passa les monts et transféra sa capitale à Turin (1562) ; Chambéry demeurait la tête des États patrimoniaux de Savoie, mais ce ne fut plus qu'un chef lieu de province éloigné.

Anney (3 622 habitants) se penche sur son lac par l'île des Cygnes et la presqu'île ombreuse du Jardin des Plantes, qui baigne ses pieds dans la double douve latérale du *Thon* et du canal du *Vassé*. Au nord, les belles fontaines du *Phéris* s'attachent à la rive, où s'élève la statue en bronze de *Germain Sonnoiller*, promoteur de la pèrèe

des Alpes à travers le Fréjus (tunnel dit du mont Cenis). La ville moderne se développe dans l'axe du *Jardin des Plantes*. L'*Hôtel de ville*, tout proche, renferme un musée lapidaire de grand intérêt, à côté d'importantes collections d'archéologie préhistorique et d'histoire naturelle. A côté d'une caserne logée dans les bâtiments d'un couvent de dominicains, se voit l'ancien collège fondé par *Eustache Chappuis* d'Annecy, en 1533. Saint François de Sales fut élevé du collège Chappuisien (aujourd'hui bureau de l'état-major). Son souvenir est partout dans *Annecy* : à la *cathédrale*, assez pauvre édifice, où il officia comme évêque, et où plus tard Jean-Jacques Rousseau chanta comme élève de la maîtrise. Les bureaux de la Compagnie des bateaux à vapeur du lac, des particuliers, diverses industries occupent ce qui reste du premier monastère de la *Visitatin*, vendu et mutilé par la Révolution. Saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal y avaient été inhumés; c'est là que M^{me} de Warens abjura le protestantisme (1726). Les reliques de saint François et de sainte Jeanne de Chantal furent transportées dans le monastère en bordure de la rue principale. La maison de la famille de *Sales* se voit dans la rue du Pâquier, bordée d'arcades.

Passé *Notre-Dame-de-Liesse* très ancien pèlerinage, pardon d'Annecy, l'ancienne ville évoque d'une façon saisissante ces petites capitales italiennes comme Padoue, Bologne et tant d'autres, qui furent, au moyen âge, un centre d'activité politique, artistique et littéraire et exercèrent une attraction, comme autant d'oasis disséminées dans la solitude des provinces : mêmes arcades, même fantaisie, celles-ci d'un côté, celles-là de l'autre, comme dans les rues de la Filaterie et Notre-Dame. De droite, de gauche, les éventaires des marchands, de sombres couloirs, des passages voûtés; çà et là, de vénérables portes seigneuriales, des escaliers au fronton armorié, de vieux murs où grimpe la vigne vierge, pour retomber en festons sur quelque cour



Phot. de M. Giletta.

ANNECY : LE CANAL ET LE VIEUX CHATEAU.

silencieuse. A l'approche du *Thiou*, ses passerelles, ses ponts rustiques, les maisons enguirlandées de balcons fleuris qui surplombent la rive, évoquent un coin de Venise.

Il n'y a rien dans *Annecy* de la vulgarité commune aux villes trop récentes et bâties sur un plan uniforme. La vieille cité gagnait, par le travers du canal du *Thiou*, le faubourg de la côte Perrière, groupé au pied du château. Dans l'embrasure de la porte Sainte-Claire (créneaux et mâchicoulis), la *rue Sainte-Claire* égrène ses arcades et ses vieux hôtels. Dans l'un d'eux, le président Favre fonda, au xv^e siècle, de concert avec

saint François de Sales, l'*Académie florimontane*, sœur aînée, mais trop peu durable, de l'*Académie française*. L'hôtel, donné par son propriétaire à saint François, devint résidence épiscopale. Le président Favre rendait ses arrêts au présidial du *palais de l'Île*, maison forte, anciennement aux comtes du Genevois, qui s'éleva à la proue d'un îlot sur le canal du *Thiou*. Ce logis original, aux pièces basses, aux murs trapus, terminés au dehors en proue de navire pour mieux résister aux assauts, ses fenêtres étroites, grillées de lourds barreaux, ne dit rien qui vaille. Il servit d'atelier monétaire, de Palais de justice, de Chambre des comptes, mais surtout de prison; ce n'est plus qu'un résumé d'antipailles (belle salle au premier).

C'est une très ancienne ville qu'*Annecy*. Une charte de l'empereur Lothaire la mentionne *Amnesiacum* au ix^e siècle. Les Burgondes y furent; avant eux, les Romains. Elle compta surtout, lorsqu'elle devint, avec les premiers comtes du Genevois, la capitale de leur petit État. Son *château*, plusieurs fois incendié, reconstruit en partie au xv^e siècle, offre un ensemble composite où se remarquent la tour Saint-Paul et la porte principale (xv^e siècle), la tour de la Reine (xv^e siècle; courtine crénelée, tourelles d'angle du xv^e siècle). Les comtes, puis ducs, de la branche cadette de Savoie, dit de *Genevois-Vernoux*, embellissent cette résidence: au centre, l'élégant logis qu'ils



Phot. de M. Brun.

ANNECY : ANCIEN PRÉSIDIAL.



Phot. de M. Brun

LES PORTIQUES.

firent construire contient une belle salle des Fêtes à plafond Renaissance. Depuis l'extinction de la famille ducal, le château d'Ancey fut assez délaissé; une caserne l'occupe aujourd'hui. A ses pieds le canal du *Thion* forme, à l'entrée du lac, un petit port où viennent s'amarrer des flottilles de barques et des bateaux à vapeur.

Personnages historiques. — *Saint Bernard de Menthon*, fils de François de Menthon et de Bernoline de Duingt, ne au château de Menthon, près du lac d'Ancey, vers 980, mort à Novare, en Italie, en 1052; il évangélisa les hautes vallées des Alpes et fonda des refuges au col du mont Joux (*noirs Jours*, mont de Jupiter), depuis Grand-Saint-Bernard, et au passage de Colonne-Joux, depuis Petit-Saint-Bernard. Une statue monumentale lui a été élevée (1902) sur ce dernier col; *Jean Fraccon*, cardinal de Brogny, ne au village du Petit-Brogny, près Ancey (1132), pauvre bergier devenu évêque de Viviers, d'Osme, archevêque d'Arles et évêque de Genève, mort à Rome en 1556; il fonda, dans Avignon, un collège, où vingt-quatre places gratuites étaient réservées aux étudiants savoyards; *Gaillaume Fichet*, né en 1133 au Petit-Bornand, docteur en Sorbonne, recteur de l'Université de Paris, où il eut l'honneur d'introduire l'imprimerie; Genève en 1478, Chambéry en 1481, en étaient pourvus; *Robert de Genève*, *Clément VII* d'Avignon, ne au château d'Ancey (1542), dernier héritier direct des comtes de Genève; *saint François de Sales*, né à Thorens (1567), l'apôtre du Chablais, dont les vertus égalent le savoir; *l'Introduction à la vie dévote*, et *le Traité de l'Amour de Dieu*, le plaçant au rang des écrivains français les plus délicats; il aimait les lettres et les favorisait; l'Académie florimontane (leur des monts) est son œuvre; il fonda, en 1610, de concert avec sainte Jeanne-Françoise de Chantal, l'ordre de la Visitation; mort à Lyon, en décembre 1622; *Eustache Chapuis* (1199-1556), chanoine de Genève, secrétaire du duc de Savoie Charles III, confident de Charles-Quint, fondateur du collège d'Ancey (1599); le président *Furze*, baron de Bevroges, ami de saint François de Sales, né en Bresse (1557), alors que cette province appartenait aux ducs de Savoie; il fut président au Présidial d'Ancey, puis au sénat de Chambéry et rédigea le code, fort estimé encore, qui porte son nom, *Code Fabrien*; *Pierre Favre*, dit *Lefevre*, né à Saint-Jean-de-Sixt, près de Thionex (1506-1546), l'un des premiers compagnons de saint Ignace, polyglotte distingué, théologien pontifical au concile de Trente; *Pierre Foucault* (1757-1832), orateur et écrivain, né à Ancey, mort à Montbéliard, à l'évêché duquel l'avait appelé Henri IV; le cardinal *Maitland de Tournon*, de Rumilly, patriarche d'Antioche, légat du pape Clément XI dans les Indes et en Chine (m. 1710); *Hyacinthe-Sigismond Gerbil*, né à Samoens en Faucigny 1718, professeur à l'université de Turin; il prit une grande part à la rédaction du Concordat signé par le pape Pie VII; le général de *Lolle* (*Henri de Molz*), né à Rumilly (1732), engagé dans les troupes de la *Compagnie des Indes*; s'agit *Hyder-Ali*, roi des Mahrattes, fit l'éducation de Tipou-Soub et livra plusieurs combats aux Anglais; *Michel-Marie Pachtol*, de Saint-Julien, général de division, blessé à Wagram; le *chevalier de Bulet*, originaire de Bonneville, ingénieur distingué; *Jacques Balnot* et le docteur *Puceard*, conquérants du mont Blanc;



ABBAYE DE HAUTECOMBE ET LAC DU BOURGET (SAVOIE).

C. C. E.

Dominique Jasserme, dit *Loupe*, peintre de talent, fils d'Ancey, mort à Bologne en 1756; le peintre *Philippe Lussalle*, né en 1732 à Scysseil, mort en 1804, élève de Boucher; Verdut historien *Jean-Louis Gillet*, né à La Roche 1750; *Glaudio-Louis Berthelot*, né à Talloires, sur les bords du lac d'Ancey 1748-1822, chimiste éminent, collaborateur de Fourcroy et de Lavoisier; il accompagna Bonaparte en Egypte; *Joseph-Marie Dessaix*, de Thionex ne pas confondre avec Besaix), l'entrepreneur chef de la légion des Allobroges, le Bayard de la Savoie, qui défendit cette province contre les Autrichiens en 1815-1816; *Pierre-Louis Dupas*, d'Evian, qui fit la campagne

Dominique Jasserme, dit *Loupe*, peintre de talent, fils d'Ancey, mort à Bologne en 1756; le peintre *Philippe Lussalle*, né en 1732 à Scysseil, mort en 1804, élève de Boucher; Verdut historien *Jean-Louis Gillet*, né à La Roche 1750; *Glaudio-Louis Berthelot*, né à Talloires, sur les bords du lac d'Ancey 1748-1822, chimiste éminent, collaborateur de Fourcroy et de Lavoisier; il accompagna Bonaparte en Egypte; *Joseph-Marie Dessaix*, de Thionex ne pas confondre avec Besaix), l'entrepreneur chef de la légion des Allobroges, le Bayard de la Savoie, qui défendit cette province contre les Autrichiens en 1815-1816; *Pierre-Louis Dupas*, d'Evian, qui fit la campagne



ÉGLISE DE HAUTECOMBE.

CL. ND.

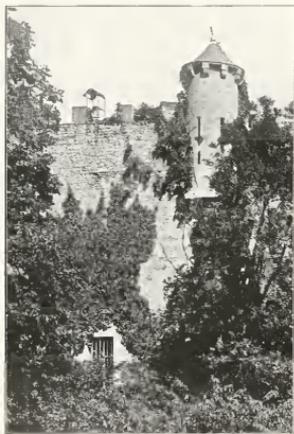
d'Italie, franchit le premier le pont de Lodi sous une grêle de mitraille, fut à Austerlitz, Iona, Wagram; *Alexis Baward*, de Fontaines-sur-Saint-Jervais, né d'une famille de cultivateurs, 1777-1847; collaborateur de Laplace; *Joseph-Nicolas Nicolet*, astronome, né à Cluses, 1781, mort à Paris, 1843; *Gervais Soumeller*, de Saint-Joire-en-Faurigny, inventeur du perforateur à air comprimé, qui pénétra le tunnel du mont Cenis (mort en 1871); *Mor Dupanloup* (Félix), né en 1802, à Saint-Félix, d'une

et le mont Cenis, *Montaélian*, boulevard de la puissance ducale, à Fissac du Pôit-Saint-Bernard et de la vallée de Chambéry, tombe aux mains de Henri IV, secouru par l'artillerie de Sully. Le traité de Lyon (1601) met d'accord provisoirement les deux adversaires; Charles-Emmanuel garde *Saluces* en restituant *Château-Dauphin*; de ce côté des Alpes il laisse à la France le pays de *Gez*, le *Talconey*, le *Bugey*, la *Bresse*, c'est-à-dire tous les territoires savoisiens de la rive droite du Rhône, sans par-



Phot. de M. Thautier.

BORDS DU LAC DU BOURGET.



O. C. B.

CHATEAU DE BOURDEAUX.

famille d'Anney, évêque d'Orléans (1819), membre de l'Académie française (1834), orateur et écrivain, député du Loiret à l'Assemblée nationale, de 1871 à 1874, mort en 1878.

Savoie.

Superficie : 381 000 hectares (Cadastré), 618 700 (Service géographique de l'armée). Population : 247 890 habitants. Chef-

lieu : **Chambéry**. Sous-préfectures : **Albertville**, **Moutiers**, **Saint-Jean-de-Maurienne**. — 29 cantons, 330 communes; 14^e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de CHAMBERY. Diocèses de CHAMBERY, de TARENTAISE (Moutiers), de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ces deux détachés, suffragants de Chambéry.

Les ducs de Savoie au delà des Alpes. — Le marquis de Saluces constituait une enclave gênante pour le Piémont; sa fidélité à l'alliance française était une menace. Le dernier marquis de Saluces étant mort sans héritier, le roi de France Henri II, arguant de ses droits successoraux, réunit ce domaine à la couronne, comme fief en désherédation. **Charles-Emmanuel I^{er}**, montant à profit les troubles suscités en France par la querelle religieuse, occupa, en plein paix, le marquisat de Saluces, terre française, et mit garnison dans *Château-Dauphin*, partie intégrante du Dauphiné. Le roi de France Henri III, aux prises avec d'extrêmes difficultés intérieures, ne put relever l'injure. Ce fut **Henri IV** qui s'en chargea.

Du chef de sa mère, sœur de Henri II, le duc de Savoie prétendait à la couronne de France; en saisissant le marquisat de Saluces, il prenait un gage. **Henri IV** en prit un autre contre lui, en occupant la Savoie. *Leslignères*, le « vieux regard du Dauphiné », comme l'appelait le Savoyard, envoya l'une après l'autre les forteresses de son rivage. Après *Charbonnières*, berceau de la dynastie savoisonne, qui commande la vallée de l'Arc

et de quelques fiefs disséminés sur la rive gauche : Pont-d'Arhod, la Balme de Pierre-Châtel, Chanaz, *Seyssel* (rive gauche, qui nous livre les gisements et les passages du fleuve. Le traité de Lyon offrait la tonte de Cateau-Cambrésis, et nous faisons un pas décisif vers les Alpes, tandis que le duc de Savoie battait en retraite vers l'Italie.

On sait à quel point il nous importait de défendre l'indépendance des États italiens qui entravaient encore la cohésion de l'Autriche et de l'Espagne au nord de la péninsule. La Savoie devint un passage, un gage que l'on se disputa de part et d'autre. **Richelieu** reprit avec vigueur l'œuvre de dégagement inaugurée par François I^{er} de l'autre côté des Alpes, il confiait les *Grisons*, interdit le passage de la *Vallée* aux Espagnols, Nouvelle intervention encore à propos de *Mantoue*. Le marquis de *Montferrat*, duc de *Mantoue*, Vincent de Gonzague, venait de mourir (1627), en laissant son héritage à Charles de Nevers, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, convoitait le *Montferrat* qui était de son voisinage; de leur côté, les Espagnols ne pouvaient voir sans appréhension un prince français s'interposer, dans le nord de l'Italie, entre eux et l'Autriche impériale. Les troupes espagnoles envahissent les États de *Mantoue* ; on comptait sur le « portier des Alpes » pour arrêter les Français au passage.

Aussitôt **Louis XIII** passe en Savoie, et à Chambéry, et, pendant que Bassompierre enlève d'assaut *Rumilly*, malgré sa résistance, Richelieu, avec le roi, force le *pas de Suse*, et descend en Italie. Peu après, la forte place de *Pignerol*, au débouché de la vallée du Cluson, sur la plaine piémontaise, tombe en notre pouvoir. Déjà les Espagnols, après avoir pillé *Mantoue*, se pressaient devant *Casal*, capitale du *Montferrat*; un allié en venir aux mains, devant *Mazarin*, envoyé par le pape comme médiateur, arrêta la lutte et fit signer entre les belligérants le traité de *Cherasco* (1631) : Charles-Emmanuel obtenait une partie du *Montferrat*; mais Charles de Nevers gardait le duché de *Mantoue* avec *Casal*; *Pignerol* nous restait à lalisière de la plaine, en avant de *Bec-Dauphin*, de *Fenestrelle*, sur le Cluson, dont la vallée devenait une excellente voie de pénétration française, au delà des cols de *Sestrières* et du mont *Genevre*. La Savoie, de son côté, revenait à ses anciens maîtres; elle n'avait joué, dans cette rechauffourne, qu'un rôle tout à fait secondaire. **Victor-Amédée I^{er}**, fils de Charles-Emmanuel, en reprit possession. Après lui, **Charles-Emmanuel II** en completa l'unité par son mariage (1667) avec l'héritière des *Genevois-Vennois*, auxquels les Genevois, le Faucigny et *Beaufort* avaient été apapanés.

Les ducs de Savoie, rois de Sicile, puis de Sardaigne. — **Victor-Amédée II** fut un lutteur digne de *Catinat*, son premier maître sans le vouloir, et de *Louis XIV*, son adversaire. Le roi de France, en 1681, avait fait occuper *Casal*. Cette ville, peu éloignée de Turin, capitale du duc de Savoie, mettait l'ennemi à ses portes; il ne put le souffrir et liguait l'Europe contre nous (ligue d'Angoulême, 1686). *Catinat*, le plus grand homme de guerre de son temps, passe en Italie par le Genève, le col de

Sestrières, le val Chamon, Fenestrelle, Pignerol; il attaque et met en déroute, à *Staffarda*, le duc de Savoie et ses alliés d'Allemagne et d'Espagne (18 août 1690). En se retirant, il enlève *Suse*, puis abandonnant, aux premiers souffles printaniers, ses cantonnements de Provence, enlève le château de *Nice*, occupe le comté (avril 1691) et, en juin, se rabat sur Gout, *Suse* et Pignerol nous assurant le mont Genis et le Genève; si *Cont* tombait en notre pouvoir, c'étaient les cols de l'Angostère et du Tumblo, puis les passages rayonnants du Queyras autour du Viso en notre possession. La France devenait le « portier des Alpes »; les rôles étaient changés. Malheureusement le siège de *Cont* échoua par un coup de panique; Gatinaud se retira par le mont Genis et surprit *Moutmelian* (décembre 1691). Mais le duc de Savoie, reprenant l'offensive avec ses auxiliaires allemands, espagnols et les réfugiés protestants français, envahit l'année suivante le Queyras et le Briançonnais français qu'il ravagea, sans autre résultat que la ruine du pays (1692). Gatinaud, en écrasant à la *Marseille* (1693) les alliés qui assiégeraient Pignerol, provoqua l'entente particulière de la France avec *Victor-Amédée II* dont la défection à la cause de la coalition amena la paix générale conclue à *Ryswick* (1697). Par le traité particulier de *Turin* (30 août 1696), la France donnait au duc de Savoie, outre ses États, *Casal* et Pignerol demeurés, mais *Château Dauphin*, *Exilles*, *Fenestrelle* nous restant, avec les trois vallées Briançonnaises.

Pour assurer la succession d'Espagne à son petit-fils le duc d'Anjou, Louis XIV dut tenir tête à l'Europe coalisée contre lui. Par une sorte de fatalité, la question d'Espagne nous fut toujours néfaste. Elle mit *Napoléon I^{er}* sur le premier degré de la ruine, et fournit à la Prusse, contre *Napoléon III*, le prétexte de la guerre de 1870-1871. *Berwick* à Nice, la *Fenille* honteusement battue avec le duc d'Orléans, sous les murs de *Turin*, par *Victor-Amédée* et le prince *Eugène* (1706), toute l'Italie perdue. La Provence cavahie, *Toulon* assiégé par les 40 000 hommes de *Victor-Amédée* et par la flotte anglo-hollandaise, l'ennemi obligé de décamper (22 août 1707, mais bientôt maître de *Suse*; tels furent, dans les Alpes, les épisodes principaux de cette trop longue guerre que termina le traité d'Utrecht (1713). Philippe V gardait l'Espagne, mais passa à l'Autriche ses États d'Italie, à l'exception de la *Sicile*, donnée à *Victor-Amédée II*, avec le titre de *roi*. Par un traité spécial (11 avril 1713) avec le duc de Savoie, la France lui accordait les trois vallées Briançonnaises, *Château Dauphin*, *Fenestrelle*, *Exilles*, sur le versant du *Pô*, mais reprenait la vallée de *Barcelonnette*, détachée jadis du comté de Provence. Ainsi la frontière des Alpes dauphinoises coïncide avec la crête des « deux pentades », mais, de notre côté, la *Savoie* reste au nouveau roi de Sicile. Cinq ans plus tard, *Victor-Amédée II* échange à contre-cœur la Sicile pour la Sardaigne. Singulière destinée que celle de ce prince. À l'âge de soixante-quatre ans (1730), il abdiqua en faveur de son fils *Charles-Emmanuel III*, mais s'en repent presque aussitôt. Comme il essaya, l'année suivante, de reprendre le pouvoir, son propre fils, l'indigne héritier infatigable de Gatinaud, le rival souvent heureux de Louis XIV, le fait arrêter; il meurt de lais- se au château de *Moncalieri* (oct. 1732).



Photo. de M. GAZDAR.

CHAMBERY :
FONTAINE DES ÉLÉPHANTS.

FRANCE. — II.



CHATEAU DE CHAMBERY.

de l'épreuve, *Charles-Emmanuel III*, en prenant parti pour Marie-Thérèse d'Autriche, contre laquelle étaient ligues la France, la Prusse et l'Espagne, attira les Espagnols en Savoie (1742-1748). Le pays en souffrit cruellement. *Victor-Amédée III* fit exécuter d'utiles travaux dans ses États cisalpins et créa la province de *Courgne* sur la rivière d'Arvo.

La Révolution en Savoie. — L'Europe était coalisée contre nous, et la cour de Turin n'attendait que l'entrée en campagne des armées de l'Autriche et de la Prusse pour prononcer son attaque. *Montesquiou* la prévint, franchit la frontière, le jour même de la bataille de *Valmy* (1792), et pous-sant devant lui l'armée sarde, forte pourtant de 10 000 hommes, entra dans *Chambéry* 25 septembre. Le peuple ayant été invité à choisir des délégués pour désigner le gouvernement qu'il préférait, l'Assemblée nationale des *Allobroges*, réunie le 21 octobre dans la cathédrale de Chambéry, déclara que le pays voulait être réuni à la nation française. Aussitôt la Convention accueillit ce vœu et la *Savoie* fut incorporée dans le quatre-vingt-quatrième département, celui du *Mont-Blanc*. Les engagements volontaires du *Mont-Blanc* formèrent une vaillante cohorte sous des chefs comme *Bessaux*, qui étaient des héros. Cependant les réquisitions fréquentes en hommes et en argent, les atteintes portées à la liberté de conscience et à toutes les traditions chères au cœur des *Savoyards*, soulevèrent une partie de la population contre le régime français insurrection de *Thônes*, bagarre d'*Anney* contre *grat* les *Sarbes*. Ils débouchèrent sur *Savoie*. *Kellermann*, puis *Masséna*, les rejetèrent de l'autre côté des Alpes.

Trois ans plus tard, *Bonaparte* menait tambour battant sa triomphante campagne d'Italie; après *Arolo*, le traité de *Paris* élevait à la monarchie sarde



Photo. de M. PÉRIE.

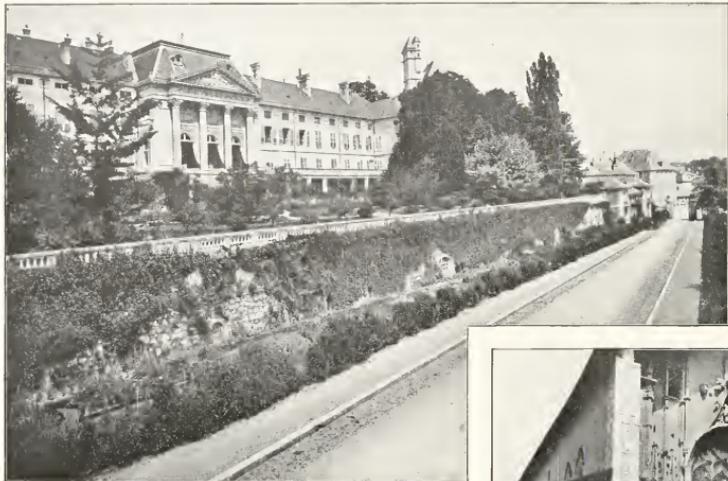
MONUMENT DE LA RÉUNION
DE LA SAVOIE À LA FRANCE.

toutes ses possessions de ce côté des Alpes, y compris le comté de Nice. *Victor-Amédée III* dut, en outre, raser les fortifications d'Exilles et de Susse. Son fils, *Charles-Emanuel II*, ayant excité la méfiance du Directoire, fut contraint, à son tour, de renoncer à tous ses États de terre ferme : le Piémont, Aoste, le Montferrat, furent divisés en départements. Le malheureux souverain de *Sardaigne* se retira sur le seul coin de terre qui lui restait. Jusqu'à la fin de son règne, il ne se vit plus près de la rive. En 1802, *Charles-Emanuel IV* abdiquait son pieux héritage en faveur de son frère *Victor-Emanuel I^{er}*.

En même temps qu'elle annexait les États de *Savoie*, la France, appelée

Peu après, le vote presque unanime des habitants (235 non pour 135 449 électeurs) confirme la réunion définitive de la *Savoie* à la France. Ainsi se termine, avec Napoléon III, la lutte engagée par François I^{er} et poursuivie avec une persévérance admirable, pendant près de trois siècles, pour donner à notre pays sa frontière naturelle des Alpes. Bientôt le chef de la maison de Savoie devient *roi d'Italie*.

Chambéry s'étend dans une plaine fertile, au seuil de la dépression qu'occupait le glacier du Rhône, entre ce fleuve et l'Isère, et dont le lac du Bourget n'est qu'un résidu attardé. Au pied du soulèvement qu'occupait l'antique *Léman*, la *Lysse* promène sur le front de la ville son humeur inconstante, aujourd'hui torrent d'eau trouble à la fonte des neiges on sous l'afflux des pluies automnales; demain pauvre filet qui se perd entre de grosses pierres moussues et des galets brûlants au soleil d'août. Des promenades plantées s'attachent, de part et d'autre, au bord de la rivière. Vers l'ouest, la ville nouvelle avec ses monuments, le Palais de justice (statue de l'éminent jurisconsulte, pré-



CL. ND.

CHAMBÉRY : LA PRÉFECTURE.

par le pays de Vaud, qu'opprimèrent les *Bernois*, rompit l'union fédérative de la Suisse, pour en former une *République unitaire*, et fustigea *Genève* par le général Brune (avril 1798). Le territoire genevois devint le département du *Léman*, avec quelques districts pris à la Savoie, comme Chamouix, en sorte que cette localité, que domine souverainement le mont Blanc, cessa d'appartenir au département de ce nom. Mais le découpage départemental n'en est pas à une anomalie près. Est-ce que le *Var* touche seulement au cours d'eau qui le désigne? Les commissaires de la Convention sévèrent durement en Savoie : la religion fut prosaïte, jusqu'à un jour où le premier consul, *Bonaparte*, ramena la paix et la liberté des consciences par le *Concordat* de 1801. Seul, l'évêché de Chambéry fut rétabli : ceux d'Annecy (1822), de Tarantaise et de Maurienne (1825), le furent plus tard, sous l'obédience du siège de Chambéry, converti en archevêché (1817).

L'Europe, coalisée contre *Napoléon*, prit pied en terre savoyarde, et, par le traité de Paris (30 mai 1814), fit sortir *Victor-Emanuel I^{er}* de son île de Sardaigne, en lui rendant le Piémont et, sinon toute la Savoie, du moins les approches occidentales des Alpes, c'est-à-dire toutes les têtes de ligne d'invasion chez nous. La capitale de cette Savoie tronquée fut *Couffins-l'Hôpital* (Albertville). Genève retrouva son ancienne indépendance. Le retour de l'île d'Elbe souleva tout en question. Mais la fortune de Napoléon ayant sombré à Waterloo, les traités de *Vienne* rendirent au roi de Sardaigne la *Savoie intégrale*, à l'exception de dix communes rattachées à Genève et cinq au pays de Gex. En même temps, pour garantir le nouvel état de choses, tout le pays au nord d'Ugine, Faverges, Aix-les-Bains, fut déclaré *neutre*, comme la Suisse, sous la garantie des puissances. Une zone, franche de tout droit pour les transactions commerciales, enveloppa Genève et le pays de Gex. 22 958 habitants).

Les princes de Savoie, rois d'Italie. — L'événement est d'hier. Après *Victor-Emanuel I^{er}*, qui abdiqua, et *Charles-Félix*, le dernier des fils du malheureux *Victor-Amédée III*, la couronne de Sardaigne passa à la branche cadette de Savoie, dite de *Carignan*, avec *Charles-Albert* : guerre malheureuse contre l'Autriche en Lombardie, défaites de *Dastouza* et de *Novare* (mars 1849), abdication du roi en faveur de son fils *Victor-Emanuel II* ; glorieuse contribution des Piémontais à la campagne de Grimee (combat de la *Tchernata*) ; en 1859, alliance franco-sarde réalisée par Cavour ; défaite de l'Autriche à *Magenta*, *Palastro*, *Solférino* ; enfin paix de *Villafrauca*, qui cède la Lombardie à la France victorieuse (12 juillet 1859), et échange de cette province avec le roi de Sardaigne, qui nous laisse la *Savoie* tout entière et le comté de *Nice* (traite du 14 mars 1860).



CL. ND.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE.

sident *Farre*, le Musée-Bibliothèque (1888), riche en antiquités préhistoriques ; à la limite de la belle promenade du Verney, les établissements d'enseignement, lycées de garçons et de filles, école normale d'institutrices. Au point de ralliement des deux villes, sur la *Lysse*, le *Monument du Centenaire*, œuvre superbe de Falguière et de Pajol, érigé en 1892, commémore la réunion de la Savoie à la France en 1860. De là se déploie, vers l'est et le sud, la cité qui fut capitale des ducs de Savoie : leur château couronne une éminence enveloppée de belles frondaisons, dans la perspective de la grande rue de *Briagne*, qui lui fait une avenue monumentale, avec ses beaux portiques aux arcades élégantes, bordées de magasins. Au sud

même de la rue de Boigne, la *Fontaine des Éléphants* rappelle la singulière fortune d'un enfant de Savoie, le général comte de Boigne (de son non patronymique Leborgne, qui, après avoir servi la France et la Russie, s'enrôla dans les troupes de la Compagnie des Indes (1777) et offrit ses services au rajah de Delhi, par lequel il fut comblé d'honneurs et de biens. Enfin revenu à Chambéry avec

monte, par une tour plus ancienne que la tour appelée les Arctives (XV^e siècle), à une plate-forme d'où la vue porte sur tout le bassin de Chambéry.

Sur les deux ailes de la rue de Boigne gravitent : à l'ouest, l'*Hôtel de ville*; à l'est, la *cathédrale* Saint-François-de-Sales, avec son gracieux portail gothique (XIV^e XV^e siècles, malheureusement privé des

Phot. de M^{me} Perin.

MAISON DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, AUX CHARMETTES.

une fortune de 15 millions, il l'employa en œuvres de bienfaisance, écoles, hospices, embellissements, et recut pour ses libéralités, du roi de Sardaigne, le titre de comte, de ses concitoyens reconnaissants ce singulier monument (1838) qui rappelle l'origine de son extraordinaire fortune. A l'autre extrémité de l'avenue, près des premiers degrés du château, le monument des frères de *Maître* évoque depuis 1899 le souvenir de ces deux écrivains, également bien doués, quoique en des genres différents : *Joseph*, l'aîné (1763-1822, sénateur de Chambéry, ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Petersbourg, où il écrivit ses ouvrages de politique et de philosophie *Du Pape*, *Soirées de Saint-Petersbourg*); l'autre, *Xavier*, penseur moins profond, mais écrivain plus habile à exprimer des sentiments délicats (*Voyage autour de ma chambre*; — le *Lépreux de la cité d'Aoste*; — le *Prisonnier du Caucase*).

Chambéry fut capitale de la Savoie (1232) du jour où le comte Thomas I^{er} acheta de Berlion ses droits seigneuriaux, moyennant 45 000 florins. En acquérant un peu plus tard le *château* de Chambéry, Amédée V en fit sa résidence officielle. Lorsque Emmanuel-Philibert, après la vive alerte qui avait failli lui enlever ses États, jugea prudent (1562) d'abriter la fortune de sa Maison de l'autre côté des Alpes, et fit de Turin sa capitale, Chambéry, demeurée à la tête de la Savoie, ne fut plus qu'un chef-lieu de province; sa réunion à la France en a fait un chef-lieu de département. Mais, au calme de ses rues, au développement de ses boulevards, au grand air de son artère vitale, se retrouve l'allure d'une ville qui fut chef d'Etat, durant plus de trois siècles.

Il reste peu de chose de l'ancien château des princes de Savoie; la *Sainte-Chapelle*, écriu du XV^e siècle, ornée d'éclatantes verrières de la Renaissance, en est la pièce la mieux conservée, bien qu'un peu à l'abandon. Un grand bâtiment classique, élevé sur l'autre face de la cour intérieure, abrite le général commandant la subdivision militaire, le préfet, le Conseil général et l'Académie de Savoie. On



Phot. de M. Brun.

CASCADE DE JACOB, PRÈS CHAMBERY.

Phot. de M^{me} Perin.

ESCALIER DE LA TOUR DU CHATEAU.

statues qui l'avaient, et ses trois nefs gothiques, dont les voûtes peintes en trompe-l'œil rappellent celles de la cathédrale de Milan, où cet art, cher aux artistes italiens, a trouvé son plein épanouissement.

De charmants buts de promenade font une couronne à Chambéry. L'agreste maison des *Charmettes*, où vit le souvenir de M^{me} de Warens et de Jean-Jacques Rousseau; ailleurs, l'église dressée sur le relief de l'antique Lémanec (tombeau de saint Concord, archevêque d'Armagh, du général Boigne; *Challes-les-Eaux* eau froide, sulfuriée sodique, iodo-iodurée; le *Mont-de-Monde* et son pittoresque vallon où la Doria s'épand en poussières argentées; la *cascade de Jacob*, la *Dent de Xivard*, pour les apprentis alpinistes, le *lac d'Aiguebellette*, le *Granger* et la *Grande-Chaux-tresse*, *Aix-les-Bains* et le *Bourget*...

Personnages historiques. — Saint *Anthelme*, né à Ghignin, évêque de Belley, prieur de la Grande-Chaux-tresse, mort en 1178; saint *Boezel*, pauvre berger d'Hermillon, à l'initiative duquel est né le premier pont d'Avignon, sur le Rhône (mort en 1181); *Thomas I^{er}*, comte de Savoie, né au château de Charbonnières, qui fit de Chambéry sa capitale; *Pierre de Champagny*, né en Tarentaise, pape sous le nom d'Innocent V; le comte *Amédée I^{er}*, dit le



Phot. de M. Rivier.

PALAIS DE JUSTICE DE GRENOBLE : DÉTAIL DU PLAFOND DE LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS.

Grand, né au château du Bourget (1283-1323); *Amédée VI*, dit le « Goutte vert », à cause de l'armure qu'il portait dans un tournoi donné à Chambéry, ne dans cette ville (1343-1384); *Amédée VIII*, comte, puis duc de Savoie, pape sous le nom de Félix V, né à Chambéry (1391-1451); *Claude de Savoie*, né à Aix-les-Bains en 1456, chancelier du roi Louis XII, évêque de Marseille, écrivain précis et aimable; traduisit les ouvrages des historiens grecs de l'antiquité et écrivit une histoire de Louis XII; *Emmanuel-Philibert de Piégnon* 1525-1582, magistrat, historien de la maison de Savoie; *Marc-Claude de Bultet*, poète féodal, ami de Ronsard, né à Chambéry en 1529, mort en 1586; le duc *Emmanuel-Philibert*, vainqueur de Saint-Quentin, restaurateur de la Savoie (1559-1580); *Philippe de Genevois-Vernon*, tige de cette branche cadette de la Maison de Savoie mort en 1533; *César Futchard*, de Saint-Bel, né à Chambéry en 1638, l'un des bons historiens du XVIII^e siècle; l'abbé *Jean Bresson*, né à Flumet, paléographe érudit; *Emmanuel Crétel*, né à Pont-de-Beauvoisin, président des Anciens, directeur général des ponts et chaussées, gouverneur de la Banque de France, ministre de l'Intérieur sous Napoléon I^{er} (1747-1809); *Albouis de Beaumont*, de Chambéry, antiquaire et agronome; le général *Duplet* (1753-1800), de cette même ville, écrivain, puis lieutenant-colonel de la légion Allobroge, général en chef au siège de Toulon en 1793; *Fr.-Em. Folléré*, né à Saint-Jean-de-Maurienne, médecin (1764-1835); les frères *Joseph* (1754-1821) et *Xavier de Moistré* mort en 1832, nes à Chambéry; *Henri de Bellegarde* 1753-1841, né à Chambéry, feld-marschal au service de l'Autriche, signa pour cette puissance l'armistice de Leoben avec Bonaparte (1797); *Benoît Leborgne*, dit général de Boigne (1749-1830), né à Chambéry; les frères *Michoud*, d'Albens, *Jean-François* (mort en 1839, qui écrivit l'*Histoire des Croisades*, et *Louis-Gabriel*, auteur d'une *Biographie universelle*; *Philibert Carial* 1754-1829, général de division, Essling, comte de l'Empire et pair de France; le poète *Jean-Pierre Veyrat* (1809-1854, né à Grey-sur-Isère; *Pierre Lonfrey* (1828-1878), né à Chambéry, homme politique et historien (*Histoire de Napoléon I^{er}*).

Isère.

Superficie : 828 900 hectares (Cadastre) ; 523 500 (Service géographique de l'armée). Population : 335 911 habitants. Chef-lieu : Grenoble. Sous-préfectures : **Vienne**, **La Tour-du-Pin**, **Saint-Marcellin**. — 45 cantons, 504 communes; 11^e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de GRENOBLE. Diocèse de GRENOBLE (y compris le canton de Villenbaranne; département du Rhône), suffragant de Lyon.



Phot. de M. Rivier.

BOISRIE

DE LA SALLE DE LA COUR DES COMPTES.

Le département de l'Isère est une survivance de l'ancien **Dauphiné**, qui lui-même ne fut qu'un fragment de l'ancien royaume de Bourgogne ou s'était fondue la province romaine de *Vienne*, pays des *Allobroges*. Avant les Romains, les *Gruvis* et les *Phéniiciens* remontaient le Rhône, admirable voie de pénétration ouverte de la Méditerranée vers l'intérieur de la Gaule. Cette douve profonde et difficilement franchissable, que dominait le front des Alpes occidentales, les Romains se l'assurèrent d'abord pour s'en faire un point d'appui contre la *Gaule chevelue*, dont ils avaient résolu la conquête. On sait comment, à l'appel des Massaliotes, leurs alliés, ils mirent le pied au delà des Alpes et fondèrent la *Province*. Pour garder ce coin de terre gauloise, ils durent s'en assurer le libre accès. Tandis que, du côté de l'Italie, la grande route littorale, ou voie *Aurélienne*, et, du côté de l'Espagne, la voie *Domitienne* se nouaient sur les deux ailes du bas Rhône, *Vienne* concentrait les voies de pénétration des Alpes occidentales, à peu de distance du carrefour où le Rhône et la Saône ouvrent l'éventail des routes de la Gaule et de la Germanie, par le sentil, facile à franchir, de la Côte-d'Or sur le double bassin de la Saône et de la Loire, et celui de Valduc dans la direction du Rhin.

Vienne, capitale des *Allobroges*, chef des Alpes occidentales, eut donc pour les Romains une importance stratégique de premier ordre. Là se donnaient rendez-vous : la double voie du

Grand et du Petit-Saint-Bernard qui, après avoir contourné de part et d'autre le massif du mont Blanc, se ralliaient, au débouché de la trouée du Lémnan et de la haute vallée de l'Isère, pour descendre de concert dans la plaine par le couil ir escarpé des *Echeltes*. Au centre même du grand croisement alpestre, développé sur l'horizon du Rhône, les voies divergentes du *mont Genève* confusaient, de Briançon à Vienne, soit à la remonte de la Gaisne, par le Lautaret et les gorges de la Romanche, soit, au dévalé de la Dumance, par Embrun, Gap, et la trouée du col Bayard, ouverte sur le Drac, vers Grenoble et la basse vallée de l'Isère.

De vifs défilés avec les *Allobroges* ayant éloigné les Romains de *Vienne*, une colonie nouvelle fut fondée par *Munatius Plancus* sur la rive droite de la Saône (Fourvières), au-dessus du confluent de cette rivière avec le Rhône. Ce fut le berceau de *Lyon*. Aucune position ne pouvait être mieux choisie pour se porter à volonté sur tous les points de la Gaule, et, quand celle-ci eut été conquise par César, les trois provinces de Belgique, Celtique ou Lyonnaise, et Aquitaine, qui partageaient son territoire, trouvèrent ici leur commun rendez-vous. Ce fut la souche une sorte de capitale fédérale où, chaque année, les députés de soixante-quatre nations gauloises venaient affirmer leur fidélité de vant l'autel de Rome et d'Auguste, édité sur le promontoire (aujourd'hui les Grands-Rousses) qui domine le confluent de la Saône et du Rhône.

Ainsi *Vienne* fut supplantée par la grande cité voisine : elle n'en restait pas moins la tête de ligne des principaux chemins des Alpes sur le Rhône, et, par le prestige de son ancienneté et de sa richesse, une grande cité



GRENOBLE, L'ISÈRE ET LE SAINT-EYNARD.

Phot. de M. Rivière.

que Claude, dans son discours au Sénat pour l'accession des Gaulois aux grandes charges de l'État, qualifiait de « colonie splendide et puissante ». Théâtres, forum, temples, amphithéâtre, rien n'y manquait des organes indispensables à la vie d'une grande cité romaine. Nous n'avons plus malheureusement de tout cela que des restes incomplets défigurés, ou des fragments épars.

Lorsque l'empire s'effondra sous l'avalanche barbare des iv^e et v^e siècles, l'ancienne Viennoise passa au pouvoir des *Burgondes* *Gondchaud*, puis des princes *Francs*, fils de Clotaire (Goutran) ; aux Carolingiens, avec Pépin le Bref, *Charlemagne*, qui traversèrent les Alpes, en empruntant le territoire des *Allobroges*. Après la dislocation de l'empire carolingien, ce pays fit partie intégrante du *second royaume burgonde*, relevé par *Boson*, dans la coulée du Rhône, et réuni depuis à l'État de *Bourgogne transjurane*, le tout enfin mis par *Rodolphe II* sous la suzeraineté de l'empire germanique. Ce lien de rattachement très vague ne pouvait que favoriser l'émiettement féodal du territoire, en multipliant les délégations souveraines attachées à la possession de la terre. Dans l'éloignement du pouvoir central, chacun parla en maître, transmittant par héritage, comme une propriété, les fonctions qu'il n'avait qu'en dépôt ; il y eut presque autant d'États que de vallées, et dans une région aussi mouvementée que le territoire soulevé entre le Rhône et les Alpes, il en surgit de tous côtés : la Savoie, le Dauphiné, le Lyonnais, le Valentinois, la Provence, pour ne parler que des principaux. Ainsi se fragmentait le second royaume de Bourgogne, reviviscence de la Lutharigie, du premier royaume burgonde et de la Viennoise romaine.

Le *Dauphiné* se rattachait plus particulièrement à cette province, bien qu'il n'en eût pas conservé l'étendue, car la Viennoise confinait au lac Lemm, et c'est pour la sauver des Helvètes que César leur avait barré, à Genève, le passage du Rhône. Dans l'intervalle des montagnes au fleuve, la *Savoie* fut à

peu se fit place en concentrant le *Chablais*, le *Genevois*, la *Tarentaise*, la *Maurienne*, sous sa domination. Par elle, la double issue du *Grand* et du *Petit-Saint-Bernard* au nord, celle du mont *Cenis* au sud, dirigea sur Vienne par les sillons de l'Arve et de la haute vallée de l'Isère, échappant au *Dauphiné*. Mais il gagna d'autre part, bien qu'un peu tardivement, avec la domination du *Briançonnais*, l'éventail des routes divergentes issues du mont Genève.

De Grenoble, la capitale dauphinoise, on remontait vers le *Genèvre*, soit par les défilés de la *Romanche*, que suivait l'ancienne voie romaine, décousue par l'eau torrentielle, et morcelée en tronçons souvent impraticables, soit plutôt par la grande route du *Brac*, le col *Bayard*, *Gap*, *Embrun*, *Briançon*. Là ne s'arrêtait pas le *Briançonnais* ; il descendait le versant opposé à la *Doire*, par *Oulx*, *Exiles*, jusqu'au pas de *Suse* ; avec le *Chuson* sur lequel la *Doire* naissante débouche par le col de *Sestrières* vers *Fenestrelle* jusqu'à *Bec-Dauphin*, dont la saillie barre la vallée en amont de *Perouse*. De la *Burance*, encore, en passant dans le bassin du *Guil* (qui vers *Briançonnais* par le col intermédiaire de *Lors*, ou franchissait, au col d'*Ugny*, la crête des grandes Alpes du *Viso*, pour atteindre au revers la *Forteresse de Châteaunaudouin*, qui commandait, à l'aval confluent, les deux branches supérieures de la *Vraite*. Un défilé marquant la frontière en aval, *Châteaunaudouin*, *Bec-Dauphin* : ces mots sont-ils assez évocateurs du *Dauphiné* ?

Ainsi, par le *Briançonnais*, à cheval sur les deux versants des Alpes, du *Genèvre* au *Viso*, le *Dauphiné* s'inclinait, possédant un double bastion au-dessus de la plaine du *Piemont*, jusqu'à l'endroit où les eaux issues des larges sous-bassements d'où surgissent les hauts sommets ont acquis assez de force pour entamer profondément la roche, creuser des défilés faciles à défendre et, par conséquent, capables de former une frontière. Le *Dauphiné briançonnais* représente pour son compte l'ancien territoire fédéral de *Cottius*, établi sur les vallées



Phot. de M. Rivière.

GRENOBLE : LE FORT BADOT.



GRENOBLE : JARDIN DE LA VILLE ET ÉGLISE SAINT-ANDRÉ.

CL. ND.

rayonnantes des deux versants, les hauts plateaux n'ayant jamais constitué, quoi qu'on dise, une séparation réelle. C'était l'ancienne organisation alpestre, point d'appui de la conquête romaine, rebournee contre l'Italie.

Mais si le *Dauphiné* poussait au cœur des États transalpins du duc de Savoie, avec Turin pour objectif, au point de concentration des torrents dans la plaine du Piémont, la vallée de *Barcelonnette* au sud, détachée de la Provence (1388), avec le comté de *Nice* au profit du Savoyard ; au nord, la masse compacte des États de *Savoie* investissait sur ses deux flancs le sillon dauphinois. Bien mieux, le Savoyard empiétait sur le *Guiers* par de nombreuses enclaves semées en territoire dauphinois, et, dépassant le Rhône, tournait son rival, par la *Bresse*, jusque dans les parages de Lyon. De ce côté, il est vrai, l'acquisition du *Faucigny* plantait le *Dauphiné* en pleine terre savoyarde. Comment la guerre eût-elle pu ne pas naître entre les deux voisins ? En substituant le roi de France à sa place, par la cession qu'il lui fit de ses droits, le dauphin *Humbert II* jouait à son complot de Savoie un vilain tour. Sous la pesée des forces françaises, car

Lyon et la Provence étaient à nous, liées désormais ensemble par le *Dauphiné*, le centre de gravité de la Maison de *Savoie* devait nécessairement s'incliner vers l'autre côté des Alpes. Mais, là encore, elle se heurtait au roi de France qui allait l'atteindre dans ce refuge suprême, par le bastion à double tête du *Briançonnais*.

D'où venaient les *Dauphins* ? Un comte d'*Albon*, Guignes l'Ancien, aurait été, au début du *x^e* siècle, la souche de la première maison des comtes du *Piémont*, appelés depuis « *Dauphins* ». Le prénom ou le surnom de cette famille servit en à désigner les souverains, et

le pays lui-même s'appela d'eux le *Dauphiné*. Dans les armes de Guignes IV figuraient des dauphins ; de là vint peut-être le nom. Mais comment expliquer cet emblème ? Y faut-il voir la marque d'un privilège, la consécration d'un souvenir, une fantaisie décorative ? La critique n'a pu encore le déterminer, avec quelque apparence de raison. Au *xiv^e* siècle, la première dynastie des *Dauphins* passa la main à la maison de *Bourgoigne* par le mariage de *Beatrix*, héritière de Guignes V, avec le duc *Hugues III* (1183). La seconde Maison dauphinoise dura une centaine d'années, jusqu'à la mort de Jean I^{er}, dont la sœur *Anne* épousa, en 1273, *Humbert*, baron de la *Tour* et de *Coligny* ; ce fut la maison dite de *La Tour-du-Pin*. Son dernier représentant, *Humbert II*, aux prises avec des difficultés politiques et surtout financières qui lui parurent insurmontables, offrit, avec le consentement de ses grands feudataires, de résigner tous ses droits en faveur du prince *Charles*, héritier de Philippe de Valois, fils de Jean le Bon, depuis roi de France sous le nom de *Charles V*. Après de laborieuses négociations, le transfert du *Dauphiné* se fit à Lyon (16 juillet 1349).

Humbert II en conféra l'investiture par le sceptre et l'aubeau, la bannière et l'épee, au prince *Charles*. Le nouveau *Dauphin* s'engageait à respecter les libertés et franchises des Dauphinois, et, pour bien marquer de cet engagement, il fut convenu que le *Dauphiné*, considéré comme apannage des fils aînés du roi de France, leur imposerait son nom et serait gouverné par eux, non comme une province ordinaire, mais d'une façon indépendante, suivant les lois particulières à ce pays.

Alors, par un traité signé à *Paris* (1354), entre le nouveau maître du *Dauphiné* et le



CL. ND.

PORTE DU CONNÉTABLE, AU CHÂTEAU DE VILLE ; STATUE DE LESDIGUÏÈRES.



Phot. de M. Ravizot.

GRENOBLE :

CRYPTÉE DE SAINT-LAURENT.

due de Savoie, dispersèrent les enclaves territoriales qui constituait, entre les deux voisins, une cause de perpétuels conflits.

Le *Guiers* devint frontière. Mais comme ce cours d'eau est le lit d'écoulement commun de deux torrents : le *Guiers nord* et le *Guiers vif*, par où devaient à ses deux extrémités les eaux du massif de la Grande-Chartreuse, le traité n'ayant pas spécifié de quel *Guiers* il s'agissait, l'incertitude monta : l'un ou l'autre demeura sans maître et fut gouverné, jusqu'en 1760, par le Père général des Chartreux. Parmi les fils de France qui gouvernèrent le Dauphiné, *Louis XI*, *Dauphin Louis II* montra une sagacité particulière et un zèle qui valut au pays de nombreuses et utiles réformes : il agit en maître dans son apanage, sans égard pour les préférences du roi son père. Charles VII dut l'éloigner du Dauphiné (1436).

L'acquisition de cette province, si enveloppée qu'elle fût de restrictions, donnait aux rois de France un précieux appoint contre leurs voisins de Savoie. Aussi *François I^{er}*, devenu maître du Milanais par la victoire de Marignan (1515), voulut-il s'en assurer les communications, en occupant la Savoie, presque sans coup ferir. C'est par la Maurienne, couloir de l'Arc, et le mont Genis, que les *ducs de Savoie* résidaient à Turin, depuis *Emmanuel-Philibert*, l'hôte de leurs États des deux versants des Alpes ; par là ils faisaient leurs trousses. Lorsque *Henri II*, pour venger la prise de Saluces et la violation du territoire français, en pleine paix, par l'occupation de Château-Dauphin, sous *Charles-Emmanuel*, voulut occuper les États cisalpins de ce prince, *Lesdiguières*, le « vieux renard dauphinois », comme l'appelait le Savoyard, ne cessa de harceler les troupes et de couper les convois envoyés à la défense de la Savoie, en débouchant à l'improviste sur la vallée de l'Arc, par les cols du Galbier et du Glandion ; Charbonnières, Montmaillan, boulevards des communications de la Maurienne et de l'Isère, tombèrent en nos mains, grâce à cette tactique, et, avec eux, le pays entier. François de Bonne, duc des *Diguères* ou de *Lesdiguières*, est l'un des plus nobles fils du Dauphiné ; les tours en ruine de son château patrimonial se dressent sur une falaise du Devolay, au-dessus du Drac qui mugit, en aval du défilé d'Aspres-les-Corps, débouché des deux hautes vallées du Champ-saur (Drac supérieur et du Valgodemar, creusé par la Soveraïsse. *Lesdiguières*, dévoué à Henri IV, enfant des Alpes et familiarisé avec les surprises et les ressources de la montagne, rendit à ce prince et à son pays d'innombrables services.

Lorsque, de la Savoie, la lutte entamée par François I^{er} et Henri IV porta son effort de l'autre côté des Alpes pour y atteindre les *ducs*, alliés de l'Espagne et de l'Autriche, dans leurs États de Piémont, le saillant dauphinois devint le pivot de l'action française (voir le détail, p. 176). La paix de Turin (août 1696) avec Victor-Amédée, dont la défection à la ligue d'Augsbourg amena le traité de Ryswick (1697) ; puis le traité de *Monca-lieri* (1712), bientôt suivis des traités d'Utrecht et de Rastadt avec la coalition contre Louis XIV, à propos de la succession d'Espagne, mirent fin aux opérations de *Catinat* et de *Berwick* sur le double versant des Alpes.

L'Espagne restait au petit-fils de Louis XIV : « il n'y avait plus de Pyrénées » ; mais on redressait contre nous la masse entière des Alpes. En effet, si par le traité particulier signé le 31 octobre 1712, au château de *Moncateri*, près de Turin, *Victor-Amédée II* nous céda la vallée de Barcelonnette, il repré-



GRENOBLE : PALAIS DE JUSTICE ET STATUE DE BAYARD.

Cl. Nd.

anciennes franchises, refusa l'enregistrement attendu. Menacés, exil des magistrats, émeute dans les rues de Grenoble, journée des Tuiles, l'hôtel du gouverneur pillé, les membres du Parlement réinstallés de vive force, enfin départ des parlementaires effrayés ; tout ce tumulte aboutit à la réunion des trois États du Dauphiné à *Visille* (21 juillet 1788 ; l'Assemblée de *Romans*, prélude de la réunion des *États généraux* du royaume, ouvre la Révolution. Grenoble, la bourrasque passée, applaudit, en 1813, Napoléon I^{er} à son retour de l'île d'Elbe.

Dans sa couronne de montagnes, Grenoble 77 438 habitants, semble une petite patrie dans une autre et comme la réduction en beauté du pays dauphinois.

Montez à la tour de Clérierx, qui surgit du centre de l'ancienne ville, face à Notre-Dame ; devant vous, presque sous la main, en regardant vers le nord, les escarpements du *Belbat* plongent de 300 mètres dans les eaux de l'Isère ; à 100 mètres plus haut, la *Bastille*, ancienne citadelle de Grenoble, perche sur un ressaut du mont *Bachas* (1 657 mètres), extrême projection de la Grande-Chartreuse vers le sud. De partout les cimes se dressent, avec les forts qui couronnent les plus rapprochées ; le *Saint-Eynard* (1 359 mètres), dont les feux battent le Sappey et le col de Porte (1 352 mètres) par où l'on monte à Saint-Pierre-de-Chartreuse, et, sur l'autre flanc du *Chamarelonde*, l'intervalle qui se creuse entre cette croupe montagneuse et la *Dent de Croiles* (2 066 mètres). Au-dessous du Saint-Eynard, à 730 mètres d'altitude, le fort du *Bouret*, avec Batterie annexe, commandant, à plus de 500 mètres au-dessus du cours de l'Isère, le débouché du Graisivaudan. Dans cette vaste dépression, le *Brama-Farine* (1 214 mètres) montre la tête, et, tout là-bas, dans la direction d'Allevard-les-Bains, le *mont Blanc* s'estombe sur l'horizon lointain. Puis ce sont, en suivant du regard le cercle des géants dressés contre le ciel : le *Grand Charvier* 2 564 mètres, au delà des Sept-Laux ; le *Grand Replomb* (2 348 mètres), le *Roche de l'Homme* (2 786 mètres), les trois pics de *Bellebonne* 2 081 mètres, naguère encore inviolés, qui se devinent plus qu'on ne les voit ; la *Grande Lance* de *Donove* 2 844 mètres, la *Grande Voulaïne* 2 789 mètres, le *Chamroux* (2 255 mètres), sur le front duquel les forts du *Murier*, des *Quatre-Seigneurs*, de *Montvie*,



Phot. de M. Rippey.

PROFIL DU PALAIS DE JUSTICE.



CL. ND.

GRENOBLE : MUSEE ET BIBLIOTHEQUE.

dépendent l'intervalle de l'Isère à la Romanche, sur la traverse d'Iriage. A l'extrême sud-est se dégagent le *Traillefer* (2861 mètres), la *Grande Serre* (2144 mètres), la tête de l'*Obliau* (2793 mètres, très loin, par delà les lacs de Laffrey, à la lisière des profonds défilés où mugit le Drac. Sur la rive gauche du torrent s'attachent en file, l'un derrière l'autre, le *Veymont* (2346 mètres), la *Grande Moucherolette* (2289 mètres), le massif de *Villard-de-Lans*, aux flancs duquel le fort de Comboire croise ses feux avec celui de Montavie, par-dessus le Drac; enfin, les promontoires du *Vercors*, projetés avec la *Sire* (1631 mètres) et la *Pyramide de la Buf* (1627 mètres) sur la vallée de l'Isère, en face de Voreppe, acroché aux derniers talus de la Grande-Chartreuse.

Au nord des crêtes et des sommets qui se haussent à l'envi les uns des autres, jusqu'à près de 3000 mètres, comme les gradins échelonnés d'un cirque immense taillé par des cyclopes, Grenoble ne pouvait souhaiter un plus noble et plus magnifique horizon. Mais cet horizon est limité; il semble que ces grandes murailles le séparent du reste du monde. On a le sentiment du chez soi : de là peut-être cet esprit individualiste, cette originalité, ce goût très vif de l'indépendance, dont témoignèrent à maintes reprises les habitants de la capitale dauphinoise. Postés au débouché des vallées alpêtres dans la grande avenue du Graisivaudan, ils durent en découvrir avec plus d'un adversaire. De tous côtés, en effet, s'insinuent par les intervalles des monts, en suivant le cours des torrents, des sentiers, des chemins, des routes, des voies ferrées, de la plus grande importance pour la sécurité de notre frontière de l'est : Lyon et Valence, sur la grande confluence du Rhône, Marseille par le Drac et la Croix-Haute, Briançon et le Genève par la Duranco ou par l'Oisans, le mont Cenis et le Frejus (Modane-Bardonnèche) par le col de l'Arc, le *Petit-Saint-Bernard* par l'Isère supérieure, le *Grand-Saint-Bernard* par Allevard, Chamoinx, Albertville ou Genève; Amey, Chambéry prennent jour sur le bassin de Grenoble. Ce camp retranché intérieur est la grand'garde

de Lyon, à mi-chemin des Alpes. Aussi en a-t-on fortifié soigneusement les approches par l'utilisation de l'enceinte montagnaise qui l'entoure et barré les chemins d'accès. Cette dispersion de la défense à longue portée atténue d'autant l'importance du corps de place proprement dit, appuyé sur la double ligne de l'Isère et du Drac, en amont de leur confluent, dans le cadre d'un rempart bastionné qui couvre l'intervalle des deux cours d'eau. La vieille cité, livrée à sa propre défense, serait de près le cours de l'Isère, sous le canon du Rabot et de la citadelle; plus d'une fois elle en pâtit. D'ailleurs les eaux déchaînées du Drac pouvaient l'attirer, en débordant sur la plaine.

La ville moderne s'étale au large et gagne la rive du Drac, dans la direction de Sassenage. De grandes artères traversent les quartiers neufs de la ville ouvrière et de la ville marchande. La plus

longue, *cours Berriot*, paraît interminable : elle coupe, au passage, de grandes et belles avenues bien bâties : *cours Saint-André*, *boulevard Gambetta*, *boulevard Ed.-Rey* et *des Alpes*, étoilés sur le rond-point qui s'ajuste au cours de l'Isère, dit place de la Bastille. De la gare, l'avenue de ce nom et celle d'*Alsace-Lorraine* gagnent, de concert avec l'avenue *Berriot* et la rue *Lesdiguières*, le champ clos du mouvement intérieur, entre le joli square *Victor-Hugo*, la place de la *Constitution* et le Jardin de la ville proche du Palais de justice.

Au centre même s'allonge la place *Grenette*, grande rue épanouie, à laquelle une double rangée de portiques, alignés symétriquement de part et d'autre sur le front de la fontaine qui en décore le fond, donnerait l'aspect d'un forum, dans les cités antiques. C'était au forum que se brossaient les affaires et se faisait la politique. Ici, le long de la place *Grenette*, s'échelonnent les grands cafés, les institutions de crédit, les magasins, les hôtels, les bureaux de louage et d'expédition : c'est un va-et-vient, un mouvement incessant, surtout quand les premiers beaux jours appellent les voyageurs et les touristes dans les émuvoies solitudes de la Chartreuse, les fraîches retraites



Phot. de M. HANCOCK.

FAÇADE DU PALAIS DE JUSTICE.

d'Allevard et d'Iriage, les gorges pittoresques du Vercors, les âpres défilés de la Romanche ou du Braac, les champs de neige des Grandes-Ronsses ou les grandioses solitudes de l'Oisans. Tramways, cars alpins, voitures particulières, alpinistes et curieux domestiques à la place Grenette une joyeuse animation.

Grenoble, ville de progrès et de mouvement, a retenu du passé quelques monuments de valeur. Cependant, pour une ville aussi notoire, la *cathédrale Notre-Dame* paraîtra d'assez médiocre aspect. C'est une mosaïque de tous les âges : un clocher du XII^e siècle surmonte la façade récemment reconstruite. À l'intérieur, quatre nefs d'allure ogivale, deux à droite, une à gauche de l'avenue centrale, dont les ogives retombent sur de massifs piliers, butés aux angles par des colonnes à chapiteaux corinthiens, cela forme avec les galeries des tribunes un bizarre assemblage : même en pleine période gothique, le Sud-Est ne put jamais se dégager complètement des formes de l'architecture romaine. Il faut louer sans réserve le magnifique ciborium du chœur qui projette jusqu'à la voûte ses festons délicats. Le siège de l'évêque, œuvre élégante du XV^e siècle; des tombeaux malheureusement mutilés, sont encore dignes de remarque. De ce qui reste, à quelque exception près pour de meunes réminiscences de notre Renaissance française, il vaut mieux ne rien dire. Cela ramène invinciblement à l'esprit la boutade comique : « Il n'est pas de pays en France où l'on soit plus mal logé que dans le Midi. » Si Grenoble n'est pas le Midi vrai, celui-ci ne tarde guère à paraître.



Phot. de M. Rivier.

CHEMINÉE DE LA COUR DES COMPTES.

chapiteaux émail d'assez trop étroite pour supporter la robuste des cintres, ou à dû les surmonter de *Volutes*, forme caractéristique propre à l'art byzantin du IV^e siècle. Les motifs décoratifs sont empruntés au symbolisme des premiers temps chrétiens : colombes, brebis, paupres et mûriers; leurs contours indécis révèlent l'inhabileté d'artistes épris encore des formes antiques, mais incapables de les rendre. Les sculptures, traitées par *aplats*, sans relief et sur fond uni, comme à Ravenne, ne rappellent que de fort loin et inimitables modèles. C'est un art qui s'ennuie, avant de remettre glorieusement sous l'inspiration des architectes romans du moyen âge. Le fameux casque en bronze doré, trouvé dans les champs de Vézerone, ou Francs et Burgundions se livrèrent bataille en 524, et que possède le Musée de Grenoble, est, avec la crypte de Saint-Laurent, un des plus précieux documents qui nous restent pour l'étude de l'art à l'époque mérovingienne.

Saint-André, ancienne chapelle du palais des Dauphins, avec sa tour massive qu'effile une flèche orthogonale, le Palais de justice, l'Hôtel de Ville se groupent entre la place Grenette et le bord de l'Isère. Grenoble doit être fière

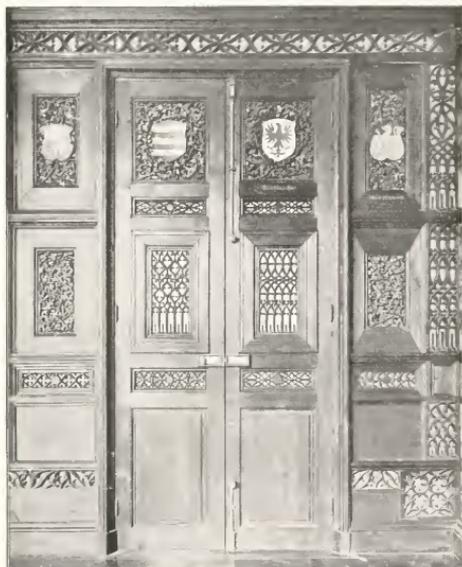
de son *Palais de justice*; on n'en peut dire autant de la statue de *Bayard* qui précède l'édifice. Dans un cadre du XVI^e siècle, la fantaisie italienne a brodé de gracieux décors : c'est la Renaissance française de nos châteaux de Touraine donnant la main au renouveau de l'art antique. Les constructions du Palais appartiennent à trois époques; la porte d'entrée de la Cour d'appel et son vestibule à croisées ogives sont des plus anciennes XV^e siècle. On y saisit la verve satirique des maîtres « imagiers » du moyen âge; elle s'est donné carrière dans la décoration de la porte; des lions dévorants,



Phot. de M. Rivier.

PORTE, SALLE DES DÉLIBÉRATIONS.

Sur la rive droite de l'Isère, la *crypte de Saint-Laurent* est un précieux joyau archéologique, frère du baptistère Saint-Jean, de Poitiers, l'un des rares spécimens de cet art décadent, bien qu'encore plein de sève romaine, qui caractérise les temps mérovingiens. L'édifice de Grenoble rappelle les chapelles primitives qui se voient à Rome, au-dessus de la Catacombe de Saint-Calixte; peut-être aussi finie, à l'origine, un oratoire funéraire; il est probable qu'il s'élevait alors au niveau du sol; l'exhaussement des terres l'a enseveli. C'est un rectangle épanoui sur les quatre faces en quatre absidioles. L'architrave antique y interpose sa ligne rigide dans l'enroulement des arcs. Les



Phot. de M. Rivier.

PORTE DE LA COUR DES COMPTES.

ce sont les robinets de tout ordre, mangours de procédés; les limaçons qui rampent rappellent la justice aux pas lents; des chiens se disputent un os, comme les gens de loi le pauvre plaideur. La chapelle, dont l'abside en encorbellement fait si poliment saillie sur la façade du Palais, n'existe plus qu'en partie; c'est une œuvre gracieuse du temps de Louis XII.

Rien n'égale la partie François I^{er} pour l'ampleur des lignes et le fini du détail. Sur le rez-de-chaussée un peu fruste qu'enguirlande



Phot. de M. Révign.

CHATEAU D'URIAGE.

une frise de petits arcs surbaissés, le premier étage est tout à jour; de grandes fenêtres monumentales à trois embrasures, en hauteur, accompagnent un motif central où, dans trois niches ouvertes au-dessus de la porte, figuraient les statues de Louis XI, de Charlemagne et de la Justice, la seule qui soit restée à son poste. L'intérieur du palais renferme de très belles salles : l'ancienne *Chambre de la Cour des Comptes*, décorée par Paul Jode (1521) d'une double rangée d'armoiries avec un dais monumental, enrichi d'une profusion de pinacles; la salle des *Audiences générales*, avec un plafond décoré de profondes moulures dues aux meilleures conceptions de l'art français du xv^e siècle; la première Chambre de la Cour, ou salle des *Délibérations*, au plafond plusieurs fois remanié, aux portes enguirlandées de chêne, que surmontent de petits génies portant une couronne.

L'*Hôtel de Ville*, ancienne résidence de Lesdiguières, n'a rien de particulier. L'ancien jardin du comtable offre au public d'agréables ombrages. A l'autre pôle de la rue Grenette, la place de la *Constitution* groupe, autour de ses massifs de marronniers et de platanes, un ensemble de monuments imposants : l'*Université* et l'*Hôtel de la Division*, en face de la *Préfecture*; à l'est, l'*École d'artil-*



URIAGE : LE CHATEAU ET L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.

lerie et le *Musée-Bibliothèque*, construit en 1865 avec une élégance parfaite des dispositions propres à ce genre d'édifice. A côté des maîtres français, italiens, flamands, hollandais, représentés par des œuvres de choix, une salle renferme les portraits des Dauphinois qui ont fait honneur à leur pays : belle mosaïque gallo-romaine provenant de Vienne.

La *Bibliothèque* contient 250000 volumes, des incunables, des manuscrits précieux (poésies de Charles d'Orléans). On a choisi pour le



Cl. N.D.

ALLEVAIRD : PONT SUR LE BRÉDA.

Musée archéologique l'ancienne chapelle du couvent de Sainte-Marie-d'en-Bas. Au sud est de la Préfecture, le *Muséum* s'allonge en bordure du *Jardin des Plantes*, non loin des belles avenues ombrées de l'Île-Verte : une collection minéralogique remarquable, et la salle de géologie où sont groupés les animaux alpestres de la région delphino-savojarde, en sont les principales richesses.

Grenoble n'est pas une ancienne capitale figée dans les rêves du passé. L'*industrie des ciments*, source de beaux profits jusqu'à une époque récente, est un présent du sol dauphinois. Le Vicat ayant reconnu, en 1818, que toute couche calcaire argileuse, suffisamment homogène, dont la teneur en argile varie de 22 à 26 pour 100, peut, par simple cuisson, produire des ciments à prise rapide, d'une excellente qualité, ce fut comme la révélation d'une richesse insoupçonnée, dont la nature avait préparé le dépôt en abondance dans la région de Grenoble. La simplicité des moyens exigés par cette industrie lui donna rapidement un vif essor : l'eau, principe de mouvement, et, à son défaut, les gisements d'antracite de La Mure se trouvaient pour ainsi dire sous la main. Mais la concurrence du *portland*, qui est un ciment artificiel, à prise lente, mais de durée, le prix croissant des transports, les droits de douane exorbitants et injustifiés, que l'on a dû payer à l'entrée de la Suisse et de l'Italie, sans réciprocité

de la part de ces puissances ont singulièrement réduit les bénéfices attachés dans le principe à la fabrication du ciment grenoblois. Tanquès que l'Allemande fabrique 2 millions et demi de tonnes de portland, l'Angleterre 1 million, la part de la France n'est que de 550 000 tonnes et pour l'étranger 180 000 tonnes, soit une valeur de 5 millions tirée des bancs à ciment de la Porte de France, de Seyssins, de Comboire, de Fourvoirie, du Sappey, des environs de Vif et du Valbonnais.

Dans un pays qui possède les immenses réservoirs glaces de l'Oisans, les champs de neige de Belledonne, des Rousses, etc., les fontaines incuisables de la Chartreuse, du Vercors, la *houille blanche*, énergie de l'eau courante transformée en électricité, pour s'adapter à toutes les formes du labeur humain, devait être une source

Cl. N.D.



LE BOURG D'OISANS ET LA CHAÎNE DE BELLEDONNE.

de richesse. Aussi, pour un total de 630 000 chevaux, d'origine hydraulique, qui travaillent dans les usines de France, la région delphino-savoisienne en fournit-elle près du quart, soit environ 150 000. Nulle part les usines hydro-électriques n'ont pris racine aussi vite : Société électrochimique de la Romanche à *Lozet*, qui fournit la lumière à Grenoble; usine d'*Trignonnelet*, audacieusement jetée sur le Drac, qui actionne la locomotion électrique du chemin de fer de La Mure; usine de *Champ*, celles de *La Praz*, de *Saint-Michel* sur l'Arc, devenu un fleuve industriel; la *Plombière* en Tarentaise; la papeterie *Aubry*, sur le Doron de Beaufort; *Ceddte*, au pied du mont Blanc; les usines de *Servoz*, à la Compagnie P.-L.-M., pour son chemin de fer électrique du Fayet à Chamonix; la papeterie de *Crans*, près d'Amécy, etc. C'est la lumière et la force partout mises au service du mouvement, de la chimie, de la métallurgie. Mais l'eau, source de tous ces biens, a beaucoup d'ennemis : le débâtoisement, qui tarit les sources, bouleverse le régime des torrents, les déchaine et les tarit; les défrichements inconsidérés, la destruction des pâturages, les entraves d'une administration tracassière. En principe, tous les cours d'eau, navigables ou flottables, appartiennent au domaine de l'État; on ne peut les utiliser sans une autorisation souvent précaire, incompatible avec l'établissement d'une industrie sérieuse qui doit pouvoir compter sur l'avenir. Pour les cours d'eau qui ne sont ni navigables, ni flottables, le riverain peut s'en servir, sous la réserve du droit des tiers à l'usage de l'eau, réserve pleine d'embûches et dont profitent des courtiers sans scrupule. Sur 30 usines hydrauliques dauphinoises, 29 sont établies sur des cours d'eau non classés.

Les **eaux minérales** jaillissent du sol dauphinois à Uriage, Allevard, La Motte. Bien que d'altitude moyenne (345 mètres), Uriage doit au voisinage des forêts de pins, à son vallon bien abrité du nord, à ses promenaides et à l'efficacité de ses eaux (fortement chlorurées et sulfureuses pour toutes les affections qui relèvent du lymphatisme et de la scrofule, un succès tous les jours croissant. Grenoble est tout près (12 kilomètres); un tramway électrique relie la grande ville à son parc alpestre. Rien ne surpasse le charme de la vallée d'*Allevard*, que l'on remonte en suivant la coulée pittoresque du Breda. C'est à la fois une station thermale, une oasis de repos, un centre d'excursions, la Suisse du Dauphiné. Son eau salifère, légèrement chlorurée sodique et froide, s'emploie, par inhalation, contre la bronchite chronique, le catarrhe, la laryngite. À 475 mètres d'altitude seulement, dans une vallée complètement investie par la haute montagne, *Allevard* jouit, pendant plusieurs mois d'été, d'un climat tempéré d'une grande efficacité sédative; on excursionne aux ruines de la Chartreuse de Saint-Hugon, au château de Bayard; on se promène au Bout-du-Monde. Toutes les beautés alpestres; forêts épaisses, pelouses vertes, neiges étincelantes, sont réunies aux environs. La *Motte-les-Bains*, accessible par le chemin de fer de La Mure, l'une des plus belles voies ferrées de montagnes, se blottit à 610 mètres d'altitude dans un vallon bien exposé, au climat exempt d'humidité; ses eaux thermales bromo-chlorées

sodiques à haute température (66°) exercent une action bienfaisante sur la sciatique et les affections congestives ou inflammatoires pelviennes.

Les **cours d'eau** du Dauphiné valent surtout par le parti qu'en tire l'industrie. Mais les usines, en multipliant les barrages et captant les eaux par leurs déjections, ont coupé les vivres aux **poissons**. Deux espèces seulement : la *truite* et le *chabot*, s'accommodent du mouvement et des tourbillons ordinaires aux torrents de montagnes; ce sont de vrais alpinistes. La truite peut remonter jusqu'à la limite des neiges; elle fréquente plus volontiers l'Isère et le Drac; c'est un vorace. Le modeste et sédentaire *chabot*, que l'on rencontre, lui aussi, à 2 000 mètres, tapi sous les pierres ou caché dans les débris, n'a pas de pire ennemi que la truite qui le guette. D'une façon générale, les eaux dauphinoises se dépeuplent. Outre les causes déjà signalées, l'agitation des eaux torrentielles et leur basse température, peu favorable au développement des barres d'insectes nécessaires à l'alimentation du poisson, les particules minérales qui troublent la plupart des rivières et des ruisseaux, une partie de l'année, la disparition, par endiguement et mise en culture, des hautes et marais riverains de l'Isère qui favorisaient la reproduction, le braconnage sur-



ENVIRONS DE GRENOBLE : L'ISÈRE ET LA DENT DE CROLLES.

tout : celles sont les causes d'un appauvrissement certain. Par ordre de fréquence dans les eaux dauphinoises, il faut compter : le *vairon*, ou *cazeau* des Grenoblois (passeaux de la plaine), le *chabot* ou *charasseau* (Furon); ceux tarentelles), la *saiffe bouchesse* ou *blagueon* d'Ancey poisson le plus commun de l'Isère et du Drac; la *saiffe lombarde* ou vandoise (bas Isère); et les saiffes du lac de Paladru (qui sont de vrais gardons) et les *maunies* (Isère et bas cours du Drac), la *truite noire* ou *grise* saumonée, reine des torrents (assez fréquente dans l'Isère et le Drac), le *brochet* et la *lote*, ou bec-figué de l'Isère, voraces qui détruisent une grande quantité d'aiesins; le *perche* ou *apré* (Isère), la *carpe*, de plus en plus rare; la *perche*, dans les lacs de Ladrey et de Paladru; le *goujon* (petites pièces d'eau à fond sablonneux), le *fitre*, petite lamproie du Furon et de la Vence. D'autres espèces, comme la breme, l'ablette et la *lote*, remontent du Rhône dans l'Isère, tant qu'elles y trouvent à vivre; la *rotengle*, la *lanche*, le *gardon* viennent des étangs; pour l'*ombre-chevalier* qu'il ne faut pas confondre avec l'*ombre commun* à chair exquise, l'*alose*, le *lavareil*, ce sont des poissons lacustres qui n'appartiennent ordinairement pas à la faune des eaux courantes dauphinoises. Encore qu'assez variées, cette faune hydrologique de l'Isère est remarquablement représentée. Des établissements de pisciculture, dont l'initiative fut prise en 1819 par le comte de Gilbert, ont entrepris, non sans succès, le repeuplement des rivières et des ruisseaux.

Pays de hautes montagnes et d'élevage, le Dauphiné a su tirer parti de ses ressources naturelles. L'utilisation des peaux par la ganterie est, à Grenoble, une industrie de lointaine tradition; un vi ux registre de 1343 en témoigne : les gants de Grenoble, au xv^e siècle, avaient les préférences royales. Cette industrie, au milieu du xviii^e siècle, atteignait son apogée, quand l'évêlé d'août 1759, établissant des droits sur les cuirs, lui porta un coup sensible. Non seulement le Parlement grenoblois refusa l'enregistrement des édits, mais, de sa propre autorité, il affranchit les manufactures dauphinoises, dans les produits étaient destinés au royaume, de tous droits de douane, traites foraines ou autres. Le soulèvement du Dauphiné, prélude de la Révolution, ne fut pas aussi désintéressé qu'on voudrait le faire entendre. La Révolution fut la mort de toute industrie. A peine remise de cette dure épreuve, la ganterie grenobloise, tombée de moitié, se reprit à vivre. Bientôt l'Angleterre lui ouvrait ses portes; puis ce fut l'Amérique, importatrice des gants à bon marché. Les traites libre-échangistes de 1860 provoquèrent un essor extraordinaire. Mais il fallut compter avec la concurrence étrangère et la contre-façon obtenue à bon compte avec des peaux d'agneau substituées à celle de chevreau qui valaient aux gants de Grenoble leur finesse et leur réputation. La nature des peaux et leur préparation importent ces si étroitement à la valeur du produit œuvre. On emploie pour le gant *chevreau glacé* les peaux françaises dites « nationales », et, en particulier, celles du Dauphiné. Pour le gant *chevreau suédois*, les meilleures peaux viennent de l'Amérique du Sud, des Canaries. On importe aussi d'Espagne, de Suisse, d'Italie, même de l'Occéanie des peaux préparées à Mazamet, dans le Tarn. Grenoble n'est pas un centre de *magisterie* important : Annamay, Saint-Juven lui envoie les peaux de chevreau et d'agneau prêtes pour l'emploi. La *teinture* s'en empire; elle utilise, pour cela, non les couleurs artificielles d'Anilin, qui donnent des résultats peu satisfaisants, mais les essences naturelles de campêche, bois rouge du Brésil, bois jaune d'Amérique du Sud, pastel de Turquie, etc. Des études anatomiques très précises ayant permis à Xavier Jouvin de ramener toutes les formes de mains humaines à trente-deux types prin-



Photo de M. Oudoux.

PONTS DE CLAIK : AU FOND, MASSIF DE LA GRANDE-CHAIRTEUSE.

et 30 000 ouvrières, 130 fabricants et 20 000 couturières en 1878, n'a plus que 66 fabricants et 15 000 employés en 1902. On produisait 4 500 000 douzaines de gants d'une valeur de 45 millions de francs en 1893; il ne s'en fait plus, dix ans après, en 1902, que 800 000, valant 22 millions. L'industriel grenoblois d'autrefois attendait fièrement l'acheteur; il doit à présent, comme ses concurrents, aller chercher chez lui.

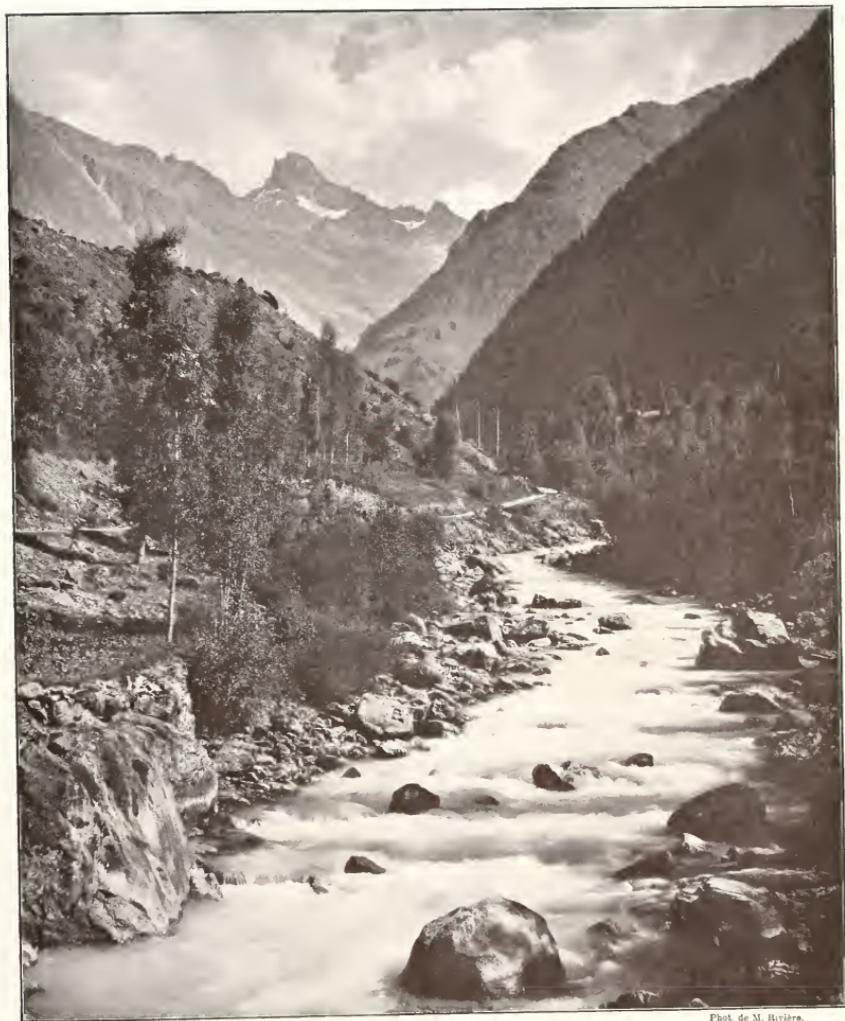
Un massif forestier comme celui des montagnes du Dauphiné et de la Savoie pourrait donner, théoriquement du moins, à la fabrication du papier par cellulose de bois un aliment presque inépuisable. L'emploi de la pâte de bois mécanique ou chimique, dans cette industrie, est récent (1855). En 1900, l'Isère compte 11 usines à papier traitant : le chiffon seul (3), ou de concert avec la cellulose (2), le bois sous toutes ses formes (7), la paille seule (8); la consommation totale en pâte de bois fut, cette année-là, de 46 000 tonnes. Il suffirait de 29 500 hectares de bois pour alimenter une telle fabrication. Or, le domaine forestier delphino-savoisien, bien que déjà fort érodé, représente une superficie vingt fois supérieure. Mais la forêt se défend. Les arbres ne seraient-ils donc qu'à faire du papier? Donc il faut importer, et l'on se plaint des tarifs douaniers ouvrant notre frontière sans compensation, au seul profit de quelques gros spéculateurs. Les produits de choix de la papeterie de Rives sont une spécialité de la région.

La haute montagne, il n'y a pas si longtemps encore, était redoutée



CHATEAU DE YIZILLE.

CL. N.D.



Phot. de M. Rivière.

VALLÉE DE LA ROMANCHE.

à l'égal de l'Océan. Bien avant que le grand mouvement du tourisme n'eût conduit dans les massifs dauphinois les explorateurs, les savants, les curieux et les amateurs de la grande nature, le montagne eût à Grenoble ses fervents : II. Ferrand, A.-J. Robert. On montait à Chamrousse, au pic de la Croix-de-Bellodone, et cela paraissait le « *non plus ultra* » de l'endurance et de l'audace. Tout est bien change ; Grenoble est devenu un grand centre d'alpinisme. Sous l'impulsion du *Club alpin* avril 1874, de sa section de l'Isère (août 1874), de la *Société des Touristes du Dauphiné* (avril 1875), on a osé affronter la haute montagne, en faciliter l'exploration par des postes et des refuges, poser des câbles métalliques aux endroits dangereux, ménager des chalets de repos. L'ère



Phot. de M. Auvray

CHASSEURS ALPINS AU COL DU LAUTARET.



Phot. de M. Rivière

LE COL DU LAUTARET, EN HIVER.

héroïque passée, après les premiers grimpeurs, W. Coolidge, E. Whymper, E. Boileau de Castelnau, le vainqueur de la Meije (3 987 mètres), avec P. Gaspard père et fils, sont venus les visiteurs : les refuges se sont transformés en hôtels ; la Berarde, grand Hôtel du Bourg d'Oisans, Grand Som, Saint-Pierre de Chartreuse, le Lautaret, etc. L'activité du syndicat d'initiative de Grenoble a complété la conquête commencée. On facilite de toutes manières la visite de la montagne : voyages circulaires, cars alpins s'organisent, et l'alpinisme non celui des hautes cimes qui n'a plus ou presque plus rien à dévoiler recrutant chaque jour de fervents adeptes, de nouvelles Sociétés se forment : *Grimpeurs des Alpes*, *Société des Alpinistes grenoblois*, *Société des Alpinistes dauphinois*, qui se recrute parmi les employés de commerce et d'industrie ; le *Rocheur Club*, presque mort-né, par trop d'audace il repudie tout guide. Ajoutez les conférences, les publications, les annuaires, des livres-guides variés : cela explique la cohue des voyageurs, cyclistes, automobilistes, amateurs de tout genre, qui envahit Grenoble, à certains jours de l'été.

Le mouvement intellectuel d'une ville communément Grenoble se devine. Il convient de citer, parmi les sociétés savantes : l'*Académie dauphinoise*, la *Société de statistique du département de l'Isère*, la *Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*. Le patronage des *Étudiants étrangers*, si heureusement organisé par les

Facultés, vaut à leurs cours près d'un millier d'auditeurs venus de toutes les parties du monde. Les *Jardins d'altitude* et d'acclimatation du *Lautaret* 2 675 mètres, dont la flore est d'une richesse exceptionnelle ; de *Chamrousse* (1 850 mètres), du *Villard-d'Arven*, analogues à ceux du Ballon d'Alsace (1 150 mètres pour les Vosges, de l'Aigoual (1 650 mètres pour les Cévennes), du Pic du Midi pour les Pyrénées (2 800 mètres), complètement utilement l'enseignement scientifique donne à l'Université, sur les plantes de haute montagne.

Personnages historiques. — *Pierre du Terrail*, « seigneur de Boyard », le chivalier sans peur et sans reproche, qui arma François I^{er} le chancelier au soir de Marignan et mourut d'une arquebuse à Romagnano, au passage de la Sesia (1576-

1524 : quelques restes de son ancien manoir familial se voient près de Pontleura ; *Guyffrey de Boutières*, qui sauva Marseille de Charles-Quint (1523) ; *François de Beaumont*, baron des *Arrets*, né au château de la Frette (1513-1587, tour à tour catholique puis protestant, enfin revenu au catholicisme, que sa liaison pour la Maison de Lorraine jeta dans le parti des Béloir-més ; des exploits sanglants à Valence, Tournon, Vienne, Montbrison, Lyon, ont attaché à sa mémoire une triste célébrité ; *Salvino de Boissier*, écrivain, juriconsulte, historien, né à Vienne (1600-1683 ; *Abel Serrien* (1593-1659, négociateur des traités de Westphalie (1648), et son neveu *Hugues de Lionne* (1611-1671), habile diplomate comme lui, né à Grenoble ; de Grenoble encore, le cardinal de *Tencin* (1680-1758), homme d'État ; sa sœur M^{lle} de *Tencin* (1681-1719), mère de d'Alambert ; l'historien *Gabriel Bonnot de Mably* (1709-1782 ; son frère, le philosophe *Bonnot de Condillac* (1715-1780 ; le poète *Pierre-Joseph Bernard* (1710-1775, né à Grenoble ; des savants, des hommes politiques : *Barneac* (1761-1793) et *Mounier* (1758-1806 qui prélevèrent à la Révolution ; *Jacques de Foucaison* (1709-1782), mécanicien ingénieux, dont les automatons excitèrent l'admiration de



Phot. de M. Rivière

ROCHE-NÉANE ET REFUGE DE L'ALPE DU VILLARD-D'ARÈNE.



VALENCE : PERSPECTIVE DU BOULEVARD BANCEL.

Phot. de M. Peyrouze.

ses contemporains : nommé par le cardinal de Fleury inspecteur des manufactures de soie du royaume, il perfectionna ou inventa plusieurs machines utiles à cette industrie : *Tournebrochet* (1760-1801), géologue et minéralogiste qui fit partie de l'expédition d'Égypte; *Casimir Périer*, né à Grenoble en 1777, officier du génie, puis banquier (son père, Claude Périer, fut l'un des fondateurs de la Banque de France) : appelé à la présidence de la Chambre des députés, puis ministre sous Louis-Philippe, il est mort en 1832; son petit-fils, *Jean Casimir Périer*, président de la Chambre des députés, du Conseil des ministres, en chef de la République, après l'assassinat de Sadi Carnot (27 juin 1894-14 janvier 1895); le romancier *Ponsou du Terrail* (1829-1871), né près de Grenoble; *Louis-Hector Berlioz* (1803-1869), l'une des gloires de la musique française, né à La Côte-Saint-André; l'ingénieur *Louis-Joseph Vicat* (1766-1861) dont les travaux créèrent l'industrie des ciments; *Xavier Lacroix*, l'un des meilleurs ouvriers de la ganterie dauphinoise; le maréchal *Jacques-Louis César-Alexandre*, comte *Randon* (1795-1871); l'ingénieur *Jean-Charles-Adolphe Alphonse* (1817-1891), l'un de ceux qui ont transformé Paris; l'explorateur *Louis-Douglas de Lagrée* (1823-1868), né à Saint-Vincent-de-Mercuze; le peintre *Hébert*, fils de Grenoble; le fameux *Louis Mondrin*, né en 1725 près de Romans, descendeur, contrebandier d'une audace extraordinaire, généreux et brave, qui tint pendant longtemps, à la tête d'une bande de 130 à 200 hommes, le Dauphiné, la Franche-Comté, le Vivarais l'Auvergne, sous la terreur de ses exploits : il fut roué à Valence (1726-1785).

Drôme.

Superficie : 652 100 hectares (Cadastré), 656 000 (Service géographique de l'armée). Population : 290 894 habitants. Chef-lieu : Valence. Sous-préfectures : Die, Nyons, Montélimar. — 29 cantons, 378 communes; 14^e corps d'armée (Grenoble). Cour d'appel et Académie de Grenoble. Diocèse de Valence (suffragant d'Avignon).

Les *Carrozes* dans l'arrondissement de Montélimar, les *Façades* à Die et à Nyons, les *Ferlaumoniers* dans le Vercors, les *Scandioniens* à Valence, les *Tricardins* à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ces derniers tributaires des *Vaconnes* et des *All-droges* établis sur l'Isère, occupent le territoire du département de la Drôme, vague héritier de l'ancien État féodal de Valentinois. La situation de Valence au bord du Rhône, cette grande voie naturelle du commerce antique, lui donna de bonne heure une grande importance. Sa

fondation remonterait au second siècle avant Jésus-Christ. Les Romains en firent un point de concentration sur le front des Alpes.

Cette ville est en effet dans le rayonnement du mont Genève sur le Rhône : on croit y reconnaître la place de l'ancien Forum. En 212, trois disciples de saint Irénée, apôtre de Lyon, y apportèrent le christianisme : six cents ans furent tous en cette ville, du IV^e au X^e siècle. Lorsque, vers la fin du IV^e siècle, la Gaule, indignée de se voir livrée à la fureur des Barbares, pour le salut de l'Italie, proclama un empereur qui put la défendre, le nouvel élu, *Constantin*, résista, dans Valence, à tous les efforts du général d'Honorius. De Barbares, Valence, bâtie sur la grande courbe du Rhône, n'en manqua guère; ils s'écroulèrent même du sud, comme les *Wisigoths* et, plus tard, les *Sarrazins*. Les *Normands*, eux, vinrent du nord (877). Mais bien avant eux, à l'aurore même des grandes invasions, les *Burgondes* avaient établi sur la Saône et le Rhône leur domination. Le territoire du Valentinois fit partie des deux royaumes de *Bourgogne*.

Entre les évêques de Valence, investis du pouvoir temporel de leur ville épiscopale, et les comtes de Valentinois, l'évêque de Die et le comte du *Diocis*, la discorde sévissait. L'Élat valentinois eut le sort du Dauphiné voisin et passa, par traité, au roi de France, depuis Charles VII (1419). Louis XII l'érigea en duché pour le donner à César Borgia (1499) et le lui retira quelques années plus tard. En 1538, Henri II fit du Valentinois à sa favorite Diane de Poitiers; enfin Louis XIII, élevant le duché simple au titre de duché-pairie (1624), bien qu'il ne fut constitué que de fragments détachés de l'ancien Valentinois, en investit les princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'à la Révolution, et en gardent le titre pour l'héritier présomptif de la Principauté. De leur côté, les évêques de Valence avaient fait abandon, entre les mains de Louis XI, alors dauphin du Viennois, d'une partie de leurs droits. L'Université de Valence, créée en 1542, subsista jusqu'en 1792.

L'ardente combe calviniste qui, de Genève en tournant la Savoie, s'épancha, par la vallée du Rhône, sur le Dauphiné, atteignit le territoire de Valence et y déclama de lamentables discordes (1562). La cathédrale de Die, celle de Valence en partie, l'abbaye de Saint-Ruf, transférée, en 1210, des environs d'Avignon dans une île du Rhône, furent saccagées en détail. *Lesdiguières*, qui avait pris la tête du parti protestant en Dauphiné, donna la main à ses coreligionnaires de Valence, et c'est en cette ville qu'il mourut (1626). Là aussi s'éteignit, à quatre-vingt ans, le pape Pie VI, prisonnier du Directoire, dans la citadelle, en août 1799. Bonaparte, simple lieutenant en second, vint compléter son éducation militaire à l'École d'artillerie de Valence.



Phot. de M. Peyrouze.

PORTE D'ESCALIER, A VALENCE.

Il y a deux villes dans **Valence** : 28 706 habitants : l'une flamboyante neuve, qui enveloppe de ses avenues (Félix-Faure, Victor-Hugo), de ses boulevards ombrés (boulevards Gambetta, Bancel, Maurice-Clerc, Alsace, Sadi Carnot et Vauban) l'ancienne cité, groupée autour de la place de la Liberté, d'où surgit l'Hôtel de Ville. L'ensemble s'incline, à 128 mètres d'altitude, sur la rive gauche du Rhône. De l'Esplanade, où se dresse la statue de Champagnat, le regard descend sur le jeune parc *Jouvet*; sur le pont suspendu et le nouveau pont du Rhône, qui, de ses arches massives, enjambe le fleuve, en dos d'âne (216^m, 10), sous la romantique silhouette des ruines de Crussol, projetées,

à la pointe des Cévennes, au-dessus de l'horizon du Rhône. Le long des boulevards, ajustés à la forme bastionnée des anciens remparts, cheminent les monuments : ceux des enfants de Valence, d'Émile Augier et de Montalivet, au delà d'une gracieuse fontaine.

L'*Hôtel de Ville*, de construction récente, est un édifice de belles proportions dont la salle des Bêtes et celle du Conseil ont été déco-

rées par deux artistes valentinois : MM. Ollier et Mallevat. Sur les deux ailes de la place de la Liberté, qu'il domine, s'élève, au sud, le *Palais de Justice* (1824-1827), non loin du monument d'Émile Augier et de la place de la République. À l'autre pôle, sur la place *Saint-Jean*, l'église de ce nom (porche et clocher de l'époque carolingienne), dans le voisinage du *Musée-Bibliothèque* et à peu de distance de la Préfecture, dont les jardins en terrasse planent magnifiquement sur la vallée du fleuve. De-ci de-là, quelques bonnes vieilles rues réfractaires à l'odieuse ligne droite; de vieux hôtels : celui de *Scyès*, où fut le siège du premier Présidial valentinois; l'ancienne chapelle de l'abbaye de Saint-Ruf, affectée au temple protestant; la maison des *Têtes*, à façade Renaissance, cour intérieure ornée de médaillons et de figures en haut relief bâtie en 1530). Sur la place voisine, dite *place des Clercs*, se tient le marché; c'est là qu'on exécutait : l'illustre brigand, Louis Mandrin, y fut romé, puis étranglé, le 26 mai 1751.

La cathédrale *Saint-Apollinaire* n'est pas du Midi : l'Auvergne a fourni son modèle. Reconstruite au XI^e siècle, à la place d'un vénérable édifice qui remontait en partie, croit-on, aux premiers



Phot. de M. P. Puyroux.
LE VERCOIRS : ROUTE DES GRANDS-GOULETS.



Phot. de M. Arlès.
LA BOURNE À PONT-EN-ROYANS.

temps du christianisme à *Valence*, la basilique actuelle fut consacrée, en 1093, par le pape l'Rain III, lorsqu'il vint prêcher la croisade à Clermont. C'est un majestueux édifice avec porche de quatre grands arcs décroissants, qui supportent trente-deux colonnes à chapiteaux richement sculptés; une tour carrée de 37 mètres en hauteur, à trois nefs, de belles proportions, se couronne d'une abside à chapelles rayonnantes. La

forme est celle d'une croix latine; la longueur, 75 mètres; est conduit par le couloir de la maîtresse nef, le regard découvre vers le porche une belle perspective. Un monument de pur style Renaissance, dû à Nicolas Mistral, chanoine de la cathédrale (1546), pour être affecté à la sépulture de sa famille, fait l'ornement de la petite place voisine : des arabesques variées, des soleils, des animaux et la salamandre de François I^{er}, qui entrent dans la décoration de ce joli édifice, n'inspirent pas le mélancolique ordinaire à ce genre de constructions : la forme de sa voûte l'a fait appeler le *Pendentif*.

À Valence, le Midi commence : les environs sont charmants, plantureux. Sur la vaste plaine où le Rhône et l'Isère développent l'éclair de leurs eaux, avant de se fondre en un seul cours, la ruine altière du donjon de *Crussol* se lisse à la cime d'un roc.

Valence est la porte du **Vercoirs**. De *Saint-Jean-en-Royans* monte la route de Combe-Laval. Cette immense excavation, taillée comme à l'emporte-pièce sur une longueur de 7 kilomètres et une largeur de 3, contre-bute le plateau mamelonné que la *forêt de Lente* recouvre de ses vertes clairières et de ses mystérieux



CHATEAU DE GRIGNAN (DRÔME).

CL. C. B.



LE COL D'IZOARD ET LA CASSE-DÉSÉRTE.

ombrages. On pourrait, en franchissant le seuil de Bouvante-le-liaut, descendre sur Ombèze dans le vallon pittoresque de la *Ger-vanne*. De *Pont-en-Royans*, qui accroche ses vieilles maisons à de hautes falaises en surplomb sur la *Bourne* tapageuse, la route remonte la coulée de la *Vernaison* par Sainte-Eulalie, le défilé des *Petits-Goulets*, l'étrange vallée d'Échevis, que couronnent des entablements rocheux hérissés de hêtres et de sapins, enfin pénètre sous les tunnels des *Grands-Goulets*, dans le roc vif, au-dessus d'abîmes d'où s'élève la clameur du torrent. Au-dessus d'un escalier gigantesque, sur les gradins duquel la *Vernaison* dégringole en une suite ininterrompue de cascades, la route s'enfonce dans un noir tunnel, aux parois ruisselantes, et débouche dans la pleine lumière d'un berceau de verdure, les *Barraques*.

L'herbe fraîche et drue, les filets clairs courant parmi les fleurettes, les bois touffus, l'activité, la vie reposent de la grandeur sauvage des *Grands-Goulets*. Des *Barraques*, la route porte au sud, par le col de *Roussat*, sur *Die* et la riante vallée de la *Drôme*, ou bien, traversant le plateau de haut relief qui sépare la *Vernaison* de la *Bourne*, s'engage dans cette dernière vallée, gagne en surplomb du torrent le pont de la *Goule-Noire* et poursuit, à travers des sites grandioses, dignes de ceux du *Tara*, jusqu'à *Villard-de-Lans*, d'où l'on dévale sur l'Isère et Grenoble.

Personnages historiques. — *Saint Hugues*, évêque de Grenoble, et son homonyme, archevêque de Lyon (x^e siècle); *Athénaïs de Monteil*, oratoire céleste; chef spirituel de la première croisade; *Bernard du Puy*, grand maître de l'ordre de *Saint-Jean*, m. en 1161; *Horles du Pragat Montheau*, capitaine chrétien (1520-1575); *Philis de La Tour du Pin de La Charve*, qui, à la tête des vassaux de son père (1692), repoussa du Dauphiné les troupes du duc de Savoie (1613-1703); *Thomas-Arthur*, comte de *Lally-Tollendal*, d'origine irlandaise, né à Romans (1702-1766), officier distingué, envoyé aux Indes comme gouverneur général des établissements français; abandonné sans ressources dans Pondichéry, il se dé-

fendit héroïquement, avec 700 hommes, contre 22 000 assiégeants et une flotte de 24 vaisseaux; contraint de se rendre, les colonies intéressées de ses ennemis le conduisirent à l'échafaud, après un procès inique, révisé depuis et cassé en 1778; le général *Jean-Etienne Championnet* (1762-1800), né à Valence; le géologue *François de Saint-Fond*, né à Montélimar (1741-1819); le navigateur *Louis-Claude de Saussure de Brocniel*, né à Montélimar 1779-1812; l'archevêque de Paris, *Auguste Sibour*, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (1792-1857, assassiné dans l'église *Saint-Etienne-du-Mont*); le sénateur *Louis-Bernard Bonjean*, né à Valence, l'un des otages fusillés par la Commune en 1871; *Philippe-Antoine-Mathieu*, dit *Mathieu de la Drôme*, émule de *Nostradamus* (1808-1865); le poète dramatique *Emile Augier* (1820-1889), né à Valence.

Hautes-Alpes.

Superficie: 558 900 hectares (Cadastré), 564 200 (Service géographique de l'armée. Population: 105 083 habitants. Chef-lieu: **Gap**. Sous-préfectures: **Embrun, Briançon**. — 24 cantons, 186 communes; 11^e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de GRENOBLE. Diocèse de GAP (suffragant d'AIIX).

En s'assurant, par la suzeraineté des dauphins du Viennois, la garantie de leur indépendance contre les ennemis du dehors, les populations du *Briançonnais* n'avaient rien aliéné de leur indépendance, mais bien au contraire provoqué des déclarations formelles et répétées qui en reconnaissent toutes les prérogatives. Les populations de la haute *Durance* et du bassin du *Guil*, de la *Doire*, du *Cluson*, de la *Vraite*, échelonnées le long des torrents de l'un et de l'autre versant des Alpes, les uns tributaires du *Pô*, les autres de la *Durance* et du *Rhône*, formaient dans leurs vallées autant de républiques au petit pied, héritières des anciennes tribus gauloises confédérées sous le patronage de *Cottius Briançon*, après *Suse*, fut leur centre de ralliement, presque au faîte des monts. Cinquante et une *communautés* se trouvaient ainsi groupées, chacune s'administrant elle-même par des magistrats (consuls et syndics) librement élus, qui nommaient à leur tour les agents chargés de la police municipale et de la régence des biens de la communauté, champs, forêts, pâturages; car jamais la féodalité n'eût pu s'implanter dans les vallées briançonnaises. Ce qui, au lieu de constituer un privilège: la pêche, la chasse, le port des armes, était le bien de tous, comme le droit de réunion et de suffrage. C'était la liberté complète, sans

réserve des impositions d'intérêt général et des contingents militaires à fournir au suzerain, dans des cas déterminés. La suzeraineté dauphinoise se résumait en une autorité suprême de justice et de commandement. Le Dauphin érigeait des places fortes pour la défense commune: *Bec-Dauphin* barrait la vallée du *Cluson*, *Château-Dauphin* la haute *Vraite*, au-dessus de la plaine du *Piémont*; de ce côté-ci des montagnes, *Mout-Dauphin*, *Château-Queyras* gardaient les débouchés du *Guil* sur la *Durance*. Plusieurs communautés réunies formaient une *fédération* dont les intérêts étaient gérés par une Assemblée de députés représentant chacune des parties contractantes. La quote-part des charges attribuées à chaque communauté de la fédération, en vue de l'intérêt commun, se nommait *l'escart*: ainsi s'explique le nom d'*escarton* employé pour désigner une fédération et son territoire. Les cinq *escartons* du *Briançonnais* députaient à Briançon pour le grand *escarton* ou Assemblée générale qui, par sessions périodiques ou exceptionnelles, prenait les mesures utiles à la sécurité de tous.

C'était donc une vraie république fédérative que le *Briançonnais*, sous le protectorat militaire des *Dauphins*, librement accepté et garanti par des traités solennels dont ceux-ci, et après eux les rois de France, leurs successeurs, se montrèrent toujours respectueux. Ainsi, comme les frères des Alpes, les mon-



Place de M. Artois

EN QUEYRAS: PLACE DE GUILLESTRE.



NÉVACHES ET LA VALLÉE DE LA CLAITRIÈRE.

C. C. B.

lagnards des Pyrénées, ceux de la vallée d'Aspe gardaient jalousement contre les vicomtes de Béarn leurs antiques libertés.

On a vu quel puissant appui apportait aux rois de France le *Dauphiné Briançonnais*, à cheval sur deux versants des montagnes, dans la lutte qu'ils entreprirent contre le duc de Savoie, pour donner à la France sa frontière des Alpes. Avec *Pignerol*, que nous gagnait Richelieu, *Suse* emportée par Catinat, nous tenions le double passage du croissant alpestre projeté sur le Rhône : les cols du mont *Cenis* et du *Genèvre*. Par *Château-Dauphin* nous débouchions du col d'*Agnello* vers Saluces, au cœur même du Piémont ; enfin *Coini*, s'il ne nous eût échappé par un coup de panique inexplicable, nous donnait la maîtrise du col de l'*Argentière* et du col du *Tenete*. Le duc de Savoie, établi à *Turin*, dont il avait fait sa capitale, se voyait débordé sur tous les points ; par *Les chemins convergents* des montagnes sur sa capitale, son salut devait être au prix de concessions faciles à prévoir, puisqu'elles se sont réalisées depuis : nous cédâmes la *Savoie*, pour conserver son domaine transalpin. Nous eûmes le malheur de perdre en des luttés glorieuses, mais inutiles et parfois désastreuses, ce que la clairvoyance et énergie politique de Henri IV et de Richelieu nous avait si efficacement préparé.

Les villes de la haute Durance, avant-postes du *Dauphiné* sur la route des grandes Alpes ; *Gap*, *Embrun*, etc., eurent parfois cruellement à souffrir du voisinage des durs de Savoie, maîtres de la vallée de Barcelonnette. L'invasion de 1692 fut particulièrement désastreuse. Victor-Amédée II, parti de Turin, passa les Alpes au col de l'*Argentière*, traitant après lui des bandes allemandes et espagnoles sous le prince Eugène et Caprara comme général en chef, avec un contingent de réfugiés protestants français, aux ordres de Schomberg.

L'invasion, pénétrant de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette, qui appartenait au duc, dans le Bassin du Guil, qui composait le *Queyras* français, *Guillestre*, *Châteauneuf*, *Embrun* tombent aux mains de l'ennemi, non sans lui causer des pertes sensibles par une énergie résistante. La défense d'*Embrun*, sous les ordres du marquis de Larrey (3 000 hommes de troupes régulières contre 30 000 assignés) est l'un des plus beaux traits de notre histoire militaire ; pour toute artillerie, la place n'avait que dix petits canons en fer, sans affûts, et, pour boulets, « ceux que l'ennemi envoyait ». Comme le duc de Savoie soumit insolemment la ville de se rendre : « Mes soldats et moi, dit Larrey, ne manquons ni

de cœur, ni d'épées. » Et la garnison, étant à ses dernières cartouches, sortit tambour battant, avec armes et bagages, enseignes déployées et mêlée au moussquet le août 1692. Caprara mit le feu à la ville : la cathédrale et les quatre cinquièmes des maisons furent anéantis. La soldatesque, battant la campagne, razziait, incendiait, massacrait à loisir ; les Allemands surtout montraient une ardeur sauvage. Rien n'eût été épargné ; *Embrun* perdit les cloches de toutes ses églises, celle du beffroi municipal, et jusqu'aux mortiers des apothicaires, dont on fit des morceaux expédiés à Turin ; ses remparts furent éventrés, les bastions sautèrent. Mais quand, après avoir enlevé les bestiaux, incendié les meules dans les champs et anéanti soixante-dix villes et villages, les alliés eurent fait le désert autour d'eux, le désert les chassa. Cette soulante et inutile équipée coûtait à Victor-Amédée plus de 10 000 hommes. Catinat l'attendait au revers des monts pour lui indiquer, ainsi qu'à ses allies, la défaite retentissante de la *Marsaille* ; à octobre 1693, qui l'obligea d'abandonner la coalition de la *ligue d'Avoybourg* et de traiter séparément à Turin août 1696.

Parmi les intrépides défenseurs du sol dauphinois, la tradition, embellissant l'histoire, a fait une réputation d'heroisme à une vaillante femme : *Philis de La Tour du Pin de la Charce*, qui, à cheval, épanouée, le pistolet au poing, souleva ses vassaux et fit une chasse infatigable aux pillards du duc de Savoie. Bien que, ainsi présentés, les faits soient exagérés, on dira des critiques les mieux avertis, les services rendus à la cause de la défense commune par *Philis de La Tour* ne sont pas contestables.

Après de telles épreuves, *Gap* 1647 habitants, ne peut offrir aux curieux un grand luxe de monuments ; la paix nécessaire à l'éclosion des arts n'est pas le privilège des places fortes destinées par état à se défendre. La cathédrale est une reconstruction romano-gothique (1866-1895), dont l'aspect est heureusement varié par l'emploi de la pierre et des marbres indigènes : noir de Champsaur, vert de Maurin, rose de Gorges. Une croix de granite monumentale termine le clocher ; quatre magnifiques colonnes monolithes, en marbre rose de Chabrières, décorent autour du chœur surélevé leurs chapiteaux finement ciselés. La Préfecture n'a d'intérêt que par le mausolée du comte de Lesdiguières, déposé dans la salle

du Conseil général; la statue en marbre blanc de l'illustre défunt est étendue demi-couchée sur un sarcophage en marbre noir de Clamspur; de curieux bas-reliefs en albâtre, par Boscodon, encadrent le monument.

La ville de Gap s'appuie au contrefort de la montagne de Charenne, dans un bassin qu'arrose la Luye et qu'empruntait probablement la Durance, lorsqu'elle servait d'écoulement à l'ancien glacier moulé à cette dépression. Le joli parc de la Pépinière occupe, sur le flanc oriental de la ville, l'intervalle de la Luye et de son petit affluent, la Bonne; une avenue plantée de beaux noyers, l'avenue d'Embrun, y conduit au sortir de la gare. Là sont réunies, dans le nouveau Musée, des collections archéologiques du plus haut intérêt pour la préhistoire, l'épigraphie et l'histoire naturelle régionales. Les bijoutiers de Gap sont habiles à mon-



C. C. B.

BARCELONNETTE.

teren bijoux des étoiles fossiles ou pierre des Alpes, sorte de *panacrinite* très abondante dans les terrains liasiques de la contrée. Au dévalé de Gap, les pittoresques ruines du château de *Talbord* (à la famille des Clermont évoquent la puissante forteresse qui commandait fièrement, au début du *xv^e* siècle, la coulée de la Durance entre Embrun et Sisteron. Les dignitaires dut s'acharner, après une première

glantes des Lombards et des Sarrasins, ceux du Langue doc et ceux du Fraxinet. Mais rien ne prouve à quel point le pays était morcelé, comme le nombre des petits Etats qui surgirent sur le territoire des Basses-Alpes, à côté des églises précédemment constituées: Glanvèdes, Senez, Sisteron, Ricz, Digne, qui eut pour apôtres saint Domin (313) et saint Vincent, ses deux premiers évêques. Forcalquier, Castellane, Barcelonnette, satellites écartés du comté de Provence, vivaient à part. Le comté de *Forcalquier*, qui confinait au domaine dauphinois, fut rattaché, par un mariage, à la Provence, au *xiii^e* siècle. A leur tour, les sires de *Castellane*, dont l'autorité reposait sur les services rendus à l'affranchissement du pays par l'expulsion des Sarrasins, se rallièrent aux comtes de Provence, qui avaient pris avec Guillaume I^{er} l'initiative de la chasse aux Barbaresques. En 1112, un mariage donnait la Provence à Raymond Berenger, comte de Barcelone, qui fut, sous le nom de *Raymond Berenger I^{er}*, le tige de la seconde maison provençale. L'un de ses successeurs, *Raymond Berenger II*, fonda, au *xiii^e* siècle, dans la vallée de l'Ubaye, une ville qu'il appela *Barcelonnette*, en mémoire de la ville qui fut le berceau de sa famille. Le prince aimait les frais paysages des Alpes et résidait souvent à Sisteron, où l'accompagnaient une cour brillante, amie du «gay savoir», comme on disait alors pour désigner la poésie des troubadours et des trouvères. La quatrième fille de Raymond Berenger, *Beatriz*, son héritière (1245), en épousant *Charles d'Anjou*, frère de saint Louis, fit passer dans la maison angevine le comté de Provence, avec des droits auxquels il prétendait. Après le règne bienfaisant du roi René d'Anjou, la Provence, échue à Charles du Maine, son neveu, revendiquée par Louis XI, fut annexée avec ses dépendances à la couronne de France (1487). Pourtant Berce-



C. C. B.

BRIANÇON : PONT ASPELD.



C. C. B.

PORTAL DE L'ÉGLISE N.-D. D'EMBRUN.

nière attaque inutile en 1577, pour la prendre de vive force douze ans plus tard; les troupes du duc de Savoie y mirent le feu en 1692.

Personnages historiques. — *Guillaume Farel*, né près de Gap, qui, après avoir étudié à Paris, prêcha en Dauphiné et en Suisse, s'établit à Genève, où il attira Calvin, et organisa, de concert avec lui, la Réforme dans cette ville; brouillé avec son collaborateur et chassé de Genève pour son rigorisme excessif, il se retira à Neuchâtel, où il mourut 1589-1595; *Nicolas de Nicolay* (1517-1581); né à La Grave, en Oisans, qui parcourut l'Orient et fut nommé géographe de Henri II; *François de Bonne*, *duc de Lesdiguières*, comte de France, né à Saint-Bonnet-en-Champsaur; d'abord ardent protagoniste de la Réforme, il servit la cause de Henri IV en Dauphiné; victorieux du duc de Savoie, il abjura le calvinisme à Grenoble (1553-1626); *Aelus de Lionne*, géomètre, évêque de Gap, sa ville natale; *Eugène d'Arnaud*, baron de Vitrolles, l'un des plus ardents ouvriers de la Restauration (1774-1841); le diplomate *Mourice Blanc de la Naulle*, comte de *Hauterive* (1754-1836), né à Aspres-les-Corps; d'abord collaborateur de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, puis attaché par Talleyrand au ministère des Affaires étrangères, il travailla directement avec Napoléon.

Basses-Alpes.

Superficie : 695 400 hectares (Cadastré), 698 700 (Service géographique de l'armée). Population : 107 231 habitants. Chef-lieu : Digne. Sous-préfectures : **Barcelonnette, Sisteron, Forcalquier, Castellane.** — 30 cantons, 248 communes; 15^e corps d'armée (MARSEILLE), Cour d'appel et Académie d'Aix. Diocèse de Digne (suffragant d'Aix).

L'histoire des Alpes se révèle, par fragments, avec celle des diverses communautés qui, chacune dans sa vallée, menèrent une vie particulière. Sans doute, le souci de la défense commune les groupait; il y eut entre elles le lien peu enviable de mêmes infortunes, la peste, les invasions; après la domination des Burgondes, celle des Wisigoths et des Francs, les déprédations san-

Jonette restait en dehors de l'annexion. C'est que les populations de la vallée de l'Ubaye et du comté de Nice, pour échapper aux troubles suscités par l'ambition de Charles d'Anjou, s'étaient données au comte de Savoie, *Amédée VII*, en réservant par des traités solennels leurs anciennes franchises. La vallée de *Barcelonnette*, en effet, compose un petit monde à part, ouvert à l'est, sur les hautes vallées piémontaises par des passages faciles à franchir et incliné vers le sud par les cours du Verdon, du Yar et de la Tinée. De hautes crêtes le séparent du nord. Le *col de Vins*, qui en rompt la continuité entre la dépression de l'Ubaye et celle du Guil, est à 215 mètres d'altitude, tandis que celui de l'*Argentière*, ouvert entre l'Ubayette et la Stura, *Barcelonnette* et *Coni*, n'atteint pas 2 000 mètres : à chaque printemps, la neige l'abandonne plusieurs semaines, avant que l'autre ne soit libre. Il y avait donc entre le Dauphiné et la vallée de *Barcelonnette*

une séparation plus réelle qu'entre cette dernière et les hautes vallées piémontaises. Par là s'explique son rattachement à l'est, véritable route d'invasion ouverte, au profit des ducs de Savoie, sur le flanc du triangle Briançonnais, menacé toujours présente par la haute vallée de la Duranc et le territoire provençal. Les traités d'Irecht bornèrent cette route à nos voisins du Piémont, mais ce fut au prix de tous les territoires français de l'autre versant des Alpes (1713). Napoléon I^{er}, débarqué au golfe Juan (1^{er} mars 1815), prit sa route vers Grenoble par le couvent des Basses-Alpes : de Grasse, il arrivait le lendemain à Castellane, gagnait Digne (3 mars), entra à Sisteron deux jours après, atteignant la Duranc, Gap, et de là, par la grande route du Drac, accomplissant l'un des raids les plus extraordinaires de l'histoire, en faisant son entrée, au milieu de l'enthousiasme général, dans la capitale du Dauphiné. De Grenoble aux Tuileries, ce ne fut qu'une promenade.

Digne (7 317 habitants) s'élève gracieusement sur la rive gauche de la Biéone, où confluent le Marderie et le torrent des Eaux-Claudes. Car *Digne* possède des sources thermales sulfureuses-alkalines, efficaces contre la chlorose, la paralysie et les rhumatismes, pour lesquelles a été créé un établissement thermal, à 3 kilomètres de la ville. Pline et Ptolémée en ont parlé. Romaine sous Auguste, évangélisée au IV^e siècle par saint Dominin et saint Vincent, *Digne* conserve du passé, à l'écart du quartier neuf, qui affleure à la rivière avec le boulevard *Gassendi*, un quartier pittoresquement étagé au flanc de la colline Saint-Charles : la cathédrale Saint-Étienne, à cinq nefs XV^e siècle, complétée par une façade de pur XIX^e siècle; le Musée départemental, une fontaine monumentale à double portique d'ordre corinthien, la vénérable basilique de Notre-Dame-du-Bourg (XII^e siècle) et ses curieuses fresques, sa superbe rose et la tour du XII^e siècle. L'attrait des souvenirs double celui d'une ville aimée, pleine de projets et d'avenir. A signaler l'in-



Phot. de M. Gallier.

MONUMENT COMMÉMORATIF D'ANNOT (BASSES-ALPES).

ne à Montiers (mort en 1558); son émule *Pierre Gassendi*, théologal d'Aix, professeur de mathématiques à Paris, à la fois philosophe, astronome, historien, non près de Digne (1592-1655); *Louis de Pontis* (1593-1670), qui a laissé de curieux « Mémoires »; l'abbé *Gaspard Arelle*, poète, membre de l'Académie, né à Riez (1648-1718); *Bolte*, sculpteur, né à Castellane; le médecin de Louis XIII, *Jean Salvaor*; le savant minime *Louis Feuillée*, né à Mane, près de Forcalquier (1600-1732, géographe et botaniste); les marins *Besmetichels de Champorcin* et *Berlet de La Clue*; le savant oratorien *Béranger*, né à Riez (1749-1822); le médecin *Gaspard-Laurent Bayle* (1773-1816); le vice-amiral *Jean-Baptiste Sylvestre de Ville-neuve*, né à Valensole (1763-1806); *Jacques-Antoine Manuel*, orateur politique, né à Barcelonnette (1775-1827); *Hippolyte Fortoul*, écrivain et ministre, né à Digne (1811-1836); *Perrivain Paul Arène*, de Sisteron (1843-1896).

dustrie originale des parures en pierres de Saint-Vincent, dites *encreintes*, véritables objets d'art faits de fossiles et montés en métal précieux. Les Cluses de *Breles*, roches fantastiques où le *Bés* a percé sa route; celles de *Charbrères* (19 kilomètres), sur le torrent de l'Asse, appelé l'ont les touristes dans le voisinage. A portée de Digne : les *Cudières* de *Brandis*, Castellane, surtout les incomparables gorges du *Verdon*.

Personnages historiques. — *Saint Moysen*, abbé de Cluny, l'une des lumières de son temps fin du X^e siècle; saint *Jean de Authier*, fondateur de l'ordre de la Merci ou de la Trinité, pour le rachat des captifs, né près de Barcelonnette (1160-1213); le mathématicien *Jean de Penna*,



ENTVEAUX SUR LE YAR (BASSES-ALPES).

Vaucluse.

Superficie : 334 771 hectares. Population : 238 636 habitants. Chef-lieu : Avignon. Sous-préfectures : Apt, Orange, Carpentras. — 22 cantons, 150 communes, 15^e corps d'armée (MARSEILLE). Cœur d'appel de Nîmes. Académie d'Aix. Archevêché d'Avignon (suffragants : Valence, Viviers, Nîmes, Montpeller).

La Provence, dont le département de Vaucluse n'est qu'un fragment bien réduit, se rattache à l'ancienne Province romaine, qui reliait, sur l'embrasure du Rhône, le littoral figure, voisin de l'Italie, au littoral ibérique, chemin d'approche de la Péninsule Ibérique, sur la rive, un peu à l'écart de Marseille, appelait à elle les légions et la flotte romaines. Aucune position ne pouvait mieux servir les projets des futurs conquérants de la Gaule, car Narbonne, capitales de la Provence, qui rayonnaient, par la voie du littoral, à la fois sur les Pyrénées et les Alpes, commandait aussi le défilé de la Méditerranée sur l'Océan par la vallée de la Garonne. Marseille dominait, par ses comptoirs et sa clientèle, tout le territoire du bas Rhône : on ne pouvait, par la création d'un capitale, en rapprocher et qui serait, en même temps qu'une enclave en terre hellénique, une concurrente commerciale, alarmer cette fidèle alliée du peuple romain. Par une singularité destinée, ce fut cette région qui conserva le nom de l'ancienne Province et resta la Provence, tandis que l'Ouest, avec Narbonne, devenait le Languedoc et les pays du Var se groupaient autour de Nice.

Au centre, Marseille, cité grecque par excellence, retint mieux que ses voisins le caractère, les institutions, la langue de ses premiers fondateurs hellènes. Il se fit autour d'elle une fusion de toutes les races, un croisement des grandes routes d'outre-mer avec la Méditerranée, par où sont venus sur ces rives la civilisation, l'art et le commerce d'Orient. Tous les peuples y ont laissé leur trace : on ferait avec les débris antiques exhumés de la terre provençale le plus riche musée du monde. Peu de morceaux, à la vérité, sont intacts : tant de barbares sont passés par ici !

Aucun peuple n'a marqué la Provence d'une empreinte plus durable que le peuple romain : les arènes de Nîmes et d'Arles, le pont du Gard, l'arc de triomphe et le théâtre d'Orange, ceux de Saint-Rémy, de Cavillon, etc., sont des créations qui valent surtout par l'ostentation de la force ; mais cette robustesse les a sauvés de tous les assauts des hommes et des éléments conjurés. A leurs pieds, les Barbares de toute race ont défilé sans les pouvoir détruire : Wisigoths d'Aquitaine, Burgondes du Rhône, Francs de Neustrie, Ostrogoths d'Italie, Lombards, ces vétérans les ont vus sans broncher fondre de tous les points de l'horizon.

Dans la dislocation générale de l'Empire, un germe de renouveau s'était développé. Dès les grandes cités du Rhône étaient chrétiennes : Marthe, Marie, Lazare, suivant la pieuse tradition provençale, avaient jeté dans la contrée la semence de l'Évangile ; saint Trophime évangélisait la cité d'Arles, la Rome des Gaules, qui, au temps où l'Empire, malgré de brillants dehors, s'inclinait déjà vers la ruine, devint la résidence préférée de quelques empereurs. Ce furent les Barbares chrétiens qui s'imposèrent aux autres : après les Burgondes, les Francs de Clovis furent maîtres de

la vallée du Rhône. Puis vint Charlemagne, qui réunait tout l'Occident par le double lien de la même autorité civile et religieuse. Ce rappel à l'unité devait tomber avec le grand homme qui l'avait créé. De son empire démembré, grâce à la faiblesse de ses successeurs, trois grands États surgirent du traité de Verdun (843) : les Francs à l'Ouest, la Germanie à l'Est ; entre elles, comme un État tampon, la *Lotharingie*, de conception cléricale, qui ne survécut pas à Lothaire et fut dépecée à son tour. Pour la seconde fois, le Rhône revenait aux Burgondes, et comme la région d'Arles s'était groupée autour de Boson, beau-frère du roi de France, Charles le Chauve, ou la rattacha au second royaume de Bourgogne que Rodolphe II mit bientôt sous la suzeraineté germanique. Longtemps les empereurs germaniques ne prévaudront de cette dépendance théorique, pour prétendre à la souveraineté de la Provence, comme si ce pays de lumière, d'art délicat et de vie exubérante pouvait en rien dépendre des lourds Géars du Nord !

La Provence au moyen âge. — Pour créer des embarras à son adversaire, François I^{er}, Charles-Quint se fera couronner roi d'Arles. Mais ce royaume d'Arles, auquel il prétendait, n'était plus alors qu'un souvenir. Car la Provence, issue du second royaume de Bourgogne, comme un domaine à part, n'avait pu conserver son intégrité. Plusieurs grands fiefs se partageaient, au XII^e siècle, la terre provençale : le comté de Provence, groupé autour d'Aix, entre le Rhône, la Durance et la mer ; le marquisat de Provence, désigné aussi sous le nom de comitat de Venasque (1) ou comitat Vennasque ; le comté d'Orange, enclavé dans le marquisat ; le comté de Forcalquier, au voisinage des montagnes dauphinoises. Plus tard, la vallée de Barcelonnette, détachée, à la fin

du XIV^e siècle, au profit du duc de Savoie, nous fera rebour par le traité d'Utrecht (1713). Dès la fin du XII^e siècle, une alliance de famille rendait Forcalquier à la Provence. Le comté d'Orange, érigé en principauté (1282), étant passé, des deux familles provençales de Graud-Albanar et des Baux, dans les mains de Châlons et de Nassau, Louis XIV, dont les princes ornés étaient les ennemis acharnés, confisqua la principauté en 1673. De tous les États provençaux, le comitat Vennasque fut le dernier à nous revenir. Le comte de Toulouse, Alphonse de Saint-Gilles, voisin géant pour Raymond Bérenger I^{er}, en avait reçu l'investiture en 1125 ; ce territoire s'étendait au nord de la Durance : Raymond VII dut acheter à ce prix le traité de Vincennes (1229), qui mit fin à la longue querelle des Albigeois ou son père avait sombré, entraînant avec lui la majeure partie de la féodalité du Midi. Le traité de Vincennes donna le comitat Vennasque au Saint-Siège ; plus tard, Avignon, qui vivait en cité indépendante, s'y rattacha (1336) sous la commune autorité des papes.

Pour les comtes de Provence, après la période assez obscure qui suivit le démembrement de l'Empire carolingien et la renaissance du royaume de Bourgogne, Guillaume I^{er}, le persévérant infatigable des Sarrazins établis dans les montagnes des Maures, emporta leur repaire du *Frazinet* (la garde Freinet) et réussit à délivrer le Midi de leurs odieuses déprédations. Au début du XII^e siècle (vers 1122), un mariage fit passer la Provence sous l'autorité de Raymond Bérenger, comte de Barce-



ROUTE DU COL D'ALLOS ET GRANDE-SÉOLANE.

S. C. U.

(1) Localité située dans la vallée de la Nesque, sur le front septentrional des monts de Vaucluse, au sud-est de Carpentras.



AVIGNON : LE PALAIS DES PAPES ET LE COURS DU RHÔNE.

Phot. de M. Vassier.



AVIGNON : LE PONT SAINT-BENEZET.

Phot. de M. Gilotta.

lone, tige de la deuxième Maison provençale. Si la cession que ce prince dut consentir à son trop puissant voisin de Saint-Gilles l'appauvrit du comtat Venaissin, il gagnait à l'est, par la fondation de *Barcelonnette*, le cœur de la vallée de l'Ubaye. Raymond Berenguer aimait les paysages de la Durançe; il résida souvent à Sisteron, au milieu d'une cour brillante de seigneurs et de troubadours.

Du milieu du XI^e siècle à la fin du XII^e, la *Provence*, heureuse et florissante, s'éveillait aux souvenirs de l'art antique, si profondément entre dans son esprit et dans ses mœurs, mais que le declinement des Barbares avait engourdis et presque effacés, jusqu'au jour où l'expulsion des Sarrasins mit fin, pour ce malheureux pays, au régime de la peur. C'était le temps où, sous l'impulsion des évêques et des moines, l'architecture cloître et portail de Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, façade de Saint-Gilles, œuvre capitale de cette renaissance de l'art. Avec les grandes abbayes, les châteaux devenaient l'asile des lettres : Avignon, Aix avaient leurs cours d'amour; la poésie, en polissant les esprits, mettait aussi plus d'aménité dans les mœurs et faisait de la *Provence* une oasis, au seuil de l'Europe, encore un peu farouche.

Raymond Berenguer IV, dernier comte de souche barcelonnaise, ayant légué la *Provence* (1252) à sa fille *Beatrice*, celle-ci épousa *Charles d'Anjou*, plus tard investi de la couronne de Naples et de Sicile. En butte à l'hostilité de la maison d'Aragon, qui ourdit contre lui les Vêpres siciliennes et le chassa de Naples, ce prince ambitieux attira sur la *Provence* de terribles représailles. Au contraire, *René d'Anjou*, dit « le bon roi René » (1451-1480), fut pour les Provençaux un maître débonnaire et éclairé, fort épris des lettres, des arts, et du bien de ses sujets. *Aix* fut, durant une partie de sa vie, sa résidence ordinaire. Il légua ses États, en mourant, à son neveu *Charles du Maine*, dont l'astucieux Louis XI sut capter la confiance en se faisant promettre l'héritage de ses

Etats (1481). L'Anjou, le Maine furent annexés au Domaine; toutefois, la *Provence* ne fut officiellement réunie que sous Charles VIII, en 1486. *Aix* resta capitale de la province. Louis XII, en 1501, lui donna un Parlement. Toutefois, les rois de France mirent toujours une distinction entre leurs rapports avec les pays du sud et ceux qu'ils avaient avec les terres proprement dites de la couronne, en ajoutant à leur titre royal celui de *comte de Provence*, comme ils se disaient *dauphins* en Dauphiné. Le rattachement de la *Provence* à la France ne constituait pas pour elle une abdication, mais bien plutôt une garantie. Elle eut à se défendre contre l'invasion de Charles-Quint en 1536; des troubles d'Aix et de Marseille, suscités par les guerres religieuses; de la Fronde encore; de la peste, qui dépeupla

Marseille, en 1720, et sondaillat agrippée à cette terre du soleil, où elle faisait périodiquement de terribles hécatombes. L'accession de Menton et de Roquebrune, soulevés contre le prince de Monaco en 1818, la réunion de Nice et de la Savoie, en 1860, ont achevé de grouper autour du même foyer la grande famille française et la famille provençale. *Aix*, ancienne capitale de la *Provence*, en est restée le centre judiciaire et universitaire. Mais, en Provence, la vie est partout : à Marseille, Arles, Avignon, d'où la sève provençale vient de rejaiillir en fleurons magnifiques.

Avignon (49.304 habitants) eut, en Provence, des destinées particulières. Après avoir subi tous les Barbares, passé successivement des Wisigoths aux Francs, puis aux Burgondes, aux comtes de Provence et à ceux de Toulouse, avec le comtat Venaissin, lasse de changements et de sujétion, la ville s'organisa en république,



Phot. de M. Bartschago.

LE RHÔNE ET LE PONT SAINT-BENEZET VUS DU ROCHER DES DOMS.

administrée par des consuls. Assise au débouché du Rhône, sur la plaine et presque en vue de la mer, la cité avignonnaise ne pouvait manquer de prospérer : elle ne sut pas, en se donnant des lois, éviter l'anarchie. Dans l'enceinte de ses remparts, les quartiers divers s'entouraient d'une muraille protectrice, les maisons se crénelaient, des tours se dressaient comme de véritables citadelles intérieures : l'insécurité était la règle, la guerre presque endémique. Avignon fut à qui voulait la prendre. Déjà le roi de France avait investi le Saint-Siège des droits qu'il possédait sur une partie de son territoire ; le reste étant passé comme apanage des rois de Naples, comtes de Provence, entre les mains de la reine Jeanne, celle-ci, pour se libérer du souci que lui créait une apparence de complicité dans la mort de son mari, André de Hongrie, vendit son domaine avignonnais au pape Clément VI. Ainsi tout le *comtat Venaisin*, y compris Avignon, se trouvait sous l'autorité des souverains Pontifes (1348). Alors commença une ère nouvelle.

Les factions qui désolaient Rome en avaient rendu le séjour intolérable à la papauté. « On ne trouverait pas, dit M. Gelbhart, de Charlemagne à Boniface VIII, dix pontifes qui n'aient été persécutés, outragés par le peuple romain ou les nobles, classés parfois à coups de pierres, rappelés, sans cesse humiliés par le Capitole, toujours éfarés et tremblants en face de ces barons dont les tours se dressaient comme une forêt sur la ville. » Dans ces difficiles conjonctures, *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, était élevé au souverain pontificat. Philippe le Bel, dont cette élévation était l'œuvre en partie, sut persuader au nouveau Pontife qu'il convenait

au premier pasteur de l'Eglise de se soustraire aux persécutions et aux injures que lui valait le séjour de Rome. *Clément V* choisit donc Avignon pour sa résidence. Six papes lui succédèrent en cette ville : *Jean XXII* en 1316, *Be-*

noît XII (1334-1342), *Clément VI* (1342-1352), *Innocent VI* (1352-1362), *Urban V* (1362-1370), *Grégoire XI* (1370-1376).

Les Romains criaient à l'apostasie, reprochaient au pape d'être Français et, comme tel, sous la sujétion du roi de France. *Urban V* essaya sans succès de rentrer dans la capitale romaine ; Dante, Pétrarque, l'opinion du monde chrétien y rappelaient le pape, successeur de saint Pierre. Une simple religieuse, sainte *Catherine de Sienne*, trouva, dans les

inspirations de sa piété, les raisons décisives qui ramènèrent *Grégoire XI* dans la capitale des papes, le 13 septembre 1376. Deux ans après, il mourut (27 mars 1378) et le grand schisme d'Occident mettait dans Avignon deux *antipapes* successifs : *Clément VII* (Robert de Genève), d'octobre 1378 à septembre 1394 ; *Benoît XIII* (Pierre de Luna, Aragonais originaire d'Huesca, couronné le 11 septembre 1395, deux fois déposé (1409, 1417), mort en novembre 1424 à Paniscol, en Aragon. De 1376 à 1691, des *Legats* remplacèrent le pape dans Avignon ; puis, ce furent des *vice-Legats*, subordon-

nés à une Congrégation de cardinaux et de prélats, établie par Innocent XII, de 1542 jusqu'à la veille de l'annexion au royaume de France, prononcée le 14 septembre 1791, par l'Assemblée nationale, et ratifiée par l'article 6 du traité de Tolentino, en vertu duquel le pape renonçait à ses droits sur Avignon et le *comtat Venaisin*.

En faisant d'Avignon le siège du pontificat suprême, Clément V ne songea simplement dans le couvent des Frères prêcheurs. Son successeur, Jean XXII, étant évêque d'Avignon lorsqu'il fut élu pape, continua d'habiter son palais épiscopal et se contenta de l'agrandir. Mais ce palais



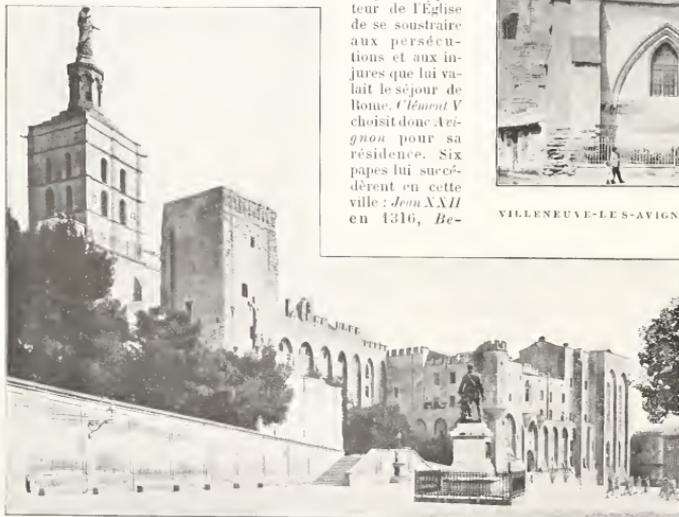
Phot. de M. Barthezago.

ILE DE LA BARTHELASSE INONDÉE PAR LE RHÔNE.



Phot. de M. Giletta.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON : LE BEFFROI.



Phot. de M. Giletta.

AVIGNON : PALAIS DES PAPES ET STATUE DE CHILLON.



AVIGNON : VUE GÉNÉRALE DU PALAIS DES PAPES.

ne suffisait plus aux exigences du gouvernement, ni surtout à la défense de la papauté. Benoît XII, moine cistercien nommé Jacques Fournier, originaire du comté de Foix, successeur de Jean XXII, éleva sur les débris mêmes de la résidence épiscopale les premières constructions du palais apostolique. Ce fut un monastère enclos dans une forteresse; au centre, une cour carrée s'enveloppait d'un cloître aux larges arcades, appuyées sur une muraille extérieure que flanquaient, aux deux extrémités, la tour massive de *Trouillas* et la tour de la *Campane*, ainsi nommée du campanile à cloche d'argent qui la surmontait. Plantée sur le roc et haute de 66 mètres, avec des murs épais de 4 mètres à la base, 2^m,50 au sommet, cette tour formait un véritable donjon dominant tous les ouvrages du palais. Une seconde série de constructions, qui furent l'œuvre de Clément VI, d'Innocent VI et d'Urban V, mais surtout du premier pontife, compléta l'abbaye-forteresse de Benoît XII.

Le caractère guerrier de l'extérieur n'est pas moins accusé : le long des courtines s'échelonnent des créneaux et des mâchicoulis, grandes arcades ogivales enjambant l'intervalle des contreforts extérieurs et permettant de balayer, par de véritables avalanches de projectiles, les échelles des assaillants ou les mineurs assez hardis pour tenter l'approche des murailles. Un ouvrage fortifié, entouré de fossés et garni de redoutes, gardait la porte d'entrée principale, au lieu de la rampe banale qui le remplace depuis 1837; deux tourelles la surmontaient et portaient le pennon pontifical; il n'en reste plus que les attaches en encorbellement. Le palais apostolique était, au dire de Froissart, « la plus belle et la plus forte maison de France ». Car l'intérieur fut aussi beau que l'extérieur était sévère; les plus célèbres artistes d'Italie furent conviés à le décorer; Florentin, Pisse, Sienne, Pérouse envoyèrent d'admirables broisseurs de fresques.

Tout un monde gravitait, dans la ville des papes, autour de leur palais. Les princes d'Italie, de France, de Germanie s'y rencontraient avec les ambassadeurs de Byzance, le khan même des Tartares, auprès du souverain Pontife, alors l'arbitre de la paix du monde. Evêques et seigneurs, marchands et pèlerins, poètes et artistes, gens de métier habiles à profiter du mouvement, aventuriers de toute sorte y venaient, attirés par le prestige et l'éclat de la cour pontificale. Avignon, la Rome d'Occident, atteignit alors l'apogée de

sa fortune : dix-neuf conciles y furent tenus, tous les ordres religieux de l'univers chrétien y étaient représentés. En aucune cité du monde ne s'entendaient de pareils carillons. Dans la mêlée d'une population cosmopolite avide de fêtes, d'honneurs et d'argent, il serait à peine croyable que des désordres ne se fussent pas produits. On accusait le faste de Clément VI, qui fut un grand seigneur sous la tiare, et, quoi que dise Pétrarque, se montra un très noble et très méritant pontife. Son entourage ne le valait pas.

Que reste-t-il de ce brillant passé et de cette richesse d'art accumulée par les papes dans leur palais? Si la masse du noble et imposant édifice tient encore debout dans ses parties essentielles, bien que défigurée, l'intérieur en a été mutilé, dépecé, vendu, saccagé comme à plaisir par des barbares obtus, dignes émules de ceux qui, au IV^e siècle, débordèrent des forêts de la Germanie. Le temps, en



Phot. de M. Bataillon

CHATEAUNEUF-DU-PAPE :
RESTES DE LA RÉSIDENCE D'ÉTÉ DES PAPES.

effet, n'est pas seul responsable de cette déplorable ruine. Même après qu'ils eurent quitté Avignon pour Rome, les papes n'oublièrent pas leur palais des bords du Rhône. Martin V, en 1324; Julien de La Rovère depuis Jules II, en 1472; le grand pontife Léon X, en 1514, consacraient des sommes élevées aux réparations et à l'entretien du palais d'Avignon : une taxe fut établie pour cet objet sur tous les revenus ecclésiastiques du Comtat. L'œuvre réparatrice du cardinal de Clermont-Lodève, légat de Léon X, se reconnaît sans peine. Mais, peu à peu, les *vice-légats*, comme perdus dans ce palais trop vaste, ne donnèrent d'attention qu'aux parties utilisées par eux, laissant le reste à l'abandon. Le grand escalier, dont les marches étaient de marbre, dut être réparé en 1639 par le vice-légat Gaspar Lascaris, à l'occasion du passage de Louis XIV, qui séjourna au palais, du 19 mars au 1^{er} avril 1660. Le roi se rendait, suivi d'une cour brillante, dans le Midi, pour épouser Marie-Thérèse d'Espagne. Deux ans plus tard, comme le duc de Créqui avait été insulté dans Rome par les gardes corses du pape, Louis XIV fit saisir le Comtat et la ville d'Avignon, en même temps qu'il signifiait à Lascaris d'avoir à s'éloigner, jusqu'à excuses complètes pour l'injure faite à son ambassadeur. Le comte de Grignan, chargé d'occuper le palais apostolique (1692), le déclarait à peu près inhabitable. Cependant, la décoration intérieure des pièces principales n'avait pas trop souffert. Dans les salles consistoriales, les grandes fresques, chefs-d'œuvre de la Renaissance Italienne, demeuraient intactes.

Survint la Révolution, le décret d'annexion (1791) ; le palais des papes, devenu bien national, est abandonné ou transformé en prison. Le décret de la Convention nationale du 25 juin 1793, qui institua le département de *Vaucluse*, ne changea rien à ces dispositions. Dans l'intervalle, le Conseil général de la commune d'Avignon (1^{er} octobre 1792) avait voté la démolition de cette « Bastille du Midi, terreur des patriotes ».

Et ce fut, en attendant, une carrière de pierre et de marbre, où chacun puisait à loisir : « Les tuiles, le fer, le bois, tout disparut, dit un contemporain ; il ne restait plus ni portes, ni fenêtres. » Des casernes furent établies dans l'enceinte, à côté des élégantes fenêtres gothiques, baillèrent de grandes ouvertures carrées, d'une banalité lamentable ; on coupa les galeries ; la grande salle consistoriale fut divisée en trois étages pour faire des dortoirs, et les fresques étincelantes qui couvraient ses parois disparurent sous une épaisse couche de badigeon, ou bien furent mutilées, détruites. Un amateur fit enlever les têtes des personnages pour s'en faire des tableaux et les vendre ; ce fut la dévastation complète!



CI. ND.

AVIGNON : PORTES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

ayant été construites pour le logement des troupes, celles-ci se décidèrent à partir, en octobre 1906. Grâce à la Ville d'Avignon et à la Commission des monuments historiques, l'œuvre de restauration est commencée. On a dégagé la grande salle consistoriale de Clément VI (dite chapelle basse), dont les voûtes, reboutant sur une rangée centrale de cinq colonnes, décrivent deux vastes nefs dont les murs étaient ornés de peintures magnifiques. Quelques figures de prophètes, bien qu'endommagées, donnent l'idée de ce que devait être cette splendide décoration, œuvre probable de Simeone Memmi, de Sienna, ou peut-être d'Oragna, le maître décorateur du Campo Santo de Pise. La chapelle haute n'a de remarquable que la hauteur de ses voûtes (16 mètres). Après avoir admiré une gracieuse petite galerie de vingt travées, l'on passe, à la partie orientale des bâtiments, dans la tour *Saint-Jean* qui recèle un oratoire aux délicieuses figures consacrées à saint Martial, œuvre d'un peintre de Viterbe : Matteo Giovanetti, dont le nom est révélé par un compte de 1346, déposé aux archives du Vatican.

La tour de *Trouillas*, réservée dans le principe aux appartements des papes, flanque à l'est l'escarpement d'où surgit la massive forteresse. Cette tour mesure 80 mètres de haut, sur la déclivité extérieure, 60 mètres sur l'autre face, 17 à 18 mètres de large. Elle était autrefois plus élevée et surmontée d'une tour de guet ; on l'a entourée, pour la conserver, de deux immenses cercles de fer. Les légendes les plus ridicules se sont donné carrière à son sujet : on a pris la cheminée de la cuisine pontificale pour le four à rougir les instruments de supplice dans une salle des Tortures, bien qu'il soit avéré qu'il n'y eut



Phot. de M. Gilletta.

LES VIEUX REMPARTS D'AVIGNON (XIV^e SIÈCLE).

jamais de prison dans le palais des papes au temps de leur séjour, et que, s'il y en eut, ce ne fut pas de ce côté. Mêmes légendes à propos de la salle Brûlée, qui faillit sombrer dans le vaste incendie allumé pendant le siège que soutint l'antipape Pierre de Luna contre les troupes de Boucicaut et les Avignonnais restés fidèles au pape de Rome. C'était en 1302. Malgré la petite armée d'Aragonais et de Catalans qui l'entourait, Pierre de Luna (Benoît XIII) allait être contraint de capituler. Or, un grand souterrain, sorte d'égout, probablement d'origine romaine, s'enfonça, à partir de la tour, jusqu'aux petits canaux souterrains, ou *sorguettes*, qui traversent Avignon pour aller se jeter dans le Rhône. C'est par là, qu'une nuit, Pierre de Luna, vêtu de haillons, pour se rendre méconnaissable, s'aventura, gagna les sorguettes, puis le fleuve, où une barque, conduite par un moine de Montmajour, le prit et fit force de rames vers Châteauneuf. C'est encore au pied de la tour de Trouillas que, dans la nuit du 16 au 17 octobre 1791, soixante malheureux prisonniers, hommes, femmes, vieillards, adolescents, furent massacrés à coups de hache, de batonnnettes, de barres de fer, pendant que leur sinistre bourreau, *Jourdan Coupe-Têtes*, maître du palais, festoyait dans les appartements du vice-légat, mêlant à son orgie l'immonde savaeur des cris désespérés que poussaient ses victimes.

L'église métropolitaine, *Notre-Dame-des-Doms*, proche du palais, laisse à peine voir, dans son obscurité, le magnifique tombeau de Jean XXII; renait à diverses reprises, l'édifice, roman d'origine, a conservé sa belle coupole et, bien qu'on l'ait dépouillé de la plupart des œuvres d'art qui l'ornaient, possède un siège pontifical en marbre du XII^e siècle, une *Vierge* de Pradier, des peintures de Devéria, une *Flagellation*, en argent, par Puget, et, au tympan du porche, imité de l'antique, des fresques de Memmi. La statue de la Vierge, hissée au sommet de la tour, est de 1839. Sur l'esplanade voisine, le brave Grillon, un peu seul, parade sur son socle.

Le rocher des *Doms*, dont les premiers degrés servent d'assise au palais apostolique et à la cathédrale, monte en pente rapide par des escaliers et des avenues ombrées qui servissent de leurs massifs verts un lac, un ruisseau, de fraîches retraites et des tapis fleuris, jusqu'au plateau culminant qui plonge à pic, de l'est et du nord, sur la vallée du Rhône. Au bas des rochers en surplomb: le fleuve, l'île de la Barthelasse, comme une corbeille flottante, avec ses champs, ses bosquets de vigoureuse venue, piqués d'audacieuses maisonnettes que n'effraient pas les emportements du fleuve qui les enlève; car de lui viennent les grasses alluvions qui assurent une abondante récolte.



Phot. de M. Gietta.

AVIGNON : MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA RÉUNION DU COMTAT VENAISSIN À LA FRANCE.

Au pied même de l'escarpement: les arches démantelées du pont de Saint-Benezet; le bac, semblable à un jouet d'enfant suspendu au fil presque invisible qui conduit à la rive des gens microscopiques; de l'autre côté du fleuve, aux eaux fauves, de majestueuse allure: la tour de Philippe le Bel, issue d'une opulente feuillée; sur son roc, le fort Saint-André, doré par les ans, et, tout là-bas, la haute silhouette du Ventoux, avant-coureur des Alpes, qui barre l'horizon. Il n'y a pas, sous le ciel du Midi, de paysage plus noble, plus riche et plus riant. Le rocher des *Doms* fut l'acropole de la première cité d'où est né *Arignon*: excepté du sud et du sud-ouest, cette position était pratiquement imprenable.

La ville moderne 9300 habitants lie la déclivité des Doms à la plaine, au pied du Palais des papes et de l'ancien hôtel des Monnaies, l'ond édicte qui évoque, par son rez-de-chaussée en bossages, les palais italiens de la Renaissance. A la solitude un peu triste de l'esplanade pontificale succèdent sans transition le mouvement et le bruit de la place de l'Hôtel-de-Ville et de l'Horloge, vrai *Forum* d'Avignon, où l'on vient, sans prétexte de musique, ou même sans prétexte, voir et être vu, deviser entre amis et regarder des gens qui regardent. Tout *Arignon* est là, dans les beaux après-midi des jours de fête, comme le tout Venise à la place Saint-Marc. Il manque seulement à notre cité avignonnaise le cadre grandiose des arcades de marbre sur le front rutilant de la basilique vénétienne. Cette place pourtant n'est



Phot. de M. Gietta.

AVIGNON : FAÇADE DU THÉÂTRE.

pas sans beauté : le monument du Centenaire, par F. Charpentier, érigé en mémoire de la réunion du comtat Venaissin à la France (1791) ; la gracieuse façade du *Théâtre*; l'Hôtel de ville, bâti en 1845 à la place d'un ancien palais cardinalice dont on a judicieusement conservé la tour de l'Horloge, avec son campanile du xv^e siècle, si joliment coiffé de clochetons et muni d'un jaquemart : cela n'est pas d'une banale ville de province, à la mesure d'aujourd'hui. Une grande rue droite, l'une des rares qui le soient en Avignon, l'avenue de la République, conduit la vue, de la place de l'Horloge à la porte de la gare, entre une double haie de magasins, qui rompent agréablement quelques bouquets verts et la retraite ombragée du square ouvert dans l'ancien parc des Célestins. On le nomme *Saint-Martin*, parce qu'il s'adosse à l'église bénédictine de ce vocable (xiv^e siècle), dans laquelle loge un temple protestant, et aux bâtiments conventuels qui ont reçu la collection d'histoire naturelle due à Esprit Requien. Dans le square, monuments à ce savant, à Perdiguer, à Roumanille. Parlent promoteur de la renaissance provençale qu'a immortalisée le génie de Mistral.

L'ancienne librairie de Roumanille existe encore dans la rue *Saint-Agricol*, presque en face de cette église, où repose le peintre architecte Pierre Mignard (retable des Dami, par Bonchon, *Vierge* de Coysevox, tableaux anciens). L'église, à laquelle on accède par un perron latéral, remplace, depuis les xiv^e et xv^e siècles, un ancien sanctuaire fondé par saint Agricol, vers la fin du vi^e siècle. Sa façade est agréable, bien éloignée toutefois de la riche et harmonieuse décoration qui fleurit la porte de *Saint-Pierre* (façade construite de 1512 à 1525; vantaux en bois, sculptés par Antoine Volard; chaire du xv^e siècle; tableaux de N. Mignard, P. Parrocel, Simon de Châlons; retable de Perrinet Parpaille, par Imbert Bonchon; tombeau des Galéan-Gadagne).

L'église *Saint-Dolier*, bâtie au vi^e siècle par saint Agricol, reconstruite au xiv^e siècle, possède l'une des premières œuvres de la Renaissance, exécutée en 1481 par l'Italien Francesco Laurana, retable en ronde-bosse (le Portement de croix), provenant de l'ancien couvent des Célestins.

C'est un dédale que le vieil Avignon, un régal par les surprises de ses rues originales : dans celle des Teinturiers (clocher gothique et restes de l'église des Cordeliers; grosses roues mues par les eaux de la Sorgue); place Pie : la

tour Saint-Jean, restes d'une commanderie des chevaliers de Malte; rue Banasterie : chapelle des Pénitents noirs, entièrement revêtue de boiseries d'un grand prix; rue Carreterie : la haute tour couronnée de mâchicoulis qui fut le clocher des Augustins; même rue : façade du xv^e siècle, qui servait d'entrée au couvent des Carmes; rue des Fourbisseurs : maison du xv^e siècle, à deux étages en

encorbellement; rue Galante : la maison dite de Mignard; rue de la Masse; hôtel des ducs de Crillon; rue Joseph-Vernet : chapelle en rotonde des Oratoriens; rue Saint-Etienne : maison gothique dite de la reine Jeanne; rue Dorée : ancien hôtel de Sade, où la tradition veut, sans raison plausible, qu'ait habité la belle Laure; près du Rhône : l'hôtel du Palais-Royal, on fut assassiné le maréchal Brune, en 1815.

La perle artistique d'Avignon est son musée Calvet, installé dans un bel hôtel du xviii^e siècle : ses collections archéologiques (égyptienne, grecque, romaine, bronzes et verreries antiques) sont d'une rare valeur; les Parrocel, les Vernet, les Mignard sont bien re-

présentés dans la galerie de peinture; en sculpture, le *Foame* et le *Mercure* de L. Brian. Une Bibliothèque de 150000 volumes est adossée au musée (près de 1000 incunables, plus de 3000 manuscrits, éditions rares du xv^e siècle dont le premier fonds vient des richesses bibliographiques conquises par la Révolution sur les établissements religieux; ajoutez les documents du Dr Calvet.

Les *remparts*, construits par les papes, s'harmonisent heureusement par leur architecture avec celle du palais pontifical; ils enveloppent complètement la ville de murs épais, flanqués de tours rondes ou carrées, dont l'enceinte est percée de sept portes que protégeaient des châtelets. Créneaux et mâchicoulis allongés couronnent les courtines et les tours : la grande porte dominant sur la gare (œuvre de Viollet-le-Duc) fait à la ville une sorte d'entrée triomphale. Qui n'a pas vu le fameux pont de *Saint-Benezet*, ancêtre du pont Saint-Espirit, ne peut apprécier le courage et l'audace qu'il fallut, alors que toutes les traditions de l'art romain avaient sombré dans la grande nuit des invasions barbares, pour oser, à la fin du xii^e siècle, avec des moyens rudimentaires, opposer au cours du Rhône un ouvrage qui a bravé toutes ses fureurs, durant plus de cinq cents ans (de 1177 à 1679, où deux arches se rompirent). Combien de ponts modernes pourraient en dire autant? Onze années suffirent pour mettre debout le pont Saint-Benezet, alors que le pauvre



Phot. de M. Giletta.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : FORT SAINT-ANDRÉ.



G. C. B.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : FONTAINE DE LA CHARTREUSE.



Phot. de M. Barrozo.

AVIGNON : LE NOUVEAU PONT DU RHÔNE : AU FOND, LE VENTOUX.

ouvrage en charpente qui le remplaça, au début du siècle dernier, mit treize ans (1805-1818) à se planter debout. Un magnifique pont de pierre traverse aujourd'hui le Rhône, en aval du pont suspendu qui suppléait tant bien que mal au pont Saint-Benezet. Le vénérable pont ne tient plus au rivage que par quatre travées. Il en possédait dix-huit et enjambait le petit bras lacunaire du Rhône (alors du côté d'Avignon), l'île de la Barthelasse où l'on pouvait passer à pied sec sous les arceaux) et le grand bras du fleuve en face de Villeneuve. Des piles très aiguës surmontées de tympans à claire-voie favorisaient l'écoulement des grandes eaux ; sur la dernière culée est bâtie la chapelle de Saint-Nicolas. Entre la tour dite de Philippe le Bel et le Châtelet, encore existant dans les remparts, qui en défendaient les deux extrémités, l'ouvrage mesurait environ 900 mètres. C'était le trait d'union de la terre de France avec la ville des papes et, avant eux, avec la Provence.

Villeneuve, sur l'autre rive, fut, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, les *Versailles d'Avignon* : les rois de France et, à leur défaut, les gouverneurs du Languedoc, y séjournaient fréquemment ; les cardinaux y avaient leur résidence d'été ; de là ces arcades, ces portes de haute allure, ces armoiries, ces fenêtres seigneuriales que rencontrent çà et là les yeux surpris, dans cette ancienne ville aujourd'hui à peu près déserte. L'église était crénelée ; son ancien cloître (du *xiv^e* siècle) abrite aujourd'hui des charrettes, des provisions marchandes, des débris innombrables. La chapelle de l'hôpital conserve le magnifique tombeau du pape Innocent VI ; dans les hautes salles de l'établissement existe un véritable musée de toiles, dues, pour la plupart, à des artistes provençaux ; on l'a dépouillé d'une superbe *Peù* au profit du musée du

Louvre. On pourrait errer longtemps dans les dépendances du vaste enclos que fut la *Chartreuse* de Villeneuve : porte monumentale, petits cloîtres gothiques, cellules des moines, où nichent de pauvres gens, vaste cour à puits central, escaliers délabrés, fenêtres et lambeaux de la plus pure Renaissance, retombées d'ogives sans support, la boulangerie de l'abbaye avec son ancien four, la chapelle peinte à fresques : c'est un labyrinthe, une mise de choses croulantes sous une parure flétrie et rongée par les ans. Quel merveilleux musée on ferait là ! Au-dessus de la *Chartreuse*, le fort *Saint-André* enclôt de ses remparts, flanqués de deux grosses tours fauves, les vestiges d'une ancienne abbaye *bénédictine* et les débris d'un village effondré : de ce délabrement extrême à la magnifique et plantureuse nature qui partout se prodigue au dehors sous le lumineux ciel de Provence, le contraste est poignant.

Dans le rayonnement d'Avignon : le pont du Gard, à l'ouest ; *Beaucaire*, *Tarascon*, Arles, au sud ; au sud-est, *Saint-Rémy*, les *Alpes sauvages*, aux senteurs de thym et de lavande, encadrent l'extraordinaire cité des *Baux* ; *Montmajour* et son vieux cloître à la descente sur Arles ; *Caravillon* arc de triomphe, cathédrale romane ; à l'est, *Apt*, *Gordes*, *Souvignac* abbaye du *xii^e* siècle, vrai bijou d'architecture, l'île-sur-Sorgue, et l'immortelle fontaine de *Vaucluse*, *Perpès*, *Venasque* sur la Nesque, *Saint-Dizier*, *Carpentras* (ancienne capitale du Comtat) ; *Montmirail* (eaux minérales), le *Ventoux*, *Vaison*, *Médauvine* et la source du Groseau, au bord de la séduisante vallée de l'Ubayze (ancienne capitale des *Voconces*) ; au nord enfin, la cité romaine d'*Orange*, son théâtre-forteresse où mille spectateurs peuvent encore goûter l'illusion et la grandeur de la scène antique.



Phot. de M. Barrozo.

ANCIENNE PORTE A BARBENTANE.



Phot. de M. Sybestre.

DANS UN HÔTEL DU VIEUX LYON
(RUE SAINT-JEAN).

Personnages

historiques. —

Cardinal *Philippe de Colonna*, né à Cavillon (xv^e siècle); le brave *Crillon* (Louis des Balbes de Berton), compagnon d'armes de Henri IV (né à Murs : 1551-1615 : le savant *J.-M. Sarras*, évêque de Valson (1599-1677); le trouvère provençal *Nicolas Saboly*, qui composa la musique et les vers de Noël savoureux (1614-1675); *Esprit Fléchier*, évêque de Mâges, né à Perreux. L'un des grands orateurs de la chaire au xv^e siècle (1632-1710); il prononça l'oraison funèbre de Turenne; le savant *P. Joseph dom Malachie d'Inguimbert*, évêque de Carpentras, sa ville natale (1683-1737); *Ignace-François Parrocel* (1764-1781), d'une famille de peintres

estimés, et *Claude-Joseph Vernet* (1715-1789), paysagiste, né tous les deux en Avignon; *Victor Roguet*, marquis de Mirabeau (1715-1789), père du grand orateur de l'Assemblée constituante; *Jean-Siffrein Mounier*, cardinal, orateur, membre de l'Académie française (1746-1817); le peintre *Joseph-Siffrein Duplessis*, né à Carpentras (1725-1802); le médecin naturaliste *Claude-François Culret*, dont les collections ont créé le musée d'Avignon (1726-1816); *Jean-Charles*, comte de Manner, fils de Cavillon, qui s'illustra par la défense d'Ancone (1758-1816); *Agricole Viola* (1780-1793); Fr.-H. Joseph, dit *Castil-Blaze*, critique musical (1784-1837); son fils, Henri *Blaze de Bury*, écrivain; *François-Vincent Raspail*, chimiste, né à Carpentras (1795-1878); le compositeur *Félicien David* (1784-1877); l'ingénieur *Philippe de Girard* (1775-1856); le comte *Abrien-Etienne-Pierre de Gasparin* (1783-1862), agronome, pair de France, né à Orange; *Agénor-Etienne de Gasparin*, son fils, philosophe et historien (1810-1871); le critique littéraire *Arnaud de Pontmartin* (1811-1891); les poètes *Adolphe Damas* (1805-1861), né à Bonpas, et *Elzéar Pin*, né à Apt (1813-1883); *Jules Courlet*, publiciste, né à Hls-sur-Sorgue; *Théodore Aubanel*, d'Avignon, compagnon du Roumanille (né à Saint-Rémy) et de *Mistral* (né près de Maillane), poètes provençaux, créateurs du *Flabihou* provençal (voir p. 153); le sculpteur *Charpentier*.

Rhône.

Superficie : 283916 hectares (d'après le Cadastre). Population : 915381 habitants. Chef-lieu : **Lyon**. Sous-préfecture : **Villefranche**. — 29 cantons, 269 communes. Cour d'appel et Académie de Lyon. Gouvernement militaire de Lyon, réparti entre le 1^{er} corps (Lyon) et le 7^e (Besançon). Archidiocèse de Lyon, dont le titulaire est *primat* des Gaules.

LYON

Origines. —

Lyon : 423 796 habitants (au pied du monde). Elle se concentrait alors sur la hauteur de Fourvières; le Rhône et la Saône unis baignaient le pied de ses escarpements, car les deux fleuves mêlèrent d'abord leurs eaux au pied du promontoire de la Croix-Rousse, à 4 kilomètres en amont du point où nous voyons leur confluent aujourd'hui. Ces grands quartiers qui s'étendent au 1^{er} du sur la rive gauche du Rhône; les Brotteaux, la Guillotière, n'existaient qu'à l'état d'îles instables et désertes, dans le champ d'inondation du fleuve; c'étaient des *brotteaux*, ou terres basses, submersibles, à peine revêtues d'une végétation parasite. Mais, au point de concentration de la Saône et du Rhône, les limons, roulés contre le promontoire de la Croix-Rousse, ne tardèrent pas à former des atterrissements, successivement accrus de blocs de sable et de débris apportés par les crues; des terres-pleins marécageux, des grèves mobiles, des hautes inconsistantes émergèrent en un archipel d'îles, traversées de filets vifs et s'allongèrent comme une proue entre les deux courants. De ces fragments peu à peu soudés ensemble s'est formée la grande presqu'île, longue de 4 kilomètres, sur 600 à 900 mètres de large, qui sert d'assise au centre de la grande ville moderne.

Lyon (423 114 habitants) est une création du Rhône : son territoire et sa fortune en viennent. Le fleuve ouvrait au trafic de l'Orient, par la Méditerranée, une admirable voie naturelle de pénétration vers l'intérieur de la Gaule et les confins de l'Europe occidentale. Hercule lui-même n'aurait-il pas suivi cette grande route du commerce et de la civilisation? Par Hercule, entendez les Phéniciens, dont il personnifiait l'esprit d'entreprise. Il n'est pas douteux

en effet que les trafiquants marseillais : *Phéniciens* et *Grecs*, aient remonté le Rhône; les premiers, 900 ans avant l'ère chrétienne, les autres beaucoup plus tard. En échange de l'étain de Bretagne, tiré des îles Sorlingues, de l'ambre de la Baltique, des peaux, du cuivre, ils apportaient les épices d'extrême Orient, l'ivoire, les étoffes de laine, les verroteries, la teinture, les œuvres d'art, les métaux travaillés. Au temps de César, des conflits incessants mettaient les trafiquants aux prises avec les riverains du Rhône, gardiens des passages intérieurs, à cause des peages que l'on exigeait d'eux. Parmi ces riverains étaient les *Séguisores*, établis au confluent de la Saône et du Rhône, sur la colline de Fourvières.

Quand César passa les Alpes pour conquérir la Gaule (58 avant J.-C.), les Romains,

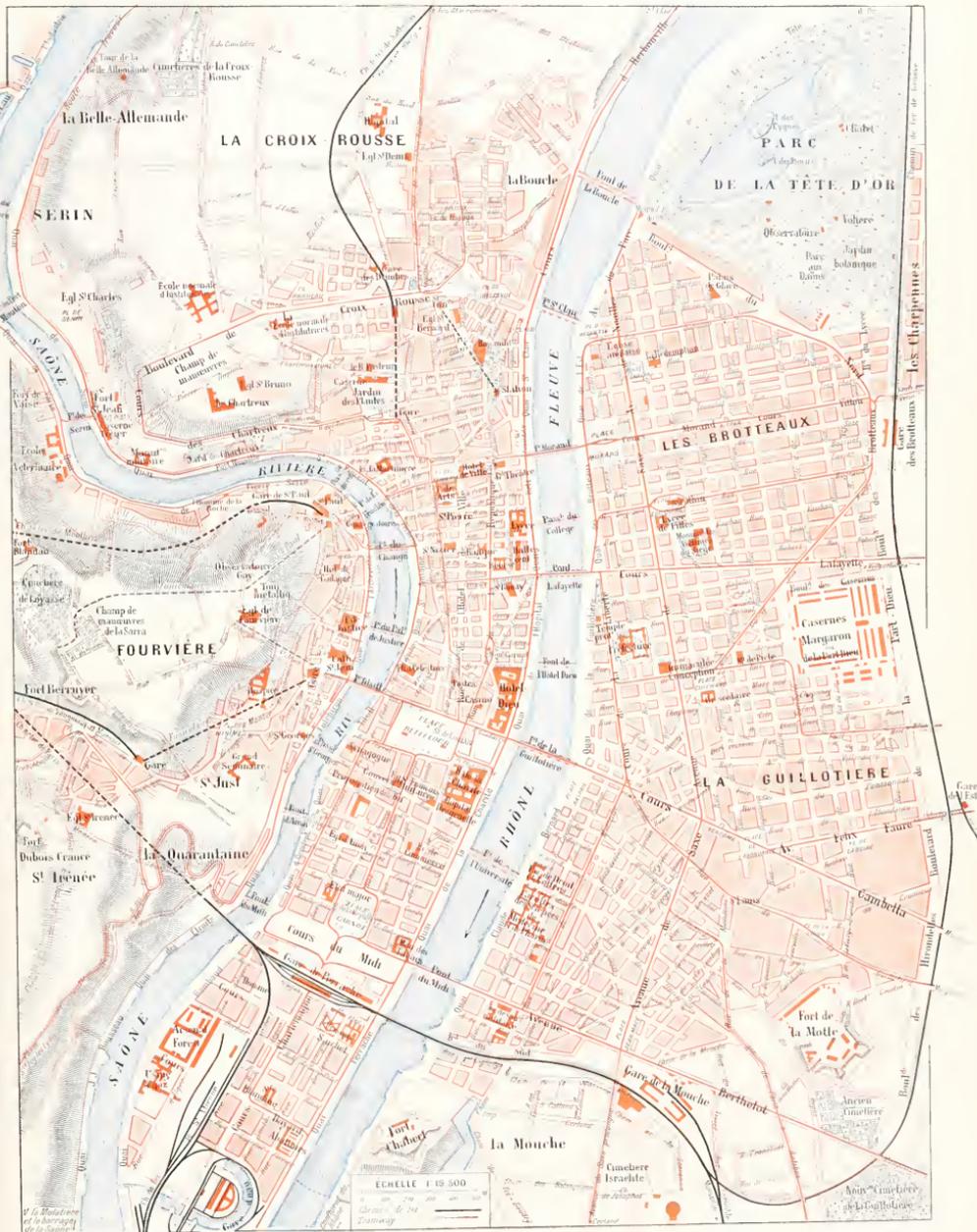


Phot. de M. Sybestre.

ÉCRUE
DE L'HÔTEL DU PETIT-VERSAILLES.

Phot. de M. Vieuvre.

LYON : TOMBEAUX ROMAINS AU CARREFOUR DU TRION.



Le Relief est en hachures de la façon ci-dessous

ÉCHELLE 1:12 500
 0 100 200 300 400 500
 Mètres
 Kilomètres



LYON : PANORAMA DU GÔTEAU DE FOURVIÈRES.

déjà établis dans la *Province* qui commandait la Méditerranée, des Alpes aux Pyrénées, s'étaient assurés la ligne du Rhône : *Vienne* tenait pour eux, sur le fleuve, le point de concentration des passages d'Italie en Gaule à travers les montagnes. De l'autre côté du Rhône s'abritait la Gaule indépendante et guerrière, la *Gaule chevelue* des historiens. Elle comprenait trois grandes nations distinctes : les *Aquitains*, dans le bassin de la Garonne; les *Belges*, au nord; les *Celtes*, au centre, sur la Seine, la Loire et le Massif Central. Chacun de ces groupes se fractionnait en tribus souvent ennemies les unes des autres. A leur tour, les *Celtes* comprenaient plusieurs groupes; les *Séguisians* en étaient un. Cesar, qui connaissait à fond la région du Rhône, ne cite aucun établissement important au confluent de ce fleuve et de la Saône. Ce qui devait être la grande cité commerciale et industrielle de Lyon n'existait qu'à l'état embryonnaire, sans doute comme entrepôt, de échanges créé par le vœu et vient du trafic fluvial; et cette bourgade marchande et cosmopolite était surtout composée de

passants. Au contraire, *Vienne*, chef des chemins des Alpes, était alors une puissante cité. Dans son discours au Sénat, l'empereur Claude la traite de « colonie splendide et puissante » ornatisima valentissimaque. Ce qui nous reste de ses anciens monuments paraît justifier les éloges que l'on en faisait. Vienne était déjà capitale des *Alobroges*, alors que Lyon comptait à peine. Cependant, en 716 de Rome, moins d'un demi-siècle avant notre ère, les colons romains de *Vienne*, à la suite de violents démêlés avec la noblesse allobroge, durent chercher un refuge au delà du Rhône; au lieu de leur retour dans *Vienne* par la force, le Sénat romain donna l'ordre à *Magnus Plancus* d'installer les exilés au confluent de la Saône et du Rhône, c'est-à-dire sur la colline de Fourvières. Quant aux *Séguisians*, postés à l'avance, Rome, habile à s'entretenir dans les querelles qui divisaient entre eux les différents peuples de la Gaule, les dégaya de la domination des Eduens, dont ils étaient clients, et les déclara libres, c'est-à-dire attachés et intéressés à la fortune romaine. C'était, pour les *Séguisians*, changer de maître, sous couleur d'affranchissement; mais ce maître était fort. Et puis on leur reconnaissait sur la Loire une extension de territoire dont *Feurs* (Forum), la capitale, groupa, depuis, le Forez.

Importance politique et straté-

gique de la nouvelle colonie lyonnaise, ouverte sur les quatre points cardinaux de la Gaule, fixa le choix d'*Auguste*; deux séjours qu'il fit à Lyon donnèrent à la ville naissante un essor imprévu. L'empereur eut son palais au rebord du plateau de *Fourvières*. Des routes conduisaient de Lyon en Aquitaine et, suivant la vallée du Rhône, ralliaient sur le littoral la grande voie Domitienne, chemin direct d'Italie en Espagne. Deux aqueducs d'alors, puis d'autres captèrent pour la ville les eaux fraîches du mont d'Or, des *Genévains*, du Jura. *Claude*, qui était né à Lyon, construisit le fameux aqueduc qui puisait à plus de 50 kilomètres, aux sources du mont *Pilat*. Pour les Romains, abondance d'eau fut toujours une richesse. Rome, qui n'utilise qu'une faible partie de ses anciens aqueducs, est encore la ville du monde la mieux pourvue d'eau : de véritables rivières s'épanchent dans ses fontaines et tumultueuses cascades, pures comme le cristal. La colonie lyonnaise fut dotée aussi, comme toute grande ville de l'empire, des établissements nécessaires aux déplacements du peuple : elle eut un théâtre, un cirque et deux amphithéâtres. En outre-bas de la ville romaine, le promontoire baigné par le Rhône et la Saône était devenu comme une sorte de cité internationale : les *trois Gaules* s'y donnaient rendez-vous, chaque année, pour honorer le génie tutélaire de Rome et de l'empereur auquel on devait la paix. Ainsi tous les peuples vaincus se trouvaient unis dans le témoignage visible d'une même soumission et la conquête puisait dans les cérémonies de ce nouveau culte une sorte de considération surnaturelle. L'an 12 avant notre ère, *Claudius Nereus*, gouverneur de la Gaule, convoqua, au confluent du Rhône et de la Saône, les principaux chefs des trois nations gauloises. Ils déclarèrent un temple à César Auguste et élevèrent un autel sur lequel furent inscrits, en signe d'hommage perpétuel, les noms des soixante tribus gauloises. Après du temple et de l'autel se groupèrent les monuments de la Confédération gauloise et, parmi eux, un amphithéâtre. Chaque année un grand concours de peuple y affluait : c'était une fête à la fois religieuse et marchande.

Des les premiers siècles, les *Voies* (*navis*), navigateurs du Rhône, s'employant au transport des denrées commerciales, formèrent une corporation puissante dont les magasins se groupaient dans la ville basse, aux abords du *Cannabis*, grand canal de communication qui



Phot. de M. Gilletta.

BASILIQUE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES.

baît le Rhône à la Saône sous le promontoire fédéral, à la hauteur de la place actuelle des Terreaux. Dans ce couloir intérieur, l'animation était intense : là se manufacturaient des tissus variés de laine, de poil et de lin, de gros cultepositaires de vins et avait leurs comptoirs, ainsi que d'autres corporations industrielles ; là fut le vrai berceau du Lyon commercial. (Voir G. LEXYRIUS, *le Rhône*.)

Cléopâtre prodigua les témoignages d'intérêt à sa ville natale. Béji, *Lyon*, comme *Vienna*, possédait le *droit de cité* intégral, c'est-à-dire l'accès aux honneurs publics. Mises au rang des villes d'Italie, ces deux villes obtinrent encore le *droit italique*, qui les exemptait de l'impôt foncier et de la capitation. Cléopâtre voulait, dans son désintéressement, éluder une partie de ces droits au reste de la Gaule ; et c'est pourquoi les Gaulois reconnaissants firent graver sur le bronze son discours au Sénat. Peut-être ce précieux document figurait-il aux murs du temple, voisin de l'autel fédéral ; on a retrouvé une moitié de la table de bronze qui le conservait. *Lyon* s'appela, du nom de son héros fondateur : *Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunensis* ; elle devint très florissante. Agée de cent ans à peine, la ville brûla presque totalement. Néron et les patriciens de Rome pourvurent à la reconstruction de ses édifices. Trajan la dota d'un forum magnifique d'où est venu le nom de Fourvières ; *forum celus*, forum ancien. Mais la victoire de *Septime-Sévère*

fut la ruine de la nouvelle cité, car elle avait eu le malheur de parti contre lui ; tout fut rasé, livré aux flammes, les habitants égorgés. De ces ruines surgit, au déclin de l'empire, une ville nouvelle à côté de l'ancienne, tandis que ce qui restait de l'antique création de Claude et de Trajan s'élevait de plus en plus. Il n'en subsiste plus que des fragments.

Des fouilles ont exploré, au *carrefour* des anciennes routes qui s'en éloignaient (au *Trivium*, dont l'usage a fait *Trion*) un certain nombre de tombeaux. Une propriété particulière renferme les restes de l'amphithéâtre ; ailleurs, se voit un ancien mur du forum de Trajan qui s'écroula en 856. Dans le jardin de Fourvières : pavage et murs d'une villa romaine ; passage (307) ; stèles, bains, pavage en *opus spicatum*, parcelles de voie romaine, *atelier de poterie* ; tombeaux d'aqueducs ; rue du Jugé-au-Paix, et principalement aux environs, à Clapomest (90 arcades), à Beaumont, 18 belles arcades sur un tapis de prairies ; ce sont les vestiges imposants du fameux aqueduc de Claude, qui puisait aux sources du Pilat.

Sous l'église Saint-Jérôme existe une crypte restaurée au *xv* siècle par saint Pélitout ou se conservent les tombeaux des saints Irénée, Alexandre, Epipode, ainsi qu'un ossuaire contenant les restes de plusieurs milliers de martyrs. L'hospice de l'*Antiquaille* occupe l'emplacement du palais de l'ancien Préfet du prétoire, gouverneur des Gaules, résidence de plu-



Phot. de M. Sylvestre.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES : LA NEE, VUE DU CHOEUR.



Phot. de M. Vietore.

COEUR DANS UN HÔTEL DU VIEUX LYON.

sieurs empereurs, où naquirent Germanicus, Claude, Caracalla ; un Lyonnais, Pierre Sala, ayant acheté les ruines en 1598, y construisit une habitation où furent recueillis nombre d'objets antiques ; d'où vint le nom d'*Antiquaille*. La chapelle recouvre une partie des cabots du palais ; saint Polin y mourut, et l'on y montre la colonne où sainte Blaudine subit un affreux martyre.

Fourvières fut surtout la résidence de l'empereur et aussi un sanctuaire. Tous les cultes de l'Orient ceux de Mithra, de Cybèle... avaient suivi la route du Rhône avec leurs adeptes phéniciens, grecs, africains ; par la même voie remonta le *christianisme*, Marseille, Arles, *Vienna*. Lyon recruta de bonne heure des immigrants chrétiens, ceux-ci se recrutaient de préférence parmi les négociants, les manouvriers, petites gens dissimulés dans les îles du fleuve ou les faubourgs de la cité cosmopolite d'un bas Rome, assez indifférente à la question des cultes, laissa faire ; et comme la loi, non seulement tolérante, mais protégeait les cultes funéraires, les *christiens*, associés sous cette forme, ne furent pas inquiétés. Lorsque, en 140 ou 156, saint Polin, disciple de Symyrie pour évangéliser les pays du Rhône et de la Saône, il trouva un terrain admirablement préparé pour recevoir la semence de la parole chrétienne ; Gaulois et germains, Romains et Orientaux se trouvèrent unis, sous l'égide du Christ,

dans une confraternité de secours mutuel. Cette association, légale d'origine, n'eût pas eue le pouvoir, si les principes du *christianisme* n'eussent été la négation même de la divinité de l'empereur et, en perspective, le renversement de l'ordre établi. Une véritable révolution sociale se préparait ; on voulait l'humanité. Les persécutions se déchaînèrent ; celle de 177 fut une légalisation d'héroïques victimes, entre lesquelles se détache la serene figure de *Blaudine*, pauvre esclave, un enfant qui eut à endurer sans lécher les plus horribles tourments.

Ces violences ne sauvèrent pas l'empire de la ruine. A la place du forum de Trajan, construit au *1^{er} siècle*, effondré au *ix^e*, s'éleva un oratoire. En 1613, comme la peste désolait l'Europe, les ecclésiastiques de Lyon firent vœu de monter à pied chaque année à *Fourvières*, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, et de lui offrir un cierge avec un « escu d'or », si la ville était préservée du fléau ; ce qui fut. Une chapelle votive remplaça l'oratoire ; elle existe encore, avec son clocher roman haut de 28 mètres que surmonte une statue de la Vierge en bronze doré, par Fabisch. Mais ce n'est plus qu'un morceau de la grande basilique construite récemment, elle aussi, en exécution du vœu formulé par l'archevêque de Lyon, le 8 octobre 1870 ; si la ville était préservée de l'invasion, une basilique suppléerait l'ancienne chapelle.

L'ouvrage, presque terminé, est remarquable, non que les proportions en soient extraordinaires, à côté de celles de nos vastes cathédrales (86 mètres de long, 33 de large, 38 de haut), mais la minutieuse perfection des détails, la richesse des matériaux : marbres bleus, verts, roses, bronzes et ors éinceulants; la splendeur de la perspective; de grandes mosaïques qui flamboient; le rayonnement de toutes choses font de cet édifice composite, d'inspiration à la fois byzantine, sicilienne, romane et gothique, une des plus originales conceptions de l'architecte *Bossan*, un Lyonnais, heureusement secondé par M. Sainte-Marie-Perrin, qui a dirigé les travaux avec distinction et en poursuit l'achèvement.

La façade est noble. Des colonnes en granite rose d'Italie, des pilastres en porphyre de l'Estérel, soutiennent, à l'est, autour de l'abside émergeant des terrasses boisées qui surplombent la Saône, une galerie en couronne d'où, le 8 septembre, l'archevêque de Lyon donne la bénédiction à la ville étendue à ses pieds. Des quatre tours qui flanquent aux angles la basilique, celle du nord-est possède un Observatoire d'où l'on découvre un immense horizon : une grande table d'orientation, sur lave émaillée, permet d'en repérer les détails.

Du même côté, une tour rivale de celles de la basilique, sorte de tour Eiffel en réduction, porte à 85 mètres de hauteur une plate-forme d'où le regard plonge en bas, à 212 mètres, sur le cours de la Saône. De la tour métallique ou de celle de la basilique de Fourvières, le panorama est comparable aux plus vantés. Par malheur, le ciel de Lyon n'a pas, du moins à l'ordinaire, la transparence de celui de l'Italie : si l'état de l'atmosphère le permettait, le regard perceait jusqu'au mont Blanc (160 kilomètres). La Saône jusqu'à Mâcon, le plateau des Dombes, la montagne qui domine Bourg, le Crêdo, la chaîne du Jura et le



Phot. de M. Sylvestre.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES : APPROCHES DU CHŒUR.



Phot. de M. Sylvestre.

LYON : GALERIE PHILIBERT-DELORME (RUE JUIVERIE).

Grand-Colombier, les Bauges et la Dent du Chat, les monts d'Allevar, la Grande-Charvresse, l'imposante masse du Peloux, le Vercors tourmenté, Vienne-sur-Rhône, le Pilat, phare des Cévennes, le Tarare, les coteaux du Beaujolais; plus près enfin. Les trois cimes du mont d'Or, sont dans le rayonnement de *Fourvières*. Du moins, comprend-on mieux ici que nulle part ailleurs la formation, l'accroissement et la grande saisissante de l'agglomération lyonnaise : en bas, sous la double étroite de la *Saône* et du *Rhône*, la presqu'île allongée qu'occupe la ville moderne; à la racine de cette presqu'île, la côte rapide de la *Croix-Rousse*; là-bas, dans la plaine étalée sur la rive gauche du fleuve, les quartiers neufs et industriels des Brotteaux, de la Guillotière et les lointains faubourgs : Villeurbanne, Monplaisir, qui s'élevaient jusqu'à l'horizon. A l'entrecroisement de ce qui se passe pour la plupart des grandes villes assises sur le cours d'un grand fleuve, tandis qu'elles gagnent vers l'est, avec lui, *Lyon*, d'abord allongé entre ses deux grands cours d'eau, du nord au sud, s'étend de plus en plus vers l'est. Du côté du

nord, en effet, le surgissement de la *Croix-Rousse*; à l'est, l'escarpement de *Fourvières* arrêtent son expansion.

La cathédrale *Saint-Jean*, qui s'élève au pied même de la basilique, est un édifice complexe, fait de morceaux ajustés : chapelle *Saint-Pierre*, entièrement romane; chœur et transept, plus bas que la nef (style ogival rudimentaire de la fin du *xii^e* siècle; trois portails mutilés et dépourvus de leurs statues, datant de la fin du *xiii^e* siècle. Seules les statuettes des voussures et les médaillons des jambages ont survécu aux fureurs iconoclastes du *xvi^e* siècle. Une galerie de la Renaissance sépare les portails, de la grande rose flamboyante qu'encadrent les deux tours de façade noyées dans la



LYON : LA MANÉCANTERIE DE SAINT-JEAN.

Phot. de M. Victorin

masse de la construction. Il est probable que, d'après le plan primitif, ces tours devaient s'élever plus haut, d'un étage, et dégager ainsi l'édifice, mais on ne croit pas qu'elles aient dû jamais recevoir de fleches. Le gable décoratif qui les sépare, jadis ajouré, fut avouglé par l'adaptation de la nouvelle toiture à son inclinaison : tours et gable, maintenant fort alourdis, furent terminés à la fin du xv^e siècle. Deux autres tours flanquant le transept : l'une du xiv^e siècle, l'autre du xv^e. L'abside, sans d'ambulatoire ni chapelle, conception traditionnelle de la basilique romaine, se détache, à l'extérieur, au-dessus des assises empruntées au forum écroulé de Trajan, par une galerie élégante qui, avec la balustrade du grand comble, relie d'heureuse façon les morceaux disparates de l'édifice.

À l'intérieur de la cathédrale : jolie chapelle flamboyante, de belles verrières, une chaire en marbre blanc d'après Chenavard, une curieuse horloge astronomique de la fin du xvi^e siècle; de part et



LYON : CATHÉDRALE SAINT-JEAN.

CL. ND.

d'autre du maître autel, deux crois érigés en mémoire du concile œcuménique de 1274 qui tenta de réaliser l'union des deux Eglises grecque et latine. Ajustée à la façade de la cathédrale, la *manécanterie*, ancien logis des chanoines ou de la maîtrise (*mané cantare*, chanter dès le matin), présente une série d'arcades sur colonnettes accolées, œuvre charmante du xi^e siècle, malheureusement mutilée en 1562 et, depuis lors, altérée par de malencontreuses restaurations.

Du xi^e au xv^e siècle, *Saint-Jean* résume tous les styles : c'est un témoins plutôt qu'un modèle; les grands faits de l'histoire lyonnaise au moyen âge y ont eu leur répercussion. Successivement *Byzantine*, puis *Franque*, *Lotharingienne* avec Lothaire, petit-fils de Charlemagne, attachée au royaume de *Provence* sous Boson, passée aux rois de la famille de *Strasbourg* et, à la mort de l'un d'eux, Rodolphe III, sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne, *Lyon* échappait à cette sujétion artificielle par l'action résolue de l'archevêque Bourcard, frère cadet du dernier souverain Rodolphe III, qui retint le pouvoir temporel, comme privilège de la dignité dont il était revêtu. Ce fut, entre les prélats gouverneurs de *Lyon* et les comtes du *Forez*, un sujet de graves conflits. L'archevêque et les chanoines se prévalaient du titre de comtes; ils possédaient, sur la rive gauche de la Saône, la forteresse de *Pierre-Scise* (pierre-fendue), qui devint plus tard prison d'Etat où furent incarcérés *Ludovic Sforza*, le fameux baron des Adrets, *Cinq-Mars* et de *Thou*, exécutés sur la place des *Terreaux*.

Quatre ans après la mort de saint Louis (1270), les bourgeois de *Lyon* obtinrent le droit de s'assembler pour délibérer sur les intérêts de leur ville; peu après, *Philippe le Bel*, ayant acquis des archevêques et du chapitre une partie des biens qui justifiaient leur droit au temporel, accordait à *Lyon* un *Consulat* formé de douze conseillers (1312). Ainsi les prérogatives épiscopales se trouvaient sensiblement atténuées par les privilèges consulaires de la ville et ceux de la justice royale. Le siège épiscopal de *Lyon* garda, de l'ancienne primauté romaine, un singulier prestige. A *Lyon* furent assemblés deux *Conciles œcuméniques*: celui de 1245, présidé par le pape *Innocent IV*, qui déposa *Frédéric II* de *Hohenstaufen*; le concile de 1274.



Phot. de M. Sylvestre.

LYON : IMPOSTE EN FER FORGÉ
(RUE DU GRIFFON).

où cinq cents évêques, réunis sous la présidence du pape Grégoire X, tentèrent de réaliser, à l'appel floquent de saint Bonaventure, l'union désirée des Églises grecque-etlatine. Des papes, Clément V et Jean XXII, couronnés à Lyon, firent de cette ville comme une seconde capitale du monde chrétien.

Le Rhône est trop près des Alpes pour que Lyon n'ait pas eu à souffrir des guerres d'Italie. Celles de religion lui furent plus funestes encore. Mais, à Charles VII et à Louis XI, Lyon fut redévolue de privilèges et d'encouragements qui lui préparèrent une nouvelle fortune. Tandis que le clergé, les communautés, les hospices, les fabricants d'ornements, de vitraux, etc., se groupent dans l'attente de la cathédrale, les magistrats, les gens de loi et de procès vivent dans l'attente de la *Palais de Justice*, remarquable à la magnifique colonnade corinthienne qui s'aligne sur la rive droite de la Saône et s'harmonise si bien avec l'amphithéâtre de Fourvières. Ce quartier de *Saint-Paul* rassemble, dans les rues montantes et enchevêtrées du *Vieux Lyon*, toute une population d'artistes, de rentiers, de bourgeois conservateurs d'anciennes traditions et de curieux logés, au-dessus desquels s'arroude la belle coupole byzantine de *Saint-Paul*, bâtie, dit-on, en 539, par saint Sacerdos, sur les ruines d'un temple de Diane, saccagé plus tard par les Sarrasins, rétablie par Charlemagne, embellie au xiii^e siècle par Hugues I^{er} de Bourgogne, archevêque de Lyon.

Du belvédère de Fourvières à celui de la Croix-Rousse on voudrait tendre un pont gigantesque, à 80 mètres au-dessus de la Saône; par là, les deux quartiers qui se regardent de chaque côté d'un abîme se tendraient la main : la montagne qui prie et celle qui travaille se trouveraient ainsi réunies. Il est douteux que les avantages promis à la réalisation de ce beau rêve en compensent de siôt les frais trop certains.

Entre Saône et Rhône, le tertre de la *Croix-Rousse* s'élève brusquement de la place des *Terreaux*. Ici s'ouvrirait, au bas de l'escarpement, le canal de communication des deux fleuves, et le nom même de la place des *Terreaux* conserve le souvenir des remblais qui furent nécessaires pour unir au promontoire interjeté la longue pres-

quière de la ville moderne. Le développement du quartier de la *Croix-Rousse* est intimement lié à celui de l'industrie de la soie. C'est le domaine de l'ancien tisseur lyonnais, le « *cout* », véritable industriel transformant à domicile, sur des métiers qui lui appartiennent, la matière fournie par le fabricant. S'il subit les aléas du commerce, il en recueille aussi (ou moins en partie) les profits, mais surtout il conserve son



Phot. de M. Sylvestre.

VIEUX LYON : LA MONTÉE SAINT-BARTHÉLEMY.

indépendance. Grâce à cette organisation familiale du travail, femme, enfants, souvent des compagnons du même métier, se prêtent main forte. Mais le souci du bon marché créé par la concurrence étrangère et la chute des tissages à la main, l'élevation des tarifs douaniers sur l'entrée des matières premières et la sortie des objets manufacturés, par suite, la nécessité de produire beaucoup et rapidement, afin de compenser la modicité des bénéfices en les multipliant par des moyens mécaniques : toutes ces causes ont singulièrement restreint le champ d'action du tisseur à domicile. L'usine a dévoré le métier familial. Sur 85 000 métiers montés pour le tissage de la soie dans la région lyonnaise, 50 000 sont à la campagne, 16 000 à 17 000 métiers à main en ville, et de 20 000 à 22 000 dans la banlieue. L'outillage de la soierie lyonnaise peut être estimé à plus de 100 millions.

Ce capital du travail est le gain de plusieurs siècles. Dès sa naissance, Lyon fut une ville industrielle : au temps d'Auguste, ses orfèvres, ses potiers, ses tisseurs de fils d'or, ses verriers étaient réunis; et il est probable que leurs premiers maîtres furent précisément ces marchands grecs et tyriens qui leur apportaient par la voie



Phot. de M. Sylvestre.

VIEUX LYON : DÉTAIL D'UNE COUR.



Phot. de M. Sylvestre.

RAMPE D'ESCALIER (RUE SAINT-GÔME).

du Rhône les productions de l'industrie et des arts de l'Orient. Toutes les nations marchandes du moyen âge étaient représentées à *Lyon*. Lorsque Charles VII et Louis XI eurent affranchi de tous droits les *faïres* qui s'y tenaient, ce fut un concours tel que le roi dut instituer (1462) une sorte de tribunal consulaire, dit *tribunal de Conservation*, pour régler les différends de nature commerciale. A l'exception des Anglais on était au lendemain de la guerre de Cent ans, tous les peuples venaient aux foires de *Lyon*; les lettres de change étaient dès lors en usage pour les règlements de comptes. L'industrie de la soie venait au premier rang du commerce d'échanges. En 1450, *Charles VII*

donnait à *Lyon* le monopole de cette vente. Louis XI établit en cette ville une manufacture royale de tissus, qu'il devait ensuite transporter à Tours. Enfin *François I^{er}* donnait un élan décisif à l'industrie naissante, en exonérant les ouvriers de la soie de tout impôt ou service de milice; Milanais, Génois, Florentins, Luccois affluèrent d'Italie. Grâce aux subsides du Consulat, les Piémontais *Etienne Turchetti* et *Barthélemy Narrix* réussirent à monter vingt métiers de tissage en 1536. Ce fut un merveilleux essor, qu'étravèrent, presque aussitôt, les guerres religieuses de la fin du xvi^e siècle. La prospérité revint au xvii^e, avec les inventeurs: Claude Hagon, Honorat, Blanchet, James Fournier. Le xviii^e siècle fut l'apogée de la soie; la Révolution son effondrement. *Jaquart*, en 1801, ouvrait une ère nouvelle. Malgré ses épreuves multipliées, *Lyon* demeure encore, par des prodiges de travail et d'ingéniosité, le plus grand marché du commerce des soies.

Une institution spéciale, dite *Condition des soies*, règle le poids marchand et le prix des denrées. *Lyon* tire de la Chine et du Japon 67 pour 100 de la matière première mise en œuvre dans ses ateliers; 13 pour 100 viennent d'Italie. Les querelles de *tarifs*, en troublant, à mainte reprise, l'industrie lyonnaise de la soie, ont dispersé sur les campagnes environnantes les métiers de tissage. La ville ne conserve, en dehors des métiers à main de la Croix-Rouisse, pour les étoffes de luxe, que les magasins de vente et les industries annexes du tissage: teinture, après, impression, finissage. Si l'on compte avec les arti-

sans de la soie proprement dits ceux des tissus mélangés (soie, laine et coton, les emballeurs, commissionnaires, etc.), le nombre des ouvriers employés par cette industrie serait de 300 000. Le chiffre total de la production dépassait largement 550 millions à la fin du dernier siècle. Parmi les clients de la soie lyonnaise, viennent au premier rang: l'Angleterre (pour un cinquième), les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique.

Au front de la *Croix-Rouisse*, le boulevard de ce nom s'enroule avec le *coûrs des Chartreux* en face de *Vaise*, de l'autre rive, une courbe de la Saône. Du haut de *Foivyvières*, ce panorama est admirable. A mi-côte s'élève

l'église *Saint-Bruno*, ancienne chapelle des Chartreux.

Sur la déclivité de la *Croix-Rouisse*, dans une vigne de la côte Saint-Sébastien, fut exhumée, au xv^e siècle, la fameuse *Table* de bronze qui contient en partie le discours prononcé au Sénat par l'empereur *Claude* (48) pour obtenir l'accession des Gaulois aux charges et aux honneurs de l'empire. Quatre mois après sa découverte, le 12 mai 4529 (vieux style: 1528), les conseillers de *Lyon* achetaient au propriétaire de la vigne, Roland Gerbant, le précieux document, pour 58 écus d'or au soleil (environ 650 francs de notre monnaie). Après des vicissitudes sans nombre, la *Table* de bronze est venue orner le vestibule du Musée des antiques, au Palais des Arts. C'est un témoin d'une valeur inestimable, non pas tant par le discours de *Claude*, dont *Tacite* nous donne d'ailleurs la substance, mais par les faits qu'il révèle et les inductions qu'il autorise. « C'est près de l'emplacement où il fut relevé que devait s'élever autrefois, selon toute vraisemblance, l'autel de Rome et d'Auguste. Il se trouvait ainsi précisément sur l'arc de la Saône, l'autre au Rhône. A 150 mètres environ, au couchant de ce massif, se développait l'amphithéâtre de la *Société des Trois-Gaules*, affecté aux spectacles qui faisaient partie des fêtes du culte de Rome et d'Auguste. » On remarquera que *Claude* appelle *Lugdunum* de son vrai nom, *Lugdunum*, et non pas *Lugdunum*. Voir: *La Table de Claude* du musée de *Lyon*, par AA.

Sur la place des *Terreaux*, le groupe magnifique de *Bartholdi* symbolise les fleuves, dans leur course vers l'Océan. Le gran-



Phot. de M. Galletta.

LYON : FONTAINE DE BARTHOLDI (PLACE DES TERREAUX).



Phot. de M. Szytorec.

MUSÉE DE LYON : PORTE D'ARLATAN.



Phot. de M. Szytorec.

CHEMINÉE DE L'HÔTEL DE VILLE.

dièse palais des Arts ou palais Saint-Pierre tient le côté méridional de la place. Cette construction, exécutée, à la fin du XVIII^e siècle, pour les religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint-Pierre, contient de belles collections d'art, d'archéologie et d'histoire naturelle : sous les portiques de la cour intérieure, le musée épigraphique, enrichi par la récente mise à jour de la nécropole du *Trion* stèles, tanroboles, inscriptions, sarcophages, débris de l'autel de Rome et d'Auguste, collection d'une valeur exceptionnelle, que complète, au premier étage, le musée des Antiques avec ses admirables mosaïques, la *Table de Claude*, des statues de bronze, des bijoux, des monnaies, un *Cabinet des médailles*, un Calendrier gaulois encore offert à la sagacité des chercheurs. Presque tous les maîtres des écoles italienne, espagnole, flamande et française sont représentés au musée de Peinture : il y a une salle des peintres lyonnais. Les collections du Moyen Age et de la Renaissance font assez maigre figure à côté des antiquités gallo-romaines. Par contre, le *Muséum d'histoire naturelle* est l'un des premiers d'Europe pour la minéralogie et la paléontologie (mammoth gigantesque trouvé à Lyon en 1853). La *Bibliothèque* (plus de 100000 volumes) compte 600 incunables, 25 manuscrits carolingiens, plusieurs globes terrestres, dont l'un, exécuté vers 1700 par des moines franciscains, mentionne, au centre de l'Afrique, des lacs qui ont été reconnus et déterminés, au siècle dernier, par les explorateurs africains.

L'Hôtel de ville, bâti au milieu du XVIII^e siècle par un architecte lyonnais, remanié par Mansart au début du XVIII^e, présente deux façades : l'une sur la place des Terreaux perron élevé, avec une statue équestre de Henri IV, dans une niche; sous le vestibule, groupes en bronze du Rhône et de la Saône, par les frères Coustou; l'autre ouverte sur la place de la Comédie, en face du Grand Théâtre, par un charmant péristyle que surmonte une galerie ornée.

Le Grand Théâtre, entre l'Hôtel de ville et le Rhône, fut construit, de 1817 à 1830, par Chenavard et Pollet, remanié à l'intérieur par Bardel.

Au double flanc de la presqu'île qui porte la ville moderne, de nombreux ponts enjambent le Rhône et la Saône, jusqu'à leur réunion. Il y en a 22 en tout : 9 pour le Rhône, 12 pour la Saône, 1 au confluent. Dans ce long cheminement de rues qui emplit l'intervalle des deux fleuves, des traverses se succèdent d'une rive à l'autre, marquant la progression de la marée montante des maisons. Deux de ces traits d'arrêt ouvrent à travers la mêlée urbaine des clairières d'air et de lumière : la place Bellecour, au centre; au sud, la place Carnot, avec le cours du Midi. Des Terreaux à Bellecour, c'est la ville commer-



Phot. de M. Sylvestre.

LYON : FAÇADE DE L'HÔTEL DE VILLE.

çante et financière, la cité des affaires; de Bellecour au boulevard du Midi, tendu devant la gare de Perrache, habite de préférence la riche bourgeoisie lyonnaise.

Trois grandes rues aboutissent aux Terreaux coupant, du nord au sud, la cité des affaires, jusqu'à la clairière verte de Bellecour : rue Clémence-Centrale, par la place des Jacobins; rue de l'Hôtel-de-Ville et rue de la République (monument de Carnot). Dans la rue



Phot. de M. Galletta.

LYON : LA BOURSE.



Phot. de M. Sylvestre.

INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE D'AINAY.

Chenavard, l'église *Saint-Vicier* remplace l'oratoire que saint Pothin, disciple de saint Polycarpe et premier apôtre de Lyon, s'était ménagé dans les fourrés d'un terre-plein marécageux. Là fut la première cathédrale de Lyon, à laquelle appartiendrait une petite crypte sous le transept de l'église actuelle. L'édifice date de la fin du xv^e siècle. Une demi-rotonde en hors-d'œuvre, attribuée à Philibert Delorme, flanque la façade, dont le pignon porte une *Vierge de Bonnessieux*. À l'intérieur se remarquent les roses du transept, les arcades du triforium, un autel en marbre de Carrare, de riches balustrades. Dans le voisinage, *Saint-Pierre*, qui fut l'église des religieuses bénédictines, possède un beau portail roman.

Le centre des affaires est au *palais du Commerce* et de la *Bourse*. Bardel, qui bâtit ce monument (1854-1861), lui donna de grandioses proportions. Le *Musée historique des tissus* en occupe le second étage ; on y verra, méthodiquement rangées, les plus admirables étoffes de la production française et étrangère, depuis deux mille ans avant Jésus-Christ : tissus égyptiens, tapisseries byzantines, brocarts du Moyen Âge et de la Renaissance, dentelles, broderies, tapis d'Orient. Un couloir est tendu d'étoffes de Chine ; dans une galerie, modèles des principaux métiers à tisser. Une bibliothèque historique des tissus complète et explique cette collection unique au monde.

La *place Bellecour* fut largement tracée, au début du xviii^e siècle, dans une prairie qui appartenait à l'abbaye d'Aïnay ; c'est maintenant, avec les avenues ombreuses qui l'entourent, ses massifs, le jardin anglais et sa pièce d'eau, un petit parc en pleine ville. L'esplanade mesure en tout 310 mètres de long sur 200 de large ; au centre, la statue équestre de Louis XIV. L'abbaye bénédictine de *Saint-Martin-d'Aïnay*, l'une des plus illustres de Lyon, s'élevait non loin de la Saône, à la place où, selon la tradition, *ainte Blaise* fut enseveli avec les compagnons de son martyre. L'église est un spécimen remarquable des basiliques primitives. Un clocher trapu, coiffé d'une pyramide à quatre arêtes sur les angles, domine l'entrée ; des incrustations rouges décorent la partie centrale



Phot. de M. Sylvestre.

CHAPITEAU D'AINAY.



Phot. de M. Gillet.

FONTAINE DES JACOBINS.

de la façade. Bâtie au vi^e siècle, reconstruite aux x^e et xi^e, consacrée avant son achèvement par le pape Pascal II, la basilique ouvre par trois portes sur cinq nefs, dont deux furent ajoutées au xii^e ou xiii^e siècle. C'est un véritable musée que l'intérieur : au front des trois absides, coupole portée sur des colonnes ayant décoré l'autel ou le temple d'Auguste ; belle mosaïque découverte dans le chœur ; près de la chapelle absidale de droite, restes d'une ancienne église du ix^e siècle ; crypte antique ; admirables peintures sur fond d'or, par H. Flandrin, au ciel des absides ; portail roman de la chapelle des fonts baptismaux ; *Vierge de Bonnessieux*, sculptures de Fabisch ; maître autel en bronze doré par Poussielgue. Non loin d'Aïnay, très intéressant musée de la *Propagation de la foi*.

L'ancienne statue équestre de Louis XIV qui ornait la place de Bellecour, ayant été détruite par la Révolution, une autre statue du même roi, œuvre de Lemot, la remplace depuis 1825.

Lyon souffrit particulièrement de la tourmente révolutionnaire. La crise politique en eût été compliquée ici d'une crise économique : ainsi s'explique l'extrême facilité avec laquelle girondins et royalistes, Preey à leur tête, furent maîtres de la ville mai 1793. En vain la Convention dirige sur

Lyon les représentants Dubois-Grance et Gauthier, avec une petite armée sous Kellermann : le siège, ouvert le 8 août 1793, se heurtait à une vive résistance. En septembre, Gouthon et Javogues arrivent avec de nouvelles troupes ; Doppet remplace Kellermann. Enfin Preey, à bout de ressources, réussit-il à s'échapper (9 octobre) et le lendemain l'armée assignée entre dans la place. Les représailles furent implacables. Par décret du 12 octobre, la Convention décida qu'une partie de la ville serait abattue, les contre-révolutionnaires jugés et passés par les armes ; ce qui resterait de la cité prendrait le nom de *Commune affranchie*. Affranchissement admirable que réduisèrent *Collot d'Herbois, Fouché, Montault*, exécuteurs de ces ordres barbares. La besogne de destruction fut menée avec entrain et, pour aller plus vite, on employa la mine contre les édifices, les canons chargés à mitraille contre des files de malheureux, alignés par centaines, dans la plaine des Brotreaux. Un an après, quand il y eut assez de sang et de ruines, *Commune affranchie* reprit son nom d'autrefois. Mais les rançures soulevées poussèrent

bientôt les Lyonnais à une nouvelle offensive : Précy parut, retourna la terreur contre les exécuteurs de la veille. La malheureuse ville, déchirée par les partis, ne retrouva la paix qu'avec le Consulat. Tout était à refaire ; on se mit au travail. Mais de nouvelles épreuves traversèrent cette renaissance ; (mars 1814), après les premières défaites de Napoléon ; retour des mêmes Autrichiens après Waterloo (le général Mouton-Duvernet, gouverneur de Lyon, qui avait pris parti pour l'empereur, est fusillé) ; insurrection ouvrière du 21 novembre 1831, hostile au gouvernement de Juillet qui s'insultait contre les nouveaux tarifs ; autre mouvement, en avril 1834 ; insurrections socialistes de septembre 1870 et avril 1871. Cependant la grande industrie se développait, d'un soubresaut à l'autre ; deux grandes expositions lui faisaient honneur aux yeux du monde ; la dernière fut attristée par le crime odieux qui enleva la vie au président Carnot, 24 juin 1894.

Dans le rayonnement de *Bellevue* s'attachent à l'une et l'autre rive du Rhône de grandes institutions charitables : *Hôtel-Dieu*, *hospice de la Charité*, *hôpital Desgenettes* (École de santé militaire) ; près du pont de l'Université (rive gauche), les *Facultés des lettres, droit, sciences, médecine*, magnifique cité scolaire à laquelle il convient d'ajouter un *Enseignement technique* largement représenté par de nombreuses écoles spéciales.

La grande gare de *Perrache* forme comme un barrage. Au XVIII^e siècle encore, l'extrémité de la presqu'île où se développe la ville moderne formait un promontoire marécageux au-dessus du confluent de la Saône et du Rhône. Grâce à l'ingénieur lyonnais *Perrache*, un quartier neuf a été créé. Mais il demeure trop à l'écart de la vie urbaine : l'usine à gaz, les abattoirs, l'arsenal y sont comme renfermés. Si on trouve le port d'attache des bateaux de la Saône et du Rhône.

Rive gauche du Rhône. — À côté de la cité marchande, la ville ouvrière étend au large ses rues et ses boulevards dans la grande plaine qui borde la rive gauche du fleuve et fut autrefois son bassin d'épandage. Une première expansion urbaine comprend : le grand parc de la *Tête-d'Or* (monument des mobiles et légionnaires du Rhône, à la porte principale) ; le quartier des *Brotteaux*, véritable ville américaine aux interminables avenues tranchées dans le damier des rues qui se coupent à angle droit ; tout près de la rive gauche du fleuve, à portée du pont La Fayette et de la Bourse, la *Préfecture*, très belle édifice de style Renaissance, bâti de 1885 à 1890. Là commence, au sud des Brotteaux, la *Guillotière*, quartier ouvrier que rien ne distingue de ses parcelles, sinon les larges voies qui font pénétrer partout l'air et la lumière. Déjà les Brotteaux et la Guillotière sont circonvois par les faubourgs de *Charpenne*, *Villeurbanne*, *Montplaisir*, *Montchat*, la *Mouche*, vraie ville d'usines tous les jours grandissante.



LYON : PLACE BELLECOUR.

Phot. de M. Victorov.

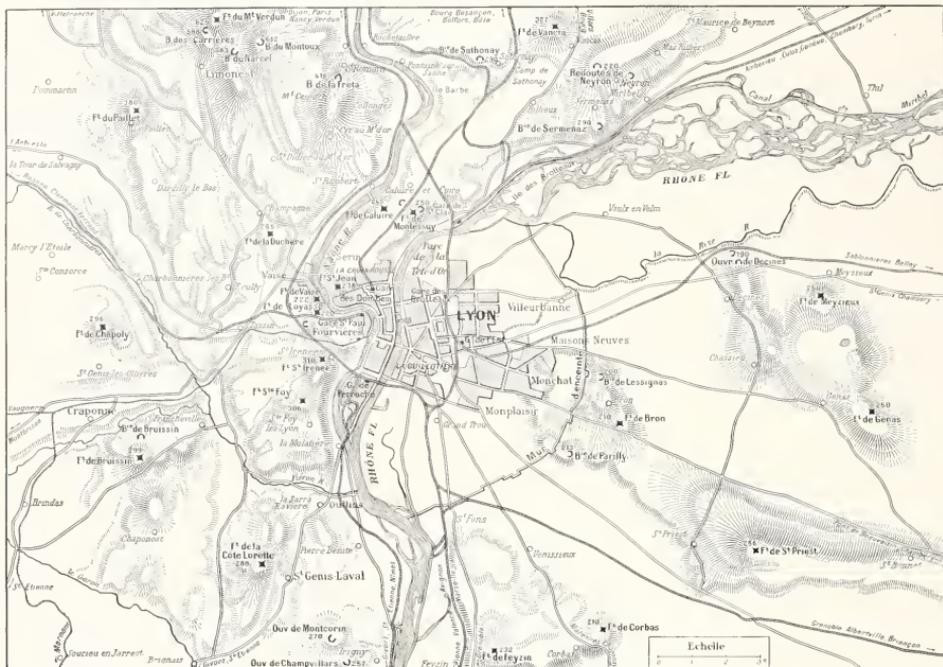
C'est que l'**industrie** de la soie en a suscité bien d'autres. Si la *filature* se fait toute en dehors de Lyon, le *moulinage* en grande partie dans les départements voisins, si le *dérivage*, l'*ourdissage* et le *tissage* sont largement repartis sur les environs, il faut aux ateliers de teinture, d'appret et d'impression, des établissements producteurs de la matière qu'ils emploient : en premier lieu, des usines de *produits chimiques*, qui fournissent pour une dizaine de millions de *matière colorante* d'origine végétale ou minérale. On traite les os et les *peaux* pour la colle et la gélatine, et les résidus donnent encore des *superphosphates* et du *phosphore*. *Arides* sulfuriques et chlorhydrique, acides tartrique et picrique, *sels de soude*, sulfates de fer et de cuivre, *stéarine*, produits *pharmaceutiques* ; que ne fabrique-t-on pas à Lyon ? Bien que les environs immédiats soient dépourvus de minéral, l'on met en œuvre les fer, fontes et aciers du Creusot et du bassin de la Loire, pour en faire des locomotives, des ponts, des machines arabes ; les *fonteries* de cuivre produisent des cloches et des bronzes ; l'*orfèvrerie*, surtout l'*orfèvrerie d'élite*, la *joaillerie* excellent et l'on exporte dans toute l'Europe, en Amérique et en Australie, pour 35 millions de *boutons* de nacre, de cuivre et d'os ; des *épingles* à tête de verre, etc. L'industrie des *cuirs* et *peaux*, qui fait vivre deux douzaines de maisons, avec 20 000 ouvriers, gagne 10 millions en chaussons. Ajoutez les industries d'*alimentation* : la *charcuterie*, de renommée plus que séculaire 2 millions d'exportation ; la fabrication du *chocolat*, qui allie quatre quarante usines, celle des *patés alimentaires*, dans une dizaine d'établissements ; le commerce des *grains*, qui fait pour 150 millions d'affaires ; enfin, de toutes les industries lyonnaises, la plus ancienne, avec celle de la soie, l'*imprimerie*, qui, treize-quatre ans après la découverte de Gutenberg, produisit, à Lyon, un premier atelier typographique (1472) et fit de tels progrès que, sous Charles VIII, la ville comptait déjà plus de cinquante imprimeries.

On imagine l'importance des transports pour une telle ruée industrielle : Lyon possède huit gares. Deux funiculaires



Phot. de M. Victorov.

SALLE DES ARCHIVES, A LA CHARITÉ.



CAMP RETRANCHE DE LYON.

montent à la Croix-Rousse et à Fourvières-Saint-Just. Il semble que, grâce au derniers travaux, la grande navigation du Rhône doive retrouver une partie de son ancienne activité : les petits bateaux de la Saône et du fleuve sont en mouvement incessant.

Nombre d'industries, étrangères à la ville de Lyon, vivent de ses capitaux. Ainsi, la plupart des charbonnages, des fonderies et forges de la Loire ont à leur siège social, et le capital engagé dans ces affaires n'est pas inférieur à 70 millions. Lyon exploite l'éclairage dans plus de cinquante villes de France, dans plusieurs villes d'Espagne et d'Italie. Ses grandes industries essaiment en Russie, en Amérique, dans nos colonies, des établissements prospères. Son principal organe financier est le *Credit Lyonnais*, dont le chiffre d'affaires atteint, seulement pour la ville, 5 milliards, tandis que la Banque de France, quatre grandes Sociétés locales, et plus de vingt banquiers, depuis-sont encensés, par ensemble, ce chiffre d'opérations.

Au carrefour des routes de pénétration à l'intérieur de la France, par le Rhône, entre les Alpes et les Cévennes, Lyon a une importance stratégique de tout premier ordre; aussi en a-t-on couvert de feux les approches. Fourvières, adossé aux premiers gradins des Cévennes; la Croix-Rousse, soulevée entre la Rivière et le fleuve, au sein du plateau des Dombes, présentent à la défense de solides points d'appui. Toutes les saillies en ont été fortifiées, ainsi que les approches du Rhône, du côté de la plaine. La ligne de défense avec les nouveaux forts et leurs batteries annexes donne au camp retranché de Lyon un périmètre de 70 kilomètres.

Les environs de Lyon offrent aux touristes et aux promeneurs les buts d'excursion les plus variés : hors de la Saône, aux sites pittoresques peuplés de parcs et de villas; *l'île Barbe*; le mont d'Or, avec ses trois vallons, ses taillis, ses belvédères; *Charbonnières-les-Bains* et ses charmantes proménades (deux sources d'eaux minérales); *L'opéra de Trojan* et l'agreste vallée de l'Évrosin; les grottes de la *Baline*, le *Tavare*, le *Pilat*.

Personnages historiques — *Claude* (Tib. Claudius Nero Drusus), fils de Drusus frère de Tibère; *Caracalla* (Marc-Aurélien Anton. Bassianus), fils de S-pline-Sévère et de Julia Domna, empereur en 211, né à Lyon 188-217; saint *Silvane-Apollinaire*, évêque de Clermont (330-389); l'architecte *Philibert Delorme* (1531-1577); *Jean Barbon*, chef d'une célèbre famille de libraires et imprimeurs originaire de Lyon, au XVI^e siècle; *J.-B. Michel Morin*, astrologue, né à Villefranche en Beaujolais (1583-1636); les peintres *Jacques Stella* et *Claude Audran* (1642-1684), dont le frère, *Gérard*, fut habile graveur, le grand sculpteur *Ant. Coysevox*, né à Lyon (1640-1729); le mathématicien *Barrois*, les trois frères *Antoine*, *Bernard* et *Joseph de Jussieu*, naturalistes; les deux *Couloux*, *Nicolas* et *Guillaume* (1678-1746), neveux de Coysevox, ses émules en sculpture; *Cl. Michelton* (1751-1799), également sculpteur, l'érudit médecin *Camille Falconet* (1751-1792); *Bourgeois*, qui créa des écoles vétérinaires; *J. J. de Bousieu*, peintre, dessinateur, graveur 1736-1810; l'hydrographe *Claret de l'Heureux*; *Jean-Marie Roland de la Platière*, homme politique, né à Villefranche près de Lyon; prospérit avec les Girondins, il s'enfuit, mais à la nouvelle de l'exécution de sa femme, se donna la mort près de Rouen (1734-1793); *M^{me} Récomier* (1777-1819); le maréchal *L. Gab. Suckel*, duc d'Albauffe (1772-1826); l'économiste *Jean-Baptiste Say* (1767-1822); le Baron de *Genoulon*, juriconsulte (1772-1832); *Joseph-Marie Jacquard* (1752-1834), qui inventa le métier à tisser; le physicien *André-Marie Ampère* (1775-1836); le naturaliste *Laurent de Jussieu* (1748-1836); *Jules Favre*, avocat, homme politique (1809-1880); *Claude Bernard*, physiologiste; *Adolphe Pervault*, cardinal-évêque d'Autun (1828-1906); *Ant. Rondelet*, littérateur; le sculpteur *Lemois*; les peintres *Henveneyan*, *P. Revol*, *Hippolyte Flandrin* (1809-1864); *J. Cloanars*, *Jean-Louis Ernest Meissonier* (1815-1891); *Paul de Chavannes* (1824-1899).



Plat. de M. Sylvestre.

LE RHÔNE (HOTEL DE VILLE).



Phot. de M. B. Brno

GRAND PUI ANFILLINAL DE LA CLUSE DE VALLOBRE.

CHAÎNE DU JURA. — LA SAÔNE

LE JURA

ÉTUDE DU MASSIF

ENTRE le double soulèvement des Alpes et des Vosges, le *massif du Jura* déroule ses blanches arêtes, semblables à des vagues soulevées par un vent de tempête, qui se seraient figées subitement dans l'immobilité de la pierre. A mesure qu'elle s'éloigne des pôles solides auxquels l'enracinement ses extrémités, la dique jurassique, livrée à ses propres moyens, a côté davantage sous la poussée des forces orogéniques qui la compriment de l'est, et a pris cette forme ondulatoire, si caractéristique à la fois du flechissement de la résistance et de la violence de l'attaque. C'est au centre que la dique a le plus cédé : elle ne s'est pas rompue, mais le faisceau des rides qui la composent s'est défilé ; des craquelures ont disjoint les arêtes, sectionné la masse intérieure, dont elles ont compromis la belle ordonnance première. De là, ces brèches qui entament l'escarpe orientale du massif : cols de la *Fouille*, de *Saint-Cergues*, de *Vallobre-Pontarlier* ; de là ces plissements de la roche, déjetée, tassée et comprimée contre elle-même, qui sont comme les derniers frémissements de la grande convulsion qui contracta l'écorce terrestre, lorsque le formidable édifice des Alpes jaillit dans les airs.

Le *Jura* est par excellence une *montagne de plissement*. Ses chaînons, dirigés d'abord du sud au nord, puis incurvés au nord-est, dessinent un vaste amphithéâtre (très large en son milieu, effilé aux deux extrémités), de la coupée de l'Isère au sillon de la Limmat embranché par l'Ar sur le Rhin. La plus grande largeur du *croissant jurassique* est de 80 kilomètres ; elle se réduit à 35 kilomètres entre Biemme et Porrentruy, d'Ambrérieu à Seyssel ; la corde de son arc ne mesure pas moins de 250 kilomètres.

Définir exactement le point de contact du *Jura proprement dit* avec les Vosges et la Forêt-Noire d'une part, les Alpes de l'autre, paraît assez complexe. Les montagnes ne sont point séparées par des poteaux-frontières, ni toujours déchirées par des abîmes ; il y a d'ordinaire fusion insensible d'un système à l'autre. Cepen-

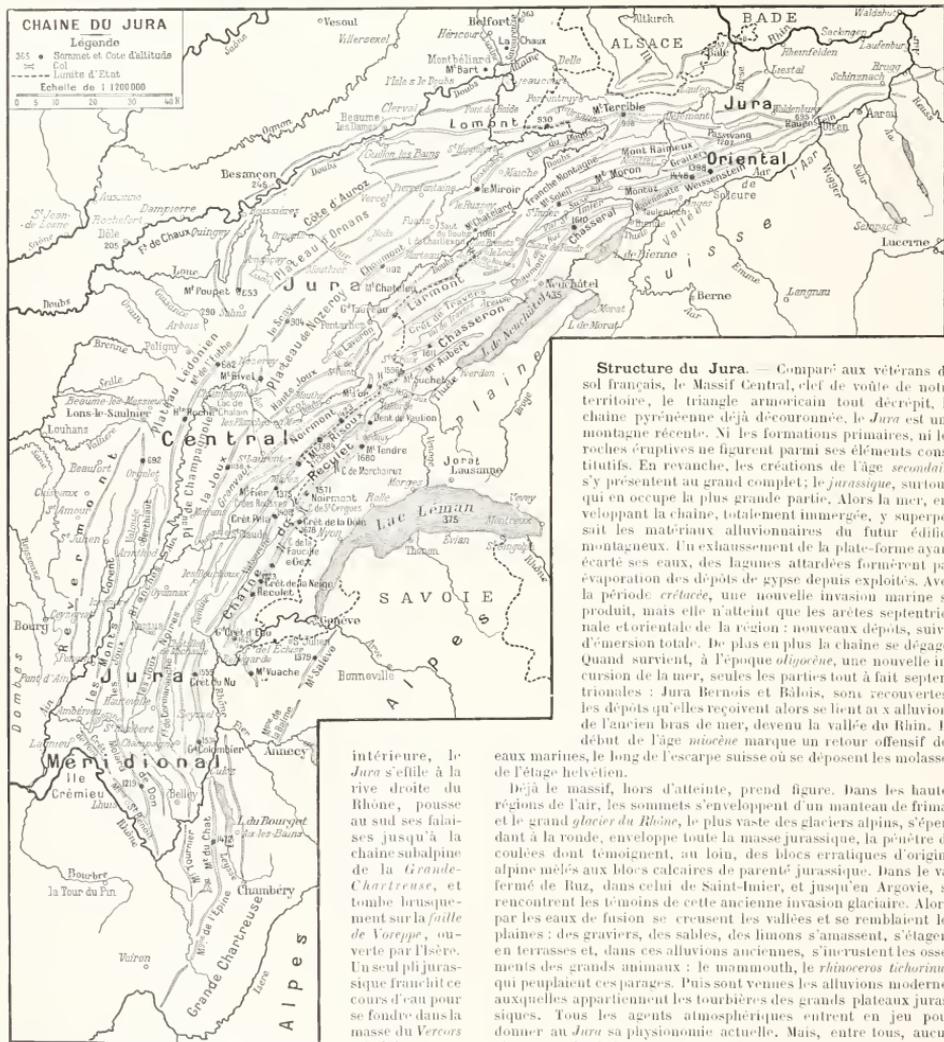
dant il convient d'abord d'éliminer, du Jura proprement dit, le *Jura souabe* et le *Jura franc-comtois*, considérés à tort comme son prolongement naturel, bien qu'ils appartiennent à un régime de caractère tout différent. A écarter également ce que les géographes appellent *Tafel-Jura*, table calcaire projetée au sud du Rhin entre Ècle et Schaffhouse par l'expansion du manteau secondaire de la Forêt-Noire.

Ainsi défini, le *Jura* se révèle à l'ouest de la Bresse par des chaînons détachés au-dessus de la région ondulée du *Saulignon*, transition graduelle des hauteurs à la plaine du Rhin. D'autres collines dites *pré-jurassiques* lient ces plissements à la projection terminale des Vosges. C'est de *Cherod* à *Besançon* que surgissent nettement, à la rive du Doubs, la falaise jurassique. A partir de *Saint-Vit*, où ce cours d'eau quitte la chaîne, celle-ci se prolonge en escarpements de 300 à 400 mètres, coupés d'échancures au-dessus de l'affaissement de la *Bresse* et de la *Dombes*, jusqu'au conde du Rhône, à Lagnieu, non loin de l'embouchure de l'Ain. Sur la rive gauche du fleuve, une sorte de terre-plein calcaire, l'île *Crémieu*, s'interpose comme un coin entre la *Dombes* et le plateau dauphinois. Le long de cette réserve



Phot. de M. Brno

LE MONT GRANIER, PROJECTION DU MASSIF DE LA CHARTREUSE SUR LE LAC DU BOURGET.



Structure du Jura. — Comparé aux vétérans du sol français, le Massif Central, chef de voûte de notre territoire, le triangle armoricain tout décrit, la chaîne pyrénéenne déjà découronnée, le Jura est une montagne récente. Ni les formations primaires, ni les roches éruptives ne figurent parmi ses éléments constitutifs. En revanche, les créations de l'âge secondaire s'y présentent au grand complet; le jurassique, surtout, qui en occupe la plus grande partie. Alors la mer, enveloppant la chaîne, totalement immergée, y superposait les matériaux alluvionnaires du futur édifice montagneux. Un exhaussement de la plate-forme ayant écarté ses eaux, des lagunes attardées formèrent par évaporation des dépôts de gypse depuis exploités. Avec la période crétacée, une nouvelle invasion marine se produisit, mais elle n'atteint que les arêtes septentrionale et orientale de la région: nouveaux dépôts, suivis d'émergence totale. De plus en plus la chaîne se dégage. Quand survient à l'époque oligocène, une nouvelle incursion de la mer, seules les parties tout à fait septentrionales: Jura Bernois et Bilois, sont recouvertes; les dépôts qu'elles reçoivent alors se lient à x alluvions de l'ancien bras de mer, devenu la vallée de Rhin. Le début de l'âge miocène marque un retour offensif des eaux marines, le long de l'escarpe suisse où se déposent les molasses de l'étage helvétique.

Déjà le massif, hors d'attente, prend figure. Dans les hautes régions de l'air, les sommets s'enveloppent d'un manteau de frimas et le grand glacier du Rhône, le plus vaste des glaciers alpins, s'étendant à la ronde, enveloppe toute la masse jurassique, la prêtre de coulées dont témoignent, au loin, des blocs erratiques d'origine alpine mêlés aux blocs calcaires de parenté jurassique. Dans le val fermé de Ruz, dans celui de Saint-Imier, et jusqu'en Argovie, se rencontrent les témoins de cette ancienne invasion glaciaire. Alors, par les eaux de fusion se creusent les vallées et se remblaient les plaines: des graviers, des sables, des limons s'amassent, s'étagent en terrasses et, dans ces alluvions anciennes, s'incrustent les ossements des grands animaux: le mammoth, le rhinocéros tichorinus, qui peuplaient ces parages. Puis sont venues les alluvions modernes auxquelles appartiennent les tourbières des grands plateaux jurassiques. Tous les agents atmosphériques entrent en jeu pour donner au Jura sa physionomie actuelle. Mais, entre tous, aucun n'a comme brûlé ses arêtes avec plus de force que le grand mouvement qui, à la fin de l'époque miocène, a poussé ses roches les unes contre les autres et fait surgir de la masse ces rognons, plissés comme une étoffe qu'on froisse, qui constituent les traits propres du faciès jurassique.

Exposés sans défense à l'action corrosive et dissolvante des agents de destruction: l'air, le soleil, la pluie, la neige, les brouillards, les plissements du Jura, disposés en *voûtes synclinales*, ont rarement gardé leur aspect primitif. Si le noyau de la montagne, mis à nu par le démantèlement des fautes, laisse paraître des couches maïennes, on les désigne sous le nom de *combes*; les parois calcaires escarpées sont des *crêtes*; de part et d'autre des voûtes, les dépressions longitudinales sont des *vals*; que l'un des flancs de la voûte soit entamé par l'érosion, cette coupure est désignée sous le nom de *ruz*; mais

intérieure, le Jura s'effile à la rive droite du Rhône, pousse au sud ses falaises jusqu'à la chaîne subalpine de la Grande-Chartreuse, et tombe brusquement sur la faille de Yoreyre, ouverte par l'Isère. Un seul pli jurassique franchit ce cours d'eau pour se fonder dans la masse du *Vercors* subalpin.

Du côté de l'est, le Jura et les Alpes se distin-

tingent nettement: tout-fois, la plaine molassique de *Saurée* qui les sépare enclasse deux fragments montagneux: celui de la *Baline* et le mont *Salève*, qui forment transition entre les deux systèmes. Alors un escarpement, d'abord continu, surplombe la *plaine suisse*, puis il se fragmente, et le chaînon en bordure, cédant la place à une arête intérieure, plonge sous la molasse et reparait de distance en distance avec les moles isolés de *Mourry*, près de Gex; du *Chaubillon*, près Yverdon; du *Strate-Vérène*, près Solboure; de Born, au voisinage d'Olten. Enfin, tout à fait au nord-est, le Jura s'effile en un trépan unique, l'arête des *Lâgers*, projetée de l'autre côté de la Limmat.

CHAÎNE DU JURA.



Phot. de M. Irujo.

LAC DU BOURGET ET DENT DU CHAT.

si la voûte est tranchée transversalement par une faille profonde à parois souvent verticales, ce détroit est une *chuse*, couloir de communication entre deux vals voisins l'un de l'autre. Souvent les crêtes enveloppent de hauts plateaux qui leur servent d'assises.

Chaînes et sommets. — Comment s'y reconnaître ou, plutôt, dégager pour l'étude des distinctions rationnelles dans cette chaîne si homogène et d'apparence si uniforme qu'est le *Jura*? Il semble que son premier aspect suggère aussitôt à la vue trois grandes régions naturelles : le *Jura central*, épanouissement des crêtes et des plateaux dans l'arc du croissant jurassique; le *Jura méridional* et le *Jura oriental*, dont les plissements, peu à peu contractés en une chaîne unique, vont se souder aux pôles d'attache résistants. Alpes et Vosges, soulevés aux deux extrémités du massif.

1° Le *Jura méridional*, dont l'extrême projection vient buter, au pied de la Chartreuse subalpine, sur la coupure de Voreppe, tranchée par l'Isère, s'éfile d'abord et, presque aussitôt, serambe en plusieurs plus échelonnés : mont d'*Othérens*, allongé de Voreppe vers Chambéry; *montagne de l'Épine* et *mont du Chat*, qui s'étirent le long du lac du Bourget; le *mont Tourner*, dans l'intervalle du Rhône à l'Isère, et, sur la rive droite du fleuve, à l'intérieur de l'angle aigu qu'il pointe sur Saint-Genis-d'Aoste, la *montagne de Saint-Benoît* et le *Crêt de Pont*, que double le *Mardet de Don*. Ces deux plis s'ombrent sur la coulée transversale de l'Albarine, affluent de l'Ain.

Au delà du fossé se profilent, du sud au nord, de grandes crêtes longitudinales, comme les lignes profondes d'une armée rangée en bataille : de l'est à l'ouest, le *Grand Colombier* (1534 mètres) et le *Crêt du Nu*, le relief de la *Forêt de Courmaranche*, les *Joux noirs* et les *Joux blanches*, les *monts Berthaut*, le *Corent*, le *Revermont*, se juxtaposent entre le Rhône de Bellegarde et la plaine des Dombes. C'est le *Bugy*, que groupe *Nantua*, au sud d'Oyonnax, entre Bourg et Genève. Deux sillons, celui de l'*Albarine* au centre, celui de l'*Ain* à l'ouest, interrompent la continuité des dorsales montagneuses et ouvrent les communications d'un val à l'autre. Vers l'est, la *Semaine*, qui tombe au Rhône à Belle-

garde, coupe le prolonge de *Grand Colombier*. Ici finit vraiment le *Jura méridional*.

2° Le *Jura central* est plus complexe, parce que plus épanoui. Marcel Berthaut y distingue trois zones, alignées du sud au nord et superposées en gradins de l'ouest à l'est, vers la latitude de Lons-le-Saunier : d'abord un mince revêtement de coteaux en vignobles, à la lisière de la plaine occidentale; puis la *zone des plateaux* qui s'étagent, région moins tourmentée que la précédente, mais subdivisée par trois grandes failles longitudinales; enfin, à l'est, les *arêtes régulières* de la haute chaîne lissées au-dessus de la plaine suisse.

L'arête maîtresse de cette bordure orientale, le **Reculut**, porte les crêts les plus élevés du Jura : *Crêt de la Neige* (1723 mètres), la *Dôle* (1678 mètres), le *mont Tendre* (1680 mètres). Mais la chaîne du *Reculut*, d'où surgissent ces sommets, à l'air d'un rempart extérieur plaqué au front de la forteresse jurassique; elle s'en dégage vers le sud et détache sur la plaine molassique de Savoie l'épe-



Phot. de M. Irujo.

LAC DU BOURGET : AU FOND, LE GRAND COLOMBIER.

ron du *mont Vanche*, que coupe le Rhône sous l'escarpement du fort de l'Écluse. Une seconde ligne d'arêtes se profile en arrière du *Reculut*, comme la muraille d'une enceinte intérieure : dans le prolonge-



Phot. de M. Irujo.

HAUT-JURA : COL DE LA FAUCILLE ET PERSPECTIVE SUR LE MONT BLANC.



Phot. de M. Gauthey.

EN TOBOGGAN SUR LA ROUTE DES ROUSSES.



Phot. de M. Gauthey.

EN TRAINEAU SUR LA ROUTE DES ROUSSES.

gement du Colombier, la longue chaîne du *mont Salla*, puis, de droite à gauche, la traînée du *mont Risoux*, le *Noirmont*, le bourrelet du *mont Croz*, la *Joux* en bordure du terre-plein de Champagne.

Trois brèches de traverse coupent ces arêtes longitudinales et donnent jour au Jura sur la plaine suisse : le *col de la Faucille* et celui de *Saint-Cergues*, ouverts dans la falaise du *Reculet*; le *col des Hippitoux*, qui tranche dans l'épaisseur même du massif, entre la coulée de l'Orbe et celle du Doubs, sous Pontarlier. Sur cette faille centrale se rompent les plissements principaux du *Jura central*. Il y a eu, comme au col de Saint-Cergues, décrochement des assises, de sorte que, d'un bord à l'autre de la cassure, les jetées constitutives du massif ne se correspondent plus. D'une part, la *Dent de Vaulion*, avant-garde du *Reculet* sur la trouée de l'Orbe; le *Loveron*, le *Noirmont*, projection des plissements précédents; de l'autre, le *mont Aubert*, le *Chasseron*, le *crêt de Travers*, alignés les uns en face des autres, semblent appartenir à deux systèmes différents, bien qu'avant la convulsion qui les brisa ils aient dû composer le même faisceau d'arêtes.

L'on dirait une nouvelle région qui commence. Au lieu que la *Bienne* et l'*Ain* cherchent leur issue vers le sud, l'*Orbe*, issue du val de Joux, l'*Areuse*, du val de Travers, frayent leur voie au nord-est, vers le lac de Neuchâtel. *Crêt de Travers*, sur la gauche de l'*Areuse*, et, sur la droite, le *Chasseron* et le *Chamaunt*, en prolonge,

se nouent pour enfermer un creux isolé, le *val de Ruz*. De cette sou dure naît le *Chasseral*, qui bientôt, à son tour, uni avec la ride parallèle du *Montaz*, rebord du val Saint-Imier, forme la digue unique du *Weissenstein*. Le *Jura central* a pris fin : ses arêtes se resserrent et se fondent en un plateau calcaire, celui des *Franches-Montagnes*, sur la rive droite du Doubs. Plus loin, c'est la Suisse. Un nouvel épanouissement de crêtes, bientôt mêlées aussi, ne forme plus qu'une seule croupe attachée à l'éperon de la Forêt-Noire.

Les plateaux du *Jura central* offrent un développement plus simple, moins brisé que celui des hautes chaînes. Au cœur même du massif, le plateau de *Champagnole*, borné au nord-est par le renflement du *mont Croz*, à l'ouest par le bourrelet de l'*Hente*, tendu sur la coulée de l'*Ain*, s'étend à l'altitude moyenne de 750 mètres; le sillon de la *Bienne l'entame*. C'est par excellence la région forestière du *Jura* : ses vastes sapinières, aux fûts élevés aux allières colonnades que pénètre à peine le soleil, encore qu'un peu mélangées, ne manquent pas de grandeur; elles impressionnent sans beaucoup séduire, mais le pays n'a pas de richesse plus sûre.

Le plateau de *Nozeroy*, voisin de celui de *Champagnole*, au nord-est, mais à une altitude moyenne supérieure, enclôt de vastes tourbières. Il bute à l'est contre la chaussée du *Loveron* : le *Drugeon* écoule ses eaux vers le Doubs. Le plus occidental des plateaux jurassiques, ou plateau *Lédonien* (de Lons-le-Saulnier), marque un degré inférieur à celui de *Champagnole*. Sa plus grande altitude ne dépasse pas 600 mètres. Il s'étend d'Orgelet à *Salins*, où finit la région découpée de nombreuses failles, aux versants de laquelle mûrissent les crus des vignobles de *Saint-Maur*, *Poligny*, *Arbois*. Cette zone extrême du *Jura* s'affaisse en bordure sur la plaine de Bresse, et diminue rapidement de largeur vers le nord. Ce n'est qu'un revêtement adventif de la grande masse jurassique, à l'occident.

A la latitude de *Salins*, sous l'escarpe du *mont Puyet*, nœud de ses arêtes de soutènement, le plateau d'*Ornans* rend au *Jura* son aspect coutumier. Il prolonge au nord le plateau *Lédonien*, étale au large ses espaces dénudés qu'étoilent des failles profondes et nombreuses : la *Loue* et le *Dessoubre* y creusent leur cours sinueux, au fond de véritables cañons en miniature. Peu à peu la plate-forme de l'*Ornans* perd sa rigidité monotone : le sol ondule, des replis naissent, vont se resserrant et convergent en une jetée unique qui vient mourir sous l'escarpe extérieure du *Louant*, dans la dépression du Doubs, où dérive le *Dessoubre*, en aval de *Saint-Hippolyte*. Dans ces mêmes parages, mais à l'est du *Dessoubre*, se fondent également les prolonges plissés du plateau de *Nozeroy*, dont la plus saillante, l'arête du



Phot. de M. E. Gauthey.

LE LAC DES ROUSSES, DOMINÉ, À L'OUEST, PAR LE TALUS ORIENTAL DU RISOUX.

Clus du Doubs, accidente l'intérieur du coude aigu de cette rivière pointée sur Sainte-Ursanne.

3° Le **Jura oriental** est entièrement suisse. La coupée tortueuse de Brienne-Porrentruy, par le col des *Beugiers*, met en relief la saillie de ses chaînons parallèles : *Weissenstein*, *Moran-Greatery*, *mont Raineur*, *mont Terrible*, dont l'expansion s'est butée à l'ouest contre le plateau non plissé d'*Ajoie*, et, à l'est, sur le bloc tabulaire du *Tafel-Jura*, contre-buté lui-même par le socle primitif de la Forêt-Noire. La proximité du pôle résistant auquel s'attache le *Jura oriental*, en rolevant ses plis, diminuait leur développement sous la poussée venue de l'intérieur. Alors les chaînons furent comme déracinés, soulevés du sol pour ainsi dire, croisés et culbutés les uns sur les autres dans un inexplicable désordre. Par mille détours en ce dédale de vallées et de bassins en chapelet, la *Borse* cherche sa voie, et la ligne ferrée de Bienne à Bâle s'y insinue avec elle. La poussée latérale fut si violente, à cette extrémité



Phot. de M. Gambley.

SOURCE PROFONDE (50 à 70 mètres) DE L'AIN.



C. C. B.

ORIFICE DE LA SOURCE DE L'AIN.

du *Jura*, que les plis chevauchent comme des écailles, en superposant jusqu'à trois fois les mêmes dépôts les uns sur les autres. Ce trouble extrême se révèle surtout dans l'*Uouenstein*, où se résolvent les plissements du *Jura oriental*, avant de pousser de l'autre côté de l'Ar, de la Reuss et de la Limmat par quelques traits vite empâtés dans la plaine molassique, un seul émergeant encore, jusqu'à *Regensberg*, sous le nom de *Lagera*.

L'analogie de la terminaison en pointe, par convergence des plis, révéle entre le *Jura oriental suisse* et le *Jura méridional français* une parenté trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'y insister. D'ailleurs, l'uniformité originale de sa structure donne à tout le *Jura* une individualité qui le distingue de toutes les autres montagnes de l'Europe. Mais ne lui demandez pas les champs de glace des Alpes, la chevauchée des pics inaccessibles, le vertige des abîmes sans fond, les horizons sans limite. Les géants du *Jura* sont mieux à notre mesure ; ils se tassent, s'allongent au lieu de dresser fièrement leur tête dans les nuages. À l'intérieur même du massif, les failles de rupture qui craquèrent ses plateaux engendrent, par contraste avec la monotonie des hauteurs, des sites reposants, pittoresques, animés, qu'égayent de claires fontaines et des torrents tapageurs. Est-ce à dire que le *Jura* manque de larges échappées ? Ses crêtes sont des belvédères naturels. Au contact de la plaine orientale, l'affaissement des terres d'appui ou de débris qui constituent le pays de *Ger* accuse mieux le relief de la montagne. Du faite, après la pénible montée du revers opposé, c'est tout un monde violet et bleu qui apparaît, comme par un coup de baguette magique ; en bas, le paysage montonnant des collines de *Ger*, piqué de petits villages semblables à des ruches d'abeilles ; la longue traînée d'azur du Léman, de Genève à Chillon ; au loin, à droite, comme une porte de montagne, ouverte entre le Jura et les Alpes pour le passage du Rhône ; enfin, d'une pureté idéale, le *mont Blanc* qui trône sur le bruissement des aiguilles poudrées à frimas, dans une sérène majesté. Il semble que le *Jura* se hausse pour mieux voir : du belvédère de la *Dôle*, ce spectacle est d'une souveraineté grandeur.

En ruantent vert de forêts et de pâturages enveloppe le *Jura* d'une façon presque continue. Le *sapin* est ici l'arbre dominant ; ses fûts, hauts, droits et serrés, accaparent l'air et l'espace ; il ne souffre point de concurrent dans son voisinage.

Le chêne lui-même, pourtant si robuste, doit reculer. Il n'y a que le *hêtre* pour vivre avec le sapin en bonne compagnie, et c'est merveille quand son feuillage léger, empourné des feux de l'automne, met comme une gloire à la lisière des grandes pineraies sombres. Le *sapin* a son habitat principal limité par une ligne allant de Champagne au confluent de la Bienne. Si tyrannique qu'il soit pour la plupart de ses congénères, des arbustes et des plantes plus humbles prospèrent à côté de lui, dans les clairières : le *cyllise*, le *genévrier*, l'*eubépine*, le *buis*, le *néflier*, le *chêrefeuille* et le *rosier des Alpes*, le *rhododendron*, joyau de nos montagnes. À côté de ces arbrisseaux vivent de nombreuses plantes herbacées : le *suave cyclamen*, la *belladone*, la *digitale*, l'*aconit*, la *valériane*, le *geranium fuscum*, le *mauget*, l'élégante et gracieuse *spirea araneus*, reine des prairies alpines et ornement de nos jardins.

L'exploitation des pâturages alimente, en *Jura*, une double industrie : celle des fruitières et celle des raffineries de fromage. Dans les régions de population agglomérée, les producteurs de lait, unis en société, créent un chalet ou *fruitière* aménagée pour la réception et le travail du lait. Chacun y apporte journellement



Phot. de M. Gambley.

UN COIN DU LAC DE BONLIEU.

Le *Jura* se hausse pour mieux voir : du belvédère de la *Dôle*, ce spectacle est d'une souveraineté grandeur.



Phot. de M. Gaudry.

PLI ANTICLINAL DIT « CHAPEAU DE NAPOLÉON » OU « DU GENDARME », A SEPTMONCEL.

le produit de la traite de ses bêtes, dûment pesé et enregistré. A la fin de la saison, le bénéfice de la vente, déduction faite des frais de l'entreprise, est partagé entre les sociétaires, au prorata de ce qu'ils ont versé. Le fromage est l'objet de soins intelligents : c'est une façon de *gruyère*, dont la production totale est estimée par M. Friant à 6 millions de kilos par an, pour le Jura tout entier, et vaut à peu près 7 millions de francs.

Dans les régions élevées, où la dispersion des villages ne permet que difficilement l'apport du lait, la production du gruyère est remplacée par celle des fromages persillés, connus sous le nom générique de *septmoncel*; Bellecombe, les Bouchoux, les Molunes, les Monssières s'adonnent à cette industrie. C'est même aux *Monssières* que le septmoncel s'est fabriqué pour la première fois. Mais Septmoncel en a centralisé le commerce, tout en prenant l'initiative d'une autre industrie : la *taille des pierres précieuses*. A 1000 ou 1200 mètres d'altitude, comment employer mieux les boisirs d'un long hiver ?



Phot. de M. Gaudry.

CASCADE DE LA LANGOUILLETTE.

LES EAUX

Aucun pays n'est mieux arrosé que le Jura. Le filtre de son sol fissuré, absorbant les eaux du ciel, les dérobe à l'action réductrice de l'air et du soleil, pour les rendre à la lumière par des couloirs mystérieux, en sources jaillissantes. Ce ne sont, dans le haut pays, que fontaines claires et vives, rivierettes scintillantes, filets d'onde pure et bleue, grâce auxquels, même sous les ardeurs de la canicule, tandis que la plaine meurt de soif, la montagne conserve son tapis vert et les vallées leur belle floraison. Les eaux jurassiques s'écoulent : au *Rhin* par l'Orbe et la Thièle, tributaires de l'Aar; la Birsé, affluent direct du *Rhin*; à l'ouest, vers la *Saône*, par le Doubs; au sud, par l'Ain, la Bienne et l'Albarine, vers le *Rhône*, ou directement à lui par la Valserine. La *Birsé*, le *Doubs*, l'*Ain* sont les rivières jurassiques par excellence : au nord, le groupe *Aar*, *Reuss* et *Limmat*; au sud, le *Rhône* et

l'*Èsre* lui sont plutôt extérieurs, leur cours ne faisant que traverser, à l'une et l'autre extrémité, son double pédoncule de rattachement aux massifs voisins.

De même les grands lacs qui s'étendent en contre-bas de la bordure orientale : ceux de *Genève*, de *Bienne*, de *Neuchâtel*, lui sont extérieurs. Tout autres sont les réservoirs de la haute chaîne empiétant dans le creux des vals : lacs de *Joux*, de *Saint-Point*, de *Chaileron*, de *Silan*, de *Châlain*, lac *Dessous* et lac *Dessus* étalés sur le plateau de Champagnolle, lac de *Nantua*. Leur vie se lie intimement à celle des cours d'eau, qui en sont les dérivatifs naturels.

Par l'Ain et le Doubs, affluent de la Saône, la majeure partie des eaux du Jura descend au Rhône. L'Ain jaillit d'une fontaine profonde (750 mètres d'altitude), à 10 kilomètres est de Champagnolle. Accru de la *Serpentine*, autre coulée d'eau pure, il se perd dans des cluses pittoresques dont les parois s'entr'ouvrent à l'apport de torrentielles, émissaires de lacs nombreux et de sources abondantes. Tout à coup le petit fleuve disparaît sous des blocs sauvages détachés de la rive. A peine revenu au jour dans le réservoir de Bourg-de-Sirod, il fait un bond de 17 mètres pour capter au passage la *Saône*, née comme lui d'une puissante fontaine, la *font sous la Lête*. Cette turbulente rivière plonge trois fois sans désemparer, gagne les Planches-en-Montagne, saute 4 mètres, puis 30, et plonge dans l'étroite fissure de la Langoulette. Pour tant de contorsions et de bruit, la *Saône* n'a fait que 17 kilomètres, mais ses 4360 litres d'eau en débit ordinaire sont, pour l'Ain, un précieux apport. En aval, confluent : l'*Angillon*, fils de la combe profonde des Nans; le bief d'*Euif*, émissaire du lac de Châlain.

Alors paraît le plus turbulent des tributaires de l'Ain, un torrent de 23 kilomètres à peine, le *Hérisson*, dont le cours heurté n'est pour ainsi dire qu'une cascade en interrompu. Le lac de *Bondieu*, d'où il s'échappe, sous le nom de *rivière du Lac*, est l'une des plus charmantes solitudes du Jura : une Chartreuse se reposait à la rive; des rochers, des prairies luxuriantes, des bouquets de hêtres séculaires et de sapins alpiques se narent et souvent trempent leurs branches dans la nappe tranquille. Le lac, profond de 12 mètres environ, couvre une étendue de 18 hectares, à 803 mètres d'altitude.

A peine issu de cette coque champêtre, l'impétueux *Hérisson* rencontre l'émissaire du lac d'*Illay*, grossi du trop-plein des deux *Maclas*, ses voisins, un capricieux encore, qui, après avoir passé en sous-sol par un canal de 400 mètres sous le village d'*Illay*, lie partie avec son tumultueux voisin et commet avec lui toutes sortes de folies. Au sout Girard, le *Hérisson* s'essaye au métier d'acrobatte, court, se contracte et plonge d'un jet, au milieu d'un grand fracas, à 15 mètres plus bas. Cette chute, la dix-septième depuis son origine, ne vient qu'au second rang pour l'importance. Il faut voir plus loin le *Hérisson* bondir, en s'éfondrant du haut d'une corniche de roches, comme un petit Niagara; ou mieux, lorsque, précipité sur les strates luisantes d'un véritable château d'eau naturel, il déploie d'un mouvement gracieux les plus ondoyants de son écharpe blanche, pailletée de diamants. C'est ici la cascade de l'*Éventail*, l'une des plus belles connues. La hauteur de

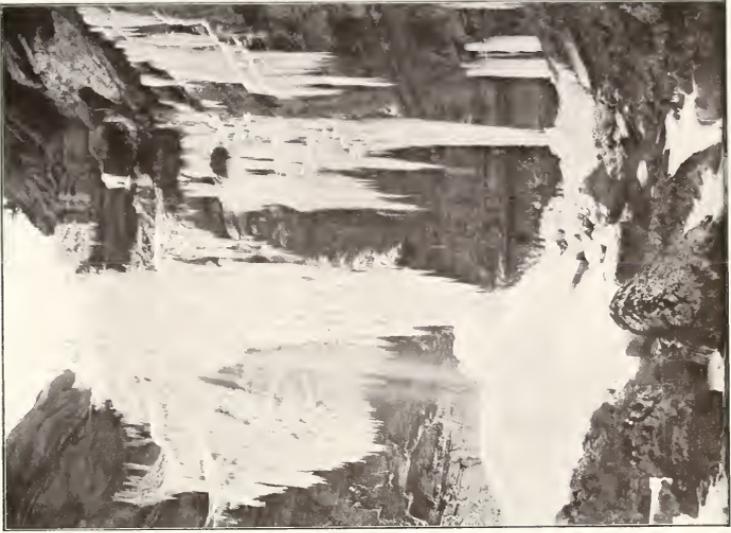


Photo de M. A. Guerinot.

CHUTES DU HÉRISSEON : LE SAUT DU VAL ET LE GRAND-SAUT GELÉ.

la chute est de 60 mètres. Encore quelques remous rageurs à travers les éboulis, jusqu'au moulin Jaequand, et le *Hérisson* apaise sa fougue dans la double conque des lacs du *Val* ou *lac Dessus* (longueur : 1500 mètres; largeur : 400 à 500) et de *Chambly* ou *lac Dessous* (longueur : 1250 mètres; largeur : 300 à 400). Pour une étape de quelques kilomètres, le *Hérisson* est tombé, de la région d'Illay à celle de Chambly, d'une hauteur verticale qui dépasse 230 mètres. Il se perd alors dans le sillon de l'*Ain*.

Le lac de *Châlain* ou *Châlin*, peu éloigné du Chambly, belle étendue liquide de 220 hectares, longue de 2500 mètres et large de 500 à 1000 mètres, le plus vaste réservoir d'eau du Jura après celui de Saint-Point, s'étale à 500 mètres d'altitude entre un vert tapis de prairies et un fer à cheval de roches que couronnent de superbes hétraies. Le site est d'une étonnante beauté et le lac fort poissonneux : on a exhumé de ses eaux les restes assez bien conservés d'une antique cité lacustre, entre autres une belle pirogue, longue de 9^m 33, aujourd'hui au musée de Loue-de-Saintot.

Le *Drouvenant*, ou *Drouveneur*, frère du *Hérisson*, et d'aspect turbulente nature, jaillit d'une abrupte paroi de la *Côte des Biefs*, haute de 150 mètres. Ses multiples filets réunis forment une bruyante cascade, dont les scieries et moulins de la Frasnée utilisent le flot. Il arrive que les eaux surabondantes provenant de la fonte des neiges ou de pluies exceptionnelles obstruent l'orifice même de la source : le trop-plein remonte alors par un conduit naturel dit le *Trou des Gagnogés* et revient bondir du haut d'un rocher appelé le *Grand-Dard*. Cette chute atteint alors près de 90 mètres. Entre elle et la source normale de la rivière, à moitié, au tiers de la hauteur, des failles invisibles, des grottes, des sillons tortueux projettent autant de cascadelles intermédiaires dans l'avalée générale des eaux.

Par le *Drouvenant* (13400 mètres) dérive à l'*Ain* le tribut des deux lacs de *Clairvaux* : lac d'*Eu-Haut*, lac *Supérieur* ou *Petit-Lac*, long de 700 mètres, large de 500, qui alimente la belle source du *Pélecy*; lac d'*Eu-Bas*, *Inférieur* ou *Grand-Lac* (55 hectares; longueur : 1400 mètres; largeur : 400 à 700). Par grandes eaux, les deux lacs se donnent la main sur le plan de prairies qui les sépare. En 1870 furent mis à jour les restes d'une cité lacustre, de l'âge de la pierre polie. L'émissaire des deux lacs ou *Bief de la Joux* les porte au *Drouvenant* voisin.

L'entraînement de ses turbulents tributaires précipite le cours de l'*Ain*. Sous Pont-de-Poitte il glisse en rapide et franchit un seuil de 18 mètres par la belle chute du *Saut de la Saïsse*; des contants tumultueux se croisent, se brisent, rejettent en fusées; c'est moins une chute qu'une mêlée de bondissements. Les Forges de la Saïsse (Compagnie des forges de Franche-Comté) utilisent cette précieuse force naturelle. Puis l'*Ain* se fraïsse en de profonds couloirs, presque déserts, où ses eaux bleues frôlent le pied de grandes roches fauves. Cette longue faille de 40 kilomètres, la « Combe d'*Ain* », offre d'agrestes passages, des sites imprévus : *Chartreuse de Notre-Dame de Vauchese* et ses jardins suspendus, la *Roche-qui-Bruit*, le *Saut-du-Mortier*.

Voici la *Biemme* (68 kilomètres), émanée de l'*Ain* et son principal adjutant. Issue d'un plateau peu éloigné de la frontière suisse, et d'abord connue sous le nom de *Bief de Chaille*, elle dévale et saute comme ses sœurs du Jura, incessamment accrue de sources jaillissantes. Au-dessous de *Morez*, longue cité industrielle qui effile une double entrave de rochers, l'*Evotade* lui arrive, par bonds (cascade du Clapeau de Gendarme), d'un plateau élevé 1400 à 1100 mètres), où sommeillent : le lac des *Mortes* 10 hectares et celui de *Bellefontaine* 12 hectares. Puis la *Biemme*, par une échappée pittoresque que commandent de hauts rebords calcaires, happe la *Vauchese*, puissante fontaine de l'amont de *Saint-Claude*, et rencontre au pied de cette ville le *Tacon*, torrent d'allure désordonnée qui dégringole de la région élevée des *Bouchoux*, entraînant avec lui le *Fluten*, célèbre par ses défilés et ses cascadelles.

Au-dessous de Saint-Claude, des cluses, des couloirs épanouis en bassins verdoyants, conduisent la *Biemme* à la rencontre de plusieurs torrents : le *Lison* (ne pas



Photo de M. Gouardot

COURS DU HÉRISSON : GRAND SAUT ET SAUT DU VAL.

confondre avec celui de la région de Salins : le *Lougrey* émissaire échappé du lac de Viry par une longue fissure où il glisse et se brise; l'*Enragé*, qui passe pour drainer le lac de l'*Abbaye*, vasque de



C. C. B.

GRAND SAUT DU HÉRISSON.



Phot. de M. Gambley.

VUE GÉNÉRALE DE MOREZ.

95 hectares, longue de 2 kilomètres, profonde de 20 mètres environ, à près de 880 mètres d'altitude. On imagine les ressauts, les bonds et les circuits de l'Étangé; son nom est une gageure : il saute dans une cavene, fouille les profondeurs du sol, où il rallierait les eaux de la rivière de *Lautre*, disparaît subitement à 5 kilomètres de sa source. Qui sondera le monde mystérieux des eaux souterraines ?

Héria, dernier affluent notable de la *Biemme*, recueille en sous-sol les eaux du lac d'*Autre*, nappe solitaire de 8 hectares, enclavée à 824 mètres d'altitude, au pied d'une roche où s'élevaient les habitations d'une cité gallo-romaine, la ville d'*Autre*, l'une des plus notoires de l'antique Séquanie, rivale de *Jurri* et de *Villars d'Héria*. Les débris qu'on en a recueillis depuis des siècles donnent l'idée de ces vieilles cités déchues : des villages se sont élevés sur leurs ruines, après que les Sarrasins eurent passé par cette vallée d'*Héria*, comme une trombe dévastatrice qui n'en laissa rien subsister. *Mitrans*, petite, mais active cité, est aujourd'hui le centre de la région.

Par une dernière gorge « chue d'*Uffel* ou de *Chancia* », la *Biemme* atteint la coulée de l'*Ain*. Dans sa course heurtée, la sémillante rivière sème la vie sur ses bords.

Avec ses torrents indisciplinés, ses cascades, ses fonts vives, ses chutes rapides, le *Haut-Ju* a possédé une merveilleuse réserve de force. L'industrie d'ailleurs n'y chôme guère. *Morez* et *Saint-Claude*



Phot. de M. Gambley.

VIADUCS DE LA VALLÉE DE MOREZ.

sont les deux capitales industrielles de la *Biemme*. **Morez**, ancien village de *Comble-Noire*, aurait eu pour créateur de sa première industrie un certain Étienne Morel, qui vivait au xvi^e siècle et dont elle aurait pris le nom : *Comble-Morel*, d'où l'on aurait fait *Morez*. C'est à présent une ville de 5900 à 6000 habitants, ou plutôt une longue ruche laborieuse étirée aux bords de la *Biemme*, le long d'une interminable rue de 2 kilomètres et demi, tronçon de la route nationale de Paris à Genève. La *lunetterie* et l'*horlogerie* en sont les deux industries fondamentales. De *Morez* nous viennent ces monumentales horloges, enlâchées dans des coffres enluminés de fleurs et de sujets champêtres, avec un balancier qui reluit, connues sous le nom de « *comtoises* ». Il s'en fabrique 35000 par an. De *Morez* également sortent, bon an mal an, 30000 tourne-broches, 500 horloges de clocher, de dimensions parfois extraordinaires, et 25000 pendules diverses. Point de montres : la concurrence de Besançon et de la Suisse ne le permet guère; mais, en revanche, des *lunettes* en nombre presque indéfini, si, comme l'affirme M. Lamy, la région de *Morez* en produit



Phot. de M. Gambley.

MARBRIER : MAISON DU GRAND-FÉE DE LAMARTINE.

par an 1 million de douzaines, qui s'exportent dans toutes les parties du monde, principalement en Angleterre et en Allemagne. *Lunettes* et *horloges* donnent à la région morézienne une moyenne annuelle de 6 millions. (Rapport de la classe d'Horlogerie à l'Exposition universelle de 1900.)

Saint-Claude est d'aspect moderne, bien que son origine remonte au temps éloigné où saint Romain et saint Lupicin virent fixer leur résidence au confluent de la *Biemme* et du *Tacon*. Le premier groupement formé autour du monastère qu'ils fondèrent s'appelait *Candate*, confluent; il prit ensuite le nom du quatrième abbé, saint Oyand, puis celui du douzième, saint *Claude*, lequel devint définitif au xvi^e siècle. L'abbaye gouvernait souverainement cette région et formait, à la lisière du pays comtois, une sorte d'Etat indépendant, ou *Terre de la grande judicature de Saint-Claude*. Malgré son ancienneté, la ville, maintes fois ravagée par de terribles incendies, a gardé peu de chose du passé. La *cathédrale* elle-même, car le siège abbatial fut érigé en évêché en 1742, avec la froide ordonnance de sa façade composite, n'arrêterait guère, n'étaient les trente-huit stalles délicieusement sculptées pour elle par Jehan de Vitry (1449-1465). Le site, d'ailleurs, est agréable : ce pont de pierre

qui enjambe hardiment la coupure de la *Bienne*, à la place d'un premier ouvrage dû aux frères Pontifes, qui jetèrent sur le Rhône le pont saint-Esprit; cette passerelle qui suspend ses fils de fer à 50 mètres au-dessus des bouillonnements du *Taron* et que le terrible cyclone de 1890 tordeit comme un fétu; l'échafaudage pittoresque du vieux quartier de la *Poyat*; cela n'est pas sans intérêt.

Mais *Saint-Claude*, c'est sa vallée, ce sont ses montagnes, ses grands bois, ses eaux bondissantes, ses claires fontaines. Si séduisante à l'éveil du printemps, si fraîche encore et si verte sous les ardeurs de l'été, cette nature épanouie du Haut-Jura connaît pourtant la sta-



Phot. de M. P. Rogée.

SAINT-CLAUDE.



Phot. de M. Rogée.

LAC DE L'ABBAYE DE GRANDVAUX.

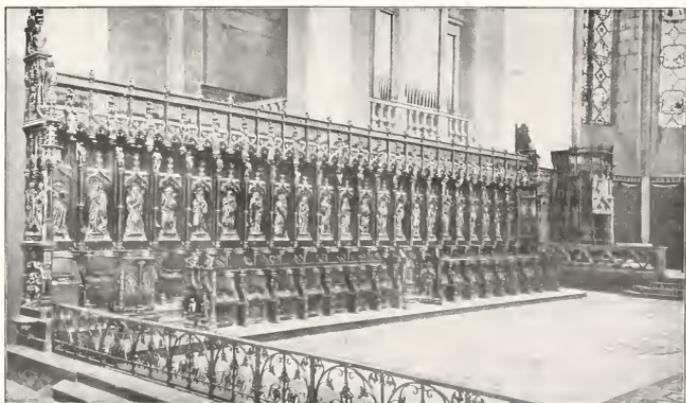
gnation des hivers prolongés, qui, sans montrer de rigueurs excessives, crosent les gens près de l'être pour d'interminables voillées. Après s'être adonné à l'innocente industrie du sifflet, *Saint-Claude* a entrepris de fabriquer des *tabatières*, des l'introduction du tabac en France, puis, comme la racine de bruyère, mêlée au bois, que l'on employait surtout, ne convenait guère, on eut l'idée d'en faire des *papes*. Et la fabrication de *Saint-Claude* en produit une trentaine de millions par an. Ajoutez les accessoires de cette industrie, le tuyau de pipe, autrefois d'ambre, remplacé par le caoutchouc vulcanisé, le celluloïd ou la corne du Brésil; le travail de l'ivoire, de l'os, de l'écaïlle, pour les articles dits de « Saint-Claude »; la taille des pierres précieuses et du diamant, l'établissement des mesures linéaires, vous aurez l'idée du labeur accompli dans l'agglomération San-Claudienne, vraie métropole industrielle du Haut-Jura (2022 habitants).

Sous l'afflux de la *Bienne*, à *Claude*, l'*Ain*, presque aussitôt, coupe en travers les crêtes longitudinales qui l'enserrent; jette des monts *Berthoud*, dorsale du *Corrot*, escarpement du *Revermont*, et débouche en plaine, ayant pris au passage les ruisseaux déclinés des vals jurassiques; *Valloise* et *Saran* à droite, *Ognin* à gauche, déversoir du lac de *Nantua*; au-dessous de *Pont-d'Ain*, l'*Albarine* d'Ambrézien. Au seuil de la *Dombes* paraît le Rhône.

Entre les hautes falaises, bûchées à la base, des *monts d'Ain* et l'hémicycle formé par un éperon avencé

de la montagne des *Belvoettes*, aux pentes de laquelle s'étagent les maisons de *Nantua*, nitroite la nappe d'un lac charmant, à 475 mètres d'altitude. Le lac de *Nantua* mesure 2600 mètres de long, 400 à 700 de large et couvre 141 hectares de superficie; dans ses eaux poissonneuses, profondes de 46^m,50, au maximum, les truites saumonées atteignent une taille remarquable. *Ognin* (*Bourrey* et *Valley* réunis), dans lequel s'épanche le *Bros-du-Lor*, son émissaire, s'accroît de l'*Angé*, ruisseau d'*Ognonnoir*, ville industrielle, haut perchée, à 557 mètres d'altitude, au pied de monts boisés qui dépassent 1000 mètres. Les cascades de l'*Ognin* fournissent à son usine d'électricité la force motrice, et elles sont admirables: celle d'*Arfontaine*, qui plonge en arc de 10 mètres dans une belle vasque naturelle; celle de *Thorey*, qui saute 30 mètres; enfin l'escalier d'eau de *Chorranne*, la plus puissante des trois chutes.

A voir l'*Albarine*, née d'un petit étang à 6 kilomètres sud-sud-est de *Nantua*, non loin de la coupe verdoyante où subsistent les restes de la *chartreuse* de *Meiriat* (fondée au *xiii^e* siècle), l'on ne se doute guère que ce pauvre ruisseau de prairies mal égouttées, aussitôt quitté son plateau natal, s'emporte en bonds furieux et en cascades échevelées. La première, dite *chute de l'Albarine*, saute en quatre bonds l'apic de la roche de *Thuon*, qui à 150 mètres; la seconde, au pied de la *Roche-Saillante*, se précipite en rapides et en ruisselements sonores (les *Abréchants* sur les degrés d'un escalier de roc. De claires fontaines, que recueille l'*Albarine* en cette combe magnifique, l'une plongeant de deux cavernes (cascade de *Charbotte*), lui apportent un afflux si abondant, qu'à *Chaley* son flot roule d'ordinaire 3580 litres et



Phot. de M. P. Rogée.

STALLES DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-CLAUDE.

1930 litres à l'étiage. De 940 mètres d'altitude, la tumultueuse petite rivière est tombée à 400 mètres. Elle semblait jusque-là se diriger vers le Rhône : c'est l'Ain qui l'attire à l'ouest, par une gorge où ses eaux courent jusqu'à Tenay. Au-dessous d'Ambérieu, elle débouche enfin dans la vallée de l'Ain ; mais le sol de gravier qui forme son lit inférieur l'a tellement appauvrie qu'elle ne roule plus que 1500 litres, moins qu'à Chalcy, au dévalé de son plateau natal. Altitude de la source : 940 mètres ; altitude de l'embouchure : 220 mètres ; c'est pour l'Albarine une chute totale de 720 mètres en 58 kilomètres, soit 12 mètres et un peu plus par kilomètre. Cela donne l'idée des soubresauts déordonnés de sa course.

A la rencontre du Doubs, l'Ain, qui a parcouru 190 kilomètres, fournit un débit ordinaire de 50 mètres cubes, 2500 par grandes crues. Cette rivière torrentielle est réputée navigable, seulement de Condes, confluent de la Bienné, jusqu'au Rhône ; mais on n'y navigue guère. Le flottage officiel commence à Champagnole, le réel au Saut de la Saissie, à 50 kilomètres plus bas. Par la précipitation de son cours, l'Ain possède une réserve d'énergie, en partie sans emploi.

Les hautes crêtes parallèles du Jura méridional offraient, dans les dépressions qui les séparent, des cadres favorables à la constitution de communautés qui longtemps vécurent dans leurs vallons retirés comme autant de petits Etats autonomes : ainsi le *Valromey*, la *Michaille*, le *Bas-Bugey*, le val *Chéry* et le *pays de Gex*, au flanc de la grande barrière du Reculet. Le *Valromey* s'allonge avec le *Séran* et quelques torrents, ses tributaires, entre les rebords élevés d'une double chaîne : à l'est, la plus haute, où culminent le *Grand Colombier* (1534 mètres), le *Crêt du Nu* (1553 mètres) et le *Signal du Retord* (1322 mètres) ; à l'ouest, les crêtes forestières de Saint-Germain, de Cormaranche, de Mazières (signal de Planachat, 1237 mètres) et des Mousnières. Des cols ouvrent la vallée sur les dépressions voisines. Le seuil élevé de Gerveyrier-Artemare, qui se projette au sud sur les premiers vallons du cirque de *Belley*, porte l'altitude du *Valromey inférieur* à près de 300 mètres : avec le plateau du *Retord*, elle monte au nord à 1400 mètres. C'est la montagne, au-dessus de *Holonnès*, avec ses hauts pâturages, ses forêts de sapins et de hêtres accrochés aux escarpements calcaires ; enfin les belvédères alpestres, perchés sur l'échine des monts. Là, point on peut de villages, seulement des granges groupées en hameaux pour l'ex-



LAC DE NANTUA.

C. C. B.

pit surtout de ses forêts et de ses pâturages. Un tramway le rattache à la grande voie ferrée, Bourg-Ambérieu-Culoz.

Valromey ne veut pas dire *vallée romaine* ou *vallis romana*, bien que l'occupation romaine y ait laissé des restes importants à *Vireux*, ancienne capitale de la vallée, détruite par les Vandales au début du *v^e* siècle. Il est probable que *Valromey* n'est qu'une corruption de *Valromensis* ou *pays Verromensis*, comme les chartes carolingiennes designent ce pays, occupé dès la plus haute antiquité, par une peuplade gauloise. Quant Charlemaigne disparut, tout se morcela ; le *Valromey* fut des comtes particuliers, appartenant successivement aux familles de Genève et de Savoie. La capitale féodale de ce petit Etat fut *Châtillonnet* aujourd'hui hameau de *Songieu*. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I^{er}, s'étant dessaisi du fief (1582) en faveur de sa parente, Renée de Savoie, qui l'apporta en dot à Jacques d'Urfé, celui-ci le perdit en 1595, n'étant point capable ou ne se souciant pas de le défendre contre le roi de France. En 1612, le comte fut érigé en marquisat pour Honoré d'Urfé, frère de Jacques.

Le *Bas-Bugey*, groupé autour de *Belley*, sous la tutelle de son évêque depuis le *v^e* siècle, passa aux ducs de Savoie, qui le cédèrent à la France en 1601, contre le marquisat de Saluces. Riants passages autour de *Belley*, sites pittoresques sur le cours du Rhône, combes fraîches et plateaux sauvages, torrents et cascades, sapins et hêtres, ce petit pays, hormis les champs de glace et les pics inaccessibles, possède en miniature toutes les beautés des grandes montagnes voisines.

Au-dessus du *Valromey*, l'ancien mandement de *Michaille* s'adosse, le long du Rhône, à la haute crête jurassique qui porte le *Crêt du Nu* (1553 mètres). Sur son front débouche la *Valserine*, torrentieuse rivière de la *Combe de Mijoux* et du *Val Chéry*. Française par sa source, à 15 kilomètres nord-est de Saint-Claude, la *Valserine* descend



CASCADE DE LA BILLAUDA.

C. C. B.

de la vallée des *Dappes* par une région agreste et pastorale où se succèdent : Mijoux, Chézery, L'Élex, dans un cadre de grandes prairies que bordent, à l'est, des escarpements de 1000 mètres; à l'ouest, de hauts talus, en partie boisés, couverts d'un haut plateau de 1200 à 1300 mètres, où se dispersent les habitations de s' *Molunes* et de *Bellecombe*, les deux communes les plus élevées du Jura. Au pied du *Crest de la Valsérine*, 1723 mètres, cime maîtresse du massif, la *Valsérine*, assez calme jusqu'à L'Élex, s'anime : entre les escarpements et les terrasses en surplomb qui l'étréignent, elle se démeine, plonge dans une étroite fissure, dégringole de 225 mètres en 8 kilomètres, happe en passant des torrents éperdus comme elle la *Sennine*, son principal affluent, au bas de la terrasse qui porte *Châtillon-de-Michaëlle*, se perd,



SOURCE DU DOUBS.



C. C. B.

LAG DE SAINT-POINT.

à 3 kilomètres plus bas, sous un amoncellement de roches effondrées (*perte de la Valsérine*, puis reparait, tournoie et s'engouffre dans des crevasses au fond desquelles ses eaux mugissent à grand fracas, pour se perdre enfin dans le Rhône, non loin de Bellegarde.

La haute barrière qui sépare la combe de la *Valsérine* du pays de Gex porte les cimes culminantes du Jura. Une seule route coupe ce rempart, au *col de la Fucille*, et assure les communications du **pays de Gex** avec la France.

Cette contrée, qui s'adosse au Jura, en regard du Léman, appartenait autrefois au *Comté des Equestres*, ancienne *Colonia Julia Equestris* fondée par César et mêlée à une population d'anciens Hélicètes. Sur cette route des nations que formait la double trouée du Léman et du Rhône, entre l'Italie, la Germanie et la Gaule, toutes les races passèrent; après les Allobroges. Les chevaliers romains de César, les Burgondes, les Sarrazins, des Italiens, des Espagnols, mercenaires des ducs de Savoie. Car la *baronnie de Gex*, d'une branche puînée de la maison comitale de Genève, était passée au « *Savoyard* », à qui les Bernois l'enlevèrent en 1536, en lui imposant la Réforme. Possession des Genevois, qui s'en emparèrent avec l'aide de Henri IV, le *pays de Gex* devint un bailliage français par le traité de Lyon, en 1601, et fut rattaché à la généralité de Bourgogne. L'Empire en fit un arrondissement du Léman; mais les traités de 1815 en détachèrent 6 com-

munis au profit du canton de Goussier; ce qui resta du territoire forme un arrondissement du *departement de l'Ain*.

C'est une région éminemment agricole : de gras pâturages, des bêtes superbes, d'excellents fromages, un vin blanc assez goûté, de grandes forêts de hêtres, des carrières de pierre et de marbre, des fabriques de poteries, de ciment, de verres lenticulaires, la taille du diamant, des tanneries, quelques minoteries donnent une large aisance à ce petit pays. Ses eaux qui descendent, par la *Versoz* (belles sources au pied du mont Mossy), dans le Léman; par le *Lambon*, grossi du *Jourbon*, rivière de Gex, dans le Rhône, offriront au développement industriel de précieuses ressources, si les entraves mises de part et d'autre par les douanes au libre écoulement de ses produits n'en contenaient l'activité.

LE DOUBS

Si, au lieu de divaguer sans cesse et de se replier sur lui-même par des coudes aigus et des détours sans fin, le *Doubs* coulait directement de sa source à la rencontre de la Saône, il ferait 90 kilomètres; il en parcourt 430 en réalité.

C'est un fantôme. Sa première direction le mènerait droit au Rhin. A peine né, par 937 mètres d'altitude, d'une paroi rocheuse du *Noironnet* que couronnent des bouquets de sapins et de hêtres, il prend vers le nord-est. Cinq minutes après, il meut une première scierie. Sous le village pittoresque de *Rochequin*, il prend une belle source : la *fontaine de l'Abbe* et, accru du *Rouge-Bief*, fait son entrée dans la *Vallée des Lacs*. Là s'étend le lac de *Remoray*, de forme presque ovale, long de 1600 mètres à peu près, large de 800 à 900, profond de 27 à 28 mètres, dont le *Doubs* reçoit le trop-plein par un petit émissaire, tandis qu'il traverse dans toute son ampleur le lac de *Saint-Point*, vaste réservoir de 400 hectares, allongé, à 850 mètres d'altitude, sur plus de 6 kilomètres. Sa plus grande profondeur dépasse à peine 40 mètres; on l'appelait *lac Douvautier*, d'une ville qui aurait sombré sous ses flots, peut-être une cité lacustre, à moins que le seul rocheux,



Phot. de M. Mouton-Bernard.

SOURCES ET GROTTES DU LANÇOT, A CONSOLATION.

dit *Pont-des-Sarrésins*, qui surgit dans la partie nord-est, ne rappelle une extermination accomplie par les barbares du Sud. Tandis qu'à gauche moutonnent les hauteurs de Saint-Point, jusqu'à 900 mètres et plus, la rive droite se hausse au-dessus de 1000 mètres, avec le renflement de Malbuisson et de Montpreux. De-ci de-là, des ruis-



BAUME-LES-DAMES.

seau profonde, aiguilles effilées, bastions aventurés sur le vide, tours démantelées, promontoires échelonnés, corniches vertigineuses, d'où les sapins audacieux piquent dans le ciel. En bas, aucun mouvement ne trouble la nappé immobile, miroir sans rides, où descendent, dans l'infini, les grandes roches sombres et leur luxuriante chevelure.



MONTBÉLIARD.

selets purs s'épanchent dans le lac : source de Malbuisson, source Bleue, fontaine de l'Oiseau, la Malepierre, etc.

Issu du lac après un long repos, plus clair encore qu'il n'y était entré, le *Doubs* reprend sa route, happe au passage maint ruisseau, mais, au lieu de poursuivre droit devant lui, par la douve occidentale du Crêt de Travers, il dérive par la cluse qu'ouvrit le décrochement des crêtes jurassiques au col des Hôpitaux, entre Vallorbe et Pontarlier. Le *Doubs* arrive dans cette ville, chef des communications de la France avec la Suisse, entre Besançon et le Léman; il y rencontre le *Dravegnon*, cours d'eau trainard, émissaire d'un plateau humide et froid, qui fut et demeure un peu demi-marécage.

Le pauvre tribut de cette rivière ne suffit pas à éveiller le *Doubs*;

il avance lentement sur un lit d'oollithe, où, avant qu'on n'eût isolé, par des circonvallations de fortune qui l'en préservent, les fissures ou *aillettes* qui captaient sournoisement son onde incertaine, la rivière cessait de couler, pendant la saison sèche, en aval d'Arçon. Elle poursuit désormais. De la gorge d'Entre-Roches, au pied de parois en hémicycle, découpées en colonnes et en strates de belle apparence, elle s'engage dans l'étroit du *Cois de la Roche*, entre les versants boisés du *mont Ragnon* et de la *Grand-Combe*, l'un dépassant 1000 mètres, l'autre y atteignant presque. Les rives s'écartent, et le *Doubs*, calme et limpide, si lent qu'on le dirait endormi, touche à *Horcieux*.

Presque aussitôt reçu le *biaf de Li Tachez*, il s'anime, disparaît dans une gorge dont l'épanouissement forme la vasque dentelée du *Chaileron*, nappé magnifique, en cinq bassins lacustres que séparent des défilés pittoresques. La rive gauche reste française avec le village de **Chaillexon**; la droite est suisse, avec celui des **Brenets**. Un petit bateau à vapeur, des canots permettent d'en admirer les aspects romantiques. D'un bassin à l'autre, à chaque détour, le décor change : roches verticales, hémicycles abrupts, plongeant dans



LE SAUT DE DOUBS.

Tout à coup le fleuve s'éroule de 27 mètres dans un gouffre. C'est le **Saut du Doubs** : le spectacle est grandiose. Chaque année, jadis, les gens de la rive suisse et ceux de la rive française se réunissaient en juillet, pour l'admirer et célébrer la *fête du Doubs*. On y vient encore aujourd'hui, surtout de la rive suisse, à grand renfort de chorales et de fanfares. Songez que *Le Locle*, berceau de l'horlogerie montagnarde, et *La Chaux-de-Fonds*, métropole mondiale de cette industrie, ne sont éloignés que de 4 kilomètres à vol d'oiseau. Quand l'hiver a glacé les eaux calmes du lac, on y vient en foule de ces deux villes pour se livrer aux joies du patinage, sur une piste idéale, polie comme un miroir.

A peine libre, le *Doubs* s'engouffre une fois de plus, meurt des scieries et des moulins dans une coulée solitaire, entre de hauts plateaux froids et sévères, animés par une industrielle population. En aval de Goumois, l'un des sites de cet étroit passage, le *Doubs* coule en Suisse par ses deux rives, durant 27 kilomètres environ. L'extrémité du coude brusque qui le ramène sur *Saint-Ursanne* n'est qu'à une trentaine de kilomètres du Rhin. Le *Doubs* irait à Bâle par le tortueux sillon de la Birse, si le barrage du mont Terrible ne le repliait sur lui-même, autour d'un éperon montagneux qu'il étreint et qui, pour cette raison, s'appelle le *Chas du Doubs*. L'ne échappée s'ouvrant à l'ouest, la rivière s'y engage, et, par *Saulce*, dont les colonnades rocheuses évoquent le souvenir des orgues d'Éfort, gagne *Saint-Hippolyte*, où lui arrive, du sud, un humble affluent, le *Dessoubre*, dont la vallée, l'une des plus délicieusement agrétes et sans doute l'une des moins pratiquées du *Jura*, conduit, par une succession de ravins boisés et de bassins verts, jusqu'à l'amphithéâtre ou grand *Cirque de Consolation*. Deux hémicycles entaillent ce « bout du monde », enfoncé sans la verdure; de l'un surgit le *Dessoubre*; l'autre projette le *Lançol*, son frère.

Entre les deux ruisselets, un bec de roc se redresse sous le dais échelonné des sapins et des hêtres.

Saint-Hippolyte s'élève à la rencontre du Dessoubre et du *Doubs*, dans un beau site que dominent des escarpements boisés, forges, tanneries, filatures, moulins, pisciculture. Bientôt le *Doubs* heurte aux portes de sa prison jurassique. La plaine est là, au revers du *Lomont*; mais l'étrave de cette crête en bordure arrête net l'expansion naturelle de la rivière; comme le mont Terrible au nord-est, le *Lomont*, au nord-ouest, forme un infranchissable barrage. Alors le *Doubs*, déviant sous l'obstacle, se ramasse, l'entame par de nouveaux défilés que jalonnent : *Pont-de-Roide*, confluent du *Roid*, *Mandeure*, où, dans une boucle de la rivière, s'élevait l'antique *Eponandoburum*; *Vingean-court*, au dévalé du grand cingle décrit par la rivière.

En gagnant droit vers le nord, le *Doubs* atteindrait *Montbéliard*, place forte

qui, de temps immémorial, gardait le passage du Rhône au Rhin, par la trouée de Belfort. Dès le ix^e siècle, le traité de Verdun 843 le rattachait à la *Lotharingie*, créée pour Lothaire, fils aîné de Louis le Bonheur. *Montbéliard* eut, jusqu'à la fin du xiv^e siècle, des comtes particuliers et passa, par alliance, dans la maison de Wurtemberg, qui en resta maîtresse, encore que Louis XIV eût occupé la place, de 1676 à 1697. Le rattachement de *Montbéliard* au foyer français ne se fit qu'en 1793. La ville 10 392 habitants s'est défendue bravement en chassant de ses murs les troupes allemandes, après la sanglante bataille d'Héricourt (15 janvier 1871).

Montbéliard est assis près de l'*Altaïne*, sur le canal du Rhône au Rhin. Canal et rivière, le *Doubs* s'en empare, et, comme les collines préjurassiques qui appuient le massif principal en défendent les approches du côté du nord et barrent, de ce côté, l'horizon, la rivière dévie vers l'ouest, à la lisière du Jura et de la plaine, et en suit les talus de soutènement, par l'*Ile-sur-Doubs*, *Clerval*, *Beune-les-Dames*, *Evaux*, où le fil de l'eau se brise au rapide de *Ginacche*, *Arcier*, aux belles sources, captées déjà par les Romains, reprises de nos jours pour le service de *Besnonen*. *Beune-les-Dames* doit son nom à une ancienne abbaye de *Bénédictines*, fondée au temps de Charlemagne, retraite princière dont les portes ne s'ouvraient qu'aux aspirantes qui pouvaient justifier de seize quartiers de noblesse. La ville a élevé un monument à *Jouffroy d'Abbas*, le premier pionnier de la navigation à vapeur. Au voisinage, dans l'agreste vallon du *Cusacquin*, bains de Guillon, dont les sources sulfureuses-calciées offrent quelque analogie avec celles de *Barèges*.

La ceinture d'eau vive que le *Doubs*, accru de l'abondante source de la *Moutière*, déroule autour de *Besnonen*, lui vaut un détour de 5 kilomè-



LA VALLÉE DU DOUBS, A SAINT-HIPPOLYTE

tres, tandis que l'isthme étroit qui rattache aux derniers talus jurassiques le terre-plein de la ville n'a pas 400 mètres. Sur ce mince pédoncule est dressée la citadelle; le canal du Rhône au Rhin passe en tunnel sous l'écueil montagneux qui la porte, à 118 mètres au-dessus de la rivière. A *Tharaise*, nouveau détour du *Doubs* que le canal évite encore par une percée directe, *Osselle*, dont les vastes cavernes recèlent la coulée laquante qui jaillit par la grande source de la *Froidière*; *Saint-Vit*, un peu à l'écart; *Fraisans*, à la lisière de la forêt de *Chaux*; *Ranchol*, *Orchamps*, *Dôle* et *Grissey* conduisent le *Doubs* à la rencontre de la Saône, par 173 mètres d'altitude. *Dôle* regarde à ses pieds le

Doubs et le canal, son comparse inséparable. C'était déjà, du temps de la conquête romaine, un croisement de routes importantes, au contact du Jura et de la plaine, entre le Rhône et le Rhin. Louis XI, après avoir mis la main sur l'héritage direct de Bourgogne, entra de vive force dans *Dôle* (1479), capitale de la Franche-Comté; il cherchait de ce côté notre frontière naturelle. Cette incursion dura peu, *Dôle* ayant fait retour, par le traité de Senlis (1493), à Maximilien d'Autriche. En 1668, Louis XIV, renouvelant la tentative de Louis XI, enleva la place, puis la perdit et la reprit d'ultimement en 1674; le Parlement et l'Université passèrent à *Besnonen*, désormais capitale de la Franche-Comté française.

Après avoir froité de près les collines boisées que suit, à l'est, le cours de la Loue, le *Doubs* s'en écarte à la hauteur de *Saint-Vit*, et prend le large dans la plaine alluvionnaire de la *Bresse Chabonnaise*. Là, le rejoint le *Loir*, son maître affluent, et l'*Orain*, frère de la *Glatte*, deux rivariettes venues de *Polligny*; celle-ci fille d'une cluse fraîche et charmante, la *Cluse de Vaux*, l'autre



Phot. de M. DUBOIS.

SOURCE DE LA LOUE.

issue du *Donb* au bord de la *Deul*, 314 mètres; amule du *Gravault*, qui porte les ruines d'un château des comtes de Bourgogne. *Pollygy* produit des vins estimés; sa forêt communale couvre 2 963 hectares; aux environs, mine de sel gemme exploitée.

La coulée de la *Loue* et celles de ses tributaires, le *Lison*, ou *Lizon*, la *Farineuse*, la *Carsaque*, comptent parmi les plus séduisantes

talus de son vignoble et arrive à la plaine du Val d'Amour où se promène la *Loue*. (*Cours*, 44 500 mètres.) *Arbois* rappelle l'illustre Pasteur; on montre la maison qu'il habita. La *Loue* gagne le *Donb*, après un *cours* de 123 kilomètres. Acru de cette rivière, puis de l'*Orain*, le *Donb* poursuit jusqu'à Verdun, où, en trois coulées, il rencontre la *Saône*. (*Cours*, 430 kilomètres.) De *Dôle* à la *Saône*,



LA LOUE, A ORNANS.



LE SABOT DE PROTEY.

du Jura. L'on s'élève, en remontant la vallée, entre des sites riants que couronnent de magnifiques entablements calcaires. Sur la route à *Cléron* (rive gauche), sa fontaine, les rochers et la cascade de *Valbois*, qui commande un château féodal restauré; *Ornans* et ses vieilles maisons en encorbellement sur la rivière; parmi les vignes et les prés, *Lods* et le mouvement de ses forges, de ses laminoirs, de ses scieries qui puisent la vie au fil de la rivière. De beaux rochers surplombent; des escarpements étroignent la *Loue* dans les gorges de *Nouaille*, où s'effondre la cascade de *Syratu* (180 mètres en deux étages). Voici la source du *Ponté*, qui dégringole à la rivière; la grotte ovale de *Bannouchée*, au fond de laquelle bruit une fontaine; enfin, dans un hémicycle sans issue, dressé à 106 mètres de hauteur, la *Loue*, qui tombe d'une ample caverne, large de 60 mètres, par une chute de 10 mètres. C'est la reine des fontaines jurassiques.

La source du *Lison* (23 kil. 1/2) est à *Nans-sous-Sainte-Anne*. Il bondit d'une haute et noire caverne, happe la belle source du *bief Sarrasin*, jaillie d'une gigantesque niche cintrée, court bruyamment, tel un gave déchaîné, entre de hauts rebords couverts de pins et de hêtres, s'engage dans un profond et tortueux couloir, prend le *bief d'Eternos*, celui de *Canche*, célèbre par sa double cascade, frôle *Châtillon* et son antique château sur de grands rochers, à 180 mètres au-dessus de la rencontre de la *Loue*.

De cascades en défilés, la *Farineuse* se démine, prend au passage la *Gonville*, tombée des nues par un abat de 120 mètres, en trois bonds, court par *Salins*, longue ville effilée à sa rive (eaux chlorurées sodiques); elle creuse les talus de soutènement du mont *Pompé* 833 mètres, enfin rencontre la *Loue*. (*Cours*, 18 450 mètres.) La *Carsaque*, elle aussi, s'épanche d'une grotte du cirque des *Planches*, où dort un petit lac, donne la vie aux usines d'*Arbois*, frôle les

le *Donb* est flottable sur 54 kilomètres, entre *Dôle* et *Navilly*, et, de ce point à l'embouchure, navigable sur 15 kilomètres.

LA SAÔNE

Au lieu de surgir brusquement, comme ses sœurs du Jura, d'une grotte sombre, à la lumière du jour, la *Saône* naît d'un mince filet et s'étire au versant intérieur des prétendus monts *Faucilles* qui contre-butent les *Vosges*. La source est à 396 mètres d'altitude, au village de *Vioménil*. Dans l'arène montueuse aux pentes adoucies du pays forestier qui l'enveloppe, l'allure tranquille de la rivière trahit un autre sol: les *Vosges granitiques*, aux formes arrondies, remplacent le *Jura calcaire*, abaissé par terrasses, que sautent les torrents.

Cependant les premiers pas de la *Saône*, ne vont pas sans quelque fantaisie: elle irait vers le nord-ouest à la *Vaire*, affluent de la *Meuse*, si un dos de terrain ne la retenait. En dépit du voisinage, la *Saône* reste elle-même, descend par *Belrupt* à l'étroit vallon qu'enserment les épaisses hêtres de la vaste forêt de *Darney*, contourne cette localité, la « ville aux trente tours », dont il ne reste qu'un pan de mur, baigne *Monthoux*, ancien oppidum gaulois, dans une étroite presqu'île, sur la route de *Langres* à *Strasbourg*; puis elle va, vient, par brusques détours, au-devant de l'*Yonne*, rivierette de *Bourbonne-les-Bains* (eaux thermales chlorurées sodiques), donne la main au *Coney*, par lequel débouche le canal de l'*Est*, lien du *Rhône*, de la *Moselle* et de la *Meuse*.

L'extrême facilité avec laquelle le canal de l'*Est* passe d'un versant à l'autre des *Faucilles* et, de la *Saône* à la *Moselle*, montre, à elle seule, combien fut erronée la conception des géographes inexpéri-



SOURCE DU PONTÉ, A MOUILHIL.

mentés, qui ont vu dans ce seuil une vraie montagne. La théorie des bassins fluviaux emprisonnés dans une barrière continue a causé plus d'une méprise. Rien, absolument rien, ne peut mériter aux *Faucilles* la qualification de montagnes. Le point culminant de cette bande de terrain, la *Tête-Haute*, porte seulement à 534 mètres; il serait d'ailleurs exagéré d'estimer la hauteur moyenne de la ligne de faite à plus de 450 mètres, et si l'on considère que les points les plus déprimés des terres voisines cotent jusqu'à 350 mètres, on jugera du faible relief de cette prétendue chaîne de montagnes. De part et d'autre, les pentes sont si douces que les eaux incertaines s'étalent sur la faite en étangs et en mares, d'où l'on ne sait, au premier coup d'œil, si elles prennent leur direction vers le Rhin ou le Rhône. Ce fait n'avait point échappé aux Romains, s'il est vrai, comme le rapporte Tacite (*Annales*, XIII, 53), que les lieutenants de César projetaient déjà le



VALLÉE DE LA LOUE, A MOUCHIER.

Cl. G. B.

canal actuel pour y faire passer les légions, de la Saône sur la Moselle, le Rhin et la mer du Nord. En réalité, les *Faucilles* ne sont qu'une *plaine élevée*. Mais comme les cartes, interprètes des géographes, continuent de les qualifier *monts*, l'on a cherché dans les Vosges voisines la montagne absente en réalité: un chaînon détaché du Ballon d'Alsace fut réputé le point d'attache de la jetée des *Faucilles*, bien que la forme de ce soulèvement, Ballon de Servance, Ballon Saint-Antoine... et la roche de syénite qui le compose, le rattachent, d'une indissoluble façon, à la chaîne vosgienne comme partie intégrante. (L. ROUSSEL, *Annuaire du Club alpin français*, 1883.)

L'éventail de ses premiers affluents a doublé la *Saône*. De l'ouest, le plateau de Langres lui envoie l'*Amance* par les vastes prairies de

Jussy; la *Gourgenne*, ruisseau de sources issu des premiers talus en bordure de la plaine; le *Salon* ou *Salon*, dérivé du voisinage même de Langres; la *Vingeanne*, qui s'incline avec le canal de la *Marne* à la *Saône*. De l'est arrivent, au revers des *Vosges*: la *Lanterne*, le *Dargeon* de Vesoul et l'*Ognon*; la *Lanterne* et son trident d'eaux vives, la *Seinouse*, l'*Augronne* et la *Combeauté*. Dans les prairies où s'unissent la *Seinouse* et l'*Augronne*, Saint-Loup fut une position forte, que détruisit Attila. Sur l'*Augronne*, dans une étroite et pittoresque vallée vosgienne, riche en sources et en beaux ombrages, *Plombières* et ses eaux thermales ou froides, sulfatées sodiques, à forte proportion de sélénite, ont toujours attiré, depuis les Romains, des hôtes nombreux, parmi lesquels complétement Montaigne, Richelieu, le roi Stanislas, Napoléon III. Dans la vallée de la *Combeauté*, le val d'*Ajol* essaime ses soixante hameaux industriels sur un territoire de 7 708 hectares (forges, tissages, filatures, etc.) : au-dessus de Faymont, la *Combeauté* ouvre le magnifique étroit de la vallée des Roches.

L'*Ognon*, rivière vosgienne qui peut passer pour une branche mère de la Saône, descend du ballon de Servance (1 210 mètres), au

vers *Lure* (6 853 habitants), où s'étale, sous la feuillée, la jolie nappe de la *Font de Lure*. Plus loin, l'*Ognon* prend le *Baldin*, laborieuse coulee dont la rive échelonne de nombreuses usines: fonderies de cuivre, filatures de Ronchamp, houillères de Champagny, fabriques de Plancher-les-Mines. *Villerserail*, au confluent de l'*Ognon* et du *Seey*, rappelle la glorieuse et sanglante bataille livrée par le général Bonraki aux Allemands, qu'il contraignit de reculer jusqu'à Hericourt, 9 janvier 1874.

Gray 6 740 habitants, au dévalé du petit ruisseau des *Écoullottes*, marque, au-dessus du confluent de la *Vingeanne* et de l'*Ognon*, le rendez-vous général des eaux qui, des *Vosges* et du plateau de *Langres*, dévalent à la *Saône*, en font une grande et belle rivière, au



CASCADES DES PLANCHES, PRÈS D'ARBOIS.

Photo. de M. Jeunehomme.



G. C. B.

CASCADÉ DE BAUME-LES-MESSIEURS.

seuil de la plaine. Pour un palier de 23 mètres qui lui reste à descendre jusqu'au niveau du Rhône, la Saône doit parcourir encore 253 kilomètres. Aussi avance-t-elle avec lenteur, souvent attardée en coulées latérales, toujours prête, dès la moindre crue, à fondre sur ses bords. C'est ici la *plaine de Bourgogne*, immense lac autrefois, aire d'alluvions fertiles aujourd'hui.

Du seuil de la Côte d'Or descendent à la Saône, après l'abondante source de la *Bèze*, qui paillet des talus inférieurs, la *Tille* (88 kilomètres), appauvrie par les fissures de l'oolithe; l'*Ouche* (100 kilomètres), rivière de Dijon, dont le cours supérieur ouvre la voie au canal de Bourgogne, trait d'union, par l'Armançon, avec l'Yonne et la Seine. De puissants réservoirs, établis sur la crête de partage, constituent à cette voie d'eau une réserve insuffisante, car ils sont fort éloignés de la plaine de gravier que traverse le canal au-dessous de Dijon, où il s'appauvrit fort; enfin il débouche à *Saint-Jean-de-Losne*, petite ville campée à 1 kilomètre au-dessous du confluent de l'Ouche, en aval de l'embouchure du canal du Rhône au Rhin. **Saint-Jean-de-Losne**, maîtresse de ce carrefour important et petite capitale du pays de *Loznais*, tint héroïquement, en 1636, au plus fort de la guerre de Trente ans, contre Gallas, général de l'empereur Ferdinand II, qui envahit la Bourgogne à la tête de 60000 hommes. Ils étaient 150 combattants avec les femmes et les enfants; on arrêta l'armée assiégeante jusqu'au moment où la Saône secourable, inondant les environs, et le maréchal de Rantzau survinrent à la

recoûte; l'ennemi dut se retirer et Louis XIII voulut que la vaillante petite ville fût exempte de tout impôt. La Révolution, plus tard, la nomma *Belle-Défense*; mais les impôts étaient revenus. En 1814, *Saint-Jean-de-Losne* repoussa victorieusement, une fois de plus, les alliés; il y a dans ces murs comme une tradition de bravoure: Napoléon 1^{er} voulut le reconnaître en ajoutant la croix de la Légion d'honneur aux armes de la ville.

La *Dheune*, issue de la coupure ouverte entre les trois pointes convergentes de la Côte d'Or, du Morvan et du Charolais, conduit, sur l'horizon nord de Chalons, vers la Saône, le canal du Centre, soudé, par la Bourbince, à la Loire de Dijon. Ainsi, du côté de l'ouest, le canal du Centre par la Dheune, celui de Bourgogne avec l'Ouche, le canal derive de la *Marne à la Saône* avec la *Vingeanne*; le canal de l'Est, s'insinuant par le Coney vers la Moselle et la Meuse; à l'orient, le canal du Rhône au Rhin, divergé du Doubs en aval de Dôle; tous ajustés, (celui de l'Est excepté) sur le cours de la Saône, dans l'aire triangulaire que commande, sur ses deux ailes, Dijon et Besançon, Chalons à l'aval sur la rivière, mettent celle-ci en communication avec nos plus grands fleuves, le Rhône avec la Loire, la Seine, le Rhin, et font de la plaine de Bourgogne le carrefour des communications du sud avec l'ouest, le nord et l'est de l'ancienne Gaule. Par cette voie naturelle remontèrent les Phéniciens et les Grecs, puis les Romains; par là pénétrèrent aussi les hordes germaniques, et c'est encore dans ce champ clos de la Saône que se débattait, comme au temps de César, notre indépendance sous Louis XI et Louis XIV, dans une claire vision de l'avenir, n'en avaient mis, par la conquête de la France-Comté, la clef dans nos

poches, en donnant à la France sa frontière naturelle du Jura.

Au-dessus de Chalons, presque en face du déboché de la Dheune, la ville de *Verdun-sur-Doubs* préside à la réunion de cette rivière avec la Saône, celle-ci puissante et d'une seule venue, moins longue toutefois que son rival, peut-être aussi moins forte. Mais la Saône l'emporte par l'abondance régulière, la force mesurée, le débit de ses crues; aussi maîtrise-t-elle le Doubs en lui imposant sa direction.

Cette grande étendue plate, à peine mamelonnée, qui s'affaisse légèrement inclinée sur le trait perpendiculaire de la Saône, des derniers talus jurassiens à la jetée granitique et porphyrique des monts du Charolais, du Beaujolais et du Lyonnais, fut sans doute un grand réservoir des eaux courantes dévalées de ces hauteurs et du seuil de Langres: le même sédiment piéocène en tapisse le fond, aujourd'hui transformé en terres de culture et en prairies. C'est la **Bresse**, nom qui s'applique plus spécialement à la région comprise entre le revers du Jura, ou *Revermont*, et la rive gauche de la Saône, bien que la même plaine tertiaire ourle la rive droite de la rivière jusqu'à la base des montagnes voisines.

La région *Bressane* se distingue



G. C. B.

HÔTEL DE VILLE DE CLUNY.



ENTABLEMENTS JURASSIQUES : VALLÉE DE BAUME-LES-MESSIEURS.

G. C. B.

en Bresse proprement dite ou *Bresse de Bourg*, en *Bresse Loubanaise* et *Chalonnaise* dans la dépendance de Louhans et de Chalons. Le même mot ne désigne, en réalité, qu'une seule contrée parfaitement homogène, qui mesure 90 kilomètres du nord au sud, entre le confluent du Doubs et la rive gauche de la Veyle, et 33 kilomètres environ de l'ouest à l'est, la plus grande expansion s'offrant à la hauteur de Chalons. L'altitude générale est médiocre, 176 mètres au débouché du Doubs, 170 mètres à celui de la Seille. Si faible est la pente du terrain que les eaux incertaines coulent dans tous les sens, même du sud au nord, comme il arrive pour un tributaire inférieur de la Saône, bien que la *Saône*, réservoir commun de tous les étiers de la plaine Bressane, les ramène à l'ouest.

La *Seille*, fleuve de la *Bresse*, jaillit dans un repli du Jura, de deux sources pittoresques, la *Boye* ou *Seille de Blois*, et la *Seille de Boune*, qui s'échappe d'un jet puissant au sein de vastes cavernes ouvertes dans un hémicycle de roches ; de part et d'autre, les eaux ruissellent sur des parois moussues, dans l'entraînement de la chute principale. Tout près de là, *Boune-les-Messieurs*, assis entre de hautes falaises, à la réunion de la magnifique source du *Dard* avec la *Seille*, ne conserve de son illustre ablaye, fondée à la fin du vi^e siècle par saint Colomban, que de beaux portiques, ouvrant l'accès de l'ancien cloître dévasté. Après avoir baigné Voiteur, la *Seille* s'échappe aux collines du vignoble pour s'étendre et errer dans la plaine de Bresse, aux horizons illimités. Dans cette aire uniforme lui viennent, du nord, la *Brenne* sinueuse et indolente, tombée comme la *Seille* d'une combe jurassique ; à l'est, la *Vallière*, de Lons-le-Saunier, née d'une source sur roche, dans la combe de Revigny ; au sud-est, le *Salvan* et le *Serroun*, ruisseaux frivres, qui confluent près de Louhans. — Cours de la *Seille* : 110 kilomètres.

Entre les rivières paresseuses et les ruisseaux trainards, plus d'un étang sommeille dans les creux ; des prairies spongieuses attendent les drainages libérateurs. Bien qu'une tradition surannée les dise d'esprit lourd et peu ouvert aux nouveautés, les *Bressins* tirent ingénieusement parti de leur sol froid et assez peu prodigue.

La culture en a fort amélioré le rendement, mais l'élevage du bétail, des volatiles surtout, connues pour leur chair délicate, est la plus fructueuse industrie du pays. On parle, en *Bresse*, un dialecte particulier, mais il perd du terrain chaque jour ; le costume aussi s'en va, notamment le vaste chapeau à dentelles tombantes, rehaussé de gausse d'or ou d'argent, dont se parait, comme d'un écrin, plus d'un joli minois. La *Bresse* formait, du ix^e au xiv^e siècle, un état particulier, la *Siretie de Bigé*, à laquelle les princes de Savoie, qui en devinrent maîtres en 1272, donnèrent *Bourg* pour capitale. Henri IV la reçut d'eux par le traité de Lyon (1601), en échange du marquisat de Saluces. La France gagnait ainsi le Rhône et s'acheminait vers les Alpes, sa frontière actuelle, depuis la récente acquisition de la Savoie par Napoléon III.

Au midi de la *Bresse*, dans la plaine circonscrite par les crêtes jurassiennes du *Bugey*, la coupe du Rhône au sud, et à l'ouest la Saône, la *Dombes* forme un monde à part. Ses boues glaciaires parsemées de blocs erratiques témoignent de l'âge cloigné où le grand glacier du Rhône, débordant à l'ouest les crêtes et les plateaux du Jura, venait mourir dans ce fond, qu'il combla de ses débris. Des alluvions moins anciennes, des sables plicéens, la molasse se sont superposés aux anciens dépôts ératiques. Le sol né de ce mélange se reconnaît sans peine, du sud de la Veyle au Rhône. Pauvre d'aspect et de consistance, à peine incliné du sud-est au nord-ouest vers la Saône, criblée d'étangs, la plaine de *Dombes* ne suffit guère à l'écoulement de ses indolents ruisseaux. Loïn de se s'affaisser vers le Rhône, elle se redresse, au contraire, à l'approche du fleuve ; ce bourrelet s'appelle la *Côtière de Dombes*, talus de peu d'apparence, que domine, à 377 mètres d'altitude, le *Margueron*, protubérance avancée du Jura, au point où l'Ain s'échappe de la région montagneuse. Le coteau de la Croix-Roussé, dressé, dans Lyon, au-dessus du confluent de la Saône et du Rhône, est une projection de la *Côtière*. Son altitude de 254 mètres décroît, vers l'est, à 120 mètres au-dessus du Rhône ; encore cette dénivellation va-t-elle en s'amointrissant au delà de Miribel, jusqu'à se fondre dans la plaine caillouteuse et



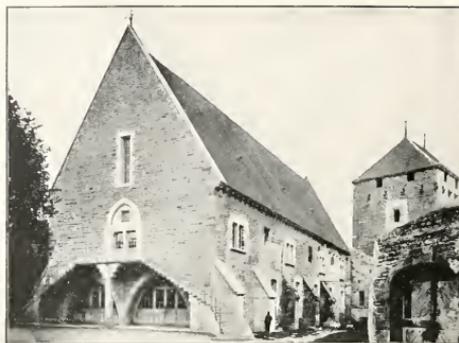
CLUNY : TOUR FABRI.

aide de la *Valbonne*. La *Sereuir* et le *Longveert* débèchent la Côte de Dombes, courts torrents qui parfois enragent dans leurs ravins ou se perdent dans les cailloutis de la *Valbonne*.

A l'intérieur de la *Dombes*, parmi les traînées lagunaires, les terre-pleins d'aventure, les prés mouillés, les fonds mis récemment à découvert, çà et là bombent destertres, d'origine morainique, qui, se détachant sur la morne étendue plate, font comme une parodie de relief.

Au centre, *Villars*, dans une dépression, ne dépasse pas 279 mètres d'altitude. Pour une superficie totale de 412723 hectares, on en compte près de 10 000 en nappes stagnantes. Tel de ces étangs prend 188 hectares; il en est un assez grand nombre de 50 à 100 hectares, la moyenne oscillant de 20 à 30. C'est une source de beaux profits qu'un étang bien aménagé, pour l'eau d'abord et ses produits, et pour la culture du fond, car le même terrain, laissé deux ans sous l'eau (l'évolage), se cultive en « assec », la troisième année, et produit de l'avoine ou du blé. Ces revenus intercalés font une sorte de jauchère des étangs.

En eau, l'étang donne ses poissons, carpes, brochets, tanches et truites, élevés avec plein succès; l'oie, le cygne, le héron, plusieurs espèces de canards, des nouettes, des grenouilles en nombre incalculable sont encore ses hôtes. Nombreux sont les plantes aquatiques, depuis l'algue qui teinte en rose certains étangs jusqu'à la « brouille » et le fenouil d'eau que les chevaux et les bœufs recherchent avec avidité. Aussi l'hectare d'étang peut-il atteindre un prix assez élevé, son rendement moyen allant de 70 à 150 francs,



ANCIENNE ABBAYE DE CLUNY.

G. N. D.

et même 300 francs dans les cas exceptionnels. On loue, en moyenne, 40 à 45 francs l'hectare, souvent plus. Mais un étang desséché, fût-il de fonds riche en matières organiques déposées par les étres qui l'animent, perd un tiers de sa valeur en « assec ». Aussi arrive-t-il que plusieurs propriétaires voisins s'entendent pour inonder leur terrain par un barrage à frais communs : les fruits de l'étang appartiennent à la communauté, mais chacun des associés reprend possession de son bien lorsqu'il revient à découvert, et la culture succède à l'exploitation de l'eau. De nombreux lacs stagnants furent créés artificiellement, surtout aux *xv^e*, *xvi^e*, *xvii^e* et *xviii^e* siècles; avec eux se multipliaient les revenus. Mais aussi la fièvre, cette misère des eaux sans écoulement, prenait possession du pays et en dévorait les habitants. La *Dombes* se dépeupla. Quelques étangs pourtant furent vidés, entre autres celui des *Échets*, qu'un ancien canal du *xvi^e* siècle écoulait dans la Saône.

En 1853 seulement fut institué, pour la *Dombes*, un service spécial, chargé de l'écoulement des mares et du drainage des terres. Des puits profonds allèrent capter, pour l'alimentation, les nappes souterraines pures de toute contamination. En dix ans, 200 kilomètres de cours d'eau furent nettoyés, rendus à la circulation; des routes agricoles sillonnèrent le pays; alors la Compagnie concessionnaire du chemin de fer de Sathonay à Bourg, par Villars, dessécha 6 000 hectares de marécages. La même initiative féconde fit renaître la *Dombes*, comme la *Sologne* : l'air se purifiait des miasmes mortels qui l'empoisonnaient; les habitants cessèrent de fuir ou de végéter : on se reprit à vivre. Enfin la fièvre, messagère de mort, devenue plus rare ou moins malfaisante, cessa d'infecter le pays. Mais aussi le dessèchement de la *Dombes*, en la rendant plus habitable, a diminué ses revenus; car la terre ne vaut pas l'eau : d'anciens étangs ont dû être reconstitués. Ce singulier pays forma un fief indépendant (1032) avec les sires de *Beaufeu*, qui passèrent leur bien au duc de Bourbon, Louis II. Confisqués en 1322 sur le fameux comte de Bourbon, par François I^{er}, le *Beaujolais* et la *Dombes*, celle-ci pourvue d'un parlement à Trévoux, furent données à Louise de Savoie, mère du roi, puis aux Bourbon-Montpensier, et, par ceux-ci, le *Beaujolais* vint à Philippe d'Orléans, la *Dombes* au duc du Maine, fils légitime de Louis XIV. C'était un fief du Domaine en 1762.

Au regard de la *Dombes* et de la *Bresse*, les monts du *Charolais*, du *Beaujolais*, du *Lyonnais*, dressent leur digue de roches anciennes que drainent la *Grosne* et l'*Azergues*, vers la Saône. Le cours de ces rivières est opposé. Tandis que la *Grosne* s'allonge au nord-est, en côtoyant les talus du *Charolais* pour gagner la Saône, sa partenaire, issue du même noûd central, où culmine le *Saint-Rigault* (1 012 mètres), descend au sud-ouest et contourne la butte du *mont d'Or*, projection



FAÇADE MODERNE DE L'ABBAYE DE CLUNY.

G. C. B.

de la jebée oblique des montagnes du Lyonnais. La *Grande*, rivière de *Cluny*, n'entame pas la traversée des monts du Charolais, drainés d'autre part, sur leur versant occidental, par la *Bourbince* de Montceau-les-Mines et de Paray-le-Monial, l'*Arconce*, de Charolles, et le *Sarain* beaujolais, tous dévalant, avec l'*Arroux* d'Autun, dans la douve commune de la Loire voisine. Au sud, l'*Azergues* rallie la Turdine, émissaire du massif de Tarare, et sa sœur la *Brièreux*, avant de prendre contact avec la Saône : au sud-ouest de Tarare, le mont *Bonsivère* 1005 mètres se dresse comme le phare méridional du Beaujolais, sur le double horizon de la Loire, de la Saône et du Rhône.

Avec les trente-cinq grandes abbayes de son obédience et celles qui, sans lui être attachées, par des liens aussi étroits, se prévalaient de la même tradition monastique, *Cluny* fut aux *x^e*, *xⁱe* et *xⁱⁱe* siècles, l'une des métropoles religieuses et intellectuelles de l'Europe chrétienne. Les vertus et les talents de ses premiers abbés : saint Mayeul, saint Odilon, saint Hugues le Grand, avaient gagné plus de 10 000 religieux à la discipline de saint Benoît, et, parmi eux, de très grands seigneurs.

L'activité des abbés de *Cluny* dépassait de fort loin les limites de leur abbaye : trois d'entre eux furent élevés au souverain pontificat : Grégoire VII, l'indéfectible champion de l'Église; Urbain II, le pape des Croisés; Pascal II. Aussi les souverains faisaient-ils volontiers appel aux conseils et à l'arbitrage des abbés de *Cluny*; de grandes assemblées furent tenues à l'abbaye; les princes s'y donnaient rendez-vous. Guillaume de Nangis nous a conté par le détail les fêtes qui se donnèrent en 1245, lorsque saint Louis, roi de France, y vint avec sa mère, accompagné d'un brillant cortège, pour conférer avec le pape au sujet des réclamaçons de l'empereur Frédéric II.

Il devient banal de dire que les premiers moines bénédictins furent de grands *défricheurs*. Si l'on excepte les cités gallo-romaines d'antique fondation, la plupart de nos villes françaises ont été pour beaucoup une abbaye. A travers les épais forêts infestées de bêtes fauves et souvent peuplées de brigands, les moines s'avancèrent, la cognée et la pioche à la main, labourant le sol conquis, défrichaient les landes, associaient les marais. L'abbaye formait une vraie colonie agricole, survivance de l'ancienne *villa romaine*, ayant terres, jardins, ateliers, étables, fours et moulins, associés autour de l'édifice principal. Grâce aux moines défricheurs, le travail de la terre, jusque-là réputé servile, s'anoblit; la permanence des travaux raréfia les disettes dont souffraient et mouraient les pauvres gens. La pauvreté, méprisée par le paganisme, se trouva réhabilitée par la charité.

Les débuts de *Cluny* furent ceux de toutes les grandes abbayes de ce temps. Au milieu d'une forêt appelée la Vallée Noire, un pavillon de chasse, construit sur les ruines d'une villa gallo-romaine, fut donné, en 910, par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, à un cénobite, nommé Bernon, qui vint s'y établir avec douze compagnons. On défricha le sol, l'abbaye s'éleva. Ses colonies essaimèrent par le monde. De toutes parts, on y venait s'édifier et s'instruire. La règle de saint Benoît, en effet, qui imposait aux religieux la sobriété du travail et de la prière, ne prescrivait pas, bien au contraire, la culture des lettres et des arts. Les moines terriens se firent inventeurs, architectes et artisans. Tous les arts qui se rattachent à l'architecture : la sculpture, la verrerie, l'orfèvrerie, s'apprenaient dans le cloître. *Cluny*, Saint-Gall excellèrent dans l'art délicat de la miniature. Saint Bernard reprocha aux Clunistes de ne reculer devant aucune dépense pour cet objet. Pendant dix siècles, depuis Cassiodore jusqu'à la Réforme, les moines, surtout les Bénédictins et les Camaldules, en France, en Allemagne, en Italie, persévérèrent dans cet incroyable labeur de peinture et de calligraphie. La peinture sur verre suivit celle du parchemin : elle a produit des merveilles inimitables. Dès le *viii^e* siècle, Jumièges avait des maîtres verriers. On connaît la brillante



LES QAIS DE LA SAÔNE, A LYON.

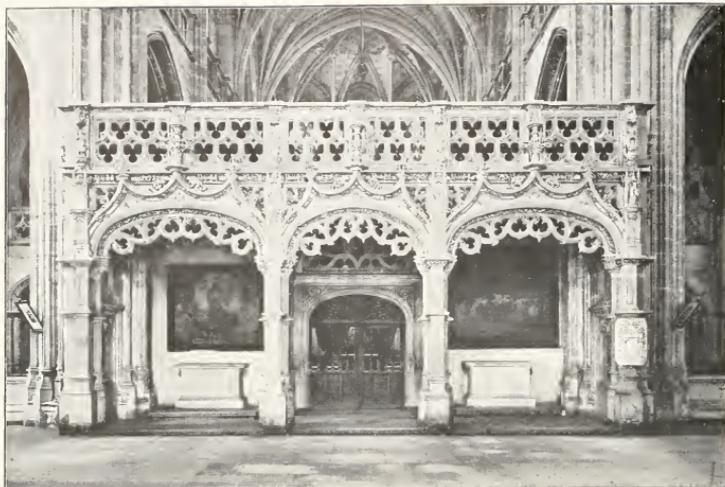
école d'*Émailleurie* et d'*orfèvrerie* fondée à Soignies par saint Éloi, ministre de Dagobert, et saint Théau, esclave saxon qu'il avait racheté et dont il fit son élève et son compagnon de travail. La *monnaie* s'identifiait trop avec la première obligation des religieux, qui est de louer Dieu, pour être négligée. Saint Grégoire le Grand, un illustre moine, est le père de la musique religieuse; les notes modernes furent d'abord mises en usage, par l'abbé Rabbold, au monastère de Corbie; Guy d'Arezzo, moine de l'abbaye de Pomposa, près Ravenne, en établissant l'échelle des intonations diatoniques, fut l'initiateur du solfège; il y ajouta le système des clefs et des lignes.

Pour la sculpture, il suffit de regarder et de voir ce que les temples religieux et politiques ont laissé, au seul et à l'intérieur de nos grandes cathédrales de Reims, d'Amiens, de Chartres, Michel Colombi, qui sculptait à Tours, avant l'invasion de la Renaissance italo-grecque, égalait l'antique. Mais l'architecture fut la grande préoccupation monastique. *Cluny*, foyer de l'art bourguignon, éleva la plus vaste basilique de la chrétienté, après Saint-Pierre de Rome. Le même sens du grand et du beau se retrouve à Vézelay, Souvigny, Saint-Denis, Jumièges, Saint-Bertin, le Mont-Saint-Michel. L'inventaire des œuvres d'art que nous a laissées le moyen âge monastique, malgré des pertes irréparables, ferait de gros in-folio.

Cluny possédait toutes ces choses à un degré éminent. Que reste-t-il de cet immense effort? L'église abbatiale, vendue par la Révolution, fut



LA SAÔNE A LYON : ÉGLISE ET PASSERELLE SAINT-GEORGES.



Cl. ND.

ÉGLISE DE BROEU : LE JUBÉ.

demolir pierre à pierre. Depuis longtemps déjà, l'abbaye, livrée aux convoitises de l'intrusion seculière, avait laissé prescrire les vertus et le zèle qui firent sa gloire durant plusieurs siècles. Après les Guises auxquels fut donné *Cluny* au xv^e siècle, Richelieu, le prince de Conti, Mazarin, le cardinal de Bouillon en firent les abbés commendataires. L'abbaye vivait pourtant, mais c'était un corps sans âme : en 1790, elle disparut. Une *École d'arts et métiers* occupa les anciens bâtiments religieux, reconstruits dans un style

large et noble, au cours du xviii^e siècle. Le bras sud du transept est le seul reste de l'église, avec quelques débris de l'abside, un grand clocher octogone, et celui de l'horloge. Dans l'ancien logis abbatial, construit au xv^e siècle, par l'abbé Jean de Bourbon, se voient encore de belles salles à grandes cheminées ornées de feuillages et d'écussons. Deux belles arcades romanes, qui formaient l'entrée principale de l'abbaye, sont encore debout (4150 habitants).

À l'autre pôle des monts du Beaujolais, **Tarare**, sur la Turdunne, affluent de l'Azergues, pauvre bourgade établie à la place d'un ancien oppidum gallo-romain, vivant de ses tanneries et de la fabrication de toiles grossières, dut au génie de l'un de ses enfants, *Sinwart*, fils d'un marchand toilier, l'industrie de la mousseline (1876), des cotons filés, des broderies au crochet qui commencèrent sa réputation et sa fortune. L'industrie des mousselines, peluches, tartanes, broderies, velours, rideaux brodés, impression, occupe, dans le rayon de *Tarare*, 60 000 ouvriers, disséminés de la Loire au Rhône (12 532 habitants).

Au-dessous de Tournus et de l'île de la Palme, que la rivière enveloppe, **Mâcon** est la reine de la Saône, entre Chalou et Lyon. La ville est assise sur la rive droite; à gauche, son faubourg Saint-Laurent gagne, par une levée,

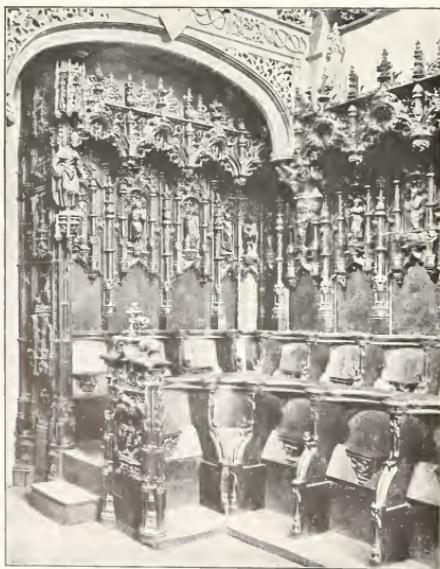
montagnes voisines, où fut leur première résidence, **Beaujeu**. La *sirerie de Beaujeu*, formée au début du x^e siècle, et dont l'une des titulaires par alliance, *Anne*, fille de Louis XI, montra une rare sagesse pendant la minorité de son frère Charles VIII, fut conquise par François I^{er}.

Le sol montagneux, d'assises schisteuses, revêtu de sédiments argilo-calcaires sur les versants qui regardent la Saône, produit un vin clair et léger, plein de finesse, au délicieux goût de terron.

De *Villefranche à Anse*, le pays est plantureux à souhait, considérable le revenu qu'on en tire. *Anse* touche l'Azergues sur la rive droite; **Trévoux** s'attache pittoresquement à la rive gauche de la Saône (3072 habitants).

Encore une capitale au petit pied : une imprimerie fondée en 1693, le *Dictionnaire de Trévoux*, publié en 1774; le *Journal de Trévoux*, dirigé par les Jésuites et depuis émigré à Paris; des tréfileries d'or, une manufacture de soie ont donné une notoriété à la jolie riveraine de la Saône.

Cependant la *Côtière de Doubes*, poussant contre le promontoire du *mont d'Or*, resserre le cours de la Saône; elle s'encaisse dans les défilés de *Quart*, enveloppe la gracieuse île *Barbe*, sous la côte de Saint-Laurent, et dans un cortège de parcs, de châteaux, de villas champêtres, s'avance abondante et plus vive, parce que plus contrainte, entre le promontoire de la Croix-Roussie et la montagne de *Courrières*, que couronnait la cité gallo-romaine groupée autour du palais de l'empereur. C'est ici qu'à l'origine la Saône rencontrait le *Rhône*. Mais, le fleuve et la rivière ayant accumulé sur leur front des vases, des graviers, des terres-pleins insulaires, la rencontre se fit plus loin. Depuis lors,



Cl. Nb.

BROEU : STALLS DU CHŒUR.



LA VILLE ET LE LAC DE NANTUA.

les travaux de Perrache l'ont rejetée encore en aval du pont de la Mulatière : la Saône tombe du haut d'un barrage dans le Rhône, par 182 mètres d'altitude; l'isthme allongé qui la sépare du fleuve sert d'assise à la ville de Lyon.

Cours, 182 kilomètres, et, si l'on tient le Doubs pour la branche mère de la Saône, 617 kilomètres, soit 18 de plus que le Rhône depuis sa source. Très ample après la rencontre du Doubs, large de 150 à 300 mètres, la Saône mesure, d'une rive à l'autre, 25 à 50 mètres au-dessus de la Lanterne. Son débit à Lyon : eaux ordinaires, 250 mètres cubes; fortes crues, 1000 mètres cubes. Gonflée par les pluies d'hiver, la rivière bourguignonne n'est que trop sujette à sortir de son lit et ses eaux ne se retirent que lentement. Mais aussi ces crues régulières fécondent son bassin, entièrement formé de terres alluviales, qui ont comblé l'ancien lac bressan. Les chaleurs de l'été réduisent fort le débit de la Saône. C'est alors que le Rhône, gonflé par la fonte des neiges alpêtres, compense, d'un flot rapide, l'indigence de son indolente voisine. La Saône est classée navigable de Corre à Lyon, sur 374 kilomètres : par l'abondance contenue de ses eaux semblables à celles d'un grand lac sans courant apparent, c'est une voie commerciale précieuse. Les anciens le savaient; aussi attachaient-ils un grand prix à en être les maîtres.



BROU : DÉTAIL DU TOMBEAU DE MARGUERITE DE BOURGOGNE.

DÉPARTEMENTS DU JURA ET DE LA SAÔNE

Ain.

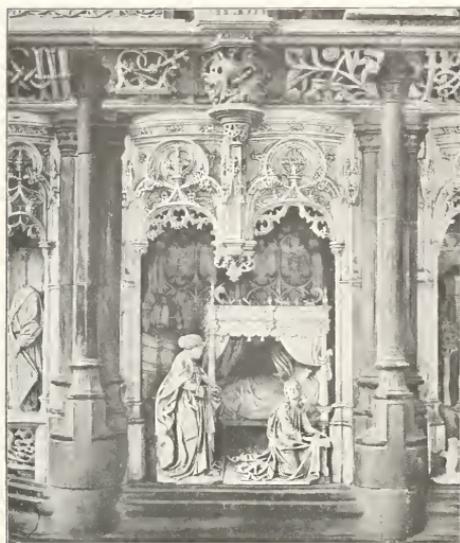
Superficie: 579 800 hectares. Cadastre: 1 582 500. Dépôt de la guerre'. Population: 312 582 habitants. Chef-lieu: **Bourg-en-Bresse**. Sous-préfectures: **Belley, Gex, Nantua, Trévoux**. — 36 cantons, 457 communes; 7 corps d'armée. BESANCON. Cour d'appel et Académie de LYON. Diocèse de BELLEY suffragant de BESANCON.

Le département de l'Ain tient l'intervalle de la Saône au Rhône, entre Mâcon et Genève. Les formes les plus opposées se heurtent sur son territoire : à l'est, le massif du Jura méridional, avec ses grandes crêtes longitudinales, réunies en faisceau sur la coupée du Rhône; à l'ouest, la plaine de Bresse et la cuvette des Dombes. Du

point le plus déprimé au sommet culminant du Jura, l'altitude varie entre 200 et 1723 mètres. Mais, au lieu de monter doucement, le sol s'élève assez brusquement au contact de la Bresse et du Revermont, escarpement occidental des montagnes que raye le cours de l'Ain, comme une douve d'approche. Sur la plaine suisse et le Rhône genevois, le Jura dresse ses plus hauts sommets: *Colombey de Ger* 1691 mètres, *Reculet* 1720 mètres, *Grand Crêt d'Eau* 1624 mètres, dont l'étrave, poussée contre le surgisement du Vauché savoisien, étirent le Rhône dans un étroit défilé où le fleuve cherche sa voie sans terre. Puis c'est au-dessous de Bellegarde, greffé à ce premier rempart, une autre chaîne qui s'allonge, du nord au sud, en surplomb sur la rive droite du Rhône: le *Crêt du Vu* (1533 mètres), le *Grand Colombier* (1534 mètres).

Deux chutes rompent, par le travers, la continuité des crêtes

parallèles : l'une au nord, que croisent, d'une part, l'*Ognon*, dérivé du lac de *Nantua*, vers l'Ain, et, d'autre part, le petit torrent de *Gombet*, par où s'écoule le lac de *Silans* à la *Semine*, tributaire de la *Valserine* rhodannienne. La brisure transversale du sud suit la vallée de l'Albarine, le sillon supérieur du *Furan*, rivière de *Belley*, et le débouché du *Seron* sur le Rhône. Par la première coulée transversale



CL. ND.

ÉGLISE DE BROEU : RETABLE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

court la voie ferrée de Bourg-Nantua-Genève; par l'autre, celle de Bourg-Ambérien-Culoz-Turin.

Bourg (20 345 habitants) doit à cette double ligne son importance; c'est la gardienne de la route entre Saône et Rhône, au débouché du Jura. Aussi les ducs de Savoie, maîtres du Jura méridional, par l'occupation successive du Bugey, du Valromey, du pays de Gex, firent-ils de Broeu la tête de front de leur marche vers l'Ouest.

Bien avant eux, les Romains avaient soumis à leur domination les peuplades gauloises de ce pays, comme en témoignent les nombreux restes exhumés de *Vieieu* en Valromey et ces trois grandes colonnes corinthiennes d'Izernore, cité gardienne des voies intérieures de la montagne, dans les parages de Nantua. La dislocation de l'Empire attira les barbares sur le territoire de l'Ain, en premier lieu les *Burgondes*, dont la fameuse loi *Gombette*, promulguée à Lyon, par Sigismund, en 507, aurait été rédigée en partie à Ambérieu, sur l'Albarine. Puis vinrent les *Franes*, Charlemagne, Luthaire, Charles le Chauve qui en investit *Boson*. Avec ce prince, déjà maître de la Provence, recut l'ancien *Etat de Bourgogne*, jusqu'à *Rodolphe III*, qui en laisse la suzeraineté à l'empereur *Conrad* le Salique (1033). C'est la raison des revendications sarrazaïnes des empereurs germaniques sur une région manifestement écartée de leur domaine par toutes les lois de la nature et de la race; et là encore ces impudentes divagations tentonnées à propos de nos territoires de l'est, au nom d'une conquête passagère sur les premiers habitants du sol, des Gaulois pour tout dire, qui en étaient les propriétaires. Charlemagne disparu, le Jura et ses approches s'enclôtèrent en petits États fœdaux : *Gex*, le *Valromey*, le *Bugey*, le vicomte *Blott* s dans leurs sillons de montagne. La plaine de *Bresse* fut aux sires de *Bugey*, de *Thoire-Villars*, de *Coligny* le long du Rhône; ajoutez les fiefs d'*Église*, *Belley*, cité gaullo-romaine, dont un évêque assistait au concile d'Orléans en 511; les domaines de *Saint-Baudet*, de la *Chartreuse de Portes*. Dans la *Dombes* même qui, des seigneurs de *Villars*, devait passer aux sires de *Baujeu* et, par eux, aux *Bourbon-Montpensier*, enfin à la couronne de France, nombre de villages feudataires du *Chapitre de Lyon* gardèrent leurs franchises sous le nom de *Franc-Lyonnais*, jusqu'à la Révolution. Partout ailleurs s'étaient implantés des ducs de Savoie. On suit comment la ferme et habile politique de *Henri IV* nous donnaient tous les fiefs savoyards en deçà du Rhône, par le traité de Lyon (janvier 1601 :

Ancienne capitale de la Bresse, depuis le début du xv^e siècle, et souvent résidence des ducs de Savoie, qui bâtirent un château fort pour sa défense, *Bourg* n'est pas si dépourvu qu'il conviendrait de passer sans arrêt. Statues et promenades ne lui manquent guère : bronze du général *Soubert*, par *Aubé*, dans la cour de la Préfecture; pyramide en l'honneur de l'illustre soldat, sous les platanes de la



CL. ND.

MAUSOLÉE DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

place qui porte son nom; statue du philosophe *Edgar Quinet*, par *Aimé Millet*, à la promenade des *Quinconces*; *Biéhot*, par *David*, sur le front de la promenade du *Bastion*; enfin un buste de *Charles Robin*, par *Aubé*. Les tableaux du *Musée Lorin*, les trouvailles du *Musée préhistorique*, dû à M. l'abbé *Tournier*; les pièces si originales du costume bressan, réunies par M. *Guillou* dans le *Musée ethnographique*, offrent un vif intérêt.

Les ducs de Savoie voulurent faire de *Bourg* le siège d'un évêché; cette fondation ne dura pas. Il nous reste l'église *Notre-Dame*, d'un beau style ogival, fin xv^e siècle, déjà tout brodé de Renaissance. Mais on vient à *Bourg* surtout pour visiter, non loin de là, ce merveilleux écrien de pierre qu'est l'église de **Brou**. Marguerite de Bourbon avait projeté cette église pour commémorer le retour à la santé de son mari, le duc de Savoie *Philippe II*. Elle mourut avant d'avoir pu réaliser son vœu. Marguerite d'Autriche, sa belle-fille, veuve de *Philibert II* le Beau, en fit une réalité. Sous la direction de l'architecte *Van Bogen*, *Conrad Meyt* fut chargé de la sculpture; le monument s'éleva de 1505 à 1532 et ne coûta guère moins de 25 millions. Bien que de façade un peu lourde, l'église rayonne d'une telle exubérance décorative qu'on la tient à bon droit pour une des œuvres maîtresses du style ogival flamboyant. Le jubé, les stalles sculptées par un artiste local, les vitraux, les mausolées, ceux de Marguerite de Bourbon et de Marguerite d'Autriche, celui de *Philibert le Beau*, dans le chœur, y sont d'une royale magnificence. Le retable de la chapelle de la Vierge, les deux grandes figures d'albâtre de saint *Philippe* et de saint *André*, l'immitable coloris des verrières de sainte *Suzanne* et de *Notre-Dame des Sept-Douleurs* sont tout à fait dignes d'admiration.

Personnages historiques. — *Philibert II, duc de Savoie* (1580-1594), et *Louise de Coligny*, fils et fille du duc *Philippe II*, né à *Pont-d'Ain*; *Gaspard de Coligny*, maréchal de France sous *François I^{er}* (ne pas confondre avec son fils l'amiral de *Coligny*, né à *Châtillon-sur-Loing*); le grammairien *Claude Favre*, baron de *L'auyelas* (1585-1650); le mathématicien *Jacques Ozanam* (1640-1717); l'astronome *Joseph-Jérôme Lefrançais de Lalande*, né



C. NO.

LE CHOEUR ET LES TOMBEAUX DE L'ÉGLISE DE BROC.

à Bourg (1732-1807) : un fameux hochetier, *Lépine*, né à Chabert; le général *Barth-Catherine Joabert*, glorieux adversaire de Souvarov, tué à Novi 1799-1799; l'abbé *Jacq.-André Emery*, de Gex (1732-1811); *Brillat-Savarin*, avocat, né à Belley, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826); l'ingénieur géographe *Michel Moissinot*, né à Nantua (1756-1822); *J.-B. Victor Bonin*, médecin et homme politique, tué sur la barricade, le 3 décembre 1841, né à Nantua 1811; *Edouar Quinet*, né à Bourg (1803-1873); *Mic Poulletier*, écrivain et orateur, évêque de Nîmes (1813-1873); *Sappegy*, anatomiste; le médecin *Ch. Robin* (1821-1885); le colonel *Marchand*, conquérant de l'Afrique équatoriale (né à Thoisy en 1804).

Jura.

Superficie : 499 400 hectares (Cadastré), 505 500 (Service géographique de l'armée). Population : 232 713 habitants. Chef-lieu : **Lons-le-Saunier**. Sous-préfectures : **Dôle, Poligny, Saint-Claude**.



Phot. de M. Gauthier.

ARBOIS : COURS DE LA CUISANCE.



C. G. B.

DÔLE : CANAL DES TANNEURS.

32 cantons, 585 communes; 7 corps d'armée (BESANCON), DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE (suffragant de LYON).

Dans le partage du pays qui lui vaut son nom, le département du Jura fut assez heureusement pourvu. De la plaine, moulée à la base des premiers talus jurassiques, il possède une lisière en bordure du Doubs, jusqu'à l'Ognon, fils des Vosges, affluent de la Saône. Ici se nouent les deux massifs voisins. Avec les premiers gradins du Jura, s'allonge le *Vignoble*, dont les vins rouges les plus estimés sont ceux des *Arsures* et d'*Arbois*, que goûtaient fort les rois de France François I^{er} et surtout Henri IV; *Salins*, plus précocé qu'*Arbois*; *Mâlain*. Pour les vins rosés, Foulnay (commune de Poligny); les vins blancs doux mousseux : *Arbois*, *Salins*, l'*Etoile*, *Quintigny*; le *Château-Chalon*, d'une belle sève aromatique.

Si l'on franchit les premiers gradins du massif, de grandes forêts couvrent l'étendue des plateaux. Après la forêt de *Chaux*, l'une des plus vastes de France (près de 12 950 hectares), dont une partie appartient au département du Doubs, celles d'*Arbois*, de *Poligny*, des *Moutons* (3 109 hectares), de la *Jour*, de la *Serre*, de la *Frasse*, du *Mont Noir*, du *Risour*, etc. Le chêne, le charme, le hêtre s'y mêlent; dans le haut pays, l'épicéa et le sapin, de magnifiques proportions. A côté des étendues monotones et froides de *Grandvaux*, du val de *Mîges*, qu'un déboisement inconsidéré a livrés sans défense à une marâtre nature, des pâturages verdoyent et, l'été venu, s'animent.

Si la grande montagne est extérieure au département du Jura, il en possède des beautés de premier ordre, grâce à la disposition de ses arêtes parallèles et de ses terrasses en gradins, sorte de gigantesque château d'eau où les torrents se précipitent en cascades, se perdent dans les fissures du calcaire, pour recueillir dans les vallées en fontaines vives et former les plus gracieux paysages. Il y a comme une gazerie entre les cours d'eau : l'*Ain*, le *Arrosion*, la *Bièvre*, le *Turon*, l'*Érançé*, le *Drouvenant*, la *Saône*, des *Planches-en-Montagne*, la *Cuisance* et la *Faïence*, tributaires de la Loue; cascades et rapides, rivières souterraines, bouillonnent à l'envi, bondissent de toutes parts, à travers de sombres défilés, des chutes solitaires, des vallons pittoresques. Le *Haut-Jura* est constitué de *lacs*, réservoirs de ces torrents. Cela lui compose un véritable trésor de beautés naturelles trop ignorées et une inviolable réserve de forces dont une partie-lentement l'industrie.

Lons-le-Saunier (33 927 habitants) possède un bel établissement

alimenté par des *eaux salines*. Ce lui fut de bonne heure un titre à la notoriété; les Gaulois l'appelaient *Lelo*. En utilisant ses salines, les Romains ajoutèrent à Lons le surnom de *Salinaricus*; d'où vient *Lons-le-Saunier*. Ce fut, à cause d'un sel, un brandon de discorde entre les barons féodaux du voisinage; plusieurs fois la ville fut incendiée. Ce n'est pas que la place fût d'exceptionnelle importance. **Dôle** (16 295 habitants), sur le Doubs, qu'elle a supplanté depuis, fut jusque



C. G. B.

DÔLE : PORTE DU COLLÈGE.



C. C. E.

LE COL DES ROCHES (FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE).

vers la fin du xv^e siècle la capitale de la *Franche-Comté*, à laquelle Lons appartenait. On sait la glorieuse résistance opposée par les défenseurs de *Dôle* aux assauts de l'armée envoyée par Louis XI, en 1479. Mais, la place ayant succombé malgré d'héroïques efforts, le roi d'Espagne transporta la capitale franco-comtoise à *Besançon*, dans une boucle du Doubs, dont l'isthme d'arcès est totalement barré par une citadelle. Ici désormais se déroule l'histoire de la *Franche-Comté*, qui est celle du *Jura*. Louis XIV, maître de *Dôle* en 1674, priva la ville de son Parlement et de son Université, pour en doter la nouvelle capitale franco-comtoise, *Besançon*.

Lons-le-Saunier possède un Musée riche en documents de la pierre polie, tirés des lacustres de Clairvaux; des antiquités gallo-romaines et burgondes, armes et poteries; des statues, celles de *Boulog de Lisle* et du général *Leconrbe*, le buste du sculpteur *Perraud*, celui de *Bichat*. Des promenades, des avenues plantées, la Chevalerie, le beau parc de l'établissement des Bains, varient heureusement le développement de la ville. *Boulog de Lisle* naquit au village de Montaignu, qui, du haut du plateau de l'*Heule*, domine pittoresquement, au-dessus de *Lons*, le développement de la Vallière et son verdoyant bassin; son église, en partie du xiv^e siècle, précède celle des Cordeliers de *Lons*, où se voient de très belles boiseries.

Personnages historiques. — *Saint Claude* et *Hugues de Salins*, tous deux nés en cette ville, le premier, évêque (xiv^e siècle), le second, archevêque de *Besançon* (xv^e siècle); le dernier grand maître des Templiers, *Jacques de Molay*, brûlé vif à Paris, le 18 mars 1313, victime de la cupidité de Philippe le Bel, qui tenait les biens de son Ordre; *Jacques Coillier*, médecin de Louis XI, né à Poligny; au xv^e siècle, l'érudit poète *Gilbert Cochin*, né à *Novebois* (1510-1567); le capitaine *Morcel*, défenseur d'Arbaix contre Henri IV; *Jean Boyrin*, premier président au parlement de *Dôle* (1580-1650); le président oratorien *Jean Lejeune*, né à Poligny (1592-1672); *Claude Prost* (capitaine Laruzon), l'un des vaillants défenseurs de la *Franche-Comté*, au $xvii^e$ siècle (1607-1681); l'hislorien juraisonsulte *Innocent de Charvagne* (1679-1752); *Dom Claude Jouffroy*, géographe et historien, né

à Poligny (1696-1782); le médecin orientaliste *Auguste-François Jaull* (1700-1757); *Claude Lous*, comte de *Saint-Germain*, ministre de la guerre de Louis XVI (1767-1778); il se signala par d'importantes réformes; le jésuite *Jean-Denis Attiret*, peintre habile, né à *Dôle*, mort à Pékin en 1768, et son neveu *Cl. Attiret*, sculpteur (1728-1804); le jurisconsulte *Ch. Frédéric-Em. Christin*, né à *Saint-Claude*, député aux Etats généraux (1744-1799); le général *Claude-François de Molet*, né à *Dôle* en 1754, qui, pendant la campagne de Russie, organisa une conspiration contre Napoléon I^{er}, mais, sur le point de réussir, fut arrêté par la résistance du général *Hulin*, condamné à mort et fusillé le 29 octobre 1812; *René-François Dumais*, président du tribunal révolutionnaire, né à *Lons-le-Saunier* (1757-1795); le général comte *Leconrbe*, né dans la même ville (1760-1815); *Ch. Pichegru*, né en 1761, après l'Arbaix, conspirateur de la *Belle-Isle*; accusé de conspirer contre la République, il fut arrêté et s'échappa dans sa prison (1801); *Joseph Boulog de Lisle*, né à Montaignu (1760-1836, auteur de la *Marseillaise*); le physiologiste *Bichat* (1771-1802); le général baron *Delort*, compatriote de l'illustre *Louis Pasteur* (1822-1895); le jurisconsulte *Victor-Désiré Dalloz* (1795-1889); *M^{re} Gerbel*, théologien et libérateur, évêque de Perpignan, né à Poligny (1798-1864); l'écrivain *Em. Bousson de Motret* (1796-1871); *Jules Grévy*, avocat, né à *Mont-sous-Vaudrey* (1807-1891), président de la République.

Doubs.

Superficie : 522700 hectares (Cadastré), 531 500 (Service géographique); Population : 200 935 habitants. Chef-lieu : **Besançon**. Sous-préfectures : **Montbéliard**, **Pontarlier**, **Baume-les-Dames**. — 27 cantons; 636 communes; 7^e corps d'armée. Contr. d'appel et Académie de **Besançon** (lettres, sciences, école de médecine. Diocèse de **Besançon** (Doubs et Haute-Saône).

L'ancienne *Franche-Comté* comprenait les départements de la *Haute-Saône*, du *Doubs* et du *Jura*. C'était une région originale, dans le cadre dessiné par le *Jura*, la retombée des *Vosges*, les terrasses



LES BORDS DU DOUBS, PRÈS DE BESANÇON.

des Faucilles, le plateau de Langres et le seuil de la Côte-d'Or. Elle fut restée indépendante, si l'intervalle ouvert entre les extrêmes talus du Jura et des Vosges n'en avait fait le passage naturel de la vallée du Rhin à celle du Rhône, et de Bâle à Lyon.

De bonne heure ce passage fut fréquenté : des **peuplades primitives** y ont laissé leurs traces, dans les grottes de *Bouchaine*, près Pont-d'Aux, sur les hauteurs voisines de Monthélier, dans les « cistes funéraires » du *Châlain* et de *Chiroux*, dans les tombeaux d'*Apremont* (Haute-Saône d'où l'on a exhumé des bijoux, des épées, une couronne d'or et un char de fer à quatre roues au musée de Saint-Germain).

Le peuple des **Séquanais** habitait cette contrée. Contre les *Eduens* entreprenants, qui occupaient, à côté d'eux, la rive droite de la Saône et ce fleuve en partie, jusqu'à Lyon, les *Séquanais* eurent l'impression d'appeler à leur aide le chef germain *Arioviste* 72 avant J.-C. L'invasion déboucha par le seuil de Valden, et occupa le haut bassin de la Saône. Cette intrusion barra la route de l'ouest à la nation celtique des *Helètes*, isolée dans ses montagnes, ou elle risquait de mourir de faim. Les *Helètes* résolurent de briser l'entrave et d'emigrer en cherchant à l'ouest, par le travers de la Gaule, jusqu'à l'Océan, des terres pour subsister. Alors César intervint. Avec 60 000 hommes, il surprit l'arrière-garde des *Helètes*, en train de traverser la Saône, l'émoult, et, jetant un pont de bateaux sur la rivière, court après la colonne principale, l'atteint près d'Autun, la défait et contraint les survivants à repasser en Helvétie. *Arioviste*, à son tour, est culotté dans la plaine de la Haute-Alsace, rejeté de l'autre côté du Rhin (58 avant J.-C.). Les légions campèrent dans le pays des *Séquanais*, et l'*Oppidum* de *Vesontio* (Besançon) devint le point d'appui de l'occupation romaine contre la Germanie. *Vesontio* forma une sorte de camp retranché, circonvenu par le Doubs ; une montagne, citadelle naturelle, barrait l'entrave formé par la boucle de la rivière. C'était là, pour les *Séquanais*, un refuge en cas d'alerte; ils y tenaient, en temps de paix, des marches et des assemblées politiques. César vante l'importance stratégique de cette situation. Bientôt la Gaule, conquise par étapes, grâce à ses divisions, achevait de sombrer avec *Vercingétorix* dans *Alsie*.

Vesontio, rattaché d'abord à la Gaule Belgique, recut de Marc Aurèle (167-180) une colonne de vétérans, et devint capitale d'une province particulière, la *Sequania*, qui s'étendit sur la Haute-Alsace, Bâle et une partie de la Suisse. Elle fut dotée de monuments ; une voie dallée la traversait, chemin direct de Lyon à Bâle; d'autres rayonnaient sur Langres et Pontarlier. Ce qui subsiste de son théâtre, le porté de Mars, qui formait une entrée triomphale à la citadelle, témoignait d'un brillant passé. C'est dans l'enceinte même du théâtre que les premiers apôtres du christianisme en France Goulet, saint Ferréol et saint Ferréol, missionnaires venus de Lyon, auraient subi le martyre en 212. Quand l'Église recut, de Constantin (306-337), le



Photo de M. Gauthier

STATION LACUSTRE DU LAC DE CHÂLAIN (OU CHÂLÉN).

droit de vivre au grand air, *Besançon*, en sa qualité de métropole, recut un évêque dont l'autorité s'étendait jusqu'à Lausanne.

Lorsque, au début du ve siècle, la merve montante de la Germanie barbare déferla par-dessus la double ligne du Rhin et des Vosges, impuissantes à contenir plus longtemps son effort, la *Sequania*, placée au premier rang, fut aussitôt submergée : Alains, Suèves, Vandales, leur chef *Crocus* devant *Vesontio*, se retirèrent sur la Gaule. Les *Séquanais*, sans défense, s'accommodèrent des moins farouches d'entre ces Barbares, les **Burgondes**, sorte d'aristocratie guerrière qui domina le pays, entre la Saône et le Jura, le Rhône et les Alpes. Une princesse burgonde, *Plétilde*, nièce de *Gondebaud*, épousa *Clovis*, roi des Francs, mais cette alliance ne sauva pas l'ancienne *Sequania* de ses turbulents voisins de l'ouest ; un petit-fils de *Clovis*, *Contran*, fut roi de la Burgonde conquise. Dans le partage de l'empire de *Charlemagne*, la *Sequania*, attribuée à *Lothaire*, constitua le trait d'union de ce long domaine qui, par les vallées du Rhône et de la Saône, de la Moselle et de la Meuse, constituait, de la Méditerranée à la mer du Nord, l'Etat que l'on appela, du nom de son titulaire, la *Lotharingie* (traité de Verdun [843]). Cet Etat ne pouvait durer. Bientôt la *Sequania* était partagée entre ses deux voisins de l'est et de l'ouest, *Louis le germanique* et *Charles le Chauve*. Elle oscillait entre la double attirance



Photo de M. Gauthier

ARBOIS : LA MAISON DE PASTEUR.

de la France et de la Germanie... cette situation intermédiaire lui valut des maux, inévitables sans doute, mais aussi des privilèges particuliers dus aux deux adversaires qui cherchaient à se la concilier.

La Franche-Comté germanique. — D'abord, la province inclina vers l'est. Du démembrement de l'empire carolingien étaient nées de nombreuses principautés; ainsi, le beau-frère de Charles le Chauve, *Boson*, fonda le royaume de *Provence* (879) dont la *Bourgogne* devint suzeraine. Le dernier roi d'Arles, *Rodolphe III*, ayant légué ses États à l'empereur d'Allemagne (1037), la *Comté de Bourgogne* ou **Franche-Comté** passa dans la dépendance germanique; bientôt ce lien assez vague se fortifia par le mariage de *Béatrix*, héritière de la *Comté*, avec le Gégar germain **Frédéric Barberousse**, qui vint se faire couronner à Besançon (1158). Désormais les princes comtes, *Ottou I^{er}*, *Ottou II*, *Ottou III*, sont germaniques, non toutefois sans contestation. Un grand seigneur, *Jean de Chalon l'Antique*, ayant marié son fils à la fille du faible *Ottou II*, gouverna le pays. La lutte s'aviva avec *Ottou IV*. Alors *Philippe le Bel*, d'une part; *Rodolphe de Habsbourg*, de l'autre, intervinrent chacun pour l'un des deux adversaires. Le roi de France l'emporta; et, par le *traité de Vincennes*, *Ottou IV* lui céda la *Franche-Comté* (1291); sa fille épousa le fils de *Philippe le Bel*, qui sera *Philippe V* dit le Long.

La Franche-Comté française et bourguignonne. — La *Franche-Comté* vcut près de deux siècles dans la dépendance de l'un ou l'autre des rois de France, puis attachée de près à la couronne, par le duc de Bourgogne **Philippe le Hardi**, fils de Jean le Bon, qui recut cette province en apuage (1384). Alors les institutions françaises s'accréditèrent dans la *Comté*: *Parlement* et *Université* à *Dole*; les grandes abbayes: *Bonne-les-Dames*, fondée par le roi *Gautier*; *Lureuil*, par saint *Colomban*; *Bonne-les-Messieurs*, en Jura; *Montbenoit* (*Doubs*), *Saint-Claude*, poursuivent leur œuvre de civilisation à travers les régions incultes, les forêts inextricables, où, sous l'épave des *Benedictins*, des *Premoiers*, des *Cisterciens*, des *Chartreux*, se groupent les colons, cultivateurs de la terre, les ouvriers d'art, les écoles, les œuvres d'assistance. En tête, l'archevêque de *Besançon*, surtout depuis *Hugues de Salins* (1638), agit, dans sa ville

ses démolies avec la France; pendant la guerre de Trente ans, invasion des Suédois sous le prince *Otto Louis*, compagnon de *Gustave-Adolphe*, incursion des Français sous *Bernard de Saxe-Weimar*, ami du roi de Suède. Les *traités de Westphalie* et *Mazarin* rendirent à la *Comté* sa neutralité (1648), mais *Besançon*, ville impériale, perdit son autonomie. *Laguerre de Bessillon* que fit *Louis XIV* à la mort de son beau-père, *Philippe IV*, roi d'Es-



Cl. C. B.

LE PALAIS GHANVELLE, A BESANÇON.



Cl. C. B.

BESANÇON : LE SQUARE ARCHÉOLOGIQUE.

épiscopat, comme un véritable souverain dont le pouvoir n'est limité que par les progrès de la *Comté*.

De 1385 à 1477, la *Franche-Comté* vcut prospère sous l'administration habile et libérale des ducs de *Bourgogne*. La lutte de *Charles le Téméraire* contre *Louis XI* troubla cette heureuse fortune. Le duc, en mourant (1477), ne laissa qu'une fille, *Marie*, qui épousa *Maximilien d'Autriche*. Aussitôt *Louis XI* fit mettre la main sur la *Bourgogne* comme fief masculin et d'enclaver la *Comté*; chassée une première fois, les Français revinrent, et la lutte se termina par le *traité d'Arras* (1482); *Charles VIII*, fils de *Louis XI*, épousa la petite-fille de *Charles le Téméraire*, *Marguerite*, fille de *Marie de Bourgogne*, qui apporta la *Comté* en dot. On sait comment le roi de France, *Charles VIII*, se rattachant à un parti plus avoué, épousa *Anne de Bretagne*, et, par le traité de *Salis* (1493), rendit *Marguerite* et sa dot à son père *Maximilien d'Autriche*.

La Franche-Comté autrichienne et espagnole. — Voici la *Franche-Comté* encore une fois orientée vers l'est par la *Maison d'Autriche* et celle d'Espagne qui en fut héritière. La domination autrichienne fut douce au pays; *Marguerite*, qui le gouvernait au nom de son neveu *Charles-Quint*, lui assura la paix et le repos, pour ainsi dire, se gouverner lui-même; le *Parlement de Dole* administrait le justice, les *États généraux* votaient les impôts, sous l'autorité d'un gouverneur choisi dans les premières familles comtoises. L'administration de **Philippe II** se montra moins libérale. Liée à l'Espagne, la *Franche-Comté* subit le contre-coup de

pagne, pour recueillir, au nom de sa femme, *Marie Thérèse*, une partie de l'héritage espagnol, ramena les Français en *Franche-Comté*; ce fut une promenade militaire qui dura quinze jours; mais la paix d'Utrecht la *Chapelle* laissa encore les *Comtois* maîtres chez eux. Enfin la guerre de Hollande (1674) ayant provoqué une nouvelle campagne, la *Franche-Comté*, malgré la belle résistance de *Besançon* sous le prince de *Vaudemont*, de *Dole*, de *Salins*, fut donnée à la France par le *traité de Nimegue* (1678).

Incorporation de la Franche-Comté à la France. — On conserva les anciennes assemblées du pays, du moins en théorie. Les *États généraux* ayant refusé, par ressentiment, le vote de l'impôt, il fut levé sans eux; seule, la *Cour des comptes*, qui siegeait à *Dole*, subsista, pour être remplacée, en 1771, par un *Bureau des finances*, à *Besançon*. L'opposition prit corps dans le *Parlement* dont les privilèges, jadis fort étendus, furent réduits à celles d'une assemblée judiciaire. A la tête de la province, un gouverneur ne faisait que de rares apparitions pour donner des fêtes magnifiques. Les ducs de *Tallard* père et fils se montrèrent protecteurs éclairés des arts; le second fonda, en 1752, l'Académie de *Besançon*. Mais le roi gouverneur de la province était l'*Intendant*, maître de la justice, des finances, des travaux publics; la *Franche-Comté* eut la bonne fortune de posséder en

son tact, sa modération, son amour des arts et du progrès.

La *Révolution* bouleversa tout; la province, dépeçée en trois départements, subit le contre-coup de la Terreur; des institutions de toute nature s'écroulèrent. La tourmente passée, il fallut reconstruire. Le comte de *Montbelliard*, précédemment au *Wurtemberg*, occupé puis rendu par *Louis XIV*, au traité de *Ryswick* (1697), fut définitivement annexé comme complément de la région *Comtoise*. La *Franche-Comté* a donné *Lecourbe*, *Morand*, *Pichegru*, *Monecy* aux armées de la République et de l'Empire. Elle eut à subir l'invasion de 1815, et, après une longue période de prospérité, vit les derniers engagements de la guerre franco-allemande. Après la glorieuse mais inutile bataille livrée par *Bonrath* à *Villersel*, le général *Chichan* battit en retraite sur *Pontarlier* où lui parvint la nouvelle de la cessation des hostilités. Par un inqualifiable oubli ou une incurie criminelle, *Jules Favre*, en signant l'Armistice, avait négligé d'y comprendre l'armée de l'Est. Nos malheureux soldats, épuisés par le froid, la faim, les combats, les marches sans repos, durent pénétrer en Suisse, pour échapper aux Allemands à leur poursuite (1^{er} février 1871).

Besançon (97 978 habitants). — Monuments antiques: Avant que de récents travaux de déblaiement n'eussent ramené au jour quelques restes de ses anciens monuments, l'on ne se doutait pas que l'ancienne capitale de la *Sequana* fût aussi riche en souvenirs de l'époque gallo-romaine. A la vérité, nous n'avons guère, à

deux exceptions près, que des fragments, des racines d'édifices abattus et étiés; qu'il faut deviner plus qu'on ne les voit : tel le *Forum*, dont l'architecte Marnotte, préposé à la construction des égouts, en 1851, exclut plusieurs colonnes tronquées, dans la rue des Chambrettes (aujourd'hui rue Pasteur); tel, le *Palatium*, résidence du gouverneur de la Province, qu'évoquent de nombreuses

s'élève au seuil de la montée à la citadelle. Le moyen âge l'enclava dans les fortifications de la cité épiscopale; l'arc fut rempli, défiguré; on le sauva, en lui donnant un emploi utile. Il a été dégagé; ses proportions sont belles : 12^m,36 de haut, 10^m,30 sous clef, 13^m,70 de large; la décoration est très riche, un peu redondante, car au une surface du double étage d'architecture n'est laissée sans



Photo de M. Bonneau.

VUE GÉNÉRALE DE BESANÇON ET COURS DU DOUBS.

mosaïques, ordinaires aux riches demeures. Le *Capitole* survivait dans un massif planté, que l'ancien rituel de saint Prothaise appelle *Monticulus Capitolii*; l'on y a retrouvé des vestiges d'architecture d'un caractère somptueux, qui permet de les attribuer à un temple de marbre, élevé en l'honneur de la triade capitoline : Jupiter, Junon, Minerve. Le sommet de l'acropole était occupé par un sanctuaire plus ancien, probablement d'origine celtique. Au sud de l'artère centrale qui traversait la ville de part en part, s'élevaient les *Thermes*, qui s'étendaient le *Champ-de-Mars*, avec un vaste édifice, sorte debergerie circulaire (*ovile*) divisée par des traverses en compartiments où trouvaient place, pour leurs comices, les sept quartiers de la ville. Cette esplanade, restreinte par le champ d'inondation du Doubs, fut longtemps bordée d'une sorte de marécage. Depuis la fin du xviii^e siècle, elle forme la belle promenade de *Chomars* (Champ-de-Mars), dont le nom trahit avec évidence la lointaine destination.

De l'autre côté du Doubs, l'abaissement de la courtine fortifiée qui avoisine la caserne d'*Arènes* (nom assez significatif d'ailleurs, a fait paraître des murs d'égale longueur, rayonnant autour d'un noyau central de forme elliptique. Des voûtes reliaient ces supports sur lesquels s'élevaient des gradins destinés à recevoir les spectateurs. Un pont romain traversait le Doubs à peu de distance; il subsiste entier; ses cinq arches en plein cintre ont défilé les siècles, mais ses extrémités ont été confisquées par la maçonnerie des quais modernes inaugurés par Vauban : c'est le *pont de Battant*.

La grande rue centrale, qui coupe encore la ville, du nord-ouest au sud-est, est l'ancienne voie romaine, héritière elle-même d'un chemin primitif : elle unissait d'un trait le pont de Battant et l'Arc de triomphe ou Porte-Noire qui ouvrait l'entrée de la citadelle; le pavé antique git encore, à 2^m,30 en moyenne, au-dessous du niveau de la rue moderne. La merveille des antiquités bisontines est sans conteste l'arc triomphal ou *Porte de Mars*, appelée la *Porte-Noire*, qui

ornement. Les motifs principaux de cette parure décorative indiquent que ce fut un monument commémoratif de victoire : on l'attribue avec assez de raison au temps de Marc-Aurèle.

Au pied de la *Porte de Mars*, des fouilles, dues à l'intelligente initiative de M. Castan, ont révélé l'estrade semi-circulaire d'un ancien théâtre qui couronnait, suivant la courbure de la muraille, huit colonnes reliées avec les bases, les fûts, les chapiteaux retrouvés sous le sol de la place Saint-Jean. Des morceaux de porphyre et de marbre ont été groupés sous les frondaisons d'un square archéologique, ainsi que les bas-reliefs de l'ancien bassin de réception et de distribution des eaux d'*Arvier*, qui débouchait en cet endroit. Les Romains avaient capté, pour le service de *Vesontio*, les eaux qui jaillissent de la caverne d'*Arvier*.

Au premier rang des monuments religieux laissés par le moyen âge et les temps modernes, il faut citer la *cathédrale Saint-Jean*. *Vesontio* possédait un temple au sommet de son acropole; jusqu'au jour où la citadelle fut transformée, quatre colonnes cannelées de style corinthien se dressaient là-haut. Une basilique chrétienne, dédiée à *saint Etienne*, remplaça le temple; elle fut rasée en 1674 par Vauban. Renouvelée au ix^e siècle et au xi^e par l'archevêque Hugues, voûtée au xiv^e, la basilique *Saint-Jean* porte, dans le disparate des styles, les traces de nombreuses retouches. Avec ses deux absides, elle est plus intéressante que belle. On y trouve néanmoins des œuvres dignes d'intérêt : buste du pape Pie VI; rose de marbre antique provenant du maître-autel de Saint-Etienne; chaire du x^e siècle, et le plus beau tableau que possède Besançon : une *Vierge* tenant l'enfant Jésus, par l'un des émales de Raphaël, Fra Bartolommeo. Dans une pièce de la tour du clocher, une *Horloge astronomique*, commandée par le cardinal Mathieu, ne compte pas moins de 30000 pièces et de 72 cadrans (œuvre de Vérité de Beauvais, réorganisée par un horloger bisontin, Florian Oudry).

Après la cathédrale, il convient de citer parmi les édifices religieux : *Sainte-Madeleine*, commencée en 1746 sur les dessins de Nicolas Nicole, de Besançon ; *Saint-Pierre*, un carré flanqué d'absides sur chaque face ; *Notre-Dame* (ancien Saint-Vincent), desservie jadis par des religieux bénédictins ; *Saint-François-Xavier*, bâti par les jésuites, sur le modèle du Gesù de Rome ; *Saint-Ferjeux*, basilique romane reconstruite par l'architecte Ducat, sur l'emplacement de la grotte où les apôtres de Besançon, saint Ferréol et saint Ferjeux, avaient trouvé une retraite et où on les ensevelit, après leur martyre.

Monuments civils : l'*Hôtel de ville*. Vers le milieu du xiii^e siècle, les magistrats de la commune de Besançon n'avaient encore

que des locaux d'emprunt pour se réunir : un siècle et demi plus tard, ils étaient chez eux. Des acquisitions successives agrandirent ce premier immeuble ; la façade actuelle (noircie par le temps) est en pierre à bossages et date de 1569-1573. Dans la grande niche ménagée pour une fontaine à côté de l'entrée principale, le sculpteur bisontin *Claude Lullier* avait représenté en bronze l'apothéose de Charles-Quint (1567). La façade du *Palais de Justice*, malheureusement en arrière-plan de l'édifice municipal, offre un beau spécimen de la Renaissance française, dû à *Hugues Sambin*, élève de Michel-Ange ; une salle intérieure, de belles proportions et ornée de boiseries en partie anciennes, servait aux audiences solennelles du *Parlement* de Franche-Comté. Le *théâtre* de Besançon, dû à l'intendant M. de Lacoré, fut dessiné par Nicolas Ledoux ; l'architecte De-la-croix l'a intelligemment restauré. Peu d'établissements surpassent en grandeur l'hôpital *Saint-Jacques* : sa grille, en fer forgé, œuvre de Nicolas Chappuis (1703), est d'une grande magnificence. Dans l'écrou du parc de *Chamars*, l'ancien hôtel de l'intendant, construit par M. de Lacoré, est devenu le palais de la *Préfecture*.

Aucun hôtel particulier n'égalait, pour la noblesse d'allure et l'élégance de la décoration, la somptueuse demeure qu'édifia (1534-1540) *Nicolas Perrotet de Granvelle*, Bisontin d'adoption, par son mariage avec Nicole Bonvalot, d'une des premières familles de la ville. L'architecture du palais est de caractère flamand ; les collections précieuses qui en faisaient l'ornement intérieur, meubles, livres, œuvres d'art, d'abord jalousement conservées et accrues par les Granvelle et les d'Orsay, leurs héritiers, furent laissées à l'abandon, puis dispersées ; ce



PORTE RIVOTTE, A BESANÇON.

Cl. V. B.

sont les épaves de ces richesses d'art qui, recueillies par les abbés J. Chifflet et J.-B. Boisot, composent aujourd'hui les joyaux de la Bibliothèque publique et du Musée. Acheté par la ville en 1712, le *palais Granvelle* devint la résidence du gouverneur. La municipalité y loge aujourd'hui plusieurs collections et met quelques salles à la disposition de Sociétés variées.

Les plus beaux hôtels particuliers, après celui de *Champagny* (rue Bataillant), rebâti en 1560 par Nicole Bonvalot, femme du garde des sceaux de Charles-Quint ; l'*Hôtel de Montmartin* (1582), que le cardinal de Granvelle voulait se ménager comme pied-à-terre dans sa ville natale ; l'*Hôtel Bonvalot* (1538-1544), élevé par

François Bonvalot, beau-frère du premier Granvelle ; celui d'*Achery*, converti en auberge (belles cheminées ; ceux de *Porcelet*, de *Gauthiot*, de *Busan d'Auxon*, le logis des *Charvonnay*, dynastie de riches apothicaires (1582), charmant par sa variété et sa noblesse ; l'*Hôtel Mareschal*, construction gothique décorée par la Renaissance.

Besançon possède un certain nombre de fontaines monumentales : celle des *Cornues*, avec un Neptune par Claude Lullier ; la fontaine de *Boucheux* (1750), avec la statue allégorique du Doubs ; la fontaine des *Dames*, de Luc Breton (1785), et sa sirène de bronze du xvi^e siècle ; enfin la fontaine de *Battant* et celle de *Chaprais* (1844), qui porte une Flore au sommet de sa colonne centrale.

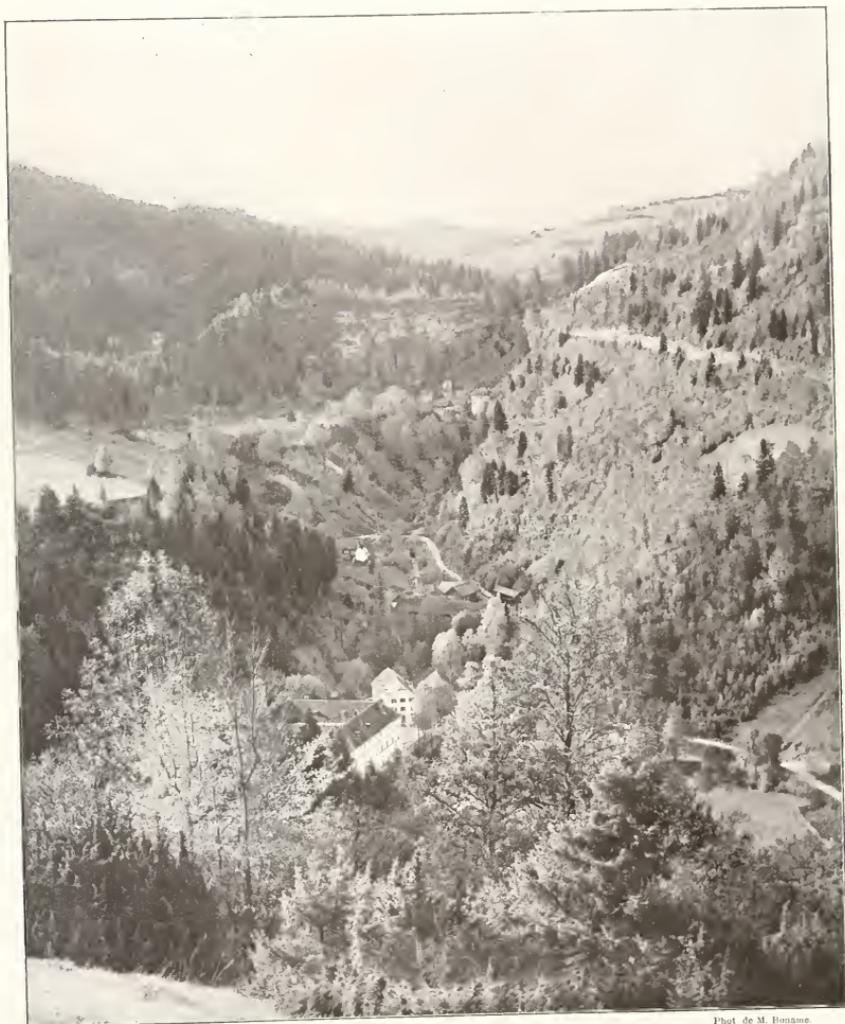
L'*Université* de Dole ayant été transférée en 1691 à Besançon, la théologie, la jurisprudence et la médecine y furent enseignées jusqu'en 1793. En 1808, son enseignement fut relevé avec une *Faculté des sciences*, une *Faculté des lettres*, une *École de médecine*, de plein exercice. Le *Lycée* (Victor-Hugo) a été créé en 1802 ; buste en bronze de Pasteur entre les deux portes d'entrée. Ajoutez : l'*École libre de sources-muettes*, fondation due à l'ingénieuse charité de sœur Louzot,

en 1819 ; une *École des beaux-arts*, créée en 1773 à Besançon, par l'intendant de Lacoré, anéantie par la Révolution, puis rétablie en 1807 comme école de dessin ; l'*École d'hortologie* (1861), essentielle à l'industrie bisontine. Au premier rang des sociétés savantes : l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts* de Besançon, fondée en 1752 par le duc de Tallard (quarante membres), la *Société d'étalonnage du Doubs* (1840), association plus ouverte qui a rendu d'éminents services à l'archéologie, l'histoire locale, les sciences naturelles. La *Bibliothèque publique*,



PORTE PERCÉE, A BESANÇON.

Phot. de M. Gramber.



Phot. de M. Boname.

VALLÉE DU DESSOUBRE, A CONSOLATION.

dont le fonds le plus riche provient de l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent, possède 90000 imprimés, plus de 2000 manuscrits, un millier d'incunables (*Chroniques de Froissard* éditées au xv^e siècle en Italie); la moitié du livre d'heures de Maximilien I^{er}, illustré de dessins par les principaux disciples d'Albert Dürer. *Musée de peinture et de sculpture*, dans l'un des corps de logis du vaste édifice construit pour la Halle aux grains. *Musées des arts décoratifs, d'histoire naturelle, etc.*

Dans l'étranglement que forment les deux bras du Doubs, avant de se déployer autour de la presqu'île qui porte *Besançon*, un massif rocheux, extrême ressut du Lomont, barre l'intervalle, à 368 mètres d'altitude, 118 mètres au-dessus de la région la plus basse de la ville. Une simple muraille entourait d'abord l'escarpement de cette acropole naturelle et la cité qu'elle protégeait. Le moyen âge étendit et accrut ces fortifications. Charles-Quint y ajouta la tour carrée de Battant. Les deux tours de la porte Rivotte. Lorsque, après un double siège de vingt-sept jours, commandé par Louis XIV, en 1674, *Besançon* fut définitivement acquis à la France, Vauban compléta les fronts de la citadelle commencés par le gouvernement espagnol et renouela toutes les défenses de la place. Pour la couvrir contre la portée croissante de l'artillerie, Louvois voulait fortifier les hauteurs voisines. Ce projet ne fut réalisé que plus tard : depuis 1870-1871, le cercle défensif de *Besançon* s'est encore étendu, grâce à un heureux enchaînement des sommets qui permet d'en battre au loin les approches.

La population bisontine s'est accrue, de 12000 âmes au xiii^e siècle, à plus de 56000 de nos jours; mais alors les vignerons y entraînaient



Phot. de M. Boname.

LA VALLÉE DU DOUBS, PRÈS DE VELOTTE.

pour à peu près la moitié. Le *voa*, en effet, durant de longs siècles, fut la principale source de ses revenus; les vins rouges de Tréchatay et les blancs de liaget sont encore très estimés. Mais l'industrie essentielle de *Besançon* est l'horlogerie; on y a depuis peu ajouté la fabrication du papier à pâte de bois et de la *soue artificielle* (la base de cellulose). L'induction des eaux de la source saline de Miserey alimente les bains salins de la *Mouillère* (casino, parc, promenade).

Les environs de *Besançon* offrent en grand nombre les buts d'excursion: cavernes d'Arrier, le Lison, les grottes d'Osselle, Ornans et la Lone, le Bessoubre, la glacière de la *Grâce-Dieu*, etc.

Personnages historiques. — Au xiv^e siècle, *Guy de Bourgogne*, pape sous le nom de Calixte II; le capitaine *Jean de Vienne*, amiral de France sous Charles V et Charles VI, tué à la bataille de Nicopolis (1396); *Nicolas Perrenot de Granvelle*, garde des sceaux de Charles-Quint, né à Ornans (1486-1550); *Antoine*, fils du précédent (1517-1586), cardinal, vice-roi de Naples, conseiller de Philippe II; le compositeur *Claude Goudimel* (1520-1572); maître de Palestrina; les érudits *Jean-Jacques*, *Pierre-François*, *Jules*



Phot. de M. Boname.

ENVIRONS DE BESANÇON: GLACIÈRE DE LA GRÂCE-DIEU.



Phot. de M. Boname.

ROCHERS DU BOUT-DE-MONDE.

Chiffet (1588-1676); le poète dramatique *Jean Mairet* (1604-1686, précurseur de Corneille); l'érudit abbé *J.-B. Ballez* (1699-1775, professeur à l'université de Besançon, sa ville natale); le portraitiste *Dominique Nonnotte* (1708-1783); *Jean-Cl. d'Arçon*, général du génie (1733-1800); *Cl.-Fr. d'Abans*, marquis de *Jouffroy* (1751-1832), inventeur des bateaux à vapeur; le sculpteur *Luc Breton*, de Besançon (1731-1819); le général *Claude-Pierre Pajol*, héros de *Montereau* (1772-1834); *Adrien Jeanon de Monecy*, duc de *Conigliano*, maréchal de France (1754-1832); le général *Cl.-Jos. Lecourbe*, né à *Rulley* (1760-1815); l'historien moraliste *François-Xavier-Joseph Deviz* (1773-1830);



Cl. C. B.

LUXEUIL : MAISON DU CARDINAL DE JOUFFROY.

l'érudit *Ch. Weiss* (1779-1866); *Victor Hugo* (1802-1885); *Fr.-Marie-Ch. Fournier* (1772-1837); *Pierre-Joseph Proudhon* (1809-1865); le peintre d'histoire *Jean-Fr. Gigoux* (1808-1894); le peintre *Ch. Nodier* (1780-1854); *François-Alphonse Wey*, critique d'art (1812-1882); les peintres *Gust. Courbet*, né à *Ornans* (1819-1877); *Theobald Chartran*, né à *Besançon* (1849-1907); *Just. Bequet*, sculpteur, élève de *Rude* (1831-1907).

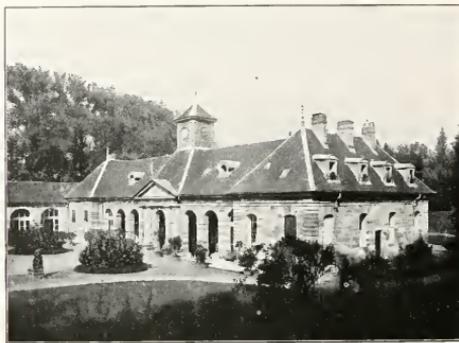
Haute-Saône.

Superficie : 543 000 hectares. Population : 257 606 habitants. Chef-lieu : **Vesoul**. Sous-préfectures : **Gray, Lure**. — 28 cantons; 583 communes; 79 corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel et Académie de BESANÇON. L'archidiocèse de BESANÇON comprend les départements du Doubs et de la Haute-Saône.

Le département de la *Haute-Saône* se développe au penchant de la dépression que rayent en éventail la *Saône* naissante et ses premiers affluents. La dorsale aplatie des Faucilles l'appuie au soulèvement des Vosges; mais l'approche des calcaires fissurés qui composent la masse jurassique se révèle, dès les premiers talus de la *Haute-Saône*, par de nombreuses failles, des ravines, des entonnnoirs et, dans les vallées, de nombreuses et fraîches fontaines. Ainsi, à quelques kilomètres de *Vesoul*, le *Frais-Puits*, entourenné de 60 mètres de circonférence, à 16 à 17 mètres de creux, sans eau en temps ordinaire, mais qui, sous l'abat des grandes pluies, peut donner jusqu'à 80 ou 100 mètres cubes d'eau par seconde, soulever le *Burgeoen* et, par lui, faire déborder la *Saône*.

Les projections granitiques des Vosges soulèvent rapidement le sol; des forêts montent de plus en plus denses, de petits torrents bahillards

courent sous la feuillée et animent de gracieux vallons. A la vérité, le département ne possède que les plateaux de soutènement des Vosges; les grands sommets du massif lui échappent. Mais, posté en sentinelle à la retombée des derniers ballons (ballons de *Lure*, de *Saint-Lubin*, 1128 mètres), au débouché de la trouée de *Belfort*, large couloir naturel ouvert entre les Vosges et le Jura, de la plaine du *Rhin* à celle de la *Saône*, ce pays de l'ancienne *Gaulle* a connu les épreuves de multiples invasions : après les hordes germa-



Cl. C. B.

LUXEUIL : ÉTABLISSEMENT DES THERMES.

niques d'*Arioviste*, celles d'*Attila*, la cohue des *Burgondes* et jusqu'aux bataillons casqués de la *Germanie moderne*. C'est, en effet, à *Villerserzel*, en territoire de *Saône-et-Loire*, que se produisit (9 janvier) l'une des plus glorieuses, mais sanglantes rencontres de la funeste guerre de 1870-1871. Aussi ne doit-on pas s'étonner que, dans une situation aussi précaire, exposé de partout, ce territoire, essentiellement de transition, des montagnes à la plaine et de *Germanie* en *Gaulle*, n'ait pu garder l'originalité des régions mieux abritées qui peuvent se défendre et accentuer, par un développement durable, les traits d'une physionomie propre.

Vesoul (10 165 habitants), chef-lieu du département, ne se recommande guère, on le conçoit, à l'attention des touristes par ses monuments. Mais cette ville possède une ravissante promenade à fleur d'eau, le long du *Burgeoen*; la haute colline de la *Motte*, qui la domine, offre au regard le spectacle d'une contrée charmante : on y monte parmi les vignes jusqu'à la statue colossale de la *Vierge* qui couronne la hauteur, sous un beau monument gothique.

Vesoul, ce n'est plus la montagne, mais encore la séduction de ses approches. **Gray** rayonne sur la plaine, au bord de la *Saône* déjà grande, entre *Dijon* et *Besançon*. Son port en rivière est mouvementé; sa promenade des *Tilleuls*, le *Musée*, l'*Hôtel de Ville*, gracieuse création de la Renaissance, sont dignes d'intérêt.

Mais c'est à l'autre pôle du département, au-dessus de *Vesoul* et dans les vallées vosgiennes, aux cours du *Rubin*, de l'*Ozon*, de la *Lanterne*, de l'*Augronne* et de la *Senouise*, qu'il faut rechercher l'attrait de *Saône-et-Loire*. Là se rencontrent **Lure** et sa font profonde, immobile sous un berceau de grands arbres; là s'abrite **Luxeuil**, fondation due, ainsi que *Lure*, à la colonisation monastique de l'Irlandais *saint Colomban*. On était à la fin du VI^e siècle. L'abbaye grandit,



Cl. C. B.

LUXEUIL : MAISON DITE DE FRANÇOIS I^{er}.

devint l'une des plus florissantes de la Gaule. L'église abbatiale *Saint-Pierre*, belle construction du xiv^e siècle, encore que privée de deux de ses clochers, réserve au curieux plus d'une surprise. Trois des côtés de l'ancien cloître subsistent encore, ainsi que la maison de la « Baïlle », siège de la justice abbatiale; l'habitation du cardinal de Jouffroy, son joli balcon et sa tourelle du xv^e siècle; le vieux Hôtel de Ville, sorte de maison forte flanquée d'une tour cré-



LUXEUIL : LA MAISON CARRÉE.

nelée, avec des échauguettes aux angles, une élégante loggia tourelée en façade, de belles salles aux grandes cheminées; enfin, de par la ville, quelques vieux hôtels moyen âge ou Renaissance.

On venait à Luxeuil, même avant les Romains, puiser à ses sources bienfaisantes. Les nombreux ex-voto, statues et figurines, réunis au musée de l'Établissement des bains, témoignent assez de la reconnaissance des malades, aux siècles les plus reculés. Les eaux de Luxeuil, hyperthermales radio-actives, produites par dix-huit sources ayant un débit journalier de 600 000 litres, se rattachent à deux groupes : les *alcalines*, sédatives et décongestionnantes; les *ferrugineuses*, toniques et reconstituantes. Les affections ulcéreuses, les entérites, la neurasthénie, la chlorose, les affections neuro-arthritiques relèvent de Luxeuil. 5 518 hab.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules eaux minérales du département. Des mines de *sel gemme* sont exploitées à Gouhenans, à Molesey-Fallon. Enfin le pays est riche en mines de fer et possède la houille qui permet de les mettre en valeur : des forges, des papeteries, des filatures animent ces industrieuses vallées des Vosges.

Personnages historiques. — Au xiv^e siècle, *Othon de la Roche*, premier futur de la duché d'Alençon, création des croisades; le cardinal *Jean de Jouffroy*, né à Luxeuil (1312-1373); le chroniqueur *Jean de Vandenesse*, né à Gray. Au xv^e siècle, l'écrivain *Claude Bernadot*; le physicien minéralogiste *Boné de Lislé*, né à Gray (1736-1796); *Jean-Sauvier Bureau de Pussé*, député à l'Assemblée constituante, l'un de ceux à qui nous devons la déconcentration division de la France par départements, en 1790; *Joseph Beauchamps*, né à Vesoul (1752-1801, astronome attaché à l'expédition d'Égypte); *Pierre-Jos. Desault*, maître chirurgien, dont Bichat fut l'élève (1733-1795); le général *Jean-François Carleaux* (1751-1813), qui commença, en 1793, le siège de Toulon; *Henri-Frédéric Solou*, statuaire, né à Clairgoutte (1825-1906); le peintre *Jean-Léon Gérôme*, né à Vesoul (1824-1902), élève de Paul Delacroix; le romancier *Alexis-Aymon de Montépin* (1824-1902).

Saône-et-Loire.

Superficie : 835 200 hectares (Cadastré), 862 666 (Services géographiques de l'armée). Population : 605 146 habitants. Chef-lieu : **Mâcon**. Sous-préfectures : **Autun, Chalons-sur-Saône, Louhans, Charolles**. 50 cantons; 589 communes; 8^e corps d'armée

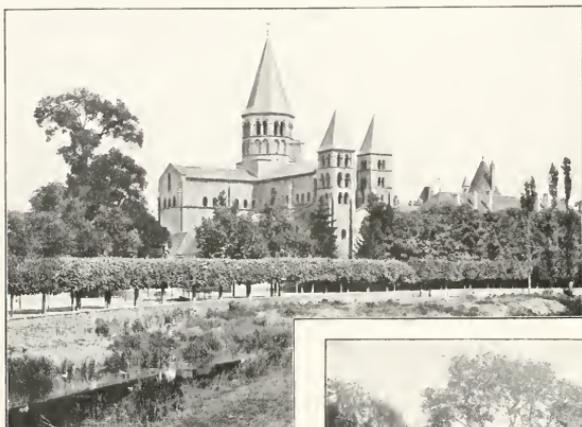


PORTAL DE L'ÉGLISE DE GRAY.

(BOURGES); Cour d'appel de Dijon, Académie de Lyon. Évêché d'AUTUN (suffragant de Lyon).

Saône-et-Loire même de front les grands travaux agricoles de la plaine bressonne, qui lui appartient en partie; les cultures, plus délicates et non moins rémunératrices de ses vignobles, allongées au soleil levant, contre les terrasses montantes du Charolais; enfin, l'exploitation de la montagne en réduction, dans le Morvan oriental. Son horizon s'étend du Jura jusqu'à la Loire; à l'Est, Lons-le-Sauvier borne sa vue; à l'Ouest, au bord du fleuve, Digoin, entre Roanne et Nevers. L'union des deux grands cours d'eau, la plus puissante rivière de France et notre plus long fleuve, se fait par la trouée d'où coulent, en sens inverse, la Saône vers la Saône et la Bourbince vers la Loire : le canal du Centre y a trouvé sa voie. Dans ce couloir naturel, l'étang de *Lampognon*, qui s'épanche de part et d'autre (25 hectares, marque exactement le seuil de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Océan. Cette dépression, riche en dépôts houillers, alimente la grande cité industrielle du *Crescent*, *Chalons-sur-Saône*, au débouché du canal du Centre, fixant la clef du passage.

Mais, dans une vallée ouverte à toutes les invasions, les villes de la Saône ont subi tant de déprédations que l'on s'étonne d'y trouver encore debout quelque chose du passé. Il en subsiste pourtant. Vous verrez à **Mâcon** (19 779 habitants), outre la belle église *Saint-Pierre*, construite en style roman-bourguignon, une curieuse maison en bois, place de l'Herbertie; l'hôtel de Sénecey (xviii^e siècle); de belles façences à l'Hôtel-Dieu, un intéressant musée à l'Hôtel de ville, la belle frèche de pierre de l'église *Saint-Clément* (xv^e siècle), enfin ce qui reste de l'antique cathédrale *Saint-Vincent*, que démolit la Révolution; façade gothique flamboyante et tours decouronnées, débris d'une basilique bâtie au xiii^e siècle, survivance elle-même



O. C. B.

BASILIQUE DE PARAY-LE-MONIAL.



O. C. B.

ÉTANG DE SAINT-POINT.

d'un édifice plus ancien qui recut, au ^{vi} siècle, les reliques de saint Vincent, apportées d'Espagne par le roi franc Childébert. *Macon* possède une magnifique promenade, le *quai du Sud*, planté de huit rangs de platanes, où s'élève la statue de Lamartine. Aux environs, l'étrange silhouette de la *roche de Sabotré*, que couronnent jadis un castrum romain, puis un donjon féodal; à ses pieds s'abrita une importante station préhistorique de l'âge de pierre. Dans ces parages, l'illustre abbaye de Cluny, la vallée de la Valouze, affluent de l'Ain, dont Lamartine a vanté le charme pittoresque et qu'il habita souvent, au château de Saint-Point.

Chalon (31530 habitants), ancienne métropole commerciale du pays éduen et, du ^v siècle à la fin du ^{vi}, résidence des rois burgondes, recut la foi chrétienne de saint Marcel, qui subit le martyre, près de cette ville, au ⁱⁱ siècle. Le siège épiscopal établi en son honneur prit fin, comme celui de Mâcon, à la Révolution. Construite du ^{xii} au ^{xiii} siècle, l'ancienne cathédrale *Saint-Vincent* possède un chœur et une abside du plus pur style bourguignon. Sur la rive gauche de la Saône, où le faubourg *Saint-Laurent* fait tête de pont du côté de la Bresse, à 3 kilomètres plus loin, le village de *Saint-Marcel* possède une intéressante église du ^{xii} siècle. *Chalon* doit son importance au mouvement commercial et industriel qui s'y fit, à la rencontre de la Saône et du canal du Centre. Du Port-Villiers partent les bateaux de Lyon; sur la rive opposée, de vastes ateliers métallurgiques forment comme l'avant-garde du Creusot. Les côtes de *Chalon* produisent un vin ordinaire assez goûté; les crus du *Méconnais*



O. C. B.

MACON : ÉGLISE SAINT-VINCENT.

tiennent le milieu entre les produits généreux de la Bourgogne et ceux plus délicats du Beaujolais : *Pouilly*, *Sabotré*, *Loché* sont, parmi les crus blancs du Méconnais, les plus estimés.

Le Creusot. — A la place du pauvre hameau, désigné sous le nom de *Creusot*, qui s'élevait à la fin du ^{xviii} siècle au penchant d'un coteau incliné entre la Bourbance et le Mesvin, tributaire de l'Arroux, une vaste cité ouvrière s'est développée sous l'impulsion des deux frères Adolphe et J.-E. Schneider, du fils de celui-ci, Henri, et de son petit-fils, Eugène Schneider, créateurs du plus important établissement industriel de France et l'un des plus beaux du monde. Avant eux toutefois, les houillères du pays, exploitées déjà par les habitants à la fin du ^{xv} siècle et mises régulièrement à contribution en 1770, alimentaient déjà de hauts fourneaux et une fonderie. On transféra même, de Sèvres au Creusot, la *Cristallerie* de la

reine Marie-Antoinette, et c'est dans cet établissement, le château de la Verrerie, que les Schneiders ont établi leur résidence. En 1836, le Creusot végétait; on n'y comptait guère plus de 2 000 habitants; il y en a aujourd'hui 35387. C'est une grande ville, la plus remuante et la plus peuplée de Saône-et-Loire, ayant plusieurs églises (Saint-Charles, Saint-Henri, un bel Hôtel de ville, Hôtel-Dieu, Théâtre, Hippodrome, Maison de retraite, Asile de vieillards, Caisses d'épargne et de secours, Cités ouvrières à prix réduit, Caisse nationale de retraites, Ecoles, qui gravitent autour de l'immense usine où bat le cœur de la cité laborieuse.

Lusine du Creusot s'étend sans interruption sur une longueur de 4 kilomètres; un réseau ferré compliqué, que desservent 35 locomotives et plus de 1500 wagons, unit entre eux les divers ateliers : fours à coke et hauts fourneaux, dont la coulée de fer s'échappe plusieurs fois par jour; aciéries (acier Bessemer et Siemens); la grande Forge et ses deux halls de puddlage, pour la conversion de la fonte en fer; une halle de laminage, où vingt-deux trains de laminiers, mus par des volants gigantesques, étirent et malaxent le fer; le fameux marteau-pilon de 100 tonnes; des fonderies, tonneries, chaudronnerie de fer et de cuivre, ateliers de montage de machines marines, de locomotives, etc. De la *Société Schneider et C^{ie}* dépendent

encore : les houillères de Montchaun et Longpueud, plusieurs mines de fer en Saône-et-Loire, en Savoie, Alleverd dans l'Isère, plusieurs gîtes en Espagne; de grands ateliers de construction à Chalon-sur-Saône, Petit-Creusot; les hauts fourneaux, aciéries et forges de Gette; des ateliers d'électricité en Seine-et-Marne; les ateliers d'artillerie du Havre, avec le polygone du Hoc.

Bien avant le Creusot, avant même la venue des Romains, l'industrie avait pris racine en cette région. N'est-ce pas à **Bi-bracte**, ancien camp retranché du mont *Beveray* où les populations gauloises du voisinage trouvaient asile en temps de guerre et, durant la paix, un marché bien approvisionné, que des fouilles récentes ont mis à jour toute une cité laborieuse, ignorée jusqu'alors et dont la mémoire populaire conservait seule une vague tradition? Cette précieuse découverte est due aux travaux du vicomte d'Aboville, de Gabriel Billiot (1869-1895) et de J. Bichotte. Seuls les artisans gaulois résidaient à demeure, au sommet du *Beveray*. On a fait là des découvertes du plus haut prix pour l'histoire de la Gaule préromaine. Une muraille parfaitement reconnaissable enveloppait l'enceinte du camp retranché, sur une longueur de 5 kilomètres sans interruption; l'aire circoscrite pouvait être de 133 hectares. Elle présente une terrasse sensiblement vallonnée, avec sources, aqueducs, sous-bassements de constructions, quadrilatères de boutiques qui rappellent un *emporion* au marché antique. Il se tient encore chaque année, le premier mercredi de mai, une foire du mont *Beveray*. Du haut de cette large terrasse, on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de l'Arroux, le Morvan, le Charollais. La chapelle de Saint-Martin, inaugurée en 1876 par M^r Pernal, y occupe l'emplacement d'un ancien temple.

Horrière de *Bi-bracte*, **Autun** devint la cité maîtresse des *Eduens*. Deux populations celtiques : *Lingons* et *Eduens*, occupaient le seuil de la Côte-d'Or et du plateau de Langres, à l'arrivée des Romains. Nous savons que le territoire des *Eduens* s'étendait de la Saône qui bordait à l'est, les *Séquanes*, à la Loire et à l'Allier, confins des *Arvernes* ; au nord l'Ouche, une ligne conventionnelle le séparait des *Lingons*. Les *Eduens* formaient une aristocratie dont les nobles constituaient le Sénat. Dans les circonstances critiques, un seul chef eût, le *vergobret*, réunissant tous les pouvoirs, comme dictateur. En cas d'alerte, on quittait les chaudières isolées pour se réfugier dans des enceintes fortifiées, comme celle du mont *Beveray*, qui en temps de paix servaient aux échanges, véritables marchés de foire où résidait une nombreuse population d'artisans : les fourneaux, foyers et forges, les scories métalliques, les débris vitriques, les clous, les ustensiles, les couches de charbon du mont *Beveray* attestent que ces refuges fortifiés, des *oppida*, formaient aussi de véritables cités industrielles.

Trop souvent les peuples gaulois se faisaient la guerre. Jalous des profits que les *Eduens* tiraient des nombreux peages établis par eux

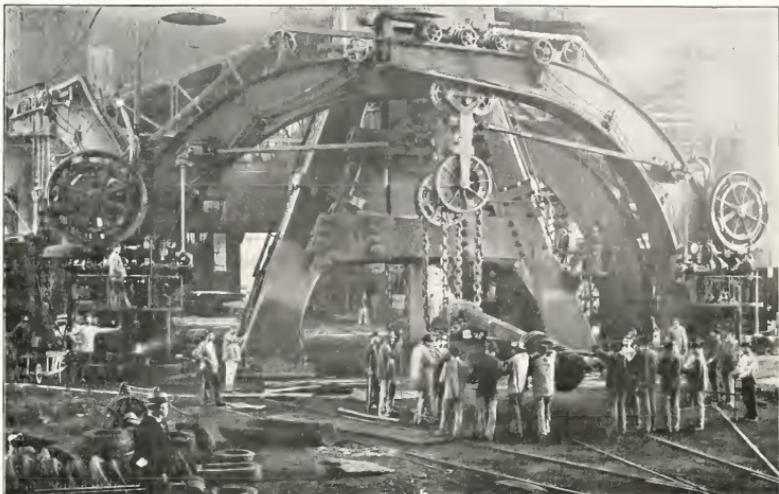


Photo de M. Parnot.

USINE DU CREUSOT : LE MARTEAU-PILON DE CENT TONNES.

sur la Saône, les *Séquanes*, leurs voisins de l'est, après s'être assuré la complicité des *Arvernes*, apprirent à la reconquête les bandes germaines du Suève *Arioviste*. Les *Eduens*, vaincus en un seul combat, durent livrer les principaux d'entre eux et jurer obéissance à leurs rivaux. Alors le *vergobret* devint d'envoyer à Rome le druide *Divitiac* pour implorer son aide en faveur des *Eduens*. Bientôt César arrive par le Rhône et la Saône, reboute les Helvètes en train de quitter leurs montagnes pour envahir la Gaule, écrase *Arioviste*, rend les *Eduens* et les *Lingons* à eux-mêmes. Rome n'eut pas d'alliés plus fidèles. Cependant, lorsque l'Arverne *Vercingétorix* fit appel à toute la Gaule, pour la sauver de la conquête romaine, les *Eduens* se rallièrent ouvertement à lui. César venait de lever le siège de *Gergovie* ; comme il battait en retraite vers la Saône, *Vercingétorix*, qui le harcelait, craignant de le voir échapper, voulut au moins risquer un combat de cavalerie contre les Romains, avant qu'ils ne se fussent mis à l'abri de l'autre côté de la rivière ; la cavalerie romaine fut sabrée, mais une charge des cavaliers germaines auxiliaires repoussa les Gaulois en désordre sur leur infanterie. César faillit être pris, mais l'armée gauloise, menacée d'être fourmée, s'enfuit et se réfugia dans **Alésia**.

Le plateau peu élevé qui couronne le mont *Autun*, au-dessus de la plaine des *Laumes*, n'a guère que 200 mètres de long sur environ 50 de large. Comment les 80 000 fantassins et les 10 000 cavaliers que César attribue à *Vercingétorix* auraient-ils pu y tenir? Il est clair que le général romain exagère le nombre de ses ennemis pour grandir sa victoire. A peine arrivé, *Vercingétorix* s'entoura d'un fossé et d'un mur en pierres sèches haut de 6 pieds. Alors César conçut l'audacieux projet de l'enfermer dans cette enceinte ; son infanterie était disposée sur les collines qui entourent à peu de distance le mont *Autun*, sa cavalerie dans les intervalles, il ouvrit entre *Fosse* et *Oberain* un fossé profond de 10 pieds, large d'autant et creusé à pic, qui coupe la plaine des *Laumes*, seul passage par où les assiégés peuvent s'échapper. A 100 pieds en arrière, une formidable contrevallation se développa autour du mont *Autun*. Deux fossés la composent, larges de 15 pieds, profonds de 8 à 9 1/2 l'un



DÉFENSE D'UN RETRANCHEMENT ROMAIN (COLONNE TRAJANE).

plein d'eau, l'autre bordé d'une terrasse de 12 pieds de haut, crénelée, palissade et flancée de tours. Sur le front des fosses : cinq rangées de chevaux de frise; huit lignes de pieux, pointe enclavée sous des branchages; chausse-trapes armées de clous aigus, tout près du camp ennemi. Du côté de la campagne, même formidable défense : la ligne de circonvallation couvre 21 kilomètres.

Cependant, à l'appel de *Vercingétorix*, la Gaule s'est soulevée : 218 000 hommes, immense colonne plutôt qu'armée, se déploie devant le camp romain. Comme une si grande masse d'hommes ne peut vivre dans un pays déjà dévasté, on précipite l'attaque, en même temps que les assiégés font une sortie. Du haut du mont *Réa* qui domine une partie de la circonvallation romaine, l'Arverne *Vergesiellanus*, parent de *Vercingétorix*, se précipite avec fureur; d'autre part, le chef gaulois franchit les fossés, atteint le rempart, brise les obstacles et tombe presque aux créneaux. *César* est partout à la fois, résiste au choc et, lançant sa cavalerie dans le des des assaillants, jette le trouble parmi eux, les met en fuite et les poursuit. La Gaule est vaincue!

Vercingétorix, n'ayant pu la sauver, voudrait du moins s'offrir aux Romains comme victime expiatoire pour le salut de ceux qui l'avaient suivi. *César* exige une reddition complète : il s'assoit sur son tribunal en avant des lignes. Les portes de la ville gauloise se sont ouvertes. *Vercingétorix* en sort seul et à cheval. Aucun hérald ne le précède. Il descend les sentiers de la montagne et apparaît à l'improviste : Il monte un cheval de bataille, harnaché comme pour une fête. Il portait ses plus belles armes. Les phalères d'or brillaient sur sa poitrine. Il redressait sa haute taille et s'approchait avec la fière attitude d'un vainqueur qui va vers le triomphe. Il fit à cheval le tour du tribunal, puis s'arrêta devant le proconsul, sauta à bas de son cheval, arracha ses armes et ses phalères, les jeta aux pieds du vainqueur.

En ce moment, et des des assaillants, jette le trouble parmi eux, les met en fuite et les poursuit. Les spectateurs de cette scène demeurèrent silencieux : l'étonnement faisait place à la pitié. « *JULIEN, Vercingétorix.* » Des licteurs entraînent le héros gaulois. « *César* lui fit attendre six

(*DEUX, Hist. des Romains.*)
De nombreuses monnaies romaines et gauloises retrouvées sur place démentent parmi nous les témoignages de ces douloureux événements. On a retrouvé des amorces de remparts, des poteries, des amphores brisées, des débris de verre à vitres, des ex voto nombreux, des restes de piscines, des dallages dans les ruines de plusieurs temples, etc. Les dieux de Rome s'affilèrent aux dieux gaulois, et les feuilles conduites avec autant de perspicacité que de persévérance par le commandant *Esperantien* n'ont pas peu contribué à enrichir ce musée patriotique du souvenir.

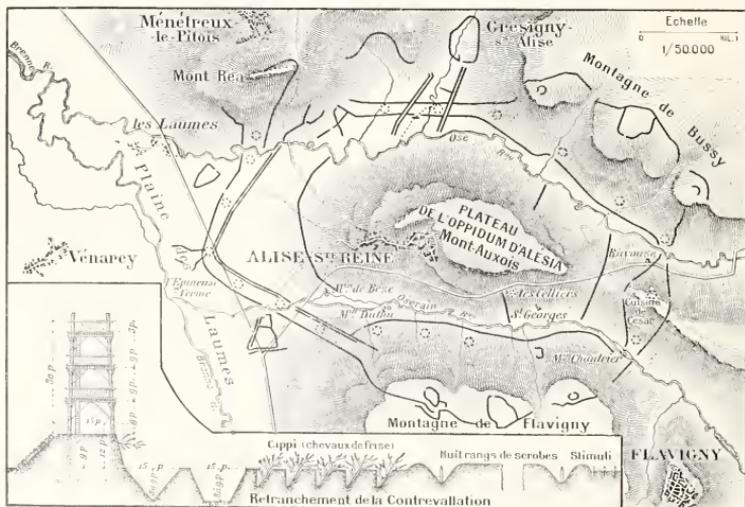
Dans le partage de la Gaule par les Romains, *Eduens* et *Lingons*, bien qu'ils eussent fait tête avec *Vercingétorix* contre l'invasion, furent traités comme alliés plutôt qu'exploités en vaincus. *Langres*, cité des *Lingons*, fut rattachée à la province Belgique, dont le chef-lieu était *Trèves*; *Autun*, cité des *Eduens*, à la Lyonnaise, avec *Lyon* pour capitale. Un conseil élu,



CL. NO.
MONT AUXOIS : STATUE DE VERGINGETORIX.

celui des *Décursions*, administrait chaque cité; deux magistrats annuels, les *Dumvires*, exerçaient le pouvoir exécutif, sous le contrôle suprême du *Lept romanus*, proposé à la province. Aux *oppida* gaulois succédèrent des villes régulièrement bâties et fortifiées : des temples, des théâtres, des thermes en font témoignage. Dans la campagne, les cabanes des colons de la terre se groupent autour de riches villas et forment des villages : *Ponilly*, *Flavigny*, *Fleury* n'ont pas d'autre origine. Aux ressources de la terre et de l'industrie, les *Eduens* ajoutent l'exploitation des carrières, du bois, des eaux minérales si recherchées des Romains; mais surtout la *ripipe*, qui leur vient d'Italie, transforme leur *colle* en mine d'or. Une vaste association, celle des *nautes* de la Saône, fait le commerce et le transport par eau des produits du pays : des voies romaines en facilitent l'écoulement vers les principaux marchés et les grandes villes. Brute cette transformation universelle, *Autun* brille au premier rang.

C'est, en effet, à *Autun* 15 480 habitants), que Rome prit son point d'appui, pour compléter la victoire de ses armes par la conquête morale de la Gaule. De ce point élevé, à l'abri des surprises, son influence devait rayonner à la fois sur trois grands fleuves : la Seine, la Loire et le Rhône par la Saône, toute proche. On comptait, par le commerce journalier des idées, des arts et des mœurs, rallier les Gaulois aux institutions romaines, infuser aux jeunes générations une mentalité nouvelle. Des rhéteurs, des philosophes, des artistes furent appelés d'Italie : les écoles d'*Autun* opposèrent à l'enseignement traditionnel des druides les œuvres du génie latin. On vit les fils des plus nobles familles gauloises apprendre la langue, adopter le costume et les usages du conquérant. Longtemps avant l'édit de Caracalla, les *Eduens* jouissaient du droit de cité. Aussi l'*Eduen* *Julius Sabinus* (79 ans ap. J.-C.) essayèrent-ils vainement de soulever le pays contre Rome.



SIÈGE D'ALISE PAR CÉSAR.

*Autun fut doté de splendides monuments. Cette promenade des *Marbres*, à l'entrée de laquelle se dresse la statue de Divitiac, ami de César, rappelle l'avenue fastueuse, entièrement disparue, par où les empereurs faisaient leur entrée solennelle dans la ville. Des portes monumentales rompaient la continuité des remparts : la *porte Saint-André* (autrefois *porta Lingonensis*, parce qu'elle ouvrait la route de Langres), faite de quatre arcades que couronne un attique de hauteur moindre et flanqué de deux avant-corps, avec une tour de défense; la *porte d'Arroux*, ou *porte Senonica*, qui ouvrait cette voie par deux grandes arcades, accolées de deux plus petites pour les piétons, l'ensemble couronné d'une galerie de petits arcs, dont sept seulement subsistent encore. Il convient de relever aussi : la tour de *Mignonne*, qui faisait partie de l'enceinte romaine; les ruines du *Théâtre*, dites « *Caves Joyaux* », dont se voit encore très nettement la disposition en hémicycle; hors les murs, par delà*

l'Hôtel de ville, le Musée lapidaire établi dans l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, du xii^e siècle; entre tous, le *musée Rolin*, dans l'hôtel de ce nom, restauré par la société Edouard des Lettres, sciences et arts (bronzes, poteries, armes, produits et outils de l'industrie galloise de Bibracte). La ville elle-même est un grand musée. Autour du Champ-de-Mars, gravitent l'Hôtel de ville et le Théâtre moderne, la gendarmerie, dans un cloître intact, jadis aux Cordeliers. Le collège municipal, fondé par les jésuites, en 1709, restauré et agrandi de nos jours, compte parmi ses élèves : Joseph Bonaparte et Napoléon I^{er}, du moins pour quelques mois.

Du jour où *Autun* cessa d'être la métropole intellectuelle de la Gaule romaine, la ville se replia sur elle-même, se groupa, pour la défense, aux versants du terre qui porte la cathédrale et l'ancien palais des ducs de Bourgogne. Une enceinte nouvelle s'éleva, dont il reste une partie des remparts et quelques tours. Les ducs de Bourgogne de la pre-



CL. ND.

AUTUN : PORTE SAINT-ANDRÉ.



CL. ND.

AUTUN : TEMPLE DE JANUS.

le parc de Saint-Andoche, le massif édifice à quatre faces, dit *temple de Jonas*; la trace d'une ancienne *Allée sacrée*, des restes d'*ogives*, entre autres celui de Monteu; la pyramide démantelée de *Couhard*, qui fut peut-être le tombeau d'un illustre personnage (ou la *spina* d'un cirque disparu).

L'ère de prospérité, due à une administration ferme et habile, prit fin avec le xi^e siècle; pressurée par les exi-

mière race séjournèrent volontiers à *Autun*; mais les pouvoirs assez étendus dont était investi l'évêque, sizerain temporel de la ville, les en éloignèrent; l'ancienne chapelle ducale est devenue la cathédrale d'aujourd'hui, dédiée à *saint Lazare*. Bâti au début du xi^e siècle, vers 1120, et terminé en 1178, l'édifice fut doté par le cardinal Rolin, en 1470, d'une flèche magnifique, qui s'élève à 77^m,65 au-



CL. ND.

AUTUN : PORTE D'ARROUX.

gences du fisc, la terre se dépeuplait, les cités appauvries restaient sans défense. En 269, *Autun* fut enlevé d'assaut et dévasté par les bandes de Tetricus; en 301, plusieurs milliers d'Alamans s'avancèrent jusqu'à Langres. L'imminence du danger provoqua un effort. *Autun* et *Lingons* organisèrent leur propre défense; des soldats auxiliaires furent établis sur divers points; Chalon devint le port d'attache d'une flottille de guerre; Maco, *Autun* fabriquaient des armes et des machines de combat. Tout sombra cependant sous la poussée des Barbares. Mais déjà le christianisme avait jeté dans cette société éroulante un nouveau ferment de vie. *Saint Benigne*, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, étant débarqué à Marseille, remonta le Rhône avec ses deux disciples : *Aubache* et *Tyrse*. Tous les trois subirent le martyre, lors de la persécution de Marc-Aurèle, et de nombreux chrétiens avec eux, entre autres le jeune *Symphorien*, fils du noble Faustus, dont l'apôtre de la Bourgogne fut l'hôte, à *Autun*.

Aucune ville française n'est mieux pourvue qu' *Autun* en documents de l'antiquité gallo-romaine. C'est la richesse de ses musées; celui de

dessus de la croisée des trois nefs. Sous un vaste porche accoté de deux tours, le tympan de la porte centrale offre aux yeux le *Jugement dernier*, œuvre magistrale de Ghisbert; le portail roman du transept nord possède une horloge gothique. A l'intérieur; trois nefs et chœur sans collatéraux, sanctuaire orné de colonnes corinthiennes et de pilastres plaqués de marbre précieux, belle chaise de saint Lazare derrière le maître-autel, statues agenouillées du président Jeannin et de sa femme, chapelles des xv^e et xvi^e siècles, celle de saint Joseph, décorée par le peintre Froment; un transept, le chef-d'œuvre d'Ingres, *Martyre de saint Symphorien*; *Descente de croix* du Guerchin; belle salle gothique du trésor.

Sur la place Saint-Louis, à côté de la cathédrale, une élégante fontaine à couplet, dite *fontaine Saint-Lazare*, est attribuée à Jean Goujon (1543). Les magnifiques bâtiments élevés au xv^e siècle par le président Jeannin, pour un hôpital Saint-Antoine, passèrent depuis



CL. ND.

LA PIERRE DE COUHARD.

gionnaires casqués et des cohortes souant le fer et déployant leurs enseignes multicolores, les grands boufs blancs du Charolais, à l'œil mélancolique et doux, s'en vont d'un pas tranquille vers les places où les convient chaque année des foires et des marchés éreux par une lointaine tradition.

Personnages historiques. — Le chef éduen, *Julius Sacrovir*, qui souleva une partie de la Gaule contre l'empereur Tibère, et, battu près d'Autun (21), se donna la mort; *saint Symphonien* et *saint Valérien*, martyrisés, le second à Tournai, le premier à Autun, pour avoir refusé d'adorer Cybèle (178); *saint Germain*, né à Autun (496), mort à Paris (576), évêque de cette ville depuis 554 : en grande faveur près des princes mérovingiens, il s'interposa dans leurs querelles, fonda l'église, encore sous son vocable, de Saint-Germain-des-Près; *saint Césaire*, évêque d'Arles (570-542), et *saint Didier*, archevêque de Vienne, tous les deux de Chalons, ce dernier assassiné, en 608 ou 612, par un officier de Branchant, le chancelier de Bourgogne, *Nicolas Bolin* (1576-1623); son fils *Jean* (1588-1583), cardinal-évêque d'Autun; le poète erudit, *Ponthus de Tiérid* (1521-1663), évêque de Chalons-sur-Saône; *Pierre Jeannin*, magistrat et diplomate (1540-1623); *Fr. Perrier*, peintre, né à Saint-Jean-de-Lozne (1599-1656); *Aug. de la Baume*, marquis de Montrevel (1646-1716), qui s'étant distingué au passage du Rhin (1672), à Senef, à Fleurus, fut fait maréchal et envoyé dans le Languedoc contre les Camisards, où il fut remplacé par Villars; le maréchal d'Uxelles, né à Chalons; le peintre *Jean-Baptiste Gréuze* (1725-1805), né à Tournai; la comtesse de *tioulis* (1746-1836), née près d'Autun : elle écrivit de nombreux

ouvrages sur l'éducation; *Joseph Donbey* (1753-1793), naturaliste, né à Mâcon; *Claude Roberjat* (1733-1799), l'un des pléni-potentiaires français au Congrès de Ras-tadt; le baron *De-son* (1717-1825), diplomate; archéologue, dessinateur et graveur; l'illustre peintre *Pierre-Paul Prud'hon* (1758-1823), né à Cluny; *Joseph Nicéphore Niepce* (1765-1833), né à Chalons, le père de la photographie, avec Niap-guerre; son neveu, *Niepce de Saint-Victor* (1803-1870), perfectionna ses procédés; le comte *Claude-Philibert de Bombateau* (1781-1869), né à Mâcon, chambellan de Napoléon I^{er}, préfet de l'Empire, député sous les Bourbons, pair de France sous Louis-Philippe; *Alphonse-Marie-Louis de Lamartine*, né à Mâcon (1790-1869), le poète des « Méditations », homme politique et historien; le général *Nic. Changarnier*, né à Autun (1793-1877), qui se signala en Afrique et commanda la garde nationale de Paris en 1848; *Marie-Eugène-Patrice-Bourrice de Mac-Mahon* (1808-1893), descendant d'une ancienne famille irlandaise attachée aux Stuarts; il se signala à l'assaut de Constantine (1837), en Crimée, à Sebastopol, où il eut les ouvrages de Malakoff (1855), prit une part signalée à la victoire de Magenta (1859) et fut deuxième président de la République (1873-1879); l'érudit bénédictin de Solesmes, cardinal *Jean-Baptiste Pirra* (1812-1889).



CL. ND.

AUTUN : FONTAINE SAINT-LAZARE.

Côte-d'Or.

Superficie : 876 100 hectares (Cadastré), 878 600 (Service géographique de l'armée). Population : 330 044 habitants. Chef-lieu : Dijon. Sous-préfectures : **Beaune**, **Châtillon-sur-Seine**, **Semur**. — 37 cantons, 717 communes; 8^e corps d'armée (Bourges). Cour d'appel et Académie de Dijon. Diocèse de Dijon (suffragant de Lyon).

Moulée au seuil calcaire de la Côte-d'Or et du Plateau de Langres, tendus comme une jête superficielle entre l'écueil granitique du Morvan et le massif primaire des Vosges, l'ancienne Bourgogne, dont le département de la Côte-d'Or n'a retenu qu'une partie, commandait, par un éventail de cours d'eau, les passages naturels qui conduisent de la Saône à la Loire et à la Seine et, par elles, de la Méditerranée à la Manche et à l'Océan. Point de barrages élevés sur ce seuil. La Côte-d'Or culmine à 630 mètres, au Bois Jonson; le mont Afrique s'élève seulement à 584 mètres, le Plateau de Langres à 460 mètres de hauteur moyenne.

Par contre, les cours d'eau rapprochent leurs sources, au point de constituer une seule coulée dans le prolongement l'une de l'autre; ainsi l'Ouche, qui descend à la Saône, n'est séparée que par le seuil de Pouilly-en-Auxois de l'Armançon, qui coule à l'Yonne. Par là s'introduit le canal de Bourgogne, chemin direct de Paris à Lyon. L'Yonne et ses affluents; *Cousin*, *Serein*, *Armançon*, constituent un remarquable faisceau de dérivation de la haute Bourgogne vers la Seine. Au sud-ouest, la Dheune, tributaire de la Saône, et la Bourbince, sous-affluent de la Loire par l'Arroux, ne sont dénomées que par un petit plateau, au centre duquel s'étale la dépression lacustre du Longpou. Par là s'effile le canal du Centre, de la Saône à la Loire.



CL. ND.

ENVIRONS D'AUTUN : CHATEAU DE MONTEU.

Sa situation rayonnante sur nos plus grands fleuves : Seine, Loire et Rhône, donna, dès l'origine, à la Bourgogne une importance considérable. Ce fut, et c'est encore, par nature, grâce à la médiocrité de ses montagnes et à l'heureuse distribution de ses eaux, un pays de passage et d'échanges. Aussi, entre les anciennes provinces qui l'entouraient : Champagne au nord, Nivernais et Bourguignons à l'ouest, Lyonnais au sud-est, Franche-Comté à l'est, est-il souvent difficile de fixer ses limites avec précision. Tantôt la Bourgogne empiète sur ses voisines, tantôt elle se restreint : ce sont des vicissitudes continues, comme il convient à un pays de transition.

Aux Romains ont succédé les Barbares. Les **Burgondes**, qui viennent s'établir en pays *étien*, appartiennent au groupe vandale de la nation germanique. Éloignés de la Baltique par les *Gépides* leurs voisins, les *Burgondes*, avec l'assentiment des Romains, vinrent s'établir sur la rive droite du Rhin. Plus tard ils débordèrent la rive gauche du fleuve, avec mission de le défendre. Leurs villes principales furent Mayence, Spire, Worms, où leur roi résidait. En 437, une terrible avalanche de *Huns* fondit sur eux ; les *Burgondes* se défendirent vaillamment ; s'il faut en croire l'épopee des *Niebelungen*, 37 000 guerriers seraient restés sur le champ de bataille et, parmi eux, le roi *Gauthier*. Les survivants de la nation burgonde se retirèrent vers le sud : Genève, la Maurienne, la Tarentaise les reçurent.

Très braves dans le combat, grands et forts, les *Burgondes* ne rêvent pas exclusivement de guerre et de pillage : ils aiment la terre, pratiquent certains métiers et, par là, se distinguent des autres Barbares. Leur conversion au christianisme, vers 413, achève de les rapprocher des populations gallo-romaines. On les appelle en Lyonnais pour y cultiver les champs dépeuplés par le feu. Les chefs occupent les terres fiscales devenues vacantes ; les autres terrains sont arpentés, bois, vignes et jardins, et avec les colons gallo-romains : c'est la *Bourgogne* qui commence.

Les **rois burgondes** ont une cour qui les suit ; ils résident à *Vienne*, mais surtout à *Lyon* : leurs principaux conseillers sont gallo-romains ; ils revêtent volontiers les insignes du patriciat romain. Le plus connu d'entre eux, *Gondebaud*, dota ses États d'une loi qui, pour le monde barbare, constituait un sensible progrès. Il fut en relation avec les souverains de son voisinage : *Theodoric*, roi des Ostrogoths ; *Alicie*, roi des Wisigoths ; *Clotaire*, roi des Francs, *Chilpéric II* (mort vers 596, le mariage se fit, et ce fut pour le malheur du roi burgonde. On l'accusait d'avoir fait peindre de mort violente *Chilpéric II* ; mais surtout il était arien. *Clovis*, au contraire, s'était fait baptiser dans la foi catholique, l'évêque de Vienne, *Aëtius*, illustre par sa naissance et son mérite, l'en félicita. L'arianisme fournit au chef des

Francs le prétexte qu'il cherchait pour mettre la main sur la Bourgogne. Un allié mécontent, *Godegisèle*, propre frère du roi burgonde, lui permit de réaliser sans tarder ses vœux ambitieux. Entre *Clotaire* et *Gondebaud* la bataille s'engagea près de *Dijon*, sur les bords de l'Ouche, en 500. Le roi de Bourgogne vaincu s'enfuit vers Avignon, mais, ayant pu saisir et tuer dans Vienne le traître *Godegisèle*, cause de sa déroute, il se rapprocha l'aide de *Clotaire* et ressuscita son royaume. A sa mort (516), le roi *Sigismond*, accusé d'avoir fait



AUTUN ET LA CATHÉDRALE SAINT-LAZARE.

C. N.

peür son propre fils, attirer sur lui la vengeance des princes francs, héritiers de *Clotaire*. *Chlotair*, l'un d'eux, s'empara du roi de Bourgogne, l'emmena jusqu'à Orléans et le jeta dans un puits, à Saint-Poravy-la-Colombe, près de Goulmiers. Cette année même, le frère de *Sigismond*, *Gondebaud*, le Vierge, en tuant *Chlotair* au combat de *Vézirone*. Mais *Childebert* et *Clotaire*, étant revenus à la charge, mettent le siège devant *Autun*, l'emportent et s'assurent la soumission de tous burgondus tout entier (533).

Rois de Bourgogne mérovingiens. — La conquête franque ne fut point, comme celle des Burgondes et des Romains, une occupation. Les vaincus gardèrent leurs terres et leurs institutions : on leur donna seulement des fonctionnaires pour les administrer. Le territoire fut divisé en *pagi*, *pagus*, *pays*, ayant chacun à sa tête un *comte*. *Chalon-sur-Saône* fut la résidence habituelle des rois mérovingiens de Bourgogne. La civilisation romaine et le christianisme avaient plutôt effleuré que pénétré ces âmes barbares. Aussi la violence regnait-elle encore sur toutes choses. *Brunn*, essaya de remédier au désordre ; les grands, s'en étant saisis, le firent peür misérablement. *Dagobert* reprend cette politique ; il meurt prématurément. En Neustrie, *Ebroin* ; en Bourgogne, *saint Léger* (676) succombent à la même tâche. Désormais les *maîtres du palais*, ministres imposés par les grands au souverain, sont les maîtres de l'État. Impuissant à gouverner, le roi ne peut davantage se défendre. L'ennemi en profite :

durant le vi^e siècle, les Arabes, venus par le Rhône, envahissent la Bourgogne et la courent de ruines.

Ducs de Bourgogne bénéficiaires. — En arrêtant l'invasion musulmane dans les plaines de Poitiers, *Charles Martel* sauva, du coup, la Bourgogne. Au-dessus des comtes et des évêques, trop souvent promus par l'intrigue ou la violence, des envoyés royaux, les *missi*, parcoururent les provinces et vérifièrent l'observation des lois. A la dislocation de l'empire de Charlemagne, la Bourgogne, après



C. N.

DIJON : PALAIS DES DUCS DE BOURGOGNE.



C. G. B.

DIJON : ANCIENNE TOUR DE BAR.



Cl. G. R.

DIJON : PORTAIL DE NOTRE-DAME.



Cl. ND.

PLACE DES DUCS DE BOURGOGNE.

mainte vicissitude, fut donnée à Charles le Chauve par le traité de Verdun (843). L'administration de ce prince en Bourgogne fut excellente. Mais voici les Normands : en 878, ils sont devant Dijon. L'année suivante le faible Charles le Gros, pensant s'enfuir Paris, abandonne la Bourgogne aux pirates ; ils remoncent la Seine et l'Yonne. Alors les Bourguignons, abandonnés, pourvoient à leur défense et, à l'assemblée de Mantaille (15 octobre 879), se donnent un chef connu pour sa bravoure : Boson de Provence, beau-frère de Charles le Chauve. Le roi de France doit l'évincer. Cependant le frère de Boson, Richard, se montre le pire adversaire des Normands : avec Robert de France (Robert le Fort), il repousse les pirates et en fait, devant Chartres, une terrible hécatombe (20 juillet 911). Les Bourguignons, reconnaissants envers leur libérateur, l'eurent tantôt proclamé duc. Il parut bon aux rois carolingiens de conserver une charge si utile à la défense du pays. Pendant tout le x^e siècle, la Bourgogne eut des ducs à sa tête, ducs instables il est vrai, dépendants du pouvoir central, bénéficiaires en un mot et non maîtres absolus du pouvoir.

Ducs capétiens. — En 1002, Henri, dernier des ducs bénéficiaires, étant mort sans enfants, son neveu, le roi de France Robert le Pieux, héritier de Hugues Capet, saisit la Bourgogne : son compétiteur Otto-Guillaume, beau-fils de celui-ci, caréa ses vassaux pour lui le comté de Bourgogne (1016). Robert le Pieux administra la Bourgogne avec libéralité ; mais les Bourguignons regrettaient leur autonomie. Henri, son successeur, leur donna son frère Robert pour les gouverner. Les nouveaux ducs de Bourgogne purent gérer à leur guise l'État qui leur était confié, sous condition d'hommage au roi de France, leur suzerain ; ils purent le transmettre à leur descendance : c'est une vraie dynastie qui se fonde (1032). Dijon devient la capitale de la Bourgogne, d'abord fort dépourvue, avec Robert sans Terre et ses successeurs immédiats, les ducs capétiens de Bourgogne, princes avisés, peu épris d'entreprises tapageuses, s'appliquèrent surtout à accroître leur domaine par voie d'échanges, d'achats et de mariages. Maîtres du duché, ils en devinrent les plus riches propriétaires. Robert II, gendre de saint Louis, dont il a épousé la fille Agnès, est alors l'un des premiers princes de son temps. Quand meurt prématurément Philippe de Roures, petit-fils d'Éudes IV et dernier duc capétien de Bourgogne (21 novembre 1361), le roi Jean le Bon, de la maison de Valois, parent du défunt

fois furent loin d'être désintéressés. Son mariage avec Marguerite de Flandre, fille unique de Louis II de Male et veuve de Philippe de Roures (19 juin 1369), lui donna, à la mort de son beau-père, les comtes d'Artois, de Rhetel, de Bourgogne, de Nevers, la Flandre avec Malines et Auxois, Bruges, la Venise du Nord, Gand, Ypres, les reines du drap. Le duc de Bourgogne devenait l'un des plus riches princes de la chrétienté. Mais les Flamands, d'esprit indépendant et fier, pourvus des longtempes de franchises municipales, n'étaient point des sujets dociles. Gand s'étant révolté en 1382, à l'instigation de Philippe Van Artevelde, Philippe le Hardi mit en marche l'armée royale avec les contingents bourguignons et tira

des insurgés une vengeance exemplaire : des milliers de Flamands périrent sur le champ de bataille de Rosebeke (27 novembre 1382). La France ne gagna rien à cette entreprise : il sembla, quand Philippe mourut à Ilaai, près de Bruxelles, qu'elle fut passée au service de la Bourgogne.

Un parti se forma contre l'hégémonie bourguignonne, et le duc Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, s'en déclara le chef. Il détestait le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, prince vaillant (il s'était illustré à Nicopolis contre les Turcs, en 1396), mais petit homme chef, à la tête massive, laid et ratatiné, tout l'opposé de son père Philippe, cependant intelligent autant que brave, travailleur et politique avisé. Entre les deux rivaux le conflit ne pouvait se dénouer que par la violence ; en 1407, le duc d'Orléans mourut à Paris ; « occis pitoyablement », en pleine rue, par une bande de conjurés. La complicité de Jean sans Peur, pour ne pas dire plus, n'était pas douteuse. Alors, deux grands partis divisèrent la France : d'un côté les Bourguignons, reconnaissables à la croix de Saint-André cousue sur leurs habits ; de l'autre, les Armagnacs, ainsi nommés de Bernard d'Armagnac, beau-frère du jeune duc d'Orléans ; on les reconnaissait à leur écharpe blanche. Jean sans Peur tint d'abord tête à l'orage ; il sut, en flattant à propos les réclamations de la bourgeoisie et de l'Université de Paris, se faire accueillir avec des témoignages d'allégresse dans la capitale. Mais on ne le vit point sur le champ de bataille d'Azincourt (1415) ; il négociait avec les Anglais. Cette grande défaite, qui fut surtout celle des Armagnacs, lui livra le Paris. Les Bourguignons y entrèrent, comme dans une ville prise d'assaut, et firent un grand massacre de tous ceux qu'ils soupçonnaient être leurs adversaires (mi 1418). L'arrivée tardive



Cl. ND.

LE JAQUEMART DE NOTRE-DAME



MUSÉE DE DIJON : TOMBEAUX DES DUCS DE BOURGOGNE.

CL. G. B.

de *Jean sans Peur* (16 juillet) mit fin à ces horreurs. Désormais sûr du pouvoir, il se fit volontiers réconcilier avec le dauphin *Charles*, le futur *Charles VII*. Les deux princes convinrent d'une entrevue au confluent de la Seine et de l'Yonne, sur le pont de *Montecau*. *Jean sans Peur* y fut assassiné (10 septembre 1419), sans que le dauphin, emporté par *Tannequy Duchâtel* loin du théâtre de l'action, parût avoir conscience du crime qui s'accomplissait.

En apprenant la mort tragique de son père, **Philippe le Bon**, fils de *Jean sans Peur*, avide de le venger, s'adresse aussitôt aux Anglais, circonvenant le malheureux *Charles VI* et, de complicité avec *Isabeau de Bavière*, lui fait signer le honteux traité de *Troies* (21 mai 1420) qui desherite le dauphin *Charles*, au profit de *Henri V*, roi d'Angleterre, fiancé à *Catherine* de France, fille du roi. L'enfant né de *Henri V* et de *Catherine* de France, un prince anglais, fut proclamé à Paris, sous le nom de *Henri VI*, Bourguignons et Anglais combattirent ensemble contre les Français, à *Crevant*, à *Verneuil*. C'est en voulant sauver *Compiègne* des Anglo-Bourguignons que *Jeanne d'Arc* tomba entre leurs mains. On sait le reste; l'Anglais, croyant partie gagnée, cesse de menager le duc de Bourgogne; on essaye de lui enlever le *Blainant*. Celui-ci s'en émeut; ce sont des maîtres qu'il s'est donné au lieu d'alliés. La France d'ailleurs, de tous côtés, se relève. *Philippe le Bon* se rapproche de *Charles VII* et signe avec lui le traité d'*Arras*, qui réconcilie France et Bourgogne (21 septembre 1435).

Philippe le Bon, ou plutôt le *Magnifique*, étant mort à Bruges juin 1467, **Charles le Téméraire**, son fils, prend aussitôt le pouvoir. Très instruit, épris à l'excès de tous les exercices du corps, grand chasseur, archer et joueur émérite, il montrait au conseil et à l'étude une grande ardeur. Par malheur, il eut l'ambition d'être roi et de vouloir justifier cette prétention par des actions d'éclat. Son armée comprenait 18 000 hommes bien armés, bien disciplinés, en 32 compagnies d'ordonnance et une nombreuse artillerie; le roi de France, *Louis XI*, fut le premier contre lequel il s'en servit. Ce prince, de maigre apparence, aussi mal habillé que « pis ne pouvait », au

grands, était l'antithèse du duc de Bourgogne. Encore étonné de *Charolais*, *Charles le Téméraire* souleva contre son voisin la *première Ligue du Bien public*. A peine due, *Charles le Téméraire*, qui avait pris rendez-vous avec *Louis XI* à *Peronne*, lui inflige la peur d'être retenu prisonnier, peut-être pis encore, et l'humiliation de venir avec lui réduire les *Ligeois* rebelles à l'insubordination même du roi de France. *Louis XI* en garda une rancune terrible contre son insolent vassal. Mais habile à « soy tirer d'un mauvais pas », si parfois il se fourvoyait, il obtint des Etats généraux de *Tours* (novembre 1470) cette déclaration « que les engagements pris à *Peronne* sans le concours d'aucun d'eux, devant Dieu, au-une valeur ». *Louis XI* revient donc aux villes de la Somme, occupe *Amiens*, *Saint-Quentin*, *Nouvelle Ligue du Bien public*; *Charles le Téméraire* évahit la *Picardie*, met tout à feu et à sang dans *Nesle*, ne s'arrête que devant *Beaurais*. Une trêve termine cette sanglante équipée. L'ambition de *Charles* avait d'autres visées.

Deux groupes composent ses Etats : la *Bourgogne* proprement dite d'une part, de l'autre les *Pays-Bas*. Des territoires étrangers les séparent : la *Basse-Ardenne* et la *Lorraine*; c'est là ce qu'il faut acquiescer. Le souverain de ce magnifique domaine ne méritait-il pas d'être roi? Pour la *Haute-Ardenne*, *Charles l'oblige* sans peine du besogneux archevêque d'*Autriche Sigismond*, qui lui abandonne, au traité de *Saint-Omer* (mai 1469), outre le *landgraviat alsacien*, le comté de *Ferrette* et les villes forestières. De son côté, *René de Lorraine*, habilement circonvenu, signe le traité de *Nancy* (octobre 1473), qui livre aux troupes bourguignonnes plusieurs places fortes et leur permet le passage à travers ses Etats. On savait, d'autre part, l'empereur *Frederic III*, toujours à court d'argent, désireux de trouver pour son fils *Maximilien* une alliance avantageuse. *Charles le Téméraire* lui offre la main de sa fille unique *Marie*, s'il veut le faire roi. Les deux souverains se rencontrent à *Treves*, en septembre 1473. Mais le faste déployé par *Charles le Téméraire* pour éblouir son hôte lui fait craindre un vassal dangereux; dans la nuit du 25 novembre, l'empereur disparaît à l'improviste.

Charles le Téméraire occupe *Nancy*. Cependant les *Suisses*, inquiets de voir



CL. N. D.

DIJON : PORTE DE L'HÔTEL DE VOGÜÉ.



Phot. de M. Bertrand.

DIJON : PALAIS DE JUSTICE.



CL. ND.

DIJON : ÉGLISE SAINT-JEAN.

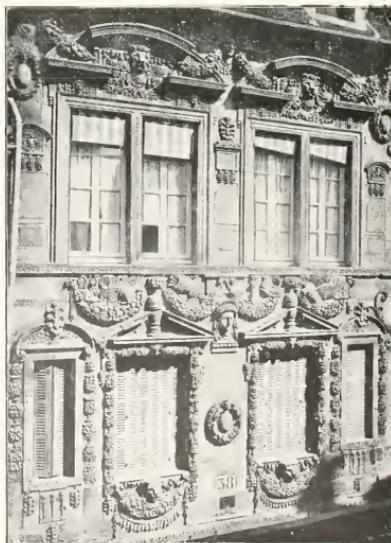
en Haute-Msace un aussi turbulent voisin que le duc de Bourgogne, ont conclu avec Sigismond d'Autriche l'Union de Constance. Charles le Téméraire, qui méprise ses adversaires, des « bouviers » se donnant l'air d'une armée, court à eux, s'enferme lui-même à Grandson le 2 mai 1476, puis le 22 juin à Morat, en deux défaites irréparables. Tout est pris ou tué. A cette nouvelle, René de Lorraine rentre dans Nancy, sa capitale (5 octobre). Sans s'attendre le temps de refaire une armée, Charles le Téméraire l'assège, le 22 octobre. Comme une armée de secours, composée surtout de Suisses, s'avance pour délivrer la place, Charles se porte en tête (5 janvier 1477), à travers des marais à moitié gelés, contre les arrivants et les attaque avec des troupes harassées. Il est vaincu et tué : « trois jours après, son corps, à moitié dévoré par les loups, est retrouvé dans la boue glacée d'un étang. » (V. KLENKLAUSZ, *Histoire de Bourgogne*.) Peu de temps après, Louis XI, rappelant aux Bourguignons qu'ils sont de la couronne et du royaume, envoie une armée en Bourgogne, sous les ordres de Georges de La Trémoille, sire de Craon. Elle entre dans Dijon sans coup ferir (1^{er} février). Louis XI y entrerait à son tour le 31 juillet 1479. Les armes de la Bourgogne finent place à celles du roi : c'est désormais une province française.

Dijon (76847 habitants) ne fut à l'origine qu'une sorte d'avant-poste sur le front d'Autun et de Langres, cités maîtresses de l'occupation romaine, entre le Rhône, la Seine et la Loire. L'enceinte fortifiée de la ville, terminée par Philippe le Hardi, en 1371, flanquée de dix-huit tours, fut souvent remaniée ; elle dura jusqu'au milieu du siècle dernier. Elle était percée de onze portes, entre autres la porte *Guillaume*, démolie et remplacée, en 1783, par l'arc qui se voit aujourd'hui. Lorsque Charles le Téméraire perdit, dans les parages de Nancy (5 janvier 1477), ses Etats et la vie, Louis XI, pour s'assurer de la capitale bourguignonne, commanda d'élever « auprès la porte Guil-

laume » un château assez fort, qui put à la fois tenir la ville en respect et briser une attaque venue du dehors. Car la Bourgogne, avant la conquête de la Franche-Comté, était pays frontière. Ainsi que les remparts, le vieux château n'est plus qu'un souvenir.

La porte *Guillaume* conduit, par la rue de la Liberté, à l'ancien palais des ducs de Bourgogne, aujourd'hui Hôtel de ville. C'était, au début, un logis assez modeste, mêlé de bâtiments et de tours, d'intérieur très peu confortable. Après l'incendie de 1417, Philippe le Bon rebâtit le palais presque entier, en conservant la tour où devait être retenu prisonnier de guerre René de Bar, d'où vint le nom qu'elle garda. Après les ducs de Bourgogne, les gouverneurs royaux furent les hôtes du palais : c'était alors le Logis-du-Roi. Louis XII, Henri II, Catherine de Médicis, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV enfant y habitèrent. Peu à peu, le palais se transformait. Dès la fin du xviii^e siècle, les appartements avaient été modernisés ; Dubois et exécutait des cheminées monumentales ; on élevait la façade actuelle. Les Etats représentatifs de la Province, chargés de voter l'impôt, et maîtres de l'administration locale, se réunissaient tous les deux ans. Louis XIV leur accorda, pour s'y réunir, une dépendance du palais ducal : une vaste salle y fut élevée, dont Mansard dessina le vestibule et Gabriel le grand escalier. La salle des Etats a été restaurée avec magnificence, en 1896. Dans les vastes bâtiments du palais, devenu Hôtel de ville, logent les services municipaux, une école des Beaux-Arts, de grandes collections d'art, les Archives de la ville. Le Musée, dû à l'initiative de François Devosge (1799), est l'un des plus riches de province : outre de précieux restes archéologiques, on y admire l'œuvre de Rude, le tombeau de Philippe le Hardi et celui de Jean sans Peur, joyaux de cette magnifique collection.

A la place du Théâtre qui borde la petite place Rameau, d'où l'on entre au Musée, s'élevait la *Sainte Chapelle*, église particulière des ducs, fondée par Hugues III, en 1172. Toute l'histoire de Bourgogne y était écrite en maint souvenir : les ducs y étant baptisés, ce fut le chef-lieu de l'ordre de la *Toison d'or* ; les drapeaux de Rocroy y furent apportés ; rois et gouverneurs s'y présentaient, à leur entrée dans la ville. Le 8 janvier 1791, le maire ferma l'église et emporta la clef : on vendit les orgues en 1793 ; tout fut gaspillé, dispersé ; le trésor et les tissus précieux envoyés à la Monnaie ; les vitraux cédés à vil prix



Phot. de M. Bertrand.

DIJON : MAISON MILSANT.

à des Anglais; le dalage mis en adjudication (1800). Sur l'emplacement déblayé s'élevèrent les fondations du Théâtre. Parceil sort, on peu s'en faut, attendait *Saint-Etienne*. A cette place, une chapelle fut élevée au *xv^e* siècle, par saint Urbain, évêque de Langres, au-dessus de la crypte où s'assemblaient les premiers chrétiens. En 1045, une église la remplaça; l'abside s'appuyait sur une des tours du *castrum* gallo-romain. Enrichie par les dons des évêques de Langres et des ducs de Bourgogne, l'abbaye, qui s'était groupée autour de l'église, devint le siège de l'évêque et son église, la cathédrale, lorsque Clément XII institua, par une bulle du 9 avril 1731, l'évêché de *Dijon, Saint-Etienne* était assez riche en



Ph. et M. Bertrand.

DIJON : ÉGLISE SAINT-MICHEL.



G. No.

DIJON : CATHÉDRALE SAINT-BÉNIGNE.

œuvres d'art : les deux grands sculpteurs de la Chartreuse, *Claude Suter* et son neveu *Claude de Werve*, y reposaient. En 1793, tout fut saqué; l'église est maintenant une Bourse du commerce. Plus heureux, *Saint-Michel*, autrefois hors les murs, a résisté aux injures du temps et à la malice des hommes. L'église actuelle est une reconstruction ogivale du *xv^e* siècle. Son portail, peut-être par *Sambin*, est l'une des plus belles œuvres de notre Renaissance.

La Sainte-Chapelle, voisine du palais, était l'église aristocratique de Dijon; *Notre-Dame* fut l'église populaire. Elevée de 1220 à 1230 environ, elle fut dédiée en 1334 et resta incomplète. C'est un chef-d'œuvre de l'art bourguignon. Notre époque a restitué les gargouilles qui hérissaient les gracieuses arcades de la façade. Le porche, qui fait corps avec l'église, donnait accès dans l'église par trois portes ornées d'un riche décor sculpté, rehaussé de vives couleurs. Tout fut haïné en 1793: « un imbécile, le citoyen Bernard, détruisit à lui seul toute l'imagerie du portail; c'était sa récréation hygiénique de chaque après-dîner. » (*Dijon à travers les âges*, par H. CHATELIER.) La restauration générale, commencée par Lassus en 1854, nous a rendu *Notre-Dame*. Dans la tour centrale habite le veilleur de la ville; à l'angle sud de la façade se dresse encore, depuis cinq siècles, le populaire Jaquemart, mais bien différent de ce qu'il fut lorsqu'on le rapporta du pillage de Courtrai, en 1381. Près de *Notre-Dame*, l'ancien Hôtel de ville a reçu les *Archives d'partementales*: dans le voisinage s'élève l'hôtel de Vogüé,

La Bibliothèque partage avec l'École de droit, l'ancien collège *Godran* ou collège gratuit des jésuites (1587, où furent élevés Bossuet, Buffon, Piron, Crébillon, Charles de Brosses; la bibliothèque du collège était publique, dès 1708. Le Palais de justice est de ce

quartier : la *Cour des comptes* et le *Parlement* y siégeaient. Il faudrait, pour en retrouver l'aspect, restituer à son haut pignon la fleur de lis terminale, les statues des deux niches, celle de Henri III au-dessus du porche; devant les degrés, les lions, emblème de la justice, et l'admirable porte extérieure sculptée par Sambin. Ce fut Louis XI qui dota la Bourgogne d'un Parlement. La grande salle de réunion dite *salle Dorée* vient de François I^{er}; son plafond est l'œuvre du charpentier Antoine Galley; elle fut magnifiquement meublée, armoriée et ornée de belles verrières en grisaille. La façade est due à l'initiative de Charles IX et à Henri III. On a restauré la *salle Dorée*, ainsi que l'ancienne Chambre des Avocats.

L'église *Saint-Jean*, au cœur du quartier parlementaire, remonterait, dans son principe, à saint Urbain, sixième évêque de Langres, qui y fut enseveli, en 373. La première pierre de l'église actuelle fut posée en 1448; sa voûte, en lambris tout armoriée, est la plus belle qui ait été faite alors en Bourgogne. Ici fut baptisé, le 27 septembre 1627, Jacques-Bénigne Bossuet. Après avoir servi de magasin à fourrage et de marché, l'église a été rendue au culte, en 1862. La place *Saint-Jean*, jadis la plus grande de la ville, servait aux joutes et aux fêtes populaires.



G. No.

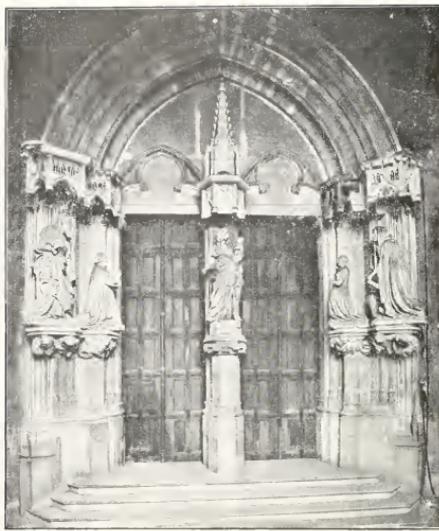
ABSIDE DE LA CATHÉDRALE SAINT-BÉNIGNE.

Saint-Jean formait, avec *Saint-Benoigne*, un bourg originairement en dehors de l'enceinte. Au début du x^e siècle, saint Grégoire, évêque de Langres, y édifia une première église, en l'honneur de saint *Benoigne*, martyr et apôtre de la Bourgogne ; un monastère y fut adjoint et le roi Gontran l'enrichit d'importants bénéfices. En 891, les Normands saccagèrent l'abbaye et massacrèrent les moines. Mais, au x^e siècle, *Gaillouaire*, moine de Cluny, envoyé par saint Mayeul, avec douze compagnons, reconstruit l'église sur une vaste crypte où sont les restes du martyr, et une rotonde imitée du Saint-Sépulchre de Jérusalem. La construction, trop hâtive, manquait de solidité : en 1280-1304, une autre la remplaça. *Saint-Benoigne* fut la première en dignité des églises dijonnaises ; les ducs, à leur entrée, y venaient prendre possession du duché, en jurant sur l'Évangile de respecter les privilèges de la province. L'abbaye, passée en commende, fut réformée en 1631, par les Bénédictins de Saint-Maur. La révolution saccagea l'édifice : chaises, stalles, tombeaux, sculptures du portail, rotonde, tout fut mutilé. M. Suisse en a heureusement accompli, de nos jours, une restauration générale ; la flèche du transept, une flèche idéale, plus haute et d'un style plus pur que celle du x^e siècle, s'éclance (depuis 1896) à 53 mètres de hauteur.

Un vaste terrain, dit *Champmol*, s'étendait, hors de la ville, jusqu'à la rivière d'Ouche : Philippe le Hardi, le 29 août 1283, y posa la première pierre d'une *Chartreuse* dont il voulait faire le Saint-Denis de sa famille. Les meilleurs artistes du temps furent conviés à l'embellir. Le portail de l'église est remarquable ; l'intérieur, orné de verrières en grisaille, aux écus armoriés, par Henry Boucher, verrier de Malines. Dans le chœur s'élevaient les tombeaux de *Philippe le Hardi*, œuvre de Sluter pour les modèles, de Claus de Werwe pour le ciseau ; le tombeau de *Jean sans Peur*, confié d'abord à un sculpteur



CL. ND.
PUITS DE MOÏSE, PAR CL. SLUTER.



CL. ND.
CHARTREUSE DE CHAMPMOL : PORTE DE LA CHAPELLE.

aragonais, *Jehan de la Huerta*, et terminé par le Dauphinois *Antoine Le Moiturier* (1475). Au centre du grand cloître des Chartreux, une crypte d'un calvaire s'éleva d'une cuve profonde remplie d'eau : c'est le *Puits de Moïse*. Trois des prophètes qui soutiennent l'entablement sont de Claus Sluter lui-même. Son Moïse ne sera dépassé que par celui de Michel-Ange. Le calvaire qui surmontait l'ouvrage fut surtout l'œuvre de Claus de Werwe ; avant 1780, il n'existait

plus ; à la même époque, les bâtiments claustraux avaient été modernisés. En 1790, les religieux furent chassés, les tombeaux de l'église élevés, déposés à *Saint-Benoigne*, avant de trouver asile au Musée. La *Chartreuse*, mise en vente, fut achetée par Emmanuel Crété, qui s'intitula « de Champmol » ; en 1833, le Département, ayant acheté la propriété, en a fait un asile d'aliénés.

Les anciens terrains de l'*Argueuse*, où, depuis 1543, l'on s'exerçait au tir, sont devenus l'un des plus beaux jardins botaniques de France. Dans une île circonvoyée par l'Ouche, s'éleva l'*Hôpital général*, dont la fondation remonte au xiv^e siècle et la reconstruction au $xvii^e$. De beaux boulevards, nés sur la place du *Peuple*, la place du *30-October*, la place de la *République*, se tendent autour de la ville sans cesse grandissante. La place du *30-October*, avec le monument de la *Résistance*, rappelle le souvenir de la guerre de 1870-1871.

Envahie, après la capitulation de Strasbourg, par le 1^e corps d'armée allemand (troupes badoises) du général *Werder*, la Bourgogne trouva pour la défendre une troupe improvisée de 20 000 francs-tireurs et mobilisés, que soutint le colonel Faouconnet, accouru dans *Dijon* avec deux régiments de ligne. Pleins d'ardeur, mais sans cohésion, les volontaires sont culbutés à *Talweg* ; le colonel Faouconnet mortellement blessé, on hisse le drapeau blanc (30 octobre).

Cependant *Garibaldi*, affaibli par l'âge et perclus de rhumatismes, n'eut servi pour son chef d'état-major, le planificateur Bordenet, et secondé par ses deux fils : Menotti, froid et égotique, Riccotti, violent emporté, et le Polonais Bossak-Blanke, aussi éloquent que brave, s'est jeté dans Autun. Le 10 novembre, Riccotti enlève *Châtillon-sur-Seine* par surprise et marche sur *Dijon* : après un brillant mais inutile engagement, il b. et est retiré sur *Actun*, en désordre. Cette tentative ayant donné l'éveil à l'état-major allemand, le général *Werder* voyait l'ordre de balayer les alentours de *Dijon*. *Cremier* était à Beauce avec 10 000 hommes ; il se replie sur *Nuits*, et un combat terrible s'y engage, le 18 décembre. C'est alors que le gouvernement de la Défense nationale dirige vers l'est les 1^e et 2^e corps, par Châlons et Chagny, pour débouquer Belfort.

Garibaldi les commande, sous cette menace, *Werder* évacue *Dijon*, et les régiments français s'acheminent librement vers l'est : déjà *Werder* est battu à *Villerszerail* (19 janv.) ; *Dijon*, transformé en camp retranché, a reçu sa 600 hommes, sous les ordres de *Garibaldi*. L'ennemi lui dépêche *Kötter*, avec une simple brigade, pour l'occuper ; *Bossak* est tué ; on se bat trois jours (21 et 22 janvier) sans résultat appréciable, et pendant que *Garibaldi* célèbre ses prétendues victoires en pompesuses dépêches, *Manteuffel* dirige à travers le plateau



CL. ND.
PUITS DE MOÏSE, PAR CL. SLUTER.

de Langres les deux corps de Zastrow et de Frousecky, à la rencontre de Werdler. En se bornant à défendre Dijon, sans en vouloir bouger, au lieu de se porter sur l'ennemi pour briser son malicieuse marche de flanc, *Goribaldi* montra qu'un excellent chef de partisans peut être un médiocre général : par son inertie furent assurées la ruine de l'armée de l'Est et la perte de la Bourgogne. Dès le 1^{er} février, le général Halin de Weyer entra à Dijon sans résistance.

Place de la République s'éleva la statue du président *Cornud*, qui fut député de la Côte-d'Or; sur la place adjacente au boulevard de Brosses, la statue de *saint Bernard*, œuvre de l'architecte Lacordaire (frère de l'illustre prédicateur pour l'architecture, et de Jouffroy pour les figures. La place *Bercy* rappelle l'un des hommes qui tirent le plus pour Dijon, sa ville natale : on lui doit l'adduction des eaux du Rosoir; il transforma et assainit le Suisson. A square ombreux et fleuri enveloppe le réservoir des eaux qui le créa. Enfin la place du *Peuple* conduit, par une triple allée de tilleuls de 1500 mètres, au petit bois du *Parc*, réduit charmant malgré son exiguïté, plein d'ombre et de fraîcheur.

Dijon est l'une de nos villes de province les mieux pourvues d'eau et d'ombrages. Au sein de 1870, on n'y comptait pas 40 000 habitants; l'immigration alsacienne-lorraine lui a profité, mais surtout le grand mouvement de voyageurs et d'affaires, dû à la construction de la ligne Paris-Lyon : c'est le premier marché de grains de l'Est, une métropole des vins, une ville industrielle.

Vignoble bourguignon. — La *Bourgogne vinicole* dépasse les limites du département de la Côte-d'Or. Ainsi comprise, elle s'étend de Sens à Villefranche. On appelle *Pays de la Montagne*, aujourd'hui *Côte-d'Or*, à cause de la richesse de ses produits, une chaîne de coteaux qui chevauchent du nord au sud, entre Dijon et Mâcon, au-dessus de la plaine large et fertile étendue sur la rive droite de la Saône. Au-dessous des sommets, presque tous boisés, les vignobles regardent à l'est, vers la rivière. Le sol est d'oïllite, avec bancs de marnes oxfordiennes; le climat général est tempéré, bien que sujet à d'assez brusques écarts.

Le vignoble produisant des vins fins s'allonge à mi-côte, de Dijon à Santenay, sur une longueur d'environ 60 kilomètres. C'est du *climat*, c'est-à-dire en langage du pays, de la portion de terrain dans laquelle le vin est récolté et de

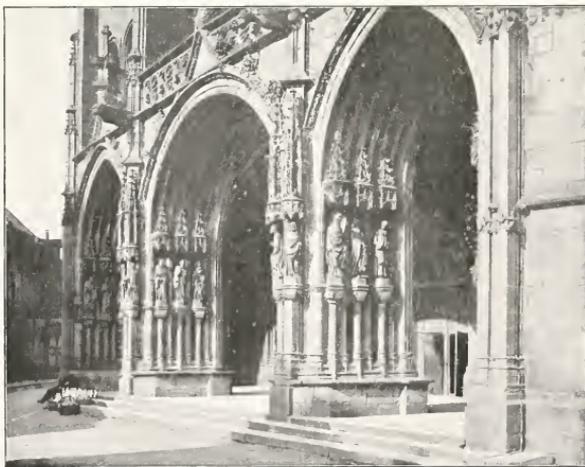


BEAUNE : COUR DE L'HÔPITAL.

D'après Bertall, les *vins rouges* hors ligne sont : Romanée-Conti, Chambertin, Clos-Vougeot, la Tache. Vin blanc hors ligne : Montrachet.

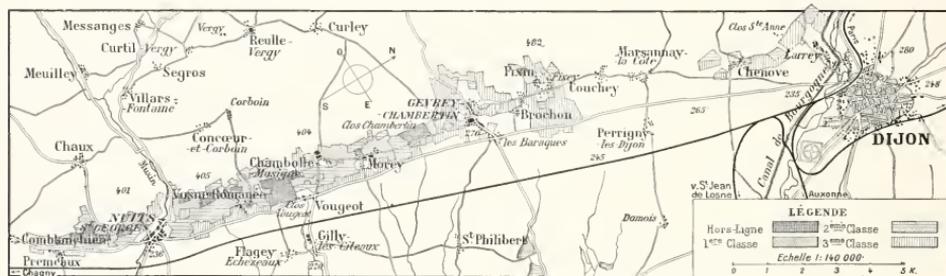
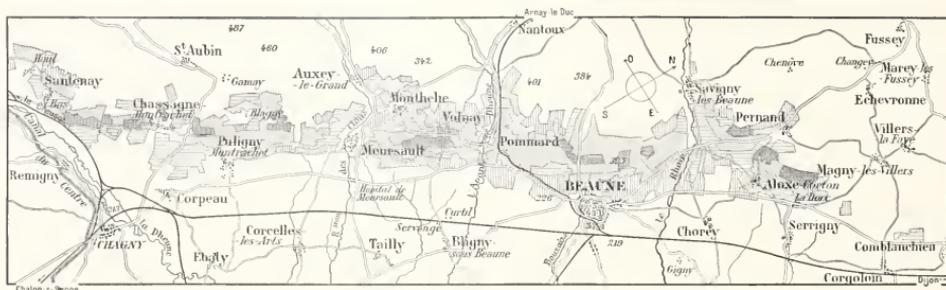
D'une façon générale, on divise la Côte-d'Or en trois groupes vinicoles : la *Côte de Beaune* pour l'ensemble des coteaux, de Santenay à Gergoloin ou Comblanchien; 2^e la *Côte de Nuits-Saint-Jovin*, de l'une ou l'autre de ces communes à *Gevrey*; 3^e la *Côte dijonnaise*, jusqu'à *Lerrey*, en y rattachant le vignoble assez important de *Plombières*. Le groupe de *Beaune* 13 410 habitants, est remarquable.

Personnages historiques. — La Bourgogne a été féconde en hommes. *Saint Bernard*, fondateur de Cîteaux, l'éloquent ascète, qui renoua son siècle et entraîna l'empereur d'Allemagne, Conrad, avec le roi de France, Louis VII, à la Croisade, était né à Fontaine-les-Dijon 1081-1153. Le dernier des ducs capétiens de Bourgogne, *Philippe de Bourgogne* 1345-1361; les ducs de la maison de Valois, *Jean sans Peur* 1371-1419; *Philippe le Bon* 1396-1467; *Charles le Téméraire* (1433-1477) sont *Bourguignons*. Avec eux : *Philippe Pot* 1428-1493, ministre favori des deux derniers ducs, dont Louis XI fit un grand général de Bourgogne; *Hughes Aubin*, l'un des architectes de la Renaissance bourguignonne; *Bonaventure Desperiers*, esprit ince-



AUXONNE (CÔTE-D'OR) : PORTAL DE L'ÉGLISE.

C. C. B.



PRINCIPAUX CRUS DE BOURGOGNE.

nieux et indépendant (mort en 1555); *Gaspard de Saulx-Taranne*, né à Dijon (1509-1573), pris à Pavie, combattant de Cerisoles, de Jarnac, de Moncontour, commandant de l'armée qui prit Metz en 1552, maréchal de France; *sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal*, fondatrice de la Visitation, grand-mère de M^{re} de Sévigné (1572-1611); l'érudit *Claude Saumaise*; *Jacques-Bénigne Bossuet* (1627-1704), l'honneur de l'éloquence et des lettres françaises, à la fois orateur, historien, philosophe, évêque de Condom (1669), puis de Meaux (1691), précepteur du grand Dauphin, robuste Bourguignon dont l'éminente qualité fut le bon sens, l'amour et le discernement du vrai; les présidents *Joly de Blaisy* et *Boudier* (1673-1736), deux lettres amis des arts; *Prosper Jolyot de Crébillon*, poète tragique, né à Dijon (1674-1762); le Dijonnais *Jean-Phil. Rameau* (1683-1763), destiné au barreau, mais devenu, par la vigueur et l'originalité de son style musical, le continuateur de Lully et le précurseur de Gluck; *Alexis Piron* (1689-1778), à l'honneur railleuse; *Edme Mariotte* (1620-1683), prieur de Saint-Martin de Beaune, qui contribua à créer la physique expérimentale; *Georges-Louis Le Clerc, comte de Buffon* (1707-1788), éminent naturaliste, né à Montbard, le maître de cette éloquentie didactique, ordonné, dont il a donné la formule dans son *Discours sur le style* (1753); *Darbois* (1716-1806), et *Gaëtan de Montbelliard*, né à Semur (1720-1795), qui tous les deux colla-

borèrent à l'*Histoire naturelle* de Buffon; l'historien *Féret de Fontette* (1710-1772), conseiller au Parlement de Bourgogne; l'annaliste *François-Clément de Beze* (1713-1793), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; le président *Charles de Bosses* 1709-1771, orateur, financier, homme de lettres, géographe et critique; l'abbé *Cl. Courtepeigne* (1721-1782), qui a décrit le duché de Bourgogne; le géomètre *Gaspard Monge* (1746-1818); l'intrepide *Le Pelletier de Chambure*; *Lazare-Nicolas-Marguerite Caroit*, né à Nolay (1733-1823), membre du Comité de salut public, ministre de la guerre, de l'enseigne d'Amers; *Claude-Julien Prieur Buvensois*, son collègue au Comité de salut public, l'un des organisateurs de l'École polytechnique (1768-1832); *Hugues Maret, duc de Bussano*; le maréchal *Marmont, duc de Raguse* (1774-1852); *Janot, duc d'Abrantès* (1779-1813); le grand statuaire *François Rude* (1784-1855); le missionnaire *J.-B. Pallegoix* (1805-1862), qui vcut au Siam et eut les premières relations amicales de ce pays avec la France; l'amiral *Roussin*; le maréchal *Vaillant*; *J.-B. Henri Lacordaire*, né à Revey-sur-Ource en 1802, mort à Sorèze en 1861, restaurateur de l'ordre des Frères prêcheurs, l'un des orateurs les plus brillants du XIX^e siècle (on l'a surnommé le Romantique de la chaire); *Adolphe Joanne* 1813-1881; les écrivains *Charles* et *Desiré Nisard*; le sculpteur *Guillaume*, né à Montbard (1822-1905).

CL. N^o.
CLEF DE VOUTE, AU MUSÉE DE DIJON.



PARIS. LE SEIN ET LES BASSINS DE LA SEINE. (D'APRÈS LE GÉNÉRAL DE LAUNAY.)

BASSIN DE PARIS



GONDOLE À PARIS.
Longueur : 12 mètres.
Largeur : 1 mètre.

Le Bassin de Paris est un vaste ensemble de bassins et de canaux qui ont été creusés au cours du XVIII^e siècle pour améliorer la navigation sur la Seine. Ces ouvrages ont permis de relier Paris à la mer et de faciliter le transport des marchandises et des voyageurs. Le Bassin de Paris est aujourd'hui un des plus importants bassins de France et est utilisé pour la navigation commerciale et de plaisance.

Le Bassin de Paris est un vaste ensemble de bassins et de canaux qui ont été creusés au cours du XVIII^e siècle pour améliorer la navigation sur la Seine. Ces ouvrages ont permis de relier Paris à la mer et de faciliter le transport des marchandises et des voyageurs. Le Bassin de Paris est aujourd'hui un des plus importants bassins de France et est utilisé pour la navigation commerciale et de plaisance.

Ile-de-France

Le Bassin de Paris est un vaste ensemble de bassins et de canaux qui ont été creusés au cours du XVIII^e siècle pour améliorer la navigation sur la Seine. Ces ouvrages ont permis de relier Paris à la mer et de faciliter le transport des marchandises et des voyageurs. Le Bassin de Paris est aujourd'hui un des plus importants bassins de France et est utilisé pour la navigation commerciale et de plaisance.



LA DOUX DE CHAILLON, AFFLUENT DE LA SEINE.

G. C. B.

confluent avec la *Seine*, et surtout celle de ce fleuve, entre Romilly et Montrearn, justifient jusqu'à un certain point cette hypothèse. Mais il faut aussi faire la part d'un fait important : le relèvement de la craie. » (DE LAPPARENT, *Description du bassin parisien*.)

LA SEINE

Le Fleuve. — Les anciens honoraient, dans les sources, des divinités bienfaisantes. Un beau et grand fleuve comme la *Seine* dut avoir ses fidèles et son culte. Aussi a-t-on exhumé, près de son origine, les substractions d'un temple antique, des fragments décoratifs, des débris de statues, une petite galère en bronze offerte en ex-voto à la déesse *Sejuana*, enfin une prodigieuse quantité de médailles appartenant aux premiers siècles de notre ère. Le nombre et la diversité de ces objets, recueillis pour la plupart au musée archéologique de Dijon, attestent l'importance de la divinité que l'on implorait et celle du fleuve que, par elle, on voulait se rendre favorable. A une époque où les cours d'eau constituaient, en dehors des voies romaines, les seuls moyens de communication, la *Seine* ouvrait aux voyageurs et aux marchands, venus à la remonte de la Saône et du Rhône, le cœur même de la Gaule, sur l'horizon de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord. Ainsi l'Orient se liait par le fleuve à l'extrême Occident. Aussi les *nautes*, ou bateliers de la *Seine*, chargés de convoier les bateaux et les marchandises, formaient-ils une corporation puissante : l'une de leurs principales stations, *Lutèce*, berceau de *Paris*, au carrefour des routes qui rayonnaient par la Marne et l'Oise, l'Yonne et l' Eure, vers tous les points de l'horizon, est devenue l'une des grandes capitales du monde.

Sources du fleuve. — Sous sa voûte de rocailles, une Nymphé, sculptée par Joffroy, symbolise aujourd'hui le génie de la *Seine*, à la place du temple et de la statue voués par les anciens. Cet appareil factice préside à l'émission des premiers filets nourriciers du fleuve : c'est un jeu d'en franchir la maigre coulée. Tandis que le Rhône jaillit à la levée glacée des grandes Alpes, par 1733 mètres d'altitude,

et que la Loire dévale à 1574 mètres des hauts sommets dominateurs du Massif central, la *Seine*, humblement, vient au jour, par 471 mètres d'altitude, dans un repli de relief médiocre, à la suture des plateaux de Langres et de Chaillon. Nulle part cette dorsale, interjetée du Morvan aux Vosges sur la double déclivité de la Seine et de la Saône, ne présente d'obstacle sérieux à la circulation : ses nodosités les plus compactes n'atteignent pas 600 mètres. A la modestie de ses débuts, l'on ne préjugerait guère la fortune vingt fois séculaire du grand fleuve parisien. C'est que, à l'encontre de ses congénères, la *Seine*, au cours assagi par la perméabilité des terrains qu'elle parcourt, alimentée d'abondantes sources vives et d'affluents venus comme elle de hauteurs moyennes, offrait à l'habitat humain des conditions exceptionnellement favorables. Le Rhône, lui, tombe de trop haut et court trop vite ; la Loire, faite de tronçons mal ajustés, au sol incliné, trop souvent imperméable, tantôt pauvre cours anémique perdu dans les sables, tantôt torrent furieux et dévastateur, est d'humeur trop fantasque. Au contraire, la *Seine*, encore qu'elle ne soit pas exempte de fantaisie, attire et séduit par l'aménité de ses approches, la constance moyenne de son débit ; elle est plus près de nous : c'est le plus humain de nos fleuves. Sa nature, autant que la situation privilégiée qu'elle occupe dans l'intervalle des deux mondes, en ont fait le lien et comme la coulée de fusion des peuples les plus divers.

Le sol fissuré de l'oolithe qui accueille les premières eaux du fleuve les boirait, si d'abondantes *fontaines* ne les venaient rappeler à la vie. Née à 1800 mètres sud-est de *Saint-Germain-Sources-Seine* et à 3 kilomètres 1,2 sud de Chancocaux, la *Seine* sinueuse, après s'être recueillie dans l'étang de la *Grillande*, à l'ombre des pins et des chênes qui ombragent sa rive, prend, à Billy-lès-Chancocaux, un ruisseau, le *ru de Charnieronde*. En aval d'Oigny et sous *Duesmes* coule le petit torrent que nourrit un fond d'une combe étroite et rustique la *Fontaine de Lafont*, jaillie d'une vaste cavité souterraine. *Duesmes*, ancien chef-lieu du *pagus Dunoensis*, conserve les restes importants d'une vieille forteresse féodale où résidèrent souvent les ducs bourguignons de la première race. *Quenigny* marque l'issue du gracieux vallon que sillonne la *Butterelle*,



CONFLUENT DE L'YONNE ET DE LA SEINE, A MONTEBEAU.

C. N. P.

filles de la *Doutre* ou source de la *Roche*. Plus loin, *Brévaux* s'accroche à l'arcade ouverte sur la vallée du fleuve par le *Brévaux*, capricieuse petite rivière du vallon de la Chouette, réputée pour sa limpidité et l'excellence de ses truites. Plus loin, le charmant village d'*Azey-sur-Seine* offre aux passants les restes informes d'un ancien château, séjour aimé des duchesses de Bourgogne : une fontaine légèrement pétillante alimentait les fossés de l'ancienne résidence princière. Des deux sources de *Nol*, l'une, *Bellefontaine*, gagne encore la Seine; l'autre, la font des *Trouettes*, a été captée par la ville de Châtillon. Car il arrive, par certains été chauds, que la *Seine* se vide peu à peu, sur le fond perméable de l'oolithe, jusqu'à perdre haleine en amont de la ville. Mais, presque aussitôt, une fontaine abondante et qui ne tarit jamais, la *Doutre de Châtillon*, apporte au fleuve, en eaux ordinaires, 600 litres et, par exception, jusqu'à 3000 litres à la seconde. A quelque 200 pas de là, une voûte de verdure ouvre sur la source des *Ducs*. Moins importante que sa voisine, le cristal de la source est si pur, son eau si fraîche, qu'on la dit capable de donner à ses fidèles une éternelle jeunesse.

De fait, cette source a des propriétés thérapeutiques bien connues qui la font comparer volontiers à celles de Contrexéville.

De beaux arbres le long de la *Seine*, l'Allée des Boulangers, le boulevard des sources, le cours l'Abbé et ses tilleuls séculaires, le jardin de la Mairie; les pelouses, les ombrages, dans le cadre desquels s'érige le monument des Nisard; enfin, au-dessus du massif boisé qui surplombe la *Doutre*, la belle promenade aux larges allées, aux bosquets semés de gais clairières, que planta André Dumont en 1789; combien de villes de province vivent dans une aussi opulente pochée de verdure? Sur le plateau dominant de la ville, se profile l'ancienne

église *Saint-Vorles*, précieux spécimen de la fin du x^e siècle, dont l'aspect est gâté par des constructions parasites; au rebord de l'esplanade s'élève l'ancienne tour de tisseret, et, tout près, une tour béante est soudée à quelques pans de murailles, le peu qui reste de l'ancien château fort qui sans doute désigna la ville, groupée à ses pieds : *castellum*, *castrum*, *château* au moyen âge, *Châtillon*. A signaler encore, dans l'ancienne capitale industrielle du bailliage de la Nantaise, l'une des clofes de la Bourgogne, du x^e au xv^e siècle; l'église *Saint-Nicolas*, due à l'initiative de saint Bernard (Viollet-le-Duc en a signalé l'originalité); la chapelle de l'Hospice Saint-Pierre (autrefois Notre-Dame, église démantelée, la plus importante de la ville, au xv^e siècle); enfin, le long de la *Seine*, qui rafraîchit ses prairies, ses ballifs et ses fermes, durant plus de 2 kilomètres, l'ancien château du maréchal Marmont, 3 698 habitants.

Passé les forges de *Sainte-Colombe*, *Etrechey* et ses trois fontaines, d'autres sources encore, couillent le ru de *Pothières* et celui de *Noyon*. Après *Mussy*, la *Seine* capte coup sur coup trois rivières : la *Loigne*, l'*Yonne*, et l'*Yèvre*, au cours pittoresque. Sur la *Loigne*,



LES BORDS DE LA SEINE A BAR-SUR-SEINE.

C. C. R.



FORÊT DE FONTAINEBLEAU : MARE DE FRANCHARD.

CL. ND.

Griseilles possède une église dont la crypte aurait servi de refuge au fameux chef des Lingons, Sabinus, et à sa femme Eponine, qui, après avoir échappé neuf années à la vengeance de Vespasien, payèrent à la fin de leur tête le crime d'avoir voulu secouer le joug de la conquête. Dans la même région, *Vertault* rappelle un ancien oppidum gaulois, devenu plus tard une florissante cité, *Vertillum*, à laquelle les débris exhumés de ses monuments donnaient une vaste étendue, avant sa destruction, au IV^e siècle.

L'*Oource* ne le cède guère à ses voisines en attrait champêtre : Recey y fut le berceau de l'illustre Lacordaire. Dans le vallon de la *Dignane*, sœur cadette de l'*Oource*, *Essarus*, et, à 2 kilomètres, la fontaine de la *Cave*, ancienne station balnéaire gallo-romaine où l'on a retrouvé, mêlés aux restes d'un petit temple dédié à Apollon, des fragments d'autel, de mosaïques, de statues (musée archéologique de Châtillon).

Bar-sur-Seine dresse sur la rive gauche du fleuve sa tour de l'Horloge, débris sans caractère de l'ancien château des comtes de Bar : sa vue frappe l'arrivant. Puis c'est, au débouché du pont, passées les usines attachées à la rive, la rue Thiers, axe de la ville, d'où l'on atteint, sur la place de la Halle, la plus originale maison de Bar; l'église *Saint-Etienne* (XVI^e siècle et début du XVII^e), qui possède de une œuvre délicate de la Renaissance et de très beaux vitraux anciens, dont plusieurs en grisaille sont attribués à l'école de Linard Gonthier, sinon à l'artiste lui-même. A Bar, commence le *canal de la Haute-Seine*. (3 107 habitants.)

Troyes, où le fleuve se divise en tant de branches, de canaux, de rigoles, qu'il est partout et ne se reconnaît nulle part; *Mery* (à droite), *Romilly* (ville industrielle, à 2 kilomètres de la rive gauche, *Nogent-sur-Seine* (ses deux ponts et son île; église *Saint-Laurent* et sa belle tour), conduisent la *Seine* jusqu'à la rencontre de l'*Aube* (rive droite, sous Marvilly. Dans les parages de Nogent, ferme du *Porcelet*, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye dont la crypte renferma les restes d'Héloïse

des deux partis qu'ils représentaient. Chacun des deux princes était accompagné d'une escorte de chevaliers armés. Comme le duc, après s'être agenouillé pour rendre hommage au Dauphin, se relevait, une mêlée confuse l'enveloppa et il tombait frappé à mort, tandis que Tannequy Buchât, l'un des compagnons du Dauphin, entraînant son maître au château de Montereau. Ce crime eut des conséquences terribles. Pour venger son père, *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, se fit l'allié des Anglais, leur fit livrer la couronne de France et la moitié de son territoire par le honteux traité de Troyes, signé à son instigation.

Partout les soldats bourguignons prêtent main forte aux troupes anglaises contre les Français, à *Cravant* (1423), à *Verneuil* (1424). Tout le Midi, l'Ouest, le Nord sont aux Anglais : seule tient encore contre l'invasion la *ligne de la Loire*, faible abri derrière lequel le pauvre roi de Bourges, Charles VII, traîne sa désespérance et ses ennuis.

Alors paraît *Jeanne d'Arc* : elle délivre Orléans, force partout la victoire, à Jargeau, à Patay. Devant elle, Troyes, Reims ouvrent leurs portes, et Charles VII, hier à peu près renié de tous, est sacré roi de France. De toutes parts les Anglais reculent : mais, cedant aux perfides insinuations de conseillers tudes qui redoutent pour leur influence le prestige que donne la victoire, Charles VII hésite à soutenir l'élan qui entraîne *Jeanne* et ses compagnons contre l'ennemi. La campagne tourne au dessous; l'héroïne d'Orléans tombe dans le piège d'un engagement obscur sous les murs de Compiègne : les Bourguignons la livrent aux Anglais. On sait comment perit la glorieuse libératrice de notre territoire, sans que, ce semble, il ait été rien tenté de sérieux pour la secourir et la délivrer, par ceux-là même qui lui devaient l'honneur et la vie.

Dépendant le duc de Bourgogne commençait à trouver que ses alliés anglais le traitaient en maîtres. Il se rapprocha de Charles VII, et le *traité d'Arras* mit fin à la funeste guerre civile qui, en divisant la France, l'avait livrée aux Anglais. La défection de leur allié de Bourgogne était, pour ceux-ci, le gage de leur expulsion définitive. Mais le crime de *Montereau* fut vraiment trop payé.

Dans l'ébrasement du Loing et de la Seine, la forêt de Fontainebleau déroule, au gré des mouvements du sol, les remous profonds de ses immenses futailles. Sa super-



GORGE AUX LOUPS : LE MOLIÈRE.

CL. ND.



Cl. ND.

PALAIS DE FONTAINEBLEAU.



Cl. ND.

ROCHERS DU MONT-CSSY.

fière, revisée en 1892, est de 16883 hectares; mais des bois particuliers, en la prolongeant au nord jusque près de Melun, au sud vers Nemours, à Fontest jusqu'à Milly, donnent 25 kilomètres d'est en ouest (Moret-Milly) et 39 kilomètres, du sud au nord, à l'ensemble du massif boisé dont elle est partie principale.

Le hêtre, le chêne, le charme, le bouleau, le châtaignier, le pin sylvestre

vent siliceux qui recouvre les bombements qualifiés monts; 39 sables et grès de Fontainebleau, dont les masses, pouvant atteindre une puissance de 40 mètres, forment un banc régulier sur un substratum strié de nombreux lits de cailloux, agglutinés parfois en poulingues. Lameulière et les marnes de Bière qui encerclent la forêt, les *marres vertes* dont la bande s'étend à hauteur constante, le long du coteau qui borde la *Seine*; les *travertins* de l'âge du gypse; les *limons* et *gravier*s anciens des vallées achèvent de définir l'ossature solide de la forêt. L'élément *siliceux* y domine; aussi les eaux, filtrant rapidement à travers la plate-forme perméable, n'ont-elles pu former nulle part ni sources, ni ruisseaux, ni réservoir lacustre, sauf dans les affleurements des marnes vertes et au contact de l'épaisse couche d'argile qui retient la nappe saline de la mare aux Evées. Les creux de la forêt sont des ravins secs et ses vallées des dépressions sans eau courante, au flanc desquelles croulent les rochers. Partout en effet où l'érosion a emporté les assises sablonneuses sur lesquelles reposent les grès de couverture, d'immenses tables, entraînées faute d'appui, se sont rompues, morcelées en catacactes de gros blocs, sur lesquels la nature est venue jeter un manteau rustique. Ainsi se dégagent, dans l'uniformité de l'immensité verte, des terrasses de 120 à 142 mètres de haut, ramifiées en collines allongées, souvent rompues; des plaines ondulées, des vallons étroits à fond plat dont l'altitude varie de 40 à 80 mètres (la ville de Fontainebleau est située dans une dépression de ce genre); et enfin, sur le flanc des terrasses, des versants à pentes douces, le plus souvent abruptes, ou surplombant des gorges sauvages.



Cl. ND.

BAPTISTERIE LOUIS XIII.

sont les principales essences de la forêt. Les gelées exceptionnelles de 1879-1880 l'ont fort ébranlée: la plupart des pins maritimes durent être prématurément abattus; seuls les chênes rouvres, les hêtres et les charmes résistèrent, sans trop de dommages, aux morsures du froid. Chaque année d'ailleurs les gelées printanières atteignent les jeunes plants de certains cantons; ajoutez les incendies qui doivent périodiquement des hectares entiers: il n'est pas surprenant que, malgré les précautions prises pour la défense, la réfection ordonnée et le peuplement, cette magnifique sylvie présente, dans ses parties vives, des clairières ouvertes à la lande et à un désert. Mais ce désert, ces gorges chaotiques, encombrés de gros blocs moussus, ont aussi leur beauté: car le sol de l'ancienne forêt de *Bière* c'était autrefois le nom du massif boisé de Fontainebleau, bien que pays de plaine. Il est loin de présenter une surface uniforme.

Ses assises sont de plusieurs sortes: l'*limon* des *terrasses* recouvrant le calcaire de Bière, composé sableux, mélangé parfois de graviers calcaires ou de dépôts caillouteux, grès et silex du poulingue de Nemours; 2° *travertins* de *Benace*, sorte de gravier calcaire sou-

(1) *Bierin*, en latin du moyen âge, signifie *plaine*.



FONTAINEBLEAU : CHAMBRE A COUCHER DE NAPOLÉON I^{er}.

On peut suivre ainsi huit ou dix chaînons qui traversent la forêt, presque parallèles, dans le sens de l'est à l'ouest : cette disposition engendre une infinie variété de sites, d'où vient un grand charme.

Bien que sillonnée par un réseau très complet de routes, dont 100 kilomètres au moins sont empierrés, sans compter les grandes voies de communication nationales, départementales, militaires, et les délicieux sentiers dus à l'ingénieuse initiative de M. Benecourt et de M. Colinet, son dévoué continuateur, la forêt de Fontainebleau conserve assez d'opulentes futaies et de défilés sauvages pour faire la joie des amateurs de la nature. Si l'exploitation régulière des bois donne encore à l'Etat un revenu annuel qui dépasse 500 000 francs, elle n'atteint pas, ou du moins en dehors de certaines

conditions, les réserves de beauté mises sous l'égide d'un service de préservation. Les arbres séculaires ne sont pas rares : il en est de vénérables qui conservent sous le poids des ans une noble allure ; tels le Pharamond, le Charlemagne, etc. Ces vétérans ont leur histoire et aussi leurs légendes. On s'étonnerait de n'en point trouver ici : elles hantent les cantons solitaires.

Les sites les plus riches en beautés naturelles sont : au sud-est, de Moret à Nemours, le *Long-Rocher*, la *gorge aux Loups*, la *mare aux Fées*; entre la forêt de Nemours et celle d'Orléans, le *rocher des Demoiselles*; à l'ouest-sud-ouest, de la route d'Orléans à celle de Milly, les rochers et gorges de *Franchard*, le *Mont-Aigu*, les gorges du *Houx*, les rochers de la *Salamanbre*, les *Hautes-Plâines*; à l'ouest-nord-ouest, de la route de Milly à celle de Paris, les splendeurs futaies du *Bas-Bréau*, les gorges d'*Aprémont*; la vallée de la *Sotte*, le Gros-Fouteau, le *val de l'Aigle*, en regagnant la Seine, à l'ouest-nord-est.

L'attrait de la forêt a fait naître sur sa lisière, aux approches des réserves artistiques, de fraîches retraites où, après celle des peintres, est venue s'installer une clientèle

bourgeoise, trop souvent suivie d'une cohue étrangère. Millet et Rousseau étaient des fervents de *Barbizon*; ils reposent dans le cimetière du village. Deux médaillons de bronze incrustés dans un fruste rocher rappellent les deux grands artistes. Outre *Barbizon*, que favorise le voisinage des futaies du Bas-Bréau et des gorges d'*Aprémont*, *Montigny-sur-Luings*, *Marlotte*, *Nemours*, *Grez*, *Recluses*, le *Vaudoué*, avec ses rochers étranges où pousse la capricieuse et charmante rivière de l'*École*, *Noy-sur-École*, *Arbonne* et *Marcherain*, *Bois-le-Bois* attire une clientèle grandissante. La rive gauche de la Seine, du Bas-sainois à Valvins, n'est qu'un long boulevard de villas et d'habitations champêtres adossées aux grands bois. Mais, à l'intérieur même du massif, pas un centre habité : seul, *Fontainebleau* vit enclavé dans l'écrin de sa forêt (14 680 habitants).

Fontainebleau doit son existence à une résidence princière, d'abord simple rendez-vous de chasse que les rois de France y construisirent. Elle fut, au début, fortifiée, car les bois n'étaient pas sûrs; des brigands rôdaient dans les profondeurs où l'on ne rencontre plus aujourd'hui que des cerfs, des biches, de rares chevreuils ou quelques autres innocentes bêtes : hévres et lapins, dont il ne reste guère.

La première mention qui soit faite du château de *Fontainebleau* se rapporte au règne de Louis VII, qui bâtit là une chapelle dédiée à saint Saturnin et la fit consacrer par Thomas Becket. Saint Louis y vint; Charles V s'y munif d'une bibliothèque, d'où l'on conclut à ses fréquents séjours. Mais, après les derniers Capétiens et les premiers Valois, les rois de France, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII donnèrent leur préférence aux bords de la Loire et résidèrent souvent à Clignon, Loches, Plessis-la-Tours, Amboise, Blois.

François I^{er} fut le vrai créateur du palais. Ses successeurs y ajoutèrent : Henri II, Henri IV, auquel sont dus la galerie de Diane, les bâtiments de la cour des Princes, le Dôme, etc.; Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Napoléon I^{er}, Louis XVIII, Louis-Philippe. Il en résulte un ensemble disparate de pavillons tant bien que mal ajustés, d'un goût plus ou moins pur, à mesure que l'on s'éloigne des origines. Pour orner son palais, François I^{er} fit appeler d'Italie le *Primatice*, *Nicola dell' Abate*, *Vignole*, *Rossa*, toute une

pléiade de peintres et de décorateurs qui, pour n'être pas de premier ordre, s'étaient cependant formés à l'école des maîtres de la Renaissance. Depuis eux, chaque souverain bâtisseur donna carrière à ses goûts et à ceux de son temps, créa un cadre pour sa vie : à voir les appartements qui les habitaient, on les dirait partis d'hier.

Vous verrez, associés en façade, le pavillon Louis XV, les appartements des reines mères (Marie de Médicis, Anne d'Autriche), ceux du pape Pie VII et la chapelle de la Sainte-Trinité; en trait d'union avec les constructions primitives, les appartements de Napoléon adossés à une galerie François I^{er}, ceux de Marie-Antoinette et le salon Louis XIII, faisant cercle autour de la *cour ovale*, dite du Donjon, avec les portiques de la merveilleuse *galerie Henri II*, le chef-d'œuvre du palais.

Dans ces salles somptueuses, si le donna des fêtes retentissantes en l'honneur des hauts personnages qui furent les hôtes du roi de France, François I^{er} y recut le roi Jacques V d'Ecosse et Charles-Quint. On y vit les ambassadeurs du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, envoyés à Catherine de Médicis et à son fils



FONTAINEBLEAU : LIT DE MARIE-ANTOINETTE.

Charles IX. Louis XIII naquit au château; Louis XIV y résida souvent pendant sa minorité; la reine d'Angleterre, femme de Charles I^{er}; Christine de Suède après son abdication, furent reçues à la cour. Au temps de Louis XV, le tsar Pierre I^{er}; Christian VII, roi de Danemark, vinrent à Fontainebleau; Voltaire, Jean-Jacques Rousseau en furent les hôtes de passage. Après la Révolution, qui fit le vide au château, Napoléon I^{er} le prépara pour la réception de Pie VII, qui venaît le couronner. Huit ans après, le souverain Pontife, arrêté puis transporté à Savone, revenait en prisonnier dans les mêmes appartements où on l'avait traité en souverain; là fut signé, le 25 janvier 1813, le Concordat, qui réconciliait le pape et l'empereur.

Fontainebleau vit, malgré les prodigieux combats de la campagne de France, Napoléon, écrasé par la défaite et l'abandon des siens, résigner le pouvoir (5 avril 1814) et partir pour l'exil, après de touchants adieux à sa vieille garde, dans la cour du Cheval-Blanc, dite pour cela *cour des Adieux*; et là même, moins d'un an plus tard (20 mars 1815), il passa en revue les grenadiers fidèles qui le suivaient, de l'île d'Elbe aux Tuileries.

Un beau parc en bordure du canal, un parterre orné de pièces d'eau, le fameux étang des Carpes, un jardin anglais et le jardin de l'Orangerie font au palais une couronne de fraîcheur.

La Seine, échappée aux grandes ombres de la forêt, après un cycle décrit vers Meaux, se recourbe pour rallier au passage la charmante petite rivière de l'École Ponthierry, prend au-dessous de Saint-Fargeau l'Essonne, sous les murs de Corbeil, baigne Soisy-sous-Etvoles, Ris-Orangis, en frôlant sur sa droite la forêt de Sénart et, recueillant de part et d'autre l'Yèze à Athis, la gentille rivérette d'Yères, aux approches de Villeneuve-Saint-Georges, atteint enfin la Marne et entre bientôt dans Paris.

L'Essonne, à son embouchure dans la Seine, donne la vie aux grands moulins de Corbeil, la plus importante minotrie de France, dont l'origine remonterait au XII^e siècle (église Saint-Spire; — belle porte ogivale de l'ancien monastère; Corbeil 10 746 habitants) est devenu un centre industriel; à la rive gauche s'attachent les *Établissements Deceville*, sur 15 hectares de superficie (un millier d'ouvriers; à la remonte de l'Essonne, sur plusieurs bras de la petite rivière, l'immense papeterie de M. M. Derbigny, la plus importante de France, où s'engouffrent les sapsins de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et du Tyrol, les chiffons, la paille, l'alfa, transformés par 3 000 ouvriers et une force de 10 000 chevaux en meules de papier (surtout papier à journaux), dont les 130 000 kilogrammes quotidiens sont emportés par une voie ferrée spéciale vers le port que l'usine possède sur la rive gauche de la Seine. Cet immense établissement, qui couvre de ses bâtiments 130 000 mètres carrés, compte, dans ses dépendances, plusieurs papeteries ainsi qu'une filature échelonnée dans la vallée de l'Essonne.

La forêt de Sénart, assise sur les argiles tertiaires qui font suite au plateau de la Brie, convie entre l'Yèze et la Seine, à près de 90 mètres d'altitude, une superficie de 2 557 hectares; des villas, des maisons de campagne, s'essaient aux alentours; mais les nombreuses clôtures de ses réserves de chasse lui enlèvent une partie de son charme; le côté de Champrosy est le plus apprécié.

Au seuil de la riante vallée de l'Yèze, qui suit déjà la même vallée que la Seine, Juvisy s'élève au pied de jolis coteaux dont Louis XIV aurait voulu faire son Versailles (beau parc).

Villeneuve-Saint-Georges monte à l'escalade des pentes qui dominent la rencontre de l'Yèze et de la Seine; château de Bourcogard, des XVII^e et XIX^e siècles, qui appartient à Honoré de Balzac; aujourd'hui converti



CHATEAU DE FONTAINEBLEAU : LA COUR DES ADIEUX.

en hôtel de ville. Sur la rive gauche du fleuve, *Choisy-le-Roi* fut une résidence favorite de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Allongé sur la rive droite de la Seine et de la Marne, *Charenton-le-Pont* s'adosse au plateau qui porte le bois et le château de Vincennes. En face, *Graville* et *Alfort* (école vétérinaire; au penchant du plateau de *Alfortville*, célèbre asile d'aliénés, dans la commune de Saint-Maurice, appelée autrefois Charenton-Saint-Maurice; le long de la Marne, canal de Saint-Maurice, prolongement de celui de Saint-Maur, qui lui-même coupe à sa racine la presque île que forme la Marne. Charenton possède un double port: l'un sur la Seine, pour le trafic des futailles, des vins, des alcools, des bois de charpente; l'autre sur la Marne canalisée, où l'on débarque la houille, le plâtre, les meulons, les matériaux de construction. Enfin, en aval de Charenton et du confluent de la Marne, dans l'attraction immédiate de la grande ville, *Comblains* rappelle le traité du 5 octobre 1163 qui réconcilia, pour un temps, Louis XI et Charles le Téméraire.



CHATEAU DE FONTAINEBLEAU : GALERIE HENRI II.

LA SEINE DANS PARIS

La Seine, en traversant Paris, parcourt un peu plus de 12 kilomètres. Elle ne vague plus comme autrefois sur des terres basses, jusqu'aux talus peu à peu redressés de sa rive droite : on a contenu son expansion, ramené le flot entre une double ligne de quais so-



Phot. de M. P. Jossset.

HIVERNAGE DE BATEAUX, EN SEINE.

lides, mais aussi dégagé le lit du fleuve des obstacles qui entravaient le libre écoulement de ses eaux. La Seine enveloppait de ses bras cinq îles : celle de Louviers, l'île aux Vaches, l'île Notre-Dame, celle de la Cité, enfin l'île des Cygnes. Celle-ci a été rattachée à la rive gauche; celle de Louviers, à la rive droite; l'île aux Vaches et l'île Notre-Dame, sondées ensemble, n'en forment plus qu'une : l'île Saint-Louis; enfin la plus grande de toutes, l'île de la Cité, berceau de Lutèce, qui porte encore aujourd'hui Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, le Palais de Justice, la Sainte-Chapelle, a gardé sa personnalité. Seule, avec l'île Saint-Louis, qui est comme une petite cité vivante et sans monuments, attachée dans le sillon de l'île maîtresse, elle rappelle les anciennes chaussées insulaires qui facilitaient le passage d'une rive à l'autre du fleuve, à travers des confères peu profondes, et favorisèrent, au début, l'établissement des premiers colons.

Sous l'étreinte des quais, la Seine accélère son cours : une épave conduite au fil de l'eau mettrait environ cinq heures pour traverser Paris, du pont National au Pont-de-Jour. A son entrée dans la ville, la Seine, large de 165 mètres, atteint sa plus grande ampleur (293) en aval du Pont-Neuf. Presque pure à Charenton, encore que la Marne trouble souvent ses eaux, elle quitte Paris sans trop de dommage, depuis que les égouts versent les déjections de la grande ville dans les plaines d'Achères et de Gennevilliers. L'étiage du fleuve est assez bas : 45 litres par seconde à 3 kilomètres des sources, 40 mètres cubes à la réception de l'Yonne, 22 sous l'afflux de la Marne, 35 à Paris, 60 au ralliement de l'Oise. Mais son débit normal doit approcher de 150 mètres cubes à Paris et dépasser assez largement 250 mètres cubes à Rouen, pour atteindre, en crues : 600 mètres cubes au niveau de 3 mètres marqué par l'échelle du pont d'Austerlitz, 900 mètres cubes pour 4 mètres, 1 145 mètres cubes pour 5 mètres, 1 460 mètres cubes à 6 mètres, 1 790 mètres cubes à 7 mètres, 2 140 mètres cubes à 8 mètres. Ces dernières cotes sont rares et peuvent passer pour l'indice de crues extraordinaires. Paris possède trois échelles hydrométriques : celle du pont de la Tourneelle, où, depuis

le début du XVIII^e siècle, des observations quotidiennes ont relevé le niveau du fleuve ; celles du pont Royal et du pont d'Austerlitz. Mais, depuis 1854, les indications du pont de la Tourneelle ont été modifiées par le barrage de la Monnaie, et, depuis 1867, la retenue du barrage de Suresnes a exercé la même influence sur les données du pont Royal. On a cru échapper à cette double cause d'erreur en rapportant les observations à l'échelle du pont d'Austerlitz,

qui, se trouvant à 980 mètres en amont du pont de la Tourneelle, échappe davantage à l'action artificielle signalée plus haut. Mais les indications mêmes du pont d'Austerlitz ne sont pas exemptes d'erreur, surtout en basses eaux. De fait, la seule échelle à peu près indépendante de toute action extérieure paraît être celle de Bezons, à 40 kilomètres en aval de Paris, et c'est là qu'il faudrait rapporter toutes les données hydrométriques du fleuve, pour en dégager le débit réel.

On a vu la Seine s'affaisser à 0^m,80 au-dessous de 0^m du pont d'Austerlitz. Les crues de faible portée atteignent 1 mètre, 2 mètres, 3 mètres; à 2^m,80, les ports de Paris; à 3^m,75, les caves de Bercy sont menacées de submersion; à 5 mètres, le fleuve déborde; à 6 mètres, il devient inquiétant. Dans le cours de ces trente dernières années, la crue de 1876 monta jusqu'à 6^m,69; celles de 1882, à 6^m,42; de 1883,



Phot. de M. P. Jossset.

LA SEINE AU QUAI D'ANJOU ; A GAUCHE, L'ÎLE SAINT-LOUIS.

à 6^m,24; de 1897, à 5^m,60. Deux crues exceptionnelles se sont succédées, en 1882 et 1883, à un mois d'intervalle. Celle de 1910 est dans toutes les mémoires. Le temps de propagation du maximum des crues entre les affluents supérieurs du fleuve et Paris est en moyenne de 3 jours à dixième. Quand la crue provient surtout de l'Yonne ou du Grand Morin, le maximum se produit au bout de 3 jours; quand la crue est exclusivement alimentée par la Marne supérieure, le maximum ne se produit qu'au bout de 6 jours environ.

La Seine est dans la dépendance immédiate de ses affluents supérieurs, et ceux-ci, à leur tour, sont régis par le degré de perméabilité du sol qu'ils parcourent et l'abondance des pluies qui les alimentent. Il va de soi que les terrains perméables, en absorbant une partie des précipitations atmosphériques, atténuent d'autant la puissance de roulement des eaux; au contraire, les terrains imperméables accélèrent leur course, principalement dans les régions de forte inclinaison. Aussi les crues des cours d'eau de terrains imperméables sont-elles violentes et plutôt de courte durée; celles des terrains perméables montent lentement, descendent de même et sont par conséquent plus longues. Or, si l'on évalue à 78 650 kilomètres carrés la superficie du bassin de la Seine, les terrains imperméables

comptent seulement pour 19450 kilomètres carrés, et les *terrains perméables*, pour 59210 kilomètres carrés. Le rôle des terrains imperméables est manifestement secondaire. Étant donné, d'autre part, que la moitié à peine de ces terrains exerce une action sérieuse sur le régime des crues, faute de pente, ou à cause des eaux stagnantes en terrains argileux, on en conclut avec raison que la *Seine* doit être, par nature, un fleuve sage et d'humour accommodant.

On considère comme *torrentiels* l'Yonne, le Loing, la Marne supérieure et les cours d'eau de la Brie, tandis que le haut fleuve et la partie moyenne du cours de la Marne sont tranquilles. Les rivières du premier groupe déterminent presque toujours le maximum des crues de la *Seine*, en aval de Montereau et à Paris. Il convient d'ailleurs de remarquer que la plupart des affluents principaux du bassin de la *Seine* ont un caractère mixte, ce qui affaiblit encore leur action régulière sur le fleuve.

Ainsi, les crues torrentielles de la Marne supérieure s'atténuent notablement dans la traversée de la plaine champenoise et les cours d'eau de la Brie n'entrent pas en crue, tant que les meuleries du sous-sol ne sont pas saturées. Cette saturation se produit surtout en hiver, tandis que, en été, l'évaporation produite par la chaleur met obstacle au plein des *terrains perméables* et à l'alimentation des sources. Il arrive même alors que certains affluents nourriciers de la *Seine*, et non des moindres, interrompent leur cours. L'*Aube* faiblit entre Aubepierre et Bancevoir-le-Bas; la *Marne* éprouve des pertes, de Bolampont à Marnay et jusqu'à Chaumont; la *Saône*, dans son bassin, décroît à partir de Gray et disparaît quelquefois complètement à partir de Neuilly, pour reparaître à Chaumont en sources abondantes; ce cours d'eau a tari 172 jours en 1866, 324 en 1871, 65 en 1878, 22 en 1882. On trouverait la même chose pour la *Loire*, affluent de la *Seine* supérieure. Il n'est pas jusqu'à la *Seine* elle-même qui ne tarisse, on l'a vu, sur 4 kilomètres environ, de Buncy à Châtillon. Aussi les *crues d'été*, qui se produisent rarement dans le bassin de la *Seine*, sont-elles dues d'abord et surtout à l'afflux de l'Yonne. Dans les *crues d'hiver*, au contraire, c'est la continuité, beaucoup plus grande que l'intensité des pluies qui détermine l'élévation des eaux.

La saison et, par suite, le climat sont donc, avec les pluies, le facteur le plus important des crues. Or, la quantité de pluie dépendant avant tout de l'altitude et de la distance à la mer, il se trouve que le Morvan, région la plus élevée du bassin de la *Seine*,



Photo de M. P. Jougnot

LA SEINE, AUX APPROCHES DE NOTRE-DAME.

fait de roches imperméables, reçoit aussi des pluies exceptionnellement fortes; les emportements de l'Yonne, leur émissaire, s'expliquent d'eux-mêmes. De fortes pluies sont également observées près des seuils de partage des eaux, dans les parties supérieures du bassin de la *Seine*, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise. La hauteur moyenne des pluies calculée pour le bassin de la *Seine* est évaluée à 683 millimètres pendant les vingt années écoulées, de 1861 à 1880. La moyenne des jours de pluie, pour la période 1873-1893, a été de 200 jours par an. Paris en effet participe de deux climats : le climat continental, avec pression basse en été, élevée en hiver; le climat marin, qui est l'opposé. Des observations faites à l'Observatoire de Paris



Photo de M. P. Jougnot

LE PETIT BRAS DE LA SEINE
SOUS NOTRE-DAME.

Photo de M. P. Jougnot

LE PETIT BRAS DE LA SEINE
AU SUD DE NOTRE-DAME.



Phot. de M. P. Jousset.

PARIS : LA SEINE EN VUE DE L'HÔTEL DE VILLE.

(68 mètres d'altitude), à Versailles (133 mètres d'altitude), à l'observatoire de Montsouris (78 mètres d'altitude) et à celui du parc Saint-Maur (50 mètres d'altitude), le seul qui soit à l'abri des influences perturbatrices de la grande ville, M. Renou, dans ses *Études sur le climat parisien*, a dégagé la moyenne de ses températures normales :

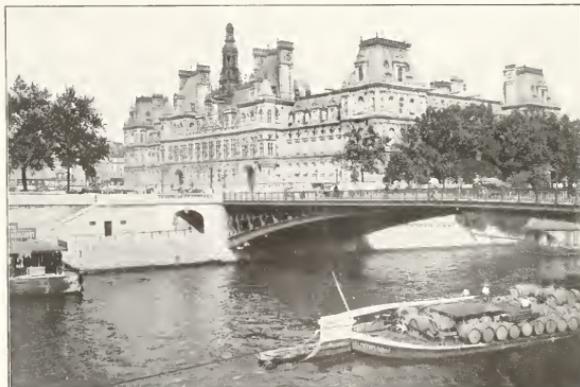
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 ^{re} . . .	2 ^o 6	2 ^o 5	4 ^o 5	7 ^o 7	11 ^o 5	15 ^o 2
15 . . .	2 ^o 6	3 ^o 3	5 ^o 8	9 ^o 1	13 ^o 2	16 ^o 5
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 ^{re} . . .	17 ^o 7	18 ^o 3	16 ^o 3	12 ^o 3	7 ^o 4	3 ^o 7
15 . . .	18 ^o 2	17 ^o 7	15 ^o 7	10 ^o 1	5 ^o 5	2 ^o 6

M. Dausse a, depuis longtemps, fait remarquer que la *saison froide*, du 1^{er} novembre au 30 avril, reçoit beaucoup moins de pluies à Paris que la *saison chaude*, du 1^{er} mai au 31 octobre. L'année se divise donc à Paris, au point de vue *pluviométrique*, en deux périodes :

l'une de déficit relatif qui dure environ cinq mois : c'est la saison froide et sèche ; l'autre d'excès, durant les mois complémentaires.

La plus haute température enregistrée par l'observatoire de Montsouris a été de 38° en 1874 et en 1911; la plus basse, de — 23° 9, le 10 décembre 1879. En cette même année, le thermomètre est descendu à — 25° 6 au parc Saint-Maur. Ce fut un hiver exceptionnel : il débuta le 2 décembre par une bourrasque de neige à laquelle succéda une aère de hautes pressions, avec un calme atmosphérique presque absolu : la Seine resta prise pendant vingt-cinq jours; la débâcle de la Loire à Saumur, cette année-là, fut terrible. L'hiver de 1890-1891 débuta subitement, en novembre, par une baisse de température extraordinaire (20° en quatre jours); le thermomètre resta au-dessous de 0° jusqu'en 15 février suivant et la gelée sévit presque sans interruption durant quatre-vingts jours. Au contraire de l'hiver 1879-1880, le vent du nord aggravait l'apprêt du froid qui, grâce à l'absence de neige protectrice, pénétra le sol, par sa continuité, jusqu'à 1 mètre de profondeur. Les arbres, gelés par leurs racines, comprimés dans leur écorce, éclataient; l'Europe subit des rigueurs sans exemple, la Tamise gela au-dessus de Londres; le Rhône prit à Arles comme en 1879. Depuis le milieu du xviii^e siècle jusqu'en 1879, quatre hivers furent exceptionnels : ceux de 1783-1784, 1788-1789, 1794-1795, 1829-1830, le plus malfaisant de tous.

La navigation de la Seine n'a, par bonheur, que rarement à souffrir de pareils écarts atmosphériques. Elle ne rencontre, dans le parcours de Paris, qu'une seule écluse, celle de la Monnaie, en aval du Pont-Neuf. Partout ailleurs, le champ est libre. Il faut voir les bateaux de toute forme et toute couleur, chargés à couler bas, que tirent les toueurs sur chaîne et les remorqueurs, jetant à tous les échos leur muglement sonore : *chaudons* de 300 à 500 tonnes, *margatots*, *flûtes de l'Ourcq*, *Champenois*, *Loireaux*, etc., battent incessamment le fleuve. Une population originale vit à bord et semble ignorer le monde qui s'agite autour d'elle. Souvent le pénicheux est propriétaire de son bateau : il y est né, il y est entouré de ses enfants. C'est sa maison à lui : un parterre de fleurs égaye la terrasse de son logis; le chien, les enfants s'éclatent la sans crainte; il n'est pas jusqu'à l'âne, chargé, le long des canaux, de tirer le bateau, qui n'y trouve son gîte, en attendant. Presque toujours le marinier de la Basse-Seine



Phot. de M. P. Jousset.

PARIS : LA SEINE AU RAS DE L'HÔTEL DE VILLE.



Phot. de M. P. Jousset.

ÉCLUSE DE LA MONNAIE.

est Normand, celui de la Haute-Seine Champenois ou Bourguignon.

Le port de Paris comprend toute la longueur des quais de la Seine, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, ainsi que les canaux de *Saint-Martin*, de *Saint-Denis* et la portion du canal de l'*Ouarey*, qui finit en deca des murs, dans le grand réservoir commun de La Villette. Ainsi compris, le port de Paris compte plus de 25 kilomètres de rives, et son trafic, en 1895, atteignait près de 7 millions de tonnes transportées par 37 573 bateaux. Combustibles, engrais, bois et matériaux de construction, produits métallurgiques, denrées agricoles et alimentaires sont le principal élément du trafic. Le long des quais, 21 bas ports se succèdent sur la coulée de la Seine : 12 sur la rive droite, 9 sur la gauche; ils sont munis de quais accostables, de terre-pleins, de magasins, de hangars, de grues fixes et roulantes, de monte-charges pour l'embarquement ou le déchargement des marchandises. Sur les canaux de *Saint-Denis*, de *Saint-Martin*, de l'*Ouarey*, les bas ports semblent ne former qu'un établissement unique, tellement ils se suivent de près. C'est le canal de l'*Ouarey* qui réalise le trafic le plus considérable.

Parmi les ports de la Seine, quelques-uns tiennent de la tradition une spécialité originale. Ce sont, en descendant le fleuve : le port de *Bercy* et ses 2 kilomètres de celliers où s'engouffrent des milliers de tonneaux; le port de *la Rapée*, où débarquent les bois de Norvège; le port de *la Gare* (rive gauche), dont les berges en pente douce reçoivent le chargement dangereux des fûts de pétrole; le port *Saint-Bernard*, où de lourds véhicules déversent par un tuyau leur contenu lame de cuir, porte sur sa tête des sacs et des corbeilles de houille, à côté du *maifrat*, tout blanc, qui décharge les bateaux de plâtre. Les berges du fleuve sont un véritable atelier en plein air : les industries les plus diverses y ont élu domicile. Sans parler des bateaux-lavoirs fixés au rivage par de grosses poutres, des établissements de bains, des pontons pour les bateaux à vapeur, des postes flottants de sauvetage, les *cardeurs de laine* ont accaparé le large quai soudé au Pont-Neuf; les *laveurs de chiens* exercent leur métier sur la déclivité des abreuvoirs; aux approches du pont des Arts, que



Phot. de M. P. Jousset.

TONDEURS DE CHIENS SUR LA BERGE : AU FOND, LE LOUVRE.

laine de cuir, porte sur sa tête des sacs et des corbeilles de houille, à côté du *maifrat*, tout blanc, qui décharge les bateaux de plâtre. Les berges du fleuve sont un véritable atelier en plein air : les industries les plus diverses y ont élu domicile. Sans parler des bateaux-lavoirs fixés au rivage par de grosses poutres, des établissements de bains, des pontons pour les bateaux à vapeur, des postes flottants de sauvetage, les *cardeurs de laine* ont accaparé le large quai soudé au Pont-Neuf; les *laveurs de chiens* exercent leur métier sur la déclivité des abreuvoirs; aux approches du pont des Arts, que



Phot. de M. P. Jousset.

LA SEINE DANS PARIS : PORT SAINT-NICOLAS.

Le mouvement des voyageurs sur la Seine ne le cède guère à celui des marchandises. *Mouches* et *Birondelles* desservent, pour la Compagnie générale des Bat-

domine la haute coupole de l'Institut, les *pêcheurs à la ligne*, en rangs serrés, dardent leurs longues perches, au risque de se prendre les uns les autres; enfin, sur le parapet mêmes des quais, s'incrustent des boîtes où les bouquins, mêlés aux livres rares et curieux, font la joie des flâneurs. C'est partout un grouillement de vie sous le rideau des grands arbres dont l'écran mobile laisse transpa-

Billancourt et le Val. Combien de capitales au monde peuvent offrir un aussi merveilleux développement? Le soir venu, la nappe du fleuve étincelle sous les feux multicolores, comme dans une fête vénitienne, et si, d'aventure, quelque feu d'artifice projette, à la pointe avancée du Pont-Neuf, ses fusées lumineuses et ses gerbes fulminantes sur la silhouette des grands monuments assis dans l'ombre, le spectacle atteint à celui de la fêerie.



Phot. de M. P. Jousset.

PARIS : LA SEINE AU PONT DES SAINTS-PÈRES.

rière les longues files de maisons et de monuments échelonnés sur les rives.

La Seine, dans la traversée de Paris, décrit une vaste courbe, brusquement ramenée vers le nord-ouest. La rive droite « enveloppante », la première aussi par le nombre des édifices, la longueur des voies, le développement des boulevards, la richesse de ses magasins et le chiffre de sa population, s'élève en pente douce d'abord, puis accentuée vers les hauteurs de Belleville, de Montmartre, point culminant, du Trocadéro et de Passy; la rive gauche, « circovendue » par la boucle du fleuve, riche en monuments anciens et en belles promenades (boulevard Saint-Germain, jardin du Luxembourg, etc.), monte aux pentes de la montagne Sainte-Geneviève, qui couronne le Panthéon, et étale ses maisons, comme une marée sans fin, dans les plaines de Vaugirard et de Grenelle, par delà les Invalides. Dans ce vivant amphithéâtre, les perspectives du fleuve se développent aux yeux du voyageur avec une majesté et une richesse incomparables : du pont d'Austerlitz, sur le chevet de Notre-Dame; du pont Saint-Michel, sur la coulée du petit bras de la Seine, avec le Pont-Neuf et la silhouette lointaine du Louvre; du pont des Arts, sur l'île de la Cité, d'où se dégagent la vision moyenâgeuse des tours de Notre-Dame et la flèche de la Sainte-Chapelle; du pont des Saints-Pères ou de celui de Solferino, l'enfilade des Tuileries et le Louvre sur la même toile de fond; enfin, de l'Alma, sur le palais du Trocadéro, émergeant d'une corbeille de verdure, à la sortie de la ville, le viaduc du Point-du-Jour et le beau coup d'œil sur

de fortifier Paris. Ce rêve ne fut pas réalisé de son vivant. On n'imaginait guère, en ce temps-là où nous parlions en maîtres, qu'un ennemi pût rompre la formidable ligne de forteresses élevées sur toutes nos frontières et pénétrer d'un coup jusqu'à la capitale, sans laisser le temps de la mettre en défense. Au lendemain même d'Austerlitz, *Napoléon*, maître de l'Europe, songea aussi à ceindre Paris de remparts et de forts : ne venait-il pas, après avoir enlevé dans Ulm la moitié de l'armée autrichienne, d'entrer dans Vienne sans coup férir? Si la capitale de l'Autriche eût été fortifiée, nul doute que le sort de la campagne eût été change. Ce fut une leçon pour l'empereur : il fit rédiger des projets que l'incroyable entraînement des événements ne lui laissa pas le temps de réaliser. Il le regretta depuis amèrement lorsque, aux prises avec les armées alliées, en 1814, tantôt contre l'une et tantôt contre l'autre, pour arrêter leur marche sur Paris, il ne put achever aucune de ses victoires, refouler l'ennemi jusqu'à la frontière ou l'y ramener à sa suite : il eût fallu pour cela que Paris pût se défendre, tenir une dizaine de jours. Or Paris ne le pouvait pas, faute d'une enceinte fortifiée.

La nécessité de fortifier la capitale s'imposait. Aussi bien, comment livrer au danger d'une surprise le cœur même de tout le bassin de la Seine, la clef des communications du nord avec le midi de la France et, de l'est à l'ouest, la pierre angulaire de notre édifice administratif, dont le trouble, affectant toute la nation, ne peut que compromettre l'organisation défensive de tout le pays? A la suite du discours prononcé par Thiers à la Chambre des députés (26 et 29 janvier 1811), sur



Phot. de M. P. Jousset.

LE PONT DU CARROUSEL ET LE PORT SAINT-NICOLAS.



Phot. de M. P. Jousset

RIVE GAUCHE DE LA SEINE PENDANT L'EXPOSITION DE 1900

l'avis des généraux les plus qualifiés : Chabaud-Latour, Bugaud, etc., Paris recutenfin une enceinte de forts détachés. Au centre des lignes de circonvallation naturelles qui l'enveloppent depuis la frontière, c'est le réduit suprême de la défense nationale. Le siège de 1870-1871 a prouvé que ses approches étaient encore d'accès trop facile. Les Prussiens, installés à Versailles, purent tout à leur aise bombarder la ville, dont l'unique défense, au sud-ouest, était le fort de Vanves, à peu de distance des remparts. La leçon fut dure ; elle a profité. Une nouvelle circonvallation d'ouvrages défensifs commande au loin tous les chemins convergents vers la place.

Ainsi Paris possède : 1^o une enceinte fortifiée ; 2^o une ceinture de forts rapprochés ; 3^o une ceinture de forts éloignés.

L'enceinte, d'un développement de 36 kilomètres, n'a de valeur sérieuse qu'au sud et à l'est ; l'ouest nord-ouest est déclassé, du canal de Saint-Denis à la porte d'Auteuil. Les anciens forts : au nord, forts de la *Brèche*, de la *Double-Couronne*, de l'*Est*, composent le groupe de Saint-Denis ; au nord-est, *Aubervilliers* ; à l'est, entre le canal de l'Ouincy et la Marne, les forts de *Bonnières* et de *Noisy-le-Sec*, de *Rosny* et de *Nogent-sur-Marne*, appuyés sur les redoutes et le retranchement de *Saint-Maur*, avec le fort de *Vincennes* en arrière, pour centre d'approvisionnement ; au sud-est, de la Marne à la Seine, le fort de *Charenton* ; au sud, sur la hauteur, les forts d'*Ivry* et de *Beauregard* ; sur le front, la redoute des *Hautes-Bougères*, entre la Seine et la Bièvre ; de cette rivière à la boucle de la Seine sur Billancourt, les forts de *Montrouge*, de *Vanves* et d'*Issy* ; enfin, à l'ouest, dans l'enveloppement du fleuve, le mont *Valérien*, toujours redoutable ; telles étaient les défenses de Paris, à l'arrivée des Prussiens.

Les nouveaux forts étendent très loin la zone de protection de la place. La défense du nord, appuyée sur le plateau de *Hauteville*, au revers de la forêt de Saint-Germain, commande les routes et les voies ferrées entre les hauteurs de Gormelles, sur une boucle de la Seine, et Sevran-Livry, sur la rive gauche du canal de l'Ouincy (distance à vol d'oiseau : 28 kilomètres) ; la deuxième section défensive, à l'est, relie Sevran-Livry à Villeneuve-Saint-Georges, l'Ouincy et la Seine, sur un parcours de 24 kilomètres environ ;

le fort de Villeneuve-Saint-Georges est à 12 kilomètres de l'enceinte de Paris et 108 mètres d'altitude. De Villeneuve, en couvrant les hauteurs du sud-ouest par les bois de Verrières et Palaiseau, Versailles et Marly, des groupes fortifiés gagnent le cours de la Seine en contre-bas de la forêt de Saint-Germain, jusqu'au village d'Herblay, près de Gormelles ; cette section mesure environ 37 kilomètres.

À la vérité, toutes les brèches ne sont pas fermées à l'ennemi : on voudrait lier le fort de *Stains*, angle de la défense du nord, à celui de *Vaujours*, sur le front est, par un fort occupant le plateau intermédiaire dit « l'Orme de Marly ». D'autre part, au sud, la distance de Villeneuve à Palaiseau étant de 16 kilomètres, on projette de barrer l'intervalle de la Seine à la Bièvre par un fort sur le plateau d'*Ablon*, opposé à Villeneuve, une batterie près de *Morangis* et un ouvrage, à 126 mètres d'altitude, au nord de *Champlan*. Par ce barrage complémentaire se trouverait achevée la circonvallation extérieure, dont les feux croisés doivent tenir l'ennemi

éloigné à 32 ou 33 kilomètres de l'enceinte et l'obligeraient à développer ses lignes sur un pourtour de 160 à 164 kilomètres, exigeant l'immobilisation de 420 000 hommes, alors que la défense du camp retranché de Paris n'en demanderait guère plus de 130 000. À l'intérieur du camp retranché, le chemin de fer de *Grande Ceinture*, en rattachant les forts entre eux, permettrait le ravitaillement rapide du front de bataille en hommes, vivres et munitions.

LA SEINE DE PARIS A ROUEN

Il semble que la Seine ait de la peine à quitter Paris : elle va, vient, se reploie et se retourne encore, de Sèvres à Saint-Denis, de Marly-Saint-Germain vers Gormelles. En quatre longs détours, elle fait près de 80 kilomètres, sur une distance d'un peu plus de 30 kilomètres en ligne droite. Un premier cycle, enveloppant le bois de Boulogne, passe en vue de Sèvres, elleure *Saint-Cloud*, *Suresnes*, *Puteaux*, *Courbevoie*, *Asnières*, attachés à la rive gauche ; *Neuilly*, *Levallois*, *Cléry*, *Saint-Ouen*, échelonnés sur la droite jusqu'à Saint-Denis. Nouveau détour, enveloppant la presqu'île de Gennevilliers et ses champs



Phot. de M. P. Jousset

RIVE DROITE DE LA SEINE PENDANT L'EXPOSITION DE 1900

tourne encore, de Sèvres à Saint-Denis, de Marly-Saint-Germain vers Gormelles. En quatre longs détours, elle fait près de 80 kilomètres, sur une distance d'un peu plus de 30 kilomètres en ligne droite. Un premier cycle, enveloppant le bois de Boulogne, passe en vue de Sèvres, elleure *Saint-Cloud*, *Suresnes*, *Puteaux*, *Courbevoie*, *Asnières*, attachés à la rive gauche ; *Neuilly*, *Levallois*, *Cléry*, *Saint-Ouen*, échelonnés sur la droite jusqu'à Saint-Denis. Nouveau détour, enveloppant la presqu'île de Gennevilliers et ses champs



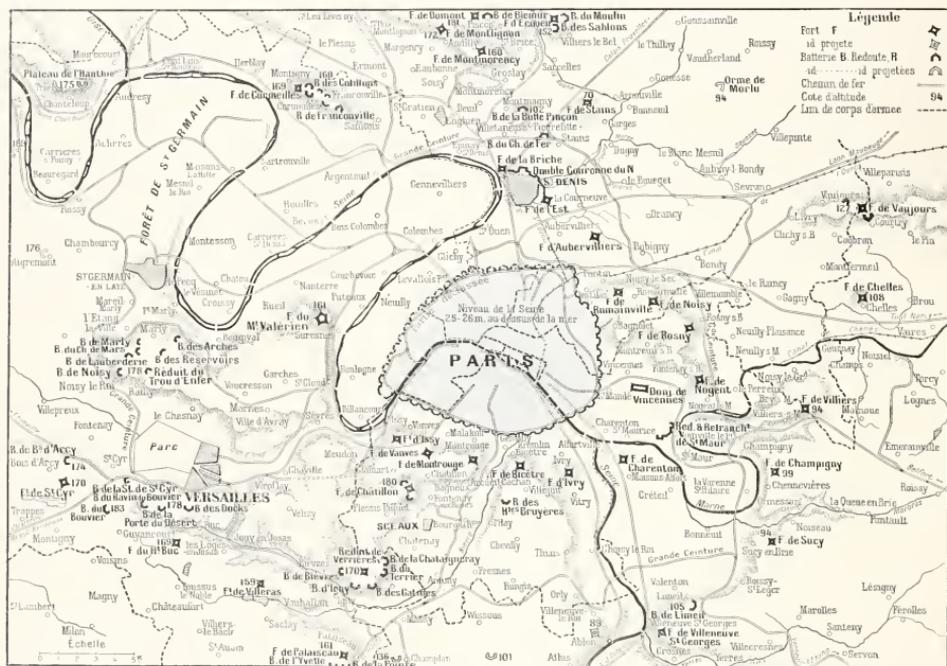
Phot. de M. P. Jousset

LA SEINE ET LE PALAIS DU TROCADERO.

d'épandage, le fleuve visite *Argenteuil*, un terroir prodigue; *Bezons*, *Chatenay*, *Boulogny*, *Port-Marly*, d'où, prenant une direction nouvelle, le enlèche d'un flot large et profond l'émeraude de la forêt de Saint-Germain. Mille souvenirs s'attachent à ses pas.

Sèvres possédait une célèbre manufacture de faïences artistiques. Fondée à Vincennes, en 1745, transportée à Sèvres, onze ans plus tard, rachetée (1760) par Louis XV à la Société d'actionnaires qui l'avait fondée, elle lutta, non sans gloire, contre la célèbre manufac-

ture de Meissen, en Saxe, et à l'embellissement duquel travaillèrent les architectes Lepautre, Hardouin-Mansart et le peintre Mignard. Le duc y donna des fêtes brillantes; son fils, le Régent, recut là Pierre le Grand (1717). Venu en 1785 à Marie-Antoinette, le château devenait résidence royale. Sur la fin de la Révolution, le 18-Brunaire y trouva son dénouement. Le Premier Consul, proclamé empereur (18 mai 1804), se plaisait dans cette résidence; son mariage avec Marie-Louise y fut célébré (1^{er} avril 1810). *Napoléon* résida souvent à Saint-Cloud



CAMP RETRANCHÉ DE PARIS.

ture de Meissen, en Saxe, et affirma sa maîtrise par l'introduction de la porcelaine dure, à la place de la porcelaine tendre, dans sa fabrication. La découverte des gisements de kaolin de Saint-Yrieix (1765) lui donna un essor décisif. De 1801 à 1817, le célèbre Al. Brongniart lui dirigea. Des artistes de talent lui furent attachés. Son *Musée de la céramique* réunissait, sous les yeux du visiteur, les plus belles faïences d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne, en regard des nôtres. Il se fabrique également à Sèvres des vases et des émaux sur métal. Une école d'application de la céramique, annexée à la Manufacture, forme des décorateurs et des techniciens, en leur initiant à tous les secrets de leur art délicat. 9 465 habitants.

Saint-Cloud. — Clovis eut quatre fils: Thierry, Childébert, Clodomir et Clotaire. Clodomir étant mort prématurément, ses enfants, livrés à la rapacité de leurs oncles, furent froidement assassinés. Un seul échappa: *Clotaire II*; il se réfugia dans les bois riverains de la Seine, en aval de Paris, et vécut là en ermite. La réputation de ses vertus lui attira des fidèles; un sanctuaire, une collégiale honorèrent sa mémoire (530): le village qui se forma ainsi est devenu une ville de plus de 8 000 âmes. Le 7 septembre encore, chaque année, l'on fe fait *saint Cloud*. De belles villas s'établirent, dès le xvi^e siècle, sur le territoire de *Saint-Cloud*: c'est dans l'une d'elles, appartenant à la famille de Gondy, que Henri III fut assassiné par Jacques Clément (1^{er} août 1589). Cette maison, achetée plus tard par le frère de Louis XIV, le duc d'Orléans, devint un vrai palais, à la construction

C'est là que fut signée la seconde capitulation de Paris (3 juillet 1815); là que *Charles X* approuva les ordonnances (24 juillet 1830) qui l'obligèrent à partir pour l'exil; là que *Napoléon III* recut le sénatus-consulte qui l'appela au trône impérial (7 novembre 1852); mais c'est aussi dans ce palais qu'il signa, contraint, la déclaration de guerre à la Prusse (18 juillet 1870). Paris assiégé se trouvant à bout d'efforts, et pendant que se négociait l'armistice, les Allemands, après avoir pillé la ville et le palais de *Saint-Cloud*, y mirent le feu. Les chefs-d'œuvre sombrèrent dans les flammes; il ne resta de l'édifice que des murs noirs et des débris lamentables. On a pu restaurer le pavillon de Valois; une école normale supérieure y a été installée. Magnifique parc de 392 hectares (9 725 habitants).

Saint-Denis. 11 760 habitants. se rattache au village de *Catalbaucens*, on lui attribue le premier évêque de Paris avec le pâtre Rustique et le diacre Euluthère. Cela se passait au vi^e siècle, d'après Grégoire de Tours. Le lieu de la sépulture des martyrs devint un but de pèlerinage, et plus tard, au vii^e siècle, le clergé de Paris édificait en cet endroit une église desservie par des religieux. Par sa prière envers *saint Denis*, le saint qu'il prit d'abord et, peut-être, de reconstruire son sanctuaire, *Dagobert* passa dans la tradition populaire pour le vrai fondateur de l'abbatiale. Au viii^e siècle, l'édifice mérovingien menaçait ruine: *Pépin le Bref* entreprit de le rétablir (760 et, quatre ans plus tard, le pape Étienne II vint à Saint-Denis pour donner l'onction royale au chef de la dynastie carolingienne, *Charlémagne*, qui acheva l'édifice (773). Survenant les Normands, ils assiégèrent Paris (886); les moines se réfugièrent à Reims, emportant les précieuses



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-CLOUD.

CI N°.

reliques dont ils ont la garde. La tempête passée, ils reviennent : l'abbaye est restaurée, sans doute aussi l'église.

Au xiii^e siècle, *Suger*, abbé de Saint-Denis, conseiller de deux rois et regent du royaume, remplaça l'édifice carolingien par une basilique somptueuse et vaste, capable de recevoir les pèlerins de plus en plus nombreux (1132). Rien ne fut épargné pour l'embellir : *Suger* fit rechercher et appeler les plus fameux orfèvres, peintres, verriers et sculpteurs de son temps. Il se prodigua de sa personne : le grand chantier de *Saint-Denis* devint, pour la sculpture et l'ornementation des édifices sacrés, aussi bien que pour l'architecture (chaîsses d'ogives), le foyer où s'albora et d'où s'épanouit l'art triomphant du xiii^e siècle. La basilique de *Suger* ne devait pas durer cent ans. Au cours de ses recherches, Viollet-le-Duc a constaté que les fondations en furent médiocres, le mur de façade fait d'un blocage peu résistant ; on

primés, les revenus de l'abbaye attribués à la maison de Saint-Cyr (1636 : un simple prieur, mis à la place de l'abbé, releva du supérieur général des bénédictins de Saint-Maur, qui résidait à Saint-Germain-des-Près. Au xviii^e siècle, l'abbaye fut reconstruite de fond en comble, d'après le goût du jour. Mieux encore qu'au xvii^e siècle, la basilique était de plus en plus négligée, inconnue. On en vint même à un tel mépris de l'art gothique, qu'il se trouva un prieur de *Saint-Denis*, D. Malard, pour demander, d'accord avec les esprits « éclairés » du jour, le déplacement des tombes royales du chœur, « œuvre d'une laideur horrible » à un desor pseudo-antique devait aussi recouvrir les murailles. Un glorieux badigeon couvrit les murs. La Révolution coura compa à ces divagations. C'est désormais la basilique vouée à la ruine. Les événements se précipitèrent : le 13 février 1790, la suppression des ordres monastiques met fin à l'exis-

ence de l'abbaye de Saint-Denis : au 13 octobre suivant, création d'une Commission chargée de procéder à l'inventaire des objets d'art contenus dans les églises : le 30 septembre 1791, en vertu de la loi du 12 septembre de cette année sur l'abolition des biens des évêques, quelques objets précieux (quarante sont choisis par les savants Le Blond et Monge, pour être déposés au cabinet des Médailles ; le reste, qui constituait un incomparable musée d'orfèvrerie et de bijouterie, est jeté pièce-mêle dans des caisses et plus tard traîné, municipité en tête, à la Convention (12 novembre 1793, par une colonne qui ébala un grand jour son incroyable inertie. Les épreuves successives de la destruction font aujourd'hui l'ornement de notre galerie d'Apollon au Louvre. Le 15 août 1792, la municipalité de Saint-Denis fut enlever la *croix* et le *bronze* des tombes royales tombes ciselées de Marguerite de Provence, de Charles VIII, de Bureau de La Rivière, etc. ; le métal est fondu et converti en boulets de canon. Au 1^{er} août 1793, sur la proposition du comité de Salut public, la Convention, pour fêter avec éclat l'anniversaire de la journée du 10-Août, ordonne la destruction des tombes de Saint-Denis, « qui rappellent des rois l'effrayant souvenir ! » Aussitôt, les 6, 7 et 8 août, des équipes d'ouvriers démolissent la plupart des tombes gothiques, arrachent les statues funéraires, les entassent dans un terrain appelé le cimetière des Valois ; on en fait une



CI N°.

INTÉRIEUR DE L'ABBATIALE DE SAINT-DENIS.



CL. ND.

ABBAYE DE SAINT-DENIS,
PORTE DU COLLATÉRAL NORD.

ments français. Les objets les plus disparates s'y coudoyaient; mais tant d'œuvres réunies, quelques-unes de premier ordre, excitèrent la curiosité publique, fixèrent l'attention des penseurs. Cet art gothique, que l'on disait si méprisable, eut bientôt ses prosélytes.

« Pendant la *Commission*, à laquelle nous devons la conservation particulière des monuments de Saint-Denis, s'engageait à retarder la mise en vente ou la démolition de la basilique. La commune de *Francoise* (c'était le nom de *Saint-Denis*) ne savait que faire de ce grand vaisseau vide; d'abord le culte de la Raison y tint ses assises (novembre 1793-avril 1794); la nef devint un entrepôt de blé et de farine; il fut décidé de l'abattre en partie et de la transformer en halle fermée, projet que Lenoir lui-même déclare « plein de sagesse ». Aussi en prohiba-t-il pour enlever ce qui reste encore de la décoration du monument, les sculptures, les vitraux. Par les fenêtres ouvertes aux intempéries pénétra un souffle de mort; « *Saint-Denis* est désert, dit Chateaubriand; l'herbe croît sur ses autels brisés; on n'entend plus que les gouttes de pluie qui tombent (les poutres de la toiture ayant été arrachées), la chute de quelque pierre qui se détache de ses murs en ruine ou le son de l'horloge qui va roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés ».

Le 1^{er} ventôse, an XIII (29 fév. 1805), l'empereur Napoléon décida de restaurer *Saint-Denis*. Couvrir et clore, rétablir le dallage du sol, débayer la crypte et les caveaux; ce fut l'affaire de peu de temps; le 20 février 1806, le culte était rétabli, un chapitre de dix chanoines institué. Mais cela n'était point au gré de l'empereur; les architectes *Legendre* et *Chérissey*, chargés de la restauration de l'édifice, travaillaient mal et lentement. L'exhaussement du sol fut résolu. Alors, pour les ramener au niveau neuf, on déchaussé les piliers, on sapa les bases; tout le système de l'équilibre est faussé, les voûtes compromises. Par ordonnance du 21 avril 1816, Louis XVIII prescrivait la réinstallation des tombes royales dans *Saint-Denis* et la refecture de l'édifice. La ruine des piliers avait disloqué les voûtes; François *Debet*, chargé de réparer le mal, ne fit que l'aggraver par son incapacité. Rien n'échappa au gratoir et au marteau du maçon; les contreforts s'amin-

pyramide en l'honneur de Marat. Après la destruction des tombes, on s'en prend aux *défunts*: le 12 et, du 14 au 25 octobre 1793, les cercueils sont arrachés de la crypte, les caveaux éventrés, la poussière de vingt générations royales jetée au vent, le métal fondu sur place. Cette hideuse profanation dans un état indescriptible.

Les tombeaux que dom Poirier et Lenoir, de la *Commission des Monuments*, avaient pu sauver, furent recueillis au dépôt des *Petits-Augustins* (école des Beaux-Arts) devenu, par décret du 2 octobre 1795, *Musée des monuments*.



CL. ND.

CHAPELLE ET CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

« cissent, les arcs-boutants sont réduits à leur squelette. « Grâce aux travaux accomplis en quarante ans par *Debet*, l'abbatiale nivée, nivelée, grattée, embellie, raccommodée, était une sorte de monstre, la risée des archéologues (1). « Le rétablissement des tombeaux s'était fait dans des conditions pires encore. Pas un ne fut rétabli à son ancienne place; on rélogea les gisants gothiques dans la crypte; inscriptions fausses, altération des noms, associations bouffonnes de personnages et de motifs décoratifs, cénotaphes de pure invention; ce fut une confusion indescriptible. « L'intérieur de *Saint-Denis*, dit Chateaubriand à la Chambre des pairs (juillet 1817), n'est plus qu'un effroyable gisiers de monuments, de débris de tous les temps et de tous les genres, un véritable musée de bric-à-brac. »

Autant qu'il fut possible, *Violet-le-Duc* a réparé le mal; reprendre en sous-œuvre les piliers et les contreforts, rétablir le niveau de la basilique et le pavage ancien, rendre aux tombeaux leur place et leur aspect primitifs, refaire les soutassements, les statues et les chapiteaux d'après les restes et les documents authentiques; l'illustre architecte, aidé de vrais artistes (atelier de restauration dirigé par *Geoffroy*, *Dechambre* et *Villemind*) et grâce aux subsides dus à l'intervention personnelle de Napoléon III, put mener à bien ce grand œuvre (1866-1870). M. D. Darcy l'a complété.

Aucun des tombeaux détruits en 1793 n'était antérieur à la série des figures funéraires que saint Louis fit ériger à la mémoire de ses prédécesseurs. C'est la statue tombale de Philippe III le Hardi, fils de saint Louis, qui œuvre, à *Saint-Denis*, la série des portraits authentiques des rois de France.

Dans un site idéal, au-dessus de la Seine enroulée à ses pieds, *Saint-Germain* fut de bonne heure la villégiature royale, aux portes de Paris. De sa magnifique terrasse (2 400 mètres de long sur 30 mètres de large) créée par Le Nôtre en 1672, la vue plane sur un immense horizon, dans le rayonnement de la capitale qui s'estompe au loin. (1834 hab.)

Un acte du x^e siècle témoigne que le roi Robert fit bâtir, à la lisière de la forêt de Laye, un prieuré, dont il dota *Saint-Germain-des-Près* de Paris, sous le vocable du patron de l'abbaye: *Saint-Germain-en-Laye*. Il est question, dans un diplôme de



CL. ND.

TOMBEAU DE DAGOBERT I^{er}.

(1) *L'Église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux*, par P. VERT et G. ENJAC (Longue, édit.).



G. ND.

RUINES DU CHATEAU-GAILLARD, AU PETIT-ANDELEY.

Louis VI (1123), d'une résidence royale qui existait au même endroit, sans doute un rendez-vous de chasse. Le donjon du château actuel, à part son encorchement du *xv^e* siècle, appartient au temps du roi Charles V; la chapelle, délicieuse avec sa rose et ses fenêtres délicatement ajourées, se rattache au début du règne de *saint Louis*. On l'ignorait presque, jusque dans la seconde moitié du dernier siècle, tellement on l'avait enveloppée d'une épaisse gangue de constructions parasites.

Au *xv^e* siècle, *François I^{er}* décida de reconstruire le *château de Saint-Germain*. Pierre Chambiges, puis son gendre Guillaume Gilain, prirent la direction de l'œuvre (1539-1548). Cette longue chevauchée d'arcades couronnées par des loggias à l'italienne, la pierre et la brique, employées au rebours de traditions consacrées par l'usage, donnent à l'ensemble de l'édifice un aspect imprévu qui n'est pas sans majesté ni sans grâce. *Henri IV*, trouvant trop sombre

le vieux château, se fit construire par Guillaume Marchant, sur le penchant du coteau, une résidence « plus plaisante » : des terrasses, des escaliers, des fontaines, des grottes de roailles descendaient jusqu'à la Seine. Il ne reste de ce *Château Neuf*, souvent habité par Louis XIII et par Louis XIV, pendant sa minorité, qu'un pavillon, dit *parillon Henri IV*, depuis transformé en hôtel, où *Alexandre Dumas* écrivit ses *Trois Mous-*

quetaires et où mourut Thiers en 1877. Depuis 1682, Louis XIV s'étant donné à Versailles, le *Château Neuf* de Saint-Germain fut laissé à l'abandon.

Pour le *Vieux Château*, Hardouin Mansard, sur l'ordre du roi, l'engloba de lourds placages qui le défigurèrent, sous prétexte de restauration. C'est là que vécut Jacques II, roi déchu d'Angleterre (1688-1711), et que fut proclamé son fils Jacques III le chevalier de Saint-Georges). Avec Napoléon III, l'ancienne résidence royale a retrouvé son aspect d'autrefois : on l'a dégagée des lourds apports du *xviii^e* siècle et des ruines faites par les affectations bizarres qu'elle subit depuis la Révolution. Tout l'intérieur est absorbé par le *Musée d'antiquités nationales*, créé par l'empereur, en 1862, et ouvert au public, le 12 mai 1867. Tout ce qui intéresse la préhistoire, particulièrement celle de la Gaule : statues, armures, ustensiles primitifs, re-

liels, moulages, sarcophages, reconstitutions de places, de costumes militaires, d'engins de guerre, etc., y compose un singulier retour du passé. Ces collections trouvent leur complément et leur explication dans une riche *Bibliothèque d'archéologie préhistorique*.

La *Forêt de Saint-Germain*, longue de 11 kilomètres, emplit presque, avec la lisière boisée d'Achères (champs d'épandage des eaux d'épuration de Paris) et celle de Mai-



GRAND-ANDELEY : L'HÔTEL DU GRAND-ANDELEY.



G. ND.

ANCIEN BEFFROI, AU GRAND-ANDELEY.



VUE GÉNÉRALE D'ELBEUF.

CL. ND.

sons-Lafitte, l'aire circonvenue par la Seine, jusqu'en aval de Poissy. Un mur, commencé par Louis XIV, défend le bois, sur une longueur de 23 kilomètres. La superficie est de 3718 hectares, en chêne, charme, bouleau, pin sylvestre et pin d'Autriche. A l'intérieur : *les Loges*, maison d'éducation pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

Maisons-Lafitte : parc, champ de courses; fameux château bâti par Fr. Mansard, propriété du comte d'Artois, de Lannes, du financier Lafitte, Herbilly, Conflans-Sainte-Honorine, en amont du confluent de l'Oise. Andrézy, Poissy, peuplent les contours de la forêt, le long du fleuve qui, largement développé, baigne des îles verdoyantes. La ville natale de saint Louis, **Poissy**, a conservé son originale physionomie d'anlan : pont du x^{e} siècle, église romane de Notre-Dame, restaurée par Viollet-le-Duc; enclos de l'abbaye où vécut Meissonnier, restes du monastère que Philippe le Bel construisit à la place de l'ancien château royal 8170 habitants. Au delà de Poissy, c'est une surprise, tout le long du fleuve, jusqu'à Rouen.

Après *Meulan*, que deux anciens ponts du xv^{e} siècle relient à la rive gauche de la Seine, sur le pivot d'une île formant le faubourg du Fort (église Saint-Nicolas, du x^{e} siècle; hôtel de ville récent, style

Renaissance; château dont le donjon fut pris et renversé par Du Guesclin), voici **Mantes**, au débouché du frais vallon de la *Vaucouleurs*. Guillaume le Conquérant ayant livré cette ville aux flammes, son cheval, en tombant, le blessa mortellement. *Philippe*



COURS DE LA SEINE, AUX ROCHERS D'ORIVAL.

CL. ND.

Auguste affectionnait *Mantes*; il y mourut; *Edouard III* mit la ville à sac, avant *Crécy*; *Du Guesclin* l'enleva aux Anglais; *Henri IV* la prit à Mayenne et y revint quelquefois, en galante équipée. L'église *Notre-Dame* de *Mantes* rappelle, en moindres proportions, *Notre-Dame* de Paris (magnifique portail). Il faut voir l'ancien *Auditoire* royal du xv^{e} siècle, la fontaine Renaissance proche de l'hôtel de ville, la tour Saint-Maclou, les restes d'anciens remparts, la porte de l'Elape, la maison

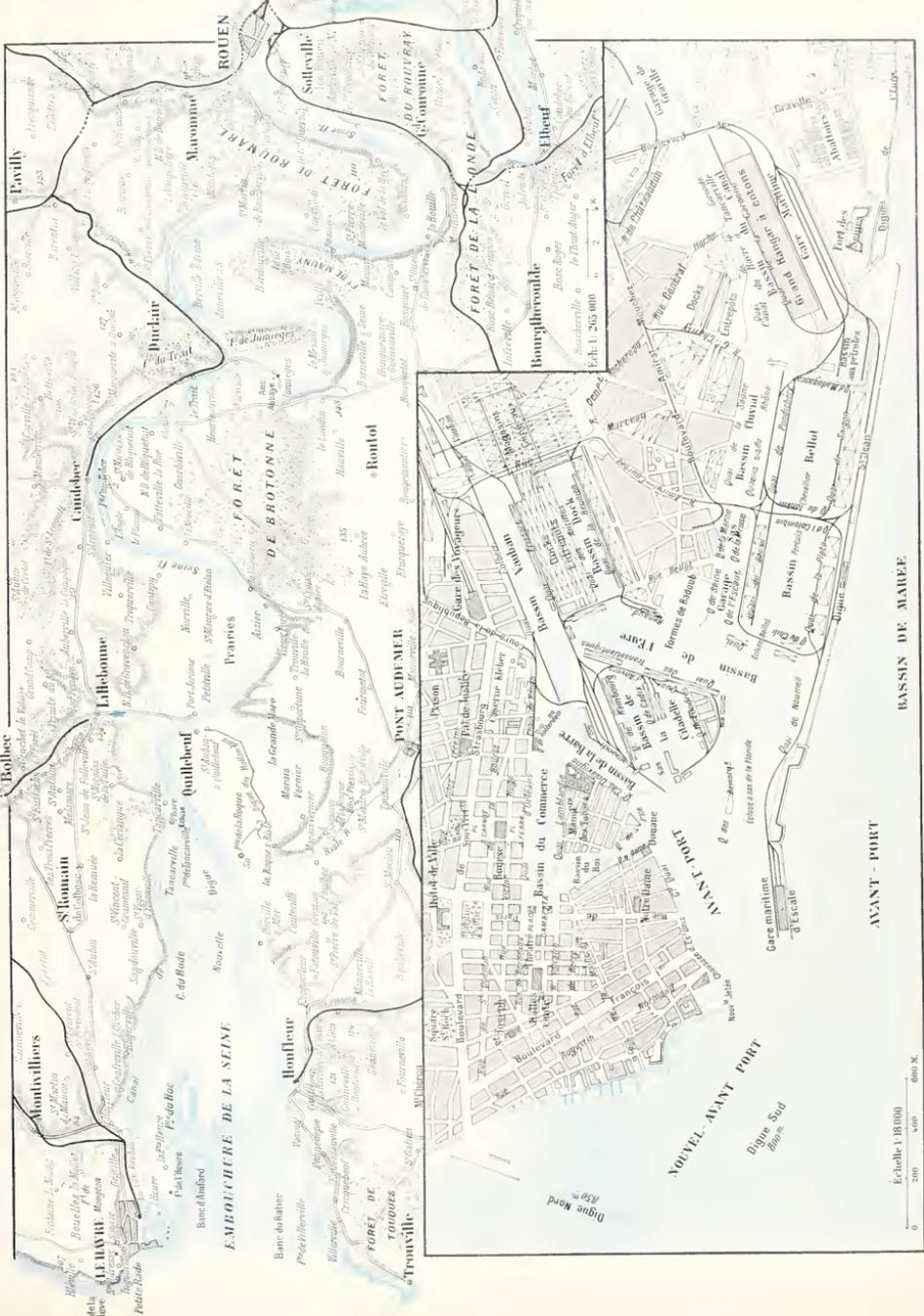
de la Tour, héritière d'un bastion qui trempait dans le flot, les vieilles tanneries rangées le long de la *Vaucouleurs*; enfin, *Loisy*, sur l'autre rive (droite), son île verte, ses ponts, son église, le château des *Célestins*, (8821 habitants.)

Bosny-sur-Seine; ce nom évoque le souvenir du ministre de *Henri IV*, duc de Sully, auquel appartenait la terre et le château de Rosny. Au sommet d'une longue courbe du fleuve, *La Roche-Guyon* garde, au-dessus de son château, un donjon cylindrique qui surplombe de vastes souterrains taillés dans le roc *vert*. *Vernon*, sur la rive gauche du fleuve, montait la garde pour le roi de France sur la frontière de Normandie. *Philippe Auguste* s'en rendit maître; *Edouard III* d'Angleterre brûla une partie de la ville; *Charles le Mauvais* pillà ce qui restait. Anglais et Français se disputèrent la position, durant la néfaste guerre de Cent ans.

A la place d'une forteresse d'origine gallo-romaine, sur les hauteurs qui dominent *Gaillon*, le cardinal *Georges d'Amboise*, archevêque de Rouen, l'un des promoteurs de notre Renaissance française, fit élever, en 1500, un palais auquel travaillèrent les plus habiles artistes de ce temps : *Michel Colomb*, *Jean Juste* de Tours y sculptèrent de délicates images. Ce fut un chef-d'œuvre et un modèle : la Révolution en fit desmiettes, dont les meilleurs morceaux font aujourd'hui l'ornement du Louvre et de notre Ecole des beaux-arts.

Si *Gaillon* se tient à l'écart de la Seine, **les Andelys**, grand et petit, la bordent (5 330 habitants). Ce fut une fière citadelle que le *Château-Gaillard*, planté à la fin du x^{e} siècle, par *Richard Cœur de Lion*, sur un rocher dominant ici le cours du fleuve. Il fallut à *Philippe Auguste* un siège de cinq mois et un assaut meurtrier pour l'enlever à Jean sans Terre en 1204. Trois enceintes défendaient la place, en fisolant des terres voisines, par des fossés en partie creusés à même le roc : les murs de la dernière enceinte reposaient sur des assises rocheuses ayant 8 à 10 mètres de haut; ceux du donjon mesuraient 4^m 50 d'épaisseur à la base. Tout cela est décapité, *Henri IV* ayant fait démanteler la forteresse en 1608 et *Richelieu* abattre le donjon. De vastes souterrains voûtés s'enroulaient entre la seconde et la troisième enceinte; au bas de l'escalier, qui plonge, se dressent les ruines d'une tour d'approche. L'île qui coupe le milieu du fleuve conserve les débris du fort *Boutarant*, que *Richard Cœur de Lion* avait posté là en sentinelle.

Le Petit-Andely se groupe dans un site charmant, sur la rive droite du fleuve. Un pont et un boulevard lient le *Petit au Grand-Andely*, situé dans l'écrasement de la vallée du *Gambon*. Un monastère y aurait été fondé, au v^{e} siècle, par sainte *Clotilde*. L'ancienne collégiale *Notre-Dame* offre l'élégance et la richesse du style ogival fleuri associé à l'art de la Renaissance (superbes verrières du xv^{e} siècle, buffet d'orgue magnifique, de la même époque; à gauche de l'église, chapelle de *Sainte-Clotilde*). *L'hôtel du Grand-Cerf*, avec sa



cheminée monumentale, ses pannels sculptés, ses boiseries, sa façade historique, est un legs du XVIII^e siècle, au *Grand-Audely*; Victor Hugo, Walter Scott et Parent-Leschères.

Au débouché de l'Euve sur la Seine, *Pont-de-l'Arche*, entre l'ancienne France et la Normandie, eut à souffrir de ce double voisinage; Charles VII reprit définitivement la place, en 1449. Une belle promenade égaya les anciens remparts, dont les fossés ont été convertis en jardins. L'église, inachevée, du XV^e siècle, n'est pas sans beauté; de belles verrières du XVI^e siècle, des stalles, « empruntées » à l'abbaye voisine de *Bon-Port*, ornent l'intérieur. L'abbatiale de *Bon-Port* en est réduite à ses piliers; par contre, le réfectoire conventuel, du XIV^e siècle, s'ouvre encore sur un bras de la Seine.

Avant de toucher Rouen, la Seine tourne brusquement sur *Elbeuf*, en 16 kilomètres, au lieu de 3, atteint Oissel, rive gauche, borde la forêt de Rouvray; c'est la banlieue de la capitale normande qui commence.

Elbeuf (18 200 habitants, dès le XVI^e siècle, était connu pour ses draps de finesse moyenne. Des filatures de laine, teintureries, carderies, maisons d'apprêt, corroyeries, fonderies, etc., y donnent la vie à 20 000 ouvriers. Presque toute la laine est tirée de la Plata. Le port en Seine, à *Elbeuf*, apporte un précieux concours au mouvement et à la main-d'œuvre de ses fabriques. — Eglise Saint-Etienne, du XVI^e siècle, avec de belles voûtes à clofs pendantes, d'admirables vitraux et une cuve baptismale faite de marbre provenant d'Herкулanum; c'est en effet un duc d'Elbeuf, Emmanuel-Maurice, qui explora le premier, en 1715, les restes de cette ville ensevelie. Vitraux et orgues de Saint-Jean.

Dans Rouen même, l'*Abbatte* et le *Robecq*, deux rivières sœurs, descendent à la rive droite de la Seine. Nourri des claires fontaines qui filtrent les calcaires du pays de Caux, le *Robecq*, dont le cours dépasse à peine 10 kilomètres et la largeur 4 ou 5 mètres, offre par la constance de son débit un merveilleux appoint à l'industrie, qui accapare ses rives; teintureries, filatures, moulins à foulon, à papier, etc., se pressent en amont et en aval de Barmetal.

Rouen est un port, l'un des premiers de nos ports intérieurs, non seulement par la multiplicité des échanges, mais aussi par son matériel fluvial. Il comprend trois bassins: le *bassin maritime*, constitué par la Seine, à l'aval du pont Boieldieu, avec un développement de 2 167 mètres en rive droite, 2 077 en rive gauche, des quais, des appointements continus. Les deux autres bassins, formés par la liaison de plusieurs îles, sont: le *bassin aux Bois*, avec onze appointements, sur une longueur de 968 mètres, une cale de 75 mètres; le *bassin aux Pétroles*, long de 720 mètres. Dans leur ensemble, les trois bassins présentent une longueur utilisable de 6500 mètres, pour le stationnement et le déchargement des navires. Des voies ferrées les relient entre eux, ainsi qu'aux chemins de fer du Nord et de l'Etat. Des hangars couvrant 12 000 mètres carrés reçoivent les marchandises: céréales, maïs, pétroles, bois pour l'importation; sucres bruts et raffinés, plâtre, houille, marne, pyrites, denrées agricoles, pour l'exportation. De 1872 à 1895, le mouvement du port de Rouen est passé de 351 855 tonnes à 1 778 808: le tonnage des navires a crié, plutôt que leur nombre. Le simple droit de tonnage de 0 fr. 55 perçu par la Chambre de commerce a produit près de 430 000 francs, en 1898. Il faut comprendre dans le mouvement du port celui du *bassin fluvial*, en amont du pont Boieldieu, réservé à la batellerie et aux transports à destination de Paris.



ROUEN : LE PONT TRANSBORDEUR.

LA SEINE DE ROUEN A LA MER

C'est un enchantement! Partout ailleurs qu'en France on en dirait merveille et on irait voir. La Seine se met en frais: six fois elle se replie sur elle-même, enchâssant dans le cristal de ses eaux de grands massifs forestiers ourlés de blancs villages penchés à la rive ou juchés sur les crêtes. Dans un premier coveil ouvert au sud, vers le village de la Bouille, la *forêt de Rouvray* (3239 hectares) est liée vers le sud-ouest à celle de la *Londe* (2 654 hectares): l'une, de pins sylvestres, avec de grands espaces libres; l'autre, de hêtres, chênes, charmes, aux remous pittoresques, piqués d'arbres géants, comme le « bel Arsène », traînée de onze bras qui s'éclaire à 22 mètres de hauteur. Le second coveil du fleuve, ouvert au nord, encadre la *forêt de Boumare* 4 657 hectares, dont les futaies recèlent un abondant gibier et comptent des sujets remarquables, comme le Gros-Hêtre, dont la circonférence ne mesure pas moins de 8^m.50. Nouveau détour



ROUEN : LE PONT BOIELDIEU.

de la Seine vers les falaises de *Duclair*, étai du pays de Caux; la forêt de *Mauzy* s'allonge, au sud, dans l'intervalle (environ 950 hectares : à sa lisière et dominant la rive gauche du fleuve, *Cauumont* et ses carrières de pierre blanche, dont les hautes parois se proéminent en formes pittoresques.

Dans un quatrième cycle s'inscrivent *Jumièges* et sa forêt, les ruines de *Saint-Wandrille* et la forêt du *Trait*.

L'abbaye de *Jumièges*, fondée au milieu du vi^e siècle par saint Philibert, devait s'élever au milieu d'un repaire : l'économie ne manque pas de représenter son fondateur en compagnie d'un loup. Devenue l'une des plus riches de Normandie, l'abbaye de *Jumièges* eut une basilique aujourd'hui privée de voûte et dont le chœur, du xiii^e siècle, ne subsiste que par lambeaux. Deux chapelles : celle de *Saint-Pierre* (xiv^e siècle) et celle de *Saint-Martin* (xv^e siècle), s'arc-boutent au flanc sud de l'église : la salle capitulaire du xiii^e siècle; la salle des Hôtes, qui servit de salle des gardes à Charles VII pendant qu'il résidait à l'abbaye; le logis abbatial; des caves voûtées, en bas un musée de chapiteaux, de bas-reliefs, de dalles funéraires, de débris sculptés offrent un vif intérêt.

Le caudal de *Jumièges*, *Saint-Wandrille*, abbaye fondée au milieu du vi^e siècle par un disciple de saint Colomban, dresse les murs délabrés de sa vieille église près d'une rivérette, la *Fontenelle* (doit être des xiv^e et xv^e siècles, retable des xiv^e et xv^e siècles).

Caudebec est la clef de voûte d'un grand arc enveloppant, dessiné par la *Seine*, autour de la *forêt de Brotonne* (6 758 hectares), somptueux massif coupé de vallonnements, escarpé d'est et d'ouest, d'où jaillissent des fûts altiers, comme le chêne-cuve, de forme bizarre, qui mesure 6^m.60 à 1 mètre du sol.

Le cycle de *Caudebec*, plus détendu que les autres, accuse un changement dans le régime du fleuve. La *Seine* désormais ne se contracte plus aussi brusquement : elle s'étale, se déroule avec ampleur; le flux et le reflux l'agitent. C'est l'estuaire qui commence. Aussi, lorsque, à l'époque des grandes marées, le flot, soulevé par les violents souffles du large, remonte le fleuve, le choc des vagues contre le courant fluvial produit-il une intumescence, barre mobile ou *mascaret* qui roule avec une force irrésistible et une vitesse de 6 à 10 mètres par seconde. Légèrement inclinées vers le centre, les vagues se déploient comme les replis d'un monstrueux serpent, jetant contre les rives des traînées furieuses qui déferlent avec fracas, bondissent en fusées étincelantes et s'affaissent en remous tournoyants. C'est l'avant-garde de la mer qui vient. *Caudebec* a encore des maisons pittoresques; le portail de son église *Notre-Dame* est une merveille du xvi^e siècle.

Avant que des dépôts accumulés dans le lit du fleuve et sur ses rives eussent fait de plus en plus reculer le flot, l'estuaire de la *Seine* commençait peut-être à *Villequier*, tout au moins en amont de *Quillebeuf*, dont la pointe, extrême projection du *Boutin*, se dressait en face des hautes falaises de *Tancarville*, contreforts du plateau de Caux; c'étaient là les deux pylônes d'entrée de la



PETIT BRAS DE LA SEINE, A SAINT-AUBIN.

Cl. ND.

la pointe de *Quillebeuf* au cap de la *Roque*, fut une sorte de golfe intérieur, de près de 6 000 hectares, le grand marais *Vernier*. Le voûle comblé à son tour. La partie la plus creuse, la *Grand'Mar*, rappelle les watergates du nord, sillonnées de canaux : partout s'étend la plaine verte; les bœufs paissent là où s'échouaient les navires.

A l'issue d'une vallée fertile et industrielle, au point même où la *Bille* rallie ses divers bras en un seul courant navigable, avivé par le flot, **Pont-Audemer** entretenait, au moyen âge, des relations directes avec l'Orient. Le port n'est qu'un élargissement de la rivière, où peuvent évoluer les bateaux de faible tonnage, d'un tirant de 3^m.50, des caboteurs qui apportent les bois du Nord ou les charbons anglais, en chargeant pour fret de retour les produits agricoles et les fruits, des peaux ouvrées et des cuirs manufacturés dans les tanneries de la *Rille*. (6 123 habitants.)

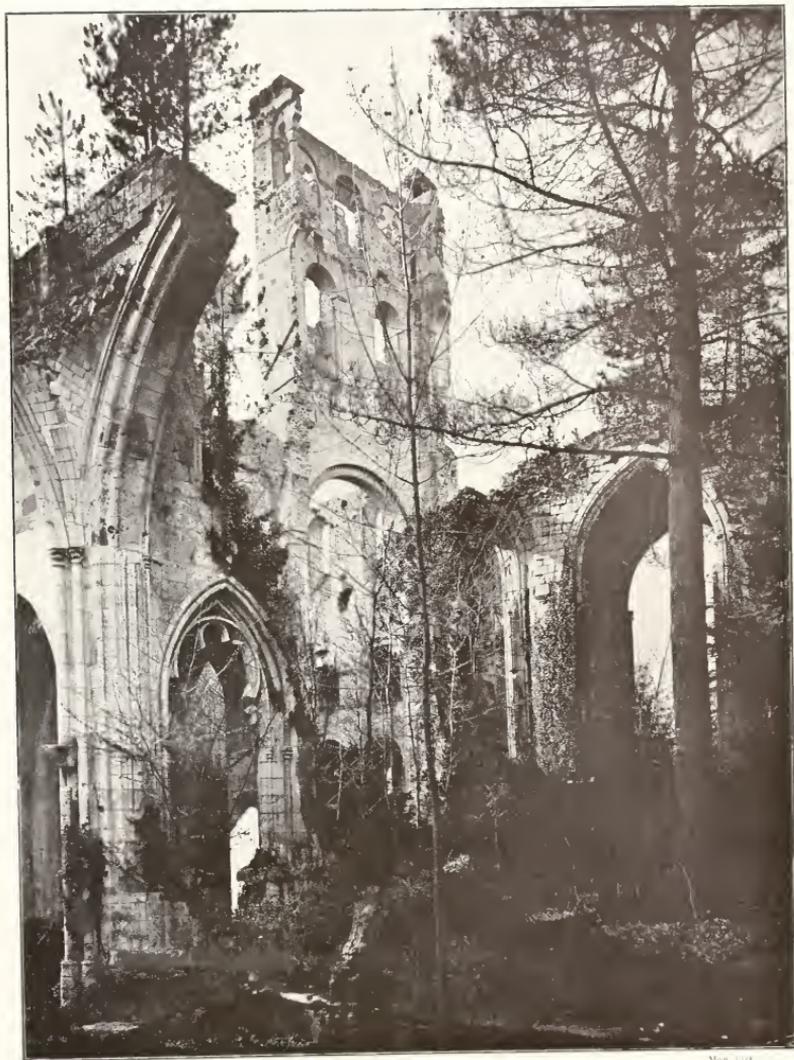
Honfleur, plus près de la mer, à l'embouchure de la *Clair*, dans une crique enveloppée de coteaux boisés, se trouvait prédestinée au rôle de grande cité maritime et commerciale. Ses marins, des premiers, explorèrent le golfe de *Saint-Laurent*, prirent pied à *Terre-Neuve*, poussèrent jusqu'aux lointains parages des îles de la *Sonée*, en contournant l'Afrique. Malgré la récente et formidable concurrence du Havre, *Honfleur* tient bon : son petit port d'échouage, drainé par les chasses de la *Clair*, n'a pas perdu le contact des pays d'outre-mer; sur ses quais les laines, les cotons, les sucres bruts importés s'entassent à côté des produits agricoles, légumes, fruits, œufs, volailles, céréales destinés surtout à l'Angleterre (9 298 habitants).

Lorsque la vague déferlait, à 50 mètres en contre-bas de son pilier de roc, il fallait être fiable, à coup sûr, pour tenter l'escalade du clocher de *Tancarville*. Sur l'extrême saillie, la tour de l'Aigle se hissait à 27 mètres



PORTE DE L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE.

Cl. ND.



Mus. Nat.

RUINES DE L'ABBAYE DE JUMIÈGES.



CL. NO.

CAUDEBEC-EN-CAUX.



CL. NO.

ANCIENS FOSSES DE CAUDEBEC.

encore; une épaisse tour enroulée surplombait l'apic du rivage, tandis qu'un profond ravin s'effondrait à l'ouest. Tout cela est à présent bien décrit; au travers des voûtes effondrées, la vieille demeure des sires de Tancarville baïlle à tous les vents du ciel; le lierre grimpe aux murailles; en bas s'étend le vert tapis de tranquilles pâturages. Mais, de cette aire en ruines, quelle admirable vue

Deux bassins formaient son port; l'un à l'intérieur même de la ville, simple élargissement de la rivière pour les barques de commerce; l'autre extérieur, le « clos des gabiers », où s'amarraient les bâtiments de guerre, la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne entretenaient des relations suivies avec Harfleur. Plusieurs fois les Anglais s'emparèrent. A la fin du XVIII^e siècle, les atterrissements de la



Mon. Hist.

VIEILLES MAISONS A HARFLEUR.

sur la baie du fleuve largement épanouie et l'horizon de la mer!

La gentille petite rivière qui donne la vie aux jardins, aux usines et aux charmantes fontaines de *Bolbec*, ouvrait le port de **Lillebonne** à la montée des navires et du flot de marée. 3 050 habitants.

Ancienne capitale des *Calètes*, Lillebonne conquise, non sans peine, par les Romains, prit le nom de son vainqueur, *Julio-bona*, Jules César, dont on a fait *Lillebonne*. On jugera de son importance par le nombre et la valeur des débris gallo-romains, bas-reliefs, fragments de statues, mosaïques et médailles exhumés de son territoire. Ce fut l'une des stations de la flotte romaine qui surveillait les côtes de la Manche; une voie de terre l'unissait à Fécamp au travers du plateau, et, par la coulée de la Seine, la hail à Rouen, Manles, Lutèce. Il faut maintenant faire plusieurs kilomètres à travers les terres pour atteindre, avec la rivière de *Lillebonne*, le débouché de la *Seine*.

Harfleur, au temps des Romains, fut la dernière étape du fleuve. Il s'ouvrait, par l'estuaire de la *Le-Arde*, sur le flot — La mer en enveloppait la moitié, » dit une chronique de la fin du XIV^e siècle, et de bonnes murailles en défendaient l'accès, du côté de la terre.

La *Seine* avait envasé son double port, et c'est péniblement que la *Le-Arde* gagne au loin, par un cours sinueux, l'ancien golfe qui lui donnait la vie. Depuis qu'on l'a relié au canal de Tancarville, le port de *Harfleur* a repris quelque importance. 3 320 habitants.

Le travail d'atterrissement accompli par la *Seine* est prodigieux. Les 60 kilomètres de digues submersibles qui rassemblent ses eaux en aval de Caudebec, jusqu'à 15 kilomètres environ au-dessous de Quillebeuf, n'empêchent pas les alluvions qu'elle charrie de se déposer sur les fonds voisins. On évalue à 8 000 ou 9 000 hectares les terrains soudés par le fleuve à la terre ferme. Dans l'espace de deux années seulement, une masse alluvionnaire, évaluée à 20 millions de mètres cubes, a pu s'étaler entre Villequier et Quillebeuf, sur une étendue de 1300 hectares et exhausser le sol de 1 mètre par an. Si, par surcroît, comme il est arrivé pour *Harfleur*, une digue de galets, poussés par la mer, vient se souder au rivage en forme de croc et ceindre une sorte de bassin tranquille, les alluvions marines et fluviales s'y décaient à plaisir et ne tardent guère à emprisonner le port voisin. La pointe du *Hoc* a joué ce rôle pour *Harfleur*.

Cette pointe est elle-même une création de la mer, dont la puissance de comblement dépasse ici celle du fleuve. Si, en effet, le *jusant* égalait le *flut*, il pourrait, à la suite de chaque invasion marine, ramener au large les matériaux en suspension, refoulés par elle. Mais c'est le contraire qui arrive : le *jusant* est moins fort que le *flut*; ainsi, le dépôt des matériaux d'apport et, par suite, le colmatage de l'estuaire, deviennent inévitables.

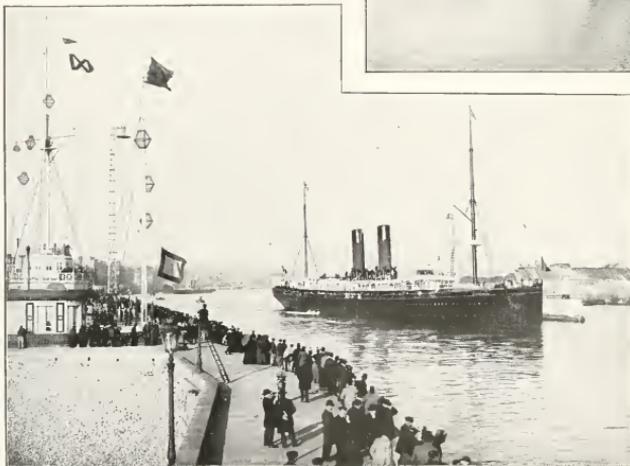
Les matériaux charriés par la mer proviennent surtout de la démolition des falaises de la côte : les courants s'en emparent et les transportent dans toutes les dépressions ouvertes sur le littoral. Le grand courant d'ouest, qui s'engouffre dans la baie de la Seine, à peu près impuissant contre les roches granitiques du Cotentin, mord, à partir du golfe des Veys, les falaises marneuses de la baie de Caen, éroule les saillies du Bessin et du pays d'Auge, et, chargé, au surplus, des apports côtiers de l'Orne, de la Dives et de la Touques, les entraîne, craie délayée, sables et vases, d'une part au nord, vers le cap de la Hève, de l'autre au sud, dans la baie de la Seine. Doublement envahie par le flot venu directement de

des Anglais. Alors un terrible raz de marée jeta sur le bas-fond de l'Eure une masse d'eau qui, en se retirant à marée basse, rompit la digue sous-marine de galets qui encerclait la côte et ouvrit à la lagune intérieure l'issue de la mer. Ce coup fut jugé providentiel : le port était trouvé; on l'appela le **Havre-de-Grâce** : il n'y eut plus



Phot. de M. P. Jousset.

BASSINS DU HAVRE : LES QUAIS.



LA « CHAMPAGNE » SORTANT DU HAVRE.

Cl. ND.

l'ouest et le courant littoral ramené du promontoire de la Hève, l'embonchure du fleuve est vouée, par nature, à l'encombrement. Si écourté qu'il soit, le flot de la Hève n'est pas son moindre ennemi. Une traînée de galets, provenant de la démolition des falaises côtières, s'est allongée au-devant du Havre, formant à sa petite rade une digue d'altri naturelle. Nous savons d'ailleurs qu'au début du xiv^e siècle l'écueil sous-marin, désigné aujourd'hui sous le nom de l'Éclat, formait l'extrême saillie visible du pays de Caux sur la mer : le banc qui faisait partie de la côte éroulée est maintenant noyé, au large, sous une épaisseur d'eau de 7 à 8 mètres.

Mais rien ne se perd. En arrière de Harfleur et de la pointe du Hoc, les mouillages de Grande-Heure et de Petite-Heure s'encadraient au bord d'une plaine basse et marécageuse, faite des débris apportés par la mer, à l'entrée du fleuve. Cette plaine de l'Heure ou de l'Eure (ora, bouche, bord, littoral, sans cesse accrue, peu à peu s'exondait, les mouillages voisins s'envassaient; mais il ne pouvait venir à l'idée de personne qu'un grand port dût s'ouvrir jamais dans cette lagune marécageuse et malsaine. Au retour de sa brillante campagne d'Italie, le vainqueur de *Maugliana* (1315), *François I^{er}*, recherchait sur les côtes de la Manche un point favorable pour y créer un port, capable de défendre le littoral contre les incursions

qu'à compléter l'œuvre de la nature. Bientôt un canal s'ouvrait entre deux jetées d'approche; on créait des chantiers. Avant le milieu du xvi^e siècle, 430 vaisseaux appareillaient au Havre, contre la flotte anglaise réunie près de l'île de Wight. Les Anglais, voyant avec inquiétude les progrès de la ville naissante, se la firent livrer en 1562, avec la complaisance de Coligny; elle leur fut reprise deux ans après. Depuis lors, *Le Havre* n'a cessé de croître; Richelieu, Colbert surtout, et Vauban, développèrent son champ et ses moyens d'action; bientôt la Compagnie des Indes en faisait le point d'attache de ses lointaines expéditions. Louis XVI ordonna de nouveaux travaux qui, repris par l'Empire, après la Révolution, furent achevés par Napoléon III.

Déjà *Le Havre* ne suffit plus à ce qu'on attend de lui. A 71 kilomètres de Rouen, 228 kilomètres de Paris, son port, émulé de celui de Marseille, rayonne sur tous les points du monde, mais surtout vers les

pays du nord et les deux Amériques : ses communications avec New-York deviennent de plus en plus rapides. Les 12 kilomètres de quais, mis à la disposition du commerce maritime, vont être portés à 13 1/2. Trois millions de tonnes de marchandises s'engouffrent annuellement dans ses docks et entrepôts; leur valeur, importation et exportation réunies, dépasse largement 2 milliards. Principaux articles importés : cacao, café, coton, laine, peaux brutes, vins et céréales, bois exotiques, etc. À l'exportation : tissus, passementeries et rubans, peaux préparées, cuirs, lingerie, outils, carton, papier, livres, etc.

Le Havre offre à la marine marchande un *avant-port* (1 kil. 1/2 de quais; superficie, 11 hectares; compartiment intérieur et réserve de la Floride), et 9 bassins à flot dont les abords sont munis des appareils les plus perfectionnés. Si le tirant d'eau, à marée haute, est de 10^m. 20, et 7^m. 80 en morte eau, l'écueil sous-marin qui borde la rade, à 2 kilomètres au large, ne laisse place qu'à six navires calant 7 mètres au maximum. Le plus ancien bassin, celui du *Roi* (835 mètres de quais; superficie, 11 800 mètres), forme, avec le bassin du Commerce (1 200 mètres de quais; superficie, 5 hectares), et le bassin de la Barre (1 200 mètres de quais; superficie, 52 000 mètres), un triangle rentrant, au cœur même de la ville. De là, s'écartent

le bassin *Vanban* (1580 mètres de superficie, 7 hectares 12, entre la gare et les entrepôts qui couvrent 23 hectares; le bassin de l'*Eure* (2000 mètres de quais; superficie, 21 hectares, où s'amarrent les grands paquebots transatlantiques, et son annexe, le bassin des *Docks*; enfin, le bassin *Bellot* (2800 mètres de quais; 1050 mètres de long, 220 mètres de large, dont la belle nappe, divisée en deux darses, est reliée à celle de l'*Eure* par un canal éclusé de 100 mètres. Au centre de ralliement des bassins et de



usines pour construction de machines, et, au premier rang, les ateliers de la *Société des papiers et chantiers de la Mélièrrière*, les *Forges Harroises*. Aux cotéaux voisins s'enjambent les jardins semés de villas; déjà l'ancien village des lagunes de l'*Eure* dépasse en population 132 530 habitants. La vieille capitale de la Normandie. Mais les progrès de sa jeune rivale ne peuvent être pour celle-ci un sujet d'appellément: *Le Havre* est surtout un port commercial et maritime, tandis que *Norman* tire sa prospérité d'un remarquable développement industriel et surtout de la situation qui en fait l'entrepôt naturel d'une vaste région productrice et l'étape nécessaire de Paris à la mer.



Phot. de M. P. Jousset.

BASSINS DU HAVRE : LE LONG DES QUAIS.

l'avant-port, le bassin de la *Citadelle* comprend un sas éclusé et un grand réservoir divisé en deux darses, ouvertes sur le bassin de l'*Eure* par une écluse. Sur le flanc du bassin Bellot, débouche le canal de *Tancarville* (25 kilomètres), qui permet l'accès du *Havre* à la battellerie de la *Seine*, en lui évitant les risques et le détour des bas-fonds de la baie.

De vastes projets, s'ils se réalisent, doivent doter *Le Havre* de nouveaux bassins. Dès à présent, un nouvel avant-port fait une assez large emprise sur la mer, au moyen de deux digues opposées. On a voulu éloigner ainsi les approches du port de la zone d'envasement produite par la *Seine*. De plus, une fosse profonde doit permettre aux plus grands navires de rester à flot, à toute heure de marée. Sept phares éclairent le port et ses approches. Deux tours quadrangulaires se dressent à 121 mètres d'altitude, sur la falaise du cap de la *Hève*, autrefois *Chef-de-Caux*; le feu électrique de la tour Nord porte jusqu'à 51 milles par temps clair : ce phare est le plus puissant du monde. Le banc de l'*Eclat* est éclairé par une bouée lumineuse.

La ville du *Havre* (136 160 habitants) a grandi avec son port; elle possède de larges boulevards, de beaux monuments (hôtel de ville, Bourse, etc.), mais tout cela est trop récent pour offrir, excepté dans les musées et l'église Notre-Dame (xv-xvii siècles), un intérêt d'art ou d'archéologie. La ville du *Havre* est toute de mouvement : à côté des entrepôts, sont les

AFFLUENTS DE LA SEINE

AFFLUENTS DE DROITE

L'*Aube* *alba*, la *blanche*, la *claire*, issue du fait boisé qui lie entre eux le Haut du Sec 316 mètres et le mont Saulx 512 mètres, dont les versants descendant, vers l'est, à la *Saône*, perd, au passage de Foulille fissurée, une partie des eaux qui lui versent les sources limpides de la craie. Elle atteint, dans une fraîche clairière de prairies, *Clairvaux clara vallis*, où saint *Bernard*, un Bourguignon (1091-1153), moine de *Cîteaux*, fonda, au début du xii^e siècle, une abbaye dont la règle dépassait en sévérité ce que l'on avait imaginé jusqu'alors. L'austérité de sa vie, l'éloquence de son langage et l'aideur de sa foi donnèrent à l'abbé de Clairvaux une grande autorité sur son siècle; il traitait avec les rois et l'empereur, et se fit l'énergique auxiliaire de la papauté dans l'effort qu'elle tentait pour sauver l'Orient de l'Islam. En 1146, *Bernard* parcourt la France et l'Allemagne, prêchant la Croisade à Vézelay, à Spire. A son appel, l'empereur Conrad, le roi de France Louis VII prennent la croix. Partout où il convie l'intérêt de



Cl. M.

LE HAVRE : BASSIN DU COMMERCE.

l'Église, on le trouve : « Il a donné une vigueur nouvelle au sentiment chrétien et laissé au monde l'exemple d'une vertu et d'une énergie qui dépassaient l'humanité. » (LUCCHAÏE, dans *l'Historique de Lavisse*, II, 2.) Il reste peu de chose de la première abbaye de Clairvaux, les bâtiments ayant été presque entièrement reconstruits au xv^e siècle; c'est maintenant une maison de détention.

A Fontaine, la gentille rivière d'Aube capte la *Font de Cresson*, près de *Bar*; Arroual lui donne l'*Arlette*; Traumes, le ruisseau des *Foats*. **Bar** s'attache à la rive droite de l'Aube, dont l'eau fuit sous les roues des moulins et frôle de magnifiques ombrages : des vignes, des bois revêtent les coteaux de la rive gauche qui se dressent à 180 mètres au dessus de la rivière. Une vierge chrétienne, Germaine, fut ici mise à mort par Attila (451); Charles VII vint à *Bar* en 1411 pour chasser les méfaits d'Alexandre de Bourbon, qui fut cousu dans un sac et jeté à l'eau : une chapelle commémorative, élevée sur le pont de l'Aube, rappelle cet événement. La pittoresque église *Saint-Pierre*, avec ses galeries extérieures, est un legs du x^e siècle; *Saint-Maclou* mêle le style du xi^e siècle (portes nord et sud) à ceux du xiv^e (l'abside), du xv^e choeur et se relie, par un arc-boutant, à une massive tour de défense, érigée en clocher.

Brienne-la-Vieille, Nogent, où débouche l'Auzon, Arcis-sur-Aube avec la *Giroude*, Champigny avec l'*Herbisse*, le confluent de la *Barbuisse* et celui de la *Saperle* conduisent l'Aube à la Seine, qu'elle rejoint par 71 mètres d'altitude, à *Marilly*, après 248 kilomètres de cours. On la dit flottable, de Brienne à Arcis 61 kilomètres, navigable d'Arcis à la Seine (41 kilomètres, mais sa profondeur ordinaire est d'une insuffisance notoire.

Brienne-le-Château s'élève à 2 kilomètres de l'Aube, au pied d'une colline que domine son château, bâti de 1770 à 1778 par Fontaine, à la place d'un manoir féodal. Les Minimes y tenaient une *École militaire préparatoire* de 110 élèves, dont 50 entretenus aux frais du roi. Le 25 avril 1779, *Napoléon Bonaparte* y fut admis comme élève boursier; après avoir passé cinq ans cinq mois et quelques jours dans cet établissement, il en sortit, à l'âge de quinze ans, pour



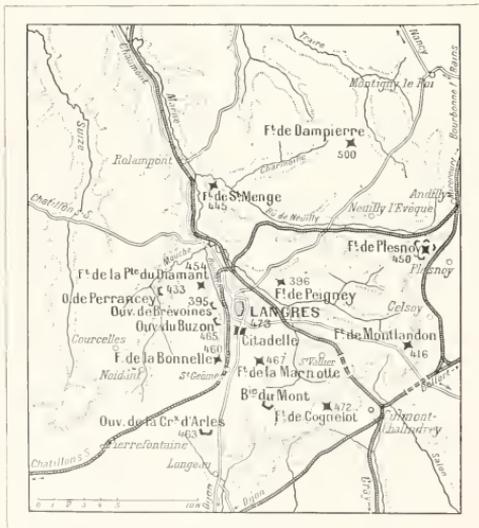
C. C. B.

FACÈDE DE L'ÉGLISE DE VASSY (SUR LA BLAISE).

couvrir la terrasse du château. Il ne croyait pas si bien dire.

C'est ici, en effet, qu'en 1811 il tiendra tête à l'Europe coalisée, culbutera, les uns après les autres, Prussiens, Russes, Autrichiens, dans une campagne mémorable entre toutes, ou, malgré l'énorme disproportion du nombre, l'inexpérience de jeunes soldats à peine armés de la veille, la lassitude de chefs découragés et vieillards, chaque combat est une victoire. Napoléon est parti, comme le génie même de la guerre : à *Saint-Dizier* (27 janvier 1815), à *Brienne* (29 janvier), à *Champaubert*, à *Montmirail*, à *Vauclamps*, à *Marmans*, à *Monttereau*, à *Saisons*, à *Laon*, à *Reims*. Mais il fallut que Paris tint quelques jours et lui laissât le temps d'arriver. Or, le 1^{er} avril, à deux heures du matin, Paris capitula. Alors prend fin la dramatique partie engagée par une poignée de héros, sous un chef de génie, contre l'Europe en armes, dans le champ clos que forme, au front de la falaise letraine, la double courbe symétrique de la *Marne* et de la *Seine*, sur les deux rives de l'Aube.

La Marne. — De la source à *Epernay*. — A 5 kilomètres sud-sud-est de Langres, la petite *Marne* ou *Marnotte*, à peine issue d'un cirque de rochers, ne s'appartient déjà plus : une conduite souterraine lui enlève une partie de ses eaux. Et il en est ainsi de la rivière, tout le long de son cours; elle vit plus pour les autres que pour elle-même. Ses premiers affluents subsistent le même sort; ainsi, la *Lie*; est employée à remplir le réservoir de *Lecey*; la *Monche* alimente celui de *Saint-Girgues*; le *Val de Gris*, en amont de *Rolampont*, le grand bassin de *Charmes*; toutes ces réserves nourrissent le canal de la *Marne* à la *Saône*, lequel



CAMP RETRANCHÉ DE LANGRES.

passé, à 119^m,55 au-dessous du faite du plateau de Langres, d'un versant à l'autre, par un tunnel dont la voûte en plein cintre débouche dans la vallée de la Vingeanne, après un parcours souterrain de 4 820 mètres.

Langres occupe un contre-fort du plateau de ce nom, projeté entre le double sillon de la *Marne* naissante et de la *Bonneville*; à l'extrême pointe du promontoire, les *Faucher* (26 mètres), que couronnent de gros blocs, ont livré, ainsi que le cirque de la *Marnotte*, de notables débris antiques. Ce fut, en effet, de très bonne heure, une puissante cité que la capitale des *Langres*: aucune assise ne semblait mieux préparée que la sienne pour la défense. *Langres* pourtant devint l'alliée de César, dès son arrivée en Gaule. Mais c'est un de ses enfants, *Sabinus*, qui, à la mort de Néron, tenta de reconstituer un empire gaulois (70 ans ap. J.-C.). Il échoua; obligé de se cacher avec sa femme *Eponine*, pour échapper au supplice qui l'attendait, le chef lingon aurait vécu, pendant neuf ans, dans une grotte située près de la source de la *Marne*. Si proche de la Germanie, *Langres* ne pouvait manquer d'en souffrir: au 1^{er} siècle, le chef des Alamans, *Crocius*, fit franchir la tète à son évêque, saint *Dizier*. En 301, nouvelle invasion, écrasée sous les murs de la place par *Constance Chlore*. Enclavé dans le royaume des Burgondes, *Langres* vécut, au moyen âge, sous l'autorité de son évêque qui, à l'égal des princes souverains, pouvait battre monnaie; au 11^e siècle, *Langres* fit retour à la couronne. C'était un poste d'avant-garde, au débouché de



ÉGLISE SAINT-PIERRE, A BAR-SUR-AUBE.

Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise, pour laquelle l'ancienne baronie fut érigée en principauté. A la fin du 15^e siècle, il devint propriétaire de la famille d'Orléans, qui en a relevé le titre, *Saint-Dizier*, dont l'origine se rattache à la translation des reliques de l'évêque de Langres, formait, sur la rive droite de la *Marne*, une position de premier plan, qui en lit, au 17^e siècle, une place de guerre dont Charles-Quint, avec 100 000 hommes, ne put venir à bout que par la ruse (1544). En 1814, même ardeur contre l'invasion: la croix de la Légion d'honneur figure dans les armoiries de la vaillante et industrieuse cité.

A gauche, couille la *Blaise*, qui passe à *Vosay*, connu pour le tragique et malheureux événement du 1^{er} mars 1562; puis, la *Saulx*, *Vernain*, *Barle-Duc*, la *Brézuelle*, la *Chée* et la *Vèze* convergent vers **Vitry-le-François**, capitale au petit pied de la verte région du *Perthois*. Pour avoir brûlé ses églises par esprit de vengeance contre le comte de Champagne, et avoir ainsi causé la mort de 1200 malheureux, Louis VII entreprit la deuxième croisade. *Vitry*, au 15^e siècle, montait la garde sur notre frontière de l'est: Charles-Quint, furieux de sa résistance, la détruisit

presque entièrement (1544). L'année suivante, une nouvelle ville, grâce à d'importants privilèges, était fondée par François 1^{er}. Le *Perthois*, vaste cirque d'alluvions sur un sous-sol argileux, est couvert de riches cultures et de prairies favorables à l'élevage du bétail, vaches laitières et chevaux de trait. Il faut traverser toute

la frontière. Occupée, en 1814, par les Autrichiens, la place échappa aux Allemands de 1870-1871. On l'a soigneusement fortifiée depuis. La citadelle est le centre d'un vaste camp retranché, dont les vieux battent une circonférence de 80 kilomètres; les anciens et les nouveaux forts sont reliés par une voie ferrée. Un chemin de fer à crémaillère escalade le plateau de la ville, d'où surgit la cathédrale *Saint-Mammès*, bel édifice de la fin du 12^e siècle, dont la façade est défigurée par deux tours de style gréco-romain, dues au 15^e siècle. Belle porte gallo-romaine (9 420 habitants).

Laisant *Channont* sur sa gauche, la *Marne* capte la *Saive*, en amont de *Condé* (*Condé*, confluent; près de *Donjeux*, elle se double du *Rognon*, presque aussi abondant qu'elle. C'est dans le voisinage, amont, que s'amorce le *caval* de la *Haute-Marne*, complément de celui de la *Marne* à la *Saône*. *Joinville*, sur la rive gauche de la *Marne*, au pied de coteaux verdoyants, dont la croupe porte un petit bois enraciné à la place de l'ancien château féodal, rappelle le fidèle historien et ami du roi saint Louis. Au 15^e siècle, le bief de *Joinville* passait à



ANCIENNE PORTE A VITRY-LE-FRANÇOIS.

C. C. B.

la Champagne pour retrouver, à l'ouest, des paysages et des cultures analogues.

La Champagne. — La *Marne*, dans cet intervalle, déroule le sillon d'une verte oasis qui contraste avec l'uniformité de la grande plaine crayeuse. *Châlons-sur-Marne*, *Epernay*, conduisent la rivière au seuil de la falaise tertiaire enroulée au front de l'Ile-de-France. La plaine



ÉGLISE NOTRE-DAME A VITRY-LE-FRANÇOIS.

CL. C. H.

champenoise forme un vaste hémicycle, de l'Aube à l'Aisne, sur les ailes de la *Marne*: Bomilly près de l'embouchure de l'Aube, Epernay sur la *Marne*, Reims sur la *Vesle*, Bery-au-Bac en aval de Neufchâtel-sur-Aisne, commandant la pénétration de ces rivières, dans l'escarpe de la falaise tertiaire. Quelques rares cours d'eau, marqués par des rideaux de papiers, rompent la monotonie de la plaine, dont le sol poreux absorbe, presque aussitôt venues, les eaux de précipitation: la *Coole*,

la *Somme-Soude* viennent du sud à la rive gauche de la *Marne*; la *Vesle* et la *Stippe* vont au nord, vers l'Aisne. Au contact de la falaise tertiaire, les eaux refluent ou s'épandent incertaines; ainsi, au sud d'Epernay, entre les affluents de la *Marne* et ceux de l'Aube, s'étendent les marais de *Saint-Gond*, d'où s'échappe, à l'ouest, le *Petit-Morin*; au nord-ouest de Reims, les bas-fonds de la *Vesle* et ceux de *Pouilly*.

On a trop médié de la prétendue indigence champenoise: « Quelques maigres champs de seigle ou de sarrasin occupaient jadis le fond des vallées, alors que les *trios* et les *survars* (terres de friche où paissent les moutons),

parsemés çà et là de genévriers chétifs, s'étendaient sur de vastes espaces. Aujourd'hui l'étendue des cultures s'est considérablement accrue; les moissons ne le cèdent en rien à celles des contrées les plus fertiles. » (Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Reims, 1907.) Grâce aux engrais, aux machines employées pour la culture intensive, aux plantations de pins dans

les régions absolument stériles, le blé, en Champagne, a classé le seigle, et celui-ci a pris possession de terres autrefois incultes; des prairies artificielles ont amélioré le sol en augmentant les ressources fourragères, augmenté le nombre des bêtes à cornes, diminué celui des moutons. Partout, le long des vallées, des fermes bien tenues, des villages propres, des cultivateurs vigoureux, vivent à l'aise dans cette Champagne qualifiée « pouilleuse », par une routine invétérée.

A mesure que l'on s'avance vers l'ouest, la plaine montueuse, entrecoupée de vallons étroits dans sa partie orientale, ne présente bientôt plus qu'une surface légèrement ondulée, qui finit en pente douce au pied de la falaise tertiaire. Alors le paysage change avec le terrain: au nord de la *Marne*, le *Tardenois*; au sud, la *Brie champenoise*, régions de plateaux argileux, dépourvus de calcaire, où reparaissent les bois, les prairies naturelles et les étangs de l'Argonne, bordure orientale de la plaine. Au front de la falaise s'avance la *Montagne de Reims*, entre *Marne* et *Vesle*; ses points les plus élevés dominent de 180 mètres la plaine crétacée, d'où surgissent des îlots isolés: les monticules de *Berru* et de *Moronvilliers* au nord de la *Vesle*, *Fère-Champenoise* et *Sommeuses* au sud de la *Marne*, projections probables de l'altitude parisien. Appuyés sur le sous-bassement crayeux de la falaise, recouverte généralement par des dépôts de sables ou d'argiles d'origine tertiaire, descendus des sommets, de plantureux vignobles en revêtent les versants.

Le **Vignoble de Champagne** comprend deux régions principales: la *Montagne de Reims* et la *Vallée de la Marne*. A la Montagne de Reims se rattachent les crus principaux de: Verzeaux, Verzy, Mailly, Ludes, Billy-la-Montagne, Villers-Marmery. Des crus secondaires forment la *Petite-Montagne*, au nord: côte d'Hermonville, de Saint-Thierry, côte de Nogent-l'Abbesse et de Cernay-les-Reims. La



VIGNOBLE DE CHAMPAGNE: REMPLISSAGE DES FUTS.

Vallée de la Marne comprend: la Rivière proprement dite, avec Ay et Mareuil pour grands crus; *Bizy-Magenta*, *Avenay*, *Hautvillers*, *Cumières*, *Damery*... et toute la rive droite, jusqu'à *Tréloup* dans l'Aisne. Sur la rive gauche: *Epernay*, *Piery*, *Moussy*, *Mareuil*, *Vanciennes*, etc., jusqu'à *Dormans*. Sont rattachés à la Vallée de la *Marne*: la côte de *Cramant* et d'*Avize*, le *Mesnil*, comme grands crus, puis *Chouilly*, *Grauves*, *Mancy*, ainsi que *Vertus*. Les meilleurs crus de la rive gauche de la *Marne* donnent des vins moins fins et moins alcooliques; ceux de la côte de *Cramant* et d'*Avize*,

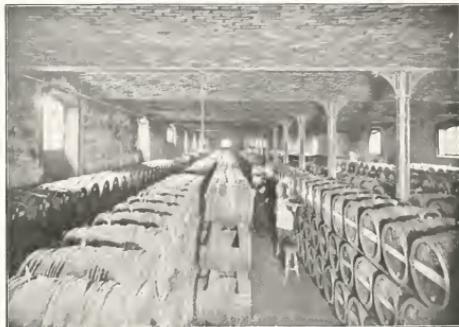
plantée en raisins blancs, donnent des produits d'une grande délicatesse. Vertus est plantée de raisins rouges. Les crus de la rive droite de Marne, y compris Bouzy, Trépail, Ambonnay, exposés généralement au sud, donnent des vins riches en alcool et d'un bouquet accentué. On tire des vignobles de la région de *Céanne* de bons vins



CAVES CHAMPENOISES : LES BOUTEILLES.

une petite quantité de levain, faite de sucre cuit et de vin choisi, est ajoutée pour chaque bouteille; ainsi cuit, il donne un musclé, coquettement parsemé et mis en patence, va répandre la gaieté par le monde.

D'après la Chambre de commerce de Reims, la Champagne a ex-



CHAIS CHAMPENOIS : LES FÛTS.

ordinaires, les blancs susceptibles d'être champagnisés, les rouges pour la consommation courante. A citer encore les vignobles de *Vitry*, sur les collines orientales de la région champenoise. Les grands vins de Champagne sont faits principalement de raisins rouges, composés avec des crus de la Montagne de Reims, de la vallée de la Marne et de la côte blanche de Craumont et d'Avize. Les vins rouges de *Bouzy*, délicats et légers, ont une réputation méritée; de même ceux de *Vertus*, Villedonange...

C'est une culture coûteuse et complexe que celle de la vigne en Champagne; la lutte engagée contre les maladies parasitaires, oïdium et phylloxéra, n'est pas pour la simplifier. Cette culture se caractérise par une sorte de provincialisme annuel, qui a pour but de développer le système radiculaire, tout en maintenant le raisin à proximité du sol, afin de favoriser la maturité. Le *point noir*, le *point blanc*, de Craumont et d'Avize,

sont les cépages préférés des grands crus; pour les seconds crus, le *point Meunier*. Un soin méticuleux préside à la récolte du raisin; on élimine sans pitié les grains pourris ou manquant de maturité. Aussitôt la récolte conduite en cave, on presse sans se désemparer, afin de séparer rapidement le jus de la pulpe et d'empêcher celle-ci de donner de la coloration au vin; les trois premières pressées constituent le vin de cuve. Les moûts sont mis en fûts et transportés à destination. Sous l'action des ferments, micro-organismes que le moût entraîne, le sucre naturel du raisin se transforme en alcool et en gaz acide carbonique. Avec l'hiver, les ferments perdant leur activité, le vin se clarifie; on le soutire, on le mélange de crus divers, suivant la vinosité, la finesse et le bouquet de chacun; c'est la *cuvée* qui est mise en bouteilles au début du printemps, avec, pour chaque récipient, une petite quantité de sucre de cane. On bouche et l'on agrafe. La chaleur venue, le moût assoupi se réveille, la fermentation reprend et décompose ce qui reste de glucose dans le liquide, en acide carbonique qui, cette fois, reste emprisonné. Mais ce nouveau travail laissant quelque dépôt, l'on décante (par la mise sur pointe et le dégorgement). Au liquide, désormais très pur, mais sans douceur, puisque tout le sucre s'est transformé en alcool et en acide carbonique,

délicé, au cours de l'année 1909: à l'étranger, 19 992 314 bouteilles; en France, 12 713 024. Total du mouvement: 38 923 851 bouteilles.

Les réserves en bouteilles sont emmagasinées dans des caves dont on a extrait la pierre à bâtir et dont les galeries s'allongent et se croisent à l'infini, tantôt sous l'arc romain, tantôt sous l'ogive gothique, découpés dans le roc vil. De grands sujets sculptés en ronde-bosse, à même le rocher, forment des tableaux originaux aux parois de certaines salles. Les caves de la maison Pommery, à Reims, n'ont pas moins de 17 kilomètres de développement; celles de MM. Chandon, à Epernay, ne leur cèdent guère. Ces villes souterraines, dans l'inextricable réseau de leurs galeries, renferment des richesses incalculables.

Chemin faisant, la *Marne* a détaché, au seuil de la Champagne, le canal de la *Marne au Rhin*, par la coulée de l'Ornaïn; aux approches



ÉPERNAY : FAÇADE DU CHATEAU PÉTROTE.



C. C. B.

LES VIEUX MOULINS DE MEAUX.

de la falaise tertiaire, le canal de la *Marne à l'Aisne* par la Vesle; de l'une à l'autre saignée, un canal latéral accompagne la rivière jusqu'à Dizy-Magenta, où, malgré les emprunts incessants faits à son cours, la *Marne* devient navigable par ses propres moyens. Ayant pris le *Cubry* à Epervain, le *Fligat* près de Châtillon, la *Sennogne* près de Verneuil, le *Saracelin* sous Dormans, elle gagne *Château-Thierry*, patrie de La Fontaine. Après Charly, Nanteuil, La Ferté-sous-Jourarre, où débouche le *Petit-Morin* (rive gauche, 90 kilomètres), *Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux* inaugure l'une de ces multiples sinuosités qui conduisent péniblement la rivière à son embouchure. Le cingle, de Saint-Jean à Trilport, ne mesure pas moins de 25 kilomètres, pour un isthme de 4 kilomètres seulement. Alors débouchent : l'*Oureq* (80 kilomètres), privé d'une partie de ses eaux par le canal de ce nom; puis la *Théronne* (24 kilomètres), saignée de 40000 mètres cubes par jour pour l'alimentation du même canal de l'*Oureq*

Devant **Meaux** (13600 habitants), la *Marne* décrit une boucle, sur la convexité de laquelle s'est arrimée la ville, un faubourg occupant l'intérieur. *Oppidum* gaulois, cité romaine, capitale de la Brie, *Meaux* vit, au moyen âge, l'écrasement des Jacques, sous les coups du comte de Foix. Sully fut un de ses vicomtes, et *Bosquet*, l'honneur des lettres françaises, son évêque; on montre, sur un terre-plein des remparts qui domine la vallée, un petit pavillon où le maître aimait à se recueillir, une allée d'ifs où, suivant la tradition, il se promenait. La tombe de l'illustre évêque de *Meaux* a été retrouvée, en 1854, sous le dallage du chœur de la cathédrale; un monument consacre sa mémoire. *Saint-Étienne*, commencé au xii^e siècle, terminé au xiv^e, possède une nef de style flamboyant. Belle promenade sur les rives de la *Marne* et vieux moulins sur pilotis au milieu de l'eau. Un petit canal évite à la navigation la boucle de Meaux. Un autre, plus important, le canal de *Chailfert* (12 kilomètres), étire le grand détour de Trilbarbot.

Bientôt, du sud-est, débouche le *Grand-Morin* (112 kilomètres), dont les bras entourent la prairie insulaire de Condé. Et les cycles se succèdent avec les canaux qui les abrègent: canal de *Chelles* (9 kilomètres); en aval de Ville-Évrard, Nogent, Join-

ville-le-Pont, le cingle dont l'intérieur, ville et parc, essaime *Saint-Maur-les-Fossés*, la *Varrenne-Saint-Hilaire*, le *Port-de-Créteil*, et qui détache, en véritable presqu'île, le canal de *Saint-Mour* (600 mètres souterrains), long de 1115 mètres, pour 13 kilomètres de rivière. A la suite, le canal de *Gravelle*, de *Saint-Maurice* ou de *Charanbon* (3885 mètres), file avec la rive droite de la *Marne* jusqu'à son embouchure dans la Seine, à Charenton, par 25 mètres d'altitude. (Cours : 525 kilomètres.)

La navigation de la *Marne* est faite de pièces et de morceaux. Son bassin, relativement peu arrosé, les terrains imperméables qu'elle traverse, liés des environs de Langres, crétaé inférieur de la région de Saint-Dizier, argiles tertiaires de la Brie, la condamnent à l'excès des crues ou à l'indigence ordinaire des eaux, aggravée encore par les nombreuses contributions que lui empruntent les canaux ajustés à sa rive. La *Marne* est navigable, à partir de Saint-Dizier, sur 363800 mètres, ou 327 kilomètres, en prenant les raccourcis. En amont de Dizy-Magenta, tout va par canaux (latéral à la *Marne*, Haute-Marne, *Marne à la Saône*). L'aval de Meaux revient au régime canalisé, coupant au travers d'isthmes multipliés. De Dizy à Meaux seulement, la *Marne* est vraiment elle-même (183 kilomètres). Ainsi corrigée et complétée, cette voie d'eau offre une précieuse ressource à la navigation : elle rayonne à la fois sur l'*Aisne* (*Aisne à la Marne*) et les *Ardennes*, sur la *Meuse* et le *Rhin*, la *Saône* et le *Rhône*. C'est l'antique chemin retrouvé des marchands phéniciens et romains, entre la Méditerranée et l'Océan, doublant celui de la Seine, à travers la Gaule.

La *Marne*, sur sa fin, effleure la base des coteaux qui portent le bois et le château de *Vincennes*.

Vincennes n'a d'autre attrait que son château et sa forêt. Bes le ix^e siècle, il est question d'une réserve de chasse des premiers rois de France, à la porte de leur capitale. Louis VII fit construire à *Vincennes* un château que Philippe Auguste agrandit. Saint Louis aimait à s'y reposer et à rendre lui-même la justice aux plus humbles de ses sujets. Joinville nous le montre assis au pied d'un grand chêne, exerçant cette suprême prérogative du pouvoir, avec une simplicité toute patricienne. Après les trois derniers Capétiens, qui monument un château de *Vincennes*, les Valois, surtout Charles V, donnèrent à la résidence royale l'air de forteresse qu'elle a conservé de nos jours : le roi et sa famille habitaient les vastes salles superposées à l'intérieur du donjon; Charles V y veaut presque autant qu'au Louvre. Mais, après que Henri V, roi d'Angleterre, auquel Isabelle de Bavière avait livré la couronne de France, en même temps que le château, y fut mort, peu de temps avant Charles VI, dont il devait hériter, Charles VII fit aménager un corps de logis plus commode pour ses rares séjours. Avec Louis XI, le donjon devint prison d'Etat. Henri II transféra dans la Sainte-Chapelle, construite à l'intérieur du fort, le siège de l'ordre de



Mon. hist.

CHAPELLE DU FORT DE VINCENNES.

Saint-Michel, qui tenait auparavant ses assises dans la célèbre abbaye du Mont. Les prisonniers de marque furent internés à Vincennes : Henri de Navarre (depuis Henri IV), le maréchal d'Ornano, le grand Condé, le duc de Beaufort, Retz, Fouquet, Mirabeau. Louis XVI avait résolu de désaffecter le donjon. Dans les fossés, le *duc d'Enghien* fut fusillé, le 20 mars 1804. Pendant l'invasion qui suivit la retraite de Napoléon, les Alliés heurtèrent en vain à la porte et aux murailles de la forteresse; rien ne put fléchir l'impétueux *Dummesnil*, qui la défendait. Comme on lui demandait de se rendre : « Rendez-moi ma parole, cria-t-il aux Autrichiens si l'avez laissée sur le champ de bataille de Wagram, et je vous rendrai la place. »

Le château forme un rectangle de 224 mètres sur 382, l'enceinte des remparts n'ayant

conservé que la racine de ses neuf tours, excepté celle de l'entrée. À l'intérieur, appuyée sur le milieu du côté occidental, une petite enceinte carrée entoure le donjon, haut de 32 mètres, flanqué de grosses tourelles continues. C'est l'un des plus beaux de France. On le visite, ainsi que la chapelle, bâtie par Charles V, sur le modèle de la Sainte-Chapelle de Paris (remarquables vitraux de Jean Cousin; tombeau du duc d'Enghien). L'ancienne forteresse n'est plus qu'une annexe du nouveau fort (sans intérêt, qui la supplée depuis 1839. Ecole d'administration militaire; artillerie; statue de Dummesnil, 38 568 habitants.)

Le Bois de Vincennes domine, en terrasse, la rive droite de la Marne, entre Saint-Maurice et Charenton, Saint-Mandé et Vincennes,

à l'altitude majeure de 72 mètres. Il couvre une superficie de 934 hectares, déduction faite des terrains à vendre (10 hectares), par suite des échanges et des travaux de régularisation accomplis par la Ville de Paris, depuis que l'Etat lui a cédé la propriété du bois : le Polygone, l'école de Pyrotechnie, un champ de manœuvres, le fort, des retranchements, des redoutes lui ont enlevé de grandes surfaces. Le bois a été aménagé en promenades, en parc plutôt, avec bordures d'allées, quinconces, pelouses, massifs, lacs et cascades. L'eau, puisée dans la Marne par les turbines de Saint-Maur, remplit le réservoir de gravelle pour le service de l'irrigation, des fontaines, des nappes artérielles et l'alimentation des lacs.

Aisne. — Incliné vers le nord-ouest, le vaste hémicycle de la plaine champenoise prononce à l'est son relief au-dessus de l'auréole de grès verts infracturée qui enveloppe son rebord démantelé. Tantôt, comme au Mont-de-Fourche, près de Vitry en Perthois, la craie blanche se dresse au-dessus de la craie marneuse en talus qui peuvent atteindre une centaine de mètres; le plus souvent, les monticules de la craie blanche, rejetés



G. C. R.

PERSPECTIVE SUR SAINTE-MENEHOULD.

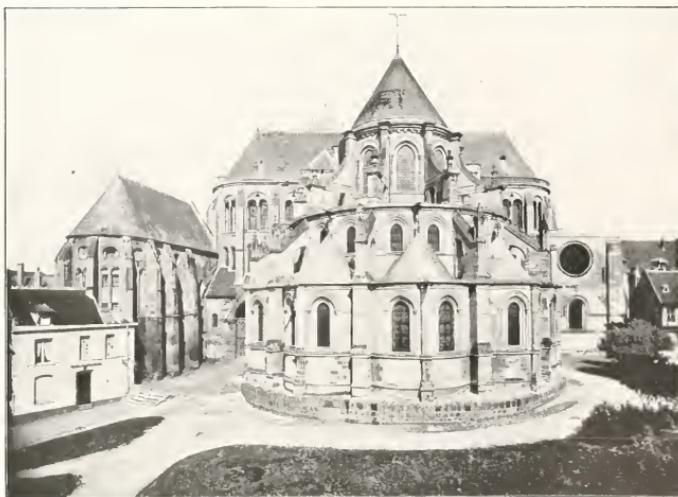


G. C. R.

SOISSONS : RUINES DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES.

un peu en arrière, forment une seconde crête plus élevée, qui se superpose à la première. Et la ligne des collines se prolonge vers le nord jusqu'à Vailly, gagne Vouziers et s'incurve autour de Reims, aux avant-postes du massif primaire de l'Ardenne.

L'Aisne s'enroule, comme un chemin de ronde, au pied de cette falaise. À la région confluente, couverte de bois isolés, parsemés d'étangs nombreux, qui caractérise le bassin supérieur de la rivière, succède un large sillon fertile, le *Vallage*, entre les collines de Champagne à l'ouest et le relief crétacé de l'Argonne à l'est, dont les crêtes, couvertes de forêts et coupées de gorges profondes, s'élèvent à plus de 300 mètres. L'Aisne serpe de trop près l'escarpement champenois pour en recevoir d'importants tributaires; l'Avre, l'Yèvre de



G. Sté.

ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE NOYON.

Sainte-Menehould, la Bièvre, la Touche, la Bormaise, l'Acèges, en amont de Vouziers, sont de modestes cours d'eau. Mais, au regard de l'Argonne, à l'est, l'Aisne est un grand fossé de drainage; elle en reçoit la Bièvre et l'Aire qui la dépasse même en longueur.

L'Argonne, région de crêtes forestières, mises en relief par l'érosion, entre les deux dépressions de l'Aisne et de la Meuse, participe à la fois de l'aurore crétacée et de l'oolithe jurassique qui constituent la double enceinte extérieure du bassin de Paris, moulée au pourtour de la falaise champenoise et de la falaise tert-

naire. Le massif de l'Argonne couvre 100 kilomètres, du sud au nord, et donne la main au plateau schisteux de l'Ardenne; son épaisseur variable, de 40 kilomètres entre Givry-sur-Ant et Villers-sur-Meuse, à 23 kilomètres au centre, est de 30 kilomètres en moyenne. L'altitude, en elle-même peu considérable, se maintient, de 375 mètres entre Bar-le-Duc et Saint-Mihiel, à 313 mètres entre Dun et Bazancourt, 316 mètres au sud de Sedan. Mais l'enfoncement de l'Aisne, d'une part; celui de la Meuse, d'autre part, donnent à la chaîne une apparence de montagne, au fait généralement découvert, entre une double bordure de grands bois. À l'occident, la grande forêt d'Argonne chemine pendant 40 kilomètres, sur une épaisseur de 10 à 12 kilomètres, entre l'Aisne et l'Aire, pour se prolonger, au delà du confluent de cette rivière, en massifs plus ou moins serrés, jusqu'au défilé du Clône-Populeux.

L'Aisne s'échappe à gauche du massif forestier et en suit la lisière. Née à peu de distance, au sud, par 230 mètres d'altitude, près de Vaubecourt, à *Sommaise*, elle recueille, au dévalé, l'Aire, dont la source voisine de la sienne (à 3 kilomètres, fournit un cours parallèle et partage l'Argonne, du sud au nord, par Clermont,



LE CHATEAU DE COUCY.

CL. ND.

épaisseur que par cinq défilés: celui des *Islettes*, de l'Aire à l'Aisne, entre Clermont et Sainte-Menehould; le défilé de la *Chalante* (Varennes à Vièvre-la-Ville, par la Bièvre); celui de *Grand-Pré* (par la route de Varennes à Vouziers et le confluent de l'Aire); la *Croix-aux-Bois* (entre Bazancourt et Vouziers); le *Clône-Populeux* (route de Sedan à Vouziers et passage du canal des Ardennes). Mais la ligne défensive de l'Argonne peut être tournée: des déboisements hâtifs, l'ouverture de nombreux chemins forestiers, et des routes excellentes, en ont rendu l'intérieur praticable. Comme l'armée du prince royal, en 1870-1871, tournait l'Argonne par le sud et atteignait Saint-Dizier, elle apprit le mouvement des troupes françaises sur Sedan. Aussitôt elle change de front, traverse l'Argonne dans toute sa longueur, par de mauvais chemins, et débouche à temps pour compléter le cercle de fer qui nous enveloppait. Toutefois, pour n'être plus ce que l'on croyait, les Thermopyles de France, la chaîne de l'Argonne offre cependant d'excellentes positions défensives: la Bièvre serait un fossé infranchissable. Plusieurs des forts de Verdun couronnent l'autrui oriental de l'Argonne sur la Meuse. Mais c'est à droite de cette rivière, sur le bourrelet des *Côtes de Meuse*, que s'échelonnent

les principaux ouvrages fortifiés, préposés à la garde de cette ligne.

Sainte-Menehould, où Louis XVI fut reconnu par Dronet, fils du maître de poste de Varennes, est la métropole du *Vallois*, sur l'Aisne. En aval de Vouziers, l'Aisne, grossie de l'Aire, reçoit un canal latéral qui poursuit par Semuy jusqu'au confluent des Ardennes, et se confond avec lui, pour reprendre bientôt son indépendance. Attichy, où Charlemagne recut la soumission du fameux Wittikind, chef des Saxons (confluent du ru le Saint-Lambert); Bethel (confluent du *Sauley*), que Turpin défendit sans succès contre l'armée royale, puis eut sur Gondé et les Espagnols, au profit du roi; *Chalonne-Parvieu*, en aval du ruisseau de la *Vouz*, Asfeld après celui des *Berres*, Non-hôtel au débouché de la *Bertronne*, jalonnent le cours de la rivière jusqu'à la rencontre de ses deux maîtres tributaires de gauche, la *Snippe* et la *Vole* champenoises. Au delà de Vailly et de Gondé, où débouche cette dernière, l'Aisne, au passage *Saisons*, s'engage entre la forêt de Laigue au nord, celle de Compiègne au sud, et, en aval de *Choisy-au-Bac*, que domine



VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE PIERREFONDS.

CL. ND.



PIERREFONDS : STATUE DE LOUIS D'ORLÉANS.



ENTRÉE DU CHATEAU DE PIERREFONDS.

de 110 mètres les plateaux étroit et accidenté du mont *Gambon* (camp romain, mégalithes), rencontre l'*Oise* qui lui impose son nom, bien qu'il ait parcouru 70 kilomètres de moins que la rivière. L'*Aisne* (280 kilomètres) est flottable, de Mouzon à Clâteau-Portien, sur 90 kilomètres, et navigable, de ce point à l'Oise, pendant 117 kilomètres et demi. En fait, le canal de Semmy, celui des Ardennes et le canal latéral à l'Aisne, faisant 102 kilomètres jusqu'à Condé-sur-Aisne, suppléent la rivière, pour le transport des houilles de Belgique, des bois et charbons de l'Ardenne.

Soissons, ancienne capitale des *Siessions*, patrie des deux frères martyrs Crépin et Crépilien, résidence des patrices romains Egidius et Syagrius, vit la défaite des dernières légions, sous les coups de Clovis, chef des Francs (486). Il y eut un royaume mérovingien de Soissons : *Chabaire* en fut le souverain, avant d'être le maître de toute la monarchie franque. *Soissons* a conservé de son lointain passé d'intéressants monuments, sans parler des *cryptes de Saint-Médard*, église primitive ou catacombe, dont un souterrain proche aurait servi de cachot à Louis le Débonnaire; l'ancienne abbaye de *Saint-Léger* et la *Cathédrale*, œuvres du xiii^e siècle, et les restes de *Saint-Jean-des-Vignes* (logis du xvi^e siècle, petit cloître Renaissance, réfectoire, mais surtout grand cloître du xiii^e siècle, façade de l'église, avec trois portes et des tours couronnées de flèches élancées). Si mutilé qu'il fût, *Saint-Jean-des-Vignes* vit encore les tympans de ses portes brisés par les obus prussiens en 1870. La ville de *Soissons* est dans une situation charmante : c'était jadis une place d'avant-garde, sur la route de Paris (14 458 habitants).

L'Oise fait ses premiers pas en Belgique; à peine assez pour qu'il soit nécessaire de le dire (5 kilomètres). Fille de l'Ardenne schisteuse, la rivière naît à 8 kilomètres sud-est de Chimay, non loin de La Trappe de Notre-Dame-de-Sourmont, s'attarde dans un étang qui porte son nom, puis dans celui de la Forge-Gérard (800 mètres de long) et pénètre en France, par sa rive gauche d'abord, puis par la droite, en côtoyant la forêt de Hirson. Elle est nôtre alors, muse encore dans les étangs du Pas-Bayard et de Blangy, quitte les bois et traverse la grande rue le laborieuse de *Hirson* (filatures, verreries, scieries mécaniques, métallurgie. *Guisé*,

bureau de la famille ducal de ce nom, cité industrielle aussi, garde, sur la rivière, les approches de la dépression empruntée par le long canal de la *Sambre*. C'est là un carrefour d'importance où se nouent, avec le canal de la *Sambre*, celui de *Crozat*, prolongement du canal de *Saint-Quantin*, qui enjambe de l'Oise à la Somme naissante et à l'Escaut, et, d'autre part, à Chauny, le canal de *Manicamp* (3 kilomètres jusqu'à cette localité), amorce du canal latéral qui descend, avec la rivière, jusqu'à Janville. Aussi *La Fère*, qui s'élève dans un enveloppement de l'Oise, au croisement de ces importants passages, fut-elle toujours une place fort disputée : en l'assiégeant, Henri IV faillit périr. Les Prussiens, en 1815, l'attaquèrent inutilement. En 1870, après une héroïque résistance, la place dut capituler. *Chauny*, tête du canal latéral et de la traverse qui unit l'Oise à l'Aisne avant leur confluent, possède un établissement annexe de la fameuse manufacture de glaces de *Saint-Gobain*. Celle-ci occupe un sommet, entre la basse et la haute forêt de Coucy : établie en 1685 à la place d'une ancienne verrerie qui datait de Louis XII, elle prit le titre de Manufacture royale de grandes glaces en 1692; après plus de deux cents ans, ses produits jouissent encore d'une réputation universelle. Dans une gorge de la forêt voisine, ruines de l'abbaye de *Saint-Nicolas-au-Bois* (des xi^e, xiv^e et xv^e siècles).



INTÉRIEUR DES RUINES DU CHATEAU DE COUCY.

Coucy-le-Château se dresse, entre l'Oise et son affluent la *Lette*, la butte de Laon et La Fère. Ce fut une des plus puissantes forteresses du moyen âge, un chef-d'œuvre de construction, dont, fort heureusement, il nous reste des ruines superbes.

Coucy, à l'origine, était fief de l'archevêque de Reims, qui le mit d'un fort. Le comte Herbert de Vermandois, s'en étant emparé (928), y retint prisonnier le roi Charles le Simple. Enfin l'archevêque de Reims l'inféoda, au profit d'Enguerrand de Boves, qui s'était distingué dans la première croisade. Son petit-fils, Enguerrand II, aurait dé livré le pays d'un monstre, figuré sous l'aspect d'un lion au-dessus de la porte du donjon. Mais ce fut Enguerrand III, le plus puissant vassal du roi de France, qui fit bâtir le château actuel. C'était un terrible homme; il eut des démêlés avec ses voisins, l'archevêque de Reims et l'évêque de Laon; un instant même, pendant la minorité de saint Louis, il faillit mettre la main sur la couronne de France; la politique de la reine Blanche déjoua ses astucieux projets. Le sire de *Coucy* dut prêter serment de fidélité au roi. C'est, au temps de ses rêves ambitieux, qu'Enguerrand fit élever la magnifique forteresse (1225 à 1230), dont les ruines sont encore un sujet d'étonnement.

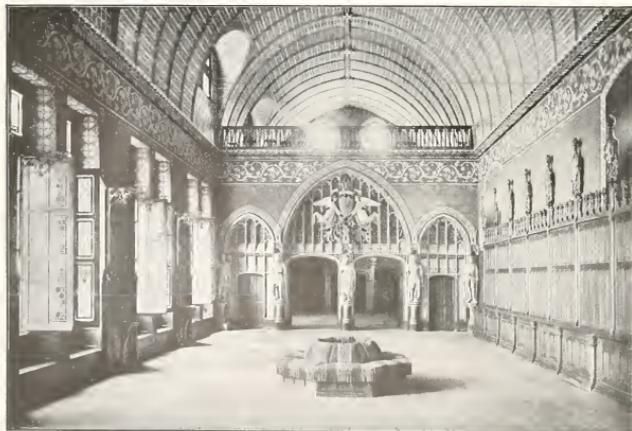
Bâti à l'extrémité d'un plateau irrégulier, qui plonge sur des escarpements de 50 mètres, le château de *Coucy* couvre une superficie de 10 000 mètres environ. Entre la ville, fortifiée également, et le château, une vaste esplanade renfermait des bâtiments. Le donjon qui commande cette citadelle, flanqué aux angles de quatre tours épaisses, en est la maîtresse pièce. Des obstacles multiples en défendaient l'approche. Trois salles se superposent dans la hauteur du donjon, toutes voûtées, au moyen de douze demi-arcs en quart de cercle, aboutissant à une énorme nef percée d'un oeil, afin de permettre aux hommes des différents postes de donner ou de recevoir des



HÔTEL DE VILLE DE COMPIÈGNE. CL. C. B.

national en 1793, puis racheté par Louis-Philippe en 1829, appartient aujourd'hui à l'État; des travaux importants de déblayement et de consolidation y ont été exécutés, à partir de 1856, par Viollet-le-Duc.

Après avoir capté la rivière de Noyon, la *Verse*, puis la *Divette*, l'Oise passe en vue des ruines de l'ancienne abbaye cistercienne d'Ourscamp, effleure la forêt de Laigue, prend l'Aronde et rencontre l'Aisne, sous le belvédère du mont Ganelon. Alors, dans le vaste champ, clos par l'Aisne et le ruisseau de Pierrefonds au nord et à l'est, au sud l'Authan de Villers-Cotterets, qui conflue sous Verberie, montonnent à l'infini les magnifiques futaies de *Compiègne* (14 431 hectares). Par ses réserves artistiques (il y a dix Beaux-Monts des chênes de trois siècles et même plus; par son relief mouvementé, ses gorges arrosées, la coulée pittoresque du ru de Berne, son village de Vieux-Moulin, ses hameaux épars en des sites retirés et charmants, ses ruisselets et ses étangs, la forêt de *Compiègne* est l'heureuse rivale de celle de Fontainebleau. Mais on la connaît moins. Dès les premiers temps de la monarchie française, les rois, Cloîtres entre autres, s'y adonnaient avec passion au plaisir de la chasse; on l'appelait alors la forêt de *Cuisse* (*Cusin*, *Coyzin*); *Compiègne* depuis lui donna son nom.



CHATEAU DE PIERREFONDS : LA SALLE DES PREUX. CL. ND.

ordres, et de passer les munitions. Au troisième étage, la grande salle voûtée est entourée d'un portique à balcon, élevé de 3 mètres au-dessus du niveau du pavé. C'était là qu'on rennissait la garnison : douze ou quinze cents hommes armés y pouvaient tenir. « Il n'est guère de monuments, soit de l'époque romaine, soit moderne, qui présentent un aspect à la fois plus grandiose et plus puissant. » (E. VIOUET-LE-DUC.) En montant toujours par l'escalier à vis, taillé dans l'épaisseur de la muraille, on arrive au dernier étage, qui est crénelé et formait une plate-forme, protégée à ciel ouvert par une couverture de plomb. En temps de guerre, de grands hounds à double étage étaient posés sur les corbeaux de pierre qui existent en contre-bas du crénelage.

En 1460, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, ayant acquis *Coucy* de ses derniers seigneurs, fit renouveler les bâtiments d'habitation; des jours plus larges furent ménagés dans les murs; les courtines recurent des mâchicoulis de pierre. Les troubles de la Fronde causèrent la ruine du château; son gouverneur, Herbert, ayant refusé de rendre la place au maréchal d'Estrees, gouverneur de Laon, Mazarin fit assiéger *Coucy* et bientôt la garnison du château capitula (10 mai 1632). Aussitôt la place fut démantelée à coups de mine; les gens de *Coucy*, prenant dans l'ancienne muraille les pierres dont ils avaient besoin pour leurs constructions, achevèrent l'œuvre de Mazarin. Le château, devenu bien

Compiègne s'étage, de la rive de l'Oise au plateau qu'occupent le Palais et ses avenues. C'était, à l'époque romaine, la gardienne de la route de Beauvais à Soissons. Clovis, ou du moins Clotaire I^{er}, eurent là une résidence. Charles le Chauve y fonda l'abbaye de Saint-Corneille. Charles V résida souvent à *Compiègne*. On sait comment Jeanne d'Arc, qui s'était enfermée dans la place pour la défendre, tomba, par

une malheureuse sortie, aux mains des Bourguignons, qui la vendirent aux Anglais (1430). Il n'est guère de souverains français qui n'aient plus ou moins habité Compiègne : Louis XIV, Louis XV, les Napoléon y donnèrent des fêtes splendides. Louis XV en fit rebâtir le château par l'architecte Gabriel. Deux façades majestueuses donnent, l'une sur la place du Palais, l'autre sur le Parc, où de belles avenues s'allongent et se perdent en forêt. L'intérieur du palais évoque bien des souvenirs, ceux d'une reine, Marie-Antoinette, et d'une impératrice également malheureuses.

L'hôtel de ville de Compiègne, à la fois de conception gothique et de décor Renaissance, l'église *Saint-Joques* des XIII^e et XV^e siècles, les restes de la tour de Jeanne d'Arc, quelques débris de la riche abbaye de *Saint-Corneille*, l'église *Saint-Germain*, du XV^e siècle, font à la ville, avec son parc et son château, une belle parure (17046 habitants).

De Compiègne à Pierrefonds par les Beaux-Monts, le Vieux-Moulin, la vallée du ru de Berne, la route est un enchaînement.

Pierrefonds ne fut pas une simple forteresse, comme le château de Coucy, hautaine et rébarbative par l'ostentation de la force, mais aussi une résidence pourvue de tous les services utiles à la vie d'un grand seigneur et d'une garnison choisie.

Lorsque, en 1390, *Louis d'Orléans*, frère de l'infortuné roi Charles VI, résolut de construire ce château, le monde féodal avait perdu de sa rudesse primitive. Louis d'Orléans se prétendait frustré, par le crédit envahissant du duc de Bourgogne, de l'influence et des droits de tutelle que lui valait, à son jugement du moins, son titre de frère du roi. Contre ses adversaires éventuels, il songeait à prendre ses sûretés. Or, *Pierrefonds*,



CLND.

ENTRÉE PRINCIPALE ET CHAPELLE DU CHATEAU DE CHANTILLY.

la grande salle, décorée de peintures, toute lambrissée, avec, au fond, une vaste cheminée portant sur son manteau les statues des neuf Muses. Là se donnaient les fêtes, les bals, les banquets; là aussi se réunissaient les capitaines pour recevoir les instructions du commandant de la forteresse; là encore se rendaient les arrêts de la justice seigneuriale. Cette salle communiquait avec tous les organes de la défense. Chaque courinne est parcé d'un double étage de chemins de ronde : l'un, inférieur, muni de machicoulis; l'autre, de creneaux et de meurtrières. Les tours, liées au dernier étage de la courtine par un chemin de ronde à machicoulis, possèdent une seule, devant avoir raison d'une pareille citadelle. Louis XIII la fit démolir (mai 1617).

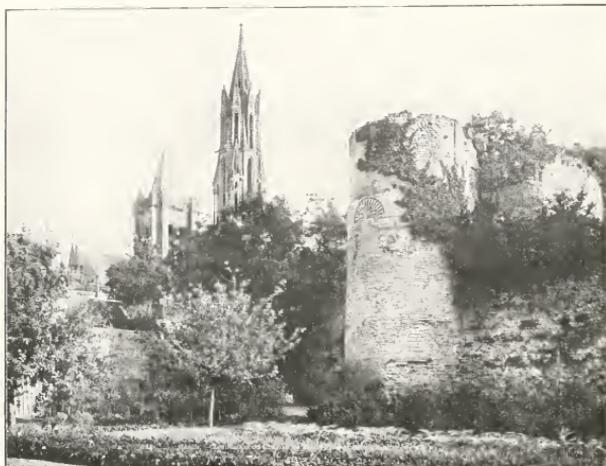
Viollet-le-Duc, sur l'initiative et en partie aux frais de Napoléon III, nous a rendu ce magnifique spécimen de l'architecture civile et militaire au XV^e siècle, développé sous l'inspiration des Valois, et dans lequel se retrouvent en germe « toutes les splendeurs de notre Renaissance française ».

Villers-Cotterets, bâti au-dessus de la source de l'Authonne, fut une résidence royale. Mais le château, construit par François I^{er}, en 1532, et qui passait pour une merveille, n'a conservé qu'une partie de lui-même (salle des États), associée à vastes bâtiments modernes, dont on a fait une maison de retraite. La forêt de Villers-Cotterets, bien amontrie, n'a que 13 020 hectares. Non loin de là, les ruines intéressantes de l'abbaye de *Longpont*, fondée, au XII^e siècle, pour les religieux de Cîteaux.



S. N. D.

LE CHATEAU DE CHANTILLY, VU DU PARTEPPE.



CL. ND.

SENLIS : CATHÉDRALE ET RUINES DU CHÂTEAU DE HENRI IV.

L'Oise recueille sur sa rive droite la *Brèche* et le *Thérain*, rivière de Beauvais, dont le vallon inférieur n'est qu'une prolonge assinière (forges de Montataire) de l'industrielle ville de *Croil*. Plus bas, sur la *Nonnette*, à l'écart de l'Oise, **Chantilly** et **Senlis**. Dans un îlot baigné par la petite rivière, le comte Anne de Montmorency, au xv^e siècle, édifia une résidence princière à côté d'un ancien

château, démoli plus tard, à la Révolution : le grand Condé y fit dessiner par Le Nôtre des jardins égayés d'eaux jaillissantes. L'un après l'autre, les Condé s'appliquèrent à embellir *Chantilly* (hameau, parc de Sylvie, jardin anglais, etc.). Leur héritier, le duc d'Anmale, remis en possession de ce beau patrimoine par décret de l'Assemblée constituante, en 1873, l'a rétabli dans son ancienne splendeur, enrichi de magnifiques collections et légué à l'Institut de France (1886).

Senlis (7 006 habitants), l'une de ces petites villes dont le nom se perd dans le lointain des âges, réserve à ses visiteurs plus d'une surprise. Songez que, de Clovis à Henri IV, les rois de France y résidèrent : leur château s'élevait sur l'emplacement et à côté de l'ancien prétoire romain, dans la partie nord d'une enceinte gallo-romaine, la plus complète peut-être qui existe en France. *Senlis*, capitale au petit pied, fut un avant-poste de Lutèce. Dès le n^e siècle, il y eut un évêque. Tous les anciens édifices religieux n'ont pas également survécu : *Saint-Pierre*, bel édifice du xii^e au xv^e siècle, sert de marché ; *Saint-Frambourg*, également

délaissé, était une collégiale de belles proportions (xii^e siècle). Mais la *cathédrale* (c'était son titre) Notre-Dame, œuvre surtout du xv^e siècle, offre toute la délicatesse du style ogival fleuri, dans ses portails latéraux et l'élanement gracieux du clocher de sa façade, flèche dentelée, qu'accompagnent des tourelles décapées à jour. L'hôtel de ville conserve des détails charmants de la Renaissance. Parmi les vieux logis : l'hôtel des Trois-Pots, avec sa vieille enseigne, ses bossages, son auge, ses caves profondes, ses chapiteaux et ses moulures, dont Sully, le maréchal de Schomberg, le comte de Saint-Pol et tant d'autres illustres personnages furent les hôtes, depuis le xiii^e siècle.

Au fil de l'eau, sur l'*Oise*, se succèdent : Beaumont, l'*Ile-Adam* et ses trois ponts ; au dévalé de la *Viosne*, **Pontoise** (9 023 habitants), antique cité gauloise qu'aimait saint Louis et où Louis XIV et Mazarin trouvèrent un refuge contre les Frondeurs (église Saint-Marlou). Enfin, voici la Seine, à *Fin-l'Oise*, non loin de Coullans-Sainte-Honorine, à une vingtaine de kilomètres de Paris, à vol d'oiseau. — *Cours* : 300 kilomètres.

L'**Epte** de Gournay et de Gisors coule en amont de Vermon. C'est l'un des emissaires qui draient en éventail la faite de suture tendu des collines de Picardie à celles du pays de Caux ; de là descendent l'*Andelle* à la Seine, la *Belouze* et la *Bresle* à la Manche, le *Thérain* à l'Oise. Après que les ducs de Normandie eurent conquis l'Angleterre, le cours de l'**Epte**

devint pour eux ligne stratégique, contre leurs voisins les rois de France. **Gisors** et les châteaux annexes de *Neaufles* et de *Dange* gardaient ce front de défense et d'attaque. Richard Cœur de Lion, contraint de les céder à Philippe Auguste, pour qui ce voisinage était une cause d'insécurité intolérable, se hâta de construire, en arrière, le *Château Gaillard*. Les restes du château de Gisors, enveloppés

de beaux ombrages, couvrent une superficie de 3 hectares. Du donjon primitif, il ne reste que les murs, sur des étages effondrés : une enceinte l'appuyait, dont l'une des tours, construite par Philippe Auguste, servit plus tard de prison d'Etat. L'église *Saint-Gervais*, de Gisors, est un livre ouvert où se lisent les transformations de l'architecture religieuse, depuis le siècle de Blanche de Castille jusqu'à l'épanouissement de la Renaissance.

AFFLUENTS DE GAUCHE

L'Oise est fille du **Morvan**, extrême promontoire du Massif Central projeté sur le bassin de la Seine, dont l'ensemble mesure 82 kilomètres du sud au nord et 50 kilomètres en largeur. Suivant quelques géologues, le nom générique de *Morvan* désigne généralement toutes les roches cristallines ou éruptives soulevées entre la Seine et la Loire, sur le front du Massif Central. Mais, outre que l'Autunois forme une région distincte, Semur, pris dans l'empâtement lissiaque qui auréole le bassin de Paris, n'est qu'une sentinelle détalée sur la lisière du Morvan, et, à ce titre, représentative d'un pays original, l'**Arcois**.



CL. ND.

SENLIS : ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE.



VÉZELAY : LA PORTE NEUVE.



PIERRE PERCÉE, SUR LA CURÉ.

Le nord du massif est surtout constitué par des roches de grès, souvent très micacées, au travers desquelles la *Curé* et le *Cousin* ont creusé leur route, en faisant saillir de sauvages escarpements. Le cœur du *Morvan* est fait de granite et de granulite et d'innombrables coulées porphyriques, dont les dykes et les filons sont voilés par l'épais manteau forestier qui les recouvre. Dans cet amas confus de roches disloquées, dont l'ensemble forme le massif en ruines du *Morvan*, il est difficile de déterminer, à première vue, quelque symétrie dans le développement du relief. Sur un socle de 300 mètres environ, des crêtes ayant seulement 500 mètres d'altitude moyenne, mais dressées au-dessus de sillons étroits et verdoyants, donnent l'impression d'une nature plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Ainsi le *Haut-Folin* (902 mètres), point culminant du massif, ne dépasse que de 200 mètres les vallonnements creusés à ses pieds. La dorsale de partage des eaux morvandelles, entre Seine et Loire, amorcée à Champ-Charment, par 280 mètres d'altitude, monte à 464 mètres dans les croupes boisées de Montreuilon, et, tantôt en crêtes enveloppées de forêts, tantôt en hauts plateaux marécageux, où les eaux incertaines sommeillent, avant de glisser vers l'un ou l'autre versant, le relief s'accuse par bonds successifs : 609 mètres au *Guet* de Château-Chinon; 670 à 680 mètres, avec les

massifs arrondis de porphyre noir qui portent les futailles de la *Genève*; 850 mètres au *mont Préneley*, donjon méridional de l'enceinte faïtière; 810 mètres au *mont Beuvray*; 902 mètres au point culminant du massif, désigné sous les noms de *Haut-Folin*, *Pic-du-Bois-du-Roi*, *Fort de Saint-Pris*.

Le Haut-Morvan est un pays dur et froid : les extrêmes de température observés à la station météorologique du Haut-Folin sont de -21° à la station des Coureaux, -18° , en janvier 1894. Juillet et août sont les mois les plus chauds : 25° en moyenne, à ces altitudes. Après un long hiver et un printemps plutôt frais, l'été se montre tout à coup, mais il est court et vif. Les Morvandiaux, par bonheur, ont le couvert des bois contre le soleil trop cuisant, et d'immenses réserves de combustible pour se défendre contre les rigueurs du froid. Des pluies fréquentes et surabondantes (1500 millimètres en moyenne annuellement) la verdure admirable de leurs montagnettes. C'est le pays le plus humide du bassin de la Seine, mais aussi que de sources, d'étangs,

de tourbières! Les sources sont innombrables, malgré la nature imperméable des roches composantes du massif, amas de décombres au travers desquels filtrent les déluges versés par le ciel. Les étangs sont légion, depuis le grand réservoir des *Sellons*, qui a plusieurs kilomètres de tour, jusqu'à un modeste vivier aménagé pour la conserve du poisson. Certains ruisseaux ne sont qu'un chapelot d'étangs; mais la plupart sont artificiels. Ces grandes réserves d'eau, créées pour suppléer à l'insuffisance de l'Yonne, devaient favoriser le *flottage*, en jetant dans le lit de la rivière une masse liquide capable d'entraîner, jusqu'à la Seine, bûches perdues et trains de bois. Dans les eaux claires des lacs morvandiaux vivent et se multiplient la carpe, la truite, l'écrevisse; le grand réservoir des *Sellons* est un vivier incomparable.

Le châtaigner, le noyer, le chêne et le hêtre, roi du *Morvan*, enveloppent ses contours d'un épais manteau forestier. Certains hêtres atteignent une taille colossale; mais ils se font rares, à mesure qu'une exploitation intensive, grâce aux nombreuses voies de communication, pénètre et éclaircit les futaies, que leur éloignement mettait à l'abri de la hache. Les propriétés particulières se substituant peu à peu aux biens et droits communaux, l'élevage a vu restreindre ses profits. Château-Chinon alimentait, au *xvii^e* siècle, sa fabrique de drap



VALLÉE DE LA CURÉ : CHATEAU DE CHASTELLEUX.

avec la laine des moutons morvandiaux : ce temps est loin. Le cheval du pays, petit, mais robuste et infatigable, le bœuf de race morvandelle, dur à la fatigue, sont excellents pour le labourage ; tout cela est compromis par des croisements avec les races voisines. Le *Morvan*, par son climat, n'est pas un pays à fruits ; pourtant son altitude n'est point telle que le pommier n'y puisse mûrir, et, à défaut de vin, donner du cidre. Le sarrasin et le seigle accaparaient autrefois les terres laissées libres par le bois ou la laide ; la pratique du chaulage, en amendant les terres, a entraîné partout la culture du froment. Peu de gibier, pourtant, dans ce pays si couvert, dans le Haut-Morvan du moins ; plus de cerfs ; le chevreuil devient rare, le loup est en train de disparaître ; par contre, le lapin et le lièvre mûsent encore en troupes dans les halliers. A quelle race d'hommes appartiennent les Morvandiaux ? Les hypothèses les plus invraisemblables ont trouvé créance. Le caractère brachycéphale des habitants du Haut-Morvan, la taille moyenne, les yeux, la chevelure, permettent de les rattacher à la race celtique ; dans la région périphérique, d'accès facile, les traits de la race se mêlent avec ceux d'importation étrangère, principalement de race dolichocephale, caractéristique des invasions barbares germano-kinriques.

L'*Yonne* entraîne les eaux du Morvan par son propre cours et par le double éventail de la *Cure* et de l'*Armançon*, entre lesquels s'insinue le *Serein*. La *Cure* finit à Cravant ; l'*Armançon* à Laroche : ce sont là les deux étapes décisives de la rivière. Dans l'intervalle, s'élève *Auxerre* ; sur l'*Yonne* inférieure, *Joigny* et *Sens* ; sur l'*Yonne* supérieure, *Clamecy* et *Corbigny* ; *Château-Chinon* n'est pas fort éloigné de la source.

L'*Yonne* dérive du mont *Prévelay* (850 mètres), dans une région d'étangs et de torrents que dominent des monts arrondis, couverts de forêts. Elle rassemble ses eaux (étang d'*Yonne*), court au Pont-Charrot, effleure le piedestal de *Château-Chinon*, au sommet duquel (609 mètres) s'élevait une forteresse féodale, héritière d'un *castrum* romain et d'un *oppidum* gaulois.

Au dévalé, près du pont de Pannesière, une dérivation, la *rigole de l'Yonne*, lui enlève 60 000 mètres cubes d'eau par jour, pour le service des écluses du canal du *Nivernais* ; le superbe aqueduc de *Montreuilton*, construit en 1845, au débouché du ru de ce nom, porte le canal, de



CL. NO.
UNE DES PORTES DE LA MADELEINE,
A VÉZELAY.

la rive droite à la rive gauche de la rivière, seize arcades, faisant ensemble 170 mètres de long, à 33 mètres de hauteur. C'est l'un des sites pittoresques de la vallée. Ainsi réduite, l'*Yonne* file, en creusant sa route à travers bois, rencontre bientôt le canal du *Nivernais*, que lui envoie, de gauche, le vallée de la *Collannele*, et s'avance de concert avec lui, laissant à droite *Corbigny* sur l'*Anguisson*, qu'elle recueille plus bas, à *Marigny*. Près d'*Arnes*, son cours devient flottable. La rivière entre alors à *Clamecy*, au confluent du *Beuron* (beau port bordé d'usines ; buste de Jean Bonvet, qui aurait inauguré le flottage du bois auquel la ville dut sa prospérité). Au bout du pont de Bethléem, l'ancien hôpital de Panthéon, fondé au début du xii^e siècle par les comtes de Nevers, devint la résidence de l'évêque de Bethléem, après la prise de Jérusalem par Saladin (1188) ; et ce curieux évêché, dont la juridiction ne dépassait pas les murs de l'établissement hospitalier, subsista jusqu'à la Révolution.

Les roches tendres de l'oolithe dans lesquelles l'*Yonne* a pénétré, en les déchaînant de toutes manières, égrènt sur ses rives des sites variés ; près de Goulanges, la roche fait promontoire sur les eaux. Après avoir, chemin faisant, capté l'eau pure de la *Drages*, l'*Yonne* frole *Château-Censuis*, à l'escalade d'une cime rocheuse, au confluent du *Chamoux* ; un promontoire qui porte le manoir de la *Tour* ; Mailly-le-Château, juché sur la pointe escarpée d'un sinuex méandre.

La *Cure*, seconde branche mère de l'*Yonne*, est un long et magnifique torrent de 109 kilomètres. Echapée au grand réservoir du lac des *Settans* (superficie, 403 hectares ; digne de 267 mètres de long, 20 mètres de haut, 11^m, 40 d'épaisseur à la base ; contenance, 23 millions de mètres cubes), la *Cure* accourt par *Montsouché* (à 5 kilomètres, le sent Saut), la Roche des Fées, arête de granite dont les blocs s'effilent en aiguilles, rose *Chastellux* (château restauré des xi^e, xii^e et xviii^e siècles, dont les grosses tours rondes dominent le fracas de la rivière, sur les éboulis de roches) ; *Pierre-Pertuis*, dans un site romantique ; *Saint-Père* (église du xii^e siècle, au portail dentelé, à la flèche élégante, restaurée par Viollet-le-Duc).

Ici, « *Vézelay* occupe, dans un site admirable, le plateau d'un promontoire dont les pentes dominent des vallées profondes. Ses remparts en ruine, ses rues mortes, où quelques maisons anciennes traînent sur la médiocrité des habitations voisines, attestent sa déchéance, mais il a conservé un magnifique témoignage de sa grandeur passée : son église abbatale, dont les clochers se détachent sur le ciel. » (Ch. Poncé, *Vézelay*.)

Au x^e siècle, le bruit se répandit que l'abbaye fondée par Gerard de Roussillon possédait les reliques de sainte Madeleine, apportées, disait-on, de Provence, afin de les soustraire aux profanations des Sarrasins. Ce fut pour *Vézelay* l'époque d'une étonnante fortune. Les pèlerins y affluèrent, comme à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Rome ou à Jérusalem ; c'était l'un des grands rendez-vous du monde chrétien. Le 31 mars 1146, saint Bernard y prêcha la deuxième croisade en présence de Louis VII, roi de France, et d'une immense assemblée de seigneurs et de chevaliers. C'est là que Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion prennent rendez-vous, avant de partir pour la troisième croisade. Saint-Louis vient à *Vézelay* deux fois. La dernière, en 1270, date de la croisade ou il périt devant Tunis.

Enrichi par les dons des pèlerins et les privilèges nombreux dont l'avaient dotée ses hôtes royaux, l'abbaye fut, aux xi^e et xii^e siècles, une puissance. Ses abbés prenaient à la lettre les immunités religieuses que Gerard de Roussillon



VIEILLE RUE A VÉZELAY.

CL. NO.



CL. NO.

SÈMUR : LE CHATEAU ET LES BORDS DE L'ARMANÇON.



CL. ND.
SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY : PORCHE DE L'ÉGLISE.

avait obtenus du Souverain Pontife, à Origine, pour assurer l'indépendance de l'abbaye, rejetant à la fois la tutelle spirituelle de Cluny d'où ils venaient, la suzeraineté féodale des comtes de Nevers, dont dépendait leur fief, enfin la juridiction de l'évêque d'Autun, au diocèse duquel ils appartenaient. Leurs adversaires trouverent des alliés dans la population bourgeoise de Vézelay; en 1106, au cours d'une émeute, l'abbé Artaud fut massacré. En 1152, nouveau soulèvement des bourgeois, soutenus par le comte de Nevers; on pillé l'abbaye; l'abbé Pons de Montlissier est obligé de fuir. Il fallut l'intervention du pape et du roi pour le rappeler d'exil. Mais déjà l'abbaye était sur son déclin (tunnel de la bulle de Paul II (janvier 1238); la seigneurie, elle avait depuis longtemps perdu son prestige. François I^{er}, en lui imposant, avec les abbés commendataires, privilèges de la naissance ou de la faveur, des chefs étrangers et souvent étrangers, uniquement préoccupés d'en percevoir les revenus, avait précipité la décadence comme celles d'autres grandes institutions monastiques. L'abbaye de Vézelay, devenue simple collégiale, n'était plus qu'un bénéfice. Lorsque la Révolution la supprima (6 décembre 1790). Déjà la basilique Sainte-Madeleine penchait vers la ruine. En 1850, la Commission des Monuments historiques proposa de la restaurer; Viollet-le-Duc, chargé de cette œuvre difficile, nous a rendu l'intéressant édifice, dans la force et la beauté de sa prime jeunesse.

Le narthex, véritable avant-nef, mesure 22 mètres de long; encore que fort riche, sa décoration le cède pourtant à celle des trois portails intérieurs, ouverts sur la perspective grandiose des dix travées de la nef romane, qu'enveloppe, dans le lointain, un chœur de style ogival primitif, porté sur des colonnes monolithes, aux chapiteaux merveilleusement sculptés. À l'appui de la basilique, galerie de l'ancien cloître et belle salle capitulaire du xiv^e siècle; de la terrasse en surplomb, belle vue sur la Cure. On verra encore, dans Vézelay, une partie de l'enceinte, fortifiée de tours au xiv^e siècle, la porte Neuve et, dans les rues grimpautes, quelques maisons souvent remaniées, des logis du xv^e siècle, des murs couverts d'inscriptions, la maison où naquit, en 1519, Théodore de Bèze.

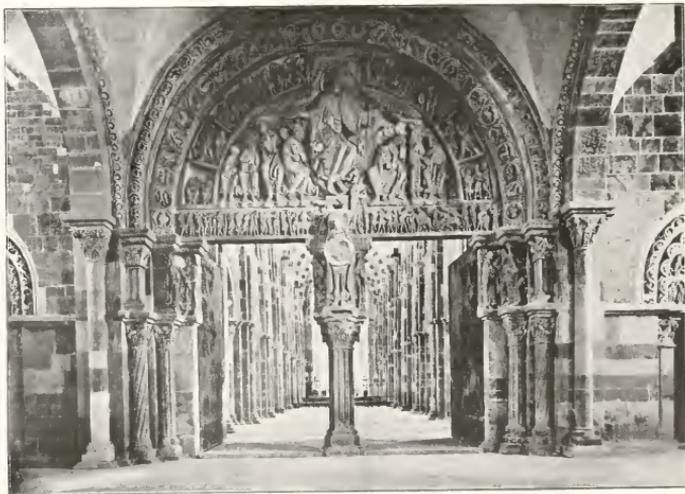
Puis la Cure prend, au passage, le Cousin. Du haut de sa plate-forme, surgit, entre deux sillons latéraux, la cité d'Avallon, dardant au-dessus du Cousin, qui saute et mugit à ses pieds, la proue avancée de son promontoire granitique. De monuments, legs du passé (Saint-Lazare

et ses deux beaux portails romans, tour de l'Horloge au toit pointu), la ville ne manque guère, non plus que d'espaces agréables établis sur ses vieux remparts, au-dessus d'un magnifique horizon: promenaux des Capricines et des Terreaux, avec la statue de Vanhan; les petits Terreaux, penchés sur le vide, bastion avancé de l'enceinte fortifiée que couronnent sept tours (sur seize), au-dessus des jardins suspendus à la côte. C'est d'en bas, au bord même du torrent, qu'il convient d'admirer le surgissement de l'Amphithéâtre avallonnais. (5900 habitants.)

Amplifiée du Cousin, la Cure atteint Argy et ses grottes dont on dit merveille. La plus longue 876 mètres se creuse à flanc de coteau, 10 mètres au-dessus de la rivière. A peu de distance, les grottes du Trilobite, de l'ours, des Fées (50 mètres), explorées par M. l'abbé Parat et M. de Vibray, autrefois repaire de bêtes sauvages, où l'on a retrouvé les débris d'espèces animales anciennes: hyènes, ours, lion des cavernes... Dans une grotte en contre-bas, les Grottes ou les Entomoières, les eaux de la Cure s'engouffrent en tourbillon, pour repartir à 1 kilomètre plus loin, de l'autre côté du promontoire rocheux, au Châtenay. Au sortir du tunnel perché dans la côte de Clair ou de Chaux, les rochers escarpés de Saint-Moré, dus à l'action dissolvante de l'eau sur l'oolithe, sont trouvés de grottes: celle de l'Homme, où l'on a mis à jour un ossuaire de l'âge de pierre; celle du Mammouth, qui a livré aux archéologues les outils les plus primitifs; celle de Vermand, station de l'époque de la pierre polie et du bronze. Au-dessus des grottes, restes d'un retranchement en pierres sèches d'origine gauloise; à 2 kilomètres, village de Saint-Moré, bâti sur des fondations romaines, et, tout près, au sud-ouest, terre de Ville-Auxerre dit Camp de Lota, perché à 242 mètres d'altitude, dont l'escarpement soutient les ruines d'une muraille de 175 mètres, flanquée de sept tours, qui défendait la voie d'Agrippa, traversant la Gaule en échelle, de Lyon à Boulogne.

Entre l'éventail de la Cure et celui de l'Armançon, le Serain (ou Serain) trouve peu de place pour se ramifier; il coule d'un trait jusqu'à l'Yonne par Montécal (vieux logis à tourelles des xiv^e, xv^e et xvi^e siècles; église restaurée par Viollet-le-Duc, avec de belles roses, de magnifiques stalles, une chaire de la Renaissance, un retable en albâtre du xv^e siècle; par Chablis célèbre par son vignoble; Parigny (ancienne abbaye fondée par Hugues I^{er}, comte de Champagne 1144), restaurée et agrandie par Thibault le Grand; église dont le chœur est d'admirables proportions; classe de saint Edme, archevêque de Cantorbéry, mort ici, en exil (1212). Le Serain débouche en aval d'Auxerre, non loin de l'Armançon. — Cours: 186 kilomètres.

Dérivé de la ligne de faite que commande Saulieu (entre le Serain et le Cousin), l'Armançon arrose Sœur, prend, à Buffon, la Brenne,



CL. ND.
VÉZELAY : PORTAIL ET NEF DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.



Cl. ND.

L'YONNE A JOIGNY.

grossie de l'Orre et de l'Orcrain (Flavigny), dans la plaine des Laumes, que commande le tertre d'Alise-Sainte-Reine. Jolie ville que Semur, juchée sur un piédestal de granulite que l'Armançon enveloppe d'un cingle presque complet, et dont la crête portait un imprenable citadelle. De l'ancien château fort qui barrait l'étranglement de l'isthme enserré par le double bras de la rivière, il ne reste que les grasses tours rondes, plongeant sur le vide, et quelques pans de muraille. Henri IV fit démanteler la place en 1602; les promenades étagées sur les anciens remparts offrent d'admirables perspectives. La porte Guillier, du xv^e siècle, Notre-Dame, la plus svelte des églises gothiques, l'une des plus ornées aussi, sont

encore des legs heureux du passé. Le site de Semur est saisissant. « La gorge qui l'enveloppe doit sa beauté à la robustesse et à la teinte ardent du granite rouge, paillé de mica et de quartz, dressé en masses énormes. Cette roche a servi à construire les remparts, les tours rondes, les murs de soutènement des vignes et des jardins étagés. » (Ardouin DUMAZET.)

Semur fut capitale de l'Auxois, ancien pagus *Alesiensis* (3 410 habitants). Par un privilège dû à son isolement, ce lambeau de l'ancienne Bourgogne a traversé, sans trop de dommage, les périodes les plus troublées de notre histoire. L'iconoclastie furieuse des bandes, étrangères le plus souvent, à la solde de la Réforme, ou des énergumènes de la Révolution, qui, partout ailleurs, a brûlé, mutilé ou renversé de fond en comble tant de chefs-d'œuvre du Moyen Âge ou de la Renaissance, a presque épargné la petite région de l'Auxois. Aussi, rencontre-t-on encore mieux que des ruines dans le cadre de cette nature agreste, douce et variée, pleine d'imprévu, le long de ses vallées sinueuses qu'enclosent des falaises ou des coteaux verdoyants. Dans le rayonnement de Semur : le barrage du Pont (digue de 180 mètres, haute de 23, réservoir contenant 5 millions de mètres cubes pour l'alimentation du canal de Bourgogne; *Epaves* (villa gallo-romaine, dont le château, en partie du xiv^e siècle, propriété de la famille de tuitant, eut pour hôte, à plusieurs reprises, M^{me} de Sévigné; *Bourbilly* et son manoir, où vécut sainte Jeanne de Chantal, fille du président Fénelon, grand-mère de M^{me} de Sévigné; *Flavigny*, véritable acropole qui domine, à 420 mètres d'altitude, la vallée de l'Orcrain, et possède la crypte carolingienne d'une ancienne abbaye (église Saint-Genest, du xiii^e siècle, avec des stalles, chef-d'œuvre du xv^e; statue de Lacordaire par Bonassieu; débris de murailles; porte du Val, maisons des xv^e et xvi^e siècles, à pignons aigus). A 6 kilomètres de la plaine des Laumes, où confluent l'Orre et l'Orcrain, dans la Brenne, château de Bussy, où vécut exilé de la Cour, pour avoir écrit *l'Histoire amoureuse des Gaules*, Roger de Bussy-Rabutin, cousin de M^{me} de Sévigné (salle des devises; salon des hommes de guerre; chambre Sévigné; jardin dessiné par Le Nôtre; parc admirable.



Cl. ND.

AVALLON : PORTE DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE.

Alise-Sainte-Reine

(ancienne Alésia), bâtie sur la déclivité du mont Auxois, rappelle le dernier effort de la Gaule pour son indépendance. Une statue de *Vercingétorix*, due au statuaire Aimé Millet, commande le mont Auxois, depuis 1865; sa hauteur est de 6 mètres le poignard que porte à sa ceinture le héros gaulois n'a pas moins d'un mètre; sur le piédestal de granite, gravée dans le cuivre, l'inscription dictée par Napoléon III: « La Gaule unie, formant une seule nation, animée d'un même esprit, peut défier l'univers. »

Vercingétorix aux Gaulois assemblés; CESAR, *De bello gallico*, liv. VII, ch. XX.)

Alise possède trois belles statues: celles de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, et de sainte Reine, marière, sa patronne. Chaque année, le 10 septembre, on représente le Mystère de sainte Reine; tous les rôles sont tenus par des jeunes filles, et c'est, par ce temps de scepticisme, une pure et reconfortante vision.

Montbard, au penchant d'une colline, sur un frais vallon qu'arrose la Brenne, au milieu des prairies, évêque, par sa tour surgie des belles frondaisons de son parc, la mémoire de l'illustre naturaliste Georges Louis Le Clerc, comte de Buffon, né en cette ville 1707-1788.

Alors se succèdent, sur l'*Armançon*: *Tauley* et son double château; *Tonnerre*, poste fortifié au vi^e siècle, ville et fief passés au comte de Clermont en 1040, puis à Louvois, dont le tombeau se conserve dans la grande salle de l'ancien hôpital, fondé par Marguerite d'Anjou, reine de Sicile. A Laroche, débouché de l'*Armançon* (174 kilomètres).

Joigny, Villeneuve, Sens, font étape sur l'*Yonne*, jusqu'à Montereau, où celle-ci rencontre la Seine. Joigny (600 hectares de vignes) est réputé pour son vin de la côte Saint-Jacques.

Sens (53 034 habitants), cité des *Sevans*, plus tard capitale provinciale de la IV^e Lyonnaise, exerça longtemps une hégémonie politique et religieuse sur Auxerre, Orléans, Chartres, Paris et Meaux. Son évêque, au vi^e siècle, tint tête aux Francs encore barbares; plus tard, saint Ebbon y organisa la défense contre les Sarrasins, qu'il défit, en 732. Au moyen âge, son abbaye de Saint-Pierre-le-Vif était un foyer d'études. Saint Louis affectionnait cette ville; son mariage avec Marguerite de Provence y fut célébré; c'est à la cathédrale Saint-Etienne qu'il confia la précieuse relique de la Couronne d'épines, en attendant que fût achevé, pour la recevoir, l'admirable reli-



CL. N.

SEMER : LES BORDS DE L'ARMANÇON ET LE DONJON.

quaire de la Sainte-Chapelle. Le Concordat supprima le siège archiépiscopal de Sens, qui fut rétabli en 1821. La cathédrale *Saint-Etienne*, œuvre de plusieurs siècles, du xii^e au xv^e, possède deux portails latéraux, sud et nord, admirablement ouvrés par Martin Chambiges; plusieurs tombeaux (ceux du Dauphin, du cardinal Duprat, des Duperron) et un trésor de tapisseries soie et or, d'ornements et d'objets sacrés, d'une haute valeur artistique.

Bien que plus forte que la *Seine*, venant d'un peu plus loin, et recueillant des eaux plus abondantes dans un bassin plus vaste, supérieure à l'étiage, beaucoup plus volumineuse en crue, l'*Yonne* (293 kilomètres) le cède à sa rivale pour l'égalité d'humour, le cours tranquille et la pureté des eaux. Elle est flottable à bûches perdues, de la source jusqu'à Armes; flottable en trains de bois, de ce point à Auxerre; navigable en aval, jusqu'à Montereau (108 kilomètres). Le flottage se fait par la levée des écluses des réservoirs établis sur la rivière et ses affluents; il est fort en décadence. Sous est le port important de l'*Yonne* navigable.

Le **Loing** draine les terrasses occidentales en contre-las du Morvan; c'est l'émissaire de l'humide Puisaye, l'artère du Gâtinais. *Bleneau*, sur son cours supérieur, rappelle la victoire de Turenne sur Condé en révolte, victoire qui sauva la Cour réfugiée à Gien 1652. Bordé du Canal latéral où se réunissent les eaux du canal d'Orléans et de celui de Beaugy, le *Loing* se divise en plusieurs bras, dans la traversée de *Montargis*, et multiplie ainsi dans cette ville les aspects variés d'une petite Venise du Nord: groupe légendaire du Chien de Montargis, qui désigna, parmi les soldats de Charles VIII, l'assassin de son maître. A *Neuours*, le Loing coule dans une



L. C. B.

MONTBARD : CHATEAU DE BUFFON.



LES BORDS DU LOING, A MONTIGNY

CL. ND.

agreste vallée, dont les collines se hérissent de gros blocs de grès, à l'ombre des bois. Louis XIV en donna le titre et le fief à son frère Philippe d'Orléans (1672); le titre seul est passé en apanage au second fils du roi Louis-Philippe. *Newours* est un lieu de villégiature recherché, à portée de Fontainebleau. Déjà la *Seine* est proche : *Moret*, avec sa double porte monumentale portes de Paris et de Bourgogne), son vieux pont gothique, le beau portail (xv^e siècle) de son église, son donjon quadrangulaire à contreforts du xii^e siècle, ouvre à la rivière l'horizon du fleuve (à 2 kilomètres en aval). Ici finit le Canal latéral; à droite, le charmant vallon de l'*Oreane* conduit à l'*Étang de Moret*. L'Essonne, l'Orge, la Bièvre se succèdent sur la rive gauche de la *Seine*, jusque dans Paris.

L'**Essonne** (90 kilomètres) réunit les eaux de l'*Eupe* (Pithiviers) et de la *Rimarde*, passe en vue de *Malesherbes*, patrie du capitaine Lelièvre, héros de Mazagan (château de Lamoinçon de Malesherbes, château d'*Angerville*, bâti par Jacquesœur et où mourut le grand orateur Berryer). Grossi de la *Juine*, riviérette d'*Etainpes*, l'Essonne débouche à Corbeil dans la *Seine*. Si près de Paris, **Etainpes** fut

l'église *Saint-Basile*, des xv^e et xiv^e siècles, fondée par le roi Robert; la *Maison de Diane*, charmant édifice de la Renaissance; *Notre-Dame-du-Fort* (crypte et piliers remontant au roi Robert), dont le crénelage évoque des siècles de lutte, et la flèche en pierre, accompagnée de clochetons ajourés, offre l'une des plus heureuses créations du style roman. L'église *Saint-Gilles*, l'hôtel historique des *Trois-Bois*, la maison Renaissance, dite d'*Anne de Pisseleu*, dans les environs, la vallée de la *Juine*, trouée verte où, sous les gros blocs de grès qui parent ses bois, la gentille rivière musarde au milieu des prairies, entre de rustiques moulins; le château de *Méville* et son parc; le frais et luxuriant vallon de la *Chabolette*; voilà de quoi retenir les touristes épris d'art et de belle nature (9454 habitants).

L'**Orge** (50 kilomètres) est la rivière de Dourdan et d'Arpajon, où débouche la *Beuarde*. Elle laisse à droite *Brétigny*, à gauche *Montlhéry* et les restes de son redoutable château fort, entre *Althé et Yblon*, qui arrose la *vallée de Chevreuse* et gagne la *Seine*, prend l'*Orge*. Dans l'agreste coulée de l'*Yvette*: le château de *Chevreuse*, enveloppé de bois; *Dampierre* et sa belle résidence, bâtie sur les dessins de H. Mansart,

restaurée par Duban; l'abbaye des *Vaux de Cerisy*, fondée en 1128 par Simon de Montfort; en remontant la dépression ouverte de Trappes ligne de Versailles à Rambouillet), sur l'horizon de l'*Yvette*, la solitude de *Port-Royal*, dont Racine et Pascal furent les hôtes illustres.

La **Bièvre** (37 kilomètres) finit en égout dans Paris: une population industrielle l'animait. Notre manufacture des Gobelins ne l'a pas délaissée; mais l'agreste rivière d'antan ne se reconnaît plus.

L'**Eure** (225 kilomètres). Du faite que dominent les *monts d'Amain* (309 mètres), au-dessus du *Merle-rault*, entre *Normandie* et *Perche*, *Manche* et *Océan*, dérivent à la



CL. C. B.

CATHÉDRALE DE SENS : PORTAIL LATÉRAL.



CL. C. B.

COUR DU CHATEAU DE MAINTENON.



MORET : VUE SUR LE LOIRE.

ronde l'Eure et ses grands affluents de gauche, l'Avre et l'Iton, qui gagne la Seine; la Rille, tributaire de l'estuaire séquanien; la Touques, la Dives, l'Orne, nourriciers de la plaine normande; et, dans la région même des sources de l'Orne, mais du versant opposé dirigé vers le sud, la Sarthe et l'Ussire, qui descendent, par Angers, au large récipient de la Loire. A suivre les premiers pas de l'Eure, après qu'elle a égoutté les étangs de la haute région boisée du Perche, on la dirait destinée à grossir la Loire, vers Orléans; mais l'inclinaison du plateau de Beauce détourne la rivière par un coude brusque vers le nord-est, puis vers le nord, où elle rencontre le coteau de Chartres, qu'elle effleure d'un enroulement pittoresque. C'est en amont, au Boizard, que Vauban construisit, de 1684 à 1687, la digue de refoulement chargée d'accueillir les eaux de l'Eure pour les transporter à Versailles, au moyen d'un aqueduc gigantesque qui devait enjambrer la vallée de la Voise, à Maintenon, par trois rangs d'arcades superposés, dont le premier étage seulement comprend 47 arches de 13 mètres d'ouverture. Certaines arches atteignent 25 mètres de hauteur. Ce gigantesque ouvrage ne fut pas terminé. Des ponts jetés sur la Voise, l'Eure et les canaux, au travers de larges prairies et de massifs en haute futaie, donnent une infinie variété au grand parc de Maintenon, où Racine promenait ses rêveries, tandis que Le Notre dessinait le parterre, ouvrait les avenues, distribuait les eaux pour le plaisir des yeux. Louis XIV acheta le domaine et en fit don à Françoise d'Aubigné, créée plus tard marquise de Maintenon. Les Nouilles en sont les tenants depuis lors.

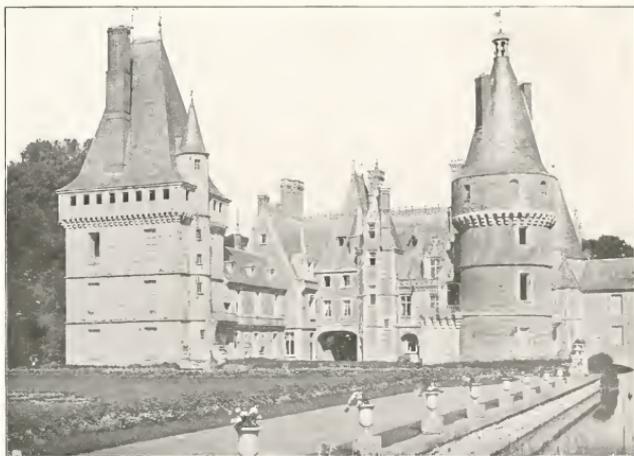
Un trio de rivières peu développées conflue à l'Eure, sur sa droite; après la Voise, la Dronette d'Épernon, la Vespre de Honday, émissaire du plateau qui porte le grand réservoir de l'étang de Saint-Illibert, entre Rambouillet, Monfort-l'Amaury et Versailles.

Les maîtres de Rambouillet étaient apparentés de fort près aux constructeurs de Maintenon, dont Jacques d'Angennes avait épousé la fille unique, en 1526. On connaît l'influence exercée par Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, femme de Charles d'Angennes, sur le mouvement littéraire de son temps. Louis XVI acheta le domaine de Rambouillet et bâtit, pour Marie-Antoinette, une ferme et une bergerie modèle, qui recut d'Espagne le premier troupeau de moutons mérinos importé en France. Napoléon I^{er} chassait volontiers à Rambouillet;

l'impératrice Marie-Louise s'y réfugia, le 2 avril 1814, avec le roi de Rome, qu'une escorte autrichienne ne tardait guère à entraîner vers Vienne et Schornbrunn, son tombeau. Rambouillet fut la première étape des princes en route pour l'exil; Napoléon I^{er}, après Waterloo (nuit du 25 au 26 juin 1815; Charles X, après son abdication, gagnant Cherbourg, se reposèrent au château.

Château et parc sont maintenant propriété nationale. Restauré, agrandi, défiguré à diverses reprises, Rambouillet intéresse surtout par les souvenirs qu'il évoque. (François I^{er} mourut au dernier étage de la grosse tour, en 1547.) Pièce d'eau, parterre, magnifiques plantations du jardin (tulipiers, acacias, rhododendrons; parc giboyeux de 1200 hectares, coupé d'admirables avenues et entièrement clos de murs 6 484 habitants.)

Dans l'enveloppement de la courbe qu'elle dessine, à partir de Chartres, l'Eure accueille sur sa gauche un premier groupe de tribulaires; la Blaise de Dreux et l'Avre de Verneuil, enfin l'Iton, au-dessus de Louviers. L'Avre, double ou plutôt doublait l'Eure, avant que la confiscation de ses sources et de son affluent, la Vigne, n'ôt



CHATEAU DE MAINTENON.

diminué sa portée, de 4 200 litres par seconde. **Dreux** commande la vallée de la *Blaise* qui s'y divise en plusieurs bras, avant de rejoindre l'Eure, à 4 kilomètres en aval. Henri IV, après avoir deux fois assiégé la ville, l'emporta et renversa en partie ses fortifications. A voir : le beau portail de *Saint-Pierre*, ciselé par Clément Métezeau; *l'Hôtel de ville*, œuvre du même artiste (1512-1537), ses élégantes tourelles, ses vastes salles, gracieusement ornées, son magnifique escalier de pierre; sur le cotéau qui domine la ville, la chapelle royale, tombeau des princes de la famille d'Orléans (1662 hab.).

Anet rive droite, *Vergé* rive gauche, jalonnent le cours de l'Eure, jusqu'à la rencontre de l'Iton; *Anet*, avec les restes du magnifique château que Philippe-Ellemer construisit, sur l'ordre de Henri II, pour Diane de Poitiers et qu'illustrèrent des artistes comme Jean Goujon, Germain Pilon, Jean Cousin, dont l'œuvre admirable fut en partie détruite par la Révolution; *Vergé-la-Bottaille*, au dévalé de la *Vesgrie*, qui rappelle la grande victoire de Henri IV, le 14 mars 1590; *Pacy-sur-Eure*, qu'habita Philippe Auguste, où se plaisait saint Louis, et dans le voisinage duquel, sur la rive droite de la rivière, Du Guesclin infligea aux troupes réunies d'Angleterre et de Navarre la mémorable défaite de *Cocherel* (1364).

Singulier cours d'eau que l'**Iton**, tantôt à fleur de pré, tantôt vaguant dans des profondeurs souterraines. Né à 9 kilomètres de Mortagne, au pied du mont Chauvet (299 mètres), après avoir alimenté l'étang de la Trappe, dans un site mélancolique, et passé devant le fameux monastère de l'abbé de Rancé, l'*Iton*, échappant à la dorsale forestière du Perche, dévale, vers le nord-est, à la rencontre de l'Eure. A l'éperon du Becquet, une dérivation, ouverte par le roi d'Angleterre Henri I^{er}, lui enlève toutes ses eaux en deux bras : l'un, celui de *Verneuil*, qui, après avoir complété la défense de cette place, construite (1119-1131) par le même prince pour servir de boulevard à la Normandie contre la France, va rejoindre l'Avre; l'autre, le *bras forcé* de Breteuil, qui, à 3 kilomètres en



DREUX : CHAPELLE SAINT-LOUIS.

CL. ND.

effondrements et remplissent de grandes cavernes-réservoirs, alimentent des sources voisines. La ville d'*Erreux* puise de 500 à 600 litres par minute à l'une des galeries de la rivière souterraine. Le *Sec-Iton*, enfin, reçoit de claires fontaines qui lui rendent la vie : le *Grand-Riant*, le *Rouloir* (900 litres), la *Fosse-aux-Dames*, la *font de Boulogny*, la font *Jambart*, celle de *Hondouville* (700 litres), l'une des plus belles sources normandes. Enfin, l'*Iton*, plus éveillé que jamais, se perd dans l'Eure, en amont de Louviers. Son cours, en interrompu (115 à 118 kilomètres), n'est ni navigable ni flottable.

Dans un vallon fertile et couronné de bois, qu'anime le cours de l'Eure, *Louviers* a su garder les trésors d'art de son église Notre-Dame (porche magnifique de style flamboyant, portail Renaissance) et aussi les traditions de vie industrielle que lui légua le xiv^e siècle (filatures de laine, manufactures de draps, ateliers de constructions mécaniques, à l'usage de l'industrie du tissage).

L'Eure prête sa force aux usines; elle devient navigable sur 14 kilomètres : 6 de Louviers au Vandreuil, délaissés par la batellerie, 8 de cette étape à la Seine. Une longue presque-île, *l'île de Grice*, sépare encore la rivière et le fleuve qui coulent presque parallèles, et l'Eure, presque en face du confluent de l'Andelle (rive droite), rencontre la *Scène*, à 2 kilomètres au-dessus de Pont-de-l'Arche, où déjà se fait sentir le mouvement de la marée.

La **Risle** ou **Rille** (140 kilomètres), fille du Perche, descend du massif d'Amain, au pied de la butte de Louvigny (309 mètres), baigne *Laigle*, où elle se multiplie pour animer d'importantes fabriques d'aiguilles, d'épingles, acrales, d'is à conduire, etc.; *Rugles*, rivale ou complément de Laigle. Le double village de la *Ferrière-et-Ajon* voit disparaître la rivière par les fissures de la craie. Non loin de Grosley, ses eaux reviennent au jour avec la *fontaine Roger*, source admirable qui jaillit à raison de 1 500 litres par seconde, entraînant les infiltrations d'entre Risle et Charentonne.



CHARTRES : L'EURE, LE PONT-NEUF, LA CATHÉDRALE.

CL. ND.

Encore accrue des fontaines de *Breumont*, la *Risle* prend au passage son maître affluent, la *Charentonne* de Bernay, recueillie à Brionne filatures de coton et de laine. Le ruisseau des fontaines *Saint-Denis*, puis l'*Authou* (600 litres) et la fontaine de *Pont-Authou* (50 litres), côtoie la forêt de *Montfort*, accueille la *Tourville* ou *Sebec* (50 litres) à *Pont-Audemer* et, durant 15 kilomètres, devient navigable, en un cours languissant qui prend encore la *Corbie* (650 litres) dans les prés de *Toutainville*, et se perd entre les bancs de l'estuaire séquanien. A *Breuvant-le-Roger*, église *Saint-Nicolas*,



ACQUIGNY : LES BORDS DE L'EURE.

G. N.

avec deux portails du *xv^e* siècle; magnifiques ruines de l'abbaye de la *Sainte-Trinité*. *Bernay* s'est formé autour d'un prieuré fondé, au *x^e* siècle, par la duchesse *Judith* de Bretagne; dès le *xm^e* siècle, le fief passa aux comtes d'Alençon. Dans les anciens bâtiments de l'abbaye, reconstruits au *xvii^e* siècle par les *Bénédictins* de *Saint-Maur*, logent la *Municipalité*, la *Bibliothèque*, la *Sous-Préfecture*, le *Tribunal*: la *Caisse d'épargne*, la *Justice de paix*, le conseil des *Prud'hommes* ont été domicile dans le logis abbatial.

CÔTE NORMANDE OCCIDENTALE

ENTRE LA SEINE ET L'ORNE

L'expansion de la sphère maritime de la *Seine* n'est limitée, à l'ouest, que par la jetée grando-schisteuse du *Cotentin*. Une ligne tendue de la pointe de *Barfleur*, éperon de la péninsule, au cap d'*Antifer*, projection du pays de *Caux*, trancherait entre la baie du fleuve et la *Manche*. Entre ces deux points, l'écartement dépasse 100 kilomètres. Mais, en réalité, l'action du fleuve, par les dépôts qu'il entraîne, ne dépasse pas la traverse de 24 kilomètres, mesurée du cap de la *Hève* à l'embouchure de la *Dives*. C'est là proprement que finit l'estuaire séquanien. Aussi la côte qui prolonge au sud-ouest les rivages de *Honfleur* ne perd-elle que peu à peu le caractère des rives de la *Seine maritime*. Des éboulis de roches, des falaises rompues, des collines boisées et verdoyantes exhaussent et égayent ce littoral jusqu'au point où il s'affaisse dans les grasses pâtures du pays d'*Auge*, que

féconde le double sillon de la *Touques* et de la *Dives*: *Criquebeuf*, *Villerville*, *Trouville-Deauville*, *Villers-sur-Mer*, *Houlgate-Beaucaval*, *Cabourg*, se donnent la main le long des grèves de sable.

Le groupe *Trouville-Deauville* tient une place brillante à la tête des côtes cosmopolites, venues au jour comme par enchantement. Tous les terrains vacants au bord de la mer ont été accaparés par la spéculation: on a comblé les marais de *Deauville*, arasé ses dunes, découpé les bois en parcelles, créé des boulevards, des jardins sur les deux rives de la *Touques*. Les masures de l'ancien hameau de pêcheurs ont sombré sous la marée montante des constructions bizarres, des tours et des tourelles en faux gothique, des pignons prétentieux, des façades vernies, des pavées chinoises, des colonnades hindoues, décor de toutes les époques et de tous les styles, ou plutôt sans style, qui se retrouve dans les grands caravansérails de la mer. En face de sa remuante voisine, *Deauville* couvre de ses voies régulières et tranquilles l'ancien fonds où mouillait, au *x^e* siècle, une partie de la flotte de *Guillaume le Conquérant*. La *Touques*, assagie, contentée dans un chenal, forme aujourd'hui un excellent port d'échouage, long de 1 kilomètre, complété du côté de *Deauville* par un bassin à flot et un bassin de réserve, tout cela bien au point, animé par les barques de pêche et le va-et-vient des bateaux qui partent pour le Havre.

Née à 4 kilomètres du bourg de *Mercurault*, la *Touques* 108 kilomètres), rivière de *Gacé*, frôle dans un val de prairies, l'*Hémois*, de frais villages qui se touchent presque. De claires fontaines, des « douets » l'aviennent. Dans la plaine de *Li-*



ENTRÉE DU CHATEAU D'ANET.

G. N.



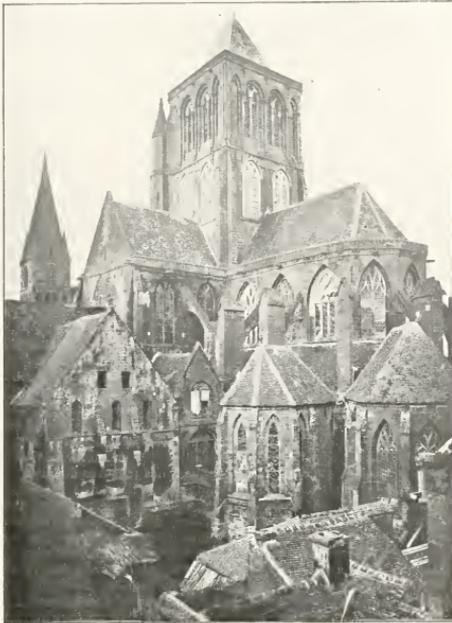
HÔTEL DE VILLE DE BREUX.

Mon. hist.

sieux (15 948 habitants), elle reçoit l'Orne. Une enveloppe trop neuve dissimule aux yeux de l'arrivant les vieilles maisons à pigeonn sur rue, que le moyen âge et la Renaissance légèrèrent à la vieille cité épiscopale de Lisieux : rue aux *Fèves*, rue des Boucheries, *Grande-Rue*, etc. Les verrières de *Saint-Jacques*, l'ancienne cathédrale *Saint-Pierre* et sa *Bèrle* à jour sont un régal pour les archéologues. Au-dessous de *Pont-l'Évêque*, vieille ville encore pittoresque,

Falaise domine de ses douze tours et de son beau donjon un paysage de bois et de rochers essaimés sur le cours de la petite rivière. *Guibray* est un quartier industriel, à l'écart de la ville (sa foire est devenue surtout un marché aux chevaux).

De l'embouchure de la *Dives* à celle de l'Orne, une plage de sable à peu près continue s'adosse, en regard de la mer, à un bourrelet de dunes blanchâtres qui masquent l'arrière-pays verdoyant.



Mon. hist.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES.



Mon. hist.

MAISONS ANCIENNES, A LISIEUX.

dont le pont fut construit par un évêque de Lisieux, la *Touques* divague à l'aise dans un val clargé, prend à droite et à gauche de nouvelles fontaines, passe en vue des débris du château de *Bonneville* où se plaisait le Conquérant, s'élargit, à *Touques*, en un petit port de cabotage, bien déchu de ce qu'il était, avant l'aménagement du port de Trouville.

La *Dives* (110 kilomètres) dérive de la région de l'Ille-moïsis, à 4 kilomètres de la ville de Gacé, qu'arrose la *Touques*. Le *Trainevalle*, l'*Ante*, rivière de *Falaise*, la rejoignent, et elle s'épand dans le plat pays d'Arge par *Areray*, où débouche la *Vie* et remonte dans le golfe, se sature à la saison pluvieuse. *Dives*, d'où Guillaume le Bâtard partit pour la conquête de l'Angleterre, ouvre à la rivière l'horizon de la mer. Deux cents navires, à l'appel du Conquérant, se réunirent dans le port de *Dives* pour transporter outre-Manche des milliers de combattants et, s'il faut en croire la tradition, un nombre incalculable de poursuivants d'armes. Ce port en rivière est aujourd'hui assez peu animé, encore que son tirant d'eau dépasse 3 mètres en morte eau et atteigne 6 mètres, avec la marée. L'invasion des bancs de sable déposés à la pointe de Cabourg n'a point obstrué son issue. Mais *Cabourg* la ville neuve, aux longues avenues plantées d'arbres qui s'allongent en éventail comme autant de tentacules tendus vers tous les points de l'horizon, *Cabourg* a tué, ou du moins relégué à l'arrière-plan la vieille ville du Conquérant. Pourtant l'activité du port de *Dives* semble re-naître : la pêche y est toujours florissante. C'est à *Falaise* (6 847 habitants), sur la rivière d'*Ante*, affluent de la *Dives*, que naquit Guillaume le Conquérant, bien-être de sa ville natale. Du haut de son promontoire de grès quartzeux, le vieux château de

L'ORNE ET LA BASSE-NORMANDIE

C'est par le cours de l'Orne que prennent contact les terrains si divers qui composent le sol de la Basse-Normandie : à l'ouest, les schistes, les granites et les grès du massif Breton, projetés dans la presqu'île du Cotentin; à l'est, l'auréole crétacée du bassin de Paris; au centre, la grande plaine jurassique de Caen. Le cours de la rivière en est diversement affecté.

Né d'une source qui jaillit à moins de 200 mètres d'altitude, le ruisseau originaire de l'Orne descend les pentes d'un massif peu élevé, de 241 mètres, au revers duquel la Sarthe s'écoule vers le sud. S'il suivait sa première impulsion, l'Orne irait vers l'ouest à la Mayenne, au-dessus d'Alençon; mais, dans la plaine verdoyante où est assise la vieille ville épiscopale de Sées, en vue des hauteurs qui revêt la profonde forêt d'Écouves, son cours tourne au nord-ouest, puis franchement au nord-est, pour atteindre le rivage au delà de Caen. D'abord la rivière coule silencieuse et sans hâte sur un lit de vase, d'où, à la suite des pluies d'hiver, elle s'épand sur ses rives et inonde les prés voisins. Mais aussitôt qu'elle entame le seuil des roches primaires tendues au travers de sa route, la rivière change d'allure en aval d'*Écouché*: ses eaux roulent en grondant sur des roches aiguës, tourment et se replient en multiples détours : celui de *Ménil-Glaise*, qui lui vaut 5 kilomètres de course, pour un isthme en ligne droite de 500 mètres; celui de la *Courbe*, puis les méandres qui, de *Bernay* à *Putanges*, mesurent 13 kilomètres, pour une distance à vol d'oiseau de 2 kilomètres et demi.

À partir du vieux pont de *Sainte-Croix*, l'Orne devient un véritable



Mon. hist.
STATUE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT,
A FALAISE.

monotone et riche campagne de Caen, où l'attend le flot. A Caen, dernier tribunaire, l'*Odon*, formé de deux bras qui alimentent son canal maritime. Car la rivière, dont le tirant d'eau est de 3^m,50 à 4 mètres en vives eaux ordinaires, possède des fonds très instables. De tout temps son embouchure fut encombrée de sables; il faudrait, pour les écarter, un fort courant d'eau; l'*Orne* n'y suffit pas. Cependant de petits bateaux à vapeur, auxquels convient un tirant de 2 mètres, font un service régulier entre Caen et Le Havre, par la rivière.

L'*Orne* débouche en mer entre deux pointes sablonneuses, éloignées de 800 mètres l'une de l'autre, tandis qu'un peu en amont, d'*Ouistreham* à *Sallenelles*, sa largeur peut dépasser 1000 mètres, naturellement au dévers de la profondeur. En mer, la baie s'étend des dunes de Merville aux rochers de Lion-sur-Mer et de Langrune. Peu de rades sont aussi favorables pour l'excellence de l'ancre; l'*Orne* est malheureusement d'une instabilité désespérante. On a doublé son cours d'un canal, entre Caen et la mer, sur un parcours de 14 kilomètres; sa profondeur en morte eau suffit à la remonte des voiliers, des caboteurs et des longs courriers venus de toutes les parties du monde. Rivière et canal s'amorcent, dans Caen, par un bassin rectangulaire de 600 mètres sur 30. L'*Orne*, dûment aménagée, forme de son côté un port d'échouage. Le port de Caen fait, à lui seul,

près de la moitié du commerce total de la Basse-Normandie maritime. *Ouistreham*, où débouchent à la fois l'estuaire et le canal, constitue un véritable bassin à flot avec jetées en charpente que protègent des enrochements. — Cours de l'*Orne*: 152 kilomètres.

La Basse-Normandie. — Caen est l'entrepôt naturel d'une région extrêmement fertile. La diversité des terrains y engendre une grande variété d'aspects et de productions. C'est, à l'ouest, le Bocage normand, « dont les schistes,

torrent qui bondit, près de Saint-Aubert, dans une sorte de gouffre, la Fosse tournante, où l'eau tourbillonne en profonds remous. Dans ce val toujours encaissé, débouchent la Bièze, la Rouvre, le Noireau. Un long méandre encore au-dessous, de Thury-Harcourt; de beaux défilés dont les sites pourraient être limousins ou alpestres, entre des promontoires arils de 80 et 100 mètres; voici la plaine : en aval du confluent de la Bièze, les talus s'écartent, la rivière s'épand dans la



TOUR TALBOT ET DONJON, A FALAISE.

par leur décomposition, donnent des terres argileuses, partant humides et éminemment favorables aux prairies naturelles, tandis que les arènes granitiques se prêtent mieux en général à la culture des céréales et que les crêtes gréseuses, tantôt se boisent, le plus souvent restent arides, se couvrent d'ajoncs et de bruyères et forment de grandes landes, semées çà et là de bouquets de sapins » (1). Au sud de Falaise, le pays d'*Houlme* est une annexe naturelle du Bocage. Un peu différente est, autour de Bayeux, la physiologie du Bessin. Le sous-sol, formé par les couches généralement argileuses du lias, surmontées du bajocien, engendre un pays encore accidenté et boisé, mais ne présentant plus la raideur des talus du Bocage. Aux flancs des vallées s'étalent des prairies, tandis que les calcaires bajociens se présentent plutôt aux cultures. Mais la plateforme préférée des céréales est constituée par les calcaires bathoniens, qui s'abaissent depuis Bayeux pour former la *campagne de Caen*, région uniforme, aux longues ondulations en pente douce, qui prend en écharpe toute la Basse-Normandie, du nord-ouest au sud-est, à la limite des terrains anciens. Seuls quelques bois de sapin couronnent les pointes de la périphérie où, d'après le dicton, « il y a

à peine assez de terre pour bruer les cailloux ». Tout autre est l'aspect du pays d'*Ango*, qui arrose la Dives et la Touques; les argiles et les calcaires de l'oxfordien, que recouvre une pellicule crétacée, forment de nombreux niveaux d'eau qui entretiennent une constante humidité. Cette région est d'une richesse remarquable en gras pâturages; nulle part l'herbe n'est plus verte ni plus épaisse, les



BAYEUX : TAPISSERIE DE LA REINE MATHILDE. FRAGMENT : DÉPART DES NORMANDS POUR LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE.

(1) *Caen et la Calvados*, publié sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences. (Ed. Chevalier.)



Phot. de M. A. Dubouq.
ANCIENNE COIFFURE D'AVRANCHES.



Phot. de M. A. Dubouq.
COSTUME ANCIEN DE L'ÉURE.



Phot. de M. A. Dubouq.
ANCIENNE COIFFURE DE COUTANCES.

troupeaux plus charnus, les chevaux plus musclés. Le sol alluvionnaire est presque horizontal ou même incliné un peu, de la mer vers l'intérieur, ce qui révèle un ancien fond marin, sorte de golfe où la Dives et la Tonques débouchaient et que les dépôts de la mer et des eaux douces ont comblé, en créant un terrain d'une remarquable fécondité.

L'agriculture est le triomphe de la *Basse-Normandie*. Grâce au climat doux et humide, tempéré par le voisinage de la mer, les céréales, les graminées oléagineuses, les plantes fourragères, les arbres fruitiers réussissent également bien. La dixième partie seulement du sol est plantée en bois; le reste se partage entre les herbages, pour un tiers, et les labours partout ailleurs. Les herbages dominent dans les arrondissements de Bayeux et de Vire, Lisieux et Pont-Évêque; les terres de labour sur les territoires de Caen et de Falaise. On régne la culture herbagère; les prairies se succèdent sans interruption, séparées les unes des autres par des fossés dont les talus sont plantés d'arbres et souvent de pommiers. Vaches laitières, juments suivies de leurs poulains, bœufs à l'engrais y paissent en liberté. Au printemps, lorsque les arbres fruitiers sont en fleur, que les troupeaux disparaissent à demi dans l'herbe épaisse, ce pays est pittoresque et riant à souhait.

Les plaines forment entre les herbages du pays d'Auge, d'un côté, ceux du Bessin et du Bocage, de l'autre, un vaste triangle dont la base s'appuie vers le nord à la mer, sur une longueur de 30 à 40 kilomètres, et dont le sommet se prolonge au sud jusqu'à Falaise. La partie la plus fertile est celle que l'on désigne sous le nom de *plaine de Caen*: c'est la Beauce, dans sa richesse et aussi sa froide monotonie. Le blé prend 100000 hectares. Aucune terre n'est plus favorable au sainfoin que la plaine calcaire et argilo-calcaire de Caen. La culture du colza, autrefois rémunératrice, a dû reculer devant l'importation des graines oléagineuses étrangères; elle convenait merveilleusement à l'élevage des chevaux de sang, car, en Normandie, tout agriculteur est en même temps éleveur.

Les chevaux nés dans les pays d'herbages sont achetés, à l'âge de six ou huit mois, par les cultivateurs de la plaine, aux foires du Calvados, de la Manche et du Maine. Au printemps, le poulain est mis au piquet dans les prai-

ries artificielles, puis dressé peu à peu pour le travail; à deux ans, son maître en tire un utile labour pour l'exploitation de sa terre, puis il le vend, soit à l'administration des haras, soit au Comité de remonte de Caen, soit aux particuliers. La majeure partie de ces poulains est de race demi-sang; certains élaious peuvent atteindre un prix exceptionnel de 3500 à 8000 francs. Le Comité de remonte en achète 2500 à 3000 chaque année, qu'il paye de 800 à 2000 francs. La Société d'encouragement pour le cheval demi-sang, les établissements particuliers d'élevage ont singulièrement développé les qualités de la race normande.

Les vaches laitières, en Normandie, sont légion; elles ne connaissent pas de rivales pour l'abondance et la qualité du lait; celui de la race flamande est moins riche en beurre. L'engraissement des bœufs de race mancelle croisée Durham se pratique exclusivement à l'herbe, et surtout en pays d'Auge; chaque année, le Calvados fournit 25000 à 30000 têtes de bétail au marché de La Villette.

C'est en Bessin que se fait le plus de beurre, et non pas seulement à Lisieux, mais dans tout l'arrondissement de Bayeux; la supériorité de ces produits tient à la nature des herbages et au soin apporté à la fabrication. L'exportation du beurre normand en Angleterre et au Brésil se chiffre par millions. Cependant, les beurres du Danemark et de Suède, la margarine aidant, font concurrence aux produits normands, bien que de qualité inférieure.

L'industrie fromagère a pris un développement considérable: le Camembert, le Pont-Évêque, le Livarot, le Mignot sont connus du

monde entier: ils produisent au moins 10 millions par an. Dès le *xv^e* siècle, cette industrie florissait en Normandie. Guillaume de Lorris, au *xiv^e* siècle, célèbre le Pont-Évêque dans son *Roman de la Rose*. Le Livarot se fabrique dans le bourg de ce nom (arrondissement de Lisieux). Le Camembert est né dans une ferme de cette commune, près Vimoutiers (Orne).

Bien avant l'arrivée des Normands, le cidre, au dire de Strabon, était connu dans le nord de la Gaule. Au *v^e* siècle, la loi salique prescrivait des peines graves pour tout dommage fait au pommier. Charlemagne le recommandait aux administrateurs de ses domaines. Au *xv^e* siècle, le cidre était devenu la vraie boisson normande: fermiers, métayers et bourgeois



61 ND
ENVIRONS DE LOUVIERS: VIEILLE FORGE NORMANDE.

s'appliquaient à en produire d'excellent; les auberges, les hôtels se faisaient honneur de n'en pas servir qui fût de qualité inférieure. C'était le temps où, pendant l'hiver, on aimait à déguster au coin du feu un broc de cidre doux, avec des mirrons grillés ou de la galette de sarrasin; ces usages ont disparu. Lorsque, dans la première moitié du siècle dernier, les routes et les voies ferrées mirent le vin à la portée de tous, ce fut une invasion du Bordelais et de la Bourgogne en Normandie. Virent le phylloxéra et les maladies parasitaires de la vigne; le cidre eut un retour de faveur. Il en est de plusieurs sortes; l'argile de Dives donne le cidre riche et corsé du pays d'Augé; le terrain argilo-siliceux produit un cidre sucré et, par suite, alcoolique et très agréable au goût; le sol argilo-calcaire, un jus léger, mais plus sec. Le sol, plus souvent siliceux que calcaire du Bessin, donne un cidre fin et délicat. Mais on ne boit pas que du cidre en Normandie; la distillation des eaux-de-vie, dites *calvados*, est le corollaire naturel de cette production. *Caen* est devenu un grand marché de vins et de spiritueux.

DE L'ORNE AU COTENTIN

Le grand courant d'ouest, dirigé de la pointe de Barfleur vers la Hève et le cap d'Antifer, détache au sud-est, sur le front de la *Basse-Normandie*, une traînée torrentielle qui en a rongé les falaises littorales, émoussé les saillies, aligné les sables et les dunes, et lui a donné une physionomie assez uniforme. Contre le large, une ligne d'écueils, racines de la falaise écorcée, déchirent la lame :

De l'embouchure de l'Orne à celle du golfe des *Veys*, sur environ 100 kilomètres, en suivant les ondulations de la côte, de petits havres se succèdent : *Riva-Bella*, *Lion* et *Lae-sur-Mer*, *Langrune*, *Saint-Aubin*, *Brévières* (en face des îles de ce nom), *Courselles*, *Ves-sur-Mer*, *Arromanches*, *Port-en-Bessin*. Ce sont de modestes refuges pour les barques de pêche, des plages à la mode, de charmants belvédères de la côte normande sur la baie de la Seine.

La couche d'argile bleue qui affleure sous le sable de la grève a fait la fortune de *Courselles*; car c'est là un terrain éminemment favorable à l'élevage de l'huître. On a régularisé, pour elle, l'embouchure de la *Stalles*, créé un bassin à flot et un avant-port qui offrent ensemble plus de 1000 mètres de quais munis d'estacades. Les marins d'*Arromanches* se livrent à la pêche du maquereau et du hareng jusqu'en vue des côtes anglaises; deux cales inclinées pour haler les embarcations constituent ce port, à l'abri des rochers du *Calvados*. *Port-en-Bessin* est le port de Bayeux; là prirent terre les barques normandes que conduisait Rollon. Entre



C. ND.

CATHÉDRALE DE BAYEUX : PORTAIL MÉRIDIONAL.

deux falaises escarpées, le *Port* comprend un grand bassin circonvenu par deux jetées curvilignes. Les caboteurs moyens accostent à ses quais; mais la pêche seule y présente quelque activité. Les vents furieux du nord qui, l'hiver venu, battent cette côte presque rectiligne, sans coupures hospitalières, en éloignent les gros navires, qui pourraient lui donner un mouvement commercial important.

Ancienne capitale du *Bessin*, cité romaine, et, comme telle, siège d'un évêché qui paraît avoir été fondé par saint Eupère vers le milieu du 1^{er} siècle, ville prospère des Normands, et souvent résidence des ducs, *Bayeux* semble attardé dans le lointain de ses souvenirs. Dans son musée, la fameuse tapisserie de la reine Mathilde raconte les péripéties de la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume; de nombreuses et pittoresques maisons à pignons de bois sculpté, toutes peuplées d'images, remuent sous nos yeux un temps disparu; la *cathédrale* enfin associée aux *trêches* et aux arcades sévères de la nef romane l'éclattement des lignes et la délicatesse de l'art gothique, *Bayeux* ne s'éveille qu'aux jours de foire ou de marché; l'industrie de la *dentelle*, qui faisait vivre jadis des milliers d'ouvrières, n'a pu sans en pâtir soutenir la concurrence de la production mécanique. Mais la terre, cette terre plantureuse de la vallée

de l'Aure, a largement compensé ce déficit. *Bayeux* fait un commerce important de produits agricoles et de bétail (7 638 habitants). L'*Aure*, qui l'arrose, plonge, à 6 kilomètres nord-ouest de Bayeux, dans de riches herbages où le sol, fissuré, peu à peu l'absorbe dans



C. ND.

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.



AVRANCHES : VUE GÉNÉRALE PRISE DES BORDS DE LA SÉE.

CL. ND.

des bas-fonds crevassés que masquent d'épaisses broussailles : les Fosses de Soucy. Les eaux reparaissent à 1 kilomètre plus bas pour former l'Aure inférieure, dont les riches herbage font la fortune d'Isigny. Après quoi, l'Aure rejoint la Vire, à 10 kilomètres de son embouchure dans le golfe des Veys.

De vastes marais, où s'épanchaient, à l'ouest, la *Taute* et la *Douve*, à l'est la *Vire* de Saint-Lô et l'*Aure* de Bayeux, défendaient les approches de la plaine normande, à la suture du Cotentin. Le **golfe des Veys**, au fond duquel débouchent ces rivières, fit autrefois partie du continent : les sables marins y recouvrent des bancs de tourbe et l'on a retrouvé, çà et là, de beaux troncs d'arbres fossiles, derniers témoins d'une forêt engloutie. Un vaste golfe s'est ouvert, dont le fond, partagé en deux par une pointe avancée, est encore praticable à pied sec, en basses eaux, sur une largeur de 7 kilomètres, entre le village du Grand-Vey et l'église de Saint-Clément, du chenal, autrefois baie de *Carentan*, au chenal, ancienne baie de *Isigny*. La *Douve* (Ouve) et la *Taute*, réunies au *Four-de-Taute*, forment le chenal de *Carentan*; la *Vire* et l'*Aure*, unies de même, celui d'*Isigny*. Les fécondes prairies qu'arrosent ces deux rivières sont une conquête de l'homme sur la mer; « elles ont conservé une horizontalité parfaite et les contours adoucis de nappes d'eau tranquilles qui se sont peu à peu atterries ». (C. LENTÉRIE, *Côtes et ports français de la Manche*, édit. Plou et C^o.)

Grandcamp, Isigny, Carentan sont les satellites du golfe. Mais **Grandcamp**, trop dépourvu et tout à fait exposé aux coups de mer, n'offre qu'une modeste cale aux barques de faible tonnage : sa seule industrie est la pêche. **Isigny** (2590 habitants), bien abrité au fond du chenal d'Aure

et Vire, puis du canal d'Aure, possède des quais avec bonne cale de radoub pour des navires de 300 tonneaux : l'exportation du beurre et de la tanguine lui donne de l'animation. Le maître port du pays est **Carentan**; ce fut, avant l'atterrissement des environs, un poste stratégique dominant les marais de la Douve et les grès du golfe des Veys; maintes fois les Anglais y commirent toutes sortes d'exces. C'est à présent une ville ouverte, avec un bassin à flot bordé de

quais qu'encadrent des levées verdoyantes. Emissaire d'une région de culture intensive, le port de *Carentan* exporte du bétail et des produits agricoles en Angleterre; le beurre seul, en certaines années, dépasse en valeur 15 millions.

Dans les parages du golfe des Veys se livra la glorieuse bataille de *Forquigny*, gagnée par le comte de Clermont et le connétable Arthur de Richemont sur le général anglais Kiriel; cette victoire complétait l'œuvre libératrice de Jeanne d'Arc, en rejetant définitivement l'invasion hors de France (15 avril 1450).



Mons. hist.

VIEILLE MAISON, A BAYEUX.

PRESQU'ILE DU COTENTIN

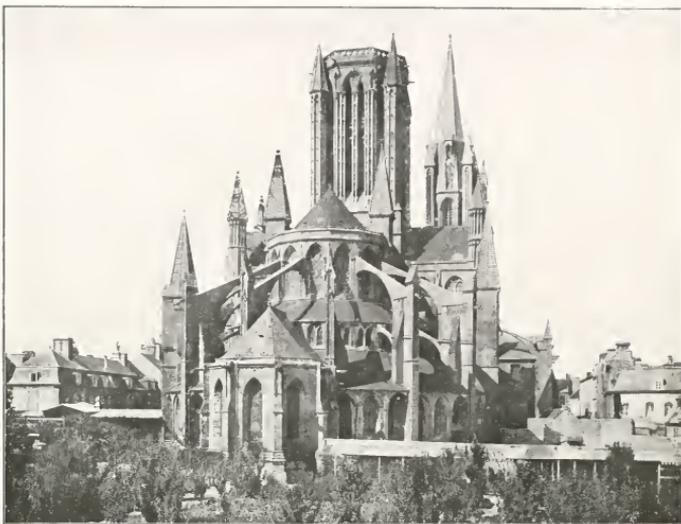
Entre la jetée graito-schisteuse du *Cotentin* et la péninsule américaine, dont elle est le naturel complément géologique, de larges terres s'étendaient, l'une couverte de forêts, que la mer emporta par lambeaux en faisant saillir les écueils rebelles à sa morsure. Ainsi furent isolées de la côte : le *Mont-Saint-Michel*, l'archipel des *Chausey* (plus de trois cents îlots à marée basse), le plateau des *Moitiers*, *Jersey*, *Sercy*, *Guernsey*, *Aurigny*, échelonnés au large, jusqu'au cap occidental de la Hague. Classée du continent, l'invasion anglaise s'est enracinée sur ces îles normandes, d'où elle observe, prête à y prendre pied, le territoire d'en

face. Il est constant que ces épaves insulaires se rattachaient au continent, du moins à une époque géologique relativement peu éloignée. Ces îles sont des morceaux de terre française. Plusieurs chartes du diocèse de Coutances, les vieilles chroniques de Jersey donnent à entendre qu'au *vi*^e siècle on y accédait de la côte, à marée basse. C'est qu'en effet le flot, très puissant dans ce golfe, couvre et découvre alternativement d'immenses espaces aisément franchissables. Ne vient-on pas de la côte au *Mont-Saint-Michel* par la grève? Mais il y a maintenant 11 kilomètres de *Granville* aux îles Chansey; 20 kilomètres, du littoral à Jersey, et 3 mètres d'eau pour le moins, aux plus basses mers. L'affaissement de la région est indéfinissable: battue des violentes tempêtes d'ouest, ébranlée par de formidables marées, rongée par des courants d'extrême violence, la côte perd son aplomb; ses roches s'aignent en arêtes, se déchirent en fionds hérissés d'écueils et de récifs sous-marins qui en rendent l'abord dangereux. Entre le cap de la Hague et l'île d'Arigny, morceau détaché du promontoire que l'on désigne sous le nom de *Niz de Jubourg*, un courant terrible roule à une vitesse qui peut dépasser 16 kilomètres à l'heure. Non moins redoutables que le *raz Blanchard*, d'autres courants balayent le bras de mer compris entre l'alignement des îles normandes et la côte; sous l'effort de traînées latérales qui débouchent des îles, le courant saute parfois, comme le vent, tout d'un coup, en sens inverse; malheur au navire en détresse dans le *passage de la Déroute!* Et les refuges sont rares le long de cette côte. Mais, si dépourvus qu'ils soient, ils peuvent paraître providentiels.

Rares aussi sont les cours d'eau. Trois rivières: le *Cotesuon*, la *Sè-June*, la *Sée*, se donnent rendez-vous au fond de la baie du *Mont-Saint-Michel*, d'où s'érige, à l'est, la péninsule du *Cotentin*.

La *Sélune* (70 kilomètres), fille du Bocage normand, naît, à 6 kilomètres de Barenton, du faite de *Saint-Cyr-le-Bailleul* (170 mètres). Un frais vallon de bois et de prairies conduit la petite rivière à la rencontre de pittoresques ruisseaux: la *Cauce de Mortain*, l'*Airon* ou *Héron*, le *Beuvron de Saint-James*, à l'issue de tortueux défilés. A *Ducey*, la *Sélune* est dite navigable, sur 16 kilomètres, jusqu'à la mer. Mais les grèves déposées par le flot obstruent son embouchure au point de rendre toute navigation illusoire, les fonds, par basse mer, n'étant parfois que de 0^m.60. Alors la *Sélune* s'évase en aval de *Pontaubault*; son estuaire, large de 500 à 1000 et même 2500 mètres, se lie, à 4 kilomètres au-dessous d'*Avranches*, à celui de la *Sée*: les deux rivières se perdent ensemble dans la baie du *Mont-Saint-Michel*.

La *Sée* (60 kilomètres), sœur de la *Sélune* et fille, comme elle, du



ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES.

C. ND.

Bocage normand, dérive, à 9 kilomètres de Mortain et, par plus de 200 mètres d'altitude, du massif des *Herbrens* (343 mètres). Au pied du coteau de *Sourdeval*, elle ren-contre un ruisseau qui porte le même nom qu'elle, la *Sée-Roussie*, seconde branche mère de la

rivière; puis, en un valherbeux et bocager, d'une beauté pastorale qui évoque les plus jolis réduits du pays d'Ange, elle arrose *Trepied*, où commence la navigation, frôle *Saint-Jean-de-la-Haize*, en face de la lanterne qui couronne la ville d'*Avranches* 7174 habitants, le *tréfière* dressé, entre les deux coulées de la *Sée* et de la *Sélune*, sur l'horizon de la baie et du *Mont-Saint-Michel*. L'antique capitale des *Abinonais* fut le siège d'un évêché, du *vi*^e siècle à la fin du *viii*^e: des magistrats siégeaient dans l'ancien palais épiscopal (Jardins des plantes, pépinières). Au pont *Gilbert*, la *Sée* s'épanouit, prend 500, 1000, jusqu'à 2000 mètres d'ampleur et forme, avec la *Sélune*, un estuaire large de 3 kilomètres, réduit de moitié au seuil du flot. A mer basse, l'étrite coulée des deux rivières jumelles en prolonge le sillon jusqu'au rocher de *Tombelaine*, où il disparaît. Au delà de *Granville*, port ouvert sous un promontoire bastionné de récifs, le *Boc*, que couronne l'église *Notre-Dame*, témoin de sièges héroïques soutenus contre l'Anglais, la côte s'échancre devant le cours de la *Senne* et de la *Soullerunies* 11347 habitants.

La *Sienne* 72 kilomètres, issue du Bocage normand, dé-



BEFFROI DE VIDE.

MO. 1217

rive d'un massif de 344 mètres, qu'enveloppe la forêt de Saint-Sever : la *Senne*, ou petite Sienne, lui arrive presque aussitôt. Échappée à des fonds verdoyants un peu marécageux, elle contourne *Villedieu-les-Poëles*, petite cité industrielle où se fabriquent, à grand renfort de marteaux assourdissants : batteries de cuisine, poêlons, marmites, alambics, chaudières, etc. De nombreux hameaux s'épar-

tre Agon : elle eut un forum, une basilique, un ou des temples, et l'inévitable aqueduc, s'il est vrai, comme le veut la tradition, que les arcades enveloppées de lierre, bâties au xiii^e siècle par la riche famille de Paisnel, et qu'on appelle les *Piliers*, soient les héritières d'un ancien ouvrage romain qui captait une source du coteau voisin.

Vers 430, saint Euprotius, un enfant du pays, en fut l'apôtre et



G. XI.

AVRANCHES : L'EMBOUCHEURE DE LA SÉE ET LE MONI-SAINT-MICHEL, VUS DU JARDIN DES PLANTES.

pillent dans la verte coulée de la *Senne*. Ayant rangé le coteau d'où surgit Orval, elle rallie la *Soulle*, son maître affluent, et devient navigable, du pont de la *Rogue* au havre de Regnéville, sur un parcours de 7200 mètres. A marée haute, la rivière gonflée à l'air d'un petit fleuve.

La *Soulle* un peu plus de 40 kilomètres, émissaire d'une région de granites et de schistes combinés, sourd d'un massif de 276 mètres, à 8 kilomètres seulement du cours opposé de la Vire. Par un vallon, souvent pittoresque, elle atteint à Pont-le-Soulle le mamelon de granite syénitique sur lequel est bâti *Coutances*, entre le ru de Prépont et le ru de Bultart, ses tributaires. Alors la *Soulle*, grâce aux défilés qui régularisent son plan d'eau, devient navigable et peut porter de petits bateaux auxquels suffit un tirant de 1^m,50 en moyenne. A 6 kilomètres plus loin, le canal de Coutances « aujourd'hui déclassé » rencontre la *Senne* par sa rive droite au pont de la *Rogue*. Le coup d'œil du confluent est pittoresque : en face, le camp de César et l'église de Montchaton ; à l'ouest, la *Senne* qui s'élargit pour former de vastes marais tanguiers, au-dessus desquels s'élèvent les collines de Tourville et d'Agon. *Regnéville* est bâti au sud de la rivière : quelques sloop et goélettes le fréquentent. Ce havre asséchée à toutes les marées ; les bancs mobiles qui en modifient les conditions nautiques ne permettent pas d'en attendre un grand mouvement. D'autre part, l'atterrissement s'abouche de la pointe d'Agon menace de plus en plus l'estuaire.

Coutances (6 600 habitants) fut capitale de la tribu celte des *Uellii* ; on l'appelait *Coedila*. Le lieutenant de César, Q. T. Sabinus, ayant soumis ce peuple, l'antique *Coedila* s'appela *Constantia*, du nom de Constance Cléopâtre qui dut fortifier la ville, vers la fin du i^{er} siècle ; c'était alors une capitale provinciale, résidence de hauts fonctionnaires et de chefs de cohortes préposés à la défense des côtes. Des voies romaines se croisaient à *Constantia*, vers Saint-Lô, Valognes, Cherbourg ; une route spéciale la reliait à un port maritime, peut-

le premier évêque, Saint Lô, au vi^e siècle, fut l'un de ses plus illustres successeurs. Avec *Hastings*, puis *Rollon*, les pirates du Nord firent rage dans le Cotentin ; *Coutances* fut saccagé de fond en comble 866, *Bonoe* pris, *Saint-Lô* mis à feu et à sang 889. Lorsque, pour limiter le champ de leurs dévastations, et fixer enfin les Normands, la Neustrie fut cédée à leur chef *Rollon*, celui-ci, converti à la foi chrétienne, manifesta le dessein de réparer une partie des ruines qu'il avait faites. Après lui, *Richard I^{er}* voulut relever l'église de *Coutances* : sa veuve, *Gonor*, aida l'évêque *Robert* à jeter les fondements d'une basilique romane vers 1030. C'était le temps des lointains pèlerinages, des fondations pieuses (abbayes de Lessay, Hambye, Blanchelande), des équipées aventureuses. Les fils de Tancred de Hauteville s'emparaient alors des Deux-Siciles. Leur parent *Groffroy de Montbray*, évêque de *Coutances*, en tira de nombreux subsides pour l'édification de sa cathédrale, qui fut consacrée (1056) en présence de Guillaume le Conquérant.

En ce temps de force où chaque cité isolée ne devait compter que sur elle-même pour se défendre, l'évêque de *Coutances*, *Georges d'Harcourt*, crut devoir mettre sa cathédrale à l'abri de solides murailles. *Biogues de Morville* la rebâtit, cet édifice est la gloire de *Coutances*, l'un des plus purs spécimens de l'art du xii^e siècle. Une juvénile ardeur fédale dans l'élanement de ses ogives, dans la sublimité du dôme, la sveltesse des chapelles, et, pour ainsi dire, la transparence des murs débroussés à jour. C'est l'allégresse d'un style maître de lui, capable de toutes les délicatesses et de toutes les audaces. Le *Plomb*, cette admirable coupole qui est le chef-d'œuvre de la cathédrale, devait porter une tour : on le couvrit seulement. A la révolution, Jean-Bou Saint-André fit démanteler la coupole, enlever le métal, pendant que, dans la hâte, on bien transformait en magasin à fourrages, campait la cavalerie ou bien se développait l'étrange cortège des fêtes de la Raison, de l'Être suprême et de la Folie. Les grilles du



Plan de M. Lecoq de Bois.

VUE GÉNÉRALE DE CHERBOURG.



DÉFENSES DE CHERBOURG.

un des plus purs spécimens de cette architecture noble et sévère qui distinguait les constructions religieuses, au temps de Guillaume le Conquérant.

Cherbourg (43730 habitants) est notre bastion d'avant-garde contre l'Angleterre, entre les deux noirs du cap de la Hague et de la pointe de Barfleur, extrêmes saillies du Cotentin. Il est vraisemblable qu'un fort s'éleva de bonne heure en ce réduit naturel. Mais le port antique devait se trouver plus à l'ouest, peut-être dans l'anse de Saint-Martin, que protège l'éperon de la Hague. Dans le voisinage, et à 3 kilomètres au sud-est de ce cap, une longue muraille de 6 kilomètres, dont on a retrouvé les fragments, reliait le rivage de Saint-Martin à celui de Barfleur, sous le promontoire du *Nec de Jobourg*, et formait ainsi un véritable camp retranché de 60 kilomètres carrés, complètement isolé de l'intérieur et plongeant d'ailleurs sur une mer hérissée d'obstacles. C'était à la fois un poste d'observation et un refuge en cas d'attaque; les archéologues le désignent sous le nom de *Carotta*. Quelle que soit l'origine de *Cherbourg*, le fortin du VIII^e ou du X^e siècle, qui existait

choeur, les stalles précieusement ouvrières, les autels, tout ce qui ne fut pas brisé fut vendu aux enchères à un prix dérisoire. Cette merveille d'art qu'est la *cathédrale* eût elle-même sombré si l'habile et courageuse intervention de M. Duhamel ne l'eût sauvée des fureurs imbéciles qui avaient juré sa ruine.

Avec ses boulevards qui la coignent en partie de verdure, sa vieille église *Saint-Pierre*, œuvre gracieuse, de style flamboyant, que bâtit au XV^e siècle l'évêque *Geoffroy Herbert*, le lycée, héritier du vieux collège fondé par ce même prélat, en 1690, son Palais de justice, son vénérable Hôpital, son Musée, son délicieux Jardin, ses institutions de charité et de progrès, *Coutances*, dans l'entre-croisement de deux vallons et à portée de la mer, conserve une originale physionomie et mérite d'être vu. D'abord chef-lieu du département de la Manche 1790, la ville a dû céder l'administration générale et son titre à Saint-Lô; du moins a-t-elle gardé sa primauté judiciaire et religieuse, ainsi que la cathédrale, le plus beau fleuron de sa couronne.

L'Ay est une riviérette de peu, perdue dans une région de bruyères, d'ajoncs et de pins rabougris; c'est la rivière de *Lessay*, petite ville sans industrie et sans commerce, mais siège de l'une des plus importantes foires de la Manche. L'église de *Lessay*, ancienne collégiale d'une célèbre abbaye fondée au milieu du XI^e siècle, est



PHARE DE LA HAGUE.

Phot. de M. Lecoq.



ENVIRONS DE CHERBOURG : CHATEAU DE NACQUEVILLE.

CL. ND.

encore au temps de Froissart, n'en pouvait assez défendre les approches contre les hommes du Nord. Ce rivage a subi des invasions sans nombre. Après la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, le *Cobutin* devint comme la tête de pont de l'intrusion anglaise chez nous. Maintes fois *Cherbourg* eut à se défendre, tantôt contre le duc de Normandie, tantôt contre le roi de France. En 1199, la place, pour échapper à Jean sans Terre, ouvre ses portes à Philippe Auguste; en 1293, retour des Anglais, qui mettent tout à feu et à sang. Avec Charles le Mauvais, nouveaux deuil: vendu à l'Angleterre, *Cherbourg* subit sa domination trentes années de suite, jusqu'au jour où, après la défaite de Formigny, les Anglais, traqués dans ce dernier refuge par le comte de Richemont, l'amiral Coëtil et Jean Bureau, maître de l'artillerie, virent à composition, le 12 août 1533, et quittèrent la place. En retour des épreuves subies,

Louis XI exempta la ville des tailles, aides et autres impositions; on releva, en les développant, les fortifications. Mais *Cherbourg* manqua toujours d'un port abrité, qui pût en même temps servir de refuge à une flotte désemparée et de point d'appui pour une action dirigée contre l'ennemi d'en face. Lorsque *Tourville*, sur l'ordre exprès de Louis XIV, attaqua (29 mai 1692) de ses quarante-quatre navires, à la hauteur de la *Hougue*, les quatre-vingt-quatre vaisseaux de la flotte anglo-hollandaise, la mêlée terrible d'où notre flotte sortit glorieuse, sans être sérieusement entamée, ne se fût pas changée en déroute, si un refuge s'était offert à portée pour la rallier et panser ses blessures. Il fallut échapper à l'ennemi, doubler le Cotentin, par des courants dangereux, gagner Saint-Malo coûte que coûte, en éparpillant les blessés sur la route. Trois navires s'échouèrent à *Cherbourg*, les autres sur la grève de la *Hougue*, et les Anglais, n'ayant pu les prendre, n'eurent qu'à les faire sauter.

Vauban, chargé d'armer le front du Cotentin, décida de transformer *Cherbourg* en arsenal de guerre: la rade d'abri n'existait pas, on allait à créer au moyen

d'une digue. Vauban n'eut pas le temps d'exécuter son projet. En 1775, le capitaine de vaisseau de La Bretonnière, chargé de le reprendre, le développa; au lieu de s'amorcer à la pointe du *Homet*, la jetée allait s'enraciner plus au large, à *Querqueville*, doublant ainsi la superficie de la rade-abri. Elle ferait face à la mer, une double passe étant réservée sur les deux ailes du front de défense, l'une à l'est pour les navires de commerce, l'autre à l'ouest pour les vaisseaux de guerre. Mais l'ouvrage de la digue n'allait pas sans encombre, dans une mer profonde et trop souvent tumultueuse. Après des essais infructueux: navires immergés, grands cônes chargés de matériaux, unis par le fond, puis décosus et balayés, l'on s'en prit aux falaises voisines: la montagne fut jetée à fleur d'eau, un rempart s'y cramponna; c'est la *Digue* actuelle.

Elle mesure plus de 3606 mètres de longueur, 9 mètres de largeur à la couronne, avec des parapets épais de 2^m.50. Entre l'extrémité orientale de la digue et l'île *Péle*, rattachée au rivage, la passe de l'est a 500 mètres de large et une profondeur de 9 mètres. Entre la digue et l'îlot *Charagne*, sondé à la pointe de *Querqueville*, la largeur de la passe est de 1000 mètres et la profondeur de 11 mètres.

C'est la porte des cuirassés. Le port de guerre ouvre, à l'abri de la pointe du *Homet*, son avant-port, ses bassins et les outillages compliqués qu'exigent l'armement et la réparation d'un navire de guerre. Le fort du Roule est, en arrière, le nord central de la défense. Le port de commerce, bien pourvu, occupe l'embochure de la *Divette*, aménagé en bassin de retenue pour le nettoyage de l'avant-port et du chenal. Entre les deux ports et sur l'aile droite de celui du commerce, qu'elle déborde, gravite la ville. Sur le front, l'église de la Sainte-Trinité, du xvi^e siècle, et l'Hôtel de ville; près de la rive, belle statue équestre de Napoléon I^{er}.

Bien que d'accès aussi périlleux, à certains jours, que la pointe de la *Hague*, celle de *Barleur* abrite un havre qui fut, au moyen âge, l'un des plus fréquentés de cette côte. On y embarquait pour la Grande-Bretagne; à 2 kilomètres en vue de *Barleur*, la *Blanche*

Nef sombra sur un écueil, engloutissant avec elle la famille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre (1129). Le port, enfoncé dans les rochers et protégé par une digue, se vide en basses eaux de grande marée, ce qui oblige les navires à mouiller plus ou moins en sûreté dans la rade, en attendant le flot.

Saint-Waast, qu'une jetée de granite relie au petit îlot fortifié de la *Hougue*, témoin de la glorieuse mais néfaste épopée de *Tourville*, possède un havre d'échouage, abrité du sud par une jetée de 400 mètres, de l'est par deux brise-lames et du large par l'île rocheuse de *Tatibou*. Plus bas, surgissent les îlots de *Saint-Marcouf*, détachés de la rive voisine. Alors la côte se défend: des roches moins rébarbatives, d'assise plus tendre et d'aspect un peu terne, succèdent aux rocs durs, sombres et enflammés, aux formes aiguës et tourmentées; des falaises blanches ou grises se lèvent en contreforts des terrasses et des plateaux de l'intérieur; la lande fait place au sol gras et plantureux; après le Cotentin, le Bessin. « La Bretagne est finie, la Normandie commence. » (Ch. LETHÉRIE.)



LA MANNEPORTE, A L'ÉTRETAT.



ÉTRETAT : LA PLAGE ET LES FALAISES D'ÀVAL.

CL. N. D.

CÔTE NORMANDE SEPTENTRIONALE

PAYS DE CAUX

Entre Rouen sur la Seine, Dieppe sur la Manche, Le Havre en tête, au contact du fleuve et de la mer, s'étend à perte de vue un plateau découvert, aux larges ondulations, formant une aire de 100 000 hectares d'une seule venue. Il s'abaisse d'un côté sur la Seine, par des talus boisés, souvent abrupts, mais plonge au nord-ouest, sur le flot, par une véritable muraille, taillée à l'emporte-pièce : c'est le *pays de Caux*, l'un des mieux cultivés et des plus plantureux de la Normandie. Les champs de céréales ou de colza,

les prairies artificielles et les herbages y alternent à l'infini. De claires fontaines, filtrées par la craie, émergent dans les brèches verdoyantes ou *vallées* qui sectionnent en creux le plateau et alimentent de petites rivières et des torrents, tous dirigés au nord-ouest, vers l'horizon de la Manche. Les hauteurs, moins favorisées, manquent de sources rafraîchissantes ; mais, grâce à la nappe argileuse du sous-sol, les eaux de pluie s'emmagasinent dans des mares et des citernes et, aussi bien, le voisinage de la mer produit assez d'humidité pour faire prospérer les prairies artificielles. Contre les vents du sud-ouest, souvent déchainés, qui balayent cette plate-forme élevée, le fermier protège son enclos de cultures et d'herbages, « la masure », par un double ou triple alignement d'ormes et de hêtres enracinés sur une digue de limon, haute de 1^m.50 à 2 mètres. Ce *brise-vent* protège les vergers gazonnés, conserve au pommier la neige rose de ses fleurs et lui permet de mûrir ses fruits. Le *Cauchois* aime sa terre ; il est rilléchi, laborieux, sait garder son bien et encore mieux le défendre. *Yvetot*, cœur du pays de *Caux*, fut une modeste capitale, transformée en chef-lieu d'arrondissement (7 126 habitants : un sous-préfet y remplace le « roi » débouarna

de la légende. Par transferts successifs, la royauté traditionnelle d'*Yvetot* échut à l'illustre famille d'*Alban*, dont les ancêtres, *Amphius* souverains du *Vexin*, furent, jusqu'à la fin du xvi^e siècle, nos alliés fidèles contre les ducs de Savoie.

La Côte. — Les *vallées* de Caux débouchaient autrefois en mer par d'assez larges échancrures et formaient ainsi, à travers le rempart continu de la falaise côtière, des havres naturels où les pêcheurs trouvaient un utile abri. L'action destructive de la mer a changé tout cela. De l'embranchure de la Seine à celle de la Somme ou, mieux, du *cap de la Hève* au *bout d'Avall*, qui marque l'affaissement de la côte, une muraille de falaises, d'abord dirigée suivant une courbe convexe, puis concave, s'érige au-dessus du flot ; les saillies, les



AIGUILLE D'ÉTRETAT ET PORE D'ÀVAL.

CL. N. D.

contreforts d'appui se sont, pour la plupart, effondrés, laissant après eux le grand mur nu coupé à vit, d'une rigidité implacable, du Havre à la baie de la Somme.

Entamée par l'action dissolvante des eaux météoriques, fragmentée sous l'effort du gel, battue du pied par les coups de hélior incessants de la mer, secouée dans ses entrailles, tremblante sur sa base élimée, la falaise, privée de ses états naturels, s'abîme, entraînant avec elle les dépôts de silex incrustés horizontalement dans son épaisseur, comme les nœuds d'une chaîne solide. La mer a tantôt fait de pulvériser, diluer, entraîner au large, pour les distribuer ensuite à son gré, aux deux pôles de la côte normande, dans les estuaires de la Somme et de la Seine, ces fragments de la falaise. Pour les rognons de silex, roulés les uns contre les autres, arrondis en aplatis en galets par le jusant qui les emporte et le flux qui les ramène, ils ont cheminé et pris cohésion : par le sable qui les cimentait en comblant les intervalles, ils constituent de longs bourrelets, sortes d'charpes mobiles, parallèles à la côte, qui barrent les ports, véritable réserve de projectiles que la mer, en furie, lance à l'assaut de la rive pour y faire brèche, la pénétrer, la démolir, emprisonnant derrière ses débris les pavés « vailleuses » voisines, quand les villages trop près du bord ne croulent pas en même temps dans les flots. Privés des hauts rebords qui conduisaient leurs cours d'eau à la mer, il arrive que les « vailleuses » restent suspendues sur le vide.

De toutes les rivières qui échancraient cette côte, la rivière de *Fécamp*, la *Béthune*, la *Brele*, ont pu conserver l'intégrité de leur issue et, par là, l'existence des ports qui en commandent l'entrée. Il ne reste ailleurs que des havres de fortune, à la tête de rivières tariées ou cheminant avec peine en sous-sol, pour échapper à la barrière de galets qui les bloque à l'intérieur.

Les ports. — Nulle part le travail de destruction de la mer n'a laissé de témoins aussi impressionnants qu'aux environs d'*Étretat*. Sur près de 3 kilomètres, ce ne sont que déchirures, saillies aigües, rochers abrupts, anfrs profonds, dans lesquels la lame s'engouffre en mugissant, gronde et éclate avec un bruit de tonnerre : la porte d'*aval* et la porte d'*amont*, ces gigantesques arcs de triomphe, l'obélisque de l'*Aiguille*, qui jaillit à 70 mètres

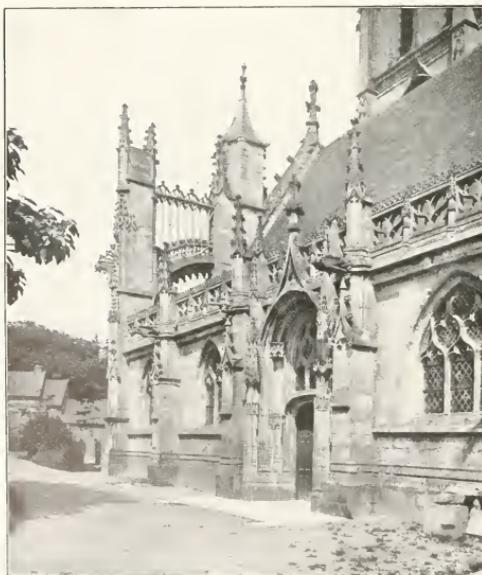


YPORT : RETOUR DES PÊCHEURS.

CL. ND.

écoulement. A la fin du *xviii* siècle, l'ingénieur Lamblardie, observant avec raison que la montée des galets se prononce principalement à l'est d'*Étretat*, au cap d'*Antiier*, et que des fonds de 6 mètres se creusent ici, à 40 mètres du rivage, proposa de créer de toutes pièces un avant-port en eau profonde, dans l'embrasement de deux môles curvilignes. L'obstruction de la mer aidant, l'ancien havre n'est plus qu'une plage d'échouage où les pêcheurs tirent leurs barques sur la grève, à grand renfort de bras et de cabestans : ainsi faisaient les marins de Virgile et d'*Homère*.

Quatorze kilomètres de falaises se déploient d'*Étretat* jusqu'à *Fécamp* : un seul coude dans ce mur ; la petite jetée d'*Yport* s'y enracine à l'oree d'une vailleuse pittoresque. Et l'obsession du grand mur droit poursuit jusqu'à l'escarpement du cap *Foguet*, qui s'élève de 100 mètres au-dessus de *Fécamp*, à l'embouchure d'une vaille où confluent les petits cours d'eau de *Valmont* et de *Gancenville*. Une digue de galets, qui en prolongeait l'issue, fut subitement projetée dans l'estuaire par l'horrible tempête de 1666. Il fallut un travail opiniâtre pour rompre l'obstacle et débayer le chenal. Agrippées à deux belles jetées solides, des estacades à claire-voie préservent aujourd'hui *Fécamp* de pareille aventure : un avant-port de 5 hectares, deux bassins à flot, un ensemble de quais de 3 kilomètres composent l'appareil maritime du port. Des débris de l'époque gallo-romaine prouvent qu'il fut autrefois florissant. Les comtes du pays de *Caux* en avaient fait un poste de surveillance contre les pirates du Nord. Les abbés de *Fécamp*, jusqu'à la Révolution, furent les maîtres de la ville ; l'église de la Trinité est un héritage de



ENVIRONS DE DIEPPE : ÉGLISE D'ARQUES (FACADE MÉRIDIONALE).

CL. ND.



G. ND.

DIEPPE : LA PLAGE, LA VILLE ET LE CHATEAU.

l'ancienne abbaye, à laquelle était annexée, au moyen âge, une école florissante. Le port de *Fécamp* arme pour la grande pêche d'Islande et de Terre-Neuve.

De *Fécamp* à *Saint-Valéry-en-Caux*, les *Grandes* et les *Petites-Dalles*, *Yeulettes*, au débouché du burdunt, attirent par le charme de leurs vallées; l'éternel galet a bloqué ces anciens fjords. *Veules* doit à ses caux limpides, à ses cressonniers, à sa riviérette qui jase sous la roue des moulins, une clientèle estivale de plus en plus nombreuse. *Saint-Valéry-en-Caux* a perdu sa rivière qui d'avançait dans un petit fiord, entre deux alignements de collines; on l'a ressaisie, emmagasinée dans un bassin de retenue, pour balayer le chenal et rejeter le galet. Deux jetées défendent le port, l'une plus longue, celle de l'ouest, poussée en avant contre l'invasion. Ces travaux de défense ne suffisent pas à préserver le port. L'importation

des bois du Nord et des charbons anglais, l'exportation de la marne, du galet, pour les usines à porcelaine d'entre-Manche, lui donnent quelque mouvement. *Saint-Valéry* arme pour Terre-Neuve; la pêche, les bains de mer sont le meilleur appoint de sa fortune (3 202 habitants).

Dieppe 23630 habitants, l'étape décisive de cette côte, commandait un golfe où le flot pénétrait, au-dessus d'Arques, situé en vue du confluent de l'*Eaube* et de la *Be-thouve*. La rade, admirablement encadrée, offrait un abri sûr; des groupes habités s'étagaient

au flanc des collines voisines: l'antique cité de *Loues*, ancien camp fortifié, dont les sépultures gauloises, romaines et mérovingiennes révèlent la lointaine origine; au sud-ouest, sur le vallon de la Saône, à l'abri du promontoire qu'éclairait le phare d'*Ailly*, projeté à 93 mètres au-dessus du flot, l'établissement gaulo-romain de *Sainte-Marguerite*, furent les amores de la ville normande. Peu à peu les habitations sont descendues dans la vallée, en s'approchant du bord. Alors la rivière d'Arques débouche à l'ouest de la ville actuelle. Une magnifique terrasse de 1 kilomètre, bordée d'hôtels et de villas, en regard de la grève, se développe à présent sur l'ancien dépôt de galets qui forma d'abord, au chenal, une digue de protection naturelle. Bientôt, sous la poussée de ce bourrelet mobile, la passe reculait à l'est; en 1616, un coup de marée formidable anéantit la falaise, qui, de ce côté, arrêtait l'expansion des eaux, coubla le port, en rejetant la rivière d'Arques au pied même de l'enfilade tranchée à vif. La soubre aujourd'hui le port. Vauban, Colbert s'employèrent à le défendre. Le chenal, entre deux jetées de 600 et 700 mètres, la plus longue faisant front contre l'ouest, conduit à un avant-port de 7 hectares, où mouillent les paquebots faisant le service régulier des côtes d'Angleterre. Un nouvel avant-port de 4 hectares,



Mon. Hist.

CHATEAU DE RAMBURES.



G. ND.

RUINES DU CHATEAU D'ARQUES.



LE TRÉPORT : LE PORT ET L'ÉGLISE SAINT-JACQUES.

CL. NO.

quatre bassins à flot de 15 hectares offrent à l'accostage près de 4 kilomètres de quais : importations en bois du Nord, fontes et charbon anglais; exportation de céréales, boissons, galets.

Les pêcheurs de Dieppe sont les fournisseurs attitrés des halles de Paris; quelques-uns poussent jusqu'à Terre-Neuve. Ces pêcheurs du *Pollet* sont les héritiers d'une énergique race de marins qui courut jadis toutes les mers du monde. Avant les Portugais, ils touchaient aux côtes de Guinée, aux Canaries, doublaient le cap Vert; *Cousin*, l'un d'eux, devançait de quatre ans Colomb en Amérique, en reconnaissant, dès 1488, l'embouchure du fleuve des Amazones. De là il traversait l'Atlantique, explorait, avant Vasco de Gama, la pointe méridionale de l'Afrique. *Dieppois* et *Musulmans* accostèrent de concert à Terre-Neuve. Un *Dieppois*, *Jean Anjo*, armait des flottes, traitait de pair avec les souverains. *Dieppe* fut, au *xvi^e* siècle, le rempart de la cause française contre les Anglo-calvinistes; les Anglais s'en vengèrent par le bombardement de 1694, qui anéantit le port et la ville. *Dieppe* s'est relevé dans la première moitié du siècle dernier, quand la duchesse de Berry le mit à la mode. Une foule y afflue chaque été. Dans la vallée, *Arques* et son vieux château rappellent la victoire de Henri IV sur Mayenne, le 4 septembre 1589.

Des criques difficilement accessibles, comme *Berville-sur-Mer*, la valléeuse de l'Yères, où *Criel* recevait, à 2 kilomètres dans l'inté-

rieur, les bateaux avec la marée; d'autres trouées encore, les « Sept-Vallées », obstruées à présent, conduisent au débouché de la *Bresle*, entre *Mers* à droite et le *Tréport* à gauche. Ce sillon de rivière sépare la Normandie de la terre picarde. Le *Tréport* et *Eu*, la rade et le port, se donnaient la main le long de l'estuaire qui s'enfonçait à 4 kilomètres dans les terres, sur une largeur de 1500 mètres. L'implacable ennemi de cette côte, le galet, entravé peu à peu l'écoulement des eaux, la *Bresle* refluait, transforma sa vallée en lagune, dont l'entrée fut bientôt un véritable cloaque. Deux jets de chasse par la concentration des eaux de la rivière en un grand bassin de retenue (15 hectares); ces travaux, dus à l'initiative et à la générosité du duc de Penthièvre, sauvèrent le *Tréport* de l'envasement dénitif. Mille pêcheurs animent les 800 mètres de quais de son avant-port et ses deux bassins à flot. Un *canal*, par surcroît autrefois canal d'Artois, conduit jusqu'au bassin d'Eu les bateaux à voile de 100 à 150 tonneaux. Le château d'Eu, héritier d'un ancien fort bâti par Charlemagne contre les Normands, rebâti par Henri de Guise au *xvi^e* siècle, et depuis propriété de la famille d'Orléans; l'ancienne collégiale de *Saint-Laurent*, l'une des plus belles églises de Normandie; la forêt, ses fourrés giboyeux et ses hautes futaies; la *Bresle*, son animation et ses ombrages font le charme de la petite ville (5 650 habitants), sœur du *Tréport* (4 890 habitants).

Passé *Mers* et l'embouchure de la *Bresle*, la côte s'abaisse, livre carrière aux invasions marines; l'ancienne anse du bourg d'Aut n'est plus qu'un réservoir de galets et de sable. A force de rouler, le galet s'émiette, s'étale en larges bancs de cailloux et d'arène, où s'attachent les vases et les limons, sorte de terre en formation, que le travail obstiné de l'homme, à force de levées d'appui, de canaux d'écoulement et de rigoles, transforme peu à peu, de lagune vive, en marécage fertile. Dans cette immense plaine, ancienne rade marine, la *Somme* s'ouvre péniblement un chemin vers la mer.



CL. NO.

PÊCHEUR DU POLLET.



ET DE LA LOIRE MOYENNE



DÉPARTEMENTS DU BASSIN DE PARIS

Yonne.

Superficie : 746 000 hectares (Cadastré). Population : 303 890 habitants. Chef-lieu : **Auxerre**. Sous-préfectures : **Sens, Joigny, Tonnerre, Avallon**. — 37 cantons; 486 communes; 5^e corps d'armée (ORLÉANS). COUR D'APPEL DE PARIS. ACADEMIE DE DIJON. Archevêché de **SENS**, ayant pour suffragants : Troyes, Moulins, Nevers.

Par l'éventail de ses principaux cours d'eau : la **Yonne**, la **Cure** et le **Cosne**, le **Serein**, l'**Armançon**, ce territoire descend des hauteurs du **Morvan** et du seuil de la **Côte-d'Or**, vers le grand carrefour de la **Seine**. Ce n'est plus la montagne, ce sont ses approches dont témoignent les gorges tourmentées et la course précipitée des torrents. La région de **Tonnerre**, qui parcourt l'**Armançon**, n'est qu'un remous de la grande oolithe qui porte la **Côte-d'Or**, les coteaux s'enguirlandant de vignobles, ainsi que dans l'**Auxerrois**, à l'aval des hautes futaies morvandelles. Ces crues forment le complément du vignoble bourguignon (*Grande Côte d'Or*, *Chablis*, *Côte Saint-Jacques*). Sur les deux ailes de l'éventail aux fertiles et fraîches vallées qui convergent vers le déversoir commun de la Yonne, s'étend, au nord-est, la grande région forestière du pays d'*Othe*; au sud-ouest et à l'ouest, un pays de collines moutonnantes, au sous-sol d'argile, coupées de bois, d'étangs, de pâturages entourés de haies où paissent les bêtes, autour de maisons isolées, dans leurs petits enclos : c'est la *Puisaye*, pays frais et agreste, frère du Gâtinais.

Le peuple des **Senons**, qui occupait le déboisé de la fertile contrée de la Yonne, dominait autrefois une partie de la Gaule du nord; les « nautés » de Latèce, bercée de Paris, étaient ses clients, ainsi que les habitants



ENVIRONS D'AVALLON. LE PONT DES GARDEN.

un évêque. La grande cabanite des Barbares s'abattit sur les pays de l'Yonne; c'était une proie de choix. *Clotaire* mit des comtes à Sens et dans Auxerre; l'un d'eux, *Mammol*, comte d'Auxerre, fut un jour général des armées de *Gontran*, roi des Burgondes. Alors, les moines de *Saint-Benoît* rallièrent autour des abbayes les restes épars de l'antienne civilisation. Celle qui fonda saint *Genouin* d'Auxerre eut, au ix^e siècle, des écoles célèbres. La France, dégagée du grand empire de Charlemagne par la bataille de *Fouquet* (841), qui mit aux prises les fils de Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et Louis I^{er} Germanique, contre leur frère, Lothaire, investit de la couronne impériale, et le fils de *Pépin* d'Aquitaine, trouvait alors, dans le traité de *Verdun* (843), une personnalité qui s'affirma par la possession



AVALLON : ÉGLISE SAINT-LAZARE.



VILLENEUVE-SUR-YONNE : PORTE DE JOIGNY.

d'Auxerre. L'est du département actuel, qui monte vers le plateau de *Langres*, dépendait des *Lingons*, dont cette ville fut la cité; au sud l'*Avallonnais*, déjà montagneux, se rattachait au peuple des *Éduens*, puissante confédération qui tenait le *Morvan* et la *Côte d'Or*, des rives de la *Loire* à celles de la *Seine*. Une colonne de *Senons* envahit l'*Étrurie* au i^{er} siècle avant *Jésus-Christ*, poussa même jusqu'à Rome, se fixa bientôt dans la péninsule, au pays des *Ombriens*. L'une de leurs cités, *Senne*, la *Senà Julia*, fut, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, la rivale de Florence pour les arts et la richesse.

César, devenu maître de la Gaule, n'eut garde d'oublier les *Senons*; *Sens* accepta la domination romaine, après que la Gaule eut subi l'irréversible défaite d'*Alise*.

Le christianisme y fut prêché de bonne heure par saint *Sotinius*, martyr; dès le milieu du *iii^e* siècle, *Auxerre* eut



CL. ND.

VUE GÉNÉRALE DE VÉZELAY, PRISE DE LA ROUTE DE SAINT-PÈRE.

d'un souverain particulier, *Charles le Chauve*, roi de France, mit son fils aux écoles d'*Auxerre*. Les déprédations causées par les Normands qui, de la Seine, remontaient dans les vallées latérales de l'Yonne, ne firent qu'entraîner, sans l'arrêter, le grand mouvement agricole, littéraire et artistique suscité par les œuvres monastiques.

C'est alors que l'abbaye de *Vézelay*, fondée au *x^e* siècle, dans la vallée de la *Cure*, par Gérard de Roussillon, parut comme l'une des capitales du monde chrétien : la Rome des Gaules. En 1146, saint Bernard y prêcha la première croisade devant *Louis VII* et ses vassaux d'*Auxerre* et de Chastellux. Quarante ans plus tard, *Philippe Auguste* y prend rendez-vous avec *Richard Cœur de Lion*, pour la 3^e croisade. Ces lointaines expéditions, en écartant une féodalité turbulente et jalouse, favorisèrent le développement des immunités communales. Dejà les rois de France avaient pris le devant : *Seins* eut une chartre de *Louis le Jeune*, en 1146; *Pierre de Courtenay*, comte d'*Auxerre*, et sa fille, *Mathilde*, donnaient des franchises aux habitants de leur ville (fin du *x^e*, début du *xⁱ* siècle). Avec le *xⁱⁱⁱ* siècle, le moyen âge artistique trouve son plein épanouissement; les monuments qu'il y a édifiés sont encore la plus noble parure des riches et pittoresques vallées de l'*Yonne*.

Auxerre (21 930 habitants) s'épanouit au versant de deux collines, à 122 mètres d'altitude au-dessus de l'*Yonne* qui serpente à ses pieds. Deux ponts l'un du *xⁱⁱⁱ* siècle, restauré, traversent la rivière dans l'embrasure du grand fer à cheval que dessinaient les anciens remparts, aujourd'hui remplacés par des promenades; boulevards *Vauvabelle*, du Temple, *Vauban*. Le cœur de la vieille ville battait

entre la cathédrale *Saint-Étienne*, qui se profile à peu de distance de la rivière, et l'Hôtel de ville, plus rapproché du centre urbain. *Saint-Étienne* remplace un antique sanctuaire du *v^e* siècle, deux fois rebâti : l'édifice actuel, commencé au *xⁱⁱⁱ* siècle, ne fut achevé qu'au *xv^e*; encore, la tour du sud demeura-t-elle inachevée. Des évergumènes ont mutilé la façade principale; mais, aux voussures des portails latéraux, de délicates statuettes, fouillées dans une fine pierre de Tonnerre brunie par le temps, retracent l'histoire de saint Germain d'*Auxerre* et le martyr de saint Étienne. L'éclatement et l'harmonie des lignes architecturales, les verrières du *xⁱⁱⁱ* au *xv^e* siècle, donnent au chœur la beauté noble et simple à la fois du style ogival primitif. Derrière le maître-autel en marbre, du *xviii^e* siècle, se voient les bustes de *Nicolas Colbert* et de *Jacques Amyot*, évêques d'*Auxerre* (fresques dans la crypte restaurée par *Viollet-le-Duc*). Le siège épiscopal d'*Auxerre*, ayant été supprimé en 1790, le palais de l'évêque, monument du *xⁱⁱⁱ* siècle, logea le préfet, en lui prêtant sa galerie romane, ancien promenoir des pontifes, et l'ancienne salle synodale qu'ouvre une porte du *xv^e* siècle.

Dans l'ancienne abbaye fondée par *saint Germain*, l'illustre évêque d'*Auxerre*, les bâtiments monastiques, reconstruits au *xviii^e* siècle, sont occupés par l'hôpital militaire, l'hospice et une école normale de garçons. La destruction d'une partie de la nef de son église a séparé l'ancien monastère de la belle tour romane dite *clocher de Saint-Jean*. Pour l'église *Saint-Germain*, bâtie, dit-on, par sainte

Cloilde, reconstruite au *xii^e* siècle et terminée au *xv^e*, elle a conservé, malgré les déprédations des guerres de religion, une belle rose du *xv^e* siècle au croisillon nord et quelques sculptures du *xiv^e*, au portail voisin. Au pignon du croisillon sud, une colossale statue de saint Germain se dresse sur la ville.

La rue du Collège rappelle l'heureuse initiative de *J. Amyot*, cet évêque d'*Auxerre*, qui, au *xvi^e* siècle, donna un si vif essor à l'étude des arts et des lettres antiques. La place de l'*Hôtel-de-Ville* (1733) ramène à la porte de l'*Horloge* qui évoque l'aspect de la ville du *xv^e* siècle. Tout près de là, sur l'emplacement de l'ancien château des



CL. ND.

AUXERRE : CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE.



CL. ND.

PETIT PORTAIL DE SAINT-ÉTIENNE.

comtes d'Auxerre, l'ancien *Palais de justice* (1622), agrandis, renferme des collections de la Bibliothèque et du Musée. L'église *Saint-Eusèbe* (chœur du x^e siècle; verrières du xv^e); *Saint-Pierre* ou *Saint-Étienne-Vallée*, de belle façade Renaissance, que précède une porte de même, horriblement maltraitée; çà et là quelques vieux logis achèvent d'évoquer l'Auxerre d'autrefois. Le commerce du bois flotté, du merrain, de charbon, des vins, alimente l'activité de la ville.

Sens, dont l'archevêque fut, jusqu'en un temps encore peu éloigné, le supérieur hiérarchique de l'évêque de Paris, ce qui lui valut dans cette ville une résidence, conserve, de son ancienne prééminence, une cathédrale dont les parties les plus anciennes sont contemporaines de la basilique de Saint-Denis, construite par Suger. L'art ogival est encore à ses débuts; aussi la nef de la cathédrale de *Sens* paraît-elle timide, pour un tel édifice, et de hauteur insuffisante. La construction remonte

à 1140; après les remaniements des xii^e et xiv^e siècles, l'archevêque *Tristan* de Salazar y ajouta, de 1430 à 1529, un transept. Encore que ses statues aient été mutilées ou refaites pour la plupart, la façade, avec ses arcatures, est d'un grand luxe décoratif. *Martin Chambigès* fut le maître architecte des portails qui ouvrent les croisillons; aussi sont-ils d'une extrême richesse; verrières du xvi^e siècle par *Jean Cousin*, statues de *Jacques* et *Jean Duperron*; tombeau du Dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, par *Guillaume Coustou*; splendides tapisseries des xv^e et xvi^e siècles; enfin, au sud de la cathédrale, le palais archiepiscopal (xv^e siècle) et l'*Officialité* (seconde moitié du xii^e siècle), dont les trois salles superposées s'épanouissent, la dernière surtout, en magnifique fusée d'ogives. L'*Hôtel de ville* de *Sens* est beau, le *Musée* riche en documents gallo-romains.

Personnages historiques. — *Saint Germain*, évêque d'Auxerre; *Ennia Mummol*, comte d'Auxerre; *Bricic*, moine de l'abbaye de *Saint-germain-Auxerre*, poète et historien (m. en 881); *Remy*, savant moine de la même abbaye, directeur des Ecoles d'Auxerre; *Guillaume de Barres*, qui illustrent ses exploits à la troisième croisade (m. en 1255); *Pierre de Courtenay*, comte d'Auxerre et de Hainaut, élu empereur de Constantinople, mort prisonnier, avant d'avoir pu prendre possession de sa couronne (1218); *Mathilde de Courtenay*, sa fille; le poète *Jean Regnier*, bailli d'Auxerre (1380-1460); *Claude de Beauvoir*, seigneur de *Chastellux* (m. en 1453), maréchal de Bourgogne, serviteur zélé de Jean sans Peur; *Théodore de Bèze*, né à Vezeley (1519-1605), l'un des chefs de la Réforme; *Jean Cousin*, graveur, peintre et architecte, le *Michel Ange* français, né près de Sens, vers 1590, mort en 1599; *Sébastien Lepestre*, marquis de *Vauban* 1633-1707, ingénieur militaire, maître dans l'art des sièges et des fortifications; il entoura la France d'une ceinture de places qui la sauvèrent plus d'une fois de l'invasion; antiquaire écrivain *La Caille de sainte-Pataye* (1697-1781);



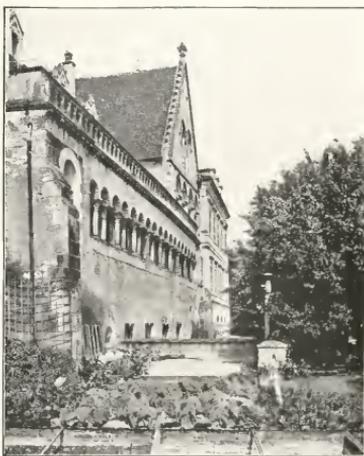
CL. NO.

AUXERRE : CATHÉDRALE ET BORDS DE L'YONNE.

Jacques-Germain Soufflot, né à Brancy, près d'Auxerre 1715-1780, architecte du Panthéon; le chevalier *Charles d'Éon de Beaumont* 1732-1816; *Étienne Restif de la Bretonne* 1733-1806, né à Saicy, écrivain; le sculpteur *Brotin* 1740-1835; *Étienne Reynaud*, fil de *Saint-Jean d'Angely*, né en 1762, à Saint-Fargeau; *J.-B.-J. Fourier*, né à Auxerre, géomètre 1768-1830; *L.-N. Davout*, prince d'Éckmühl, maréchal de France 1770-1823, dont le nom ressume l'époque impériale; *Foucault de Bourcenne*, confident de Napoléon I^{er} 1769-1835; *Pierre Lavoisier*, né à Toney 1817-1875; *Paul Bert*, né à Auxerre, physiologiste 1833-1886.

Aube.

Superficie: 600 100 hectares (Cadastré), 602 500 (Service géographique de l'armée). Population: 240 735 habitants. Chef-lieu: **Troyes**. Sous-préfectures: **Arcis-sur-Aube**, **Bar-sur-Aube**, **Nogent-sur-Seine**, **Bar-sur-Seine**. — 26 cantons; 435 communes; 6^e corps d'armée (CHALOS-SUR-MARNE). Cour d'appel de PARIS. Académie de DIJON. Diocèse de TROYES (suffragant de Sens).



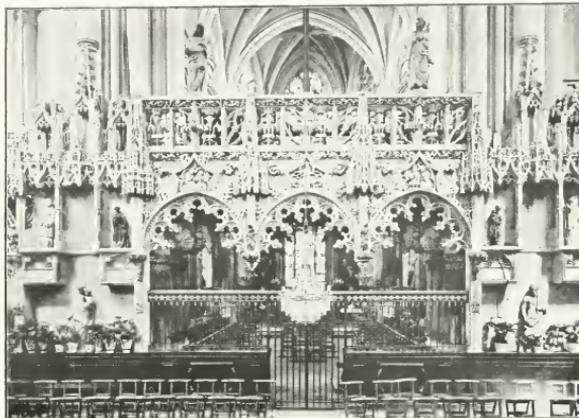
CL. NO.

PRÉFECTURE D'AUXERRE.



CL. NO.

TOUR DE L'HORLOGE, A AUXERRE.



TROYES : JUDÉ DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.

Cl. No.

Dans une plaine unie, doucement inclinée à l'est, vers le seuil de la Côte-d'Or, sans autre obstacle d'approche que des collines, dont la plus élevée, le *Bas-du-Mont*, n'a que 366 mètres, ont des lambeaux détachés au sud de la grande ondulation forestière du Morvan (forêts de *Chanoire*, d'*Avantot*, d'*Othe*), le territoire du département de l'*Aube* offre à tout voyage de la Saône et du Rhône le chemin naturel de la vallée de la Seine.

Par cette grande route de pénétration de la Gaule devaient les marchands, les missionnaires, les soldats de la conquête. Les Romains ne firent que passer dans la cité ouverte des Troyens; l'effort de la résistance à leur pénétration se porta, plus loin, en aval, sur les cotéaux qui dominent Lutèce. *Troyes* ne fut guère qu'une étape sur la route de l'invasion; son nom fut modifié : on en fit *Augustobona*. Mais les Romains n'y laissèrent point de ces fastueux monuments par lesquels ils affirmèrent leur puissance dans les grandes cités, comme Autun, Lyon, Nîmes. Le rôle de *Troyes* fut tout autre. Des voies nombreuses s'y croisaient; c'était un carrefour de communications. Au 1^{er} siècle seulement et surtout au 6^e, à mesure que s'affaiblissait le prestige de l'empire, *Augustobona* prit le nom de cité des *Tricasses*, qui était celui de son peuple, et, par dérivation, *Trece*, *Troyes*. Dans la grande mêlée barbare, la plaine de *Troyes* fut le dernier effort tenté par le général romain *Aëtius* pour sauver l'empire de la ruine. A son appel, les barbares déjà nantis, *Frans* de *Mérovee*, *Wisigoths* de *Theodorie*, viennent se grouper autour des légions, contre de nouvelles hordes, les *Huns* d'*Attila*. Le choc eut lieu dans la plaine de *Champagne*, aux *Champs Catalaniques* (peut-être *Mauriac*, *Mery*?), à 10 ou 12 kilomètres de *Troyes* (51). Comme *Attila* vaincu se retirait, *Troyes*, ville sans murs ni soldats, n'eût pas échappé à sa vengeance, si son évêque *saint Loup* n'avait intercedé pour elle et obtenu son salut, en se livrant lui-même au *Barbare*, qui l'emmena jusqu'au Rhin.

De la déchéance universelle qui minait le monde païen surgit un principe de vie, ferment d'une société nouvelle : le *Christianisme*. *Attila* venait d'en reconnaître la force, en s'éloignant d'*Orléans* groupé

autour de son évêque, *saint Aignan*; de Paris, enflammé par la résistance par *sainte Geneviève*; enfin de *Troyes*, que seul défendait *saint Loup*. Un Grec, *Savinien*, martyrisé sous l'empereur *Aurélien*, avait évangélisé le peuple des *Tricasses*; *saint Amateur* fut son premier évêque, en 316. *Saint Loup*, qui siegea, de 426 à 479, bien que suffragant de *Sens*, avait pris sur toute l'église des Gaules un ascendant comparable à celui qu'avait, avant lui, *saint Hilaire* de *Poitiers* et *saint Martin* de *Tours*, à celui qu'avait *saint Germain* d'*Auxerre*, son contemporain, et qu'exerça bientôt *saint Reul* de *Reims*. Dans le désarroi universel, les grands pontifes du 5^e siècle furent les pilotes de la civilisation en détresse. Leur autorité s'en accrût; les cités acceptèrent leur domination tutélaire, et ce pouvoir nouveau, élargi par les princes de la dynastie mérovingienne, sanctionné par *Charlemagne*, dont les évêques furent les auxiliaires et les conseillers ordinaires, à l'égal des hauts barons, se manifesta dans les grandes assemblées des conciles, qui furent, en un siècle encore semi-barbare, comme les assises du monde chrétien civilisé. Le roi *Louis le Bègue* assistait au concile que le pape *Jean VIII* convoqua dans *Troyes* et présida lui-même (septembre-septembre 878). Mais lorsque, *Charlemagne* disparu et son empire partagé au traité de *Verdun* (843), la faiblesse du pouvoir central laissa les comtes, autrefois délégués temporaires du maître dans les provinces, s'attribuer en toute propriété des titres et des fonctions dont ils étaient dépositaires et qui en firent de vrais souverains, la féodalité, née de cette substitution, mit le trouble entre les deux pouvoirs ecclésiastique et temporel, jusqu'à lors en paix et souvent réunis dans le même main.

A ces fermentations de désordre, le désordre causé par les incursions des *Normands* offrait des conjonctures favorables, pour leur permettre de se développer et de dégénérer en conflits. C'est ainsi que l'évêque *Ansgar*, l'un de ces prélats qui, en ces temps troublés, portaient avec plus d'aisance le casque et l'épée que la mitre et la crosse, après avoir tenté d'éliminer son rival le comte de *Troyes*, dut faire la paix avec lui.

Deux des six foires de *Champagne* furent attribuées à *Troyes* : l'une, la « foire chaude », de juillet en septembre; l'autre, la « foire froide », de novembre à janvier. Avec ces grandes marches internationales, les Flamands apportaient leurs draps, les Allemands des toiles et des pelletteries, les Italiens les étoffes de laine et de soie, les Espagnols les cuirs préparés et teints, les marchands de *Provence* des épices et des produits du *Levant*; les banquiers de *Cahors* y tenaient comptoir de prêts et d'échange avec les Juifs et les Lombards. Ce concours régulier des divers produits de l'industrie mondiale ne pouvait qu'éveiller au cœur des *Troyens* l'esprit d'initiative : marchands et industriels par tradition, ils fabriquèrent eux-mêmes, à leur tour, et les comtes de *Champagne*, pour favoriser cet essor, distribuèrent à travers leur ville les eaux de la *Seine* en plusieurs canaux, favorables à l'établissement de tanneries, de teintureries, de fabriques de draps; en même temps, la défense de *Troyes*, circonvenue par l'eau du *Beuve*, se trouvait affermie, les moyens de transport multipliés, la main d'œuvre abondante. Les *Troyens* vécurent ainsi, pendant plus de deux siècles et demi, sous l'administration des comtes de la maison de *Blais*, et le souvenir de sa bienfaisance est resté populaire.

Avec sa bourgeoisie de riches marchands et son activité industrielle, *Troyes* atteignit, aux 12^e et 13^e siècles, son apogée. Mais, richesse et travail ne vont point sans le goût des arts. De cette époque date la cathédrale (1208). L'évêque de *Troyes*, *Hervé*, son fondateur, rêvait d'un édifice comparable à ceux de *Paris*, de *Sens*, de *Chartres*, alors fort avancés. Mais il semble qu'un mauvais génie ait présidé aux destinées du monument. Sa région absidale était à peine terminée, à la mort de *Hervé*, que la funeste guerre de *Cent* ans suspendit les



Phot. de M. Lacroix fils le jeune.

TROYES : ÉGLISE SAINT-PANTALÉON.

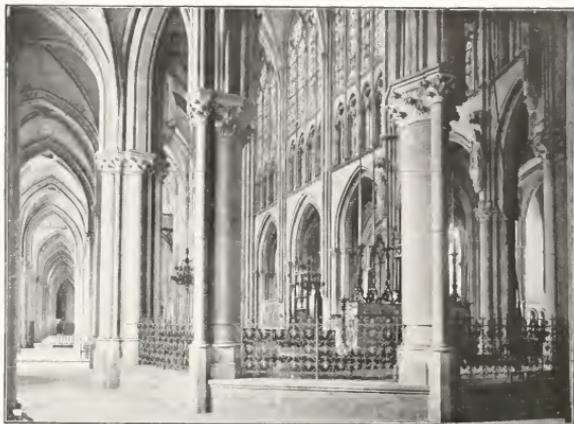
travaux. On les continua par intervalles. *Martin Combaige* (ou *Chambiges*), auquel étaient dues les merveilleuses façades latérales de Saint-Jean-de-Beauvais, donna les dessins de la façade occidentale de la cathédrale de Troyes, et son œuvre fut continuée par Jean de Damas, dit de Soissons, son gendre, puis par Jean Bailly II. En 1539, la tour Saint-Paul avait atteint sa hauteur actuelle; l'autre, la tour Saint-Pierre, commencée par Gabriel Favecan, et pour suivie par les Baudrot, n'était terminée qu'en 1610. De 1208, date de sa fondation, à 1640, la construction, achevée de la cathédrale avait pris 432 ans. Et que de vicissitudes durant ce temps! A peine bâtie, l'abside, qui reposait sur des fondations de craie trop peu résistantes, exige une restauration complète; en 1390, ce sont les arcs-boutants qu'il faut reprendre; en 1365, chute du clocher central : on le rebâtit; en 1537, chute de la grande rose; dans la nuit du 7 au 8 octobre 1700, la flèche est foudroyée ainsi qu'une partie des combles; enfin, de 1819 à 1866, l'architecte Millet doit d'émonter et reconstruire l'abside pièce à pièce.

Avec sa quintuple nef, le chœur à doubles bas côtés, la galerie ajourée du triforium, les grandes roses des croisillons qui sont de toute beauté, sa magnifique vitrière peinte des *xv^e* et *xvi^e* siècles à peu près intacts, le pavement et les tombeaux de quelques chapelles, la cathédrale de Troyes, bien que privée de sa flèche centrale, défigurée au portail, et n'ayant qu'une tour, est mieux que l'une des premières, parmi les cathédrales de second ordre.

Saint-Urbain est un chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté, le rêve de l'impossible, à la fin du *xiii^e* siècle, en avance de cinquante ans sur les œuvres les plus audacieuses de l'art gothique. Une bonne fée verra sur son berceau. Son promoteur fut un pape, *Urban IV*, fils d'un cordonnier, qui voulait remplacer l'éclat paternel par cette glorieuse dentelle de pierre. C'en est une, en effet, et l'on se demande si ces immenses verrières où flambaient tous les feux du ciel ne sont pas faites pour soutenir les murs, plutôt que ceux-ci bâtis pour elles, tellement ils sont légers, élanés

effilés, ténu et comme transparents. La première pierre fut posée en 1262. Peu s'en fallut que l'hostilité des religieux de Notre-Dame aux Nonnains, dont relevait ce quartier, et qui se prétendaient lésés dans leurs droits par la création nouvelle, ne mit un obstacle insurmontable à son achèvement. La consécration de l'édifice, terminée par le neveu d'Urban IV, cardinal Ancher, se fit en 1389. La sculpture, à *Saint-Urbain*, rigoureusement disciplinée par l'architecture, est peu abondante; les verrières datent presque toutes de 1265 à 1280.

Ainsi Troyes, par la magnificence de ses édifices du *xiii^e* siècle, ne se laissa distancer par aucune des cités de l'Ile-de-France. La malheureuse guerre de Cent ans arrêta ce bel essor. La réunion du pays champenois à la couronne de France, par le mariage de Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, avec Philippe le Bel, fit regretter aux Troyens le gouvernement débonnaire de leurs comtes. Après la désastreuse journée d'Azincourt (1415) et les malheurs de la guerre civile qui mirent les Bourguignons dans Paris, et par eux, les Anglais, Troyes, devenue la capitale de la France démembrée, recut dans ses murs (1419-1423) le duc de Bourgogne, *Jean le Bon*, avide de venger la mort de son père, Jean sans Peur, assassiné à Montreuil, et bientôt la reine *Isabeau de Bavière*, son mari, le pauvre dément



Moy, 1867

TROYES : INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

Charles VI et leur fille *Catherine*. Ici fut signé, à l'instigation du duc de Bourgogne, le fameux traité du 20 mai 1420, par lequel *Catherine*, de France devait épouser *Henri V* d'Angleterre et lui apporter en dot la couronne de France avec le titre d'héritier présomptif, en attendant la mort du pauvre *Charles VI*. Le mariage fut célébré le 2 juin, dans l'église Saint-Jean.

Les deux rois d'Angleterre et de France étant morts l'un et l'autre prématurément (1422), le duc de *Belford* prit la régence pour *Henri VI*, six ans plus tard, après avoir délivré Orléans, *Jeanne d'Arc*, conduisant *Charles VII* à Reims, pour l'y faire sacrer, entra dans Troyes, sans coup ferir. En recevant le duc de Bourgogne avec *Charles VII*, le traité d'Arras

acheva la honte de nos ennemis, car ils étaient forts, surtout de nos rivalités. Bientôt, la paix aidant, et grâce à la sage administration de *Louis XI* et de son fils *Charles VIII*, Troyes vit renaitre l'ancienne prospérité. En même temps, le goût des arts refluait, et c'est toute une pléiade d'artistes qu'enfanta la vieille capitale champenoise. Architectes et sculpteurs, sans abandonner l'art gothique, lui donnèrent une grâce spéciale : leurs œuvres comptent parmi les plus remarquables de notre Renaissance française. Au *xv^e* siècle, Troyes a produit une école de peinture sur verre, originale et puissante par le dessin et le coloris, dont il faut reporter le plein épanouissement jusqu'aux règnes de *Henri III* et de *Henri IV* : les *Liuard-Gonthier*, en furent la gloire; leurs grisailles sont inimitables.

Sainte-Madeleine, commencée au *xii^e* siècle, reconstituée par *J. Gaide*, en tûable, fut terminée dans la première moitié du *xv^e*, par *Martin de Vaulx*, son élève; elle possède d'inestimables vitraux de *Cornut*, *Soudain*, *Macédard*; l'admirable jubé gothique, dessiné par *Jean Gaide* (1308), avec la collaboration de *Ingenieur Bailly*, *Nicolas Havelin*, *Simon Mamroy*, et sons lequel, malgré la hardiesse et la délicatesse de la construction, son auteur voulut être enseveli en attendant le Jugement dernier, sans crainte d'être écrasé », fut terminé en 1517. *Saint-Nicolas* est une église, gothique par le chœur



G. St.

FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE TROYES.



Phot. de M. Lanoelet.

VIEILLE RUE DU MARCHÉ AUX PAINS.



Phot. de M. Bénonin.

ANCIEN BEFFROI DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN.

et le portail nord, de la Renaissance pour le reste, sauf la façade, qui est moderne, reconstruite en 1830 par les Faulchet père, fils et petit-fils. On y remarque les deux statues de David et d'Isac, par François Gentil, de belles verrières, des fonts baptismaux, une fresque de N. Gordinier, et dans la tribune, d'ordonnance Renaissance, un grand Christ, justement célèbre. A la place d'un édifice du vi^e siècle, *Saint-Nizier*, gothique dans son portail sud (xv^e siècle), dans plusieurs fenêtres, ses voûtes, est de la Renaissance; quant au reste: la tour, œuvre de Laurent Baudrot 1602-1619, la triple porte de la façade occidentale (1574), de superbes verrières des xv^e et xvii^e siècles, une Pietà et un saint Sépulture du début du xv^e siècle, remarquable par la mollesse de l'expression, lui composent un vrai trésor d'art. *Saint-Pantaléon*, où, après 1316, travaillèrent, dans le style gothique, Jean Bailly I^{er} et Martin de Vaulx, dans le style Renaissance Gérard Faulchet et son fils, a recu les épages de divers édifices ruinés ou vidés par la Révolution: l'on y admire les statues de la Foi et de la Charité par Dominique Florentin, quatorze fenêtres en grisaille de Macadré, les beaux reliefs de Ch. Simart. *Saint-Remi*, rebâti vers le milieu du xv^e siècle, avec une tour carrée en quatre étages, possédée un Christ en bronze, de Girardon, et de curieux panneaux peints du xv^e siècle.

Pour *Saint-Jean*, construit dans la seconde moitié du xv^e siècle, sur les ruines d'un édifice ravagé par les Normands, endommagé dans ses œuvres vives par la grande conflagration de 1524 et rebâti à la fin de cette époque, cette église, dans son cadre de vieux logis à pignon sur rue, avec son entrée délabrée qui surmonte une façade en bois recouverte de plâtre et décorée de pilastres ioniques encadrant un œil-de-bœuf, au bas duquel l'aigle de Saint-Jean; sa façade nord encaissée dans de vieilles maisons basses du xv^e siècle, au-dessus desquelles s'élèvent les contreforts de la nef; la petite porte du nord (xv^e siècle) et sa joie

statuette; le trausept, plus élevé que la nef et les bas côtés; le chevet plat; la façade méridionale et sa grosse tour du xv^e siècle, refaite au xv^e et flanquée « d'une tourelle d'escalier, que surmonte un beffroi »; la porte du midi, autrefois très riche, aujourd'hui dévastée et comme honteuse, derrière sa cloison de bois: quel romantique nous donnera la description imagée d'un aussi extraordinaire édifice, résumé de tous les âges, écho de tous les styles, livre ouvert à la face du ciel, où chaque siècle, en passant, a buriné son histoire dans la pierre, au milieu du plus étrange fouillis qui se puisse voir! Au chevet d'une triple nef des xiv^e et xv^e siècles, le cheur, mal soudé avec le reste de l'édifice, des voûtes à arcs pendants, des

verrières, œuvre des grands maîtres de l'école troyenne, un retable du xv^e siècle, peint par Mignard, des statues de Girardon, trois célèbres bas-reliefs; tout se trouve à *Saint-Jean*: l'art, le pittoresque, les souvenirs. Une chute récente du clocher (Mon. hist.) a entraîné le beffroi, dont fut collée une maison voisine, les deux cloches s'étant arrêtées au passage, dans un grenier.

Laet Troyes s'exerça de préférence dans la construction et la décoration des monuments religieux. La Réforme calviniste, bien qu'encouragée par le penchant avoué de son évêque Garaciot, ne prévalut jamais à Troyes. On se battit pourtant entre catholiques et protestants, lorsque ceux-ci eurent bûlé les images des saints dans les rues et les curieuses. Mais le gouverneur de Champagne, Henri de Guise, y avait fait signer la sainte Ligue, celle-ci domina la ville. *Troyes* n'ouvrit ses portes que plus tard aux troupes du Bernais commandées par le maréchal de Biron. Henri IV vint l'année suivante à Troyes. Louis XIII et son tour (1629); en 1659, y vint Louis XIV et Anne d'Autriche. Agitée encore par la Fronde, épisée par les impôts croissants, la ville ne fit que décroître jusqu'au jour où le Parlement, exilé à Troyes par Louis XVI 1787, prépara les mécontents au grand mouvement de la Révolution. Le procureur Rousselin de Saint-Alban y déclama la terreur; la cathédrale mutilée, son crénelon pillé, les autres églises transformées en clubs ou domoies; ce fut l'ordinaire déclinement. La paix revint avec Thermidor. Le 2 avril 1805, Napoléon I^{er} passait à Troyes pour aller se faire couronner roi d'Italie; le lendemain arrivait le pape Pie VII qui venait de sacrer l'empereur. *Troyes* vit encore Napoléon, le 3 février 1814, après la bataille de la Bataillon. On y entendit le glorieux canon de Brienne, de Nogent, de Méry et d'Arcis-sur-Aube; mais l'invasion malgré tout s'avaya. Alexandre I^{er} de Russie, François I^{er} d'Autriche, Frédéric Guillaume de Prusse arrivèrent à Troyes. En 1815, après le retour de l'île d'Elbe, nouvelle occupation de la ville. Charles X, en 1828, Louis-Philippe avec le duc d'Orléans vinrent aussi à Troyes. Du 9 novembre 1870 au 12 août 1871, les Allemands occupèrent la ville sans défense et lui imposèrent, avec un despotisme rigoureux, de lourdes contributions.



CL. C. B.

TROYES :
TOURELLE DE L'HÔTEL DE MARIGNY.



Phot. de M. Brunon.

TROYES : HÔTEL DE MAUROY.

Il y a moins de cent ans, Troyes passait encore, parmi nos villes de France, pour une de celles qui avaient le mieux conservé leur caractère : des alignements de rues, d'autres travaux de voirie, des « embellissements » ont jeté bas une partie de ses maisons de bois toutes fleuries d'arabesques évoquant les vieux âges. Sans parler de l'Hôtel de Ville, édifice de style Louis XIII, d'assez belles proportions, dont l'intérieur conserve, dans la salle du Conseil, une cheminée avec médaillon de marbre blanc, par Girardon, ni des niches particuliers comme ceux de *Vauluisant*, de *Mauroy*, de *Nicolas Riglet*, de *Marisy*, d'*Atray*, de *Chapelaines*, une filanderie dans les vieux quartiers ne peut manquer d'éveiller l'intérêt. On y verra : la place de la *Bonneferme*, ses vieilles maisons à pigeons pointus,



C. S. S. P.

TROYES : HÔTEL DE VAULUISANT.

et la petite statue de saint Nicolas, emblème protecteur des incendies, assez fréquents dans une ville autrefois bâtie presque entièrement en bois ; sur un bras de la Seine, vué, l'esplanade du 14-Juillet et ses beaux tilleuls argentés ; la rue *Geoffroy-de-Villehardouin*, chroniqueur champenois ; la rue *Delarothière* et ses jardins en bordure de l'un des canaux dérivés par les comtes de Champagne ; passé la place de la *Préfecture* et le grand bassin du canal où se mirent les arbres du *Jardin du Préau* et les murs de l'*Hôtel-Dieu*, à la grille magnifique ; la rue et la place *Saint-Denis*, réduit d'autant qu'une peinture trop fraîche voudrait rajeunir ; la rue de la *Planche-Clement*, son canal et son pont fortifié de deux demi-tournelles, seul reste des remparts de Troyes, que flanquaient cinquante-quatre tours ; la rue des *Trois-Ormes*, qui renferme des trésors d'architecture ; celle des *Deux-Poissons*, dont les pigeons aigus font une garde d'honneur au chevet de saint-Nizier ; le *Pont des Caillès* et sa perspective de lavoirs ; la rue *Surgate*, aux vieux logis cahotants ; la *Cour Saint-Sébastien*, sa galerie de bois, ses parés aigus ; après la fraîche et lumineuse échappée du boulevard Danton, la rue *Bouche-de-Perthes*, herceau du patois troyen ; la place de la *Tour*, où fut le château des comtes de Champagne ; la rue *Saint-Frobert* et son ancienne église occupée par un chais... V. Troyes, par M. Lucien MOYEL-PAYEN.

Il y a comme deux villes dans Troyes : celle des anciens comtes et de la cathédrale, dans une boucle de la Seine ; l'autre, la ville nouvelle, dans le quadrilatère de ses *boulevards*. Ce n'est pas que les vieux hôtels, les ruelles ombreuses manquent encore de ce côté, comme la fameuse rue *au Chats*, dont les pigeons élancés s'inclinent au point de ne laisser paraître entre eux qu'un lambeau de ciel clair ; la rue *Champoux* et sa tourelle de l'orifèvre ; l'enchevêtrement fantastique qui termine la rue *Urban-IV*. Mais, depuis l'esplanade qu'orne la fontaine d'Argence, les beaux ombrages, les jardins, les massifs fleuris se sont emparés de cette partie de la ville.

MARTEAU DE PORTE
DE
L'HÔTEL DU LION.

Troyes 55 480 habitants est riche en contrastes et son charme en vient. La grande industrie y est de lointaine tradition : le travail du drap et de la laine a seulement changé d'objet. Aujourd'hui, la patrie des « bonnets de coton » fabrique surtout des bas, des chaussettes, des sous-vêtements, des gants, et ce travail occupe une bonne moitié de la population, sans compter d'autres centres ouvriers, tels que : *Arce-sur-Aube*, *Plancy*, *Oeuillettes*, *Mesgrigny*, *Oriquois-le-Sec*, *Arce-en-Othe*, *Estissac*, surtout *Boisailly*, où l'industrie bonnetière fait vivre de nombreuses usines. Troyes est aussi une ville de gouters : ses langues fourrées, ses amouillettes sont connues... jusqu'en Amérique.

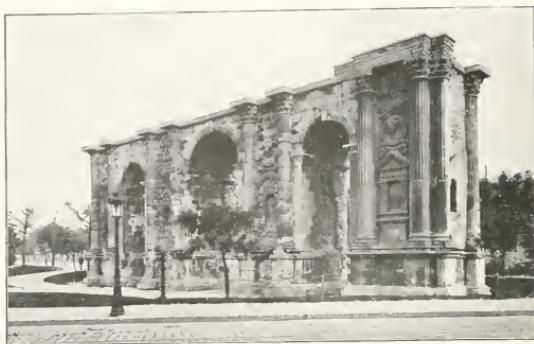
Personnages historiques. — *Saint Antoine*, premier évêque de Troyes (1^{er} siècle) ; *sainte Geneviève*, née à Bars-sur-Aube, décapitée par Fordeur d'Alida (51) ; le franc-veuve *Christes de Troyes* au vers 1195 ; le chroniqueur *Geoffroy de Villehardouin*, né vers 1130 près de Bars-sur-Aube, archevêque de Champagne sous Thibaut V ; il prit une part glorieuse à la conquête de Constantinople (1204) dont il a laissé le récit ; le trouvère *Raon de Villevaure*, auteur des « Quatre fils Aymon » ; *Jean de Brienne*, mort empereur de Constantinople, en 1231 ; *Jacques Pantaléon*, *Urbain II*, né à Troyes (1185-1264), pape en 1261 ; *Thibaut II*, comte de Champagne (1201-1254), roi de Navarre ; celle-ci épousa le roi de France Philippe le Bel, en 1284 ; le chroniqueur *Jean de Troyes*, qui a écrit l'histoire de Louis XI ; le poète *Jean Passerat* et le jurisconsulte *Pierre Pithou*, collaborateurs de la *Sottise Montpézière* ; *Pierre Meynard* frère de Nicolas, peintre et graveur de talent ; né à Troyes (1610-1668) ; *François Giordano*, éminent sculpteur né à Troyes (1628-1715), auquel nous devons le manuscrit de Richelieu, dans l'église de la Sorbonne ; *Boursault*, poète comique ; *Pierre-Jean Goussier* (1718-1783), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; *Nicolas Desmarest* (1725-1815), physicien et géologue ; *Georges Jacques Danton* (1759-1794), né à Arce-sur-Aube, ardent tribun de la Convention, victime de Robespierre et de Saint-Just, qui l'envoyèrent à l'échafaud ;

Sylvain-Charles, comte Valée, né à Brienne (1773-1846), maréchal de France; compta Constantine (13 octobre 1837); *Jacques-Claude, comte Benigno*, homme d'Etat; *Louis-Jacques, baron Théodor* (1777-1857), chimiste; l'ingénieur *Alex. du Sommerard* (1779-1812, auquel est dû le musée de Cluny; *Pierre-Charles Simoniol*, sculpteur, fils d'un meurtrier de Troyes (1806-1857); *Paul Daloz* (1829-1863), éminent sculpteur.

Haute-Marne.

Superficie : 621 900 hectares (Cadaastre), 623 800 (Service géographique de l'armée). Population : 214 763 habitants. Chef-lieu : **Chaumont**. Sous-préfectures : **Langres** et **Vassy**. — 28 cantons, 550 communes; 7^e corps d'armée. BESANCON : Cour d'appel de Dijon. Académie de Dijon. Diocèse de LANGRES (suffragant de Lyon).

Le plateau de Langres, auquel s'adosse le département de la Haute-Marne, n'est pas une montagne et n'en a même pas l'apparence. Le *Haut-du-Sec* 516 mètres, au sud-ouest de Langres; le *Mont-Sault*, à la source de l'Aube 512 mètres, boursoufflures à peine dégagées du seuil qui les encaisse, ne prennent d'importance qu'aux yeux des gens du bas pays, le *Bassigny*, qui descend avec la Marne vers la conque de la Seine, et pour lesquels l'éloignement grandit leurs médiocres collines, en les projetant sur l'horizon. Le plateau de Langres n'est proprement qu'une haute plaine mamelonnée. Vers la Saône, la dénivelé du plateau, plus accentuée à l'est, envoie quelques cours d'eau peu importants : l'*Aunee*, la *Vingeanne*, la *Tille*; à la *Seure*, vers le nord-ouest, et, par une pente adoucie, l'*Aube* et la *Marne*, jaillie aux environs de Langres. Ni la Saône, ni la Seine, déversoirs de la Haute-Marne, ne touchent à ce département. Mais la *Meuse*, née au revers des Fancilles, en descend vers le nord-ouest. Un pays aussi à découvrir, sur un seuil peu élevé, sans autre défense que ses forêts, ne pouvait échapper aux surprises des pays-frontières que guette l'invasion.



REIMS : PORTE MARS.

Phot. de M. Rothier.

Crocus l'assiégeait à la tête d'une troupe d'*Alamans*, en se livrant au barbare, qui lui fit trancher la tête. Au milieu de la barbarie montante, comme un œuil bœuf des Bots, *Langres* resta groupée autour de son évêque. Lorsque la France sortit de la mêlée de Foutnet et du traité de Verdun 843, Charles le Chauve accorda aux évêques de Langres le droit de battre monnaie. Ce furent, dans la débâcle universelle, aggravée par l'arrivée des Normands (891, de vrais souverains féodaux. La crainte de tomber, comme ses prédécesseurs, dans la dépendance de ses puissants voisins, les comtes de Champagne, décida l'évêque de Langres à faire hommage de son fief au roi de France (1179) : avec le titre de duc, il prit rang parmi les pairs ecclésiastiques du royaume. La Jacquerie, les Anglais et les Bourguignons qui la traitèrent en pays conquis, les Ecorcheurs de Villandriand et de Batard de Bourbon qui vinrent assés durement la région de la Haute-Marne. Sous Charles VIII et Louis XII, la puissante famille d'*Ambaise* établit son hégémonie sur le bailliage de Chaumont; à la maison d'Ambaise succéda celle de *Lorraine*, dans la personne de Claude, devenu duc de *Guise*, qui réunit à ses domaines la principauté de Joinville. *Chaumont*, fief des Guises, fut naturellement pour la *Ligue*, tandis que *Langres* refusa d'y adhérer. Mayenne vint à

Chaumont et l'on y proclama le vieux carolingien de Bourbon, sous le nom de Charles X. La conversion de Henri IV reconcialia les partis. Avec Richelieu, qui reprit la politique de Henri IV contre la maison d'Autriche, la Haute-Marne vit venir les Suedois qui la ranconnèrent. Enfin, la conquête de la *Franche-Comté* par Louis XIV mit le pays à l'abri des surprises continues aux pays voisins de la frontière. Les défaites de 1814 ramènèrent l'ennemi sur la Marne, le tsar de Russie, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche. *Chaumont*, où ils s'engagèrent à combattre unis, jusqu'à la chute de Napoléon. En 1870, la Haute-Marne sans défense fut rapidement envahie, mais *Langres* ne se rendit pas.

Sur un plateau escarpé que découpe au nord-ouest la vallée sinueuse de la *Saize*, *Chaumont* (14 870 habitants) conserve, de l'ancien château des comtes dit *tour de Haute-Fauche* XII^e et XIII^e siècles. — Non loin de la place Philippe-le-Bon, une terrasse ombragée plonge sur la profonde vallée voisine. *Saint-Jean-Baptiste*, belle église à laquelle le XIII^e siècle a donné son portail, sa nef et ses clochers, le XV^e ses chapelles latérales, le XVI^e son transept et le chœur gothique; l'*Hôtel de ville* mo-



CATHÉDRALE DE CHALONS-SUR-MARNE.

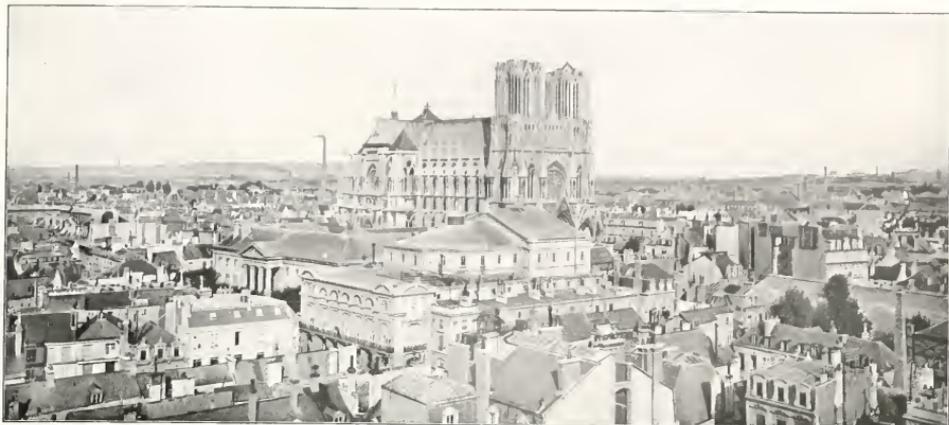


Phot. de M. Rothier.

INTÉRIEUR DE NOTRE-DAME-DE-L'ÉPINE.

REIMS





176. G. M. Rother.

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

derne, la rue Luxeuilles, artère centrale de la ville; la chapelle du Lycée, le Musée et la Bibliothèque, la Préfecture, près de la jolie promenade du *Boulingrin*, d'où rayonnent des avenues ombragées, de larges boulevards et, aux environs, le magnifique viaduc qui allonge ses 52 arcades de pierre sur deux ou trois étages, à 50 mètres au-dessus de la pittoresque vallée de la Suize; pour n'être pas d'un intérêt exceptionnel, plus d'une ville de province voudrait pouvoir en montrer autant. Qu'attendre, aussi bien, d'un pays tant de fois piétiné par l'invasion ?

Personnages historiques.

— *Julius Sabinius*; *Jean, sire de Joinville* (1223-1318), ami et conseiller de saint Louis, qu'il accompagna en Egypte; *Charles de Guise*, dit *Cardinal de Lorraine*, frère de François, duc de Guise (1525-1574); *Henri I^{er} de Lorraine*, duc de Guise (1550-1588); le peintre *Richard Tassel*, de Langres (1580-1660), élève du Guide; le sculpteur *Edme Bouchardon* (1698-1762); *Denis Diderot*, fils d'un cordonnier de Langres (1713-1784), le principal créateur de l'« Encyclopédie »; *Philippe Lebon*, né à Brachay (1767-1804), qui, le premier, fit servir à l'éclairage les gaz produits par la distillation du bois; le statuaire *Pierre Petitot* (1751-1809); l'amiral *Jean Decrès*, qui, échappé au désastre d'Aboukir, défendit Malte et reorganisa la flotte (1765-1820); *J.-M. Antoine*, comte de *Beffranché*, né à Vassy (1771-1835); le genealogiste *Nicolas Viton*, dit de *Saint-Altais*; *Charles-Guillaume Etienne*, écrivain dramatique et publiciste (1778-1854); le général *Charles-Marie Denys*, comte de *Dunsmont*, tué au siège de Constantinople (1783-1837); le peintre *C.-L. Ziegler* (1805-1816); l'archevêque de Paris *M^r Darboy*, fusillé par la Commune (1813-1871); *Etienne Vacherot* (1809-1897).

Marne.

Superficie : 818 000 hectares (Cadastré), 820 400 (Service géographique de l'armée). Population : 436 310 habitants. Chef-lieu : **Châlons**. Sous-préfectures : **Reims**, **Épernay**, **Sainte-Menehould**, **Vitry-le-François**. — 33 cantons; 662 communes; 6^e corps d'armée (CHÂLONS). Cour d'appel et Académie de Paris. Evêché de Châlons, suffragant de l'archevêché de Reims, dont relève directement l'arrondissement de ce nom.



Phot. de M. Rother.

UN CHAPITEAU DE LA CATHÉDRALE.

Châlons-sur-Marne est agréablement situé sur la rive droite du canal latéral à cette rivière, et la tonche à peine, sauf par un faubourg groupé autour de la gare. Les sinuosités du Marne et de son affluent le Nan introduisent dans la ville un double sillon de fraîcheur qui ajoute au charme de son jardin du *Jard*. La promenade du même nom, le parc anglais, offrent aux promeneurs de très beaux ombrages. C'est là une très ancienne cité, autrefois centre de réunion des *Catalauni*, clients des *Rèmes* (Reims), où le christianisme eut, au 3^e siècle, un siège épiscopal occupé par saint Memmie. Les archéologues verront, avec intérêt, à la cathédrale *Saint-Étienne*, bâtie au 12^e siècle, une nef de belles proportions, des chapelles absidales en style assez incorrect, dites au 12^e siècle; un triforium à claire-voie, une belle façade au croisillon du nord; à *Saint-Alpin* le 12^e siècle (façade et nef), le 13^e croisillon nord, le 14^e chœur et tour, puis à la Renaissance; à *Notre-Dame*, ancienne collégiale du 12^e siècle, ses quatre clochers romans, deux en façade avec flèches en plomb; à *Saint-Loup*, une tour de Simon Vouet, une autre de Jean Jouvenet; à l'*Hôtel de Ville*, bel



Phot. de M. Rother.

TOMBEAU DE JOVIN.



Photo de M. Rothier.

ARCS-BOUTANTS ET TOUR NORD DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

édifice de 1771, d'intéressantes tapisseries d'Aubusson; enfin, hors la ville, *Notre-Dame-de-l'Épine*, superbe création, en majeure partie du xv^e siècle, ses deux flèches à jour, ses trois portes richement ornées, l'abside et les chapelles rayonnantes exécutées en 1530, le jubé et la clôture du chœur du xv^e siècle, le grand orgue et sa tribune Renaissance, *Châlons* a transformé en boulevards son ancienne enceinte. Il s'y fait un important trafic de grains et de vins de Champagne. Le préfet de la Marne y réside.

Mais *Châlons* n'a que 31 567 habitants, **Reims** en compte 115 178. De même que Paris, au carrefour d'un grand fleuve dont les affluents dispersent son influence vers tous les points de l'horizon de la mer et du continent, devait être une cité de premier ordre, et le serait encore, même si son titre de capitale venait à lui manquer, *Reims*, étape nécessaire de l'une des grandes routes du monde, entre la Méditerranée et la mer du Nord, dans une plaine ouverte sans obstacle, entre le réduit de l'Île-de-France et les boisages boisés du Massif ardennais, devait être ce qu'elle fut, bien longtemps avant César, il y a plus de deux mille ans, une grande métropole des

Gauls, une puissante cité de laeur, d'art et de commerce. Même à l'égard de *Troyes*, qui fut pourtant, durant quelques siècles, résidence et capitale des comtes de Champagne, la situation de *Reims* fut privilégiée. Le roulement de la falaise tertiaire, qui bastionne l'Île-de-France sur la plaine champenoise, a marqué d'avance le rôle des villes qui forment cercle sur son front : *Troyes*, *Châlons-sur-Marne*, *Reims*, *Laon*. En effet, les eaux courantes, lutant contre l'obstacle, dévient, les unes avec la Marne, l'Aube et la Seine; les autres, détournées vers le nord, avec la Vesle et la Suippe, entraînent avec elles l'activité des cités qu'elles arrosent. *Troyes* regarde plutôt vers Sens qui est du voisinage, vers Paris et même, par Montargis, dont ne la sépare aucun obstacle sérieux, vers la Loire; *Reims*, au contraire, par la Vesle, est orientée vers l'Aisne et Laon qui fut un hief de ses archevêques, vers les cités de la Flandre et la mer du Nord.

Aussi, cette ville fut-elle pour les Romains une étape précieuse, un centre de ravitaillement, la base de leur action contre la Gaule du Nord. Ils ne firent que passer à *Troyes*, visant plus loin Lutèce; mais ils s'implantèrent à *Reims* et y fondèrent un établissement durable, dont témoignent les monnaies locales, restes gallo-romains, bronzes, monnaies, médailles, cuivres, mosaïques (celles des Promenades, de la rue Perseval et de la rue de Vesle), des tombeaux exhumés sur tout le territoire urbain et, au premier rang, le tombeau de *Joan*, et cet imposant *ape de Mars*, élevé sur la voie Casarienne à la gloire des armées romaines, dont la façade imposante (33 mètres sur 17,50 de haut), percée de trois grandes arcades et ornée de vingt colonnes corinthiennes, fait à la ville une entrée triomphale.

Sous l'impulsion romaine, la cité des *Rèmes* se transforma, devint un foyer de culture littéraire et artistique: Valentinien y séjourna en 367; un aqueduc lui amenait l'eau de la Suippe. On y vit des thermes, au temps de Constantin, un amphithéâtre dont les derniers vestiges ont disparu dans la première moitié du xix^e siècle. Des voies nombreuses s'en écartaient vers Amiens, Metz, Trèves, Langres, Autun. Quand survinrent les Barbares, il fallut sacrifier les monuments. Les riches demeures, des quartiers entiers pour élever des murs et se défendre; la ville revint aux étroites limites de l'ancien *oppidum* gallois.

Mais, les Romains partis, la bonne fortune de *Reims* voulut que sa situation la mit en contact avec les futurs maîtres de la Gaule, les *Francs*, établis entre le Rhin et la Somme, bientôt à Soissons. *Saint Remi* baptisa Clovis aux fêtes de Noël de l'an 496, et cet événement eut une portée incalculable, puisqu'il ouvrit la Gaule au chef des *Francs*, converti à la foi des populations gallo-romaines. *Reims* devint comme une sorte de ville sainte. Trois dynasties successives de rois y vinrent, au début de leur règne, s'y faire solennellement introniser, dans une cérémonie à la fois religieuse et nationale. La ville en prit un nouveau lustre. Elle vit *Peppin le Bref* et le pape Étienne III, *Leon III* et *Charlemaigne*. En 816, *Louis le Debonnaire* y est sacré par le pape Étienne IV: là se tiennent des conciles, se rencontrent les souverains, sont intronisés les rois. Les *Écoles rémoises* renouvelées par l'archevêque Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, jouirent d'une éclatante renommée; et le pouvoir de ses pontifes, de comtes devenus ducs par la faveur de Louis VII, en fit de véritables souverains féodaux. Guillaume de Champagne, archevêque de *Reims*, succéda aux bourgeois de sa ville épiscopale une charte communale (1182). Alors s'élevèrent ces merveilleux édifices qui mettent *Reims* au premier rang: *Saint-Remi*, la Cathé-



Photo de M. H. G. R. C.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE REIMS ET STATUE DE JEANNE D'ARC, PAR F. DEBOS.

drale, Saint-Nicaise. En même temps, les bourgeois étendent et créent une nouvelle enceinte fortifiée, édifiant de belles demeures, dont la *Maison des musiciens* a conservé jusqu'à nous la pittoresque physionomie.

Dans la **cathédrale de Reims**, tout est gracieux, élancé, transparent, non sans une expression de force et de stabilité. L'architecte de génie qui conçut ce chef-d'œuvre a voilé sous un prestigieux décor les épais massifs dont il était son audacieux monument. A mesure qu'elle monte, la pierre s'étire, s'éfile, se délire, déploie d'aériennes guipures, devient transparente, spiritualisée pour ainsi dire, afin de mieux prendre son essor. Que serait-ce si la *cathédrale* retrouvait la parure rêvée pour elle et presque réalisée avant le grand incendie de 1481, ces pyramides élancées du haut des six tours : deux au grand portail, deux sur chaque croisillon du transept, enfin la flèche centrale qui devait être l'émule du grand clocher de Strasbourg !

La foi chrétienne, prêchée à *Reims* dès le 1^{er} siècle, n'y fut probablement organisée qu'au 3^e siècle. *Saint Sixte* avait dédié à saint Pierre une modeste chapelle hors la ville, non loin de l'église actuelle de Saint-Remi. *Béause*, l'un de ses successeurs, transporta, en 314, son siège épiscopal à l'intérieur de *Reims* et bâtit, sur les ruines d'un édifice païen, un temple dédié aux douze apôtres, puis à saint Symphonien (dans la rue de ce nom). Ces embryons de cathédrale furent, en 401, remplacés par une basilique que fit construire *saint Nicaise*, au cœur même de la cité rémoise, en la consacrant à la sainte Vierge ; six ans plus tard, il avait la tête tranchée, au seuil même de son église (406). C'est ici que *saint Remi* baptisa *Clotis*.

La première pierre de l'édifice actuel fut posée par l'archevêque Albéric Humbert (appelé aussi Albéric de Hautvillers), au 12^e siècle ; on célébra sa dédicace solennelle, le 18 octobre 1215. A la fin du 13^e siècle, le transept était à peine terminé ; les trois dernières travées de la nef sont du 14^e : le portail, en 1391, s'élevait jusqu'à

la galerie des Rois ; enfin, la première moitié du 15^e siècle conduisit les tours à leur hauteur actuelle. Celles du transept étaient terminées, la flèche centrale dressée au-dessus de la croisée, quand un fourneau mal éteint, abandonné dans les combles par deux plombiers, alluma le terrible incendie qui devora en quelques heures toutes les parties supérieures de l'édifice (24 juillet 1481). Le désastre, réparé seulement en partie, a laissé les tours privées de leurs flèches, et le clocher central reste encore à l'état de projet. Des réparations nombreuses ont maintenu l'intégrité de l'édifice : la dernière a été entreprise après 1875 et dure encore. On cite, parmi les maîtres ouvriers de la cathédrale, Robert de Joucy, peut-être Libergiers, le génial créateur de Saint-Nicaise, Jean d'Orléans, Jean le Loup, Gaucher de Reims, Bernard de Soissons.

« La façade occidentale de la cathédrale de *Reims*, dit Viollet-le-Duc, est l'une des plus splendides conceptions du 12^e siècle ; elle a pour nous, d'ailleurs, l'avantage d'être seule. Notre-Dame de Paris est encore une façade de l'époque de transition ; Amiens n'a qu'une façade tronquée, sur laquelle des époques différentes sont venues se superposer ; chartres n'est qu'une réunion de fragments ; Bourges et Rouen sont des mélanges de style. »

La façade de *Reims* comprend trois portails et quatre étages, en élévation. L'exubérance de son iconographie est à peine croyable : certaines figures, le drape d'un bon nombre d'entre elles ont la beauté de l'antique. Des statues colossales garnissent les parois des trois porches ; elles sont toutes adossées à une colonne et une magnifique série de dais sculptés règne au-dessus de leur tête ; quatre-vingt-neuf statues s'étagent en cinq rangées concentriques séparées par des guirlandes de fleurs et de feuillages dans l'enfoncement de la voussure centrale. Les grandes statues des trois porches étaient revêtues d'or et d'un beau coloris. Cette statuaire est grande, riche, simple, admirablement à l'échelle de l'architecture. Le porche central est entièrement consacré à la Vierge ; des anges

lui forment un cortège d'honneur. Huit statues colossales rappellent les principaux traits de sa vie : l'Annonciation et la Visitation peuvent se comparer aux plus belles productions de l'art grec. Le tympan est à jour, orné d'une rose; le linteau, dépouillé de ses ornements, porte une inscription moderne. Au-dessus de la voussure, le gâble représente le Couronnement de la Vierge, de grandeur surhumaine, surmonté d'une succession de dais s'étagant, en manière de gradins, jusqu'au sommet du triangle.

Le transept nord a, comme le portail occidental, ses trois arcades : une au centre, consacrée aux principaux archevêques de Reims : saint Nicaise, saint Remi, etc.; une à droite, autrefois murée, mais s'ouvrant aujourd'hui par une porte romane, « la Profusa »; une à gauche, sans accès dans l'intérieur et consacrée au Jugement dernier : un trumeau, l'admirable statue dite du « Beau Dieu ».

Au premier étage de la façade occidentale, la pointe du grand gâble se projette sur la grande rose, merveille de grâce et d'élégance où les feux du soleil couchant allument un brasier de pierres, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, dont resplendit tout l'intérieur; de part et d'autre, s'élevaient deux doubles fenêtres geminées, d'une extrême légèreté. Le troisième étage aligne le cortège de ses rois (cinquante-six statues) en arrière d'une balustrade à jour, d'une galerie du « Gloria ». Enfin s'élancent les tours octogones, flanquées de quatre tourelles ajourées et sans aucun contrefort, jusqu'à une hauteur de 83 mètres. Cinq chemins de ronde enveloppent la cathédrale à divers étages, au dedans et au dehors. Il faut les parcourir, admirer, au sommet des contreforts, les statues d'anges aux ailes éployées, sous des pinacles, qui sont de véritables chefs-d'œuvre de composition et d'exécution; partout, des cariatides, des gargouilles, des galeries transparentes, celle de l'abside avec ses animaux fantastiques, le « clocher à l'ange », des corniches, des rosaces, des frises enguirlandées qui, d'en bas, se devinent à peine et, néanmoins, sont traitées avec un soin parfait. Notre-Dame de Reims possède une magnifique sonnerie de



Phot. de M. Rothier.

FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-REMI.

Dimensions de la cathédrale : en longueur, extérieurement, 149^m,47; intérieurement, 138^m,69; largeur à la croisée : extérieurement, 49^m,43; intérieurement, 36^m,13; largeur à la nef, 34^m,07; avec les contreforts, 41^m,57; largeur de la grande nef, 41^m,63; hauteur sous voûtes, 37^m,95. Une seule cathédrale de France est plus longue : celle du Mans, avec 150 mètres. Amiens a 138^m,35, Chartres 130^m,86, Paris 126^m,67. En hauteur, la nef de Beauvais monte à 48 mètres, celle de Metz à 44^m,33, de Bourges à 37^m,50, de Chartres à 36^m,35. Les tours de Reims, inachevées, ont 83 mètres; avec les flèches, elles auraient 124 mètres. La cathédrale de Reims compte 211 grandes statues de 3 à 4 mètres de haut, 126 moyennes, 936 petites; des fleurs, des animaux, en tout, plus de 2 300 figures sculptées.

Saint-Remi de Reims a 120 mètres de long, 28 mètres de largeur

intérieure, 56 mètres au transept. Collégiale d'une des plus importantes abbayes de France, cette basilique possède encore la nef et le transept de la basilique romane consacrée par le pape Léon IX, en 1049. Le célèbre abbé Pierre de Celles y fit quelques remaniements, lorsqu'il ajouta (fin du XII^e siècle) un chœur de style ogival, d'une ampleur magnifique. Une triple arcade inégale fait communiquer les chapelles rayonnantes avec le déambulatoire, autour d'une riche clôture en marbre, ouverte par Omer Talon, au début du XVI^e siècle. Dans l'hémicycle de ce véritable sanctuaire, s'élève le magnifique énotaphe de saint Remi, dont la Révolution n'a laissé subsister que les statues des pairs de France qui, triomphalement, portaient la châsse. Des vitraux de la fin du XI^e siècle, une crosse abbatiale de cette époque, dix superbes tapisseries du XII^e siècle, des émaux par Lavin de Limoges, des reliquaires, le beau portail du transept sud élevé par le cardinal de Lenoucourt, vers 1500, complètent le trésor d'art de *Saint-Remi*. Les bâtiments de l'abbaye, reconstruits aux XII^e et XIII^e siècles, servent d'Hôtel-Dieu; sous les arcades subsistantes du cloître



Phot. de M. Rothier.

CHŒUR DE L'ÉGLISE SAINT-REMI.



CONTREFORTS DU SUD.



MUSICIEN
(VOUSSURE CENTRALE).



LA VIERGE.



VUE GÉNÉRALE



PORCHE CENTRAL : ÉBRASEMENT GAUCHE. LA PRÉSENTATION AU TEMPLE.



LA C



CATHÉDRALE.



MUSICIEN
(VOUSSURE CENTRALE)



IVÉ.



LA GRANDE ROSE.



E.
DE REIMS.



PORCHE CENTRAL : ÉBRASEMENT DROIT. ANNONCIATION ET VISITATION.

Photographies de M. R. thier.

(xv^e siècle), a été organisé un musée lapidaire.

Une troisième basilique, **Saint-Nicaise**, moins considérable que les deux autres, mais d'une importance capitale pour l'histoire de l'art champenois, passait pour la merveille de l'Europe, par sa hauteur et son éléance. *Liturgie* en était l'auteur (1229). Un trauand obtus (il mériterait qu'on le nomme) l'archet sous la Révolution, comme bien national, et démolit pièce à pièce cet admirable monument du génie français.

Saint-Nicaise, en majeure partie du xiii^e siècle, achevé au xv^e, renferme de beaux vitraux modernes. La chapelle de l'archevêché, à deux étages comme la Sainte-Chapelle, est un très belle œuvre du xiii^e siècle champenois.

Au témoignage de Sidoine Apollinaire, écrivant à saint Loup, évêque de Troyes, les foires de Champagne existaient dès le v^e siècle. Proxys, Troyes, Bar et Lagny, *Reims* surtout, venaient affluer, grâce à la protection des comtes de Champagne, qui en faisaient la police et assuraient les voyages, les trafiquants d'Italie, de Galice, de Lorraine, des Flandres, d'Angleterre et d'Écosse. Rois et princes s'y approvisionnaient; souvent même ils rehaussaient de leur présence l'éclat de ces grandes kermesses internationales. C'était, pour *Reims*, une intense circulation d'argent, un afflux de richesse et d'activité. *Reims* fut la *Ville de la Laine*, même avant l'arrivée des Romains. La toison de ses moutons, si appréciée qu'elle fit, ne lui suffisait pas, on lui venait la laine d'Angleterre et de Flandre; à la fabrication des draps et serges pour les tentures, des carmelots et étamines, probablement tissés de lin ou de chanvre, on ajouta celle des étoffes de soie, des riches tissus d'or et d'argent; au xv^e siècle, celles tapisseries. Le fâcheux édit de Philippe le Bel qui, au début du xiv^e siècle, et par représailles politiques, interdit aux Flamands l'accès des foires de *Reims*, porta un coup sensible à leur prospérité.

Louis XI rendit aux foires de *Reims*, celle de Pâques et celle de la Saint-Rémy, leurs anciennes franchises; François I^{er} en créa deux nouvelles (1521). Déjà le règne réparateur de Louis XII avait provoqué un retour à la prospérité d'autrefois et, par elle, un nouveau progrès des arts : la Renaissance produisit ici de brillants artistes. Alors, l'initiative du cardinal de Lorraine favorise l'introduction de l'imprimerie, fonde l'Université (1547). Mais presque aussitôt la guerre civile, déchainée par la prédication calviniste, entrave ce nouvel essor. *Reims*, dont le siège archiepiscopal est devenu comme un fief de la maison de Lorraine, se déclare pour la Ligue (1585). Il n'y eut plus dans *Reims* qu'en 1606. Bientôt s'éleva le magnifique *Hôtel de Ville*, construit sur les plans d'un architecte rémois. Des érudits, des chroniqueurs, des peintres, des graveurs, des fondateurs bienfaisants, l'Hôpital général, l'Institut



CATHÉDRALE DE REIMS :

Photo de M. Bédouin. STATUE DU CHRIST (NORD).

favorables à l'industrie rémoise, qui employait 35 à 40 000 ouvriers. La valeur seule des tissus fabriqués à *Reims* et dans sa banlieue atteignait 11 millions de livres, et les deux tiers de ces produits étaient exportés.

La Ville. — A première vue, le plan de *Reims* accuse la forme elliptique qui caractérisa le premier établissement gaulois des *Ébènes*, *Durocor*, fortifiée ronde, berceau de la ville actuelle. Deux grandes voies : rue de Vesle que prolonge la rue de Cèdre, rue Colbert et rue de l'Université, se coupent à angle droit, au carrefour central de la place Royale. La rue Colbert conduit à l'Hôtel de ville. Dans l'intervalle s'élevait l'ancien forum, actuellement *place des Marchés*, où subsistent plusieurs maisons du moyen âge, à pigeons en saillie, notamment celle de l'*Enfant d'Or*, ancienne boutique d'orfèvre, remarquable par ses cariatides, ses statues de saints et de chevaliers. Dans ces parages, rue du Tambour, se voit la fameuse *Maison des musiciens*, dont les figures si expressives, posées sur la façade, entre de grandes fenêtres à meneaux, représentent des personnages qui jouent de la harpe, du violon, de la cornemuse et du tambourin, statues aussi intéressantes pour l'histoire de la sculpture que pour celle de la musique, au moyen âge.

La Renaissance a construit à *Reims* : la *porte du Chapitre*, à étage blanché de deux tourelles (1530), qui donnait accès à l'intérieur de la Collégiale et dont les portes de bois sont maintenant au Lycée; rue du Marc, un hôtel dont la cour intérieure est décorée de frises et de panneaux sculptés représentant des scènes de tournoi; rue de l'Arbalète, l'ancien hôtel de la famille de La Salle; l'Hôtel Frérot de Montlaurel xv^e siècle; rue Eugène-Destouques, l'ancien hôtel de la famille Thirel de Prin, bien conservé (galerie décorée, cheminée de pierre). Une magnifique grille en fer forgé fut élevée par la ville pour l'entrée de Louis XVI, en 1774.

L'*Hôtel de ville*, dû à l'architecte rémois, Jean Bonhomme, et à son compa-



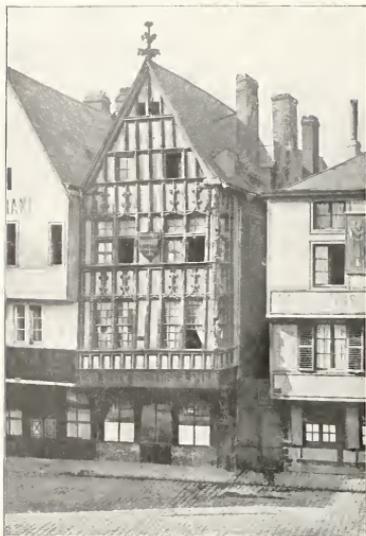
Photo de M. Bédouin.

DEUX MUSIENS DE LA VOUSURE CENTRALE.



Phot. de M. Rothier.

REIMS : COUR DU CHAPITRE.



Phot. de M. Rothier.

MAISON ANCIENNE, PLACE DU MARCHÉ.

triole, le sculpteur Nicolas Jacques, qui en fut le décorateur attitré, fut commencé en 1627, mais resta inachevé, en 1636. L'aile droite

triote, le sculpteur Nicolas Jacques, qui en fut le décorateur attitré, fut commencé en 1627, mais resta inachevé, en 1636. L'aile droite

menades publiques, aux squares fleuris, enveloppant, au centre, la statue du grand Rémois, Colbert, par Eugène Guillaume. Une avenue les prolonge au sud-ouest, en bordure de la Vesle, jusqu'au boulevard Dieu-Lumière que termine le square Saint-Nicolas.

Tout proche est le vaste établissement Pommeroy, dont les galeries, plongeant dans la masse calcaire, alignent en bataillons serrés, sur leurs supports de fer, des milliers de bouteilles.

L'industrie et le commerce des vins de Champagne ont été étudiés plus haut. Avec le calme qui suivit la tourmente révolutionnaire, l'industrie séculaire des tissus reprit, à Reims, un magnifique essor. En 1804, l'invention du *mérinos*, alors appelé *scholl*, par M. Ternaux, et le premier essai de filature mécanique (1812), par la maison Jobert-Lucas et C^e, dans l'établissement de Bazancourt; en 1838, le premier essai de tissage mécanique par M. Croutelle en échelonnèrent les progrès décisifs: l'année 1878 marque l'apogée de la fabrication rémoise. Elle produit, cette année-là, pour 104 millions de métrins et cachemires, pour



Phot. de M. Rothier.

CHASSE DE SAINT REMI.

son des Jésuites, bâtie au xvii^e siècle (splendide bibliothèque aux riches boiseries et lambris sculptés, convertie en lingerie).

La place Royale, où convergent les grandes artères de Reims, construite en 1759, sur les plans de Legendre, est entourée de façades monumentales uniformes. Au centre, monument de Louis XV, dont les statues du piédestal ont été admirablement sculptées par Pigalle. Il y a un singulier contraste entre cette place d'aspect si régulier et s'élève la Fontaine Sabé, œuvre d'André Narjoux (1906).

Les magnifiques frondaisons des Pro-

menades publiques, aux squares fleuris, enveloppant, au centre, la statue du grand Rémois, Colbert, par Eugène Guillaume. Une avenue les prolonge au sud-ouest, en bordure de la Vesle, jusqu'au boulevard Dieu-Lumière que termine le square Saint-Nicolas.

Tout proche est le vaste établissement Pommeroy, dont les galeries, plongeant dans la masse calcaire, alignent en bataillons serrés, sur leurs supports de fer, des milliers de bouteilles.

L'industrie et le commerce des vins de Champagne ont été étudiés plus haut. Avec le calme qui suivit la tourmente révolutionnaire, l'industrie séculaire des tissus reprit, à Reims, un magnifique essor. En 1804, l'invention du *mérinos*, alors appelé *scholl*, par M. Ternaux, et le premier essai de filature mécanique (1812), par la maison Jobert-Lucas et C^e, dans l'établissement de Bazancourt; en 1838, le premier essai de tissage mécanique par M. Croutelle en échelonnèrent les progrès décisifs: l'année 1878 marque l'apogée de la fabrication rémoise. Elle produit, cette année-là, pour 104 millions de métrins et cachemires, pour

49 millions de hanelles et tartans, soit 133 millions au total. Et l'on ne parle pas ici des établissements complémentaires de l'industrie des tissus, pour la teinture et les apprêts. Mais bientôt la mode, en délaissant les tissus classiques pour les étoffes de fantaisie, la concurrence de Roubaix et de Tourcoing, surtout celle de l'Allemagne, affecteront terriblement l'industrie rémoise. De nombreux établissements fermeront leurs portes. Alors *Reims* modifie ses procédés, se prête aux nouvelles exigences de la mode, fabrique des étoffes mélangées laine et coton, laine et soie, parfois coton pur, des tissus de haute nouveauté, des feutres. De nombreux établissements de filature et de tissage mécanique travaillent, pour *Reims*, dans les vallées de la Sauppe et de la Vesle; à Bethel, dans les Ardennes, près de Saint-Quentin. Ajoutez le traitement des déchets, pour la fabrication des draps communs, ou comme engrais pour l'agriculture, la confection des habillements militaires, celle de la fleur artificielle, qui occupent de nombreux ateliers.

Au travail de la laine se rattache encore la production de la *poilsse*, soit pour le savon nécessaire au dégraissage; à celle des vins mousseux, la fabrication du *sulfate de cuivre* pour le traitement de la vigne; des *sucreries*, des distilleries; la culture de la *betterave*. A compter encore : des industries mécaniques; des *verreries* importantes, car la bouteille qui doit contenir le vin mousseux exige des qualités de résistance particulières; la fabrication des *bouillons*, dans une vingtaine



HÔTEL DE VILLE DE REIMS.

Phot. de M. Béthier.

français 1619-1683; l'historien don *Thierry Ruinot*, savant bénédictin, né à Reims 1657-1709; saint *Jean-Baptiste de la Salle*, né à Reims 1651-1719, créateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes; *Adrienne Lecouvreur*, tragédienne, née à Hamory, près d'Épernay (1696-1750); l'abbé *P.-François Velly*, historien, né à Fismes (1708-1793); l'avocat *Guillaume Trousau du Condry*, défenseur de la reine Marie-Antoinette (1750-1798); *J.-B. Douet*, le maître de poste de Sainte-Menehould qui fit arrêter Louis XVI et sa famille à Varennes, en juin 1791;



V.LND.

TYMPAN D'UNE PORTE DE MAISON XIII^e SIÈCLE.

d'établissements, dont le chiffre d'affaires atteint 7 à 8 millions par an, avec le liège d'Espagne ou la poussière de liège agglomérée; d'autres maisons encore pour la *capsule d'étain* qui ferme les bouteilles, pour la *gravure*, les *caisses d'emballage*, les *paniers d'osier* destinés à l'expédition, et jusqu'à un *cornet en paille* souple qui coiffe les bouteilles et pour lequel de vastes étendues sont cultivées en seigle, dans la campagne de *Reims*. Fabrication de la glace, établissements de produits alimentaires, etc.

Personnages historiques. — *Jurin*, général romain, né à Reims, où l'on conserve l'inscription de son tombeau (mort en 379); *Floaldard* (895-906), né à Épernay, archiviste érudit de la cathédrale de Reims; *Odon* ou *Eudes*, pape *Urban II* de 1088 à 1099, né près de Châlons-sur-Marne; d'abord religieux de Cluny, il eut l'honneur de réaliser la première croisade; *Gilles Gobelin*, teinturier, né à Reims, qui vint avec son frère s'établir à Paris (xv^e siècle), près de la Bièvre; les sculpteurs *Pierre* et *Nicolas Jacques*, de Reims; le savant annaliste bénédictin *Guillaume Machol*; *Robert Nanteuil*, né à Reims, peintre au pastel et graveur de portraits (mort à Paris en 1658); *Paul de Gondy*, cardinal de Retz, archevêque de Paris (1614-1679); *Jean-Baptiste Colbert*, fils d'un drapier de Reims, contrôleur général des finances, renouvateur de l'industrie et du commerce



Phot. de M. Béthier.

REIMS : VESTIBULE DE L'HÔTEL DE VILLE.

le maréchal *Douet d'Étréas*, né à Reims (1765-1814) ; *Pierre-Paul Boyer-Gallard*, philosophe, homme d'État, né à Souppes, près de Vitry-le-François (1764-1816) ; le littérateur *E. Gézecqz* (1799-1867) ; le savant géologue, vicomte d'*Archine*, né à Reims (1802-1869) ; le sculpteur *Paul de Saint-Marceaux*.

Seine-et-Marne.

Superficie : 573 600 hectares (Cadastré) ; 588 800 (Service géographique de l'armée). Population : 363 561 habitants. Chef-lieu : **Melun**. Sous-préfectures : **Meaux, Coulommiers, Provins, Fontainebleau**. — 29 cantons, 533 communes ; 5^e corps d'armée (Orléans). Cour d'appel et Académie de Paris. Diocèse de **Meaux** (suffragant de Paris).

Le département de *Seine-et-Marne* rassemble, sans encore les réunir, les grands cours d'eau convergents sur Paris : au sud, la *Seine*, avec la *Voulzie* de Provins, l'*Yonne* de Montargis et le *Loing* de Moret ; au nord, la *Marne* accrue du *Petit-Morin*, de l'*Oucre*, du *Grand-Morin*. Au nord de la Marne, le plateau de *Mulien* et de *Goule* rattache ce territoire à la région de l'Oise et du Valois, pays de l'ancienne France. Au sud de la Seine, s'allongent les plateaux sablonneux et les collines de grès de la forêt de Fontainebleau. Entre le cours de la Seine et celui de la Marne, c'est la *Brie*, où la gentille *Vères* déroule son frais sillon de verdure.

La *Brie*, vaste plateau de 125 kilomètres sur 60, s'incline en montant vers l'est. C'était, à l'origine, un pays entièrement couvert de forêts et d'étangs. Terre de grands labours, de pâtures artificielles, de grosses fermes et de grands domaines, cette plaine onduleuse sous ses champs d'orges évoque invinciblement la pensée d'une autre Beauce, mais moins plate, quelque peu bosselée, semée de bois et surtout riche en fontaines. On distingue, dans la *Brie*, deux régions non faisant qu'une par nature : à l'ouest, la *Brie française* ; à l'est,



PROVINS : TOUR DE CÉSAR. C. B.

Musée, riche en objets antiques trouvés dans les tombes du voisinage ; les remparts bordés d'allées, la porte de Jouy et la Brèche aux Anglais ; la porte Saint-Jean, flanquée de ses deux tours ; les arcades de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques ; le Bonjon, dit aussi tour du roi ou *tour de César*, cet extraordinaire édifice du xii^e siècle, carré d'abord, puis octogonal, flanqué de tourelles aux angles, qui sert de clocher à *Saint-Urbain*, collégiale du xii^e siècle, barrée d'un mur en façade et pourvue d'un chœur en beau style, du xii^e au xiii^e siècle, avec les deux portes aujourd'hui murées des croisillons, charmant travail du xiii^e siècle.

Melun (14 800 habitants), tout chef-lieu qu'il soit, paraît pauvre à côté. Il est vrai, sa situation est belle ; les deux bras du fleuve enveloppent une île qui fut le bercail de Melun, comme la Cité, toutes proportions gardées, fut celui de Paris. En un pont de fonte, vulgaire héritier de l'ancien pont aux Moulins, y donne accès. Vous y verrez *Notre-Dame* et ses deux tours romanes ; à l'autre extrémité de l'île, la *tour de la Reine-Blanche*, seul reste de l'ancien château royal. Au quartier de la rive droite : l'église *Saint-Apollin*, des xv^e et xvi^e siècles, édicule bizarre dont les collatéraux portent sur des colonnes délicates ; l'*Hôtel de ville*, construit en 1817-1818, dans le style de la Renaissance (bibliothèque et musée ; une fontaine monumentale, place Saint-Jean). Le préfet demeure dans un ancien couvent de Bénédictins, dont les beaux jardins descendent en terrasses sur la rive droite de la Seine. Avant-garde de Paris à la descente du fleuve, *Melun* subit de nombreux sièges.

Tout le monde connaît les vieux moulins de **Meaux** (13 600 habitants), hissés en pleine rivière sur les échasses de leurs pilots. Sur un cingle de la Marne, dont l'intérieur forme une sorte de forteresse naturelle qui lui suffisait de barrer, à l'origine, pour s'y retrancher fortement, la ville, issue d'un petit oppidum gaulois, dut à cette situation une certaine importance. *Meaux* vit le dernier épisode de la *Jacquerie*, dont les excès, provoqués par la misère qui suivit le désastreux traité de Beauvoisis. Après la signature du honteux traité de



DAMMARIE : RUINES DE L'ABBAYE DU LYS. C. B.



VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA CATHÉDRALE DE TROYES.

Troyes, la ville eut à soutenir un long siège contre les Anglais. La Réforme y jeta de terribles divisions. *Messac* fut l'honneur d'avoir *Bossuet* pour évêque ; le grand orateur est inhumé dans la cathédrale *Saint-Étienne*, bel édifice du xiii^e siècle, que le gothique flamboyant a paré d'une riche ornementation intérieure. La tour du nord, seule exécutée, haute de 70 mètres, et la tour du sud, inachevée, d'aspect indigent avec son pauvre toit d'ardoises, commandent une riche façade de trois portails profonds, dont les voussures ont été privées de leurs statues. Un joli portail latéral du xiii^e siècle rappelle, au sud, celui de Notre-Dame de Paris. Dans le palais épiscopal, noble édifice du xiv^e siècle, une élégante chapelle du xiii^e, le jardin, dessiné peut-être par Le Notre, une terrasse appuyée sur les anciens remparts, évoquent le souvenir de *Bossuet* ; il aimait à se promener dans une étroite allée d'arc, au bout de laquelle un petit pavillon orne de boiseries lui aurait servi de cabinet de travail. Près de la cathédrale, l'ancien bâtiment de l'officialité, avec ses quatre tourelles d'angle en encorbellement, est un curieux édifice du xiii^e siècle. Le *cours de l'Arquebuse*, le *boulevard Jean-Rose*, le *cours Roulot* dessinent, autour de la ville, une fraîche couronne de verdure.

Personnages historiques. — *Guillaume de Champeaux* (mort en 1122), dialecticien ; *Pierre de Montreuil*, architecte de la *Sainte-Chapelle* de Paris (1245-1248) ; *Jean de Chelles*, qui construisit, au xiii^e siècle, les façades latérales de Notre-Dame de Paris ; le chroniqueur *Guillaume de Nangis*, moine de *Saint-Denis*, au xiii^e siècle ; *Jean Desmares*, avocat général au *Parlement* de Paris, desputé en 1383 ; *Jacques Anquetil*, né à Melun (1514-1593), d'une famille pauvre, élevé à Paris au collège de Navarre et professeur de grec à l'Université de Bourges, précepteur des fils du roi *Henri II*, évêque d'Auxerre ; on lui doit la traduction complète des *Œuvres de Plutarque* ; *François II* (1547-1560) et *Henri III* (1551-1589, né à Fontainebleau) ; *Moïse-Valentin* de *Boulogne*, dit « le

Valentin » (1600-1664), poète, fit « *Gasparin* », comte de *Poisson* ; *Le vic* *III* (1661-1694), né à *Fontainebleau* ; le comte de *Demour* ; le tailleur *André de* *Fontainebleau* ; *Boffier* (1748-1823) ; l'écrivain anonyme *Heureux* ; *Monsieur* (1816-1858), né à *Paris*, d'abord compositeur d'imprimerie à *Paris* ; le général *Roulet*, lieutenant à *Fontainebleau* ; le sculpteur *Henri Chapu* (1813-1881) ; le littérateur *Ch. Lefebvre* ; le comte de *Mou*.

Aisne.

Superficie : 735 200 hectares. Cadastre, 742 500. Service géographique de l'armée. Population : 530 226 habitants. Chef-lieu : **Laon**. Sous-préfectures : **Château-Thierry**, **Saint-Quentin**, **Vervins**, **Soissons**. Cour d'appel d'**Auxerre**, Académie de *Douai*. Diocèse de *Soissons* suffragant de *Reims*.

Le territoire de plateaux et de collines peu élevées, dont la plus haute n'atteint pas 300 mètres, rayonne vers la Champagne par



CATHÉDRALE DE LAON.



PORTE D'ARDENNE, A LAON.

L'Arde, vers la Manche par la *Somme*, vers la Flandre par l'*Escarot* et la Meuse par la *Sambre*. C'est un lieu de passage où tous les flots d'invasion sont venus déferler.

A 100 mètres au-dessus des campagnes environnantes, **Laon** (16262 habitants) se greffe à un bassin triangulaire dont les deux axes méridionaux se replient sur une cuve intérieure, sorte de gouffre disposé par la nature pour lui permettre de mieux happer l'ennemi au passage. Des remparts s'enroulent au sinus-ité de la crête, qui porte la ville proprement dite, et du double plateau, complément de son assise. *Laon* était dans la dépendance de Reims : en 497, saint Remi dota la colonie d'un siège épiscopal qui devait être l'avant-poste du christianisme contre la barbarie du Nord; ses évêques en furent les défenseurs et en même temps les souverains locaux. Lorsque les derniers princes carolingiens durent s'effacer devant les ducs de France, défenseurs de Paris contre les Normands, c'est à *Laon* qu'ils vinrent se réfugier. L'un des prélats-souverains de *Laon*, *Gandry*, ayant péri misérablement dans une émeute, pour avoir voulu reconnaître et rompre la chartre communale accordée durant son absence aux bourgeois de la ville, le roi de France, *Louis VII*, intervint, et rétablit l'ordre. *Laon* vécut dans une sorte d'isolement administratif, asservi aux exigences d'une place de guerre qui pouvait, au *xv^e* siècle, bien pourvue de vivres, tenir indolument. Si l'on n'avait ouvert ses portes aux Alliés, en février 1814, Napoléon, écrasant Blücher sous ses murs (9 et 10 mars), eût changé la face de la guerre et peut-être, d'un coup, terminé l'invasion.

La citadelle d'une part, l'arsenal de l'autre, et à la place de l'ancienne abbaye de Saint-Vincent, occupent les deux points extrêmes du croisissant que couronne intérieurement la ville. A peu de distance de la citadelle est la *cathédrale*. Commencée par *Gautier de Mortagne*, qui fut évêque de *Laon*, de 1159 à 1174, elle ne fut terminée qu'en 1225. On admire, dans leur robustesse, l'élanement des voûtes, les tribunes ajourées des bas côtés, couronnées d'un triforium. Malgré les mutilations subies, la façade et ses tours, flanquées d'élégants clochons qu'unite une galerie découpée au-dessus d'une rose, offrent un bel exemple du style roman dans un état dégagé des lourdes formes traditionnelles et s'essayant aux triomphantes adances qui seront la gloire du *xiii^e* siècle.

L'ancien palais épiscopal, accolé à la cathédrale, sert aujourd'hui de *Palais de Justice*; une galerie du cloître borde sa cour d'entrée. Le *Musée*, voisin d'une chapelle octogonale des *Templiers* (*xii^e* siècle), la *Bibliothèque*, renferment



SOISSONS : ABBAYE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES.

et son aïeul; *Charles, cardinal de Bourbon* (1323-1590), frère puîné d'Antoine de Bourbon, père de *Henri IV*; *Charles de Lorraine*, duc de Mayenne (1554-1611), second fils du duc François de Guise, chef de la Ligue (1589); le statuaire *Guillaume Dupré* (1590-1643); l'avocat *Omer Talon*, né à Saint-Quentin (1595-1632); le P. *Morquardt*, jésuite, qui découvrit le Mississippi et la Louisiane; *Jean de La Fontaine* (1621-1695), l'exquis fabuliste, né à Châteauneuf-Thierry; *Jean Racine*, l'impeccable poète, né à La Ferté-Macé (1639-1699); les peintres *Louis, Antoine et Mathieu Le Nain*; *Condorcet* (1733-1794),

gromette et philosophe; le communiste *Babouf*; *Camille Desmoulins*, né à Gause; le pastelliste *Quentin de la Tour* ou *Delatour* (1704-1788); *Fouquier de Trévillé* (1747-1795), accusateur public près le tribunal révolutionnaire, pourvoyeur de guillotine, exécuté le 7 mai 1795; *Mathieu-Philibert Sérurier* (1742-1819), né à Laon, compagnon d'armes de Bonaparte, héros de Mondovio; *Pierre Pigneau de Behaine* (ou *Behaigne*) (1734-1798), né à Origny, missionnaire en Cochinchine, où il prépara les voies à l'influence française; l'astronome *Méchain* (1748-1805) qui, avec Delambre, mesura le méridien, en 1792; *Auguste-Louis*, marquis de *Caulanecourt*, duc de Vicence (1773-1827), général et diplomate; *Alexandre Dumas* (1803-1870), le romancier des « Trois Mousquetaires »; l'historien *Henri Morin* (1810-1883); *Arsène Houssaye* (1815-1896), né à Bruyères, près Laon; le comte de *Saint-Vallier*, diplomate (1833-1886).



RUINES DE L'ABBAYE DE LONGPONT.

CL. C. B.

Oise.

Superficie : 585 500 hectares (Cadastré), 588 500 (Service géographique de l'armée). Population : 411 028 habitants. Chef-lieu : Beauvais. Sous-préfectures : Clermont, Senlis, Compiègne. — 33 cantons, 701 communes; 2^e corps d'armée (Amiens). Cour d'appel d'Amiens. Académie de Paris. Diocèse de Beauvais, Noyon et Senlis suffragant de Reims).

Sur la dorsale des collines de Picardie, prolonge de l'Ardenne, ce territoire occupe les avenues pénétrantes de l'ancienne Ile-de-France par le sillon de l'Oise. Au cours de la rivière s'ajustent, à gauche,



Cl. No.

CATHÉDRALE DE BEAUVAIS : LE GRAND PORTAIL.



Cl. No.

PORTES DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.

les vallées secondaires de l'Aisne qui coule au-dessus de Compiègne, l'Authoune, la Nouette de Senlis et de Chantilly; à droite, la Verse de Noyon, l'Aronde, la Brèche de Clermont, le Thérain, grossi de l'avelon à Beauvais. De belles forêts, celles de Compiègne, d'Ermenonville, de Chantilly, de Coye, de Balatte, de Hez, de Thelle, de Laigue, rappellent l'ancienne sylve aux futailles profondes qui couvrait autrefois ce pays. La vallée de l'Oise, qui le traverse, opposée à celle de la Somme et de la Meuse, ouvre le chemin le plus direct de Paris à Cologne; par là descendirent les Barbares.

Les Francs s'y établirent; c'est ici proprement l'Ile-de-France. A Noyon, qui commandait le devale de l'Oise, Radegonde, fuyant la cour gothique de Clotaire I^{er}, se retira près de saint Médard, qui en était évêque. A Compiègne mourut Clotaire I^{er}, au cours d'une chasse en forêt. Cette ville et Noyon virent plusieurs conciles. A Noyon encore, Charlemagne se fit couronner roi d'Austrasie, en 771. Il chassait souvent aux environs de Senlis et de Verberie, et c'est dans sa résidence de la forêt de Cise que se tenaient ordinairement les assemblées annuelles des leudes et des évêques. Le dernier des Carolingiens, Louis V, s'étant éteint à Compiègne (987), c'est à Senlis que Hugues Capet prit le titre de roi et, dans la cathédrale de Noyon, qu'il se fit sacrer. Noyon et Beauvais eurent leurs chartes communales, dès le début du XII^e siècle. Les premiers princes capétiens n'aimaient ce pays. Saint Louis venait volontiers à Compiègne et à Beauvais; il donna en appanage le comté de Clermont, entre ces deux villes, à son sixième fils, Robert, tige de la maison de Bourbon. La funeste guerre de Cent ans éprouva durement les pays de l'Ile-de-France; ils n'eurent pas même à souffrir de l'hostilité bourguignonne. Charles le Téméraire, après avoir sacragé Nesles, vint mettre le siège devant Beauvais (1472); mais les milices bourguignonnes furent tout contre

tous ses assauts; à côté d'eux, les femmes se firent soldats, entre autres Jeanne Laisné, qui son brillant courage fit surnommer Jeanne Hachette. Les discussions religieuses, car Calvin, bien qu'ayant quitté le pays assez tôt, était de Noyon; la Fronde, agitérent encore le pays. Racine fit ses études au collège de Beauvais.

Beauvais (19840 habitants, au moyen âge, était l'une des grandes « cités drapantes » de la France du Nord; les eaux de sa rivière le Thérain se prêtant admirablement au travail de la laine et de la teinture des étoffes. Son industrie n'est pas morte; mais alors Beauvais rappelait Amiens, Arras et ces vieilles cités de Flandre dont l'esprit d'indépendance et l'activité industrielle faisaient un petit monde à part, jaloux de ses privilèges et fier de sa richesse. Beauvais eut de bonne heure une charte communale 1099.

La cathédrale de Beauvais, commencée presque en même temps que celle d'Amiens, révèle l'ambition d'élever un monument qui dépasserait en plan et en élévation toutes les églises alors connues; le chœur chargé s'éleva sur des travées plus étroites; les fenêtres

montrèrent indéfiniment; la voûte de la nef devait atteindre à plus de 50 mètres au-dessus du sol. Avec la décompense exagérée des murs, les formes élancées des massifs, les transparents des galeries, des rosaces, les fenêtres dentelées ouvertes partout sur le ciel, le monument ressemblait à un échafaudage de rive plutôt qu'à un édifice construit pour durer. Aussi, à peine achevé vers 1270, le chœur s'effondra 29 novembre 1284, disloquant tout l'édifice. On le reprit; les arcs-boutants furent doublés, reliés par des chaînages en fer. Deux siècles passèrent; Louis XII et François I^{er} encourageaient la construction



Cl. No.

BEAUVAIS : LE PALAIS DE JUSTICE.

du transept, qui fut élevé, de 1500 à 1548, par Martin Chambiges et, après lui, Michel Lalye. Mais, au milieu du xvi^e siècle, un architecte de génie, disent les uns, un fou, disent les autres, *Jean Vest*, que tourmentait le rêve de l'impossible, au lieu de poursuivre l'exécution de la cathédrale, en construisant la nef, voulut jeter sur les quatre piliers du transept, que l'on n'avait pas préparés pour ce rôle, une tour en pierre et une flèche qui devait dépasser toutes celles du monde. La flèche, arrivée à 133 mètres, s'écroula en même temps que la tour et les piliers de soutènement (1573) : ce fut fini. Une clôture sépara l'édifice interrompu, de la *Basse Œuvre*, legs du x^e siècle, que la nef projetée devait remplacer. Les fenêtres supérieures de la *cathédrale Saint-Pierre* sont hautes de 16 à 17 mètres. Une merveilleuse dentelle drapé les façades gothiques des deux croisillons. Au fronton sculpté se détache une rose magnifique, ajourée au-dessus d'une double galerie. La porte Saint-Pierre, mutilée, a perdu ses statues; celle du nord, ou de Saint-Paul, a heureusement conservé sa délicate parure de fleurs, de salamandres, de reines-marguerites, de dauphins et d'hermines. Les portes, sculptées par Jean le Pot, sont des bijoux de la Renaissance.

Saint-Étienne pourrait être une cathédrale; sa nef et le transept du xii^e siècle contrastent avec le chœur, commencé en 1506. Le portail occidental a vu, comme tant d'autres, d'écarter ses statues : une porte de fort bon style remonte au xiii^e siècle.

L'ancien palais épiscopal, aujourd'hui *Palais de justice*, édifié aux xii^e, xiv^e et xv^e siècles, sur des sous-bassements gallo-romains, offre un corps principal de belle ordonnance : tourelles élégantes, portes et fenêtres joliment ouvrees, comme on savait le faire en 1500. C'est sur la Grand-Place, au place de l'Hôtel-de-Ville, fort ancienne, que revient à la pensée le *Beauvais* d'autre-fois. Ici s'élevait, au centre, la statue de Jeanne Hachette; à l'est, la maison des Trois-Piliers, du xiii^e siècle; au sud-ouest, la maison de l'Image-Saint-Jean, due à la Renaissance. Pour l'Hôtel de Ville, rebâti en 1752, ses lourds pilastres ioniques ne rappellent en rien la maison commune du moyen âge.



CATHÉDRALE DE NOYON : SALLE DU CHAPITRE.

G. LENOIR

Philippe Béhagle, en fut le second directeur. Le plus illustre, après lui, fut le peintre *Jean-Baptiste Oudry*; il y eut une véritable rénovation dans le « faire » de la Manufacture : on représenta des chasses, les « Fables » de La Fontaine, les amusements champêtres. Charles Natoire, François Boucher furent les collaborateurs de la Manufacture (« Vie de Don Quichotte », « Psyché, Bacchus et Ariane », « Enlèvement d'Europe »). Louis XV vint visiter le « royaume d'Oudry », comme on disait alors. Les meubles de *Beauvais*, chaises, fauteuils, canapés sont alors recherchés avec passion par les amateurs. *De Meunier*, ancien fabricant de tapisserie à Aubusson, dirigeant la Manufacture, en 1780; la Révolution produisit un arrêt dont personne ne s'étonnera. Avec *Huet*, au VIII, la Manufacture de *Beauvais* retrouva son ancien succès. L'administration de M. Badin, sous Napoléon III, fut particulièrement féconde. Bien que s'exerçant sur des sujets plus réduits que ceux des Gobelins, dits de « haute lisse », le travail de *Beauvais* n'en exige pas moins le sens des couleurs, la délicatesse de l'exécution et le style. Un petit musée renferme quelques-unes des plus belles œuvres produites par la Manufacture. Peu d'étrangers quittent *Beauvais* sans donner quelques instants à la maison plus de deux fois séculaire qui a si noblement contribué à la renommée universelle de la tapisserie française.



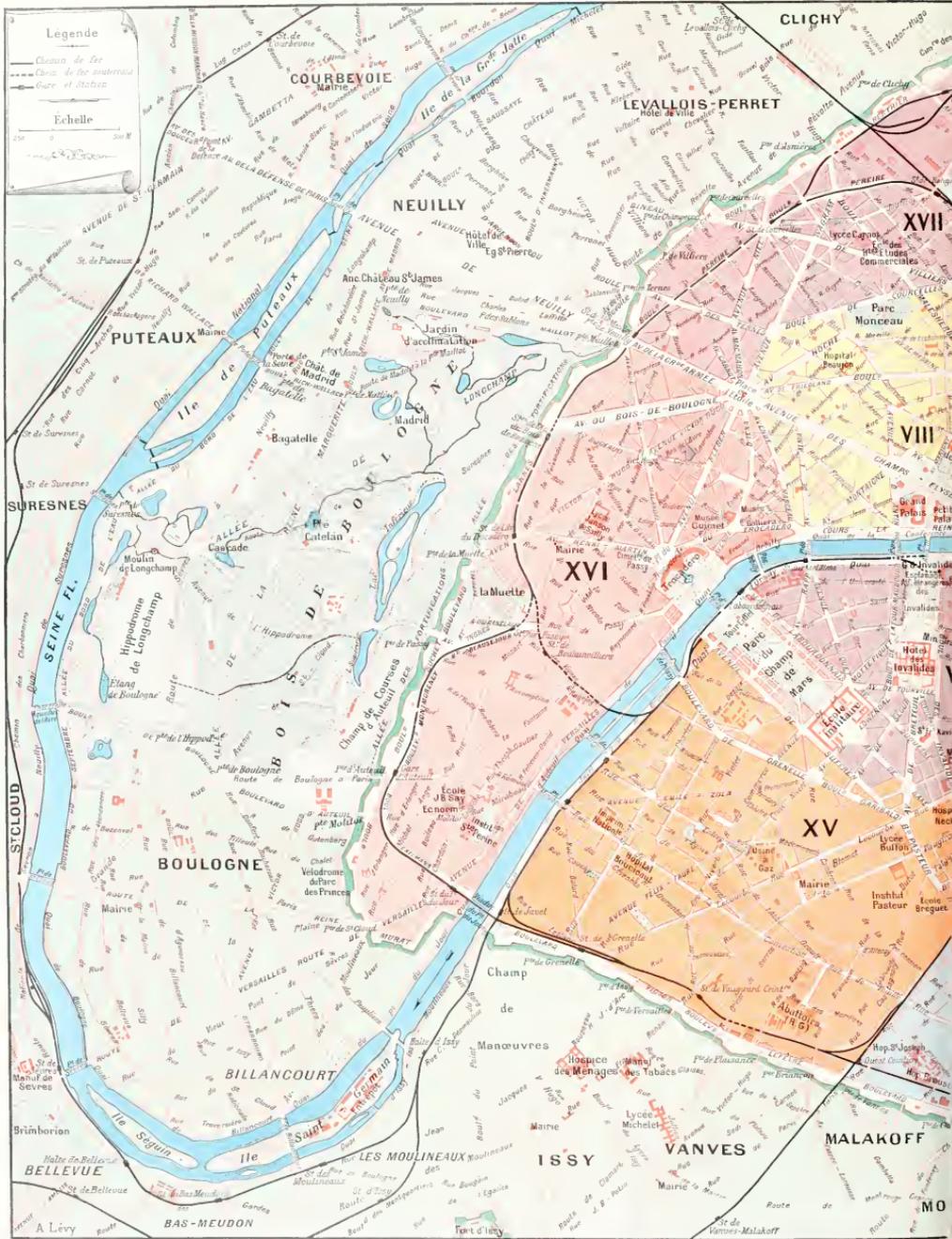
BEAUVAIS : PORTE DU PALAIS DE JUSTICE.

G. LENOIR



BEAUVAIS : STATUE DE JEANNE HACHETTE.

G. LENOIR



Legende

Chemins de Fer
Canaux de navigation
Gare et Station

Echelle



CLICHY

COURBEVOIE

LEVALLOIS-PERRET

NEUILLY

XVII

PUTEAUX

BOULOGNE

XVIII

SURESNES

XVI

ST-LOUD

BOULOGNE

XV

BILLANCOURT

ISSY

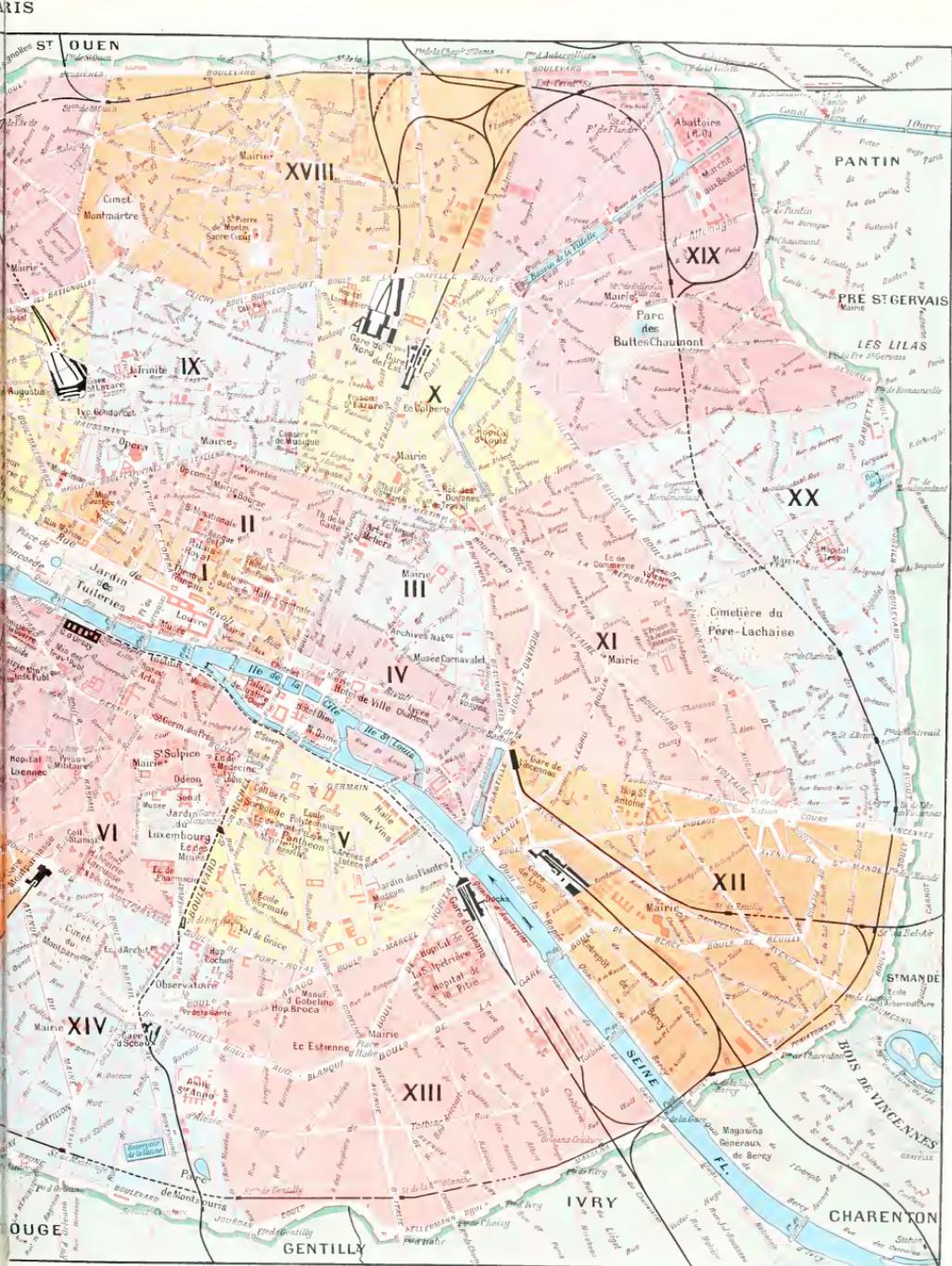
VANVES

MALAKOFF

BELEVUE

BAS-MEUDON

MO





PARIS : ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

G. ND

Personnages historiques. — *Saint Mehard*, ne vers 436, à Salency, près de Noyon, mort en 545, évêque de Vermand, dont le siège fut transporté à Noyon (521) ; *Saint Yves*, évêque de Chartres, sacré en 1091 ; le chroniqueur *Guibert de Nogent* (1053-1124) ; *saint Gaillanne*, chanoine de Soissons, moine de Cîteaux, archevêque de Bourges, mort en 1209 ; *Pli-type de Beauvoisin*, poète, juriconsulte, bailli de Clermont mort en 1290) ; *Pierre d'illy* (1230-1290), grand maître du collège de Navarre (1384), où il eut Gerson pour élève, évêque de Cambrai et cardinal ; *Ferré*, dit le « Grand Ferre », à cause de sa haute taille ; *Jeanne Bachette* (Jeanne Laisné ou Jeanne Fouquet, dame de Beauvais ; *Bonnis* Pierre La Ramée), né au début du xvi^e siècle, philosophe, professeur au Collège de France (n. en 1572 ; *Engrand Le Prince*, né à Beauvais, mort en 1530, et ses fils *Nicolas* et *Jean*, habiles peintres verriers de la Renaissance ; *Jean Castein* (ou *Carvain*), né à Noyon (1599), mort à Genève (1563) ; *Antoine Loisel*, juriconsulte 1536-1617 ; le comestable *Henri II, duc de Montmorency*, né à Chantilly, décapité à Toulouse en 1632 ; le sculpteur *Jacques Sorreuzin* (1586-1660), né à Noyon, genre de Voet ; l'abbé *L.-H. Nolle* (1700-1770), physicien, associé aux travaux de Beaumur ; l'abbé *René-Just Haüy* (1743-1822), fils d'un tisserand de Saint-Just, créateur de la *crystallographie*, professeur de minéralogie au Muséum ; *Antoine Broussé* (1728-1803), pharmacien et chimiste ; *Fr.-Alex.-Fréd.*, duc de *La Rochefoucauld-Liancourt* (1747-1827), philanthrope, créateur d'une école d'arts et métiers où il fit faire les premiers essais de la vaccine ; *Charles*, marquis de *La Valette* (1806-1881), diplomate, né à Senlis.

Seine.

Superficie : 47 875 hectares. Population : 415 042 habitants. Chef-lieu : **Paris**. Arrondissements (sans sous-préfet) : **Saint-Denis** et **Ceaux**. Paris est subdivisé en 20 arrondissements, administrés chacun par un maire et des adjoints, — 42 cantons, 79 communes.

Tout le département de la Seine ressortit aux tribunaux de Paris. L'Université de Paris est régie, non par un recteur, titre réservé au ministre de l'Instruction publique, mais par un vice-recteur.

Le département de la Seine forme *Trois diocèses de Paris*, gouvernés par un archevêque, et divisé en trois archidiocèses : Notre-Dame et Sainte-Genève pour la ville, Saint-Denis pour la banlieue.

PARIS

Le plus petit des départements français possède la capitale de la France et sa première cité : *Paris*, 2 888 050 habitants.

Dans la **capitale** résident le chef du pouvoir exécutif, président de la République, et les ministres qui en constituent le gouvernement.

Le *président de la République* habite l'**Élysée**. La construction est de modeste apparence. Elle fut élevée en 1718 par Molet pour le *comte d'Erroz*, Louis d'Auvergne. Le palais eut pour hôtes : le financier *Beaujon*, qui l'acheta et le revendit à la duchesse de Bourbon. Avec l'Empire ce fut l'**Élysée-Napoléon**.

La troisième République en a fait la résidence officielle du Président ; *Thiers*, le maréchal de *Mac-Mahon*, *Jules Grévy*, *Carnot*, *Casimir-Perier*, *Félix Faure*, *Loubet*, l'ont habités tour à tour.

La *Chambre des députés* tient séance au **Palais Bourbon**, commencé en 1722 par Girardin, pour la duchesse de Bourbon, achevé seulement en 1773 par Jacques Gabriel pour *Louis de Bourbon*, prince de Condé, le palais, complété par l'hôtel de *Lassai* ou Petit Bourbon (résidence du président de la Chambre), fut déclaré propriété nationale, lorsque le duc émigra. Sous le Directoire, le Conseil des *Cinq-Cents* s'y réunit ; après lui, sous le Consulat et le second Empire, le *Corps législatif*. Au fronton, se voit la France entre la Liberté et l'Ordre. Des statues co-



CHEVAL DE MARLY.



PALAIS ET JARDIN DU LUXEMBOURG.



LE PALAIS-BOURBON.

Cl. N.

lossales; Sally, Colbert, d'Aguesseau, L'Hôpital, gardent l'entrée du péristyle. A son retour de Versailles, en 1879, la *Chambre des députés*, après agrandissements et réparations, y a repris domicile. La tribune est celle des Cinq-Cents. On remarque, dans la salle des Pas-Perdus, le plafond peint par Horace Vernet et l'œuvre de Delacroix, à la Bibliothèque.

Le Sénat se réunit au **Palais du Luxembourg**. Après la mort tragique de Henri IV, sa veuve, la reine Marie de Médicis, pour échapper à la hantise de ce souvenir, voulut quitter le Louvre et se créer une nouvelle résidence dans la propriété du duc François de Luxembourg, qu'elle acheta. Salomon de Brosse fut l'architecte de l'édifice : sans abdiquer son inspiration personnelle, il sut reproduire les pilastres coupés, les assises en bossage, qui rappelaient à la reine le palais Pitti de Florence, où elle avait vécu sa jeunesse. Deux pavillons supplémentaires et une façade sur le jardin furent plus tard ajoutés par Louis-Philippe. Depuis la mort de Marie de Médicis, qui l'avait légué à son second fils Gaston, le palais était patrimoine de la famille d'Orléans, Louis XVI, en 1779, en fit l'apanage de son frère, le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

Ce fut, pendant la *Terror*, une grande maison d'arrêt où furent enfermés : le maréchal de Noailles, exécuté à l'âge de soixante-dix-neuf ans; le vicomte de Beauharnais et sa femme, Josephin Tascher de La Pagerie, qui devait porter la couronne impériale; Camille Desmoulins, Hebert, Danton, Fabre d'Églantine, le peintre David qui fit à sa première esquisse. Le *Directoire* y transporta le siège du gouvernement, puis le palais *Directorial* devint le palais du *Consulat*, jusqu'au 18-Brunaire. Ce fut, après, le palais du *Sénat conservateur*, et, sous la Restauration, celui des *Pairs*. Il fut de nouveau jugé le maréchal Ney; Il aussi, sous Louis-Philippe, furent jugés les ministres de Charles X. Fieschi, Barbès, Blanqui, Louis-Napoléon Bonaparte, le futur empereur, après son équipée de Boulogne (1850), y furent prisonniers. La Révolution de 1848 y mit la *Commission exécutive* de Ledru-Rollin, Arago, Lamartine, Marie et Garnier Pagès. Le *Sénat impérial* y résida depuis 1852; la *Préfecture de la Seine*, après l'incendie de l'Hôtel de Ville par la Commune. Le palais est enfin redevenu le *palais du Sénat*; le général Boulanger y a été jugé par contumace, en 1890.

Peu de chose subsiste de l'ancienne disposition intérieure : dans le salon de Jeanne Hachette, la statue de l'Étoile de Beauvais; de belles peintures dans l'ancienne chapelle; dans la salle des Conférences, ancienne salle du Trône, l'apothéose de Napoléon; dans la Bibliothèque, l'œuvre admirable d'Eugène Delacroix; le cabinet doré de Marie de Médicis; l'escalier d'honneur par Chaligny, avec tapisseries des Gobelins et de Beauvais; au rez-de-chaussée, l'ancienne salle du Livre d'or. La salle des séances du Sénat est au premier étage. Marie de Médicis destinait, aux grands officiers de sa maison, une annexe de son palais, le *Petit-Luxembourg*. Rattaché au grand palais, siège du *Directoire*, habitation de Bonaparte durant plusieurs mois, à la suite du 18-Brunaire, le Petit-Luxembourg est

maintenant la résidence des présidents du Sénat (1879).

Le cloître aujourd'hui jardin d'hiver et la charmante chapelle Renaissance du couvent des Filles du Calvaire, que Marie de Médicis avait installées à côté d'elle, se rattachent au Petit-Luxembourg.

Le *jardin du Luxembourg*, œuvre de Salomon de Brosse, comme le palais dont il fut le complément nécessaire, bien qu'assez diminuée, couvre encore une superficie de 25 hectares. Les terrasses à balustrades qui enveloppent le grand bassin octogonal supportent des quinconces ornés de statues des reines de France. De-ci de-là, dans les allées ombreuses ou parmi les massifs, des monuments rappellent Eugène Delacroix, Gabriel Viçcar, Chopin, Ferdinand Fabre, la comtesse de



SALLE DES SÉANCES DU SÉNAT, AU LUXEMBOURG.

Cl. N.

Sigur, Frédéric Le Play, Sainte-Beuve, Watteau, le peintre délicat des grandes dames du xviii^e siècle.

L'avenue de l'Observatoire, plantée par la Convention, en 1793, prolonge l'horizon du Luxembourg au-dessus des parterres que bordent deux allées latérales, jusqu'à l'admirable fontaine des *Quatre parties du monde*, chef-d'œuvre de Carpeaux. Sous l'aile même du palais, une belle avenue de platanes encadre le bassin tranquille de la *fontaine Médicis*, œuvre de Salomon de Brosse.

Au Palais-Royal siège le *Conseil d'Etat*.

La magnifique résidence, bâtie en 1629, par l'architecte LeMiereur, pour le cardinal de Richelieu, et donnée par lui, en 1636, à Louis XIII, devint, à sa mort, la demeure d'Anne d'Autriche, pendant sa régence; Louis XIV, enfant, y habitait avec sa mère, quand les scènes tumultueuses de la Fronde l'obligèrent de s'enfuir à Saint-Germain. De retour à Paris, il habita le Louvre, et le Palais-Royal devint, en 1692, propriété de la famille d'Orléans. A la suite de plusieurs incendies qui avaient fort endommagé le palais, Philippe-Egalité entreprit sa restauration générale, sous la direction de l'architecte Louis, et, pour subvenir aux frais de ces constructions et de la cour brillante dont il l'entourait, il construisit, autour du jardin du palais, de larges galeries d'arcades, rendez-vous de toutes les élégances (1781-1796). C'est dans le jardin du Palais-Royal que, le 13 juillet 1789, Camille Desmoulins, monté sur une table, harangua la foule, en l'appelant aux armes. Le Palais-Royal, devenu Palais-Egalité, se peupla de restaurateurs et de

tenanciers de maisons de jeu, jusqu'au jour où le Premier Consul y installa le *Tribunal* (1801-1807). Rendu à la famille d'Orléans en 1814, et habité par Louis-Philippe jusqu'en 1832, saeculé le 23 février 1818, affecté à divers emplois; résidence du prince Jérôme, ancien roi de Westphalie, puis de son fils, le prince Jérôme-Napoléon (jusqu'au 1^{er} septembre 1870), le Palais-Royal, incendié par la Commune en mai 1871, reconstruit et restauré, de 1872 à 1876, est maintenant occupé par le *Conseil d'Etat* et la *direction des Beaux-Arts* aile de Valois.

Le palais ouvre sur une grande place par un mur en portiques. Une galerie de traverse (la galerie d'Orléans) sépare le corps principal du



PALAIS DU LUXEMBOURG : ANCIENNE SALLE DU TRÔNE.

couronnée de statues qui regarde la Seine, font de cette charmante résidence un échantillon de l'art du xviii^e siècle.

Ministères. — Le **ministère de l'Intérieur** habite, place Beauvau, à côté de l'Élysée; les *préfets*, l'*Assistance publique*, l'*Administration Pénitentiaire* et la *Sûreté générale* en dépendent. Le **préfet de police**, chargé de l'ordre public, est sous son autorité immédiate.

L'hôtel de la *Préfecture de police* est situé boulevard du Palais, près du Palais de justice. La légion de la *Garde républicaine*, celle de la *gendarmérie de Paris*, bien que relevant, ainsi que le *régiment des sapeurs-pompiers*, du ministère de la Guerre, reçoivent les instructions du *Préfet de police*, pour le service de la ville, et du *Gouverneur militaire de Paris*, pour le recrutement et la discipline.

Le **ministère de la Marine** occupe le pavillon oriental des deux hôtels construits, de 1768 à 1772, sur les dessins de Gabriel, aux angles de la rue Royale. Ils étaient destinés aux ambassa-



JARDIN DU LUXEMBOURG : FONTAINE MÉDICIS.



MONUMENT DE WATTEAU.



FONTAINE DE L'OBSERVATOIRE.

Cl. ND.

deurs et aux hôtes de distinction. Marie-Antoinette, lors de ses déplacements à Paris, résidait dans les appartements attribués aujourd'hui au ministre de la Marine.

La belle colonnade de Gabriel étend la vue sur la **place de la Concorde**, la plus belle et la plus vaste du monde, à l'intérieur d'une ville.

Une monotone esplanade, veuve des pelouses qu'y avait fait établir Le Nôtre, dans l'axe de la rue Royale et séparée des Champs-Élysées par un égout à ciel ouvert, champ de débris pour les marbres et les pierres du port voisin de Saint-Louis; telle était, au milieu du XVIII^e siècle, la *place de la Concorde*. La ville de Paris avait voté une statue équestre à Louis XV, après une maladie de ce roi (1748). L'emplacement fut déblayé, reorganisé sur les plans de Gabriel. Des fossés l'entourèrent, franchis par des ponts de pierre et bordés de balustrades; huit pavillons devaient servir de socles à des statues projetées; enfin l'intérieur fut divisé en compartiments gazonnés. Au centre, la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon. La place Louis-XV devint, au lendemain de la journée du 10-Août, la place de la Révolution. A la statue de Louis XV, renversée, l'on substitua la maquette en plâtre d'une statue de la Liberté (1792). C'est à cette statue que M^{re} Roland, montant à l'échafaud, lança son apostrophe : « Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Cette place fut arrosée de sang. La guillotine y était dressée en permanence : d'abord entre la statue et les Champs-Élysées, pour l'exécution de Louis XVI, puis du côté des Tuileries, pour Marie-Antoinette. Les Girondins, Charlotte Corday, M^{me} Roland, les Hébertistes, les Dantonistes, Robespierre, le savant Lavoisier, d'autres illustres victimes descendirent ici, de la charrette des condamnés, pour gravir les degrés de la machine de mort. Le 20 messidor an III, la Convention décréta qu'il n'y serait plus fait d'exécution. La statue de la Liberté s'était effilée; on projeta, pour la remplacer, une *colonne nationale* dont la première pierre seule fut posée; sur la place, devenue place Louis-XVI à la Restauration, place de la *Concorde*

équestres sculptés par Guillaume Coustou, pour Marly. La *place de la Concorde* commande de tous côtés une perspective admirable: au fond de la rue Royale, le fronton de la Madeleine, et, en face, de l'autre côté de la Seine, le Palais-Bourbon; vers l'est, à travers les frondaisons du jardin des Tuileries à la place du palais détruit, l'Arc du Carrousel, encadré par les ailes de Flore et de Marsan et le majestueux développement du Louvre; à l'occident, tout en haut des Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe de l'Étoile, qui détache sa masse monumentale sur l'horizon.

Au XVIII^e siècle encore, les **Champs-Élysées** d'aujourd'hui, hors de l'« enceinte bastionnée » qui se terminait à la grille des Tuileries, n'étaient qu'une plaine, moitié marais, moitié champs de culture ou terrains vagues qui s'étendaient jusqu'à la forêt de Rouvray, dont notre Bois de Boulogne n'est qu'un reste amoindri.

Marie de Médicis, en tête, avait fait planter pour son usage personnel une avenue, en bordure de la Seine, séparée des Champs-Élysées par un fossé, le *Cours-la-Reine* fut, jusqu'à la Révolution, le rendez-vous de toutes les élégances. Cependait Le Nôtre, en reconstituant le jardin des Tuileries, avait créé (1670) une amorce de promenade en quinconces : le *Grand-Cours*, dans l'axe des Tuileries. En 1764, le duc d'Antin l'allongea jusqu'au Rond-Point, et la nouvelle avenue atteignit bientôt le plateau où devait s'élever l'Arc de Triomphe. Des baraques, des échoppes, des guinguettes s'y établirent; mais, hormis certains jours, l'endroit était désert et assez mal famé. *David*, sous la Révolution, voulait en faire une avenue des grands hommes.

Les *Champs-Élysées* ont vu défilé les parades triomphales du premier Empire, mais aussi, hélas! les Allemands vainqueurs, musique en tête et drapeaux déployés. Jusqu'à Louis-Philippe, l'avenue végéta dans l'oubli; l'érection de l'obélisque de Louqsor lui valut quelque attention;

les pavillons de l'Horloge, des Ambassadeurs se bâtaient. Le second Empire y édifia le palais de l'Industrie, pour l'Exposition de 1855; des massifs de fleurs furent disposés, parmi les pelouses vertes, sous la feuillée. C'est à présent la plus belle avenue de Paris.

On croirait à peine que l'**Arc de Triomphe**, trophée de la victoire d'Austerlitz, ait pris, pour s'élever, un si long temps et demandé tant de peine.

La première pierre en fut posée le 15 août 1806; Raymond et Chalgrin, puis celui-ci seul, en furent les premiers architectes. En 1810, pour l'entrée de Marie-Louise, le monument, à peine élevé de quelques mètres, dut être suppléé pour le reste en carton peint. Goust, élève de Chalgrin, continua la construction. Enfin Blouet la termina, et l'inauguration en fut faite le 30 juillet 1836. Au retour de Sainte-Hélène, les cendres de Napoléon I^{er} passèrent sous l'arc triomphal (15 décembre 1840). Victor Hugo mourut le 22 mai 1885) y fut veillé, avant son transfert au Panthéon (1^{er} juin).

Le grand arc mesure 29m,10 de hauteur sous clef; la hauteur totale du monument est de 49m,54; sa largeur de 44m,82.



PLACE DE LA CONCORDE ET STATUE DE STRASBOURG.

Phot. de M. P. Jossier.



PONT ET PLACE DE LA CONCORDE.

C. L. P.

Les hauts reliefs qui ornent les piédroits, avec leurs groupes mouvementés (*Départ des volontaires*, de Binde; *Apathéuse de Napoléon*, par Cortot; la *Renommée*, de Pradier, au tympan du grand arc; les grands bas-reliefs (*Funérailles de Marceau*, *Passage du pont d'Arcole*, *Bataille d'Austerlitz*); la frise du grand entablement, l'attitude décorée de boucliers, les noms de batailles et de généraux gravés sur les massifs des arcades latérales, ont peine à pallier la nudité de cette masse imposante, la plus grande qui existe en ce genre.

À l'autre extrémité des Champs-Élysées, sur la lisière du Louvre, l'**Arc du Carrousel** a l'air d'un jouet d'enfant, avec ses trois arcades élégantes; ses soldats qui veillent; son quadrige qui remplace les fameux chevaux de Saint-Marc, repris par les Alliés, en 1814, et restitués à Venise. Des parterres, des statues (le *Quand même* de Mercier) remplacent, autour de lui, les Tuileries abâtues.

Le **jardin des Tuileries** devait compléter le Palais. *Catherine de Médicis* en fit commencer la plantation dès 1563. Le Nôtre, en 1664, lui donna son allure générale, édifia les terrasses, dessina les massifs de verdure que devaient orner des statues, imitées de l'antique. Les oranges de Versailles furent transportés aux Tuileries, à la Révolution; deux exèdres de marbre y menagèrent, de part et d'autre, des retraites ombreuses où l'on pourrait deviser « à la manière des philosophes grecs ». Les quinconces et les pelouses furent ornés à profusion d'œuvres d'art: *Lepautre, Coustou, Vasseux, Lécocq, A. Millet, Barrias, Foyatier, Pradier, Marqueste, Reinault, Flameng*, y vivent par leurs œuvres. Parmi les dieux et les déesses de l'antiquité, *Jules Ferry* idée bizarre! voisine avec une nymphe et *Vénus à la colombe*; *Waldeck-Rousseau*, avec *Flora* et l'*Enlèvement de Cybèle*. Au front du bassin octogonal: le *Nil*, le *Tibre*, le *Rhône*, la *Loire* veillent, dans leur robe de marbre, sur la grille d'entrée du jardin, à l'endroit même où un pont-levis d'accès franchissait le fossé de l'enceinte qui marquait, il y a à peine un siècle, du côté de l'occident, l'extrémité de Paris.

Passé la Seine et en marge du Palais-Bourbon, le **ministre des Affaires étrangères** (quai d'Orsay) habite un palais commencé sur les plans de Lacornée, durant les dernières années de Louis-Philippe, terminé en 1853, gravement atteint en 1871, et depuis réparé. Sa façade, ornée de médaillons, présente une belle ordonnance du côté de la Seine.

Le **ministère de la Guerre** possède une façade monumentale, moderne, bâtie par Bouchot, lorsque fut percé le boulevard Saint-Germain; une tour d'horloge, sorte de donjon en bossages, avec une corniche à consoles et des fenêtres à meneaux, masque, à l'angle de la rue de Solferino, le raccord des anciennes constructions et de la nouvelle façade.

Le **camp retranché de Paris** a été décrit plus haut. Le commande-

ment appartient au **gouverneur militaire de Paris** (aux Invalides).

Du ministère de la Guerre dépend l'**École polytechnique**, fondée le 21 ventôse an II, comme école centrale de travaux publics, dite *École polytechnique*, le 13 fructidor an III. Logée, au début, dans les dépendances du Palais-Bourbon et de l'hôtel de Lassus, elle habite les anciens bâtiments renouvelés du collège de Navarre. Dans ses dépendances, mais de l'autre côté de la rue Clovis, se voit un reste de l'enceinte de Philippe-Auguste.

L'**École militaire** abrite l'*École supérieure de guerre* (1878), d'où



FONTAINE DE LA PLACE DE LA CONCORDE.



Phot. de M. P. Jossart.

ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL.

sortent les officiers d'état-major. C'est une fondation de Louis XV, l'une des plus grandes masses architecturales de Paris : le pavillon central, orné de colonnes corinthiennes, les frontons de ses ailes rentrantes, décorés de fresques; deux pavillons dans le même style, ajoutés par le second Empire; le Dôme, les balcons, la décoration intérieure donnent à l'œuvre de Gabriel un caractère imposant et harmonieux.

L'Hôtel des Invalides date du 30 novembre 1670, jour où Louis XIV en posa la première pierre. Commencé par Libéral Bruant, il était en partie terminé en 1674 par Hardouin-Mansart. C'est un vrai quartier militaire, distribué sur quatre côtés, aux flancs d'une grande cour d'honneur. Une batterie d'artillerie, dite *batterie triomphale*, borde la terrasse de l'avant-cour : ce sont de glorieux trophées, des canons pris à l'ennemi. Entre les statues de Mars et de Minerve, par Coustou jeune, Louis XIV, à cheval, commande la porte d'entrée. La cour d'honneur, longue de 130 mètres, large de 62, est enveloppée d'arcades; en face, statue de Napoléon I^{er} et portail de l'église paroissiale de *Saint-Louis*. Les victoires de la République et de l'Empire avaient suspendu à

sa voûte 1 400 drapeaux pris à l'ennemi. Dans la nuit du 30 mai 1814, au moment où les Alliés entraient à Paris, le général *Séverier*, gouverneur des Invalides, craignant de voir tomber ces glorieuses dépouilles entre leurs mains, donna l'ordre de les brûler. En réunissant depuis ceux qui étaient dispersés aux étendards, pavillons et drapeaux conquis en Italie, en Crimée, au Maroc, la victorieuse phalange a été en partie reconstituée. L'église renferme les monuments d'un certain nombre de maréchaux ou gouverneurs des Invalides : *Bugeaud, Moncey, Oudinot, Jourdan*, etc. Dans les caveaux ont été ensevelis : *Turenne, Jourdan, Mortier, Volke, Bugeaud, Bertrand*; les cours de *Vauban, de Kleber, de Négrier*, de M^{lle} de *Sombreuil*, célèbre par son dévouement filial. Trois dalles de pierre sont celles du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. L'église se prolonge, de l'autre côté du maître-autel, par une chapelle en croix grecque, œuvre de Jules Hardouin-Mansart. Un portail à double étage dorique et corinthien s'ouvre au sud, sur la place Vauban, entre les statues colossales de Charlemagne et de saint Louis.

De la croisée jaillit le *Dôme*, chef-d'œuvre de Mansart, dont la colonnade et les caissons curvilignes en plomb-doré portent une flèche terminale qui pointe à 105 mètres du sol. *Jouvenot, Couplet, Boullongne*, ont contribué à la décoration de l'intérieur : tombeaux du roi *Joseph*, du roi *Jérôme*, frères de Napoléon; de *Vauban*. Au cen-



HÔTEL DES INVALIDES.

Cl. Nd.

tré, dans une crypte circulaire, dont la galerie porte, sur douze piliers de marbre blanc, douze Victoires, sculptées par Pradier, un grand sarcophage de porphyre rouge, sur un piédestal en granite vert des Vosges, renferme les cendres de **Napoléon I^{er}**.
Il fut un temps où l'Hôtel des Invalides, véritable cité militaire, comptait jusqu'à 6000 pensionnaires. Leur nombre va s'éclaircissant de plus en plus, et l'on prévoit leur disparition prochaine. La majeure partie des bâtiments est consacrée à un **Musée de l'armée** : armes et armures, casques, mousquets, boucliers, poires à poudre, chefs-d'œuvre de damasquinerie et de cislerie de la Renaissance; armures authentiques des rois de France, de François I^{er} à Louis XIV; galerie des modèles du matériel d'artillerie; galerie ethnographique (types de guerriers des deux mondes); celle des costumes de guerre (âge préhistorique, Grecs, Romains, Gaulois, moyen âge jusqu'au xv^e siècle); salle orientale (armes chinoises, japonaises, indiennes); salle des armures blanches (épées à deux mains, poires à poudre, arbalètes, écriers, selles); galerie des armes à feu (arquebuses, mousquets, coulevrines); salle des collections modernes (casques, shakos, décorations, gibernes, sabretaches, bâtons de maréchaux; bouches à feu de la cour d'Angoulême; section historique de l'armée, avec la galerie *Turenne* (redingote grise et chapeau de Napoléon I^{er}); la galerie *Bugeaud* (tableaux, bustes, aigles, hampes d'étendards, statues de Mac-Mahon, Canrobert, etc.); galerie des uniformes; salle d'*Hautpoul*; salle *Louvois* (lunette et pistolet de Napoléon); galerie de *La Tour-d'Auvergne* (régiments de la Restauration, de la monarchie de Juillet); galerie d'*Assas* (Algérie, colonies); celle des *dessins militaires*... On trouverait difficilement au monde une aussi extraordinaire collection.

On ne peut que citer en passant, dans les parages du Palais-Bourbon, le ministère des **Colonies** (rue Oudinot); ceux du **Travail** (rue de Grenelle, dans l'ancien archevêché); de l'**Agriculture** (rue de Varenne), des **Travaux publics** (boulevard Saint-Germain), du **Commerce et de l'Industrie**, des **Postes et Télégraphes** (rue de Grenelle et rue de Varenne). Ces résidences officielles, bien que fort convenables, ne se recommandent pas à l'attention par un mérite exceptionnel.

Au ministère des **Colonies** se rattache l'*École coloniale*, avenue de l'Observatoire (exposition permanente dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal); à celui des **Travaux publics**, l'*École nationale des Ponts et Chaussées* et celle des *Mines*.

Du ministère du **Commerce et de l'Industrie** dépendent : le *Tribunal de commerce* (quai de la Cité); la *Chambre de commerce*,

TOMBEAU DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{er}.

Cl. Nd.

créée au début du xviii^e siècle, soumise à une active qui subventionne et administre des institutions utiles, l'École des hautes études commerciales et de gros travaux d'intérêt public; la *Bourse de commerce* (rue du Louvre), de création récente, qui réunit les éléments actifs du commerce des blés, seigles et avoines, alcools, farines, sucres.

L'École centrale des arts et manufactures, fondée en 1829 par une association privée, devenue école de l'Etat en 1857, occupe, rue Montgolfier, les bâtiments commencés, en 1882, par Deminuil et achevés en 1884 par Boufer. Cette École forme des ingénieurs pour toutes les industries.

Le Conservatoire des arts et métiers est un trésor d'art industriel. Ses collections occupent les bâtiments de l'ancien prieuré de *Saint-Martin-des-Champs*. Les modèles de machines, les poids et mesures, l'horlogerie, la métallurgie, la géodésie, la topographie, les machines en mouvement, l'agriculture, ont été domiciliés au rez-de-chaussée; les machines hydrauliques, l'art des constructions, la verrerie, la céramique, l'imprimerie, le chauffage, l'acoustique, l'optique, les machines-outils, les machines à vapeur, la mécanique, la filature, la physique, la chimie, les appareils de transport, sont au premier étage. Une galerie spéciale renferme les dessins de machines (le portefeuille) et les originaux des brevets d'invention. Dans l'ancien réfectoire est installée la bibliothèque.

Les plus importantes constructions du Conservatoire sont anciennes et proviennent du prieuré de *Saint-Martin-des-Champs*, dont la fondation remonterait au viii^e siècle. Détruite par les Normands (fin du ix^e siècle), la première abbaye fut rebâtie et confiée aux religieux de Cluny, à la place des chanoines réguliers de Saint-Augustin. L'un des premiers prieurs, Hugues I^{er} (1130-1152), l'entoura d'une muraille crénelée, flanquée d'une grosse tour aux angles et de dix-huit tourelles, dont il reste un fragment de mur, deux tours, entre autres celle du Vertbois.

Du prieuré, nous avons : les *bâtiments d'habitation* (du xviii^e siècle) restaurés par Vauoyer, sous Louis-Philippe; le *cloître*, remanié aux xvii^e et xix^e siècles, où sont les laboratoires des deux amphithéâtres; le *réfectoire*, chef-d'œuvre du xiii^e siècle, formant une salle de 42^m,80 sur 11^m,70, sous des voûtes en double travée, d'une

hardiesse et d'une beauté merveilleuses, dont les voûtes « ont servi d'ornement aux villages et de motifs d'imitation » ailleurs. Une tour et trois chapelles sont pratiquement disparues; on en a réédifié, dans l'épave de la tour, ce qui restait à la charpe du cloître. La porte du côté sud, spacieuse et du style gothique fleuri, donnait sur le cloître. L'église fut ornée de deux tours, au début du xii^e siècle. On retrouve dans le cloître, œuvre remarquable due à la première moitié du xii^e siècle, les hésitations, le mélange du plein cintre, de l'arc brisé, de la voûte d'arc et de la croisée d'ogives qui caractérise l'art de transition, d'où vint l'épanouissement de l'architecture gothique. La nef, sans les côtés, a été restaurée, en 1854-1862, par Vauoyer. Contre la nef, belle chapelle du xii^e siècle. Le portail d'entrée, rue Saint-Martin, date de 1848-1850; il est orné de statues : la Science et l'Art, par Robert d'Étampes.

Le sous-secrétariat des **Postes et Télégraphes** vit à part, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Des le xii^e siècle, l'Université de Paris institua un service de correspondances et de messageries pour ses évêques de province. Il est vrai, les communications étaient longues et hasardeuses. L'institution pourtant dura jusqu'en 1719. Louis XI, prenant Filée pour son compte, créa, en 1463, le service des « maîtres couriers royaux ». D'abord au service exclusif de la maison du roi, l'usage de la *poste royale* fut bientôt concédé aux particuliers, moyennant une redevance. Vingt ans après sa création, au temps de Charles VIII, la poste comptait deux cent trente relais. Peu à peu, le service s'étendit; Henri IV nomma, dans Paris, un contrôleur général des postes et deux « généraux de chevaux ». Puis de la région directe, le service postal passa en ferme, dont la redevance annuelle atteignit 12 millions de livres, en 1786. On payait alors, pour une distance de 20 lieues hors Paris, 4 sols une lettre simple, 5 sols une lettre fermée; de Paris à Paris, la lettre coûtait 2 sols, 3 pour la banlieue. La Révolution, en reprenant l'ex-



LA COLONNE VENDÔME.

ploitation directe du monopole, mit le port de lettre à 6 sols, pour une distance de 50 lieues. Souvent les tarifs ont varié : en 1849, le timbre-poste remplaça la

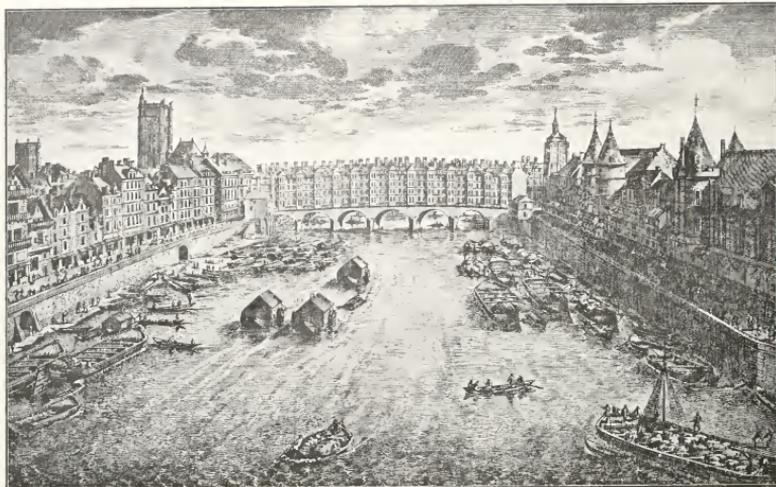


LA BOURSE, AUJOURD'HUI.



GROUPE ANCIEN DE LA SAINTE-CHAPELLE.

GROUPE ANCIEN DE LA SAINTE-CHAPELLE.



D'après une gravure de la Bibliothèque nationale.

PARIS : LE PONT-AU-CHANGE, AU XVIII^E SIÈCLE.

taxe. La lettre simple payait 25 centimes en 1830; elle paye 10 centimes aujourd'hui. L'établissement du télégraphe électrique date de 1854. En 1878, des tubes pneumatiques souterrains portent à tous les points de Paris les cartes-télégrammes. Le téléphone fait son entrée dans la capitale en 1881.

L'*Hôtel des Postes* (rue du Louvre et rue Étienne-Marcel) réunit la direction générale des postes et télégraphes de la Seine au bureau principal des postes de Paris. La fabrication des *timbres-poste* et des *cartes postales* se fait dans une vaste usine du boulevard Brune.

Le **ministère des Finances** loge, en parasite, dans l'aile nord du Louvre, non sans risques sérieux pour les merveilleuses collections de notre grand Musée national. De lui relèvent : l'Enregistrement, les Hypothèques, la Caisse des Dépôts et Consignations, la *Monnaie*, les Manufactures de l'État (*tabacs et allumettes*).

La **Banque de France**, créée sous le Consulat, par la loi du 24 pluviôse an VIII, reçut de l'État le privilège d'émettre des billets jusqu'à une valeur déterminée, d'après son encaisse réelle. Le gouverneur et les deux sous-gouverneurs sont nommés par décret. L'hôtel de la Banque, bâti pour Louis Phélypeaux de La Vrillière (1635), sous la direction de François Mansart, ayant été déclaré propriété nationale, en 1793, reçut, après l'Imprimerie nationale, puis impériale, la *Banque de France*, en 1800. De nombreux remaniements à la façade monumentale de la rue Croix-des-Petits-Champs (fronton, par Carrier-Belleuse) ont laissé subsister peu de choses de l'œuvre de Mansart et de Robert de Cotte.

Le **Crédit foncier**, créé en 1852, est une banque privilégiée de prêts hypothécaires, dont le gou-

verneur et les deux sous-gouverneurs sont nommés par l'État. Il convient de noter encore, parmi les *Établissements de crédit* : le *Crédit Lyonnais*, le *Comptoir d'escompte*, la *Société générale*, pour encourager le développement du commerce et de l'industrie; la *Société générale de crédit industriel et commercial*, etc. Les agents d'affaires à Paris sont légion, mais non pas sans mélange.

La **Bourse de Paris** date de septembre 1724. Elle se tint d'abord de divers côtés. Depuis novembre 1826, elle est dans ses meubles, ou plutôt dans le palais que lui fit construire à ses frais, par Brongniart, la Ville de Paris. Deux ailes ont été ajoutées en 1903.

Après bien des alternatives, la fabrication du **Monnaie**, sous l'ancienne monarchie, eut enfin son domicile, son palais pour mieux dire, à la place des hôtels de Nevers et de Conti, sur la rive gauche de la Seine. L'abbé Terray, contrôleur des finances, en posa la première pierre, en 1670, et l'édifice s'éleva sous la direction de l'architecte Jacques-Denis Antoine. La façade du monument qui regarde le fleuve, avec son avant-corps de colonnes ioniques, orné de statues, la porte monumentale, à pairesux grillagés, au chiffre de Louis XV, le vestibule et ses vingt-quatre colonnes, un grand et bel escalier, donnent fort grand air à l'hôtel des Monnaies. Son *Musée* renferme une précieuse collection de médailles, de plaquettes, de sceaux, de monnaies étrangères et françaises, en or, argent et bronze, depuis les Mérovingiens jusqu'à nos jours. Une salle est spécialement consacrée à Napoléon. Trois ateliers : celui des *espèces*, pour la fonte et l'alliage des métaux; celui du *monnayage*, où des presses puissantes donnent d'un seul coup, à chaque pièce, sa triple empreinte; l'atelier de la fabrication des *médailles*, avec ses quinze balanciers, offrent un vif intérêt. L'hôtel des *Monnaies* ne fabrique pas exclusivement de la monnaie française; il travaille aussi pour l'étranger, sur métal précieux et poingéous qui lui sont fournis.

Le **ministère de la Justice** occupe deux des immeubles, à la froide et noble ordonnance, dont H.-Mansart enveloppa l'emplacement de l'ancien *hôtel Vendôme*. Au centre s'élevait une statue de Louis XIV, par Girardon, renversée le 11 août 1792. Cinq mois après, on fit de son piédestal un lit de parade où fut exposé le corps du conventionnel assassiné, Lepelletier de Saint-Fargeau.



CL. ND.

SAINTE-CHAPELLE : LA CHAPELLE HAUTE.

Colonne Vendôme. — Le Premier Consul projetait d'élever là une colonne analogue à celle de Trajan et que surmonterait une statue de Charlemagne. On n'en fit rien, mais, le 1^{er} janvier 1806, le Sénat vota l'érection d'une colonne triomphale, à la gloire du vainqueur d'Austerlitz. Denon, assisté de Lepère et Gondouin, présida aux travaux. La hauteur totale du monument est de 43 mètres; tout en pierres de taille, revêtues de plaques de bronze, métal fourni par 1200 canons pris à l'ennemi, dans Ulm et Vieune. Beauvallet, Bosio, Bridan exécutèrent les bas-reliefs enroulés au fût de la colonne. Les aigles du piédestal sont de Renaud. Un escalier en colimaçon conduit, par l'intérieur, au tailloir du chapiteau à balustrade, que surmonte une statue



G. N.

PARIS : PALAIS DE JUSTICE ET PONT-AU-CHANGE.

de Napoléon en empereur romain, par Chaudet. Au lendemain de la première entrée des Alliés à Paris (1814), des royalistes essayèrent vainement de tirer à terre la statue de l'empereur; mais, peu après, l'autorité militaire l'envoyait à la fonte. Un drapeau blanc, puis tricolore, flotta au sommet de la colonne, jusqu'un jour où (1833) un Napoléon en redingote grise, œuvre de Surire, vint reprendre la place de l'ancien. Le second Empire, à son tour (1863), y renia le Napoléon de Chaudet, et la statue de Sourre, après avoir orné le rond-point de Courbevoie, céda sa place au monument de la Défense.

La Commune de 1871, sur la proposition du peintre Courbet, jeta bas la colonne Vendôme, le 16 mai, à cinq heures et demie du soir. Deux ans plus tard, la loi du 20 mai 1873 ordonnait la reconstruction du monument. La statuette de la Victoire, que Napoléon tient en sa main, est de Mercié.

lippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. Mais ce prince y ayant installé la Cour suprême de justice royale ou *Parlement*, celui-ci, malgré de nouveaux aménagements apportés au Palais, y devint bientôt assez encombrant pour que le souverain dût songer à se pourvoir d'une autre résidence. Charles V fit construire le Louvre et passa la Seine. Le Louvre fut pour les Valois ce qu'avait été le Palais pour les premiers Capétiens, ce que sera Versailles pour les Bourbons.

Plusieurs fois incendié, sans cesse remanié, en dernier lieu depuis 1833, par Huyot, Duc, Danmet, le Palais de justice n'a

LA CITÉ

Le Palais de justice et Notre-Dame sont les deux piliers de la Cité. Le Palais de justice occupe, à la proue de l'île, l'emplacement de l'ancien prétoire romain. Du moins, il est certain qu'un édifice gallo-romain de grande importance s'élevait en cet endroit, au bord même de la Seine. Sous la pression des invasions normandes. Enfin, comte de Paris, s'en fit une forteresse, et, après lui, les rois Capétiens y résidèrent; Louis VI, Louis VII, Phi-



G. N.

LA SAINTE-CHAPELLE.



G. N.

LA TOUR SAINT-JACQUES.



Cl. ND.

PARIS : CHEVET DE NOTRE-DAME.

conservé que bien peu, surtout à l'intérieur, sa physionomie d'antant. La partie la plus caractéristique des bâtiments longe la Seine, depuis la tour de l'*Horloge*, bâtie, dit-on, par saint Louis sur des substructions gallo-romaines (gracieux beffroi, son horloge refaite sous Henri III par Germain Pilon), jusqu'aux tours en relief qui lignaient autrefois dans la Seine : tour de *César* et *Tour d'argent*, où la tradition veut que Philippe le Bel abritât son trésor. Une quatrième tour, dite *Bon-Bec* ou la *Tournelle*, flanquait le corps de logis où siégeait la juridiction criminelle.

Il est possible qu'entre la tour de *César* et la *Tour d'argent* se trouvait, au temps de saint Louis, l'entrée principale du palais, l'« porte ouverte » où les rois tenaient leur plaid de justice ou *plaid de justice*. Ici logeait le concierge du palais, préposé à la garde des prisonniers et investi plus tard de fonctions judiciaires qui en firent un véritable magistrat. De là le nom de *Conciergerie* donné à la prison voisine. Ici périrent, égorgés par les *Cabochiens* qui tenaient pour les Bourguignons : le connétable Bernard d'Armagnac, le chevalier de Marie, plusieurs évêques et un certain nombre de magistrats du Parlement. A la *Conciergerie*, furent enfermés de fameux criminels et d'illustres victimes : *Montgomery*, unpeu Catherine de Médicis ne pardonnait pas le meurtre de Henri II; les régicides *Banville*, et *Daniens*, *Leonora Gallogai*, infortunée veuve du maréchal d'Ancre; *Carouche*, qui fut rompu vif en 1721. Dans la cour intérieure, 288 malheureux, parqués, furent massacrés en septembre 1792.

La *Conciergerie*, antichambre de l'échafaud, vint sous la Terreur : *Maries-Antoinette*, dans une sombre cellule qui se voit encore; *Custine*, les *Grandins*, *Mme Roland*, *Baillif*, *Danton*, *Hébert*, *Camille Desmoulins*, *Malesherbes*, le savant *Lavoisier*, *Madame Elisabeth*, *Westermann*, le général *Beaulieu*, le poète *André Chénier*, *Robespierre*, *Solaï-Just* et *Louis* mais. Ils furent aussi enchaînés plus tard : *Georges Cuvier*, *Louvet l'Assassin*, le comte de *La Fayette*, les quatre sergents de *La Barillerie*, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, le prince *Napoléon* 1833, le duc d'Orléans (1830).... La prison de la *Conciergerie*, aujourd'hui transformée, ne reçoit plus que des détenus provisoires.

On montre, dans cette partie du palais, une grande salle dite *Salle des gardes* et ce que l'on appelle les *Cuisines de saint Louis*. Un escalier faisait communiquer la grande salle inférieure avec celle des *Pas-Perdus*, où se faisaient autrefois les grandes réceptions royales. Reconstituée par Salomon de Brosse (1622), rétablie après l'incendie de 1871, par Duc et Baume, la salle des *Pas-Perdus* se compose de

deux immenses nefs voûtées en berceau, séparées par une rangée d'arcades en plein cintre. On y voit un monument à *Berryer* par Chapu, un autre à *Malesherbes*, d'après H. Lebas.

Familles les salles qui entourent celle des *Pas-Perdus*, l'ancienne chambre à coucher de saint Louis, luxueusement décorée sous Louis XII, par Giovanni Giocondo, la *Chambre Dorée*, comme on l'appelle, fut affectée plus tard à la Grand-Chambre, et les rois y tinrent des lits de justice. L'accusateur public Fouquier-Tinville logeait dans la tour de *César*, voisine.

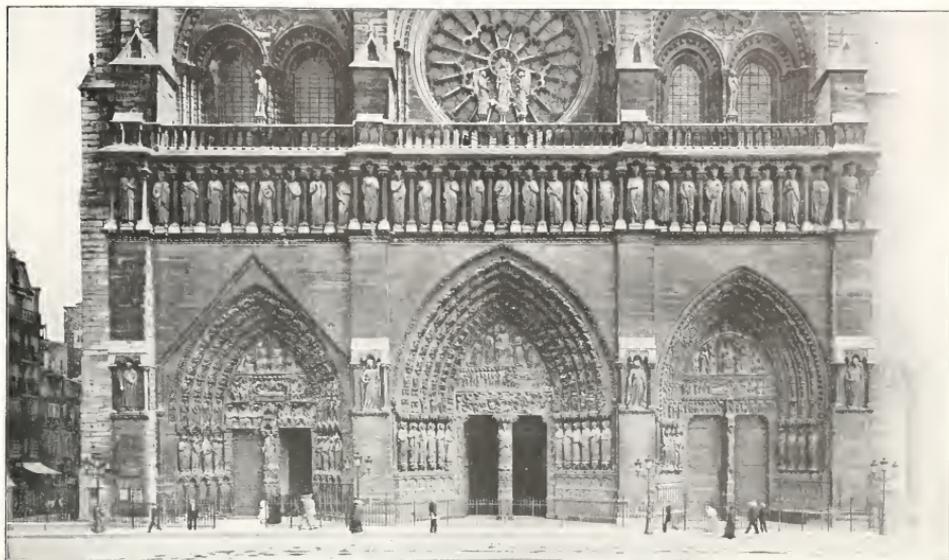
La *Sainte-Chapelle*, joyau du Palais de justice, bâtie en 1245, terminée en 1248, par saint Louis, pour en faire le reliquaire de la sainte Couronne d'épines et d'une portion de la vraie croix, eut, croit-on, pour architecte Pierre de Montreuil. Sous le règne de Louis-Philippe (1837),

une restauration générale fut entreprise par Duban, Lassus, puis Viollet-le-Duc et Bossiwald. La *Sainte-Chapelle* est un type normal et parfait de l'art ogival parvenu à son apogée; elle est toujours citée, et mérite de l'être, à côté de la cathédrale d'Amiens, bien qu'ayant les dimensions d'une église de troisième ordre. L'édifice est long de 36 mètres, large de 17, haut de 42^m,50 jusqu'à la crête du toit, et de 75^m,75 jusqu'au sommet de la flèche, qui monte à 33 mètres au-dessus du comble. Il y a deux chapelles superposées : l'une, celle d'en bas, pour les officiers du palais et les serviteurs; l'autre, de plain-pied avec les appartements royaux, pour le roi, sa famille et les grands officiers de la couronne. « La chapelle haute, dont aucun obstacle ne limitait l'élévation, a 20^m,50 sous voûte.

« Rien de plus élégant, de plus riche, de plus splendide que l'intérieur de cette chapelle haute. Toutes les parties de l'édifice, sans aucune exception, disparaissent sous les dorures et les enluminures; mais l'ornement principal ce sont les vitraux. Chacune des quinze fenêtres est un écran éblouissant, et elles sont si hautes et si rapprochées, qu'on croirait être sous une voûte de pierres précieuses. Ces vitraux ont été l'objet d'une restauration intelligente et complète. Lussan a réparé tous les panneaux et comblé toutes les lacunes, d'après les dessins de Steinheil et sous la direction de de Guilhaumy. La grande rose flamboyante du portail se divise en soixante-dix-neuf panneaux, dont les sujets sont empruntés à l'Apocalypse. » (Anthyme SAINT-PAUL.)

Le *Châtelet*. — Une double forteresse : le *Petit Châtelet* sur la rive gauche de la Seine, le *Grand Châtelet* sur la rive droite, défendaient l'accès du Pont-au-Change et de la Cité, dans le prolongement du boulevard du Palais.

L'origine de cette fortification remonterait à Julien. A travers les modifications qu'il subit, le *Grand Châtelet* conserva un caractère distinctif; il siégeait le *préfet de Paris*, représentant du roi et premier juge ordinaire civil et politique de la ville. Le *Châtelet*, en 1789, avait absorbé autour de lui toutes les juridictions seigneuriales; il venait immédiatement après le Parlement. Le *préfet de Paris* était assisté dans ses fonctions par un *lieutenant civil* et un *lieutenant de police*. Cette organisation a disparu avec le *Châtelet* lui-même, que rappelle un plan inscrit sur la façade de la *Chambre des notaires*. Au centre de la place : fontaine du



PARIS : FAÇADE OCCIDENTALE DE NOTRE-DAME.

CL. NO.

clâtelier de la Victoire ou du Polver, composé d'un socle établi en 1838 et d'un fût, en feuilles de palmier, qui surmonte une Victoire en bronze doré.

Tout près, le square Saint-Jacques rappelle l'ancienne église *Saint-Jacques-la-Boucherie*, dont subsiste la tour, haute de 82 mètres, œuvre délicate du début du *xiv^e* siècle. Sur la plate-forme supérieure, où est établi un Observatoire météorologique, annexé de celui de Montsouris, un gracieux clocheton porte la statue de saint Jacques le Majeur. Au rez-de-chaussée, une statue de Pascal donne vie à la tradition d'après laquelle le savant aurait renouvelé, sur cette tour, les expériences du Puy de Dôme.

C'était, avant l'arrivée des Romains, pen de chose que l'étroite cité gauloise, circonvenue sur son bord par la Seine et que l'on designait sous le nom de *Lutèce* (*Lutetia*). Au *ii^e* ou *iii^e* siècle, le petit peuple qui habitait était celui des *Parisii* et l'on prit le nom de ses habitants : ce fut *Paris*.

Les hauteurs de la rive gauche, moins exposées aux débordements du fleuve et jusqu'alors habitées seulement par des potiers et des vigneron, devinrent le séjour préféré des patriciens et du César, délégué par l'empereur à la préfecture des Gaules. *Constantin Chlore*, à la fin du *iii^e* siècle, s'y fit construire un palais; *Julien*, qui lui succéda, en 356, s'établit dans le palais de *Constantin* et vanta la douceur de son climat, grâce auquel « le figuier et la vigne mûrissent sans leurs fruits sur les co-

teaux dalentour ». Quand l'empire s'inclina vers la ruine, la semence du christianisme, apportée en Gaule par saint Denis, avait déjà produit une riche moisson, grâce surtout à la tolérante clairvoyance de *Constantin Chlore*, qui, précurseur de son propre fils *Constantin*, avait autorisé le culte public des chrétiens dans les Gaules. Aussi saint Marcel, évêque de Paris (110 à 136), eut-il le pouvoir de quitter la rive gauche où il résidait jusqu'alors, en plein quartier païen, pour franchir la Seine et transférer son siège épiscopal dans l'île de la Cité.

Peu de temps avant sa mort, *Chlois* fonda, sur les hauteurs de la rive gauche, une abbaye sous le vocable de *Saint-Pierre-Saint-Paul*, et il y fut enseveli (511). Trois mois plus tard, *sainte Geneviève*, qui avait sauvé Paris de l'invasion, à l'approche des Huns (451), était inhumée dans cette église; un grand concours de fidèles s'étant fait autour de son tombeau, l'abbaye changea de nom et s'appela *Sainte-Genève*.

Alors s'élevait, sur une partie de la place actuelle du Parvis, la première église chrétienne de la Cité, sur laquelle nous avons quelque lumière, depuis le *xv^e* siècle. Cet édifice, héritier sans doute du temple païen qu'occupa ou fit modifier saint Marcel, à l'usage du culte chrétien, servait de cathédrale, sous le vocable de *Notre-Dame*. A l'est, une autre église, *Saint-Etienne*, plus rapprochée de la Seine, se trouvait directement de la résidence épiscopale, si elle n'en était pas l'oratoire particulier. Les deux églises ont été remplacées par la cathédrale actuelle, et le promoteur de ce grand œuvre fut l'évêque de Paris, *Maurice de*



Mon. hist.

FLÈCHE DE NOTRE-DAME.

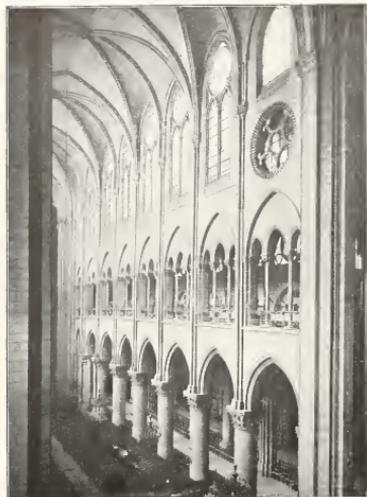


Photo de M. P. Jussot.

CHINÈRES DE NOTRE-DAME.

Sully, fils de modestes paysans des environs d'Orléans, que son zèle et son intelligence avaient promu au siège épiscopal. La première pierre fut posée en 1163, vraisemblablement par le pape Alexandre III, de passage à Paris.

Notre-Dame. — La construction fut menée rapidement. Par le croisement d'ogives et l'emploi de l'arc brisé, l'architecture romane aux formes amples et robustes, mais un peu lourdes, se transfigurait. En 1185, le patriarche de Jérusalem, Héraclius, officia pontificalement dans le chœur de la cathédrale, entièrement livré au culte.



Mon. hist.
GRANDE NEF DE NOTRE-DAME.



Mon. hist.
DÉTAIL DE LA PORTE PRINCIPALE.

La nef se poursuit; on démolit alors l'ancienne église Notre-Dame, et les fondations des tours s'élèvent. En 1196, quand mourut Maurice de Sully, la nef, sauf les dernières travées, était à peu près finie et la toiture s'avancait. Les trois portails de la façade étaient debout, en 1208; vers 1220, la construction atteignait la grande galerie. Tout paraît avoir été terminé vers 1250. Ainsi que l'a démontré Viollet-le-Duc, la cathédrale avait d'abord été conçue sans transept; on l'ajouta, au cours des travaux, juste assez pour donner à l'église une apparence cruciforme. Puis la nef parut trop sombre, les bas côtés trop nus; ainsi s'accusa l'expérience d'un art encore à la recherche de ses formes définitives. Alors fut ajoutée une ceinture de chapelles, dans l'intervalle des contreforts extérieurs; on agrandit les fenêtres de la nef principale, en les allongeant aux dépens du triforium; enfin les croisillons, qui se trouvaient en retrait, par l'addition des chapelles, furent reconstruits, avec de riches façades, par Jean de Clieles, en 1257. Probablement à la même époque fut créé le clocher central. Le jubé (disparu) datait de 1250; la clôture du chœur, en partie détruite, fut l'œuvre de Jean Ray et de son neveu Jean Le Bouteiller, maîtres maçons (1319-1350).

Telle qu'elle parut enfin, et malgré les imperfections du début, Notre-Dame était, dès la fin du règne de Philippe Auguste, l'une des plus belles cathédrales de France, celles de Chartres, Bourges, Reims et Amiens étant alors en cours d'exécution. Maurice de Sully, qui siégea de 1160 à 1196, ne vit pas la fin du grandiose édifice qu'il avait rêvé et qui fut vraiment son œuvre.

Par une heureuse fortune, la cathédrale de Paris, conçue et exécutée d'un trait, conserva son caractère; les ^{xv^e}, ^{xvii^e}, ^{xviii^e} siècles l'avaient à peu près respectée; le xviii^e la défigura. En exécution d'un vœu fait par Louis XIII, Louis XIV fit orner le chœur d'une somptueuse décoration, dans le goût de son temps, ce qui en modifia complètement le caractère; Mansart et Robert de Cotte avaient la direction des travaux (1699). On démolit en partie la clôture du chœur; un placage de marbre dissimula les piliers d'ogives. Puis ce furent des destructions injustifiées : le jubé enlevé, en 1725; tout l'intérieur badigeonné, la vitrière peinte, une

merveille, remplacée par de beaux carreaux blancs (1740-1760); la suppression par l'architecte Soufflot du trumeau de la porte centrale et la mutilation du tympan (1771). Tous les reliefs, pinacles, corniches, statues en saillie, au dehors, sont abattus. Bienlôt, à cette mutilation générale, la Révolution substitue la destruction pure et simple. En 1792, la flèche de plomb est jetée bas pour en faire des balles; le deuxième jour du deuxième mois de l'an II (1793), la Commune de Paris décrète que « les gothiques simulacres des rois de France placés au portail seront abattus »; quelques cordes passées au cou des statues les font rouler en miettes sur le parvis. Déjà plusieurs cloches ont été envoyées à la fonte; objets de bronze, lampadaires, appliques, statues, même les croix, et jusqu'aux cercueils de plomb, l'on arrache tout pour en faire des canons.

La grille du chœur fournit des piquets. Alors la cathédrale, profane, devient le « temple de la Raison » (30 brumaire 1793). Enfin, le 21 juin 1795, l'église, bien qu'encombree de débris, est rendue au libre exercice du culte, et le 15 août, après une purification solennelle, à laquelle assistait une foule immense de peuple, l'office est célébré dans la cathédrale.

Le xix^e siècle a réparé, dans une certaine mesure, les injustices du xviii^e siècle et les déprédations révolutionnaires qui furent le fait de quelques énergumènes, plutôt que de la population. La restauration générale du monument, commencée en 1845, sous la direction de Lassus et de Viollet-le-Duc, et poursuivie par ce dernier, seul, de 1856 à 1871, avec une conscience admi-

nable, peut-être parfois un peu excessive, nous a rendu, dans son ensemble, la cathédrale de Maurice de Sully. Les travaux intérieurs, terminés en 1864, permirent à M^{rs} Darbois d'en célébrer la consécration solennelle. Peu s'en fallut que de malheureux égarés, pendant la Commune, ne réduisissent à néant l'œuvre admirable du xiii^e siècle, à peine reconstituée; des chaises, entassées dans le chœur, le Vendredi Saint de l'année 1871, brûlaient lentement et menaçaient de tout incendier; on put à temps enfoncer les portes et sauver le monument.

Notre-Dame n'est que la sixième des cathédrales de France par l'importance; Amiens, Chartres, Reims, Bourges, Orléans la dépassent en dimensions; mais, grâce à ses vastes tribunes, elle peut contenir 20 000 hommes debout. Dimensions : longueur hors d'œuvre, 130 mètres; largeur, 50 mètres; hauteur de la grande voûte, 33^m, 77; celle de la crête du grand comble, 50 mètres; tours jusqu'aux balustrades, 68 mètres; flèche centrale, 96 mètres. La nef a des bas côtés doubles, bordés de chapelles, même sur le pourtour du chœur. Si la grande nef, trop étroite, est assez-boutants, trop lourds, et l'uniformité extérieure soulèvent de justes critiques, on peut admirer sans réserve les trois portails de l'ouest et ceux du transept. La décoration sculpturale y est admirable; aussi l'influence de Notre-Dame, à ce point de vue, fut-elle considérable; de bonne heure elle franchit les limites de l'Île-de-France. Les statues des rois de Juda qui ornent la galerie occidentale sont récentes et ne reproduisent pas les anciennes qui, selon la tradition, représentaient les rois de France. Au portail nord, la statue de la Vierge mère, œuvre authentique du xiii^e siècle, est justement admirée. Le portail sud, qui représente la lapidation de saint Étienne, passe avec raison pour un chef-d'œuvre. « Ah! si j'avais connu cela! » dit Pradier, quand il le vit, quelques jours avant sa mort. Le trésor de Notre-Dame n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut; et possédé, dans un très bon reliquaire, dessiné par Viollet-le-Duc et exécuté par Poussielgue-Rusand, la Couronne d'épines envoyée de Constantinople à saint Louis, ainsi qu'un fragment de la vraie croix. Quel-

ques ornements, des vases sacrés, dons de souverains, retiendront l'attention.

Autres édifices religieux.

— Aux deux pôles de Paris, la colline de Montmartre rappelle le martyre de *saint Denis*, apôtre des Parisiens, et la montagne Sainte-Geneviève, leur libératrice. D'un côté, la vieille église Saint-Pierre et la basilique du Sacré-Cœur; de l'autre, Saint-Étienne-du-Mont et le Panthéon, couronnent les hauteurs. C'est dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, selon les uns, au milieu du 1^{er} siècle, selon d'autres, que doivent être rapportés l'apostolat et la décapitation de saint Denis et de ses deux disciples, le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère. Le nom de Montmartre, « mons martyrnm, mont des martyrs », n'aurait pas d'autre origine; à moins qu'il ne rappelle un temple du dieu Mars (mont de Mars), qu'aurait remplacé une église chrétienne.

Saint-Pierre de Montmartre, encore que de dimensions restreintes, est un précieux reste de l'architecture du moyen âge. Cette église fut construite par Louis le Gros, en 1133, consacrée par le pape Eugène III, en présence de saint Bernard et de Pierre le Vénérable (21 avril 1147). Le *Sacré-Cœur* ou église du Vœu national, dont la construction fut décrétée par l'Assemblée nationale, en 1874, sur la proposition

de M^r Gilbert, archevêque de Paris, est une basilique romano-byzantine à coupes. La construction fut commencée en 1876, sur les plans d'Abadie, et uniquement alimentée par souscriptions volontaires. Des sommes importantes ont été consacrées à l'exécution de 83 puits profonds de 33 mètres et remplis de béton, formant colonnes de soutènement, reliées par des arcs. Si la butte Montmartre, composée de matériaux meubles assez peu consistants, venait à se dérober, la basilique resterait suspendue sur ses piliers, dans les airs. Le monument, de nef courte, avec croisillons et rond-point, surmonte une vaste et belle crypte; sa longueur est de 100 mètres, la largeur de 50; le dôme monte à 60 mètres, et le campanile qui s'élève au chevet du monument doit atteindre 80 mètres. Cette tour renferme le bourdon « la Savoyarde », qui pèse, avec son battant, 17735 kilogrammes.

Saint-Étienne-du-Mont dominait la montagne Sainte-geneviève, avant l'érection du Panthéon. L'église fut commencée en 1517; dix-huit ans après, le chœur était terminé et la nef, entreprise aussitôt, s'acheva en 1563. Marguerite de

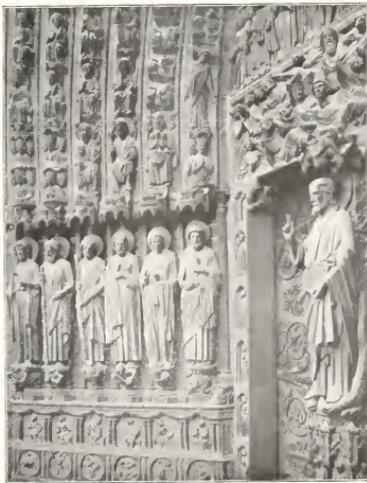


CHEVET DE NOTRE-DAME DE PARIS.

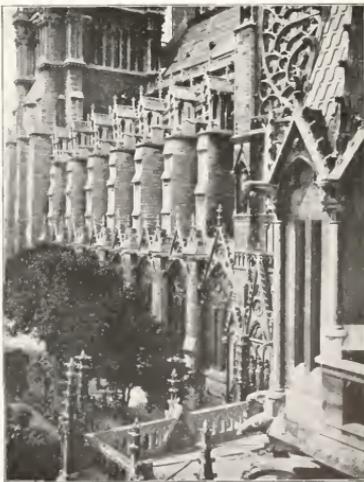
(1286)

Lesueur; le corps de l'abacis y fut apporté de Port-Royal des Champs, en 1710. Enfin la suppression de l'abbaye voisine valut à *Saint-Étienne* la possession des reliques de sainte Geneviève, du moins ce qui en reste, avec son tombeau authentique, profané en 1793.

La *Madeleine* devait être un temple; on en a fait une église; le



NOTRE-DAME : STATUES DU PORCHE CENTRAL.



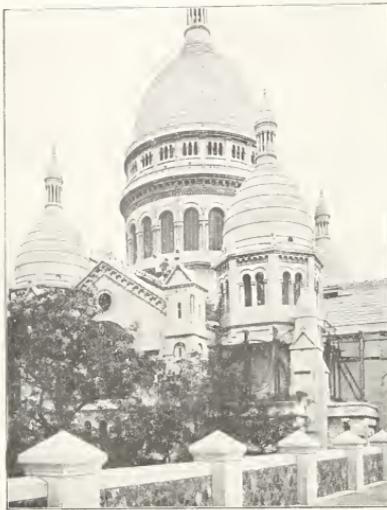
CONTREFOIS DE NOTRE-DAME.

Phot. de M. P. Jousset.

Panthéon devait être une église, il est devenu un temple en l'honneur des grands hommes.

L'église de l'abbaye fondée par Clovis, sous le vocable de saint Pierre-et-Saint-Paul, et que la voix populaire désigna bientôt sous le nom de *Sainte-Genèveve*, s'élevait tout contre Saint-Étienne-du-Mont, sur l'emplacement de la rue Clovis : des chanoines réguliers, appelés *Genèvevains*, la desservaient; il en est resté une tour enclavée dans les bâtiments du lycée Henri IV. Vers le milieu du xiv^e siècle, l'édifice menaçait ruine. Louis XV chargea l'architecte *Soufflot* de construire une nouvelle église, sur un emplacement voisin de l'abbaye. Les travaux, commencés en 1758, n'avancèrent que lentement, à cause de la nature argileuse peu consistante du sol. Cependant, le 6 septembre 1764, Louis XV posait solennellement la première pierre du dôme. A Soufflot, mort en 1788, Rondelet succédait dans la direction des travaux. Quand survint la mort de *Mirabeau*, l'Assemblée constituante décida le 4 avril 1791 que la nouvelle église Sainte-Genèveve serait consacrée à l'inhumation des « grands hommes ». Quatrième de Quincy fut chargé d'achever l'édifice. *Mirabeau* y avait été transporté. Le 30 mai 1791, ce fut le tour de *Voltaire*; en 1793, celui de *Lepelletier de Saint-Fargeau*, de *Marat*, de *J.-J. Rousseau*. Dejà *Mirabeau*, jugé indigne, avait été exposé du monument; *Lepelletier de Marat* le furent à leur tour; puis *Voltaire* et *J.-J. Rousseau*. Cependant Napoléon I^{er}, après avoir terminé les travaux de consolidation de l'édifice et dégagé ses abords, le rendit au culte catholique en 1807, tout en lui conservant son caractère de Panthéon : le maréchal *Lannes*, *Portails*, *Lafrange*, le grand navigateur *Bougainville* y prirent successivement place dans les caveaux, où depuis sont venus se rejoindre : *Victor Hugo* (1885), *Lozère Carnot* et *Marebau* (1888), le président *Carnot* (1894). Sainte-Genèveve redevint exclusivement le Panthéon, en 1839. Les insurgés de 1848 en firent une forteresse où il fallut les assiéger. Enfin, un décret de 1851 rendait l'église à sa première destination religieuse, encore une fois perdue depuis.

Au fronton, le bas-relief, sculpté par David d'Angers, et mis en place après 1830, représente la « Patrie distribuant les palmes de l'immortalité aux grands hommes ». La forme extérieure du monument, qui est celle d'une croix grecque, un peu lourde sur les ailes, se dégage merveilleuse-



BASILIQUE DU SACRÉ-COEUR.

à réparé, tant bien que mal, ces déprédations.

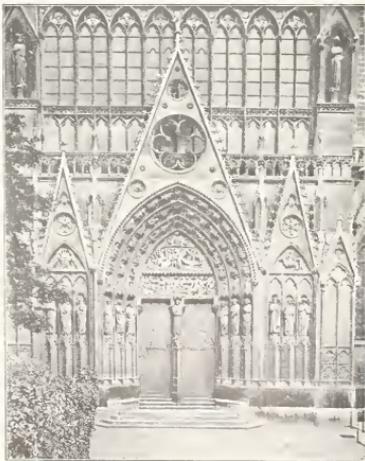
Le transept, la nef, que décorent des fresques de Flandrin, et les tours de *Saint-Germain-des-Près* représentent, à Paris, l'époque romane proprement dite. On surprend la transition du roman au gothique, dans le chœur du même *Saint-Germain*, dans *Saint-Pierre de Montmartre* et le chœur de l'église désaffectée de *Saint-Martin-des-Champs*. L'art ogival trouve sa glorieuse expression à *Notre-Dame*, à *Saint-Julien-le-Pauvre*, petite, mais précieuse église, et dans le merveilleux écriin de la *Sainte-Chapelle*. Ces trois œuvres sont de premier ordre. *Saint-Germain-l'Auxerrois*, *Saint-Gervais*, *Saint-Severin* et son radieux triforium, *Saint-Merri*, le chœur de *Saint-Étienne-du-Mont* témoignent du même art, à des étapes diverses de son développement; *Saint-Eustache*, d'intérêt capital, évoque la Renaissance, ainsi que des parties importantes de *Saint-Étienne-du-Mont* et de *Saint-Nicolas-des-Champs*.

Les églises des xiv^e et xv^e siècles, inspirées par la tradition gréco-romaine, églises du *Val-de-Grâce*, de la *Sorbbonne*, des *Jacobins*, *Sainte-Genèveve* ou le Panthéon, *Saint-Sulpice*, *Saint-Roch*, ont généralement conservé leur caractère. C'est un véritable temple romain que la *Mademoiselle*, d'un premier Empire. La Restauration, imbuë elle aussi d'antiquité, mais d'antiquité chrétienne, nous a donné *Saint-Vincent-de-Paul* et *Notre-Dame-de-Lorette*, qui sont de vraies



CL. ND.

INTÉRIEUR DU PANTHÉON.



Phot. de M. P. Jouard.

NOTRE-DAME : PORTAIL SAINT-ÉTIENNE.

petites basiliques. A la fin du règne de Louis-Philippe, *Sainte-Urbain* nous ramène au gothique du xiv^e siècle. Bien que l'on commençât à mieux comprendre et à goûter l'art du moyen âge, trop longtemps ignoré et méconnu, mises à part la restauration de ses plus beaux monuments et la construction de *Saint-Jean-Baptiste* et de *Saint-Eugène*, cette floraison du style ogival n'a été que de faibles racines dans Paris. Les constructions récentes sont dues à l'inspiration **romano-byzantine** mêlée de byzantine : tels, le *Sacré-Cœur*, *Notre-Dame d'Auteuil*, franchement byzantine; *Saint-Ambroise*, d'un roman souligné de gothique; la *Trinité*, *Saint-Augustin*, *Saint-François-Xavier*, de genre Renaissance, aux motifs gréco-romains; *Saint-Pierre de Montrouge*, *Notre-Dame-des-Champs*, combinaison mixte du roman des premières basiliques chrétiennes et de réminiscences byzantines.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS

Le ministère de l'Instruction publique (rue de Grenelle) possède la direction de l'enseignement *primaire, secondaire, supérieur*. De lui dépendent les Corps savants, les Archives nationales, les Bibliothèques publiques, les Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, l'Académie de France à Rome.

L'Académie trouve son plein épanouissement au quartier Latin, qui fut son berceau. Ce quartier de la rive gauche où, avant l'établissement des premières Ecoles dans des enclos fermés, se voyaient, autour de l'abbaye Sainte-geneviève, des champs cultivés, des fermes, des vignobles, devint un fief de l'Université. Celle-ci en occupa le sommet et les versants. C'était une corporation puissante, sorte de république fédérative, investie de privilèges quasi souverains, puisque ses membres étaient soustraits à la juridiction commune; elle possédait de vastes terrains, des prairies le long des bords de la Seine. Le cardinal de Richelieu, en faisant reconstruire le collège fondé, en 1250, par *Robert de Sorbon*, chapelain de saint Louis, remit à cette institution le collège du *Plessis*; ces deux groupes enseignants, le premier consacré à la *théologie*, le second aux *arts*, c'est-à-dire où l'on apprendait la grammaire, la rhétorique, la philosophie, formèrent un ensemble d'études qu'on est sorti l'Université de Paris. Le tombeau du cardinal, par *Clément*, est dans l'église de la Sorbonne. Les bâtiments universitaires ont été renouvelés récemment par l'architecte *Nemot* (1885-1890).



LA RUE SOUFFLOT ET LE PANTHÉON.

CL. NO.

L'enseignement supérieur de l'Université de Paris comprend actuellement 1^o une *faculté de théologie* protestante, émigrée de Strasbourg dans nos murs, après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne; 2^o la *faculté de droit*, dont le palais, construit par Soufflot, place du Panthéon, s'est agrandi de vastes dépendances; 3^o la *faculté des lettres*, et 4^o celle des *sciences*, logées dans la *nouvelle Sorbonne*, l'une et l'autre abondamment pourvues de chaires et de laboratoires. A côté de ces deux facultés, des locaux sont réservés à la *Bibliothèque* (200 000 volumes), à l'*Ecole des chartes* et à l'*Ecole pratique des Hautes Etudes*. Le grand amphithéâtre de la *Sorbonne*, qui contient 3 500 places, a été décoré de statues et de fresques, par *Barrias*, *Clapain*, *Balou*, *Puvis de Chavannes*, *Galland*, *Dugaug-Bouveret*. La *faculté de médecine* est installée à part, dans les bâtiments construits par Louis XVI et agrandis de nos jours jusqu'à occuper tout l'intervalle compris entre la rue Hautefeuille, le boulevard Saint-



JUBÉ ET GALERIE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.



ÉGLISE DU VAL-DE-GRACE.

CL. NO.



ÉGLISE SAINT-LAURENT.

CL. ND.



ÉGLISE DE LA TRINITÉ.

CL. ND.

Germain et la rue de l'École-de-Médecine : en face s'élèvent les laboratoires et amphithéâtres, sur les terrains dépendant autrefois de l'enclos des Cordeliers. L'École supérieure de pharmacie est détachée le long de l'avenue de l'Observatoire.

Le Collège de France, le Muséum d'histoire naturelle, l'École pratique des Hautes Études, des Ecoles spéciales, complètent l'enseignement supérieur.

L'institution du Collège de France remonte à François I^{er}, et la construction projetée par ce prince est due à l'initiative de Marie de Médicis, pendant la minorité de Louis XIII (août 1610). Le Collège partage son enseignement entre une quarantaine de chaires ; les professeurs n'ont pas d'autre fonction que celle d'exposer le résultat de leurs travaux, dans une série de leçons, chaque année.

Fondé en 1626, sous le nom de *Jardin du roi* (enclos de plantes médicinales donné par Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII), successivement enrichi d'immenses collections, le Muséum offre un précieux appoint à l'étude des sciences naturelles. Des savants illustres y ont enseigné : depuis Du Fay, Buffon (1739), Bernardin de Saint-

Pierre, avant la Révolution, Daubenton, de Jussieu, Fourcroy, Lamarck, Brongniart, Haüy, Vauquelin, Lacépède, Cuvier, Chevreul, Becquerel, etc. De récentes et magnifiques galeries renferment les collections d'anatomie comparée, de paléontologie, etc.

Parmi les écoles spéciales de haut enseignement, outre l'école des Hautes Études, qui a pour but d'entraîner à la recherche scientifique, l'École normale supérieure, réorganisée à plusieurs reprises, depuis 1795, prépare aux diverses agrégations de lettres et de sciences qui conduisent à l'enseignement des lycées et des facultés. Cette préparation, d'ailleurs, n'est pas un monopole. L'École des chartes, fondée en 1821, est installée dans la nouvelle Sorbonne :

elle prépare des archivistes. L'École des langus orientales (rue de Lille et rue des Saints-Pères) forme des drogmans et des interprètes pour les pays d'Orient.

Corps savants. — Avant de mourir (1661), le cardinal Mazarin disposa d'une somme élevée pour la construction d'un Collège qui devait porter son nom et s'élever à la place de Nesles, dont la tour occupait l'emplacement du pavillon oriental du palais actuel de l'Institut. Levan en fit l'architecte. En 1688 seulement, le Collège entra en service : on l'appela le collège des *Quatre-Nations*, aujourd'hui l'Institut. Ce grand corps savant comprend aujourd'hui : 1^o l'Académie française, créée par Richelieu, en 1635 : 40 membres élus, sans correspondants ni associés étrangers ; 2^o l'Académie des inscriptions et belles-lettres fondée par Colbert, en 1663 ; 3^o l'Académie des sciences (1666) ; 4^o l'Académie des beaux-arts ; 5^o l'Académie des sciences morales et politiques. Chaque Académie a son régime indépendant, gère ses propres intérêts, se réunit à un jour marqué par semaine et tient séance publique, une fois par an. L'Institut et ses diverses Académies disposent de prix annuels.

Le Bureau des longitudes est comme le conseil directeur des études astronomiques : il publie un recueil annuel. L'Observatoire, bâti par Claude Perrault, sous Louis XIV, avec les aménagements nouveaux qu'il a reçus, son grand équatorial coudé, sa coupole tournante, offre aux chercheurs d'étoiles les moyens d'investigation les plus parfaits. Depuis 1879, l'Observatoire de Meudon est réservé aux études d'astronomie physique. Le Bureau central météorologique (rue de l'Université) dresse chaque jour une carte des phénomènes atmosphériques, d'après les dépêches reçues d'Europe et d'Amérique. De lui dépend la station météorologique de Saint-Maur. La Ville possède aussi l'Observatoire météorologique de la tour Saint-



LA RUE ROYALE ET LA MADELEINE.

CL. ND.

Jacques et celui du parc *Montsouris*, installé dans un édifice de style arabe provenant de l'Exposition de 1867.

Paris offre au labeur intellectuel des ressources incomparables : ses archives, ses bibliothèques renferment de véritables trésors documentaires. Les **Archives nationales** occupent, dans la rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel de Souhise, au des plus beaux du vieux Paris ; là, reposent, jadis enfermés et défendus contre le feu, d'antiques parchemins, des chartes, des papiers d'État remontant jusqu'à l'époque mérovingienne. Plusieurs millions de pièces proviennent, pour une bonne part, des établissements religieux supprimés par la Révolution et constituent une mine presque inépuisable. Vous y verrez : le testament de *Suger* et celui de *Philippe Auguste*, des lettres de *Charles le Téméraire*, de *François I^{er}*, de *Jeanne d'Albret*, l'écriture de *Commines*, le texte authentique du *traité des Pyrénées*, le testament de Louis XVI, la Constitution de 1793, la *lettre Louis XV*, qui servait aux audiences du comité de Salut public et sur laquelle fut déposé Robespierre mourant; la minute du glorieux *traité de Campo-Formio*, le *Concordat*, l'acte de création de la *Légion d'honneur*, le *décret de Musson*, relatif au Théâtre-Français, les *traités de Westphalie*, des autographes de souverains, le *Trésor des chartes*, l'armoire de fer où se conservent les prototypes en platine du mètre et du kilogramme.



LE PONT DES ARTS ET L'INSTITUT DE FRANCE.

année un afflux de nouveaux volumes. Aucune bibliothèque d'Europe n'est aussi riche en livres rares; des Aldes, des Estiennes, des Elzéviros; en reliures magnifiques exécutées pour les rois de France ou les grands seigneurs bibliophiles. Dix mille volumes sont réunis dans l'immense *salle de lecture* à coupes, que Napoléon III fit construire, en 1868, par Labrousse; plus d'un million de volumes sont à la portée des travailleurs dans le magasin voisin, vaste cour rectangulaire à cinq étages, communiquant ensemble par des galeries latérales et transversales. La réserve comprend des imprimés du x^e siècle, des ouvrages exceptionnels, des volumes précieux; la galerie Mazarin en expose dans ses vitrines de merveilleux exemplaires. Ajoutez les *cartes* et *globes terrestres*, les collections de *médailles* et *pierres gravées*, mises à part; vous avez une faible idée des trésors inestimables réunis dans l'ancien palais Mazarin, agrandi et transformé.

La plus riche bibliothèque de Paris, après la Nationale, est celle de l'Arсенal, rue de Sully, créée par le marquis de Paulmy d'Argenson, dont le comte d'Artois acheta la collection, en 1786; collection complète de nos œuvres théâtrales, œuvres de nos premiers poètes. La *Bibliothèque Sainte-Genève* est due aux chanoines genevois-fains qui la fondèrent, en 1621, avec les



Phot. M. P. JORDON.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

La véritable source d'informations pour l'histoire de la ville de Paris se trouve au **musée Carnavalet**, rue Sévigné. Outre une *bibliothèque* très riche, installée, même rue, dans l'hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau, on trouvera, au Musée proprement dit, l'hôtel bâti en 1530 par Pierre Lescoq pour François de Kerneveny (dont on a fait Carnavalet), décoré par Jean Goujon, complété par Mansart en 1660 et habité par Mme de Sévigné et sa famille, en 1677; de vénérables débris arrachés au sol parisien, des médailles, des estampes, des tableaux évoquant la vie de Paris aux différents âges de son histoire, le costume, les métiers et surtout les grands événements et les personnages principaux de l'époque révolutionnaire, avec quelques souvenirs du Consulat et de l'Empire.

Bibliothèque nationale. — Dans la somptueuse résidence que le cardinal Mazarin se fit construire, la *Bibliothèque du roi*, collection de livres manuscrits réunis au Louvre par Charles V et successivement accrue par les souverains, fut établie par Louis XV, rue Richelieu. Devenue *Bibliothèque nationale*, elle recueillit encore les dépouilles opimes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et d'autres établissements religieux supprimés par la Révolution; elle ne cesse de s'accroître, grâce à l'obligation du dépôt légal qui lui apporte chaque



CL. DE.

ÉGLISE DE LA SORBONNE : TOMBEAU DE RICHELIEU.



LA GALERIE D'APOLLON, AU LOUVRE.

CL. ND.

ouvrages à eux légués par le cardinal de La Roche-foucauld. Le vaste bâtiment qui réunit aujourd'hui ces collections a été bâti par Labrousse, sur l'emplacement de l'ancien collège de Montaigu. Il faudrait citer encore : la Bibliothèque de la Sorbonne, la Bibliothèque Mazarine, celles du musée Guimet, des Gobelins, du Louvre, du Théâtre-Français, de l'Opéra, du Conservatoire de Musique, de la Société de Géographie.

L'enseignement supérieur libre appartient à l'Institut catholique, établi dans un ancien couvent de Carmes, dont la chapelle, surmontée d'une coupole, conserve dans sa crypte les restes des malheureux massacrés en 1792. L'enseignement comprend une faculté de théologie, une faculté de droit, une école de Hautes Etudes littéraires et scientifiques, correspondant aux facultés de l'Etat, et des cours assimilables à certains enseignements du Collège de France et de l'École des Hautes Etudes.

L'Institut Pasteur, commencé en 1888, au moyen d'une souscription publique, élève sa façade Louis XIII sur la rue Dutot. Une crypte de caractère byzantin, sous des voûtes à fond d'or, décorées de mosaïques par Luc-Olivier Merson, renferme le tombeau de l'illustre savant. Des salles de cours sont jointes aux laboratoires, où s'étudie la microbiologie générale.

Parmi les adjuvants de l'enseignement supérieur : l'École libre des sciences politiques (rue Saint-Guillemme), préparatoire aux carrières diplomatiques et administratives; l'École de médecine; l'Institut océanographique, fondé en 1910 par le prince Albert de Monaco; l'Institut des sourds-muets (rue Saint-Jacques), créé en 1759 par l'abbé de l'Épée; l'Institut des jeunes aveugles, fondé en 1793 par Valentin Haüy; l'École Estienne, pour l'art du livre; les sociétés vouées à des études spéciales, comme : la Société de Géographie et celle de Géographie commerciale, le Club-Alpin, la Société géologique de France; les

Sociétés minéralogique et spéléologique; la Société nationale d'horticulture et d'agriculture; celle des Agriculteurs de France; la Société des Etudes historiques et de l'Histoire de France, etc.

Le sous-secrétariat des Beaux-Arts, complément du ministère de l'Instruction publique, a son siège à part, rue de Valois. Il régit nos grands musées, nos théâtres et généralement toutes les manifestations d'art.

Le Louvre fut d'abord une forteresse qui gardait la rive droite de la Seine contre les invasions du Nord et de l'Ouest, comme un avant-poste de Paris. Son existence ne remonte qu'à Philippe Auguste.

Presque en face, mais sur la rive gauche, un donjon, la Tour de Nesle, liait la défense des deux rives et fut, jusqu'à la construction de la Bastille, la seconde citadelle de Paris.

Longtemps le Louvre garda son caractère féodal. Dans la période d'accalmie qui suivit les premiers engagements de la guerre de Cent ans, Charles V en reconstruisit les bâtiments d'habitation; mais bientôt les rois de France cessèrent d'y résider. La grosse Tour menaçait ruine au temps de François I^{er}. Ce prince résolut de réédifier le château; Pierre Lescol fut son architecte, Jean Goujon le sculpteur. Deux ailes neuves flanquèrent le donjon de Charles V, et l'œuvre fut de tout point remarquable par l'exquise pureté des lignes et la brillante exécution du détail. Puis, ce furent des constructions sans suite. Au lieu d'achever l'œuvre de François I^{er}, Catherine de Médicis fait bâtir par Pierre Chambiges, en retour d'équerre, une galerie perpendiculaire à la Seine, puis, tout à coup, changeant d'idée et d'architecte, fait élever sur l'emplacement d'une maison de plaisance acquise par François I^{er}, dans un terrain occupé jadis par des tuileries, un nouveau palais dont Philibert Delorme et Jean Bullant eurent la direction.

Catherine de Médicis n'acheva des Tuileries que le pavillon du milieu. Entre ce nouveau palais et le Louvre, l'intervalle peut à peu se remplir. Henri III, Henri IV (pavillon de Flore par Ducerceau), Richelieu (pavillon de l'Horloge par Lemercier, pavillon de Marsan

par Levau), Louis XIV (colonnade de Charles Perrault), Louis XV (grands guichets par Gabriel), y ajoutèrent successivement. Des académies, l'imprimerie royale siégeaient au Louvre; la Révolution les déloge et en fait un Muséum des arts. Pour les Tuileries, elles servent de résidence à Louis XVI (6 octobre 1789-10 août 1792); dans l'aile droite du château est aménagée une salle de séances pour la Convention, que cette assemblée occupe jusqu'au 10 mai 1793. Le Consulat met Bonaparte aux Tuileries, Napoléon, devenu empereur, reprend l'ancien projet de réunir les Tuileries au Louvre. Percier et Fontaine déblayent la place du Carrousel, remplissent l'intervalle, du pavillon de Marsan à celui de Rohan. Les revers de 1814-1815 arrêtent les travaux. Enfin (mars 1852), Napoléon III décide la réunion définitive des deux palais. Visconti puis Lefuel élevant les bâtiments en bordure de la rue de Rivoli; le pavillon de Flore et la galerie du bord de l'eau sont reconstruits. La Commune de 1871 ayant incendié les Tuileries, la restauration de ces ruines fut jugée impossible; on les démolit, en bornant la reconstruction au pavillon de Marsan et à l'aile qui l'accom-



CL. ND.

LE LOUVRE : PORTE JEAN-GOUJON.

pagne au nord. Sur le fronton des grands guichets : le génie des Arts, haut relief en bronze par *Mercier*.

Si la Bibliothèque nationale est le trésor des lettres françaises, le **Musée du Louvre** est notre grand trésor d'art. Sa valeur est incomparable : on ne peut en donner ici qu'un aperçu.

La collection réunie par *François I^{er}* à Fontainebleau, sur les conseils du *Primaticcio* et d'*Andrea del Sarto*, renferme des œuvres de premier ordre : six Raphaëls, quatre Léonards de Vinci. On l'appelait le *Cabinet du Roi* : ce fut l'embryon de notre musée du Louvre.

Ses immenses richesses d'art sont distribuées en sept départements. Celui de la *peinture* offre un intérêt capital. Par la somptueuse *Galerie d'Apollon*, où, dans des vitrines, resplendent, à côté des reliquaires du moyen âge, des ostensoirs, des livres d'heures, une épée dite de Charlemagne, une cassette attribuée à saint Louis, et l'un des plus beaux diamants connus, le fameux

Régent, l'on arrive, comme par une avenue triomphale, au *Salon carré*, sanctuaire du palais, où trônent des chefs-d'œuvre choisis parmi les chefs-d'œuvre : le *saint Michel*, de Raphaël; les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse; le *Charles I^{er}*, de Van Dyck; l'*Érosme*, d'Holbeïn; des tableaux de : Van Ostade, du Titien, de Guido Reni, du Giorgione, de Ghirlandajo, Poussin, Rubens, Murillo, Rigaud *portrait de Bassuet*, Philippe de Champaigne (*portrait de Richelieu*), du Pérugin, de Rembrandt, Mantegna, Menging; la *Source*, d'Ingres.

École française à spécialement les honneurs du *Salon des Sept-Chrémées*, avec : David *Sacre de Napoléon*, le baron Gros (*Bonaparte à Arc de*, le *Baldon de la Méduse*, de Géricault; des œuvres de Prud'hon, Gérard, Vigée-Lebrun. Alors se présentent les *premiers peintres* de notre école : les Vouet, Bourdon, Jean Boullongne, Claude Lorrain, Poussin et Lesueur, Lebrun, Mignard, etc.; puis l'art charmant du *XVII^e siècle*, avec Van Loo, Laucré, Greuze, Boucher, Watteau, Fragonard, Nattier, Coypel, Boffly, C.-J. Vernet, Chardin, Mignard. En d'autres salles, la grande *Vie de saint Bruno*, par Lesueur; la collection *Les Cases*, d'une inestimable valeur par le nombre et le prix de ses tableaux Fr. Hals, Watteau, Chardin, Velasquez, Greuze, Largillière, Fragonard. L'école française du *XIX^e siècle* est à part, avec Ingres, Delacroix, David, Paul Delaroche, Horace Vernet, Devéria, Ary Scheffer, Troyon, Millet, Corot, Diaz, Daubigny, Fromentin, Decamps, Henri Regnault, Flandrin, Gérard, Prud'hon, Léopold Robert, Courbet, Girodet-Trioson, etc. Les *primitifs italiens*, l'école espagnole, les écoles flamande et hollandaise, l'école alle-



LE NOUVEAU LOUVRE ET LA PLACE DU CARROUSEL.

mande et l'école anglaise (peu de chose) sont représentés. Les *dessins* et *cartons*, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, avec les aquarelles, enluminures, miniatures, etc., sont réunis à part et offrent un grand intérêt, puisqu'ils trahissent la manière et le progrès des maîtres. Le Louvre possède encore une très belle collection de gravures et d'estampes, depuis l'époque jusqu'à la lithographie. Commencée par Louis XIV, elle compte aujourd'hui plus de 7 000 sujets et compose le *Musée de calographie*.

La *sculpture antique*, celle de la Renaissance et celle des temps modernes occupent plusieurs salles. La *Vierge de Milo* est le joyau de la sculpture antique, Jean Goujon, Germain Pilon, Michel Colombe, Michel Ange, Benvenuto Cellini, Donatello, Mino da Fiesole représentent la Renaissance. A la sculpture moderne appartient les noms de Pierre Pugeot, Goysevox, Nicolas et Guillaume Coustou, Bouchardon, Pigalle, Allegrain, Falconet, Houdon, Cortot, Bosio, Clodion, Rude, Pradier, David d'Angers, Foyatier, Carpeaux, Barye. D'autres salles encore sont consacrées aux : *Antiquités asiatiques, égyptiennes* et à la *céramique asiatique, phénicienne, étrusque, grecque, persane*. Puis, des meubles, tapisseries, feronneries, faïences d'art et, pour finir, le musée des *Arts décoratifs*. Depuis 1881, une série de cours, institués pour tirer de nos grandes collections d'art l'enseignement qu'elles renferment, composent ce qu'on appelle l'*École du Louvre*.

Le *musée du Luxembourg*, installé dans l'ancienne Orangerie du palais, aménagé et agrandi pour cet objet, est comme la salle d'attente du



CL. ND.

LE LOUVRE : PAVILLON RICHELIEU.



PALAIS DU TROCADÉRO.

Louvre, pour les artistes français contemporains. On y a joint récemment une salle des étrangers.

Musée de Cluny. — On attribue à Constance Clodove, morte en 306, la construction du palais ou plutôt des *Thermes* de Cluny, qu'alimentaient les eaux captées par l'aqueduc d'Arceuil. Il est probable que le César romain, gouverneur des Gaules, possédait, un peu à l'écart, une résidence particulière. Les rois de race mérovingienne habillèrent le palais, après les Césars. Mais les invasions normandes ayant tout ravagé, les Capétiens se retranchèrent dans la Cité et l'ancien édifice romain fut laissée à l'abandon, jusqu'au jour où l'abbaye de Cluny (1241) acquit ce qui en restait. A la fin du xv^e siècle, il ne subsistait plus que les salles encore visibles aujourd'hui. Alors fut élevé, en partie sur des fondations romaines, le gracieux hôtel de Jacques d'Amboise, abbé de Cluny. Devenu bien national, à la Révolution, l'hôtel fut livré à divers industriels et, en 1833, acheté par Du Sommerard, pour y installer ses collections. A sa mort (1873), l'Etat ayant acquis l'hôtel de Cluny, la Ville lui fit don des restes du palais romain, qu'elle vendit d'acheter, quelques années auparavant. Le nouveau Musée fut inauguré en 1844.

Les trésors d'art qu'il renferme, disposés avec goût, dans les chambres du vieil hôtel princier, sous les plafonds à poutrelles, le jour discret qui tombe des croisillons à vitraux, donnent une sensation toute particulière, encore accrue par le contraste de recueilleusement des vieux objets et du tumulte de la vie moderne qui éclate au seuil même du palais. Les figurines du musée sont délicieuses, les ivoires célèbres, l'orfèvrerie religieuse très riche. L'orfèvrerie civile expose des couronnes d'or du xiv^e siècle, exhumées, en 1858, à la Puente de Guarnazar, près de Tolède, et constituant le trésor du roi goth Roccusvintus; un trésor gaulois trouvé dans les environs de Remes. Puis, ce sont des étains de François Briot, des fers forés, serrures, heurtoirs, clefs et landiers de châteaux gothiques; des armes de toute sorte : targes, épées, cuirasses, boucliers, poignards et pertuisanes; une céramique de choix (coupe de la fabrique d'Oiron, en

Poitou), des Bernardis Palissy, des pièces de Nevers, Moustiers et Rouen; des verreries de Venise, des émaux et plaques émaillées; des objets mobiliers, coffres, sièges, lits, bahuts, armoires, un clavecin, un cabinet florentin; des tissus, broderies, dentelles, tentures en soie brodée; des corrales et traineaux des xv^e et xvii^e siècles, avec le luxe lourd et magnifique qui caractérise ce temps. Au dehors, sans transition, sous de hautes frondaisons, les robustes et froides murailles des *Thermes* romains: le «frigidarium», le tepidarium, à la voûte écroulée, et, dans le square qui les enveloppe, parmi les pelouses et les massifs, des morceaux épars: piliers, gargouilles, arcades, débris de monuments mutilés ou disparus.

Dans le musée du Trocadéro, construit pour l'Exposition de 1878, vaste hémicycle faisant saillie entre deux ailes incurvées en portiques, plusieurs collections sont réunies: celles du musée d'éthnographie générale (antiquités péruviennes et mexicaines, costumes des provinces françaises); mais surtout le musée de sculpture comparée, dû à l'initiative de Viollet-le-Duc et ouvert en 1882. On a reproduit par moulage les principaux types de sculpture monumentale, du moyen âge, de la Renaissance et de l'âge moderne; le choix des œuvres reproduites et la perfection des

moulages, en même temps qu'ils mettent sous nos yeux l'intéressante évolution de l'art sculptural, produisent, dans leur ensemble, une saisissante évocation de beauté. Un musée spécial, consacré aux antiquités égyptiennes, réunit des moulages d'art annamite, khmer, indo-javanais. Les clichés et reproductions des *Monuments historiques*, constituant une collection unique au monde, forment une annexe de la Bibliothèque, à la disposition des chercheurs.

D'autres musées encore ouvrent les horizons les plus variés au monde des arts: musée *Brignole-Galliera*, élégant édifice, dans le style de la Renaissance italienne, offert à la ville de Paris par la duchesse Galliera; musée *Guimet*, fondé à Lyon en 1879, par M. Em. Guimet, transféré à Paris, avec ses collections offertes

à l'Etat en 1883; c'est un extraordinaire défilé des divinités, des étoffes, des objets familiers dus à l'art de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie grecque; bouddhas majestueux ou ventrus et souriants, dieux grimaçants, douces ou extravagantes déesses en bois doré; Confucius dans sa robe de bronze, à côté de l'Osiris égyptien, parmi les terres cuites et les jades chinois, les riches ornements, les étoffes somptueuses, les laques, les porcelaines, les brûle-parfums, les papyrus, les stèles, les figurines de Tanagra et de la Cyrénaïque.

Le musée de *Cernuschi*, légué par cet amateur à la ville de Paris, en 1895, renferme une collection de la Chine et du Japon, célèbre dans le monde entier. Il faut citer encore le musée d'*Ennery*; le musée *Gustave-Moreau*, légué par cet artiste (1898); le musée des *Beaux-Arts* de la ville de Paris, dans le *Petit Palais* des Champs-Élysées, construit par Girault, pour l'Exposition de 1900; le musée des *Arts décoratifs*, installé, depuis 1905, dans le pavillon de Marsan, au palais du Louvre; celui du *Garde-Meuble* ou *Mobilier national* (quai d'Orsay), composé d'objets mobiliers et décoratifs provenant des palais nationaux; enfin les collections d'art du *Théâtre-Français*



COUR INTÉRIEURE DU PETIT PALAIS.

et de l'Opéra; le Musée pédagogique (rue Gay-Lussac); le Musée social rue Las-Cases; celui de la Charité priée (rue Pierre-Charron); le musée Bataïe (rue Raynonard); le musée Victor-Hugo place des Vosges, dans la maison habitée par le poète.

Les Gobelins. — Dans les bâtiments occupés, le long de la Bièvre, par les frères Gobelin, tencuriers, Henri IV installait, en 1663, des tapisseries Hamands. Louis XIV fit de cet établissement le siège de la Manufacture royale des meubles de la couronne, que dirigeaient successivement Lebrun et Pierre Mignard. En 1827, la manufacture de tapis de la Savonnerie, d'abord créée au Louvre, puis transférée à Chaillot (1803), fut réunie à celle des Gobelins, mais on lui laissant seulement la tapisserie de haute lice, celle de basse lice (étoffes d'ameublement, panneaux décoratifs, fauteuils) ayant été transférée à Beauvais. N'est pas tapisserie qui veut; il faut, à cet art difficile, un long apprentissage auquel préparent une école de dessin et une école de tapisserie, dont les cours et les leçons pratiques sont suivis d'un concours. Le travail est de choix: les « Gobelins » servent à la décoration de nos édifices publics et sont offerts aux souverains étrangers comme des œuvres, en effet, inestimables.

Les principes et la pratique générale de l'art, en ses diverses manifestations, s'enseignent à l'École des Beaux-Arts (rue Bonaparte). L'ancien couvent des Petits-Augustins étant devenu, par les soins d'Alexandre Lenoir, un dépôt d'antiquités, lors du sac de Saint-Denis, de Notre-Dame et des établissements religieux condamnés par la Convention, ce trésor de riches œuvres, devenu un musée d'art français, s'aurait naturellement au groupement d'études décidé par la création de l'École des Beaux-Arts, en 1795. L'ancien cloître, dit cour du Mûrier, fut conservé avec les colonnades qui



PARIS : MUSÉE DE CLUNY.

l'entourent; la salle Melpomène, où se fait chaque année l'exposition des œuvres envoyées par les élèves de l'École de Rome, a été construite en 1862 sur le quai Malaquais; enfin, en 1885, l'hôtel voisin, œuvre de Mansart hôtel de Chimay, a été réuni à l'École. De belles œuvres ornent la première cour. Une magnifique arcade du château de Gaillon ouvre la seconde, en face du grand et magnifique édifice construit par Duban, pour les collections d'art de l'École et sa bibliothèque.

Le Conservatoire national de musique et de déclamation offre à l'étude de la musique vocale et instrumentale, à la déclamation dramatique et lyrique, à la composition musicale, les cours les plus variés. Comme les élèves de l'École des Beaux-Arts, ceux de composition musicale concourent chaque année pour un prix de Rome. L'institution date du décret par lequel Louis XVI créait, le 3 janvier 1784, l'École royale de chant et de déclamation; installée dans les bâtiments dits des Menus-Plaisirs, on la désigna d'abord sous le nom d'École des Menus. Elle prit fin, ou plutôt se completa en se transformant, au 16 thermidor, an III; ce fut l'Institut national de musique. Les bâtiments du Conservatoire, souvent remaniés, conservèrent une petite salle de spectacle dont l'acoustique est excellente. Le musée et la bibliothèque sont très riches.



FAÇADE DU GRAND PALAIS.



GRAND ESCALIER DE L'OPÉRA.

Théâtres. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Parisiens manifestent un goût prononcé pour les spectacles. Les *Arènes*, construites au 1^{er} ou au 2^e siècle, sur la déclivité orientale de la montagne Sainte-Genève, en sont un témoignage. Grégoire de Tours raconte qu'au 5^e siècle le roi Cléberic y donna des jeux à la population parisienne. Avec les incursions normandes, tout partit en lambeaux et bientôt l'amphithéâtre, recouvert de décombres, disparut. Des fouilles récentes l'ont remis au jour, en partie du moins. Il est vraisemblable que les *Arènes* de Lutèce servaient à la fois de cirque et de théâtre. Au moyen âge, le goût populaire pour les manifestations scéniques donna naissance à la *Conférence de la Passion*, dotée par Charles VI de privilèges qui en firent une vraie troupe de comédiens affranchis, dont le théâtre fut rapidement archaïque. D'autres virent : *Clercs de la Basoche*, *Enfants sans souci*, qui jouèrent la morale, la farce, la sottise. C'étaient les amateurs du vieux Paris : il n'y avait point de fête sans eux. Vers le milieu du 14^e siècle, les abus auxquels donnait lieu la représentation des mystères les firent défendre aux *Conférences de la Passion*.

Ils cédèrent leur salle à une association nouvelle (1588), celle de l'*Hôtel de Bourgogne*, dont les membres firent autoriser par Louis XIII à prendre le titre de « comédiens ordinaires du roi ». C'est l'origine de notre **Théâtre-Français**. C'est-à-dire qu'il résulte, en effet, de la fusion opérée, en 1681, par ordre royal, entre la troupe de l'*Hôtel de Bourgogne*, celle du *théâtre du Marais* qui en était issue, et (comme on jouait aussi entre amateurs) la petite troupe dont fut Molière,



LA PLACE DE L'OPÉRA.

CL. NO.

des 17^e, 18^e et 19^e siècles ont les honneurs du *Théâtre-Français*.

L'**Odéon**, d'abord constitué pour recevoir la Comédie-Française (1782), affecté à des emplois divers (théâtre de l'Égalité), plusieurs fois incendié et reconstruit (1808-1818, restauré en 1876, est une sorte d'annexe de notre premier théâtre subventionné; sa dotation annuelle est de 100 000 francs.

L'**Opéra** naquit, en 1671, sous le nom d'*Académie royale de musique*. On le trouve successivement, rue Mazarine, au Palais-Royal, rue de Louvois. Le *nouvel Opéra*, construit, de 1861 à 1875, sur les plans de Ch. Garnier, est un vaste monument auquel les groupes de la façade, signés de noms illustres : Falguière, Dubois, Chapu, Carpeaux, les *Pégyases* qui paraissent aux angles supérieurs, et l'*Apollon à la lyre d'or* de Millet, qui couronne le faîte, les marbres de couleur, les bustes, les bronzes, les statues, donnent un grand aspect décoratif. On admire, à l'intérieur, le grand escalier, le

les groupes porte-lumière de Carrier-Belleuse; les peintures du grand foyer par P. Baudry, celles de Barrias, Delaunay, Clairin, Boulanger pour le foyer de la danse, Lenoir au plafond de la salle. La subvention annuelle de l'Opéra est de 800 000 francs.

L'**Opéra-Comique**, héritier de la *Comédie italienne*, vécut longtemps dans la salle Favart, son premier directeur. Il quitta, puis reprit cette salle, jusqu'au jour où l'édifice sombra dans le vaste incendie du 23 mai 1887. L'Opéra-Comique, aujourd'hui reconstruit, reçoit une subvention de 100 000 francs.

Avec ses quatre théâtres subventionnés, Paris compte une quarantaine de théâtres réguliers. Ajoutez les spectacles de pure curiosité; les théâtres à côté, les parades équestres, les cafés-concerts, les cabarets, artistiques, pen ou prou, dont le prototype fut le *Chat-Noir*, fondé par Rodolphe Salis en 1882, avec le concours de poètes et de chansonniers. Qui dira l'infinité variée des fantaisies brillantes ou baroques, écloses sous le ciel enfiévré de la capitale?



LE FOYER DE L'OPÉRA.

CL. NO.



U. 510

PARIS : LE PONT ALEXANDRE III.



PARIS : HÔTEL DE VILLE ET PONT D'ARCOLE.

CL. ND.



ARMES DE PARIS.

Aux amateurs de belle musique, les **concerts** du *Conservatoire*, de Lamoureux-Chevillard, dus à l'heureuse initiative de J. Pasdeloup, en 1861, offrent le régal de leur répertoire classique. A citer encore : la *Société de musique de chambre pour instruments à vent*, la *Société des instruments anciens*, la *Société des grandes auditions musicales* et, pour la musique religieuse, la *Société des chanteurs de Saint-Gervais*, la *Schola cantorum* (école de chanteurs, fondée en 1874, qui donne des cours de chant grégorien, d'orgue et d'improvisation, de contrepoint, d'harmonie, de composition, de solfège, de chant.

Au mouvement des idées et de l'enseignement, se rattachent, au moins comme adjuvants, les associations qui ont pour objet spécial le développement physique : les *sports*, l'*escrime*, si en honneur parmi nous ; au mouvement social, les grands **cercles** de Paris : *Cercle de l'Union artistique*, *Cercle des Amis de terre et de mer*, *Cercle de la Librairie* ; l'*Union*, le *Jockey-Club*, le *Cercle agricole*, le *Cercle de la rue Royale*. Les **Cours** tiennent aujourd'hui une place importante dans la vie parisienne. La *Société d'Encouragement* a deux réunions du printemps : l'une à Paris, l'autre à Chantilly où se court le Derby de 100 000 francs ; une réunion d'été à Paris pour le grand Prix (200 000 francs) ; deux réunions d'automne, à Paris pour le prix du Conseil municipal (100 000 francs) et à Chantilly. En 1895, cette Société a distribué, en tout, près de 4 millions de prix.

Doit-on nommer encore les *sociétés nautiques*, les sociétés de *gymnastique*, de *cyclisme*, de *tir* ; le *Yacht-Club*, l'*Automobile-Club*, l'*Aéro-Club*, le *Club Alpin*, le *Boating-Club* ; quelle activité, quelles ressources, mises à la disposition de toutes les bonnes volontés !

Il faudrait encore, dans ce raccourci de la vie parisienne, parler de la *presse*, des innombrables journaux qui se publient dans la capitale et vont porter à tous les échos du pays les récits du jour ; rappeler les *Revue* littéraires et scientifiques, les *annonces*, les *prospects*, les *réclames vivantes* ; les *patrouilles d'« aboyeurs »*, les *chartes-réclames*, les *affiches*, souvent banales, parfois de véritables « œuvres d'art » signées Chéret, Willette, Guillaume, qui tapissent les maisons et les palissades, les gares, les bateaux, attirent le regard bon gré mal gré et donnent à la physiognomie de Paris tant de variété.

LA VILLE

Une inscription de la place du Chat-let rappelle qu'en cet endroit fut le premier « parler aux bourgeois », dans lequel ils se groupaient autour de leur *prévôt*, humble logis désigné sous le nom de : maison de la Marine ou de la Marchandise. Devenu insuffisant, le « parler » se déplaça, prit gîte à la descente nord du Pont au Change, en quatre maisons de la petite rue devallante dite de la « Joaillerie » ; emigra sur la rive gauche ; eût un revint, avec Etienne Marcel, à la place de Grève, dans la *Maison aux Piliers* 1357, qui remplaça, en 1333, l'Hôtel de ville brûlé par la Commune en 1371. La tradition en attribue la construction à l'architecte Domenico Barabes, originaire de Gortone, en Toscane, surnommé le *Boccador*, tandis que, dans cet édifice de pur style national Renaissance, les crudités voient photor l'inspiration de Pierre *Chambiges*.

L'*Hôtel de Ville* actuel, construit par Ballu et Desperthes, a été inauguré en 1882. Il reproduit, en son milieu, l'ancienne façade, dite du *Boccador*. Des colonnes séparent les fenêtres cintrées du rez-de-chaussée, des statues de Parisiens célèbres, les croisées Renaissance du premier étage. Sur la crête du comble, paradent des chevaliers en armure dorée, sur les deux ailes du gracieux campanile qui surmonte tout l'édifice. Des statues symbolisant les villes de France, d'autres représentant des hommes célèbres, nés à Paris, ornent les corps de bâtiments qui unissent la partie centrale aux pavillons d'angle qui encadrent l'ensemble, immense parallélogramme couvrant une superficie de 13 000 mètres carrés.



HÔTEL DE VILLE : ÉTIENNE MARCEL.

CL. ND.

environ. En regard de la Seine, statue équestre d'*Étienne Marcell*. La grande cour d'honneur, entourée de galeries vitrées, est ornée, au centre, du groupe de Mercier : *Gloria victis!* Gloire aux vaincus! Les peintres : Roll, Gervex, Benjamin Constant, Aimé Morot, H. Martin, Bonnat, Bertrand, Lefebvre, Raffaelli, Dubuffe, Clairin, J.-P. Laurens, Chartran, Tattetgrain, Tony Robert-Fleury; Les sculpteurs : Chapu, Guillaume, Barrias, Dalou, Falguière, Tuccan, Idrac, etc., ont contribué à l'embellissement de l'intérieur.

Le régime municipal de la Ville relève, en principe, de la loi consulaire du 28 pluviôse an VIII. Si, en 1789, Louis XVI écrit à ses « bien-aimés, les échevins, conseillers de sa bonne ville de Paris », à l'effet d'être le plus tôt possible leur nouveau *préfet* et fait connaître que ses préférences vont au sieur de Flesselles, membre du conseil d'Etat, indication qui équivalait à un ordre, bien que la dignité de *préfet des marchands* fût en droit élective, il n'y a rien en cette démarche qui doive surprendre outre mesure. La Révolution, en mettant fin à la prévoyance des marchands, la remplaça par un *maire*, dont le premier fut Bailly, et un commandant de la milice, La Fayette, appuyé sur 120 députés des districts. Après de nombreuses modifications, la *municipalité parisienne*, non contente de revenir à ses débuts, fait songer à ce qu'elle fut sous l'ancien régime : un préfet de la Seine, fonctionnaire du pouvoir central, et non pas indiqué comme sous Louis XVI, mais imposé à une municipalité élue, fait fonction de *maire* de Paris, appuyé sur le préfet de police, dépendant, lui aussi, du conseil des ministres.

Le *préfet de la Seine*, faisant fonction de *maire* de Paris, est assisté, pour certains services administratifs, par 20 maiors d'arrondissements, avant chacun 3 adjoints. Ils président aux actes de l'état civil, dressent les listes de recrutement, reçoivent les déclarations, déli-



PARIS : FONTAINE SAINT-SULPICE.

CL. ND.

vent des certificats. Les arrondissements de Paris sont de simples circonscriptions municipales. Le *préfet de police* est le bras droit du préfet de la Seine, mais sous l'autorité immédiate du ministre.

Les 80 membres du *Conseil municipal* nomment, chaque année, un *bureau* chargé de représenter l'Assemblée élue et qui constitue, avec les deux *préfets*, ce que l'on est convenu d'appeler la *municipalité de Paris*. Le rôle du *Conseil municipal* est de voter le budget, de contrôler les actes administratifs du préfet de la Seine et du préfet de police, de statuer sur les affaires soumises à sa sanction, après étude faite dans les diverses commissions nommées pour cet objet. Le *Conseil général de la Seine* comprend, outre les 80 conseillers municipaux de Paris, 24 représentants de la banlieue : il a un bureau, un *syndic*, un budget propre, des commissions, comme le *Conseil municipal*. Le budget de la ville de Paris est comparable à celui d'un Etat : les budgets de la Belgique, de la Hollande, du Wurtemberg, de la Grèce lui sont largement inférieurs.

Approvisionnement. — Pour assurer l'alimentation de Paris, la Ville a créé des établissements importants, qu'elle loue aux intérêts du commerce et de l'industrie; ainsi, le *marché aux bestiaux de La Villette*, les *Halles centrales*, les *Entrepôts*, pour les vins et alcools.

Les *marchés* de quartiers, les *marchands ambulants*, ou des *quatre saisons*, qui vont, poussant devant eux leur petite voiture et criant leurs denrées d'une voix sonore; enfin les *marchandes* au panier, jalouseuses de tous, complètent le grand organisme de distribution alimentaire à travers les rues de Paris. Il faudrait ajouter les *marchés aux fleurs*, le *marché aux oiseaux*, celui aux *chevaux*, où il se vend aussi des ânes, des chèvres, des chiens, des voitures, des bicyclettes; la *foire aux jambons* (boulevard Richard-Lenoir, instituée

par une charte de Philippe Auguste (1222); la *foire au pain d'épice*, appelée jadis foire du *Petit-Lendil*, l'une des plus mouvementées de Paris, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Service des eaux. — Partout où ils s'établirent, le premier soin des Romains fut de se pourvoir d'eau potable. Ils n'y manquèrent pas à Lutèce; mais l'*Aqueduc d'Arcueil*, qui puise les eaux pures et fraîches de Rungis pour les conduire sur le plateau du Panthéon, ne tarda pas à être insuffisant. Louis XIII le reconstruisit. On avait, sur la Seine, les pompes hydrauliques de la *Samaritaine*, établies au temps de Henri IV; celles du pont Notre-Dame, dues à Louis XIV; plus tard, le canal de l'Ourcq, le puits artésien de Grenelle. Paris, malgré tout, restait pauvre en eau et il l'est encore. Ce fut Belgrand, sous l'impulsion du baron Haussmann, en 1853, qui dota la capitale d'un service des eaux approprié à ses besoins. Une double canalisation, l'une d'eau potable, pour l'*usage domestique*, l'autre d'eau de Seine ou de Marne, pour le *service public* et l'industrie, fournit à tous les besoins de Paris. Après Belgrand (1878), Alphand continua son œuvre. Trois prises d'eau de source assurent l'*alimentation domestique* : celles de la *Dhuis*, de la *Vanne*, de l'*Avre*. Une conduite de 131 kilomètres



CL. ND.

BAS-RELIEFS DE LA FONTAINE DES INNOCENTS, PAR JEAN GOUDON.

amène sur les hauteurs de Ménilmontant les eaux de la source de Pargny (parages de Château-Thierry), source de la *Dhuis*, nourricière du Surmein, affluent de la Marne. La dérivation de la *Vanne*, qui aboutit à Montrouge, après 175 kilomètres, est alimentée par deux groupes de sources éparées dans la vallée de ce petit affluent de l'Yonne, au débit desquelles s'ajoint, en cours de route, celui de la source de Coche-pies, captée d'un vallon voisin. Des environs de Verneuil, en Eure-et-Loir, l'aqueduc de l'Avre débouche à Montretout (Saint-Cloud), après 100 kilomètres de cours : les sources de la Vigne et de Verneuil l'alimentent. A leur débouché, les prises d'eau de l'Avre, de la *Vanne* et de la *Dhuis* coulent 102 mètres, 80 mètres et 108 mètres.

Aussi a-t-on dû alimenter les hauts quartiers de Montmartre, de Ménilmontant et de Belleville au moyen d'usines élévatoires.

Le service public de la rue, des jardins, de l'industrie, est alimenté par l'aqueduc d'Arcueil, les puits artésiens de Grenelle, de Passy, de la Chapelle, de la Butte-aux-Cailles, qui plongent à une grande profondeur; enfin, par le canal de l'Ouarey, dérivé de cette rivière à Marueil et qui, accru en cours de route par la Beuvronne et la Théroneuse, aboutit au bassin de La Villette, grand bassin de partage des eaux, par le canal de Saint-Denis et celui de Saint-Martin, entre l'amont et l'aval de Paris. Outre l'apport d'eau qu'il assure, le canal de l'Ouarey, bien que de dimensions restreintes, rend d'éminents services à la navigation.

Six usines élévatoires puisent directement l'eau de Seine; une seule, mais double, capte à Saint-Maur celles de la Marne. Chaque zone du service privé ou public possède ses réservoirs : la *Vanne* à Montsouris, la *Dhuis* à Ménilmontant, l'Avre à Montretout; leur capacité dépasse 300 000 mètres cubes; celle des réservoirs d'eau de rivière, 160 000 mètres cubes. Mais il faut compter avec les aléas inévitables, avec les chaleurs surtout, qui épuisent les réserves, précisément à l'heure où les sources tarissent ou coulent moins abondantes.



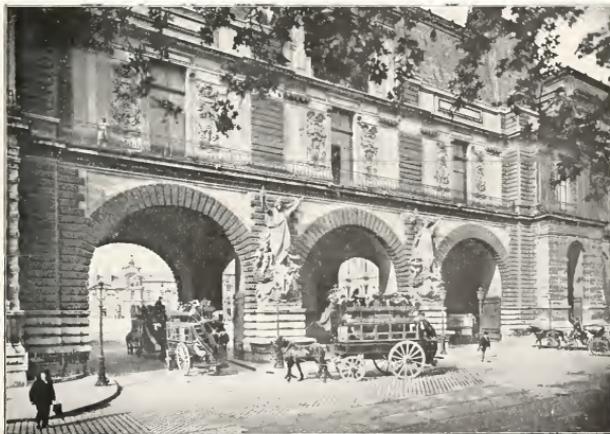
Cl. Nd.

PARIS : LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE, PAR DALOU.

Fontaines. — Sans parler des innombrables prises d'eau qui desservent les maisons particulières, des bouches d'incendie, du service d'arrosage, des fontaines Wallace..., il faudrait passer en revue les fontaines chargées de dispenser, de tous côtés la fraîcheur dans Paris et dont plusieurs sont des œuvres d'art; celles du *Chatelot*, de la place de la *Concorde*, de la rue de *Grenelle*, par E. Bouchardon; la fontaine des *Innocents*, dessinée par Pierre Lesclapart et sculptée par Jean Goujon; celle des *Lions*, du marché Saint-Germain, de *Saint-Sulpice* (dessinée par Visconti), qui représente les grands orateurs de la chaire; Bossuet, Fénelon, Flechier, Massillon; la fontaine *Saint-Nicolas*, par Davioud; celle de l'*Observatoire*, avec les quatre parties du monde, chef-d'œuvre de Carpeaux; la fon-

taine de *Médicis*, celles de la place du *Théâtre-Français*, de *Molière*, du *Trocadéro*, avec les bêtes supérieures de Frémiot, Guin, etc.

Toutes les conduites d'eau de source et de rivière sont en plomb et se donnent généralement rendez-vous dans les égouts, avec les tubes pneumatiques de la poste pour le transport rapide des télégrammes, les canalisations pour la distribution de la force motrice, les fils télégraphiques et téléphoniques, dont le réseau serré s'insinue à travers les galeries du labyrinthe qui découpe en tous sens le sous-sol de Paris. Ce n'est pas l'une des moindres curiosités de la capitale que ce monde souterrain, avec ses 910 kilomètres d'égouts ordinaires, ses quatre grands collecteurs: celui d'Asnières et son complément, le collecteur Marceau, qui prend jour près du pont d'Asnières; celui du Nord, qui débouche en Seine à Saint-Denis; le collecteur de Clichy, vrais fleuves où se déversent en ruisseaux et en cascades les eaux de la rue, par 12 000 bouches ouvertes en bordure des trottoirs, et celles de 18 000 à 20 000 égouts particuliers. Tout un personnel est occupé à maintenir la libre circulation des eaux par un nettoyage régulier et des classes produites par le déclanchement brusque d'appareils automatiques. Les égouts sont ouverts au public : on y descend et l'on s'y promène en bateau



LES GUCHETS DU LOUVRE.



COLONNE DE JUILLET.

Cl. Nd.

Cl. Nd.



CL. ND.

HENRI IV, SUR LE PONT-NEUF.



Phot. de M. P. Jousset.

PONT-NEUF ET ÉCLUSE DE LA MONNAIE.

sous les feux de la lumière électrique, ou sur un char dont les roues s'agrippent aux rebords des trottoirs. Une grande partie des eaux d'égout est dérivée, pour les fertiliser, sur les vastes espaces de la plaine de Gennevilliers, d'Achères, à Carrières-sous-Poissy, à Méry-Pierrelaye.

Catacombes. — De temps immémorial, les coteaux de Montrouge, de Montsouris, de Gentilly, qui dominent la rive gauche de la Seine, furent exploités pour extraire les matériaux de construction dont fut bâtie la ville. Des éboulements s'étant produits à la fin du xviii^e siècle sous les quartiers de l'Observatoire, de Saint-Jacques, de Montrouge, on craignit pour la sécurité de ces quartiers. Des travaux de consolidation furent exécutés et, vers 1780, l'on commença d'y transporter les ossements des anciens cimetières envahis par les constructions nouvelles. De ce moment, les carrières devinrent de vastes *Catacombes*. On y descend vers un couloir de galeries entre-croisées, le long desquelles des bataillons d'ossements, de tibias et de crânes décharnés, serrés comme pour une funèbre parade, forment un immense ossuaire où, dit-on, reposent plus de 3 millions d'êtres humains. Ce sont les ancêtres. D'autres dorment à ciel ouvert, dans les cimetières de Paris : les uns, hors les concessions temporaires; les autres (13), à l'inté-

rius aux concessions perpétuelles. Parmi ceux-ci, le *Père-Lachaise*, ou cimetière de l'Est; celui de *Montmartre*, ou du Nord; celui de *Montparnasse*, ou du Sud, sont remarquables par le nombre de leurs monuments et la notoriété des défunts qu'ils rappellent. L'enclos de *Picpus* contient les plus grands noms de l'Armorial de France, avec 1 300 malheureux, décapités sous la *Terreur*, à la Barrière du Trône.

Enfin, dans la *Chapelle expiatoire*, élevée par Louis XVIII, à la place d'un terrain vague où l'on croyait être sûr que Louis XVI et Marie-Antoinette avaient été ensevelis, reposent les restes des Suisses tués à la journée du Dix-Août. Au chevet de Notre-Dame, pointant sur la Seine, la *Morgue*, antichambre des champs de repos, reçoit les épaves anonymes de la grande ville.

À côté de la cité des morts, celle des vivants : les places et leurs monuments commémoratifs, les rues animées et les grands boulevards, la foule grondante qui déferle, pareille au flot de marée, dans un mouvement incessant.

Les places. — Celle de la *Bastille* où, au lieu de l'antique forteresse, se dresse la colonne surmontée d'un génie qui rappelle les victimes des « trois glorieuses »; la place des *Vosges*, jadis rendez-vous de toutes les élégances, aujourd'hui bien délaissée; la place du *Carrousel*, terrain vague où Louis XIV, en 1662, célébra un carrousel fameux, et que sillonnèrent bientôt un réseau de petites

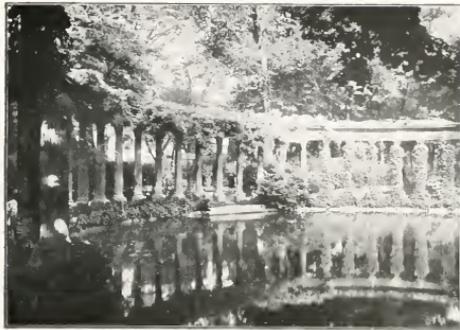


CL. ND.

PARIS : LA PORTE SAINT-DENIS ET LES BOULEVARDS.

rues, entre autres la rue Saint-Nicaise, d'où une machine infernale faillit tuer Napoléon; la place de la *Concorde*, avec ses fontaines, ses perspectives; la place de l'*Hôtel-de-Ville*, autrefois place de Grève, car sa pente naturelle la conduisait au bord de la Seine; la place de la *Nation*, ancienne place du Trône, et son monument triomphal; la place de la *République* et sa colossale statue; la place *Dufoert-Rochereau*, qui perpétue l'héroïque défense de Belfort; la place *Vendôme*, celle des *Victoires*, dessinée par Mansart, et au centre de laquelle parade le *Louis XIV triomphant*, voué par le duc de La Feuillade.

Que dire des **grands boulevards**, autrefois enceinte extérieure de la Ville, aujourd'hui ses artères les plus vivantes; des monuments qui les décorent : porte *Saint-Denis*, érigée en 1671, en mémoire de la glorieuse campagne de



COLONNADE DU PARC MONCEAU.



LAC DU JARDIN D'ACCLIMATATION.

Louis XIV sur le Rhin; porte *Saint-Martin*, arc de triomphe érigé par la Ville, pour célébrer la conquête de la Franche-Comté par Louis le Grand; que dire des théâtres, des magasins, de la foule qui les anime, bien qu'inégalement distribuée et dense, principalement sur les boulevards des *Italiens*, des *Capucines*, de la *Madeleine* et la place de l'*Opéra*? La marée montante de la foule reflue en sous-sol; on a dû lui ouvrir, sous le lit même de la Seine, les galeries de dégagement du *Métropolitain* et ses trains éclairés qui déjà suffisent à peine à la fièvre du mouvement.

Songez qu'à lui seul le fleuve transporte par centaines de mille les voyageurs, au dévalé de trente et un **ponts** qui enjambent d'une rive à l'autre, du pont National au Point-du-Jour, en passant par le Pont-Neuf, dont le terre-plein porte la statue de *Henri IV*. Singulière destinée que celle de ce prince: il semble que le tourment de sa vie l'ait poursuivi après la mort. Marie de Médicis avait commandé pour lui, en Italie, du vivant même de son mari, une superbe statue, œuvre de Jean de Bologne (Jean de Boulogne), laquelle fit naufrage sur la côte de Normandie, avant d'arriver au port. Après un séjour assez prolongé sous l'eau, elle fut repêchée, amenée à Paris; *Henri IV* prit place (23 août 1614) sur le terre-plein qui l'attendait. La Terreur fit le renverse, du métal fait des canons, dressé à cette place un amphithéâtre, pour l'enrolement des volontaires. La Convention voulait y élever une gigantesque statue du Peuple français. L'Empire rêvait d'un obélisque: les fondations en furent établies; mais la Restauration y plaça une statue de *Henri IV* rappelant celle de Jean de Bologne et coulé avec le bronze des statues de Napoléon, au sommet de la colonne Vendôme et à Boulogne-sur-Mer, auxquelles on ajouta une statue du général Desaix.

Des espaces verts, malheureusement trop rares, des squares, des jardins, des **parcs** mettent un peu d'air, de lumière et de repos dans le brouhaha de la grande ville: parc des *Battes-Chamont*, ingénieusement distribué (1866-1867); parc de *Montsouris*, créé en 1878, sur la rive gauche de la Bièvre; parc *Monceau*, aux somptueux ombrages, planté en 1778 par Philippe d'Orléans, père de Louis-Philippe; parc du *Trocadéro*; parc de la *Muette* (propriété particulière); pelouses du *Ranelagh*, jadis rendez-vous des muscadins de la Révolution et des Incroyables du Directoire; enfin, le **Bois de Boulogne** (hors les murs), la plus belle promenade de Paris, depuis 1852, avec ses larges avenues, ses lacs, sa cascade,

Longchamp, Bagatelle, l'avenue des Acacias, et, faisant partie intégrante avec lui, le *Jardin d'Acclimatation*, ses serres, son jardin d'hiver, sa faunanderie, ses volières, ses animaux exotiques; éléphants, girafes, chameaux, zèbres, joie des enfants et des promeneurs.

On n'oublie pas la **Tour Eiffel**, cette audacieuse Babel de fer, composée de 12 000 pièces métalliques scellées par 2 500 000 rivets et pesant en tout 7 millions de kilogrammes, la huitième merveille du monde à coup sûr, au gré de braves gens qui ne savent voir autre chose dans *Paris*. Du haut de la troisième plate-forme, à 300 mètres de hauteur, le regard se promène sans obstacle sur les deux rives de la Seine; de Montmartre au Panthéon et de l'Arc de Triomphe aux tours de Notre-Dame, jusqu'à l'horizon du vaste amphithéâtre habité qui s'étend dans la brume. Quelle prodigieuse expansion de l'humide cité, autrefois blottie dans une île du fleuve et à laquelle l'avenir réservait une si éclatante fortune!

Sans des apparences frivoles, au regard de l'étranger qui passe et ne s'arrête qu'aux apparences, *Paris* est une ville d'intense labeur, peut-être plus qu'aucune capitale du monde. Sa **population** ne cesse de croître. Elle atteint 2 816 986 habitants. Il fut un temps et ce temps n'est pas encore trop éloigné où *Paris* appartenait aux *Parisiens*, comme Londres aux Anglais, Berlin aux Allemands, Madrid aux Espagnols, Saint-Petersbourg aux Russes, New-York aux Américains. *Paris* devient de plus en plus la ville cosmopolite de toutes les nations du monde. En certains quartiers, les étrangers prennent le pas et donnent le ton: il y a une colonie américaine, une colonie russe, une colonie levantine; ces colonies ont leurs églises, leurs journaux, leurs banquiers, leurs médecins, leurs



PARIS: RUE DE CASTIGLIONE ET COLONNE VENDÔME.

popes, leurs pasteurs, leurs dentistes. Les étrangers sont, à Paris, dans la proportion de 1 pour 16 habitants; les plus nombreux sont les *Belges*, puis les *Allemands* (dont le flot monte sans cesse), les *Italiens*, les *Suisses*, les *Russes*, les *Anglais*, les *Américains*, les *Austro-Hongrois*, les *Espagnols*. Les Américains accaparent peu à peu le quartier de l'Arc de Triomphe. Dans certaines rues, l'étranger, c'est le Français.

Sur 40000 habitants que compte le quartier Saint-Gervais, 10000 étrangers. Arabes ou Israélites, d'origine russe ou polonaise, forment un groupe compact, dans le dédale des vieilles rues du Roi-de-Sicile, des Juifs, du Figuier, de Charlemagne. Ces gens, venus on ne sait d'où, ne parlent pas pour la plupart et ne veulent pas parler un mot de français. Et cela pulule, se multiplie, sans esprit de retour en la mère patrie, Paris n'étant qu'un champ d'exploitation. Au *Quartier Latin*, sur 18 000 étudiants environ inscrits sur les registres des facultés, les étrangers figurent pour plus de 3330. Les Russes, étudiants et étudiants, viennent en tête (1620), surtout pour les lettres et la médecine. Ensuite viennent les Allemands, Roumains, Égyptiens, Américains du Nord, Austro-Hongrois, Anglais, Suisses, Américains du Sud, Bulgares, Grecs, Serbes, Italiens, Chinois, Espagnols, etc... Contre moins de 900 étudiantes françaises, il y a 1270 étrangères, et, parmi celles-ci, plus de la moitié sont Russes.

Devant le flot montant de l'invasion provinciale et étrangère, accompagnée de formes, d'usages et de moeurs plus étrangères encore, qui dénature notre langue, autrefois si claire et si pure, l'on peut se demander, à certaines heures du jour et en certains quartiers, où sont les vrais Parisiens de race et ce qu'ils vont devenir.

Personnages historiques. — On ne peut que glaner parmi les personnages notables nés à Paris ou aux environs

Souverains et princes: *Charles V* (1337-1380), né à Vincennes; *Charles VI*, son fils (1368-1422); le duc *Louis d'Orléans* (1371-1407), frère de Charles VI; *Charles VII* (1403-1461); *Eugène de Beauharais* (1781-1853); *Horace de Beauharais* (1783-1807), seigneur d'Eugène, épouse de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et mère du Napoléon III; *Louis-Philippe d'Orléans* (1773-1830), roi des Français, de 1830 à 1848; *Napoléon III* (1808-1873), empereur des Français, de 1852 à 1870; *Henri IV*, duc de *Bordeaux*, comte de *Chambord* (1820-1857); le duc d'*Anjou* (1822-1897), quatrième fils de Louis-Philippe.

Personnages politiques, ministres, administrateurs: *Etienne Boileau* ou *Bolesse*, prévôt des marchands sous le règne de saint Louis; *Etienne Marcel*, prévôt de Paris, tué dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1358; *François Miron*, prévôt des marchands, sous Henri IV; le cardinal de *Richelieu* (1585-1635); *Nicolas Fouquet* (1615-1681), surintendant des finances; *Fr. Michel Le Tellier*, marquis de *Louvois* (1651-1691); *René-Louis*, marquis d'*Argenson* (1695-1757), ministre des affaires étrangères de Louis XV; *Anne-Robert-Jacques Turgot*, économiste et homme d'État (1727-1781); *Hérault de*



HÔTEL GAILLARD, PLACE MALESHERBES.

sident du Parlement; *Mathieu Molé* (1581-1656), garde des sceaux en 1650; *P. Séguier* (1588-1672), chancelier de France; *Gaillaume de Lamoignon* (1617-1677), ami de Boileau, Racine, Bourdaloue, auquel Louis XIV dit, en lui apprenant sa nomination: « Si j'avais connu un plus homme de bien que vous, je l'aurais choisi »; *Gaillaume de Lamoignon-Malesherbes*, fils du précédent (1721-1795), qui défendit Louis XVI devant la Convention; *Tronchet* (1726-1806); le baron de *Montyon* (1733-1820); *Fr. Denis*, magistrat philanthrope.

Hommes de guerre: *Louis II de Bourbon* (le Grand Condé) (1621-1686), vainqueur de *Roroy*; *Fr. Henri de Montmorency-Beauville*, duc de *Luxembourg*, maréchal de France (1628-1695), vainqueur de *Fleurus*; le prince *Eugène de Savoie-Carignan* (1663-1736), vaincu à *Denain* par le maréchal de *Villars*; *Nic. Cathrin* (1637-1712), maréchal de France, vainqueur de *Staffarde* et de la *Marsaille*, tacticien de premier ordre; et le duc *L.-J. de Vendôme* (1654-1712), vainqueur de *Villaviciosa*; *Anne-Hilaron de Lotenain*, comte de *Tourville* (1642-1701), l'un de nos plus audacieux marins; le maréchal *Pierre-François Augereau*, duc de *Castiglione* (1757-1816).

Saints personnages, théologiens, prédicateurs: saint *Marcel*, évêque de Paris (mort en 436); sainte *Geneviève*, simple bergère, d'origine picte, née à Nanterre vers 423, morte en 512; *Antoine-Arnauld* (1560-1619), théologien, grammairien, géomètre, l'un des principaux tenants de *Port-Royal*; *L. Isaac Le Maître* de *Sacy* (ou de *Sicy*) (1613-1684); *J. Jacques Olier* (1688-1837), fondateur de la Congrégation de *Saint-Sulpice*; *Arnaud de Boutheiller*, abbé de *Raucé* (1627-1700), réformateur de la Trappe; le P. *Quesnel* (1634-1719); l'abbé *Claude Fleury* (1649-1723), historien; le prêtre *Louis-Gaston de Ségué* (1820-1881).

Philosophes et écrivains: *François*, duc de *La Rochefoucauld* (1613-1680), auteur des « *Maximes* »; *Nicolas Malebranche* (1638-1715), prêtre de l'Oratoire, philosophe et métaphysicien; *Jean Le Rond*, dit d'*Alembert*, associé à *Diderot* pour la publication de l'« *Encyclopédie* » en 1750; *Victor Cousin* (1792-1867), philosophe et écrivain.

Médecins: *Guy-Crescent Fagon* (1638-1718), directeur du Jardin des Plantes, médecin de Louis XIV; *Auguste Nélaton* (1807-1873), illustré praticien; *Martin Gabriel Andral* (1797-1876); *Jean-Martin Charcot* (1825-1893).

Astronomes, physiciens, mathématiciens: *Laurent Lavoisier*, né en 1743, le père de la chimie moderne, exécuté le 8 mai 1795; *Ant.-Fr. de Fourcroy* (1755-1809), chimiste; *Sophie Germain* (1776-



C. ND.

PARIS: TOUR DE JEAN SANS PEUR.

1831, mathématicienne; *Alexis Brongniart* (1776-1847), miniériste; *Adrien de Jussieu* (1797-1853), botaniste; *Jean-Léon Foucault* (1819-1878), physicien; *H. Giffard* (1825-1882), aéronaute; *Marcélin Berthelot* (1827-1907), maître de la synthèse chimique; *Pierre-Jules-César Janssen* (1825-1907), physicien, astronome.

Géographes, voyageurs : *Jean Chardin* (1633-1713); *Guillaume Delisle* (1675-1726); *Ch.-Marie-La Condamine* (1701-1774); *César-Fr. Cassini de Thury* (1714-1784); *L.-Ant. de Bougainville* (1732-1811), célèbre navigateur.

Historiens, archéologues, érudits : *Guill. Budé* (1467-1540), maître de la Librairie (bibliothèque royale); *Henri Estienne* (1503-1559) et ses fils Robert et Charles, savants imprimeurs; *Etienne Pasquier* (1529-1615), juriconsulte, historien; *Jacques-Aug. de Thou* (1533-13147), magistrat, diplomate et historien; *le P. Bouhours*, jésuite (1628-1702), critique littéraire; *le Père Jacques Lelong*, de l'Oratoire (1665-1721), polyglotte; *Nicolas Fréret* (1688-1759), érudit chronologiste; *l'abbé L.-Pierre Anquetil* (1723-1806), historien; *Mex. Lenoir* (1761-1839); *Ant. Quéneville de Quincy*, archéologue (1733-1819); *Leironoux* (1787-1838), numismate et épigraphiste; *Alex-Jos., comte de Laborde* (1774-1842), d'origine béarnaise, archéologue; *Marie-Nicolas Bouillé* (1798-1864), auteur d'un « Dictionnaire d'histoire et de géographie »; *Honoré-Théod., duc de Luyne* (1802-1867), Médecin éclairé des travaux archéologiques; *Emmanuel, vicomte de Rougé* (1811-1872), égyptologue distingué; *F. de Laeteyrie* (1810-1879), archéologue; *de Sautcy* (1807-1880), numismate, orientaliste; *Paul Lacroix*, dit le bibliophile Jacob (1806-1884); *Jules-El. Quicherat* (1814-1882, érudit archéologue; *Émile Egger*, helléniste; *Faust de Coulanges* (1830-1880).

Poètes, auteurs dramatiques, littérateurs : le poète *François Villon* (1431-

1483); *Étienne Jodelle* (1532-1573); *Paul Scarron* (1610-1660), satirique; *Charles Perrault* (1628-1703), frère de Claude, architecte de la colonnade du Louvre; *Antoinette du Ligier*, dame Deshoulières (1635-1694); *Marie de Rohan-Chantal*, marquise de Sévigné (1626-1696); *Nicolas Boileau*, surnommé *Despréaux* (1636-1711), poète satirique, législateur du Parnasse français; *Jean de La Fontaine* (1643-1695), moraliste; *Jean de Béroald* (1655-1709), notre second poète comique, après Molière; *Ch. Rollin* (1661-1741), auteur du « Traité des études »; *J.-B. Rousseau* (1671-1741), poète lyrique; *L. de Rouvroy*, duc de Saint-Simon (1675-1755); *P. Cartel de Champlain de Marivaux* (1688-1763), poète comique; *Louis Racine* (1692-1763), poète didactique; *Fr.-Marie Aronel de Voltaire* (1694-1778), né à Paris ou, selon quelques-uns, à Châteauneuf (Seine); *P.-Aug. Caron de Beaumarchais* (1732-1799), écrivain dramatique; *J.-Fr. de Lhoteux* (1739-1803), critique; *J.-B. Leyraud* (1765-1812), poète tragique; *Anne-Louise Secker*, baronne de Staël-Holstein (1766-1817), écrivain et romancier; le poète *Hégésippe Moreau* (1810-1838); *Népomucène Leuclercq* (1771-1840), poète et auteur dramatique; *Gérard Labrousse*, dit *Gérard de Nerval* (1808-1855); *Pierre-Jean de Béranger*, chansonnier (1780-1857); *Gustave Planche* (1808-1857), critique; les romanciers : *Paul de Kock* (1781-1862) et



PARC ET LAC DES BUTTES-CHAUMONT.

Eugène Sue (1804-1857); *Alfred de Musset* (1810-1857); *Engene Scobie* (1791-1861), vaudivilliste; *Henri Murger* (1822-1861), romancier de la bohème; le poète *Baudelaire* (1821-1867); *Al.-Fr. Villennin* (1790-1870), professeur, écrivain et homme politique; *Prosper Mérimée* (1798-1870), écrivain et archéologue; *Lucien Prévost-Paradol* (1829-1870), moraliste; *Jules Michelet* (1798-1874), historien; *Saint-Marc Girardin* (1801-1873), critique; *Aurore Dupin*, dame *Daubeval*, connue sous le nom de *George Sand* (1804-1876); *Émile Littré* (1801-1881), philologue; *Paul de Saint-Victor* (1829-1881), littérateur; *Ed. Lefèvre de Laboulaye* (1811-1883); *Adolphe Philippe*, dit *Dennery* ou *D'Enlery* (1811-1899), dramaturge populaire; *Eug. Labiche* (1813-1888), vaudivilliste; *Mme Angélique Favier* (1820-1891), romancière ostime; *Alexandre Dumas fils* (1824-1895); *Victorien Sardou* (1831-1908); et *Henri Meilhac* (1831-1897), auteurs dramatiques; *François Coppée* (1842-1910), poète dédicat.

Architectes : *Pierre Chambiges*; *Pierre Lesouf* (1510-1571); *Fr. Mansard* (1598-1666), architecte du Val-de-Grâce; *Jules Hardouin-Mansart* (1646-1708); *Louis Leveau* ou *Le Vau* (1613-1679); *Le Nôtre* (1613-1700), dessinateur du parc de Versailles; *Robert de Cotte* (1656-1735); *Jacques-Gabriel*, son fils et son petit-fils (1710-1782), architectes; *V. Louis* (1735-1810); *Jean-Fr. Chalgrin* (1739-1811); *Ch. Percier* (1764-1838); *Léon Vaudoyer* (1803-1872); *Jacques Duban* (1797-1870); *Henri Labrousse* (1801-1875); *Jean-Baptiste-Antoine Lassus* (1807-1837), qui commença la restauration de Notre-Dame; *Engène-Emmanuel Viollet-le-Duc* (1814-1879); *Paul Abadie* (1812-1884); *Théodore Ballu* (1817-1885); *Charles Garnier* (1825-1898), architecte de l'Opéra.

Sculpteurs : *Jean Gonjon* (1515-1572); *Gervais Pilon* (1513-1590); *Pierre Binoit* (1559-1610); *André-Charles Boulle* (1642-1732), chef de bureau ornementiste; *Etienne Allegrain* (1615-1736), peintre graveur, et ses deux fils; *Guillaume Coustou* (1716-1777, fils de l'illustre Nicolas Coustou, né à Lyon); *J.-B. Pigalle* (1714-1783); *Et.-Maurice Falconet* (1716-1791, né à Paris de parents



LA TOUR EIFFEL.

CL. ND.



PARC DE VERSAILLES : LES GRANDES EAUX.

CL ND.

d'origine suisse; *Britton* (1767-1836), qui excellait dans le bas-relief; *Jean-Pierre Cortot* (1787-1843); *Ant.-Louis Barye* (1796-1875), animalier de génie, fondeur et ciseleur; *Amé Millet* (1819-1891); *Fréniot* (1824-1910); *Aug. Rodin* (né en 1870); *Jean Béraud* (1838-1902); *Barriss* (1841-1905), nos contemporains.

Peintres : *Simon Vouet* (1590-1649), portraitiste exquis, l'un des chefs de notre école française; *Eustache Le Sueur* (1616-1655); *Charles Le Brun* (1619-1690), son élève, non son égal; *Charles-Nicolas Cochin* (1658-1754), graveur; *Noël Coyppe* (1628-1707), son fils *Antoine Coyppe* (1661-1722), peintre et graveur, et son petit-fils *Nicolas-Nicolas Coyppe* (1690-1754), peintre; *Jean-Bouillon* (1639-1717); *Dominic Boullet*, son fils et son petit-fils, peintres; *Nic. de Largillière* (1656-1746), portraitiste, le « Van Dyck » français; *Nicolas Lancret* (1690-1753); *J.-B. Oudry* (1680-1755), peintre et graveur animalier; *Jean-Marc Nattier* (1685-1760); *Fr. Boucher* (1703-1770); *Jean-Simon Chardin* (1699-1779), peintre de genre; *Fr.-Hubert Drouais* (1727-1775); *Louis-J.-Fr. Lagrenée* (1725-1805); son frère *J.-Jacques* (1739-1821), connu comme peintre sur verre et sur émail;

Hubert Robert (1733-1808); *Jacques-Louis David* (1748-1825); le baron *Guerin* (1774-1833); le baron *Gros* (1771-1835), peintre d'histoire; *Mme Lebrun*, demoiselle *Elisabeth Vigée* (1755-1842); *Nic.-Toussaint Charlet* (1792-1845), dessinateur lithographique (sujets populaires); *Hippolyte*, dit *Paul Delauche* (1797-1856), peintre d'histoire; baron *Desnoyers* (1779-1857), graveur; *Eng. Delacroix* (1800-1857), peintre d'histoire; *Gabriel Decamps* (1803-1860); *Auguste Raffet* (1805-1860), peintre des vieux grognards; *Horace Vernet* (1789-1863), fils d'Antoine-Charles, dit *Carle Vernet*, né à Bordeaux; *Paul Chevreton*, dit *Governi* (1801-1858), dessinateur satirique; *Josyph-Louis Hippolyte Bellangé* (1800-1866), peintre de batailles; *Leclair* (1809-1892), paysagiste; *Théodore Rousseau* (1812-1867), paysagiste, élève de Millet, de *Corot* (1796-1875), de *Ch. Daubigny* (1817-1878), nés à Paris; le vicomte de *Nœy*, dit *Cham* (1819-1879), caricaturiste; *Henri Regnault* (1833-1871), tué au combat de Buzenval; *Leon Cogniet* (1794-1880), peintre de genre; *Edouard Maue* (1833-1884), chef de l'école impressionniste; *Charles-Albert d'Arroux*, dit *Bertall* (1810-1882), dessinateur, caricaturiste; *Alex. Protais* (1825-1890); *Erinquet Dupont* (1797-1892), graveur; *Gustave Moreau* (1826-1898); *Benjamin Constant*, portraitiste; *Dore*; *Alfred et Philippe Bédou*; *Le Rolle*; *Henri Gevez*; *Dugan-Bouquet*, *Delaite*, peintre de scènes militaires; *Jos.-Robert-Fleury* (1797-1890) et son fils *Tony*, nos contemporains.

Musiciens : *Hérold* (1791-1833), *Adam* (1803-1856), *Halevy*, *Bizet*, *Gounod* (1818-1893), nés à Paris.

Seine-et-Oise.

Superficie : 560 400 hectares (Cadastré), 565 800 (Service géographique de l'armée). Population : 817 617 habitants. Chef-lieu : **Versailles**. Sous-préfectures : **Corbeil, Étampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet**. — 37 cantons, 691 communes. Le département se rattache au quatre corps d'armée qui l'environnent; Pontoise au 2^e (AMIENS), Mantes et Versailles au 3^e (ROUEN) et Rambouillet au 4^e (LE MANS), Étampes et Corbeil au 5^e (ORLÉANS). Cour d'appel et Académie de PARIS. Diocèse de VERSAILLES (suffragant de Paris).

Le département de *Seine-et-Oise* circonvoit celui de la Seine. Les fleuves, les canaux, les routes, les voies ferrées, tout ce qui conduit à Paris, de tous les points du pays : l'Oise et la Marne, la Seine, l'Essonne, avec l'Orge et l'Yvette, au moins en ce

qui concerne les approches de la grande ville, est saisi au passage par le département de *Seine-et-Oise*. Aussi son territoire n'est-il qu'une mosaïque de terrains, de productions, d'aspects qui excluent toute espèce d'unité; les sites en sont infiniment variés, et comme la monarchie française prit d'ici son essor, les châteaux forts : *Montlhéry, Montfort-l'Amaury, Dourdan, Étampes, Mantes, La Roche-Guyon*; de belles résidences : *Dampierre, Ecouen, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Rosny, Rambouillet, Saint-Germain, Rueil, La Malmaison*; les ruines pittoresques, les églises parées par les siècles, de petites cités dans leurs vieux atours, *Poissy, Pontoise*, mêlent l'attrait des souvenirs à celui des paysages.

Versailles (60 658 habitants). — Le sommet aplati qui porte le château de Versailles ne dépasse que de 15 à 20 mètres le territoire voisin, mais s'élève à 90 mètres environ au-dessus du niveau moyen de la Seine. Une dépression sinieuse, de 9 kilom. 1/2, entre des collines boisées, conduit de la grille du château à la rive gauche du fleuve : par là passe la route de Paris.

L'attrait de la chasse conduisit les rois de France à *Versailles*, comme il arriva pour Compiègne, Fontainebleau, Saint-Germain. Avant eux, ce fief, composé de bois, d'étangs et de marais mal drainés par le *ru de Gally*, appartenait à une famille seigneuriale qui en portait le nom. L'extinction de cette lignée, en la personne de *Jean de Versailles* (1455), fit passer le domaine à d'autres mains : *Martial Lamoignon de Brienne*, puis *Albert de Gondi* en furent maîtres. Comme il allait assiéger Paris, *Henri de Navarre* fut l'hôte de ce duc (1589). *Louis XIII* fit à *Versailles*, ses débuts de chasseur. Il voulut, étant devenu roi, y posséder un pied-à-terre, qui fit bâtir près du vieux manoir des Gondi (1625-1626); plus tard, ayant acquis de l'archevêque de Paris, *J.-Fr. de Gondi*, la terre de *Versailles*, il fit démoler la résidence des anciens seigneurs (1632).

En 1608, *Versailles* devint la résidence officielle de Louis XIV; cette année même, il y donnait une fête exceptionnellement brillante. Les travaux du palais, déjà commencé, prirent alors un nouvel essor : *Levu* en développe les ailes du côté de la ville et, sur les jardins, construit trois façades, deux en retour, celle du milieu faisant saillie. Le *Nôtre*, *Le Brun*, *Le Noir*, *La Quintaine* accom-



PARC DE VERSAILLES : GROUPE, PAR VAN CLÈVE.



COUR D'HONNEUR DU CHATEAU DE VERSAILLES.

Philippe N. P. Goussier.



LA CHAPELLE DU CHATEAU.

Cl. C. B.

plissent des merveilles. De cette époque (1671), date le vrai *Versailles*, œuvre personnelle de Louis XIV : l'équilibre, la mesure, la noblesse en sont le caractère. Jules Hardouin-Mansart, héritier de Levan (1670), donna au palais son aspect définitif; entre les deux pavillons d'angle de la façade centrale, il tendit l'immense galerie des glaces (1678 et construisit la chapelle (1699). On rebâtit le grand Trianon : Louis XIV allait s'y reposer et oublier les contraintes de son métier de roi.

Pendant la dernière moitié du xviii^e siècle et tout le xviii^e, *Versailles* fut la vraie capitale de la France. Louis XIV y mourut, le 1^{er} septembre 1715. Louis XV, dont la prime jeunesse s'était écoulée au château de Vincennes, sur la recommandation de son aïeul, à cause de l'air pur qu'on y respirait, ne s'établit à Versailles qu'en 1722. Il y mourut, le 16 mai 1774, après avoir signé, dans le palais, la réunion de la Corse à la France. Louis XVI fit de Versailles sa résidence ordinaire et offrit le petit Trianon à Marie-Antoinette, qui aimait cette résidence champêtre, son parc, son village, ses bergeries. A Versailles, l'Angleterre reconnut l'indépendance des *Etats-Unis*, à laquelle la France venait de travailler si glorieusement avec La Fayette et Rochambeau (3 septembre 1783). Le 4 mai 1789, les *Etats généraux* étaient solennellement ouverts à Versailles, dans la grande salle des Menus-Plaisirs. Au 17 juin, le Tiers s'érige en *Assemblée natio-*

nale, et, trois jours après, les députés, réunis dans la *Salle du Jeu de Paume*, jurèrent de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France; le 22 juin, les députés du Clergé se rallièrent à ceux du Tiers; le 27, à leur tour, ceux de la Noblesse : « La France est complète, » dit Bailly. Dans la nuit du 4 août, abolition des privilèges; du 17 au 30, rédaction et promulgation des *Droits de l'homme et du citoyen*. Le 5 octobre, une populaire grondante assiége le palais : Louis XVI doit accepter de rentrer à Paris, et l'Assemblée l'y suit (12 octobre).

Au cours de la Révolution, Versailles eut ses massacres (9 septembre 1792) : le palais fut laissé à l'abandon. *Napoleon* ne s'en occupa guère, bien qu'il soit venu au grand Trianon. — La *Restauration* dépensa plusieurs millions pour réparer le château; mais il doit sa renaissance à Louis-Philippe (1831), qui en fit son œuvre personnelle. Statues, tableaux, moulages, sculptures évoquent un long passé de gloire. C'est un incomparable musée d'histoire nationale.

Du 18 septembre 1870 au 7 mars 1871, Versailles fut le quartier général de l'armée allemande assiégeant Paris; dans la galerie des glaces, le roi de Prusse fut proclamé empereur d'Allemagne (18 janvier). Entre Jules Favre et Bismarck, les conditions des *préliminaires de paix* furent stipulées, puis signées à Versailles (26 février). Le 20 mars, l'Assemblée nationale, venant de Bordeaux, s'installa à Versailles. L'Assemblée de Versailles vota, le 25 mai 1875, la Constitution qui nous régit.

Le palais de Versailles est une émanation de Louis XIV; sa chambre occupe le cœur du monument; les trois fenêtres de cette pièce ouvrent sur la cour de Marbre, l'esplanade d'arrivée, la place d'Armes et



GALERIE DES GLACES DU CHATEAU DE VERSAILLES.

Cl. N. D.



PETIT TRIANON : LA MAISON DU SEIGNEUR.

CL. ND.

l'avenue de Paris. La *galerie des Glaces*, chef-d'œuvre du palais, mesure 73 mètres de long sur 10 mètres de large et 13 mètres de haut; à ses dix-sept fenêtres en plein cintre, correspondent, sur la face intérieure opposée, autant d'arcades encadrant des glaces colossales: les chapiteaux, les trophées, les caissons de la voûte, les toiles de Le Brun et les cisèlures de Goysevox font de cette salle un éblouissement. Que dire de la vue qui s'étend à l'infini sur les bassins, les pelouses, les massifs de verdure du parc, peuplé de monuments, de groupes, de statues, de vases et d'ornements dus aux meilleurs artistes! Quand, des bosquets et des parterres, les eaux contenues jaillissent en gerbes étincelantes, tout ce peuple de marbre et de bronze s'anime: c'est un spectacle sans égal que celui des *Grandes Eaux* de Versailles.

La cour enclose sur le front du château offre, du côté de la ville, une belle perspective: les colossales statues de *Condé*, de *Turenne*, de *Jean Bart*, de *Du Guesclin*, y montent une garde d'honneur, en s'échelonnant vers la statue de *Louis XIV*, érigée au seuil de la cour de Marbre. La grille du château ouvre sur la *place d'Armes*, d'où trois gigantesques avenues s'écartent en éventail. Dans l'intervalle de ces grandes voies s'étale la ville. Ici, la *cathédrale Saint-Louis* (1743), avec de beaux vitraux par Devéria; là, l'église *Notre-Dame*, œuvre de Mansart, et sa coupole, peinte par Michel Corneille le Vieux. L'ancienne salle du *Jeu de Paume* a été transformée en musée de la Révolution. La Préfecture et l'Hôtel de ville (récent) se regardent de part et d'autre de l'avenue de Paris. *Versailles*, à l'ordinaire, n'est pas une ville romaine; ses grandes rues droites et solennelles, surtout en dehors du centre, ont l'air froid et vide. Mais rien n'égale le charme et la splendeur de ses avenues, la somptueuse beauté de son parc, l'intérêt de ses jardins, la paix mélancolique du petit Trianon.

Personnages historiques. — *Philippe II*, dit *Philippe Auguste*, né à Gonesse, l'un des princes qui firent le plus pour l'unité française; *Robert de Luzarches*, architecte de la cathédrale d'Amiens; *saint Louis* (Louis IX), né à Poissy en 1215, prince juste, modèle de piété, de bon sens et de vertu, mort sous les murs de Tunis (1270); *Philippe le Bardi*, fils du roi de France Jean le Bon, chef de la dynastie des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois (1342-1363); *Henri II*, roi de France, né à Saint-Germain, en 1332; *Charles IX* (1559-1574), pauvre prince, roi à dix ans, et asservi à la tutelle de sa mère, Catherine de Médicis; *Pierre Lescuyer*, né à Pontoise, architecte de Saint-Eustache de Paris, qu'il commença; *Jean Bullant* (1510-1578), qui termina le château d'Ecouen; *Philippe de Mornay*, seigneur du Plessis-Marly, appelé du Plessis-Mornay (1549-1623), que son zèle pour le calvinisme fit surnommer le « pape des huguenots »; *Maximilien de Béthune*, duc de Sully (1550-1641), né à Rosny, gentilhomme et soldat, l'un des fidèles collaborateurs de Henri IV; *Louis XIV*, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye (1638-1715); toutes les

gloires se rencontrent sous son règne; celle des armes, avec Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Louvois, Catinaut, Villars, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin; celle des arts et des lettres, avec Colbert, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet et Fenelon, Le Brun, Lesueur, Girardon, Puget et Perrault; *Louis XV* (1710-1774); *Louis XVI* (1754-1793); le régent *Philippe II*, duc d'Orléans, fils de Philippe I^{er} d'Orléans, frère unique de Louis XIV (1674-1723); *Louis-Philippe-Joseph* (1747-1793), dit *Philippe-Egalité*; *Jean-Frédéric Phélypeaux*, comte de Maurepas (1704-1781), petit-fils de Pontchartrain, ministre de Louis XVI; l'économiste

Fr. Quesnay; l'abbé de l'Épée, né à Versailles (1712-1789), fondateur de l'Institut des Sourds-Muets, en 1755; *Ducis*, poète dramatique; *Lazare Hoche*, né à Versailles (1768-1797), général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse; *Louis XVIII* (1755-1824) et *Charles X* (1757-1836), rois de France; *Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire*, né à Etampes (1772-1844), zoologiste, ami de Cuvier; le géologue *P.-A. Dufrenoy* (1792-1837); *L.-J. Munde Duguerre*, né à Cormelles-en-Parisis, qui trouva, en 1839, le moyen de fixer les images sur plaque métallique, par la seule action de la lumière; le sculpteur *Houdon* (1741-1828), né à Etampes; *Constant Trayan*, né à Sevres (1813-1865), paysagiste et peintre d'animaux; *Ferdinand de Lesseps*, né à Versailles (1805-1894), créateur du canal de Suez; *Francisque Sarcy*, publiciste (1828-1899).



CL. ND.

CHAÏRES.

ESCALIER DIT DE LA REINE BERTHE.

Eure-et-Loir.

Superficie : 587 400 hectares (Cadastre) ; 593 800 (Service géographique de l'armée). Population : 272 253 habitants. Chef-lieu : **Chartres**. Sous-préfectures : **Dreux, Nogent-le-Rotrou, Château-dun**. — 24 cantons, 426 communes ; 4^e corps d'armée (Le Mans). Cour d'appel et Académie de Paris. Diocèse de **Chartres** (suffragant de Paris).

Adossé aux collines du *Perche*, le territoire d'*Eure-et-Loir* en reçoit deux cours d'eau qui s'écartent en éventail : l'*Eure* vers la Seine, au nord ; le *Loir* au sud-sud-ouest, dans la direction de la Sarthe, tributaire de la Loire. Une ronde de l'*Huisne*, rivière percheroise, atteint, au passage,

Nogent-le-Rotrou, à la frontière occidentale du département. Pour des causes encore mal définies, mais dont la principale est sans doute la dessiccation par suite de déboisements exagérés, le *Loir*, qui venait autrefois à 6 kilomètres de la rive gauche de l'*Eure*, à Ecoiville, paraît maintenant plus loin. Il reçoit à gauche la *Comie*, indigène fille de cet immense plateau qui, de *Malesherbes*, sur l'*Essonne*, à *Châteaudun*, sur le *Loir*, et de *Chartres*, sur l'*Eure*, à *Orléans*, coude de la Loire, constitue la *Beauce*, notre grenier d'abondance, l'une des terres les plus riches, mais des plus monotones de France.

Il n'en était pas ainsi autrefois. Une vaste forêt couvrait l'espace, entre Chartres et Orléans. A l'ombre des chênes séculaires, les *Druides* présidaient aux assemblées du peuple des *Carnutes*, rendaient leurs arrêts, ordonnaient des sacrifices, faisaient la récolte du gui sacré, enfin, gardiens altérés des traditions d'indépendance de la nation, en assuraient, par leur enseignement, la continuité. L'arrivée des Romains en Gaule troubla les *Carnutes*, au fond de leurs forêts. Ils se jetèrent, un jour, sur Orléans, dont ils massacrèrent les citoyens romains, et envoyèrent un contingent de 10 000 hommes à Vercingétorix. Puis ils s'unirent aux Andes Arverniens, qui luttèrent encore sous un chef intrépide, Dumnacus. Enfin, vaincus et sans appui, les *Carnutes* acceptèrent la conquête. Il est probable, à défaut de témoignages certains, qu'après la ruine de la forêt commença ; les *Druides*, traqués de tous côtés, parce qu'ils constituaient, aux yeux de Rome, le principal ressort de la résistance, virent tomber peu à peu les grands bois qui protégeaient leurs retraites. La ruine est complète aujourd'hui.

Le comté de Chartres est né des nécessités de la défense contre les Normands. Le roi Robert, petit-fils de Robert le Fort et fils d'Endes, le défenseur de Paris, investit son beau-



CHARTRES : LES BORDS DE L'EURE, VUE PRISE DE LA COURTILLE.

G. N.

frère, *Thibault*, du gouvernement des pays de Chartres, de Châteaudun et de Blois. Cependant les Normands, fixés au sol par le traité de *Saint-Clair-sur-Epte*, avaient peu à peu cessé leurs incursions ; le *duché de Normandie* devint ainsi un véritable Etat, rivé au flanc de l'Ile-de-France. De son côté, le comté de Chartres grandissait. En 1019, Endes II, fils de Thibault, héritait, d'un grand-oncle, la Champagne et la Brie, réunissant dans un vaste hennicvete, appuyé sur la Loire, les divers pays arrolés à l'est et au sud, autour de l'Ile-de-France, sous l'escarpe de la falaise tertiaire. Thibault VI étant mort sans enfants (1218), ses biens furent divisés entre des collatéraux : Les comtes de Chartres, Blois, Châteaudun, furent séparés, et la suzeraineté en fut abandonnée à saint Louis, par Thibault de Champagne, du moins pour Chartres et Blois. Enfin, en 1280, *Philippe le Bel* acquiert le comté de Chartres, de Jeanne, fille du dernier comte, Jean de Châtillon.

En épousant *Henriette* de Champagne, ce prince rattachait à ses Etats tous les pays du premier comté de Chartres, dont la circonvallation fut si longtemps redoutable au roi de France. Les destinées du pays chartrain se lient désormais au développement de notre histoire nationale. Qu'il suffise de rappeler les épreuves de la guerre d'*Coalition* la signature du honteux traité de Brétigny (1360), l'expulsion des Anglais et la réunion des Etats généraux à Chartres, par Charles V (1369) ; la réunion du comté de Dreux au domaine royal (1378) ; les funestes démeles des Armagnacs et des Bourguignons, qui livrèrent Chartres à Jean sans Peur (1417) ; Orléans, délivré par *Jeanne d'Arc*, et le comté de Châteaudun, cédé au bâtard d'Orléans, dit comte de *Dunois*, qui s'illustra contre les Anglais ; pendant les guerres de religion, la marche du prince de Condé à travers la Beauce, pour gagner la Normandie, au-devant des secours que lui envoyait *Elisabeth* d'Angleterre, et le siège inutile de Chartres (1568) ; sa défaite à la bataille de *Dreux*, où il resta aux mains du vainqueur, *François de Guise* ; le crassement, à *Duneau* (1587),



CHARTRES : LA PORTE GUILLAUME.

G. N.

des bandes allemandes auxiliaires, venues à travers la Champagne pour donner la main aux princes réformistes du sud-ouest; le triomphe de la Ligue à Chartres et à Bourges; Henri II, vainqueur de Mayenne à Ivry, menant le siège devant Chartres et entrant dans la ville 1591, où il appelle son Parlement, sa Cour des aides, et, après avoir abjuré, se fait couronner dans la cathédrale, le 27 février 1594, par l'évêque Nicolas de Thou. Le comté de Chartres, origé en duché par François I^{er} (1528), devient, avec Louis XIII, un appanage des princes d'Orléans.

Chartres 24 603 habitants; ne s'est pas asservi au goût des monomanes de la ligne droite, jusqu'à perdre sa physionomie originale. De grandes voies ceinturent inégalement le tertre sur lequel la ville groupe ses maisons et les noue à la grande place des *Épars* ancien marché au bois. Rues du Bois-Merrain et du Grand-Cerf, rues de la Tonnelerie, de la Vollaile, de la Clouterie, qui débouchent sur la place des Halles; rue du Soleil-d'Or et rue du Change, qui se divisent à la place *Be-Hard*, où s'élevait le château des anciens comtes: il se dégage de ces appellations une bonne saveur archaïque. Si vous arrivez en flânant, place des Halles, un jour de marché, vous aurez la surprise d'un grand centre d'affaires où céréales et grains, laines et peaux, vins et alcools, bestiaux les chevaux à part, sont l'objet de transactions importantes.

L'Euve, en multipliant ses bras au pied de la ville, anime des moulins et des tanneries; de pittoresques perspectives s'ouvrent entre ses bords festonnés de jardins et de lavoirs, jusqu'à la porte *Gaillanne*, beau spécimen de l'architecture du xiv^e siècle, la seule des sept portes de Chartres qui soit encore debout. Pen éloignée, l'église *Saint-Pierre* Saint-Père-en-Vallée, abbatiale construite du xi^e au xiii^e siècle, offre à l'admiration des artistes ses splendides verrières des xiii^e, xiv^e et xv^e siècles, et, dans la chapelle absidale, douze magnifiques émaux, dus à Léonard Limousin. *Saint-Aignan*, église gothique du xv^e siècle, avec une rose du xiii^e, et sa tourrelle; *Saint-André*, sa belle porte romane et ses cryptes antiques; *Saint-Martin-au-Val*, reste d'une basilique antérieure au xi^e siècle; le petit édifice ogival de *Notre-Dame-de-la-Briche*, qui rappelle la levée du siège de la ville par les huguenots en 1568; de vieux logis, encore: celui de



CATHÉDRALE DE CHARTRES.

CL. NR.



LE FOURTOUR DU CHŒUR.

CL. NR.

Claude Heré (xv^e siècle); celui de *Loëus*, grand celtier ogival du xiii^e; l'escalier de la *reine Berthe*; la maison du *Sauvaon* (xv^e siècle); on s'arrêterait d'avantage à ces survivants du passé si, sur toutes choses, n'accaparait le regard l'immense cathédrale dressée au sommet du tertre qui porte la ville.

La Cathédrale. — Les premiers apôtres du pays chartrain furent saint *Altin* et saint *Eulabd*, missionnaires envoyés de Sens par saint Savinien et saint Potentien. De la vicié que le siège épiscopal de Chartres fut suffragant de l'archevêché de Sens, jusqu'à la création de l'évêché de Paris, dont il releva aussitôt (1022). Chartres était la tête d'un diocèse fort vaste: en 1097, Louis XIV créa le diocèse de Blois à ses dépens. Une lointaine tradition, que des familles récentes ont partiellement confirmée, se rattache à l'établissement du christianisme en pays *carroite*. Il y avait, disait-on, à la place même où s'éleva depuis la cathédrale, un puits et une grotte où les Druides célébraient leur culte, en y associant celui d'une *Virgine-Mère*. M. H. Merlet, en 1901, a retrouvé le puits, dont la

forme accuse une haute antiquité. C'est le puits des *Saints-Forts*, où auraient été jetés les premiers chrétiens martyrisés dans la grotte voisine et, après eux, les Chartrains tués par les Normands d'Ilustings, en 858. A la place d'un modeste oratoire, greffé par les premiers missionnaires sur la grotte druidique, quatre églises succédèrent depuis le iv^e siècle, jusqu'à la basilique actuelle.

Les fondements de la cathédrale furent posés par *Fulbert*, évêque de Chartres 1020-1028: le 17 octobre 1037, on en célébra la dédicace. L'incendie qui devora la ville de Chartres, le 5 septembre 1134, ayant fort endommagé la façade, elle dut être remplacée; alors s'ébrasèrent les trois grandes baies du portail principal (1151-1175). En 1194, nouvel incendie qui détruit le corps entier de la basilique, en ne laissant intactes que les parties occidentales (xii^e siècle), encore debout.

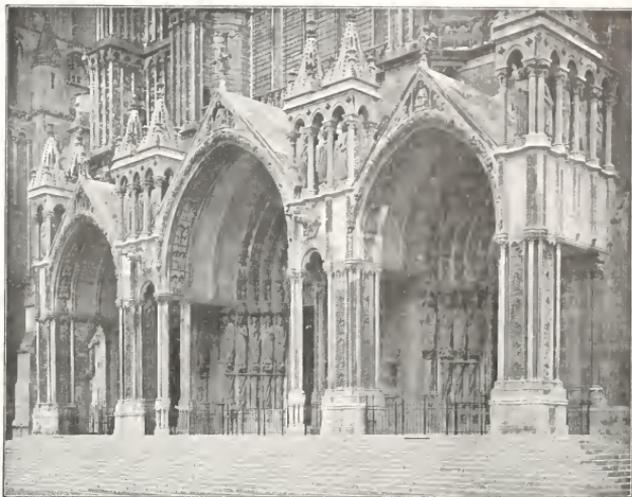
Alors l'évêque *Reynaud de Monçon* fait appel à l'univers chrétien, pour la reconstruction de sa cathédrale: l'entraînement devient général. Des témoignages certains nous montrent « les populations interrompant leurs travaux, les riches apportant leur argent, leurs bijoux, tirant avec

les pauvres des charrettes, convoyant de blé, de l'huile, du vin, du bois, de la chaux : les routes sont encombrées de pèlerins. Nobles et vilains sont confondus. La *cathédrale* est l'œuvre d'un peuple. Sa dédicace fut célébrée, en grande allégresse, le 24 octobre 1260. Il ne restait plus qu'à l'achever. Plusieurs siècles y ont travaillé. Un chapitre de douze chanoines est créé, en 1352, pour assurer la continuité de l'œuvre : le *jubilé*, le *chœur* s'élaborent ; le *clocher neuf* dardé sa flèche audacieuse.

Des évergumènes, en 1793, proposent de l'abattre : on ne sut que faire des décombres. Mais déjà la pauvre basilique est défigurée. Le chapitre a remplacé le jubilé par une grille en fer, les colonnes gothiques ont été badigeonnées d'un gris jaunâtre, de magnifiques tapisseries reléguées au musée de la ville, le chœur travesti sous un revêtement de stuc vené très vulgaire, l'autel écrasé sous la pesante masse du groupe de Bridan. Pour mieux éclairer ce chef-d'œuvre, on a défoncé huit magnifiques verrières qui venaient de saint Louis. Puis, c'est la dévastation systématique, l'extravagance, l'outrage du culte de la dressée Raison, les palmodies simiesques des fêtes d'écadaires : on danse dans la nef, on vocifère dans la chaire. Enfin le calme revient (mai 1795), mais la couverture de plomb ayant été enlevée pour faire des balles, la voûte reste exposée sans défense aux intempéries.

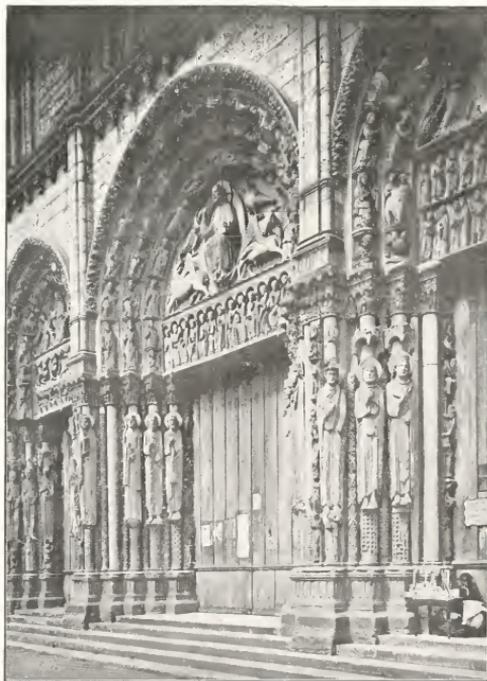
On ne compte plus d'ailleurs les incendies qui ont éprouvé la *cathédrale*. Dans la vaste plaine qu'ils dominent, ses deux grands clochers sont l'inévitable amorce des orages : l'un, du xii^e siècle, le *clocher vieux* (1059-66), aigu, tout d'une pièce, à la flèche inabriquée d'écaillés ; l'autre, le *clocher du Nord*, dit *clocher neuf*, que Jehan Le Texier, dit *Jehan de Beauce* (1306-1313), hérissa de pinacles, ajoura de baies ogivales, enguirlanda de guipures, de festons, d'animaux et de feuillages : il pointe à 115^m, 18 dans les airs.

L'œuvre architectonique de *Chartres* se résume, à l'extérieur, en trois grands portails : celui de l'occident, dit *porche royal*, par où entraient les souverains, le porche du Nord et celui du Midi. C'est un poème sculpté en l'honneur du Christ, de sa Mère et de son Église, un triptyque buriné dans la pierre, un livre accessible à tous, un catéchisme qui traduit en phrases lapidaires la Bible, les Évangiles, l'Ancien et le Nouveau Testament, les légendes sacrées. Ces statues innombrables, ces symboles visibles de l'âme, ces emblèmes du vice et de la vertu, les plantes, les animaux ne sont pas de simples motifs d'ornement ; ils ont leur signification ; ici la pensée se matérialise, pour ainsi dire, afin d'être plus saisissable. Dans ses trois embrasements, ses



CHARTRES : PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.

C. C. B.



FACÈDE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE.

voûtures, ses chambranles, ses chapiteaux, le *porche occidental* compte 719 statues et figures qui racontent et magnifient le Christ. A gauche, l'Assommoir, au-dessus des Apôtres qui lèvent la tête ; dans le cadre arqué de l'ogive, un almanach de pierre et un zodiaque. A droite, le *triomphe de la Vierge*, qui est celui du Fils, dans un cortège d'archanges et de personnages figurant les sept arts libéraux. Au centre, la *Glorification du Christ*, assis, le chef entre du nimbe crucifère, les pieds posés sur l'Escabeau, emblème de la terre, et béni, pendant que le monde d'une main, pendant que, de l'autre, il tient le livre. Dans l'ovale, l'homme, le lion, l'aigle, le bœuf, figuratifs des quatre évangélistes : saint Mathieu et saint Marc, saint Jean et saint Luc ; et, pour compléter la scène de l'Apocalypse, dans les voûtures, les douze anges et les vingt quatre vieillards que saint Jean décrit, vêtus de blanc et couronnés d'or, chantant et jouant d'instruments de musique, dans une adoration perpétuelle.

L'œuvre est claire, splendide : les statues, autrefois peintes sur fond d'or, sont couronnées : de dais à claire-voie. Dix-neuf statues sont colossales : sept rois, sept prophètes, cinq reines ; les bustes sont allongés, les formes émancipées et comme spi-

ritualisées, les figures vivantes, parfois empreintes d'une grâce et d'une ingénuité charmantes; les moindres détails du costume, ceintures, tissus, corsages, manches et voiles, orfèvrerie des couronnes, chaussures, sont traités avec un soin minutieux. Le portail du nord, plus riche de détails, plus complet, plus original peut-être, est dédié à la *Vierge*. Il fut commencé en 1215, sous Philippe Auguste, et terminé vers 1275, sous Philippe le Hardi. Sa construction a donc duré soixante ans; il compte 700 statues, en trois baies profondes. Le portail du sud, 783 statues, commencé au temps de Philippe Auguste, terminé sous Philippe le Bel, représente, dans sa baie médiane, le *Jugement dernier*, celle de gauche étant consacrée aux martyrs, celle de droite aux confesseurs.

Lorsqu'on pénètre dans la cathédrale, le demi-jour mystérieux qui tombe des hautes verrières, la profondeur des nefs, la hardiesse des voûtes, l'immensité du vide, produisent une impression profonde. Le regard monte avec les colonnes qui s'effilent en minces fuseaux, si frêles qu'on s'attend à les voir plier au moindre soufflé; à des hauteurs vertigineuses, ces tiges se courbent, se rejoignent, lancées d'un bout de la cathédrale à l'autre, se greffent, confondent leur sève et finissent par s'épanouir, ainsi qu'en une corbeille, dans les fleurs des clefs de voûte. Cette basilique est le suprême effort de la matière cherchant à s'alléger, substituant à l'opacité de la pierre l'épiderme diaphane de ses vitres. Elle stupéfié par l'essor de ses voûtes, la splendeur de ses vitraux, une fournaise de pierres



CHATEAU DE VILLEBON.

Cl. C. B.

qui brûle dans les lances des ogives et les sphères embrasées des roses. Là-haut, dans l'espace, les prophètes, les saints, les martyrs, cortège triomphal du Christ, vivent au milieu d'un firmament en ignition.

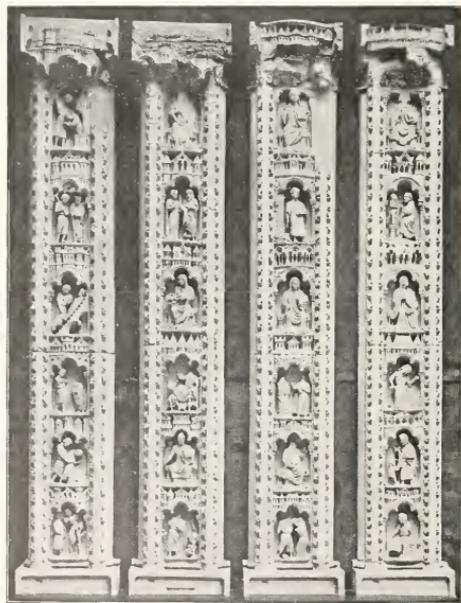
La vitrière peinte de la cathédrale de Chartres est la première du monde; elle compte 3889 figures, presque toutes du XII^e siècle, en 125 grandes fenêtres, 3 grandes roses, 35 roses moyennes et 12 petites. La plupart des grandes verrières sont dues à la munificence des princes, mais les corporations aussi, les ouvriers, les manœuvres, les marchands ont voulu offrir à la basilique leurs panneaux de feu.

La cathédrale mesure 134 mètres. Les voûtes de la nef et du chœur sont les plus larges (16^m,30) et les plus hardies de France (37^m,25); elles ont de 25 à 30 centimètres d'épaisseur et sont faites de moellons cubiques noirs dans le mortier. Il faut louer sans réserve la *chambre du chœur*, la finesse exquise des colonnettes, des clochetons, des aiguilles, au milieu desquels évoluent des arabesques au dessin



M. de Brod.

CHARTRES : STATUES DU PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.



Cl. Nd.

PILIERS DU PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.

capricieux, encadrant quarante groupes historiques, sous de riches baldaquins. *Jehan de Beauce* commença ce magnifique ouvrage (1314).

La cathédrale repose sur une *crypte* formée de deux galeries latérales qui, parties des deux clochers de l'ouest, font, autour de la nef maîtresse et du chœur, un circuit de 200 mètres de long sur 5 à 6 mètres de large. Deux transepts et sept chapelles absidales la complètent; au chevet, le *Martyrium* ou caveau circulaire de Saint-

Lubin (ix^e siècle) et les murailles d'appui gallo-romaines. Tout près, le *puits* des Saints-Forts, en arrière de la chapelle de *Notre-Dame-de-Sous-Terre*. Cette crypte est la plus vaste de France. « Et quelle crypte que celle où, pendant tant de siècles, ont défilé les rois et les reines! Philippe Auguste et Isabelle de Hainaut, Blanche de Castille

Eure.

Superficie : 395800 hectares. Cadastre, 603700 (Service géographique de l'armée). Population : 323430 habitants. Chef-lieu : **Évreux**. Sous-préfectures : **Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer**. — 36 cantons, 700 communes; 3^e corps d'armée (Rouen). Cour d'appel et Académie de Caen. Diocèse d'Évreux (suffragant de Rouen).

Sur la base de l'Arve, aux eaux fraîches et pures, le département de l'Eure incline avec le



LE CHATEAU D'O.

Cl. ND.



Mon. hist.

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE, A VERNEUIL.

et saint Louis, Philippe de Valois, Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII, Charles VIII et Anne de Bretagne, puis François I^{er}, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV qui fut sacré dans cette cathédrale, Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie Leczinska..., et tant d'autres..., toute la noblesse de France, et Ferdinand d'Espagne et Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, et Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.... » (HUYSMANS.)

Flèches de Chartres, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, portail de Reims, feraient, dit-on, une cathédrale parfaite. Mais la nef d'Amiens laisse filtrer une lumière trop crue. Pour avoir voulu follement dépasser ses sœurs, la voûte de Beauvais, projetée d'un bond, vacilla, s'écroula; on la remisa sur pied, mais elle reste isolée. A Reims, c'est la pierre qui se filigrane, s'irradie sur le bleu du ciel; ce portail, d'une incomparable richesse, contraste avec la majesté sévère de Chartres; mais ces tours si puissantes et si légères à la fois, autant que celles de Paris sont trapues, arrêtées comme à bout de souffle, n'ont pas reçu le couronnement que les architectes rêvaient pour elles. Les tours de Chartres, au contraire, ont leurs flèches qui s'élancent, l'une robuste et altière, l'autre découpée et comme se jouant du vide. Encore que disparate en certaines formes juxtaposées, la cathédrale de Chartres est complète; la hardiesse des tours, les personnages symboliques qui peuplent ses portails, les verrières animées, l'épanouissement du chœur, l'élanissement des nefs, la splendeur des roses, le mystère de la crypte, tout concourt à exprimer la même pensée; une âme habite cette cathédrale; elle est vivante, et c'est là sa beauté.

Personnages historiques. — *Saint Fulbert*, évêque de Chartres (mort en 1029); *Foucher de Chartres*, chroniqueur de la première croisade; l'abbé poète *Phil. Desportes*, né à Chartres (1546-1606), oncle de Régnier; *Mathurin Régnier* (1573-1613), poète satirique; *René Belleau*, né à Nogent-le-Rotrou (1528-1577), poète de la Pléiade; le chancelier *Etienne d'Aligre* (1550-1635); *Jean Rotrou*, né à Dreux (1609-1650), de l'illustre famille des comtes du Perche, ami et émule de Corneille; *Antoine Godeau*, évêque de Grasse et Vence, en 1673, versificateur agréable; *Jacques-Pierre Brissot*, proscrit avec les Girondins (1754-1793); *Pélon*, maire de Paris, né à Chartres (1756-1793); le général *Moreau*, né à Chartres (1769), engagé à quinze ans, général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, blessé mortellement près d'Altenkirchen en 1796; *Claude-François Chauveau-Lagarde* (1756-1811), défenseur de Charlotte Corday, de la reine Marie-Antoinette et de M^{lle} Elisabeth; le jurisconsulte *François-Adré Bamber* (1792-1857); le botaniste *Louis-Léon Desfontaines*; le minéralogiste *Henri de Senarmont*; *Philartète Chastes*, professeur au Collège de France (1798-1873); le cardinal *Pie*, évêque de Poitiers (1815-1880); le géologue historien *Jules Desnoyers* (1800-1887).

cours de cette rivière à l'est, celui de la *Rille* à l'ouest, un territoire plantureux de forêts, de champs et de prairies, d'altitude médiocre, mais copieusement arrosé, vers les angles répétés que décrit la Seine, avant de s'épanouir en son estuaire, au-dessous de Quillebeuf.

Pont-de-l'Arche, *Les Andelys*, *Vernon* attachent le département de l'Eure à la *Seine* et prolongent son action au nord, sur la rive droite, entre les cours de l'*Epte* et de l'*Andelle*.

Les *Veliocœuses*, au nord du fleuve (Vexin normand), les *Aulerques Ebu-rovices* (Aulerques d'Évreux), au sud, peuplades celtiques, évangélisées; les premières, par *saint Nicaise*, martyrisé à Ecos; les secondes, par *saint Tourin*, premier évêque d'Évreux, à la fin du vi^e siècle, subirent la domination romaine, sans se confondre. Après les troubles causés par l'invasion des Barbares et l'établissement des Francs chez les riverains de la Seine, quand de l'ouest survinrent les Normands, tout fut mis uniformément au pillage. Alors *Charles le Simple*, impuissant à contenir les pirates, leur abandonna sur les deux rives de la Seine une partie de l'ouest (traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911). Ainsi, le Vexin normand fut lié au territoire de l'Eure. Les Normands étant aux portes de l'Île-de-France, leur duc Richard donna *Évreux* en fief à l'un de ses fils, pour en faire comme le boulevard de la domination nouvelle contre ses voisins de l'Est. Telle

est l'origine du puissant comté d'Évreux (990), dont fut investie plus tard la famille de *Montfort-l'Amaury*, qui le garda jusqu'en 1198 et dut le céder alors au roi de France, *Philippe le Bel* (1307) en fit un apanage pour son frère Louis et l'érigea en duché-pairie. *Philippe d'Évreux*, fils de Louis, ayant épousé Jeanne, fille de Louis le Hutin, héritière de la Navarre, le prince Charles, issu de cette union, s'érigea, du chef de sa mère, en prétendant à la couronne de France : ses trahisures et sa malaisance le firent surnommer *Charles le Mauvais*. On sait le triste rôle qu'il joua durant la minorité de Charles V.

En conquérant l'Angleterre, à la journée d'Hastings (1066), *Guillaume le Batard*, duc de Normandie, vassal du roi de France pour ses terres du continent, était devenu plus puissant que son suzerain. Entre les deux rivaux, le *Fezix* au nord de la Seine, le pays d'Évreux au sud étaient frontières. Guillaume le Roux, fils et héritier du Conquérant, bâtit la forteresse de *Gisors*. Evreux ayant été repris sur les alliés du roi de France et brûlé par Henri I^{er}, le duc d'Anjou de *Vendôme* fut dressé en sentinelle sur les bords de l'Avre. Aux *Plantagenets* d'aujourd'hui, héritiers de la couronne d'Angleterre et ducs de Normandie, maîtres de la moitié de la France, *Philippe Auguste* confisqua le duché de Normandie et les provinces anglaises du continent : Anjou, Maine et Touraine.

L'Ouest vivait en paix et prospérait, quand la funeste guerre de Cent ans redressa l'aune contre l'autre la France et l'Angleterre. *Charles le Mauvais* mit le trouble à profit. En 1378, ses États

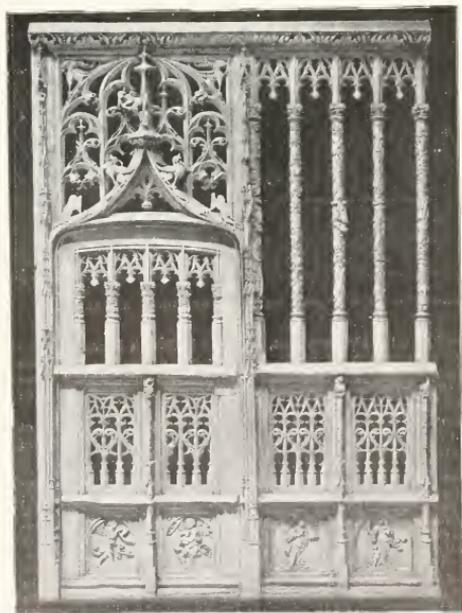


Mon hat

BEFFROI D'ÉVREUX.

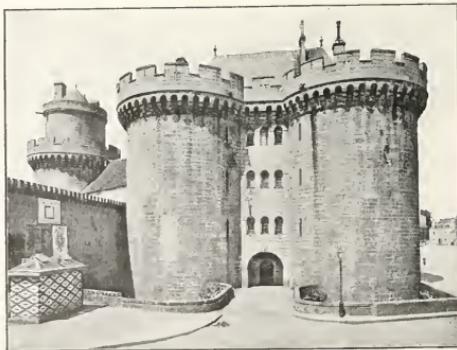
sont confisqués et, en 1404, font retour à la couronne. L'épée de Jeanne d'Arc et l'affranchissement du sol national, le règne avisé de Louis XI ramènent la paix dans Évreux. Pendant les guerres de religion, la ville tint pour la Ligue. C'est sur le territoire de l'Éure et près de cette rivière que *Henri IV* gagna, sur Mayenne, la décisive bataille d'Iery (1590). En 1793, *Évreux*, à l'instigation de Buzot, prit parti pour les Girondins. Enfin, Napoléon, en 1810, releva en partie l'ancien hof d'Évreux, sous le titre de duc de *Navarre*, dont il fit un douaire pour l'impératrice Joséphine, après son divorce.

Évreux (18957 habitants), porte dans sa cathédrale les stigmates visibles des épreuves que lui valut, à plusieurs reprises, sa situation de place frontière, entre France et Normandie. Sur l'édifice consacré par *Laufance*, en 1072, et dont il resta les arcades longitudinales de deux travées, après l'incendie qu'alluma *Henri I^{er}* en 1119, se sont greffées d'autres arcades de la nef. Un chœur plus large (1275), avec toute la hardiesse et l'élégance du style gothique à son apogée ; un nouveau transept ; une tour centrale dont l'élégante flèche porte à 73 mètres de haut ; une brillante ornementation des chapelles, les portes des croisillons, celle du nord en particulier, qui est un chef-d'œuvre de délicatesse, sont venus successivement parfaire l'édifice. Si l'ensemble manque



Cl. N.

CATHÉDRALE D'ÉVREUX. CLOSURE DE CHAPELLE.

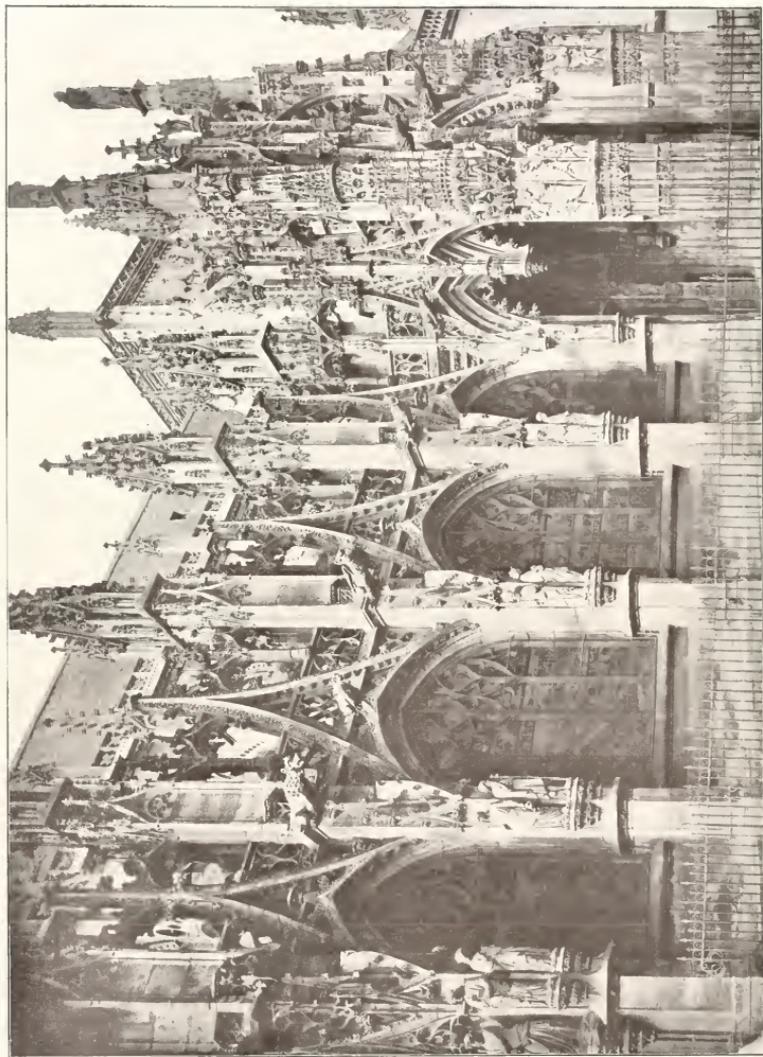


Cl. N.

CHATEAU DES DUCS D'ALENÇON.

d'unité, l'œuvre qu'y ont accomplie les différents âges lui donne un vif intérêt pour l'histoire de l'architecture en Normandie.

Le *Palais épiscopal* voisin évoque un élégant manoir du xiv^e siècle. La rue *Chapraie*, artère vitale de la ville actuelle, conduit à l'*Itton*, aux multiples dérivations. A l'opposé de la cathédrale, dans le réduit central, l'élégante tour du *Beffroi* ou de l'*Horloge* hisse sa flèche du xv^e siècle au-dessus de la place de la Mairie et du Musée. La *Préfecture* (ancien petit séminaire), dans un cadre de belles frondaisons ; le *Palais de Justice*, l'église *Saint-Taurin* (chœur du xv^e siècle, crypte romane et façade du xv^e siècle en gréco-romain), s'écartent entre deux bras de l'*Itton*. Un beau jardin botanique s'interpose, du lycée à la nouvelle gare. L'*avenue de Caen*, qui allonge sur de fraîches prairies sa magnifique allée d'ormes ; l'*avenue de Breteil*, qui conduit, en bordure de l'*Itton*, au parc de l'ancien château de *Navarre*, offrent aux promeneurs d'agréables ombrages.



Mon. 514.

ÉGLISE DE LOUVIERS.

Personnages historiques.

— *Herluin*, premier abbé et fondateur (1034) de l'abbaye bénédictine du Bec, dont les écoles furent très florissantes, aux XI^e et XII^e siècles; le chroniqueur *Guillaume de Poitiers*, historien de Guillaume le Conquérant; le trouvère *Alexandre*, né à Bernay; *Eugèrard de Morigny*, né vers 1266, le chambellan de Philippe le Bel, surintendant des finances, pendu, pour malversations, au gibet de Montfaucon en 1315; *Joachim Bonault de Gamaches*, maréchal de France (m. en 1478); *Claude d'Annebault*, maréchal de France et ambassadeur sous François I^{er}; *Adrien* (Tournebois *Tarnébe*) (1512-1565), philologue; *Nicolas Ponsin*, né aux Andelys en 1591, mort à Rome en 1668, chef de l'ancienne école française de peinture; le bel esprit *Bensérade* (1612-1691); *Jacques de Chabray*, chevalier de Malte, né à Evreux (1687-1736), qui défendit Oran contre les Barbaresques; *Thomas* et son frère *J.-B. Robert Lindet*, tous les deux conventionnels, le premier, évêque constitutionnel de l'Eure; *Fy. Bazot*, d'Evreux, député aux Etats généraux et à la Convention; trouva la mort avec Pétion, près de Bordeaux (1769-1793); *Jean-Pierre Blanchard* (1753-1818), l'un des pionniers de l'aéronautique; *Charles Dupont* (de l'Eure), président du gouvernement provisoire en 1818; le savant archéologue *Auguste Le Prestre*, né à Bernay (1787-1859); le mathématicien *Augustin-Jean Fresnel*, inventeur des plaques lenticulaires, né à Broglie (1788-1827); l'avocat, ministre de la Restauration, *A.-F.-Henri Lefevre de Yatisménil*; *Achille-Victor*, duc de Broglie (1785-1870); *Scipion de Dreux-Brézé*, né aux Andelys (1793-1845).

Orne.

Superficie: 609 708 hectares (Cadastré), 614 300 (Service géographique de l'armée). Population: 307 433 habitants. Chef-lieu: **Alençon**. Sous-préfectures: **Argentan, Domfront, Mortagne**. — 36 cantons, 512 communes; 4^e corps d'armée. Le Mans, Cour



CATHÉDRALE DE SÉES.

CL. ND.

Guillaume de Bellême, un fief important. Les seigneurs de Bellême se qualifièrent alors *comtes d'Alençon*. Les ducs de Normandie devaient se heurter aux ducs d'Anjou, leurs voisins du sud. *Geoffroi Martel*, remontant la vallée de la Sarthe, en 1010, mit la main sur *Alençon*. Mais *Guillaume le Bâtard* ne tarda guère à y rentrer; et s'imposa par la terreur, descendit même jusqu'au Mans, où il se fortifia. *Roier de Montgomeri*, marie à l'héritière d'*Alençon*, tint la place, pour les ducs de Normandie. Quand un *Plantagenet*, comte d'Anjou, devint roi d'Angleterre et, par là, maître des fiefs normands du continent, le territoire de l'Orne se trouva complètement englobé dans les Etats de la nouvelle monarchie. Avec les territoires confisqués par Philippe Auguste sur Jean sans Terre, il fut retourné, en 1221, à la couronne de France. *Saint Louis* fit d'*Alençon* un apanage pour Pierre, son quatrième fils.

d'appel et Académie de Caen. Procès de Séas (suffragant de Rouen).

L'Eure et ses affluents: la *Arre* et l'*Ilou*; la *Rolle* et la *Charenbasse*, dirigés vers l'estuaire de la Seine; la *Touques*, la *Dives* et l'*Orne*, qui vont à la Manche; aussi, la *Mayenne*, la *Sarthe* et l'*Huisne*, dont le faisceau se greffe à la coulée de la Loire; ces cours d'eau dévalent à la ronde des hauteurs du *Perche*, dont l'hémicycle noue l'auréole crétaée du bassin de Paris aux roches primitives du massif de l'Ouest Sur ce seuil, dont le point culminant atteint 417 mètres avec la forêt d'*Écouves*, le département de l'Orne est assis, entre la plaine septentrionale de Caen et la dépression du Maine. La région est accidentée, sillonnée de frais vallons, sous le couvert de grandes forêts que surmontent, dans la haute région des sources, un grand nombre d'étangs.

Alençon (17 378 habitants) est bâti sur la Sarthe, à la limite méridionale du département de l'Orne.

Maîtres du littoral voisin, les *Normands* n'eurent garde de négliger une situation assez avantageuse pour leur permettre d'étendre la main, de la Seine à la Loire, *Richard I^{er}* y trouva, sous



CAEN : TOUR DES GENS D'ARMES.

CL. ND.



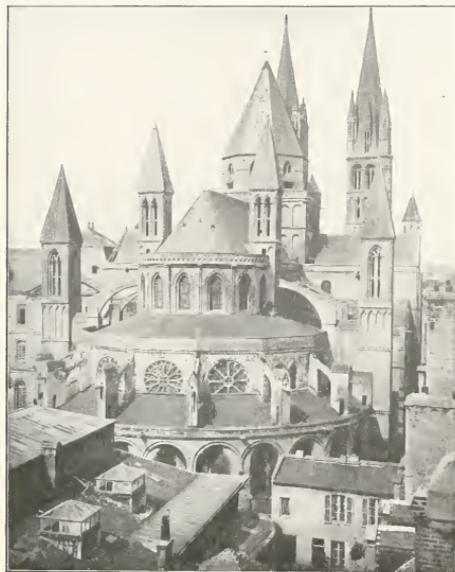
CHATEAU DE CREULLY.

CL. ND.

Puis le fief, érigé en duché-pairie (1414), passe à Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er} et veuve du dernier duc, remariée à Henri d'Albret. *Ménon* fut désigné comme l'une des villes ouvertes à la religion réformée. Avec le xv^e siècle, le duché d'*Ménon* est donné en apanage à Gaston d'Orléans (1646, puis à sa fille, la duchesse de Guise, et reste dans la maison de Bourbon jusqu'au comte de Provence, de Louis XVIII.

De l'ancien château des ducs d'*Ménon*, il reste deux tours crénelées du xv^e siècle, adossées à un corps de logis que complète la tour

de l'Orme à la Convention 1792 : *Nicolas-Jacques Conté*, né à Saint-Générier-céni, chimiste, inventeur du crayon qui porte son nom (1755-1805) ; l'infame *Jacques-René Hébert*, rédacteur du « Père Duchesne » ; *Marie-Charlotte de Corday d'Armont* (1768-1793), née près d'Argentan ; elle assassina Marat, qu'elle considérait comme un tyran ; aussitôt arrêtée, elle fut exécutée quatre jours après ; *Joseph, comte de Puissegue*, né à Mortagne (1754-1827), ancien officier des Cent-Suisses, réorganisa la chouannerie en Bretagne et prépara en Angleterre la malheureuse expédition de Quiberon ; *René-Nicolas Dufriche*, baron *Desgenettes*, médecin en chef de l'armée



Cl. Nd.

CAEN : ABSIDE DE L'ABBATIALE SAINT-ÉTIENNE.

Couronnée (xv^e siècle). Entre l'Hôtel de ville (1783), qui remplace en partie l'ancien château, et le Palais de justice, une rue conduit, de la place d'Armes à la vaste et belle promenade aménagée sur la rive droite de la *Briante*. L'Église *Saint-Léonard* est proche (fin du xv^e siècle). Le plus bel édifice religieux d'*Alençon* est l'Église *Notre-Dame*, de style ogival flamboyant xv^e siècle, clocher et clocher rebâti en 1741, après un incendie : son porche triangulaire, véritable dentelle de pierre qui fait penser à celui de Saint-Maclore de Rouen ; des verrières du xv^e siècle ; la chaire, délicieux morceau de sculpture de la Renaissance, sont de tout point admirables. De la place d'Armes à la Préfecture, le Lycée, établi à la place d'un ancien collège de J^esuites, conserve dans la chapelle, transformée en bibliothèque, vingt-six magnifiques armoiries en chêne provenant de l'abbaye du Val-Dieu. Les touristes verront encore avec intérêt, dans *Alençon*, la salle du Tribunal de commerce, ornée de boiseries et d'une cheminée du xv^e siècle ; la collée de la Sarthe ; la Halle aux Blés, audacieuse coupole en vitrage ; la Halle aux Toiles ; l'École dentellière. Les environs fournissent un beau granite et des cristaux de quartz hyalin, appelés diamants d'*Alençon*.

Personnages historiques. — *Jean de Valois*, duc d'*Ménon*, poète à ses heures, ami de Charles d'Orléans, xv^e siècle ; l'helléniste *Jean Chéréalme*, né à Sézams, xv^e siècle ; *Jacques Guyon de Mortagne* 1525-1597, maréchal de France ; *L. Bar des Boudais*, de Mortagne, historien du Perche ; *Fr.-Eulès de Mézerai*, né à Ry, près d'Argentan 1610-1683, auteur d'une « Histoire de France » ; *Jean Eudes*, frère de l'historien, prêtre de l'Oratoire et fondateur, à Caen (1643), de la congrégation des Eudistes ; *Pierre Aïx*, controversiste protestant ; le P. *Louis-Fr. d'Argentan*, éloquent prédicateur capucin ; *Michel Tonneguy*, comte *Le Veneur*, né au château de Carrouges ; *Ch. Dufriche de Valazé*, député pour le département



Cl. Nd.

CAEN : ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

d'Égypte ; *J.-B. Mowhel*, né à Laigle (1783), où il importa l'industrie de la fabrication des aiguilles ; *Jean-Augustin, baron Ernouf* (1753-1827).

Calvados.

Superficie : 552 100 hectares (Cadastré), 569 200 Service géographique de l'Armée. Population : 396 318 habitants. Chef-lieu : **Caen**. Sous-préfectures : **Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Pont-l'Évêque**. — 38 cantons, 763 communes ; 3^e corps d'armée (ROUEN). Cour d'appel et Académie de CAEN. Diocèse de BAYEUX (suffragant de ROUEN).

Pauvre bourg, situé sur la voie de Bayeux à Lisieux, **Caen** 66 934 habitants n'entre qu'assez tard dans l'histoire ; son nom est écrit pour la première fois, en 1006, dans une charte de l'abbaye de Fécamp. *Guillaume le Conquérant*, maître de l'Angleterre par sa victoire d'Haastings 1066, fit de **Caen** une vraie ville, y bâtit un donjon sur la hauteur : c'était, en face de l'Angleterre, un point d'atterrissage commode qui lui permettait de veiller à ses intérêts du continent, sans trop perdre de vue son royaume d'outre-mer. Les deux puissantes abbayes qui l'ont fondé aux deux pôles de la ville, dans le rayonnement du château, *Saint-Étienne* à l'ouest, la *Trinité* à l'est, l'une dite « abbaye aux Hommes », l'autre « abbaye aux Dames », devinrent le centre d'agglomérations distinctes.

Le château a gardé son enceinte, des tours rondes, quelques courtines du xv^e siècle, et, à l'intérieur, une ancienne église gothique et un bâtiment du xv^e siècle, où siège parfois l'Échiquier de Normandie. L'abbatiale *Saint-Étienne*, commencée en 1066 par *Laufre*, premier abbé du monastère, fut inaugurée onze ans après, par



PRÈS DE SAINT-LÔ : LA RIVIÈRE-SAINT-FROMONT.



CAEN : ABBATIALE DE LA TRINITÉ.

l'archevêque de Rouen, Jean d'Avranches, devant le vainqueur d'Hastings, sa femme, la reine Mathilde et leur fils Robert, entourés d'un brillant cortège 1077. Guillaume voulut être inhumé dans cette église. Le peu qui subsista de lui, après les profanations du tombeau par les Réformés, fut recueilli et déposé sous le chœur, dans un petit caveau que le général Dugua, préfet du Calvados, fit recouvrir d'une dalle de marbre noir où se lit l'inscription commémorative (1812). L'intelligente restauration de la basilique, entreprise, de 1609 à 1626, par le prieur Jean de Baillie-hache, nous a rendu la construction primitive. Deux tours surmontées de flèches élégantes, malgré leur sobriété voulue, une nef du x^e siècle, longue de 115 mètres, flanquée de collatéraux que surmontent de vastes tribunes sur arcades geminées, un transept et de grandes voûtes à plein cintre excavées au x^e siècle, le chœur et les chapelles absidiales (vers 1210), donnent à l'ensemble de l'édifice beaucoup de caractère. C'est un admirable spécimen de l'art religieux du x^e siècle en Normandie.

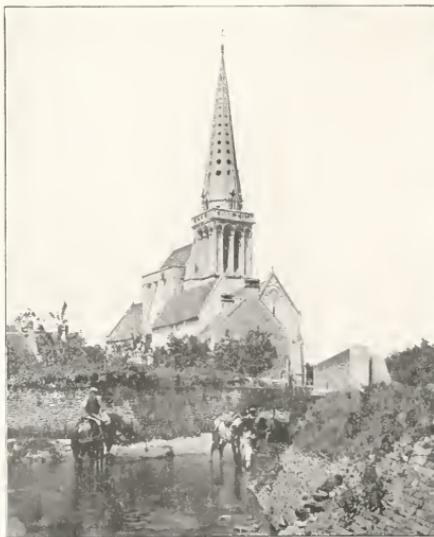
Les anciens bâtiments qui entouraient *Saint-Etienne* ont été démolis en partie : il en reste deux tours (xv^e siècle) de l'enceinte fortifiée et une salle des gardes, fort mutilée, appartenant à la résidence du duc Guillaume. Le *lycée Malherbe* occupe les magnifiques constructions monastiques élevées par les Bénédictins du xviii^e siècle, sur les plans du Père Guillaume de la Tremblaye.

Dans l'aire de Saint-Etienne, l'église *Saint-Nicolas*, bâtie en 1093, pour les habitants groupés autour de l'abbaye, intéresse par sa tour centrale formant coupole à l'intérieur et surtout son chevet cantonné de deux absidiales : elle est occupée par l'administration militaire.

L'église de la *Trinité (abbaye aux Dames)*, dont les deux tours occidentales ont été privées de leurs flèches, est contemporaine de Saint-Etienne (1062-1066). Une charmante chapelle du xiv^e siècle est ouverte dans le croisillon sud : dans une vaste crypte portée sur trente-quatre colonnes, fut inhumée la duchesse-reine Mathilde, fondatrice de l'abbaye. Ses restes, profanés par la Réforme, furent replacés dans le cercueil de pierre qui les avait reçus cinq siècles auparavant. Le nouveau mausolée, détruit à son tour en 1793, a été remplacé, en 1819, par un troisième monument, avec la table

de marbre primitive, portant l'épithaphe en beaux caractères du x^e siècle. Dans le voisinage immédiat de l'abbaye-aux-Dames, la petite église *Saint-Gilles*, malheureusement privée de son abside du xv^e siècle, n'a gardé que sa nef du x^e et une jolie porte latérale.

L'avènement des *Plantagenets* d'Anjou à la couronne d'Angleterre porta au comble la puissance des héritiers du Conquerant. *Henri II* descendit, par les femmes, du duc Guillaume. Son mariage avec *Éléonore de Guyenne*, épouse divorcée du roi de France *Louis VII*, en ajoutant à ses domaines de l'Ouest le plus grande partie du Midi, mit sous sa main la moitié de la France. Une première fois, Philippe Auguste nous arracha à cette emprise, par la confiscation des fiefs anglais de l'Ouest, sur Jean sans Terre. Pendant plus d'un siècle, Caen, rattaché à la France 1204-1437, vécut des jours peu troubles. Mais, entre l'Angleterre et la France, la querelle n'était qu'apaisée. Un prétexte la ralluma, lorsque mourut le dernier des fils de Philippe le Bel, Charles IV. Contre *Philippe de Valois*, héritier de la couronne, comme descendant en ligne directe de l'un des fils de saint Louis, Edouard III argua des droits qu'il prétendait tenir de sa grand-mère *Isabelle*, fille de Philippe le Bel, bien que cette princesse, exclue du trône en vertu de la loi salique, ne pût lui léguer des droits qu'elle ne possédait pas elle-même. La guerre éclata : elle dura Cent ans et plus. *Caen* reçut les premiers coups : *Edouard III* s'en empara 1346, ordonna de passer tous les habitants au fil de l'épée et de brûler la ville. Après un répit dû à la sagesse de *Charles V*, unie à la valeur de *Du Guesclin*, qui chasse les Anglais de Normandie, *Henri V*, débarqué à l'embouchure de la Touques, se jette sur *Caen* 1417, l'emporte : on décapite, et l'on pend ; les survivants s'enfuient ; il fallut appeler des colons de Londres pour repeupler la ville. Enfin voici *Jeanne d'Arc*, *Dunois* dans *Caen* 1^{er} juillet 1418, les Anglais à la mer : c'est la délivrance.



Cl. No.

CLOCHERS NORMANDS : ÉGISE DE ROUVRES.

Aux xv^e et xvii^e siècles se rapportent plusieurs des beaux monuments de *Caen*, du moins ce qu'ils ont de meilleur. L'église *Saint-Pierre*, son clocher (78 mètres), le chœur et son rond-point (1521-1535), festonnés par le délicat artiste que fut *Hector Sotier*, comptent parmi les œuvres les plus séduisantes de notre Renaissance. L'exemple fit école. La vieille église *Saint-Jean*, édifiée du xiv^e siècle, voulut mettre au goût du jour le couronnement de sa tour centrale. *Saint-Sauveur* est un bizarre assemblage de deux nefs en accolade, dont l'une, celle du nord, offre les caractères du xiv^e siècle et possède une abside



C. C. B.

ÉGLISE DE CRICQUEBŒUF.

sœur de celle de Saint-Pierre, probablement aussi œuvre d'Hector Sotier; les fenêtres de la seconde abside, un élégant escalier, une tour du *xiv^e* siècle, révèlent la même inspiration. Il n'est pas jusqu'à l'église de *Vaucelles*, érigée dans le faubourg de ce nom, sur la rive droite de l'Orne, qui n'ait voulu ajouter, à une tour du *xii^e* siècle, un chœur et des chapelles du *xv^e*, une nef et des collatéraux du *xvi^e*.

Caen, devenu, avec le *Conquérant*, une sorte de capitale au petit pied, intermédiaire obligé des deux côtés de la Manche, était un centre d'affaires de premier ordre. C'était le fournisseur attiré de la pierre nécessaire à la construction des places fortes; les armateurs caennais exportaient le sel, le vin, les draps dans les ports anglais. Dès le *xiv^e* siècle, on excellait ici à fabriquer la serge, la toile, le linge de haute lice dont s'approvisionnaient les reines de France et d'Angleterre. Avec la paix qui suivit la grande épreuve de la guerre de Cent ans, les armateurs de Caen poussèrent jusqu'aux Indes; Etienne Duval, sieur de Mondrainville, fut l'un des plus hardis commerçants de cette époque: un grand pavillon, terminé en 1549, avec l'étage ajouré de baies jumelles, un joli bâtiment à tourelles, 1531-1533, lui sont attribués dans la *cour de la Monnaie*. Caen est riche en maisons originales: hôtel de *Thou*, beau spécimen d'habitation du *xv^e* siècle; hôtel de *Valois* ou d'*Escorille*, bâti en 1538; dans la rue de Géole, maison des *Quatre fils Aymon*; rue Saint-Pierre, plusieurs maisons en bois du *xv^e* siècle, à pignons ouvragés; maison de *Mallerbe*, où il naquit, en 1553; auberge de la *Croix-de-Fer*, du *xv^e* siècle.

Le *vieux Caen* s'est développé sous la garde du château, entre les deux groupes extrêmes de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames, sur une double artère vitale, la rue Saint-Pierre et la rue Saint-Jean, qui se soude en équerre, à l'ouest, la *Préfecture* et l'*Hôtel de Ville*, les *Musées*, la Gendarmerie, au milieu de beaux ombrages, que frangent le boulevard Bertrand et les Cours plantés d'ormes et de platanes magnifiques, en bordure de grasses prairies. À l'est de la grande artère Saint-Jean, le quartier commerçant et industriel, le *port*, simple épanouissement de l'Orne, qui complète un bassin à flot et l'amorce élargie du canal de Caen à la mer. Le long des quais, puissants outillage pour le chargement et l'exportation des denrées agricoles, des produits manufacturés, des pierres à bâtir, du minerai de fer. *Caen* est la grande porte de sortie de l'exubérant pays d'Auge et des plantureuses herbes du Bessin. Aussi l'import-

tance maritime de cette ville, centre d'affaires, d'élevage et de production, n'a-t-elle fait que grandir.

Au souci de ses intérêts, l'Athènes normande (c'est de *Caen* qu'il s'agit) sait allier le goût des arts et la culture des lettres humaines. Son *Université*, fondée par Henri VI en 1432, malgré les préoccupations de la guerre de Cent ans près de finir, fut inaugurée le 20 octobre 1439. Pendant les 362 ans qu'elle dura, jusqu'au jour où un décret de la Convention la supprima (4 décembre 1794), son enseignement produisit des hommes de valeur à divers titres: juriconsultes, érudits, médecins, juristes surtout, écrivains, élèves de la Faculté des Arts, Philippe Desportes, Mallerbe, Segrais. Dans la débâcle du haut enseignement que produisit le décret du 4 décembre 1794, la Faculté de Médecine, supprimée comme ses sœurs, survécut, sous le nom d'*École de santé*. Puis, ce fut la réorganisation partielle de ce que l'on avait si hâtivement détruit, et, après des tâtonnements divers, l'établissement de l'*Université impériale* (10 mai 1806, dont *Caen* fut un chef-lieu d'Académie. Les collections dont dispose l'enseignement supérieur sont importantes: *Bibliothèque municipale* (à l'Hôtel de ville), fondée en 1472; *Bibliothèque universitaire*, au palais des Facultés; *Collection Moncel* (Hôtel de ville), recueil de manuscrits, de livres rares, d'objets d'art relatifs à la Normandie, etc.; *Musée de la Société des antiquaires de Normandie*; *Musée archéologique*; *Collections botaniques* du Jardin des plantes. Plusieurs sociétés savantes sont venues se grouper autour de la plus vénérable d'entre elles, l'*Académie de Caen*, créée en 1652 (dix-sept ans après l'Académie française). Toutes ces Sociétés publient des Mémoires, provoquent des recherches, des concours. Ainsi font: la *Société d'Agriculture et de Commerce de Caen* (1762), pour les questions agricoles; l'*Association normande* (1832), qui organise des concours de bestiaux et d'instruments agricoles; la *Société centrale d'horticulture de Caen*, la *Société de médecine*, etc.

Personnages historiques. — *Guillaume le Conquérant* (1027-1087); saint *Vital* (1060-1122), de Bayeux, fondateur de l'abbaye bénédictine de Savigny, près Coutances; *Aubin Chartier* (1386-1449), né à Bayeux, écrivain et poète; *Olivier Basselin*, le Berger de son temps, né à Viré, m. en 1418; *Hector Sotier*, architecte du chœur de Saint-Pierre; le poète *François de Mallerbe*, né à Caen (1553, mort à Paris 1628); *André Graindorge*, tisserand de Caen, inventeur des toiles damassées; *Jean Vouquelin* de la *Fresnaye*



SAINT-LÔ ET LA VIRE.

G. N.

(1535-1607); l'abbé *François le Métel*, sieur de *Boisrobert* (1592-1622, poète aux gages de Richelieu, l'un des fondateurs de l'Académie française; *Michel Le Tellier*, confesseur de Louis XIV; les poètes *Jean-François Sarasin* (1603-1654) et *Jean Regnaud de Segrais* (1625-1701); *Pierre-Daniel Huet* (1630-1721), savant prélat, évêque d'Avranches; le *P. Ch. Porée*, jésuite, né à Vendes, près Caen, professeur de rhétorique à Louis-le-Grand; l'intrepide marin *Vauquelin*, né à Caen (1726-1763), qui défendit la Louisiane et le Canada contre les Anglais; le poète *Charles-Louis de Clinchamp de Malplâtre*, né à Caen (1732-1767); *Paul Simon*, marquis de *La Place*, géomètre et astronome; les fabulistes *Boissard* et *Le Belli*; nes à Caen; le chimiste *Aze*, *Vauquelin* (1763-1829); *Cl. Linné de Chénodalle*, poète, né à Vire (1769-1833); *Alex-El. Choron*, né à Caen (1772-1834), fondateur d'une école de musique religieuse; le compositeur *Fr.-Daniel-Espirit Aubert*, né à Caen (1782-1871); le navigateur *César Dumont d'Urville* (1790-1842); l'amiral *Hamelin*, né à Pont-l'Évêque; l'illustre géologue *Élie de Beaumont* (1798-1874); l'archéologue *Arcisse de Caumont*, né à Bayeux (1802-1873).

Manche.

Superficie : 592 800 hectares (Cadastré), 651 100 (Service géographique de l'armée). Population : 476 120 habitants. Chef-lieu : **Saint-Lô**. Sous-préfectures : **Coutances, Cherbourg, Avranches, Mortain, Valognes**. — 48 cantons, 617 communes; 10^e corps d'armée (Rennes); Cour d'appel et Académie de Caen. Diocèse de Coutances (suffragant de Rouen).

Saint-Lô (11833 habitants) est la métropole du *Cotentin*. A laisière du Bocage normand, au sommet d'un promontoire qu'enchâssent deux ruisseaux : le *Torteron* et la *Dolée*, la pittoresque cité regarde à ses pieds la *Vire*, qui serpente. Ce fut à l'origine une station gauloise maîtresse du passage de la rivière : elle prit le nom d'un évêque de Coutances, *saint Lo*, qui l'évangélisa; la Révolution l'appela « Rocher de la Liberté ». Dans la ville haute, sont groupés : la Préfecture, l'Hôtel de ville, le Palais de Justice et l'Église *Notre-Dame*, dont les flèches, élevées, au xv^e siècle, sur deux tours (l'une des xv^e et xv^e siècles, l'autre du xiii^e à la même époque) se profilent au loin sur les environs. *Notre-Dame* est une ancienne collégiale bâtie au xiv^e siècle et surtout au xv^e : sa chaire extérieure en pierre (fin du xv^e siècle) rappelle celles de Vitre et de Guérande. La joie de *Saint-Lô*, c'est, au delà de la place Ferrier, l'esplanade plantée des *Beaux-Regards*, d'où la vue descend avec des débris de remparts jusqu'au cours de la *Vire* et se promène sur les coteaux boisés d'alentour. Trop à l'étroit sur son plateau, la ville s'étend au nord et au sud, sur les croupes qui l'entourent, spécialement à l'est, entre ses deux ruisseaux, et essaime : l'esplanade du *Champ-de-Mars*, avec sa double rangée d'arbres; le *Haras*, un dépôt de remonte et, plus loin, un nouveau dépôt d'étalons. L'église *Sainte-Croix*, au centre, sur l'amarce de la rue du Neufbourg, édifice de style roman rebâti en 1860, remplace une ancienne collégiale du xi^e siècle, dont

il reste un portail, dans le rayonnement de la place Ferrier, la *Maison-Dieu*, à double pignon et poutres apparentes richement ornées, évoque le xv^e siècle.

MONT-SAINT-MICHEL

Ne pouvant s'étendre, le *Mont-Saint-Michel* a poussé en hauteur, vers le ciel. Ce rocher porte une des merveilles du monde.

Son isolement est de date relativement peu éloignée : avant le vi^e siècle, il tenait à la terre. Un cataclysme l'en détacha, entraînant l'immense forêt de *Seissy* (*Selacium* ou *Saxicavum nentus*) qui l'envoloppait, de Granville à Cancale. Le rocher du *Saint-Michel* s'appelait alors le « mont *Tonde* », du mot latin *tundulus*, qui veut dire tertre, élévation. Deux menhirs s'élevaient au sommet : c'était ici un lieu réputé sacré. Vers 709, l'évêque d'Avranches, *saint Aubert* amena sur le rocher un sanctuaire, dont il confia la garde à quelques religieux : ce fut le noyau de la première abbaye. Il semble qu'à cette époque le rocher fût déjà en pleine grève; les aetes du temps le nomment : *mons in periculo maris* : mont en danger de la mer. Il était alors difficilement abordable : deux dangers guettaient le passant : la *marée* et l'*Événement*.

Nulle part, la marée ne se développe avec une pareille ampleur. L'intumescence marine, largement propagée sur la vaste étendue de l'Océan, se gonfle à mesure qu'elle pénètre dans l'entonnir de la Manche. Alors la dieu du *Cotentin* replie le flot sur lui-même :



ENTRÉE DU MONT-SAINT-MICHEL.

G. N.

Il se double, monte jusqu'à 14 ou 15 mètres, à l'époque des équinoxes. C'est un magnifique spectacle que l'invasissement de la baie du *Saint-Michel*, au temps des grandes marées d'équinoxe : du bout de l'horizon, le flot accourt, non pas, comme on le dit, emporté comme un cheval au galop; son allure a quelque chose de plus surnois. L'une mine pellicule de vif argent s'étale sans bruit sur l'arène plate où nul obstacle ne l'arrête; une ride, une petite frange d'écrume roule ses volutes pressées avec un joli murmure; les chenaux, les bas-fonds s'emplissent, une rumeur monte; avant qu'on ne s'en doute, tout l'espace visible est conquis. Puis le flot se retire, laissant un immense désert miroitant, coupé de vasières invisibles; enfin il disparaît à 10 ou 12 kilomètres dans la brume lointaine.

Arrêtées par le flux, les rivières côtières : la *Silène*, la *Sée*, le *Couesnon*, longtemps divaguèrent, cherchant une issue. Les errements du *Couesnon* sont légendaires. Un jour, *Couesnon*, dans sa



Mon. hist.

CLOCHERS NORMANDS : RUINES DE L'ÉGLISE DE BRÉCY.

folie, « mit le Mont en Normandie ». Il débouchait jadis entre le rocher du *Mont-Saint-Michel* et celui de *Tombelaine*; ses eaux fouillaient la grève, y glissaient en deltas souterrains, creusant des fondrières perides où plus d'un malheureux s'enlisa, enseveli vivant. On a endigué le *Couesnon*, dirigé ses eaux. En même temps le rivage a gagné sur la mer : une digue le relie au Mont et, grâce à cet abri, les fonds voisins se feurent, la grève devient pré salé.

Isolé de la terre, le mont *Saint-Michel* offrait un refuge propice aux populations riveraines traquées par les Normands : quelques mesures s'accrochèrent au rocher, au pied même de l'abbaye naissante. Puis les Normands eux-mêmes, fixés par la conquête, en devinrent les bienfaiteurs : une nouvelle église couronna la montagne 1020-1131. Malgré l'insécurité des temps, l'abbaye n'était pas fortifiée. En 1203, l'abbé Jourdain résolut de la reconstruire : sur ce rocher inégal et pointu, les bâtiments monastiques furent superposés, noués à la montagne.

Le mont oppose son front abrupt à la pleine mer, vers le nord : là furent construits les bâtiments claustraux; l'ensemble s'appelle la *Merveille*. L'étage inférieur possède l'*Auditoire* et le magasin aux provisions, immense salle voûtée sur gros piliers carrés, faits pour porter une pyramide. Plus haut, se développe la *Salle des Chevaliers*, ou salle capitulaire, magnifique vaisseau dont les nefs reposent

leurs nervures sur une double rangée de colonnes : la lumière y entre à flots, par de larges baies; des balcons de pierre se suspendent au-dessus de la mer. La salle voisine, celle des *Hôtes*, n'est pas moins belle : une seule ligne de colonnettes s'épanouit en bouquets d'ogives; contre le mur, deux immenses cheminées attendent les hauts landiers d'autrefois. Enfin, l'étage supérieur comprend le *cloître*

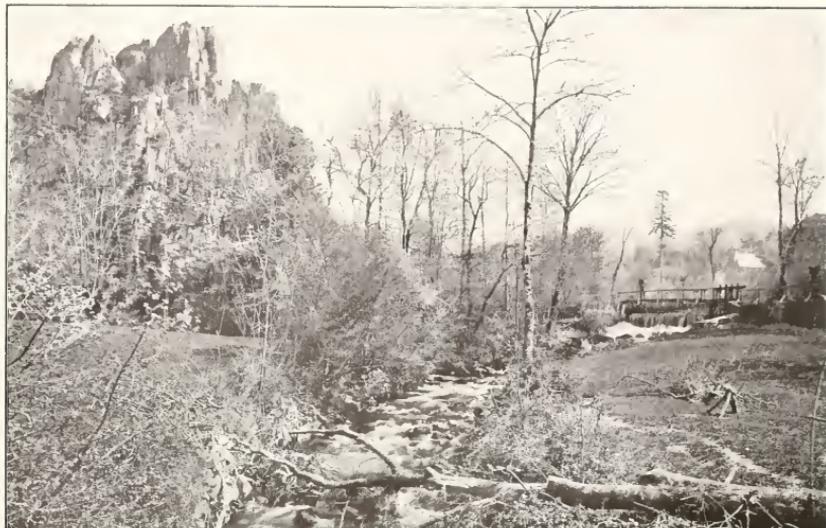


Cl. ND.

SAINT-LÔ : ÉGLISE NOTRE-DAME.

et la salle à manger ou *réfectoire* des religieux. Ces longues fenêtres étroites comme des meurtrières, ébrasées à l'intérieur, sont d'une conception originale, et leur couronnement en nids d'abeilles fait penser à l'art arabe. Pour le *cloître*, c'est à lui seul une merveille dans une autre. Ses quatre galeries développent sous une voûte en carène des perspectives exquises, à travers la double colonnade de ses ogives lénues, reposant sur des tiges légères en granité rouge. Aux chapiteaux, point d'ornement, sans doute pour donner plus de relief à l'extraordinaire floraison des arcades, du tympan et des frises : les feuillages, les symboles, les personnages, merveilleusement fouillés, semblent vouloir se détacher de la pierre. Sous la voûte du ciel et planant au-dessus du vaste horizon de la mer, quelle admirable solitude ! Il faut rendre hommage à cette œuvre grandiose et l'admirer, en songeant aux efforts énormes qu'il a fallu faire pour la réaliser, en vingt-cinq ans, au sommet d'un rocher escarpé, séparé du continent par la mer on par une grève mobile et dangereuse. Les façades nord et est de la *Merveille* sont d'une nâle beauté; elle sont renforcées extérieurement, au droit des poussées des voûtes intérieures, par de puissants contre-forts qui ajoutent encore à l'effet général, par la vigueur de leur relief. » (Ed. COMROYER.)

Depuis Philippe Auguste, l'abbaye était vassale des rois de France : on ne pouvait laisser à l'aventure ce poste d'avant-garde jeté par la nature au-devant des Anglais. Aussi les rois de France, pèlerins attirés du *Saint-Michel* : saint Louis, Philippe le Bel, Philippe le Hardi, contribuèrent-ils de leurs deniers à la prospérité et surtout aux dépenses du Mont : la religion et la politique y trouvaient leur compte. Après les grands travaux de l'abbé Jourdain, Richard Trustin (1236) poursuivit les fortifications. Alors Philippe le Bel entreprit dans la place une garnison pour la défendre. Survint la longue et terrible guerre de Cent ans. Après plusieurs assauts donnés au Mont, les Anglais, de guerre lasse, se réfugièrent dans *Tilot de Tombelaine*, où ils s'établirent, guettant une occasion favorable. Alors *Tiphaine Raguenel*, femme de *Du Guesclin*, afin d'échapper aux Anglais, quitta *Pontorson* pour le *Mont*, où se voit encore la maison qu'elle habita.



Cl. ND.

PAYSAGE DANS LA VALLÉE DE LA CANCE.



Cl. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : LA SALLE DES CHEVALIERS.

Mettant à profit les répités de la guerre, l'abbé Pierre le Roy éleva la *tour Perrine* et, à l'entrée de l'abbaye, la *Châtelet*, formidable muraille flanquée, aux angles, de deux tours encorbellées, comme d'immenses bombardes dressées sur leur culasse. Le *Mont* lui-même fut encerbé de remparts et de tours. Les Anglais pouvaient venir, Bedford se présenta sous la place 1323, l'isolant à la fois par terre et par mer, pensant la réduire par la famine. Mais *Dunois*, franchissant les lignes d'investissement, parvint à l'arriver et, peu après, une flotte, équipée par l'évêque de Saint-Malo, se jeta sur la flotte anglaise, à l'abordage, la dispersait. Averti du danger, Charles VII envoyait alors aux Montois un capitaine de grande valeur, *Louis d'Estouteville* : on transforma les tours de façon à ce qu'elles pussent recevoir des batteries. En 1534, les Anglais tentent un nouvel assaut contre la place; ils sont 8 000 contre 120 chevaliers. Dans la brèche ouverte par leurs bombardes, ils se précipitent; mais les chevaliers font abaisser le pont-levis et, tête baissée, les culbutent. Les bombardes anglaises abandonnées, les « *Michelettes* », se voient encore aujourd'hui sur place.

Louis XI donna un nouveau lustre au Mont, en instituant l'Ordre des chevaliers de *Saint-Michel*, dont les premières assises se tinrent dans la grande salle capitulaire, appelée, depuis, salle des Chevaliers (1470). Les vieux Mont outencore de beaux jours. En vain, les huguenots tentèrent de s'en emparer avec *Montgomery*. Mais, grâce à l'éloignement et à l'indifférence de leur chef, abbé *comendataire* qui ne résidait plus, un grand relâchement s'était introduit parmi les moines-chevaliers. Le 27 octobre 1622, ils furent remplacés par des Bénédictins réformés de la Congrégation de *Saint-Maur*. La Révolution, après les avoir chassés, dépouilla l'abbaye de ses richesses et profane son sanctuaire, en fit une prison : le *Mont-Saint-Michel* s'appela le *Mont-Libre*. C'est alors que les bâtiments eurent le plus à souffrir. On divisa la Merveille en compartiments, en ateliers et en cellules pour les prisonniers; la lepté des cloisons tache encore les murs. Conservé, sous Napoléon I^{er}, la prison d'État devint, avec Louis XVIII, maison centrale de correction. Le 20 octobre 1863, Napoléon III supprima la maison de force du *Mont-Saint-Michel* et l'abbaye fut déclarée propriété domaniale; des réparations furent faites. Depuis 1874, l'abbaye du *Mont-Saint-Michel* et ses remparts sont historiques. Les religieux n'y sont plus; le culte de saint Michel, qui jeta sur le Mont un si vif éclat, s'est réfugié, avec quelques souterrains échappés au pillage, dans la modeste chapelle ou église paroissiale, blottie au pied de la Merveille.

Le *Mont-Saint-Michel* est à 15 kilomètres ouest d'Avranches, 24 kilomètres est de Cancale, 9 kilomètres nord de Pontorson. La digue solide qui le relie au rivage a rompu le charme de son isolement : route et tramway s'avancent en ligne rigide et déposent les voyageurs un pied même des escarpements et de l'escarpement, sans qu'on ait rien entrevu d'avance. Une passerelle qui longe la mer permet d'atteindre à l'angle



CL. ND.

LE MONT-SAINT-MICHEL ET LA DIGUE.

sud-ouest l'unique porte de la ville, dite porte de l'Avancée. Aux époques de grande marée, le flot vient battre le seuil; la passerelle alors n'est pas un simple ornement. Tout fut ici combiné pour la défense : la place ne pouvant être abordée de front, il fallait, pour en gagner l'entrée, essayer de flanc les projectiles partis des tours, des maïnicouils et des meurtrières. Trois portes se succèdent : la première, celle de l'Avancée, puis celle du *Boulevard* ou de la *Barbacane*, enfin la *porte du Roi*, véritable entrée de la forteresse. De récentes bâtisses gisent irrémédiablement cette arrivée. Mais, rien n'est plus délicieusement suranné que le coin de la porte du Roi, sa Vierge



CL. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : PORTE DU ROI.



CL. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : TOUR CLAUDINE.



CL. ND.

AU FAÎTE DU MONT-SAINT-MICHEL :
STATUE DE SAINT MICHEL, PAR FRÉMIÉT.

achevée en 1184, c'est un noble édifice roman dont la robustesse s'allie admirablement avec son rude piédestal de granite. On a fait sauter les cloisonnements nichés dans l'intérieur par l'administration pénitentiaire : les vieilles pierres, brunes par le temps, noircies par le feu, reparaissent au jour. Mais, de sept travées qu'elle comptait, la nef n'en a plus que quatre : à la place des trois autres, s'étend un terre-plein, déshonoré par une vilaine façade. En 1521, le chœur s'éroula; nous devons à ce malheur le triomphant chef-d'œuvre édifié presque aussitôt par Guillaume d'Estouteville, à la place du rond-point de l'église romane; les ogives légères, le triforium à claire-voie, les hautes fenêtres jaillissent d'une envolée sur la pleine lumière qu'aucune poussière ne ternit. Vue du dehors, l'abside, ses arcs-boutants trapus qu'escalade l'escalier de dentelle,

minuscule nichée au-dessus de la lourde arcade; à droite, l'escalier du rempart et le pigeon qui le surplombe, appuyé sur un portant de bois; c'était là « l'hôtelier » du *Soleil-Royal*. Alors s'ouvre la rue, étroite, tortueuse, escarpée, qui monte sous les encobernelles, porches et enseignes, la *Sirène*, *Jeanne d'Arc*, la *Coyulle Saint-Michel*, le *Cheval blanc*, et s'enroule au flanc de la montagne, jusqu'au grand degré de la porte de l'Abbaye.

Au faîte du mont s'élève l'église. Commencée en 1020,

les pinacles souvent emportés parla tempête, et maintenant soudés par des coulées métalliques intérieures, l'armée des clochetons qui grimpe jusqu'à la flamboyante statue de saint Michel; tout cela est beau et grand. Le comble de l'abside s'élève à 120 mètres d'altitude.

Les substructions de l'église abbatiale sont tout un dédale; car le sommet de la montagne, affleurant le pavé de l'édifice, il a fallu en étendre la plate-forme sur des supports artificiels; le chœur porte sur la crypte des gros piliers, dont les deux colonnes centrales se ramifient comme des palmiers géants. Vers l'ouest, un vaste ensemble de constructions, le *Prononcor*, la *crypte de l'Aquilon*, salles et galeries superposées, œuvre des XI^e et XII^e siècles, sont accolés au mur de l'édifice et incrustés au rocher.

Il ne faut pas quitter le *Mont Saint-Michel* sans en faire le tour. « On voudrait encore, par les nuits sereines, voir la silhouette des sentinelles errer sur les remparts, puis à 100 mètres au-dessus des grèves les verrières gothiques flamboyer comme des pages de missel, tandis que les chants sacrés monteraient dans le silence et s'enveloperaient dans le vent, avec la grande voix de la mer! » (M. MONMARCHÉ.) Le mont est désormais sans voix; l'âme qui l'animait s'est exilée; mais ce prodigieux décor vide est encore « le plus sublime des poèmes de pierre qu'ait élevés la main des hommes ». (ARDOUIN DUMAZET.)



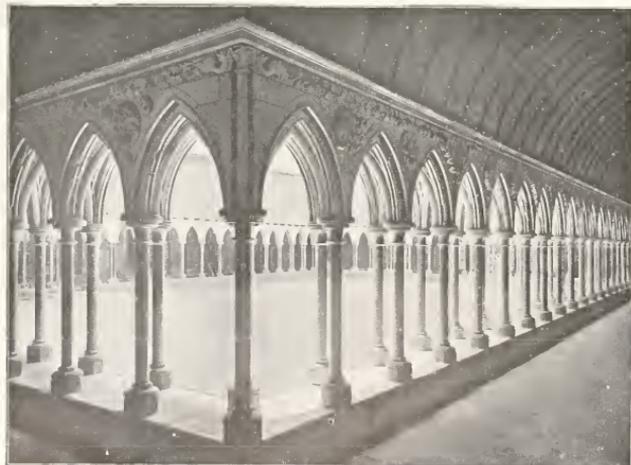
CL. ND.

MONT-SAINT-MICHEL :
TYMPAN DU CLOÎTRE DE LA MERVEILLE.

Un petit bois pousse dans l'interstice des rois; vers l'ouest, il s'étend et finit en jardin bastionné au-dessus de la *chapelle Saint-Aubert*; ce serait le dernier débris de l'ancienne forêt de Scissy.

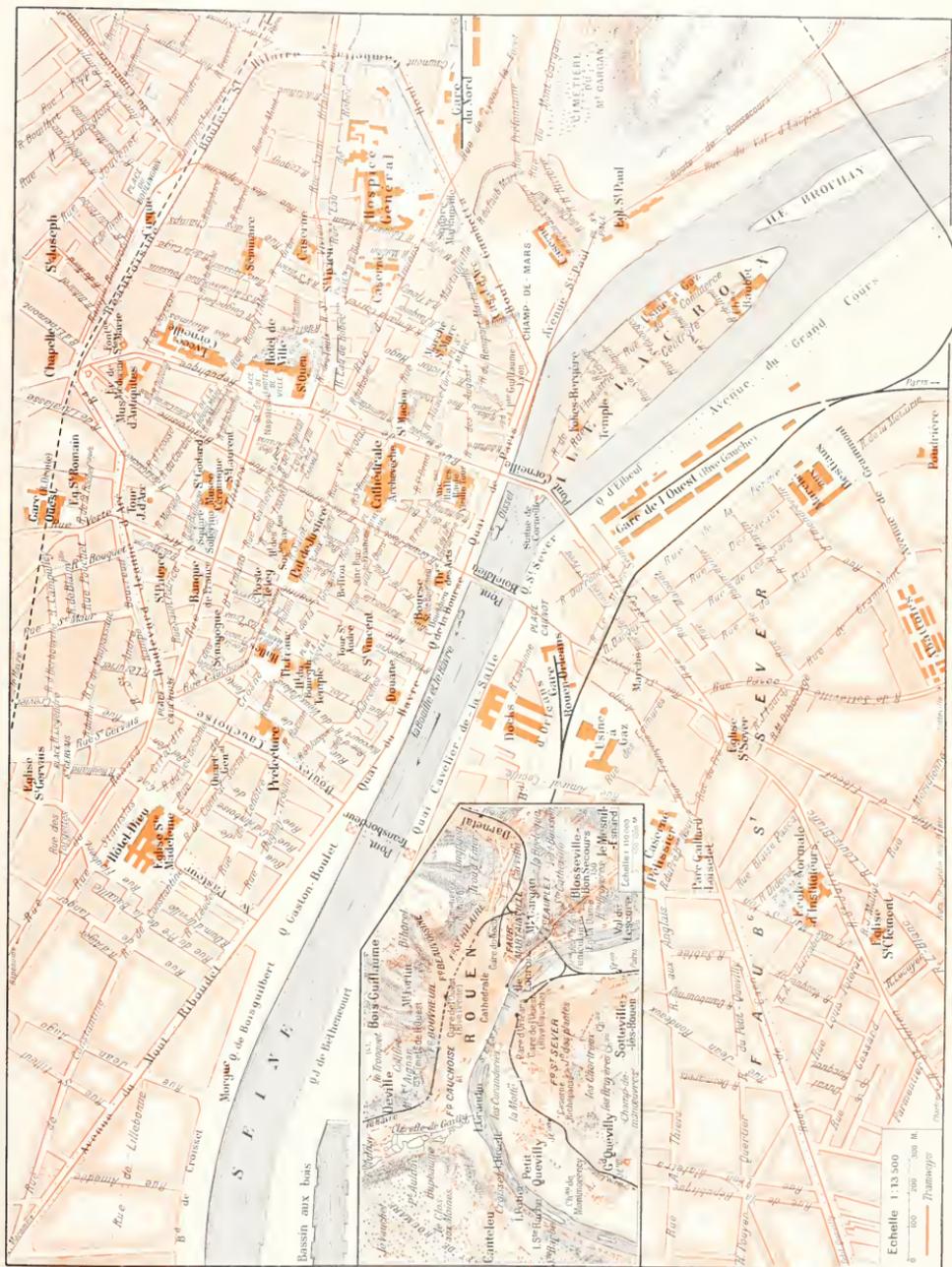
Sur l'horizon du nord, se détache l'îlot de *Toumbelaine*, à 55 mètres au-dessus du niveau de la mer; des fourrés épais d'herbes rabougries y revêtent la nudité de la roche.

Personnages historiques. — *Geoffroy de Montbray*, évêque de Coutances; *Ch. Marguétel de Saint-Denis de Saint-Evremont* (1613-1703), écrivain plein de finesse; *Guillaume de Brebef*, poète traducteur de Lucain (1618-1661); *Anne-Marion de Contantin*, comtesse de *Tourville*, ne au château de *Tourville* (ou à Paris), entre dans l'ordre de Malte à quatorze ans, capitaine de vaisseau à vingt-cinq ans, maréchal de camp, vainqueur des Anglais (1693), à Lagos (1642-1701); *Ch. Castel*, abbé de *Saint-Pierre*, publiciste et philanthrope, ne près d'Harfleur (1658-1745); le maréchal *Fr. de Franquetot*, duc de *Coligny* (1678-1739); le général *Luc. Auguste Bugebert*, ne près de *Saint-Lô* (1736-1794); *Ch.-Fr. Lebrun*, duc de *Plaisance* (1739-1824); ne près de Coutances; le général *Roger Wallubert*, né à Avranches (1764-1805); le philologue *Jean-Louis Burnouf* (1755-1814); le général *Lenarais*, né à Bricquebec; *Théodore-Jules Pelouse*, chimiste, né à Valognes (1807-1867); l'illustre peintre *Jean-François Millet*, né à Greville (1814-1875); le bibliophile *Leopold Delisle*, né à Valognes (1826); *Oscar Feuillet* (1821-1890); né à Saint-Lô; l'erudit archiviste *Simonet Luce* (1833-1892).



CL. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : GALERIES DU CLOÎTRE.



Echelle 1:13 500
 0 100 200 300 M.
 ——— Trameçon

Seine-Inférieure.

Superficie : 603500 hectares (Cadastré), 634 100 (Service géographique de l'armée). Population : 877 389 habitants. Chef-lieu : **Rouen**. Sous-préfectures : **Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Yvetot**. — 53 cantons; 760 communes; 3^e corps d'armée (ROUEN). Cour d'appel de ROUEN. Académie de CAEN. Archidiocèse de ROUEN.

La dorsale séparative de la Touques et de la Rille, qui vient mourir, avec le pays d'Auge, sur l'estuaire de la Seine, distingue deux régions sœurs, d'aspect assez différent. Au nord et à l'est, la **Haute-Normandie**, pays de plateaux crétaqués, que les sillons alluvionnaires des cours d'eau découpent en blocs massifs, se décompose en deux groupes, sur les deux ailes de la Seine. Le premier, limité par la *Bresse*, frontière du *Vimeu* picard, est le pays de *Caux*, dont la plaine élevée, battue des vents du large, occupe l'espace triangulaire marqué par Dieppe, Le Havre et Rouen. Entre l'Andelle et l'Épte qui puisent au seuil de l'original pays de *Bray*, boutonnière jurassique ouverte en plein pays crétaqué, le *Vexin Normand* descend à la rive droite de



ROUEN : FLÈCHE ET TOURS DE LA CATHÉDRALE.

la Seine. Sur la gauche du fleuve, un second groupe de hautes plaines entremêle ses champs, ses prairies, ses forêts, entre les sillons découpés par les cours d'eau dévalés des collines du Perche : *plaine de Saint-André*; campagne du *Néoubrug*, *Roumois*, pays d'*Ouche*, *Lieuvin*, pays d'*Auge*. Partout la même richesse de terroir limoneux. Une flore puissante engendre de magnifiques futaies : forêt d'*Écu*, de *Loyans*, des *Andelys*, de *Vernon*, de *Louviers*, de *Pont-de-l'Arche* dans les cingles de la Seine; massifs drus et florissants du *Rouvray*, de *Bonnare*, de *Brotmann*, de *Jumièges* et de *La Londe*; ceux de *Beaumont*, de *Brogie*, d'*Évreux*, de *Breteil*, etc...

Soudée au pivot de roches primaires, où s'enracine d'autre part la péninsule armoricaine, la **Basse-Normandie** s'élève jusqu'à l'altitude de 417 mètres, avec le signal d'*Écouves* et le mont des *Ardoires*

manifeste par un adoucissement notable de la température : la moyenne de l'année et celle de l'hiver sont moins froides à Caen et à Rouen qu'à Paris. L'amplitude du climat général et l'abondance des eaux, surtout dans le massif de *Bouffron*, véritable pôle d'humidité de l'ouest, dans le Cotentin, le *Lieuvin*, le pays d'*Auge*, et, à l'autre pôle, dans le pays de *Caux*, où se fondent les nuages qui ont débordé, sans l'atteindre, la longue jetée du Cotentin, valent à la *Normandie* ses fameux herbages, ses grasses prairies où paissent, dans les vallées ou les enclos de pomonniers, les vaches fécondes, les chevaux à la croupe rebondie et luisante.

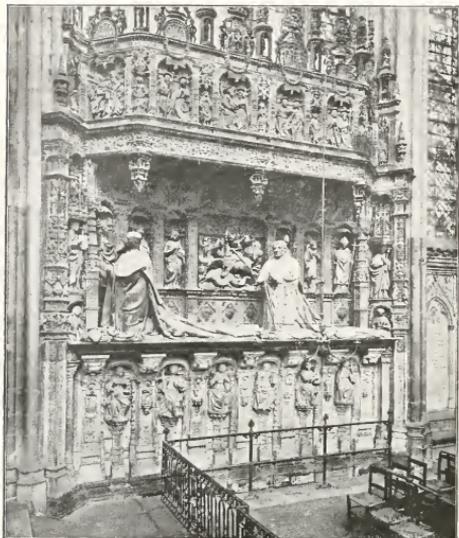
Avant qu'elle eût été occupée par les *Normands*, cette riche contrée fut l'habitat de neuf peuplades gauloises que Rome incorpora dans la Lyonnaise II. Les invasions du 5^e siècle, toutes venues du nord ou de la



Figure 464. M. G. 1870.

MOISSONNEUR, DRAPERS ET USURIER : MISÉRICORDES DES STALLS DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

frontière du Rhin, n'atteignent guère celle extrémité de la Gaule. Une colonie de Saxons s'établit pourtant à Bayeux et le long des côtes voisines. La conquête franque, avec Clovis, en s'imposant dans tout le bassin de la Seine, préserva le pays de plus triste aventure. Cette région, partie intégrante de la *Noustrie*, comme on désignait les pays de l'ouest et du centre, par opposition à l'*Austrasie* ou pays de l'est, plus pénétré de germanisme, se fonda, comme une province perdue à ses extrêmes confins, dans l'im-



Cl. ND.

TOMBEAU DES CARDINAUX D'AMBOISE.

mense empire de *Charlemagne*. Quand fut tombée l'épée tutélaire de l'Europe, de nouveaux Barbares, venus du nord, au lieu de suivre les traces des précédentes invasions, se présentèrent à l'embouchure de la Seine, et *Charlemagne* eut la douleur, avant de mourir, de voir les légers esquifs des *Normands* flotter audacieusement au gré des vagues et bravant la tempête, pour fondre sur la côte, comme une volée d'oiseaux de proie.

Aucune route d'invasion ne leur fut plus favorable que la Seine et son magnifique réseau de rivières s'étolant en éventail sur les plus riches contrées du centre de la Gaule. Ce grand chemin ouvert conduisit les *Normands* à Paris, que défendit le comte *Eudes*. Ils poussaient alors jusqu'en Bourgogne, écumant la Loire, sans que plusieurs défaites successives (celle de *Brissorthe*, où *Robert le Fort* en fit une hécatombe) parussent avoir épuisé leur effort. Il en venait toujours, sous de nouveaux chefs. L'un d'eux, non le moins puissant, *Rollo*, s'avisa un jour que les pays de la basse Seine, mis à sac et presque dépeuplés, depuis trois quarts de siècle, pourraient encore, de leur riche terroir et grève au travail indigène, fournir aux conquérants d'appréciables profits. Aussi accueillit-il la proposition de *Charles le Simple* qui, sans ressources pour arrêter l'invasion, crut l'intéresser à la terre, en lui proposant de la prendre, en gage de sa tranquillité future. L'accord fut scellé par le traité de *Saint-Clair-sur-Epte* (911). *Rollo* épousa la fille du roi de France, désormais son allié, et se fit baptiser, ainsi que la plupart des chefs, ses compagnons, à Rouen, capitale du nouvel État.

Plur les conquérants barbares aux règles de la nouvelle morale religieuse qu'ils acceptaient, sans trop la connaître, reprirent leurs emportements, ce fut, pour les premiers ducs de *Normandie*, *Guillaume Longue-Epée*, *Richard*, le, une tâche ardue et sans loisirs : *Richard* résidait à Rouen et à Falaise, *Guillaume le Bâtard*, son fils, à *Caen* et à *Landes*, après que, pour donner un objet à l'activité turbulente de ses grands vassaux et satisfaire sa propre ambition, il se fut jeté sur l'Angleterre, qu'il prit à son rival *Harold*, héritier légitime d'*Edouard le Confesseur*, à la journée d'*Hastings* (1066). Entre ses deux capitales, anglaise et normande, *Cœn* lui servait d'intermédiaire. Mais on le vit souvent à Rouen. Le roi de France *Philippe I^{er}*, que la trop grande puissance du duc de *Normandie* inquiétait, soutint contre lui son fils *Robert Courte-Écuse*. Alors, le *Conquérant* remonta la Seine jusqu'à *Mantes*, qu'il détruit, mais s'y blesse mortellement. Ramené à Rouen, où il meurt, son corps est inhumé à *Cœn*. C'est désormais, entre les rois de France et d'Angleterre, une lutte sans merci. Qu'il suffise de rappeler : la défaite subie à *Veneuil* (1173) par Louis VII, ligue avec les

filis révoltés de *Henri II* contre leur père; la rivalité de *Philippe Auguste* et de *Richard Cœur de Lion*, héritier des *Plantagenets* d'Anjou qui, en ajoutant à leurs domaines patrimoniaux l'Angleterre, la Normandie et la moitié du Midi comme dot d'*Éléonore* d'Aquitaine, épouse divorcée de Louis VII, étaient devenus plus puissants que le roi de France lui-même; la confiscation, sur *Jean sans Terre*, de tous ses États du continent; après un court répit, la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre. La guerre de *Cent ans* était ouverte. C'est *Edouard III*, roi d'Angleterre, se prévalant de son aïeule *Isabelle*, fille de *Philippe le Bel*, pour prélever à la couronne de France; *Philippe de Valois*, battu à *Crécy*; *Jean le Bon* à *Poitiers*; le honteux traité de *Breigny* qui met les Anglais chez nous; après l'affaiblissement passager obtenu par la suggestion de *Charles V* et la valeur de *Du Guesclin*, le retour des désastres : *Azincourt* (1415), l'abominable traité de *Troyes* (1429), qui livre la couronne de *Charles I^{er}* et du dauphin (*Charles VII*) à *Henri V* d'Angleterre; la guerre civile, la délivrance enfin,



Mon. Hist.

ROUEN : PROFIL DE L'ÉGLISE SAINT-OUEN.

avec *Jeanne d'Arc*; les victoires de *Fernigny*, *Castillon*; la paix finale et les Anglais à la mer. Par malheur, on les laissa s'arrêter sur les écueils de Jersey, Guernesey, morceaux détachés de la côte normande; ils y sont encore. Les règnes de Louis XI, Louis XII, François I^{er}, favoriseront le développement de la richesse normande; par l'industrie, les entreprises lointaines, les villes atteignent alors leur apogée et édifient de beaux monuments, signe indéniable de cette prospérité.

La *Cathédrale* de Rouen, Notre-Dame, remplace une basilique du XII^e siècle, incendiée en 1200, qui a laissé des restes visibles, au mur de la façade occidentale. Le chœur suivit de près l'achèvement de la nef (28 mètres sous voûtes); à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, on éleva les façades et les tours des croisillons. Dans la seconde moitié du XIV^e siècle et la première du XV^e, sont les pontificats du cardinal d'Estouteville, de Robert de Croixmare, du célèbre cardinal Georges d'Amboise et de son neveu. L'on s'occupa des tours et des portails de la façade occidentale. Le gothique flamboyant n'a pas brodé de plus riche parure; une dentelle de pierre drapé les contreforts qui encadrent les trois portes et s'éfilent en quatre tourelles d'une grande délicatesse, ornées à profusion. Les deux tours de façade, élevées en marge de l'édifice, laissent au frontispice un développement exceptionnel. Celle du nord, la tour *Saint-Romain*, commencée au XII^e siècle, et accrue d'un étage en 1463-1477, est

surmontée d'une haute toiture en pavillon. Les deux tours ont 73 mètres de haut. Celle du sud, dite la *tour de Beurre*, parce qu'elle fut construite au moyen des aumônes consenties par les fidèles qui faisaient usage de beurre en temps d'abstinence, comprend, sur un corps carré, un étage supérieur octogonal, que couronne une balustrade sans flèche, surmontée de pinacles. Les deux façades des croisillons, l'une celle de la *Calende* au sud, l'autre celle des *Libraires* au nord, ont des portes très ornées. Au-dessus de la croisée, la tour centrale porte sur un soubassement du xii^e siècle, un étage du xiv^e, remanié à la fin du xv^e, et un second étage gothique que surmonte l'énorme flèche en fonte due à l'architecte Alavoine 1824 : celle-ci pointe à 148 mètres au-dessus du sol. Le transept est accompagné de bas côtés avec absidiole, à chaque croisillon. La chapelle terminale de la Vierge renferme le magnifique tombeau en marbre blanc et albâtre des deux cardinaux d'Amboise, chef-d'œuvre de la Renaissance; l'une des statues des deux cardinaux défunts, celle de Georges d'Amboise, est de Jean Goujon, les arabesques, dais, pinacles, chapiteaux, prodigués à profusion, sont d'une délicatesse inouïe. Dans la même chapelle, le tombeau de Louis de Brézé, sénéchal de Normandie. Un bel escalier sculpté du xv^e siècle, d'inestimables vitraux du xiii^e au xv^e siècle, 96 stalles exécutées aux frais du cardinal d'Estouteville par Philippe Viart (1457-1469) et dont les miséricordes représentent les diverses professions du moyen âge, complètent l'aperçu des richesses de la cathédrale.

Saint-Maclou, avec ses trois portes, dont deux sont remarquables par leurs vantaux sculptés qu'encadre un transparent de cinq pinacles à jour, est encore une belle œuvre des xv^e-xvii^e siècles. La porte de gauche est de Jean Goujon. Un seul clocher, mais qui s'élève à 88 mètres au-dessus de la croisée, couronne l'édifice. *Saint-Ouen*, église d'une abbaye fondée au vi^e siècle, rivalise avec la cathédrale par la beauté du style rayonnant et l'emporte par l'unité de sa belle ordonnance. Commencée en 1318, la basilique n'a reçu qu'en 1846 une façade et deux flèches, non celles que le xiii^e siècle avait rêvées pour elle. Les bâtiments de l'abbaye, reconstruits au xviii^e siècle, abritent les services de l'*Hôtel de ville*, une annexe ayant été bâtie pour la belle salle de délibération du conseil municipal. *Saint-Patrice* (1333), *Saint-Vincent* (1311-1356), *Saint-Nicaise* ont



ROUEN : LA GROSSE HORLOGE.

Cl. Nd.

conservé quelques-uns des magnifiques vitraux qui firent la gloire de l'art rouennais, au xv^e siècle.

A Rouen, la richesse de l'architecture civile le dispute à celle des monuments religieux. Le *Palais de justice* est hors pair. Construit à la fin du xv^e siècle, par Louis XII, sur les plans de Roger Anglo et de Roland Le Roux, neveu de Jacques Le Roux, le génial architecte auquel sont dus le grand portail de la cathédrale et l'hôtel du Bourgroule, il comprend un bâtiment principal flanqué de deux ailes en retour; statues, balustrades, moulures, bas-reliefs, festons et pinacles se pressent, se superposent avec une profusion, une verve inimaginables. On admire la salle des *Procureurs* ou des *Pas-Perdus* (189,72 sur 16^m,24), la belle ampleur de sa charpente en carène. L'ancienne salle où siégeait le Parlement l'Échiquier sert de cour d'assises; son plafond richement doré et sculpté date de Louis XII. C'est un Le Roux encore Guillaume, seigneur du *Bourghroule*, qui commença, vers 1486, le bel hôtel de ce nom. Les reliefs délicats de la cour intérieure sont fort endommagés. Le corps de logis sud est célèbre par ses bas-reliefs représentant l'entrevue du camp du Drap d'Or, entre François I^{er} et Henri VIII d'Angleterre (1520).

C'est dans le rectangle inscrit entre la rue Cauchoise et la rue de la République, sur la traverse de la Seine, que le *vieux Rouen* peut le mieux être surpris. Là se pressent, dans l'enchevêtrement des rues étroites, la place *Basse-Vieille-Tour*, liée à la place



Cl. Nd.

ROUEN : PALAIS DE JUSTICE, FAÇADE SUR LA COUR.



C. N. D.
ROUEN : MAISON, RUE EAU-DE-ROBEC.



C. N. D.
MAISON DITE DE DIANE DE POITIERS.

Haute-Vieille-Tour par un passage voûté, que surmonte le monument de la *Bonnie*, charmant édifice de la Renaissance, à côté des vieilles Halles qui datent de la seconde moitié du xiv^e siècle. A l'angle de la place de la Cathédrale, au débouché de la rue du Grand-Pont : le *Bureau des finances*; rue de la *Grasse-Hortage*, la tour du *Beffroi*, avec ses deux cloches du xiv^e siècle; l'arcade à voûte sculptée qui relie la tour à l'ancien Hôtel de ville; les deux grands cadrans de son *hortage*, qui est du xv^e siècle; dans l'angle de la porte, une fontaine, adossée à une jolie maison Renaissance. La place de la *Pucelle* était autrefois réunie à la place du *Vieux-Marché*, sur laquelle donne la façade du Théâtre-Français, dont la scène touche d'assez près l'endroit où l'on pense que fut le bûcher de *Jeanne d'Arc*. C'est dans l'enceinte du château fort construit par Philippe Auguste que l'infortunée prisonnière, livrée au duc de Bedford, régent pour Henri VI, contre une somme de 10 000 livres, fut enfermée, soit dans le donjon appelé aujourd'hui *tour de Jeanne d'Arc*, soit dans l'une des tours de l'enceinte.

On aura la surprise, rue *Eau-de-Robec*, jadis habitée surtout par les teinturiers, de voir la petite rivière canalisée frôler d'antiques logis, sous les ponts et les passerelles soulés à la rue voisine. Rouen possède plus de quatre-vingts fontaines; trois d'entre elles se distinguent : celles de la *Croix-de-Pierre*, de la *Croix*, de *Lisieux*. L'enceinte qui enveloppait la ville se reconnaît aux boulevards qui la remplacent, depuis longtemps débordés par les faubourgs. Deux ponts traversent la Seine : le pont *Boieldieu* et le *Pont-de-pierre* ou pont *Cornuille*, orné de la statue en bronze du grand poète. Dans une ville aussi riche en œuvres d'art que l'ancienne capitale de la Normandie, les musées ne peuvent manquer d'offrir un vif intérêt : *Musée bibliographique*, beau palais récent qui abrite, avec les collections bibliographiques de la ville, celles de sculpture, de peinture, de céramique; *Musée départemental d'antiquités* (objets mérovingiens, armes, babuts, éains du moyen âge; *Musée industriel*.

Rouen 124 987 habitants est, par tradi-

sie et des Etats-Unis. Il se fait une grande exportation de fruits et de denrées agricoles pour l'Angleterre, une importation de bois du Nord qui alimentent de nombreuses scieries. (Voir *Port de Ruers*, p. 281.)

Aux environs, la basilique de *Bon-Secours* et le monument de *Jeanne d'Arc* dominent l'immense panorama de la Seine et de la ville.

Personnages historiques. — *Guillaume Cliton*, fils de Robert II, duc de Normandie; *Jean de Beinecourt*, explorateur des *Canares*, mort à Granville (1425); *Jean Cousin*, navigateur dieppois qui aurait, avant Colomb, découvert l'Amérique; *Pierre Faïn*, le principal architecte de Gaillon; *Salomon de Caux* (1576-1936), ingénieur hydraulicien; *François (1604-1659)* et son frère *Michel* (1612-1686) *Anguier*, sculpteurs; *Pierre Cornille*, né à Rouen (1606-1681), le père de la tragédie française; son frère, *Thomas Cornille* (1625-1709); *Georges de Scudéry* (1601-1667, poète et romancier, né au Havre, ainsi que *Madeleine de Scudéry*, sa sœur (1607-1701, qui fut l'un des ornements de l'hôtel de Rambouillet; *Abraham Duquesne*, né à Dieppe (1610-1688), célèbre chef d'escadre qui battit les Espagnols, les Anglais, les Hollandais sous Ruyter, à Messine (1676), ruina la flotte barbaresque, de Tripoli et bombarda deux fois Alger, en sauvant les esclaves chrétiens; *Nicolas Pradon* (1632-1698), né à Rouen; *Robert Cavalier de La Salle* (1610-1687, qui explora la région des grands lacs canadiens, découvrit l'embouchure du Mississippi et y fonda la *Louisiane* (1682); le peintre d'histoire *Jean Jouvenet* (1644-1717); *René Aubert*, abbé de Vertot, né dans le pays de Caux (1655-1735), écrivain d'histoire, plutôt qu'historien; *Bernard le Bovier de Fontenelle*, né à Rouen (1657-1757), neveu de Cornille par sa mère. L'homme le plus universel de son siècle; *Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre*, né au Havre (1737-1814); *Noël de La Morinière*, voyageur dieppois, naturaliste, antiquaire; *Adrien-François Boieldieu*, compositeur, né à Rouen (1775-1834); *Théodore Géricault*, peintre d'histoire, né à Rouen (1791-1824); *Casimir Delavigne*, né au Havre (1793-1843, poète élegique et dramatique; l'écrivain politique *Armand Carrel*, né à Rouen en 1800, le jour du (1830) par *Emile de Girardin*; le maréchal *André Peñissier* (1792-1861); *Fabrice Cochet*, archéologue (1812-1875); *Augustin Poyser-Quertier* (1820-1891), homme politique; *Gustave Flaubert*, né à Rouen (1812-1880); les cruides *Lion Heuzey*, né à Rouen; *Léon Gautier*, né au Havre (1832-1887), paléographe.



C. N. D.
TOUR OÙ FUT ENFERMÉE JEANNE D'ARC.



Phot. de M. Fréchet.

ÉTAPLES : DÉPART DES PÊCHEURS.

PLAINE DU NORD

RÉGION DE LA SOMME

Entre la Flandre au nord et le Bassin parisien au sud, la Manche à l'ouest, l'Ardenne à l'est; d'Arras à Cambrai sur 120 kilomètres, et d'Abbeville à Laon, une plaine de craie blanche, voilée d'un manteau de linon, étale au regard l'étendue monotone de ses champs plats, presque sans arbres, un désert lorsque, la moisson faite, les gros villages et les petites villes industrielles se détachent sur l'uniformité des chaumes et des terres à betteraves, privés de toute verdure. Le cadre de cette région uniforme est fertile en contrastes. À l'est, vers l'Ardenne, par suite du relèvement de la craie et de l'affleurement des argiles, c'est la *Thiérache*, pays bocager, riche en sources, où les villages, entourés de haies et de pommiers, se cachent parmi les pâturages. Au nord, les plaines se fondent dans les plaines, espace sans mouvement et sans eau, d'une platitude décevantement d'où émergent les cheminées d'usines agricoles. Puis c'est le *Pays-Noir*, avec Valenciennes, Douai, Béthune et Lens, les cités populaires, les maisonnettes de briques rouges, éparées au milieu des montagnes de scories et des puits de houille. Les sucreries, les tissages ont fait place aux verreries, le long de l'Escaut, aux établissements métallurgiques échelonnés sur la Scarpe. Vers le nord-ouest, la craie se relève dans l'axe de l'Artois. Nouveau contraste : vu d'en bas, le relief monte à 120 mètres vers Béthune, 170 mètres près d'Aire, 200 mètres à Saint-Omer. Dans le *Haut-Pays*, un sol avare, un climat froid, des semailles tardives, une terre exigeante, vouée à la routine et aux durs travaux; dans le *Bas-Pays*, sous un climat indulgent, un terroir fertile, rémunérateur par les cultures variées qu'il appelle; le froment, la betterave, vers Boulogne et la Manche, la craie, en s'élevant, a donné passage aux couches inférieures du sol, et créé un pays nouveau, la *Fosse bouloonnaise*, où l'alternance des argiles, du sable, du calcaire, multiplie les sources, aliment d'un pays d'herbages et de pâture. Au sud, un accident géologique, analogue à celui du Boulonnais, a créé le pays de Bray, au rebord de la plaine; même alternance de couches, même abondance d'eau; des arbres, des haies vives, la pâture d'horde sur la culture voisine.

D'autres terrains engendrent d'autres formes, entre la *plaine picarde* et le Bassin parisien. Souvent les calcaires de craie se détachent en plates-formes saillantes. « Laon, Noyon, Clermont dominent les dépressions d'alentour. Entre les assises meubles et imperméables, les eaux se superposent et, avec elles, une frange de villages. Les pentes de la montagne de Noyon fourmillent d'hommes; à l'orient comme au midi, elles sont cultivées; elles composent ces terroirs de vergers, de jardins et de vignes qui, au sortir des grandes plaines de la Picardie, arrachent un cri d'étonnement à Arthur Young; sous la forêt des pommiers, des poiriers, des pêcheurs, des abricotiers, des pruniers, des cerisiers et des noyers, où parfois s'enroulent des treilles, s'abritent mille récoltes variées qui se succèdent sans relâche; ici, les asperges et le raisin de Laon; là, les artichauts et les haricots de Noyon; partout, jusqu'à Clermont, tous ces produits lucratifs de la

petite culture qui ont mérité à la vallée du Thérain, entre Clermont et Creil, le nom de « vallée dorée. » (A. DEMANGEON, *La Picardie*, Colin, éd.).

À 10 kilomètres nord-est de Saint-Quentin, la **Somme** naît d'un bassin arrondi où dort un petit lac ombragé d'ormes superbes, dont les racines noueuses, mises à nu, plongent dans la roche friable.



HÔTEL DE VILLE ET MONUMENT DE SAINT-QUENTIN.

« Entre les soulèvements des ormes, par de mignonnes cavernes ouvertes dans la roche fendue, vingt ou trente ruisselets viennent alimenter ce laquet transparent, où des bandes de canards laissent des traînées blanches, en remuant la vase. Le bassin se resserre; il s'en échappe un fort ruisseau qui s'en va dans un lit étroit, entre les peupliers. » (Arduin DUJAZET.) C'est la *Somme*. Peu éloignée de la *rigole de l'Osse*, qui verse une part des eaux de cette rivière dans le canal de Saint-Quentin, la *Somme* accompagne rigole et canal, donne la main à son prolongement, le canal *Crozat*, jusqu'à



LES HORTILLONNAGES, A RIVERY (VALLÉE DE LA SOMME).

Saint-Simon, où elle reprend son indépendance, et tourne franchement à l'ouest.

Saint-Quentin (53 570 habitants), ancienne cité gauloise des *Virmannides*, métropole du *Vermandois*, au moyen âge, fut évangélisée, au 1^{er} siècle, par *Caius Quintinus*, qui paya sa foi de la vie : la cité, groupée autour des reliques du martyr, prit son nom et devint ville épiscopale.

La fabrication des étoffes y était déjà prospère au 11^{er} siècle. Entre la région industrielle des Flandres et des Pays-Bas et celles de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Île-de-France, *Saint-Quentin* devenait un actif entrepôt commercial. Tandis qu'Amiens s'attachait à la fabrication des étoffes de laine, *Saint-Quentin* se spécialisait dans celle des tissus de lin : au lieu de drap, on fit des batistes, des linons, des toiles fines. Le lin abondait dans le pays. Les villages filaient et tissaient à la ronde, sur un premier de plusieurs lieues, pour *Saint-Quentin*. Avec le 13^{er} siècle, le lin cède la place au coton : la filature en paill, mais le tissage tient bon : cafetans, percales, gazes, mousselines, les nansouks, les jaconas, la lingerie, la quinque, la broderie, donnent encore d'assez beaux profits. Bien qu'en regression devant la machine, les métiers de village n'ont pas disparu.

Deux monuments rappellent deux grands faits de l'histoire de *Saint-Quentin* : celui du siège de 1557, où l'armée de Philippe II, arrêtée par la défense héroïque des habitants, battit, en vue de la ville, les troupes envoyées par Henri II à son secours (10 août, jour de saint Laurent) ; le monument du 8 octobre 1870, qui rappelle la vaillante résistance de la garde nationale : sous la conduite d'Anatole de la Forge, elle parvint à repousser les Allemands. L'*Hôtel de ville* de *Saint-Quentin*, charmant édifice de style flamboyant ; la *Collégiale* à deux



AMIENS : MARCHÉ SUR L'EAU ; LES HORTILLONS.

CL. ND.

transepts, dont le chœur (du 11^{er} siècle) rappelle celui de Notre-Dame de Reims ; le *Palais de justice* récent, la belle promenade des *Champs-Élysées*, sont dignes d'une ville aussi anciennement florissante que *Saint-Quentin*.

Henri et son château fort, dont la grosse tour, aux murs épais de 11 mètres, vit tant d'illustres prisonniers d'État (Châteaufort, Montmorency, prince Louis-Napoléon Bonaparte, depuis empereur Napoléon III, Cayrol-Guzon, Changarnier ; Péronne, au débouché de la *Colonne*, évoque des souvenirs variés. Les comtes de Vermandois avaient fait de *Péronne* leur capitale, au 9^{er} siècle : l'un d'eux, Herbert, y retint prisonnier le malheureux roi *Charles le Simple*, qui, captif pour la seconde fois, mourut dans sa prison. Louis XI y songera plus tard (octobre 1468, non sans quelque trouble, lorsque, retenu à son tour par *Charles le Téméraire*, dans cette même enceinte, il eut à rebouter le collier de son fougueux adversaire. Contre *Charles-Quint*, en 1556, la ville fut défendue par une héroïne, *Maria Fourné*. La *Sainte Ligne* y fut proclamée en 1547. Ses Allemands bombardèrent *Péronne* (1870-1871), détruisirent les édifices publics, les trois quarts des maisons, et en détruisirent complètement la dernière partie. *Hôtel de ville* Renaissance, surmonté d'une campanile élégante ; *Château* dont il reste des tours de grès, coiffées en pointes ; statue de *Maria Fourné* (4 600 habitants).

Aux approches de *Péronne*, la *Somme*, bientôt accrue de la *Colonne*, épand ses eaux en de vastes étangs poissonneux qui se succèdent, sur un parcours de 35 kilomètres. Ces étangs, qui sont alimentés par de nombreuses sources et par les eaux pluviales, sont tous clôturés par des digues ou chaussées et par des barrages interceptant toute communication du poisson. Ils forment ainsi, depuis un temps immémorial, de vastes réservoirs aménagés pour la pisciculture. Dès le moyen âge, ces étangs existaient.

Peu de rivières ont été mises à contribution aussi complètement que celles de *Picardie*. Dans ce pays sans relief, à pente imperceptible, les cours d'eau se développent avec une lenteur, une constance de débit qui les mettent à l'abri des sécheresses excessives et des crues inmodérées, grâce à cette égalité d'humour, ils peuvent être utilisés à peu de frais : un barrage de retenue, voilà l'usine ou le moulin en mouvement. De véritables colonies hydrauliques se sont essayées le long de la *Somme* et de ses affluents. *Amiens* est la cité classique des moulins et des usines. La *Somme* y pénètre par trois branches, divisées en une douzaine de chenaux qui circulent, avec leurs trains verts, au milieu du vieux quartier des foulons et des drapiers. Si les moulins ont cessé de moudre : ils fabriquent des robinets, de la montarde, des boîtes en carton, des peignes à carder, des sacs de toile ; ils désossent la laine, tissent la passenterie, concassent des graines,



Phot. de M. Fretillon.

DUNES LITTORALES.

filent le coton, etc. Peu à peu, les rivières de Picardie sont passées, de l'agriculture à l'industrie. Ainsi, tandis que la papeterie accapare la vallée de l'Avre; le travail du bois et de la laine, celle du *Thérain*; la *Somme* et la *Selle* tissent les toiles à sacs, l'*Avre* et l'*Yèvre* s'écritent pour la bonneterie.

Au déval de *Corbie* et avant de pénétrer dans Amiens, les eaux de la *Somme* et de l'*Avre*, réunies sur un vaste territoire déprimé de 500 hectares, multiplient leurs méandres et circulent lentement entre les berges vertes d'une centaine de petites îles : les **Hortillonages**. L'entrecroisement des « rieux » y forme un labyrinthe compliqué, dont l'unique véhicule est le bateau. Sur son coin de terre, fait de gras limon, dont

il n'a que le fermage, l'hectare pouvant atteindre une valeur de 15 000 francs, l'*Hortillon* réalise des prodiges. Ennemé des engrais chimiques, il tient pour le fumier et l'engrais naturel qu'il tire des fossés en bordure de son champ, au prix d'un travail acharné; les récoltes poussent les récoltes : radis, salades, oignons, carottes, pommes de terre et artichauts, pois et choux, laitues et chicorées se succèdent sur cette terre de promission, et c'est plaisir de voir, un beau matin d'été, les barques effilées, chargées de légumes, glisser le long des rives, sous les branches inclinées, jusqu'à la *Somme*, et venir se ranger, le long des quais d'Amiens, au « Marché sur l'eau », que domine, à peu de distance, l'imposante silhouette de la cathédrale. L'*Hortillonage* est un verger autant qu'un jardin. Entre les carrés de légumes s'épanouissent les cerisiers, les pruniers, les pommiers et les poiriers, les haies de groseilliers; et c'est ainsi une superposition de récoltes dans l'espace, comme une multiplication dans le temps.

L'expansion naturelle des eaux de la *Somme* paresseuse, accrue par les barrages de son cours, durant une longue suite de siècles, a favorisé la formation d'une épaisse couche de **tourbe**. Amiens en consommait des masses énormes dans ses ateliers. On l'extrait encore dans les vallées de la *Somme*, de la *Selle*, de l'*Avre*, dans les Bas-



TEMPÊTE AU TRÉPORT.

© L. NID.

Champs; mais elle se consume sur place. « Les vallées tourbeuses, avec leurs forêts de peupliers, leurs fourrés de joncs et de roseaux, leurs clairières d'eaux dormantes, leurs solitudes brumeuses, leurs chétives cabanes et leurs pauvres habitants, laissent au voyageur l'impression de quelque coin de la nature primitive. » (A. DEMANGEON.)

LA CÔTE

Au bord de l'ancienne falaise littorale, qui dessine la coupe primitive où la *Somme*, la *Canche* et l'*Authie* débouchaient autrefois, la tourbe occupe une large dépression où les eaux de ces rivières, refoulées par les alluvions marines, s'étaient en vastes nappes stagnantes. Ainsi s'est comblé peu à peu l'estuaire.

Cette **côte** n'a cessé de s'effriter entre les falaises du pays de Caux et celles du Boulonnais. Les débris des falaises normandes, écroulées sous les incessants coups de hélior du large, ne demeurent pas longtemps en place : entraînés par le courant, poussés par le flux et le vent, les **galets** roulent et s'allongent le long de la côte jusqu'à la pointe du *Houdelet*, qui commande l'entrée de la *Somme*. Cette pointe ne cesse de s'accroître; en vingt ans elle a gagné plus de 60 mètres, dans la direction du *Crotoy*. De Cayeux à la pointe du *Houdelet*, le *galet* forme une digue puissante, haute parfois de 7 à 8 mètres, qui abrite les bas champs du littoral, anciens champs intérieurs ou *malières* à peine émergés, contre les retours furieux de la mer. Arrêté par la coupure de la *Somme*, le *galet* s'est accumulé sur sa rive gauche; on vient l'y ramasser pour l'expédier aux fabriques de produits céramiques d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande. D'autres feuillets de galets s'échevaillent en arrière de la bordure littorale, où ils forment des îlots solides, des pôles de comblement auxquels sont venus se joindre des matériaux de transport plus fins, sables et débris argileux ou calcaires, couches de limon qui, en se superposant, ont peu à peu formé le terroir, d'abord lagunaire puis, grâce aux fossés de drainage et aux canaux d'écoulement, le sol grés et fertile des *Bassures* ou *Bas-Champs*. Sur le pivot

des îles de *galet* se sont assis les villages; des



UN INTÉRIEUR DE PÊCHEURS.

Phot. de M. FERRAND.



PÊCHEUSE BOULONNAISE.

Phot. de M. FERRAND.

dignes se sont greffées, pour s'endormir à la mer le domaine conquis, mettre à l'abri les cultures et les prairies.

Si l'invasion du *galeet*, matière lourde, poussée surtout en longueur par le courant côtier, n'a pas détruit les estuaires de la *Somme*, de la *Canche* et de l'*Authie*, il n'en est pas de même du *sable* fin et mobile que soulèvent les vents d'orage et roule la marée. Partout il pénètre, encombrant l'embouchure des rivières par de vastes grèves où serpentent, à marée basse, quelques îlets d'eau. De *Saint-Valery* au *Crotoy*, l'estuaire de la *Somme* n'est plus, à certains jours, qu'une vaste plaine sablonneuse, facile à traverser. Au nord de la baie, les sables, au lieu de s'étaler, s'accumulent en longues chaînes rectilignes ou en mamelons isolés. De la *Somme* à la *Canche*, les *dunes* sablonneuses peuvent atteindre 40 mètres de haut; près d'*Étapes*, 70 mètres. Sous la poussée du vent, la *dune* s'avance. Trois fois *Saint-Quentin-en-Tourmont* a dû cloigner son église; un jour, en 1778, il fallut y entrer par les fenêtres, un coup de vent ayant accumulé les sables jusqu'au toit. Contre la *dune* envahissante, contre les *marécages* formés dans l'arrière-pays par cet obstacle qui les empêche de gagner la mer, contre l'envasement des estuaires, enfin, il a fallu se défendre.

Une plante aux racines pénétrantes, appelée *Foyat* dans le Nord, le *gourbet* dans le Sud-Ouest, retient d'abord les particules tenues de la



CL. ND
ABBEVILLE : PLACE COURBET ET ÉGLISE SAINT-VULFRAN.

che de l'estuaire de l'*Authie*. Le groupement du *Marquenterre* unissait plusieurs paroisses pour la défense commune : il eut son administration communale, ses échevins, ses taxes. La première et la plus importante *digue* du *Marquenterre* remonte au *xiii^e* siècle. Pour le drainage des bas-fonds et des *marais*, sur ce sol imperméable, les fossés, les canaux se sont multipliés avec les dignes dont ils sont solidaires. Par le grand canal de *Bernay* au *Crotoy* se sont vidés les vastes étangs de *Buc* et d'*Arry*, les eaux de *Cantereine* et de *Villers*. Ces travaux de drainage furent surtout l'œuvre du *xviii^e* siècle.

Contre l'envasement des estuaires ouverts aux entreprises de la mer, la lutte n'a pu être aussi décisive : une tempête suffit pour tout bouleverser. Poussé par les vents d'ouest et les courants, le flot s'acharne contre le rivage qui lui est opposé. Dans la baie de la *Somme*, c'est la rive gauche qui s'accroît avec la péninsule du *Houedel*, tandis que les profondeurs s'attachent à la rive droite. Le courant de la *Somme*, livré à lui-même, s'est toujours porté du côté du *Crotoy* : là était le port d'arrivée et d'appareillage désigné par la nature. Mais *Saint-Valery*, menacé d'abandon, entreprit de conquies la rivière en l'entraînant vers sa rive. Commencé en 1786, le canal

de la **Basse-Somme** n'a été terminé qu'en 1835. Soudé, d'une part, au canal qui unit *Abbeville* et *Amiens*, il aboutit, après 15 kilomètres de développement, au barrage éclusé de *Saint-Valery*. Mais, aussitôt libre, la *Somme* regagnait le *Crotoy*. On résolut de la conduire plus loin : à gauche, une digue de 336 mètres, prolongée par une chaussée de halage dépassant 3200 mètres, et une jetée basse poussée jusqu'à la pointe du *Houedel*; à droite, une digue



CL. ND
BEFFROI D'ABBEVILLE.



CL. ND
ABBEVILLE : MAISON DE FRANÇOIS I^{er}.

dune; le sol, fentré et enrichi de débris végétaux reçoit alors le *carex arenaria* et le chiendent des sables; puis viennent les *bruxelleux*, l'*asperge* aux fleurs jaunâtres, le saule rampant, l'*arbuscule* aux feuilles longues et argentées, le *triois*, le *survaux*. Si la forêt ne couvre pas encore toute l'étendue des dunes, de larges masses de verdure revêtent déjà, en maints endroits, l'aridité des sables. A *Forest de Cucy*, une belle forêt fait la fortune de *Paris-Plage*. Sur la *lisière* orientale de ce rempart forestier, la petite culture s'avance pas à pas.

Nulle part les travaux d'endiguement, pour le dégageant des terres maudites de l'intérieur par l'isolement, n'ont été menés avec plus de persévérance active que dans le *Marquenterre*, sur la rive gau-

insubmersible, de 1000 mètres, et une prolonge en moellons dépassant 2000 mètres, retiennent la *Somme* dans un chenal artificiel. Le *chenal* d'accès à la mer se divise généralement en deux bras, à la pointe du *Huardel*; c'est la passe de l'ouest qui suivent de préférence les navires de commerce.

Les ports de la *Somme*, Abbeville, Saint-Valery, malgré des travaux coûteux pour les sauver de la ruine, en maintenant leurs communications avec la mer, n'ont pas cessé de décliner. Longtemps la *Somme* fut la meilleure voie d'accès au cœur des pays du nord; c'était le débouché de Paris vers la mer, l'exutoire d'une immense région, un centre d'approvisionnement international. Abbeville, que visitait la mer, envoyait ses pêcheurs jusqu'en Norvège, armait des barques de combat, construisait de gros bâtiments; cent capitaines en partaient pour naviguer en Méditerranée et dans les mers du Nord. Avec la fabrication des draps « façon Hollande », instituée par Colbert en 1665, Abbeville 20 372 habitants connut la fortune; Cadix et Alicante, Barcelone, Madrid, Gènes, les Indes, l'Amérique, étaient de sa clientèle. Dépossédé de la mer par l'obstruction de la *Somme*, Abbeville a tout perdu; ce n'est plus qu'un grand marché agricole avec des quais presque déserts. Pour le *Crottoy*, la décadence est encore plus sensible; c'est maintenant un havre de pêche et une tranquille villégiature. Saint-Valery 3525 habitants était le principal port de pénétration de la *Somme*, débouché des industries d'Amiens et des céréales de la plaine picarde; dans ses entrepôts pénétraient, à destination de l'arrière-pays, les savons de Marseille, les vins de Bordeaux, les beurres de Normandie, les laines d'Espagne et les poissons de Hollande; le plomb, l'étain, les charbons anglais; c'était le centre d'approvisionnement de Paris. Le trafic s'est détourné vers des ports plus accessibles. La côte picarde, désormais à peu près fermée aux navires, vit de la mode qui pousse chaque année les amateurs de grand air et de bains de mer sur ses rivages. Des colonies étrangères se fondent à l'écart des anciens villages



Phot. de M. Fréchon.

UN LABOUR DANS LA PLAINE PICARDE.

les cultures, les maisons se dispersent le long des fossés, des digues, des chemins, abritées de haies touffues et entourées de filets d'eau vive.

EXPLOITATION DU SOL

À l'égal des *Bos-Champs*, en bordure de la mer, les plateaux fertiles de la région picarde ont dû être conquis par l'homme. D'épaisses forêts couvraient, à l'origine, la majeure partie de ce vaste territoire; les peuples gaulois s'y étaient établis dans des clairières pratiquées par eux et consacrées à la culture. De la mer à l'Oise, au sud de la *Somme*, quelques lambeaux forestiers subsistent encore: massifs d'*Eu*, d'*Arques*, de *Lyons*; la forêt de *Bray* est devenue un herbager; le bois de *Thelle* revit dans les qualificatifs qui le rappellent. Au delà de l'Oise, le repart forestier qui touchait aux confins des *Paroisi* et se reliait à la Thiérache se survit par des groupes importants: forêts de *Montmorency*, de *l'Isle-Adam*, de *Chantilly*, de *Helatte*, de *Hez*, de *Villers-Cotterets*, de *Compiègne*, de *Laigue*, de *Coucy*, de *Saint-Gobain*, de *Bouveresse*. La *Cuise* en était le cœur. Au nord-est, entre les *Atrébatés* et les *Nerviens*, la forêt *Charbonnière* formait un rempart



Phot. de M. Fréchon.

EN PICARDIE: REPAS DES MOISSONNEURS.



Phot. de M. Fréchon.

EXPLOITATION RURALE EN PICARDIE.

impénétrable à la circulation des hommes, véritable bouchier qui longtemps sauva les populations gallo-romaines de l'invasion germanique : il n'en reste à peu près rien. Enfin, une immense barrière d'arbres couvrait le sol, de Bruges à Ypres, et s'avancait jusqu'aux environs d'Arras. Les lanbeaux qui persistent dans les bois de Guines, Boulogne, Crécy, Hesdin, Vieogne, permettent de reconstituer par la pensée ce vaste enveloppement forestier.

Défrichements. — Les grands ouvriers du défrichement furent, au vi^e siècle, les moines *bénédictins*. Partout à la fois, les abbayes élargissent leurs solitudes; les forêts les plus drus sont entamés, transformés en champs de culture, peuplés de colons : l'immense forêt *Charbonnière* se disloque, celle de *Caise* s'éclaircit. Les conquêtes de la culture, aux xi^e et xii^e siècles, furent immenses : les noms des abbayes de *Citeaux*, de *Prémontré*, de *Corbie*, de *Saint-Lucien* de Beauvais sont intimement liés à cette œuvre colonisatrice. Partout la charrue gagne sur le bois. Au xviii^e siècle, presque toute la *Picardie* est en culture. De nos jours encore, les derniers bouquets de bois succombent devant l'invasion de la betterave.

C'est la Beauce avec toute sa mélancolie, mais aussi sa prodigieuse fécondité. Aucune terre n'a été plus remuée, tourmentée, asservie que celle-là : toutes les productions lui ont été demandées. D'abord les *céréales*. Nos cinq départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme et du Pas-de-Calais ont fourni, en blé, plus du dixième de la production française en 1900; ils donnent le cinquième de l'avoine. La *betterave* a conquis les régions de l'Escaut, de l'Oise moyenne, de la haute Somme : à côté d'elle, les sucreries, les distilleries se multiplient. De sa pulpe, on engraisse le bétail, on utilise l'engrais pour la bonne tenue des terres; c'est une source de gros revenus. Mais, de ce fait, la région orientale de la plaine picarde, toute à la production intensive, est soldataire des pays de l'ouest, où la pâture l'emporte sur l'agriculture.

Le *Haut-Boulonnais*, les *Bas-Champs* demandent moins à la terre qu'au bétail. Dans ces pays trop défrichés, où le *mouton* ne trouve plus les longs parcours qu'il préfère, on l'élève, faute de place, à l'étable; l'engraissement à air libre n'existe plus que dans les prés salés de la



AMIENS : MUSÉE DE PICARDIE.

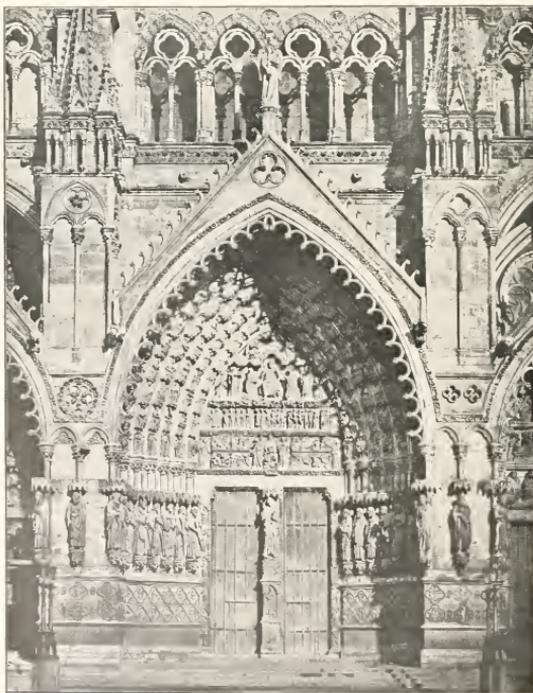
CL. ND.

qu'à la Somme : tantôt en vergers clos, tantôt en allées le long des labours, il donne l'impression d'une forêt dans certains cantons.

L'*industrie* des pays du nord est née du sol. Les bêtes à laine qui parcouraient ses jachères et les terres vagues des Bas-Champs fournissent les éléments nécessaires à l'établissement des premiers tissages; aussi bien les laines anglaises qui approvisionnaient les métiers de Flandre, Ypres, Gand, Bruges, Valenciennes, allaient-elles

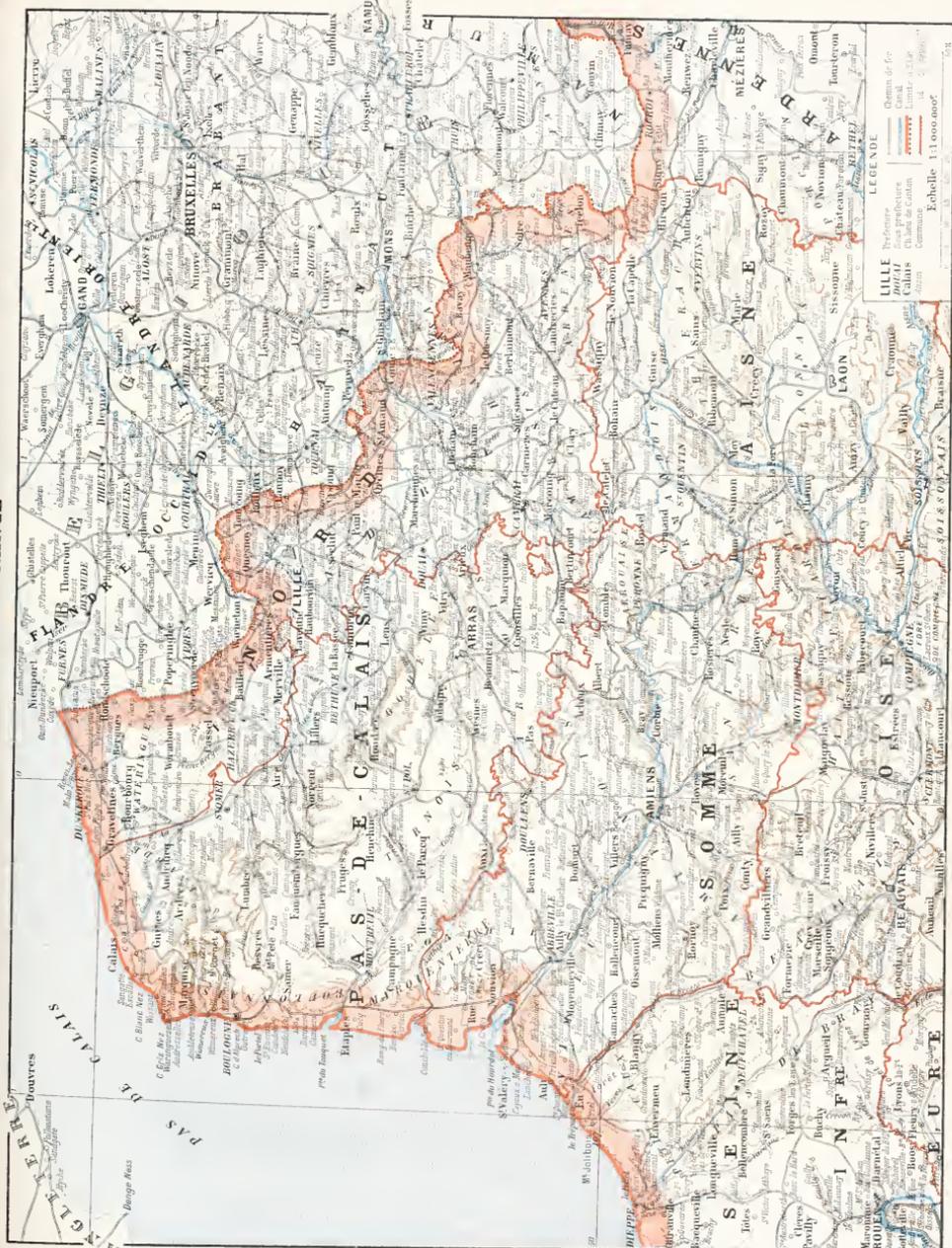
jusqu'à Saint-Omer, Arras, Amiens, Abbeville, Beauvais. La main-d'œuvre était abondante dans le pays, et les eaux de ses rivières, le Thérain et surtout la Somme, en perlant de leur crûdité par la lenteur de leur cours, se prétaient admirablement au lavage des laines et à la teinture des étoffes.

A *Beauvais*, les ateliers de foulons et de teinturiers se pressaient sur les bords du Thérain et de ses canaux dérivés. *Amiens* fut, au xiii^e siècle, la vraie patrie des *teinturiers*; après les draps et les serges, les velours de coton et ceux d'Utrecht, les tissus de Roubaix et de Reims passaient par ses ateliers pour y recevoir l'impression et l'apprêt. Entre la double concurrence de Paris et des Flandres, *Amiens* et *Saint-Quentin*, bien placés au carrefour des routes de l'intérieur, sont parvenus à maintenir, en partie du moins, leur activité industrielle. Autour de ces deux villes gravite une énorme réserve de main-d'œuvre rurale. Peu à peu les producteurs se sont groupés. Quand les travaux des champs, labours, semailles, moissons, récolte de la betterave, ne les retiennent plus au dehors, le métier les reprend. Et cela dure encore; et ce rapillage de métiers



CATHÉDRALE D'AMIENS : LE PORCHE CENTRAL.

CL. ND.





agricoles est l'une des surprises de la région.

Ici, l'on fait la grosse vannerie (Canche et bords de l'Authie); la vannerie fine en Thiérache; là les clous, les foudres, les articles d'horlogerie, les brosses en crin, les matras et la broserie autour de Beauvais, les lentilles de longues-vues; au sud du Thiérain, les boutons, les dominos, les éventails, les mètres, les équerres... On monterait un bazar de ces produits. La broderie sur métiers mécaniques fleurit autour de Saint-Quentin; près de 4000 métiers à bras tissent des étoffes mélangées: soie-coton-laine, coton-chanvre-lin. Les tissus en crin, boas de plumes, mousselines, zéphirs, gazes de soie, se font dans les cantons de Bapaume, du Catelet... Cauchy, Ingridy donnent les tulles, les guipures; 800 métiers fabriquent, pour Le Cateau, des articles de nouveauté: guipures, mérinos, foulards. Le Somme à sa bonneterie; dans les villages ronfle la machine à tricoter bas, chaussettes, châles, jupons... Avec le chanvre de Manille, le jute de Calcutta, les usines de Flarecourt remplacent les grosses toiles d'autrefois, tissées de lin et de chanvre: sacs, bâches, toiles à voiles sortent de ses ateliers; mais cette industrie, essentiellement picarde par son origine, ne tient plus au sol (300 métiers à main contre 1500 mécaniques). Aucune industrie rurale ne s'est mieux conservée que celle du Vimeu. C'est une véritable création: le fer, l'acier, le cuivre, la houille, toute la matière première doit être importée; seule la main-d'œuvre est indigène. Là encore, elle s'est spécialisée. Au lieu de fabriquer un objet de toutes pièces, ce qui demandait jadis un long apprentissage, le serrurier en reçoit, des machines-outils et des fonderies, les principaux éléments. Son rôle consiste à les monter, à river, à polir. La division du travail est



Phot. de M. Rothot.

CATHÉDRALE D'AMIENS.



Phot. de M. J. Gros.

CATHÉDRALE D'AMIENS (FAÇADE OCCIDENTALE) : MÉDAILLONS.

poussée à l'extrême. On fait le clef à Dargnies, le cadenas à Fresseville; ailleurs les coffres-forts, les serrures, les verrous... Dans les villages, abrités derrière leurs rideaux d'ormes et de peupliers, la lime va partout son train; à côté de la maison-atelier, le jardin et le champ, l'industrie et la terre se prêtent main-forte, dans une commune solidarité.

Somme.

Superficie : 616 100 hectares (Cadastré), 627 000 Service géographique de l'armée). Population : 520 160 habitants. Chef-lieu : Amiens. Sous-préfectures : Doullens, Abbeville, Péronne, Montdidier. — 41 cantons; 836 communes; 2^e corps d'armée (AMIENS); Cour d'appel et Evêché d'AMIENS suffragant de Reims).

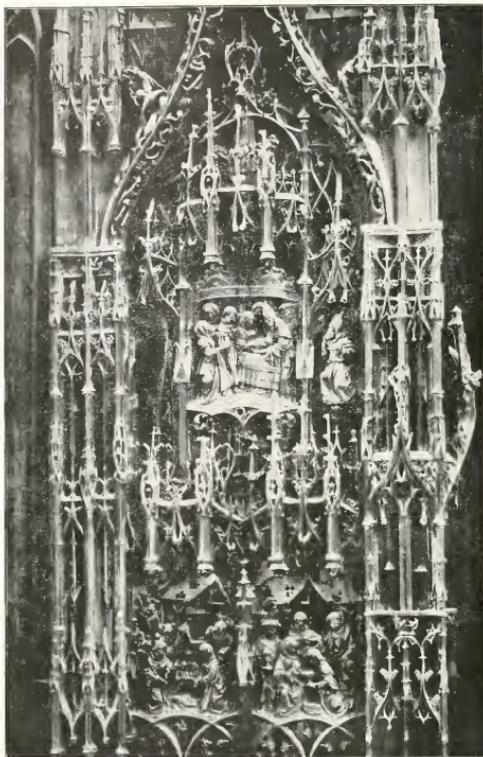
Amiens (93 207 habitants), l'ancienne Samarobrica celtique et gallo-romaine, gardait le passage de la

Somme, au point où cette rivière, gonflée des eaux de l'ère, multipliait ses bras, en formant des îlots commodes pour la traversée et faciles à défendre. Paris dut à une situation analogue sa grande fortune. Dès le plus lointain des âges, l'activité d'Amiens se révèle; la rue des Tanneurs, celles des Orfèvres, des Chaudronniers, des Teinturiers, dans le quartier Saint-Leu, évoquent ce passé laborieux. Là se pressent, au bord de couloirs enchevêtrés où les eaux de la Somme dévalent, d'un barrage à l'autre, sous les routes des moulins et des usines, de vieux logis, des pignons à balcons, des murs aux états séculaires. La navigation, par suite, y devient impossible. Aussi a-t-on soudé au lit de la rivière un vaste cingle canalisé qui porte les embarcations, du pont d'Amont à celui d'aval, en développant autour du vieux quartier un chemin de ronde qui contribuait à en défendre

l'approche, sous les glacis de la citadelle. Bien qu'encore fort actif, *Saint-Les* porte trop la tare des ans. La vie qui se pressait dans l'attraction de la *Somme* s'est éloignée; il faut d'autres espaces aux puissants organes de l'industrie contemporaine. L'église *Saint-Germain* et sa jolie porte sculptée du xv^e siècle, la tour carrée du *Beffroi* (xv^e siècle), la *cathédrale*, rappellent encore l'Amiénois du moyen âge.

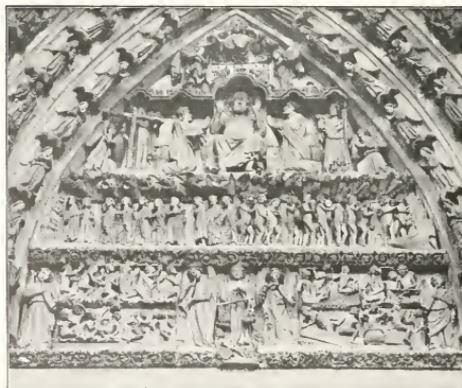
L'*Hôtel de ville*, ou plutôt la place *Gambetta*, qui en est peu éloignée, forme le pivot de la ville moderne. De là s'écartent la rue des Sergents, celle de la République, et, dans le sens de la rivière, l'artère vitale du commerce amiénois ou rue des *Trois-Cailloux*, que prolonge la rue de *Noyon*, vers la gare. Pour une aussi grande ville, l'on s'étonne d'une grande rue si modeste. Ce n'est pas que le souci des affaires ait entravé chez les Amiénois le goût des arts : le *Musée de Picardie*, un des plus beaux et des plus riches de province; l'église *Saint-Benoît*, réédifiée, il n'y a pas longtemps, dans un magnifique style du xv^e siècle; le *Palais de justice* lui-même, qui n'est pas sans mérite, mais surtout les magnifiques avenues ombragées d'ormes, de marronniers, de tilleuls, avec leurs jardins fleuris en bordure qui cheminent à la place des anciens remparts, et relient les contours de la ville à la ligne de la *Somme* : tout cela est digne de la grande métropole que fut et qu'est encore la capitale picarde. A l'ouest, s'étend la promenade de la *Hôtelie*; au sud, une cité nouvelle de bourgeoisie, de fonctionnaires, de gens retirés des affaires. C'est à l'est, du côté de la gare, à l'ouest dans les faubourgs manufacturiers, que circule la vie populaire. La ville s'accroît sans cesse dans l'axe de la *Somme* et la direction des routes et des voies ferrées : elle gagne de proche en proche, à laval vers Ailly, Longueau vers l'amont, Pont-de-Metz dans la vallée de la Selle.

L'histoire d'Amiens est celle d'une transformation perpétuelle. Ce fut, au début, une nécessité pour les artisans amiénois de se grouper autour de la *Somme* qui donnait la vie à leurs métiers. Dès le xv^e siècle, leurs produits jouissaient d'une réputation universelle. De leurs ateliers sortaient les étoffes les plus diverses : pour le marché français, les étamines; les peluches pour Cadix et Lisbonne; les velours pour le Brésil et les États-Unis. Aux xv^e et xvii^e siècles, Amiens fabrique des étoffes de pure laine (serges, camelots, barbecans...), d'autres



Phot. de M. Caron.

CATHÉDRALE D'AMIENS : MONTANTS DES STALLS.



Phot. de M. Caron.

LE JUGEMENT DERNIER, TYMPAN DU GRAND PORTAL.

où la laine se mélange à la soie, au fil, au poil de chèvre (étamines, peluches...). Le velours d'Utrecht et le velours de coton valurent à ses fabricants une merveilleuse provende. Mais la concurrence est venue, aggravée par les tarifs prohibitifs. Amiens expédie encore en Amérique les tissus délicats de cache-poussière et d'anacoste, renouvelle sa clientèle, transforme sa fabrication mérinos, rubans, satin... ; entreprend la confection des vêtements, fait des chaussures. Des usines métallurgiques (fer et cuivre, des fonderies de cloches, des fabriques de produits chimiques, la grosse chaudronnerie, les teintureries, les scieries mécaniques ajoutent aux profits du tissage et de toutes les petites industries.

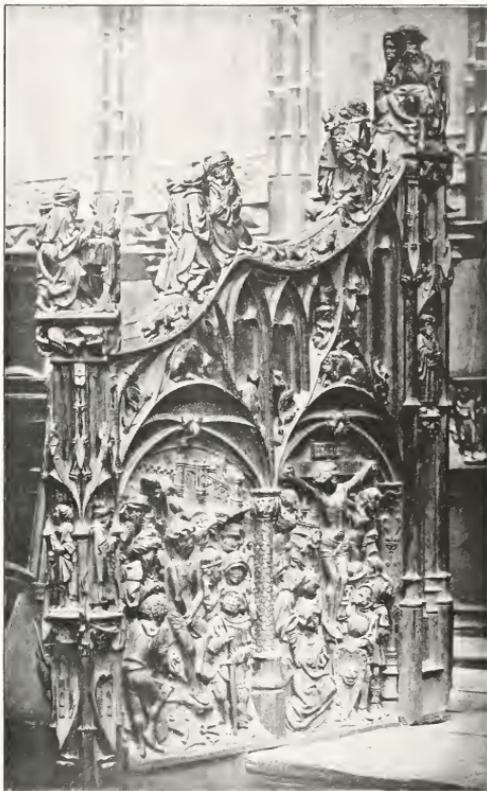
Au plus haut point de la fortune, les Amiénois voulurent, comme les grands cités voisines, posséder sa *cathédrale*. L'ancien édifice venait de brûler; on en bâtit un autre, capable de défier toute comparaison, par l'ampleur des dimensions et la perfection du style. D'accord avec le chapitre et le peuple, l'évêque *Errard de Fouillois* posa la première pierre de la *cathédrale* (1220); au bout de seize ans, l'immense nef était livrée au culte et la façade terminée, jusqu'au-dessus de la grande rose. Puis vinrent les chapelles rayonnantes de l'abside, en 1247; après une interruption des travaux, le chœur lui-même, en 1269, sous l'épiscopat de *Bernard d'Abbeville*. Restaient les tours; elles ne furent reprises que plus tard (1366), celle du nord dans les premières années du xv^e siècle, sous Jean de Boisy. Trois *maîtres* ont présidé à l'œuvre de la cathédrale : *Robert de Luzarches*, *Thomas de Cormont* et son fils *Renaut*. A l'origine, les bas-côtés de la nef n'avaient pas de chapelles; en 1292, l'évêque *Guillaume de Méron* fit élever le mur de l'un des arcs intérieurs, et pratiqua une chapelle en l'honneur de sainte Marguerite, puis une seconde (1297) en l'honneur de saint Louis. Les autres chapelles vinrent ensuite avec le temps, et, par bonheur, elles ne dépareraient pas le reste de l'édifice, si le xv^e siècle n'y avait logé tout le bric-à-brac de ses anges joufflus et de ses torsades dorées. Des réparations furent faites à la cathédrale en 1497, par maître Pierre Trislet. L'édifice n'eut pas trop à souffrir de la Révolution; on pilla bien un peu, des bas-reliefs furent mutilés; mais le mal vint plutôt d'un long abandon. Les frères *Aimé Duhoit* et *Théophile Caudron*, puis *Viолет-le-Duc*, le réparèrent; on

dégagea les abords; les maisons du parvis, reconstruites dans le goût des *xiv^e* et *xv^e* siècles, furent mises en harmonie avec la cathédrale.

C'est la plus vaste des basiliques françaises; elle couvre une superficie de 7 700 mètres carrés. Longue maxima, hors d'œuvre de 143 mètres; largeur du transept, hors d'œuvre : 70 mètres; celle de la grande nef : 13^m,60, pour une hauteur de 42^m,30, du pavé à la chef des grandes voûtes; hauteur, du pavé au faite du grand comble : 56 mètres et, du sol au coq de la flèche : 112^m,70. La beauté de l'édifice vient de ses heureuses proportions; tout y est calculé avec une logique rigoureuse : la décoration très sobre et la statuaire, au lieu de s'isoler, concourent à l'effet général. La cathédrale d'Amiens procède de l'heims, mais la part des murs pleins est encore réduite; la voûte s'élève plus haut, sur des piles de plus en plus effilées. Il semble que l'on ne puisse mieux faire : la nef d'Amiens, avec son envolée superbe, est un chef-d'œuvre qui servit de modèle à plus d'une basilique d'Europe et du monde, mais ne sera jamais dépassé.

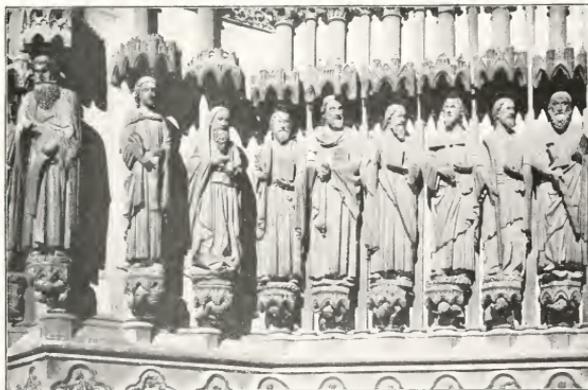
Elle comporte trois étages; rez-de-chaussée de gros piliers cylindriques, flanqués chacun de quatre colonnes engagées, pour en masquer l'épaisseur; au-dessus d'une dentelle guirlande de feuillages continue, un triforium de deux grandes baies pour chaque travée, plein sur la nef, ajouré dans le chœur; cun de grandes fenêtres élanées, aux linéaments de pierre si ténuis qu'on les dirait de fine guipure. Les chapelles rayonnantes du chœur sont des merveilles d'élégance et de goût, dans leur simplicité. Le dallage de la nef, des bas côtés et du transept a été entièrement renoué (1894-1897).

L'abîme est l'événement du chœur, mutilée en 1793, a été rétablie; elle représente, en plusieurs tableaux, l'histoire de saint Firmin, premier évêque d'Amiens. Les belles grilles en fer forgé et doré qui ferment les entre-colonnements sont l'œuvre du *xviii^e* siècle; on les attribue à un serrurier de Corbie, Jean-Baptiste Veyron, dit Vivrais. Le maître-autel, en bois sculpté et doré, relève de la manie décorative



Phot. de M. Chéon.

CATHÉDRALE D'AMIENS : UNE RAMPE DES STalles.



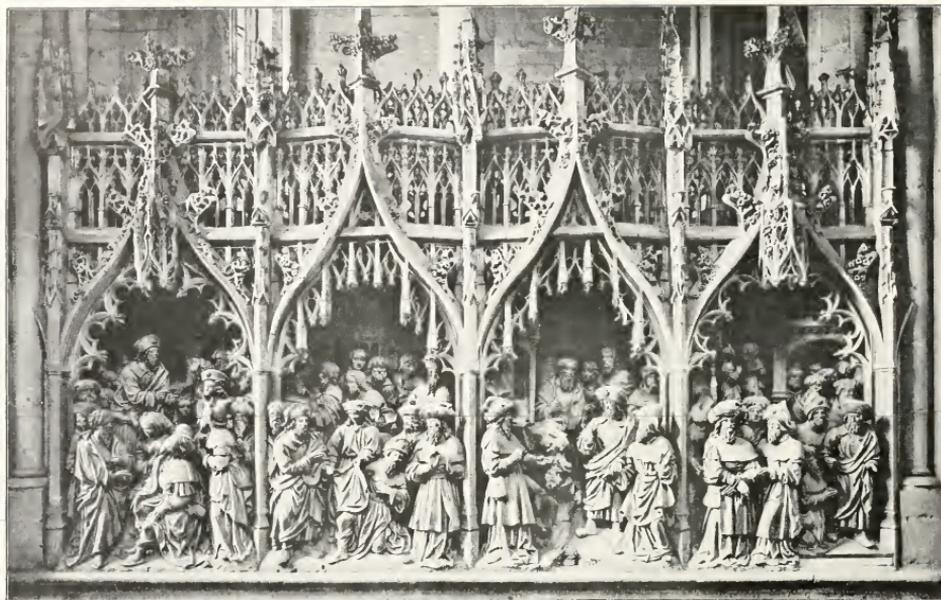
Phot. de M. Chéon.

CATHÉDRALE D'AMIENS : ÉBRASEMENT DE LA PORTE CENTRALE.

de la même époque. En arrière s'échattent, dans une immense gloire de rayons et de rayons, des chérubins roses et joflous. Tout cela est disparate, mais moins que les antels à colonnades, dissimulés, et, heureusement, un peu perdus dans la vaste étendue de la cathédrale. Que dire des *stalles* du chœur, ce prodigieux assemblage de dais et de pinacles, de personnages, d'animaux, de feuillages où tous les régimes de la nature se trouvent, sans se confondre, dans une incomparable mêlée de vie? Qui donc a prétendu de nos jours faire de l'art nouveau, en appelant la plante et la fleur au secours de l'imagination des artistes? Mais l'enveloppement de la vigne et du lierre, l'acanthé et le lis, l'œillet sauvage et la renouée, la passiflore et l'aubépine, le chou frisé, le houblon, l'osier, etc., tout cela vit dans les *stalles* d'Amiens; c'est le triomphe de la plante stylisée. Le nombre des figures est invraisemblable : depuis la création du monde, l'histoire du Nouveau Testament s'y déroule. Et l'on ne parle pas des appuie-mains, des culs-de-lampe où retombent les nervures de la petite voûte formant le dais des *stalles*. Les bouquets feuillus, les figurines gracieuses ou grotesques, les saints lazaridaires, les personnages satiriques, religieux ou profanes, sont jetés dans la décoration générale avec une profusion inouïe. Il n'y a plus que cent dix *stalles*; on en comptait cent vingt autrefois. Les deux premières, de chaque côté de l'entrée du chœur, servaient,

l'une à l'évêque officiant, l'autre étant réservée au roi : leur ornementation est d'une grande richesse. Ce merveilleux travail était terminé en 1519. De sa *vetusté* du moyen âge, la cathédrale n'a conservé que des fragments. Le *trésor*, qui était fort riche, s'est volatilisé à la fin du *xviii^e* siècle. Les quelques objets anciens que possède la cathédrale proviennent de dons récents, comme la chasse de saint Firmin, œuvre du *xiii^e* siècle, donnée en 1850 par le duc de Norfolk.

Cinq portes principales donnent entrée à la cathédrale : porte de *Saint-Firmin* le Confesseur, au croisillon nord; porte de



FOURTOUR DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

C. N. D.

Saint-Honoré ou porte de la *Virgine Dorée*, parce que la statue de son trumeau était peinte et dorée, au croisillon sud; enfin, sur la façade principale, porte du *Sauveur*, et, de chaque côté, porte de la *Mère de Dieu* et de *Saint-Vrain*. L'architecte, en projetant sur la façade la saillie de quatre contreforts ornés, a voilé les épais soubassements nécessaires à la solidité des *tours*. Celles-ci, qui sont oblongues et non carrées, se dézagent de l'appareil sculptural. De cette façon, les trois grands portails occupent tout l'intervalle des piles en saillie, sous des voussures profondes, dont l'ébrasement a reçu un peuple de statues. Les piédroits reposent sur un stylobate où s'étagent deux rangs de quatrefeuilles dans lesquels sont représentés les vertus et les vices. Au tympan, la glorification du Christ et l'Ingenium dernier. Très belle statue de *saint Vrain* au portail de ce nom; les quatrefeuilles, très intéressants, représentent les douze signes du Zodiaque. Les tours sont dépourvues de flèches et disparaissent. La flèche en bois, recouverte de plomb, qui surgit de la croisée du transept, date de 1528.

Personnages historiques. — *Saint Anchaire*, l'apôtre du Nord, né en Picardie, vers 801; *Pierre l'Écaille*, prédicateur populaire de la 1^{re} croisade, né vers 1050 à Amiens ou près de cette ville, mort en 1113; les chroniqueurs *Gilles de Bugey* et *Jean Molinet* (xv^e siècle); *Nicolas l'Écaille*, architecte de Saint-Niquier xv^e siècle, et *Wotobied ou Vahble*, né à Gammaches, en Picardie, mort en 1557, professeur d'hébreu au Collège de France; *Vincent Voiture* (1598-1648), poète et bel esprit, né à Amiens, membre de l'Académie française, dès sa création; *Nicolas Sanson*, géographe, né à Abbeville (1600-1667); *Ch. du Fresnoy Du Cange* 1616-1688, érudit, né à Amiens; *Ant. Gaultier* (1646-1713), né à Rollot, près de Montdidier, professeur d'arabe au Collège de France en 1709, traducteur des *Mille et une Nuits*; don *Martin Bouquet*, savant bénédictin de Saint-Maur, né à Amiens (1683); *J.-B. Louis Gresset* 1709-1777, poète et humoriste, né à Amiens; les grammairiens *Noël Fr. de Wailly*, né à Amiens (1724-1801), et *Ch.-François Lhomond* (1727-1794), né à Chaules; *Augustin baron Parmentier* (1757-1813), agronome, né à Montdidier, qui triompha du préjugé public contre l'usage de la pomme de terre, tubercule introduit en Europe dès le xv^e siècle; *J.-B. Joseph Delambre* (1749-1822), astronome, né à Amiens; *J.-F. Lesueur*, compositeur, né près d'Abbeville (1763-1837); *Ch. Hubert Millon*, né à Abbeville (1782-1816), poète surtout classique; *Martinien Sébastien*, comte *Foy* (1775-1825), général et orateur, né à Ham; *J.-B. Aimé Sanson de Pongerville* (1792-1870), littérateur, né à Abbeville.

CÔTES BOULONNAISE ET FLAMANDE

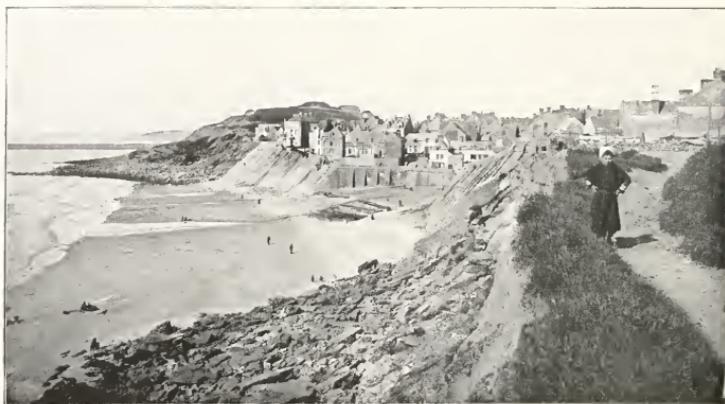
Entre les Bas-Champs de la baie de la Somme et le littoral du Pas-de-Calais conquis sur la mer par les Wateringues flamands, le

Bas-Boulois intervient dans l'expansion terminale des collines d'Artois, comme une oasis verdoyante. Sous l'effort d'une poussée orogénique, la cuirasse crayeuse du sol, en éclatant, a ramené au jour les couches subjacentes et jurassiques, éléments d'un paysage original et d'un terrain superficiel nouveau. De tous côtés, apparaissent les herbages. Des phosphates, des minerais de fer, des pierres calcaires, des grès, le bassin houiller de *Hardinghen* sont exploités dans le pays.

La *Liane* arrose, au centre, le triangle



C. N. D. CATHÉDRALE D'AMIENS : LA VIERGE DORÉE.



LE PORTEL, PRÈS DE BOULOGNE-SUR-MER.

Phot. de M. Meyer.

sol, aggravée par l'érosion, la brèche fut élargie par les eaux marines. Telle est l'origine du détroit, et cette origine est récente : la rupture de l'isthme se placerait, d'après les calculs des géologues, vers l'époque paléolithique. Le cap Gris-Nez est un témoin assez suggestif de ce grand événement; sa falaise recule sous l'incessante morsure du courant côtier.

Vimeux et sa plage, à l'embouchure du ruisseau de ce nom; Ambleteuse jalonnent la côte, de Boulogne au cap Gris-Nez. Dans l'hémicycle de 10 kilomètres qui sépare celui-ci du *Blanc-Nez*, son partenaire, *Wissant* étale sa belle plage de sable fin, au pied d'un cordon de dunes. Le *Blanc-Nez* est un magnifique belvédère dressé à 134 mètres sur l'horizon de la mer; par beau temps, la côte anglaise se dessine clairement. *Sangatte* est proche; à 1 kilomètre de cette plage se trouve l'origine éventuelle du Tunnel projeté sous la Manche. On a percé le mont *Genis*, le *Saint-Gothard*, le *Siimplon*; la locomotive court sous les champs de neige; pourquoi ne descendrait-elle pas sous une nappe d'eau dont la profondeur ne dépasse pas 54 mètres? Le fond de la Manche est fait de craie grise assez tendre pour permettre de l'attaquer, assez compacte pour abriter le tunnel; il suffirait de conduire la galerie à 127 mètres au plus, au-dessous du niveau de la mer, pour constituer un abri sûr contre toute invasion marine. Les rives, d'ailleurs assez basses, permettraient la liaison de la voie sous-marine aux voies d'accès de chaque côté du détroit. Le tunnel en ligne directe aurait 28 kilomètres de traversée sous-marine. On évalue la dépense totale de l'entreprise à 250 millions; mais il subsiste un aléa. La couche de craie grise, si soigneusement qu'on l'ait étudiée, ne présente-t-elle aucune fissure produite par l'érosion? Pour suppléer le tunnel, on a tout imaginé : pont aux arches gigantesques; digues de traverses d'un bord à l'autre; tunnel métallique déposé au fond de la mer; bateau immergé où sur des rails sous-marins. L'audacieux vol de Bériot a récemment enrichi d'un procédé nouveau les annales de la traversée rapide de la Manche.

Au-delà des *Barniques*, petite plage animée par les maisons de pêcheurs et les villas, voici *Calais* (72 322 habitants), groupe de deux villes sœurs, l'une fière d'un glorieux passé, ville de marins, de négociants, de voyageurs; l'autre, jeune encore et entièrement de labeur.

Si près de l'Angleterre, la place dut plus d'une fois s'en défendre. Après la nefaste journée de *Crecy*, Édouard III se retourna contre *Calais*. Furieux d'une résistance de six mois, lorsque

la ville fut rebûite par la famine à capituler, le vainqueur exigea que six notables se livrassent pour le salut de leurs compatriotes. Ils virent, corde au cou : Eustache de Saint-Pierre, les deux frères *Wissant*, *Jean d'Arve*, et deux autres dont, par malheur, la tradition ne nous a pas conservé le nom. Les héroïques Calaisiens durent la vie à l'intercession de la reine *Philippa* de *Hainaut*. Maîtresse de ce coin du sol français, l'Angleterre le tenait encore, même après la guerre de *Cent ans*. Le 1^{er} janvier 1558, *François de Guise* l'y surprind, bat les murs en bèche du côté de la terre et du côté de la mer; une flûte de secours était en vue, lorsque le château se rendit. En huit jours, *Guise* fit ce qu'Édouard III n'avait pu obtenir en six mois. Jamais la reine d'Angleterre *Marie Tudor* ne se consola de la perte de *Calais*. C'était le sceau mis à l'affranchissement de la France, inaugurer par la glorieuse campagne de *Jeanne d'Arc*.

L'ancien *Hôtel de ville*, sur

la place d'Armes, mêle le souvenir des bougeons de *Calais* à ceux de *Guise* libérateur et de *Richelieu* qui muait la ville d'une citadelle. Au-dessus de la place d'Armes, le *Belfroi* égrène les notes de son carillon; la *Tour duquet*, toute proche, scrute encore la mer, que sillonnent incessamment les paquebots *Calais-Douvres*. *Calais sud* possède la Mairie, l'église *Saint-Pierre*, bâtie récemment dans le style du xix^e siècle. Place de l'Égalité, carrefour de plusieurs boulevards, est le Théâtre, tandis qu'à l'autre bout de la ville, le *Casino* appuie sa terrasse à la dune allongée sous le canon du fort *Risban*. Outre les établissements nécessaires à un port de pêche et de commerce, *Calais* possède une cinquantaine d'usines exclusivement occupées à la fabrication des *toiles* et dentelles mécaniques.

Gravelines, à égale distance de *Calais* et de *Dunkerque*, marque le débouché de l'Ar 80 kilomètres, rivière de pauvre apparence, née au revers des collines d'Artois, à 125 mètres environ d'altitude. En amont de *Saint-Omer*, sa vallée se fonde dans l'immense plaine, autrefois marécageuse, laissée par l'occupation de la mer. Déjà la rivière n'est plus qu'un canal, bientôt partagé en deux coulées : l'une qui aboutit à *Gravelines* et finit au-delà de sa plage sablonneuse (à 3 500 mètres), l'autre à droite, le canal de la *Colme*, qui



BATEAUX DE PÊCHE, DANS LE PORT DE BOULOGNE-SUR-MER.

Phot. de M. Meyer.

passé à Bergues, pénètre en Belgique, gagne Furnes, se perd à Nieupoort.

Des plages basses et monotones, à la merci des incursions marines, s'étendaient autrefois le long de la mer du Nord, de Calais aux bouches de l'Escaut ; *Bergues*, *Bruges* en étaient les points d'accès, du côté de la terre. Le vaste territoire conquis autour d'elles sur les eaux est désigné sous le nom de *Wateringues*, parce qu'on l'a desséché au moyen de rigoles d'écoulement (*watergands*, en flamand) ajustées sur le tronc de l'Escaut et des canaux. Les *Wateringues* commencent en aval de Saint-Omer, le long du canal de Neufossé. Au loin la terre émerge, découpée à l'infini par les fossés de drainage; des barrages, de petites écluses nouent les mailles du réseau serré des canaux. Le long des berges, sont plantées de saules, glissent sur des nappes stagnantes ou coupées de tourbières, s'élevait l'abbaye de *Clairmarais*, *Gravelines* et *Saint-Omer* sont les deux pôles de ce singulier pays. L'évêché de *Saint-Omer*, créé en 1559 par Philippe II, à la place de celui de Thérouanne, a cessé d'exister depuis 1801. Pour *Thérouanne*, humble village de la Lys, qui fut capitale des Morins et siège d'un vaste diocèse, ce n'est plus qu'une épave. *Saint-Omer* (20 470 habitants) n'a point éprouvé pareille infortune; mais de sa collégiale de *Saint-Bertin*, il reste à peine une tour intacte, quelques arcades, une belle rose au portail, assez pour faire regretter l'irréparable. L'église *Notre-Dame*, l'une des plus intéressantes de l'Artois; le Palais de justice, ancien palais épiscopal crié par Mansart; le musée archéologique ne sont pas d'une cité banale. **Bergues**, encore une vieille cité flamande, place de guerre fortifiée par Vauban, disputée cent fois et portant haut, quand même, son beffroi du XVI^e siècle, le plus beau de la Flandre française. Dans ces étendues plates de la plaine du Nord, où les villes n'avaient pour se défendre aucun relief capable d'offrir un refuge immédiat en cas d'alerte, il fallait voir venir de loin, surveiller l'horizon de la mer et de la terre. Le beffroi était un ami vigilant sans lequel on ne pouvait vivre, le symbole aimé de la petite patrie que fut, au moyen âge, la cité flamande (4 836 habitants).

Dunkerque (38 890 habitants) s'est fait place dans un dedale où convergent les canaux de Bergues, de Marduyck et de Furnes, au rendez-vous commun du port. La statue de *Jean Bart*, coulée en bronze, par David d'Angers, s'élève au cœur de la ville. Les Anglais n'urent pas de pire ennemi que l'indépendant corsaire; aussi *Dunkerque* en est-elle fière.

Cette place, jadis aux comtes de Flandre, puis aux Espagnols, gardait le débouché de la mer du Nord sur la Manche. Conde l'enleva aux Espagnols, en 1656; deux ans plus tard, *Turenne* la reprit sur Conde, ligé avec don Juan d'Autriche contre Louis XIV. Les deux illustres adversaires en vinrent un moins sur les *Duirs* voisins, et Conde il l'avait prévu, du reste, fut battu (1658). *Dunkerque*



LA CÔTE AU CAP GRIS-NEZ.

Phot. de M. Meys.

nous revenait. Vauban la fortifia, l'arma d'une citadelle. Mais le traité d'Utrecht (1713) devint la destruction de son enceinte fortifiée et le comblement du port. Ce n'était fait de *Dunkerque*. Rétablie par Louis XV, l'Angleterre, acharnée à sa ruine, n'eut de repos qu'après avoir obtenu par la paix d'Aix-la-Chapelle, et fait confirmer au traité de Paris (1763), le démantèlement de la place.

Le *Beffroi* de *Dunkerque* n'est qu'une tour d'emprunt, clocher disjoint de *Saint-Éloi*, bel édifice à cinq nefs, de style ogival, œuvre du XVI^e siècle, dont plusieurs travées ont été abattues pour livrer passage à la rue de l'Église. Du haut de son beffroi, haut de 90 mètres, la ville paraît tout à clair; à l'ouest, au delà de *Saint-Jean-Baptiste* et du parc de la Marine, l'appareil compliqué du port, le long du quai des *Hollandais*, en bordure du bassin du *Commerce*, le va-et-vient des bateaux; l'*Hôtel de ville*, magnifique construction moderne, dans le style de la Renaissance; le *Maquet*, halle aux poissons, d'un mouvement si pittoresque; en haut, vers le nord, la chapelle de *Notre-Dame-des-Dunes* (XV^e siècle), qui donna son nom à la ville



BEFFROI DE BERGUES.

Mon. L. 13.



FERME A RESDIGNEUL, PRÈS DE BOULOGNE-SUR-MER.

Phot. de M. Meys.

(*Eglise des Dunes : Dunckerque*) ; enfin, tout là-bas, s'éfilant à la digue de mer, l'élégante station de *Malo-les-Bains*, son casino, les hôtels, les chalets échelonnés jusqu'à Rosendaël. A l'orient, les fonds marécageux des *Moères*, aujourd'hui mis à sec, versent leurs eaux, par une infinité de rigoles, dans le canal circulaire du flings-boot.

A 8 kilomètres nord-nord-est de Saint-Omer, l'*Yser*, né à l'altitude modeste de 27 mètres, s'avance avec lenteur dans une contrée de terres basses, d'où la lutte de *Cassel*, surgissant à 157 mètres, prend l'air d'une véritable montagne. *Cassel* (castellum, *castel*) s'appuie au flanc oriental de sa colline : la grande place, l'Hôtel de ville de la Renaissance, l'hôtel de la Noble-Cour, celui des ducs d'Halhuin, ne sont point indignes d'une ville qui, dès le IV^e siècle, était la résidence d'un gouverneur romain et garda, jusqu'au siècle dernier, une importance stratégique. Laisant *Cassel* à droite, l'*Yser* recueille plusieurs ruisseaux paresseux (l'*Eq*), entre en Belgique et, toujours flânant, à travers de gros villages ombragés d'ormes, atteint *Dernande*, *Xerpeput*, et se perd dans la mer du Nord. Cours en France : 36 kilomètres ; 50 kilomètres en Belgique.

Au point de contact des hauteurs de l'Artois et de la plaine de Flandre, s'échelonnent en ligne, de la mer à l'Escaut : *Calais* et *Saint-Omer*, sur l'Aa ; *Aire*, sur la Lys ; *Béthune*, sur la Lawe ; *Lens*, sur la Souchez (Deûle supérieure) ; *Arras*, sur la Scarpe ; *Cambrai*, sur l'Escaut. La *Lys* semble une seconde branche mère de l'Escaut. Elle jaillit, à 5 kilomètres nord-ouest d'Heuchin, du faite qui s'élève entre la Canche et l'Escaut. Sa source était naguère à 4 kilomètres plus haut. L'abord incertaine de sa route, la rivière prend enfin la direction du nord-est par une vallée champêtre, où villes et villages se donnent la main : *Thérouanne*, *Aire*, où elle devient navigable. C'est alors un canal qui glisse dans l'immensité de la plaine flamande, et atteint

l'industrielle ville d'*Armentières*. Sa rive gauche devient belge, la droite restant française jusqu'à Menin. En aval d'Halhuin, bourg français qui fait face à la ville belge de Menin, la *Lys* nous quitte, ayant parcouru 126 kilomètres. Encore 88 kilomètres à fournir en Belgique, jusqu'à la rencontre de l'Escaut : cela lui donne 214 kilomètres de cours total.

La *Deûle*, affluent de la *Lys*, n'est plus, au pont de Courrières, qu'un canal en partie ali-

menté par un bras dérivé de la Scarpe. Le canal de la *Haute-Deûle* (c'est désormais son nom) gagne, par un pays de houillères, le Vieux-Lille, bâti sur pilotis. Au sortir de la grande ville, elle devient la *Basse-Deûle*, prend en passant la Marcq, appelée, dans son cours inférieur, canal de *Bohains*, enfin se perd dans la Lys, rive droite, à Deûlemont. Dans Lille, la *Deûle* se ramifie : son eau lourde et noire dégage des gaz impurs. Bientôt, ce n'est plus qu'un égout. Mais quel infatigable labeur est le sien ! Houilles et métaux, grès et sables, vins et alcools, les grains, les bois, les produits chimiques, les objets manufacturés par les usines, à peu près toutes les matières lourdes de la région, la *Deûle* les transporte. Grâce à elle et aux fonds qu'elle traverse, à partir de Bau-

vin, toute la campagne de Lille pourrait être inondée, la place mise, pour ainsi dire, hors d'atteinte. Cours de la Deûle : 68 kilomètres.

Si la Deûle se nourrit en partie des eaux de la *Scarpe*, celle-ci, à son tour, rivière de proie, aurait capté, par dérivation, le cours supérieur de la *Sensée* voisine. Issue des hauteurs de l'Artois, par 100 mètres environ d'altitude, la *Scarpe* prend, à *Ecoiries* (belles ruines d'un vieux monastère), les eaux vives de ses fontaines, à *Etraun* de belles sources jaillies dans le parc d'un ancien château des évêques d'Arras, et, accrue du *Gy*, s'avance à travers d'agréables prairies. *Arros* lui donne le *Baudoumont*, le *Crinchin*, long de 20 kilomètres ; alors la rivière est officiellement navigable. A *Baiche-Saint-Wast*, on ne compte guère plus de 4 kilomètres entre la rive droite de la *Scarpe* et la rive gauche de la *Sensée* ; un léger ressaut de terrain les empêche de se réunir. Puis les deux rivières s'écartent ; mais, à Courchelettes, un canal se tend de l'une à l'autre. Bientôt la *Scarpe* est à *Douai* 36 314 habitants, très ancienne cité qui fut, au IX^e siècle, la métropole du petit pays d'*Escrebieu*. Tantôt espagnole et tantôt française, la ville, aujourd'hui place déclassée,

n'a plus été séparée de nous depuis 1712. Ses remparts ont fait place à des boulevards. On l'a privée aussi de ses Facultés, au profit de Lille. Mais son autorité judiciaire lui reste ; Louis XIV, en 1709, y créa un Parlement ; *Douai* garde sa cour d'appel, la *porte de Valenciennes*, conservée, lors de la démolition de l'enceinte ; l'*Église Notre-Dame*, en partie du XII^e siècle et son fameux notable polytypique d'Anchin ; son bel *Hôtel de ville*, en partie du XV^e siècle, avec de riches fenêtres



CL. N.B.

DUNKERQUE : QUAI DES HOLLANDAIS.



CL. C.F.

ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE CASSÉL.



CL. N.B.

DUNKERQUE : STATUE DE JEAN-BART.

ogivales ; le *Belfroi* crénelé, flanqué de tourelles ; le Palais de justice, le Musée font encore à la vieille cité d'académie et de magistrature un honorable cortège.

Fort de Scarpe, en aval de Douai, marque la diramation de la rivière : son cours principal rencontre *Marchiennes* et laisse à gauche la forêt de ce nom, à droite celles de Vicoinne et de Raismes, Emissaire commun du dédale de ruisseaux et de rigoles qui sillonnent la région septentrionale du bassin houiller de Valenciennes, la *Scarpe* se dréage enfin, au-dessous de *Saint-Amand*, et rejoint l'Escaut, à 1 kilomètre en aval de Morlagne, au pied du petit massif qui porte le fort de Maulde. Ce fort et celui de *Flines* permettraient de régler, en cas de guerre, les inondations productrices de la Scarpe et de l'Escaut. La *Scarpe* est navigable depuis Arras. *Cours* total : près de 101 kilomètres.

La *Sensée*, issue d'un sol crayeux, venait au jour à 2 kilomètres nord de Raupaume. *Haucourt* et ses sources constantes marquent sa venue au jour, à 20 kilomètres de l'ancien point d'origine. La *Sensée* gagne *Elain* et s'attarde dans la basse et humide plaine de Flandre. Sur 10 kilomètres, entre l'Écluse et Fichain, trois passages seulement permettent de traverser la rivière : en cas de guerre, les écluses pouvant élever le plan d'eau à 2 mètres, cette plaine serait infranchissable. Après avoir alimenté le *Canal de la Sensée*, la rivière se perd dans l'Escaut, rive gauche, sous les murs de Bouchain. *Cours* : près de 60 kilomètres.

Pas-de-Calais.

Superficie : 660 600 hectares (Cadastral), 673 000. Service géographique de l'armée). Population : 1 068 153 habitants. Chef-lieu : Arras. Sous-préfectures : **Saint-Omer, Boulogne, Bèthune, Montreuil, Saint-Pol.** — 46 cantons, 904 communes ; 17 corps d'armée (LILLE). Cour d'appel de Douai. Académie de Lille. Evêché d'Arras (suffragant de Cambrai).

Il y a deux villes dans Arras 26 080 habitants) : la vieille cité gallo-romaine des



ARRAS : PLACE ET HÔTEL DE VILLE.

C. C. B.



HÔTEL DE VILLE DE DOUAI.

C. C. B.

Atrèbates, depuis ville épiscopale, assise sur le plateau de *Baudumont*, au nord de la vallée du Crinchon ; la ville neuve, qui se groupa autour de la puissante abbaye de *Saint-Waast*, fondée sur la rive droite de la Scarpe par le roi Thierry. Dans cette ville, fut signé, en 1435, le traité de paix qui réconcilia Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Charles VII.

En se groupant autour de l'abbaye, puis de l'Hôtel de ville, la vie laissa le quartier de Baudumont dans l'isolement où il demeure : la Préfecture et son parc y remplacent l'ancienne résidence de l'évêque, héritière elle-même du prétoire romain. Dans l'abbaye de *Saint-Waast*, fondée en 687 par saint Aubert et reconstruite au xviii^e siècle, la bibliothèque, le Musée, les archives départementales sont à l'aise. L'*Hôtel de ville*, du xvi^e siècle, est le joyau d'Arras ; l'architecte en fut Jacques Caron : des arcades ogivales surmontées de riches fenêtres, sous une haute toiture à lucarnes, lui font une jolie parure. Au belfroi, que surmonte une couronne d'où s'échappe un lion portant drapeau, les vieilles cloches : celles du couvre-feu et du guet. Non moins évocatrice est la Grand'Place, lorsque, entre ses arcades, ses pignons de style flamand, sous les façades ornées et les vieilles enseignes, la foule des cultivateurs et des marchands se presse, aux jours de marché. Arras, au moyen âge, dut à l'industrie du tissage une notoriété universelle. Mais, trop proche des Flandres, l'industrielle cité ne put tenir tête à une aussi redoutable concurrence. La *dentelle*, au xvi^e siècle et

L'ESCAUT



ARRAS : HÔTEL DE VILLE (FAÇADE OUEST).

Men. hist.

jusqu'à nos jours, lui donna un regain d'activité. Mais le coton, substitué au fil de lin pour la dentelle, puis la fabrication mécanique ont ruiné la filature d'Arros. C'est maintenant un gros marché de denrées agricoles.

Personnages historiques. — *Godofroy de Bouillon*, premier roi chrétien de Jérusalem, ne vint pas à Bray, près de Xivillers en Brabant, fils d'Estache de Boulogne et neveu de Godofroy le Bossu, duc de Bouillon, mort en Orient (1100) ; *Suger* (1081-1151), évêque de *Saint-Denis*, ministre de Louis VII ; *Godofroy de Saint-Omer*, l'un des fondateurs de l'ordre des Templiers ; les trouvères *Adam de La Halle* et *Gauthier d'Arros* (xiv^e siècle) ; les bourgeois de Galais ; *Eustache de Saint-Pierre*, *Jean d'Aire* et *Pierre de Wissant*, qui se devouèrent pour sauver leurs concitoyens de la colère du roi anglais Edouard III (1337) ; *Louis de Luxembourg*, comte de *Saint-Pol* (1318-1377), connétable de France sous Louis XI, exécuté pour trahison ; il était neveu de *Jean*, comte de *Luxembourg-Liège*, devint un duc de Bourgogne, qui fit Jeanne d'Arc prisonnière à Compiègne et la livra aux Anglais (1430) ; le philologue *Deous Lambria* (1516-1572), né à Montreuil ; *Georges Maréchal* (1608-1736), chirurgien de Louis XIV, né à Calais ; *Jean-Baptiste Hanuelort*, historien de l'Artois, né à Hesdin (1726-1797) ; *P.-Ave* ; *Monsieur* (1729-1817), compositeur, ne près de Saint-Omer ; *F.-Jos. Maréchal* en de *Bespièrre* (1749-1797), le héros de la Terreur, né à Arras, ainsi que *Joseph Lebon*, son complice (1769-1795) ; *Philippe-Jos. Lebas* (1764-1797), né à Frevent, ami de Robespierre ; *Benoît Joseph Lebas*, saint personnage, ne près de Boullène, mort à Rome en 1783 ; *Jacq. Edouard Mariette*, dit *Mariette pachia* (1821-1881), archéologue célèbre, né à Boulogne-sur-Mer ; *P.-Cl.-Fr. Danoën* (1761-1840), écrivain et homme politique, né à Boulogne-sur-Mer ; *Frédéric Soutouge*, son compatriote (1785-1837), qui, le premier, appliqua l'électricité à la navigation ; le peintre *Alfredus de Neuville* (1840-1886), né à Saint-Omer ; *Paul Bréguin* (1838-1888), érudit infatigable de la littérature sacrée de l'Inde.

remparts. L'Hôtel de ville est de construction récente ; non loin de là, le *Beffroi*, tour de l'ancienne église Saint-Martin, porte à 61 mètres de haut le logement de l'ancien guetteur. Pour un siège archiepiscopal, *Cambrai* est assez pauvrement pourvu : à la place d'un magnifique édifice des xii^e et xiii^e siècles, détruit par la Révolution, l'église de l'abbaye du *Saint-Sépulchre* sert de cathédrale. Le bâtiment est du xviii^e siècle ; il renferme le tombeau du vertueux et charitable archevêque de Cambrai, *Fénelon*, par David d'Angers. Comme toutes les grandes cités industrielles du Nord, *Cambrai* eut

des tissages renommés (fins tissus de lin, batiste). Mais, à l'exemple d'Arras, *Cambrai* est surtout un centre d'affaires pour la région agricole qui l'entoure : sucreries, distilleries, brasseries, moulins à blé, fabriques de chicorée font vivre sa main-d'œuvre.

À *Bouchain*, jadis place très forte et capitale de l'ostrevant, l'Escaut recueille la Seneuse et pénètre avec elle dans le « pays noir » à *Douain* victoire de Villars sur le prince Eugène, le 24 juillet 1712, on conduit la *Selle* ; à *Valenciennes*, on débouche la *Bhouelle* ; à *Arcin* (rive gauche), pandémonium de la houille et du métal. Dix mille mineurs, répandus sur un territoire de 28 000 hectares, extraient de dix huit puits de mine 3 millions de tonnes de charbons gras et de houille maigre ; un réseau compliqué de lignes ferrées relie entre eux les divers centres d'exploitation.

Valenciennes (34 700 habitants), sur la rive droite de l'Escaut, a brisé l'armature dont Vauban l'avait encerclée. C'était une place frontière, maintes fois prise et reprise aux xvi^e et xvii^e siècles, et définitivement acquise par Louis XIV, en 1677. Capitale du Hainaut français, elle tint bon quarante jours, en 1793, contre les Anglo-Autrichiens, malgré un bon-



ANCIENNE PORTE NOTRE-DAME, A CAMBRAI.

bardement terrible (monument commémoratif). Il ne reste à peu près rien des remparts. La cité natale de Watteau et de Carpeaux possède une école des Beaux-Arts, un musée riche en tableaux et en tapisseries de haute lice. L'église *Saint-Géry*, avec sa tour svelte et gracieuse; *Notre-Dame*, bâtie dans le style du xii^e siècle et achevée en 1864, sont des édifices dignes d'intérêt. Mais l'*Hôtel de ville*, construit au début du xvii^e siècle, dans le style de la Renaissance flamande, l'emporte sur tout le reste. Il n'y a plus de beffroi : il s'est effondré en 1813, du haut de ses 85 mètres. Hauts fourneaux, forges et aciéries. L'industrie dentelière, jadis florissante, a disparu.

Condé-sur-Escaut, où conflue la *Hogne*, fut le poste d'avant-garde de Valenciennes, en aval d'Auzin, sur le front d'un labyrinthe de canaux. *Condé* est à 6 kilomètres de la frontière belge. Mortagne, où afflue la *Scarpe*, n'en est plus éloigné que de 1 kilom. 1/2. Après 100 kilomètres de cours français, l'*Escaut* entre en Belgique, par 16 mètres environ d'altitude. C'est dire combien son cours est lent et se prête au mouvement de la batellerie.

En **Belgique**, l'*Escaut* dévale lentement ses eaux limoneuses par Tournai, Audenarde, *Gand*, où le rejoint la *Lys*, rivière de Courtrai, de Menin, d'Armentières et d'Aire, rivière française aussi, par son cours supérieur. Déjà le flux gonfle le fleuve : la marée atteint à Gand, plus d'un mètre et son amplitude dépasse 4 heures. Confluant dans le pays de Waes, l'*Escaut* atteint *Avesnes*, où il forme un large

estuaire sillonné par les navires des deux mondes, et gagne la **Hollande**, où il se divise en deux véritables bras de mer : l'un, l'*Escaut occidental* ou *Hout*, entre la Zélande continentale et l'île de Walcheren (Flessingue); l'autre, *Escaut oriental*. *Cours total* : 430 kilomètres, en y comprenant le canal des Torrents. Le fleuve est navigable à partir de Cambrai, où le canal de Saint-Quentin lie ses relations avec la Somme et l'Oise. A Gand, commence la navigation maritime.

Nord.

Superficie : 568100 hectares (Cadastré), 577300 Service géographique de l'armée). Population : 1 961 780 habitants. Chef-lieu : Lille. Sous-préfectures : **Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes.** — 68 cantons, 607 communes. 1^{er} corps d'armée (LILLE). Cour d'appel de DOUAI. Académie de LILLE. Archevêché de CAMBRAI.

Le berceau de **Lille** fut modeste : simple bourgade encore, au xii^e siècle, dans une île qu'enveloppaient les bras de la Deûle, sa situation entre la Lys et la Scarpe, sur le front de l'Escaut, en faisait la position d'avant-garde des comtes de Flandre sur la frontière française. Ils y avaient un



HÔTEL DE VILLE DE VALENCIENNES.

C. G. H.

château fort, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par la basilique de Notre-Dame-de-la-Treille; ce fut, entre eux et leurs puissants voisins du sud, un sujet d'âpres convoitises et de querelles sans fin. *Lille* devint fief de Bourgogne. Philippe le Bon résidait volontiers dans cette ville : son activité croissante et sa richesse en faisaient la rivale heureuse de ses grandes sœurs de Flandre. La domination espagnole n'arrêta pas son essor. Louis XIV prit Lille aux Espagnols (1667); depuis ce temps, la ville est française. Ses franchises et ses coutumes

firent respectées; Vauban relâcha ses murailles et réalisa le chef-d'œuvre de sa citadelle. Défendue par le maréchal de Boufflers (1708), la place tint bon contre le prince Eugène et Marlborough et ne ceda qu'à la famine. Elle se défendit victorieusement contre les Autrichiens (sept. 1792) grâce à l'habileté de ses canonniers sédentaires.

Par son extension continue, **Lille** (217 807 habitants) forme désormais deux groupements compacts : l'ancienne ville, où s'échelonnent, de Saint-Maurice à la Madeleine, la *Bourse*; *Notre-Dame-de-la-Treille*, au cœur de la bourgade féodale; l'ancien Hôtel des monnaies et le Palais de justice, le Conservatoire de musique et les Archives. L'église *Notre-Dame-de-la-Treille*, si jamais elle se termine, sera l'un des plus beaux édifices du Nord. *Saint-Maurice*, œuvre du xiv^e siècle, restaurée au xix^e, avec ses cinq nefs d'égale hauteur, portées sur de sveltes colonnes, sa tour élancée, ses vitraux, ses étoffes précieuses, mérite mieux qu'un regard. De l'ancienne ville à la nouvelle, l'*Hôtel de ville* fait étape; il remplace, depuis 1817, l'ancien hôtel de *Ribour*, bâti ou reconstruit, au xv^e siècle, par Philippe le Bel. Une artère vitale, le *boulevard de la Liberté*, soude les deux groupements urbains de Lille. Sur cet axe tendu, de la gare Marché



SAINT-OMER : ANCIENNE ÉGLISE SAINT-BERTIN.

Mon. hist.

à la citadelle, la *place de la République* s'ouvre en face de la *place Richelieu*, que décore la statue équestre du général Faidherbe, par Mercier. Ici s'élève le beau monument de la *Préfecture* et le *Palais des beaux-arts*, majestueux édifice qui renferme l'un des plus beaux et des plus riches musées de France : musée de céramique où les faïences et porcelaines de Lille coudoient celles de Delft, de Tournai, de Strasbourg, de la Chine et du Japon; musée lillois; musée de peinture, peuplé de chefs-d'œuvre; musée *Wicar* et son incomparable collection de dessins de Raphaël et de Michel-Ange.

Dans les parages du Musée: *Facultés des sciences*, de médecine, de droit, Institut Pasteur, Ecoles des arts et métiers. A l'opposé de ce quartier, voué aux études, et sur le pivot extrême du boulevard de la Liberté, la *citadelle de Vauban*, véritable petite cité militaire, surgit d'une couronne de jardins; à ses pieds, l'Esplanade, plantée de tilleuls, suit le canal de la Deûle. Dans le voisinage, le palais *Banquet*, pour les expositions et la belle construction en gothique flamand de l'Université libre. L'enceinte fortifiée serait d'un médiocre secours, bien que débordant largement la *porte de Paris*; mais des forts puissants et de nombreuses batteries défendent au loin les abords de la place. La population de Lille, la fertilité de son territoire, les canaux et les voies ferrées qui s'y croisent lui donnent une importance de premier ordre. L'industrie, source de sa richesse, y fait merveille (filatures, fabriques de toile et de linge de table, fils de lin, fils à coudre, fils pour cordonniers, fils à dentelles). Les filatures et retorderies de fil de coton emploient 100000 ouvriers et, avec la filature de lin et d'éponges, produisent une centaine de millions. A côté de ces grands établissements où la mécanique est reine, des ateliers de ferronnerie,



LILLE : PORTE DE PARIS.

Cl. Nd.

de menuiserie et d'ébénisterie, de faïences et de vitraux peints, révèle une préoccupation d'art. Et l'on ne parle pas ici des industries annexes de la filature et du tissage, auxquelles font cortège les industries de consommation, raffineries de sucre, distilleries, brasseries. Lille est le grand marché au blé de la région. A ses portes, la cité ouvrière de *Fives-Lille* fabrique des locomotives, des machines à vapeur de tout genre, du matériel d'artillerie, des ponts et charpentes métalliques.

Ces grandes agglomérations industrielles du Nord, triomphes de la machine et de l'usine, ont grandi comme les cités-champignons de l'Amérique. Roubaix n'avait,

en 1800, que 8 900 habitants; ils sont aujourd'hui 122 723. Mais Roubaix n'est qu'un chef-lieu de canton, le premier de tous à coup sûr: il n'y a même aucun chef-lieu d'arrondissement qui l'égale. Petit bourg ignoré au x^e siècle, accru au x^e siècle par une industrie embryonnaire, la ville naissante eut à se défendre contre le voisinage absorbant de Lille, sa puissante voisine. La laine est l'élément principal de l'industrie roubaissienne. D'autres matières textiles sont aussi employées, pures ou habilement mélangées: la soie, la schappe, le coton, le lin, le jute. Etolles brochées, cirassonniers, damassés, satins de Chine, draperies, cachemires, lainages, tissus pour vêtement et ameublement, tapis, etc., sortent de ses ateliers. Une école des arts industriels, sorte d'Université des tissus, à la fois artistique, industrielle et commerciale, prépare à l'activité roubaissienne des tisseurs habiles, des dessinateurs avisés, des teinturiers ingénieux.

Né d'hier à la grande vie industrielle, Roubaix offre encore l'effrayant contraste de la vie précaire à côté de l'extrême richesse: ici, conduisant au magnifique parc Barbiéux, les opulentes constructions de l'avenue de Paris; là, des ruelles sombres ou de longues rues mortes que bordent les usines, avec d'immenses estaminets où se débitent la bière aigre et l'alcool frolaté. Près du tiers de la population est belge d'origine.

Tourcoing (82 644 habitants) se lie à Roubaix. On y file le coton et la laine importée d'Australie et d'Argentine. Des industries annexes au tissage, des fondries de cuivre et de fer, des fabriques de chicorée, de chocolat, de toiles d'emballage, de coffres-forts, etc., complètent l'inventaire de sa vie industrielle. L'église *Saint-Christophe*, de style ogival; le *palais du Commerce*, de style flamand; l'*Hôtel de ville*, Renaissance, sont des édifices récents.



BEFFROI DE COMINES.

M. de B.



LILLE : PALAIS EIHOUR.

Cl. Nd.



LILLE : PALAIS DES BEAUX-ARTS.



LILLE : COUR DE LA BOURSE.

Personnages historiques. — *Amin de Lille* et *Gautier de Lille* ou de Châtillon : le premier, alchimiste; l'autre, poète (xv^e siècle); *Baudouin IX* (1171-1206), comte de Hainaut et de Flandre, empereur d'Orient après la prise de Constantinople, en 1205, sous le nom de *Baudouin I^{er}*, pris au siège d'Andrinople et mis à la torture par Joannice, roi des Bulgares; au xiii^e siècle, *Vilard de Honnecourt*, voyageur, architecte, et *Baptiste Coutinay*, ouvrier de la région de Cambrai, auquel on doit l'invention des toiles appelées *batistes*; *Jeanne de Flandre*, femme de Jean IV, comte de Montfort, prétendant au duché de Bretagne; assiéged dans Honnebont (1332-1343), elle combattit avec l'appui des Anglais contre Jeanne de Penhèvre, femme de Charles de Blois; *Jehan Froissart*, chroniqueur, né à Valenciennes en 1333, mort vers 1400; le chroniqueur *Enguerrand de Monstrelet*, né en Flandre vers 1390, mort en 1453; sa « *Chronique* » continue celle de Froissart, de 1400 à 1444; *Philippe de Comines*, né en 1455 d'une riche famille d'Ypres, diplomate et historien : il servit successivement Charles le Téméraire, Louis XI, Charles VIII, Louis XII (mort à Paris en 1511); au xv^e siècle, les peintres *Jean Bellepomme* de Douai, *Jean Gosseret* de Mabeuge; les sculpteurs *Jean de Bolougne* et *Georges Monnoye* de Lille; *Nic. Trigault*, né à Douai, missionnaire jésuite en Chine (1577-1628); *Jean de Burt*, intrepide marin, né à Dunkerque (1651-1792), le plus terrible ennemi des Anglais dans la guerre de course; *J.-B. Moynoyer*, peintre et graveur (1635-1699);

Joseph-François, marquis Duplex, glorieux fondateur de l'Inde française (1697-1763); *Ch.-Alex. de Calonne*, homme d'Etat, né à Douai (1733-1802); *Ch.-François Duperré*, dit *Unionniste* (1739-1823), né à Cambrai, vainqueur de Valmy et de Jemmapes, conjurant de la Belgique en 1792; *Ant. Wiertz* (1784-1821), né à Valenciennes, l'un des plus grands peintres de genre du xviii^e siècle; *J.-B. Descamps* (1711-1791), neveu de Goyen, né à Dunkerque; *Ch.-Jos. Panckoucke* (1736-1798), imprimeur libraire, né à Lille; son fils, *Ch.-Louis Fleury Panckoucke* (1780-1844), auteur et éditeur distingué; *Dominique-René Vandamme*, général français, né à Cassel (1771-1830); le maréchal *Joseph Mortier*, duc de Trévise, né à Cateau-Cambrésis (1768-1835); M^{lle} *Marceline-Joséphine Desbordes-Valmore* (1786-1859), née à Douai; le P. *Gratry* (1805-1872), né à Lille, restaurateur de l'ordre des Oratoriens; *Félicien-Joseph Coignart de Suley*, archéologue et numismate (1807-1880); *Henri-Alex. Wallon*, historien et homme politique (1812-1904), né à Valenciennes; les peintres, nés à Lille, *J.-B.-Joseph Wicar* (1762-1833), fils d'un charpentier; *L.-César-Joseph Ducornet* (1806-1856), élève de Watteau, qui, né sous bras, se servit de ses pieds pour peindre; les sculpteurs *J.-B. Carpeaux* (1827-1875) et *Phil.-Henri Levaillant* (1798-1880), nés à Valenciennes; le général *Louis-César Frélichthebe*, né à Lille (1818-1889), vainqueur de Bapaume (10 janvier 1871); *Gustave Nadaud* (1820-1893), chansonnier populaire, né à Roubaix.

MASSIFS ANCIENS DE L'EST

ARDENNE ET MEUSE

DANS le prolongement des épaisseurs crétaées et tertiaires de Flandre, les vallées du Brabant laissent paraître un fonds de couches primaires qui ont été redressées. Celles-ci se manifestent, entre Charleroi et Namur, par la crête dévotienne mise en relief de *Marlagne*, plus loin par le *Candross*, masse de schistes et de grès striés de sédiments carbonifères, dont les plissements, ayant leur arêtes rasées, forment un plateau boisé, rude d'aspect et de climat. Vient ensuite l'**Ardenne**, région monotone de plateaux, au sol fait de schiste décomposé, infertile et souvent tourbeux, que tranchent en sillons profonds les vallées de la Meuse et de la Semois. On y distingue quelque variété : la *Famenne*, aux côtes arides, dont les schistes tendres sont traversés de bandes marmonifères, dans l'une desquelles la *Lesse* a creusé la célèbre grotte de *Hon*; au sud et à l'ouest, les *Fagnes* (terrains fangeux), terrasses uniformes tachetées de bruyères et de taillis malinages, entrecoupées de marécages peu à peu transformés en tourbières. Ces terres, compactes et mal venues, prennent le nom particulier de *rièzes*, sur le plateau découvert de *Roerôt*. Ici commence proprement la région *ardennaise*, pour s'étendre jusqu'aux talus de l'Eifel. Cette monotone et froide contrée, dont l'altitude moyenne, plus proche de 500 mètres que de 300, atteint jusqu'à 700 mètres, mesure 220 kilomètres de long sur 40 à 50 de



PUITS, A NEUFCHÂTEAU.

large. Elle fut autrefois couverte d'une forêt presque ininterrompue qui constituait un obstacle infranchissable de l'oise à la Meuse, à la Moselle et au Rhin. Le gros massif forestier couvrait l'intervalle de la Meuse à la Moselle. Une terreur mystérieuse planait sur l'*Ardenne*, c'est-à-dire la *profonde*; dans les montagnes, depuis longtemps, la hache y a pratiqué de vastes éclaircies où végètent des populations clairsemées.

Les plateaux froids et désolés des *Hautes-Fagnes* et du *Hoh-Venn* contiennent à la partie la plus sauvage de l'*Eifel* ou *Eifel* neigeux. L'*Eifel*, d'origine



CL. ND.

LES BORDS DU MOUZON, A NEUFCHATEAU.

dévonienne, a vu modifier son relief par la superposition de scories volcaniques et de coulées de laves sur des terrains primaires. Par l'Elfe, l'immense plateau ardennais touche le Rhin, dont la coupe le sépare du Westerwald et des Siebengebirge (sept montagnes). Avec le *bassin houiller de la Sarre*, au sud-est, finit le massif ancien dont l'Ardenne compose, à l'occident, la masse principale, la *Vestrie* (*Westrich* et le *Hardt*) triasiques, qui donnent la main aux Vosges, complètement, entre la Sarre et le Rhin, le circuit des hauteurs qui enveloppent, au nord-est, le *bassin de Paris*.

La **Sambre**. — A l'ouest de l'Ardenne, la liaison entre le massif primaire et les terrains anciens du Hainaut se fait par un éperon dévotien et carbonifère, que circonscrivent Illuson, Avesnes, Maubouge, terrain accidenté, de moindre altitude que les plateaux voisins et semé d'étangs encadrés de beaux bois, d'où filtrent de clairs ruisseaux. La *Sambre* est l'un d'eux. Sa vallée est une survivance de l'ancien détroit de Hainaut par où les mers anthracifères du nord communiquaient, à l'origine, avec le bassin de Paris. L'un des filets originaires de la *Sambre*, celui qui, né à un peu moins de 230 mètres d'altitude, s'échappe du plateau affaîssi qui porte la forêt de Nouvion et passe à *Boué*, se dirige vers le canal de la *Sambre* à l'Oise, et pousse ses eaux supplémentaires dans le Noirien, affluent de la Seine. C'est la *Vieille Sambre*, la *Nouvèlle Sambre*, la *Nouvèlle Sambre*, ancien rui-

quelines. Deux rivières, en partie françaises, viennent l'y rejoindre : la *Thure* et la *Hautte*; puis, à travers de grands bassins houillers, escortée d'ateliers et d'usines, elle atteint *Charleroi*, *Namur*, où elle rencontre la Meuse, par 75 mètres d'altitude. Cours total, 100 kilomètres, dont 85 en France.

De l'Ardenne primaire aux Fauvelles jurassiques, incurvée sur le domaine de la Saône, la **Meuse** tend le ruban sinueux de son cours. Elle jaillit à 25 kilomètres nord-est de Langres, arrose le village de *Meuse*, à *Braconnelles*, elle plonge dans les fissures de l'oolithe qui sectionnent son lit, sans que cette perte, au temps des grandes eaux, soit apparente; mais, en été, la *Meuse* peut couler en souterrain sur quelques kilomètres, pour reparaître au jour en plusieurs fontaines et surtout par une source abondante qui jaillit dans les prés de Noncourt, à peu de distance de Neufchâteau. Dans cette ville même, émerge encore une forte source. *Neufchâteau*, ancien fief des ducs de Lorraine et français depuis 1641, s'élève au confluent de la *Meuse* et du *Mouzon*, dans un frais bassin de prairies. Le promontoire que dessinent en s'unissant la *Meuse* et la *Sauvèlle* porte le donjon et les tours de l'ancienne forteresse de Bonrléumont. Au delà de Coussey, la *Meuse* s'engage dans les fraîches prairies de *Dauvreny-la-Pucelle*. Ici naquit **Jeanne d'Arc**. Si nous n'avons plus rien d'elle, sa maison natale nous reste. Lorsque *Jacques Arc* apparut l'affreux

de Robissien ou ruisseau de France, vient au jour à 4 kilomètres de *Nouvion*, gagne, dans les prairies d'Oisy, le canal de l'Oise à la *Sambre*, avec lequel le jeune ruisseau chemine de concert. Puis il pousse au nord-est à travers une jolie vallée dont les rives offrent un heureux contraste. *Laudrecies*, sur la *Sambre*, commandait la route du nord sur Paris; elle fut souvent prise et reprise; c'est pour en faire lever le siège que Villars livra, en 1712, la bataille de Benain. Passé la grande forêt de Mormal dont elle frange la lisière ombreuse, la *Sambre*, accrue de la *Petite Hèlpe*, rivière d'Avesnes, atteint *Aulnoye*, puis, en un long détour de 5 kilomètres, entre à *Maubouge*, boulevard de notre frontière du côté de la Belgique, sur le chemin de l'Allemagne. Au-dessous de Jenmont, la *Sambre* passe en Belgique, en amont d'Er-



CL. ND.

CHATEAU DE BOURLEMONT.



CL. ND.

NEUFCHATEAU : PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE.

supplée de sa fille, il en mourut de douleur. Sa veuve, *Isabelle Romée*, continua d'habiter la maison. Mais, en 1338, cédant aux instances des habitants d'Orléans, elle consentit à venir habiter cette ville, avec son fils Pierre d'Arc (Pierre du Lys). Après le départ d'Isabelle Romée pour Orléans, la maison de Domremy revint au cadet, *Jean d'Arc*, qui, étant prévôt de Vaucouleurs, renonça au service du roi et vint habiter son village natal vers 1468. *Claude d'Arc* (Claude du Lys) hérita de la maison de son père *Jean*, et fit exécuter, au-dessus de la porte, les ornements que nous y



MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY.

voyons aujourd'hui. Pendant un siècle et quart, la maison de Domremy fut retenue par la postérité de Jacques d'Arc. Puis elle échoit à des collatéraux qui la vendirent, en 1586, à Louise, comtesse de Salin, dont les héritiers la cédèrent, à leur tour, le 15 juin 1700, à Jean Gérardin. *Nicolas Gérardin*, qui l'habitait en 1818, était un vieux soldat; après quatorze ans de service, ses blessures l'obligèrent à se retirer. Assez mal pourvu de biens et chargé d'une nombreuse famille, il fut contraint de mettre en vente son petit domaine. Un comte prussien, un lord anglais, qui offrirent de l'acheter, furent éconduits. Le Conseil général des Vosges, présidé par le duc de Choiseul, décida d'acquiescer la maison de Nicolas Gérardin, et celui-ci consentit la vente pour une somme de 2,300 francs, à la condition d'en rester gardien toute sa vie. Il mourut à Domremy le 1^{er} octobre 1829.

Photo. de M. Rouhier.
JEANNE D'ARC, PAR P. DUBOIS.

La maison de *Jeanne d'Arc*, classée comme monument historique, appartient au département des Vosges, qui l'entourne et loge à côté un gardien: une grille enveloppe la cour et les beaux arbres qui l'ombragent. On a dégagé les alentours, mais les anciens murs sont restés debout, et c'est ainsi là le demi-pignon, au toit incliné de gauche à droite et percé d'ouvertures dans le style du x^e siècle, qu'habitèrent Jeanne et ses parents. Dans la cour, à l'endroit même où Jeanne, alors dans sa treizième année, entendit ses premières voix, un groupe magnifique de *Mercié* représente la France blessée, défaillante et laissant échapper son glaive,

que *Jeanne* brandit, tandis que sa quenouille tombe et qu'un agneau s'attache à la jupe de sa gardienne qu'il ne veut pas laisser partir. Dans une ogive en accolade trilobée, trois écussons se détachent au-dessus de la porte: celui de France en tête; à droite, l'écusson des du Lys, « d'azur à l'épée haute d'argent, avec garde d'or supportant une couronne royale, et accostée de deux fleurs de lys également d'or ». Ce blason fut donné par Charles VII à la famille d'Arc, dont les descendants prirent le nom de *du Lys*. Jeanne d'Arc ne le porta jamais. Le sommet de l'ogive est décoré des attributs du travail champêtre et de cepS chargés de raisins, avec cette inscription: « Vive Labeur »; car la famille d'Arc appartenait à cette forte race de cultivateurs qui honorent et font honorer le travail de la terre par quoi se développent les corps robustes et les âmes viriles.

L'église voisine est fort ancienne; un document de 1320 (Bibl. nat., coll. Lorraine, vol. 129, n^o 166) en fait mention; mais Domremy ne

fut longtemps, au point de vue religieux, qu'une annexe de *Greux* à 500 mètres, où se trouvait l'église principale. Celle de Domremy a toujours ses trois nefs voûtées; mais la porte d'autrefois a fait place à une alsiede, et l'entrée se trouve aujourd'hui sous la tour qui surmontait le maître-autel. Encore que retourné, maintes fois atteint et restauré, l'édifice a conservé ses constructions anciennes. Il est à peu près hors de doute que la cuve baptismale, de caractère roman, qui s'y trouve, servit au baptême de la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée.

Domremy ne fut pas, comme on l'imagine, un recoin perdu, isolé du reste du monde. La grande voie romaine de Langres à Verdun par Neufchâteau, Vaucouleurs... y passait, en suivant la rive gauche de la Meuse, au bas du château de *Bourlemont* et du *Bois-Chenu*. Le village, dans la partie où se trouvent la maison de Jacques d'Arc et l'église, en prenant la direction de Neufchâteau, dépendait de la prévôté de Gondrecourt en Barrois, qui était de la mouvance de Lorraine, mais dont le roi de France était suzerain, depuis l'hommage consenti par le comte de Bar au roi Philippe le Bel, en 1301. Jeanne était donc née Lorraine et barriennaise, mais sujette du roi de France, Charles VII.

Au pied du *Bois-Chenu* où Jeanne venait faire paître ses bêtes, la Meuse étire son ruban d'argent, tantôt luisante et claire, tantôt à demi voilée sous la trame légère des saules et des peupliers. Aux

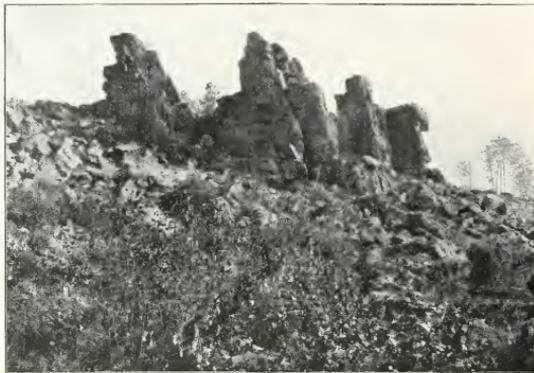
CL. ND.
PORTE DE LA MAISON DE JEANNE D'ARC.

premières pentes, des champs onduleux, parsemés, à mi-côte, d'arbres fruitiers; de-ci de-là, quelques vignes au petit vin clair; enfin, couronnant la colline, un bois de chênes, jadis robuste, aujourd'hui simple taillis embroussaillé. De là, le regard descend vers la vallée. Point de ces aspects grandioses qui, dans nos montagnes, étonnent et troublent; mais des sites familiers, des contours adoucis, rien de dur ni de heurté, une nature fraîche, aimable, reposante, laissant dans les yeux et le souvenir une image qui ravit. Au loin, les collines moutonnantes s'allongent sur la riante coulée de la rivière, que dominent les tours moyenâgeuses du manoir de Bourlemont.

Il y avait, à la lisière du *Bois-Chenu*, un grand et beau hêtre, connu dans le pays sous le nom de *Beau-May*, *arbre des Dames*, ou *arbre des Pies*; une fontaine claire filtrait non loin de là, et, un peu plus bas, s'élevait un modeste oratoire, l'*Ermitage de Sainte-Marie*. Tous les ans, au dimanche de la mi-carême, très populaire en *Barrois*, Béatrix de Bourlemont, fidèle à un antique usage, se rendait sous le hêtre où l'on faisait, de compagnie avec les gens de *Domremy*, un repas champêtre. La jeunesse chantait, courait, dansait autour du vieil arbre, et l'on allait se désaltérer à la fontaine. *Jeanne* y vint souvent avec ses amies. Mengette, l'une d'elles, raconte qu'elles faisaient des guirlandes et cueillaient des fleurs champêtres pour les offrir à Notre-Dame de Domremy; on les suspendait aussi aux branches de l'arbre; elles y restaient, ou on les emportait. Mais les anciens du village prétendaient le Beau-May hanté par les fées. Peut-être l'*Ermitage de Sainte-Marie* eut-il pour but de mettre fin à cette croyance superstitieuse, survivance de traditions celtiques éloignées. Les accusateurs de Jeanne lui reprocheront d'avoir trempé dans cette superstition. Vivrent les Suédois (nos alliés): ce furent partout, en Lorraine, des dévastations inouïes (1633-1649); le *Bois-Chenu* fut brûlé; le *Hêtre* abattu, la chapelle réduite en un tas de débris que l'on appela le *Pierrier de la Pucelle*. Quelques vestiges ont été retirés des ruines, en 1869; une basilique encore inachevée s'élève à la place de l'*Ermitage Sainte-Marie de la Pucelle*.

Des hauteurs de Domremy s'aperçoit le confluent du *Vair* dans la *Meuse*. Entrée dans le département qui lui emprunte son nom, la rivière laigne Pagny-la-Blanche-Côte, *Maxey* où se présente la *Vaise*, **Vaucouleurs** qui se vante d'avoir, la première, accueilli la bergère de Domremy. C'est par la *porte de France*, encore debout, que Jeanne sortit, en belliqueux appareil, pour aller à Chinon, trouver Charles VII. La porte et la chapelle voisine, Notre-Dame-des-Voûtes, où Jeanne d'Arc allait prier, sont des Monuments historiques.

Ayant recueilli la *Vaunes*, la *Meuse* gagne Pagny, où elle rencontre le *canal de la Marne au Rhin*, dont la coulée emprunte la dépression de l'*Ingressin*, insouciant affluent de la Moselle. Par là débouchait cette rivière autrefois, les traînées de pierres et de sables, les dépôts alluvionnaires qui tapissent la vallée étant d'origine manifeste-



Phot. de M. A. Gélis;

LE ROC DE LA TOUR, A MONTFERMÉ.

ment vosgienne; on reconnaît, à flanc de coteau, dans le sillon meusien, les galets quartzeux, blancs ou rougeâtres, qui proviennent de la roche gréseuse. Les alluvions modernes, limons entraînés par les crues et mêlés aux calcaires roulés, sauvent la *Meuse* des bancs perméables de sa rive gauche qui l'absorberaient en partie, pour jeter ses eaux en souterrain dans la Seine. La rivière va et vient d'un bord à l'autre, déçoque comme une suite de bassins, où se sont développés *Neufchâteau*, *Commercy*, *Saint-Mihiel*, *Verdun*.

Commercy renommé pour ses madeleines possède un château, aujourd'hui caserne, construit au début du xviii^e siècle, pour le prince Charles de Vandemont, par le bénédictin D. Léop. Durand. *Saint-Mihiel*, bâti sur le versant des côtes de Meuse (rive droite), tire son nom d'une ancienne abbaye de Saint-Michel, fondée au début du viii^e siècle, et dont les bâtiments ont été reconstruits au xviii^e. Saint-Etienne possède le *Saint-Sépulchre* de Ligier Richer, chef-d'œuvre de la Renaissance française. Des blocs énormes de calcaire, dits *falaises de Saint-Mihiel*, s'adossent aux coteaux de la rive droite. *Verdun* (21 700 habitants) est au fond d'une cuvette dont il faut escalader les bords pour y entrer ou en sortir. Ce fut toujours une place d'importance. C'est là qu'entre les fils de Louis le Débonnaire fut partagé l'empire carolingien (843). Entre la France et la Germanie, aucune vicissitude ne fut épargnée à cette ville. *Verdun*, avec la partie du diocèse qui relevait temporellement de son évêque, formait, sous la suzeraineté lorraine, un district indépendant ainsi que Toul et Metz; ces groupements s'appelaient



Cl. Nd.

DOMREMY : CHAMBRE DE JEANNE D'ARC.



Cl. Nd.

ÉGLISE DE DOMREMY.



Phot. de M^{re} Robichon

LA MEUSE, AU PONT DE DOMREMY.

les Trois-Évêchés, Henri II les réunit à la couronne, en 1552. Verdun a soutenu un siège glorieux en 1870. Depuis que la France a été privée de sa frontière naturelle des Vosges, la place de Verdun est l'une de nos sentinelles avancées ; Metz n'est qu'à 55 kilomètres environ. Toutes les hauteurs voisines sont couronnées d'ouvrages fortifiés : l'ensemble des forts, batteries, ouvrages de première et de seconde ligne compose un camp retranché dont le périmètre embrasse plus de 43 kilomètres. Le long des côtes de Meuse, une ligne de forts barre l'espace compris entre Verdun, sur la Meuse, et Toul, sur la Moselle.

Chacun faisant, la Meuse a capté, en aval d'Éville (célèbres carrières et de Commercy, la Marsouin sous Saint-Mihiel, le *eu de Créte* à Matzey, puis celui de *Dampierre*. A Verdun commence la navigation officielle, peu importante depuis que le *canal de l'Est* supplée la rivière. Charney, Dun, Ste-may où finit la *Weseppe*, Pouilly et la *Wanne* animent ses bords ; Muzon, Remilly la conduisent jusqu'à la rencontre du *Chiers*, important affluent de droite, venu par Longwy et Montmédy. **Longwy**, dont la forte position fut occupée même avant les Romains, est français depuis le traité de Nimègue (1678) : il fut alors doté d'une citadelle à la Vauban. Assiégée, bombardée et prise par les Prussiens en 1792, rendue après Valuy, reprise en 1815 malgré une énergique défense, enfin investie et canonnée, à moitié détruite et réduite à capituler en 1870, la place garde de ce passé belliqueux une assez libre allure, sur sa colline qui surplombe de 120 mètres le cours de la rivière. Au sud de *Longwy-le-Haut*, place de guerre avec ses deux portes de

France et sa place d'Armes, *Longwy-le-Bas*, ville industrielle, s'étale en amphithéâtre sur la rive droite du Chiers. **Montmédy** comprend aussi deux groupes urbains : l'un, *Montmédy-le-Haut*, où se pressent, sur un rocher escarpé, l'Hôtel de ville et les casernes ; l'autre, *Montmédy-le-Bas*, où se concentre toute l'animation, sur un terrain libre d'entraves. Clef du passage entre Meuse et Moselle, au débou de l'Ardenne, la place, isolée après le désastre de Sedan, bombardée à mort, fut réduite à capituler 12 septembre.

Dans un cercle de coteaux, **Sedan** 19516 habitants, s'attache à la rive droite de la Meuse, au sommet d'un méandre que décrit la rivière.

A la fin du xv^e siècle, Robert de la Marck, maître de Sedan, était aussi duc de Bouillon. Son héritière, Charlotte de la Marck, ayant épousé Henri 1^{er} de la Tour d'Auvergne, porta en dot la principauté de Sedan et le duché de Bouillon dans la maison de Turenne 1391. Le grand maréchal naquit à Sedan. Son frère aîné, Maurice de la Tour d'Auvergne, acheta l'oubli de ses intrigues, en cédant à Louis XIII sa principauté 1632.

Sedan s'enrichit, au xv^e siècle, par la fabrication des draps ; de belles places, de belles rues bordées de grands logis du xvii^e et du xviii^e siècle revêlent une ancienne prospérité. Ici prit fin le drame qui, commencé le 1^{er} septembre 1870, à quatre heures du matin, par l'héroïque résistance de *Bazelles*, aboutit, malgré les charges héroïques du général Marguerite sur le plateau d'illy, à l'encercllement des 100 000 hommes de Mac-Mahon par les lignes du prince royal de Prusse et du prince de Saxe, comprenant en tout 240 000 hommes. La lutte étant sans issue, il fallut se résigner à capituler 2 septembre. Dans cette même région de l'Ardenne, **Rocroi** (2256 habitants) vit la glorieuse victoire du duc d'Enghien, depuis le *grand Condé*, sur les Espagnols, 1643.

Le fort d'*Huson* et ses deux batteries ; *Borci*, sur son plateau, en lisière, de l'Oise à la Meuse ; le fort de *Charlemont*, en grand-garde au-dessus de Givet ; celui des *Ayvelles*, à 3 kilomètres de Mézières, place aujourd'hui déclassée ; enfin, la ville haute de *Montmédy*, la place de *Longwy* et ses deux ouvrages détachés sur la traverse du Chiers : ces postes fortifiés, jetés sur le front méridional de l'Ardenne entre Sambre et Moselle, constituent un service d'éclairage plutôt qu'une véritable ligne de défense. Il serait téméraire de trop compter, pour la sauvegarde de notre frontière du nord-est, sur la neutralité belge et l'apreté du plateau ardennais, encore moins sur les forêts qui fourniraient un abri sûr pour couvrir la marche de l'ennemi.

Mézières est au cœur d'un bassin où la Meuse, après avoir reçu la *Bar* et la *Vence*, au détour de l'Argonne, hésite et multiplie ses méandres, avant d'orienter sa course vers le nord. Il fut un temps



C.L.C.B.

VERDUN : PORTE DE LA CHAUSSÉE.



C.L.C.B.

VAUCOULEURS : PORTE DE FRANCE.

où les eaux de la *Meuse* s'épanchaient dans l'Aisne et par là gagnaient la Seine. C'est le chemin emprunté aujourd'hui par le canal des Ardennes. Il n'est pas croyable d'ailleurs que la seule accumulation des alluvions charriées par la *Meuse* ait suffi pour lui barrer la route de l'ouest. Seule une rupture d'équilibre accompagnant l'émergence définitive du bassin de Paris explique l'entraînement des eaux vers le nord et le creusement de la fissure sinueuse incisée au cœur de l'Ardenne. Avant d'en franchir le seuil, dans cette plaine de *Mézères* qui fut un golfe marin, la *Meuse* va et vient, retourne sur elle-même. Le cingle qu'elle décrit, de *Mézères* à *Charleville*, n'a

pas moins de 8 kilomètres, pour un isthme de quelques centaines de mètres; presque aussitôt, à *Charleville*, nouveau méandre de 5 kilomètres, enveloppant le mont *Olympe*, pour un isthme de 500 mètres. Enfin la rivière se décide : les gorges schisteuses vont s'ouvrir; la *Meuse* entre dans sa carrière héroïque.

Elle s'encaisse, ici bordée d'une étroite bande de prairies entre des versants abrupts et boisés coupés de ravines, plus loin assombrie sous la roche schisteuse qui surplombe. Au seuil des défilés, voici *Nauzon*, ses ateliers de ferronnerie, ses aciéries, ses fonderies de fer et de cuivre; la dentelure des **Quatre fils Aymon**; *Château-Regnault*, ruine féodale hissée sur un bloc de quartzite; *Levaldière*, faubourg de Monthorné, ses forges et ses fonderies; *Monthorné*, sur un cycle de la *Meuse*, au débouché de la *Senon*, qu'encadrent des sites forestiers et des ravins pittoresques; puis, *Lailfour*, entre les sombres parois des **Dames de Meuse**, ou **Rochers de Notre-Dame de Meuse**, et le gigantesque croissant des *Rochers de Lailfour*; c'est le passage le plus grandiose du cours de la rivière. *Revin*, dans l'étranglement d'une boucle de 5 kilomètres au pied du *Malgréout*



Phot. de M. A. Gelly

ROCHERS DES QUATRE FILS AYMON.

400 mètres, semble une oasis, au sortir de la sombre coulée. *Famuy*, dans une autre boucle du fleuve, est la capitale de l'arloise : ses carrières et ses ateliers emploient un millier d'ouvriers, tant ceux d'à bas, qui extraient la roche massive, que ceux d'à haut, qui la débitent en feuilles. *Famuy* travaille aussi le fer. Sur les versants de la vallée qui s'élargit, les roches s'abaissent, trouées de carrières, et montrant de rugueuses escarpements. *Vireux-Molhain* (ancienne collégiale), *Aubrières* prennent jour sur le grand hémicycle de *Chooz*, jardin de la région. Pour une avance de 1 000 mètres, de la *Meuse* décrit un méandre de 9 kilomètres.

La voie à *Givet*, dans une large vallée, frôlant de sa rive gauche un promontoire escarpé que couronne la citadelle de *Charleville*, du nom de Charles-Quint qui la fit bâtir, au xv^e siècle. Le grand *Givet* est de ce côté; le petit *Givet*, sur la rive droite, opposé, au débouché d'une rivériste ardennaise, la *Bouille*, peuplée d'établissements industriels. *Givet* nous appartient depuis la paix de Nimègue (1679). Louis XIV fit fortifier par Vauban cette position d'avant-garde; et si bien, qu'elle tint bon en 1815 contre les Prussiens qui ne purent s'en emparer de vive force. Cette ville, prédestinée aux rudes hasards de la guerre, a produit Méhul, auteur de délicates mélodies (7 760 habitants).

Un peu au-dessous de *Givet*, la *Meuse* passe en Belgique, rallie en route la *Lesse* sinueuse grotte de *Han*, arrose Dinant et rencontre la *Sambre* sous les hauteurs du château de *Nauour-Hay*, où débouche la *Méhonque*, l'industrielle *Serain*, *Liège*, la grande cité wallonne, au débouché du pittoresque sillon de l'*Orthe*, escortent la rivière. Elle sépare le Limbourg belge du hollandais, passe à *Maastricht*, et quitte le territoire belge en aval de *Meseyck* (Maas : Meuse, en hollandais, arrose *Bermonde* (Roermond), *Vento* (non Vanloo),

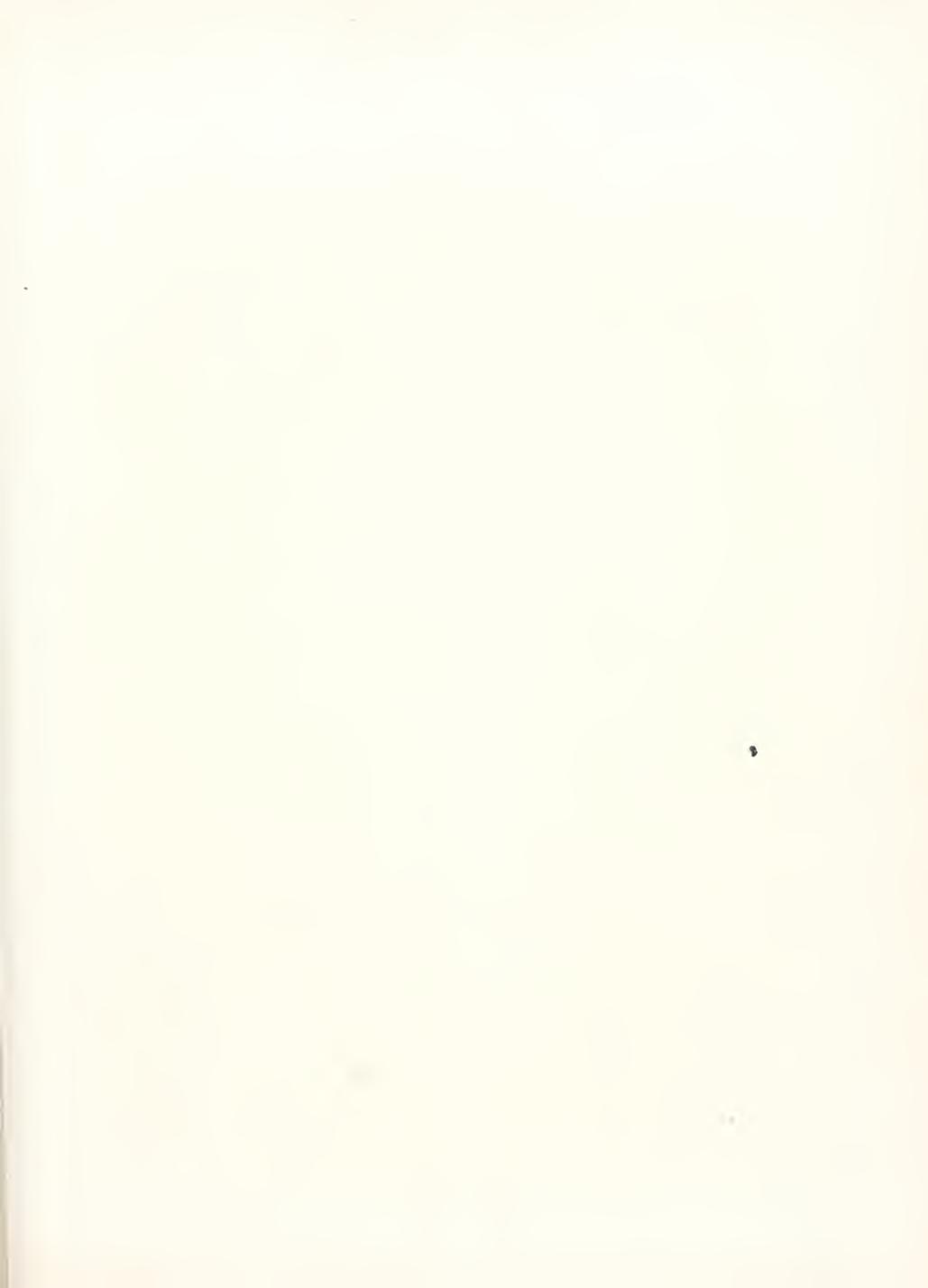
donne la main au *Wohol* (ou Rhin) de *Nimègue*, pour former l'île de *Bommel* et se confondre avec lui en amont de *Wondrichen*, enfin baigne le fond insulaire du *Biersbach*, qui dégage vers la mer le *Hollandsch Diep* et le *Haringvliet*. Mais la vraie *Meuse* suit une autre route : à *Dordrecht* elle se divise en deux bras : l'un, l'*Oude-Maas*, qui serpente à travers les îles zélandaises; l'autre qui, après avoir rallié le *Lech Lek*, bras septentrional du Rhin, baigne les quais de *Rotterdam*, passe en vue de *Schiedam* et gagne la mer, sous le nom de *Hetscheur Maas*.

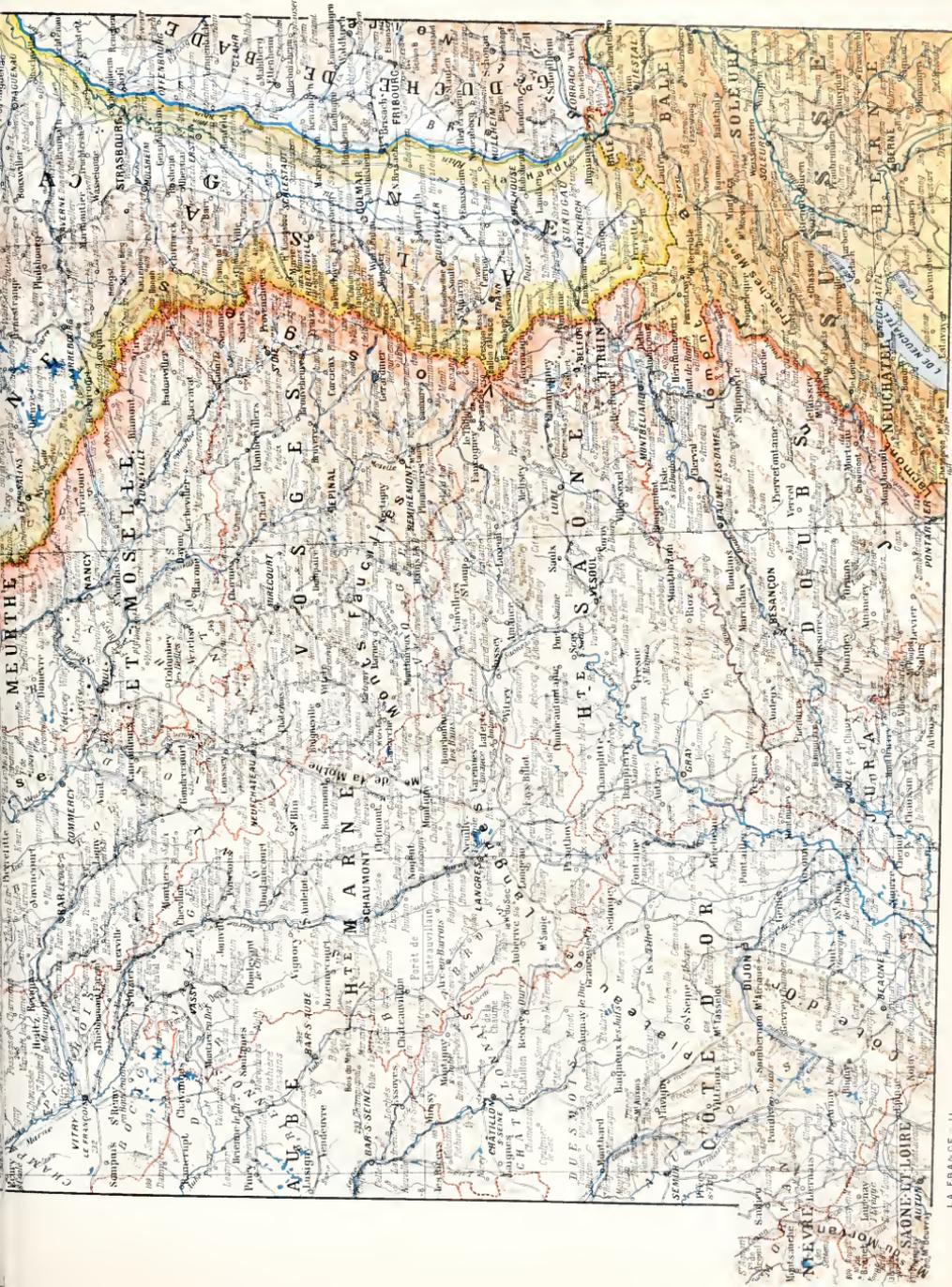
Cours total : 950 kilomètres, dont 450 en France, 200 en Belgique, près de 300 en Hollande. Bassin total : 3 300 000 hectares; bassin français : 775 000 hectares. La *Meuse* roule 100 mètres cubes en portée ordinaire, à sa sortie de France, et sa largeur moyenne est alors de 100 mètres. A partir de *Troussey*, la navigation meusienne se fait surtout par le canal de l'Est; dans le département des Ardennes, c'est la rivière, améliorée, qui sert aux transports. A *Pont-à-Bar*, débouche le canal des Ardennes, ouvert sur l'Aisne, vers *Rethel* et *Berry-au-Bac*.



G. C. B.

LA MEUSE ET LES « DAMES DE MEUSE ».







LA VALLÉE DE LA MEUSE, A ÉPÉPIN.

Phot. de M. A. Gely.

DÉPARTEMENTS DES MASSIFS ANCIENS DE L'EST

Meuse.

Superficie : 622 700 hectares. Cadastre : 623 900. Service géographique de l'armée. Population : 277 955 habitants. Chef-lieu : **Bar-le-Duc**. Sous-préfectures : **Montmédy, Verdun, Commercy**. — 28 cantons, 586 communes ; 6^e corps d'armée (CHALONS-SUR-MARNE). Cour d'appel et Académie de Nancy. Evêché de VERDUN suffragant de Besançon.

Bar-le-Duc fut la capitale d'un petit Etat frontière qui commandait, au revers et à la pointe meridionale de l'Argonne, le chemin de ronde creusé par la Meuse, du plateau de Langres à l'Ardenne.

Cette place campée sur l'Ornain, affluent de la Marne, tenait la clef des passages, de cette riviere à la Moselle, entre Châlons et Nancy, la Champagne et la Lorraine. Aussi, dès 1301, Philippe le Bel s'assura-t-il la suzeraineté de tout le pays, dit *Barrois Montant*, situé sur la rive gauche de la Meuse.

Le développement de **Bar-le-Duc** 17 068 habitants s'explique par son histoire. Place d'avant-garde, la vieille ville concentre, sur le plateau, ses plus

anciens édifices. L'église Saint-Pierre, à trois nefs, de style flamboyant, renferme l'étrange mausolée du prince d'Orange, René de Chalon, par le célèbre sculpteur Ligier Richier. Dans son hôtel Renaissance, le Musée, proche, voisine avec la rue évocatrice des ducs de Bar. Du château qui défendait l'esplanade, il ne reste qu'un bâtiment sans intérêt, du xviii^e siècle. Entre le château et Saint-Pierre, la *tour de l'Horloge*, du xiv^e siècle, a été fort romanesque. Le maréchal Oudinot est une gloire de *Bar* : un monument lui est consacré sur la place Reggio, où s'élève la Préfecture, le Théâtre et la Poste. A mesure que s'éloignaient les soucis et les contraintes de la frontière voisine, la vie urbaine est descendue à mi-côte, puis sur les deux rives de l'Ornain, entre le petit canal des Sînes et celui de la Marne au Rhin, tandis que la vieille cité ducale se morfond sur son tertre. Plusieurs ponts traversent l'Ornain : l'un d'eux conduit à Notre-Dame, édifice à quatre nefs, frère, par l'âge, de l'église Saint-Pierre, mais que défigurent une façade et une tour du xviii^e siècle. *Bar-le-Duc* offre aux gourmets des confitures délicates. Importantes fonderies, constructions mécaniques, tissages, ateliers de peinture sur verre. Bien qu'assez éloignée vers l'est, la vallée de l'Ornain,



Mon. hist.

ÉGLISE DE RAMBERCOURT.



G. C. B.

BAR-LE-DUC : VIEUX PONT.

d'ailleurs bien abritée du nord, n'est pas aussi dépourvue qu'on l'imaginait : à l'envi des coteaux de Champagne et de ceux de Moselle, la vigne mûrit ses fruits aux versants du Barrois.

Personnages historiques. — Au xv^e siècle, *Jacquemin de Commercy*, auquel est due la belle façade de la cathédrale de Toul; *Guillaume de Marcellat* (1567-1529), religieux dominicain, peintre verrier très habile, l'éminent sculpteur *Ligier-Bichier* (1500-1572); *François de Lorraine*, duc de Gise (1519-1562), défenseur de Metz contre *Charles-Quint*, libérateur de Cahais,

vainqueur de Breux, assassiné devant Orléans par Poltrot de Mene; *Jacques l'Hotte* (1656-1743), orientaliste, missionnaire, né à Bar-le-Duc; *Benot de Maillet*, égyptologue (1646-1738), né à Saint-Mihiel; *Ch.-Louis Hugo*, son compatriote (1667-1739), religieux. Prémontré, historien érudit; le général *François Chevert*, né à Verdun (1695-1769), héros de Prague; *Jean-André Lepaute* (1709-1789), habile horloger, né à Montmédy; don *Augustin Calmet*, érudit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1672-1757), né au Menil-la-Borgne, près de Commercy; *Pierre Cugnot* (1725-1804), constructeur de la première locomotive routière; *Etienne Maurice*, comte *Gérard* (1773-1852), maréchal de France, né à Baumvillers; *Benoît-Joseph Isidore*, comte *Erchmann* (1775-1852), né à Bar-le-Duc, général de cavalerie; il se couvrit de gloire à Waterloo; *Nicolas-Charles Oudinot*, duc de Reggio, né à Bar-le-Duc (1767-1817), maréchal de France, enrôlé à seize ans, combattant d'Austerlitz, de Wagram et de Leipzig; *Edouard-Antoine Thomezel* (1818-1866), diplomate, homme d'État, né à Verdun; le général *Auguste Marguerite*, né à Manhègne, près Verdun (1823), blessé mortellement à Sedan (1870), à la tête d'une charge héroïque.

Ardennes.

Superficie: 523 300 hectares (Cadastré), 525 200 (Service géographique de l'armée). Population: 318 896 habitants. Chef-lieu: Mézières. Sous-préfectures: **Rocroi, Rethel, Sedan, Vouziers.** — 31 cantons, 563 communes; 6^e corps d'armée (CHALONS-SUR-MARNE). Académie de Douai. Cour d'appel de Nancy. Diocèse de Reims.

Au seuil des défiles de la Meuse, **Mézières** (10 463 habitants), l'antique *Ara Renorum*, outillage d'Arches, vint, avec le temps, au pouvoir des comtes de Rethel, puis de la maison de Montaupe (1366). En 1666, *Charles de Montoux*, duc de Nevers et de Rethel et prince d'Arches, décida de construire, en contrebas de la place forte, une ville nouvelle; on l'appela de son nom: *Charleville*.

Charleville et *Mézières* ne composent, en réalité, qu'une seule agglomération urbaine, faite de deux groupes distincts, qui se tiennent et se complètent l'un l'autre, mais très différents d'aspect et de caractère. Entre deux bras de la Meuse qui la bordent d'un double courant d'eau, mais lui barrent l'accès facile de la plaine, bloquée à l'ouest par un fossé profond, arrêtée dans son expansion vers l'est par le bloc de la citadelle, la vieille place de *Mézières*, aujourd'hui démantelée, déborde. Elle garde les organes du commandement: la Préfecture, sur une place ombragée de

grands arbres; l'hôtel du général commandant, une belle église gothique ayant deux portails élégants, tour et façade Renaissance. Bayard, en 1521, défendit victorieusement la place contre les Impériaux; 20 000 Prussiens l'assiégèrent en vain, en 1815; enfin, en 1870, il fallut trois reprises des Allemands et un bombardement, qui la détruisit aux deux tiers, pour amener sa capitulation.

Charleville (22 634 habitants) n'a pas d'aussi retentissantes annales. Ville de paix et de travail, elle profita dans la plaine ses rues régulières, ses avenues, le cours d'Orléans, qui la lie au faubourg d'Arches (monument des Ardennais morts à l'ennemi) et groupe ses édifices dans l'attraction de la place ducale: entre les galeries de grands pavillons uniformes, bâtis de briques à chaînages de pierre, se dresse, au centre, la statue de *Charles de Gonzague*, fondateur de la ville. Au bord de la Meuse, le pavillon du Vieux Moulin regarde, sur la rive droite, les versants boisés et les jardins du mont Olympe, qui surgissent au-dessus de la rivière, à 57 mètres de hauteur (205 mètres d'altitude). Grand marché au blé de la région, ville de commerce et de labour industriel, animée par une active population, *Charleville* possède une administration municipale séparée, le tribunal civil, de grands établissements de crédit, un lycée, des écoles. Ateliers de clouterie et de ferronnerie, fonderies de fer et de cuivre; distilleries; port animé sur le canal de l'Est.

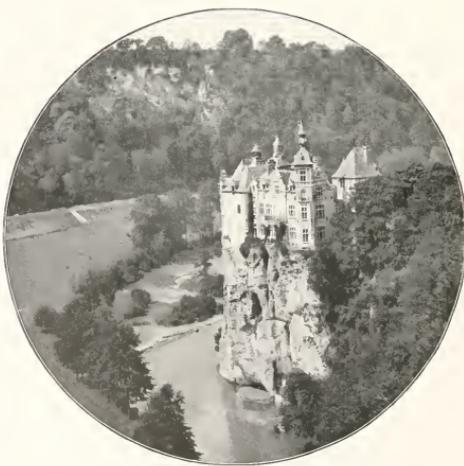
Personnages historiques. — *Robert de Sorbon*, né en 1201 à Sorbon, près Rethel, mort en 1274, chapelain de saint Louis, fondateur du collège de Sorbonne; *Guillaume de Machault*, poète et musicien (1281-1370); *Jean Charlier*, de *Gerson* (près Rethel), né en 1363, chancelier de l'Université de Paris (1392), mort en 1429, auteur de traités sur la théologie mystique, auquel on attribue, sans preuves, l'imitation de Jésus-Christ; *Henri de La Tour d'Auvergne*, vicomte de *Tar-nac*, maréchal de France, né à Sedan (1611), vainqueur de Nordlingen, des Dunes, de Turckheim, de Salszbach (1675); *D. Jean Mabillon* (1632-1707), né à *Saint-Pierre-aux-Bois*,

bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, l'un des plus grands érudits de son temps; *Ch. Coffin*, humaniste, né à Bazancay (1676-1749); *Billuart* (1685-1757), prédicateur dominicain, né à Revin; *Thomas Le-seur*, minime, né à Rethel (1763), mort à Lens (1790), mathématicien et astronome; *J.-N.*, baron *Courcier-Desmarests*, né à Bricourt (1753-1821), médecin de Napoléon I^{er}; *Etienne-Nicolas Mehul* (1763-1817), compositeur, élève de Gluck, né à Givet; le général *J.-B. Berton* (1769-1822), né près de Sedan; *Guillaume-Louis*, baron *Ternaux* (1765-1833), grand industriel, né à Sedan, qui perfectionna le tissage des laines et la fabrication du drap; *Benoît Savory*, général, duc de Rovigo, né à Marc, près Vouziers (1774-1833); *Félix Savart* (1791-1841), physicien, né à Mézières; *Louis Huchette*, éditeur, né à Rethel (1800-1864); *Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes* (1788-1868), né à Rethel, l'un des pionniers de la paléontologie; *Antoine-Engène Alfred Chanzy* (1823-1893), général, né à Nouvion, vainqueur de Palmy (1^{er} décembre 1870), commandant en chef de la deuxième armée de la Loire; *Natalis de Wailly* (1805-1886), paléographe; *Hippolyte-Adolphe Taine* (1828-1893), écrivain et philosophe, né à Vouziers.



CHARLEVILLE : LA PLACE DUCALE.

G. C. R.



Phot. de M. A. Geilly.

CHATEAU DE WALZIN, SUR LA LESSE (BELGIQUE).

LES VOSGES

NOTIONS GÉNÉRALES



Cl. *Revue alsacienne*.

UNE ALSACIENNE.

Aspect. — Vues du Rhin, les *Vosges* semblent un mur épais dont la crête, légèrement festonnée, barre l'horizon. Avec la chaîne parallèle de la Forêt Noire, qui leur fait face, de l'autre côté du Rhin, on dirait les doubles assises d'une voûte gigantesque qui se serait effondrée. Les géologues ont formulé cette hypothèse, comme étant l'expression d'un fait éloigné.

Le talus des *Vosges* n'est pas infranchissable, comme l'abrupt rempart des Pyrénées centrales, ou découpé d'arêtes élevées, comme les Alpes. Ici la soudure des massifs est complète, mais leur peu d'élévation relative permet d'en graver assez facilement les sommets, par le sillon des torrents. L'es-

calade est plus dure du côté du Rhin, sur le versant alsacien. Au contraire, la pente sur l'autre versant est douce; elle s'allonge, déroulant ses lacets par une suite de croupes échelonnées, jusqu'au plateau de Lorraine, dont les *Vosges* semblent être ainsi le mur de soutènement.

Les plus hautes cimes des *Vosges* ne sont pas distribuées le long de la chaîne principale; elles se groupent à la racine méridionale pour l'étayer; *billons d'Alsace* et de *Servance*, *Rosberg*. Le sommet culminant, *Grand Ballon* ou *ballon de Guebwiller*, est même détaché un peu à l'écart, sur la droite, comme un puissant contrefort de l'escarpement alsacien sur la plaine rhénane. On a voulu voir dans la forme arrondie des *ballons* l'explication du nom qu'ils portent. Mais l'aspect d'une montagne varie suivant le point d'où on l'examine: tel sommet qui paraît arrondi, vu de Lorraine, est au contraire abrupt du côté opposé; vérité en deçà, erreur au delà. D'ailleurs, beaucoup des prétendus dômes vosgiens ne sont rien moins qu'arrondis. Le *ballon d'Alsace*, par exemple, se termine par un plateau et tombe à pic sur la vallée des Charbonniers; la tête du *Grand Ballon* présente l'aspect d'une cime à double bosse; le versant du *ballon de Servance* surplombe au-dessus de la Moselle. Que de montagnes désignent sous le nom de *ballon* ou *Belchen*, dans le dialecte alsacien, présentent des formes tourmentées et des escarpements très raides! D'autres, au contraire, comme le *Rothenbach* et le *Halsbach*, qui ont absolument la forme d'un dôme, n'en portent pas le nom. Il faut donc admettre que *ballon* signifie autre chose qu'une forme arrondie. « *Belchen*, *ballon* ou *billon*, avec les altérations diverses: françaises ou allemandes, sont en réalité les formes différentes d'un même nom, suivant toute apparence, dérivé d'une racine commune. Les populations de langue française appellent *billon* les montagnes nommées *Belch* dans les dialectes allemands. Au dire des archéologues, ces montagnes sont des sommets consacrés autrefois au culte de *Bel* ou de *Bélen*, le dieu-Soleil des Celtes. De nombreux mo-



C. C. B.

SOMMET DU BALLON D'ALSACE.

numents consistant en inscriptions, en autels, en pierres levées, rendent ou doivent rendre témoignage de ce culte disparu. » (Ch. GRAD.)

STRUCTURE DES VOSGES

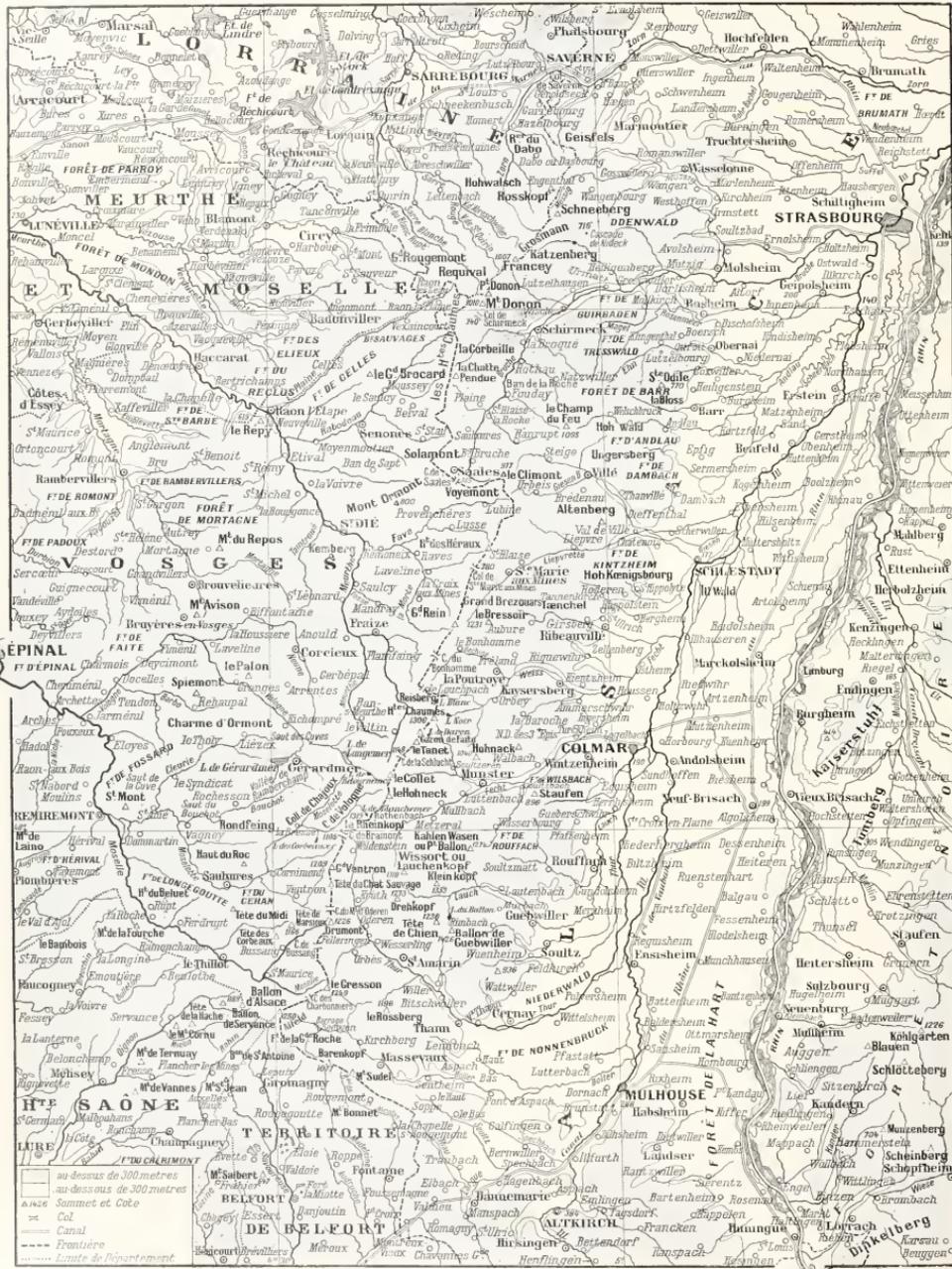
Les géologues distinguent dans la masse du soulèvement vosgien deux formations essentielles: *Vosges cristallines*, correspondant aux Hautes et Moyennes Vosges des géographes, jusqu'au parallèle de Rosheim au Donon; *Vosges gréseuses* ou Basses-Vosges, ajustées à la pointe des précédentes, de manière à les envelopper complètement d'un versant à l'autre, en formant un second massif, non moins étendu que le premier.

Les *Vosges cristallines* constituent le massif ancien de la chaîne, noyau résistant, sur les flancs duquel se sont déroulées, par étages successifs, des formations plus récentes qui forment, à l'est et au sud, une série de collines étagées. Les *Vosges cristallines* s'amincissent en cheminant vers le nord; leur plus grande largeur s'étend de Thann à Remiremont. Elles ne sont point d'ailleurs uniformes: c'est une vraie mosaïque où domine la teinte rose des roches granitiques anciennes: *granite* ordinaire, *granulite*, *gneissite amphibolique*, *pegnitite*, masses auxquelles on peut joindre les roches feuilletées cristallines, sœurs du granite, *gneiss* et *micaschistes*. Une large gaine de *carbonifère* enveloppe, au sud, le soulèvement



Phot. Alb. Lutz

COLLINES SOUS-VOSGIENNES: GIERSBERG ET LES RUINES DE SON CHATEAU.





Cl. Brévil, au-dessous.

ÉTANG DE HANAU.



Com. par le Synd. d'Int. des Vosges.

LES BORDS DE LA SEMOIZE.

des Hautes-Vosges, du versant du Rhin à celui du Rhône, et forme le fond des vallées vosgiennes, de celle de Munster à celle du Breuchin, au niveau de Luxeuil. Le *carboneux* se retrouve encore à la pointe septentrionale des *Vosges cristallines*, vers Villé, en gisements accompagnés du dévotion fossilifère. En maints endroits, le *carboneux* est tronc de roches éruptives qui ont été l'objet d'exploitations actives en mines de fer, de cuivre, de plomb argentifère. De belles séries de minerais recueillies dans les musées d'Alsace, les noms même de Sainte-Marie-aux-Mines, Sainte-Croix-aux-Mines, le *Creux*, le *Stallberg*, et autres désignations si communes, dans la région de Giromagny, Masevaux, Gérardmer, etc., rappellent de fructueuses entreprises, aujourd'hui en partie abandonnées. C'est encore dans l'attrait des roches cristallines et sur les lignes de fracture dues au contact des roches anciennes avec les formations secondaires que se font jour les eaux minérales.

Eaux minérales. — Les minerais de fer, la houille et le sel en Lorraine, le pétrole et l'asphalte en Alsace, la houille du bassin de la Sarre alimentent de nombreuses exploitations métallurgiques. Il y aurait eu, d'après la tradition, profusion d'eaux minérales en Alsace. Il en reste une douzaine peut-être, la plupart salines et ferrugineuses, quelques-unes alcalines ; mais aucune n'est thermale. Parmi les sources salines, on cite au premier rang : *Niederbronn*, *Balnearville*, *Budbronn*, *Saultz-les-Bains*, *Saultz-sous-Forêts*, *Sierck*, près Thionville, sources salées de *Satzbronn*, *Saultzbach*, *Saultzwelt*, en Haute-Alsace, qui fournit une eau de table fort agréable.

En Lorraine, *Bussang*, outre ses eaux minérales froides, essentiellement reconstituantes, grâce à l'arséniate de fer et au manganèse, offre à ses hôtes l'air pur des hauteurs et les émanations balsamiques de ses forêts de pins. Attachés à la déclivité des monts, *Plombières-les-Bains*, *Bourbonne* et *Luxeuil*, forment un groupe, géologiquement homogène, de sources chaudes issues de même origine granitique. *Plombières*, dans un étroit vallon, au climat tempéré et salubre, occupe un rang d'hôte par ses 27 sources donnant en 24 heures 750 000 litres d'eaux minérales thermales 20° à 74°, sulfatées silicatées, sodiques et arsenicales. Avant les Romains, les Celtes y venaient chercher la guérison de l'intestin, du rhumatisme et des affections gynécologiques, de la névrose et des dermatoses irritables. *Bains-Bathneun-bain* possède 11 sources principales d'eaux sulfatées sodiques faibles, avec trace d'arsenic, produisant 350 litres à la minute, avec une température de 28° à 54° ; c'est *Plombières* en réduction. A *Bourbonne*, les Romains avaient des Thermes somptueux, des temples, dont témoignent les fils de colonnes, les chapiteaux, les débris de marbre et de porphyre, les monnaies, les ex-voto recueillis

sur place. Louis XIV y fit construire un vaste hôpital, car les eaux chaudes chlorurées, bromo-iodurées, lithinées, y sont d'une grande efficacité pour la guérison des blessures et le revêtement des organes déprimés. *Luxeuil* (voir p. 248), dans le cadre de son ancienne cité abbatiale, offre aux baigneurs 18 sources chlorurées sodiques et ferro-manganésiennes, les salines ayant une température de 30° à 52°, les ferrugineuses de 20° à 29°. Avant saint Colomban vi^e siècle, avant les Romains, les Celtes y fréquentaient.

Tu troisième groupe d'eaux minérales froides alcalines s'est formé aux approches des *Vosges* : celui de *Contrexéville*, *Vittel*, *Mortigny*, *Balnearcourt*, *Contrexéville*, à l'origine du ruisseau du *Vair*, vante sa source du Pavillon, celles du Prince, du Quai, de la Souveraine, riches en *lithiure*, la première surtout. D'une vingtaine de sources, *Vittel* n'en exploite que quatre, mais elles sont souveraines contre la goutte, la gravelle, les coliques hépatiques, les congestions du foie. Les eaux de *Mortigny* sont sulfatées calciques, froides, lithinées, contre les affections goutteuses, les coliques hépatiques, le diabète, l'albuminurie ; celles de *Balnearcourt*, plus riches en sulfure que *Barèges* et *Eaux-Bonnes*, agissent contre les catarrhes des voies respiratoires, les maladies de la peau, la chlorose.

Les *Vosges gréseuses*, mouillées à la pointe des *Vosges cristallines* et excoarçées par l'érosion, s'étendent, du parallèle de *Malsheim-Donon* à la vallée de la *Lauter*, largement étalées sur le versant lorrain et s'abaissant à l'est par gradins à peine sensibles, pour se fonder dans la plaine rhénane. Sur deux points seulement, les roches cristallines émergent de leur manteau de grès, au Jogerthal,



VUE GÉNÉRALE DE PLOMBIÈRES.

Synd. d'Int. des Vosges.



LES HAUTES-CHAUMES.

Syncl. d'axe des Vosges.

voisin de Niederbronn, et aux environs de Wissembourg, par quelques schistes anciens pénétrés de roches éruptives. Partout ailleurs, le grès règne sans partage : *grès rouge* du *permien*, fossilifère, très répandu sur le versant lorrain, à la lisière des roches cristallines ; *grès vosgien*, caractéristique du massif, dont l'épaisseur peut atteindre 300 mètres et plus ; *grès bigarré*, superposé par places en îlots de dénudation, lambeaux de son extension primitive. Au nord, et non loin de Wissembourg, méritent d'être signalés : le bassin *petroliifère* de *Pechelbronn* ; au sud-ouest, les suintements de bitume des environs de Ribeauvillé et de Saint-Hippolyte. Il y a peu de gîtes *métallifères* dans les *Vosges gréseuses* ; seulement un peu de minerai de fer disséminé dans le grès rouge, mais jamais de masse suffisante pour alimenter une exploitation régulière en fer, cuivre ou plomb. Le démantèlement des *Vosges gréseuses*, par dénudation des roches les moins résistantes, les fractures, laminations glaciaires, refoulements et pénétrations éruptives ont buriné, au-dessus de leurs vallées, des formes étranges de roches superposées qui ajoutent, par contraste, au charme agreste de leurs frais paysages.

RELIEF, SOMMETS ET PASSAGES

Solidairement bouté en groupe des ballons, celui de *Serveance* (1189 mètres), le *ballon d'Alsace* (1250 mètres) et son épéron avancé au-dessus de la trouée de Belfort, le *Barenkopf* (1077 mètres), le *Rosberg* (1196 mètres) et le *Grand Ballon* (1426 mètres), la chaîne des *hautes Vosges* dirige vers le nord son échine granitique par le *Donon*, le *Grand Ventron* (1309 mètres), le *Rothenbach* (1319 mètres), le *Hohneck* (1366 mètres), les longues étagées des *Hautes-Chaumes* (1306 mètres), le *Grand Brezouars* (1231 mètres), le *Clivaux* (974 mètres), le *Champ du feu* (1095 mètres), jusqu'à la découpe de la *Brache*, où la principale chaîne se brise.

Un rameau juxtaposé la double, de l'autre côté du *col de Saales*, et, prenant son point d'appui sur l'*Ormont* (890 mètres), au nord-est de Saint-Dié, prolonge le sou-

lèvement vosgien avec le *Donon* (1010 mètres, ou 1013, d'après la carte allemande), le *Katsenberg* (1007 mètres), le *Schneeberg*, le *Roskopf*, jusqu'à la trouée de *Saverne*, creusée par le cours de la *Zorn*. Ce prolongement de la chaîne a reçu le nom de *moyennes Vosges*. A vrai dire, bien que sa direction soit parallèle à celle de la chaîne principale, il forme avec elle un même soulèvement granitique.

Les *basses Vosges*, au nord du col de *Saverne*, sont moins des montagnes qu'une transition mouvementée entre la chaîne proprement dite et le plateau du *Hardt*, qui en est l'épanouissement naturel vers le nord. Leurs talus n'ont d'apparente élévation que du côté de la plaine alsacienne ; ils se déroulent en un demi-cercle dont tous les points convergent à l'est vers *Haguenaou*, et leur complet développement tient entre la *Zorn* et la *Lauter*, *Saverne* et *Wissembourg-Lauterbourg*. C'est un seuil de défense naturelle au regard du Rhin. Mais, à l'ouest

et au nord, il se fonde dans les plateaux de *Lorraine* et du *Hardt*.

A l'opposé, l'extrémité méridionale des *Vosges* est marquée par une chute rapide des ballons au-dessus de la trouée de Belfort. Il n'y a pas de séparation mieux marquée ; le soulèvement des *Vosges* tranche en face de celui du *Jura*. Dans la dépression, quelques vallonnements insignifiants inclinent les eaux, d'un côté vers l'*Ill* et le *Rhin*, de l'autre vers le *Doubs* et la *Saône*. Mais ils ne constituent pas un obstacle, encore moins un lien, entre les deux systèmes qui se regardent, et, dans ce passage largement ouvert où circulent à l'aise routes, chemins de fer et canaux (canal de la *Marne* au *Rhin*), on cherche sans succès le fameux *col de Valdeieu*, cher à certains géographes, c'est-à-dire un passage entre deux semblants de montagnes. *Valdeieu* marque un seuil de séparation des eaux ; mais on ne vit jamais col si imperceptible qu'en cet endroit.

Arrêtés brusquement au sud, les *Vosges* descendent à l'est du *ballon de Serveance*, par une série de terrasses qui dessinent, en suivant la rive gauche de la *Moselle*, des parois de 300 à 400 mètres. A la hauteur de Remiremont, la crête vosgienne abandonne la *Moselle* et rallie, au seuil du canal de l'Est, entre *Moselle* et *Saône*, le plateau mamelonné des *Faucilles*, dont le grès bigarré forme trait d'union entre le grès vosgien et le calcaire du plateau de *Langres* ; c'est ici véritablement que se termine le soulèvement des *Vosges*. Les anciens l'entendaient ainsi. Les *hautes Vosges* mesurent seules 120 kilomètres en longueur, de la base du ballon d'Alsace à la hauteur de *Strasbourg* ; elles forment, avec les *moyennes Vosges*, la chaîne proprement dite.

Le *ballon d'Alsace* est une borne gigantesque, un belvédère magnifique d'où le regard embrasse les grands sommets des *Vosges* au nord, *Belfort* à ses pieds, *Mulhouse* à l'est, dans la plaine rhénane, le *Feldberg* en Forêt Noire, enfin le *Jura*, la *Saône* et, du côté de la *Lorraine française*, un vaste horizon. Au flanc même du ballon, l'entonnoir de l'*Alfeld*, la *Charadière*, comme on l'appelle, aux parois escarpées,



HOHBARR, PRÈS DE SAVERNE.



PERSPECTIVE DES LACS DE RETOURSEMER ET DE LONGEMER.

tombe jusqu'à 500 mètres de profondeur. Avec le soulèvement voisin du *ballon de Servance*, entièrement français, le *ballon d'Alsace* constitue un groupe hydrographique important et commande les routes de communication d'un pays à l'autre.

De là descendent la *Doller*, affluent de l'Ille; le ruisseau de *Saint-Nicolas*, la *Madeleine*, la *Stoucouse*, rivière de *Belfort*, et, sur la gauche, la *Lisaïne*, qui par le fossé de l'*Allaine* va grossir le *Doubs*; puis le *Rahin* et l'*Oignon*, le *Breuchin*, nourriciers de la *Seine*; enfin, à la base septentrionale du ballon, le *sillon de la Preste*, torrent de la *Moselle* naissante, et la profonde coupure de la vallée des *Charbonniers*, ouverte de la *Moselle* à la *Doller*.

Le *Hohneck* 1 366 mètres est le sommet culminant des *hautes Vosges* françaises. Bien que ce massif de granite soit moins élevé que le *Grand Ballon*, il doit à sa position centrale sur la chaîne un rôle important; c'est un nœud hydrographique de premier ordre et la clef du principal passage des *Vosges*, la *Schlucht*. Ses flancs ne sont point découpés, mais présentent une masse arrondie, sur l'un et l'autre versant. On l'aborde facilement par le sentier frontière qui s'ajuste au *col de la Schlucht*, à travers des bois de hêtres; la cime est gazonnée, sans aucun buisson. Mais, tandis que, sur la pente lorraine, vers le sud-ouest, « le petit lac de *Blanchener* abrite ses eaux diapyrantes dans une coupe verdoyante », entre les escarpements du *Hohneck* et du *Montabbey*, se croisent à l'est la gorge de *Frankenthal* et le cirque alpestre de *Wornespel*.

Le *Hohneck* est le *Saint-Go-*

thard des *Vosges*; il domine, d'une part, les sources de la *Mearthe*, de la *Vologne* et de la *Moselle* ruisseaux nourriciers de la *Moselle*; de l'autre côté, les torrents de la *Thur* et de la *Frecht*. Ce dernier ouvre avec la *Vologne*, par le *col de la Schlucht*, entre le *Hohneck* et le *Tanet*, la grande route d'*Epinal-Gérardmer* à *Münster-Colmar*. Mais la montée diffère sur chaque versant. Du côté lorrain la pente douce,

amène, suivant les cascades *sous des Carves* et les rumeurs de la *Vologne* bavarde, gravit les rebords élevés du lac de *Longemer* sous un dôme de sapins gigantesques qui montent, de la nappe miroitante.

Le *col de la Schlucht* est à 1 150 mètres d'altitude et à 216 mètres en contre-bas du *Hohneck*. C'est la frontière: des poteaux à l'angle noir l'indiquent sur la route. On compte 15 kilomètres jusqu'ici, depuis *Gérardmer*, et 17 kil. 3, dans l'autre direction, jusqu'à *Münster*.

Mais l'altitude de *Monster* étant inférieure à celle de *Gérardmer*, la route tombe en moyenne de 15 millimètres par mètre sur le versant alsacien, tandis qu'elle s'incline de 32 millimètres seulement du côté de la Lorraine. La route alsacienne de la *Schlucht* est donc plus escarpée; du col on aperçoit *Monster*, par un temps clair.

Le *col de la Schlucht* est le passage central des *Vosges*; les autres se distribuent au nord et au sud en deux groupes. Au sud, les chemins qui réunit le val de la *Thur*, venant de la *Moselle* et de la *Moselle* par les cols de *Braunet*, d'*Olberri* et de *Bossang*. Une voie ferrée remonte la vallée de la



CASCADE DE RETOURSEMER.

CL. ND.

autrefois toute la chaîne. On a rencontré dans la forêt du *Hohwald* (au pied du *Chaux du Feu*) des arbres âgés de cent vingt ans qui montraient à 50 mètres, avec des fûts mesurant 4 et 5 mètres de circonférence.

Lorsqu'on sortit des vallées ensoleillées, toutes bourdonnantes du travail humain et fleurant bon le foin coupé, on pénètre avec le

découverte des gisements de *Vogelknoschen* à l'aval. Les ossements de vingt-cinq espèces de mammifères, héritiers des espèces fossiles du quaternaire : l'éléphant, le rhinocéros, le mammoth... De nos jours, le sanglier, le cerf, le chevreuil, le lièvre recherchent de préférence le couvert des moyennes et des basses Vosges. Les hauts sommets sont dépourvus de gros gibier et n'ont conservé que des



13. *Lucas-oliva.com*

SCIERIE DU NIDECK.



14. *Lucas-oliva.com*

SCHLITTEURS EN FORÊT.

sentier qui grimpe, dans l'ombre fraîche des grands bois, il est difficile de ne pas éprouver un vif saisissement. Ce n'est point la forêt vierge, abrupte, entremêlée, sauvage : des forestiers attentifs la surveillent, l'aménagent, en comptent les arbres avec soin; mais « les fûts sont si hauts et si droits, leur branchage se balance avec tant de majesté, dans les ramures froissées résonne une voix si puissante, que l'on est tout entier sous le charme de la forêt; on la croirait vivante ». E. RECLUS, *Europe centrale*, p. 511.

Plus du quart des forêts appartient à l'Etat; le reste est indivis entre l'Etat et les communes ou bien propriété des seules communes et des particuliers. D'excellentes routes pénètrent de toutes parts jusqu'au cœur des montagnes et ont singulièrement facilité l'exploitation forestière. Il fallait autrefois recourir à l'eau des torrents, « ces chemins qui marchent », et leur confier les bois de chauffage et de construction, ceux-ci liés en radeaux, pour les entraîner vers Colmar et Strasbourg. La *Doller*, la *Thur*, la *Fecht*, la *Louch*, sont toujours désignées par les classements administratifs comme cours d'eau flottables, et la *Bruche* sert encore effectivement au flottage du bois. Mais pour amener jusqu'aux torrents les arbres abattus sur les flancs des hautes montagnes, que de peines et de périls coûtait et coûte encore ce transport! Soutenus par de hardis convoyeurs, les traineaux de bois coupé glissent sur des chemins de *schlitten*, faits, exprès pour eux, de traverses espacées sur une double rampe de troncs d'arbres ajoutés bout à bout; ils franchissent ainsi les torrents, s'accrochent aux parois des rochers, filent à perte d'haleine. « Six, huit, dix traineaux et plus se suivent, chacun avec son propre conducteur sur le devant, les bras au brancard. Un fort grincement les annonce au loin. Malheur au *schlittier* si son genou fléchit, si son soulier glisse sur une traverse, s'il ne réussit pas à modérer la course du traineau. » (Ch. GRAD.

L'exploitation progressive des bois en a dispersé les sauvages habitants, surtout dans la région escarpée de la chaîne. De nombreuses espèces signalées par les textes comme peuplant autrefois l'immense forêt vosgienne, le *hasard*, l'*aurouch*, l'*élan*, le *renne*, le *lynx*, le *houquetin*, le *chamois*, *Vours brun*, le *cheval sauvage* qui vécut en troupes dans les Vosges jusque vers la fin du XVI^e siècle, le *castor* dont il est encore question au XVII^e siècle, ont complètement disparu. La

rongeurs de petite taille, comme la *nutre* et la *fonne*, le *blaireau* et la *lutre* se cachant d'ordinaire à mi-côte et même dans la plaine. Quelques *chats sauvages* et des *reynards* complètent la faune vosgienne.

Les oiseaux sont moins rares; on en compte près de soixante espèces, mais beaucoup ne fréquentent la montagne que pour y couvrir et descendent, comme la *meisange*, à la chute des neiges. La *pie*, la *glinotte*, surtout le *coq de bruyère* y demeurent malade l'hiver. Le grand *coq de bruyère* (*tetrao urogallus*) passe pour le plus beau gibier à plumes d'Europe, après l'outarde; il se rencontre sur toute l'étendue de la chaîne vosgienne, du ballon d'Alsace au Schneeberg, jamais dans les forêts de la plaine. Les chasseurs des Vosges en tuent chaque année. La *glinotte*, petite espèce voisine du *tetrao*, niche dans les bouquets de fougères et les buissons.



15. *Lucas-oliva.com*

EXPLOITATION DANS LES BOIS DE LA SCHLICT.



HABITATION ALSACIENNE A KNOLLPRÉ.

C'est un trait commun à tous les sommets des Vosges que la clairière gazonnée tendue au-dessus de leurs forêts : le *ballon d'Alsace*, le *Hohneck*, le *Donon*, dominent ainsi de leur tête cheue une couronne de bois épais. Le long de la chaîne se succèdent ainsi de vastes espaces dénudés, les **Chaumes** (*calvi montes*), comme on les appelle, champs élevés et découverts qui forment de bons pâturages, à la saison d'été. « Toujours les forêts qui couvrent les pentes viennent s'y terminer par des buissons de hêtres nains, de l'apparence la plus chétive. Ces buissons sont généralement déjetés et courbés au nord-est par le vent du sud-ouest, de manière à faire comprendre que la violence de ce vent est la cause principale qui dépouille d'arbres les parties supérieures des Vosges et n'y laisse croître que du gazon. Le dépérissement des arbres est ici naturel, et la dent des bestiaux, qui broutent impitoyablement leur feuillage, n'est que l'auxiliaire des agents atmosphériques. » (ELIE DE BEAUMONT.)

Sur ces hauteurs sont disséminés les chalets des pâtres ou *marcaires* (de *melker, melken*, traire) qui gardent ici leurs troupeaux, de juin au temps des premières neiges; quelques-uns même, en l'attente des réserves moins élevées, ne quittent la montagne que vers Noël. Plus des quatre cinquièmes des vaches à lait demeurent en bas, dans les vallées. Celles que le *marcaire* exploite ne lui appartiennent pas toujours, toutes du moins, et sont louées pour la saison, moyennant une redevance proportionnée au revenu présumé.



VIGNOBLE ALSACIEN.

Le fromage est fabriqué dans les chalets, et il est de deux sortes : *gras* et *maigre*; chaque *marcaire* fait descendre journellement produit de la veille; mais les grandes exploitations conservent leurs fromages, dans des caves aménagées sur place. Il se fait un grand commerce de ces fromages : à elle seule la vallée de *Monster*, qui fabrique les plus réputés, peut en fournir 170 000 kilogrammes.

La *Poutange*, La *Baroche*, *Guebwiller*, *Saint-Amarin*, *Kirchberg* (vallée de *Masevaux*) et plusieurs Sociétés, celle de *Luettele* (en *Sundgau*), les sociétés laitières de *Mulhouse*, de *Colmar*..., pratiquent cette fructueuse industrie. Sur le versant lorrain des Vosges, la *Bresse*, *Cornimont*, *Remiremont*, *Saint-Dié*, surtout *Gérardmer* (Géromé) produisent des fromages renommés. « Sans Nancy et Géromé, que serait la Lorraine? »



CL. REVUE ALSACIENNE.
VENDANGES A RIQUEWIER.

CLIMAT

La température moyenne des montagnes, à l'altitude de 1 200 mètres, varie entre 5 et 4 degrés centigrades; on peut habiter toute l'année l'hôtel-chalet de la *Schlucht*. Les *Vosges*, en effet, bien que soumise pendant l'hiver à un froid très vif, n'ont pas de neiges perpétuelles, à l'exception toutefois de certains cirques abrités qui la conservent d'octobre à juin. Au printemps, les précipitations sont abondantes et les orages, fréquents durant l'été, provoquent une chute de température très sensible. Ces écarts de la chaleur au froid caractérisent la plaine d'Alsace, dont le climat est essentiellement continental; on cite certains jours où le thermomètre a varié de 15 ou même 21 degrés, à la suite d'un orage, dans une seule journée. Mais l'automne des montagnes est souvent admirable; maintes fois, les bergers des hauts sommets ont pu voir sur les deux versants de la chaîne des brumes épaisses étendre leurs flancs humides et froids sur la basse plaine d'Alsace ou le plateau de Lorraine, tandis qu'ils baignaient eux-mêmes dans un air pur et limpide sous un soleil radieux.

A mesure que l'on s'élève dans les Vosges, la température diminue d'un degré environ, pour 150 à 200 mètres d'altitude croissante. Mais cette diminution n'est pas égale pour toutes les saisons. Plus la haute montagne, exposée sans abri aux ardeurs du soleil, a été chauffée durant le jour, plus l'air des basses régions s'élève impétueux le long des versants; au

CL. REVUE ALSACIENNE.



Cl. *Breue alsacienne.*

UN INTÉRIEUR ALSACIEN.

contraire, la montagne, refroidie par l'effet du rayonnement nocturne, laisse tomber sur les vallées des nappes d'air frais. Il se produit ainsi, de la montagne à la plaine, comme une marée montante et descendante de brises tièdes ou fraîches qui modifient sensiblement la température des vallées et des sommets.

Les températures moyennes observées donnent, d'après G. Bleicher (les Vosges, Baillière), pour le versant alsacien, à :

	Altitude	Hiver	Printemps	Été	Automne	Année
Strasbourg . . .	115 m.	19,3	10 ^o	189,1	14 ^o	99,8
Colmar . . .	290 m.	29,6	10 ^o ,1	199,2	10 ^o ,5	109,6
Wesseling . . .	437 m.	09,2	89,4	179,7	69,6	89,1

pour le versant lorrain :

	Altitude	Hiver	Printemps	Été	Automne	Année
Épinal . . .	338 m.	19,6	99,6	179,6	10 ^o	99,7
Saint-Dié . . .	343 m.	39,6	10 ^o	199	99,4	109,3
Nancy . . .	217 m.	19,4	99	179,7	99,4	99,4

La pluie recueillie en année moyenne sur la région des Vosges donne : 672^{mm} à Strasbourg, 479^{mm} à Colmar, 1 208^{mm} à Wesseling, 950^{mm} à Épinal, 1 090^{mm} à Saint-Dié, 786^{mm} à Nancy. Tandis que les pluies d'été l'emportent dans la plaine d'Alsace, les montagnes ont surtout des pluies d'hiver et de printemps. Les chutes abondantes de neiges hivernales aggravent encore l'excès de l'eau dans les parties supérieures de la chaîne, comme à la Schlucht, par exemple, où l'on a vu tomber 2 mètres de neige en 48 heures. D'un versant des montagnes à l'autre, le climat d'Alsace est plus sec et plus froid; celui de Lorraine, moins excessif, plus humide. Cela vient de ce que, sous l'impulsion des vents dominants de l'ouest, les nuages, gravissant le versant lorrain, déversent en majeure partie leur humidité au contact de la chaîne et n'arrivent qu'appauvris sur les collines sous-vosgiennes d'Alsace et la plaine du Blain.

Il faut cependant s'éloigner des Vosges pour trouver, en Lorraine, les arbres fruitiers et la vigne qui prospèrent jusqu'à 400 mètres d'altitude dans les vallées alsaciennes. On chercherait en vain à Gerardmer les raisins qui mûrissent à Thion, Ripageoir, Tarkheim, Ribeauvillé. Les vignobles alsaciens tiennent un bon rang : leurs produits sont plus secs, plus chauds que ceux du Blain; les rieslings vigoureux d'Alsace l'emportent sur ceux du Palatinat.

LES EAUX

VERSANT ALSACIEN

Les cours d'eau alsaciens des grandes Vosges présentent une ordonnance remarquable. Aux deux extrémités de la chaîne, les courbes opposées de la Thur et de la Bruche, unies en leur sommet par la crête des montagnes, développent un grand arc de cercle dont la corde de base est tracée par l'III, fossé de drainage transversal du versant alsacien. Dans l'intervalle, deux groupes, formés par la Frecht et la Weiss, la Lieperette et le Gisen, combinés deux à deux, débouchent des montagnes, l'un à la hauteur de Colmar, l'autre

vers Schlestadt, et vont au réservoir commun. Sur les flancs de ce vaste arc de cercle, la Thur, à gauche, est doublée extérieurement par la courbe de la Doller, venue du ballon d'Alsace et dirigée par les pentes du Barenkopf sur la plaine alsacienne; de l'autre côté de la Bruche et à l'extrémité des moyennes Vosges, l'harmonieux sillon de la Zorn creusé à Saverne le fissé terminal de la chaîne.

Même analogie dans le développement et la vie de ces vallées. Leurs torrents naissent à la racine d'anciens glaciers dont les moraines frontales superposent, en travers de l'issue, des terrasses étagées par gradins vers la plaine; ou bien les eaux emprisonnées dans des cirques formés de petits lacs de montagne régulateurs des torrents, à la fonte des neiges, et réservoirs d'eau naturels, pendant l'été. Ainsi le joli lac de Sween, dans la haute vallée de la Doller; celui du Grand Bollon, qui s'écoule par le Sebach dans la Lanch, affluent de la Thur.



Cl. *Breue alsacienne.*

PUITS A BUSWILLER.



Cl. *Breue alsacienne.*

COUR DE FERME, A BUSWILLER.



10. — COUR D'AUBERGE, A SCHEWILLER.



11. — SAUT DE LA CUVE, PRÈS REMIREMONT.

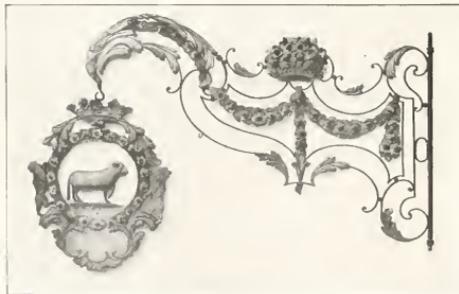
Plus haut encore, et tapi sous les chaumes, à l'abri de la crête, le lac de *Daren* envoie son tribut à la *Feicht*; dans le voisinage, les lacs d'*Orbey*, lac *Noir* et lac *Blanc*, s'écoulent par la *Weiss*, rivière sœur de la *Feicht*. Comparés aux lacs du versant occidental, ces deux nappes élevées ont un caractère agreste et sauvage. Dans une cuvette de granite taillée comme à l'emporte-pièce au flanc de la montagne, le lac *Noir* s'abrite sous des escarpements abrupts que couronnent, à droite de noirs taillis de sapins, à gauche de blocs antiques semés de quelques chétifs buissons. La cascade qui tombe de 20 mètres au fond du lac a déposé lentement une plage de sable stratifié sur ses bords; l'on peut, suivant des yeux la chute d'eau, remonter avec elle, de gradin en gradin, jusqu'aux neiges qui persistent encore en plein mois de juillet, à 200 ou 300 mètres plus haut. En dépit de son nom, l'eau du lac *Noir* est parfaitement limpide et transparente, excepté quand la tempête, enroulée entre ses hautes parois, fait rage et soulève des vagues jusqu'à 2 mètres de hauteur.

Le lac *Noir* est à 980 mètres d'altitude, le lac *Blanc* à 1054 mètres; par le *Blanc-Rupt*, qui est son émissaire, celui-ci rallie les eaux du lac *Noir* et forme au-dessus d'*Orbey* le torrent de la *Weiss*, tributaire de la *Feicht*. A la porte de sortie de chaque lac, une moraine frontale, affleurement d'un ancien glacier, faite de cailloux et de blocs fortement comprimés, forme un bourrelet compact et solide sur lequel

on a en l'idée de construire une digue pour contenir le trop-plein des réservoirs. Ces barrages s'élèvent à 6 mètres pour le lac *Blanc*, 11 mètres pour le lac *Noir*, au-dessus du niveau moyen. Du côté du lac, un parapet protège l'ouvrage contre l'effort des vagues. Grâce à ces barrages, le danger et les ravages des inondations sont à peu près écartés, et lorsque les ardeurs de la canicule dévorent la plaine, buvant l'eau des rivières, une réserve de 3 millions de mètres cubes assure aux prairies une irrigation salutaire et le mouvement aux usines qui vivent de la marche du torrent. L'heureux succès des barrages d'*Orbey* a provoqué de divers côtés la construction de retenues semblables dans les vallées de *Monster* (la

Feicht) et de *Saint-Amarin* (la *Thur*, de *Guebwiller* (la *Lanch*), de *Mosvonnar* (la *Doller*). Et ce n'est pas l'un des moindres traits pittoresques des vallées vosgiennes que cette activité du torrent mêlée à celle de l'industrie humaine; le roulement des eaux à côté de celui des machines.

La vie industrielle est intense dans les vallées de la *Thur*, de la *Lanch*, de la *Feicht*, de la *Lieprette*, de la *Bruche*; mais celle de la *Thur*, comme un rayon écarté de la grande cité voisine, Mulhouse, est particulièrement remarquable. *Thann* et ses fabriques de produits chimiques intimement liées au développement de l'industrie textile, *Malmerspach* et ses filatures de laine, *Saint-Amarin*, *Wesseling*, *Kruth*, qui travaillent le coton (filature, tissage, blanchiment, impression) et jusqu'à *Willenstein*, au cœur même des montagnes, marquent les étapes industrielles de la vallée. Au-devant des cols de *Bramont*, d'*Oberen* et de *Bussang*, *Wesseling* domine le centre de la région, du haut de sa moraine transversale, digne de blocs, de galets schisteux et de fragments divers entassés en terrasse au front d'un ancien glacier. L'énorme barrage est coupé en deux par le torrent. Des moraines frontales, analogues à celle de *Wesseling*, se rencontrent dans les *Voeges*: à 580 mètres, dans la vallée de la *Feicht*; à 440 mètres (*Kirelberg*), dans celle de la *Doller*; à 530 mètres *Gironmay*; dans celle de la *Sarourense*, où les coups de polissoir du glacier sont particulièrement intéressants à observer; enfin à 420 mètres (*Longuet*), dans la vallée de la *Moselle*. (D'après Ch. Grab.)



12. — UNE ENSEIGNE D'AUBERGE ALSACIENNE.

VERSANT LORRAIN

La Moselle. — Née par 725 mètres d'altitude, à proximité du col de *Bussang*, la *Moselle*, source d'un humble ruisseau moins abondant et plus court que le torrent du *Petit-Gazon*, dévalé du *Deumont*, qu'elle rencontre au début de sa carrière, se dirige au sud-ouest, par *Bussang*, vers *Saint-Maurice*, comme si elle devait lier partie avec l'Oignon et descendre avec lui vers la Saône. Sous l'éperon du *Ballon de Servance* qui lui barre l'horizon du sud, elle se redresse vers l'ouest-nord-ouest, va, vient, glisse sur les sables détritiques accumulés dans sa vallée, écume sur les gros blocs morainiques poussés par les anciens glaciers, frémit sur les rapides, bondit en cascades, gronde dans les défilés, charme de son frais murmure les clairières de gazon et éveille de ses clamours les échos endormis des grandes sapinières. La vie court avec elle, de scieries en filatures et en tissages, échelonnés sur ses bords.

La haute *Moselle* baigne *Fresse*, le *Thillot*, happe le *Ménil* dans les prés de *Ramonchamp*, se contracte devant la *Roche*, aux *Maix*, en



LE LAC DE LONGEMER VU DE LA ROUTE DE LA SCHLUCHT.

G. ND.

aval de Rupt, et recueille, un peu au-dessus et non loin de *Remiremont*, la *Moselotte*, ou *petite Moselle*, qui, venue de plus loin (43 kilomètres contre 40) et émissaire du *Hohneck* (1366 mètres, sommet culminant des *Vosges françaises* depuis l'annexion, ne le cède guère à sa rivale pour l'abondance des eaux, l'étendue de son bassin et le pittoresque de ses rives. Nourrie de plusieurs sources, dont l'une, la plus belle, se nomme la *fontaine de la Duchesse*, la *Moselotte* se forme de deux petits torrents : la *Moselotte des Frégnés* (où dévie le trop-plein du *lac de Blanchemer* et du *lac du Corbeau*) et le *Chafour*. Elle traverse Cornimont et, décrivant une courbe pareille à celle de la haute Moselle, gagne, par Saulxures, Vagny, où conflue le *Bouchat*, célèbre par sa cascade, prend, à Saint-Amé, le *rupt de Chéris*, non moins fameux par sa chute du *Saut de la Cure*. *Moselotte* et *Moselle*, les deux sœurs, se rencontrent par environ 285 mètres d'altitude.

Remiremont (10 990 habitants), qui est proche, rappelle saint Romaric, disciple de saint Colomban, qui, au vi^e siècle, fonda sur une colline, le *Saint-Mont* ou *mont de Romaric* - Romaricom-Remiremont - deux monastères, dont l'un, fixé plus tard près de la Moselle, fut cet illustre Chapitre de dames chanoinesses dont l'abbesse, investie d'une véritable puissance souveraine, ne relevait que du pape au spirituel et de l'empereur d'Allemagne pour le temporel. Elle était élue par le Chapitre, composé de cinquante religieuses de la plus haute noblesse. A leur avènement, les ducs de Lorraine, comtes de *Remiremont*, venaient en cette ville et faisaient serment de maintenir les privilèges du Chapitre et des habitants.

L'ancien *palais abbatial*, rebâti au xvi^e siècle, loge le Tribunal et la Municipalité. L'église, de style mêlé, appartient surtout au gothique des xiv^e et xv^e siècles. C'est dans le val de *Remiremont* que s'ouvre la prise d'eau du long canal de 43 kilomètres, chargé d'alimenter le réservoir de *Bouzey*, dont les 7 millions de mètres cubes, destinés aux éclusées du canal de l'Est, rompirent tout à coup, en avril 1895, l'épaisse digue qui les retenait et fondirent en déluge, balayant, dans la débâcle, les villages des rives de l'*Arrière*, puis le val de la Moselle jusqu'au delà de Charmes.

Au *Longuet*, une sorte de digue gigantesque, faite de gros blocs de sable, de graviers provenant de la vallée supérieure, schistes de Bussang, syénites du Ballon d'Alsace, barre en hélicycle, par une suite de monticules revêtus de bruyères, la route de la *Moselle*. C'est la moraine frontale de l'ancien glacier de la *Moselle* qui atteignait, sur la crête des Vosges, le Drumont et le Hohneck. Cet obstacle franchi, la *Moselle*, déjà belle rivière, baigne Eloyes, prend la

Valogne, bondit au *saut de Bece*, sur un barrage de grès vosgien, visite *Arches* et *Archettes* où débouchent trois torrents, cotoie la forêt d'Épinal, et devient flottable et même navigable, par l'accession du canal de l'Est, qui la suit, du *pont de la Vierge*, en amont de cette ville, à *Frouard* (107 kilomètres) ; un canal, dit *branche d'Épinal*, unit la rivière au canal principal.

Ayant pris le *Dorbion*, en amont de Châtel, l'*Arrière* en aval, entre des coteaux fertiles plantés de vignes, la *Moselle* baigne *Charmes*, reçoit à droite l'*Euron*, à gauche le *Médon*, à *Pont-Saint-Vincent*, se contracte entre les forêts de la *Haye* et de *Bois-Evêque* et fournit au bief de Pagny les eaux nécessaires à l'alimentation du canal de l'Est et de celui de la Marne au Rhin, issu du vallon de

l'*Ingressin*, qui débouche à Toul. Par là, au col dit du *val de l'Aoe*, s'engageait, à l'ouest, vers la coulée de la Meuse, la *Moselle*, dont on a retrouvé, au delà de Pagny, les alluvions, sables, pierres et rocs d'origine vosgienne. C'est que toute issue lui était interdite à l'est par le barrage de *Liccradun*. Refluant sans obstacle, les eaux de la rivière s'épanchaient en un lac qui submergait la plaine de Toul et trouvait son dégagement, soit à l'ouest par la



PLACE A PONT-A-MOUSSON.



BORDS DU LAC DE RETOURNEMER.

d'pression de la Meuse; soit au nord par-dessus des plateaux peu élevés, dans la grande nappe étendue sur toute la partie méridionale de la *Woëvre*, jusqu'au bourrelet des côtes de Meuse; soit enfin, au sud, par le col du Mauvais-Lieu, dans la vallée inférieure de la *Meurthe* où l'on retrouve les matériaux transportés, par la *Moselle*, jusqu'aux portes de Nancy et de Lunéville.

Tout commande la pointe du triangle dessiné par la *Moselle*, de Pont-Saint-Vincent à Frouard. Dans cet intervalle, le *Terronin* lui arrive à Liverdun; à 2 kilomètres en aval de Frouard, 1 kilomètre en amont de Custines, la *Meurthe*, son principal affluent. Après Custines, Dieulouard (belles sources), Pont-à-Mousson à l'arrivée de l'*Èche*, Arnayville où paraît le *Mad*, ou *Rupt de Mad*. Enfin, la *Moselle* nous quitte, après avoir parcouru 240 kilomètres, depuis sa source jusqu'à la nouvelle frontière. Elle en fait 60 en Lorraine annexée, par Metz, où confluent, à droite, la *Seille*, naguère entièrement française; à gauche, l'*Osne de Woëvre*, émissaire de ruisseaux trainards et d'immensables étangs. Après Thionville et Sierck, la *Moselle* sort de l'ancienne France et, grosse de la *Sarre*, éventail de l'*Aizette*, rivière de Luxembourg, acruée de la *Sarre*, dont le cours supérieur était français avant 1871, atteint *Trèves*, et dans un val pittoresque, entre des collines coiffées de vieux bords et enguirlandées de vignobles aux crus fameux, elle atteint le Rhin et Coblenz (1). La *Moselle* est officiellement navigable, de Frouard à la frontière, sur 34 kilomètres; cette section de la rivière se rattache au canal de la Marne au Rhin. Cours total, 570 kilomètres environ, dont 240 en France, 60 en territoire annexé.

Affluents de la Moselle. — Contrainte dans son cours supérieur par les hauts sommets qui contournent au sud la chaîne des *Vosges*, ramènée au nord par l'hémicycle des

hautes terres qui lient le massif vosgien au plateau de Langes, accompagnée à peu de distance par le long sillon de la Meuse, du côté de l'ouest, la *Moselle*, sur sa rive gauche, ne peut recevoir de cours d'eau importants. On cite le *Madon*, rivière de Mirecourt, dont le lit, opposé à celui de la Saône naissante, rallie la *Moselle* à Pont-Saint-Vincent (90 kilomètres). *Mirecourt*, industrieuse petite cité, fabrique de délicates dentelles au fuseau; c'est aussi un antique berceau de la lutherie.

À droite confluent, outre la *Moselle*, qui est comme une seconde *Moselle* supérieure, la *Volange* et la *Meurthe*. La *Volange* naît, semblant ruisseaulet, de la ligne de faite où s'alimentent les sources vives de la *Moselle* et de la *Meurthe*. A peine lancée dans sa course aventureuse à travers les ravins tapissés d'aconit et de plantes alpestres, elle s'affaisse rapide dans la vasque transparente du lac de *Retournemer*, sous une couronne de grands bois. Elle s'y repose, en sort plus

clair et plus limpide, et plonge plus loin pour s'abîmer dans le cristal du *Longemer*. Encore assoupie sous les buées opalines où transparent à peine les rayons du soleil natal et d'où montent à l'envis les silhouettes des pins, la *nappe du Longemer* offre l'un des paysages les plus reposants et les plus gracieux des *Vosges*. On le voit bien, près de la roche du Diabole, du belvédère de roches en surplomb que côtoie la route montant au col de la *Schlucht*.

Le *Retournemer* et le *Longemer*, miroirs sertis d'émeraude, couvrent, à 780 mètres et à 745 mètres d'altitude, le premier déjà bien amoindri, 8 hectares avec 10 mètres de plus grande profondeur, le second 75 hectares pour 35 mètres de creux extrême, 1800 mètres de long et de 300 à 500 mètres de large. À côté, le lac de *Gérardmer* et ses 122 hectares de superficie (13 à 40 mètres de profondeur) paraît une mer en miniature, prisonnière des montagnes, le Léman des *Vosges*. La *Volange*, autrefois, après le bond du *Saut des Caves*, entre deux murailles de granite, traversait le grand lac pour entiler la vallée du *Tholy* et gagner la *Moselle*, au-dessus de Remiremont. Une barrière moraine que laissée par le retrait des glaciers à l'ère méridionale du *Gérardmer*, n'ayant pu être forcée par les eaux, celles-ci, refluant à confresnes, ont dû chercher une issue au nord, par la coulée de la *Jamagne*, et la *Volange*, refoulée hors de sa route naturelle, s'est ouvert un passage dans le granite d'une sombre gorge, d'où elle débouche par la vallée de *Granges*. Le ruisseau des *Voids*, puis le *Neuve*, dont les eaux nourrissaient jadis un crustacé, la « mulette algonquienne », d'où l'on tirait d'assez jolies perles, viennent rejoindre la *Volange*. Alors, elle se conde à angle droit, au regard de Bruyères, prend par Laval, recuit à Docelles le *Barbo*, connu par la chute de l'un de ses torrents nourriciers, la *Cascade du Tenbin*, ou *Sart de Srouet*, enfin rencontre la *Moselle* à Jarménil, pres- que à mi-chemin de Remiremont à



C. ND.

LA VOLANGE AU SAUT DES CAVES.

(1) V. notre *Allemagne contemporaine*, p. 415.



PANORAMA DE LA VILLE ET DU LAC DE GÉRARDMER.

Épinal. *Cours* : un peu plus de 50 kilomètres. Jamais rivière plus claire et plus gazonillante ne fut aussi complètement accaparée par l'industrie : son cours découpé, heurté et tapageur, ment des aciéries, des papeteries, des filatures, des fonderies. Souillée par les déchets des usines, poussée d'un barrage à l'autre, la *Vologne* ne peut être ni navigable, ni flottable.

La *Meurthe*, par sa double prise d'eau, *grande Meurthe* ou *Meurthe du Vallin* et *petite Meurthe* ou *Meurthe de Cleffy*, puisée à peu de distance des sources de la *Vologne*, Coulees limpides, bouillonnements, cascades et rapides de scierie en scierie, à travers les hautes sapinières et les débris de la montagne : tel est le régime ordinaire des torrents vosgiens. Passé *Froize*, les deux *Meurthes*, unies en un seul cours d'eau, l'une après 20 kilomètres environ, la seconde après 15 kilomètres, forment une fraîche et gracieuse rivière qui se déroule par Sauley, prend la *Fave* en amont de Saint-Dié, où elle reçoit les eaux torrentielles de la *Goutte de Bobache*, souvent teintées par le grès rouge. De la source à Saint-Dié, la coulée de la *Meurthe* était autrefois désignée sous le nom de *Val de Gâtée*. A Saint-Blaise, lui arrive le *Robouleau*; la *Plaine*, à Raon-

l'Étape; elle frôle la colline de *Baccarat*, enfin débouche dans la plaine, entre les deux pylônes rocheux de la *Côte du Beauregard* (433 mètres) et de la *Côte de Répy* (615 mètres).

Saint-Dié (23 108 habitants), sur les bords de la *Meurthe*, dans un riant bassin qu'encadrent des collines revêtues de forêts, est une jolie ville, fort active, dont l'origine remonte à un monastère fondé au vi^e siècle, par saint Déodat, Dieu-donné (saint

Dié), dont la communauté, érigée à la fin du x^e siècle en collégiale ou Chapitre de chanoines, fut une véritable puissance, jusqu'à la création d'un Conseil de ville, en 1628, et celle d'un évêché, en 1777. Supprimé par la Révolution, le siège épiscopal de *Saint-Dié* a été rétabli en 1817. La cathédrale, romane par sa nef, ogivale par le chœur et les bas côtés, et son cloître aux charmantes arcades; la petite église ou Notre-Dame, joli édifice romanisé au xiv^e siècle, sont des legs du passé. Musée intéressant; bibliothèque provenant du fonds de l'abbaye d'*Étalat*; monument de Jules Ferry.

Raon-l'Étape, rive droite de la *Meurthe*, relié à son faubourg, Neuveville, rive gauche, rappelle une ancienne étape de la rivière, où l'on s'arrêtait pour solder un péage. *Baccarat* est célèbre par sa *crystalterie*, fondée au xviii^e siècle par M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz.

La *Meurthe*, désormais coulant en plaine ouverte, atteint *Lunéville*, au débouché de la *Vezouse*, prend à gauche la *Mortagne*, à droite le *Saône*, dont la coulée conduit le canal de la *Marne au Rhin*; enfin, après avoir séparé Saint-Nicolas-du-Port de *Varangéville*, atteint *Nancy*, capitale de la Lorraine, et rencontre la *Moselle* à 2 kilomè-

tres au delà de Frouard, après un *cours* de 170 kilomètres, avec un débit de 20 mètres cubes en eaux ordinaires, 5 à l'étiage, 600 en crue et 80 mètres de largeur moyenne. La *Meurthe* est flottable, du confluent de la *Fave* à Malzéville (127 kilomètres), et l'on y flotte beaucoup; navigable, de Malzéville à l'embouchure (12 kilomètres), et l'on n'y navigue guère. La rivière donne la vie à de nombreux établissements industriels,



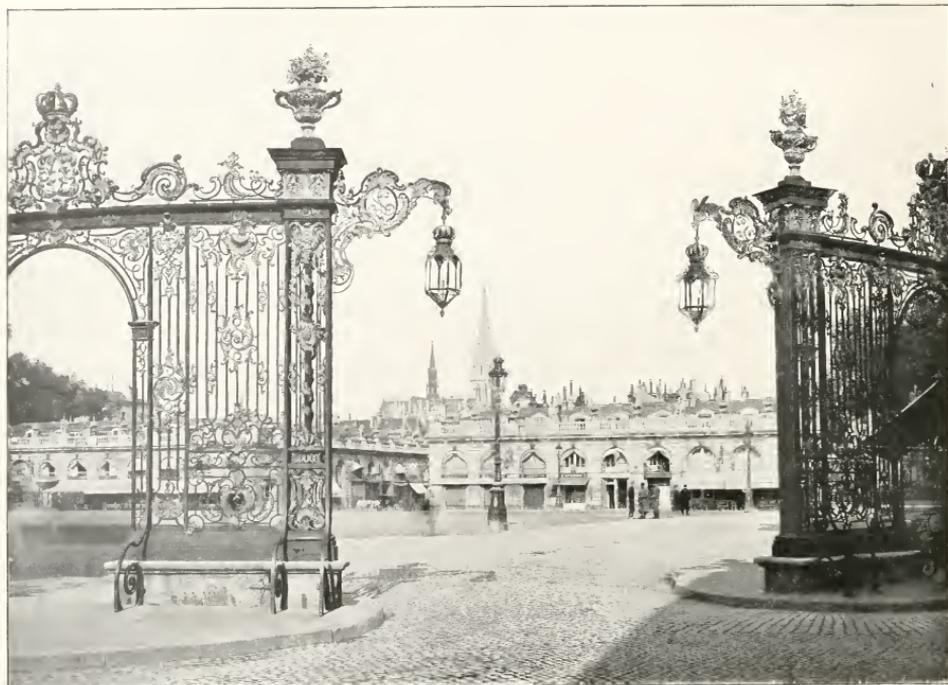
CLIND

CASCADE DU TENDON.



(1850)

PRÈS DE GÉRARDMER : LE PONT DES FÈLES.



NANCY : PLACE STANISLAS ET GRILLES DE JEAN LAMOIR.

C. C. H.

DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION VOSGIENNE

Meurthe-et-Moselle.

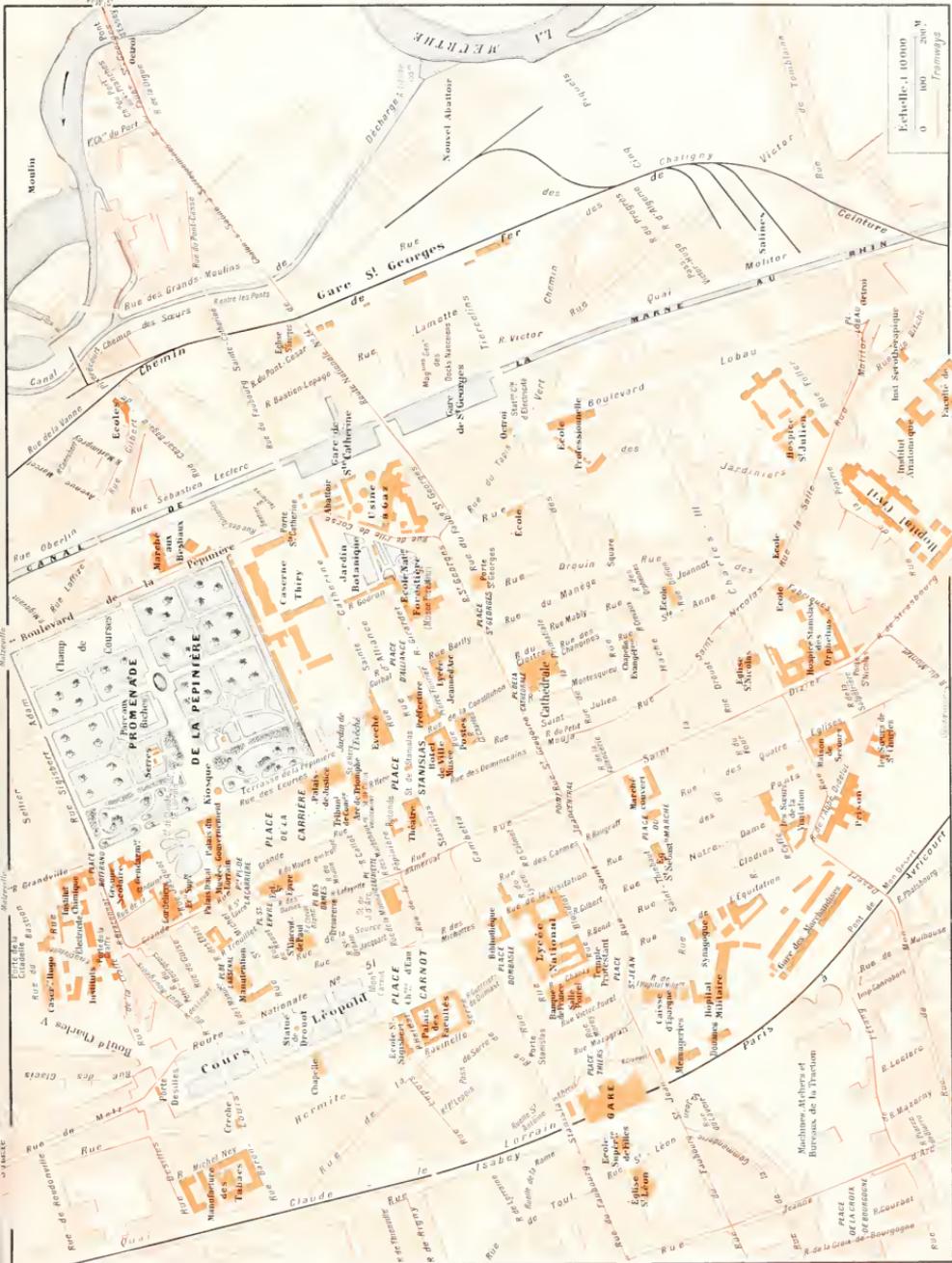
Superficie : 523 240 hectares (Cadastré), 527 500 (Service géographique de l'armée). Population : 564 730 habitants. Chef-lieu : Nancy. Sous-préfectures : Lunéville, Toul, Briey. — 29 cantons, 600 communes; 6^e corps d'armée (CHALONS-SUR-MAINE). Cour d'appel et Académie de Nancy, Evêché de Nancy (suffragant de Besançon).

Dans son ensemble, et même avant les plus récentes mutilations, la *Lorraine française* n'était qu'une survivance, déjà bien amoindrie, de l'Etat qui, lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, au traité de Verdun 843, fut constitué pour *Lothaire*, le vaincu de *Fontenoy* (841), héritier de la *couronne impériale* et *roi d'Alsace*, à la remonte de la Saône et au delà de la Moselle, de la Méditerranée à la mer du Nord. Ce territoire, création toute artificielle offerte à la satisfaction de traditions encore trop recueutes pour être sacrifiées, remis-sait la capitale religieuse, Rome, à la capitale civile, Aix-la-Chapelle, de l'empire carolingien et devait surtout atteler les chocs inévitablement entre Français et Germains, servir d'état-tampon, en évitant leur contact immédiat sur le Rhin. Mais le nouvel Etat, isolé de ses deux voisins, sans frontières naturelles capables de le préserver de l'invasion, manquant en outre de l'unité ethnique et territoriale nécessaire à la durée des créations de circonstance.

Il est certain, en effet, que le couloir du tris, à l'origine des Vosges et du Rhin aux côtes de Meuse, forme un chemin de ronde autour des cuvettes concentriques qui dessinent le bassin de Paris et s'y rattache comme un complément nécessaire, la *Meuse* et la *Moselle*, qui drainent ses eaux, s'en détachent et prennent une direction indépendante vers le nord, l'une toujours elle-même jusqu'à la mer, l'autre affluent du Rhin. D'autre part, les sens de race font des Lorrains primitifs les frères indubitables des bra-

chycephales du Massif Central et de l'Armorique. Mais des infiltrations germaniques séculaires, des invasions venues de l'est ont fortement atteint, surtout dans les vallées d'accès facile, l'intégrité de l'ancienne race celtique puis gallo-romaine en possession du pays. Il ressort clairement d'ailleurs, au premier examen, qu'entre les populations mêlées des bassins de la Moselle et de la Meuse et celles de la Saône et du Rhône, entre la Lorraine Mosellane et la Provence méditerranéenne, il ne pouvait exister qu'un lien factice, conventionnel et précaire, parce que superficiel. Ce qui devait arriver arriva : *Lothaire*, mettant fin à cette contrainte, sépara le nord du midi (855) et du premier tronçon, entre Meuse-Escaut et Vosges-Rhin, fit un Etat particulier pour son fils Lothaire II. C'est alors que la *Lotharingie*, depuis la *Lorraine*, prit son nom distinct. Le sort auquel Le vaincu sa situation intermédiaire fit du nouvel Etat un objet de convoitise entre ses deux puissants voisins de France et de Germanie qui se le partagèrent. Charles le Gros, dernier empereur carolingien, l'annexa. Lors de sa déposition, la *Lorraine*, délimitée de la partie comprise dans le bassin de Rhône, passa au roi de Germanie, *Arnoul*, qui en fit un royaume pour son fils *Zwentibold* (895-900). De *Louis l'Enfant*, roi de Germanie, elle passa à *Charles le Simple*, roi de France; de *Henri Vaisleur*, le Germanique, à *Louis d'Outremer*, devenu roi de France. *Othon le Grand*, qui la reprend (950), la donne à son frère *Brunon*, archevêque de Cologne, et celui-ci en fait deux parts : 955 : la *Baule Lorraine*, ou Lorraine Mosellane, et la *Basse Lorraine*, fornice de territoires appartenant aujourd'hui à la Prusse Rhénane, la Belgique et les Pays-Bas, jusqu'à la mer. Des deux vicars administrèrent chacune des deux parcelles féodales, toutes deux également vassales de l'empire. La *Basse Lorraine* ayant perdu son nom, à la fin du 10^e siècle, la *Lorraine Mosellane* le garda. Ainsi l'Etat-tampon, que l'on pensait devoir être une garantie de paix, n'avait cessé d'être un brandon de discorde; cette vie d'incertitude ne s'atténua pour la Lorraine survivante que lorsque ses ducs furent devenus assez forts pour défendre son intégrité.

Le premier des ducs héréditaires de Lorraine fut, d'après la tradition,



Echelle 1:10000
 0 100 200 M
 France

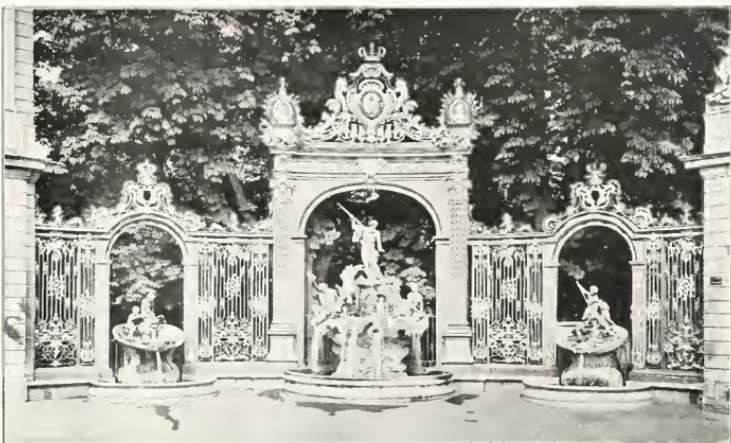
Général d'Alsace (1618), dont la famille conserva la souveraineté, sept siècles durant. Puis la maison d'Anjou, par le mariage de René I^{er} avec Isabelle, s'y établit et régna, de 1431 à 1573. Alors un nouveau mariage confond les droits de cette maison avec ceux de la famille de Lorraine, branche cadette issue des anciens ducs. Jusqu'au xiii^e siècle, les ducs de Lorraine, plus préoccupés de guerre, de chasse et de chevalerie que de l'administration de leurs domaines, vivaient à l'abri de leurs châteaux forts. Dans le morcellement de leur État, où de nombreux fiefs rivaux s'étaient constitués, comme ceux des évêques de Metz, Toul, Verdun, ils montrèrent une préférence marquée pour leur château de Prény. Vers le milieu du xiv^e siècle, ils s'établirent à Nancy, pauvre village ignoré qui, par la résidence des ducs, allait devenir capitale. Peu à peu le groupement formé autour du château ducal s'étendit; avec la sécurité, des bourgs, des villes, jusqu'alors trop clairsemés, peuplèrent la campagne.

Les ducs de Lorraine eurent à se défendre contre leurs puissants voisins du Barrois et de Bourgogne. Les comtes, puis ducs de Bar, bien que liés aux empereurs par la tradition féodale, eurent nécessaire à leur sécurité de rendre hommage au roi de France, pour une partie de leurs États, désignée sous le nom de *Barrois mouvant* (1342). Plus tard, le *Barrois ducal* ou *non-mouvant*, étant passé, du cardinal Louis de Bar à René d'Anjou et par celui-ci à la Lorraine (1319), le *Barrois mouvant*, à son tour, fut donné aux ducs de Lorraine par le traité de *Cateau-Cambrésis* qui le prit à la France, en 1559.

L'un des plus puissants souverains de l'Europe par la possession de la *Bourgogne* proprement dite et des Pays-Bas, *Charles le Téméraire*, voyait avec chagrin ces deux tronçons de ses États séparés par le duché de Lorraine. Il rêvait d'être roi, par la suppression de cet intervalle malencontreux; ainsi se trouvaient reconstituée une partie de l'ancien royaume de Lothaire. Nancy, occupé une première fois, fut rendu à son duc. Mais *Charles le Téméraire*, que son emportement inconsidéré avait jeté contre les Suisses, alliés du duc de Lorraine, cherchait une revanche à ses défaites de *Grauson* et *Morat*: il mit encore une fois le siège devant Nancy. René II le défit complètement aux approches de cette ville, et le duc de Bourgogne, enligné dans un marais, eut la tête fendue (1477).

Les ducs de Lorraine vécurent en paix jusqu'en 1552. La conquête des *Trois-Évêchés*, par Henri II, les mit aux prises avec leurs voisins de l'ouest, les rois de France. La *Lorraine* nous tenait de trop près, pour qu'elle nous fût indifférente. Henri III épousa une princesse de la famille ducal; Henri IV donna sa sœur au duc Henri II. Puis, Louis XIII occupa le territoire lorrain, en démantelant les places fortes. Louis XIV insista près du duc Charles V pour que ce prince sans postérité légua ses États à la France: la *Lorraine*, devenue alliée de l'Allemagne, fut occupée une seconde fois par les troupes françaises (1670), qui éloignaient bientôt le traité de Ryswick (1697). Enfin le traité de *Vienne* (1737) decida le dernier duc héréditaire *François II* à céder, en échange du grand-duché de Toscane, la *Lorraine* à *Stanislas*, roi détrôné de Pologne, beau-père de Louis XV, à la condition que cette province devint française, à la mort du nouveau titulaire. En 1766, la *Lorraine* passa à la France; ses coutumes sont respectées; on transfère à Nancy l'université créée en 1572, à Pont-à-Mousson; l'ancienne capitale de la *Lorraine*, devenue chef-lieu de province, est dotée d'un Parlement. Louis XVI obtint de Rome la création des deux évêchés de *Nancy* et de *Saint-Dié* (1777).

La Révolution fit de la *Lorraine* quatre départements: *Meurthe*, *Moselle*, *Meuse*, *Voivre*. En 1813, le département de la *Moselle* est privé, par le second traité de Paris, des villes et cantons de Sarrebrück, Sarrelouis, Béling, Arneval. Un second démembrement, bien plus douloureux, s'accomplit en 1871; nous perdions les deux tiers de la *Moselle*, deux arrondissements de la *Meurthe*, un canton et demi des Vosges. De ce qui restait, on fit *Meurthe-et-Moselle*, Metz, Saingt-Avold, Dieuze et Château-Salins sont restés



NANCY : FONTAINE DE NEPTUNE.

Cl. M.

à l'Allemagne, bien que le français fût parlé dans ces villes à l'exclusion de l'allemand, et ailleurs, d'un usage prépondérant, depuis le xv^e siècle.

Plus d'une capitale envierait à Nancy la noble et gracieuse ordonnance du champ clos monumental dont cette ville fut dotée de 1752 à 1757, par le duc de Lorraine et de Bar, *Stanislas*, roi détrôné de Pologne, beau-père de Louis XV, qui avait épousé sa fille Marie Leszinska. L'architecte directeur de ce grand œuvre fut un Nancéien, Emmanuel Héré. La statue de Stanislas par Jacquet s'éleva au centre de la place qui porte son nom. Celle-ci forme un quadrilatère à pans coupés, long de 106 mètres, large de 121^m 44, entouré de pavillons uniformes, sur les deux ailes de l'Hôtel de ville, qui en occupe le fond et dans lequel s'abrite le *Musée de peinture et de sculpture*. *Jean Lamour*, le grand ferronnier nancéien, qui ouvra ses balcons et sa magnifique rampe d'escalier, créa, pour les quatre pans coupés de la place, d'admirables grilles en fer forgé, rehaussées d'or, d'un goût exquis; celles des angles nord-est et nord-ouest encadrent deux fontaines monumentales, l'une dit



NANCY : ARC DE TRIOMPHE.

Cl. M.



NANCY : PLACE DE LA CARRIÈRE.

G. ND.

d'Amphitrite et l'autre de Neptune, dont les statues en plomb, œuvre de Barthélemy Guibal et de Cyllé, se détachent sur de belles masses de verdure.

Les plus beaux monuments de Nancy, sans parler de la Préfecture, voisine un peu écartée de l'Hôtel de ville, gravitent sur les deux ailes de la place Stanislas : à droite, l'Evêché; à gauche, le Théâtre; au fond, l'Arc de triomphe, dont les portiques, ornés de bas-reliefs en marbre blanc, ouvrent sur la longue esplanade plantée de la Carrière, ancienne terre inculte et marécageuse, où se donnaient jadis les tournois, les carrousels et les divertissements de la cour de Lorraine. A droite et à gauche, sous l'aile de l'Arc de triomphe, la statue

d'Herc et celle de Jacques Callot, qu'accompagnent les bustes des célèbres graveurs, leurs compatriotes, *Israel Sylvestre* et *Ferdinand de Saint-Urbain*. Entre le Palais de justice et le Tribunal de commerce, qui se regardent, l'avenue s'étend jusqu'au palais du Gouvernement, qu'une double colonnade en hémicycle relie aux constructions latérales, en se dégageant, d'un côté, sur le magnifique parc de la Pépinière, de l'autre sur le vieux Nancy. Établie par le roi Stanislas (1665) sur l'emplacement des anciennes fortifications de la ville (bastion des Dames), la promenade de la Pépinière forme un quadrilatère de 23 hectares planté d'arbres magnifiques : ormes, trembles, frênes, distribués en quinconce autour des serres, des corbeilles fleuries, des pelouses vertes et des eaux jaillissantes.

Dans le voisinage, la vieille ville, groupée autour de l'ancien Palais ducal, offre à la curiosité, outre l'église *Saint-Epvre*, magnifique édifice de style ogival, construit de 1864 à 1874, d'après les plans de Morey, sur la place qui précède l'église, la statue équestre en bronze du duc René II, vainqueur de Charles le Téméraire, par Mathias Schiff,

Statue de *Jeanne d'Arc*, par Mercier, au débouché de la rue de la Monnaie. A l'autre pôle de l'ancien quartier, l'église des *Cardeliers*, voisine du Palais ducal, construite par René II, en souvenir de sa victoire sur le duc de Bourgogne (1477), eut à souffrir d'un long abandon et d'un violent incendie. On y a recueilli ce qui reste des tombeaux des princes lorrains : mansoleu d'Antoine de Vandémont; celui de René II, dont l'architecture et une partie de la décoration appartiennent au xv^e siècle; chapelle ronde ou chapelle ducal, commencée, en 1608, par le duc Charles III, restaurée au xviii^e siècle par l'empereur autrichien François I^{er}, de la maison de Lorraine, puis au xix^e.

Ce vieux quartier, où subsistent encore quelques anciens hôtels, ouvre, par la Grande Rue,

sur la porte de la *Craffe*, dont les hautes tours, élevées dans la seconde moitié du xv^e siècle, rompaient la continuité des remparts et précèdent la porte de la *Citadelle* (1596), ornée de bas-reliefs que surmonte la statue de Charles III, le rénovateur de Nancy. Le Palais ducal, qui occupait le cœur de la vieille ville, commencé au xv^e siècle, achevé au xvi^e et souvent modifié, n'a conservé, depuis le violent incendie qui faillit le consumer, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1871, qu'une aile en façade sur la Grande Rue. Sa double entrée de la grande et petite porterie, que surmonte la statue équestre du duc Antoine, dans un charmant décor ogival que flanquent des balcons découpés à jour; la jolie galerie voûtée donnant sur les massifs d'un

petit square intérieur; le Musée lorrain, réuni au premier étage, avec ses belles tapisseries dites de Charles le Téméraire, ses vitrines remplies d'objets d'art, des tableaux, des estampes, des faïences, des médailles, des sceaux, des gravures (pompe funèbre de Charles III), évoquent sous les yeux la vie de l'ancienne Lorraine et le souvenir de ses ducs.

La ville ducal ou ville vieille, ressermée dans la ceinture de ses remparts, aujourd'hui remplacés au nord-est par la promenade de la *Pépinière*, au sud-ouest par le long cours *Léopold*, entre la porte Desilles et le monument Carnot, a dès longtemps débordé la grande rue Stanislas et la rue Sainte-Catherine, tendues sur son front, et sondées au centre à la place Stanislas. Alors, s'étale la marée montante du Nancy moderne, coupé de rues à angle droit, sur l'axe longitudinal de la rue Saint-Dizier. L'intersection des rues Saint-Jean et Saint-Georges, avec cette longue artère, marque le point central du mouvement.

Sur le front nord occidental de la ville neuve, en liaison avec le cours Léopold, bordure de la cité primitive, le palais de l'Université (construit de 1858 à 1870), s'élève sur la place



G. ND.

NANCY : PORTE DE LA CRAFFE.

Carnot: la *Bibliothèque*, place Mathieu-de-Domabasle; rue Gambetta, le *Lycée Dronot*, dont une partie occupe l'ancien couvent des Minimes cloître et de la Visitation chapelle; la *Benque de France*; la salle *Poiré*, pour concerts et expositions; la *gare*, place Thiers. Au delà de la voie ferrée; le faubourg Saint-Jean avec l'église *Saint-Léon* 1860-1877, dans le style ogival des xiii^e et xiv^e siècles; la rue *Jeanne-d'Arc*, bas-fond de l'ancien marécage où fut trouvé le corps de Charles le Téméraire, au lendemain de la bataille de Nancy (5 janvier 1477); la *croix de Bourgoigne*, que surmonte une croix lorraine à double croisillon; enfin la *tour de la Commanderie*, tournelle du xiii^e siècle, le plus ancien monument de Nancy, jadis à la commanderie des Templiers dite *Saint-Jean du Vieil Aître*, au voisinage de laquelle fut trouvé, en 1895, un cimetière mérovingien.

Au front nord oriental de la ville neuve se rattachent : l'*École forestière* et son riche musée forestier; le *Jardin botanique* (monument du Dr Crevaux, explorateur); la *place d'Alliance*, encadrée d'arbres et de beaux hôtels, ornée, au centre, d'une fontaine monumentale érigée par Stanislas, en mémoire du traité d'alliance conclu l'er mai 1756; entre Louis XV et l'Impératrice Marie-Thérèse.

Au sud de l'Hôtel de ville : la *Cathédrale* et ses deux tours décorées de pilastres et de balustres, construite en 1703 par Hardouin Mansard et Germain Boffrand, à l'imitation de l'église romaine de Saint-André du Val. L'intérieur, un peu froid, ne manque pas de majesté et d'une certaine richesse. La maison de *Jean Lamoignon*, ornée par lui de balcons en fer forgé; celle où naquit le général *Dronot*; celle du miniaturiste *Isobey*; la porte *Saint-Nicolas*, édifiée par Charles III, au début du xvii^e siècle; l'église *Saint-Nicolas*, de style Renaissance (1875-1881); l'immense hôpital civil; l'église *Saint-Pierre* (1883), en style ogival du xiv^e siècle; l'église de *Bon-Secours*, élevée par Stanislas (1738-1741), sur l'emplacement d'une ancienne chapelle qu'érigea le duc René II, pour commémorer sa victoire de Nancy, complet, à l'extrémité de la rue de Strasbourg, faubourg Saint-Pierre, l'inventaire de ce qui prête à la ville neuve de Nancy un intérêt d'art.

L'afflux des immigrants



NANCY : PALAIS DU GOUVERNEMENT.

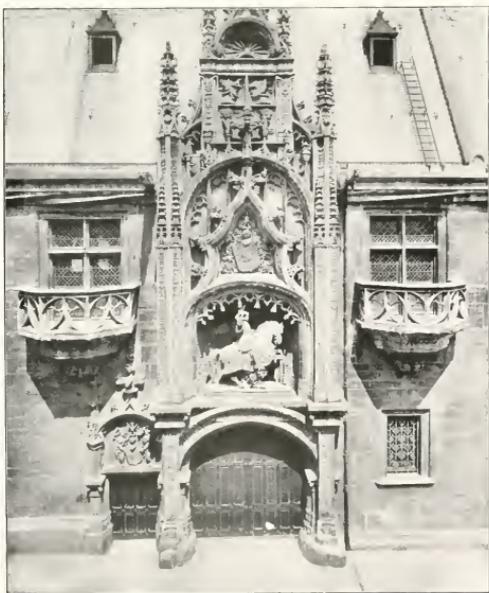
Cl. No.

d'Alsace-Lorraine fuyant l'annexion a, en peu de temps, doublé la population de Nancy; elle est aujourd'hui de 119950 habitants. De plus en plus, les faubourgs étendent au loin le cercle de l'activité urbaine; Malzéville, Maxéville, Champigneulle... Partout l'industrie a pris un magnifique essor.

Industrie de Meurthe-et-Moselle. — Le fer est l'une des richesses du sol lorrain. L'Allemagne ayant pris, en 1871, la meilleure et la plus grande partie (3400 hectares de ses terrains métallifères, on a dû reconstruire en terre française le domaine perdu. Les minerais de fer osilligne de Meurthe-et-Moselle Nancy, Champigneulle et Longwy) se prêtent admirablement, par leur teneur en phosphore, à la production des fontes de moulage. Grâce au procédé Bessemer, on en fait des aciers excellents. Meurthe-et-Moselle entretient pour les deux tiers dans la production totale de la fonte en France 1.

L'arrondissement de Briey, le duché de Luxembourg et les arrondissements de Thionville et de Metz forment un champ minier de 90 000 hectares, d'un seul tenant, et recelent, d'après des calculs récents, 3 milliards de tonnes, dont Meurthe-et-Moselle possède à peu près les deux tiers. De nombreuses usines, 76 hauts fourneaux, y puisent leur aliment à *Gorey, Dieulouard, Pont-de-Manson, Nancy, Lunéville*,...

La production du sel, en Lorraine, se perdit dans la nuit du passé. Cette industrie prospérait déjà aux temps mérovingiens. Mais, à la fin du xviii^e siècle, il



NANCY : PORTE DU PALAIS DUCAL.

Cl. No.

(1) Voy. : Mémoire publié par la Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle, à l'occasion du cinquantième de sa fondation.



Cl. ND.

NANCY : GRILLE DE JEAN LAMOUR ET CATHÉDRALE.

n'y avait plus en activité que *Dieuze*, *Mogeville*, *Château-Salins*, et l'exploitation, concentrée sur les eaux de sources, les plus riches, se faisait à ferme. On soupçonnait alors l'existence dans le sous-sol lorrain de vastes dépôts où les eaux superficielles venaient puiser leur substance saline. C'est à Trier qu'en 1819 M. Vignon découvrit le premier banc de sel gemme lorrain, à la profondeur de 65 mètres, et traversa une épaisseur de 35^m.90 de sel, en six bancs, sans que la limite du sixième fût atteinte. Des sociétés d'exploitation se formèrent : d'autres sondages furent entrepris (celui de Varangéville), et le *Salmois* de Meurthe-et-Moselle fut constitué. Trier, *Château-Salins*, *Dieuze*, nous ont été pris en 1871. Mais la continuité du gisement salifère ayant été établie, de *Tonnoy* sur Moselle à la vallée de la *Seille*, on peut estimer, du côté français, à 400 kilomètres carrés la superficie totale du gisement et l'épaisseur totale du sel comme variant de 10 à 70 mètres. C'est l'un des plus beaux gisements salifères du monde. Il exploite les couches de sel gemme, soit en *galeries*, au pic et à la mine, comme des carrières de pierre; soit par l'*évaporation* à la chauffe de l'eau saline naturelle ou artificielle, produite par saturation des couches salifères. Il existe en Meurthe-et-Moselle seize *salines*; le sel gemme est exploité à Saint-Nicolas, Varangéville et Saint-Laurent. Les concessions se concentrent dans la vallée de la *Meurthe*, celle du *Saône*, affluent de cette rivière, non loin de Dombasle, et dans la vallée de la *Moselle*, à Tonnoy. Le sel rend d'éminents services à l'alimentation, à l'élevage, à l'agriculture et à l'industrie, pour la fabrication de la *soude*.

Aux deux industries capitales du sel et du fer, il convient d'ajouter la fabrication du *mir de France* (pour piles et charbons électrolytiques) à Vandœuvre; l'industrie du *chapeau de paille cousu*, en tresses dites de

paile, bien qu'on y emploie les matières les plus diverses; celles du chapeau tressé d'une seule pièce avec la feuille du palmier *Lalania glaucophylla*, et du chapeau *Panama* (Nancy et Lunéville); la *pluie* et le *lissage* mécanique du coton, très en progrès (Blainville, Blamont, Lunéville, Nancy, Saint-Nicolas-du-Port); la fabrication des *fanelles* et *mailletons* pour doublures de chaussures; la *broderie à la main*, qui occupe 20 000 ouvrières; la *broderie sur tulle*; l'*imprimerie* et la *phototypie*, qui ont fait de Nancy un centre typographique des plus importants; l'*imagerie* de Pont-à-Mousson, rival de celle d'Épinal; la fabrication des *cartes à jouer*; la *crystalterie* de *Baccarat*, la première du monde, où l'on moule, grave et décore les cristaux; la *verrerie-glucerie* de *Grècy*; la *gobeleterie de verre*; les *verreries artistiques* de Nancy, ornement des musées et des galeries princières, créées par un artiste du génie, *Emile Gallé*; la *ganerie* et les *faienceries* de Lunéville et de Saint-Clement, de Toul, de Longwy, Badonviller, etc.; l'industrie du *meuble*, très florissante à Nancy; la fabrication d'instruments de précision et d'appareils photographiques; le *carbon légal* et *comprimé* de Pont-à-Mousson; l'*industrie des jouets*; la *tonnelierie* à Nancy, Juville, Tardouville, suscitée par le grand essor donné à la fabrication de la *bière*.

Doit-on noter encore les transformations profondes créées dans l'exploitation du sol par l'*agriculture*; la culture de *l'osier*, très rémunératrice; les *mailleries*, employant surtout les organes de Champagne; la *meunerie*, régénérée par l'emploi des moulins à cylindres; la *feuterie-gluosserie* de Lunéville; les *produits chimiques*; l'*épicerie en gros*, centre d'approvisionnement des départements voisins; la fabrication des *parés* et des *dalles* en ciment; les *tuileries* mécaniques?

Personnages historiques. — *Saint Vincent de Lérins*, évêque de Saintes, et son frère *saint Loup*, évêque de Troyes, nés à Toul (v^e siècle); *Marguerite d'Anjou*, fille de René I^{er}, née à Pont-à-Mousson (1429-1482); *Claude de Lorraine* (1496-1550), troisième fils de René II, le premier des *ducs de Guise*; *Charles de Lorraine*, le cardinal de Vendôme, évêque de Toul (1559-1587); *Philippe Emmanuel de Lorraine*, premier duc de Mercœur, né à Nomeny (1558-1602), chef des ligueurs de Bretagne, après l'assassinat des Guises (1588); les deux sculpteurs *Florent Drouin* père et fils, nés à Nancy; *Charles III* duc de Lorraine (1512-1608), le rénovateur de Nancy; le peintre-dessinateur et graveur satirique *Jacques Callot* (1593-1635), né à Nancy; *François de Bassompierre*, né au château d'Illoron (1579-1636), maréchal de France, diplomate; *Jean Noelet*, peintre, né à Nancy (1617-1672); *Isaac Sylvestre*, graveur de genre, né à Nancy (1621-1681); le P. *Moinibourgy* (1620-1686), jésuite, prédicateur et historien; l'architecte-graveur *Ferdinand de Saint-Urbain*, né à Nancy (1653-1738); le peintre *Charles-Charles* (1663-1717) et le sculpteur *Lambert-Sigisbert Adam* (1700-1739), né à Nancy; le grand artiste en serrurerie *Jean Lamour* (1608-1771); *François I^{er}*, empereur d'Allemagne, né à Lunéville (1708-1765), fils aîné de Leopold, duc de Lorraine; il l'épousa en 1736 Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, et fut le père de Joseph II, Leopold II et Marie-Antoinette; *Charles*, duc de *Bourmont* (1736-1783), maréchal de France; *Stanislas*, chevalier de *Bofflers*, célèbre par son esprit, né à Nancy (1738-1815); *Nic. Stofflet*, né à Lunéville (1751), général vendéen, fusillé à Angers, en 1794; *Labbé*



Mon. hist.

AVIOTH (MEUSE) : CHAPELLE DITE DE LA RECEVRESSE.

Henri Grégoire, né à Vého, près de Lunéville (1750-1831), député aux États généraux, évêque constitutionnel de Blois; le baron *Louis*, financier, né à Toul (1756-1833); le sculpteur *Cholton*, né à Nancy (1738-1813); *Nicolas Benoit*, baron *Hercé*, général du génie, né à Lunéville (1774-1838); *Jean-Baptiste Benoit*, portraitiste (1747-1855); *Laurent*, marquis de *Givrons-Saint-Cyr*, maréchal de France, né à Toul (1763-1820); *Michel Duroc*, duc de *Frioul*, général de division, diplomate, grand maréchal du palais impérial, né à Pont-à-Mousson (1772-1813); *Antoine Devaul*, né à Nancy (1774-1857), fils d'un boulanger, général d'artillerie, aide de camp de l'empereur, héros de Wagram, Leipzig, Waterloo, surnommé le « Sage de la grande armée »; l'agronome *Mathieu de Dombasle*, né à Nancy (1777-1853); *Claude-Ambroise Régnier*, duc de *Massa*, fils d'un menuisier de Blamont, avocat, député aux États généraux, membre du Conseil des Anciens, grand Juge au ministère de la Justice en 1802; *Jean-Lucien Liotard Gérard de Gérouville*, dessinateur et humoriste, né à Nancy (1803-1857); *Eugène Schneider* (1805-1873), restaurateur du grèsot; *Henri d'Arbois de Jubainville*, l'un des maîtres de la science celtique, né à Nancy (1827-1910).

Vosges.

Superficie : 586384 hectares (Cadastré). Population : 433914 habitants. Chef-lieu **Épinal**. Sous-préfectures : **Mirecourt**, **Neufchâteau**, **Saint-Dié**, **Remiremont**. — 29 cantons, 530 communes; 7^e corps d'armée (BESANCON). Cour d'appel et Académie de NANCY. Evêché de SAINT-DIÉ (suffragant de Besançon).

Le département des Vosges tend la main, de la Meurthe-et-Moselle à la Meuse, de la Schlucht à Neufchâteau-Domremy. Au contact des montagnes et de la plaine, et à peu près au centre de l'écartement, *Épinal* en est la citadelle; de ses forts hissés sur les premiers contreforts des Vosges et les talus d'approche des Faucilles en assurent la défense; le plus élevé comme le ballon de Servance, à 1210 mètres d'altitude. De là jusqu'à Belfort, des forts d'arrêt commandent



Cl. Doudera.

LAC DE LA MAIN.

les issues du haut pays et se rattachent à celui de *Gironnagny*, qui est à l'avant-garde des Vosges sur Belfort, la trouée de Valdieu et la plaine de la Saône.

Épinal 30052 habitants, dont l'origine remonte à une église fondée, en 980, par Thierry I^{er}, évêque de Metz, appartenit, durant le xv^e siècle, aux ducs de Lorraine. Assiégée à diverses reprises au xvii^e siècle, la place vit, en 1070, le maréchal de Croqui raser ses fortifications et détruire son château. Elle devint française avec la *Lorraine*: son chapitre de Dames nobles était célèbre. La guerre de 1870-1871, en lui amenant un afflux d'événements qui favorisaient la domination prussienne, à plus que doublé sa population et, du même coup, donné un bel élan à son activité. L'industrie *colombière* y fait vivre de nombreuses usines. C'est une vieille cité très moderne; la Moselle s'y divise en deux bras. L'île circonscrite par le cours de la rivière et le bras canalisé dit des Grands-Moulins renferme la « Petite ville »; là se trouvent la Bourse et le Tribunal de commerce; à la proue d'amont de l'épave insulaire, la *Bibliothèque* et le *Musée*, l'une provenant surtout des fonds des abbayes de Senones et d'Étival, riche de manuscrits et logée dans une curieuse reconstitution de maison romaine; l'autre comprenant, avec ses collections archéologiques (groupe équestre de Portieux, bas-relief du Donon), d'intéressantes galeries de moulages et de tableaux. Trois ponts relient la Petite ville à la Grande, échelonnée sur la rive droite jusqu'aux versants qui portent les débris méconnaissables de l'ancien château, dans le cadre du parc Doublat, aux magnifiques ombrages. L'église *Saint-Gervais*, fondée au x^e siècle,



Plac. de M. Jove.

VALLÉE DE LA ZOLLE, PRÈS DE SAINT-DIÉ.



Cl. Nè.

ÉGLISE SAINT-MAURICE, A ÉPINAL.

reconstruite au xiii^e, sa tour romane, ses tourelles coiffées de pierre, son portail du nord, la nef, son triforium trilobé, méritent l'attention de l'archéologue. Le palais de Justice, le Théâtre, l'Hôtel de ville (1777) gravitent non loin de la vieille église, au voisinage de la rue du Pont, très animée, qui conduit à la place des Vosges : maisons à arcades. Le long de la rivière, les constructions modernes du Collège et de l'École industrielle flérent le quai Jules-Ferry et précèdent la magnifique promenade du *Cours* qui se déroule avec la Moselle, en liaison, de l'autre côté du Champ-de-Mars, avec l'avenue ombreuse des TEMPLIERS. Les environs offrent de belles promenades.

La vie est intense au seuil des Vosges, dans la Plaine et la Montagne. A la première, ses champs de céréales, de betteraves, de lin, de houblon; ses vignobles Neuf-hâteau, son *liscieux*, pur distillat de raisins. Partout la *faux*; au-dessus d'elle, les pâturages des hautes Chaumes, rompus sans fin de plateaux jonchés de fleurs alpêtres, le serpolet, l'anémone, la gentiane à la belle tige droite ornée de fleurs jaunes; l'arnica, la renoncule dorée, etc. Du lait des troupeaux se fabrique un fromage, façon gruyère, dit *gruyère*. Géralmer en est le centre de dispersion.

Il faut parler des mines de lignite, des tourbières, des *coues minérales*, dont il tire un sérieux profit, le département des Vosges possède une florissante industrie : forges de Bains, fonderies d'Épinal, de Robécourt (cloches), de Saint-Dié (cuivre); d'importants *filatures* de coton, la plupart avec tissage; à Fraize, Senones, Cormimont, Saulxures, Jarménil, au Val-d'Ajol; filatures de soie à Bussang; fabrication de caillots à Épinal, de boîtes à Gérardmer; *broderies* à la main et au métier, *dentelles*, guipures de *Mercœur* et lingerie renommée; *imagerie* d'Épinal; *verreries* de Portieux, *papeterie* de Clairfontaine à Etival.

Personnages historiques. — *Varin-Doron*, énergique labourer qui chassa les Bourguignons du château de Bruyères (1475); le sire de *Bouvaumont*, châtelain de Saint-Dié, qui aurait tué Charles le Téméraire à la bataille de Nancy (1477); *Jeanne d'Arc*, née à Domremy (1412), brûlée vive à Rouen (30 mai 1431); le bienheureux *Pierre Pourcien* (1063-1076), né à Mirecourt; le peintre *Claude Lorraine*, dit *Le Lorrain* (1600-1682), né au château de Clamagne en Lorraine, mort à Rome; le sculpteur *Nicolas Jacquin*, de Neufchâteau (1625-1683); le graveur *Dominique Colin* de Mirecourt (xviii^e siècle); *Laurent Gilbert*, poète lyrique, né à Fontenay-le-Château (1751), mort à Paris (1789); *Joseph Boussel*, historien, né à Épinal (1759-1815); *Victor Perrin*, dit *Victor*, né à la Marche (1766-1841); entré au service comme tambour, à quinze ans, maréchal de France après la bataille de Friedland, duc de Bellune; le comte *Boulay* (de la Mourthe), ancien ministre (1761-1840); *François-Louis Français*, peintre, né à Plombières (1814-1897); les hommes politiques: *Louis-Joseph Du Roy*, de Mirecourt (1818-1888); *Jules Ferry*, de Saint-Dié (1832-1893); *J. Méline*, de Remiremont,

Territoire de Belfort.

Superficie: 60900 hectares (Cadastre). Population: 101386 habitants. — 6 cantons, 106 communes, 7^e corps d'armée (BESANCON). Cour d'appel et Académie de BESANCON. Archevêché de BESANCON.

Le territoire de Belfort, seule partie du département du Haut-Rhin demeurée politiquement française, après le traité de Francfort (1871), correspond à peu près à ce qu'était l'arrondissement de Belfort dans l'ancienne division administrative. C'est un témoin. A l'ouest du Rhin, la place garde l'inter valle des Vosges au Jura. Les forts d'arrêt de *Gironcourt*, du *Ballon de Sevaux*, de *Château-Lambert*, de *Rupt*, de *Remiremont*, d'*Arches*, postés à tous les débouchés des Vosges, relient Belfort, vers le nord, au comprétrencé d'Épinal. Au sud, *Montbéliard*, flanqué du fort de la *Chaux* et de celui du *mont Bard*, accompagnés de batteries, barre la route du Doubs et relie la défense au fort du *Loumot* (833 mètres d'altitude), en amont de Pont-de-Roide et à 4 kilomètres de la frontière suisse.

Outre son château avec enceinte et ses anciens forts de la *Miotte*, de la *Justice*, des *Hautes et Basses-Perches*, ceux de *Dunfort-Rochereau* et des *Barres*, une circonvallation nouvelle étend au loin l'action de Belfort.

La ville, située sur la *Sarouvrise*, au pied des collines de la *Miotte* et de la *Justice* et à 363 mètres d'altitude, n'est éloignée de la frontière que de 41 kilomètres; à 413 kilomètres de Paris. C'est essentiellement une place de guerre. En 1870-1871, le général prussien de Treskow l'assiégea. Du 3 novembre 1870 au 16 février 1871, un bombardement rigoureux et des combats incessants sur les positions avancées de la place ne purent vaincre la constance, toujours en éveil, et le courage infatigable du colonel *Dunfort-Rochereau* et de ses hommes. *Belfort* ne fut rendu à l'ennemi impuissant qu'après la conclusion de la paix et sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Le lion gigantesque de Bartholdi, en grès des Vosges, long de 24 mètres sur 16 mètres de haut, incrusté au front du rocher qui porte le château, magnifie cette glorieuse défense. Sur la place d'Armes, groupe allégorique de *Mercié*, « Quand même ! »; église *Saint-Denis* du xviii^e siècle. *Belfort* (39370 habitants) est une ville active et industrielle.

Personnages historiques. — L'abbé *Joseph de La Porte* (1718-1778), écrivain, né à Belfort; *Barth.-L.-Jos. Schärer* (1747-1804), né à Belle, vainqueur de Loano; le général *Jean-Fr.-Dieudonné Rousse*; *Fr.-Jos. Reim*, peintre d'histoire, né à Belfort (1787-1863); *Emile Keller* (1828-1901), représentant de Belfort, sa ville natale.



CAMP RETRANCHÉ DE BELFORT.



LE LION DE BELFORT.

C. C. B.



SIDI-BOU-MÉDINE, PRÈS DE TLEMCEM.

G. ND.

APPENDICE

Précis de l'Algérie et des Départements algériens.

NOTIONS GÉNÉRALES

L'Algérie prolonge la France sur l'autre rive de la Méditerranée. Si l'étude de son territoire appartient en principe à celle du continent africain, cette côte, sœur de la Provence, arrosée de notre sang, transformée par le labeur français, nous est attachée par des liens si étroits qu'une description de la France appelait, au moins, un exposé succinct de la vie, des aspects, des ressources et des institutions d'un pays dont nous avons fait comme une partie intégrante de la mère patrie.

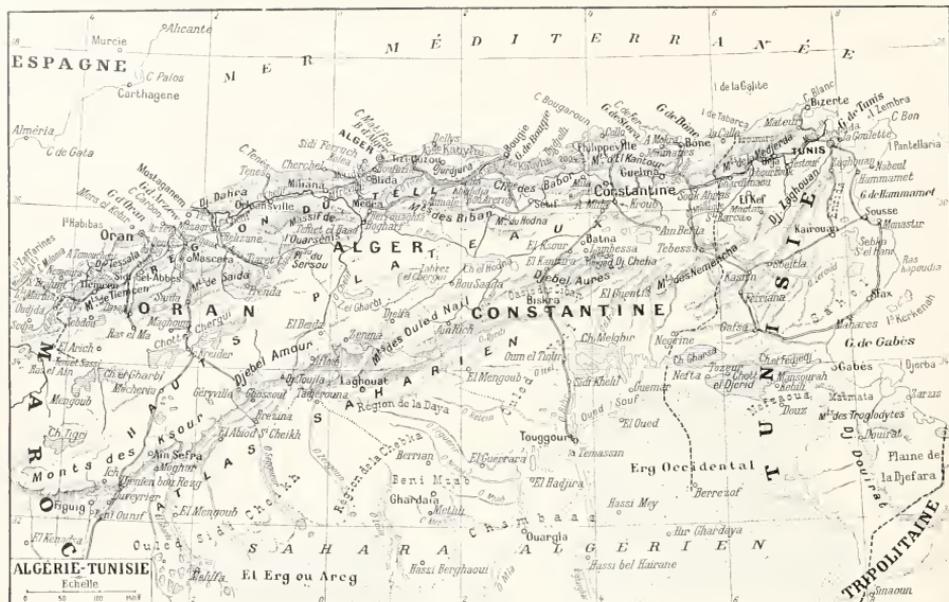
Cette longue suite de hauts reliefs qui s'enroule au front plongeant de l'Afrique du Nord dans les flots de la Méditerranée, et dont les principaux sommets passent, aux yeux de la fable antique, pour soutenir la voûte du ciel, l'Atlas, allongé obliquement du cap Noun au cap Bon, forme une chaîne dont les pics, le plus souvent parallèles, encore que fragmentés et distincts, n'offrent nulle part de rupture véritable. La région dont la chaîne de l'Atlas est l'ossature offre donc une remarquable unité. Le Maroc à l'ouest, l'Algérie au centre, la Tunisie à l'est se la partagent.

Ce que l'Algérie en a retenu comprend essentiellement : les grands étages de la Tell, de la plaine littorale à la vaste esplanade des Hauts Plateaux, que contre-butent, au sud, les massifs sahariens.

La côte d'Algérie, dont le Tell forme le rebord méridional, massive, peu découpée, battue des vents du nord, n'offre à la navigation que peu d'abris naturels. On a dû y suppléer à grands frais par des ports artificiels. Les meilleurs sont, à l'ouest : à défaut de *Nemours*, trop ouvert aux vents du large, la rade abritée par l'îlot de Bachzoum, où la Compagnie de Mokta-el-Hadid a construit le port de Mersa-Sidi-Ahmed à *Bent-Saf*, pour l'exportation des minerais de fer de la région ; entre le cap *Falcon* et la pointe de l'*Aiguille*, le port d'*Oran*, au fond de la magnifique rade de *Mers-el-Kébir*, l'une des plus sûres du littoral algérien ; l'excellent mouillage d'*Arzew*, sous le promontoire du cap *Ferrat*, le meilleur abri naturel de l'Algérie occidentale, récemment aménagé ; sur la côte droite et abrupte que forme le massif côtier du *Dahra*, le refuge artificiel de *Tenès*, à 4 800 mètres de la ville, abrité de l'est, mais exposé aux violences du nord et de l'ouest ; de même *Cherchell*, l'antique *Caesarea*, capitale de Juba II, qui en fit une ville grecque, riche en beaux édifices, et dont le port exigü est très sûr ; le magnifique port d'*Alger*, bien protégé des tempêtes du nord-ouest par les collines du *Sabel*, défendu par des jetées au nord et au sud, mais dont la baie, largement étalée entre la pointe *Pescade* et le cap *Mattifou*, s'agit encore sous la houle du nord-est ; au front de l'escarpe de la grande Kabylie, l'escalade de *Dellys*, exposée à l'est ; *Bougie*, au sortir de la vallée de la *Souanouna*, dans le plus beau golfe du monde (18 020 habitants ; bassin récent de 28 hectares, pour un trafic qui a plus que vingtuplé depuis trente ans ; au delà d'une côte inhospitalière qui pointe au cap *Bougaroun*, le port de *Philyperthe* 25 890 habitants ; au débouché d'un ravin sur le golfe de *Stora* ; enfin à l'abri de la chaîne littorale de l'*Edough*, dans une situation admirable, le bon port de *Bône* 40 188 habitants ; où s'embarquent les phosphates de *Tébessa*, les minerais de fer de *Marouania*, les bois de l'*Edough*, les chevaux et les bêtes à cornes du pays d'élevage qui s'étend entre



Phot. de M. Bonin, 1900.
INDIGÈNE DE BISKRA.



ALGÉRIE-TUNISIE.

guelma et Souk-Ahras, les vins et les céréales de la vallée de la Scybour. Au delà de l'ancien *Hippone*, la *Calte* est un port assez médiocre où, dès le *xix^e* siècle, une Compagnie marseillaise eut un comptoir pour le pêche du corail; cette industrie, qui faisait la prospérité de la *Calte*, est tombée depuis peu (4 526 habitants).

RELIEF

Le **Tell**. — La région du *Tell* algérien, mélange de terres cultivables (en latin *tellus*), de vallées plus ou moins bien arrosées et de croupes en partie boisées, s'étire à la frontière du Maroc, avec les monts de **Tlemcen**, dont les falaises rougeâtres enveloppent cette ville assise au pied de leurs escarpements, entre le double sillon de la Tafna et de son affluent l'Isser. La situation de **Tlemcen** est magnifique. Son berceau, d'abord un camp romain, que l'on appelait *Pomaria*, pour les vergers qui l'entouraient, fut capitale d'un petit Etat dont les émirs, de race berbère, étaient vassaux des Omayyades d'Espagne. Le *Tlemcen* actuel (38 336 habitants) date de la fin du *xv^e* siècle. Ses monuments de l'époque arabo-berbère, la population indigène, les environs peuplés d'oliviers centenaires, de figuiers, de caroubiers font de cette ville l'une des plus intéressantes d'Algérie. A l'ouest de **Tlemcen**, *Ouljta*, occupée par nos troupes, est déjà le Maroc; 6 kilomètres plus loin, l'oued *Isly*, sous-affluent de la Tafna, fut témoin de la glorieuse victoire gagnée par le maréchal Bugeaud, avec 12 000 hommes, sur 40 000 Marocains, que commandait le fils du sultan du Maroc, Abd-el-Rahman, poussé contre nous par Abd-el-Kader (13 août 1844).

A l'est des monts de **Tlemcen**, que flanquent au sud ceux de *Daya* et de leur prolonge, les monts des *Béni-Chougrane*,

au versant desquels s'attache *Mascara* (23 000 habitants), le massif de l'**Ouarsenis**, découpé à l'est et au nord par l'enroulement du *Chéfi*, au sud par un affluent de cette rivière, à l'ouest par l'oued *Mina*, de la région du *Tiaret*, forme un imposant massif montagneux que domine de 800 mètres environ son pic principal. Vous diriez, à voir l'arête abrupte de la *Sea-Sult-abd-el-Kader*, crête de 8 kilomètres, à une altitude moyenne de 1 700 mètres, la nef d'une cathédrale cyclopéenne, dont le *Kef-Sult-Awar*, qui culmine à 1 995 mètres, et le *Belkheir*, moins massif mais plus dentelé, seraient les clochers gigantesques. L'ne ceinture de chênes verts et de cèdres enveloppe les pentes de l'*Ouarsenis*, dénudé et rocheux dans sa partie supérieure. *Téniet-el-Haad*, à 1 660 mètres d'altitude, au passage le plus fréquent du massif, entre de hauts sommets couverts de neige une partie de l'année, possède une magnifique futaie de cèdres, la plus belle d'Algérie, dont les fûts prodigieux, pouvant s'élever à 50 mètres de haut sur 9 mètres de circonférence, occupent, entre 1 300 et 2 000 mètres d'altitude, environ 950 hectares.

Le massif **Kabyle** ou grande *Kabylie*, soudé par un isthme étroit au nord du *Djurdjura*, mais isolé de tous côtés, sans présenter des sommets exceptionnels, offre une association compacte de crêtes séparées par des ravins profonds, dont les eaux torrentielles roulent en convergeant vers le fossé commun du *Schama* qui les jette à la mer. Isolés sur leurs terrasses et les versants de leurs montagnes, comme sur autant de citadelles défendues par des fossés naturels, les groupes *Kabyles*, héritiers directs des vieux *Numides* de Massinissa et de Jugurtha qu'aucune invasion ne put assujettir, ont conservé jusqu'à nous une langue à part, mais distincte des langues sémitiques, une législation coutumière souvent opposée aux prescriptions du Coran, des usages traditionnels qui, en



l'oued de M. Frechon.

UNE OULED-NAÏL.

dépôt de la pratique islamique, laissent à la femme, épouse unique (la polygamie n'étant qu'une exception), des droits et une liberté inconnus de ses sœurs d'Orient, bien que la répudiation fréquente rende sa situation encore précaire. Divisés en petits groupes indépendants, presque toujours en guerre, les *Kabyles*, soucieux avant tout de liberté, n'ont jamais formé de confédération générale. Chaque village a sa vie propre, son assemblée, la *djemaa*, composée de notables, qui gouverne et administre par un *amine*, son mandataire. Mais ces groupes fermés, si restreints qu'ils soient, n'échappent pas aux divisions de partis ou *rofs*, qui se disputent le pouvoir. Le *rof* est un trait



GORGES DE L'OUED-EL-ABOD (AURÈS)

Phot. de M. Frenou.

essentiel de la race berbère. Si la paix française a mis fin aux fustigantes révoltes dont il fut trop souvent la cause, son esprit subsiste dans les terribles *vendettes* qu'entretient le sang répandu, de famille à famille. Attaché à sa terre, à son indépendance et à ce qu'il croit son honneur plus qu'à la vie, le Kabyle est naturellement guerrier : il nous fallut trois campagnes (1852-1854-1857) et trois divisions pour l'amener à composition. Encore cette soumission n'était-elle qu'apparente : en 1871, les *Kabyles* se soulevèrent en masse; on n'arrêta leur marche sur Alger qu'à l'entrée de la Mitidja. *Tizi-Ouzou* (30838 habitants) est la métropole du massif. Le *Kabyle* est, au demeurant, un jardinier et un arboriculteur émérite : le fige par son feuillage, le chêne à glands doux, la vigne, le caroubier, l'olivier et le figuier pourvoient à son alimentation et à celle des bestiaux. La propriété est morcelée au-delà de l'imaginable; les villages s'égrènent le long des pentes en rangs serrés. Le *Kabyle* est, avant tout, un travailleur, épris à l'excès d'égalité : si l'exiguïté de son domaine restreint outre mesure le produit de son labeur, il émigre, fait les travaux agricoles dans la plaine de la *Mitidja*, pioche et laboure, fait le

métier de colporteur. Cette race est infatigable.

Le *Titeri* barre l'intervalle entre l'*Ouarsenis* et la chaîne des *Bibans*, dorsure intérieure du *Djurdjura* kabyle. A l'est, la chaîne des *Babor* forme le bourrelet de la *petite Kabylie*. Il n'y a aucune assimilation possible entre les deux sœurs kabyles. La population de la *petite Kabylie* est peu dense et assez misérable, sans aucune des qualités de sa voisine. C'est

que le rof, constitué d'arabes puissants, et en particulier de *Sabaires* hispaniques, appartenant presque tout à l'*Arab*. Dans les *Bibors*, de hautes futaies de pins, sur les avant-monts qui descendent à la mer par gradins, les chênes-lièges, les *zénons* et les *afaris* couvrent d'énormes espaces. C'est ici la région du *chêne-liège*, zone littorale tendue entre le *Djurdjura*, vers l'ouest, et la *Kroumirie* à l'est, sur une épaisseur de 60 à 70 kilomètres.

La chaîne des *Babor*, que rompent l'*oued Agrioum* et l'*oued El-Kébir*, forme barrière entre Bougie et Sétif; une seule route la traverse, en empruntant le défilé de l'*Oued-Agrioum*, pendant 10 kilomètres, entre des fa-

laises à pic de 1700 à 1800 mètres, si rapprochées parfois que le soleil pénètre à peine, vers midi, le profondeur du ravin. La route d'Alger à Sétif, Constantine, traverse par de semblables défilés la chaîne des *Bibans*, dorsure du *Djurdjura* et des *Babor*, sur le front intérieur des monts de *Hodna*, contreforts des Hauts Plateaux. A partir de *Bonj-Mansour*, les défilés deviennent sauvages et lugubres, entre de sombres murailles noires, maigrement piquées de pins et de genévriers, le plus souvent semblables à des failles de houillères : ce sont les *Portes de fer*, dont le passage par nos colonnes aux ordres du maréchal Valée 28 octobre 1839 fit époque dans la pénétration de l'Algérie. Des *Babor* à la *Kroumirie*, les monts d'*El-Kantara* s'allongent en regard de la côte qu'occupe Philippeville. Enfin l'échine littorale de l'*Edough*, qui pointe au cap de *Frer*, à l'est de cette ville et à l'ouest de *Bône*, constitue un massif isolé, d'origine volcanique, dominant la mer de plus de 1000 mètres.

Les *Hauts Plateaux* se composent de plaines d'altitude différente, que leur étendue fait paraître unies comme un miroir, mais qui sont en réalité ondulées comme le fond d'une mer labourée par les



Phot. de M. Frenou.

FEMMES ARABES EN VOYAGE.



Phot. de M. F. Ben.

JEUNE FILLE DE L'AURÈS.

du *Krober* commande toute solitude désolée, à 988 mètres d'altitude. Déjà les plateaux de la province d'Alger sont moins élevés que ceux de la région d'Oran. Les deux *Zahrez* : *Zahrez-Rharbi* (32 000 hectares), *Zahrez-Chergui* (50 000 hectares), vastes mares saumâtres, sans eau en été, où le sel se dépose, dans les fonds, en nappes brillantes, ne sont pas à 900 mètres d'altitude. Au débouché de *Foued Melah*, le *Rocher de sel* révèle l'existence d'un gîte salifère dont les talus bleuâtres atteignent 35 mètres. Une roche de couleur variable, jaune, rouge, verte, violette, recouvre le dépôt, et, sous l'action des agents atmosphériques, cet amas d'argile et de sel se ravine, se crevasse d'entournoirs, prend des formes fantastiques. Des milliers de pigeons y gisent, des sources salines en émergent.

Les *Hauts Plateaux* de la région de Constantine, à la fois moins larges et plus accidentés, se creusent au-dessous de cette ville, en de nombreux petits bassins : chotts *Mroui*, *Aïn-Beidja*. Mais, au sud-ouest, la chaîne du *Holna* (plus de 1 800 mètres) sépare le plateau de Sétif (21 000 habitants) d'une vaste dépression, prolonge des *Zahrez* algériens, longue de 150 kilomètres d'ouest en est, large de 75 kilomètres du nord au sud, où le chott *Holna* (170 mètres d'altitude), marécage saumâtre aux rives incertaines, occupe, au centre, 70 kilomètres sur 20. Dans ce fond, sous les rayons du soleil saharien dardant contre les roches calcaires, l'été est torride. Les *Hauts Plateaux*, généralement impropres à la culture, offrent des pâturages précieux pour les nomades sahariens et produisent, sur de grands espaces, *Talfa*, dont l'industrie tire parti pour divers usages, notamment la fabrication du papier.

Massifs sahariens. — Les montagnes qui appuient, du sud, les



BISKRA : MARABOUT DE SIDI-LHASSEN.

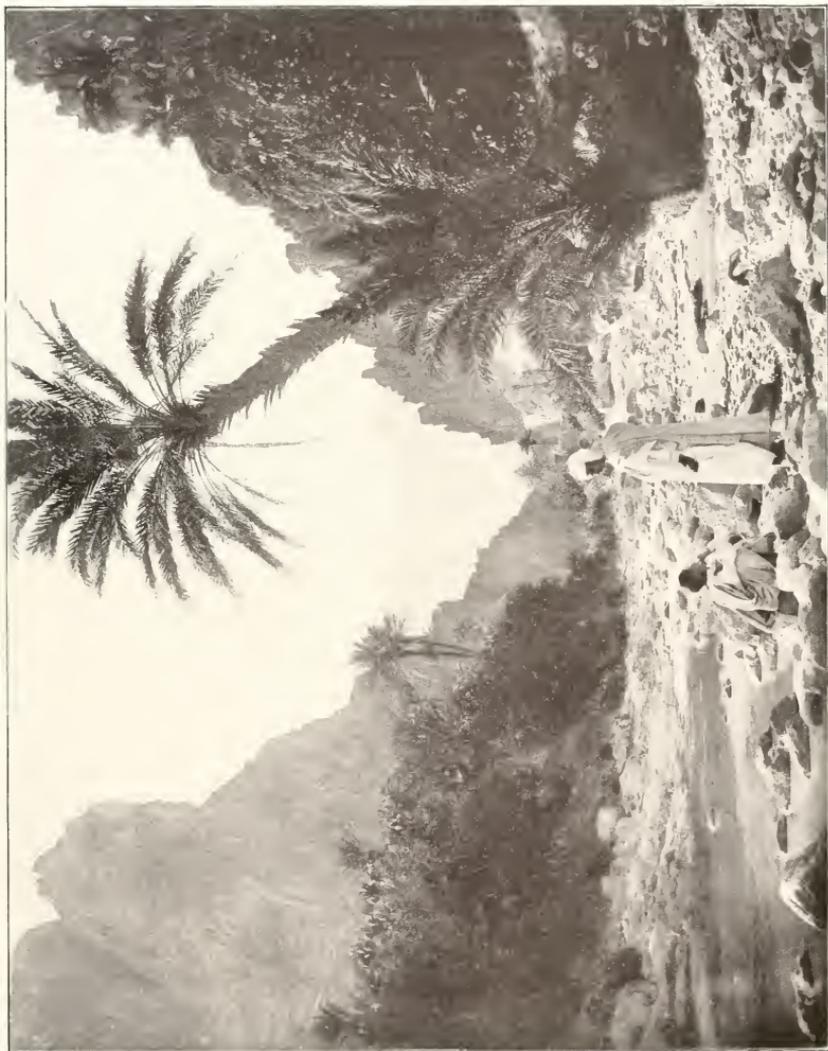
Nail et du *Zob*. *Djelfa* (1 150 mètres d'altitude), très froid en hiver, torride en été, est le principal marché des *Ouled-Nail*, riches en troupeaux, dont les territoires de parcours s'étendent jusqu'au *Djebel-Amour*. *Laghouat*, au débouché de leurs montagnes, sur l'oued *Mezi*, cours supérieur de *Foued Djedi*, sert de liaison entre le sud oranais et celui de Constantine : l'oasis compte environ 30 000 palmiers qui, si leurs dattes sont médiocres, convrent d'une ombre protectrice de plantureux jardins, où prospèrent à l'envi, mêlés à la vigne, des arbres fruitiers de toute sorte. *Laghouat* est chef-lieu du territoire militaire de Ghardaïa. A 250 kilomètres environ de Laghouat et à mi-chemin d'Ouargla, *Ghardaïa*, sorte de ruhe humaine dont les maisons s'étagent en pyramides sur des terrasses souterraines d'arcades, est la principale cité des *Mzabites*, Berbères d'origine, qui, chassés du Tell par leurs coreligionnaires, aux yeux desquels ils passent pour hérétiques, se sont réfugiés dans cette région inhospitalière, et, à force de travail et d'industrie, sont parvenus à créer en plein désert, à l'aide de puits et de barrages, plusieurs oasis dont le nombre des palmiers dépasse 170 000.

C'est dans le massif de l'*Aurès*, tête orientale des massifs sahariens, sous le méridien de Constantine, que se dressent les plus hauts sommets de l'Algérie, avec le *Chelia* (2 312 mètres). De longues arêtes rectilignes, serrées comme les plis d'une étoffe, et plongeant en formidables escarpements sur des ravins aux parois desquels s'attachent les végétations les plus diverses, du palmier-dattier aux forêts de cèdres, constituent ce puissant massif qui ne couvre pas moins de 100 kilomètres, à l'est de *Foued El-Kantara*. Des groupes mi-nomades, mi-sédentaires, appartenant à la race berbère, y ont suspendu leurs villages à des crêtes inaccessibles. La vallée d'*El-Kantara* est le fossé occidental



CL. SO.

RUINES ROMAINES DE TINGAD; ARC DE TRAJAN.



Point de M. Fréhon.

ALGÉRIE : GORGES D'EL-KANTARA (CÔTÉ SUD).



PRIÈRE CLÔTURANT LE RAMADAN.

Phot. de M. Fréchet.

de l'Aurès, la porte de sortie des plateaux et des montagnes sur le Sahara, dont Biskra occupe le seuil.

Batna, plus au nord, à 1 041 mètres d'altitude, dans une plaine bien arrosée, mais froide en hiver, brûlante en été, commande la route. Les Romains, avant nous (1844), y passèrent.

Ils s'étaient très fortement établis à Timgad, à Tébessa, à Lambèse qui recut, au début du II^e siècle, la III^e légion Augusta, venue du camp de Tébessa. Des cités se formèrent à côté des camps : les ruines très importantes qui en restent, surtout à Timgad, donnent l'idée de leur grandeur passée. Aux environs de Tébessa (ancien Tégeste), les ruines antiques dans un périmètre fort étendu, les vestiges de villages, de fermes, de fabriques d'huile, car la culture de l'olivier faisait la richesse de ce plateau, aujourd'hui pays de céréales, témoignent d'une antique prospérité. Le pays est riche en mines, particulièrement en gisements de phosphates, dont les plus productifs sont ceux du Djebel-Kouif.

Nyriane, à la retombée du relief des *Nouanacha*, sur les sables sahariens, est une petite oasis, héritière du poste et de l'ancien camp romain *Ad Majora*, établi sous Trajan, à la suture des montagnes et du désert. C'est Biskra (10 016 habitants, ville bien pourvue et station d'hiver, qui commande à présent l'horizon saharien), les villages indigènes de son oasis s'étendent, pendant 15 kilomètres, sur la rive droite de l'oued qui l'arrose, dans une forêt de 150 000 palmiers, couvrant une superficie de 1 200 hectares. Biskra est la capitale de la région des *Zibane*, zone de steppes parsemée d'oasis, à l'est et à l'ouest, au pied des contreforts de

l'Aurès et des monts du Zab : sans parler du demi-million de palmiers qui en font la richesse, de vastes étendues y sont cultivées en céréales, grâce aux irrigations. La route de Touggourt traverse de bout en bout l'oasis de Biskra, et cette ville est le chef-lieu du territoire militaire groupé en plein désert, le long de l'oued Igharghar.

Le Sahara, en effet, ne manque pas d'eau ni de fleuves, mais, pour échapper à la chaleur torride, les *ouadi* se sont faits souterrains.

On les ramène à la surface par des puits et ceux-ci s'échelonent le plus souvent dans le lit desséché des anciens cours d'eau, dont ils jalonnent ainsi la route.

La région de Touggourt doit la vie aux forages artésiens. Un grand fleuve, l'Igharghar, grossi de l'oued *Mya*, qu'alimentaient de nombreux affluents non encore disparus, descendait à travers cette région désertique de l'Oued-Rir, jusqu'à la dépression du chott *Melghir* (ou *Melric*), affaissée au pied de l'Atlas, et en liaison avec le chott *Gharsa*, voisin de l'immeuse nappe du chott *El-Djerd* que prolonge le chott *El-Fedjef*, presque en vue de la Méditerranée. On songeait à réunir ces Méditerranées en miniature et à les vivifier par l'afflux des eaux marines, en perçant entre elles les seuils de séparation et l'isthme qui les distingue de la mer. Mais si le chott *Melric* est à 30 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée, il n'en est point ainsi de ses voisins de l'est. L'Igharghar, s'il revenait un jour, se rait encore prisonnier, à moins d'un affaissement de la région voisine. Dans ce réservoir du *Melric*, où il s'abîmait, descend encore l'oued *Djebel*, venu de l'ouest et de fort loin, bien au delà de Laghouat, au cœur même du *Djebel-Amour*. Son cours longe en bordure le pied de



Phot. de M. Fréchet.

MINARET DES OULÉD-DJELLAL (ZIBANE).



Phot. de M. Frelon.

FAUCONNIER ARABE.

L'Atlas saharien, jusqu'au dévalé de l'Aurès. Plus de 50 oasis et près de 1 million de palmiers puisent la vie aux eaux souterraines de l'*Igharghar*, captées par les puits artésiens. C'est la fortune de l'*Oued-Bir*, pays de dattes délicieuses, que peuple une race d'excellents agriculteurs et d'habiles artisans, d'origine berbère, mêlée de sang noir.

Au sud, *Ouarzazat* puisé à la nappe artésienne de l'oued *Mya* la sève de ses 300 000 dattiers. Mais, faute d'écoulement,

les eaux ramenées à la surface engendrent la fièvre, et les gens, de sang berbère, ne sont, aux alentours, que les clients des *Chambas*, nomades qui, avec les *Touareg*, exploitent les immenses étendues du désert jusqu'au Niger et au Tchad. A l'est de l'Oued-Bir, le *Souf* végène, dans des entonnoirs creusés jusque près de la nappe souterraine, ses groupes de maisons en gypse rose, couvertes de petites koubas.

CLIMAT ET COURS D'EAU

Les extrêmes de température, dont s'accommode assez bien le palmier, rayonnement intense pendant la nuit, chaleur torride pendant le jour, sont, avec la rareté des pluies, la mort de la végétation dans le centre africain. Il n'en est pas de même du littoral algérien. On y distingue deux saisons bien tranchées, celle des pluies et la saison sèche. Mais comme le relief est infiniment varié dans le Tell, il s'ensuit, pour la côte, des régimes très différents. D'une façon générale, le climat du littoral est maritime et tempéré, mais, à travers les brèches de l'Atlas, les souffles cuisants du Sahara se déclinent parfois en brûlant tout sur leur passage. Tous les excès du climat continental sévissent sur les plateaux élevés; malgré la latitude, on y connaît la neige et les froids cruels de -20° à Lambèse, après des chaleurs de $+38^{\circ}$. Alger n'a pas de gelées hivernales; rarement, en été, la chaleur atteint 50° .

Un climat aussi variable que celui de l'Afrique du Nord ne peut créer que des cours d'eau irréguliers, de débit inconstant, sujets à l'extrême pauvreté ou aux crues excessives, inutiles à la navigation et sans grande valeur pour l'industrie, hors seulement pour l'irrigation des terres au

moyen de barrages qui retiennent le trop-plein de leurs eaux, dans le cours supérieur. Ainsi de la *Tafna*, qui draine les eaux de la frontière algéro-marocaine, le *Sig* et l'*Habra*, dont le communisme assure dans une région basse et marécageuse est la *Macta*, ne valent que par les retenues qui emmagasinent leurs eaux; sur le premier, le barrage des *Chourf*; sur le second, celui de *Perrégnaux*. Grande ville de 300 000 habitants, *Sidi-bel-Abbes*, métropole de la région du

Sig, doit son développement rapide à un intense labeur agricole : culture du froment, de l'olivier, de la vigne, élevage.

Le *Chélif* est le fleuve caractéristique d'Algérie : venu de fort loin (530 kilomètres), il puise au sein même des grands massifs sahariens le Djebel-Amour, traverse péniblement les Hauts Plateaux et ne prend d'importance qu'au moment où, contournant l'Ouarsenis, il se développe à travers une large vallée où font étape *Miliana* et *De Bomsrès* 15 210 habitants. Son irrégularité est extrême : il passe de 3 à 1 200 mètres cubes à la seconde. Aussi en a-t-on capté les eaux pour l'irrigation, en amont de Pontéba. Bien qu'un peu monotone, cette vallée n'est pas sans charme, lorsque le printemps la fleurit.

Mais en été, grâce à l'écran du *Dahra*, qui la soustrait aux influences marines et aux brises rafraîchissantes, c'est une véritable fournaise, et pis encore, au-dessus de *Bozhar*, qui garde le passage des steppes au Tell cultivable. Alors, la vallée du *Chélif* devient désolée, sans une culture, sans une herbe, sans un chardon, ou un ruisseau, asséché en été et bu jusqu'à la dernière goutte, creuse en hiver un lit boueux, semblable à une tranchée vive, aux flancs de laquelle se suspendent de rares lauriers roses, pondreux et sales, qui meurent de soif, dans cette ornière cuisante. *Mostaganem* est une ville prospère de 20 630 habitants, un peu à l'ouest de l'embouchure du *Chélif*, *Mostaganem*, qui est du voisinage, rappelle l'héroïque défense du capitaine Leclerc qui, retranché avec 123 soldats dans un réduit en pierres sèches, tint tête, pendant quatre jours, aux 12 000 Arabes du khali'fa d'Abd-el-Kader 3-6 fév. 1840.

A mesure que la montagne serre de plus près le littoral, les *ouadi* qui en dévalent d'étagée en étagée, par une suite



Cl. ND.

CHAMBAA SUR SON MÉHARI.



Cl. ND.

SAHARA ALGÉRIEN : INDUSTRIE INDIGÈNE.

de gorges entaillées dans les arêtes transversales, prennent de plus en plus le caractère torrentiel. Ainsi la *Chiffa*, que l'on utilise pour les cultures de la Mitidja; l'*Uzer* du Titeri qui, se heurtant au massif de Kabylie, l'enveloppe, à l'ouest, par les gorges de Palestro; l'oued *Sebata*, chemin de ronde oriental du pays kabyle; l'oued *Souanem*, qui s'enroule au pied du Djurjura pour gagner la mer au-dessous de Bougie; l'oued *El-Kebir*, prolongement de l'oued *Bou-Merzoug* et du fougoux *Ranmel*, avec lequel il franchit les défilés des Babors, pour finir sur une côte déserte, à l'ouest du cap Bougaroun; enfin, après le *Safsaf*, ruisseau de Philippeville, la *Seybouse*, le seul oued d'Algérie qui ait de l'eau en toute saison, vraie rivière qui porte des barques jusqu'à 10 kilomètres de son embouchure. La *Medjerda* de Souk-Ahras, algérienne par sa source, est en majeure partie tunisienne.

PRODUCTIONS DU SOL

La flore algérienne est de caractère méditerranéen: l'*olivier* pousse à merveille sur la zone littorale. Dans la même région, les *lentiques*, *jujubiers*, *palmeiers nains*, mêlés de *cistes* et d'*onopordes*, rappellent le maquis carse, sorte de broussaille qui recouvre peu à peu devant les cultures. De belles forêts, peuplées de *chênes-légers*, *chênes verts*, *côchers*, plus d'*Alep*, *hougas*, s'étendent aux flancs des montagnes. Sur les hauts plateaux, le steppe et ses grandes étendues d'*alfalfa* ou de maigres plantes sauvages forment transition entre les cultures de la plaine tellienne et les palmeraies des oasis sahariennes. Bien qu'exposée aux sécheresses, au manque d'eau, aux coups de vent brûlants du désert, la culture des céréales, *blé*, *orge*, *avoine*, *maïs*, *sorgho*, a fait par la colonisation des progrès considérables: les rendements, jadis très faibles avec les procédés primitifs du travail indigène, se sont merveilleusement accrus par l'importation des méthodes et de l'outillage agricole, propres à la culture intensive. *Boufarik*, à 37 kilomètres d'Alger, dans la plaine de la **Mitidja**, donne bien l'idée des progrès accomplis dans l'exploitation du sol: à côté des *céréales*, *blé*, *orge*, *avoine*, on y cultive la *vigne* sur des milliers d'hectares, *l'aranger*, le *mandarinier*, les plantes à parfum, le *tabac*, les plantes fourragères (pépinières et distilleries importantes). La juxtaposition de la montagne et de la plaine permet de cultiver, à côté des plantes d'Afrique, les arbres fruitiers d'Europe: à *M'doua*, par exemple, dont les coqueux s'enguirlandent de vignobles jusqu'à 920 mètres d'altitude.

Peu de districts sont favorables à l'élevage des bêtes à cornes, dans un pays aussi malarieux que l'Algérie. On pratique pourtant l'élevage du cheval, du mu-



Phot. de M. Trechou.

ALGER : L'AMIRAUTÉ.

ville, sourdent à *Hannout-Richar*: sur la route de Constantine à Guelma, les superbes sources thermales de *Hannout-Meskoutine* sont riches en carbonates de chaux et d'une température exceptionnellement élevée. L'Algérie étant surtout un pays agricole, la grande industrie proprement dite n'existe qu'à l'état rudimentaire et principalement des produits du sol: minoteries, huileries, distilleries, savonneries. L'art indigène produit des tapis, des burnous, des broderies de soie ou de fils d'or et d'argent sur cuir ou étoffe; des bijoux, des filigranes, des incrustations de coraux, des cuivres repoussés, des produits céramiques qui ne sont pas sans intérêt.

Population. — Quatre millions 259 174 indigènes couvraient 746 510 Européens, dont 558 572 sont Français d'origine ou naturalisés, le reste étant surtout composé d'Espagnols, Italiens et Maltais. Pour les indigènes, le fond est de race *Berberie*, les autres sont *Arabes*, ceux-ci, des intrus de la conquête, plus ou moins assimilés, nomades ou semi-nomades, habitant les steppes et la plaine, les premiers occupants du sol s'étant, depuis un temps immémorial, réfugiés dans les massifs montagneux ou les oasis du sud. Tous les indigènes sont musulmans: quelques-uns, comme les *Mzabites*, des dissidents, ou des intransigeants comme les *Senoussis*,

cel, de *Falga*, mène le mouton est la grande richesse pastorale du haut pays (de 8 à 9 millions de bêtes).

Les gîtes métallifères de l'Algérie sont encore incomplètement exploités. On signale le minerai de fer en abondance: *Beni-Saf*, proche de l'embouchure de la Tafna, est entièrement peuplé par les ouvriers de la compagnie *Mokta-el-Hadid* qui exploite les gîtes ferrifères de la région: un port a été spécialement construit pour l'exportation du minerai. A signaler les riches gisements de phosphate de chaux du Hodna, dans les massifs voisins de *Bordj-bou-Arredj*, et ceux de la région de *Téghessa*, où les carrières du djebel Kouif produisent 2 000 000 tonnes par an. Des eaux thermales salines, sulfatées calciques, analogues à celles du bassin de Contré-



CI. NO.

PUITS D'IRRIGATION DANS LES ZIBANE.



CI. NO.

ENVIRONS DE TLEMSEN : CASCADE D'EL-OURIT.



ALGER : VUE GÉNÉRALE PRISE DE L'AMIRAUTÉ.

G. N. D.

adeptes de la secte fondée par *Mohammed-ben-Ali-es-Senoussi*, qui, parti de *Mazouna* (environs d'Orléansville), s'est créé une sorte de fief dans une oasis du désert libyque, à *Koufra*, au sud de la Tripolitaine, et dans les oasis sahariennes, sur la piste des pèlerinages à La Mecque. Les convents, ou *zouatas*, des *Senoussis* sont de véritables forteresses; de là partent les prédications incendiaires chargées d'entretenir et de surexciter chez les indigènes la haine irréductible de l'infidèle.

Un *gouverneur général civil*, dépendant du ministre de l'Intérieur, gouverne et administre l'Algérie, à l'aide d'un secrétaire et d'un conseil. La loi du 19 décembre 1900 a doté l'Algérie proprement dite, celle du nord, d'un budget spécial et de la personnalité civile qui lui permet de contracter des emprunts pour les travaux d'utilité publique. Des députés et sénateurs représentent ses intérêts au Parlement de la métropole. Cette Algérie, proprement française, se divise en trois départements: *Alger, Oran, Constantine*, administrés comme chez nous par des préfets et sous-préfets. Tout autre est l'organisation des *Territoires du sud* qui, relevant directement du gouverneur général, sont divisés en *cercles* et administrés par le personnel militaire des *Affaires indigènes*. On distingue, parmi les *communes algériennes*, les *communes de plein exercice*, assimilées aux nôtres, et les *communes mixtes*, vastes circonscriptions qui, à cause de la prédominance de l'élément indigène, sont régies par un *administrateur délégué*. Les *communes mixtes* ou *indigènes* des *Territoires du sud* sont administrés par les officiers des *Affaires indigènes*.

Alger.

La population du département d'Alger s'élève à 1 603 586 habitants environ. Chef-lieu *Alger*. Sous-préfectures: *Médeä, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou*. Territoire civil: communes de plein exercice, 106; communes mixtes, 23; 19^e corps d'armée. Cour d'appel Académie d'Alger. Archevêché d'Alger.

D'où venaient les *Berberes*, fondateurs d'Alger, qui, de temps immémorial, peuplent l'Afrique du Nord? Leur origine se perd dans le lointain des âges, comme celle des Basques, leurs frères peut-être, qui se répandirent en face, dans la péninsule hispanique. Tant de peuples se sont succédé sur le littoral accidenté du continent africain tourné vers le nord, qu'à peine peut-on démêler parmi les héritiers des premiers *Berberes* un type plus ou moins pur: les blonds y coudoient les bruns; les uns sont de grande taille, les autres petits; un certain nombre rappellent, par leurs épaules larges et les jambes étroites, les Fellahs des bords du Nil. Les *Berberes* parlent et leurs descendants parlent encore une langue apparentée aux idiomes de l'Égypte et de l'Assyrie; leur alphabet, particulièrement, s'est conservé parmi les Touareg du désert. Les *Berberes* seraient-ils venus d'Orient par la voie que suivent encore de nos jours, mais à rebours, les pèlerins de La Mecque s'acheminant d'une oasis à l'autre jusqu'au grand carrefour du Nil, d'où plus tard les Arabes, conquérants de la *Berberie*, sont venus à leur tour? Nos *Berberes* africains furent, dans leur ensemble, les *Nauvains*, puis les *Gétules* de l'histoire.

Pour une telle race, *Alger* est de date relativement récente. *Icosinus*, comme on l'appelle, ne fut qu'un groupement berbère sur un point de la côte, de défense facile. *Carthage*, au contraire, fondée par les Phéniciens, dès le sixième avant notre ère, étendit au loin sa puissance. Ce ne fut d'ailleurs qu'une cité de trafic, de caractère essentiellement maritime, dont les princes *berberes*, qui régnaient sur les tribus de l'intérieur, furent vassaux ou alliés, sans être assujettis. Rome, en prenant pied sur la terre d'Afrique, après avoir abattu sa rivale, suivit d'abord la même politique: c'est, contrairement à ce qu'elle fit la guerre à *Jugurtha*. Son corps d'occupation, concentré autour de la III^e légion *Jugurtha*, dont le camp fut à *Tebessa* et *Lambèse*, ne dépassa pas, en comptant les auxiliaires, 25 000 hommes. Les cités indigènes s'administraient elles-mêmes par des magistrats élus. Mais, avec la paix et la civilisation, la richesse s'accrut; l'Afrique devint vraiment le grenier de Rome.

Alger, dès les premiers temps, fut conquise à l'Église chrétienne. C'est l'Afrique d'ailleurs qui fournit à l'Église ses plus fameux apologistes: Tertullien, saint Cyprien, surtout saint *Augustin*, évêque d'*Hippone* (à 2 kilomètres de Bone), ancienne colonie phénicienne, cité prospère où il mourut



EXPANSION D'ALGER.



G. N. D.

ALGER : PLACE DU GOUVERNEMENT.

en 130, pendant que les Vandales l'assiégeaient. Une immense colone barbare venait de fondre sur l'Europe avec la grande invasion de 906. La Gaule, l'Espagne, ruinées à la course, les hordes passent le détroit avec les *Vandales* et fondent sur l'Afrique. Ils ne font qu'y passer. *Justinien*, relevant les droits de l'Empire romain sur l'Afrique, y reprend pied, et avec *Bélisaire* (533-534) et son successeur *Salomon*. Alors, le pays se couvre d'enceintes et de forteresses (*Tebessa*). Mais l'invasion du nord, à peine contenue ou chassée d'Afrique, une autre accourt d'Orient avec les *Arabes*. La première incursion arabe, après s'être heurtée à une assez vive résistance de la part des indigènes, s'imposait, à la fin du vi^e siècle, avec *Istahisique*. Assujettis à la foi des conquérants, les *Berberes* y trouvent, dans le lien des collectivités religieuses, la cohésion qui leur manquait. Alors les sectes forment de véritables États indigènes : ceux des *Almoravides*, nomades venus d'un côté des monts ; puis des *Abouhades*, descendants des montagnes du Maroc.

Une seconde invasion, au x^e siècle, déchaînait sur l'Afrique une nuée d'*Arabes* fanatiques ; tout fut anéanti, le sol ramené au régime pastoral, la langue berbère et les traditions nationales refouées dans les montagnes ou le désert. Des ruines de l'Empire berbère atlandaise se dégageaient trois royaumes arabes : celui des *Méridjides* à Fez, des *Abul-Qadulides* à Tlemcen, des *Hafsidés* à Tunis ; et c'est contre un prince de cette dernière dynastie que saint Louis dirigea la croisade on il mourut (1270). Luttes sans fin, revanches perpétuelles, insurrections sans cesse renaissantes, razzias et pillages, tel fut le régime de l'Afrique du Nord, du x^e siècle au xiv^e. Alors, méditant à l'écart cette anarchie, les *Portugais*, puis les *Espagnols* s'imposent à la côte africaine jusqu'à Tripoli.

Mais bientôt des corsaires *Iures*, renégats de toute race, conduits par les frères *Barberousse*, arrivent à la rescousse : *Aroudj*, l'aîné des deux frères, s'établit fortunément dans *Alger* (El-Djezur) et fait étrangler le dernier des chefs berbères. Les Espagnols campaient devant la place : *Pedro Navarro* avait fait élever là une forteresse (*le Peñon*) sur le plus gros des îlots d'approche. *Aroudj* ne parvint pas à reprendre le Peñon. Son frère et successeur, *Khier-el-Dine*, y réussit enfin, en 1529, rasa le fort et, des matériaux, fit une digue qui réunit l'îlot à la côte ; ainsi fut créé le port. L'État d'*Alger*, sous la suzeraineté nominale de la Porte, était fondé.

Ce fut une république militaire de rapine, où l'*ouïjak* ou corps de janissaires, dont le *dey* fut le chef nominal, se juxtaposait, à la corporation (*taïffe*) des patrons corsaires, les *reis*, pour l'exercice du pouvoir et le partage des prises. *Alger*, nid de pirates, fut, trois siècles durant, la terreur du monde civilisé. Ses corsaires écumèrent la Méditerranée, lombaient à l'improviste sur les côtes de Sicile, d'Italie, de Provence, d'Espagne.

Trois fois Louis XIV fit bombarder *Alger* : par Duquesne en 1664 et 1662, par d'Estées en 1688. La France, de nos jours, en est venue à bout. Le *dey* Hussein ayant frappé notre consul *Deval* une grande expédition fut décidée pour tirer vengeance de cet outrage. Le 14 juin 1830, la flotte française, commandée par l'amiral Duperré, débarqua les 37 000 hommes du général de Bourmont à *Sidi-Ferruch*, à l'ouest d'*Alger* ; le 19, défaite des janissaires à *Staouéli*. On tourne la place, en s'élevant sur les pentes du mont Bouzaref ; le Fort-l'Empereur saute : Hussein capitule le 5 juillet ; le lendemain, nos troupes entraînent dans la ville par la Porte-Neuve. Après *Alger*, nous avons dû conquérir l'*Algérie* pied à pied.

Notre plus terrible adversaire fut *Abul-Kader*, qui s'était imposé à toute la partie occidentale du pays : la prise de *Tadpoual*, sa place d'armes, par Bugaud et Lamoricière (1811) ; la capture de la Smata par le duc d'Angalmé (mai 1813) ; la victoire de Bugaud sur les bords de *Ushy* (14 août 1813) ; enfin, la reddition d'*Abul-Kader* à Lamoricière (11 septembre 1817), sont les principaux actes de cette lutte difficile. Entre temps, *Constantine* tombait en nos mains (1830-1837). Enfin, la soumission de la *Kabylie*, en 1857, fit tomber les dernières résistances. La guerre franco-allemande fut le signal d'une insurrection en *Algérie*, surtout en pays kabyle, qui fut vite étouffée.

L'*Alger* moderne (622 326 habitants) a plus que doublé en ces trente dernières années ; elle attendra bientôt 2 000 000 habitants, si l'on comprend dans l'agglomération urbaine, outre *Mustapha*, réuni depuis 1904, le faubourg Saint-Enguène, son satellite du nord. Le port d'*Alger*, dont l'embryon fut la darse créée par *Khier-el-Dine* au moyen d'une digue qui rattacha l'écueil du Peñon espagnol, maintenant l'*Aminéal*, au rivage, fait une emprise de 90 hectares sur la mer, dont la défensive la jette en croissant du nord,



G. N. D.

PALAIS DU GOUVERNEUR : COUR INTÉRIEURE.



ORAN : LE PORT ET LA MONTAGNE DE SANTA-CRUZ.

ayant 870 mètres et une jetée opposée, au sud, qui mesure 1350 mètres. De nombreux navires étrangers relâchent au port d'Alger pour s'y ravitailler; il vient, de ce fait, au second rang des ports français, après Marseille; au cinquième ou sixième pour l'effectif des échanges. Un arrière-port complète au sud, le long de *Mustapha*, le port principal.

De la jetée de l'Amirauté, Alger offre aux yeux de l'arrivant la pittoresque amphithéâtre de ses maisons, hissées à l'envi les unes au-dessus des autres, jusqu'au sommet que couronne la vieille forteresse de la *Kasba*. Dès l'abord, on monte au boulevard de la République et à sa prolonge le boulevard Carnot, qui portent en terrasses une série de voûtes étagées au-dessus des quais et du port, et sous lesquelles s'abritent par centaines les magasins et les logements. Le boulevard de la République et la rue *Bab-Azoua* étendent parallèlement le ruban de leurs arcades, du square de la République, où les palmiers balancent leurs panaches sur des massifs toujours verts de bambous et de magnolias, à la place du Gouvernement, cœur de la ville nouvelle, vaste esplanade occupée sur trois côtés par des maisons à arcades et ornée, au centre, de la statue équestre du duc d'Orléans, par Marchetti. Ici convergent les artères principales de la ville. Dans le

rayonnement, s'élèvent à l'est, du côté de la mer, la mosquée de la *Pêcherie*, de style byzantin, construite au xviii^e siècle pour les Turcs du rite hanéfite; le Palais consulaire ou Chambre de commerce, la *Grande Mosquée* Djama Kbirah, édifice consacré au rituel kékite, qui est celui de la plupart des musulmans algériens. L'ordonnance de la salle de prière avec ses onze travées d'arcades festonnées en ogive rappelle celle de la mosquée de Cordoue.

Non loin de la place du Gouvernement, réside le gou-



Phot. de M. Frichon.

UNE RUE DU VIEIL ALGER.



Cl. ND.

ORAN : LA MOSQUÉE DU PACHA.

verneur, dans une maison mauresque de la fin du xviii^e siècle, aménagée pour sa nouvelle destination. Tout près, la *cathédrale Saint-Philippe*, bâtie de 1845 à 1860, remplace la mosquée des Ketchaoua, dont les colonnes ornent l'intérieur du nouvel édifice; ses deux tours octogonales sur une base carrée appartiennent à l'ensemble aux créations de l'architecture mauresque. L'archevêque habitait, en face du palais du Gouvernement, une maison de ce style. L'édifice de la *Bibliothèque*, voisin de la place Malakoff, est l'ancienne demeure de Mustapha-pacha, l'une des plus caractéristiques du vieil Alger. Dans ce quartier, les *reiss* opulents s'étaient fait construire de riches maisons à portée du Souk, et le dey lui-même y résidait, dans un palais dont l'ensemble était désigné sous le nom de *Djénina*. Pour échapper à la tyrannie des janissaires, le dey *Ali-Khodja* laissait, en 1816, la *Djénina*, trop exposée, au centre de la ville, et se réfugiait, avec une garde de 2000 Kabyles, à la *Kasba*, ancienne forteresse berbère renouvelée par les Turcs et mise à l'abri d'un coup de main. C'est là qu'Hussain, successeur d'Ali-Khodja, insulta notre consul.

De l'une à l'autre résidence des anciens deys, de la *Djénina* à la *Kasba*, le quartier indigène du vieil Alger déroule au flanc

de la montagne et mêlé à plaisir, dans un enchevêtrement indescriptible, ses rues abruptes inachevées, coudées en tous sens, ses ruelles silencieuses, ses défilés obscurs, fréquemment voûtés, bordés de maisons sans fenêtre, d'échoppes misérables, de boutiques sombres où s'empilent au hasard toutes sortes de marchandises, comme si l'on avait peur de les montrer. La marée montante du quartier indigène vient mourir au pied de la *Kasba*, d'où se détachent de part et d'autre, donnant à l'ancienne ville une forme triangulaire : le boulevard *Volée* au nord, le boulevard *Gambetta* au sud, par une suite de paliers plantés et garnis de maisons qui descendent à la place de la *Lyre*. De cette place, un nouvel escalier à double voûte descend au *Grand-Théâtre*, à côté du Cercle militaire, installé dans une ancienne caserne de janissaires.

Ici l'Alger moderne, rompant ses entraves, déborde l'ancienne ville au sud; de beaux édifices : le palais de Justice, l'église Saint-Augustin, la Préfecture, de style mauresque, l'hôtel des Postes, s'échelonnent le long des voies nouvelles. Et la ville s'étend vers les coteaux de l'Agla et de *Mustapha*, dont les versants sont semés de villas, d'avenues ombrées et d'admirables jardins. Là s'essaiment sur les pentes, après le palais de l'Université, le palais d'été du gouverneur, au milieu d'un parc orné de plantes tropicales; le Musée des antiquités préromaines, romaines et chrétiennes d'Algérie. Le bois de *Boulogne*, peu éloigné, offre aux promeneurs les beaux ombrages de ses 23 hectares plantés; en bas, dans l'atirance de la mer et à la place d'un ancien bastion desséché, le Jardin d'essai développe ses allées de platanes, de palmiers, de magnolias, de bambous, de dracénas, de chamærops, ses

pépinières et ses oasis en miniature.

La rupture de l'enceinte qui emprisonnait le vieux *Alger* a produit aussi une expansion vers le nord. Par là monte, en vue de la mer, le boulevard Pierre et se dressent le *Lycée*, l'*École ou Medersa-el-Tsalihia*, la *Zaouia de Sidi-ahmed-er-Rahouin*, le *jardin Marengo*, conquis sur les escarpements des anciens remparts. Au nord encore, le faubourg *Bab-el-Oued*, occupé surtout par des Espagnols, gagne *Saint-Eugène* et *Notre-Dame d'Afrique*.

Oran.

La population du département d'Oran atteint près de 1211300 habitants. Chef-lieu : **Oran**. Sous-préfectures : **Mascara, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Mostaganem**. Territoire civil : 88 communes de plein exercice, 18 communes mixtes; 19^e corps d'armée. Cour d'appel et Académie d'ALGER. Diocèse d'ORAN.

Oran, ville de 118023 habitants, dont près de la moitié Français, est d'hier pour ainsi dire, bien que son origine remonte, d'après les auteurs arabes, au début du x^e siècle. Mais c'était encore, en 1830, un groupe insignifiant à peine 4000 habitants. Depuis notre arrivée (4 janvier 1831), sur l'offre du bey Hlassane, qui sollicita le protectorat français, *Oran* n'a cessé de se développer; c'est, après *Alger*, le centre commercial le plus animé d'Algérie, un port maritime important, débouché d'une région fertile et tête de ligne des voies de pénétration vers le Sud et le Maroc. L'ancienne ville se groupait le long du ravin de l'*oued*

Rehbi, maintenant recouvert et transformé en promenade (boulevard Malakoff).

Le *Château-Neuf*, construit par les Espagnols, couru de ses constructions l'éperon de terrain soulevé entre le ravin *Rouina* et celui de l'*oued Rehbi*: les gouverneurs espagnols y résidaient. Une agréable promenade, celle de *Lebang*, plantée de pins, de platanes, de ficus et de palmiers, contourne le château. La *Grande Mosquée* voisine, construite par ordre d'Hlassane, évoque le souvenir de ce marchand de tabac devenu bey



CL. SD.

CONSTANTINE : QUARTIER DES TANNEURS ET BAVIN DU RUMMEL.

d'*Oran* (1812), dont on conserve l'ancienne demeure, comme une relique du passé. Au cœur de ce vieux quartier s'ouvrent la place *Kléber* et celle de la *République*. Le port est proche. Plus de 7000 navires y entrent annuellement: son trafic dépasse 1300000 tonnes. Un nouveau bassin de 20 hectares et un avant-port de 56 hectares sont en voie d'exécution. La gare maritime, amorcée au quai du Sud, se relie à la gare principale de la ville, ou gare de *Karguentia*, par un long détour qui enveloppe à l'est les nouveaux quartiers. Sur ce plateau, en effet, dont l'altitude atteint de 80 à 100 mètres, la ville nouvelle a pris un prodigieux développement, dont le point de départ fut la place d'Armes, au centre de laquelle s'élève la colonne commémorative du glorieux combat de *Sidi-Brachim*. Le Théâtre, l'Hôtel de ville, d'aspect monumental, le Cercle militaire, entouré de jardins, ont vu sur la place d'Armes. De là s'écartent deux artères maîtresses, peuplées de cafés, d'hôtels, de magasins bien achalandés: boulevard *Seyn*, qui conduit près de la nouvelle cathédrale (boulevard Magenta), au palais de Justice et à la gare centrale. De



CL. ND.

GORGES DU RUMMEL.



Phot. de M. Fréchen.

UNE RUE DU VIEUX CONSTANTINE.



CONSTANTINE : ANCIEN PALAIS D'AHMED-BEY.

vastes faubourgs sont en formation. La belle rade de *Mers-el-Kébir*, arsenal maritime des sultans de Tlemcen, du *xiii^e* au *xv^e* siècle, pourrait abriter une escadre.

Constantine.

Population du département de Constantine : 2 101 097 habitants environ. Chef-lieu : **Constantine**. Sous-préfectures : **Batna**, **Bône**, **Bougie**, **Guelma**, **Philippeville** et **Sétif**. Territoire civil : 73 communes de plein exercice et 34 communes mixtes; 19^e corps d'armée. Cour d'appel et Académie d'ALGER. Diocèse de CONSTANTINE.

Le site de *Constantine* est légendaire. Un plateau rocheux, taillé à l'emporte-pièce, plonge en escarpements dans le ravin du *Rummel*, et s'incline du nord au sud, à l'encontre de la direction du torrent : du saillant nord, où la *Kasba* s'élève à 790 mètres, au promontoire de *Sidi-Rached* (580 mètres), tous les points sont inaccessibles, sauf au sud-ouest, par un isthme étroit, aux versants rapides. Telle est l'assise de l'ancienne *Cirta*, redoutable forteresse naturelle, colonisée à l'origine par les *Phéniciens* où, après les rois numides : *Syphax*, *Massinissa*, *Micipsa*, *Alpherbat*, *Rome* prit pied, avec César, par la défaite de *Juba I^{er}*, allié au parti de *Pompée*. Colonie romaine, capitale d'une confédération puissante et prospère, ruinée au *iv^e* siècle, relevée par *Constantin*, qui lui donna son nom, tour à tour vassale des *Hafsides* de Tunis, puis des deys d'Alger, presque indépendante avec son dernier bey, *El-Hadj-ben-Ahmed*, *Constantine* tomba enfin entre nos mains. Après une première tentative inutile sous le général *Clauzel*, une armée nouvelle, sous *Dumérout*, comptant 10 000 hommes, en quatre brigades commandées par le

duc de Nemours, le général *Trézel*, le général *Rullières*, le colonel *Combe*, le général *Valée* à la tête de l'artillerie, *Rohaut* de *Fleury* avec le génie, parut devant *Constantine*, le 6 octobre 1837.

La ville était décidée à se défendre; d'immenses pavillons rouges flottaient dans les airs; du haut des terrasses, les femmes poussaient des cris aigus mêlés aux acclamations des défenseurs de la place. Une seule hauteur, le *Coudiat-Aty*, plateau situé au sud-ouest de la ville, permet d'en bien voir et d'en commander l'approche. Comme le général *Dumérout* y mettait pied à terre, il fut tué net (12 octobre), ainsi que le général *Perregaux*, qui l'accompagnait. Aussitôt, sous les ordres du général *Valée*, qui prit le commandement, la ville est enfoncée, la brèche ouverte, et le lendemain, à l'aube, par un soleil radieux et sous une ardente fusillade, nos colonnes montent à l'assaut, *Lamoricière* en tête, et pénètrent dans la ville. La résistance fut acharnée, chaque maison défendue comme une citadelle. Echappé au désastre, *Ahmed-Bey* tint campagne contre nous dans les monts accidentés de l'Aurès; mais, après onze ans, il se rendit : interne à Alger juin 1848, il y mourut en août 1859 et ses cendres y reposent.

La ville moderne de *Constantine* (61 413 habitants, dont plus de 15 000 Français, 8 000 à 9 000 Israélites naturalisés et un peu plus de 28 000 indigènes musulmans) a été tirée de son isolement par trois ponts jetés sur le *Rummel*; le pont en fer d'El-Kantara domine de 195 mètres les bouillonnements du torrent. Au sud-ouest, le plateau de *Coudiat-Aty*, arasé, forme une plate-forme de terrains à bâtir. De là s'éloigne un beau viaduc qui, enjambant par un arc de 70 mètres d'ouverture la pointe de *Sidi-Rached*, franchit le *Rummel* et se raccorde sur la rive droite à la route de *Batna*, qui aboutit à la gare. Une voie principale, la rue Nationale, conduit directement de la gare, par le pont d'El-Kantara, au cœur de la ville, place *Nemours*. De là rayonnent : au nord, la rue *Garaman*, avec la *Cathédrale* et l'ancien palais d'*Ahmed*, et la rue *Dumérout*, qui conduit à la *Kasba*. Du côté de l'ouest, la Préfecture, l'Hôtel de ville et le Musée dominent le ravin fermé de celui du *Rummel* et la route de *Philippeville*; au sud se groupent, avec la place *Valée*, le square de ce nom, où s'élève la statue du maréchal et, à peu de distance, le monument de *Lamoricière*. Les pentes qui descendent dans cette direction au promontoire de *Sidi-Rached* vont aboutir, sous le pont du Diable, au lit même du torrent. Un long chemin, tracé pour les touristes, serpente sur la rive droite et permet d'admirer le ravin profond du *Rummel* et sa sauvage grandeur, tandis qu'en face, les maisons du quartier indigène se heurtent et montent sur les deux ailes de la rue Nationale. Ici ou là surgit une mosquée : la *Djama-Kelira*, ou *Grande Mosquée*, voisine de la rue Nationale, aux six nefs soutenues par des colonnes disparates, souvent inégales, dont les arcades supportent un plafond à poutres apparentes. C'est le plus ancien édifice de ce genre à *Constantine* : il date de la première moitié du *xiii^e* siècle. La cathédrale *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* est une ancienne mosquée du *xviii^e* siècle, salle carrée à sept nefs, voûtée de petites coupes, agrandie et modifiée, mais dont on a eu le bon goût de conserver quelques beaux morceaux d'art décoratif. Dans la *Kasba*, où subsistent encore des citernes romaines, logent des casernes, un hôpital, l'arsenal, la manutention : un monument y recouvre les restes des officiers et soldats tués pendant les deux sièges de 1836 et 1837.



CL. NO.

CAVALIERS D'UN GOUÛ DES OULED REICHEH.

TABLE DES MATIÈRES

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE

	Pages	Pages
2° Du Rhône à la frontière italienne.		
AU LARGE DE MARSEILLE		
Plages incertaines et terres noyées du Delta du Rhône ; esplanade du golfe de Fos ; canal Saint-Louis ; canal d'Arles à Bouc; étang de Berre ; Marignas . Arène mouvante du golfe de Marseille; chaîne côlière de l' Estaque ; vieux port de Marseille; anse des Catalans; Endoum; le Prado; plage du Planier ; archipel de Pomègues et Ratonneau; château d' Il	1	
DU CAP CROISSETTE AU CAP SICIE : opposition du golfe du Lion et du littoral de Provence; <i>Ville d'Azur</i> . Au détour de Marseille; les <i>calanques</i> : <i>Cassis</i> , La Ciotat , Banoli , archipel d'Embiez; péninsule de Six-Fours, cap <i>Sicie</i>	4	
TOULON-HYÈRES		
TOULON , le cap <i>Brau</i> , la rade; port de la Rode; arsenal. La ville: place de la Liberté, place d'Armes, quai de Cronstadt, Hôtel de ville, cathédrale Sainte-Marie-Majeure	6	
Toulon : à temps des Romains, Saint Louis , François I ^{er} , Henri IV, Colbert, Vauban, Dupesne; le général Carleaux, Bonaparte au siège de Toulon, l'amiral Hood, l'amiral Langara. Les environs: <i>Tanaris</i> , les <i>Sablettes</i> , Saint-Mandrier , la <i>Segne</i> , <i>Ollioules</i> , <i>Carqueiranne</i> , dolomies de <i>Valbelle</i> , Chartreuse de <i>Montrieux</i>	8	
Hyères . Presqu'île de <i>Giens</i> ; le <i>Gapeau</i> . Ville d' <i>Hyères</i> : le château, les jardins. La rade et les îles d' <i>Hyères</i> : <i>Poquerolles</i> , <i>Port-Cros</i> , <i>Levant</i>	9	
LES MAURES ET L'ESTÉREL		
<i>Massif des MAURES</i> : leur constitution, le relief; <i>Notre-Dame-des-Ingles</i> . La forêt: chênes-lièges, pins d'Alep et pins parasols, lauriers-roses, eucalyptus et palmiers	13	
Front de mer : <i>Barnes</i> , <i>Cavalair</i> (Chartreuse de la Trène), Saint-Tropez ; château de <i>Grimaud</i> . Les <i>Sarrasins</i> : Mahomet, les Arabes en Afrique, en Espagne; Charles-Martel; les pirates enun la Méditerranée. Les <i>Sarrasins</i> au <i>Fraxinet</i> , chasses par Guillaume, comte de Provence, <i>Le Jug</i>	15	
Cours d'eau : <i>Argens</i> , <i>Vidauban</i> , perte de l' <i>Argens</i> : la <i>Nartuby</i> de Draquignan. Fréjus , arsenal de la marine romaine; porte romaine et porte des <i>Carrales</i> , citadelle; envasements de l' <i>Argens</i> : porte d' <i>Oree</i> , amphithéâtre, aqueduc. Les <i>Barbares</i> . Fréjus : son musée	18	
L'ESTÉREL , distinct des Maures par ses formes et sa couleur; forêts, cavernes du rivage, schistes rouges. Mont Vinaigre . Intérieur du massif montagneux: <i>auberge des Adrets</i> . Cap Roux : la <i>Sainte-Baume</i> ; promontoire d' <i>Agay</i> ; Saint-Raphaël , Vallescuire, le <i>Trayus</i> , <i>Théoule</i>	20	
CANNES ET NICE		
CANNES et ses environs: golfe de Cannes ou de la Napolé; la <i>Sinque</i> et la voie <i>Archelonne</i> . La <i>Croisette</i> et le mont <i>Chevallier</i> , le port, boulevard des Palmiers. Environs: le <i>Cannet</i> , <i>Vaubouris</i> , <i>Mougins</i> , <i>Grasse</i> et les gorges du <i>Loup</i>	21	
ILES DE LÉRINS : la légende de saint Honorat , l'abbaye de <i>Lérins</i> ; <i>Savignas</i> et corsaires génois, <i>Doria</i> , les Espagnols, les Antichiens. Abbes commandataires et suppression de l'abbaye. L'île Saint-Honorat : pins séculaires, vieux châteaux, donjon d' <i>Albéril</i> . <i>Le Sainte-Marguerite</i> : magnifique pinède, le fort, le Masque de fer, les Kabyles, <i>Bazaine</i>	27	
APPROCHES de Nice : golfe <i>Juan</i> , Antibes et le fort <i>Carre</i> ; <i>Cimiez</i>	30	
Le VAR : sa source; défilé de <i>Delaix</i> , gorges de <i>Cians</i> ; la <i>Tave</i> , l' <i>Esferon</i> , <i>Entrevaux</i> . La Vésubie , le <i>Boron</i> , Saint-Martin-de-Léoubert ; le Saut des Français, a <i>Durans</i> ; <i>Lantosque</i>	31	
NICE et <i>Cannes</i> , deux sœurs; climat de Nice; la flore; Jardin public. Deux villes dans Nice : celle des étrangers, celle des Niciens; promenade des Anglais, place <i>Messena</i> , casino, monument de <i>Nice</i> à la France. La vieille ville : petite anse des <i>Ponchettes</i> , l'ancienne citadelle; <i>Catinat</i> et <i>Berwick</i> ; port artificiel de <i>Nice</i>	34	
Rade de <i>Villefranche</i> ; le mont <i>Boron</i> et la défense, <i>Environs</i> ; Observatoire, <i>Cimiez</i> , grotte <i>Saint-André</i> ; <i>Veauce</i>	37	
DE NICE A LA ROYA		
La CORNICHE : <i>Beaulieu</i> , les oliviers géants, <i>Eucalyptus</i> ; cap <i>Ferrat</i> , <i>Eze</i> , la <i>Turbie</i> , <i>Roquebrune</i> , Menton : climat et flore, Environs: le cap <i>Martin</i> , les <i>Rochers-Rouges</i>	38	
PRINCIPAUTÉ DE MONACO : ses origines, Hercule, princes de <i>Monaco</i> , les <i>Grimaldi</i> , Palais et nouvelle Cathédrale; <i>La Condamine</i> , <i>Sainte-Devote</i> . Monte-Carlo . <i>Trophée d'Auguste</i> à la Turbie; la voie <i>Aurelienne</i> , <i>Cimiez</i> , <i>Ambréau</i> , <i>Vidauban</i> . Aix . Voies transversales des Alpes: <i>mont Genève</i> et <i>Saint-Bernard</i> , route du <i>Rhône</i> , voie <i>Domitienne</i>	41	
Départements de la côte Provençale.		
ALPES-MARITIMES : précis administratif. Cannes, Nice, Monaco, Menton. Personnages historiques	44	
VAR : précis administratif. La côte, l' <i>Argens</i> , l' <i>Estérel</i> , le <i>Gapeau</i> . Draguignan : allées d' <i>Azeuar</i> , rue de <i>Trans</i> , tour de l' <i>Horloge</i> , <i>Environs</i> : gorges de <i>Pennafort</i> , <i>Le Thoronet</i> ; gorges du <i>Verdon</i> , cation de l' <i>Artuby</i> , Fontaine-l'Évêque. Personnages historiques	45	
BOUCHES-DU-RHÔNE : précis administratif. Le passé: les <i>Phocéens</i> ; vieux port et <i>Cannebière</i> ; légende de <i>Protis</i> et <i>Glyptis</i> . <i>Marseille</i> allée de Rome: canal des <i>Fosces-Mariennes</i> . Les Romains en Gaule: <i>Autres</i> ; <i>Gesar assiégé</i> et détruit <i>Marseille</i> . Pas de monuments antiques à <i>Marseille</i> ; cultes orientaux; le <i>Christifianisme</i> ; invasions barbares; Louis XIV, <i>Mer de Belsunce</i> . <i>Marseille</i> contre la Convention, <i>Napoléon III</i>	47	
Arrivée à <i>Marseille</i> : les îles du <i>Front</i> ; bassins de la <i>Joliette</i> ; la <i>Cardinal</i> et <i>Notre-Dame-de-la-Gardie</i> ; forts <i>Saint-Jean</i> et <i>Saint-Nicolas</i> ; abbaye de <i>Saint-Victor</i> . Le vieux port. La <i>Cannebière</i> , la <i>Bourse</i> , cours <i>Belsunce</i> , Arc de triomphe, palais de <i>Lonchamps</i> , musée des <i>Beaux-Arts</i> , musée <i>Borély</i> , Préfeture et Palais de justice; canal de la <i>Durance</i> , <i>Roquefavear</i> ; parc du <i>Pharo</i> , La <i>Reserve</i> La <i>Corniche</i> , <i>Industries de Marseille</i> . Personnages historiques	51	
CORSE : vue d'ensemble. Tout <i>Ugaccio</i> évoque <i>Napoléon</i> . Reliet : col de <i>Vergio</i> , <i>monte d'Oro</i> , le <i>Remoso</i> , <i>Flucendine</i> , le <i>Cinto</i> , <i>Paglia Orba</i> . La forêt: le pin <i>laricin</i> . Le <i>maquis</i> , la <i>condetta</i> , <i>Sartène</i>	57	
Cours d'eau : le <i>Golo</i> , <i>Scala di Santa Regina</i> , bassin du <i>Niolo</i> le <i>brucio</i> , les bergers; <i>fort d'Alone</i> , le <i>Fiumi'Alto</i> , <i>Orrezza</i> , la <i>Castagniccia</i> ; <i>Paoli</i> , <i>Morosaglia</i> , la <i>Casina</i> , le <i>Zarignano</i> ; Corte . L'antique <i>Aleria</i> ; étang du <i>Diana</i>	64	
Plaine orientale: le <i>Fiumi'Orba</i> , <i>Ghisoni</i> , <i>delle de l'Azzecca</i> , le <i>Temo</i> , <i>Porto Vecchio</i> ; Bonifacio , le <i>bon de Roccapina</i>	61	
Versant occidental: le <i>Valinco</i> , <i>Propriano</i> , port de <i>Sartene</i> ; le <i>Giacosa</i> , <i>Boronzano</i> , <i>Vizzarona</i> ; comque d' <i>Enisa</i> , golfe de Porto ; les <i>Calanches</i> ; <i>Calvi</i> et <i>File Rousse</i> , cap <i>Corse</i> , Bastia	63	
Le passé: <i>Cyprien</i> , <i>Aleria</i> , les Romains et les <i>Barbares</i> ; <i>Corse napoléon</i> , <i>Pise</i> et <i>Gènes</i> ; les <i>Ciparioli</i> , champions de l'indépendance; <i>Stanbucco</i> , <i>Sampiero</i> , <i>Theodore I^{er}</i> , <i>Pascal Paoli</i> ; <i>Bonaparte</i>	65	

LES ALPES ET LE RHÔNE

Pages

Pages

Les Alpes.

ALPES OCCIDENTALES

SOMMETS ET PASSAGES : monts Clapier, Gétas, Mounier; cols de *Tende* et de *Larche* ; passage de François I^{er}, le *Viso*, la *Traverselle*, *Saluces*, le **mont Genève** ; *Annibal*, *Suse*, chef de la *Doire* ; *isilane* de l'*Assiette*, le *Crossa*, *Esilles* et *Koningspelle*; Col du **mont Cenis**, la route, l'*Hospice* construit par Napoléon I^{er}, le lac; chemin de fer du *Préjais*, *Modane*, Tunnel, *Baydonèche*, Col du **Petit-Saint-Bernard**, col de la *Seigne*; col du **Grand-Saint-Bernard** et vallée d'*Ioste*; passage du col par *Bonparthe*; *Tarzin*, centre de rayonnement du croissant italien 67

Nos routes, hériçères des **voies romaines**: route du **mont Genève**, par la *Durance* et par la *Romanche* (le *Lautrel*); voie du **Petit-Saint-Bernard**, *Moitiers*, *Chambéry*, les *Echelles*, *Vienne*. Grande route des Alpes, du lac *Léman* à *Nice* 73

LE MONT BLANC

Dômes et aiguilles, le sous-sol du **mont Blanc**, *crevasse*, le **sommet**, **CONQUÊTE DU MONT BLANC** ; le *Montanvers*, la *mer de Glace*, *Bourril*; **Jacques Balmat** et le *Dr Pacard*, au **sommet**; *Soussure*; touristes notables : *Th. Gauthier*, *Nicolas Hugo* 75

Chamonix, aujourd'hui caravansérail international ; *Maria Parodi*, *Les touristes*, la saison, le mal des **montagnes**; *puces*, guides, lever et coucher du soleil au **mont Blanc** 76

VOIES D'ACCÈS : en s'élevant de *Chamonix*, le *Darl*, *Pierre pointue*, *Pierre à l'échelle*, glacier des *Bossons*, les *Grands-Moutans*, le *Grand-Pourtau*; le *Dr Humel* sur la *puèle* de la *grande-Traverse*, De *Courmayeur*; glacier de la *Bruna*, du *Miage*, *dôme du tonner*, De *Saint-Gervais*; pavillon de *Bellevue*, glacier de la *Tête-Rouisse*, aiguille du *Goûter*, *Malheurs* de l'ancien passage. La science au **mont Blanc** ; expériences de *Tyndall*; *M. Vallot* et *M. Janssen*; construction des *Observatoires* 81

MASSIF du mont Blanc : *structure générale*, agents de *destruction*, *moraines* et *glaciers*. Le *glacier*, en perpétuelle transformation. **Sommets et glaciers** : *mont Maudit*, *Tou-Bonle*, *Talèfre*, le *Tacul*, glacier du *géant*, *Aiguille du Dru*, *Mer de glace*, *Argentine*, *Aiguille Verte*, *Aiguille de Bionnassay* 86

PASSAGES : cols du *Bonhomme* et de la *Seigne*, col *Ferret*, cols des *Montets*, de *Balme*, du *géant*, *Allée-Blanche*, col de *Miage* 90

GRANDES ALPES DE SAVOIE ET DE DAUPHINÉ

MASSIF DE LA VANOISE : *mont Pourri*, *dôme* de *Classefort*, *Grand-Pelvoux*; *Brides*, *Salins-les-Bains*, *Pralognan*, col de la *Vanoise*, *Entre-deux-Eaux*; *mont Joet*, le *Doron* (Lorren). **Massif des Arves**, aiguilles. 91

GRANDES ROUSSES : *glac* er de *Saint-Sorlin*, du *Grand-Sauvage*, pic de l'*Éclandard*; l'*Eau-d'Olle*, cascade du *Ferrand* 95

MASSIF D'ALLEVARD : plateau de *Sept-Laux*; les **sommets**, le *Puy-Gris*; *Allevard*, le *Breda* 95

MASSIF DE BELLEDONNE : grande lance d'*Allemont*, grand pic de *Belledonne* 96

MASSIF DE LOISANS : *Élie* de *Beaumont*; cirque de la *Bérarde*, la *Meije*, les *Ecrins*, *Grande-Baine*, la *Grande-Sagne*, pic *Coolidge*, *Aile-Pointue*, pic d'*Olan*. *Ascension* de la *Meije* par *M. Boileau* de *Castelnau*; cours du *Vénou* ; *Saint-Christophe* en *Loisans*; *glaciers Blanc* et *Noir*, le *Pelvoux* 97

Le Rhône.

Massif du *Saint-Gothard*; l'ancien glacier du Rhône et son retrait 103

LE RHÔNE SUISSE

Descente du *Vallais* : le glacier d'origine. Affluents : la *Saltine* du *Simplon*, la *Borgne* d'*Herens*, la *Dranse* ; *Brigue*, *Sion*, *Martigny*; le *Trient*, cluse de *Saint-Maurice*. *Fougne* du *Rhône*, *drainages*. 104

Le **LAC LÉMAN** ; *Petit* et *Grand-Lac*, les affluents des deux rives; les îles, la *faune*, la *flore*. *Bords* du lac ; *Nyon*, *Vevey*, *Clarens*, *Montreux*, *Chillon*, *Saint-Gingolph*, *Évian*, *Thonon* 106

Genève ; villages lacustres ; les *Romains* ; pont de *César*. Le *Petit-Lac* ; le port. *Ille* des *Burques*, *Jean-Jacques Rousseau*. La *Genève* des *Allodroges*, des *Romains*, de *Calvin*, à gauche du lac ;

établissements scientifiques, promenades. Le Rhône à Genève; l'Arve, encaissée des glaciers. Ses affluents : la *Dissaz*, le *Giffre* (Fer à Cheval), *Carouge* et *Plainpalais* 109

LE RHÔNE FRANÇAIS

DE LA FRONTIÈRE SUISSE A LYON ; le fleuve, fort de l'*Ecluse*, *perle* du Rhône, *Bellegarde*, la *Valserine*; *planches* d'*Arlod*, *Seyssel*, confluent du *Fier*; *Arvoz* et *Pierre-Châtel*, confluent du *Gaillard*; le *Crémieu*. L'An et la *colline* de *Doubs*; *Miribel*, *Lyons* 112

Premiers affluents du Rhône français : le *Usson*; le *Fier*; le lac *d'Annecy* ; *Talloires*, *Duignet* (gorges du *Fier*); le *Parmaled*, les *Bauges*, le *Châtellard*, le *Sennos*. *Lac du Bourget* ; abaye d'*Hautecombe*, **Aix-les-Bains** 116

La *Fier*, déversoir du lac d'*Aiguebelette*. Le *Gaières* ; les *Echelles*, les *Romains*, le *duc* de *Savoie*, *Napoléon I^{er}*; château des *Echelles*, *Marguerite* de *Provence*, *Beatrix* de *Savoie* 121

MASSIF DE LA GRANDE-CHARTREUSE : le *Grand-Som*, *Saint-Pierre-de-Chartreuse*, *Saint-Laurent-du-Pont*, le *Gaières*, la *forêt*. La *Grande-Chartreuse* ; le grand cloître, *salle* du *chapitre*, l'*église*, le *refectoire*, une *cellule*. *Entrée* du *Désert*, *Courrière* 122

LE RHÔNE DE LYON AU DELTA : *gîvors*, le *Gier*, saillant du *Pilat*. **Vienne** ; *Côte* *rope*, *bateliers*, *Cordouze*, *Saint-Rambert-Albon*; la *Ceuz*, *crûs* d'*Amnony*, *Tournon*, *Tain*; *Crussol*, *Valence*, *Saint-Péray*, *Criveas*, *Rochemaurice*, *Teil*, *Viviers*, *défilé* de *Donzère*, *Bourg-Saint-André*, *Pont-Saint-Espirit*, *Mornas*. Le *Ventoux*, *Isle-sur-Sorgues*, *fontaine* de *Vaucluse*; lies du Rhône, l'*Ylléenne*, les *Doms*, *Aygnon*. **Orange** : arc de *triomphe* 126

Grands affluents du Rhône : **L'ISÈRE**, issue du glacier de la *Gaïsse*; le *Malpasset*, le *Val d'Isère*, *Tignes*, *Bourg-Saint-Maurice*, *Cièrs*, *Molliers*; le *Doron*, *Brides-les-Bains*, *Pralognan*, **L'ARLY** de *Flumet*, *Albertelle*; *Chamousse*, *Montmelian*, le *Breda* d'*Allevard*, le *Sommail* d'*Uriage*, *Gremblé*; confluent du *bras* le *Furon* de *Sassenage*, *Noiron*, *Rives*; la *Fure*, encaissée du lac de *Paludra*, *Pont-en-Royans*; la *Bourne*, la *Térançon*, *Grands* et *Petits-Goulets*, *forêt* de *Lente*, *ru* de *Goube-Laval*, l'*Église* à *Romans*; *abbatiale* *Saint-Harmond*. Confluent de l'*Isère* avec le Rhône 132

L'ARC : *Banneval*, *Bossans*, *Lauslebourg* (*mont Cenis*), *Entre-Deux-Eaux*; *forts* de l'*Essillon*, *Modane*, le *Sappey*, *Saint-Michel* et *Saint-Jean-de-Maurienne*, *Aiguiche* 136

La **ROMANCHE** ; glacier des *Agneux*, la *Meije*, *combe* de *Malaire*, cascade du *Fervaud*, l'*Ynfernet*. Affluents : le *Vénon*, l'*Eau-d'Olle*. **Bourg-d'Oisans**, *Saint-Laurent-du-Lac*, *Virville* 137

Le **DRAC** : *Champsaur* et *Volgodunoy*; la *Sécrasse*, *Corps*, la *Sallette*; *Falgonfroy* et *Valsestre*; grand lac de *Laitrey*, la *Mure*, le *Deac*, *entre* *Dévoluy* et *Vercors*, ou pointe le **mont Aiguille**; la *Mottes-les-Bains*, *ponts* de *Clair* 139

La **DROME** : *Lac-en-Diuis*, *Clairfeuse* de *Durban*, *Die*, *forêt* de *Saou* 141

La **DURANCE** ; la *Claire*, col du *Genèvre*, source de la *Durance*, *Briançon*; *defenses* de la place; la *Cereyette*, le *Chaberton* 142

De *Briançon* à *Embrun*, affluents ; la *Guisane* du *Lautrel*; la *Gyronde* du *Pelvoux*. Le *Gul*; *Saint-Véran*, *Mont-Dauphin*, *Château-Queyras*; *Embrun* 143

D'*Embrun* à *Sisteron* : l'*Ubaye*, *Tournoux*; col de *Larche*, *Barcelonnette*, *Sisteron*; la *Rhône*, gorges du *Verdon*, sources du *torrent*; lac d'*Oles*, *Colmars*, *Castellane*; *pyramides* des *Mées*, *Manosque*, *Grioux-les-Bains*, *Orgon*, *Cavaillon*, *Gordes*, *abbaye* de *Sénanque*, *Apt*, *Barbenante*. *Régime* de la *Durance* 144

DELTA DU RHÔNE

Plaine du Rhône et de la *Durance*, *Cordes*, *Montmajour*, *Beaucaire* 149

ARLES : *Marius*, puissance d'*Arles*, la *lagune*, les *utriculaires*, *Arles*, *résidence* de *Constantin*; le *royaume* d'*Arles*, *Clie* d'*Arles*; le *palais*, le *forum*, l'*Amphithéâtre*, le *Théâtre*, le *musée lapidaire*; les *Aycaumes*, *Saint-Trophime*, *Maison Irelaton* 150

Le **félibrige provençal** ; *Joux* *Boroux* ; *éveil* de la *poésie* *provençale*; les *troubadours*; *Roumanille*, *Andan*; *Mistral* 155

Les **ALPINES** : *Saint-Rémy*, les *Baux*; pavillon de la *reine Jeanne* 157

RÉGIME DU RHONE : le grand Rhône, les *thèges*, les *lônes*; le *petit Rhône*, la *Camarque*; *canal* *Saint-Louis*, *canal latéral* 159

FLORE ET FAUNE DES ALPES

FLORE : des palmiers de *Monton* aux *glaces* du *mont Blanc*. *Trois régions* : *région inférieure* (olivier); *région subalpine* (*châtaignier*, *chêne*, *hêtre*, *pin*, *sapin*, *épicéa*, *bouleau*, *saule*, *fontègre*); *région alpestre* (*rhododendron*, *saxifrages*, *lichens*, *neige* *rouge*). *Espèces communes* aux Alpes et aux *Pyénées* 161

FAUNE : Mammifères : chamois, bouquetin, ours brun, lynx, hermine, marmotte, campagnol. Oiseaux : aigle royal, milan, grand-duc, coq de bruyère, chouquet, bergeronnette, corbeille, le Jean-Blanc, le mayeur, le faucon. Sur les lacs : corbeau, cygne, moineaux, grèbe. Poissons : truite, brochet, omble-blevenier, perche, lotte, alose. Insectes et mollusques : coquilles, papillons.

POPULATIONS PRIMITIVES : brachycéphales; villages lacustres; âge du bronze, âge du fer. *Oppida* du Chat-lauf et du Salève; découvertes de *Saint-Véran*; les *Gaulois-Allobroges*.

CLIMAT des Alpes : la montagne, laboratoire de nuages, brouillard. Pluies au mont Blanc, à Lyon. Gènes, Grenoble, Gap, Briançon, au Ventoux. Vents : le foehn, effondrements de montagnes, avalanches de neige et de poudre; les orages. Neiges : au *Grand-Saint-Bernard*, au Grimsel, au *Petit-Saint-Bernard*. Températures : à Nice, Grenoble, Gap, Chamoinis, Brinçon, au Ventoux, au mont Blanc, à Annecy.

Pages

manuel I^{er} rendu au Piémont. *Victor-Emmanuel II* : *Magenta*, *Solférino*, traité de Villafranca; la Savoie et Nice à la France. 181

Chambéry : monument du Centenaire, fontaine des Éléphants, les frères de Maistré, rue de Boigne, château, la Sainte-Chapelle, la Cathédrale, les Charmettes. Personnes historiques 182

ISÈRE : précis administratif. Ancien *Dauphiné*, le Briançonnais; cession du Dauphiné à la France; Louis XI, dauphin; Henri IV et Lesdiguières; cession de *Barcelonnette*; Etats de Vialle. 184

Grenoble : le Rabot, ceinture de montagnes. La ville moderne; cours Saint-André, square Victor-Hugo, place Grenette; la Cathédrale, Hôtel de *Saint-Laurent*, église Saint-André; Palais de justice, Côte de ville, Université, Musée-bibliothèque, Industrie dauphinoise. *Eaux minérales*; *Uriage*, *Allevard*, la Motte. Sociétés savantes; tourisme. Personnes historiques. 187

DRÔME : précis administratif. Le *Valentinois*, Bonaparte, la ville; esplanade Champagnonnet, parc Jouvet, maisons des Têtes; Cathédrale, le *Pendulif*. *Valence*, porte du *Iercora*; Pont-en-Royans. Personnes historiques. 194

HAUTES ALPES : précis administratif. Château-Dauphin, Châteaueu-Queyras, mont Genis et Genève, *Plais de la Tour du Pin*, Gap; Embrun. Personnes historiques. 196

BASSES ALPES : précis administratif. *Barcelonnette*, Digne; Cathédrale; Castellane, le Verdun. Personnes historiques. 198

VAUCLUSE : précis administratif. La Provence; les Barbares, Christianisme, Royaume de *Bourgeoisie*; la Provence au moyen âge; le *Comtat Venaissin*, Guillaume I^{er} comte de Provence; Raymond-Berenger, comte de Barcelone, Charles, puis René d'Arçon. Aix, Avignon; les papes, le palais; la Révolution; restauration du palais, *Notre-Dame-des-Doms*. La ville moderne; place de l'Hôtel-de-Ville, musée du Centenaire. Théâtre; Saint-Agricol, *Saint-Pierre*, inconnu *Colvert*, les remparts, pont *Saint-Benezet*; Villeneuve, fort *Saint-André*. Personnes historiques. 200

Départements des Alpes et du Rhône.

HAUTE-SAVOIE : précis administratif. Origines de la Savoie; les *Allobroges*, la province Viennoise. *Collus* et *Auguste*. Ruine de l'Empire d'Occident; le Christianisme. Premier royaume Burgonde; Gondebad, Clotilde, Clovis. Pépin et Charlemagne à travers les Alpes; la *Lotharingie*. Deuxième royaume Burgonde; *Boson*. Royaume d'Arles, morcellement féodal, Comtes de Maurienne, ou de Savoie, vers le mont Cenis, par la vallée de l'Arc. 172

Comtes et Ducs de Savoie : Humbert aux blancs mains, marquis en Italie. Turin, rivalité entre Savoie et Dauphiné; les *Amédée*; le pape Félix V; *Amévy*, résidence des comtes du *Génois*. Ducs de Savoie : la Réforme à Genève, le Valais, rivalité de la France et de la Savoie; les Dauphins du Viennois; les *Briançonnais*, François I^{er} à *Morignin*; *Emmanuel-Philibert*; traité de Cateau-Cambrésis. 175

Annecy : Jardin des Plantes, Hôtel de ville, Cathédrale; Saint François de Sales; vieilles rues, palais de l'Île, château; port du lac. Personnes historiques. 177

SAVOIE : précis administratif. Les ducs de Savoie au delà des Alpes; Charles-Emmanuel I^{er}, Henri IV et Lesdiguières; politique de Richelieu; Victor-Amédée I^{er}. 180

Ducs de Savoie, rois de Sicile, puis de Sardaigne et d'Italie. *Victor-Amédée II et Catinat*; guerre de la succession d'Espagne; La Feuillade et le prince Eugène; Charles-Emmanuel III. *La Révolution en Savoie*; Charles-Emmanuel IV en Sardaigne; Victor-Em-

RHÔNE : précis administratif; origines de Lyon, Phéniciens et Grecs, colonie lyonnaise; séjour d'Auguste. *Fourvières*; *Claude* et *Faust* des *Gâules*, *forum de Trajan*; le *Trion*, *Septime Sévère*; saint *Étienne*, martyre, le saint Blaise, Basilique actuelle de *Fourvières*; Cathédrale *Saint-Jean*, la Manécanterie; Palais de justice, le vieux Lyon; la Croix-Rouge; les tisseurs. Industrie de la soie. *Place des Terreaux*, palais des Arts, Hôtel de ville, Grand Théâtre, les ponts; église *Saint-Nizier*, la Bourse et le palais du Commerce, place *Bellecour*; *Saint-Martin d'Airy*. La Révolution à Lyon. *Gap de Perrache*. La ville ouvrière; place de la Tête-d'Or; Préfecture. Industrie lyonnaise; camp retranché de Lyon. Les environs: île *Barbe*, *Charbonnières*. Personnes historiques. 208

CHAÎNE DU JURA. — LA SAÔNE

Le Jura.

ÉTUDE DU MASSIF

Montagnes de plissement; le croissant jurassique. Structure du Jura : le *jurassique*, le *crétacé*; crêt, vals, chuses, combes. Chaînes et sommets : *Jura méridional*, mont du Chat et Grand Colombier; *Jura central*; le *Reculet*, crêt de la Neige, la *Dôle*, mont Tendre; brèches de la *Faucille*, de *Saint-Cergues*, des *Hippaux*. Dent de l'Auton, le *Noirmont*; crêt de Travers, l'Orbe, l'Areuse; le *Chaumont*, le *Chasseral*, les *Franches-Montagnes*. Plateaux de *Champagnole* (forêts), de *Nozeroy* (*vignobles*); mont *Poupelet*, plateau d'Ornans (la Loue, le Dessoubre). *Jura oriental*: mont Terrible, la *Bise*, *Caractère* général; *belvédère de la Dôle*, vers le mont Blanc. Forêts de sapins, pâturages (fruitières), Septmoncel 219

LES EAUX

L'AIN; le Hérisson, lac de *Bonlieu*, lac d'Alay, chutes du Hérisson; lacs de *Chambly*, de *Châtain*. Le *Drouvenant*, les deux lacs de *Clairvaux*; l'An au saut de la Saïsse. La *Bienne*, *Mozè*; l'*Ecaulde*, le *Tacon* à *Saint-Claude*, l'*Enragé*, l'*Héria* (lac d'Antre). *Mozè* et *Saint-Claude*, capitales industrielles de la Bienne. Le lac de *Nantua*, l'*Albarine*; le *Valromey*, le *Bugey*; *Belley*. La *Valserine*; pays de *Gex* 224

Le DOUBS; sa source, le lac de *Saint-Point*; Pontarlier, le *Drugnon*; bassins du lac de *Chaillexon*, saut du *Doubs*; cles du *Doubs*, *Saint-Hippolyte*; le *Dessoubre*, cirque de *Consolation*. Le *Doubs* heurte le *lomont*; Pont-de-Roide, *Montbéliard*, l'Isle-sur-Doubs, *Clairvaux*, *Baume-les-Dames*, *Arcier*; source de la *Moutière*. Le *Doubs* à *Besançon*, *Dôle*, *Polligny*, La *Loue* (Ornans) et source du *Lison*, *Salins*; la *Cuisance*, *Arbois* 229

La Saône.

Les *Faucilles*; l'*Armanche*, la *Vingeanne*, la *Lanterne*, l'*Augronne*, *Plombières* et *Val d'Ajol*; l'*Ognon*, la *font de Lure*, le *Rabin*, *Villerselx*, *Gray*, La *Tille*, Canal de *Bourgeoisie*, *Saint-Jean-de-Losne*; la *Dheune*, canal du Centre. *Chalon*; plaine de la *Bresse*; la *Seille*, *Baume-les-Messieurs*, source du *Dard*; la *Coïrière*. Intérieur de la *Dombes*; les étangs. La *Grosne*, rivière de *Cluny*; *Torrey*. *Mâcon*, *Villefranche*, *Beaufeu*, *Anse*, *Trévoux*. Le mont d'Or. *Île Barbe*, *Fourvières*; confluent de la Saône et du Rhône. 232

Départements du Jura et de la Saône.

AIN : précis administratif. *Nantua*, *Bourg*, Musée, église *Notre-Dame*; *Bron*. Personnes historiques. 239

JURA : précis administratif. Lièvre de la plaine; *Arbois*, *Salins*; plateaux; forêts, pâturages. *Lons-le-Sautier*. Personnes historiques. 241

DOUBS : précis administratif. Gîtes lacustres de *Châtain* et de *Clairvaux*; *Yvonand*; les *Burgondes*, La *Franche-Comté* germanique; *Frédéric Barberousse*; la *Franche-Comté* franco-bourguignonne; abbayes de *Luxeuil*, de *Baume-les-Messieurs*, *Maximilien d'Autriche*, *Louis XI*, *Charles VIII*. *Franche-Comté autrichienne et espagnole*; *Charles-Quint*, *Philippe II*. *Franche-Comté française*; intendance de *M. de Lamoignon*. *Besançon*. *Monuments antiques*; promenade de *Chamars*, arènes, pont de *Battant*, *Porte-Noire*, square archéologique. *Monuments religieux*; Cathédrale. *Monuments civils* : Hôtel de ville, Palais de justice, hôtels particuliers, fontaines, école d'hortologie. Musée. *Catidelle*, *porte Ritotte*; la défense; le vin; les excursions. Personnes historiques. 242

HAUTE-SAÔNE : précis administratif. *Faillies*, ravins et entonniers; *Villerselx*, *Gray*, *Vesoul*. *Lure*, *Luxeuil*; abbaye *Saint-Pierre*, Hôtel de ville. Personnes historiques. 248

	Pages	Pages	
SAONE-ET-LOIRE : précis administratif. Vue d'ensemble. Mâcon : Saint-Pierre, statue de <i>Lamartine</i> ; roche de <i>Solutré</i> . Chalon : cathédrale Saint-Vincent. Le <i>Creusot</i> , la cristallerie, l'usine. <i>Bracte</i> , le mont <i>Beuvray</i> ; les <i>Éducens</i> , <i>Divitiac</i> , <i>Alésia</i> : mont <i>Auxois</i> , César et <i>Vercingétorix</i> . <i>Autun</i> : porte <i>Saint-André</i> , porte <i>d'Arroux</i> , ruines du théâtre, temple de Janus; le <i>Christianisme</i> , <i>Saint-Symphorien</i> , Musée lapidaire; la cathédrale <i>Saint-Lazare</i> , fontaine <i>Saint-Ladre</i> . Personnages historiques.	219		
COTE-D'OR : précis administratif. Mont <i>Afrique</i> et cours d'eau dérivés du <i>scail</i> de la <i>Côte-d'Or</i> ; canaux de <i>Bourgogne</i> et du <i>Centre</i> . Les <i>Bourguignons</i> à <i>Spire</i> , <i>Worms</i> ; en <i>Lyonnaise</i> ; la <i>Bourgeoisie</i> commence. <i>Rois burgondes</i> : <i>Gondebaud</i> , <i>Sigismond</i> et <i>Clodomir</i> . <i>Rois et ducs</i> de <i>Bourgogne mérovingiens</i> : <i>Bruneaut</i> , <i>saint Léger</i> , <i>Ducs de Bourgogne bénéficiaires</i> , <i>Charles le Chauve</i> , les <i>Normands</i> , <i>Boson</i> de <i>Provence</i> ; <i>Richard</i> , son frère, <i>crase</i> les <i>pirates</i> , il est <i>fait duc</i>	254	Ducs capétiens , la <i>Comté mise à part</i> . <i>Ducs de la maison de Valois</i> : <i>Philippe le Hardi</i> ; <i>Jean sans Peur</i> et <i>Louis d'Orléans</i> , <i>Bourguignons</i> et <i>Armagnacs</i> ; <i>Monterau</i> ; <i>Philippe le Bon</i> livre la <i>France</i> à <i>Henri V</i> d'Angleterre, par le <i>honteux traité de Troyes</i> (1420); le <i>dauphin Charles</i> , plus tard <i>Charles VII</i> , relégué au <i>sud de la Loire</i> ; <i>Jeanne d'Arc</i> délivre <i>Orléans</i> , assiégé par les <i>Anglais</i> . <i>Charles le Téméraire</i> et <i>Louis XI</i> à <i>Peronne</i> ; les <i>Bourguignons</i> à <i>Nesle</i> et à <i>Beauvais</i> <i>Jeanne Hachette</i> ; occupation de <i>Nancy</i> ; le <i>duc de Bourgogne</i> battu par les <i>Suisses</i> à <i>Granson</i> et à <i>Murat</i> . <i>Dijon</i> à la <i>France</i>	256
		Dijon : porte <i>Gaillaume</i> , tour de <i>Br</i> , <i>salle des États</i> , <i>Hôtel de ville</i> , <i>musées</i> ; <i>Saint-Étienne</i> , le <i>castrum</i> romain; <i>Saint-Michel</i> , <i>Nalre-Dame</i> , <i>Hôtel de Vogué</i> ; <i>Palais de justice</i> ; <i>église Saint-Jean</i> , <i>Saint-Bénigne</i> , <i>Chartreuse de Champmol</i> . <i>L'Épouse</i> , <i>Hôpital général</i> ; <i>place du 30-October</i> ; <i>Stamules</i> ; <i>place de et saint Bernard</i> ; <i>place et square Darcy</i> ; le <i>Parc</i> . <i>IGNOBLE bourguignon</i> , <i>Beaune</i> . Personnages historiques.	258

BASSIN DE PARIS

Auréoles et cuvettes concentriques du bassin de Paris	263
---	-----

La Seine.

<i>Paris</i> , foyer d'appel de ce bassin, au point de concentration de la <i>Seine</i> , de la <i>Marne</i> et de l' <i>Oise</i> . <i>L'Île-de-France</i> , la <i>faïence</i> <i>littéraire</i> . Le <i>fleuve</i> : ses origines; la <i>Poix</i> de <i>Châtillon</i> , <i>Bar-sur-Seine</i> , <i>Troies</i> , <i>Romilly</i> , <i>Nogent-sur-Seine</i> , le <i>Paraclet</i> , <i>Montargis</i> , <i>Épernay</i> et <i>palais de Fontainebleau</i> ; <i>Corbell</i> , <i>forêt de Senart</i> , <i>Villeneuve-Saint-Georges</i> , <i>Charenton</i>	264
--	-----

LA SEINE DANS PARIS : îles, débit et étiage, échelles hydrométriques. <i>Crocs</i> : <i>terramis perméables</i> et <i>imperméables</i> du bassin; <i>rivières torrentielles</i> : <i>Yonne</i> , <i>Marne supérieure</i> , <i>Aube</i> ; <i>perles</i> et <i>pluies</i> . <i>Clonal</i> parisien. <i>Navigation</i> en <i>Seine</i> , <i>éluse</i> de la <i>Monnaie</i> , <i>bateaux et chaudières</i> . <i>Port de Paris</i> , canaux de l' <i>Ourcq</i> , de <i>Saint-Denis</i> , de <i>Saint-Martin</i> . <i>Transports</i> : les <i>quais</i> ; <i>traverse</i> de <i>Paris</i> en <i>bateau</i> . <i>Forêts des environs</i> . <i>Paris camp retranché</i>	270
--	-----

LA SEINE. DE PARIS A ROUEN : <i>Sèvres</i> , <i>Saint-Cloud</i> , <i>Saint-Denis</i> : son <i>église</i> . <i>Saint-Germain</i> : <i>château</i> et <i>terrasse</i> , <i>François Ier</i> et le <i>Château-neuf</i> ; la <i>forêt</i> . <i>Poissy</i> , <i>Mantes</i> (<i>Notre-Dame</i>). <i>Rosny</i> . La <i>Roche-Guyon</i> , <i>Peron</i> , <i>Gaillon</i> , les <i>Andelys</i> , <i>Château-Gaillard</i> , <i>Pont-de-l'Arche</i> , <i>Elbeuf</i> . <i>Port</i> de <i>Rouen</i>	275
--	-----

LA SEINE. DE ROUEN A LA MER : <i>forêts</i> de <i>Rouvray</i> , de la <i>Lozde</i> , de <i>Roumare</i> ; <i>faïsses</i> de <i>Buclay</i> , <i>Jumièges</i> , <i>Saint-Wandrille</i> ; <i>Caudebec</i> (le <i>mascaré</i>), <i>Villoquier</i> , <i>Quillebeuf</i> , <i>marais Vernier</i> , <i>Pont-Audemer</i> , <i>Houffeville</i> , <i>Tancarville</i> , <i>Lillebonne</i> , <i>Horfleur</i> ; <i>atterrissements</i> et <i>courants marins</i> , <i>cap de la Bève</i> , <i>marais de l'Heure</i> ; <i>François Ier</i> . <i>Le Havre-de-Grâce</i> : <i>bassins</i> et <i>docks</i> , <i>canal de Tancarville</i> ; <i>navet</i> <i>avant-port</i> . <i>Ville du Havre</i> : <i>Bourse</i> , <i>Hôtel de ville</i> , <i>forges</i> et <i>chantiers</i> ; <i>Transatlantiques</i> . <i>Sainte-Mersee</i>	281
--	-----

AFFLUENTS DE LA SEINE. A droite : l' <i>AUBE</i> : <i>Clairvaux</i> et <i>Saint-Bernard</i> ; <i>Bar</i> ; <i>Bièvre</i> , <i>Napoleon</i>	285
---	-----

LA MARNE : source. <i>Langres</i> , les <i>remparts</i> , la <i>Cathédrale</i> ; <i>Fity-le-François</i> . <i>La Champagne</i> : la <i>plaine</i> , la <i>Vesle</i> , la <i>Saippe</i> , <i>marais</i> de <i>Saint-Gond</i> . <i>Cultures</i> , <i>montagne</i> de <i>Reims</i> , <i>vignoble champenois</i> : <i>Epernay</i> , <i>Reims</i> , <i>Ay</i> , <i>Villy</i> , <i>Bonzy</i> ; les <i>cépages</i> , la <i>recotte</i> , la <i>cuvée</i> , le <i>traitement du vin</i>	286
--	-----

<i>Canal latéral à la Marne</i> ; <i>Château-Thierry</i> ; le <i>Petit Morin</i> , <i>Forcy</i> , <i>Meaux</i> , <i>le Grand Morin</i> , <i>Chelles</i> , <i>Saint-Maur-les-Fosses</i> , <i>Charenton</i> . <i>Navigation</i> de la <i>Marne</i> . <i>Vincennes</i>	289
---	-----

L'AISNE : le <i>Fallogne</i> ; l' <i>Argonne</i> : <i>forêts</i> et <i>détiles</i> , <i>Vahgy</i> , les <i>Islettes</i> , <i>Grandpre</i> , la <i>Croix-aux-Bois</i> , le <i>Chêne populeux</i> . <i>Sainte-Menehould</i> ; l' <i>Aire</i> ; <i>Bethel</i> , <i>Château-Portien</i> . <i>Soissons</i> : <i>Saint-Médard</i> , <i>Saint-Jean-des-Vignes</i> , <i>Cathédrale</i>	291
---	-----

L'OISE : <i>Hirson</i> , <i>Guisse</i> , <i>canal</i> de <i>Saint-Quentin</i> , <i>La Fère</i> , <i>Saint-Gobain</i> , <i>Noyon</i> , <i>Coucy-le-Château</i> ; <i>Compiègne</i> , la <i>forêt</i> , le <i>château</i> , l' <i>Hôtel de ville</i> . <i>Fierrefonds</i> , <i>Villers-Cotterets</i> , <i>Longpont</i> , <i>Creil</i> , <i>Chantilly</i> , <i>Senlis</i> , <i>Pontoise</i> ; l' <i>Epte</i> , <i>Gisors</i>	293
---	-----

Le Morvan : <i>sommets</i> , <i>climat</i> ; les <i>Morvandiaux</i> ; <i>sources</i> et <i>étangs</i> , <i>flottage</i> ; <i>étang des Seillons</i> , la <i>forêt</i> , le <i>gibier</i>	296
---	-----

AFFLUENTS DE LA SEINE. A gauche : L' <i>YONNE</i> par <i>Château-Chalon</i> , <i>Corbigny</i> , <i>Clamecy</i> . <i>La Cure</i> : <i>Chastellux</i> , <i>Vézelay</i> , <i>Arcy-sur-Cure</i> , les <i>grottes</i> . <i>Le Serein</i> , <i>Chablis</i> . <i>L'Armançon</i> : <i>Semur</i> , <i>L'Anzavis</i> , <i>Épinois</i> , <i>Flavigny</i> , <i>Bussy</i> , <i>Oze</i> et <i>Ozerain</i> . <i>Aisne-Sainte-Reine</i> ; <i>Mouillard</i> , <i>Tonnerre</i> ; <i>Senz</i>	298
---	-----

Le LOING : <i>Bléneau</i> , <i>Montargis</i> , <i>Nemours</i> , <i>Moret</i> . L' <i>ESSONNE</i> : <i>Malesherbes</i> , <i>Angerville</i> ; <i>Étampes</i> , <i>vallon</i> de la <i>Chalonnette</i> , la <i>Juines</i> . L' <i>ORGE</i> : <i>Monthéry</i> . L' <i>Yvette</i> , <i>vallee</i> de <i>Cherreuse</i> , <i>Dampierre</i> , <i>Vaux-de-Cernay</i> , <i>Port-Royal</i> . <i>La Bièvre</i>	301
---	-----

L'ÈURE : la <i>Voise</i> , <i>aqueduc</i> de <i>Maintenon</i> ; <i>Bambouillet</i> , <i>Dreux</i> : <i>Hôtel de ville</i> , <i>chapelle d'Orléans</i> ; <i>Anet</i> , <i>Iery</i> . L' <i>ITON</i> : <i>dérivations</i> , <i>perles</i> , <i>fontaines</i> : <i>Louviers</i> . <i>Île de Grâce</i> . <i>La Charentonne</i> de <i>Bernay</i> , <i>Beaumont-le-Roger</i>	302
---	-----

CÔTE NORMANDE OCCIDENTALE	
----------------------------------	--

ENTRE SEINE ET ORNE : <i>Estuaire</i> de la <i>Seine</i> , <i>Criquebeuf</i> , <i>Trouville-Deauville</i> . <i>La Touques</i> : <i>Lisieux</i> ; la <i>Dives</i> : <i>Deauville</i> , <i>Cabourg</i> , <i>Falaise</i>	305
--	-----

L'ORNE : <i>Sées</i> ; <i>Cuen</i> , <i>canal</i> de <i>Caen</i> à la <i>mer</i> , <i>Ouischram</i>	306
--	-----

Basse-Normandie : le <i>sol</i> , <i>pays d'auge</i> ; <i>Vire</i> , <i>Lisieux</i> , <i>Pont-l'Évêque</i> ; <i>céréalles</i> , <i>élevage</i> , <i>fromages</i> , <i>cidres</i>	307
---	-----

DE L'ORNE AU COTENTIN : <i>Rochers</i> du <i>Calvados</i> , <i>Lion</i> , <i>Lac</i> , <i>Port-en-Bessin</i> , <i>Arromanches</i> , <i>Courselles</i> , <i>Bayeux</i> , <i>L'Arve</i> , <i>Golfe des Veys</i> ; <i>Grandcamp</i> , <i>Isigny</i> , <i>Carentan</i>	309
---	-----

PRESQU'ILE DU COTENTIN : <i>écueils</i> , <i>réefs</i> et <i>courants</i> , <i>raz Blanchard</i> . <i>La Selune</i> , la <i>Sée</i> : <i>Avranches</i> ; <i>Grouville</i> ; la <i>Sienna</i> , la <i>Soule</i> , <i>Coutances</i> . <i>L'Y Lessay</i> ; <i>Cherbourg</i> : le <i>port</i> , la <i>digue</i> , les <i>forts</i> . <i>Saint-Vaast</i> , <i>Ilets de Saint-Marcouf</i>	310
--	-----

CÔTE NORMANDE SEPTENTRIONALE	
-------------------------------------	--

Pays de CAUX : le <i>pays</i> , les <i>vallées</i> , les <i>fermes</i> . La <i>côte</i> , les <i>faïsses</i> , les <i>gabels</i> . Les <i>ports</i> : <i>Étretat</i> , <i>Yport</i> , <i>Fécamp</i> , <i>Saint-Valéry-en-Caux</i> , <i>Dieppe</i> , les <i>marins</i> ; <i>Arques</i> , le <i>Trepout</i> ; la <i>Breule</i> , <i>Eu</i> , <i>Mers</i>	315
---	-----

Départements du Bassin de Paris.

YONNE : précis administratif. <i>Cours d'eau</i> , <i>vignobles</i> , <i>forêt d'Orthe</i> , la <i>Poissaye</i> . Le <i>passé</i> . <i>Abbaye de Vézelay</i> . <i>Auxerre</i> : la <i>ville</i> , <i>Cathédrale Saint-Etienne</i> , <i>ancienne abbaye</i> et <i>église Saint-Germain</i> , <i>porte de l'Horloge</i> , <i>Cathédrale de Sens</i> , <i>palais épiscopal</i> , <i>l'Officiaille</i> ; <i>Hôtel de ville</i> et <i>musées</i> . Personnages historiques.	319
---	-----

AUBE : précis administratif. La <i> cité des Tricasses</i> ; <i>Saint Loup</i> , <i>évêque</i> de <i>Troves</i> ; la <i>Foedalle</i> , les <i>Normands</i> ; les <i>comtes de Troves</i> et de <i>Champagne</i> , <i>foires</i> de <i>Troves</i> , canaux, <i>activité industrielle</i> . <i>Troves</i> au <i>xix^e siècle</i> ; la <i>Cathédrale</i> , ses <i>vicissitudes</i> , <i>saint Urbain</i> . <i>Troves pendant la guerre de Cent ans</i> . <i>Retour de prospérité</i> ; <i>école de peinture sur verre</i> ; <i>architecture</i> ; la <i>Motellerie</i> , <i>Saint-Nicolas</i> , <i>Saint-Nizier</i> , <i>Saint-Paulouin</i> , <i>Saint-Jean</i> . <i>L'art troyen</i> . <i>La Réforme</i> , <i>lois princiers</i> . <i>La ville de Troves</i> , <i>Hôtel de ville</i> , <i>hôtels particuliers</i> , <i>roses originales</i> ; <i>l'industrie troylene</i> . Personnages historiques.	321
---	-----

HAUTE-MARNE : précis administratif. Le <i>plateau</i> de <i>Langres</i> et le <i>bas pays du Bassigny</i> . La <i> cité des Lingons</i> , <i>occupation romaine</i> , <i>Eponine</i> et <i>Sabinus</i> ; les <i>Alamans</i> de <i>Crocus</i> , <i>l'évêque saint Dizier</i> ; les <i>Normands</i> ; <i>familles d'Amboise</i> et de <i>Lorraine</i> ; <i>Joinville</i> , <i>Raf des Guises</i> ; le <i>cardinal</i> de <i>Bourbon</i> <i>proclamé roi</i> à <i>Chaumont</i> ; les <i>Alliés</i> en <i>1814</i> . <i>Chaumont</i> : <i>tour Hautefeuille</i> , <i>Saint-Jean-Baptiste</i> ; <i>promenade du Boutigny</i> . Personnages historiques.	326
---	-----

MARNE : précis administratif. <i>Châtions sur-Marne</i> : <i>promenade</i> du <i>Jard</i> , <i>cathédrale</i> <i>Saint-Etienne</i> , <i>Notre-Dame</i> , <i>Hôtel de ville</i> , <i>Nalre-Dame-de-l'Épine</i> . <i>REIMS</i> : la <i> cité des Rèmes</i> , les <i>Romains</i> , les <i>Français</i> , <i>saint Remi</i> . <i>Cathédrale de Reims</i> : <i>facade occidentale</i> , <i>richesse</i> de <i>l'icôneographie</i> , les <i>toirs</i> , les <i>contreforts</i> , <i>l'abside</i> , <i>galeries</i> et <i>rosaces</i> ; <i>Intérieur</i> , <i>tapisseries</i> , le <i>trésor</i> . <i>Saint-Benoit</i> ; <i>icône</i> <i>de saint Remi</i> . <i>Les Foires de Champagne</i> , <i>industrie</i> de <i>Reims</i> , au <i>moyen âge</i> . La <i>ville</i> : <i>vieux logis</i> , <i>maison</i> des <i>musiciens</i> , <i>porte du Chapitre</i> , <i>Hôtel de ville</i> , <i>Palais de justice</i> , <i>Théâtre</i> , <i>Hôpital (Hôtel-Dieu)</i> : la <i>place Royale</i> , <i>place Drouot-d'Erlyon</i> ; <i>promenades</i> ; <i>Industrie</i> . Personnages historiques.	327
---	-----

	Pages
SEINE-ET MARNE : précis administratif. <i>La Brie, Provins, Melun, Meaux</i> ; cathédrale Saint-Étienne, <i>Bossuet</i> . Personnages historiques	334
AISNE : précis administratif. <i>Laon</i> dans la dépendance de Reims ; les princes carolingiens à <i>Laon</i> . Position stratégique de la ville. Citadelle et <i>cathédrale</i> , ancien palais épiscopal ; Palais de justice, Hôtel de ville. Personnages historiques	335
OISE : précis administratif. <i>L'oise</i> , grande route de Cologne à Paris ; les Francs, <i>Noyon, Compiègne, Senlis</i> , Ville de <i>Beauvais</i> ; la <i>cathédrale</i> ; <i>Saint-Étienne</i> ; ancien palais épiscopal (Palais de justice) ; <i>manufacture de toisseries</i> . Personnages historiques	337
DÉPARTEMENT DE LA SEINE. PARIS, la Capitale : <i>l'Église, le Palais Bourbon, le Luxembourg</i> , palais et Jardin ; avenue de l'Observatoire, <i>fontaine de Médicis, Palais-Royal, palais de la Légion d'honneur</i> . Ministères : ministère de l'Intérieur, préfet de police et garde républicain. Ministère de la Marine. Place de la Concorde, Champs-Élysées ; Arc de triomphe et du <i>carrousel</i> , Jardins des <i>Tuileries</i>	339
Ministères des Affaires étrangères ; de la Guerre : École polytechnique, École militaire, Hôtel des <i>Invalides</i> et Musée de la France. Ministères des Colonies, du Travail, de l'Agriculture, des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie : <i>École coloniale</i> , Chambre et Bourse du commerce, <i>École centrale</i> des arts et manufactures, <i>Saint-Martin-des-Champs</i> . Hôtel des <i>postes</i> . Ministère des Finances : la <i>Banque de France, la Bourse, la Monnaie</i> . Ministère de la Justice : colonne Vendôme	343
La Cité : <i>Palais de Justice, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle</i> ; le Châtelet, <i>tour Saint-Jacques</i> . Origines : <i>Luettec</i> , le Palais des Thermes, <i>Saint-Marcel, Clovis</i> , abbaye de <i>Sainte-génève</i>	347
Notre-Dame : construction ; l'œuvre des <i>xvii^e</i> et <i>xviii^e</i> siècles, de la Révolution, restauration. Autres <i>édifices religieux de Paris</i> : <i>Saint-Pierre de Montmartre, basilique du Sacre-Cœur, le Panthéon, Saint-Germain-des-Près, Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-germain-l'Auxerrois, Saint-Séverin, Saint-Eustache, le Val-de-Grâce, la Sorbonne, Saint-Sulpice, Saint-Roch, la Madeleine, Notre-Dame-de-Lorette, Sainte-Croix, La Trinité, Saint-Augustin, Saint-François-Xavier, Notre-Dame-des-Champs</i>	350
Ministère de l'Instruction publique . <i>La rive gauche</i> , Robert de Sorbon et Richelieu. La Sorbonne ; Collège de France, <i>Muscéum, École normale supérieure</i> , École des <i>langues orientales</i> , Corps savants ; <i>Institut</i> ; Observatoire ; <i>Archives nationales, Musée Carnavalet, Bibliothèque nationale, Bibliothèque de l'Esneval, Institut catholique, Institut Pasteur</i>	353
Sous-Secrétariat des Beaux-Arts : le Louvre , historique de la construction ; le <i>Musée</i> . <i>Musées du Luxembourg et de Clugny, Musées : Galléren, Guimet, Cernuschi</i> ; les <i>Gobelins, École des Beaux-Arts, Conservatoire de Musique, Théâtres</i> : les <i>Arènes</i> anciennes, le <i>Théâtre-Français, l'Opéra, l'Opéra-Comique</i> . Concerts, grands cercles, la presse	356
VILLE de Paris . Etienne Marcel, nouvel <i>Hôtel de Ville</i> ; régime municipal. Approvisionnement : la <i>Villette, Halles centrales, marchés</i> . Service des <i>eaux</i> ; la <i>Duval</i> , la <i>Fonne</i> , <i>L'Escaut</i> ; reser-	

<i>voirs</i> ; canaux de l' <i>Ouercq</i> , de <i>Saint-Place</i> , de <i>Saint-Martin</i> . <i>Égouts, catacombes et cimetières</i> ; chapelle expiatoire, la <i>Morgue</i> . <i>Les places, les grands boulevards</i> ; portes <i>Saint-Denis et Saint-Martin</i> , le <i>Metropolitain</i> . <i>Les ponts</i> ; les <i>parcs</i> : <i>Buities-Chaumont, Montsouris, Monceau, Trocadero, Bois de Boulogne, Jardin d'acclimatation, la tour Eiffel</i> . Population. Personnages historiques	361
SEINE-ET-OISE : précis administratif, vue d'ensemble. <i>Versailles</i> , la Révolution, les États généraux ; Louis-Philippe ; Assemblée de Versailles. Le palais , le parc, les <i>Grandes Écuries</i> ; les <i>Trinons</i> . Ville de <i>Versailles</i> . Personnages historiques	368
EURE-ET-LOIR : précis administratif. <i>Les Carnutes</i> , le comté de <i>Chartres</i> . Ville de <i>Chartres</i> ; vieilles rues, place des Halles, bords de l' <i> Eure et partie Gatlouais</i> . Églises <i>Saint-Pierre et Saint-Aignan</i> . La <i>Cathédrale</i> : traditions qui s'y rattachent. la construction ; la Révolution ; état actuel ; les clochers, la <i>statuaire</i> , les portails, l'intérieur, les vitraux, la crypte. Personnages historiques	371
EURE : précis administratif. Comté d' <i>Évreux</i> . Charles le Mauvais, <i>Ferneul</i> , bataille d' <i>Érvy</i> . <i>Évreux</i> : la <i>Cathédrale</i> , le palais épiscopal, le beffroi, les promenades. Personnages historiques	375
ORNE : précis administratif. Les Comtes d' <i>Alençon</i> , leur ancien château ; Hôtel de ville ; Notre-Dame et son porche triangulaire ; Halles ; école <i>dentellière</i> . Personnages historiques	377
CALVADOS : précis administratif. Origines de <i>Caen</i> , Guillaume le Conquérant ; ancien château, abbaye <i>Saint-Étienne</i> (abbaye aux Hommes) ; la <i>Trinité</i> (abbaye aux Dames) ; <i>Caen</i> , pendant la guerre de Cent ans. Édifices des <i>xv^e</i> et <i>xvii^e</i> siècles ; églises <i>Saint-Pierre, Saint-Jean et Saint-Sauveur</i> . Hôtels particuliers, <i>maisons originales</i> . Hôtel de ville. Musées. Université, bibliothèques, collections, Sociétés savantes. Personnages historiques	378
MANCHE : précis administratif. <i>Saint-Lô</i> ; la <i>Vire</i> , Notre-Dame. MONT-SAINT-MICHEL , son isolement ; la marée, divagations des rivières côtières. Construction de l'abbaye, la <i>Merveille</i> (salle des Chevaliers, salle des Hôtes, cloître. Les rois de France, les Anglais (Du Guesclin, le Châtelet) ; Louis XI et <i>Coëur de Saint-Michel</i> ; abbés commendataires, <i>Benedictins de Saint-Maur</i> . La Révolution : l'abbaye prison d'État, dégâts et réparations. Arrivée au Mont ; route et tramway, porte du Roi, vieille rue et « hostelleries » ; <i>Eglise de l'abbaye, la crypte, le promenoir, Tombeleine</i> . Vue d'ensemble. Personnages historiques	381
SEINE-INFÉRIEURE : précis administratif. Le sol ; <i>Haute et Basse-Normandie</i> ; campagne de <i>Caen</i> , le <i>Bessin</i> , le climat, pays d' <i>Anges</i> . Les <i>Normands</i> , Rollon, traité de <i>Saint-Glaire-sur-Epte</i> , <i>Guillaume le Bâtard</i> , conquérant de l'Angleterre, ses fils et les rois de France ; guerre de <i>Cent ans</i> , Charles V, Charles VI, Charles VII et Jeanne d'Arc. <i>Cathédrale de Rouen</i> , la façade occidentale, les tours, façades de la <i>Galude</i> et des <i>Libraires</i> , tombeau des <i>cardinaux d'Amboise</i> et celui de <i>Louis de Brézé</i> ; les <i>Stalles</i> . Églises <i>Saint-Maclou et Saint-Ouen</i> ; le <i>Palais de justice, hôtel de Bourgtheroulde</i> . Le vieux <i>Rouen</i> ; la <i>grosse Horloge</i> . Le vieux <i>Marché</i> , tour <i>Jeanne-d'Arc</i> . Fontaines, <i>ponts</i> ; Musée-Bibliothèque, la <i>ceramique</i> . <i>Activité industrielle</i> . <i>Basilique de Bon-Secours</i> . Personnages historiques	385

PLAINE DU NORD

Région de la Somme.

Limites et aspects de la plaine du Nord, la <i>Somme</i> , sa source. <i>Saint-Quentin, Ham, Péronne</i> , les étangs ; <i>Amiens</i> et ses canaux, les <i>Bortillonages</i> , la tourbe. La <i>côte</i> : débris des falaises normandes, les <i>galets</i> à la pointe du <i>Bourdel</i> ; invasion des sables, grèves de <i>Saint-Valéry</i> au <i>Groty</i> . Fixation des <i>dunes</i> , drainage des marais ; le <i>Marquenterre</i> . L' <i>œuvraie</i> de la <i>Somme</i> . Ports de la <i>Somme</i> : <i>Abbeville, Saint-Valery, Étaples</i> ; les <i>Bos-Champs</i> , culture et élevage	389
EXPLOITATION DU SOL : anciennes <i>forêts</i> de la plaine picarde, défrichements par les moines <i>benédictons</i> , grandes abbayes, centres de colonisation ; les <i>céréales</i> , la <i>betterave</i> , le <i>tabac</i> . L'industrie : tissages à <i>Beauvais, Amiens, Saint-Quentin</i> ; articles variés de fabrication, industrie du <i>Vimeu</i>	393
SOMME : précis administratif. <i>Amiens</i> : le passé, activité industrielle au moyen âge, tisseurs, foulons, teinturiers ; les canaux, le beffroi. L' <i>Hôtel de ville</i> , Musée de <i>Picardie</i> , église <i>Saint-Reni</i> , promenade de la <i>Hotoie</i> , faubourgs industriels, transformation de l'industrie <i>amiénoise</i> . <i>Cathédrale</i> , sa construction, dimensions ; la <i>nef</i> , le triforium, <i>clôture du chœur, stalles</i> ; les portes, les tours. Personnages historiques	395

Côtes Boulonnaise et Flamande.

Boulogne . Ses origines, <i>Napoléon</i> , la vieille ville, son château, le beffroi, église <i>Notre-Dame</i> , la plage et le <i>Casino</i> , le <i>port</i> . Cap <i>Gris-Nez</i> , ouverture du pas de <i>Galais, Finnearc, Ambiteuse, Wissant, Sangatte</i> ; tunnel sous la <i>Manche, Calais</i> ; <i>Edouard III</i> , François de Guise. Hôtel de ville, beffroi, la ville neuve. <i>Gravelines</i> : les <i>Wateringues</i> ; <i>Saint-Omer, Bergues, Dunkerque</i> ; Jean Bart, le beffroi, <i>Saint-Éloi</i> , quai des <i>Hollandais</i> , Hôtel de ville, le <i>Myneck</i> . Notre-Dame des <i>Dunes</i> ; <i>Malo-les-Bains</i>	398
Yser, Cassel ; la <i>Lys, Aire</i> , <i>Armentières, La Dëule, la Scarpe</i> , <i>Marchiennes</i> ; la <i>Sensée</i> (Bapaume)	402
PAS-DE-CALAIS : précis administratif. <i>Arras</i> : la vieille ville, <i>Saint-Waast</i> ; Hôtel de ville, industrie. Personnages historiques	403
L'Escaut , <i>Cambrai, Bouclain, Denain, Auzin, Valenciennes, Conde-sur-Escaut, L'Escaut</i> en Belgique et en Hollande	404
NORD : précis administratif. <i>Lille</i> ; origines ; Notre-Dame de la <i>Treille, Saint-Maurice</i> . Hôtel de ville, <i>Préfecture, palais des Beaux-Arts</i> , hôtel de <i>Bihour</i> ; citadelle, porte de <i>France</i> . <i>L'industrie</i> : <i>Fives-Lille, Roubaix</i> , son industrie, École des arts industriels. <i>Tourcoing</i> ; palais du Commerce. Hôtel de ville. Personnages historiques	405

MASSIFS ANCIENS DE L'EST

	Pages
Ardenne et Meuse.	
L'ARDENNE: la <i>Famenne</i> , les <i>Fagnes</i> , la forêt. La <i>Sambre</i> : double source, en forêt de Nouvion. <i>Landrecies</i> , <i>Moubaige</i>	407
La <i>Meuse</i> : <i>Neufchâteau</i> , Bourlemont, <i>Domremy</i> : la maison de Jeanne d'Arc, l'église, la rivière, le Bois-Chenu; Ermitage et Basilique. <i>Vancouleurs</i> , porte de France	408
<i>Commercy</i> , <i>Saint-Mihiel</i> , <i>Verdun</i> . <i>Languy</i> , <i>Montmédy</i> , Sedan. <i>Bazelles</i> , <i>Rocroi</i> , Hirson; <i>Mézières</i> . Cours <i>héroïque</i> de la <i>Meuse</i> : Les Quatre fils Aymon, Monthermé, les Dames de Meuse, Revin, Fumay, <i>Givet</i> . La <i>Meuse</i> en Belgique et en Hollande	410
MEUSE: précis administratif. <i>Bar-le-Duc</i> ; église Saint-Pierre, tour de l'horloge; produits et industrie. Personnages historiques	413
ARDENNES: précis administratif. <i>Mézières</i> , <i>Charleville</i> . Personnages historiques	414

Les Vosges.

NOTIONS GÉNÉRALES

Versant alsacien, versant lorrain; les <i>ballons</i> .	
STRUCTURE DE LA CHAÎNE. <i>Vosges cristallines</i> correspondant aux Hautes et Moyennes Vosges. <i>Sainte-Marie-aux-Mines</i> . <i>Eaux minérales</i> : en Alsace; en Lorraine: <i>Bussang</i> , <i>Plombières</i> , <i>Bains</i> , <i>Gémouaux</i> ; <i>Luzeuil</i> ; <i>Contrexéville</i> , <i>Vittel</i> , <i>Martigny</i> . <i>Vosges gréseuses</i> : le grès, ses aspects	413
RELIEF. Hautes Vosges: Hautes-Chaumes, tronc de Saverne. <i>Basses Vosges</i> : la <i>Zorn</i> , Wisembourg. Au sud, tronc de <i>Belfort</i> et <i>bief</i> de <i>Valdieu</i> . <i>Ballon d'Alsace</i> et environs; le <i>Balmucc</i> , <i>col de la Schlucht</i> . Autres passages des Vosges, <i>col de Sables</i> . Le <i>Danan</i> ; <i>passages</i> des <i>Vosges gréseuses</i>	418
FLORE ET FAUNE. <i>Ballon de Gaeböller</i> . <i>Forêts et pâturages</i> : arbres fruitiers; châtaignier, <i>chêne arabe</i> , <i>épicéa</i> , <i>pin</i> , <i>finetines</i> , les <i>forêts-tiers</i> ; le <i>flottage</i> ; la <i>schlucht</i> . Animaux sauvages disparus et restants: le <i>coq de bruyère</i> . Les <i>Chaumes</i> , les <i>marcraies</i> , le fromage; <i>Gérardmer</i> . <i>Climat</i> . <i>Chalet de la Schlucht</i> : la température à <i>Strasbourg</i> , <i>Colmar</i> , <i>Wesserling</i> , <i>Épinal</i> , <i>Saint-Dié</i> , <i>Nancy</i> . <i>Pluies</i> . <i>Vignoble alsacien</i>	420

LES EAUX

	Pages
VERSANT ALSACIEN: la <i>Thur</i> , la <i>Bruche</i> , la <i>Fecht</i> , la <i>Weiss</i> , <i>l'Ill</i> , la <i>Zorn</i> . Anciens <i>glaciers</i> et <i>moraines</i> frontales; <i>lacs Blanc et Noir</i> ; <i>barrages d'Orbey</i> . <i>Vallees</i> de <i>Munster</i> , de la <i>Fecht</i> , de la <i>Thur</i> : vie industrielle de ces vallées	423
VERSANT LORRAIN: la <i>MOSELLE</i> , source; la <i>Moselle</i> ; <i>Cornillon</i> , <i>Cascade du Bouchol</i> . Saut de la <i>Cuve</i> ; <i>Remiremont</i> ; le réservoir de <i>Bouzey</i> . Digue <i>morainique</i> du <i>Longuet</i> sur la <i>Moselle</i> ; le saut de <i>Broc</i> . La <i>Moselle</i> à <i>Épinal</i> , <i>Pont-Saint-Vincent</i> ; <i>barrage de Liverdun</i> ; <i>Toul</i> , <i>Pont-à-Mousson</i>	424
Affluents de la <i>Moselle</i> : le <i>Madon</i> de <i>Mirecourt</i> , la <i>Vologne</i> . <i>Lacs de Retourmer</i> et de <i>Longemer</i> . Saut des <i>Caves</i> ; le <i>Gérardmer</i> , vallée du <i>Tholy</i> ; <i>cascade du Tendon</i>	426
La MEURTHE: <i>Fraize</i> ; le <i>Rabodeau</i> ; <i>Saint-Dié</i> , <i>Raon-l'Étape</i> , <i>Baccarat</i> ; la <i>Mortagne</i> , <i>Lunéville</i> , la <i>Fesouse</i>	427

Départements de la région Vosgienne

MEURTHE-ET-MOSELLE: précis administratif. La <i>Lotharingie</i> . Les ducs de <i>Lorraine</i> à <i>Nancy</i> ; <i>comtes de Bar</i> et ducs de <i>Bourgoigne</i> leurs voisins. La <i>Lorraine</i> à <i>Stanislas</i> . <i>Nancy</i> : <i>Place Stanislas</i> ; <i>grilles</i> de <i>Jean Lamour</i> . <i>L'Arc de Triomphe</i> et la <i>Carrière</i> ; <i>Palais de justice</i> et <i>Tribunal de commerce</i> ; <i>Palais du Gouvernement</i> , <i>Parc de la Pépinière</i> . <i>Eglise Saint-Epvre</i> , statues de <i>René II</i> et de <i>Jeanne d'Arc</i> . <i>Eglise des Cordeliers</i> , porte de la <i>Croffe</i> . <i>Palais ducal</i> et <i>musée Lorrain</i>	428
Cours <i>Leopold</i> , <i>Université</i> , <i>place Carnot</i> ; <i>rue Jeanne-d'Arc</i> . La <i>Croix de Bourgoigne</i> ; <i>tour</i> de la <i>Communardie</i> . <i>Ecole forestière</i> et <i>Jardin botanique</i> ; <i>Cathédrale</i> ; <i>maison</i> de <i>Jean Lamour</i> , <i>église</i> de <i>Bon-Secours</i> . <i>Industrie</i> de <i>Meurthe-et-Moselle</i> . <i>Personnages</i> historiques	430
VOSGES: précis administratif. <i>Épinal</i> . Son vieux <i>château</i> ; <i>île</i> de la <i>Moselle</i> ; <i>Bibliothèque</i> , <i>Musée</i> , <i>Eglise</i> , <i>place</i> des <i>Vosges</i> ; <i>promenade</i> du <i>Cours</i> ; <i>industrie</i> . <i>Personnages</i> historiques	433
TERRITOIRE DE BELFORT: précis administratif. <i>Belfort</i> : ses <i>defenses</i> . La <i>ville</i> . <i>Denfert-Rochereau</i> . <i>Personnages</i> historiques	434

APPENDICE

NOTIONS GÉNÉRALES SUR L'ALGÉRIE

L'Algérie prolonge la France, sur l'autre rive de la Méditerranée. Chaîne de l'Atlas. La côte et les ports principaux: <i>Oran</i> , <i>Mers-el-Kébir</i> , <i>Arzew</i> , <i>Chechel</i> , <i>Alger</i> , <i>Bellys</i> , <i>Philippeville</i> , <i>Bône</i> , la <i>Capte</i>	435
RELIEF: le <i>Tell</i> , <i>monts de Tenencen</i> , <i>Vouarseis</i> , <i>Mascara</i> , les <i>côtes</i> ; <i>Bassif de Kabylie</i> ; les <i>Kabyles</i> , leurs villages. <i>Chaînes des Bibans</i> , des <i>Bahors</i> ; le <i>chêne-liège</i> . <i>Défilés</i> des <i>Portes de fer</i> . <i>Hautes Plateaux</i> : les <i>chotts</i> , <i>el-Chergui</i> , <i>el-Hodna</i>	436
Massifs sahariens: le <i>Djebel-Anouar</i> , <i>Djelfa</i> , les <i>monts</i> des <i>Ouled-Nail</i> ; <i>Laghouat</i> , <i>Ghardaia</i> , les <i>Mzabites</i> ; <i>massif</i> de <i>Tafaya</i> ; <i>EL-Kantara</i> , <i>Batna</i> , <i>Lambèse</i> , <i>Thessa</i> , <i>Timgad</i> , <i>Biskra</i> , <i>le Sahara</i> , <i>Touggourt</i> , <i>Vined Bir</i> , <i>Vlyarhar</i> , <i>Onargia</i> , le <i>Souf</i>	438
CLIMAT ET COURS D'EAU: températures extrêmes; les <i>Ouedi</i> : la <i>Tafna</i> , le <i>Sig</i> , <i>Sidi-bel-Abbes</i> ; le <i>Chéfi</i> , <i>Mostaganem</i> , la <i>Chiffa</i> , le <i>Sehaon</i> , <i>Vined el-Kébir</i> , la <i>Seyhousse</i> , la <i>Mejdarda</i>	440
PRODUCTIONS DU SOL: la <i>floré</i> , <i>chènes</i> , <i>pins</i> , <i>alfa</i> , <i>olivier</i> , <i>vigne</i> ; <i>Medea</i> , la <i>Mitidja</i> . <i>Gîtes métallifères</i> : <i>Thessa</i> , <i>Eaux de Hammam-Meskoutine</i> . <i>Industrie</i> indigène. <i>Population</i> : <i>Berbers</i> , <i>Arabes</i> , <i>Français</i> , <i>Italiens</i> , <i>Espagnols</i> . <i>Gouvernement</i> , <i>administration</i>	441

Départements algériens.

ALGER: précis administratif. Le passé: les *Berbers*, *Carthage* et *Rome* en Afrique; le *Christianisme*: *saint Augustin*; les *Fan-*

<i>dases</i> , <i>Justinien</i> . <i>Première invasion arabe</i> ; <i>empire</i> indigènes: <i>Almoravides</i> et <i>Almohades</i> . <i>Deuxième invasion arabe</i> : <i>trois royaumes</i> se dégagent de l'ancien empire <i>Almohade</i> : <i>anarchie</i> . <i>Portugais</i> et <i>Espagnols</i> sur la côte d'Afrique. <i>Alger</i> <i>nid</i> de <i>pirates</i> : <i>république militaire</i> sous la <i>suzeraineté</i> de la <i>Porte</i> . <i>Louis XIV</i> fait <i>bombarder</i> <i>Alger</i> . <i>Prise d'Alger</i> par les <i>Français</i> et <i>conquête</i> de l'Algérie. <i>Alger</i> : la <i>ville</i> , le <i>port</i> , l' <i>Amirauté</i> , les <i>quais</i> , <i>boulevard</i> et <i>square</i> de la <i>République</i> , <i>place</i> du <i>Gouvernement</i> , la <i>grande Mosquée</i> , la <i>Cathédrale</i> , <i>palais archiépiscopal</i> ; <i>maisons</i> <i>mauresques</i> ; la <i>Djezaina</i> , <i>ancien palais</i> des <i>deux</i> ; le <i>vieux Alger</i> , la <i>Kasba</i> ; <i>boulevard Gambetta</i> , <i>Grand-Théâtre</i> , <i>Préfecture</i> , <i>Mastoupha</i> , <i>palais d'été</i> du <i>Gouverneur</i> . <i>Musée</i> des <i>antiquités</i> <i>africaines</i> , <i>Jardin d'essai</i> . <i>Faubourg Bab-el-Oued</i> , <i>Zaoua</i> de <i>Sidi-ahd-er-Rahman</i> , <i>Saint-Eugène</i> , <i>cap Pescadore</i>	442
ORAN: précis administratif. Le passé: <i>Foued Rebbi</i> (<i>boulevard Malakoff</i>), le <i>Châteauneuf</i> , <i>grande Mosquée</i> , <i>place Kleber</i> ; le <i>port</i> . <i>Ville nouvelle</i> , <i>place d'Armes</i> , <i>boulevard Seguin</i> , <i>Cathédrale</i> , <i>rade</i> de <i>Mers-el-Kébir</i>	445
CONSTANTINE: précis administratif. <i>Site</i> de la <i>place</i> ; l'ancienne <i>Cirta</i> . <i>Prise</i> de <i>Constantine</i> par nos <i>troupes</i> . La <i>ville</i> , <i>port</i> , <i>El-Kantara</i> , <i>place</i> de <i>Xenouros</i> , <i>palais d'Hamed</i> , <i>Hôtel de ville</i> ; <i>monuments</i> de <i>Valée</i> et de <i>Lamouicrie</i> . Le <i>ravin</i> du <i>Buonnel</i> ; <i>quartier indigène</i> , <i>grande Mosquée</i> ; la <i>Cathédrale</i> ; la <i>Kasba</i>	446



CARTES ET PLANS

CARTES EN COULEURS

	Après la page
Passages des Alpes	66
Massif du Mont-Blanc	86
Frontière du Nord-Est	112
Région des Alpes (carte double)	172
Carte géologique du Bassin de Paris	262
La Basse-Seine et Le Havre	280
Région de la Seine et de la Loire moyenne (1 ⁶⁶)	318
Nord de la France	394
France du Nord-Est (carte double)	412

CARTES EN NOIR

	Pages
Corse	58
Chaîne du Jura	218
Principaux crus de Bourgogne	262
Vosges cristallines : Sommets et Passages	416
L'Algérie	436
Expansion d'Alger	442

PLANS EN COULEURS

	Après la page
Toulon, Cannes, Nice	6
Marseille	50
Lyon	208
Reims	326
Paris	338
Rouen	384
Plans de Boulogne, Calais, Dunkerque	398
Nancy	428

PLANS EN NOIR

	Pages
Camp retranché de Lyon	218
Siège d'Alise	252
Camp retranché de Paris	276
Camp retranché de Langres	286
Cherbourg et ses environs	313
Camp retranché de Belfort	434

HORS-TEXTE

	Après la page
Pins de l'île Sainte-Marguerite	26
Menton : vue prise de la jetée	40
Le rocher de Monaco vu entre les oliviers	42
Tour-Ronde (Massif du Mont-Blanc)	74
La Meije et le village de la Grave	100
Beaufort-sur-Doron (Savoie)	132
Vallée de la Romanche	192
Chutes du Hérisson	224
Le chœur et les tombeaux de l'église de Brou	240
Vallée du Dessoubre, à Consolation	246

	Après la page
Ruines de l'abbaye de Jumièges	282
Semur et les bords de l'Armançon	298
La cathédrale de Reims (ensemble)	330
Paris : le pont Alexandre III	360
Église de Louviers	376
Paysage dans la vallée de la Canche. — Mont- Saint-Michel : la salle des chevaliers	382
Étapes : départ des pêcheurs	388
Forêt des Vosges	420
Algérie : gorges d'El-Kantara (côté sud)	438



- Caunet (le) Alpes-Maritimes), II, 26.
Causa (rivière), I, 7.
CANTAL (départ. de), I, 61.
Cantal (plomb et massif du), I, 10.
 10. Calcaïnes (intérieur), I, 6, 15, 45.
 Calcaïnes (montagnes), I, 122.
Cap-Breton, I, 225.
Cap-Breton (gouf de), I, 261.
Capric (le), I, 246.
Cap-de-Lore (du), I, 250, 250.
Capelle (Lot), I, 36, 145.
Capetang (Hérault), I, 249.
Capet (rocher de), I, 29.
Capo al Cirio, II, 59.
Capo dello Vihito, II, 59.
Capo Rosso, II, 61.
Capren (le), II, 75.
Capri (Ile), I, 274.
Caracany (Pyrénées-Orientales), I, 345.
Carant (le), II, 18.
Carbon (le), II, 455.
Carcaus, I, 224.
Carcausonne (Aude), I, 353, 354.
Carcausonne (la cité de), I, 347, 352 à 356.
Carci (le), II, 38, 49.
Carcaus (étang de), I, 339.
Carcaus (Lot), I, 43.
Carcaus (Calvados), I, 710.
Carcaus (Finistère), I, 155.
Carcaus (le), I, 21, 37.
Carlar (plateau basaltique de), I, 38.
Carlar (le), I, 253.
Carlar (val de), I, 299.
Carlar (Tarn), I, 34.
Carnac (les mégalithes de Morbihan), I, 176, 477, 478, 479.
Carol (Alpes-Maritimes), II, 49.
Carol (rivière de), I, 257.
Caronte (lagonne de), II, 3.
Caroux (le), I, 357.
Carpentras (Vaucluse), II, 200.
Carpiac (mont de), II, 3.
Carpiac (rivière de), II, 9, 14.
Carpiac (le), I, 244.
Carpiac de Néron, II, 123.
Carpiac (Nord), II, 402, 402.
Cassis (Bouches-du-Rhône), II, 4, 5.
Castagnacia (la), II, 60.
Castellon, I, 26.
Castellon (l'arrêté de), I, 270.
Castellane (Basses-Alpes), II, 174, 198.
Castellas (point de), II, 12.
Castell-Russello (Pyrénées-Orientales), I, 344.
Castelnau (Lot), I, 43.
Castelnau (château de), I, 43.
Castelnau (pont de) (Hérault), I, 377.
Castellary (Aude), I, 350, 353, 349.
Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), I, 295, 315.
Castelviel, I, 378.
Castels, I, 296.
Castillon (Alpos-Maritimes), II, 41.
Castillon (Garonne), I, 43.
Castres (Tarn), I, 314.
Castres-sur-Agout (Tarn), I, 35, 34.
Catalans (anse des), II, 3.
Câteau (Le) (Nord), II, 295.
Catlet (Nord), II, 395.
Catlet (Seine-Inférieure), II, 282, 283.
Catron (le), II, 18.
Cause de Grands, I, 40.
Causse (les), I, 24.
Causse (gouf des), I, 6.
Cavalero (La) (Aveyron), I, 90.
Caylus (ruine de), I, 30.
Cayulle (col de la), II, 35.
Cazen (étang de), I, 254.
Caze (La) (Lot), I, 37.
Caze (embarquement à La), I, 26.
Cazilhac (Aude), I, 357.
Cébron (le), I, 210.
Céld (le), I, 37.
Céna (route du mont), II, 136.
Céna (col du mont), II, 79.
Céna (Corse), II, 64.
Cépel (cap), II, 6.
Cérdaigne (la), I, 338.
Cère (la), I, 39.
Cère (gorges de la), I, 10.
Cère (du lac de la), I, 40.
Céret (Pyrénées-Orientales), I, 243, 250, 240.
Cernay (Vaux-de) (Seine-et-Oise), II, 202.
Cernay (le), I, 24.
Céron (le), I, 34.
Cérou (le), I, 34.
Cervette (le), II, 143.
Cervy (le), II, 105, 105.
Cesca (le), I, 347.
Cesca (Hérault), I, 270.
Cévenne (proprement dite) (Loz), I, 3.
Cévenne (hautes), I, 8, 10.
Cévenne (les vraies), I, 7.
Cévenol (littoral), I, 309.
Ceysson (grotte de), I, 46.
Cézailier (le), I, 30.
Céze (la), I, 361, 360.
Chacraze (le), I, 302, 302.
Chabert (mont), II, 67, 119.
Chablis (Yonne), II, 291.
Chabris-Giviers (Loir-et-Cher), I, 53.
Chabry (le), II, 31.
Chailillon (le), II, 230.
Chaine-Dieu (La) (Haute-Loire), I, 5, 58.
Chajoux (le), II, 425.
Chalaud (détail de la), 272.
Châlons (lac de), II, 225, 243.
Chaley (Ain), II, 227.
Chalifert (canal de) (Seine-et-Marne), II, 209.
Chalifert (Marne), II, 327.
Châlons-sur-Marne, II, 326.
Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire), II, 231, 249, 250.
Châlons (mont de), I, 3.
Chalussat (château de), I, 97.
Chalva (roches de), II, 123.
Chalmières (Puy-de-Dôme), I, 61.
Chamban (no), I, 440.
Chamban (plateau de), II, 158, 154.
Chambray (Savoie), II, 174, 182, 184, 182, 183.
Chambray (Savoie), II, 205.
Chambon (lac), I, 26, 27.
Chambon (Loir-et-Cher), I, 68.
Chambord (château de), I, 69.
Chambord (château de), I, 68.
Chamonix (le), II, 82.
Chamonix (le mont Blanc), II, 75 à 90, 169.
Champanoux (Savoie), II, 163.
Champanne (Aveyron), II, 351.
Champagny (village de), II, 288.
Champagny (pignone de), II, 288, 283, 283.
Champagny - Saint-Hilaire (Yienne), I, 207.
Champagnole (plateau de), 222.
Champ du Fer (le), 418, 411, 411.
Champigneulle (le), I, 51, 125.
Champy, I, 57.
Champéry (Suisse), II, 406.
Champollon (Drac), II, 139.
Champoux (Haut), II, 140.
Champoux (Maine-et-Loire), I, 73.
Chameucux (Côte-d'Or), II, 264.
Chancia (elus de) Jura), I, 75.
Chantayon (Loir-et-Cher), I, 226.
Chantayon (bretons), I, 74.
Chantilly (Oise), II, 296, 295.
Chantilly (le), I, 56.
Chapelle-Longue (château de La), I, 208.
Chapelle (cascade du), II, 227.
Charbonnière (forêt), II, 393.
Charbontiers (vallée des), II, 419.
Charbonnet (sigillou de), II, 90.
Charbonnet (cote), I, 228.
Charre (la), I, 226.
CHARENTE (départ. de la), I, 230.
CHARENTE-INFÉRIEURE (départ. de la), I, 233.
Charenton-le-Pont (Seine), II, 269, 290.
Charentonne (la), II, 205.
Charité-sur-Loire (La) (Nièvre), I, 66.
Charleville (Ardennes), II, 417, 414, 444.
Charleville (le), I, 62.
Charly (Aube), II, 290.
Charoinat, II, 123.
Charmes (Ardèche), II, 128.
Charmes (Vosges), II, 425.
Charmes (sigillou des Grands et Petits), II, 89.
Charnier (Grand et Petit), II, 36.
Charnolles (Saône-et-Loire), II, 230.
Chartres (Euro-et-Loir), II, 372, 304, 370 à 375.
Chartreuse (massif de la Grande-), II, 122.
Chartreuse (la Grande) (Isère), II, 124, 123, 126.
Chartreuse du Reposoir, II, 473.
Chassaret (massif de), II, 92.
Chasserau (le), II, 222.
Chasserau (mont), II, 222.
Chasserau (le), I, 302, 302.
Chastellux (Yonne), II, 298, 297.
Chat (mont du), II, 221.
Châteauvieux (Loir-et-Cher), I, 53.
Châteauvibrant (Loir-Inférieur), I, 133.
Château-de-Loir (Sarthe), I, 156.
Châteauvieux (Euro-et-Loir), II, 372.
Château-Gaillard (Eure-et-Loir), II, 250, 279.
Château-Gontier (Mayenne), I, 291, 292.
Château - Lambert (Haute-Saône), II, 434.
Châteauvieux (Ardennes), I, 155, 153.
Châteauvieux (Puy-de-Dôme), I, 128.
Châteauvieux (Puy-de-Dôme), I, 128.
Château-Porcien (Ardennes), II, 292.
Châteauvieux (Hautes-Alpes), II, 144.
Château-Rognault (Ardennes), II, 412.
Châteauvieux (le), I, 51, 123, 423.
Château-Salins (Meurthe-et-Moselle), II, 420.
Châteauvieux (Ardennes), II, 290, 295.
Châteauvieux (Loir-et-Cher), I, 53.
Châtel (Vosges), II, 425.
Châtel-Aillon (Charente-Inférieure), I, 229.
Châtelard (Lo) (Savoie), II, 119.
Châtel-Censier (Cantal), II, 298.
Châtelguyon (Puy-de-Dôme), I, 81, 89.
Châtelvillier (Vienne), I, 47, 221.
Châtillon (col de), II, 75.
Châtillon (crêt de), II, 118.
Châtillon de Michaille (Ain), II, 229.
Châtillon-sur-Indre (Indre), I, 51.
Châtillon-sur-Loire (Loire), I, 66.
Châtillon-sur-Seno (Côte-d'Or), II, 254, 255, 264.
Chatou (Seine-et-Oise), II, 276.
Château (Seine), I, 37.
Chaudrie (la), II, 418.
Chaulon (le), II, 32.
Channes (les), II, 422.
Channes (Hautes-), II, 418, 418.
Chantonnay (Haute-Marne), II, 356.
Chaumont (château de), I, 70.
Chaumont (Loir-et-Cher), I, 70.
Chaumont (mont), II, 227.
Chaumont (Haute-Marne), II, 356.
Chaumont (château de), I, 70.
Chaumont (Loir-et-Cher), I, 70.
Châtel (le), II, 418.
Châtel (le), II, 419.
Chelles (Seine-et-Marne), II, 290.
Chenassat (le), I, 8.

- Chêne-Populeux** (détail du), II, 472.
Chéroux (Indre-et-Loire), I, 53, 54.
Chenonceaux (château de), I, 52.
Chénoué, I, 52.
CHER (départ. de), I, 115.
Chéreau (le), II, 117, 119.
Cherbourg (Manche), II, 313, 381, 313, 314.
Cherbourg (Alger), II, 435.
Cher (la), I, 163.
Cheruis, II, 440.
Cherveuse (Seine-et-Oise), II, 302.
Chéry (val de), I, 267.
Chers (le), II, 228.
Chiffa (le), II, 411.
Chiers (la), II, 41.
Chillon (Suisse), II, 108, 108.
Chinois (monde), I, 305.
Chimon (Indre-et-Loire), I, 47, 407, 408.
Chion (Gers), I, 329.
Condou (Rhône), II, 127.
Condouze (le), II, 407.
Condouze (Charente), I, 46, 231.
Conflans (Seine), II, 269.
Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), II, 296.
Confolens (vallée de), I, 320.
Confolens (Charente), I, 46, 231.
Conques (Aveyron), I, 37.
Conquet (le) (Finistère), I, 139, 134.
Consolation (siège de), II, 230.
Consolation (val de), I, 240.
CONSTANTINE (départ. de), II, 446.
Constantine, II, 446, 445, 446.
Contreval (Vosges), II, 417.
Cool (le), II, 248.
Coole (pic), II, 98.
Corbeil (Seine-et-Oise), II, 269, 303.
Corbeil (Savoie), II, 123.
Corbie (Somme), II, 291.
Corbiac (Nièvre), II, 298.
Corsica (Tarn), I, 24, 33.
Corsica (montagne de) (Bouches-du-Rhône), II, 149.
Cordouan (phare de), I, 299.
Corsen (le), II, 291, 296.
Corsica (forêt de), II, 221.
Cormery (Indre-et-Loire), I, 51.
Cormier (Vosges), II, 429, 425.
Corniche (le), II, 38, 40.
Cornillon-sur-Loire, I, 63.
Cors (Isère), II, 149, 440.
CORREZE (départ. de la), I, 92.
Corse (la), I, 92.
CORSE (métairie dans la Haute-), I, 91.
CORSE (départ. de la), II, 57, 57, 67.
Corse (berger), II, 60.
Corse (cap), II, 61.
Corse (le relief), II, 52.
Corse (passé de la), II, 65.
Corse (ses forêts), II, 59.
Corse (vieux moulin), II, 63.
Corsen (cotes d'eau), II, 69.
Corsen (Côte-du-Nord), I, 140.
Corsica (le), II, 149, 440.
CORSE (Nièvre), I, 65.
Cosne (la Loire près de), I, 66.
Cosson (le), I, 72.
Côte algerienne, II, 435.
Côte d'Azur, I, 356.
Côte de Beaupré (la), II, 427.
COTE-D'OR (départ. de la), II, 254.
Côte de Provence, I, 211.
CÔTES-DU-NORD (départ. des de la), II, 44.
Côte Réty (la), II, 427.
Côte-Réchy, II, 127.
Côtevix (presqu'île de), II, 310.
CÔTES-DU-NORD (départ. des de la), I, 387.
Côte de Doubs, II, 116, 233.
Côte (pointe de la), I, 231, 298.
Côte (phare de la), I, 236.
Côte (Château) (Aube), II, 294, 292, 292.
Coudray-Sallard (le) (Deux-Sèvres), I, 216.
Coudray-Sallard (ébataou de), I, 215.

- Fure* (la), II, 134.
Fus (de l'uran), I, 67, 368.
Furieux (la), II, 132.
Furax (le), II, 132.
 Gabas (Basses-Pyrénées), I, 761, 275.
Gabillon, I, 244.
Gabon (Tarn), II, 319.
 Gallion (Eure), II, 299.
 Gallium (Alpes-Pyrénées-Orient.), I, 342, 333, 345.
Galdon (gran des) Bouches-du-Rhône, II, 2.
Galdier (le), II, 75, 476.
Galdin (val de), II, 427.
Gallie (glacier de la), II, 131.
Ganche (rapide de), II, 232.
Gancion (mont), II, 292.
 Ganges (Hérault), I, 358.
Gangués (tron de), II, 225.
 Ganant (Allier), I, 58, 104.
 Gap (Hautes-Alpes), II, 197.
Gapen (le), II, 10, 10.
 Garabit (vulcan de) (Cant.), I, 37, 37.
 Gardon (Alpes-Marit.), II, 40.
Gardou (le), I, 276.
Gard (le), I, 369.
GARD (départ. du), I, 380.
Gard (point du), I, 360, 361.
Gardons (le), I, 359.
Gardons (Indre), I, 49.
GARONNE (départ. de la HAUTE-), I, 307.
Garonne (la) de Toulouse à la mer, I, 295.
 Garonne (cours d'eau tributaires de la), I, 24.
Garonne (source de), I, 267.
Garospe (presqu'île de la), Alpes-Maritimes, II, 39.
Garospe (la), I, 380.
Garospe (la), I, 50, 50.
Garospe (pic), II, 98.
Gellinias (le), I, 109.
Gellinias (la), I, 103, 209.
Gaube (lac de), I, 242, 249.
Gaube (sentier du lac), I, 282.
Gaourne (cirque de), I, 258.
Gaourne (le), I, 258, 259, 293.
GAVARNIE (circuit et grande cascade), I, 258.
 Gavarnie (Hautes-Pyrénées), I, 244, 247.
Gavarnie (port de), I, 259.
Gave (bords du), I, 291.
Gave de Pau, I, 258.
 Gaves (les), I, 258.
 Gaves (lac), I, 249.
Gave (pays de), II, 117.
Géant (crèveuse du glacier du), II, 90.
Gébraults (glacier du), II, 91, 92.
Géle (Hauts-Pyrénées), I, 259.
Géle (lacs de), I, 268.
 Gélay (mont), II, 34, 68.
 Gélay (Vienne), I, 208, 707.
 Genève (Suisse), II, 108, 140.
Génevre (passage du), II, 69.
Génevre (plateau du), II, 142.
 Gémissat (Am.), II, 115.
 Génois (point), I, Corsica, II, 65.
Génois (lac), I, 249.
 Ger (pic de), I, 239.
 Gérardmer (Vosges), II, 427.
Gérardmer (lac de), II, 426.
Gérardmer de Joux, I, 50, 58.
 Gerboise (Puy-de-Dôme), I, 16, 56, 58.
 Germond (Nevres), I, 220.
Gers (le), I, 295.
GERSE (départ. du), I, 359.
GERSE (la), II, 111.
Géris (col des), II, 473, 473.
Géradan, II, 439.
 Ges (Am.), I, 239.
 Ges (pays de), Am., II, 229.
 Ghardana (Sahara alg.), II, 438.
Givosa (chott), II, 439.
 Gisson (Creuse), II, 62.
 Gien (Loire), I, 66.
 Gien (château de), I, 66.
Gien (presqu'île), Var., II, 9, 12.
Gion (le), II, 127.
Gion (le), II, 42.
Gioffe (compe du), II, 75, 112, 113.
- Gijon* (le), I, 25.
Gimel (cascade de) [Corrèze], I, 14.
GIMEL (cascade de), I, 44.
Gimone (la), I, 295.
Girard (saut), II, 224.
 Gironnagay (territoire de Bellfort), II, 14, 134.
Grande (la), I, 296.
GRONDE (départ. de la), I, 330.
Gronde (lacs de), II, 1, 298.
 Grondage (Alsace), II, 415.
 Gisors (Eure), II, 296.
 Guve (Ardennes), II, 417.
 Givors (Rhône), II, 122.
Glacier (algues et) glacier (Vercors), II, 175.
Glaciers (altitude des), II, 72.
Glaciers pyrénéens, I, 42.
Glaire (lac de), I, 250.
Glaire (ravins de), I, 348.
 Glanvères (Basses-Alpes), II, 32.
Glane (la), I, 46, 47.
Glanone (la), II, 231.
Glénac (lacs de) (Finistère), I, 143, 145, 146.
Glénac (le), II, 104.
Glegien (le), II, 95, 96.
 Ginges (Lot), I, 43.
 Gionnon (récolte du), I, 132.
Gionnon (vallée du), II, 94.
 Gion (le), II, 69.
 Gordes (Vaucluse), II, 148.
Gordolaine (la), II, 33.
Gouaille (la), II, 232.
Gouaille (le), II, 232.
Gout (le), I, 149.
Gout (le), I, 149.
Goutte-Noire (point de la), II, 145.
Goutte (le grand), II, 263.
Goutte (saut du), I, 108, II, 296.
 Gouss (anse de), I, 151.
 Goum des Ouled R'achid (cavalières d'ou), II, 416.
 Gourillon (Lot), I, 316.
 Gourillon (le), II, 313.
Gourys Blancs, I, 234, 232.
 Gourmay (Seine-Inf.), II, 296.
Gourmay (dôme et aiguille du), II, 75, 83, 89.
Goutte de Babouche (la), II, 427.
Gouze (le), I, 156.
Gouze (lieu de), II, 304.
 Grassassac (Hérault), I, 357.
 Grasse (chaîne du), II, 49.
 Grasse (camp (Calvados)), II, 310.
Grand Combe (la), II, 299.
Grand-Golthier, II, 294.
Grand-Sassière, II, 71.
Grandville (lac de), I, 75.
Grand Pré (délié des), II, 292.
Grands-Gaulets (lacs), II, 134, 137, 196.
 Grands-Villars (les), II, 70.
Granges (val des) (Vosges), II, 426.
Grannier (mont), II, 123, 219.
 Grannouze (lac de), II, 227.
Grannouze (Montagne), II, 311.
 Grasse (Alpes-Maritimes), II, 26, 27, 44, 27.
Grasse (saut de la), I, 43.
 Grave (la) (Hautes-Alpes), II, 197, 137.
 Gravelle (mont de), I, 297.
 Gravelines (Nord), I, 49.
Gravelle (can. de), II, 290.
Gravonne (le), II, 63.
 Gray (Haute-Saône), II, 213, 218, 225.
Gravelle (la), II, 11.
GRENOBLE (Isère), II, 133, 157, 184-190.
Grégoire (le) (le), II, 31.
 Grégoire (les-Bains) (Basses-Alpes), II, 148.
Grépolin (mont), II, 89.
Grépon (aiguille de), II, 89.
 Grépon (le), II, 112.
Gréze (la), II, 141.
 Grignan (château de), II, 495.
Grillaude (étang de la), II, 261.
 Grimaud (Var.), II, 16, 47.
 Grimaud (le), II, 273, 438.
Grissel, II, 104, 103.
Grison (pays de), I, 11.
Grise-Vent (cap), II, 290, 404.
Grize (lieu de) (Morbihan), I, 158.
Grize (le), II, 27.
Grizeau (le), II, 130.
- Grosne* (la), II, 236.
Grosne (pointe du), I, 145.
Grusac (étang de), I, 249.
Gua (le), I, 212; II, 94.
 Guagno (Corse), II, 64.
Guaud (le), I, 149.
 Guéville (château de), I, 49.
Grand-Ballon (Alsace), I, 209.
 Guella (Constantine), II, 416.
 Guérandais (paludier), I, 77.
 Guérandon (Loire-Inférieure), I, 294, 297, 78.
GUÉRET (Creuse), I, 99.
Guéry (lac de), I, 16, 17.
 Guézin (Cher), I, 66.
Guizy (le), II, 151, 123.
Guizy (le), II, 151, 144.
 Guillaumes (Alpes-Maritimes), II, 31.
 Guillestre (Hauts-Alpes), II, 75.
 Guimauze (Finistère), I, 154, 171.
 Guimilvan (cavairec), I, 471.
Guindy (le), I, 150.
 Guines (bois de), II, 394.
 Guingamp (Côtes-du-Nord), I, 150, 156.
Guiraud (la), I, 216.
 Guiso (Ain), II, 293.
Guisane (la), II, 143.
 Guisric (bleu de), I, 477.
 Guis (reche de), II, 235.
Guy (le), I, 492.
Guy (le), II, 143.
Gyronde (la), II, 143.
Hautes (les), II, 498.
Hautes (le), II, 449.
Haute (le), II, 449.
HAUTE (cap de la) (Manche), II, 313, 313.
 Haguenaux (Alsace), II, 418, 430.
 Haguenaux (détroit de), II, 48.
 Halatte (forêt de) (Oise), II, 393.
 Ham (Somme), II, 396.
Hammou-Meskoutine (Constantine), II, 441.
Hammou-Bibers (Alger), II, 441.
 Hannau (étang de), II, 447.
Hardt (le), II, 418.
 Hardeur (Seine-et-Nord), II, 285, 283.
Hardeur (le), II, 106.
 Hautecombe (Savoie), II, 139, 179.
 Haivre (le) (Seine-Inférieure), II, 285, 285, 285.
Haivre (le), II, 58, 59.
 Hauteville (Norm.), II, 405.
 Haas, gave de), I, 259.
 Heas (vallée d.), I, 280.
Heauz (les) (Côtes-du-Nord), I, 175.
 Hechettes (Hautes-Pyrénées), I, 275.
Heissin (Grande et Petite), II, 408.
 Heulay (Basses-Pyrénées), I, 225.
 Hennebont (Morbihan), I, 158.
 Her (lieu d') (Charente-Inférieure), I, 211.
 Her (le) (Suisse), II, 405.
HERIAULT (départ. de), I, 377.
Herbaultière (l'), I, 212.
Herbault (l'), II, 286.
Heron (l'), II, 226.
 Heron (bords d') (Hérault), I, 257, 327.
Herrison (le), II, 224, 225.
HERISSON (chutes du), II, 224.
Heryon (l'), II, 24.
Hes (l'), I, 272.
 Heslin (bois de) (Pas-de-Calais), II, 394.
Heure (Grande et Petite), II, 224.
Heure (le), II, 222.
Heure (cap de la), II, 284.
Heure (l'), II, 121.
 Heugon (Savoie), II, 156.
Heugon (col des), II, 156.
 Hirson (Aisne), II, 293, 411.
 Hiver dans les Alpes, II, 171.
Hoac (pointe du), II, 283.
Hoac (chott de), II, 438.
Hoda (monts), II, 437.
Hodde (lieu d') (Morbihan), I, 161.
 Hohbar, II, 418.
 Hobe-Venn (les), II, 467.
Hobek (le), II, 415, 418, 419, 425.
- Hobend* (le), II, 429, 437.
Hobend (monnaie de) [Basses-Pyrénées], I, 263.
 Houdanville (fort de) (Eure), II, 304.
 Houllevr (Calvados), II, 282.
 Houllevr (col des), II, 282.
 Hordillonages (les), II, 391.
Hospitalet (can de) (Lozère), I, 8.
Hospitalet (route de) (Ariège), II, 147, 78.
Hospitalet (l'), I, 294.
 Hottesnes (Am.), II, 228.
Houat (lieu d') (Morbihan), I, 160.
 Houques (le), II, 412, 161.
 Houdan (Seine-et-Oise), II, 313.
 Hougaux (la) (Manche), II, 204.
 Hougaux-Beneval (Calvados), II, 305.
Houllevr (pays d') (Seine-Inférieure), II, 297.
Houstin (étang de), I, 324.
 Huelgoat (Finistère), II, 155.
Huelgoat (champs d'), I, 154.
Huelgoat (grotte d'Arthur), I, 170.
HUELGOAT, 154.
Huisse (l'), I, 198.
Huissière (l'), II, 3.
Huissière (Var.), II, 9, 10, 11, 9, 10, 11.
 Hures (le), I, 288.
 H (château d'), I, 388.
 H (château d') Bouches-du-Rhône, II, 3.
Hypharby (l'), II, 439.
 Hy-Bouchard (l') (Indre-et-Loire), I, 209.
Hyde-Francis, II, 263.
Hydrone (le) (les), vases de Guis, II, 43.
 Ill (l'), II, 423.
Illy (lac de), II, 224.
Illy, I, 163.
ILLE ET VILAINE (départ. d'), I, 190.
Ille-et-Vilaine (canal d'), I, 163.
 Illet (l'), I, 163.
 Imphy (Nevres), I, 108.
Imphy (le), II, 58, 59.
Indre (l'), I, 51.
Indre (l'), pres de Châteauneuf, I, 50.
INDRE (départ. de), I, 123.
INDRE-ET-LOIRE (départ. d'), I, 124.
Indre (l'), I, 51.
Infaret, II, 138.
 Ingrandes (Maine-et-Loire), I, 74.
Ingressin (l'), II, 425.
Ingressin (dépression de), II, 410.
 Intraire (Alsace), II, 4, 3.
Iszecca (l') (Corse), II, 62, 62.
Isre (combe d'), II, 118.
Ironeille (corniche de), I, 29.
 Is (ville légendaire d'), I, 140.
 Isère (l'), II, 4, 338, 358, 359.
 Isère (le), II, 75, 156.
Isère (l'), II, 132.
 Isère (délaissees de), II, 134.
ISÈRE (départ. de), II, 184.
 Isère (Calvados), II, 310.
Isle (l'), II, 45.
 Isle à Pérignon, I, 44.
 Isle-Adam (l') (Seine-et-Oise), II, 296, 293.
 Isle-Jourdan (l') (Gers), I, 47.
 Isle-sur-Sorgue (Vaucluse), II, 139.
Italcies (délié des) (Meuse), II, 292.
Itale (l'), II, 426.
Itale (l'), I, 157.
 Espagne (Lozère), I, 25.
Itaoules (lac d') Haute-Loire, I, 356, 59.
 Itteville (le), II, 416.
 Itteville (pays de) (Dôme), I, 56, 82.
Itteville (l'), II, 18.
Itteville (l'), II, 139.
 Itteville (Indre), I, 58, 123.
 Itteville (l'), II, 294.
Itteville-Bataille (Eure), II, 361.
 Itteville (ed d'), II, 114, 196.
Itteville (le), II, 141.
Itteville (ed de) (Lozère), I, 74.
- Jandri* (le), II, 98.
Janus (mont) (Hautes-Alpes), II, 112.
 Jarcueil (Loiret), I, 66.
 Jarcueil (Vosges), II, 426.
 Jarnac (Charente), I, 227.
Jarnac (goûr des) (Creuse), I, 46.
Jareuze (cascade des), I, 99.
 Jars (lac de la), II, 94.
Jarsy (le), I, 150.
Jarsy, I, 363.
Jaucy (compe de) (Ardèche), I, 8.
 Jaucy (le), I, 213.
Jaucy (le), I, 257.
 Jéret (val de), II, 279.
Jéroux (monts de), II, 82.
Jebourg (Vez de) (Lozère), II, 311, 313.
Jebourg (Yonne), II, 301, 310, 300.
Jebourg (mont de) (Grandes-Hardennes, Savoie), II, 139.
 Jouvilly (Haut-Meuse), II, 287.
 Jouvilly-le-Pont (Seine), II, 287.
Jonas (grottes de) (Puy-de-Dôme), I, 58.
 Jont-la, I, 31.
 Jonzac (Charente-Inférieure), II, 287.
Jonzac (le), I, 266, 267.
Jonzac (Grandes et Petites), II, 76, 89.
Jordane (la), I, 40.
 Josselin (Morbihan), I, 163, 165.
Josselin (le), I, 266, 267.
Jourdan (le), II, 229.
Joux (la), II, 222.
Joux noires et blanches (les), II, 221.
Joux (mont), II, 92.
 Joux (Cape) (Corse), II, 58.
 Joyeuse (Ardèche), I, 363.
Juan (goûr) (Alpes-Maritimes), II, 30, 29, 30.
 Joyeuse (Mayenne), I, 209.
 Jua (le), II, 302.
 Juaine (Seine-Inférieure), II, 282.
JUMÈGES (ruines de), II, 282.
Jura (cintre) (le), II, 221.
Jura (le), II, 219.
JURA (départ. du), I, 241.
JURA ET DE LA SAÔNE (départ. de), I, 241.
Jura (forêts et pâturages), II, 223.
Jura (les canch), II, 224.
Jura (le), II, 221.
Jura oriental (le), II, 223.
 Jussey (Haute-Saône), II, 233.
 Jussey (Seine-et-Oise), II, 269.
Kalybe (massif), II, 436.
Kalybe (les), II, 437.
Kerabon (monts d') (Eure), II, 437.
Kerabon (le), II, 418.
 Kef (gouf d'), II, 438.
 Kerabon (le) (le) (le) d'Yeu: (Guedé), I, 212.
 Kerou (marais de) (Morbihan), I, 160.
 Keryollet (Finistère), I, 157.
Kerou (monts de), II, 437.
 Kerkou (habitation albanaise), II, 422.
 Kreder Oran, II, 438.
 Kruth (Alsace), II, 424.
 Kroum (monts de) (Eure), II, 438.
 L'Arcaillon-Lauraugas, I, 348.
Laboulet (le) (Basses-Pyrénées), I, 257.
 Laranau (Gironde), I, 224.
 Laronne (monts de) (Tarn), I, 16.
 La Caze (château de) (Lozère), I, 47, 27.
 La Chaîne (Indre), I, 51, 122.
Lacs des Pyrénées, II, 437.
Lacs subarctiques et glaciaires d'Auvergne, I, 16.
 Laifrey (Isère), II, 139, 140.
 Laifrey (lacs de), II, 138.
 Lagouat (Sahara algérien), II, 438.
 Lagnieu (lacs) (Ain-et-Garonne), I, 33.
 La Haye-Désertes (Indre-et-Loire), I, 50.
 Laifont (rochers de), II, 412.

- Laifour** (Ardennes), II, 415.
Laigle (Orne), II, 304.
Laigue (la), II, 265.
Laigne (forêt de), II, 393.
Lain (fontaine de), II, 139.
Laita (la), II, 157.
Lamalou (Hérault), II, 357.
Lamastre (Ardèche), II, 368.
Lamphallo (Côtes-du-Nord), I, 1.
Lambard (étang de) (Mayenne), I, 162.
Lambèse (Constantine), II, 439.
Lambrac (grottes de) (Corrèze), I, 91, 92.
Lampy, I, 349.
Lampy-Néauf (réservoir du) (Aude), I, 35, 359.
Lance (la), II, 147.
Lance (mont de la), II, 128.
Lancheroullet (le), II, 71.
Langot (le), II, 230.
Langot (sources du), II, 229.
Landouan (Finistère), I, 155, 185, 186, 187.
Landes (des), I, 232, 322, 323.
LANDES départ. des, I, 323.
Landévennec (Finistère), I, 155.
Landrecies (Nord), II, 408.
Landreux (départ. Loire), I, 272.
Langon (Gironde), I, 284.
Langon (île-et-Vilaine), I, 163.
Langouette (le), II, 221, 224.
Langres (Haute-Marne), II, 347, 396.
Langrune (Calvados), II, 307.
Langrune (Côtes-du-Nord), I, 153, 186, 181.
Lanos (laç), I, 252.
Lans (mont de), II, 98.
Lanslebourg (Savoie), II, 75, 93, 136, 172.
Lans-le-Villard (Savoie), II, 136.
Lantrec (la), II, 233.
Lantrec (Alpes-Maritimes), II, 33.
Lanzac (lande de) (Morbihan), I, 164.
Lanz (Aisne), II, 336, 335.
Lanz (sans Allier), I, 65, 104.
Laportroy, II, 420.
Larbot (vallée de), I, 274.
Larche (col de), II, 68.
Largentière (Ardèche), I, 363.
Larigault (le), II, 235.
Largue (la), II, 145.
La Roche-Berrier (Côtes-du-Nord), I, 150.
Laroquebourg (Gant), I, 40, 40.
Larzac (Touraine) (château de), I, 36.
Larus (Basses-Pyrénées), I, 262.
Lassay (château de) (Mayenne), I, 192.
Lastours (Aude) (château de), I, 35.
La Trémoille (Vienne), I, 50.
Lambies (signal des), I, 3.
Laud (la), II, 429, 423.
Laudenhopf (le), II, 420.
Laines (plaine des) (Côte-d'Or), II, 251.
Lautrec (col du), II, 74, 75, 143, 72, 143.
Lauter (la), II, 417.
Lautzaner (mont), II, 145.
Lauzon (le), II, 150.
Laval (Mayenne), I, 192, 202, 491, 492, 202.
Laval (plaine de) (Alpes-Maritimes), II, 24.
Laval-de-Cère (Lot), I, 40.
Lavalhède (Ardennes), II, 412.
Lavalhède (étang de) (Bouches-du-Rhône), II, 3.
Lavardin (Loir-et-Cher), I, 105, 196.
Lavaur (Tarn), I, 35, 312.
Lavauvot (Ariège), II, 269, 272.
Laveron (le), II, 222.
Laversoy (Ain), II, 419.
Lavoûte (Hérault), I, 60, 61.
Lay (le), I, 215.
Lay (le), I, 74, 210.
Le Blanc (Indre), I, 50, 123.
Leccea (ponte), II, 66.
Lectours (Gers), II, 220.
Léotien (plateau), II, 372.
Leff (le), I, 150.
- Ligné** (le), I, 150.
Ligner (le), I, 153.
Léona (laç) (franco-suisse), II, 106.
Léon, 407, 409.
Lens (Pas-de-Calais), II, 402.
Lenta (la), II, 136.
Lente (forêt de) (Drôme), II, 133.
Le Puy (Haute-Loire), I, 105.
Le Puy (commune des) (Var), II, 4.
Lerque (la), I, 359.
Lerius (dies de) (Alpes-Maritimes), II, 27.
Lesclaux (aiguille de), II, 89.
Lescaux (Basses-Pyrénées), I, 263.
Lesparre (Gironde), I, 297, 298.
Lessay (Manche), II, 313.
Lesse (la), II, 407, 412.
Lesz (la), II, 293.
Lezaur (Aube), I, 344.
Lezavans (monts), II, 67, 136.
Levant (le défilé), II, 12.
Levie : charbonniers (des), II, 60.
Les (le), I, 270.
Les (les), I, 128.
Leszard (la), II, 283.
Lézardriac (Côtes-du-Nord), I, 153, 186.
Leze (la), II, 145.
Lezonne (le), II, 64.
Liane (la), II, 398.
Liobane (Gironde), I, 43.
Ligie (Belgique), II, 412.
Ligueste (le), II, 420, 423.
Lignon (le) (forêt de), I, 92, 43, 64.
Lignon (vallée de), I, 261.
Lignacq (Vienne), I, 69, 65.
Lille (Nord), II, 405, 406, 407.
Lillebonne (Seine-Inférieure), II, 288.
Lionaque (la), I, 5, 16, 56.
Limay (Seine-et-Oise), II, 280.
Limoux (Haute-Vienne), I, 96, 94, 95.
Limoux (pont Saint-Etienne), I, 66.
Limoux (monts du), I, 45.
Limoux (couffure), I, 97.
Limoux (Aude), I, 317, 355.
Limoux (laç) (Maine-et-Loire), I, 183.
Lion-sur-Mer (Calvados), II, 307.
Liron (le), I, 11, 39.
Liron (le), I, 380.
Liré (le), I, 71.
Liraine (la), II, 419.
Lisieux (Calvados), II, 206, 378, 306.
Lisieux (le), II, 232.
Litères (laç de), I, 252.
Littoral de la Méditerranée (des Pyrénées au Rhône), I, 337.
Littoral de la Méditerranée (du Rhône à la frontière italienne), II, 1.
Livédan (Meurthe-et-Moselle), II, 425.
Lixot (Isère), II, 139.
Lizieux (laç) (Aude), I, 5.
Llivia (enclave espagnole de), I, 338.
Loh (le), I, 142.
Loches (Indre-et-Loire), I, 51, 143, 51.
Lochner (Morbihan), I, 158.
Loconara (Morbihan), I, 156.
Loctemariquer (Morbihan), I, 143, 179.
Loctudy (Finistère), I, 157.
Loché (Hérault), I, 377.
Lods (Doubs), II, 232.
Loing (le), II, 201.
Loing (canal du), I, 66.
Loing (le), I, 393.
LOIR-ET-CHER départ. de, I, 118.
Loire (la), I, 59.
Loire (Au large de) (le), I, 77.
Loire (source de), I, 58.
Loire de Nevers **o** Nantes (la), I, 65.
Loire de Nantes **o** l'Océan (la), I, 74.
Loire (départ. de la), I, 103.
LOIRE (départ. de la), **HAUTE-**, I, 106.
Loire (pêches de la), I, 73.
Loire (rivières d'aloses en), I, 74.
- Loire** (régime du fleuve), I, 78.
LOIRE-INFÉRIEURE (départ. de la), I, 123.
Loire maritime, I, 74.
Loire (val de), I, 70, 121.
Loiret (le), I, 67.
Loiret (source du), I, 67.
LOIRET (départ. du), I, 109.
Lombard (Gers), I, 200.
Lond (le), II, 232, 231, 434.
Londle (forêt de la), II, 281.
Londan (le), II, 112, 229.
Lonp (pic), II, 239.
Longenac (laç de) (Vosges), II, 425, 425.
Longet (col de), II, 68.
Longpont (Aisne), II, 298, 336.
Longuet (moraine de) (Vosges), II, 425.
Longwy (le), II, 225.
Longwy (Meurthe-et-Moselle), II, 411.
Lons-le-Saunier (Jura), II, 141.
Lorient (Ariège), I, 269.
Lorient (Gers-du-Nord), I, 266.
Lorient (Morbihan), I, 189, 188.
Lorraine (la), II, 221.
Lorry (laç), I, 249.
Lorry (pic), II, 98.
Lourdes (Gers-du-Nord), I, 265.
Lourdes (Morbihan), I, 189, 188.
LOTT départ. du, I, 316.
LOT-ET-GARONNE (départ. de), I, 319.
Louliéze (Côtes-du-Nord), I, 282, 283.
Loulun (Vienne), I, 209, 221, 208.
Loue (la), II, 232, 231, 232, 233.
Louet (le), I, 72.
Loulay (Saône-et-Loire), II, 235, 242.
Loulay (gorges du), II, 27.
Lourdes (Hautes-Pyrénées), I, 282, 283.
Louron (Vexis de), I, 209.
Loustaillat (laç de), I, 251.
Loivre (la), II, 325.
Loivre-Saulbrier (Basses-Pyrénées), I, 275.
Louviers (Eure), II, 301, 375.
Louviers (église de), II, 376.
Louvigny (Calvados), II, 304.
Louvigny (Haute-Savoie), II, 116.
Lozère (le mont), I, 3.
LOZÈRE (départ. de la), I, 86.
Lubéron (monts de), II, 115.
Luce (sans-Drôme), II, 141.
Luchon (Haute-Garonne), I, 273, 278.
Luchon, 273, 274.
Luchon (Vendée), I, 215.
Luce-sur-Mer (Calvados), II, 309.
Lude (le) (Sarthe), I, 106.
Lugnet (signal du), I, 5.
Lunel (Hérault), I, 359.
Lunéville (Meurthe-et-Moselle), II, 427.
Lure (Haute-Saône), 233, 243, 248.
Lure (monts de), II, 145.
Lusignan (Vienne), I, 108, 206.
Luxemburg (Châteaux), (Vienne), I, 17.
Lutour (escalade et gavel de), I, 260, 262, 272.
Luxeuil (Haute-Saône), II, 218.
Luxeuil (le), I, 208.
Luz (la), II, 144.
Luyennes (Indre-et-Loire), I, 72.
Luz (Hautes-Pyrénées), I, 260, 280, 304.
Luz (vallée de), I, 261.
Luzège (la), I, 39.
Lyon (Rhône), II, 209, 208 **o** 219.
Lyon (quas) (la), **o** Saône, I, 277.
Lyon (forêt de) (Eure et Seine-et-Martinère), II, 393.
Lys (laç), II, 402.
Lys (vallée du), I, 246.
Macchar (Ain), II, 228.
Macias, II, 324.
Macé (le), (Saône-et-Loire), II, 238, 249, 250.
Macla (la), II, 410.
Mad (rupt de), II, 426.
Madame (île), I, 228.
Madafène (col de la), II, 68.
- Madeleine** (la), II, 419.
Madeleine (montagne de la), I, 6, 64.
Madon (le), II, 425, 426.
Maigne (cantal), I, 216.
Maignolles (Hérault), I, 371, 370.
Maitheux (tracé de), I, 4.
Maitheux (Vendée), I, 216.
Maitheux (rues), I, 215.
Maigne (le-Château) (Yonne), II, 299.
Maize (la), I, 193, 292.
MAINE-ET-LOIRE (départ. du), I, 293.
Maize (Vieille), I, 202.
Maintenon (Eure-et-Loir), II, 303, 302, 303.
Maizières (le), II, 433.
Maisons-Labritte (Seine-et-Oise), II, 280.
Maizey Meulan, II, 111.
Maizières, I, 245, 246, 275.
Maintenon (Vaucluse), II, 207.
Malard (combe de) (Hautes-Alpes), II, 174, 127.
Malbuisson (Doubs), II, 230.
Malène (la) (Lozère), I, 280.
Malherbes (Loire), II, 302.
Malgrout (le), II, 412.
Malinfauret (le), II, 213.
Malinval (forêt de), II, 125.
Malinval (mont), II, 89.
Malinval (le), I, 266.
Malpuez-Bains (Nord), II, 402.
Malpas (défilé de), II, 116.
Malmertes (tracé de), II, 116.
Mans (Sarthe), I, 108, 202.
Mans (laç), II, 399.
MANNE (départ. de la), II, 381.
Mantallous (Cantal), I, 27.
Mantailles (vallée de), I, 24.
Mantevre (Doubs), II, 231.
Mantevre (canal de), I, 233.
Mans (les) (Basses-Alpes), I, 21.
Manos (le) (Sarthe), I, 198, 202, 201, 203, 204, 205.
Mans (Seine-et-Oise), II, 280.
Mans (le), I, 211.
Mans de la Nièvre (Nivernais), I, 217.
Mans (poteau de), I, 217.
Mans (départ. de la), I, 191.
Mans (Charente-Inférieure), I, 216.
Mans (le), II, 141.
Marbais, I, 244, 747.
Marbais (aiguilles), II, 89.
Marbais (gave de), I, 260.
Marbais (port de), I, 291.
Marbais (vallée du), I, 292.
Marbais et fromages, II, 427.
Marbais (laç), I, 98.
Marchiennes (Nord), II, 403.
Maré (la), I, 62.
Marchennes (Charente-Infér.), I, 293.
Marande (la), I, 5.
Margueron (le), II, 235.
Mars et pèclures, I, 79, 80.
Marmande (Lot-et-Garonne), I, 294, 319.
Marmottes (le), 164.
Marmottes (Indre-et-Loire), I, 72.
MARNE (le), II, 286.
MARNE (départ. de la), II, 287.
MARNE (départ. de la), **HAUTE-**, II, 226.
Marollet (la), II, 286.
Maronne (la), I, 39.
Marquerey (le), II, 392.
Mars (vallée de la), I, 39.
Marselle (la) (Bouches-du-Rhône), I, 1.
Marseille (les) (Bouches-du-Rhône), II, 17, 17 **o** 55, 4, 2, 3, 4, 4, 7 **o** 57.
Marselle (grotte de), II, 5.
Marsévry (Bouches-du-Rhône), II, 1.
Marséulas (grotte de) (Haute-Garonne), I, 286.
Martignies (Bouches-du-Rhône), II, 40, 41.
Martigny (Vosges), II, 417.
Martigny (Suisse), II, 72, 105.
Martvois (Lozère), I, 86.
Mas-Cabardès (Aude), I, 36.
Mascara (Oran), II, 436, 445.

Mers (Somme), II, 318.
Mers-à-Kébir (ra e de), II, 435.
 Mervent (Vendée), I, 217.
 Meslay (Seine-et-Marne), II, 266.
 Mesleches (Charente-Inférieure), I, 298.
 Meslegruy (Aube), II, 325.
 Meslay-Loir-et-Cher, II, 494.
Métajda (plaine de), II, 191.
Meu (le), I, 163.
 Meun (Seine-et-Oise), II, 280.
 Meung (Loiret), I, 67.
Meun (le), II, 412-417.
 MEURTHE-et-MOSÈLLÉ (départ. de), II, 428.
 Meuse (la), II, 488.
 Meuse à Péron, II, 443.
 MEUSE (départ. de), II, 413.
 Meuse en Belgique et en Hollande (la), II, 412.
Meygal (mont), I, 9.
 Meyroun (Lodi), I, 43.
 Meyroune (Var), II, 18.
 Meyru (Lozère), I, 31, 31.
Mézène (le), I, 8, 282.
Mezi (dijebel), II, 438.
 Mézières (Ardennes), II, 411, 414.
Mézi (col du), II, 91.
 Mialé (Gard), I, 360.
Michale (la) (Ain), II, 228.
Midi (aiguille du), II, 80.
Midi (canal de), I, 349.
Midi (col du), II, 91.
Midi (le), I, 264.
Midi-de-Bigorre (pic du), I, 239.
Midi-Océan (le), I, 239.
Midi (le), I, 269, 417.
Milana (combe del), II, 228.
Miliana (Alger), II, 440, 442.
Milien (lac du), I, 249.
 Milhan (Aveyron), I, 33, 89, 24.
Milhan (plateau des), I, 5, 46.
Milva (mont), II, 435.
 Minarot des Ouled Djellal, II, 439.
Mine, I, 356.
 Minon (phare du), I, 483.
Mingues (plateau des), II, 310.
 Miolans (Savoie), II, 133.
 Minon (le), I, 208.
 Mirabec (H^{vs}-Alpes), II, 148.
 Mirail (Gers), I, 291.
 Mircecourt (Vosges), II, 426, 433.
 Mirrepeux (Ariège), I, 272.
 Miribel (Ain), II, 116.
 Molaine (Savoie), II, 76, 75, 137.
Molles (le), II, 402.
 Moze, I, 228.
Moin (le), II, 211.
Moine (le), II, 89.
Moinex (col des), I, 295.
Moinex (le ans) (Morbihan), I, 143.
 Moingt (Loire), I, 63.
 Moirans (Isère), II, 131.
 Moirans (Jura), II, 293.
 Moissac (Tarn-et-Garonne), I, 295, 317, 297.
Molard de Don (le) (Ain), II, 221.
 Mohain (Ardennes), II, 412.
 Mohon (Savoie), II, 412.
 Molig-les-Bains (Pyénées-Orientales), II, 274, 349.
 Moislheim, II, 417, 429.
 Moissans (Isère), I, 224.
 Monac (principauté de), II, 41, 42, 43, 44, 161.
 Monaco (Vie générale de), II, 42.
 Monastier (Lo) (Isère), I, 75.
 Monastrol d'Allier, I, 256.
 Monastrol-sur-Losne (Haute-Loire), I, 61.
Monné (le), I, 239.
Monné (col du), II, 91.
 Montagne (liver en), I, 20.
Montagne noire (la), I, 6.
 Montal (crête de), I, 43.
Montalbert (crête de) (Deux-Sèvres), I, 97.
Montalut (signal de), I, 6.
Montausera, II, 76.
 Montauroux (Loiret), II, 203.
 Montauroux (Oise), II, 395.
 Montauroux (Tarn-et-Garonne), I, 315.
 Montbard (Côte-d'Or), II, 301, 301.
Montbail (plaine de), I, 5.

Montbéliard (Doubs), II, 231, 242, 431, 230.
Mont Blanc (le), II, 75.
Mont Blanc (sommets et glaciers du), II, 89.
Mont Blanc : la Tour-Ronde, II, 74.
Mont Blanc de Courmayeur, II, 90.
 Monthon (Loire), I, 42, 103.
Montlambon, I, 269.
Montlambon (cratère du), I, 17.
 Montlanc (Mantche), II, 312.
Mont-Chaun, II, 37.
 Montdaphin (Hautes-Alpes), II, 144.
Mont-de-Marsan (Landes), I, 297.
 Montdidier (Somme), II, 395.
Mout-Dore (le), I, 12.
Mout-Dore (grande Cascade et Cascade du Plat-a-Carbol), I, 15, 16.
Mout-Dore-les-Bains (Puy-de-Dôme), I, 12, 43, 44.
Mont-Carlo, II, 42.
Mont-Cliar (le), II, 159, 171.
Mont-Croix (Seine-et-Marne), II, 266, 265.
 Montespoux (Pyénées-Orientales), I, 274.
Montets (col des), II, 90.
 Montfermeil (Seine-et-Marne), II, 266, 265.
 Montfort (le) et Val-de-I, 190.
Montguyère (Hautes-Alpes), II, 144, 73.
 Montgibert (fort de) (Savoie), II, 417.
 Montiermé (Ardennes), II, 412, 410.
 Montion (Loiret-et-Cher), I, 53.
 Montjoy (Seine-et-Marne), II, 262.
 Montjean (Maine et Loire), I, 254.
 Montjean (château de), II, 174.
 Montjoux (Seine-et-Oise), II, 315.
 Montluis (Pyénées-Orientales), I, 339, 337.
 Montluçon (Allier), I, 52, 104.
 Montmaurin (Bouches-du-Rhône), II, 149.
 Montmédy (Moselle), II, 411, 413.
 Montmifan (Savoie), II, 133.
 Montmirail (Vaucluse), II, 297.
Montmorancy (fort de) (Seine-et-Marne), II, 293.
 Montmorillon (Vienne), I, 354, 221.
 Montoire (Loiret-et-Cher), I, 195.
 Montout (puy du), I, 6, 63.
Montoux (le), II, 115.
Montoz (le), II, 222.
Montpeller (Hérault), I, 377, 377, 378, 379.
Montpelier-Vieille, I, 333, 332.
Montpelier (Ariège), I, 362.
Montpelet (gravene del), I, 8.
 Montreuil (Yonne), II, 299.
 Montreuil (Haute-Garonne), II, 415, 289.
 Montreuil (Indre-et-Loire), I, 51.
 Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), I, 210.
 Montroffion (Nièvre), II, 298.
 Montrozier-sur-Mer (Pas-de-Calais), II, 403.
 Montreux (Suisse), II, 108.
 Montrozier (Loiret-et-Cher), I, 33.
 Montrozier (le Cher), I, 53.
 Montrozier (chartronne de) (Var), II, 9.
 Montrozier (Haute-Savoie), II, 117.
 Montrotier (château de), II, 417.
 Mont-Saint-Michel, II, 381, 383, 384.
Mont-Saint-Michel, II, 382.
 Montsauche (Nièvre), II, 298.
 Montségur (Ariège), I, 269, 287.
 Montsoreau (Indre-et-Loire), I, 45.
Montvallier, I, 209.
Moraines et barrages, II, 424.
Morbaines pyrénéennes, I, 286.
MORBAIN (départ. de), I, 187.

Morbihan (loir du), I, 143.
 Morbe (Loiret-et-Cher), I, 194.
 Morce (Seine-et-Marne), II, 295, 383.
 Morez (Jura), II, 220, 226.
 Morgat (anse de), I, 439.
Morge (la), I, 58.
Morgue (le), II, 168, 184.
Morges (Suisse), II, 108.
Mort (le Grand-), II, 290.
Moria (lac du), I, 164.
Moriac (Finistère), I, 153, 183, 151, 469.
Mor-ax (grève de) (Saint-Michel-Finistère), I, 139.
Morosaglia (Corse), II, 63.
Morogay (Oran), II, 377.
Morlange (Sarthe), I, 198.
Mortagne (Vendée), I, 210.
Mortagne (la Sèvre), I, 210.
Mortagne (la), II, 427.
Mortain (Manche), II, 311, 381.
Mortain (Doubs), II, 230.
Mortes (lac des), II, 225.
Morvan (le), II, 290.
Moselle (la), II, 424.
Moselle (le) (départ. de), II, 125.
Moselle (la), II, 419, 425.
Mostaganem (Oran), II, 440, 443.
Mostaganem (Aveyron), I, 30.
Motte-Montvel (La) (Dordogne), I, 43, 329.
Motte-Saint-Heray (La Deux-Sèvres), I, 267, 215.
Motte-Saint-Heray (femmes de) (Loiret-et-Cher), II, 92.
Motte-les-Bains (La Isère), II, 149.
Monthac (le), II, 286.
Monthaut (Hautes-Pyrénées), I, 287, 295, 292.
Mougins (Alpes-Maritimes), II, 26.
Moulière (la), II, 231.
Moulin (Allier), I, 105, 405, 406, 407.
Moulin (mont), II, 68.
Mouze (mont), II, 220.
Mozère, I, 358.
Mozère (cirque de) (Hérault), II, 259.
Mozère (le) (Var), II, 6.
Mozer (la Gardelle), I, 56.
Moussac (Gard), I, 360.
Moussiers (les) (Jura), I, 224.
Moussiers (Loire), I, 63.
Moutte (cap de la), II, 5.
Mouzon (Ardennes), II, 411.
Mouzon (le), II, 408.
Mouzi (chât. de), II, 488.
Muzetta (la), II, 24.
Mulets (col des), II, 291.
Mulets (Grands-), II, 83.
Mulets (Petits-), II, 75.
Mullonne (Ariège), I, 42, 187.
Munet (pic de la), I, 24.
 Murat (Cantal), I, 57, 81.
Murat (plaine volcanique), I, 245.
Muret (Haute-Garonne), I, 307.
Muret (château de) (Puy-de-Dôme), I, 16, 18.
Muy (le) (Var), II, 18.
Mya (mont), II, 440.
Mzabith (les) (Sahara algérien), II, 498.
Nahon (le), I, 53.
Najac (Aveyron), I, 33.
Nancy (Meurthe-et-Moselle), II, 87, 48, 429, 427, 428, 433, 433.
Nantes (Loire-Inférieure), I, 74, 134, 133 à 435.
Nantes (port de), I, 73.
Nantes (la Voie en), I, 74.
Nantoux (Mantche), II, 290.
Nantua (Ain), II, 221, 227, 229.
Nantua (lac de), II, 228, 239.
Napoleon (port), I, 259.
Napoléon (le), II, 23, 30, 2.
Narbonne (Aude), I, 348, 353, 346.
Narbonne (le), II, 18, 47.
Narbonne (souli de), I, 355.
Navarre (Basses) (Basses-Pyrénées), I, 297.
Nebius (Corse), II, 64.
Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), I, 34.
Négrine (Constantine), II, 439.

Nepo (rio), I, 266.
Neige (crêt de), II, 221.
Néogéopline (pic de), II, 98.
Néoucha (monts de), II, 439.
Nemours (Oran), II, 435.
Nemours (Seine-et-Marne), II, 301.
Nemours (Nièvre), I, 214, 256, 259.
Nérac (Lot-et-Garonne), I, 319, 319.
Nere (la), I, 53.
Noris (Allier), I, 106.
Nor (le), II, 224.
Norte (la), I, 269.
Neufchâteau (Vosges), II, 488, 433, 407, 408.
Neufchâteau (Seine-Inférieure), II, 385.
Neufzilat-sur-Aisne, II, 288, 292.
Nevées (aiguille de), II, 100.
Nevaches, II, 497.
Nevers (Nièvre), I, 107, 107, 108.
Nevers (la Voie en), I, 65.
Nevras-les-Bains (Ardèche), II, 8, 362.
Nice (Alpes-Maritimes), II, 35, 36, 37, 37, 412.
Nice et Cannes (Alpes-Maritimes), II, 34.
Nice (route de) Monaco, II, 380.
Niederbrunn (Alsace), II, 417, 415.
NIÈVRE (départ. de), I, 107.
Nîmes (Gard), I, 380, 379 à 383.
Nîmes (le), II, 39, 60.
Nivale (région du) (Corse), II, 67.
Nivert (étang de), I, 164.
Nivort (Deux-Sèvres), I, 216, 219, 220, 219.
Niv (la), I, 255.
Niv (le), I, 255.
Nivonne (la), I, 45.
Noailles (Corrèze), I, 94.
Noir (Côte-d'Or), II, 265.
Noirval (Nord), I, 198, 199, II, 371.
Noirey (mont), II, 220.
Noirey, I, 358.
Noirey (cirque de) (Hérault), II, 259.
Noirey (le) (Var), II, 6.
Noir (la Gardelle), I, 56.
Noirac (Gard), I, 360.
Noirassiers (les) (Jura), I, 224.
Noirassiers (Loire), I, 63.
Noirieux (le), II, 493.
Noirmont (le), II, 222, 229.
Noirmontier (île du) (Vendée), I, 212, 213.
Nois (le), II, 117.
Noisette (le), II, 295.
Noitron (Dordogne), I, 328.
NOÛD (département du), II, 405.
Nozay (plaine du), II, 389.
Normandie (anciennes confières), II, 308.
Normandie septentrionale (côte), II, 315.
Normans (anciennes confières), II, 308.
Normandie (Basse-), II, 307, 385.
Nort (Loire-Inférieure), I, 164.
Nort (le) (Seine-et-Marne), I, 3, 13, 13.
Nord (le), I, 297.
Nouvelle (La) (Aude), I, 349.
Nouzon (Ardennes), II, 412.
Noves (Bouches-du-Rhône), II, 148.
Noyon (Oise), II, 389, 294, 338.
Nozeroy (Jura), II, 222.
Ny (crêt du), II, 221.
Nyons (Drôme), II, 194.
O (château d') (Oran), II, 375.
O (le), II, 149.
Océra (col de), II, 419.
Oché (le), I, 156.
Ochamps (le), II, 397.
Ochoze (mont), I, 5, 46.
Ouf (le), II, 224, 302.
Oyon (le), II, 233.
Oygnin (le), II, 227, 419.
Oygnin (le), II, 254.
Oron (château d') (Oran), II, 375.
Oron (le), II, 149.
Ostera (col de), II, 419.
Ost (le), I, 156.
Ost (le), II, 397.
Othoze (mont), I, 5, 46.
Ouf (le), II, 224, 302.
Oyon (le), II, 233.
Oygnin (le), II, 227, 419.
Oygnin (le), II, 254.
Oron (château d') (Oran), II, 375.
Osans (le), II, 128.
Osans (massif de l') (Il), 97, 97 à 103.

OISE (départ. de), II, 337.
Oise (l'), II, 293.
Oise (le) (l'), II, 389.
Oisieu (fontaine de l'), II, 230.
Oisilet (l'), II, 130.
Olan (pic d'), II, 387.
Olargues (Hérault), I, 295.
Oleson (île d') (Charente-Inférieure), I, 229.
Oleue (Pyénées-Orientales), I, 340.
Omboules (Var), II, 9.
Omboulon (Calvados), I, 360.
Ométo (Corse), II, 59.
Onde (l'), II, 143.
On (crêtes d'), I, 244.
On (ac d') (l'), 251, 251, 252.
On (port d'), I, 292.
Or (mont d'), II, 238.
Oran (l'), II, 231.
Oran, II, 45.
Oran (port d'), II, 444.
Oran (massif de), II, 444.
ORAN (départ. d'), II, 445.
ORANGE (Vaucluse), II, 121, 200, 431, 132.
Orbec (l'), I, 356.
Orbigny (Ardèche), II, 424.
Orbiel (l'), I, 347.
Orclamps (Doubs), II, 231.
Orclamps (H^{vs}-Alpes), II, 139.
Orclamps (lac d'), I, 250.
Orclamps (Corse), II, 60.
Orge (l'), II, 362.
Orge (l') (Bouches-du-Rhône), I, 372 (l'), 148.
Orge (le) (l'), I, 239.
Orge (l'), I, 271.
Origny-le-Sec (Aube), II, 325.
Orval (la Seine à) (Il), 110, 112, 111, 111, 415.
Orléans (Loiret), I, 110, 112, 111, 415.
Orléans (mont d'), I, 66.
Orléans (Entre de) **Jeanne d'Arc**, II, 112.
Orléans (la Loire de), I, 67.
Orléansville (Alger), II, 440, 442.
Orlu (Ariège), I, 271.
Orlu (vallée d'), 270.
Orlu (l'), II, 418.
Ormaux (l'), II, 287.
Ornan (le) (Doubs), II, 232.
Ornan (plateau d'), II, 222.
Ornan (le), II, 306.
ORNE (départ. de), II, 377.
Orne (de) (Vosges), II, 426.
Orne (pointe d') (Il), 91.
Orne (le mont d') (Corse), II, 5.
Orne (Basses-Pyrénées), I, 283, 300.
Orpierre (mont d') (l'), 260.
Orpierre (Aube), II, 325.
Ossau (pic d') (Basses-Pyrénées), I, 239.
Ossau (grave d'), I, 261.
Osselle (Doubs), II, 221.
Ossone (glacier de), I, 244, 247.
Ossone (gorge d'), I, 242.
Ostrevant (Pas-de-Calais), II, 404.
Ost (mont d'), II, 61.
Ostéron (mont), II, 123, 221.
Ougra (Sahara algérien), II, 440.
Ouarsenis (massif de l'), II, 436.
Ouch (le), II, 224.
Oujda, II, 436.
Oudon (l'), I, 292.
Oudon (l'), I, 292.
Oudon (le), I, 292.
Ouessant (le) (l'), I, 439.
Ouessant (le) (l'), I, 439.
Ouessant (Calvados), II, 307.
Ouled-Nail (monts des), II, 438.
Ouled-Nail (mont), II, 436.
Oulx (de) (Gauze les), I, 243.
Oulx (Italie), I, 69, 70.
Ouzes (l'), II, 265.
Ouzes (l'), II, 290.
Ouzidissen (port d') (l'), 292.
Ouzit (cascade de) (l'), II, 444.
Ouzit (lac de l'), I, 249.
Ouzit (camp (fort) d') (Oise), II, 293.
Ouziers (cascade de l') (Isère), II, 79, 96.
Ouziers (l'), II, 412.
Ouzé (Aube), I, 270, 284.
Ouzé (l'), I, 163.
Ouzes (l'), II, 127, 288.
Ouzes (l'), I, 42, 43.
Ouzes (sources de) (l'), I, 42.

Rhône (le), à Pont-Saint-Esprit, II, 129.
 Rhône (le) à Saint-Maurice, II, 106.
 Rhône (confluent avec la Saône), II, 126.
 Rhône (départ. du), II, 298.
 Rhône - affluents de gauche, II, 116.
 Rhône (delta du), I, 371, II, 149.
 Rhône (glacier du), II, 103.
 Rhône (grand), I, 374, II, 160.
 Rhône (la petite du), II, 113, 112.
 Rhône (régime du), II, 157.
 Rhône français (le), II, 112.
 Rhône, de Lyon au Delta (le), II, 126.
 Rhône suisse (le), II, 104.
 Rhône (le), II, 404.
 Rhu (port) [Finistère], I, 140.
 Rhuis (presqu'île de) [Morbihan], I, 144.
 Rhun (la), I, 229.
 Rhone (le), II, 128.
 Ribe (la), II, 69.
 Ribeauvillé, II, 417.
 Ribécourt (Dordogne), I, 328.
 Riez, II, 73.
 Riff-Tourd (La), II, 138.
 Rimeuil (la), I, 367.
 Rionde (la), II, 302.
 Rionville (du) [Seine-et-Marne], I, 83, 84.
 Riouffey (Alsace) [Vendanges], II, 142.
 Riouville (le), II, 304.
 Ris-Grainville (Seine-et-Oise), II, 269.
 Rioux (mont), II, 222.
 Rivra (la), II, 138.
 Rivière (le), II, 134.
 Rivesaltes Pyrénées-Orientales, I, 345.
 Rivière-Saint-Proton (château de la), II, 379.
 Rivière (le), II, 62, 63.
 Roanno (Loire), I, 64, 103.
 Robine de Narbonne (la), I, 347.
 Rocamadour (Lot), I, 42.
 Rocamadour, I, 42.
 Rocamadour (le), II, 42.
 Roche (château de la), I, 64.
 Roche-aux-Salugnon (la), I, 106.
 Roche-aux-Fées (la), I, 103.
 Roche-Bernard (La) [Morbihan], I, 164.
 Rocheblave (Lozère), I, 25, 25.
 Rochebonne (Ardèche), I, 367.
 Rochechouart (Haute-Vienne), I, 46, 94.
 Rochechouart (château de), I, 96.
 Rochechouart (d'entre-Loire), I, 74.
 Roche-Faurie (la), II, 98, 137.
 Rochefort (Charente-Inférieure), I, 228, 233, 236.
 Rochefort (aiguille de), II, 89.
 Rochefoucauld (La) [Charente], I, 236, 237.
 Rochefoucauld (château de La), I, 225.
 Roche-Guyon (La) [Eure], II, 280.
 Roche-Lambert (La) [Haute-Loire], I, 69.
 Rochelle (La) [Charente-Inférieure], I, 233, 233 à 236.
 Rochelle (port de La), I, 232.
 Roche-la-Vierge (Ardèche), I, 384, II, 128, 128.
 Roche-Maurice (la) [Finistère], I, 243.
 Roche-Maue, II, 137.
 Rochelmont (la), I, 368.
 Roche-Perdrière (la), I, 368.
 Roche-Posay (La) [Vienne], I, 232.
 Roche-qui-Bruit (la), II, 25.
 Roche-de-Sel (le) [Hautes-Plaines algériennes], II, 438.
 Rochers (château des) [Ille-et-Vilaine], I, 143.
 Rochers Rouges, II, 41, 75, 83.
 Roche-sur-Yon (La) [Vendée], I, 218, 248.
 Roches (col des), II, 242.
 Rochetaille (barrage de), I, 62.

Rochetaille (barrage de), I, 404.
 Roches Tuilière et Saadoire, I, 45, 16.
 Rocroi (Ardennes), II, 411, 414.
 Rodes (Aveyron), I, 89, 89.
 Rodet (Gatinais), II, 304.
 Roignin (pointe de), II, 230.
 Roignin (le), II, 237.
 Roignin (mont), II, 230.
 Rohan (Morbihan), I, 193.
 Rohan (Morbihan), I, 236.
 Roland (bèche de), I, 261.
 Romanche (la), II, 74, 137, 141.
 Romanche (vallée de la), II, 73, 136, 137, 339.
 Romanche (vallée de la), II, 192.
 Romans (Drôme), II, 129, 134, 135.
 Romans (lac), I, 248.
 Romilly (Aube), II, 266, 263.
 Romorantin (Loir-et-Cher), I, 118.
 Roncevaux, I, 294.
 Roncevaux (Basses-Pyrénées), I, 288.
 Ronze (pont de la), II, 312.
 Ronzeville (Alpes-Maritimes), II, 34.
 Ronzeville (Var), II, 39, 38.
 Ronzeville (certes de), II, 13.
 Ronzeville (Bouches-du-Rhône), II, 25.
 Ronzeville (apud), II, 54.
 Ronzeville (Ariège), I, 269.
 Ronzeville (Aveyron), II, 139.
 Ronzeville (Bouches-du-Rhône), II, 26.
 Roquette (La) [Alpes-Maritimes], II, 32.
 Rosilly (Finistère), I, 153, 152, 453.
 Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise), II, 380.
 Rospendon (Finistère), I, 157.
 Rosport (le), II, 418, 418.
 Roskopf (le), II, 418.
 Rosbach (le), II, 415, 418.
 Rosbach (Nord), II, 406.
 Rosbaix (le), II, 144.
 Rosbaix (le) [Bouches-du-Rhône], II, 3.
 Rouen (Seine-Inférieure), II, 358, 385 à 389.
 Rouen (port de) [Seine-Inférieure], II, 281, 281.
 Rouges montagnes, II, 89.
 Roules (le), II, 98.
 Rouleur (le), II, 304.
 Roules (fort de) [Seine-Inférieure], II, 281.
 Roumois (le) [Seine-Inférieure], II, 282.
 Roussé (le) [Corse], II, 64.
 Rousses (massif des Grands), II, 94, 93.
 Rousses (route et lac des), II, 222.
 Rouvaux (grand), II, 4.
 Rouvaux (fort de) [Seine-Inférieure], II, 281.
 Rouvre (la), II, 307.
 Rouvres, II, 379.
 Rouze (cap), II, 42.
 Rouze (fort de) [Seine-Inférieure], I, 231, 239, 229.
 Royer-les-Bains Puy-de-Dôme, I, 48.
 Royer (le) [Lozère], I, 30.
 Royer (le), I, 366.
 Rue (la), II, 38.
 Rue (étang de), II, 392.
 Ruelle (Charente), I, 227.
 Ruelle (Charente), I, 226, 231.
 Ruillac (Eure), I, 204.
 Ruine (Grande), II, 88.
 Ruiter (le), II, 71.
 Rumegnot [parion de] [Finistère], I, 175.
 Rumel (le), II, 441.
 Ruoms (dellé de l'Ardèche a), I, 362.
 Ruoms (dellé de) [Ardèche], I, 362.
 Rupt (Vosges), II, 424, 431.
 Rus (val de), II, 222.
 Russet (col de), II, 418, 420.
 Russet (Sartre), I, 205.
 Russillon d'Ornon (les) [Vendée], I, 213, 214, 214, 214.

Sablatte (les), II, 6.
 Saizant (Gard), I, 382.
 Saizant (le), II, 441.
 Sagne (Grande), II, 88.
 Sagnes (moulin de), I, 89.
 Salarienne (industrie), II, 440.
 Salariens (massifs), II, 438.
 Sahel, II, 425.
 Saint-Florent (haie de), II, 63.
 Saint-Florent (Lorient), I, 86, 86.
 Saint-Galmier (Loire), I, 62.
 Saint-Gaudens (Haute-Garonne), I, 307.
 Saint-Gervais (dellé de), I, 346, 345.
 Saint-Germain, I, 232; II, 278.
 Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), II, 278.
 Saint-Grève (Ardèche), I, 337.
 Saint-Aignan (Loir-et-Cher), I, 53.
 Saint-Amand (Pas-de-Calais), II, 403.
 Saint-Amand-Mont-Rond (Cher), I, 52, 115.
 Saint-Amarin (Alsace), II, 420.
 Saint-Amant (Lozère), II, 425.
 Saint-Andoul (Vosges), I, 4.
 Saint-Antoine-de-Galambes (Pyrénées-Orientales), I, 344.
 Saint-Antoine-de-Vienneois (Isère), II, 134.
 Saint-Antonia (Tarn-et-Garonne), I, 33, 34.
 Saint-Veyntin, I, 271.
 Saint-Baudry (le), II, 139.
 Saint-Bazille-le-Putois (Hérault), I, 358.
 Saint-Béat (Haute-Garonne), I, 268, 275, 276.
 Saint-Benoît (Vienne), I, 298.
 Saint-Benoît (mont de), II, 221.
 Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), I, 66.
 Saint-Benoît-du-Sault (Indre), I, 191.
 Saint-Bernard (Grand), II, 72, 74, 170.
 Saint-Bernard (Petit), II, 71, 74.
 Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), I, 268, 268, 269.
 Saint-Blais (Vosges), II, 427.
 Saint-Blos (Basses-Pyrénées), I, 73.
 Saint-Bonnet (Gard), I, 366.
 Saint-Bonnet-le-Froid (Haute-Loire), I, 368.
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), I, 157, 158, 187.
 Saint-Brienne (haie de) [Côtes-du-Nord], I, 145.
 Saint-Calais (Sartre), I, 195, 892.
 Saint-Cassien (Alpes-Maritimes), II, 23.
 Saint-Cast (Côtes-du-Nord), I, 192.
 Saucoux (grand), II, 4.
 Saucoux (fort de) [Seine-Inférieure], II, 281.
 Saucoux (le), II, 307.
 Saucoux (cap), II, 42.
 Saucoux (fort de) [Seine-Inférieure], I, 231, 239, 229.
 Saury-les-Bains Puy-de-Dôme, I, 48.
 Sazer (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le), I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.
 Sazet (le), II, 441.
 Sazet (le) [Lozère], I, 30.
 Sazet (le) [Lozère], I, 366.
 Sazet (la), II, 38.
 Sazet (étang de), II, 392.
 Sazet (Charente), I, 227.
 Sazet (Charente), I, 226, 231.
 Sazet (Eure), I, 204.
 Sazet (Grande), II, 88.
 Sazet (le), II, 71.
 Sazet (le) [parion de] [Finistère], I, 175.

- Touainville (Eure), II, 265.
 Trainsfeuille (le), II, 50.
 Trancayennes (vallée de), I, 277.
 Trans (Var), II, 47.
 Trans (la) de Solignac (Orne), I, 198.
 Traverses (crêt de), II, 221.
 Traversette (col de la), II, 65.
 Travo (le), II, 67.
 Travaux (le Var), II, 21, 22, 21.
 Tréclus (val d'Arax, Espagne), I, 706.
 Tréquier (Côtes-du-Nord), I, 150, 151.
 Tréquier (tombeau de saint Yves), I, 150.
 Treignac (Corrèze), I, 44, 93.
 Trélatite (glacier de), II, 90.
 Trémas (Maucoët-Lore), I, 73.
 Tremblay (La, Clarenton-Indre-et-Loire), I, 230, 229.
 Trémantines (Vendée), I, 210.
 Trépassas (baie des), I, 140, 141.
 Trépas (Le) (Seine-Inférieure), II, 318, 318, 391.
 Trévas, II, 426.
 Trévaux (Ain), II, 238, 239.
 Trévaux (les), I, 151.
 Triège (le), I, 22.
 Triège (vallée de), II, 90.
 Trient (Suisse), II, 105, 105.
 Trient (glacier du), II, 90.
 Triun (le), I, 159.
 Triun (anciens pays du), II, 140.
 Triulet (aiguille du), II, 49.
 Triouanne (A.), I, 39.
 Triouanne (mont des), I, 145.
 Trois-Moutiers (coiffure de), I, 209.
 Trocaux (Alier), I, 52.
 Trois-Lois-et-Cher, I, 195.
 Troisième d'Agance (du Turbie) [Alpes-Maritimes], II, 42.
 Trois du Toro, I, 268, 267.
 Trouanne (cirque de), I, 244, 249.
 Trouanneux des Pyrénées, I, 282, 283, 285.
 Trounepoil (le), I, 215.
 Trouville (Seine-Inférieure), II, 305.
 Troyes Aube, II, 266, 322, 326.
 Trugère (la), I, 86.
 Tudy (le) (Finière), I, 156.
 Tudy (Port-) de de Groux (Morbihan), I, 159.
 Tulle (Corrèze), I, 92.
 Turenne (Corrèze), I, 43, 94.
 Ubagé (l'), II, 144.
 Ugnès (Savoie), II, 123.
 Uja (l') de Bessons, II, 67.
 Umo de Cayon, II, 58.
 Ur, I, 338.
 Urdes (Pyrénées), I, 253.
 Urige (Isère), 133, 190.
 Urigne (l'), I, 35.
 Usat (Ariège), II, 260, 271, 274, 287.
 Usat-des-Bains, I, 287.
 Usse (Indre-et-Loire), I, 52.
 Usse (Corrèze), II, 102.
 Uzes (les), II, 116.
 Uzes (château d'), I, 307.
 Ustaritz (Basses-Pyrénées), I, 267.
 Uteille, II, 32.
 Utielle (Alpes-Maritimes), II, 35.
 Uzerch, I, 92.
 Uzès (Corrèze), I, 44.
 Uzès, I, 383.
 Vacey (Aube), I, 374.
 Vally (Aube), II, 292.
 Val (le), II, 417.
 Val (le), II, 410.
 Val (lacs du), II, 225.
 Val d'Isère, II, 132.
 Valais (le), II, 104.
 Valais (Basses-Alpes), II, 9.
 Valbonne (vallée de), II, 236.
 Valdaine (trouée de), II, 118.
 Valdaiouli (forêt de) (Corse), II, 60.
 Valency (Indre), I, 23.
 Valence (Drôme), II, 494.
 Valence-sur-Rhône (Drome), II, 73, 74, 128, 195.
 Valencienais (Nord), II, 404.
 Valentin (le), I, 262.
 Valfréjusque ou Vallée française (Lozère), I, 309.
 Valfréjus (le), II, 140.
 Valfréjus (le), II, 63.
 Valfréjus (le), II, 140.
 Vallage (pays du) (Haute-Marne), II, 291.
 Vallauris (Alpes-Marit.), II, 26.
 Vallée (le), II, 417.
 Vallées (le), II, 235.
 Vallées (ma-sif de), II, 95.
 Vallon (Ariège), I, 363.
 Vallon (le Grand), II, 57.
 Vallorbe, II, 219.
 Vallorbe-Pontarlier (col de), II, 249.
 Vallon (le), II, 227.
 Valmy (Marne), II, 219.
 Valognes (Manche), II, 381.
 Valpays (le), II, 13.
 Valpays (pays de) (Ain), II, 228, 405.
 Vals (Ariège), I, 367, 362.
 Vals (château de), I, 87.
 Valstère (le), II, 149.
 Vallée (la), II, 114, 28.
 Val-senne (la) à Bellegrave, II, 414.
 Vannes (Morbihan), I, 188, 187, 488.
 Vannes, II, 91, 92, 93.
 Vaux (Ariège), I, 363.
 Vaux (le), II, 31.
 VAR (départ. du), II, 45.
 Var (gorges du), II, 31.
 Varangéville (Meurthe-et-Moselle), II, 427.
 Vars (le), I, 125, 201.
 Varennes (Meuse), II, 292.
 Vars (col de), II, 75, 115.
 Vassy (Haute-Marne), II, 226, 227.
 Vaudouville (Meuse), II, 292.
 Vaudouville (le), I, 207, 216.
 VAUCLOSE (départ. de), II, 200.
 Vaucluse (fontaine de), II, 149, 430.
 Vaucluse (Meuse), II, 410, 444.
 Vaudrouil (Lo) (Eure), II, 304.
 Vaulon (dont de), II, 222.
 Vaux (Isère), II, 140.
 Vaux (la), II, 292.
 Vecchio (le), II, 01, 63.
 Vegetatou méridionale, II, 13.
 134, 15.
 Végé (le), II, 200.
 Végé (le), I, 5, 100.
 Vénaque (brèche de), I, 292.
 Vence (la), II, 134, 411.
 Vence (Alpes-Marit.), II, 27, 33.
 Vende (la), I, 215, 216.
 VENDEE (départ. de la), I, 218.
 Vendôme (Loir-et-Cher), I, 118, 104, 194, 195.
 Vendôme (canton de), Pyrénées-Orientales, I, 349.
 Venon (le), II, 138, 138.
 Vénéon (pont sur le), II, 97, 101.
 Veni (val), II, 76.
 Venin (le), II, 166.
 Ventoux (le), II, 129, 129.
 Ventoux (le Grand), II, 418.
 Verberio (Oise), II, 293.
 Vercors (le), II, 155, 155, 141.
 Verden (le), II, 166.
 Verdun (gorges du), II, 146.
 Verdun (Meuse), II, 410, 413, 444.
 Verdun-sur-Doubs (Saône-et-Loire), II, 245.
 Vergo (col de), II, 58, 60.
 Vermon (la), II, 134.
 Vernoboles (la), I, 357.
 Veron (Charente de la) (Var), II, 115.
 Verne (les-Bains Pyrénées-Orientales), I, 340, 339.
 Verne (Eure), II, 304, 375.
 Verrier (marais), II, 282.
 Verrier (Eure), II, 280.
 Verrier (le), I, 125.
 Verrières (Seine-et-Oise), II, 368, 369, 370.
 Versant (canton de) (eaux du), II, 434.
 Verse (la), II, 293.
 Verset (la), II, 229.
 Verte (aiguille), II, 76, 89, 90.
 Verton (Loire-Inférieure), I, 211.
 Vertoux (Isère), II, 146.
 Vervins (Aisne), II, 255.
 Vespre (le), II, 303.
 Vial (le), II, 288, 292.
 Vesoul (Haute-Saône), II, 218.
 Vézère (la), II, 32.
 Vevey (Suisse), II, 108.
 Veyre (la), II, 235.
 Veymont (Grand-) (le), II, 116.
 Veyre (le), I, 58.
 Veyre (golfes des), II, 310.
 Veyron (le), II, 95.
 Vézelay (Yonne), II, 298, 220, 297, 298, 299, 320.
 Vézère (la), II, 112.
 Vézère (la), II, 429.
 Vinar (le), I, 34.
 Vindreson (le), I, 269, 306.
 Vire (l'), II, 19, 56.
 Vire-sur-Orne (Canal), I, 49, 41.
 Vireaux (le), II, 18, 18, 46.
 Vire (le), I, 329.
 Vire (la), II, 300.
 Vire (le Val d'Arax), I, 266.
 VIENNE (départ. de la), I, 221.
 Vionne (Isère), II, 74, 127, 184, 126, 127.
 Vienne (la), I, 45, 209.
 Viennes (la) à Chinon, I, 47.
 Viennes (la) à Limoges, I, 46.
 VIENNE (départ. de la HAUTE-), I, 94.
 Vienné (moulin sur la), I, 45.
 Vignac (le), I, 239, 240, 241, 242, 247, 241, 242, 243.
 Vigny (Vosges), II, 425.
 Vignoble alacien, II, 423, 422.
 Vignac (le), I, 162.
 Vignac (le Val d'Arax), I, 266.
 Villard (Indre-et-Loire), I, 55.
 Villard-Aréac, II, 100.
 Vignac (les Savoie), II, 95.
 Villards (vallée des), II, 177.
 Villé (val de), II, 420.
 Villenon, II, 375.
 Villenon-les-Poëles (Manche), II, 312.
 Ville-Evrard (Seine-et-Oise), I, 297.
 Villeneuve-Rhône), II, 208.
 Villeneuve-le-Comte (Pyrénées-Orientales), I, 340.
 Villeneuve (de - Rouergue) (Ariège), I, 33, 39.
 Villeneuve (Lot-et-Garonne), I, 319.
 Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), I, 316.
 Villeneuve-Avignon, II, 130, 287, 322.
 Villeneuve (Yonne), II, 301, 313.
 Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), II, 269.
 Villain (siguel), Mayenne), I, 197.
 Villiquier (Seine-Inférieure), II, 242.
 Villiers-Gotterets (Aisne), II, 295, 299.
 Villiers-sur-Mer (Calvados), II, 305.
 Villerville (Pyrénées-Orientales), I, 340.
 Villeneuve (le), II, 290, 290.
 Villeneuve (le), II, 245.
 Villeneuve (Hautes-Alpes), II, 142.
 Vimeroux (Pas-de-Calais), II, 400.
 Vime (le), II, 385.
 Vimeux (mont), II, 21.
 Vimeux (Pyrénées-Orientales), I, 340.
 Vimeux (Seine), II, 290, 290.
 Vimeux (le), II, 245.
 Vimeux (Vosges), II, 232.
 Vimeux (la) Vimeux, I, 290.
 Vimeux (Calvados), II, 378.
 Vire, II, 315.
 Vireux (Ardennes), II, 419.
 Vireux (saint de la), I, 41, 44.
 Vire (la), I, 338.
 Vire (Mont), II, 67, 68.
 Vire (Haut-Loire), I, 163.
 Vireux (le), II, 409.
 Vireux-François (Marne), II, 287, 288, 287.
 Vireux (Vosges), II, 417.
 Vivarrio, II, 62.



